

Le bourdun

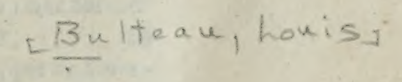
ABREGÉ
DE L'HISTOIRE
DE L'ORDRE
DE S. BENOIST,

OÙ IL EST PARLÉ DES SAINTS, des Hommes illustres, de la Fondation, & des principaux évenemens des Monasteres.

LE TOUT TIRÉ DES ACTES DES SAINTS; des Chroniques, & des Chartes des Monasteres, & d'autres anciens Monumens; & accompagné d'une Table Chronologique.

*Par ***** de la Congregation de saint Maur.*

TOME SECOND.





A PARIS,
Chez JEAN BAPTISTE COIGNARD, Imprimeur & Libraire ordinaire du Roy, ruë S. Jacques, à la Bible d'or.

M. DC. LXXXIV.

AVEC PRIVILEGE ET APPROBATIONS.

TABLE DES CHAPITRES.

LIVRE QUATRIEME.

CHAP. I. Des monasteres de Rome, page 1.
II. *Du restablissement de l'Abbaye du Montcassin : de saint Petronax, & des autres Abbez : de Carloman Duc des François : de Rachis Roy des Lombards, & de Paul Diacre Religieux de ce monastere,* 8
III. *Des Abbayes de saint Benoist, & de sainte Sophie de Benevent, & de quelques autres monasteres de la mesme ville, ou des environs,* 19
IV. *Du bien-heureux Thomas Abbé de Farfe : de la fondation, & des premiers Abbez de saint Vincent de Voltorne,* 24
V. *Des monasteres de saint Apollinaire de Classe, & de saint Itar de Galiate. De la fondation de l'Abbaye de Montamiat, & de quelques autres,* 31
VI. *De saint Valfroi Abbé de Palatiole,* 33
VII. *De la fondation des monasteres de Brugneto, de Locedio, de Bercet, & de quelques autres : de la translation du corps de saint Augustin dans l'Abbaye de saint Pierre au Ciel d'or.* 36
VIII. *De saint Anselme fondateur, & premier Abbé de Nonantule : de l'origine de l'Abbaye de sainte Julie de Bresse,* 40
IX. *Des monasteres de saint Ambroise de Milan : de saint Zenon de Verone : de Novaleze, & de quelques autres,* 43
X. *De l'establissement de l'Abbaye de saint Pierre de Salzbourg par saint Rupert, & de l'Eglise de Frisingen par saint Corbinien,* 45
XI. *De saint Vuilbrod Archevesque d'Utrecht,* 54
XII. *De saint Boniface Archevesque de Mayence, & Martyr,* 63
XIII. *Des monasteres fondez par saint Boniface : de saint Vigbert Abbé de Fritzlar,* 84
XIV. *De la fondation du monastere de Fulde, & de saint Sturme son premier Abbé,* 88
XV. *De saint Lulle Archevesque de Mayence : Et de l'establissement des monasteres de Hirsfeld & de Bleidenstat,* 96
XVI. *De sainte Liobe Abbesse de Bischoffheim dans le diocese de Mayence,* 100
XVII. *De saint Burcard, & de Megingoz Evesques de Vvirtzbourg,* 106
XVIII. *De saint Vvilbauld Evesque d'Eichstad & de saint Vvnebaud son frere Abbé de Heidenheim, de sainte Vvalpurge leur sœur, de saint Sol, & de saint Sebalde solitaires,* 109
XIX. *De saint Virgile Evesque de Saltzbourg,* 118
XX. *De plusieurs monasteres fondez dans les dioceses de Saltzbourg, de Ratisbonne, de Frisingen, de Pazzau, & d'Ausbourg,* 123
XXI. *De saint Pirmin fondateur de Richenovv & de plusieurs autres monasteres,* 127
XXII. *De Tassilon Duc de Baviere, & ensuite Religieux,* 133
XXIII. *De saint Othmar Abbé de saint Gal,* 15
XXIV. *De sainte Odilie Abbesse de*

Hombourg, ou du Mont de sainte Odilie : De la fondation, ou du restablissement de Honovv, d'Etenheim, & de quelques autres monasteres d'Alsace, 141

XXV. *De la fondation des Abbayes de Prome, de Lauresheim & de S. Alban,* 145

XXVI. *De saint Vvillehade premier Evesque de Bréme,* 150

XXVII. *Des bien-heureux Florbert, & Agilufe Abbez de Stavelo : De sainte Harlinde, & de sainte Reinule Abbesses : De sainte Amalberge Religieuse,* 152

XXVIII. *De saint Vrsmar, & de quelques autres Saints de l'Abbaye de Lobes,* 154

XXIX. *De la fondation du monastere de Lessies : Et de sainte Hiltrude Vierge,* 158

XXX. *De saint Hadulfe Abbé de saint Vast, & ensuite Evesque d'Arras : De l'origine des monasteres d'Aspres, & d'Auchi,* 160

XXXI. *Des successeurs de saint Bertin : De saint Vvinoc son disciple : De sainte Berte Abbesse de Blangi,* 1[illegible]2

XXXII. *De quelques Abbez de saint Riquier, & de Corbie : De saint Martin Religieux : De saint Hucbert de Bretigni : De l'Abbaye de saint Lucien : De saint Genard Abbé de saint Germer,* 165

XXXIII. *De l'Abbaye de saint Vandrille, & des Saints qui y ont fleuri dans le huitiéme siecle,* 168

XXXIV. *De saint Hugues Archevesque de Rouën,* 173

XXXV. *De la fondation du monastere de la Croix saint Leuffroy,* 175

XXXVI. *De saint Evremont Abbé de Fontenai : de sainte Opportune Abbesse de Montreüil : De la premiere origine du Mont saint Michel,* 179

XXXVII. *De saint Erbland Abbé d'Aindre en Bretagne, & de saint Mauronte Abbé de saint Florent le vieil,* 183

XXXVIII. *De la ruine de l'Abbaye de Glanfeuïl, ou de saint Maur sur Loire,* 189

XXXIX. *De quelques actions du bien-heureux Herlemont Evesque du Mans, qui regardent l'estat monastique : De la ruine des communautez religieuses sous Gauslin son successeur,* 190

XL. *Des Abbez de saint Martin de Tours : De la fondation de Cormeri,* 193

XLI. *De saint Eucher Religieux de Jumiege, & ensuite Evesque d'Orleans : De la ruine de l'Abbaye de saint Mesmin,* 194

XLII. *De la tentative faite par les Religieux du Mont-cassin, pour tirer de Fleuri les reliques de saint Benoist,* 197

XLIII. *De la translation des reliques de saint Germain Evesque de Paris dans l'Eglise qui porte son nom : Du bien-heureux Fulrad Abbé de saint Denis en France,* 200

XLIV. *Des Reglemens du Concile de Vernëuil en faveur de la discipline monastique : Des Abbez qui se trouverent dans l'assemblée d'Atigni,* 205

XLV. *De saint Rigobert, & Tilpin Archevesques de Reims : De Veomad Abbé de saint Maximin, & ensuite Archevesque de Treves,* 208

XLVI. *De la fondation des monasteres de Neuvillers, de Gorze, de saint Vannes, & de saint Michel : De quelques Abbez de Senones,* 211

XLVII. *De saint Vulfran, & de saint Ebbon Archevesques de Sens : De saint Paterne Religieux,* 214

XLVIII. *De la fondation du monastere de Flavigni : De quelques evenemens qui regardent les Abbayes de saint Benigne, & de Bese : De la translation de saint Bonet,* 224

XLIX. *De plusieurs monasteres qui furent détruits, ou pillez par les Sarazins : De saint Marin Ermite, & Martyr,* 229

L. *De saint Pardoux Abbé de Gueret :*

De saint Sardos Evesque de Limoges, 234

L I. *De saint Chaffre Abbé de Carmeri, & de saint Menelée Abbé de Menat,* 239

L I I. *De saint Porcaire Abbé de Lerins, & Martyr,* 245

L I I I. *Des Abbayes de la Grasse, de Castres, & de quelques autres: De sainte Segolene Abbesse,* 247

L I V. *De l'origine des monasteres de saint Laurent de Bourges & de Charroux: De saint Emilien Abbé,* 253

L V. *De la conqueste de l'Espagne par les Sarrazins, ou Maures, qui en ruinent la pluspart des Eglises, & des monasteres: De la fondation des Abbayes de saint Julien de Samos, de saint Vincent d'Oviede, & de quelques autres,* 255

L V I. *De saint Beat (ou Bieco) Abbé d'un monastere d'Asturie, & defenseur de la foy contre l'heresie de Felix, & d'Elipande,* 262

L V I I. *Des Abbez de saint Millan: De l'establissement de saint Vincent de Fistoles, & de quelques autres monasteres: Que ceux de la Pegna, & de Cuzan n'ont point eu leur origine dans le huitiéme siecle: De quelques autres, dont on attribuë la fondation à Charlemagne,* 265

L V I I I. *De saint Brithvvald Archevesque de Cantorberi, & de ses successeurs: De quelques reglemens de divers Conciles,* 269

L I X. *De sainte Mildrede Abbesse de Menstre, & de quelques autres Abbesses, Des Rois Kenred, & Offa,* 275

L X. *D'Etvvin, & d'Ina Rois d'Vvestsex, ou des Saxons Occidentaux, & ensuite Religieux. De sainte Cuthburge Abbesse de Vvinburn,* 277

L X I. *De saint Egvvin Evesque de Vvorcestre, & Abbé d'Evesham: De saint Guthlac Ermite: De la fondation de l'Abbaye de Grovvland: De sainte Fridesvvide Religieuse d'Oxford,* 282

L X I I. *De quelques reglemens du Concile de Chalchut, & de la fondation des monasteres de saint Alban, & de Vvinchelcombe.* 299

L X I I I. *De saint Jean de Beverlei, & de quelques autres Archevesques d'York,* 301

L X I V. *De Celvvlfe, & d'Edbert Rois de Northumbre, & ensuite Religieux: De quelques Abbez de Rippon,* 307

L X V. *De saint Ceolfrid Abbé de Vviremouth,* 311

L X V I. *Du venerable Bede Prestre, & Religieux du monastere de saint Paul de Jarrovv,* 316

L X V I I. *De saint Adamnan Abbé de Hi ou de Colmkil: De saint Egbert Prestre, & Moine Anglois, & de S. Blaitmac Abbé, & Martyr,* 324

L X V I I I. *De l'Abbaye de saint Pierre de Lindisfarne,* 328

LIVRE CINQUIEME.

CHAP. I. *De divers reglemens faits pour le restablissement de la discipline monastique,* 337

II. *De saint Benoist Abbé d'Aniane, & de la reforme de plusieurs monasteres de France,* 342

III. *Des reglemens du Concile d'Aix la Chappelle de l'an 817. De l'autorité donnée à saint Benoist d'Aniane pour la reforme de tous les monasteres de France: De la mort du Saint, & de ses ouvrages,* 351

IV. *De la fondation de l'Abbaye de Gelone, ou de saint Guillem du desert,* 361

V. *De quelques autres monasteres de Languedoc & de Provence,* 368

VI. *Des Abbez de saint Benoist de Castres, & de la translation des reliques*

de saint Vincent dans ce monastere, 375
VII. Des Abbayes de Conques, de Figeac, de Solignac, & d'autres monasteres d'Aquitaine, 378
VIII. De l'origine des monasteres de Beaulieu, & d'autres bastis par le bien-heureux Raoul Archevesque de Bourges : De saint Jacques Ermite : des Abbayes de saint Genou, & de Rosec, 385
IX. Des Abbayes de Mauzac, de saint Chaffre, de Manlieu, de Brantome, de Noaillé, de Charroux, & de sainte Croix, 395
X. De la translation des reliques de saint Filbert à Grandlieu, & en d'autres lieux, & des Abbez de Nermontier, 399
XI. De saint Convoyon premier Abbé de Redon, & de ses Disciples, 401
XII. Du restablissement du monastere de Glanfeuil, & de la translation des reliques de saint Maur, 427
XIII. Du bien-heureux Alcuin Abbé de saint Martin de Tours : du monastere de Cormeri, & de la fondation de l'Abbaye de Villeloin. 434
XIV. De l'Abbaye de Marmoutier, 449
XV. Des monasteres du Maine, 453
XVI. D'Adelme Evesque de Séez : de la translation des reliques de sainte Opportune, & de saint Leuffroy à Paris, 464
XVII. De la ruïne des Abbayes de saint Ouen, & de Jumiege : des Abbez de saint Vandrille, & de la destruction de ce monastere, 467
XVIII. De saint Angilbert, & d'autres Abbez de saint Riquier : du monastere de Blangi, 474
XIX. De saint Adalard, & du venerable Vala Abbez de Corbie, 481
XX. De saint Paschase Radbert Abbé de Corbie, & de ses successeurs, 501
XXI. De quelques Abbez de saint Medard de Soissons, & de la translation des reliques de saint Sebastien dans ce monastere : des Abbesses de Nostre-Dame de Soissons, & d'Origni, 516
XXII. Des Abbez de saint Germain de Paris, 524
XXIII. De l'Abbaye de saint Denis, & de la reforme de ce monastere, 528
XXIV. Des Abbayes de saint Maur, & de Chelles, 535
XXV. Des Abbayes de saint Pierre, de Bonneval, & de saint Martin de Corbion, 538
XXVI. Du restablissement de l'Abbaye de saint Mesmin : de l'Abbé Theodemir, 541
XXVII. Des Abbez de saint Benoist, ou de Fleuri sur Loire, 546
XXVIII. Des venerables Oger, Benoist & Rotgar Religieux de l'Abbaye de saint Faron. De quelques reglemens du Concile de Meaux, 553
XXIX. D'Hincmar Archevesque de Reims, & des monasteres de cette ville, 557
XXX. De la Regle des Solitaires, ou Reclus : Des Abbayes de Hautvilliers, de Montierender, de saint Urbain, de Montierramei, & de Mantenai, 568
XXXI. De saint Aldric, & de quelques autres Archevesques de Sens : des monasteres de la mesme ville, 575
XXXII. Du venerable Loup, & de quelques autres Abbez de Ferrieres, 582
XXXIII. De l'Abbaye de saint Germain d'Auxerre, & de deux autres du diocese de Nevers, 586
XXXIV. Des Abbayes de l'Islebarbe, d'Aisnai, de saint Pierre, de Sauvigni, & de saint Claude, 589
XXXV. Des Abbayes de saint Martin d'Autun, de saint Andoche, de Flavigni, de Corbigni, de Potieres & de Vezelai, 5[illegible]6
XXXVI. Des monasteres de saint Benigne de Dijon, de Molômes, de Beze, du Montier-saint Jean, de Tournus, de Charlieu, 602
XXXVII. De saint Barnard ou Bernard Archevesque de Vienne, & fondateur des monasteres d'Ambronai,

& de Romans, 611
XXXVIII. *De saint Adon Archevesque de Vienne,* 615
XXXIX. *Du restablissement de l'Abbaye de Luxeuil: du monastere de Lure: Que le bien-heureux Eutice n'est point different de saint Benoist d'Aniane,* 619
XL. *De Frotaire Evesque de Toul: Des Abbayes de saint Eure & de Moienmonstier, des decrets du Concile de Thionville, de l'Abbaye de sainte Glossine, de Smaragde Abbé de saint Miel, d'Atto Evesque de Verdun,* 623
XLI. *De l'Abbaye de Mithlac: De quelques Archevesques de Treves, & des monasteres de cette ville: Des Abbayes d'Eternac, & de Prom: De la retraite de l'Empereur Lothaire dans l'Abbaye de Prom De Vandelbert sçavant Religieux: de la fondation de l'Abbaye de Juvigni,* 628
XLII. *Des Abbayes de Stavelo, & de Malmedi: de Chrestien Druthmar sçavant Religieux,* 638
XLIII. *Des Abbayes de Lob, de saint Guilain, d'Hasnon & de saint Vast,* 641
XLIV. *De l'Abbaye de saint Amand,* 645
XLV. *De l'Abbaye de saint Bertin,* 647
XLVI. *De l'Abbaye de saint Pierre de Gand, ou de Blandinberg, & de celle de saint Bavon,* 651
XLVII. *De saint Ludger premier Evesque de Munster,* 653
XLVIII. *De la fondation des Abbayes de Corvei, ou de la nouvelle Corbie en Saxe, & de celle d'Herford,* 659
XLIX. *De saint Anschaire Archevesque d'Hambourg & de Breme, & Apostre des pays Septentrionnaux,* 665
L. *De saint Rembert Archevesque de Hambourg,* 677
LI. *Des Abbayes d'Amarbaric, d'Essen, de Gerrisheim, de Gandersheim, d'Ebbecstorp, du venerable Haimon Evesque d'Halberstad,* 681
LII. *De la fondation de l'Abbaye de Selgenstat,* 685
LIII. *De l'Abbaye de Fulde: du trouble arrivé dans ce monastere: du venerable Egil Abbé,* 688
LIV. *Du bien-heureux Raban Archevesque de Mayence,* 693
LV. *De l'Abbaye de saint Alban de Mayence: du bien-heureux Probe: de quelques reglemens des Conciles de Mayence, & de Teuver,* 711
LVI. *Des Abbayes de Murhart, Schuvarzach, Hasenried, Vvildsbourg: de la translation des reliques de sainte Vvalpurge, & de saint Sol,* 713
LVII. *Des Abbayes de Lauresheim ou Lorsch,* 716
LVIII. *De l'Abbaye d'Hirsauge,* 718
LIX. *Des Abbayes de Maurmunster, d'Erstein, de Murbach, de Granfel, & de quelques autres d'Alsace,* 722
LX. *De l'Abbaye de Reichenovv: des visions de Guetin: de Vvalfroy Strabo sçavant Religieux & Abbé.* 725
LXI. *De saint Meinrad ou Meinard Ermite: de l'Abbaye de Frauven-Munster,* 732
LXII *Des Abbayes de Rheinavv, & de saint George: de saint Findan Reclus,* 735
LXIII. *De l'Abbaye de saint Gal,* 737
LXIV. *De l'Abbaye de Kempten: de saint Symbert Evesque d'Ausbourg: des monasteres de Fuessen, d'Ottembuoren, & d'Elvvangen,* 746
LXV. *Des monasteres de saint Pierre de Saltzbourg, de Tegernsée, de saint Emmeran, & de quelques autres. De l'Eglise de Frisingen. Du monastere de Chrems en Austruche,* 749
LXVI. *De l'Abbaye du Montcassin,* 757
LXVII. *Des Abbayes de sainte Sophie, de saint Modeste, & de saint Vincent,* 772
LXVIII. *De saint Antonin Abbé de saint Agrippin. Du monastere de saint Benoist de Conversane,* 780

LXVIII. *Des monastere de Rome*, 783
LXIX. *Des monasteres de Farse, de Ferenille, & de saint Gemini*, 790
LXX. *De la fondation des Abbayes de Casaure, & de sainte Croix*, 794
LXXI. *Des Abbayes de Montamiat, de saint Anthime, & de saint André de Florence*, 796
LXXII. *Des Monasteres de Bobio, de Brugnet, de Tolla, & de Nonantule*, 798
LXXIII. *Des monasteres de saint Sever, de saint Apollinaire, & de saint Vital de Ravenne; De celui de saint Barthelemi prés de Ferrare*, 800
LXXIV. *De la fondation des monasteres de sainte Justine de Padoue, de saint Zacharie de Venise, & de quelques autres*, 804
LXXV. *Des Abbayes de saint Zenon de Verone, de sainte Marie d'Organ, & de l'Ascension*, 805
LXXVI. *Des monasteres de Milan; des Reglemens du Concile de Pavie pour la reforme des maisons Religieuses*, 808
LXXVII. *De saint Appian Religieux de Pavie*, 811
LXXVIII. *Des Abbayes de Cerret, de saint Faustin, & de saint Jovite, des monasteres de sainte Julie de Bresse, & de saint Sixte de Plaisance*, 814
LXXIX. *Des monasteres de saint Pierre, & de Savinion: de saint Donat, de sainte Christine*, 818
LXXX. *De l'Abbaye de Novaleze: de saint Benoist Evesque d'Albenga. du bien-heureux Bede reveré à Genes: de la ruine des monasteres de Sicile*, 819
LXXXI. *Des monasteres de Cordoue & des environs: de plusieurs saints Martyrs. De la translation des Reliques de trois de ces Saints dans l'Abbaye de saint Germain de Paris*, 822
LXXXII. *Des monasteres de Navarre*, 82[illegible]
LXXXIII. *De l'Abbaye de saint Millan*, 834
LXXXIV. *De l'Abbaye de saint Jean de la Pegna*, 835
LXXXV. *De plusieurs monasteres du Comté de Roussillon & de Catalogne*, 836
LXXXVI. *Des monasteres de saint Pelage, de saint Martin, de saint Julien de Samos, & de quelques autres: du bien-heureux Ventila*, 839
LXXXVII. *Des Abbayes de Tunion, d'Aquilar, de Cardagne & de Duegne*, 843
LXXXVIII. *De l'Eglise Cathedrale de Cantorberi & de l'Abbaye de saint Augustin*, 845
LXXXIX. *De saint Suvithun Evesque de Vvincestre: de l'Abbaye de Glastenburi*, 849
XC. *Des monasteres d'Abbendon, de saint Alban, & de quelques autres*, 852
XCI. *De plusieurs monasteres détruits ou ravagez par les Danois*, 855
XCII. *Des Abbez de Croyland: de la ruine de ce monastere, & de celui de Medeshamsted ou Peterburch*, 858
XCIII. *De saint Neot & de saint Grimbauld: des monasteres fondez par le grand Alfred*, 868

Fin de la Table des Chapitres du second Tome.

ABREGE'



ABREGE DE L'HISTOIRE DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

LIVRE QUATRIE'ME.

Où il est traitté des évenemens du huitiéme siecle.

CHAPITRE PREMIER.

Des monasteres de Rome.

I.
Pourquoi l'on commence par les monasteres d'Italie.

SI dans le huitiéme & le neuviéme siecle l'Eglise fut persecutée par les Maures en Espagne, & par les ennemis des images sacrées en Orient, elle eut sujet de se consoler par le merveilleux progrez que fit la Foi dans la Germanie, ou Allemagne. Jusqu'alors il n'y avoit qu'une partie de ce vaste païs, où le nom du Sauveur fut connu. Le christianisme estoit veritablement establi à Cologne, à Mayence, à Strasbourg, & en quelques endroits de la Thuringe, de la Baviere, & de l'Austriche. Mais tout le reste estoit encore dans

les tenebres du paganiſme: il y falloit porter la lumiere de l'Evangile, & ce grand ouvrage eſtoit reſervé à de ſaints Religieux de France, & d'Angleterre. C'a eſté principalement par leur miniſtere que la pluſpart des Allemans, de barbares & d'idolâtres qu'ils eſtoient, ont eſté civiliſez, & rendus Chreſtiens. Ces hommes Apoſtoliques eſtant entrez dans des païs preſque tous couverts de bois, y convertirent les peuples, y fonderent des Eveſchez, y eſtablirent des monaſteres, y ouvrirent des academies, & des écoles publiques pour l'eſtude des ſciences, & exciterent les habitans à couper une partie de ces grandes foreſts, & à baſtir des bourgs & des villes. Comme celui qui éclatta le plus, & qui ſelon le jugement d'un Ancien, pouvoit dire avec ſaint Paul, *qu'il avoit travaillé plus que tous les autres*, a eſté ſaint Boniface Religieux Anglois, cette conſideration nous porteroit encore à commencer par l'Angleterre, mais il eſt plus à propos de parler auparavant des monaſteres d'Italie, & ſur tout du reſtabliſſement de celui du Montcaſſin, puiſque le Saint y envoia un de ſes diſciples, pour en remarquer l'obſervance, & eſtre plus capable de bien regler la nouvelle Abbaie de Fulde qu'il avoit fondée.

Act. ſæc. 3. tom. 1. præfat. pag. xxiij.

Adam Bremen. ibid. pag. xv.

1. Cor. 15. 10.

II.
Monaſteres baſtis par Gregoire ſecond.

Les ſaints Papes Gregoire ſecond, & Gregoire troiſiéme ne furent pas moins les ſucceſſeurs de l'affection du grand ſaint Gregoire pour l'eſtat religieux, qu'ils le furent de ſon nom, de ſa dignité, & de ſes vertus. Ce fut Gregoire ſecond qui forma le deſſein du reſtabliſſement du Montcaſſin, & qui excita ſaint Petronax à y travailler. Il fit rebaſtir les monaſteres qui eſtoient prés de la Baſilique, ou grande Egliſe de ſaint Paul, & il y mit des Religieux, afin qu'ils chantaſſent jour & nuit les loüanges de Dieu dans ce temple, que le tombeau de ce grand Apoſtre rend ſi auguſte. Cette Egliſe eſt encore deſervie aujourd'hui par des Religieux de noſtre Inſtitut, qui ſont de la congregation du Montcaſſin. Il eſtablit une communauté de Moines dans un hoſpital de vieillards, qui eſtoit proche ſainte Marie de la Creche, ou (comme l'on parle aujourd'hui) de ſainte Marie Majeure; & aiant encore fait reparer l'Abbaie de ſaint André appellée *Barbara*, & ſituée prés de la meſme Egliſe, il voulut que les Religieux de ces deux monaſteres allaſſent chanter l'Office divin dans ce ſanctuaire dedié à la Reine des Anges. Enfin aprés la mort de ſa mere, imitant ſaint Gregoire le Grand, & d'autres Papes, il changea ſa

Anaſtaſ. vita Gregor. II. & Act. an. 731. pag. 522.

maison en un monastere, qu'il consacra sous le titre de sainte Agathe, & il y donna des terres pour l'entretien de la communauté. La derniere marque de son affection envers les Religieux, fut une somme considerable d'argent qu'il laissa au Clergé, & aux monasteres de Rome, comme avoient fait vers la fin du siecle precedent les Papes Benoist deuxiéme, Jean cinquiéme, & Conon. Dans un Concile qu'il tint l'an 721. il excommunia ceux qui se marioient avec *des Religieuses, que nous appellons*, dit-il, *des servantes de Dieu*. Ce fut par son ordre que saint Boniface alla prescher la foi en Allemagne. On peut voir dans l'histoire de l'Eglise quel fut le zele, & la fermeté de ce saint Pape pour la défense des images sacrées, contre ceux qui en vouloient abolir l'usage.

Si quis monacham, quam Dei ancillam appellamus, &c. *Can. 3. Syn. Roman. an. 721.*

III.
Et par Gregoire III.

Gregoire troisiéme lui succeda dans le Siege Apostolique l'an 731. Il repara, & enrichit de ses dons une Eglise consacrée à saint Estienne, à saint Laurent, & à saint Chrysogone, & il fit bastir tout proche un monastere, où il mit un Abbé, & des Religieux pour celebrer l'Office dans cette Eglise, en la maniere qui s'observoit dans celle de saint Pierre. Il les exempta de la jurisdiction du Cardinal, qui avoit pour titre cette Eglise de saint Chrysogone, & il leur donna des terres, & des revenus, ce que firent aussi d'autres personnes de pieté excitées par son exemple. Il restablit l'ancien monastere de saint Jean l'Evangeliste, de saint Jean Baptiste, & de saint Pancrace, le dota de terres, & y reunit encore les biens qui en avoient esté alienez, en rendant le prix que l'on en avoit reçu. Il voulut que les Religieux qu'il y mit allassent chanter l'Office dans l'Eglise de saint Sauveur, ou comme l'on parle aujourd'hui de saint Jean de Latran alors nommée *Constantiniene*, qui estoit proche de ce monastere, comme l'on faisoit dans l'Eglise de saint Pierre: *Instar officiorum Ecclesiæ beati Petri*. Car il y avoit prés de saint Pierre trois monasteres, dont les Religieux alloient chanter tous les jours chacun à leur tour, les Matines, & les autres Heures canoniales dans cette grande Eglise. La Messe estoit celebrée par des Prestres, qui la disoient chacun leur semaine.

Prædia & dona contulit, & quæ invenerat de ipso monasterio alienata, reddito pretio in eumdem locum restituit. *Concil. Tom. 6. pag. 1466.*

IV.
Dialogues de saint Gregoire traduits en grec par le Pape Zacharie.

On verra ci-aprés que saint Zacharie successeur de Gregoire troisiéme eut beaucoup de part au restablissement du Montcassin, & que ce fut par son secours, & par sa protection, que ce lieu saint fut de nouveau habité d'un grand nombre de

CHAP. I.

serviteurs de Dieu, & que l'on y vit heureusement refleurir l'Ordre monastique. Il traduisit de latin en grec les Dialogues de saint Gregoire Pape. Dans l'inscription du second livre, parlant de saint Benoist, il l'appelle *nostre saint Pere*, suivant l'usage des Grecs, qui designent ainsi les saints Abbez, & d'autres saints Confesseurs, comme l'on peut voir dans leurs Menées. Mais il est remarquable que Zacharie n'honore point de ce titre les autres saints Abbez, dont il est fait mention dans ces Dialogues; & cette consideration appuie le sentiment de quelques Auteurs, qui ont crû que ce Pape avoit esté de nostre Institut.

Περὶ τῆς πολιτείας τοῦ ἁγίου πατρὸς ἡμῶν Βενεδίκτου. Act. sac. 3. tom. 1. pag. 524.

V. *Estienne II. gueri dans l'Abbaie de saint Denis par l'intercession de ce Saint.*

La France servit de refuge, & d'azyle à Estienne second son successeur, qui y vint chercher sa seureté, & y demander du secours contre la violente domination des Lombards. Il y alla accompagné de l'Abbé Rodigange, que l'on croit estre Chrodegange Evesque de Mets, & Abbé de Lauresham, & il y passa l'hiver dans le monastere de saint Denis; il y tomba malade, mais Dieu lui rendit la santé par l'intercession de ce saint Martyr.

VI. *Le Pape Paul.*

Nous remarquerons en passant que Paul son successeur dans le saint Siege consacra sa propre maison, en y faisant bastir une Eglise magnifique, & un monastere sous le titre de saint Estienne, & de saint Silvestre Papes & Martyrs. Il le dota richement, & il y mit non pas des Religieux Latins, mais des Grecs, ce qu'il fit peut-estre afin qu'il servit de retraite à plusieurs Solitaires de cette Nation, que la fureur des ennemis des saintes Images * contraignoit de quitter l'Orient, & de se refugier en Italie. On peut voir dans les Conciles la charte de la fondation qui est souscrite de quantité d'Evesques, & de Cardinaux; & que si d'une part elle contient des imprecations contre ceux qui entreprendroient de ruiner cet establissement, de l'autre elle est pleine de benedictions, & de souhaits favorables pour ceux qui en seroient les protecteurs. Aprés la mort de Paul, l'Eglise eut de suite pour souverains Pontifes Estienne troisiéme, & Adrien.

* *Vide histor. Miscell. l. 22. Concil. tom. 6. pag. 1689.*

VII. *Estienne III.*

Estienne estoit Sicilien de naissance. Estant venu à Rome il fut mis par Gregoire troisiéme dans le nouveau monastere de saint Chrysogone: il y reçut la tonsure clericale, & fit profession de la vie religieuse. Le Pape Zacharie le tira du cloistre, lui donna l'Ordre du Sacerdoce, avec le titre, ou Eglise

Illicque clericus, atque monachus est effectus. *Tom. 6. Concil p. 1704. Act. sac. 3. t. 1. pag. 524.*

de sainte Cecile, & le retint neanmoins auprés de lui dans le palais de Latran. Estienne continua d'y demeurer sous le pontificat d'Estienne second, & de Paul, dont il merita l'affection & l'estime par la grande pureté de ses mœurs, & par la pieté qui éclatoit dans toute sa conduite. Dieu aiant appellé à la gloire du ciel le saint Pape Paul, il arriva un grand scandale par la furieuse ambition de Toton Duc de Nepi. Toton s'estant rendu le plus fort dans la ville, entreprit d'élever au souverain Pontificat son frere Constantin qui n'estoit que laïque, il contraignit par des menaces George Evesque de Palestrine, de conferer les Ordres à Constantin; & aprés que celui-ci eut reçu le Diaconat, il fut sacré Evesque par ce Prelat, & par deux autres. Le miserable Constantin s'empara ainsi de la chaire Apostolique, mais son crime ne demeura pas impuni. Christophe Officier du saint Siege, & son fils Serge indignez d'un si horrible attentat, resolurent d'en arrester le cours. Ils prierent Constantin de leur permettre de se retirer, parce qu'ils avoient dessein de se rendre Religieux dans le monastere de saint Sauveur, & aiant obtenu de lui cette permission, ils sortirent de Rome. On ne dit point où ils rencontrerent l'Abbé de saint Sauveur, mais lorsqu'il voulut les faire conduire à son monastere, ils changerent de route, & allerent vers le Duc de Spolete, qui les presenta à Didier Roy des Lombards. Quoique Didier fut fort contraire aux interests du saint Siege, il se laissa flechir par la priere que lui fit le Duc de ne point souffrir que la chaire de saint Pierre fut plus long-temps deshonorée par l'impie Constantin, & d'accorder sa protection à Christophe, & à Serge, qui avoient entrepris de chasser ce faux Pape. Ceux-ci appuiez des Lombards reprirent le chemin de Rome. Serge & Valdibert Prestre y entrerent les premiers, & ce Valdibert à l'insceu de Serge, tira du monastere de saint Vite, Philippe Prestre, le fit élire Pape par un petit nombre de Romains, & le conduisit à saint Jean de Latran, où Philippe assis dans la chaire des souverains Pontifes, commença à donner la benediction au peuple: mais Christophe estant venu improuva son élection, comme n'aiant pas esté faite assez sollennellement, & aussi-tost on alla vers Philippe pour l'obliger à sortir de l'Eglise, ou du palais de Latran. Philippe, qui vraisemblablement avoit plus de merite que d'ambition, défera à cet ordre, & s'en retourna humblement à son monastere.

Cum vellet Abbas jam fati monasterii eos in eodem monasterio adduci. *Anastas. de vitis Pontif.*

Cum magna reverentia ad suum reversus est monasterium. *Idem.*

CHAP. I.

Ensuite le Clergé, les chefs de l'armée, & les principaux habitans elûrent d'une commune voix Estienne Prestre de sainte Cecile, qui entra ainsi fort canoniquement dans le saint Siege. Quelques jours avant son ordination Constantin avoit esté deposé, & mis dans le monastere de saint Sabas appellé de Celle neuve. On creva les yeux à quelques-uns de son parti, & on les jetta dans des cloistres, mais Estienne n'eut point de part à ces cruautez. Il tint un Concile, où il condamna les ennemis des Images sacrées, & les usurpateurs du Siege Apostolique: il rechercha aussi la protection, & le secours de Charles, & de Carloman Roys de France, contre Didier Roy des Lombards, qui s'estoit emparé d'une partie du patrimoine de l'Eglise. Didier estant venu à Rome avec une armée sous pretexte de devotion, mais principalement pour se vanger de Christophe, & de Serge, dont il ne pouvoit souffrir le zele, & la fidelité envers le saint Siege; le Pape conseilla à Christophe & à Serge de chercher leur seureté dans le cloistre, & de se faire Religieux. Mais un Officier de Didier s'estant saisi d'eux, leur creva les yeux, & mit Christophe dans le monastere de sainte Agathe, où il mourut, & Serge dans celui du Mont-Scaure, d'où il sortit, & demeura à Latran, mais depuis on l'en tira par force, & on l'assassina. Estienne mourut l'an 772. & eut pour successeur Adrien.

Voiez Anastase dans les Vies des Papes, où ces choses sont racontées beaucoup plus au long. & Baron. sur l'an 768. 769. 770.

VIII.

Monasteres rebastis par Adrien.

Le monastere de saint Estienne appellé *Cata barbara patricia* estant si negligé, & en si mauvais estat, que l'on n'y faisoit point l'Office divin, le Pape Adrien le fit reparer, & y establit des Religieux, & un Abbé, leur ordonnant de chanter les loüanges de Dieu dans l'Eglise de saint Pierre, avec les autres communautez, qui y faisoient la mesme fonction. Il rebastit aussi le monastere de saint André fondé par le Pape Honorius, & y mit un Abbé, & des Religieux, pour chanter les Heures canoniales dans saint Jean de Latran avec ceux de saint Pancrace, ensorte que chaque monastere fit un chœur. Il unit deux monasteres voisins, dont l'un avoit esté consacré à saint Estienne, & l'autre à saint Laurent, & n'en forma qu'une seule communauté de Religieux, ausquels il ordonna de reciter l'Office dans l'Eglise de saint Marc. Le monastere de saint Adrien, & de saint Laurent estant ruiné, & ne servant plus qu'à loger des seculiers, il y remit des Religieux, il y attribua des revenus pour leur subsistance, & il voulut qu'ils se joignissent aux autres

Monachi jam fati monasterii sancti Andreæ, & Bartholomæi Honorii Papæ. *Anastas. de vita Adriani. Tom. 6. Concil. pag. 1746.*

Moines qui alloient chanter les loüanges de Dieu dans sainte Marie Majeure. Il en usa de mesme à l'égard de l'Eglise de sainte Eugenie, où il establit une communauté de Religieuses pour y reciter l'Office. De son temps Leonin à qui Anastase donne la qualité de Consul, & de General d'armée, embrassa la profession monastique, & fit des offrandes à quelques Eglises pour la remission de ses pechez. Quoique la maniere dont s'explique l'Auteur des vies des Papes en parlant du monastere de saint Anastase Martyr, fasse juger qu'il estoit habité par des Grecs, & non par des Latins, nous ne laisserons pas d'en faire mention, & nostre sujet mesme nous y oblige, puisque cette Abbaie est aujourd'hui de l'Ordre de Cisteaux. Le feu s'y estant pris la nuit par la negligence des Religieux, le Pape alla lui-mesme pour les secourir. Lorsqu'il arriva il eut la douleur de voir que l'Eglise, & les autres bastimens avoient déja esté bruslez. On avoit seulement sauvé la chasse du Saint. Mais la charité d'Adrien ne fut pas moins ardente, ny moins prompte à reparer ce dommage, que le feu l'avoit esté à le causer. Il donna ordre que l'on éteignit l'incendie, & sans differer davantage, il fit rebastir l'Eglise, & le monastere, & quand tout fut achevé il y mit plus de meubles, & plus d'ornemens pour le service de l'autel qu'il n'y en avoit auparavant : desorte que l'on pouvoit appeller heureuse une ruine qui avoit esté si magnifiquement reparée.

CHAP. I.

Pag. 1750.

Pag. 1744.

Ecclesiam, cum vestiario, & Hegumenarchio, cæteraque ædificia renovavit. *pag.* 1752.

IX.

Liberalité de Leon III. envers les monasteres.

Si l'on vouloit parler des liberalitez de Leon troisiéme envers les monasteres, on feroit sans doute le denombrement de toutes les maisons religieuses qui estoient de son temps à Rome. Ces lieux de pieté servoient de retraite ou à des Moines Grecs, ou Armeniens, comme les monasteres de Renat, de saint Silvestre des Ciliciens *ad Aquas Salvias*, & d'autres, ou estoient habitez de Moines Latins qui gardoient la regle de saint Benoist. L'ancien Rituel Romain communement appellé *Ordo Romanus* en fournit une preuve bien seure, & bien precise, car on y peut remarquer que dans la ceremonie de la benediction des Religieux il n'est fait mention que de l'habit de saint Benoist. Lorsqu'en presence de la communauté assemblée dans l'Eglise, on donne au Novice l'habit monastique, on lui dit : *Recevez ce vestement salutaire que le venerable Pere Benoist a gardé net, & exempt de tache.* Cette formule est tirée des ouvrages de Theodore Archevesque de Cantorberi, dont on se

Ibid. Concil. Lateran. an. 649. *pag.* 113.

Concil. Constant. III. Action. 1. *pag.* 610.

Regle de saint Benoist dans les monasteres de Rome.

Accipite hoc salutare indumentum, quod venerabilis Pater Benedictus illæsum custodivit. *Ord. Rom. de sententiis Theodori, Cassiani, Egberti. Concil. t.* 6. *pag.* 1477.

CHAP. II. servoit à Rome dés le temps de Gregoire troisiéme, comme il paroist par le penitenciel de ce saint Pape.

CHAPITRE II.

Du restablissement de l'Abbaie du Montcassin : De saint Petronax, & des autres Abbez : De Carloman Duc des François : De Rachis Roy des Lombards, & de Paul Diacre Religieux de ce monastere.

I. *Saint Petronax rebastit le Montcassin.*

Locus ad eremum redactus cœpit esse ferarum, qui prius fuerat habitatio hominum. *Adrevald. Act. sac. 2. p. 553. & sac. 3. ad an. 750.*

IL y avoit prés de cent quarante ans que le Montcassin avoit esté destruit par les Lombards : il fut quelque temps desert, & ne servit de retraite qu'aux bestes sauvages. Ensuite il eut pour habitans un petit nombre de Solitaires, qui y vivoient dans une grande simplicité, & dans un grand éloignement du siecle. On ne pensoit point à en relever les bastimens, & selon les apparences il devoit demeurer enseveli sous ses ruines. Mais la divine providence en disposa autrement, & inspira au Pape Gregoire second d'appliquer ses soins à le restablir. Elle lui fit aussi trouver un instrument pour l'execution de cet ouvrage. C'est ainsi qu'on peut appeller saint Petronax qui a esté le restaurateur de cette illustre Abbaie. Petronax estoit originaire de Bresse. On ne sçait rien de ses premieres actions, ny mesme en quel temps, ou en quel monastere il embrassa l'estat religieux. Tout ce qu'il y a de certain, c'est qu'il excelloit en pieté, & qu'estant allé à Rome par devotion, Gregoire second l'engagea à travailler au restablissement du Montcassin. Le Pape lui associa quelques Religieux du monastere situé proche de l'Eglise de Latran, & le secourut encore en d'autres manieres pour l'execution de son dessein. Petronax estant allé au Montcassin commença à le rebastir, & forma une nouvelle communauté, qui fut composée de Religieux de nostre Ordre qu'il avoit amenez de Rome, & de ces Solitaires dont nous avons parlé. Ceux-ci l'élurent pour leur Superieur, & secondant son zele, ils s'engagerent à l'exacte observation de la regle, & continuerent à restablir le monastere. Petronax reçut beaucoup d'assistance de saint Paldo, & de ses deux parens, qui avoient fondé l'Abbaie de saint Vincent de Vulturne.

Leo Ost. Chron. Cassin. l. 1. c. 4.

Chap. II.

Il bastit deux monasteres, le principal sur la montagne, & l'autre en bas. Il augmenta l'Eglise, qui du temps de saint Benoist avoit esté dediée sous le titre de saint Martin, & il y fit une Chapelle à l'honneur de la sainte Vierge, de saint Faustin, & de saint Jovite celebres Martyrs de Bresse. Le Pape Zacharie le favorisa de sa protection, & de ses graces, il lui donna les livres de l'Ecriture sainte, des ornemens pour la celebration de l'Office, une regle écrite de la main de saint Benoist, le poids du pain, & la mesure du vin que la regle prescrit pour la nourriture des Religieux. Leon d'Ostie adjouste que ce fut ce saint Pape qui exempta le Montcassin de la jurisdiction de l'Evesque du diocese; on dit aussi qu'il en consacra l'Eglise. Petronax exerça trente deux ans la charge d'Abbé, & mourut vers l'an 749. Dieu donna une grande benediction à ses travaux, sa communauté prit un prompt accroissement, & devint fort nombreuse. On y vit quantité de personnes de naissance, & mesme quelques unes de la premiere qualité, y vivre sous les loix de l'estat religieux. Carloman Duc des François, Rachis Roy de la Lombardie, saint Vilbauld depuis Evesque d'Aichstad, saint Sturme premier Abbé de Fulde furent de ce nombre.

II.
Carloman Duc des François.

Carloman estoit fils du fameux Charles-Martel Maire du Palais, & de sa premiere femme Rotrude, & frere de Pepin. On sçait que leur pere se signala par ses grandes actions, & sur tout par la défaite des Sarrazins qui estoient entrez en France, & qu'aprés la mort de Thierri quatriéme * arrivée vers l'an 737. le throne demeura vuide cinq ou six ans. Charles continua cependant à gouverner avec une autorité souveraine, sans prendre neanmoins le titre de Roy, & il la transmit à ses deux fils, en partageant entr'eux sa charge de Maire. Il donna à Carloman l'Austrasie, la Sueve, ou Allemagne, & la Thuringe, & à Pepin la Neustrasie, la Bourgogne, & la Provence. La Baviere fut aussi attribuée à Carloman, & l'Aquitaine à Pepin: mais ces deux provinces avoient des Ducs, qui ne se soumettoient pas facilement à la puissance des Maires. Carloman eut la qualité de Duc, ou de Prince des François, & il la soustint par sa valeur, par son zele pour la discipline de l'Eglise, & par sa liberalité envers les lieux saints. Assisté de son frere Pepin, il éteignit une guerre civile excitée par leur frere Grifon fils de Sonihilde seconde femme de Charles

** Ou comme parlent d'autres Thierri II. ou de Chelles, parce qu'il fut élevé dans l'Abbaie de Chelles. Childeric III. lui succeda l'an 742. ou 743. Carloman fut fait Maire du Palais d'Austrasie l'an 741.*

CHAP. II.

L'an 742.

Martel, & il mit Grifon dans un chasteau, & sa mere dans l'Abbaie de Chelles. Ils porterent aussi leurs armes contre Hunold Duc d'Aquitaine, & le reduisirent à leur demander la paix. Les Sueves, ou Allemans firent bien de la peine à Carloman par leur revolte, mais il les rangea aussi dans leur devoir. S'estant joint à son frere Pepin, il défit une armée de Bavarois conduits par leur Duc Odilon. Carloman attaqua seul les Saxons, & prit la forteresse, où leur chef s'estoit retiré.

L'an 745. 746.

Sa derniere expedition fut contre les Allemans, qui le contraignirent par leur revolte à exterminer un grand nombre de de ces rebelles. Son zele pour la discipline de l'Eglise parut par deux Conciles qu'il fit assembler, ainsi que l'on verra ci-aprés. Il pourroit estre appellé le fondateur de l'Abbaie de Fulde, puisqu'il donna à saint Boniface le fond sur lequel elle fut bastie par ce saint Evesque. Il fit aussi des donations au monastere de Lob, à saint Burchard Evesque de Wirtzbourg, & à l'Eglise où repose le corps de saint Hubert Evesque de Liege.

III.

Il quitte le siecle, & se fait Religieux au Montcassin.

Le commerce qu'il eut avec saint Boniface lui fut sans doute d'un grand secours pour son salut, & c'est avec fondement qu'un des anciens Auteurs, qui ont écrit la vie de ce saint Evesque, attribuë à ses sages conseils le progrez que fit Carloman dans l'amour de Dieu, le soin qu'il prit des interests de l'Eglise, & particulierement des monasteres, & la persuasion qu'il avoit de l'utilité des maisons religieuses. Aprés ces actions de pieté, & de valeur, il pensa à quitter le siecle. On convient qu'il le quitta par un mouvement de pieté, & de devotion, & pour estre plus en estat d'assurer son salut, & de se rendre digne du roiaume du ciel: mais on adjouste qu'il s'y mesla aussi quelque regret d'avoir esté contraint de repandre tant de sang pour restablir la paix dans la Sueve. Sa femme estant morte, il mit entre les mains de son frere Pepin son fils Dreux, & sa dignité de Maire d'Austrasie, & ensuite il s'en alla à Rome. Il y reçut du saint Pape Zacharie la tonsure clericale, (* & vrai-semblablement aussi l'habit monastique,) & aprés avoir offert un riche present au tombeau de saint Pierre, il se retira dans le mont Soracte. Il y bastit un monastere en l'honneur de saint Silvestre, & y demeura quelque temps. Mais comme les François de maison noble, qui alloient à Rome, le visitoient souvent avec de grands témoignages de respect,

Act. ibid. pag. 81. Othon. vita sancti Bonifac. l. 1. c. 35. l. 2. c. 17.

Ob amorem regni cœlestis, &c. *Val. Strab*

Devotionis causâ ac divino instinctu *An. Franc.*

** Vide Act. sac. 3. part. 2. pag. 124. 125. Drego.*

& l'obligeoient à leur donner un temps qui lui estoit precieux, & qu'il avoit destiné à des exercices plus conformes à sa profession, que n'estoient ces sortes de conversations, il remit ce nouveau monastere de saint Silvestre entre les mains du Pape, & en estant sorti, il choisit pour retraite le Montcassin. Il y fut admis par l'Abbé Petronax, (ou selon d'autres par Optat) & s'il n'avoit pas encore l'habit de Religieux, il le reçut, & fit vœu de vivre sous l'obeissance. L'Abbé Rheginon, & l'Auteur des Annales de Mets disent qu'il alla inconnu à ce monastere, & accompagné seulement d'un François, & lui attribuent une avanture, que d'autres rejettent comme un conte fait à plaisir. Elle paroist en effet suspecte de fausseté, n'estant gueres croiable que le fameux Carloman ait pû se retirer secretement au Montcassin, & si nous la rapportons ce n'est pas pour la donner comme une chose tout-à-fait certaine, mais pour en laisser le jugement au lecteur.

Vide Act. Ibid. pag. 125.

IV.
Son humilité & sa patience.

Selon ces deux Auteurs Carloman & le François estant arrivez au monastere ne se firent point connoistre, & ils furent neanmoins reçus par l'Abbé, qui ordonna que l'on veillât bien sur leur conduite, & que l'on éprouvât leur vocation. Ils y furent emploiez au travail des mains, & principalement à aider le Frere qui servoit à la cuisine. Carloman ne reussissant pas dans une chose qu'il n'avoit jamais pratiquée, ne satisfit pas ce Frere, & dans trois occasions ce Moine non content de le reprendre par des paroles, s'emporta jusqu'à le frapper. Il souffrit cet outrage avec patience, mais non pas le François qui l'accompagnoit. Car celui-ci avoit peine à voir traiter si durement son maistre. Les deux premieres fois il retint son indignation, & se contenta de dire au Frere : *Dieu & Carloman te le pardonnent.* Mais la troisiéme fois poussé de colere, il défendit son maistre, & frappant le Frere avec un pilon, il lui dit : *Mechant serviteur, que ny Dieu, ny Carloman te le pardonnent.* L'Abbé aiant appris cette querelle fit mettre en prison le François, & le lendemain ordonna qu'on le menât dans le Chapitre. Alors il lui demanda pourquoi il avoit batu ce Frere, le François répondit que c'estoit parce qu'il voioit *le plus mechant de tous les serviteurs, non seulement outrager de paroles, mais frapper le meilleur, & le plus noble de tous les hommes qu'il connut sur la terre : Et qui est donc ce Religieux que vous appellez le plus noble de tous les hommes,* lui dit l'Abbé : *c'est*, repartit le François,

Frater ignoscat Deus, & Carolomannus. *Act. ibid, pag. 126.*

Nec tibi Deus parcat serve nequam, nec Carolomannus ignoscat. *ibid.*

Quia vidi servũ nequiorem omnibus, &c. *ibid.*

CHAP. II.

nostre Prince Carloman, qui a quitté sa dignité, & la gloire du monde pour l'amour de JESUS-CHRIST. Les Religieux bien surpris se leverent de leurs sieges, & vinrent faire des excuses à Carloman. Mais selon le devoir d'un vrai Religieux, il avoit oublié ce qu'il avoit esté dans le siecle, & dans ce sentiment, il leur protesta qu'il n'estoit point le Prince Carloman, mais seulement un pecheur, & un homicide; il fut enfin reconnu, & on le traitta depuis avec honneur. Mais ces marques de respect n'empescherent pas qu'il ne s'exerçât dans la pratique d'humilité, & qu'il ne se rendit exact dans les devoirs de cette vertu, qui est inseparable de la solide devotion. L'Abbé voulant éprouver sa patience, ainsi que prescrit la regle, lui commit le soin de quelques brebis, lui ordonnant de les mener paistre, & de les ramener au monastere: il obeit à cet ordre comme si Dieu mesme lui eut parlé, & il prit soin de ce petit troupeau. Un jour les larrons voulant enlever quelques-unes de ses brebis, il courut vers eux, & leur dit qu'ils fissent de lui ce qu'ils voudroient, mais qu'il ne souffriroit point qu'ils prissent rien de ce qu'on avoit confié à sa garde; alors ces miserables lui osterent ses habits, & se retirerent. Il revint ainsi presque nud au monastere: l'Abbé pour l'éprouver, & voir si sa patience estoit veritable, au lieu de compatir à ses peines, le reprit comme un homme lâche, & sans conduite. Carloman ne s'excusa point, & avoüa qu'il n'estoit qu'un pecheur, qui commettoit bien des fautes. On lui donna un autre habit, & il continua à paistre le troupeau. Un jour ramenant ses brebis au monastere, il en vit une qui clochoit, & qui ne pouvoit suivre les autres: ce qui l'auroit obligé ou à l'abandonner, ou à arriver trop tard, si le reste du troupeau attendant cette brebis eut marché plus lentement. Alors pour se tirer de peine, il imita le bon Pasteur, il prit cette brebis sur ses épaules, & revint ainsi au monastere. Cette action toucha l'Abbé, il admira la douceur, & l'humilité de Carloman, & pour le soulager, il changea son emploi, & lui ordonna de cultiver le jardin.

Cum omni humilitate, & devotione Domino serviens, per aliquot deguit annos. *Leo Ost. Chronic. Cassin. l. 1. c. 7.*

V.

Il vient en France, & meurt dans un monastere de Vienne.

Le Pape Estienne second estant venu en France pour y trouver du secours, & de la protection contre Aistulphe Roy des Lombards, qui s'estoit emparé de quelques terres de l'Eglise, & sembloit vouloir se rendre maistre de toute l'Italie, Aistulphe contraignit Optat Abbé du Montcassin d'envoier Carloman vers son frere Pepin, pour appuier ses interests. Carloman

Adiutorium & solatium quærendo pro justitiis sancti Petri. *Annal. Franc. ad an. 53.*

fit ce voiage contre son inclination, & purement par obeïssance. Il vit son frere Pepin à Chiersi, & comme ceux qui sont les plus forts ne manquent jamais de pretextes, & de raisons apparentes pour soustenir leurs entreprises, (si l'on en croit Anastase,) il lui representa celles qu'alleguoit Aistulphe pour tascher de justifier sa conduite. Pepin aprés avoir inutilement sollicité Aistulphe par ses Ambassadeurs de rendre ce qu'il avoit usurpé sur l'Eglise, marcha contre lui avec une armée. Carloman cependant demeura à Vienne avec la Reine Bertrade, où comme dit Anastase il se retira dans un monastere de cette ville par l'ordre du Pape, & du Roy, & y estant tombé malade, il y mourut l'an 755. L'année suivante Pepin fit mettre son corps dans un cercueïl d'or, & l'envoia avec des presens au Montcassin : son corps y fut trouvé l'an 1628. & on lui a dressé un Epitaphe avec le titre *de Saint*, il n'y est pas pourtant honoré d'un culte public. Reginon lui attribuë la qualité *de Saint*, mais l'Auteur des Annales de Mets dit seulement *Carloman d'heureuse memoire*.

Chap. II.

Anastas. in vita Steph. Papæ II. Tom. 6. Concil. pag. 1625.

Cet Auteur est le seul qui dise que Carloman ait tasché de justifier l'entreprise d'Aistulphe.

VI.

Rachis Roy des Lombards se fait Religieux.

L'an 743. ou 744.

On vit au mesme temps dans le Montcassin un autre Prince, que l'on peut dire avoir esté l'imitateur de Carloman. C'est Rachis qui estant Duc de Frioul fut choisi par les Lombards en veuë de sa prudence, & de sa valeur pour succeder à leur Roy Luitprand. Il renouvella le traité de paix qu'avoient fait ses predecesseurs avec le saint Siege, & corrigea ce qu'il y avoit de défectueux dans les loix de sa nation. Un leger pretexte l'aiant poussé à porter ses armes dans les terres du Pape, & à assieger Perouse, saint Zacharie qui gouvernoit alors l'Eglise, l'alla trouver dans son camp, & le sçut si bien adoucir par ses persuasions, & par quelques presens, qu'il abandonna son entreprise, & promit au Saint de lui estre plus attaché, & plus uni que jamais. Mais l'impression que firent dans son ame les remonstrances de ce digne successeur de saint Pierre, eut encore tout un autre effet. Car il conçut un entier mepris des choses du siecle, & estant allé à Rome avec sa femme Tasie, & ses enfans, il reçut des mains du Pape la tonsure clericale, & l'habit monastique. Par ce mot *d'enfans*, il ne faut peut-estre entendre que leur fille Ratrude, laquelle seule est nommée dans la chronique du Montcassin. Quoiqu'il en soit, Tasie, & Ratrude prirent aussi l'habit de la religion, & le Pape les envoia tous à ce monastere. Rachis s'y assujetit au joug salutaire de la sainte regle, & y

Ratchis Rex relinquens regalem dignitatem &c. Clericusque effectus, monachico indutus est habitu cum uxore & filiis. *Vita Zachar. Tom. 6. Concil. pag. 1491.*

CHAP. II.

Ad hoc monasterium beati Benedicti eodem Apostolico transmittente perveniens, & sub regulari magisterio instituendum se tradens. *Chron. Cassin. l. 1. c. 8.*

apprit les exercices de la vie religieuse. On dit que lorsqu'il estoit obligé à travailler des mains, il s'occupoit à cultiver une vigne qui porta depuis son nom. Sa vocation fut ébranlée, & il pensa quitter le cloistre aprés la mort de son frere Aistulphe Roy des Lombards par la sollicitation de la pluspart de ceux du païs, qui estoient indignez que le Connestable Didier, dont la personne ne leur estoit pas agreable, osât pretendre à la couronne. Mais Didier aiant promis de rendre au saint Siege les terres que detenoient injustement ceux de sa nation, le Pape Estienne se declara pour lui, & disposa Rachis à le reconnoistre pour Souverain. Ainsi Rachis demeura dans la solitude, & y finit ses jours dans les exercices de la penitence. Tasie sa femme, & leur fille Ratrude bastirent non loin du Montcassin le monastere de Plombariole, & s'y estant retirées, travaillerent aussi à assurer leur salut par l'observation d'une exacte discipline.

Sub arctissima vitæ districtione vitam finivit. *Act. sac. 3. part. 2. pag. 115.*

VII.

Fondation du monastere de sainte Marie de Cingle, depuis transferé à Capouë.

Nous parlerons ailleurs de S. Villebauld, & de saint Sturme. Cyprien Prestre fut Religieux au Montcassin du temps du bienheureux Petronax. Il composa un Hymne sur les miracles de saint Benoist, pour estre chanté en sa feste. Ce petit ouvrage se trouve dans un ancien manuscrit. Gisulfe Duc de Benevent édifié de la sainte observance, & de la ferveur avec laquelle on servoit Dieu dans le Montcassin, y donna tout le territoire d'alentour. Un de ses sujets nommé Sculdais y offrit l'Eglise de saint Cassien de Cingle qu'il avoit bastie, & une terre avec les dépendances, laquelle donation fut confirmée par ce Prince, qui l'accrut encore en y joignant d'autres Eglises, & d'autres domaines. Petronax emploia les biens de Sculdais, & ce que Gisulfe y avoit adjousté, à fonder le monastere de Nostre-Dame de Cingla pour des Religieuses. Ce Prince du consentement de Petronax donna cette nouvelle maison à l'Abbesse Gausane, & à Pancritude, & Gariberge, lesquelles aiant quitté leurs parens, & tout ce qu'elles possedoient dans le monde, s'estoient comme bannies de leur païs par un desir de plaire à Dieu, & avoient passé dans le territoire de Benevent. Elles furent establies dans ce monastere, pour s'y succeder l'une à l'autre dans la charge de Superieure, ensorte qu'aprés leur mort, il seroit soumis à l'Abbé du Montcassin, qui pourroit choisir une autre Religieuse pour en avoir la conduite.

Chron. Cassin. l. 1. c. 7.

VIII.

Optat successeur du bienheureux Petronax.

Optat succeda au bienheureux Petronax dans l'Abbaie du

Montcassin. Le Pape Estienne l'envoia avec Atto Abbé de saint Vincent de Vulturne vers Aistulphe Roy des Lombards, pour tascher de l'adoucir, & de le détourner du dessein qu'il avoit de se rendre maistre de Rome; mais ils ne purent rien obtenir de ce Prince ambitieux & violent. Parmi les lettres de saint Boniface Archevesque de Mayence, il s'en trouve une à Optat, pour l'exhorter à demander sans cesse à Dieu qu'il lui plut de le soustenir dans ses travaux, & de le défendre de la malignité de ceux qui s'opposoient à la propagation de l'Evangile qu'il preschoit alors en Allemagne. Ce Saint y témoigne aussi qu'il souhaitoit d'avoir une liaison particuliere avec sa communauté, & qu'ils s'envoiassent reciproquement les noms des Religieux qui viendroient à mourir, afin que l'on fit des prieres pour eux. On voit d'autres exemples de ces pieuses associations, dont quelques unes furent mesme faites dans des Conciles entre des Evesques, & des Abbez.

Sigon. de Reg. Ital. l. 3. an. 752.

Bonifac. Epist. 106.

IX.
Hermeris, Gratien, Tomichis Abbez du Montcassin.

Aprés la mort d'Optat arrivée vers l'an 760. le Montcassin eut pour Abbez, pendant le reste du huitieme siecle, Hermeris, Gratien, Tomichis, Potho & Theodemar. On ne connoist que le nom du premier. Du temps de Gratien un habitant de Benevent nommé Leonien donna au Duc Arichis l'Eglise de saint Modeste qu'il avoit bastie dans cette ville, & le Duc l'offrit à l'Abbaie du Montcassin. Arichis fonda le monastere de sainte Sophie, & l'assujettit au Montcassin, comme l'on verra ci-apres. Pendant l'administration de Tomichis, Leon qui estoit un des principaux, & plus riches citoyens de Benevent, se donna au Montcassin avec tout son bien. Il se trouve quantité d'autres exemples de ces sortes de donations, qui ont beaucoup contribué à enrichir les monasteres.

Chronic. Cassin. l. 1. c. 9. & 10.

X.
Poto & Theodemar Abbez.

Potho bastit une petite Eglise en l'honneur de saint Benoist; elle estoit située au bas de la montagne dans le lieu où est aujourd'hui l'Eglise de saint Germain. Il bastit encore ailleurs une Eglise sous l'invocation de saint Michel, il l'embellit d'excellentes peintures, & fit graver sur les murailles des vers qui marquoient sa pieté, & faisoient voir que l'on cultivoit les lettres dans son monastere. Leon d'Ostie en rapporte quelques-uns qu'on lisoit encore de son temps. Cette Eglise fut dediée par les soins de Theodemar son successeur, qui y adjousta un cloistre, & d'autres édifices. Theodemar signala sa devotion envers la sainte Vierge, en faisant bastir en son

CHAP. II. honneur une fort belle Eglise prés de celle de saint Benoist sur la source de la riviere de Liris. Il la couvrit de plomb, & fit graver ces quatre vers sur une des tours dont elle estoit ornée.

Sublatis tenebris, quia per te mundus habere
Lumen promeruit, Virgo & sanctissima Mater
Celsa tibi idcirco consurgunt templa per orbem,
Et meritò totis coleris celeberrima terris.

XI.

Lettre de Theodemar à Charlemagne touchant l'observance du Montcassin.

Chronic. Cassin. l. 1. c. 14.

Charlemagne estant en Italie l'an 787. alla par devotion au Montcassin, & se recommanda aux prieres des Religieux. Il leur fit la grace de leur accorder des lettres, pour les maintenir dans la joüissance de leurs droits, & de leurs biens, & dans le pouvoir de s'élire des Abbez suivant la regle. Il les maintint aussi dans la possession des trois monasteres de Cingle, de Plombariole, & de sainte Sophie de Benevent. Estant revenu en France, il écrivit à Theodemar, & lui demanda de ses Religieux pour restablir la pureté de la discipline dans la pluspart des monasteres de France, qui estoient tombez dans le relaschement. Cette lettre lui fut renduë par *le saint homme Adelgar Evesque*, qui lui fit encore entendre le pieux dessein de ce grand Prince. Theodemar ne manqua pas d'obeïr à ses ordres. Il lui envoia la regle de saint Benoist copiée sur celle que le Saint avoit écrite de sa propre main, les hymnes qu'on chantoit au Montcassin, la mesure du pain & du vin, celle du verre de vin meslé d'eau que peuvent boire avant le repas les Religieux destinez à servir à table, & un memoire en forme de lettre, où aprés avoir loüé le zele du Roy pour la reforme des monasteres, il marquoit les autres usages de son Abbaie. Il paroist par cette lettre que les Religieux pouvoient manger de la volaille à Noël, & à Pasques, si l'Abbé leur en faisoit donner: mais cette pratique estoit sans doute un petit relaschement, & ne s'accordoit point avec la pureté de la regle. [Aussi il y avoit quantité de Religieux, qui ne mangeoient point ainsi de volailles, & qui mesme ne beuvoient point de vin, si ce n'estoit dans la participation des divins misteres.] Il y en avoit encore plusieurs qui gardoient une abstinence particuliere les Mercredis, & les Vendredis, & qui en ces jours-là ne prenoient pour nourriture que du pain, & des herbes. La pluspart de ceux-ci ne s'y permettoient point non plus l'usage du vin. Sur la fin de la lettre Theodemar parle d'un Religieux appellé

L'an 790.

Mixtum. *Regul. S. Bened. c. 38.*

Multi tamen Fratrum nostrorum, neque volatilia comedunt, neque vinum unquam nisi de sancto calice bibunt. *Theodemar. Epist. ad Carol. Imperat. edit. Iacob. du Breüil. Paris. an. 1602. pag. 799.*

Ceci pourroit bien estre une note mise à la marge par quelque copiste, & inserée par un autre dans le texte, car il ne se trouve point dans l'édition

appellé Joseph, que Charlemagne avoit destiné pour gouverner un certain monastere. Theodemar marque que selon les saints Canons, ce Religieux pouvoit recevoir les Ordres sacrez, mais que c'estoit à lui à s'examiner, & à voir s'il pourroit bien faire la fonction d'Abbé, & veiller si bien sur ses actions, qu'elles édifiassent ceux qu'il auroit sous sa conduite. Il adjouste que c'estoit une chose qui paroissoit fort dure, & fort irreguliere à des Religieux, que d'estre obligez de reconnoistre pour Superieur un estranger, (c'est à dire une personne qui n'estoit pas de leur corps) lorsqu'il n'entroit pas dans cette charge par leur choix, & leur élection, & il se remet neanmoins à la sagesse du Roy d'ordonner là dessus ce qu'il jugeroit le plus convenable; il le prie enfin de faire grace à un Moine nommé Optat, qui avoit commis quelque faute par une ignorance, qui estoit un défaut ordinaire à ceux de son âge, ce qui fait juger qu'il estoit jeune. Quelques Auteurs modernes ont mis en question si cette lettre attribuée à Theodemar estoit veritablement de lui, & ont proposé là dessus des difficultez, * que l'on a éclaircies par des solutions justes, & pleines d'érudition, qui confirment la verité de cet ancien titre On tient que cette lettre fut dressée par le sçavant Paul Warnefrid Diacre d'Aquilée, & disciple de Theodemar, dont il nous reste à faire l'éloge.

faite sur l'ancien manuscrit du Montcassin qui a fourni cette fin. Joseph quoque, &c. *qui manque dans l'édition de Paris. page 130.*

* *Act. sac. 4. n. 96.*

C'est par cette raison que le manuscrit du Montcassin attribue cette lettre à Paul.

XI.
Paul Diacre Religieux du Montcassin.

Paul nâquit à Frioul de parens Lombards d'origine, & des plus considerables de sa nation. Son pere le mit auprés du Roy Rachis, qui le fit instruire dans les lettres; il s'y avança fort, & comme il avoit aussi beaucoup de genie pour les affaires, il devint Secretaire d'Estat. De la Cour il passa dans le cloistre, convaincu de la vanité des choses du monde, & vrai semblablement touché de l'exemple de Carloman, & de Rachis. Mais ce ne fut que plusieurs années aprés la disgrace du Roy Didier, & la ruine de l'empire des Lombards, si l'on en croit Leon d'Ostie, qui assure de plus qu'il fut quelque temps auprés d'Arichis Prince de Benevent, & que ce fut dans son palais qu'il fit la continuation de l'histoire d'Eutrope, par l'ordre de la Princesse Adelberge. Quoiqu'il en soit, il estoit Religieux du temps de Theodemar, & cet Abbé se servit de sa plume pour écrire à Charlemagne. Il composa dans le Montcassin l'histoire des Lombards, où il parle de la translation du corps de saint Benoist en France. Il y * écrivit aussi la vie de saint Gregoire Pape, l'histoire des

L'empire des Lombards finit l'an 774.

* *V. de Ioan. Mabill. Analect. tom. 1. pag. 519.*

CHAP. II. Evesques de Mets, l'hymne que l'Eglise chante le jour de saint Jean Baptiste, & d'autres ouvrages. Aprés avoir édifié ses confreres par la sainteté de sa vie, il mourut sur la fin du huitiéme siecle, & fut enterré dans le cloistre prés du Chapitre. L'Abbé Hilderic son disciple a fait son Epitaphe, où il l'invoque comme un Saint. Cet Epitaphe est composé de vers acrostiches, dont les premieres lettres font celui-ci. *Paulus Levita doctor praeclarus & insons.* Leon d'Ostie dit que Paul fut quelque temps au service de Charlemagne, & que sur une accusation formée contre lui par des personnes qui lui portoient envie, il fut envoié en exil, mais si cette disgrace lui arriva pendant qu'il estoit encore dans le siecle, son innocence fut reconnuë, & il est certain que Charlemagne eut depuis pour lui une affection particuliere, & qu'il lui ordonna de faire un recuëil d'homelies, ou de sermons. Il se trouve deux lettres en vers que ce grand Prince lui fit l'honneur de lui écrire, où il l'appelle *son cher Frere*, *son bon Pere*, *son Paul*, & où il loüe & releve aussi la pieté, & l'observance des autres Religieux du Montcassin. Paul fut encore lié d'amitié avec saint Adalart Abbé de Corbie, & lui envoia les lettres de saint Gregoire Pape. Le commentaire sur la regle de saint Benoist attribué à Paul Diacre, n'est point de lui, mais du Moine Hildemar, qui vivoit dans le neuviéme siecle, comme il paroist par une de ses lettres à Urse Evesque de Benevent.

Alcuin. Epigr. 186. Chron. Cassin. l. 1. c. 15. Petr. Diac. de vir. illust. Cassin. c. 8.

Act. sac. 1 pag. 397.

XII. *Monasteres de Naples.*

Selon l'ancienne chronique de l'Eglise de Naples, il faut mettre au nombre des disciples de Paul un Diacre appellé Jean, qui éclata beaucoup par son erudition. Car elle marque qu'il fut envoié au Montcassin avec un autre Ecclesiastique par Estienne leur Evesque, pour profiter des instructions de Paul, & faire ainsi progrez dans la connoissance des lettres. Estienne bastit à Naples les monasteres de saint Feste, de saint Pantaleon, & de saint Gaudiose; & aprés sa mort qui arriva l'an 798. il fut enterré dans l'Eglise du celebre Martyr saint Janvier, laquelle dés ce temps-là, ou depuis fut desservie par des Religieux de nostre Ordre.

Ital. sacr. tom. 6. pag. 91. 95. Anton. Caracciol. de Eccl. Neap. pag. 168.



CHAPITRE III.

Des Abbaies de ſaint Benoiſt, & de ſainte Sophie de Benevent, & de quelques autres monaſteres de la meſme ville, ou des environs.

I. *Monaſtere de ſaint Benoiſt.*

LEs chartes de l'Abbaie de ſainte Sophie font mention de quelques autres monaſteres plus anciens, qui eſtoient dans le territoire de Benevent. Elles nous en donnent peu de connoiſſance : mais comme il n'eſt pas beaucoup reſté de memoires des temps dont nous écrivons, cette ſterilité nous oblige à ne rien negliger, & à dire de petites choſes que l'on pourroit omettre, ſi l'on traittoit d'un ſiecle plus abondant en Hiſtoriens, & en pieces originales. Nous avons parlé dans le troiſiéme livre d'un monaſtere de Benevent dedié à S. Michel, & à ſaint Benoiſt, qui eſtoit joint à un hoſpital, dont les Religieux avoient la direction. Le venerable Zacharie, qui en eſtoit Abbé, obtint là deſſus des lettres de Romuald ſecond, qui poſſeda le Duché de Benevent depuis l'an 694. juſqu'à l'an 720. Ce Prince y appelle Zacharie ſon Abbé, ou ſimplement, parce qu'il eſtoit de ſes ſujets, ou plutoſt, parce que ce monaſtere de ſaint Benoiſt eſtoit ſous la dépendance particuliere du Duc, & exempt de celle de l'Eveſque, ainſi que d'autres monaſteres du païs de quelque façon qu'on l'entende ; car quant à la qualité, & à l'eſtenduë de cette exemption, nous laiſſons à d'autres à en faire l'examen. Le deſſein de cet ouvrage eſt de raconter des évenemens, & des actions, & non pas d'entrer dans la diſcuſſion des droits. Il eſt certain par les capitulaires de Pepin Roy d'Italie, qu'il y avoit des monaſteres qui eſtoient ſous la protection des Princes, & d'autres ſous celle des Eveſques, ou d'autres perſonnes. Giſulfe ſecond du nom fils de Romuald renouvella, & confirma les lettres de ſon Pere en faveur de l'Abbé Zacharie, par *une charte*, dont la date répond à l'an 743. Au reſte cet hoſpital dépendoit tellement de l'Abbé, & des Religieux, que nul n'y pouvoit eſtre reçu ſans leur conſentement. Mais retournons au temps du Duc Romuald. Zacharie aiant obtenu de ce Prince un

Zacharias venerabilis Abbas noſter. *Ital. ſacr. tom. 8. pag. 607.*

Romuald II. eut pour ſucceſſeurs Adelais l'an 720. Gregoire 722. Gotheſchal 729. Giſulfe II. 732. Luitprand. 749. Arichis 758.

Xenochium ubi monaſterium ſancti Benedicti, &c. tenere videris, &c. Abbas, &c. nullius Epiſcoporum aliquando ſubjacebit ditioni, &c. præceptum renovationis. *ibid. pag. 589.*

Capitul. tom. 1. pag. 546.

Ital. ſacr. tom. 8. pag. 608. 610. 611.

CHAP. III. fond dans le lieu appellé Ponticel, qui n'estoit pas fort éloigné des murailles de Benevent, y bastit une Eglise en l'honneur de sainte Sophie, & y mit des Religieux, comme il se voit par diverses chartes de ce Prince, & du Duc Gisulphe, dont la plus ancienne est du mois de Novembre l'an 706 & où l'on peut aussi remarquer, que ce monastere fut sous la dependance ou protection du Palais. Gisulphe y témoigne beaucoup de respect pour Zacharie, il l'appelle *tres-saint Abbé & son Pere*, & il augmenta par ses liberalitez le revenu de ce nouveau monastere de sainte Sophie.

Zachariæ Abbati sanctissimo patrique nostro. *Ibid. pag. 614. l'an 745.*

II.
Maurice Abbé.

Ibid. pag. 590.

Maurice succeda à Zacharie, comme il paroist par deux Sentences, l'une du Duc Luitprand & l'autre d'Arichis son successeur, qui donnerent à Maurice gain de cause. Par la premiere qui est de l'an 756. il fut maintenu dans la possession d'une Eglise qui avoit esté donnée par le Fondateur à celle de saint Benoist : l'autre est plus remarquable. Theoderade & son fils le Duc Gisulphe premier avoient donné une terre ou famille au monastere de saint Benoist de l'Hospital Celestin, Loup, & Urse, qui estoient de cette famille, furent depuis affranchis du service qu'ils devoient au monastere, par les Ducs Gisulphe le jeune & Gotheschal, à la priere mesme de l'Abbé Zacharie, mais qui vrai semblablement n'avoit pas esté autorisé de sa Communauté, & ils produisoient sà-dessus des Lettres de ces Princes, qui avoient esté confirmées par celles de la Duchesse Scaumberge femme de Gisulphe II. & du Duc Luitprand leur fils. Maurice ne laissa pas neanmoins de leur disputer leur liberté, & de pretendre devant le Duc Arichis, qu'ils devoient servir son monastere suivant la concession & la charte de Theoderade, & du Duc Gisulphe. Arichis ayant ouï les raisons des parties, se fit apporter les Saints Decrets : sçavoir, les Canons des Apostres ou des Conciles de Nicée, d'Ancyre, & du Pape Silvestre, où il lût qu'il estoit défendu aux Evesques & aux autres Ecclesiastiques, d'aliener les biens de l'Eglise, & considerant de plus, que selon l'Ordonnance de Luitprand Roy des Lombards, on devoit avoir plus d'égard aux anciennes Chartes des Princes, qu'à celles qui estoient posterieures ; il decida que la volonté de Theoderade & de Gisulphe devoit avoir son effet, & que Celestin, Loup & Urse, avec leurs familles devoient servir le monastere, à la reserve des

Arichis II. fut fait Duc de Benevent l'an 758. par Didier Roy des Lombards.

Ut præcepta facta quæ anteriora essent firmiora & stabiliora essent. *Ibid. pag. 619*

Luitprand Roy de Lombardie, regna depuis l'an 712. & mourut vers l'an 743. cette sentence est de l'an 762.

enfans de Celestin, parce qu'il y avoit quelque raison d'équité, qui obligeoit de les dispenser de la rigueur de cet engagement.

III.
Autres monasteres des environs & du Duché de Benevent.

Ibid. pag. 642. p. 626 l'an 746.

Saint Petit est patron d'un ancien monastere de Naples habité par des Religieuses de nostre Ordre.

Pag. 640. l'an 727. s'il n'y a point d'erreur dans la datte.

Le monastere de saint Pierre sur l'eau de saint Petit (ou Potit) subsistoit du temps du Duc Romuald, ainsi que nous apprend la donation qu'y fit ce Duc à l'Abbé Thierri, l'an 709. Il est encore parlé de ce monastere & de cet Abbé, ou d'un autre du mesme nom, dans une Sentence de l'an 747. qui l'obligea de ceder l'Eglise de saint Pierre à l'Eglise de sainte Marie, qui en estoit en possession avant qu'on la donnat au monastere. Ce jugement fut rendu par le Duc Gisulphe, lequel avant que de decider le differend, se fit aussi apporter les saints Canons, comme la regle qu'il devoit suivre dans une affaire Ecclesiastique. Du temps du Duc Gotheschal, il y avoit dans le païs de sa dependance un monastere dedié à saint Jean, dequoi l'on voit la preuve dans une Sentence renduë par ce Duc, qui maintient l'Abbé *Dominus dedit*, dans la possession de quelques terres qui luy estoient disputées par des seculiers, dont quelques-uns se servoient de faux titres. Ce monastere est peut-estre le même que celui de saint Jean de la Porte d'or, prés de Benevent, dont il est parlé dans la charte de la fondation de l'Abbaie de sainte Sophie. Gisulphe II. à la priere de sa femme Scauniberge, fit une donation au monastere de saint Estienne, basti par l'Abbé Rimecause & à Herman Abbé de saint Martin. Le venerable Tuccon fonda le monastere de sainte Marie & de saint Pierre en Alifas. Cet établissement se fit dés le temps du Duc Romuald & avant l'an 719. Car au commencement de cette année, Justinien & sa femme, qui estoient des personnes riches, y donnerent tous leurs biens, par la volonté & l'ordre du Duc, aprés y avoir offert leurs enfans Pillon & Martin, qui s'y firent Religieux, & consentirent à cette donation. Ce monastere estoit de la dependance du Palais, & joüissoit de la mesme exemption que celui de saint Benoist de Benevent. Il y a apparence que Tuccon le Fondateur en prit d'abord la conduite. Ensuite il y mit pour Abbé Noël, de l'agrément du Duc Gisulfe, qui laissa aussi aux Religieux la liberté de s'élire un Superieur qui seroit ensuite institué & établi dans cette Charge par son ordre. Il permit, aussi à ceux du monastere de S. Quirice

Indict. 2. c'est 704. ou 719. mais il est plus probable que c'estoit en 719. Puisque Tuccon vivoit encore l'an 743.

Ut communi vitæ sub Abbate & regula subjacent.

CHAP. III.

Ibid. pag. 616.

de se retirer dans celui de saint Pierre d'Alifas, pour y servir Dieu, & y vivre en commun assujetis à l'Abbé & à la Regle. On pourroit douter si cet Acte n'estoit pas de Gisulfe premier predecesseur de Romuald, mais il est visible, par le nom du Referendaire Arefuse ou Andefuse, qui a dicté cette charte, qu'elle est de Gisulphe II. Pour la datte elle répond à l'an 743. L'Abbé Garobin ayant basti l'Eglise de sainte Marie & de S. Marcien, Jean Evesque de Benevent lui donna des lettres d'exemption, ce qui fut depuis aggréé par le Duc Arichis à la priere de l'Abbé Arnoald. De sorte que ce monastere fut du nombre de ceux qui estoient sous la dependance particuliere des Princes de Benevent.

Sicut & cætera nostra monasteria in nostra sint semper potestate.

Ibid. pag. 636.

Il y a un autre exemple de cette sorte d'absolutions ou d'exemptions à l'égard d'une Eglise page 588.

IV.

Fondation de sainte Sophie de Benevent.

Il faut maintenant parler de l'Abbaie de sainte Sophie, dont le cartulaire nous a fourni presque tout ce que nous venons de dire de ces autres monasteres. Elle reconnoist pour Fondateur Arichis, qui se distingua fort entre les Ducs de Benevent, & n'omit rien pour relever sa dignité. Car il prit le premier la qualité de Prince, il se fit sacrer & couronner par des Evesques, il accrut, embellit & fortifia cette Ville qui estoit la Capitale de son Estat. Sa pieté & sa magnificence éclatterent dans la fondation de l'Eglise de sainte Sophie, nommée ainsi, parce qu'il la fit consacrer à Jesus-Christ, la sagesse eternelle. Il la destina pour des Religieuses, qui eurent pour premiere Abbesse sa sœur Gorimberge, il y fit transferer les corps de douze Saints martyrs, & quantité d'autres Reliques, & il le combla de richesses, tant par sa propre liberalité, qu'en excitant ses Sujets à y offrir des Eglises, des monasteres, des terres, ou à les luy mettre entre les mains pour les donner ensuite à sainte Sophie. C'est ce qu'on peut voir par divers titres, & principalement par la charte de la fondation, qui est de l'an 775. Arichis donna entre autres choses à cette nouvelle Eglise de sainte Sophie le monastere ou hospital de saint Benoist, qui estoit tout proche l'Eglise de saint Modeste bastie par Leonien, & l'Eglise ou monastere de sainte Marie d'Alifas. L'Abbé Rime, ou Rimecause y offrit l'Eglise de sainte Estienne qu'il avoit bastie, & dotée, & le Prince confirma cette donation. Il en fut de même d'une autre Eglise de sainte Sophie, bastie par l'Abbé Garobin, qui la donna au Duc, pour l'offrir à l'Abbaie de sainte Sophie. L'Eglise de saint Michel desservie

Leo Ost. Chronic. II. c. 9.
Sacr. Tom. 8. pag. 32. & 572.

par l'Abbé Dacoald, fut aussi donnée à ce nouveau monastere, Euphemie y prit l'habit de la Religion, & y offrit tous ses biens qui estoient assez considerables. Tiroald avoit basti une Eglise en l'honneur de saint Laurent, & s'y estoit consacré à Dieu par la profession Religieuse, aussi-bien que sa femme & son fils. Mais ensuite, ces trois personnes s'offrirent à la même Abbaie de sainte Sophie, & y donnerent cette Eglise & tout ce qu'ils possedoient. Arichis y donna aussi trois cens pas de pesche dans la mer de Sipont, entre la pesche des monasteres de saint Vincent, & celle de l'Abbaie de saint Pierre, & quelques terres dont il avoit privé par droit de confiscation, quelques Notaires convaincus d'avoir fait de fausses chartes. Il en usa de mesme envers une Religieuse, qui ayant son habit avoit contracté un mariage illegitime: Car il donna & son bien & sa personne à sainte Sophie, & elle devint ainsi comme l'esclave de la communauté. Le monastere de saint Benoist de l'Hospital, estant uni à celui de sainte Sophie de Benevent, ne laissa pas d'estre habité par des Religieux, mais leur Superieur n'eut plus que la qualité de Prieur, & une de ses fonctions estoit de recevoir les hostes. Enfin Arichis ayant fondé, enrichi & relevé par ses liberalitez & ses graces, cette Eglise & cette nouvelle communauté de sainte Sophie, signala son respect envers saint Benoist, en voulant qu'elle fut soumise au Mont-Cassin. Il mourut l'an 787. & ce fut Paul Diacre qui dressa son Epitaphe, qu'on peut voir dans Baronius & ailleurs.

Chap. III.

Ital. sac. tom. 8. ibid. pag. 636.

Ibid. pag. 46.

David Evesque de Benevent donna l'Eglise de sainte Felicité du Mont Marian à Auflade Abbesse de sainte Marie *au lieu Sain*, à condition de la reparer, & consentit qu'elle fut ensuite commise, aux soins des Prieurs ou Directeurs du monastere.



CHAPITRE IV.

Du bienheureux Thomas Abbé de Farfe : De la fondation, & des premiers Abbez de ſaint Vincent de Voltorne.

I.
Reſtabliſſement de l'Abbaie de Farfe par le bienheureux Thomas.

LE monaſtere de Farfe ne demeura pas long-temps dans l'eſtat où l'avoit mis ſaint Laurent de Spolette, il fut détruit vrai-ſemblablement par les Lombards, & il n'en reſta que l'Egliſe, qui eſtoit dediée à la ſainte Vierge. Mais il fut reſtabli par le bienheureux Thomas, & en peu de temps il devint tres-conſiderable. Saint Thomas prit naiſſance dans le territoire de Maurienne, qui faiſoit alors partie de la France. Aiant eſté ordonné Preſtre, il alla par devotion en Jeruſalem avec Marcien, & Martyrius. Aprés y avoir viſité enſemble les ſaints lieux, ces deux derniers retournerent en Italie. Marcien fut depuis Eveſque de Ferme, & Martyrius Abbé du monaſtere qui eſtoit proche de l'Egliſe de ſaint Pierre : ce qui ſe peut entendre d'un des monaſteres, dont les Religieux alloient chanter l'Office dans ſaint Pierre de Rome, ou de quelqu'autre monaſtere d'Italie dedié à ce ſaint Apoſtre : le premier ſens paroiſt le plus naturel. S. Thomas aprés le départ de ſes amis retourna au ſaint Sepulchre, & y demeura trois ans dans une oraiſon preſque continuelle, demandant à Dieu jour & nuit, qu'il lui plût marquer la voie qu'il devoit ſuivre pour obtenir le ſalut. Sa priere fut exaucée, la ſainte Vierge lui apparut la nuit, & lui fit entendre que Dieu rempliroit ſes deſirs, & qu'eſtant retourné en Italie, il eut à s'eſtablir dans un lieu nommé Acutien, qui eſtoit dans le païs des Sabins, & qu'il le reconnoiſtroit aiſément, parce qu'il verroit trois cyprés prés d'une Egliſe baſtie en ſon honneur. On adjouſte qu'elle lui donna un pain d'une blancheur merveilleuſe, pour aſſurance, qu'encore que le païs fut ſolitaire, il n'y manqueroit de rien. Il y a apparence que cette Egliſe eſtoit celle qui avoit eſté fondée par ſaint Laurent de Spolette, mais qui eſtoit preſque détruite, & peut-eſtre deſerte. Le bienheureux Thomas reçut auſſi le don de componction, & depuis il verſoit preſque toujours des larmes en recitant l'Office divin, ou lorſqu'il eſtoit obligé

Apud beati Petri Eccleſiam poſtmodum monaſterio præfuit. *Act. tom. 3. ſæc. 2. ad an. 715. pag. 285.*

obligé de parler des choses du Ciel. Il alla ensuite à Ephese, & y servit Dieu trois ans prés du tombeau de saint Jean l'Evangeliste. Enfin estant retourné en Italie, il alla au païs des Sabins, & aiant trouvé cette Eglise que lui avoit marqué la sainte Vierge, il commença d'y chanter les loüanges de Dieu avec ses disciples. Comme ils estoient fort pauvres, ils furent un jour en danger de mourir de faim : mais Faroald Duc de Spolette en aiant esté averti par la sainte Vierge qui lui apparut en songe, il leur envoia des vivres, & confirma leur establissement par un privilege. Depuis leur communauté prit un accroissement prodigieux, & il s'en forma une Abbaie que l'on dit avoir eu sous sa dépendance plus de six cent Eglises, ou monasteres. Saint Thomas mourut vers l'an 715. Il eut pour successeurs Probat, & Raganbauld.

Vers l'an 680.

Le païs ou diocese des Sabins estoit dans le Duché de Spolette.

Act. tom. 1. pag. 253.

II.
Probat & Raganbauld Abbez an. 774.

Le premier obtint de Charlemagne des lettres de protection qui donnoient à son Abbaie les mesmes privileges dont joüissoient les autres monasteres de Lerins, de saint Maurice, & de Luxeüil, où l'on gardoit les anciennes regles de saint Basile, de saint Benoist, de saint Colomban, ou des autres Peres, & qui maintenoient les Religieux de sa communauté dans le pouvoir de s'élire un Abbé *selon la regle de saint Benoist.* La memoire de Raganbauld s'est conservée dans une sentence qui termina un procez qu'on avoit fait à sa communauté. Charlemagne estant à Florence, ou aux environs vers la fin de l'an 786. un particulier nommé Paul lui presenta une requeste contre les Religieux de Farfe, pretendant qu'ils lui retenoient *le monastere* de saint Ange prés de Rieti, qui appartenoit à sa famille. Le Roy renvoia cette affaire pardevant Hildebrand Duc de Spolette, qui en aiant pris connoissance maintint Raganbauld dans la possession de ce lieu saint, qui est aussi designé par le nom *d'Eglise.* Ce monastere estant sous la dépendance du palais Ducal avoit esté donné par le Duc à Guibert Evesque, qui l'avoit rendu, ou cedé à l'Abbaie de Farfe, surquoi il estoit déja intervenu une sentence, dont l'original avoit esté bruslé par Pandon pere de Paul, comme ce Pandon l'avoüa lui-mesme devant les Juges.

Vide præfat. 1. part. sæc. 4. Act. n. 104.

Secundum Regulam sancti Benedicti. *Duchesne Hist. Franc tom. 3. pag. 652.*

III.
Fondation du monastere de saint Vincent de Voltorne.

Il y a eu autrefois dans le diocese de Venafri, ou d'Isarnie une celebre Abbaie dediée à saint Vincent, qui fut appellée de Voltorne, parce qu'elle estoit située prés de la source de cette riviere. Elle eut pour fondateurs trois grands serviteurs

CHAP. IV. de Dieu, Paldo, Taso, Tato qui la gouvernerent l'un aprés l'autre, & qui furent en quelque sorte disciples du bienheureux Thomas de Farfe. Ils sortirent tous trois d'une famille noble de Benevent : les deux derniers estoient freres, & liez de parenté avec le premier. La grace les anima d'un mesme esprit, & forma entr'eux une liaison beaucoup plus étroite que celle du sang, & de la nature. Dés leur jeunesse ils n'eurent que du mepris pour les biens du siecle, & resolus d'emporter le royaume du Ciel par une sainte violence, ils quitterent leurs parens, & prirent le chemin de Rome. Estant sortis de Benevent ils y renvoierent leurs chevaux, & changerent d'habit avec des pauvres qu'ils rencontrerent. Leur dessein estoit de s'aller faire Religieux en France, mais estant allez loger à Farfe, le bienheureux Thomas reconnut par la blancheur, & la delicatesse de leur visage, qu'ils n'estoient pas ce quils paroissoient, & il s'insinua si bien dans leur esprit, qu'il les obligea à s'ouvrir entierement à lui. Il les accompagna à Rome, parce qu'ils avoient fait vœu d'y aller, & les ramena dans son monastere. Comme sa charité estoit pure, & sans interest; il ne les sollicita point de s'attacher à lui, mais il leur persuada de passer quelque temps dans sa communauté, afin d'y faire essai de la vie religieuse. Pendant qu'ils en pratiquoient les exercices leur vocation fut éprouvée par la visite qu'ils reçurent de quelques-uns de leurs parens, parmi lesquels estoit le pere de Taso & de Tato. Car ces personnes aiant appris qu'ils estoient à Farfe, les y vinrent trouver, & les presserent fortement de retourner dans leur famille : mais les nouveaux Solitaires demeurerent fermes & inflexibles dans leur pieux dessein, & tout ce que l'on put gagner sur eux, fut qu'ils ne sortiroient point d'Italie. Le venerable Thomas qui fut le mediateur de cet accommodement, en procura l'execution : car il alla lui-mesme trouver Gisulfe Duc de Benevent, & aiant obtenu de lui en pur don un lieu fort retiré, où estoit une Chapelle dediée à saint Vincent, il y establit saint Paldo, & ses deux confreres. Leur exemple ne fut pas sterile, & sans imitateurs. Plusieurs en estant touchez quitterent le siecle, & entrerent dans leur societé. Desorte qu'ils bastirent un monastere, & formerent une communauté reglée vers le commencement du huitiéme siecle du temps du Duc Romuald successeur de Gisulfe.

Delicata ac candida membra vilibus ac sordidis vestimẽtis tegebant, elegantem, ac compositum vultus adspectum prætendebant. Quamobrem nec eorum secretum abscondi potuit oculis viri Dei. *Act. sæc. 3. tom. 1. pag. 426.*

Ce Gisulfe est Gisulfe I. qui fut Duc de Benevent depuis l'an 680. jusqu'à l'an 694.

IV.
Saint Paldo premier Abbé, & saint Taso second Abbé.

Saint Paldo fut leur premier Abbé : aussi avoit il tous les talens que demande cette charge. Il pratiquoit le premier ce qu'il prescrivoit aux autres, il excelloit en douceur, il avoit un grand amour pour la pauvreté, & il prit soin de l'inspirer aussi à ses disciples : enfin sa vie estoit un modelle de la perfection évangelique. Il mourut l'an 720. on lui substitua saint Taso, qui estoit le plus jeune, mais le plus ardent pour la pureté de l'observance. Quelques-uns qui n'estoient pas si fervens se repentirent bien-tost de l'avoir élû pour Abbé, & exciterent les autres à le deposer, & à mettre en sa place saint Tato qui estoit plus âgé que lui. Mais le Pape Gregoire second qui fut le Juge de ce differend, blasma leur entreprise, & leur imposa une penitence qu'ils eurent bien de la peine à faire, à cause des bruslantes chaleurs de l'Esté, & qui n'appaisa pas entierement la justice divine. Au moins on crut que la mort prompte & subite dont la pluspart d'entr'eux furent frappez un peu aprés, estoit un châtiment de leur rebellion, & que leur faute avoit contribué à avancer la fin de leurs jours. Selon le jugement du bienheureux Ambroise, on eut sujet d'esperer que Dieu leur feroit misericorde, mais peut-estre qu'ils eurent encore besoin de passer par *le feu du Purgatoire*, pour estre entierement nettoiez de leur peché. Saint Taso ne les survécut pas longtemps, & alla recevoir dans le Ciel la couronne qu'avoit merité son zele.

Paldo Evangelicæ perfectionis vir per omnia consummatus. *Ibid. pag.* 430.

Incertum est, &c. an etiam purgatorii post mortem supplicio ignis fuerint absoluti. *Ibid. pag.* 431. *Vide Ambr. Autpert. lib.* 10. *in Apocal. ad c.* 21. *vers.* 27.

V.
Saint Tato troisiéme Abbé.

Son frere saint Tato lui succeda l'an 729. & remplit exactement toutes les obligations de sa charge. Il avoit la charité, qui est le caractere des bons Pasteurs, & un grand discernement pour s'acquitter des devoirs qu'elle prescrit. Il estoit doux envers ceux qui devoient estre conduits de cette maniere, & il emploioit la severité de la discipline, pour reprimer & guerir les ames dereglées & superbes. Au reste s'il se monstroit rigoureux à l'égard de ces personnes, il l'estoit beaucoup plus envers lui-mesme. Outre son jeûne qui duroit quelquefois toute la semaine, son application au travail des mains, la dureté de son lit qui estoit sans paillasse, ny semblable garniture, & ses veilles presque continuelles, il portoit une cuirace sur sa chair, & lorsque la diminution de ses forces le contraignit de moderer ses austeritez, il reduisit cette cuirasse à un simple cercle de fer, qui fut sur lui jusqu'au jour de sa mort. La vie de ces trois Saints a esté écrite par le bienheureux

CHAP. IV. Ambroiſe Autpert Auteur preſque contemporain, & ſon ouvrage eſt cité par Paul Diacre, dans ſon Hiſtoire des Lombards. Autpert par une methode bien differente de celle de la pluſpart de ceux qui ont composé les Actes des Saints, a omis leurs miracles, & s'eſt arreſté à depeindre leurs vertus, *parce que*, dit-il, *il ne trouvoit rien de plus admirable, que la grace que Dieu leur avoit fait, de quitter le monde de tout leur cœur*, & d'attirer tant de perſonnes à ſuivre leur exemple. Il finit en deplorant le relachement de quantité de Moines de ſon temps, qui ſelon la reflexion de ſaint Benoiſt, avoient un exterieur faux & trompeur, faiſant voir par leur tonſure & leur habit, qu'ils s'eſtoient conſacrez à Dieu, & par le dereglement de leur vie, qu'ils eſtoient des enfans du ſiecle.

Neque enim majus poteſt eſſe miraculum, quam quod tota mente mundum reliquerunt *pag* 430. *Paul Diac. l.* 6. *c.* 40.

VI. *Auſtere & ſainte obſervance des Moines de ſaint Vincent.*

Le Venerable Pierre Prêtre & Religieux de ſaint Vincent écrivit par l'ordre de ſaint Taſo, un traité de la vie & de l'obſervance de ces premiers Peres de ſon Abbaye; mais cet ouvrage n'eſt point venu juſques à nous: Il ſemble que c'eſt principalement de ces premiers Religieux de S. Vincent qu'il faut entendre ce que nous liſons dans le fragment de la Chronique de ce monaſtere, donnée au public par Monſieur du Cheſne: ſçavoir, qu'ils jeunoient tous les jours juſqu'au ſoir, que leur nourriture n'eſtoit que du pain, des legumes & de l'eau, que pluſieurs d'entre eux eſtoient deux ou trois jours ſans manger, qu'ils fatiguoient leurs corps par le travail des mains, qu'ils paſſoient la nuit en prieres, qu'ils flechiſſoient cent fois les genoux pour s'humilier devant Dieu, & que lorſque la laſſitude les forçoit à prendre un peu de repos, ils dormoient à terre reveſtus de leurs cilices, & qu'enfin ni la France, ni l'Italie n'avoient point alors de Solitaires qui éclataſſent davantage par leur vertu. Aprés la mort de ſaint Tato, arrivée en 739. Atto dont nous avons parlé ci-devant *, Herempert, Jean & le Bien-heureux Autpert eurent la conduite du monaſtere.

Sæc. 3. *p.* 2. *pag.* 262.

Hiſt. Franc. tom. 3. *pag.* 672.

* *Voyez ci-devant. pag.* 15.

V. *Ambroiſe Autpert.*

Act. ſæc. 3. *p.* 2. *pag.* 259.

Le Bien-heureux Autpert naquit en France, de parens conſiderables par leur pieté & par leurs grands emplois. Il ſe rendit tres intelligent dans les lettres divines & humaines, & eut beaucoup de part à l'eſtime de Pepin pere de Charlemagne. Il paſſa en Italie, peut-eſtre à la ſuite de Jerôme fils de Charles Martel, & de l'Abbé Fulrad, à qui le Roy ordonna d'y accompagner par honneur le Pape Eſtienne qui

y retournoit. Eſtant en ce païs là, il alla au monaſtere de ſaint Vincent, & il y fut tellement édifié de la ſainte vie des Religieux, qu'il voulut en augmenter le nombre. Le Roy lui ayant donné permiſſion de s'y retirer, il reçût *l'habit de la ſainte religion*, & fut ordonné Preſtre. Il prit grand ſoin de ſe bien établir dans l'humilité, *& de ſe bien perſuader qu'il eſtoit le dernier de tous*, ainſi que l'ordonne la Regle. L'Oraiſon & l'eſtude eſtoient ſes principales occupations. Il demandoit à Dieu le double don de la ſcience & de la vertu; mais ſur tout, celui de la vertu qu'il eſtimoit infiniment plus que les plus ſublimes connoiſſances. Il ſortoit quelquefois hors l'Abbaïe pour exercer le miniſtere de la predication. Car il n'eſtoit pas moins éloquent que ſcavant, & l'on dit qu'il avoit obtenu le talent de la parole, par l'interceſſion de la ſainte Vierge.

CHAP. IV.

Le Bien-heureux Autpert parle ainſi dans ſon quatriéme Livre ſur l'Apocalypſe c. 7. v. 14. Où il deſcint les travaux de la vie monaſtique.

Omnibus ſe inferiorem ita intimo credebat ſui cordis affectu, ut nihil omnino, &c. *Jac. 3. p. 2. pag 263. Reg. S. Bened. c. 7. grad. 7. humilit.*

Si utraque non mereor doctrinam ſcilicet atque operationem aufer, quæſo, doctrinam, tantum ut tribuas operationem virtutum. *Ibid. Act. p. 261.*

Dans le repos de la cellule, il s'occupoit à la lecture des Livres ſaints. Il en expliqua pluſieurs par des Commentaires, mais l'on a ſeulement ſon traité ſur l'Apocalypſe qu'il compoſa, ſous le Pontificat de Paul I. & conſequemment avant l'an 768 Sa reputation excita contre lui l'envie de quelques eſprits mal-faits, qui ne pouvant rien reprendre dans ſes mœurs, blamoient ſon application à compoſer des Livres, pretendant *que ce n'eſtoit plus le temps de faire des ouvrages ſur l'écriture*. Quelques-uns ſoutenoient même que l'on ne devoit point entreprendre d'expliquer l'Apocalypſe, puiſque Dieu meſme avoit défendu d'y rien ajouſter. La force de la verité les obligea neanmoins d'avoüer devant le Pape Eſtienne, ſucceſſeur de Paul, que cet ouvrage d'Autpert ne contenoit rien que de conforme à la ſaine doctrine. Le Pape en uſa comme un vrai *diſciple de la croix, & un maiſtre de la verité*, & ſans ſe laiſſer prevenir par la fauſſe critique de ces emportez, il prit la défenſe du Bien-heureux Autpert, & lui dit, *qu'il eut à continuer ſon travail*. Quelque temps aprés, ce ſavant Religieux, pour eſtre encore plus à couvert de la cenſure de ſes adverſaires, lui envoya ſon ouvrage, le ſuppliant d'y donner ſon approbation : C'eſt ce qui paroiſt par ſa lettre, où il repreſente modeſtement à Eſtienne, qu'il eſperoit que ſa ſoumiſſion ne porteroit point de préjudice à la liberté, où l'on avoit eſté juſqu'à lors dans l'Egliſe, d'uſer de ſon talent pour écrire ſans craindre les cenſeurs, pourveu que l'on n'avançat

VI.

Son Commentaire ſur l'Apocalypſe.

Non eſt tempus jam nunc differendi ſcripturas.

Autpert Epiſt. ad Stephanum Papam.

Ut diſcipulum crucis, ac magiſtrum veritatis decuit.... mihi dixiſti, labora, ut cœpiſti. *ibid. id. l. 10. in Apocal.*

On dit qu'il ſe trouve encore des traitez d'Autpert dans les manuſcrits.

CHAP. IV. rien de contraire à la foy Catholique. Sa pieté n'eclatte pas moins dans son Commentaire, que son esprit & son érudition. Il y parle comme un homme touché des veritez qu'il enseigne, & en quelques endroits il adresse ses paroles à Dieu, ou à saint Jean. Il a taché de s'y rendre intelligible, mesme aux personnes peu éclairées, souhaitant que son ouvrage eut pour titre *le miroir des petits*. Mais dans les éditions que l'on en a fait, l'on n'a pas suivi son intention. On ne doit pas s'étonner qu'il n'y prenne que la qualité de Prestre, & non point celle de Moine, aprés que nous avons si souvent observé, qu'en ces temps-là, les Religieux qui estoient dans la clericature s'appelloient le plus souvent du nom de leur Ordre. Au reste il s'attache fort aux sentimens des Peres, & c'est pourquoy, il ne craint point de dire, que si quelqu'un entreprenoit d'improuver ce qu'il avance, il pourroit bien arriver que sa censure attaqueroit aussi saint Jerôme, saint Augustin, saint Ambroise, & *nostre* saint Gregoire, sur quoy on peut observer en passant, que s'il appelle *nostre* ce saint Pape, c'est qu'il estoit persuadé qu'il avoit esté de nostre Ordre.

Ut si fortè me voluerit in his reprehendere, reprehendat etiam (ut de multis paucos enumerem) Hieronymum Augustinum, Ambrosium, atque nostrum Gregorium. *Autp. in Apocal. l.10. in fine.*

VII. *Il est fait Abbé de son monastere.*

L'an 777. Ital. Sacr. tom.6. pag. 471. & conc. tom. 6. pag 1757.

Il n'estoit pas seul de François qui fut Religieux dans le monastere de saint Vincent : Il y en avoit encore d'autres de la mesme nation, qui touchez de son exemple, avoient quitté la Cour & l'avoient suivi dans le Cloistre. Aprés la mort de l'Abbé Jean, il s'y éleva de la division, & la communauté eut en mesme temps deux Superieurs : sçavoir, le Bienheureux Autpert & Potho. Il est certain que Potho fut accusé d'infidelité envers Charlemagne, qui depuis peu s'estoit fait couronner Roy de Lombardie, & il y a apparence qu'ayant esté établi Abbé, immediatement aprés Jean, il fut rejetté à cause de cette accusation, & qu'on luy substitua Autpert, ou que la Charge d'Abbé ayant esté deferée à Autpert, aprés qu'elle fut vacante par la mort de Jean, les Religieux Lombards improuverent ensuite son élection, & mirent Potho en sa place. Quoiqu'il en soit, le Venerable Autpert, bien loin de rechercher cette Charge, n'y entra que contre son gré, & peut-estre par l'ordre de Charlemagne. Il obtint de ce Prince un privilege pour son monastere, & allant à Rome pour comparoistre devant le Pape, qui devoit prendre connoissance de l'accusation intentee contre Potho, il mourut

L'an 778.

en chemin de mort ſubite, vers l'an 778. Potho ſe juſtifia: il obtint des Lettres du Pape Adrien, qui écrivit en ſa faveur à Charlemagne, & il fut Abbé aprés Hainart ſucceſſeur du Bien-heureux Autpert.

CHAPITRE V.

Des monaſteres de ſaint Apollinaire de Claſſe, & de ſaint Ilar de Galiate. De la fondation de l'Abbaie de Montamiat, & de quelques autres.

LA fameuſe Egliſe de ſaint Apollinaire de Claſſe, dont il a eſté parlé ailleurs, eſtoit deſervie par une communauté de Religieux qui chantoient l'Office devant le tombeau du Bienheureux Martyr. On en trouve un inſigne preuve dans un Acte qui ſe voit encore gravé en fort anciens caracteres ſur une pierre. Cet Acte eſt de ſaint Jean Archeveſque de Ravenne, qui donne quelques terres pour la nourriture de ces ſerviteurs de Dieu. Il eſt datté du premier de Fevrier l'an XV. de l'Empereur Leon, l'onziéme de Conſtantin Copronyme ſon fils, indiction 14. ce qui répond à l'an 731. Charlemagne ayant deputé Paul (ou pluſtoſt Paulin) le Grammairien vers le Pape Adrien, pour le prier entre autres choſes de lui envoyer *le ſacramentaire de ſaint Gregoire*, le Pape donna ce Livre à Jean religieux & Abbé de Ravenne pour le porter à ce Prince.

I. *Abbaie de S. Apollinaire.*

Huic Collegio monachorum ſtipendiis ad vitam ceſſit. *Memorie di Ravenna Girol. Fabri pag. 116.*

Concil. tom. 6. pag. 1657.

Le Pape Eſtienne II. retournant de France à Rome, paſſa par le monaſtere de ſaint Ilar de Galiate, ſitué dans le territoire de Forimpoli ville de la Romagne, & alors gouverné par Anſcauſe qui eſtoit en ce temps-là, ou qui fut un peu aprés Evêque de ce dioceſe. Anſcauſe y reçeut le ſouverain Pontife, avec un profond reſpect, & lui fournit abondamment toutes les commoditez & tous les ſoulagemens dont il avoit beſoin pour continuer ſon voyage. Auſſi depuis, il éprouva la reconnoiſſance d'Eſtienne. Car lorſque Ravenne & pluſieurs autres villes furent affranchies du joug des Lombards, par Pepin Roy de France, qui obligea leur Prince Aiſtulphe de les rendre à l'Egliſe Romaine, Eſtienne maintint Anſcauſe, dans

II. *Monaſtere de S. Ilar.*

Galiat eſt de la Province de Ravenne & du domaine de Florence. Baron. ad *an 759. tom 6. concil. pag. 1688.*

CHAP. V.

Il est parlé d'Anscause dans la charte du Roy Aistulfe pour l'Abbaie de Nonantule.

la possession, & la joüissance de ce monastere. Paul successeur d'Estienne confirma ce qui avoit esté fait en faveur de ce Prelat, & voulut que cette Abbaie, dont il avoit la conduite fut soumise à la jurisdiction du saint Siege. Mais incontinent aprés la mort d'Anscuse, il remit les choses dans leur premier estat, & assujettit de nouveau ce monastere à l'Eglise de Ravenne, qui l'avoit eu long-temps sous sa dépendance. Cette bulle est datée de l'an 40. de l'Empereur Constantin, c'est-à-dire de l'an 759. Gundibrand Duc de Florence s'estant emparé de quelques biens de cette Abbaie, les Religieux députerent quelques-uns de leurs corps vers Charlemagne, pour lui demander justice, & le Pape Adrien leur donna des lettres, où il prioit ce grand Prince d'ordonner à ce Duc de leur restituer ce qu'il avoit pris. Dans d'autres lettres le mesme Pape lui recommanda Gaufroi Abbé de Pise, ou des environs. Il l'exhorta aussi à interposer son autorité, pour reprimer des desordres qui estoient fort communs en Italie, & principalement dans la Toscane, & dans la Lombardie, & pour empescher que les Moines ne quittassent l'habit de la religion contre la disposition des saints Canons, & qu'ensuite vestus comme des seculiers, ils ne contractassent mariage. Un Moine appellé Jean aiant debité une fausse revelation, Adrien avoit resolu de le chastier comme il meritoit, mais il lui fit grace à la recommandation de Charlemagne.

Concil. tom. 6. pag. 1759. 1757.

III.

Fondation de Montamiat.

Vers l'an 743.

L'Abbaie de saint Sauveur du Montamiat, qui est dans le territoire de Chiusi, reconnoit pour fondateur Rachis Roy de Lombardie. On dit que ce qui le porta à choisir ce lieu pour bastir une Eglise, fut une lumiere que l'on y vit plusieurs fois sur un grand arbre, & qui paroissoit toute ensemble, une & triple. On peut voir ailleurs la charte de la fondation, qui nous apprend que le premier Abbé de ce monastere fut le venerable Erpo. Comme il estoit d'une maison fort riche, & que ses parens avoient beaucoup d'affection pour lui, il fut obligé de se faire beaucoup de violence pour obeïr à la grace, qui l'appelloit à la vie religieuse, mais enfin il entra dans le cloistre, persuadé qu'il falloit mepriser les biens de la terre pour obtenir ceux du ciel. Ce monastere est aujourd'hui de l'Ordre de Cisteaux, dont l'observance y fut introduite l'an 1231. par l'Abbé Raynier.

Ital. sacr. tom 3. pag. 667.

Notit. Abb. Cister. Iongelin de Regn. Ital. pag. 23.

IV.

Monasteres de saint Eugene, & de saint Anthyme.

Varnefroy à qui Luitprand Roy des Lombards avoit donné le

le gouvernement de Sienne, fonda prés de cette ville un monastere pour des Religieux, qui selon une charte devoient vivre selon la regle de saint Benoist, & sous la puissance (ou protection) de saint Eugene, à qui ce mesme titre donne la qualité d'Abbé. Le monastere de saint Anthime fut basti au plus tard vers la fin du huitiéme siecle: il ne subsiste plus aiant esté uni à la Cathedrale de Montalcin par le Pape Pie second dans le quinziéme siecle.

L'an 731. ibid. pag. 621. 623.

V.

De Ripolis.

Vers l'an 790. ibid. pag. 31.

L'Abbaie de saint Barthelmi de Ripolis, qui est à une demi lieuë de Florence, fut bastie pour des Religieuses, par un Seigneur nommé Andonald. Ceux de sa famille en augmenterent les revenus par des donations. Suivant une charte de trois de ces personnes, (qui est de l'an 790.) Euphrasie leur tante gouvernoit la communauté, & deux autres Religieuses, sçavoir une autre tante, & leur sœur devoient lui succeder. Mais aprés leur mort les Religieuses devoient avoir la liberté de se choisir une Abbesse, qui seroit benie par l'Evesque de Florence. L'observance reguliere estant depuis entierement détruite dans ce monastere, on le donna à l'Ordre de Valombreuse.

CHAPITRE VI.

De saint Valfroi Abbé de Palatiole.

I.

Fondation de Palatiole par saint Valfroi.

IL ne reste plus aujourd'hui aucune trace du monastere de Palatiole, mais la memoire de saint Valfroi son fondateur s'est conservée. Saint Valfroi estoit d'une des premieres familles de la ville de Pise. Il apprit les lettres, il se maria, & vécut d'une maniere fort honneste, & fort édifiante, évitant les excez, & l'incontinence, assistant liberalement les pauvres, & gardant la justice envers tout le monde. Le Ciel benit son mariage par la naissance de cinq garçons, qui se porterent tous au bien, & se distinguerent par leur merite. Mais quoiqu'il fut riche, & bien estabi dans le siecle, il s'en degousta; sa femme entra dans le mesme sentiment, & ils commencerent à prendre des mesures pour se retirer dans quelque monastere. Le saint avoit un ami nommé *Fortis* qui estoit de Corse, & un parent

CHAP. VI. appellé *Gundauld* originaire de Luques, & ces deux personnes tenoient aussi un rang fort considerable dans le monde, & avoient beaucoup de bien ; mais comme ils estoient aussi fort penetrez des maximes de l'Evangile, ils se joignirent au Saint, & tous trois ensemble ils resolurent d'entrer dans le chemin de la perfection, & de chercher un cloistre, où ils pûssent vivre dans l'obeïssance en veuë de Dieu. L'Evesque de Luques, ou de Pise, mais plus vrai-semblablement de Luques, connut leur dessein par un songe, où Dieu lui marqua le lieu où ils devoient s'establir, & il les assista de sa protection, & de ses conseils. Ils bastirent donc deux monasteres, l'un pour eux, & l'autre pour leurs femmes. Celui qu'ils destinerent pour des hommes estoit prés du Mont-verd dans le diocese de Populonia, & fut appellé Palatiole. On le dedia à saint Pierre, & l'on y mit quantité de reliques. Le bienheureux Valfroi en fut le premier Abbé. Il prit grand soin de le bien regler, en quoi il reçut grand secours du venerable Magne Religieux de saint Vincent, qui estoit un homme sçavant, & merveilleusement exact dans les devoirs de sa profession. Aussi la bonne odeur que répandoit ce nouveau monastere y attira plusieurs personnes qui s'y consacrerent à Dieu, & le Saint eut prés de soixante Religieux sous sa conduite.

Ubi pro divino amore colla sua submitterent, atque alienæ se subjicerent potestati. *Bolland.* 15. *Febr.* & *Act. ad an.* 765 *pag.* 197.

II. *Afflictions du Saint.*

Sa vertu fut exercée par deux grandes humiliations : l'une lui vint de lui-mesme, & l'autre de dehors. Quoiqu'il menât une vie austere, & qu'il pratiquât les mortifications convenables à son estat, il fut tres-fortement attaqué par des mouvemens d'impureté, mais aiant humblement découvert ses tentations à ceux de sa communauté qui estoient plus spirituels & plus éclairez, il en fut ensuite délivré par le ministere d'un Ange qui lui apparut la nuit : en quoi il semble avoir esté favorisé de la mesme grace que saint Equice. Pendant six années qu'il vécut encore il n'en voulut parler à personne, depeur qu'il ne se format dans son cœur quelque mouvement de vanité, qui lui auroit fait perdre le merite, & le fruit de ses travaux, mais un peu avant que de mourir il raconta ce miracle à ses disciples, pour les consoler, & les affermir dans le service de Dieu. L'autre affliction eut pour cause un de ses fils, qui s'estoit retiré avec lui dans le cloistre. Celui-ci s'appelloit Gimfroi, il parut d'abord si reglé dans ses mœurs, qu'on l'eleva au Sacerdoce ; mais ensuite poussé d'une violente

Voiez ci devant Tome 1. *pag.* 107.

tentation, il s'enfuit du monaſtere, il en emmena des hommes, & des chevaux, & il en emporta meſme les chartes, & les titres. Il ne pouvoit rien arriver de plus faſcheux, ny de plus affligeant pour le ſaint Abbé. Il ne ſe laiſſa pas pourtant tellement abbatre à la douleur, qu'il ne penſat aux remedes. Le matin aiant aſſemblé ſes diſciples pour les inſtruire dans les choſes ſaintes, au milieu de la conference, il leur parla de la fuite de ſon fils, & il envoia aprés lui les plus ſages de la communauté. Il demanda cependant à Dieu par de ferventes prieres le retour du fugitif, & il obtint cette grace. Gimfroi tomba entre les mains de quelques ſoldats, qui le bleſſerent, & lui couperent un doigt dans le meſme moment que le ſaint Abbé lui ſouhaitta cette diſgrace pour ſa converſion. Enſuite aiant eſté trouvé par les Religieux qui le cherchoient, il retourna au monaſtere, & s'y conduiſit d'une maniere ſi édifiante, qu'il fut jugé digne de ſucceder à ſon pere, & qu'il remplit en effet tous les devoirs d'un bon Paſteur.

More ſolito ſanctam lectionem legit, & verbum prædicationis ſuis diſcipulis fecit. *Pag* 199.

Ipſe poſt Patrem magnus & egregius paſtor effulſit.

III.
Sa mort, ſes miracles, & ſes ſucceſſeurs.

Un Preſtre du monaſtere eut une viſion qui lui apprit que ſaint Valfroi joüiroit de la gloire du ciel à Paſques, & qui pour l'aſſurer que ce n'eſtoit pas une illuſion lui découvrit qu'un Eccleſiaſtique, qui eſtoit allé à l'Iſle de Corſe avec un Religieux, avoit eſté noyé. Il en parla au Saint, qui en effet tomba malade au mois de Février, & aprés avoir reçu le Corps de noſtre Seigneur, & donné ſa benediction à ſes diſciples, rendit l'eſprit. Sa mort arriva vers l'an 765. environ dix ans aprés la fondation de Palatiole : il fut enterré au milieu du cloiſtre dans un tombeau, dont il avoit tracé la figure ſur ſes tablettes. Un Religieux de grande vertu nommé Adelme, aiant un ſi grand mal de dents, qu'il ne pouvoit ny manger, ny dormir, alla prier au tombeau du Saint, & implorer ſon aſſiſtance. Le Saint lui apparut en ſonge, & lui ordonna d'uſer d'une herbe qui eſtoit prés de ſon tombeau. Adelme la prit, la broia dans un mortier, & la mit dans du vin, qui lui ſervit de remede. Un jeune Religieux appellé Nonce eſtant bruſlé d'une fiévre ardente fut gueri incontinent aprés qu'il eut fait ſa priere au tombeau du Saint. L'Abbé Gimfroi voiant qu'il ſe faiſoit des miracles par l'interceſſion de ſon pere, lui dreſſa un Epitaphe en vers. Mais lorſqu'il commença à les écrire contre la muraille du cloiſtre, il fut attaqué d'une fiévre. Eſtant gueri il voulut de nouveau placer cet Epitaphe au meſme en-

droit, mais il en fut empeſché par une fievre encore plus violente qui le ſaiſit Cette ſeconde maladie lui fit juger que ſon deſſein n'eſtoit pas agreable à ſon pere, & que comme le Saint avoit mepriſé la gloire humaine durant ſa vie, il la mepriſoit encore aprés ſa mort. Il apparut la nuit à un Religieux qui dormoit ſans ſon ſcapulaire, & il le frappa en punition de cette faute : ce Religieux la confeſſa le matin à l'Abbé, en demanda pardon, & depuis n'y retomba plus : j'omets les autres miracles. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils Gimfroi, qui fit paroiſtre beaucoup de ſageſſe dans ſa conduite, & excella parmi les perſonnes de ſa profeſſion. Il gouverna trente ans la communauté, qui devint plus nombreuſe, & fut compoſée de cent ſoixante Religieux, deſorte qu'on peut rapporter ſa mort à l'an 795. Le troiſiéme Abbé de Palatiole fut le venerable André fils unique de Gundvald un des trois fondateurs, & c'eſt lui qui a écrit la vie de ſaint Valfroi. Le monaſtere où ſe retirerent les femmes eſtoit dans le dioceſe de Luques prés de la riviere de Verſile à une petite lieuë de la mer : il fleurit auſſi en obſervance. Du temps de la ſeconde ou troiſiéme Abbeſſe il y eut juſqu'à quatre-vingt-dix Religieuſes. Elles gardoient une exacte cloſture, & depuis qu'elles eſtoient entrées dans le monaſtere, elles n'en ſortoient plus. * On les enterroit auſſi dans leur cloiſtre.

Magnus vitâ, & ſapientiâ doctus.

** Cet uſage d'enterrer ainſi les Religieuſes dans leur cloiſtre n'eſtoit pas alors dans tous les monaſteres.*

CHAPITRE VII.

De la fondation des monaſteres de Brugneto, de Locedio, de Bercet, & de quelques autres : De la tranſlation du corps de ſaint Auguſtin dans l'Abbaie de ſaint Pierre au Ciel d'or.

I.
Fondation d'un monaſtere par Cunipert Roy de Lombardie.

CUnipert Roy de Lombardie aiant défait le tyran Alachis dans un lieu appellé *le Champ de la Couronnée*, y baſtit un monaſtere en l'honneur de ſaint George, ſans doute afin que ce fut un monument de ſa victoire, & de ſa reconnoiſſance envers Dieu. Quelques-uns ont crû que ce monaſtere pourroit bien eſtre celui de ſaint George prés de Ferrare, poſſedé aujourd'hui par des Religieux de l'Ordre du Mont-Olivet,

CHAP. VII.

mais il n'y a gueres d'apparence que le combat fut donné prés de Ferrare, & il est plus probable que les armées se rencontrerent entre Vincenze, & Pavie.

II. *Abbaie de Locedio.*

Ital. sacr. tom. 4. pag. 105.

On dit que l'Abbaie de saint Michel, ou de saint Janvier de Locedio située dans le diocese de Verceil, eut son commencement dans le huitiéme siecle, & qu'elle fut bastie l'an 712. par Gaudier Officier d'Aripert Roy des Lombards. Elle appartient à l'Ordre de Cisteaux.

III. *Monastere de Bobio.*

Ibid. pag. 1332.

Locatur & Bobio Domini constrictus amore, ubi venerandi dogma Columbani servando, &c. intercessor existe pro gloriosissimo Luitprando. *Colgan. 12. Januar.*

La fameuse Abbaie de Bobio que les Roys Agilulfe, Adelvalde, & Grimoald avoient comblée de bienfaits, & de graces dans le septiéme siecle, continua d'en recevoir de leurs successeurs Cunipert, Luitprand, Ratchis, Aistulphe, & Didier, mais on ne connoist point les Abbez qui la gouvernerent sous les regnes de ces Princes. Un saint Evesque d'Irlande appellé Cumian estant âgé de soixante-dix-huit ans, se retira à Bobio, & y servit Dieu dix-sept ans sous la regle de saint Colomban. Il en édifia les Religieux par ses jeûnes, par son assiduité à la priere, par sa douceur, & par sa sagesse, & il y a tout sujet de croire que ses vertus le rendirent fort celebre dans le païs, puisque le Roy Luitprand orna magnifiquement son tombeau, & y fit mettre un Epitaphe, où l'on prie le bienheureux Prelat d'assister de son intercession le Prince qui honoroit ainsi sa memoire.

IV. *Abbaie de Brugneto.*

Ital. sacr. tom. 4. pag. 1363.

La Cathedrale de Brugneto ville de Ligurie a esté autrefois un monastere de nostre Ordre, dedié à saint Pierre, & fondé par Luitprand Roy des Lombards, ou du moins basti sous le regne de ce Prince, qui en confirma l'establissement par ses lettres. Dés son origine, ou dans la suite du temps elle eut aussi pour patrons saint Laurent, & saint Colomban, & reçut beaucoup de biens & de graces, de Charlemagne, & de ses successeurs.

V. *Abbaie de Bercet.*

Luitprand fonda trois monasteres, sçavoir Bercet au diocese de Parme, saint Pierre au Ciel d'or prés de Pavie, & saint Anastase d'Olonne. On dit que celui de Bercet fut premierement dedié à saint Abunde Diacre & Martyr. Depuis il porta le nom de saint Remi, parce que l'on y mit quelques reliques de ce saint Evesque, & ce fut un autre saint Prelat de France, qui les y apporta. Saint Moran gouvernoit le diocese de Rennes du temps de Chilperic second, c'est-à-dire entre l'an 715. & 720. Aiant obtenu permission de ce Prince d'aller à Rome

pour y visiter les tombeaux des saints Apostres, il passa par l'Abbaie de S. Remi de Reims, & il obtint de Bernard Thresorier de l'Eglise quelques reliques de l'estolle, du cilice, & du suaire de ce S. Prelat. Il porta ensuite en Italie ce depost sacré, dont Dieu fit connoistre le prix, & le merite par ce miracle. Le Saint aiant suspendu ces reliques à un arbre, il ordonna à un Ecclesiastique de les reprendre, ce que celui-ci n'aiant pû faire, parce qu'elles s'élevoient enhaut, lorsqu'il en approchoit la main, & le fuioient en quelque sorte, Moran fit placer sa tente en ce pais-là, & y passa la nuit. Le matin il alla celebrer la messe à Bercet, & promit à Dieu d'y laisser une partie de ces reliques s'il pouvoit les retirer : aprés quoi on les reprit sans peine, & il en fit part au monastere. Le Roy Luitprand fondateur de cette Abbaie aiant oüi parler de ce miracle, la donna par écrit au Saint avec toutes ses dépendances. Le bienheureux Moran ne s'y arresta pas d'abord. Il alla à Rome, comme il s'estoit proposé, & ensuite il retourna en France, pour se demettre de son Evesché, & se faire donner un successeur. Mais avant sa demission il alla au tombeau de saint Remi, & y offrit l'Abbaie qu'on lui avoit donnée. Le diocese de Rennes aiant un autre Pasteur, il revint à Bercet, & y finit ses jours dans les exercices de la vie religieuse.

Legali de more vestituram ex ea & chartam fecit. *Flodoard. l. 1. c. 20.*

Act. sac. 3 p. 1. pag. 518.

VI.

Translation des reliques de saint Augustin dans le nouveau monastere de saint Pierre de Pavie.

Baron ad an. 725. vel Act. ad an. 722. pag. 437.

Le second monastere fondé par Luitprand est situé prés de Pavie. On le dedia à saint Pierre, mais un peu aprés aiant esté enrichi des reliques de saint Augustin, il a porté le nom de ce saint Docteur. Il y avoit plus de deux cens ans que le corps du Saint reposoit en Sardaigne, où il avoit esté porté par l'Evesque de Bonne, pendant que l'Eglise d'Afrique estoit persecutée par Trasamond Roy des Wandales. Les Sarrazins s'estant emparez de la Sicile, on craignit que ces ennemis du nom Chrestien ne violassent le tombeau de saint Augustin. Pierre Evesque de Pavie en parla à Luitprand, & ce Prince touché de ses remonstrances, envoia promptement des Ambassadeurs, qui acheterent les reliques du Saint, & les apporterent dans la Lombardie. On les mit dans l'Eglise du monastere de saint Pierre *au Ciel d'or* ainsi appellée à cause des ouvrages dont il estoit orné. La plusspart des Evesques du pais assisterent à cette ceremonie, dont on peut voir la relation dans une lettre addressée à Charlemagne par Pierre Oldrad Archevesque de Milan. Depuis, sçavoir au commencement du treiziéme

siecle, ce monastere de saint Pierre a passé de l'Ordre de saint Benoist, dans celui de saint Augustin, & il fut alors donné à des Chanoines Reguliers, ausquels on joignit des Ermites de l'Ordre de saint Augustin l'an 1327. Le troisiéme monastere basti par Luitprand fut celui de saint Anastase d'Olonne: car selon le témoignage de Paul Diacre, ce Prince bastit dans ce lieu-là une magnifique Eglise en l'honneur de saint Anastase, qu'il accompagna d'un monastere. Il est incertain si ce monastere doit estre distingué de celui de sainte Christine d'Olonne, qui a esté celebre, comme il paroist par quelques chartes. Il ne sera pas inutile d'observer par avance que l'Abbaie de Grassan fut aussi dediée à sainte Christine, & depuis connuë sous le nom de saint Victor, & Corone: mais elle ne fut bastie que dans le dixiéme siecle.

Petr. Diac. l. 6. c. 48. 58.

VII. *Quatre monasteres du diocese de Plaisance.*

L'an 746.

Rachis Roy des Lombards aprés Luitprand, donna un privilege à l'Eglise de Plaisance, en estant prié par Thomas, qui de Religieux de nostre Ordre, avoit esté fait Evesque de cette ville. Cette charte qui est de l'an 746. fait mention des monasteres de S. Thomas Apostre, & de S. Syrus Confesseur, qui estoient prés de Plaisance, & de ceux de Florentiole, de Tolla, & de Gravac, qui estoient sous la protection, & la dépendance de l'Evesque. Quoiqu'il ne paroisse pas que Didier successeur de Thomas ait esté de l'Ordre religieux, il est de nostre sujet de parler de sa promotion. Le Clergé, & le peuple demandant à Dieu un bon Evesque, on dit que la sainte Vierge apparut à un Reclus, & lui ordonna d'aller dire aux Ecclesiastiques qu'ils élussent *son Chancellier*, designant Didier par ce titre d'honneur. Le Clergé suivit son avis, & élut Didier, qui gouverna saintement le diocese. Il eut pour successeur Maur, que l'on dit avoir esté Religieux de l'Ordre de saint Benoist.



CHAPITRE VIII.

De saint Anselme fondateur, & premier Abbé de Nonantule : De l'origine de l'Abbaie de sainte Julie de Bresse.

I.
Saint Anselme bastit le monastere de Fanan, & en prend la conduite.

L'Abbaie de Nonantule est un monument de la conversion de saint Anselme Duc de Frioul. Il estoit frere de Giseltrude femme d'Aistulphe, qui regna dans la Lombardie aprés que Rachis son frere eut quitté le monde, & se fut retiré au Montcassin. Ce fut peut-estre l'exemple de ce Prince, & celui de Carloman qui toucherent Anselme. Quoiqu'il en soit, aprés avoir éclatté dans le monde par sa valeur, & par ses belles qualitez, il reconnut la vanité des choses de la terre, & se démit de son Duché vers l'an 750. Il bastit le monastere de Fanan à sept lieuës de Modene, il y mit des Religieux fort exacts dans l'observance, & demeura quelque temps avec eux, y rendant avec grand soin le devoir de l'hospitalité aux voiageurs, qui y venoient loger.

II.
Il fonde Nonantule au diocese de Modene.

Ensuite Aistulphe lui aiant donné une terre à deux lieuës de Modene, il y fonda l'Abbaie de Nonantule vers l'an 752. Geminien Evesque de Regio, à qui le Pape Estienne avoit permis de dedier l'Eglise de ce nouveau monastere, la consacra sous l'invocation de la sainte Vierge, & de S. Benoist. Mais cette premiere dedicace ne fut peut-estre que de quelque Chapelle. Car ensuite Serge Archevesque de Ravenne, à la priere d'Aistulphe, & de saint Anselme, & de plus autorisé par le Pape, dedia l'Eglise, & l'autel en l'honneur de saint Pierre, & de saint Paul Princes des Apostres. Aistulphe confirma cette fondation par sa charte datée du mois de Février de l'an 753. où entr'autres graces il accorda à ce monastere le droit d'azyle, & il en obligea seulement les Religieux à lui donner quarante Brochets au grand Caresme, sçavoir à celui qui precede la feste de Pasques, & autant au Caresme qui suivoit la feste de saint Martin. Cette charte confirma aussi l'establissement de Fanan, dont l'Eglise estoit dediée au Sauveur, & c'est pourquoi c'estoit peut-estre ce monastere, où Christophe, & Serge feignirent de vouloir se faire Religieux lorsqu'ils sortirent

sortirent de Rome pour chercher de l'appui contre l'Antipape Constantin. On dit qu'Aistulphe alla à Rome avec saint Anselme, qu'il y offrit ces lettres devant le corps de saint Pierre, pour témoigner qu'il soumettoit ce monastere au saint Siege, & que le Pape Estienne revestit saint Anselme de l'habit de saint Benoist, & l'institua Abbé, en lui mettant entre les mains le baston pastoral, avec une chaussure, qui estoit encore une des marques de cette charge, ainsi qu'il paroist par l'extrait des Canons de Theodore, inseré dans *l'Ordre Romain* : en quoi il y a quelque chose qu'il est difficile d'accorder avec la verité de l'histoire, puisque l'Auteur des vies des Papes ne parle point de ce voiage d'Aistulphe à Rome; & que vers ce mesme temps ce Prince traitta si durement Estienne, & le Peuple Romain, qu'il reduisit le Pape à venir lui-mesme en France implorer le secours de Pepin. Il est vrai qu'Estienne au commencement de son Pontificat envoia à Aistulphe des Legats avec des presens, qui conclurent la paix; mais trois ou quatre mois aprés, cette paix fut rompuë par Aistulphe. Le Pape envoia vers lui les Abbez du Montcassin, & de saint Vincent, mais ce Prince meprisa leurs avis, il n'eut point d'égard à ce que lui representa un autre Legat, & enfin il ne se laissa point toucher par les remonstrances, ny par les presens que lui fit le Pape mesme, qui le vint trouver à Pavie, & qui ensuite passa en France. Entre les presens que ce Prince reçut d'Estienne, ou de ses Legats, on peut mettre les reliques de saint Sylvestre, qui furent portées au monastere de Nonantule. On peut encore croire que le Pape benit saint Anselme, & qu'il l'institua Abbé. Il lui accorda aussi un privilege, où Nonantule est appellé *le monastere de saint Sylvestre.*

Consecraremus ipsum Abbatem, & cuculla induceremus secundum Regulam sancti Benedicti, ejus manibus traderemus simul & baculum pastoralem, & pedules. *Act. sac. 9. part. 1. pag. 6.*

Dat ei baculum & pedules. *Theodor. in Ord. Romano. Tom. 8. Bibl. Patrum.*

Baron. an. 752. 753.

III.
Il bastit des hospitaux.

Saint Anselme fonda divers hospitaux, & entr'autres un prés de Vicenze, & un autre sous le titre de sainte Justine dans un lieu appellé *Susonie.* Il mit des Religieux dans ces deux derniers pour y assister les pauvres, & les malades. Outre les aumosnes ordinaires, l'on y nourrissoit deux cens pauvres le premier jour de chaque mois, & l'on y celebroit pendant l'année trois cens messes pour les vivans, & pour les morts.

IV.
Son humilité & sa mort.

La reputation de sa pieté, & de sa sagesse lui attira tant de disciples, qu'il se vit le Pere, & le directeur d'onze cens quarante quatre Religieux, outre les Novices, & les enfans qu'on élevoit dans les monasteres; mais ny cette reputation, ny

CHAP. VIII.

cette multitude de disciples, ny l'éclat de tant de bonnes œuvres, ny encore moins la noblesse, & la grandeur de sa famille, ne lui purent inspirer de vanité. Il se regardoit comme le dernier des Moines, & il faisoit voir mesme à l'exterieur qu'il estoit penetré de ce sentiment. L'on sçait en general qu'il fit des choses admirables, mais l'on en ignore le particulier, parce que, par un rare exemple d'humilité, il ne voulut point que l'on en écrivit rien, & mesme il le défendit avec menaces. Il fut Abbé environ cinquante ans. Mais il en passa sept en exil dans le Montcassin, s'estant attiré la colere de Didier Roy de Lombardie par quelque action que l'on ne marque pas. Peut-estre que ce Prince crut que ce Saint avoit quelque penchant à favoriser les desseins de Charlemagne. Pendant son absence Vigilance, que l'on qualifie seulement *Prestre*, mais qui estoit vrai-semblablement aussi Religieux, gouverna heureusement l'Abbaie de Nonantule, & y procura diverses commoditez par le soin qu'il eut d'acheter des livres pour la biblioteque, & d'autres choses utiles. S. Anselme aiant eu revelation de l'heure de sa mort, appella auprés de lui plusieurs de ses disciples, & se recommanda à Dieu par une priere qu'il prononça tout haut. Comme il estoit l'heure de Tierce, il recita cette partie de l'Office, il en fit de mesme à l'heure de Sexte, & aiant donné sa benediction aux Religieux qui l'assistoient, il rendit l'esprit. Sa mort arriva l'an 803.

Omnibus se abjectiorem ostentabat. *St. ibid. pag.* 10.

Fecit quidem mira Dominus multa per eum ejus in vita : sed eo interminante stili officio commendata non sunt. *Ibid. pag.* 12.

V.

Monastere prés de Trevise soumis à celui de Nonantule.

Le Duc Gerard, qui estoit un Seigneur tout devoüé au service de Dieu, bastit l'an 780. une Eglise prés de Trevise, qui fut dediée en l'honneur de la sainte Vierge, de la sainte Croix, & de sainte Fusque Martyre, & y aiant mis des Religieux, il assujettit ce nouveau monastere à celui de Nonantule. Cette Eglise fut depuis enrichie des reliques de saint Senese, & de saint Theopompe Martyrs, par l'intercession desquels Dieu fit un grand nombre de miracles.

VI.

Fondation de l'Abbaie de sainte Iulie de Bresse.

La celebre Abbaie de saint Sauveur, ou de sainte Julie de Bresse, a eu pour fondatrice Flavie Anse femme de Didier dernier Roy des Lombards, & pour premiere Superieure Antiperge, ou Arcilperge sa fille. Charlemagne en maintint les Religieuses dans la possession de leurs biens par ses lettres de l'an 781. Rodoare en estoit alors Abbesse. Ce monastere subsiste encore, & l'on dit qu'au commencement de nostre siecle, c'est-à-dire l'an 1600. il y avoit 170. Religieuses.

Ital. sacr. tom. 4. *pag.* 733.

CHAPITRE IX.

Des monasteres de saint Ambroise de Milan : De saint Zenon de Verone : De Novaleze, & de quelques autres.

SAint Benoist Crispe, qui fut Archevesque de Milan fit bastir dans cette Ville le monastere de S. Benoist, qui appartient aujourd'hui à une communauté de femmes penitentes. Aprés avoir beaucoup éclaté par sa vertu, & par sa doctrine, il mourut l'an 735. & fut enterré dans l'Eglise de S. Ambroise, où l'on mit quelque temps aprés des Religieux de nostre Ordre. Cet establissement fut un ouvrage de Pierre Oldrat, qui prit la conduite du diocese de Milan vers l'année 783. Pierre au commencement de son Pontificat, bastit un monastere prés de cette Eglise, où reposent les corps de saint Gervais, & de saint Prothais Martyrs, & celui de saint Ambroise, & le donna à des Religieux de nostre Institut, afin qu'ils prissent soin de ce lieu saint, & qu'ils y chantassent jour & nuit l'Office divin. Il est fait mention expresse de nostre regle dans la charte de Pierre, & dans celle de Charlemagne, qui confirma cette fondation. Le venerable Benoist Prestre fut le premier Abbé de ce nouveau monastere. Pierre donna de plus aux Religieux une petite Eglise nommée *la Cellule*, pour y faire oraison en particulier, & y offrir leurs prieres à Dieu avec plus de recueïllement. Quelques Auteurs modernes disent qu'il y avoit alors des Chanoines dans l'Eglise de saint Ambroise, & qu'on leur associa simplement des Moines de nostre Ordre, pour y celebrer l'Office avec eux, mais c'est sans preuve, & contre ce qui paroist par les anciens titres. Le monastere de saint Ambroise subsistoit dés l'an 784. comme il se prouve par un Acte de cet Abbé Benoist, qui ceda à Theobert Ecclesiastique l'usufruit des biens qu'il avoit donnez au monastere de saint Ambroise: cet Acte est souscrit de Benoist, & de deux Religieux de sa communauté, sçavoir de Bunipert Diacre, & d'Arigause Soudiacre, qui ne se qualifient point Moines, quoiqu'ils le fussent, mais prennent simplement le nom de leur Ordre.

I. *Eglise de saint Ambroise de Milan donnée à des Religieux de l'Ordre de saint Benoist.*

Ital. sacr. tom. 4. pag. 100. Secundum Instituta venerabilis Patris Benedicti, ejusque Regulam. *pag.* 102.

(Concedimus) ipsam Ecclesiam quæ usque nunc, Cella vocabatur quatenus eam orationis solummodo secretioris continentissimam habeant. *Pag.* 101.

CHAP. IX.

II.
Fondation de Cairate.

Ibid. Tom. 1. Episc. Papiens. pag. 12. an. 736.

Manigonde fonda le monaſtere de ſainte Marie de Cairate dans le dioceſe de Milan, & le ſoumit neanmoins à Anaſtaſe Eveſque de Pavie, ſouhaitant que ce Prelat, & ſes ſucceſſeurs en beniſſent l'Abbeſſe.

III.
Saint Haimon, & ſaint Veremond fondent Meda.

Act. ſac. 3. part. 1. pag. 419.

L'an 790.

A cinq lieuës de Milan ſur le chemin de Come, il ſe trouve le bourg de Meda, où il y a un monaſtere, qui fut baſti dans le huitiéme ſiecle. Saint Haimon, & ſaint Veremond ſe porterent à le fonder par cet engagement. Eſtant un jour à la chaſſe, ils furent attaquez par deux ſangliers, & contraints de monter ſur deux lauriers, qui eſtoient prés d'une Chapelle dediée à ſaint Victor. Ne ſe croiant pas encore en ſeureté, parce que ces beſtes furieuſes s'efforçoient d'abatre ces arbres, ils promirent à Dieu de baſtir un monaſtere dans ce lieu-là meſme, s'il lui plaiſoit de leur conſerver la vie. Aprés eſtre échappez du peril, ils ne manquerent pas d'accomplir leur vœu, & fonderent cette Abbaie de Meda, qui appartient encore aujourd'hui à des Religieuſes de noſtre Ordre. Ils embraſſerent eux-meſmes la vie ſolitaire, & ils vécurent d'une maniere ſi ſainte, & ſi édifiante, que leur memoire a depuis eſté en veneration dans l'Egliſe. On remarque que ſaint Charles Borromée alla un jour viſiter leur tombeau, & qu'il autoriſa, & accrut leur culte.

IV.
De Novaleze.

Ital. ſacr. Epiſc. Taurin. Tom. 4. pag. 1427.

Nous avons parlé ci-devant de l'Abbaie de Novaleze. Un grand Seigneur nommé Abbo la fonda, ou la rebaſtit vers l'an 756. Il eſtoit François de naiſſance. On dit qu'il poſſeda le premier le territoire de Suſe avec la qualité de Marquis. Il dota richement ce monaſtere, & y mit pour Abbé le venerable Godon. Aſinarius le gouvernoit l'an 765. comme il paroiſt par la convention de l'aſſemblée d'Attigni, à laquelle il ſouſcrivit avec d'autres Abbez. Nous parlerons ailleurs de cette convention. Il eut pour ſucceſſeur Witgard, à qui l'on donne la qualité d'Eveſque, vrai-ſemblablement parce qu'il eut la conduite du dioceſe de Turin, ou de Maurienne. Les quatre Abbez qui le ſuivirent ſont Joſeph, Guillaume, Girard, & Abbo: ce dernier exerçant cette charge l'an 789. le Marquis Abbo mit le comble à ſes liberalitez envers le monaſtere, en le faiſant ſon heritier en partie, & y donnant pluſieurs terres. Il y marque entr'autres choſes que ſon intention eſt que Valchun Eveſque, qui avoit eu beaucoup de part à la conſtruction de ce monaſtere, en prenne ſoin pendant le reſte de ſa

vie, qu'il y mette un Abbé; si l'Abbé vient à mourir avant lui, que l'Abbé & les Religieux reçoivent avec deference ses instructions, & ses avis, tant à l'égard de l'observance, que des interests temporels, & que si quelque Moine meprise ses ordres, & se souleve contre lui, il le juge *selon la Regle canonique de saint Benoist.*

Juxta canonicam Regulam sancti Benedicti institutionis. *Ioan. Mabill. De Re Diplomat. pag.* 511.

V. *De saint Zenon de Verone.*

On ne sçait point qui a esté le fondateur de l'Abbaie de saint Zenon de Verone. Elle subsistoit du temps des Roys de Lombardie. Estant fort décheuë, & presque ruinée, elle fut restablie par Pepin fils de Charlemagne, ainsi que nous dirons. L'on ne connoist point non plus l'origine de l'Abbaie de Brondule du diocese de Chiozza. Antoine qui en estoit Abbé fut fait Patriarche de Grade l'an 724. & s'acquitta tres bien de sa charge, conservant la pureté de la foi, & un grand attachement au saint Siege pendant les troubles excitez par les ennemis des saintes Images. Le monastere de Brandule fut donné à l'Ordre de Cisteaux dans le treiziéme siecle pour y mettre la reforme, mais il ne subsiste plus.

Ital. sacr. tom. 5. pag. 593. & 1177.

VI. *Reglement pour la closture des Religieuses.*

Le Concile tenu à Frioul l'an 791. par saint Paulin Patriarche d'Aquilée fit un reglement pour l'exacte closture des Religieuses, & défendit mesme aux Abbesses de sortir de leurs monasteres pour aller à Rome, ou ailleurs sous pretexte de pelerinage.

Concil Foroiul. c. 12. *tom.* 7. *pag.* 1007. *an.* 791. *vel* 795.

CHAPITRE X.

De l'establissement de l'Abbaie de saint Pierre de Saltzbourg par saint Rupert, & de l'Eglise de Frisingen par saint Corbinien.

I. *Divers sentimens touchant le temps qu'a vécu saint Rupert.*

ON ne convient point du temps que saint Rupert a presché la foi dans la Baviere, & fondé l'Eglise de Saltzbourg. La plupart estiment que ce fut dans le sixiéme siecle, & sous Childebert second, qui regna dans l'Austrasie depuis l'an 575. jusqu'à 596. Mais dans l'edition des Actes de nostre Ordre, on met cet évenement cent ans aprés, & cette opinion paroist la mieux establie; car il est certain que saint Rupert passa dans la Baviere un peu aprés la seconde année de Chil-

CHAP. X. debert, y estant invité par Theodon, qui la possedoit en qualité de Duc, ou de Gouverneur. Or pendant tout le regne de Childebert second ce païs là n'eut point d'autres Ducs que Garibaut, & Tassilon. Il faut donc rapporter l'Apostolat de de saint Rupert dans la Baviere au temps de Childebert troisiéme, qui fut Roy d'Austrasie depuis l'an 694. ou 695. jusqu'à l'année 711. & sous lequel on trouve un Theodon Duc de Baviere, & pere de Theodebert, & de Grimoald, à qui * *il fit part* de son Duché, ou qui lui succederent aprés sa mort.

Quelques-uns distinguent ce Theodon baptisé par saint Rupert, du Theodon qui alla à Rome du temps du Pape Gregoire second.

Vide elogium historicum sancti Rudberti Episc. Saltzb. Act. an. 728. pag. 341.

* Illo autem (Theodone) relicto [Corbinianus] in partes filii ejus nomine Grimoaldi venit. *Ibid. pag.* 506.

Saint Rupert estoit François d'origine, & de sang royal. Aiant esté élevé à l'Episcopat il en fit les fonctions dans le diocese de Wormes, soit qu'il en fut le propre Evesque, ou qu'il partageat avec celui qui avoit cette qualité, les soins, & les travaux de la charge pastorale. La plus commune opinion est qu'il estoit veritablement Evesque de Wormes, mais qu'il fut chassé de son siege par un grand Seigneur qu'il avoit repris de ses desordres. Theodon Duc de Baviere l'aiant invité à venir dans son pais, il l'alla trouver à Ratisbonne, & aprés l'avoir instruit dans les mysteres de la foi, il le baptisa. Un grand nombre d'autres personnes de toutes sortes de conditions suivirent l'exemple de leur Prince. Le Saint continua ses predications à Lorch, & à Juvave. Il s'arresta dans cette derniere Ville, qui a esté depuis appellée Saltzbourg, & il y bastit l'Eglise de saint Pierre, où il mit son siege Episcopal. Pour deservir cette Eglise, & y chanter l'Office, il y establit une communauté d'Ecclesiastiques, qui estoient Moines. Telle est l'origine de la celebre Abbaie de saint Pierre de Saltzbourg.

II.
Saint Rupert fonde l'Eglise de saint Pierre de Saltzbourg, & y met des Religieux.

Aprés de si heureux commencemens le Saint alla en son païs, & en amena douze Predicateurs, & une sainte Vierge nommée Erendrude, qui estoit sa niece. Il fonda encore dans le territoire de Saltzbourg, par la liberalité du Duc Theodon, & de deux de ses sujets un monastere sous l'invocation de S. Maximilien, & il y mit *de ses Religieux* pour y faire l'Office divin. Mais aprés la mort du Saint ce monastere fut ravagé par des Sclavons payens, qui sortirent de la Carinthie, & vinrent faire des courses dans la Baviere. Le Saint bastit encore l'Abbaie de Nunberg pour sa niece sainte Erendrude. Elle avoit déja gouverné un monastere en France, mais elle l'avoit quitté parce qu'il s'y estoit élevé de la dissention, & que l'observance en avoit esté affoiblie par quelque desordre. Elle fut la premiere

III.
Il bastit encore d'autres monasteres, & mourut en 718.

Domnus HRodbertus misit ibidem suos Monachos ad officium Dei faciendum. *Ibid. pag.* 345.

Abbesse de Nunberg, & elle honora sa charge par la solidité & l'éminence de sa vertu. Saint Rupert mourut le 27. de Mars, qui estoit *le jour de la Resurrection de Nostre Seigneur*, c'est-à dire le saint jour de Pasques, ou un Dimanche. Selon la premiere explication il faut mettre sa mort l'an 718.

IV. *Ses successeurs.*

Il eut pour successeur dans la conduite de son diocese, & de son monastere, le bienheureux Vital, qui estoit tres-instruit de la doctrine de l'Evangile, & excelloit dans le ministere de la predication. Aprés la mort de ce saint Evesque Anzologue, Savole & Ezzius gouvernerent l'un aprés l'autre l'Eglise de Saltzbourg, quoiqu'ils n'eussent point le caractere Episcopal. Mais Flobargile, qui suivit Ezzius, en fut honoré, aussi bien que Jean son successeur. Le Siege vaqua ensuite quelques années, aprés quoi il fut rempli par l'ordination de saint Virgile, dont nous parlerons ci-aprés.

Absque Pontificali Ordine, & dignitate regebant Episcopatum Juvavensem. *Ibid. pag.* 347.

V. *Saint Corbinien mene une vie solitaire prés de l'Eglise de saint Germain de Châtres.*

L'Eglise de Frisingen eut son origine un peu aprés la mort de saint Rupert; elle en est redevable à saint Corbinien, qui fut aussi un des Apostres de la Baviere. Ce Saint nâquit à Châtres, qui est un bourg à huit lieuës de Paris sur le chemin d'Orleans. Dés sa jeunesse il se retira dans une cellule qu'il bastit prés d'une Eglise de ce mesme bourg dediée à saint Germain Evesque de Paris. Il y mena une vie sainte avec quelques serviteurs qu'il prit soin de former à la pieté, & qui devinrent ses disciples. Quand il y eut demeuré quelque temps, le peuple commença à le visiter. Il exhortoit chacun à servir Dieu, & l'on recevoit ses instructions avec soumission, & respect. Il ne refusoit point les aumosnes qu'on lui faisoit, mais aprés en avoir pris ce qui estoit necessaire pour sa subsistance, il distribuoit le reste aux pauvres. Il gardoit religieusement le silence durant la nuit, ce qui est une des pratiques de la Regle de saint Benoist. Pendant les vendanges, on lui donna du vin nouveau qu'il fit mettre dans un muid. La nuit ce vin se mit à boüillir, & jetta avec tant de force le bondon du muid, que le Saint en entendit le bruit dans sa cellule. Il se douta bien de ce qui estoit arrivé, mais pour ne pas rompre le silence, il ne voulut point appeller ses serviteurs, & se mettant à genoux pour prier Dieu, il s'appliqua ainsi à l'oraison jusqu'au matin. Alors selon sa coustume il sonna une cloche pour faire venir ses domestiques, & quand ils furent arrivez, il leur dit qu'il croioit que le muid se seroit rompu. Le Frere

CHAP. X.

Frater qui cellario præerat nomine Ansericus. *Act. sæc. 3. pag. 500.* *Vilser. lib. 5. Rerum Boicarum.* *M. Blanc Hist. de Baviere. pag. 313.*

Anseric qui avoit soin du cellier, y alla aussi tost, & trouva en effet que le vin avoit fait sauter le bondon, mais que neanmoins il ne s'en estoit pas perdu une goutte. La qualité de Frere que les Actes du Saint donnent à Anseric, s'accorde tres-bien avec le sentiment de quelques Auteurs, qui ont crû que la cellule du Saint estoit comme un petit monastere. Un larron aiant volé la mule de saint Corbinien, ses serviteurs la chercherent inutilement, & en avertirent le Saint. Il eut aussitost recours à la priere, & vers le point du jour un Ange lui fit connoistre que la mule alloit revenir avec le voleur. Le Saint sonna sa cloche, & dit à ses domestiques que la mule seroit bien-tost à la porte avec celui qui l'avoit enlevée, mais il leur défendit de lui faire de mal. A peine avoit-il achevé de parler, qu'on vit arriver cette mule avec le larron, qui n'avoit pû, ny l'empescher de revenir où il l'avoit prise, ny mesme la quitter, estant plutost lié que monté dessus. Le Saint le reprit de son crime, l'exhorta fortement à changer de vie, & à ne plus dérober, non pas mesme quand il seroit dans une extreme pauvreté, & lui aiant donné trois pieces d'argent le renvoia en son païs. Aribo qui a composé les Actes du Saint observe sur ce sujet que les Justes, qui ont le don des miracles, en font tantost par la simple priere, & tantost en agissant avec une puissance qu'ils ont reçuë de Dieu : reflexion prise de la vie de saint Benoist écrite par saint Gregoire. Pepin Maire du Palais avoit grande estime pour saint Corbinien, & un jour il envoia vers lui un de ses principaux Officiers, pour se recommander à ses prieres. Plusieurs autres personnes de qualité le venoient voir pour le mesme sujet, & souvent on l'obligeoit d'accepter de riches presens. Mais bien loin de regarder sa reputation comme un avantage, & de profiter des liberalitez dont on le combloit, il en estoit blessé, & il lui faschoit extremement de sortir ainsi peu à peu de cet estat de solitude, & de pauvreté qu'il avoit embrasé comme la plus haute de toutes les fortunes.

(Ut) mira quoque aliquando ex prece faciant, aliquando verò ex potestate. *Ibid. pag. 502.* *Gregor. Dialog. l. 2 c. 30.*

Quod... solitudinem quam desideraverat se amisisse perspiceret, & paupertatem quam amaverat, sibi deesse valde pertimesceret, & adesse sibi divitias quas noluerat. *Act. S. Corbin. p. 503.*

VI.

Il va à Rome, y est sacré Evesque, & revient en France.

Ce sentiment s'imprima si fort dans son esprit, que sa cellule lui devint insupportable, il resolut d'en sortir, & il la quitta en effet aprés y avoir demeuré quatorze ans, & passa en Italie avec quelques-uns de ses disciples. Estant à Rome il visita le tombeau de saint Pierre, & alla ensuite supplier le Pape de lui donner une retraite auprés de l'Eglise de ce Prince des Apostres

pour

CHAP. X.

pour y vivre inconnu, & selon les loix de la perfection Chrestienne. Mais * le souverain Pontife aiant reconnu le grand merite du Saint, & qu'il estoit capable de travailler au salut des ames le sacra Evesque, & lui donna mesme le *pallium* avec ordre de prescher la foi dans tous les lieux où il en seroit besoin. Il est aisé de juger quelle fut la surprise, & la repugnance avec laquelle l'humble Corbinien reçut cet honneur, mais s'y voiant élevé d'une maniere qui avoit toutes les marques d'une vocation divine, il se crut obligé de l'accepter & d'obeïr au Vicaire de JESUS-CHRIST. Estant revenu en France il y annonça la parole de Dieu avec grand fruit, preschant tantost devant le Clergé, & le peuple, & tantost devant les Religieux & les Vierges retirées dans le cloistre, & donnant à chacun des instructions convenables à son estat, & proportionnées à sa capacité. Pepin l'aiant un jour invité de venir à la Cour, il monta à cheval pour s'y transporter. Estant en chemin il rencontra un miserable nommé Adalbert, qu'on alloit pendre à cause des larcins qu'il avoit commis. Le Saint touché de compassion, se prosterna à terre, & supplia ceux qui le conduisoient au supplice de lui donner ce coupable, ou du moins d'en differer l'execution jusqu'à ce qu'il eut parlé au Maire du Palais. Mais ils lui declarerent qu'ils ne pouvoient lui rien accorder de ce qu'il demandoit. Alors le Saint bornant son zele au salut de l'ame, obligea ceux qui tenoient Adalbert, de s'éloigner un peu de lui, & l'exhorta à confesser tous ses pechez, & tant ceux qu'il avoit commis par ses actions, que par ses paroles, & par ses pensées ; ce que le criminel fit aussi-tost. Le Saint tascha de lui inspirer de veritables sentimens de penitence, & le voiant dans cette disposition, fit le signe de la croix sur sa teste, & sur sa poitrine, & se retira les larmes aux yeux Il remonta ensuite à cheval, & alla en diligence à la Cour. Comme il lui restoit encore beaucoup de chemin, il n'y put arriver que le lendemain au soir. Dés qu'il fut arrivé, il obtint audiance de Pepin, & le supplia de lui donner Adalbert vif ou mort. Pepin lui accorda ce qu'il souhaitoit, & aussi-tost le Saint retourna vers le lieu où il avoit laissé ce miserable. Il le trouva à la potence, car on l'avoit pendu dés que le Saint l'eut quitté ; & chacun le croioit mort. Mais l'aiant fait détacher, & mettre à terre, le Saint eut la consolation de le retrouver au mesme estat qu'il estoit, lorsqu'il lui avoit donné sa

* *Papa Gregorius. pag. 503. Mais il faut* Constantinus *puisque le Saint fit son premier voiage de Rome du vivant de Pepin qui mourut l'an 714. ou bien il faut attribuer à Charles Martel ce que l'on dit ensuite de Pepin.*

Tam in factis, quam in locutionibus, atque cogitationibus. *Pag. 504.*

CHAP. X.

benediction. Adalbert estant ainsi comme resuscité, ne reprit plus l'habit du siecle, mais s'attacha au Saint, & servit Dieu le reste de ses jours sous sa direction, & sa discipline. Il ne sera pas inutile d'observer qu'Aribon aprés avoir raconté cet évenement, s'arreste encore à considerer le merite, & l'efficace de la priere des Saints, & allegue sur ce sujet ce qui se passa entre saint Benoist, & sainte Scholastique, quand cette admirable Vierge priant dans son cœur, obtint du ciel une pluie, qui empescha le saint Abbé de retourner à son monastere, & qu'elle l'engagea ainsi à continuer son entretien touchant la felicité eternelle. Ce miracle de saint Corbinien aiant fort éclaté, & rendu son nom encore plus celebre, il craignit sa propre gloire, & cette crainte jointe à l'amour de la contemplation, le porta à retourner dans sa cellule voisine de l'Eglise de saint Germain. Il y demeura quelque temps avec un fort petit nombre * d'Ecclesiastiques, qu'il instruisoit dans les devoirs de leur estat, mais il n'y put joüir du repos qu'il y cherchoit, & il se trouva tellement accablé de visites, qu'il resolut pour la seconde fois de sortir de France, & d'aller prier le Pape de le décharger de l'emploi de la predication, & de lui permettre de vivre dans un monastere sous l'obeïssance d'un Superieur.

At ille gloriam sæculi pertimescere, &c. *Pag. 505.*

* *Ou Religieux engagez dans la clericature.*

Paucosque secum Clericos.

Secreta monasterii petere, atque alterius magisterio se commendare pertractans. *Ibid. pag 505.*

VII.

Il va dans la Baviere, & de là à Rome.

Au lieu de prendre le droit chemin de l'Italie, il passa dans la Baviere, pour en instruire les habitans, qui avoient depuis peu embrassé la foi ; il y prescha, & fut tres-bien reçu du Duc Theodon, & de son fils Grimoald. Ces Princes lui firent des presens, & voulurent le retenir dans le païs. Mais le Saint s'en excusa, & leur fit agréer qu'il continuât son chemin. Estant dans le Comté de Tirol, un grand ours tua le cheval qui portoit son bagage : ce qui lui aiant esté rapporté par son domestique Anseric, le Saint lui ordonna d'aller sans crainte frapper l'ours avec un foüet, & ensuite de lui mettre une selle sur le dos, & de le charger du mesme fardeau que portoit le cheval. Anseric executa cet ordre, & l'ours servit ainsi jusqu'à ce que le Saint fut à Rome. Car aprés son arrivée, il voulut qu'on laissât cette beste en liberté. Il perdit encore deux fort beaux chevaux, l'un à Trente, qui lui fut enlevé par l'ordre du Comte Hursinge, à qui il n'avoit point voulu le vendre, & l'autre dans une ville de la Lombardie, qui lui fut encore pris par l'ordre du Gouverneur pour le mesme sujet. Ses gens

Quæ gens adhuc rudis erat, & nuper ad Christum conversa. *Ibid. ce qui confirme nostre Chronologie touchant le temps de la mission de saint Rupert.*

lui disant qu'ils ne sçavoient où trouver du poisson pour lui servir à table ce jour-là, qui estoit un Vendredi, il leur dit qu'un aigle qu'ils voioient en l'air leur en fourniroit ; & en effet cet oiseau en alla aussi-tost pescher un long de plus de dix pieds, & l'apporta au bord de la mer, où le cuisinier le prit, & l'apresta pour la table du Saint, & pour toute sa famille. Estant à Rome il pensa à se faire dispenser de l'emploi de la predication, qui lui avoit esté imposé par le saint Siege. Il representa au souverian Pontife les dangers où il se croioit exposé dans cette charge par la multitude des personnes qui lui faisoient honneur, & lui offroient des presens, & qu'il craignoit extremement de posseder des richesses, & il le conjura de lui permettre de se retirer dans une communauté de Religieux, ou dans un ermitage. Le Pape admira son humilité, & son desinteressement, & proposa l'affaire à une assemblée d'Evesques qu'il avoit convoquez à Rome. L'avis du Pape, & du Concile ne fut point conforme à l'inclination du Saint, car le Pape conclut avec les Prelats, qu'il falloit le renvoier en Baviere, pour y continuer à instruire les fidelles, & à travailler à la conversion des Payens.

VIII.
Il retourne en Baviere.

Il fut donc obligé de demeurer dans le ministere dont il avoit esté chargé, & aiant reçu la benediction du souverain Pontife, qui estoit Gregoire second, il se mit en chemin pour repasser en Allemagne. Estant à la porte de Pavie, il vit un convoi, & il apprit qu'on portoit en terre celui qui lui avoit volé le troisiéme cheval qu'il avoit perdu. Car le mesme jour qu'il avoit commis ce crime, il avoit esté frappé d'une violente maladie, & n'avoit pû estre gueri par tout l'art des medecins. Avant que de rendre l'esprit, il recommanda à sa femme d'avoir bien soin du cheval, & de le rendre au Saint avec une somme considerable d'argent, ce qu'elle executa. Il est de plus à remarquer que le Saint ne s'estoit point plaint de ce vol, non plus que de l'outrage qu'on lui avoit fait à Trente, quoiqu'il lui fut aisé d'en tirer raison, estant fort consideré de Luitprand Roy de Lombardie, qui le reçut avec grand honneur dans son passage, & lui fit des presens. Il laissa à Dieu de lui faire justice, & de punir dés ce monde les coupables, s'il le jugeoit à propos. Le Comte Hursinge ne demeura pas sans chastiment. Au lieu de profiter du cheval qu'il avoit pris au Saint, il en perdit plus de quarante autres, qui moururent de

CHAP. X. maladie. Il reconnut la cause de cette affliction, & pour reparer sa faute, il en alla demander pardon au Saint, & lui offrit deux autres chevaux avec deux cens pieces d'or. Mais le Saint lui marqua qu'il n'avoit point de ressentiment de ce qui s'estoit passé, & ne voulut rien prendre de lui. Continuant son chemin, il fut arresté à Maies dans le païs de Tirol par les Gardes de Grimoald Duc de Baviere, & il ne s'estonna point de cet accident, mais il le regarda plutost comme un ordre de la divine providence, qui vouloit qu'il allât faire ses prieres au tombeau de saint Valentin. Il s'acquitta donc de ce devoir de pieté, & se promenant autour de la ville, il remarqua un lieu solitaire appellé *Camine* qu'il jugea fort propre pour y bastir une Eglise. Ensuite aiant reçu ordre d'aller se rendre à la Cour de Grimoald, il y alla veritablement, mais il fit dire à ce Prince par un de ses principaux Officiers, qu'il le supplioit tres-humblement de l'excuser, s'il ne se presentoit point devant lui, faisant difficulté de lui parler, parce qu'il sçavoit qu'il estoit engagé dans un mariage illegitime, & qu'il avoit épousé Bilitrude veuve * de son frere. Quarante jours aprés le Duc, & cette femme touchez des exhortations qu'il leur fit par l'entremise de ceux de sa suite, promirent de se separer, aprés quoi le Saint leur alla témoigner ses respects, leur donna sa benediction, & les exhorta à expier leur faute par des jeûnes, & par des aumosnes. Mais la suite fera voir que Bilitrude s'offença de la conduite du Saint, & qu'elle nourrit dans son cœur de l'aversion contre lui.

Voiez ci-devant Tome 1. pag. 67.

** Dans les Actes de saint Corbinien le frere de Grimoald est appellé Theodoald. D'autres le nomment Diepert ou Theodebert, & d'autres distinguent Theodebert de Theodoald.*

Ou Piltrud. pag. 510.

IX.

Il bastit la Cathedrale de Frisingen.

Il s'establit à Frisingen, & y bastit une Eglise qu'il dedia en l'honneur de la sainte Vierge, & de saint Benoist, & où il mit des Religieux pour faire l'Office. Cette Eglise fut la Cathedrale du nouveau diocese. Il y assujettit encore deux autres Eglises, l'une qu'il fit construire à Camines par la liberalité du Duc Grimoald, & qu'il consacra en l'honneur de saint Valentin, & de saint Zenon, & l'autre qu'il bastit à Chories sur un fond qu'il acheta de ce Duc, des deniers que Pepin Maire du Palais lui avoit autrefois donnez en aumosne. Allant un jour à sa Cathedrale, il rencontra une sorciere, qui lui voulut faire des presens aprés lui avoir dit qu'elle se mesloit de malefices, & qu'elle s'en estoit servie pour rendre la santé au fils du Prince. Comme elle ne lui découvroit point ce secret par un repentir de son crime, mais par vanité, & qu'elle en faisoit gloire,

Ecclesiam, quæ usque hodie cernitur, in honorem beati Benedicti construxit ac monachorum ibi sacrum Conventum adunavit. *Otto Frising. Chronic. l. 5. c. 24.*

Metropol Saltzburg. pag. 101 & 116.

Act. pag. 500.

Suis artibus ad salutem perduxisse gloriabatur. *Ibid. pag. 513.*

le Saint en eut tant d'horreur qu'il la repoussa, & mesme la frappa au visage. Il lui fit de plus oster ses presens, & les distribua aux pauvres, qui estoient à la porte de la ville. Cette femme en alla faire des plaintes à la Cour, & principalement à Bilitrude, qui toujours extremement irritée de ce que le Saint avoit improuvé son mariage, resolut de le perdre, & persuada à Nine son Secretaire de l'assassiner quand il seroit revenu de la campagne. Le Saint en aiant esté averti par son frere Erimbert, au lieu de retourner à Frisingen, se retira ailleurs, & évita ainsi la violence de Nine, qui chercha en vain ce Prelat dans sa maison, & par depit la ruina entierement. Le Saint se refugia à Maie avec son Clergé, & se plaignit à Grimoald de la mechanceté de Bilitrude, lui conseillant de se donner de garde de ses embusches. La justice divine eclatta depuis aux yeux de tout le monde, & punit tous ces crimes. Le fils gueri par la magicienne fut emporté par une autre maladie. Grimoald perit dans des embusches, mais on n'attribuë pas cette assassinat à Bilitrude; il avoit d'autres ennemis, & cet évenement est demeuré dans l'obscurité. Nine mourut honteusement aiant esté percé d'un coup de lance, pendant qu'il satisfaisoit à une necessité naturelle. Bilitrude fut amenée en France par Charles Martel, & aiant passé en Italie y finit ses jours dans la pauvreté. Hubert successeur de Grimoald eut beaucoup de veneration pour saint Corbinien, il le rappella à Frisingen, & voulut qu'il baptisât son fils.

* *Ou reçut de lui le baptesme* sacro fontis lavacro eum sibi sociavit. *Pag.* 513. *mais le premier sens paroist plus vrai semblable. Metrop. Saltzburg. pag.* 120.

X.

Sa mort.

Le Saint aiant connu par revelation, ou par un simple pressentiment le temps de sa mort, envoia son frere Erimbert vers Luitprand Roy de Lombardie, à qui appartenoit alors la ville de Maie, pour le prier de le maintenir dans la possession de l'Eglise de saint Valentin qu'il avoit bastie, & donnée à sa Cathedrale de Frisingen. Et aiant aisément obtenu cette grace d'un Prince qui avoit tant de consideration pour lui, il choisit cette Eglise de Maie pour le lieu de sa sepulture. Le jour de sa mort estant venu il se fit preparer le bain, & s'y lava à son ordinaire. Il se fit faire sa tonsure, & razer sa barbe. Ensuite s'estant revestu des habits pontificaux, il offrit à Dieu le sacrifice, & se donna à lui mesme le saint Viatique. Aprés la messe il rentra dans sa maison, il se fit apporter du vin, dont il gousta un peu, & aiant formé sur son front le signe de la croix, il rendit l'esprit sans avoir apparemment souffert

 aucune douleur. On met sa mort en l'an 730. D'abord on l'enterra dans la Cathedrale de Frisingen : mais incontinent aprés le temps se deregla, & la ville fut incommodée d'une pluie continuelle accompagnee d'un furieux vent, qui ne cessa pas seulement une heure durant trente jours. On attribua cet orage à la colere du ciel irrité de ce que l'on avoit manqué à executer la derniere volonté du Saint, qui avoit souhaité qu'on l'inhumât à Maie. Il vint ordre du Prince Hubert d'y transferer ses reliques, à quoi l'on obeit. Elles furent ainsi mises dans l'Eglise de saint Valentin, que le Saint avoit bastie. Depuis les Lombards les porterent à Trente, & enfin on les reporta dans l'Eglise de Frisingen. Saint Corbinien eut pour successeur dans son Evesché son frere Erimbert, & celui-ci Joseph, qui fut suivi d'Aribo Cirin surnommé Hæres. Aribo avoit auparavant esté Abbé du monastere de Schlechdorff. Il prit la conduite du diocese de Frisingen l'an 760. & le gouverna vingt-trois ans. C'est lui qui a écrit la vie de saint Corbinien, ainsi que nous avons dit, & ce fut aussi par ses soins que son corps fut remis dans sa Cathedrale.

Act. sac. 3. p. 1. pag. 500.

CHAPITRE XI.

De saint Wilbrod Archevesque d'Utrecht.

I. *Saint Vvilfrid prescha la foi aux Frisons.*

Lib. 2. c. 3.

LA Frise avoit autrefois plus d'estenduë qu'elle n'en a pas aujourd'hui, & comprenoit la province d'Utrecht. Elle se sentit des travaux Apostoliques de saint Eloi Evesque de Noyon, & de Tournai : car les Actes de ce Saint content les Frisons entre les peuples ausquels il annonça le premier la parole de Dieu. Mais s'il porta l'Evangile dans la Frise, le fruit qu'il y fit ne subsista pas long temps, & cette divine semence fut bien-tost étouffée, ou mesme selon quelques-uns, par ces Frisons qu'il convertit, on doit entendre les habitans de Hulst, & de quelques autres lieux du païs que l'on appelle à present la Flandre. La Frise profita de la disgrace de saint Wilfrid, & nous avons veu qu'estant persecuté il passa dans cette province, & y convertit le Roy Adalgise, & plusieurs de ses sujets. Il demeura pendant l'Hiver avec ces nouveaux

An 678.

Chrestiens, & au printemps il continua son chemin vers Rome, où il estoit obligé de se rendre, pour y soustenir la cause de l'Eglise d'York, dont il avoit la conduite. Vigbert Prestre & Anachorete d'Irlande, alla prescher la foi dans la Frise, mais aprés un travail de deux ans, dont il ne retira aucun fruit, il s'en retourna dans sa solitude.

II.
Mais leur principal Apostre a esté saint Vvilbrod Religieux Anglois.

Beda Hist. l. 5. c. 10.
Bolland. 1. Mart. de sancto Suiberto. pag. 71. Act. ad an. 713. pag. 239. Tom 3. & ad an. 739. pag. 602.

La conversion des Frisons estoit reservée à saint Vvilbrod, & il fut le principal instrument que la divine providence emploia à cet ouvrage. Saint Vvilbrod nâquit vers l'an 658. dans la Northumbre, ou Angleterre Septentrionale, & eut pour Pere le bienheureux Ulgils, dont il a esté parlé ci-devant. Sa mere le portant encore dans son sein, crut voir en dormant une nouvelle Lune, qui estant ensuite devenuë pleine entra par sa bouche dans ses entrailles, & les rendit toutes brillantes. Effraiée de ce songe, elle alla consulter un saint Prestre, qui lui predit qu'elle auroit un fils, qui éclateroit par l'innocence, & la pureté de ses mœurs, & qui dissiperoit les tenebres du paganisme par la lumiere de la verité. Le petit Vvilbrod aiant six ou sept ans, son pere pour le preserver de la corruption du monde, le mit dans l'Abbaie de Rippon, qui estoit alors sous la conduite de saint Vvilfrid, afin qu'il y fut élevé dans la pieté, & dans les lettres avec d'autres enfans, qui estoient nourris dans ce monastere. Estant plus âgé, il y reçut la tonsure clericale, & s'engagea dans la profession Religieuse. Il est fort probable que ce fut saint Vvilfrid qui lui coupa les cheveux, & lui donna l'habit. Car il estoit revenu de Cantorberi, d'où il avoit rapporté la regle de saint Benoist pour la communiquer aux Religieux de son païs, comme l'on a veu ci-devant par le témoignage d'Eddius son fidelle Historien, & quoiqu'il eut esté restabli dans le Siege d'York, il prenoit soin de son monastere de Rippon. Cette conjecture se confirme par le mesme Auteur, qui parlant de saint Vvilbrod marque qu'il avoit esté nourri à Rippon, & l'appelle *fils*, c'est à dire disciple de saint Vvilfrid. Le jeune Vvilbrod profita si bien des instructions de son pere spirituel, qu'encore qu'il fut d'un temperament foible & delicat, il ne cedoit point en ferveur, ni en regularité à aucun des autres Religieux, qui estoient élevez avec lui. Il lisoit avec une sainte avidité les livres spirituels, il estoit humble & modeste, & d'ordinaire agissoit avec un air sage & serieux, qui estoit plus d'un vieillard, que d'un

Clericatus accepit tonsuram, & pia professione monachum se fecit esse. *Ibid. pag. 606.*

Filius ejus in Hrypis nutritus.

CHAP. XI. jeune homme. A l'âge de vingt-ans il conçut le desir d'aller en Irlande, y estant attiré par l'exemple, & par la reputation de saint Egbert, & du venerable Vigbert Prestres Anglois, qui s'y estoient comme releguez eux-mesmes, pour y joüir de l'avantage d'une tranquille solitude, & s'y occuper plus commodement à la contemplation. Son Abbé qui estoit peut-estre encore saint Vvilfrid, & les Religieux de Rippon lui aiant permis de faire ce voiage, il se rendit auprés de saint Egbert, & se soumit à sa conduite, & à sa discipline. Il s'avança tellement dans la vertu, & dans la connoissance des choses saintes, qu'il fut jugé digne du Sacerdoce. Le peu de succez qu'avoient eu les predications de Vigbert ne firent point perdre esperance à saint Egbert, qui souhaitoit toujours avec ardeur la conversion de tant de Septentrionaux encore plongez dans les tenebres de l'idolatrie. Il pensa de nouveau à procurer le salut des Frisons, & jugeant saint Vvilbrod capable d'y travailler, il lui persuada de passer dans leur païs. Saint Vvilbrod qui estoit alors Prestre, & âgé de trente-trois ans prit avec lui saint Suidbert, saint Adalbert, & huit ou neuf autres missionnaires. Si l'on vouloit croire le faux Marcellin les noms de ceux-ci ne seroient pas inconnus, mais son ouvrage a trop de marques de supposition, pour y chercher la verité. La maniere dont Bede & Alcuin parlent de ces associez de saint Vvilbrod insinue qu'ils estoient de la profession religieuse. Ce dernier Auteur assure en general que c'estoient des hommes de grand merite, & qu'il y en eut entr'eux qui repandirent leur sang pour la foi, & d'autres qui furent élevez à l'Episcopat.

L'an 678. auquel tem[p]s saint Vvilfrid fut chassé du Siege d'Yorc, & consequemment aussi de son Abbaie.

Fratres qui erant in Frisia. *lib. 5. cap. 12.*

Adsumptisque secum undecim fratribus *Alcuin. ibid. Act. sæc. 3. part. 1. pag. 707.*

III.

Saint Vvilbrod aiant reçu sa mission du Pape Serge, va prescher la foi dans la Frise.

Saint Vvilbrod arriva dans la Frise l'an 690. un peu aprés que Pepin Maire du Palais sous Thierri troisiéme eut conquis une partie de ce païs là sur Radbod Roy des Frisons. Pour avoir plus de liberté de prescher, il eut recours à Pepin, qui le prit sous sa protection, & l'envoia à Rome vers le Pape Serge pour recevoir la benediction Apostolique. Le Saint en estant revenu travailla trois ou quatre ans à l'instruction des habitans de cette partie de la Frise, qui estoit sous la domination de Thierri, & il en convertit un grand nombre. Il retourna à Rome avec des presens, & des lettres de Pepin, qui prioit Serge de sacrer Evesque le Saint, pour en faire la fonction dans la Frise. Quatre jours avant qu'il arrivât, le Pape fut averti en songe de le recevoir avec honneur, comme un digne ministre de

de l'Evangile, qui avoit esté destiné & choisi de Dieu pour éclairer quantité d'ames. Serge aprés avoir appris avec joïe l'heureux succez de ses travaux, l'ordonna Archevesque des Frisons dans l'Eglise de sainte Cecile, lui donna le *pallium*, & changea son nom de Vvilbrod en celui de Clement. Il est toutefois plus connu par celui de Vvilbrod, & c'est pourquoi nous l'appellons ainsi.

IV. *Il fonde l'Eglise d'Utrecht.*

Estant de retour en France il reçut de nouveaux effets de la protection de Pepin, & ce fut de sa liberalité qu'il obtint un fond dans la ville d'Utrecht pour y faire sa residence. Il y bastit une Eglise sous le titre de saint Sauveur, où il establit son Siege, & il en rebastit une autre qu'il dedia à l'honneur de saint Martin, & où depuis on transfera la chaire Episcopale. Au moins saint Boniface semble distinguer ces deux Eglises. Cette derniere fut sans doute deservie par des Religieux, qui estant obligez de s'appliquer aux fonctions Ecclesiastiques, & d'instruire le peuple, ne gardoient pas si exactement la retraite, & l'austerité monastique, & peu à peu prirent la maniere de vie, & enfin le nom de Chanoines. C'est là l'idée que nous en donnent deux anciens titres rapportez dans l'histoire des Evesques d'Utrecht, par Guillaume de Heda Chanoine de saint Martin. On pourroit former quelques objections contre ces titres, mais quelque jugement que l'on en porte, ils sont toujours assez bons pour justifier qu'il y avoit des Moines dans cette Eglise avant le neuviéme siecle, puisqu'ils ont esté tirez d'un cartulaire de Chanoines, qui reconnoissoient la verité de ce fait. Charles Martel à l'exemple de Pepin son Pere, se monstra liberal envers ce monastere, ou Eglise, & y donna le domaine d'Utrecht, & deux terres, comme il paroist par ses chartes de l'an 723. & 726.

Bed. lib. 5. c. 12. Bonifac. Epist. 97.

In stipendiis monachorum, vel Canonicorum, qui ibidem Gentiles ad Christianitatem convertunt. *Vvill. Heda Hist. p. 34.*

Stipendiis monachorum atque Canonicorum. *p. 39.*

Heda publia son histoire l'an 1521.

Vide Observat. Iohan. Mabill. in Act. an. 739. pag. 602.

Ad ipsum monasterium, vel ad ipsam casam Dei tradimus... *Vltraiect Histor. Vvill. Heda p. 29.*

V. *Fondation de l'Abbaie d'Eternac, & de sainte Marie aux Martyrs dans le diocese de Treves.*

Vers la fin du septiéme siecle, sçavoir l'an 698 sainte Irmine Abbesse d'Oeren dans Treves, qui possedoit une terre à Eternac, non loin de la mesme ville, la donna à saint Vvilbrod du consentement de sa communauté, & par le conseil de saint Basin, & de saint Lutuvin Evesque du diocese, afin que le Saint y bastit un monastere pour les Religieux étrangers. Saint Vvilbrod executa le pieux dessein de la Sainte, & prit la conduite de cette nouvelle maison avec l'agrement de Pepin Maire du Palais, qui donna au Saint la moitié du village d'Eternac qu'il avoit acquise du fils du Duc Theodard, comme il se voit par

CHAP. XI.

Miraus Cod. Donat. c. 8. & l. 2. diplomat c. 4. Act. sec 3. part. 1. pag. 611. 629.

ses lettres de l'an douziéme du Roy Childebert, c'est-à-dire de l'an 706. Vingt ans aprés un Seigneur de Frise appellé Rohing aiant cede une terre à Firmin Abbé de Quercolodor, & obtenu de lui en échange une Eglise située à Anvers, l'offrit à saint Vuilbrod, qui faisant son testament cette mesme année, donna cette Eglise avec deux autres, & quelques terres à son monastere d'Eternac. Il mit aussi des Religieux dans l'Eglise de sainte Marie aux Martyrs, située sur la Mozelle un peu au dessous de Treves, & c'est pourquoi on lui attribuë l'establissement de ce monastere. Il en fonda encore un à Susteren au Duché de Juliers, par la liberalité de Pepin, qui mourut quelque temps aprés, sçavoir l'an 714. Mais continuons à parler des travaux du Saint pour la conversion des Infidelles.

VI.

Saint Vuilbrod continuë ses predications, & va dans l'Isle de Fositesland, & ailleurs.

Il parut par la conduite de saint Vuilbrod que le caractere Episcopal, qui lui avoit imposé une nouvelle obligation d'étendre le royaume de JESUS-CHRIST, avoit aussi redoublé son zele, & sa force; car il alla prescher dans cette partie de la Frise, qui obeïssoit à Radbod, & il y combatit hardiment le culte des Idoles. Ce Prince le reçut avec honneur, mais il ne profita pas de ses instructions, & il demeura endurci dans l'erreur de ses Peres. Le Saint penetra jusques dans le Dannemark, & il y trouva Ungende qui y regnoit, ou peut-estre qui en gouvernoit une province dependemment du Roy. Cet homme qui estoit cruel & barbare, traita assez favorablement saint Vuilbrod, & ne lui fit point d'outrage, mais il témoigna tant de repugnance, & tant d'opposition à la foi, que le Saint ne voiant nulle apparence de faire de fruit dans son païs, se contenta d'en amener trente enfans, à qui il confera le baptesme. La tempeste l'aiant jetté dans une Isle, qui est à l'embouchure d'Elbe, il fut obligé d'y demeurer quelques jours. Elle s'appelloit alors Fositesland, parce que l'aveuglement des Païens y reveroit le faux Dieu Fosite, & qu'elle lui estoit si parfaitement consacrée, que nul n'osoit toucher au bestal qui y paissoit, ny parler en puisant de l'eau d'une fontaine, dont elle estoit arrosée. Le Saint en mepris de cette impie superstition, y fit tuer quelques bestes pour la nourriture de ceux qui l'accompagnoient, & de plus il baptisa trois personnes dans cette fontaine. Les païens voiant qu'il ne lui en arrivoit aucun mal, en furent surpris, & frappez d'estonnement. Ils en

Nec etiam, &c. aquam haurire nisi tacens præsumebat. *Ibid. pag. 609.*

avertirent leur Prince Radbod, qui pour venger l'injure qu'il croioit avoir esté faite à son Dieu, fit tirer au sort trois fois chaque jour pendant trois jours, afin d'oster la vie à ceux que le sort marqueroit. Mais Dieu qui selon l'Ecriture gouverne, & regle le hazard apparent du sort, ne permit point qu'il tombat sur le Saint, ny sur ceux de sa compagnie, excepté un seul, qui fut aussi-tost couronné du martyre. Radbod fasché que le sort eut épargné le Saint, l'appella devant lui, & le reprit d'avoir prophané l'Isle sacrée, & meprisé son Dieu. Le Saint en prit occasion de parler contre le culte des Idoles, & voiant que ce Prince tenoit toujours son cœur fermé à la lumiere de l'Evangile, il le quitta, & revint à Utrecht. Il alla prescher dans Vvalckeren, qui est une des Isles de la Zelande, où l'on bastit depuis l'Eglise de Vvestcapel, qui dependoit de l'Abbaie d'Eternac. Aiant esté frappé par un Idolâtre, il empescha qu'on ne le punit, & il lui conserva la vie, mais cet impie fut possedé du demon, & perit miserablement.

Proverb. 16. 33.

VII.

Il baptise Pepin Pere de Charlemagne, & aprés sa mort est enterré à Eternac.

Saint Vvilbrod baptisa Pepin fils de Charles Martel, & predit sa future grandeur. C'est ce Pepin qui commence la seconde race de nos Roys tres-Chrestiens. Le saint Prestre Vinfrid (qui fut depuis si connu, & si celebre sous le nom de Boniface) demeura trois ans dans la Frise auprés de saint Vvilbrod, & travailla sous son autorité à la ruine de l'idolatrie, & à la propagation de la foi. Nous parlerons bien-tost des grandes choses qu'il fit en Allemagne. La grace dont Dieu avoit orné saint Vvilbrod éclata par divers miracles, dont il est fait mention dans ses Actes. Il suffira d'en rapporter deux, un ici, & un autre ailleurs, à cause qu'il les fit dans deux maisons religieuses. Il alla un jour visiter son monastere, & il accomplit ce qui se pratique d'ordinaire dans ces sortes de fonctions, car il fit des prieres avec les Religieux, il les salüa avec charité, & reçut reciproquement d'eux des témoignages de respect, & de soumission, & il les exhorta doucement à bien s'acquitter de leur devoir. Il visita ensuite les cellules, & les autres lieux reguliers, afin de voir s'il n'y auroit rien de contraire à l'observance, & qui eut besoin de reforme. Il entra enfin dans le cellier, & n'y trouvant qu'un peu de vin dans un tonneau, il y mit dedans son baston, & fit une priere. La benediction qu'il y donna ainsi eut son effet la nuit suivante : car le vin s'augmenta jusqu'à passer les bords du vaisseau, & à se

CHAP. XI.

répandre au dehors. Le celerier surpris de cette merveille, crut estre obligé de la découvrir aux Religieux, & il alla auparavant se jetter aux pieds du Saint. Mais il lui ordonna de tenir la chose secrete, & de n'en parler à personne avant sa mort. Le monastere où il multiplia le vin estoit sans doute celui d'Eternac, quoique ses Actes n'en marquent pas le nom. Dieu l'appella au repos du Ciel l'an 739. Saint Boniface fait en peu de mots son éloge dans une lettre au Pape Estienne, marquant que saint Vvilbrod estoit un Prelat admirable en abstinence, & en sainteté, qu'il travailla cinquante ans à l'instruction des peuples de la Frise, qu'il en convertit la plus grande partie, qu'il y ruina les temples que leurs peres avoient érigez à des Idoles, & bastit des Eglises, & entr'autres celle de saint Sauveur, & qu'enfin dans sa vieillesse aprés avoir pris avec lui un Evesque pour estre son coadjuteur, & le seconder dans le ministere de la predication, il estoit passé dans la gloire eternelle. Sa vie a esté écrite en prose, & en vers par Alcuin sous le regne de Charlemagne. Le Saint fut enterré dans son Abbaie d'Eternac située au diocese de Treves sur la riviere de Soure. Ce monastere appartient encore aujourd'hui à des Religieux de nostre Ordre, qui y conservent avec grande veneration les reliques de leur saint Fondateur. Quant à celui de Susteren, il subsiste encore, mais il est habité par des Chanoinesses.

Venit quoque vir Dei ad suum gratia visitandi monasterium. *le mot de suum marque Eternac.*

Act sæc. 3 part. 1. pag. 611. 629.

Bonifac. Ep. 97.

VIII.
Faux Actes de saint Suidbert.

Il se trouve des Actes de saint Suidbert, que plusieurs modernes ont suivis, mais d'autres plus intelligens les rejettent comme absolument faux & supposez, ou du moins gastez par tant d'additions contraires à la verité, que l'on n'y peut faire aucun fondement. Si l'on en croit cet Auteur, qui se qualifie Marcellin, lorsque saint Vvilbrod passa dans la Frise l'an 690. il eut pour associez Suidbert, Acca, Vigbert, Villibaud, Vunibault, Lebvin, les deux Euvaldes, Verenfroi, Marcellin, Adalbert, tous Prestres à la reserve de ce dernier, qui n'estoit que Diacre. On convient que saint Suidbert accompagna saint Vvilbrod dans sa mission. Acca fut élevé par Bosa Archevesque d'York, & ensuite pour s'avancer encore plus dans la perfection, il se donna entierement à saint Vvilfrid, & le suivit dans ses voiages, tandis que saint Vvilbrod annonçoit l'Evangile dans la Frise. Il y a eu plusieurs Vigberts du temps de saint Vilbrod, mais celui d'entr'eux qui travailla à la

Baron. ad an. 690. *n. viij.*

conversion des Frisons fut l'Anachorete Vigbert, qui la tenta inutilement avant le Saint, & qui revint ensuite finir ses jours dans son ermitage. Saint Villibaud, & saint Vunibaud n'estoient pas au monde l'an 690: & ainsi c'est par une erreur manifeste que le faux Marcellin les fait alors voiager dans la Frise. Pour saint Lebvin, il passa d'Angleterre dans cette province, pour y prescher la foi, mais ce ne fut que 70. ou 80. ans aprés saint Wilbrod. Les deux saints Euvaldes Prestres Anglois, l'un *blanc*, & l'autre *noir*, touchez de l'exemple de saint Vvilbrod sortirent d'Irlande, où ils s'estoient retirez par un amour de la perfection, & des biens eternels, & ils allerent dans l'ancienne Saxe, c'est-à dire dans la Vvestphalie, pour y annoncer l'Evangile & tascher d'y convertir quelques paiens. Ils y prescherent, & souffrirent le martyre, mais ils ne furent pas de la societé de saint Vvilbrod. On ne peut rien dire de certain du temps que saint Verenfroi passa en Allemagne. Il suivit les traces de saint Vvilbrod, & eut quelque liaison avec lui, mais il est plus probable qu'il ne fut dans la Frise que dans le huitiéme siecle, & mesme aprés l'an 720. Marchelme que l'on tient avoir esté le mesme que Marcellin, estoit encore fort jeune l'an 738. d'où il s'ensuit qu'il ne put pas avoir suivi saint Vvilbrod, ny s'estre emploié à la predication de l'Evangile quarante-huit ans auparavant. Il reste saint Adalbert Diacre, qui fut sans doute un des associez de saint Vvilbrod. Aprés cet éclaircissement, il nous faut parler de saint Suidbert, & de saint Adalbert.

CHAP. XI.

Bed. Histor. lib. 5. c. 11.

IX.
Saint Suidbert compagnon de saint Vvilbrod.

Si l'on en croit le pretendu Marcellin, saint Suidbert, qui estoit né vers l'an 647. estant âgé de quinze ans, se seroit fait Religieux à Bardnei en Angleterre, à l'âge de trente trois ans auroit esté fait Abbé de Dacre dans le Cumberland, & ensuite Evesque de Verden, ou de Ferden. Mais il se trompe en tous ces points, & ces erreurs ne monstrent que trop la supposition de son ouvrage: car le monastere de Bardnei n'estoit pas encore basti, du moins selon les Auteurs qui en attribuent la fondation à Ethelbert Roy de Merce, dont le regne ne commença que vers l'an 675. Bede parle veritablement d'un Suidbert Abbé de Dacre, mais ce Suidbert exerçoit cette charge dans le huitiéme siecle, trois ans avant que Bede écrivit le quatriéme livre de son histoire, & consequemment il est differend de saint Suidbert. L'Evesché de Verden n'eut

Flor. Vvigor. an. 716.
Nicol. Harpsf. Hist. Eccl. Angl. sæc. 7. c. 23.

Ante triennium per reliquias ejus factum, &c. in monasterio, &c. cui tunc vir religiosus Suidbertus Abbatis jure præfuit. *Bed. l. 4. cap. 32.*

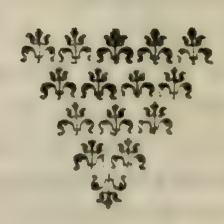
CHAP. XI. son origine que sous Charlemagne, qui le donna à saint Suidbert Moine Anglois plus de soixante & dix ans aprés la mort du saint Suidbert dont nous traittons. Saint Suidbert passa dans la Frise avec saint Vvilbrod, & les dix autres Predicateurs envoiez par saint Egbert. Ses confreres avoient tant d'estime pour lui qu'ils le choisirent pour estre leur Evesque; en execution de ce choix, il repassa en Angleterre, & il y reçut le caractere Episcopal par les mains de saint Vvilfrid Archevesque d'York, qui estoit alors comme en exil dans le païs des Merces. Desorte que l'on peut rapporter l'ordination de saint Suidbert à l'an 692. Estant revenu en Allemagne il s'appliqua principalement à l'instruction de certains peuples appellez *Boructuaires*, qui habitoient alors entre le territoire de Cologne, & la Hesse, & il en convertit un grand nombre. Mais ces nouveaux Chrestiens aiant esté chassez de ce païs-là par les Saxons, furent contraints de se disperser en divers lieux. Le Saint voiant que cette guerre lui ostoit la liberté de continuer ses predications, obtint de Pepin une Isle du Rhin au dessous de Cologne, & il y fonda un monastere, où il vécut dans une exacte regularité, & mourut saintement l'an 713. Ce monastere appartient aujourd'hui à des Chanoines, & a donné occasion de bastir à l'entour une ville appellée Keisersvvert, c'est-à-dire l'Isle de Cesar.

Beda l. 5. c. 12. Act. an. 713. pag. 242.

X. *Saint Adalbert compagnon de saint Vvilbrod.*

Nous ne pouvons dire que peu de chose de saint Adalbert. Il accompagna saint Vvilbrod dans la Frise, & demeura dans l'Ordre de Diacre sans monter au Sacerdoce. Il fut tres-fervent dans la pratique de toutes sortes de vertus. Il persevera dans cette ferveur jusqu'à la mort, qui le fit passer dans le Ciel l'an 740. Son corps fut depuis transferé à Egmont, où l'on bastit un monastere de l'Ordre de saint Benoist.

Act. an. 740. pag. 632.



CHAPITRE XII.

De saint Boniface Archevesque de Mayence, & Martyr.

CE que nous avons dit des grandes choses que firent en Allemagne les Religieux, qui y prescherent la foi dans le huitiéme siecle, se doit principalement entendre de saint Boniface, & seroit tres veritable quand mesme nous n'en pourrions apporter d'autres preuves que ses actions. Aussi ce païs-là le reconnoist pour son principal Apostre: & l'on jugera aisement que ce titre lui est dû avec justice, quand on aura consideré l'autorité qu'il y exerça, le progrés qu'y fit l'Evangile, par ses soins, & par ses travaux, & la gloire qu'il eut d'y estre consommé par le sacrifice du martyre. Il est certain que saint Boniface estoit Anglois d'origine, comme il nous apprend lui-mesme. On tient qu'il naquit à Kirton dans le Comté de Denshire. Son premier nom fut *Vvinfrid* ou *Vvinfreth*; mais les Romains l'appellerent depuis *Boniface*. L'amour pour les choses divines, & l'inclination à la vie Religieuse previnrent en lui l'usage de la raison. N'estant agé que de quatre à cinq ans il prenoit plaisir à entendre parler de ce qui regardoit le service de Dieu, & il demandoit ce qu'il devoit faire pour son salut. Il est à croire que quelque Ecclesiastique ou quelque Religieux lui dit, qu'il devoit se retirer dans un cloistre, car il en forma le dessein, & en parla à son pere. Cet homme fut bien surpris, & comme il avoit plus de tendresse pour le petit Boniface que pour ses autres fils, il employa les caresses & les menaces pour lui faire quitter cette resolution, qu'il regardoit comme une phantaisie d'enfant, & comme un desir qui venoit d'une impression étrangere. Mais estant tombé dans une maladie qu'il crût estre une punition de Dieu qui estoit irrité contre lui, de ce qu'il empeschoit Boniface de se consacrer à son service, il changea de disposition, & pria quelques-uns de ses amis de mener son fils au monastere d'Escancastre & de l'offrir au venerable Wolfar, qui en estoit Abbé. On tient que le monastere estoit situé dans le lieu méme

I.
Saint Boniface se fait Religieux dans un monastere d'Angleterre, & va estudier dans un autre du mesme païs.

De eadem gente Anglorum nati & nutriti. *Bonif. Ep.* 10.
Ecclesia in qua natus & nutritus fui, id est in transmarina Saxonia. *Ep. Bonifac.* 132. *Act. sac.* 3. *p.* 2. *pag.* 55.

Ou à d'Escancastre voyez Ed. Maihevv. pag. 741.
Sicut regularis vitæ poposcit ordo. *Act. sac.* 3. *p.* 1. *pag.* 6.

CHAP. XII.

qu'occupe aujourd'hui la ville d'Exceſtre. Boniface y vint conduit & aſſiſté des amis de ſon pere, & aiant humblement demandé d'y eſtre admis, il y fut receu par Wolfard, du conſentement des Religieux, *ſelon l'ordre*, & la loi du cloiſtre. Ses actes ſemblent dire qu'il y entra fort jeune, & qu'il n'avoit qu'environ ſept ans. Son ardeur pour les exercices de pieté, & pour la ſcience du ſalut s'accrût en lui avec l'âge, & lui ſervit de remede contre les premiers feux de la cupidité. Comme on vit le ſi porté au bien, on luy permit de changer de monaſtere, & d'aller demeurer dans celuy de Nutſcelle, où les lettres fleuriſſoient davantage que dans la communanté où il avoit pris l'habit. Il trouva à Nutſcelle un excellent Abbé, nommé Winberch, dont les inſtructions lui ſervirent beaucoup, & qui ne fut pas ſeulement ſon directeur à l'égard de l'exercice des vertus, mais encore ſon maiſtre dans les ſciences comme il nous l'apprend luy-meſme. Il ſçut ſi bien allier la vie Religieuſe avec l'application aux lettres, que ſes études n'apporterent nul obſtacle à ſon progrés dans la perfection, il obëiſſoit exactement à ſes Superieurs, & il pratiquoit le travail des mains, & s'acquittoit à ſon tour des divers offices du cloiſtre, comme le preſcrit la regle de ſaint Benoiſt. Il devint ainſi l'exemple de ſa communauté, & tous ceux dont elle eſtoit compoſée avoient pour luy de l'affection & du reſpect. Il s'avança tellement dans les ſciences, qu'il fut employé à les enſeigner. Son Abbé le jugeant digne du ſacerdoce, il receut cet Ordre, & commença enſuite à travailler au ſalut des ames, & à inſtruire les peuples. Quantité de Religieux des autres communautez venoient à Nutſel pour l'entendre expliquer les divines Ecritures, & les ſaintes filles à qui il n'eſtoit pas permis de ſortir de leurs cloiſtres recherchoient comme un grand avantage de pouvoir quelquefois eſtre animées à la vertu par ſes exhortations.

Poſtquam infantiæ ſeptem evolvuntur anni. *pag. 6. n. 6.*
Ce qui ſe pourroit encore entendre autrement.

Vvinbertus Abbas & magiſter quondam meus. *ep. 3.*
Monachica ſubditus obedientia, &c. ut labore manuum quotidiano, & diſciplinali officiorum adminiſtratione inceſſanter ſecundum præfinitam beati Patris Benedicti, rectæ conſtitutionis formam inſiſteret. *Act. ad an. 754. pag. 7.*

Il eſt ordonné Preſtre.
Magiſteriali & familiari ſublevatus electione *Ibid.*

II.
Un Synode d'Angleterre l'envoye vers l'Archeveſque de Cantorbery.

Juſqu'alors ſon merite n'avoit éclatté que dans ſon monaſtere, & dans quelques autres lieux où il avoit preſché, mais Dieu le fit connoiſtre à l'Egliſe Anglicane par cette occaſion. Il s'éleva une difficulté & une conteſtation dans le païs de Weſtſex ou des Saxons occidentaux, où regnoit ſaint Ina, qui mourut depuis Religieux. L'on ne marque point ce qui la fit naiſtre, & tout ce que l'on en ſçait, c'eſt que le ſujet en eſtoit nouveau, qu'il appartenoit aux Eveſques d'en juger,

&

& que le bien de la paix demandoit que l'on terminast au plustost ce different. Pour cet effet on tint Synode, mesme sans attendre là dessus les ordres de Brithvvald Archevesque de Cantorberi, & afin qu'il ne crût pas que l'on en avoit usé de la sorte par un mepris de sa personne, ou de sa dignité, on resolut d'envoier vers lui quelque Ecclesiastique, pour lui donner avis de ce qui se passoit. Il ne restoit plus qu'à choisir ce deputé: les Abbez qui estoient dans l'assemblée proposerent le Prestre Boniface, on le presenta au Roy, & ce Prince agrea qu'il fut chargé de cette commission. Le Saint s'en acquitta si bien que les Evesques de son païs en furent pleinement satisfaits, & depuis l'appellerent souvent à leurs synodes. Mais bien loin de se plaire dans la reputation qu'il avoit acquise, & de la regarder comme un avantage qui lui ouvroit le chemin aux dignitez, & aux grands emplois, il resolut de sortir d'Angleterre, & d'aller travailler à la conversion des Paiens. Il eut peine à y faire consentir son Abbé, & ses confreres, mais enfin ils approuverent son dessein, & lui donnerent deux Religieux pour l'accompagner dans ses voiages.

Ut à modo iam proficiens in futurum Synodali sæpissimè eorum intererat instituto. *Ibid. pag.* 10.

III.

Il va pour annoncer l'Evangile dans la Frise, mais il est obligé de retourner en son monastere.

Le premier qu'il fit n'eut aucun effet à l'égard de ceux dont il vouloit procurer le salut, & il ne servit qu'à éprouver la fermeté de son zele: car estant arrivé dans la Frise vers l'an 715. il y trouva la guerre tellement allumée entre Charles Martel, & Radbod, qu'il ne lui fut pas possible d'y prescher l'Evangile, ny d'y faire entendre sa voix parmi le bruit des armes. Ainsi il fut obligé de repasser en Angleterre, & de revenir à Nutscelle. La mort du venerable Vvinberch suivit de prés son retour, & ce fut une grande perte pour son monastere. Aussi le Saint la ressentit vivement, & aprés avoir consolé ses confreres, il les exhorta à perseverer dans le bien, & à se conduire en toutes choses selon leur Regle, & les saints Canons. Ce nouveau témoignage qu'il leur rendoit de son affection pour eux, & de son zele pour l'observance, les attacha encore plus à lui, & leur fit souhaitter de l'avoir pour Superieur. Mais le Saint s'en défendit entierement, & il n'accepta point cette charge, ou s'il l'exerça quelque temps, il s'en demit aprés que Daniel Evesque de Vvincestre eut trouvé un Religieux nommé Estienne, qu'il jugea capable de la soustenir, & qu'il establit pour gouverner l'Eglise de Nutscelle.

Ut regularis jugiter constitutionis formam, & Ecclesiasticæ definitionis normam in omnibus conservarent. *Ibid. pag.* 11.

IV.

Son premier voiage de Rome, d'où le Pape Gregoire II. l'envoie prescher en Allemagne.

Ensuite le Saint estant libre s'en alla à Rome avec des

CHAP. XII. lettres de recommandation, qui lui furent données par Daniel, que ses Actes appellent *son Evesque*, ce qui fait voir clairement que cette Abbaie de Nutscelle estoit dans le diocese de Vvincestre. Ce Prelat donna deux sortes de lettres à Daniel, les unes pour le Pape, & les autres addressées en general aux Princes, aux Gouverneurs, aux Evesques, & aux Abbez des lieux par où il devoit passer, afin qu'ils lui accordassent leur protection, & qu'ils exerçassent envers lui l'hospitalité Chrestienne. Les premieres ne sont pas venuës jusqu'à nous, mais les dernieres se trouvent dans le recueil des lettres de saint Boniface. Daniel le designe dans ces lettres par le titre de Religieux Prestre, (ou de Prestre de grande pieté) & de serviteur de Dieu. Gregoire second remplissoit alors le Siege Apostolique. Le Saint estant arrivé à Rome avec d'autres pelerins Anglois, dont il fut le conducteur, presenta au Pape les lettres de son Evesque, & fut reçu de lui avec la bonté qu'il en esperoit. Depuis il eut encore l'honneur de lui parler plusieurs fois, & comme tous ces discours estoient animez de pieté, & de sagesse, & confirmoient le temoignage que Daniel avoit rendu à son merite, il s'acquit l'estime, & la confidence de Gregoire. Dans ces divers entretiens il lui fit connoistre l'ardent desir qu'il avoit de s'emploier à la conversion des Infidelles, & il en obtint une pleine & entiere permission du Pape qui lui accorda pour cet effet les lettres Apostoliques, & l'envoia en Allemagne. La datte de ces lettres répond à l'an 719. Elles confirment aussi ce que nous avons dit de l'éducation du Saint: car entr'autres éloges le Pape le louë *d'avoir appris les saintes lettres dés son enfance.*

Religiosus Presbyter. *Epist.* 33.

Epist. 118. *Act. an.* 754. *pag.* 34.

V.

Il presche dans la Thuringe, dans la Frise, & ailleurs.

La mission du Saint aiant esté ainsi autorisée par le saint Siege, il passa en Allemagne accompagné de quelques Religieux, qui l'avoient suivi à Rome. Son premier soin fut de prescher dans la Thuringe selon l'ordre qu'il en avoit reçu du Pape. Ce païs avoit esté éclairé de la foi, & avoit eu des Ducs qui s'y estoient assujetis, & l'avoient protegée, mais ensuite il s'y étoit glissé de faux Docteurs, qui avoient obscurci cette divine lumiere par les tenebres des mechantes maximes qu'ils avoient enseignées au peuple. Le Saint aiant assemblé les principaux du païs, les exhorta à rentrer dans la voie de la verité. Il parla aussi en particulier aux Prestres, & aprés avoir loüé ceux dont la vie estoit reglée, il tascha de retirer du desordre

ceux qui avoient deshonoré leur caractere en s'abandonnant à la dissolution, & à l'incontinence. Il arriva cependant que l'estat des choses changea dans la Frise, & que la mort de Radbot ennemi de l'Evangile, rendit ce païs-là accessible aux Missionnaires. Le Saint en aiant avis s'y transporta aussitost, sçachant que la moisson y estoit grande, & qu'il y avoit peu d'ouvriers. Il se joignit à saint Wilbrod, & durant trois ans qu'il fut avec lui, il accrut de beaucoup le nombre des Chrestiens, & bastit des Eglises sur les ruines des temples des Idoles. Nous apprenons d'une lettre que lui écrivit une Religieuse d'Angleterre, que ce fut vers ce temps-ci qu'il l'a pria de lui envoier les vies des saints Martyrs, croiant sans doute avoir d'autant plus de besoin de s'animer aux souffrances par l'exemple de ces genereux défenseurs de la foi, qu'il faisoit une fonction qui l'exposoit au martyre, & où il trouva effectivement une mort si glorieuse. Saint Vuilbrod fut si satisfait de son zele, & de toute sa conduite, que mesme par l'avis de ses disciples, il voulut le sacrer Evesque, & lui ceder sa dignité, mais saint Boniface qui cherchoit le travail, & non pas l'honneur, n'accepta point cette offre, & alleguant pour excuse qu'il estoit encore trop jeune pour entrer dans l'Episcopat, & que sa Mission regardoit particulierement l'Allemagne, il le pria d'agréer qu'il se separat de lui. Aprés avoir reçu la benediction de ce saint Evesque, il s'en alla prescher dans la Hesse, & s'arresta dans un lieu nommé Omenbourg. Ce lieu appartenoit à deux Seigneurs, qui * estoient freres, & qui portant à faux le nom de Chrestiens adoroient des Idoles. Le Saint leur apprit quelle estoit la religion qui répondoit à ce nom illustre, & leur fit quitter le service de ces faux Dieux, pour ne rendre plus leurs hommages qu'au Dieu vivant. La sincerité de leur conversion parut par le don qu'ils firent au Saint de cette terre d'Omenbourg. Il l'accepta, mais ce fut pour leur utilité : car il y bastit depuis un monastere, afin qu'ils eussent la consolation, & l'avantage d'avoir dans leur païs des Religieux, qui par leur exemple, & par leur doctrine les pussent affermir dans la voie du salut, où ils venoient d'entrer. Il s'avança ensuite sur les confins de la Hesse, & de la Saxe, & il y convertit, & baptisa plusieurs milliers de personnes.

Qui etiam humiliter repente respuens, minime se dignum esse Episcopatus gradu referebat &c. *Act. sac.* 3. *pag.* 2. *pag.* 14.

* *Detdic. & Dierolf.*

Multisque millibus hominum expurgata paganica vetustate baptizatis. *Ibid. pag.* 15.

VI

Il retourne à Rome, & y est ordonné Evesque l'an 723.

Le Pape à qui il avoit envoié un des siens pour lui rendre

CHAP. XII. compte de sa mission, & pour le consulter sur quelques difficultez, lui aiant insinué dans ses lettres, qu'il auroit bien souhaité de le voir, ce simple desir du souverain Pontife, lui tint lieu de commandement, & il se determina aussi-tost à faire un second voiage de Rome. Il y reçut du Pape (qui estoit encore Gregoire second) tous les témoignages d'estime, & d'affection, qui estoient dûs à son merite, & à ses services. Gregoire qui avoit dessein de l'élever à l'Episcopat, afin qu'il put continuer ses fonctions avec plus d'autorité, & plus de fruit, l'aiant interrogé sur la doctrine de l'Eglise, le Saint ne se contenta pas de lui répondre de vive voix, mais lui presenta par écrit sa profession de foi. Ensuite il fut sacré Evesque le jour de saint André l'an 723. Selon ses Actes ce fut dans cette ceremonie qu'il reçut le nom de Boniface, que le Pape lui imposa au lieu de celui de Vvinfred qu'il avoit porté jusqu'alors. Mais d'autres tiennent qu'il avoit esté appellé Boniface estant Prestre, & avant ce second voiage de Rome, & ils alleguent pour preuve l'inscription de quelques lettres qui lui sont addressées. Le Pape lui donna le livre des saints Canons, & écrivit en sa faveur à Charles Martel, & à d'autres personnes.

Iohan. Mabill. Not. in Act. sac. 2. part. 2. pag. 16.

VII.

Il revient en Allemagne, & continuë ses travaux Apostoliques dans la Hesse, & la Thuringe, & bastit des monasteres.

Epist. inter Bonifac. 32. Baron. ad an. 724.

Le Saint partit de Rome chargé de ces lettres, & passa en France. Aiant presenté à Charles Martel celles qui lui estoient addressées, ce Prince lui en donna d'autres par lesquelles il declara qu'il le prenoit sous sa protection. Le Saint appuié de sa faveur retourna dans le païs de Hesse; & il y confera le Sacrement de Confirmation à plusieurs d'entre les Fidelles qu'il jugea disposez à le recevoir utilement. Mais il eut le déplaisir d'en trouver d'autres, qui n'admettant qu'en partie la doctrine celeste de l'Evangile, estoient indignes du nom de Chrestiens, & d'autres encore plus criminels, qui honoroient par des sacrifices des arbres, & des fontaines, ou qui pratiquoient la noire science de la magie. Ce qui contribuoit beaucoup à entretenir les erreurs du paganisme estoit un arbre d'une hauteur merveilleuse, que ceux du païs appelloient *la force de Iupiter.* Les plus zelez d'entre les Fidelles en donnerent avis au Saint, & le presserent de le faire abbatre. Le Saint les crut, & l'évenement fit voir la sagesse de ce conseil. Car les Paiens aiant vû que cet arbre aprés avoir esté un peu ébranlé par quelques coups de hache, s'estoit comme de lui-

Robur Jovis à *Geismar.*

Chap. XII.

mesme fendu en quatre, furent convaincus de l'impuissance du faux Dieu auquel il estoit consacré, & abandonnant son culte, ils embrasserent la religion Chrestienne. Du tronc, & des plus grosses branches de cet arbre, le Saint en fit bastir une Chapelle qu'il dedia en l'honneur de saint Pierre. Il alla ensuite dans la Thuringe. Nous avons déja observé que la religion Chrestienne avoit penetré dans ce pais-là, mais qu'ensuite, des Novateurs dont la vie estoit fort dissoluë, se prevalant de la misere du païs alors opprimé par des tyrans, y avoient semé une tres mechante doctrine. Le Saint entreprit d'y restablir la pureté de la foi, & des mœurs; & il eut beaucoup à souffrir dans l'execution de cette entreprise, à cause des traverses que lui susciterent ces ennemis de la pieté, mais il les confondit par la force de ses raisonnemens, & la verité catholique triompha de leurs erreurs. Cette victoire eut des suites fort heureuses, & le peuple sortant de l'illusion où l'avoient jetté ces imposteurs, reprit les exercices de la veritable pieté. Le Saint bastit de nouvelles Eglises, & fonda un monastere à Ordorff, qui est à present une ville à deux ou trois lieuës d'Erford. Aiant consulté le saint Siege touchant quelques points de discipline, il en reçut la réponse, & la decision. Une de ces difficultez regardoit les enfans qui avoient esté offerts aux monasteres par leurs parens. Le Saint demandoit, si l'on pouvoit souffrir qu'ils les retirassent du cloistre pour les marier: à quoi le Pape répondit, que l'on ne devoit point leur laisser cette liberté. Cette decision est conforme à la Regle de saint Benoist, à celle de saint Isidore, & à un Concile de Tolede. Depuis on a moderé la rigueur de cette discipline. Le Saint aiant besoin de personnes qui l'aidassent dans les travaux de son Apostolat, en attira plusieurs d'Angleterre, & tant par lui-mesme, que par leur entremise, il convertit plusieurs milliers de Payens dans la Hesse, & dans la Turinge.

Act. sæc. 3. part. 2. pag. 17.

Apud Grat. can. 2. caus. 20. quæst. 1.

An. 726.
Tom. 6. Concil. pag. 1449.

VIII.
Il est honoré du Pallium par le Pape Gregoire III, il bastit le monastere de Frislar, & va pour la troisiéme fois à Rome.

Gregoire troisiéme succedant à Gregoire second dans le gouvernement de l'Eglise, lui succeda aussi dans son zele pour l'avancement de l'Evangile en Allemagne, & dans son estime pour saint Boniface. Il en donna des preuves au commencement de son Pontificat: car le Saint l'aiant envoié assurer de son obeïssance, il accrut sa dignité en le faisant Archevesque, & en lui accordant l'honneur du *Pallium.* Il lui permit d'ériger de nouveaux Sieges Episcopaux dans les lieux où le nombre

An. 731.
Ibid. pag. 1468.

CHAP. XII.

L'an 732.

des fidelles s'estoit fort augmenté. Il répondit en mesme temps ou un peu aprés à de nouvelles difficultez que le Saint lui avoit proposées sur des points de discipline. Ce fut vers ce temps-là, qu'il bastit les monasteres de Frislar & d'Omenbourg, comme l'on verra ci-aprés. La Baviere se sentit aussi de son zele; car y estant allé, il y prescha fortement contre les desordres & les vices, & il en chassa un Schismatique nommé Eremvulfe, qui s'estant laissé surprendre à l'esprit d'erreur taschoit de le repandre parmi le peuple, & avoit déja seduit plusieurs personnes. Sa devotion envers les saints Apostres, & son parfait attachement au saint Siege, lui firent entreprendre un troisiéme voyage de Rome. Il n'y fut pas moins bien reçu qu'il l'avoit esté du temps de Gregoire second. Car il nous apprend dans une de ses lettres écrite à ses disciples, & à des Religieuses, que le Pape le vit avec beaucoup de satisfaction & de joye, & qu'encore qu'il souhaittât fort que le Saint continuât à travailler dans la mission d'Allemagne, il le retint quelque temps à Rome, afin qu'il y assistât à un Synode, où vrai-semblablement l'on devoit traitter des moiens d'avancer cette mission.

An. 738.

Dilectissimis filiis Geppan, & Eoban, Tatuvino, & Vvygberto. *Ep.* 27.

IX.

Il retourne dans la Baviere, & la divise en quatre dioceses.

Act. sac. 3. p. 2. pag. 19. & 47.

Ces lettres du Pape sont dattées du 29. d'Octobre l'an 23. de l'Empereur Leon, le 20. de Constantin son fils. Ind ction 8. c'est-à-dire l'an 739.

Deus noster, &c. ad centum millia animas in sinu sanctæ matris Ecclesiæ tuo conamine, & Karoli principis Francorum aggregare dignatus est. *Gregor. Epist. apud Othlon. Act. sac. 3. part. 2. pag. 47.*

De Rome le Saint retourna dans la Baviere, tant parcequ'il y fut invité par Odilon qui en estoit Duc, que parcequ'il crut que ce païs avoit besoin de sa presence. Car cette province n'avoit alors qu'un Evesque nommé Vivilon, que Gregoire troisiéme avoit sacré pour gouverner les Eglises de Lorch & de Pazzau, qui ne formoient qu'un diocese. Il s'y estoit de plus glissé des imposteurs qui se disant à faux, prestres ou Evesques exerçoient les fonctions de ces dignitez sacrées, & trompoient le peuple en mille autres manieres. Le Saint pour reprimer un si grand desordre fixa le nombre des Eveschez dans la Baviere & la divisa en quatre dioceses qui furent ceux de Saltzbourg, de Frisingen, de Ratisbonne, & de Pazzau. Il sacra Jean, Erembert, & Goibault pour remplir les trois premiers de ces sieges, & laissa Vivilon dans le dernier. Ce reglement touchant ces dioceses & leurs limites se fit du consentement du Duc Odilon. Il fut aussi confirmé par Gregoire troisiéme, comme il paroist par ses lettres où il rend graces à Dieu de ce que sa misericorde avoit fait entrer dans son Eglise cent mille ames, dont la conversion estoit un effet des travaux du Saint, & de la protection que

lui avoit donné Charles-Martel. Le Pape y ordonna de plus au Saint de ne point s'arrester en un lieu, mais de continuer à prescher l'Evangile par toute l'Allemagne, d'y tenir un Concile, d'y sacrer des Evesques, & de faire en qualité de Legat du saint Siege, tout ce qui seroit convenable à son ministere, & utile pour l'avancement de la foi & de la pieté.

X. *Il fonde les Evesches de Vvirtzbourg, de Burbourg, d'Erford, & d'Eichstat.*

Ibid. pag. 54.

En execution de ces ordres le Saint alla établir des sieges Episcopaux dans les provinces de Franconie, de Hesse, & de Turinge, où il en estoit d'autant plus de besoin que ses predications y avoient fait beaucoup de fruit, & que le peuple Chrestien s'y estoit fort multiplié. Il erigea donc en Cathedrale l'Eglise de Wirtzbourg capitale de la premiere de ces provinces, il mit un Evesque dans Burabourg ville de Hesse prés de Frislar, & il en ordonna un pour Erford capitale de Turinge: Il établit aussi un Siege Episcopal dans Eichstat ville du Palatinat de Baviere.

Ou *Aichstat.*

XI. *Il tient un Concile en Allemagne, & on y ordonne que les Religieux & les Religieuses vivroient selon la Regle de saint Benoist.*

Carloman fils aîné de Charles-Martel & son successeur dans le gouvernement de l'Austrasie, de la Sueve, & de la Thuringe n'eut pas moins de consideration pour saint Boniface, qu'avoit eu son pere. Non seulement ce fut par sa permission, mais à sa priere & peut-estre en sa presence que le Saint tint un Concile pour rétablir la discipline qui estoit fort decheuë dans plusieurs dioceses opprimez par des Laïques qui possedoient le revenu des Eveschez, ou mal gouvernez par des Ecclesiastiques d'une vie impure, & scandaleuse. On sçait en general que ce Synode fut tenu en Allemagne prés du Danube, mais l'on ignore le lieu où il fut assemblé. Les uns estiment que ce fut à Ausbourg, & les autres à Ratisbonne. Ce Concile ordonna entr'autres choses, que les Prestres & les Diacres ne porteroient point de *saies*, qui estoit une sorte d'habillement propre aux laïques, mais qu'ils useroient de Chappes ainsi que faisoient les serviteurs de Dieu, c'est-à-dire les Religieux. Car il est certain d'une part que dans le langage de ces temps-là, on se servoit quelquefois du mot latin de *Casula* ou de *Cappa* pour marquer le froc ou l'habit de dessus d'un moine, & que de l'autre on designoit souvent les Religieux par la qualité *de serviteurs de Dieu*, comme l'on a veu cy-devant par divers exemples ausquels on peut adjoûter un endroit insigne de la Regle du Maistre, qui parlant des repas, veut que quand il se trouvera *des Ecclesiastiques à*

Presbyteri vel Diaconi non sagis Laïcorum more, sed Casulis utantur ritu servorum Dei. ... ut Monachi & ancillæ Dei Monasteriales juxta Regulam sancti Benedicti cœnobia vel xenodochia sua ordinare, gubernare & vivere studeant, & vitam propriam degere secundum prædicti Patris ordinationem non negligant. *Tom. 6. Con. German. an.* 742. *vel* 743. *c.* 7. *pag.* 1536.

CHAP. XII.

Subtus casulam qua erat indutus (S. Filibertus Abbas) *Act. sa. 2. pag 824.*
Ibid sac. 4. præfat. 2. 96.
Clerici verò si servorum Dei interfuerint mensis. *Reg. Mag. c. 77.*

la table des serviteurs de Dieu, c'est à dire des moines de sa communauté, on ait pour eux cette deference, que de leur laisser donner la benediction. Il fut deplus ordonné par le Concile *que les Religieux & les Religieuses qui demeuroient dans les monasteres, ou dans les hospitaux, auroient soin de se conduire, selon la Regle de saint Benoist, & de conformer leur vie & leurs actions à la discipline établie par ce Bienheureux Pere.*

XII.
Zele de S. Boniface pour la discipline de l'Eglise.
Horribilis & maxima necessitas *Bonif. Ep. 105.*
Moriamur si Deus voluerit pro sanctis legibus Patrum nostrorum. *Ibid.*
Carol. Coint. annal. Franc. an. 743. n. 41.

Saint Boniface écrivit à Cuthbert Archevesque de Cantorbie ce qui avoit esté resolu dans ce Concile. Cette lettre fait voir que le Saint ne pensoit qu'avec frayeur à sa dignité à cause de l'étroite obligation qu'ont les Prelats d'instruire les peuples, & de leur donner bon exemple, & qu'il l'auroit quittée s'il eut crû le pouvoir faire en conscience. Son ardeur pour l'observation des Canons éclatte hautement dans ces paroles qu'il adresse à son confrere *Mourons*, lui dit il, *si Dieu le veut ainsi, pour les saintes loix de nos Peres, afin de nous rendre dignes d'obtenir avec eux l'heritage eternel.* La maniere dont le Saint parle de sa charge marque qu'il estoit Metropolitain, & qu'il avoit soûs lui des Evesques suffragans, sur lesquels il estoit obligé de veiller, quoiqu'il n'eut point encore de Siege fixe & arresté. Ses suffragans estoient, les Evesques de Mayence, de Vvormes, de Spire, de Strasbourg, de Cologne, d'Utrecht, de Liege, de Buraburg, d'Erford, de Vvirtzbourg, d'Eichstat, d'Ausbourg, de Constance.

XIII.
Il tient un Concile à Lestines.
Episcopi & Presbiteri & Diaconi cum reliquis clericis suscipientes antiquorum Patrum canones, &c. Abbates verò & monachi receperunt Regulam sancti Patris Benedicti, ad restaurandam normam regularis vitæ. *Conc l. Lipti. an. 743.*
Iohan Mabillon, Act. sac 4. præfat. n. 101. 102. 103 & seqq.

Son zele parut encore par la celebration de deux Conciles, dont l'un fut tenu à Lestines dans le diocese de Cambrai, l'an 743. ou 744. & l'autre à Soissons l'année suivante. Celui de Lestines confirma les decrets de celui d'Allemagne. Les Evesques, les Prestres, & les autres personnes du Clergé, qui s'y trouverent, declarerent de plus qu'ils acceptoient les Canons des anciens Peres, & qu'ils vouloient rentrer en possession des droits de leurs Eglises, & s'en rendre dignes par la pureté de leurs mœurs, par le soin qu'ils prendroient de s'instruire de la doctrine du salut, & de l'enseigner au peuple, & par leur exactitude à s'acquitter de leurs fonctions. Les Abbez & les Moines qui y furent presens reçurent aussi la regle de S. Benoist pour restablir dans leurs communautez la discipline religieuse. On ordonna que les gens de mauvaise vie qui avoient occupé & deshonoré des lieux saints ou des monasteres en seroient chassez & mis en penitence. Un de nos Auteurs observe

observe que ces paroles du Concile, qui portent que les Abbez & les Religieux *reçurent la Regle de saint Benoist*, ne signifient pas qu'ils l'establirent pour la premiere fois dans leurs communautez où elle auroit esté auparavant inconnuë, mais qu'ils en reprirent de nouveau la pratique qu'ils avoient quittée ou par relâchement & negligence, ou par l'oppression qu'ils avoient soufferte de la part des Seculiers, qui aiant occupé les monasteres s'en estoient approprié les revenus, & y avoient mené une vie dissoluë & scandaleuse. Et il confirme son sentiment par la reflexion qu'on peut faire sur ce que les actes du Concile disent un peu auparavant, que les Evesques & les autres Ecclesiastiques *reçurent les canons des anciens Peres*, ce qui ne marque pas que jusqu'alors ils eussent entierement ignoré ces saints decrets, ni qu'ils eussent cru n'estre nullement obligez à les garder, mais qu'ils en firent la lecture dans leurs assemblées, ou qu'ils se proposerent de s'en mieux instruire à l'avenir, & de les observer plus exactement.

XIV.
Et un autre à Soissons.

Le Concile de Soissons ordonna que l'on maintiendroit l'Ordre monastique parmi les Religieux & les servantes de Dieu (c'est-à-dire les Religieuses) en les faisant vivre selon la Regle sainte, ce que nos Auteurs soustiennent se devoir entendre non seulement en general d'une bonne observance, mais en particulier de la regle de saint Benoist, premierement parceque ce Concile ne fit presque que renouveller ce qui avoit esté arresté dans les Synodes d'Allemagne, & de Lestines, dequoi l'on se peut convaincre en conferant ensemble les canons de ces saintes assemblées, & en second lieu, parcequ'il paroist par un grand nombre de preuves, que dans le huitiéme & neufviéme siecle la regle de saint Benoist estoit appellée par excellence *la regle sainte*. Nous ne mettons point ici ces preuves, parceque nous aurons occasion d'en rapporter la plusspart dans la suite de nostre narration, & nous y en adjouterons deux, dont il y en a une d'autant plus considerable qu'elle se tire d'une lettre où l'on y designe par les mots de *Regle sainte* l'observance establie par saint Boniface, & par ses disciples dans une maison de Religieuses du diocese de Mayence.

Ut ordo monachorum vel ancillarum Dei secundum Regulam sanctam stabilis permaneat, & de rebus Ecclesiasticis subtractis monachis vel ancillis Dei consolentur. *Con. Suession. an. 744. vel 745. can. 3. pag. 1553. Tom. 6. Concil. Præfat. sæc 4. Act. Ord S. Bened. n. 102 103. dissertat Philip. Bastide de ord. S. Ben. pr pag pag. 18 Ep. 47 & 48. inter Bonifacianas.*

XV.
Où l'on condamna l'heretique Adalbert.

Ce ne fut pas sans beaucoup de traverses & de persecutions, que le Saint estendit la foi, & remit en meilleur ordre la discipline dans l'Allemagne, & ailleurs. Il souffrit beaucoup

CHAP. XII. de la part des Ecclesiastiques dereglez qu'il voulut reformer; Mais rien ne lui fit plus de peine que deux heretiques publics Aldebert, & Clement. Le premier estoit un tres-superbe hypocrite, qui s'estant fait ordonner Evesque par des Prelats peu éclairez, avoit tellement gagné l'esprit du peuple, que plusieurs le tenoient pour un veritable Apostre. Il disoit que dans sa jeunesse un Ange lui avoit apporté des extremitez de la terre des reliques d'une sainteté merveilleuse, qui lui donnoit le pouvoir d'obtenir de Dieu tout ce qu'il lui demandoit. Il invoquoit des Anges inconnus, les designant par leurs noms. Il se faisoit reverer lui-mesme comme un Saint, & distribüoit de ses cheveux & de ses ongles, afin qu'on les honorât comme des choses sacrées. Il bastissoit par tout de petites Chapelles, dont quelques-unes estoient dediées à son honneur, & il y attiroit les personnes simples, qui les preferoient mesme aux anciennes Eglises, dans l'esperance d'y estre secouruës des merites du pretendu saint Aldebert. Un jour plusieurs personnes l'estant venu trouver pour se confesser de leurs pechez, il leur en donna l'absolution, bien qu'ils ne les eussent point declarez, pretendant avoir penetré le secret de leur cœur; enfin il se canonisoit lui-mesme de son vivant, & quoiqu'il agit en cela comme un precurseur de l'Ante-Christ, il ne laissoit pas d'avoir des approbateurs & des devots. Clement rejettoit les saints Canons & les écrits de saint Jerôme, de saint Augustin, & saint Gregoire. Bien qu'il eut deux enfans qui lui estoient nés dans l'adultere, il soustenoit qu'il pouvoit estre Evesque. Il permettoit aux Chrestiens d'epouser la veuve de leurs freres, suivant la loi Judaïque, il soustenoit que JESUS-CHRIST descendant dans les enfers, en avoit delivré tous ceux qui y estoient detenus, & mesme les Infidelles, & les Idolatres, & debitoit encore des erreurs tres-pernicieuses, & horribles, touchant la predestination. Adalbert fut condamné par les Evesques assemblez à Soissons, & ensuite par le Pape Zacharie, dans un Concile tenu à Rome l'an 745. ou 746 aprés que l'on y eut lû sa vie, une fausse lettre qu'il attribuoit à JESUS-CHRIST, & son oraison sacrilege où il invoquoit des Anges inconnus, comme Uriel Tubuel, Inias Simiel. On y deposa aussi, & l'on y frappa d'anatheme le miserable Clement. Saint Boniface exerça la charge de Legat du saint Siege non seulement en Allemagne;

Bonifac. Ep. 135.

Dicentes merita S. Adalberti adjuvabunt nos. *Act. an. 754. pag. 61.*

Con. Rom. an. 745. Tom. 6. Concil. pag. 1562.

In Provincia Frãcorum nostra vice Concilium egisti. *Zachar. ad Bonif. Epist. 5. Act. pag. 74.*

mais aussi en France. Il sacra Grimo Archevesque de Roüen, Abel de Reims, & Hartbert de Sens, & demanda pour eux le *Pallium* au Pape. Il fonda la celebre Abbaie de Fulde vers l'an 744. ainsi que nous dirons.

XVI.
Saint Boniface est fait Archevesque de Mayence.

Jusques alors le Saint avoit esté Metropolitain sans avoir de diocese, & de Siege particulier. Il alloit d'un lieu en un autre, travaillant avec une application infatiguable à prescher Jesus-Christ aux Paiens, à instruire les Fidelles, à conserver, ou à restablir le bon ordre parmi le Clergé, & les Religieux, & à combatre les heretiques. Mais Pepin, & les autres Seigneurs François, qui avoient un profond respect pour lui, & qui le protegeoient, & l'assistoient dans ses pieux desseins; (car comme il l'avouë lui-mesme sans le secours des François il n'eut pû rien faire.) Ces Seigneurs, dis-je, lui persuaderent d'accepter quelque Evesché, sans discontinuer pour cela ses fonctions de Legat. On fut d'avis qu'il prit celui de Cologne, & le Pape y consentit, mais le Siege de Mayence estant venu à vaquer par la deposition de Gervolde, qui en estoit indigne, le Saint y entra, & en fut en quelque sorte le second Fondateur. Car non seulement il l'honora par le merite de sa sainteté, & de sa doctrine, mais il en accrut encore la dignité, en rendant à cette ancienne Cathedrale le droit de Metropolitain qu'elle avoit autrefois possedé. Le Pape confirma son establissement dans cette Eglise, & y assujettit cinq villes, sçavoir Tongres ou Liege, Cologne, Vvormes, Spire, Utrecht, & les autres Sieges Episcopaux d'Allemagne, que le Saint avoit érigez, ou qui estoient auparavant sous la Metropole de Vvormes, c'est à-dire Strasbourg, Ausbourg, Vvirtzbourg, Burabourg, Erford, Eichstat, Constance, & Coire: car le Siege de Vvormes cessa alors d'estre un Archevesché, & celui de Mayence eut ainsi treize Suffragans.

Nam sine patrocinio Principis Francorum, nec populum regere, nec Presbyteros, vel Diaconos, Monachos, vel ancillas Dei defendere possum, &c. *Bonifac. Epist.* 3.

Act. sec. 3. *part.* 2. *pag.* 80.

XVII.
Il consulte le saint Siege sur quelques difficultez, & écrit un traité de la foi Catholique.

Quoique le Saint eut beaucoup d'intelligence, & de lumiere, il continua de consulter le souverain Pontife sur les difficultez qui se presentoient dans l'exercice de sa charge, comme il se voit par la decision que lui en donne Zacharie dans diverses epistres, qui se trouvent dans le recuëil des Conciles, & ailleurs. Aiant composé un livre *de l'unité de la foi Catholique*, il l'envoia au Pape, qui le lut avec beaucoup de satisfaction, & l'approuva hautement comme un ouvrage, qui portoit le caractere de la grace, que le saint Esprit avoit répanduë dans

Act. ibid. p. 72. *Zachar. apud Othlon. l.* 2. *c.* 9.

An. 748.

CHAP. XII.

le cœur de ce ſaint Eveſque. Il y a apparence qu'il fit ce traité pour détromper ceux qui ſuivoient le parti d'Aldebert, de Clement, & d'un autre faux Paſteur nommé Godalſace, & pour combatre l'erreur d'un Preſtre Hibernois appellé Sanſon, qui diſoit que pour eſtre fait *Chreſtien Catholique*, il n'eſtoit point neceſſaire d'eſtre baptiſé, mais qu'il ſuffiſoit recevoir de quelque Eveſque l'impoſition des mains. Le Pape Zacharie recommanda de faire lire dans un Synode une Epiſtre qu'il avoit addreſſée à Pepin, aux Eveſques, aux Abbez, & aux grands Seigneurs de France, touchant quelques points de la diſcipline Eccleſiaſtique, ſur leſquels Pepin avoit conſulté le ſaint Siege. Il eſt remarquable que le Pape eſtabliſſant dans cette lettre l'obligation des vœux monaſtiques à l'égard de la continence, allegue les Decretales de Siricius, & d'Innocent, dont nous avons parlé dans le premier livre: ce qui confirme la verité de ces Decretales.

Concil. Tom. 6. pag. 1510. & 1513.

Baron. an. 744. vel 748. Coint. Annal. Franc. n. 1.

XVIII.
Il ſacre Pepin à Soiſſons.

Act. pag. 88.

Pepin aiant eſté proclamé Roy dans Soiſſons y fut ſacré par ſaint Boniface, ainſi qu'il ſe voit par les Annales des François, & par le témoignage de pluſieurs Hiſtoriens; & c'eſt pourquoi il me ſemble que ce fait doit paſſer pour conſtant, bien que les Actes du Saint n'en diſent rien.

XIX.
Travaux & humilité du Saint.

Dans la ſituation où eſtoient les choſes, ſa double charge d'Eveſque, & de Legat ne pouvoit eſtre pour lui qu'un emploi bien penible, & bien laborieux, & il reſſembloit à un pilote qui avoit à conduire un vaiſſeau battu de la tempeſte. Car outre les ſoins ordinaires qui y ſont attachez, il eſtoit obligé de défendre ſon troupeau contre la malignité, & les artifices des heretiques, qui taſchoient de ſeduire les ſimples, & contre la fureur, & la violence des Paiens, qui faiſoient quelquefois des courſes dans ſon dioceſe. Auſſi nous en donne-t-il cette idée dans ſes lettres, & la maniere, dont il y parle de ſes ſouffrances, fait voir que cette marque ne manquoit pas à ſon Apoſtolat. Les Paiens allerent un jour ravager les paroiſſes, & les maiſons religieuſes qu'il avoit baſties, & bruſlerent plus de trente Egliſes, où il ſe transporta auſſi-toſt pour les rebaſtir. Quoiqu'il eut travaillé ſi long temps, & avec tant de ſuccez dans le miniſtere de l'Evangile, il ne ſe glorifioit point de ce qu'il avoit fait, & il conſerva toujours un bas ſentiment de lui meſme. Ecrivant à Eſtienne ſecond ſucceſſeur de Zacharie, il ſe qualifie *le diſciple de l'Egliſe Romaine*, & dit au Pape,

Ne (navis fragilitatis noſtræ) fluctibus Germanicarum tempeſtatum ſubmergatur. *Boniſac. Epiſt. 24. 25. 85. 91. 93.*

Si quid in iſta legatione Romana, &c adhuc implere & augere deſidero. ſi autem minus perite aut injuſte, à me factũ aliquid, vel dictum reperitur, judicio Romanæ (Eccleſiæ) prompta voluntate, & humilitate emendare me velle ſpondeo. *Epiſt. 91.*

que si depuis trente-six ans qu'il exerçoit la charge de Legat du saint Siege, il avoit rendu quelque service, il estoit dans la resolution de continuer, & de procurer de plus en plus le bien, & l'avantage de l'Eglise, mais que si l'on trouvoit que dans ses actions, ou dans ses paroles, il eut commis quelque faute contre les regles de la prudence, ou de la justice, il estoit prest d'en faire satisfaction, & de la reparer autant qu'il lui seroit possible. Dans une autre lettre il s'appelle un indigne, & miserable Predicateur. Se recommandant aux prieres d'une communauté de Religieuses, il se nomme le dernier, & le plus mechant de tous les Legats, que l'Eglise eut emploiez à prescher la foi, & il conjure ces servantes de Dieu de tascher d'obtenir de sa misericorde que son travail ne fut pas sterile & sans fruit.

Epist. 8.

Et quia ultimus & pessimus sum omnium Legatorum quos Catholica & Apostolica Romana Ecclesia ad prædicandum Evangelium destinavit. *Epist. 25.*

XX.

Son martyre.

La vieillesse, & ses infirmitez ne lui permettant plus d'assister exactement aux Synodes, ny de faire toutes les fonctions de la charge pastorale, il se demit de son Archevesché, & y establit en sa place saint Lulle son disciple, *du consentement du Roy Pepin, des Evesques, des Abbez, des Chanoines, & de tous les grands Seigneurs* de la province. Il ne quitta point sa dignité pour aller finir ses jours dans la retraite, & pour y attendre paisiblement la mort. Cette maniere de vie auroit pû estre douce à un autre, mais non pas au Saint, qui s'estoit devoué à travailler à la conversion des Paiens, & qui croioit estre obligé d'y consumer ce qui lui restoit de forces. Il resolut donc de passer dans la Frise & d'y prescher l'Evangile. Il eut une revelation, ou un presentiment qu'il n'en reviendroit point, & qu'il trouveroit dans cette province la fin de sa course, & de ses combats. L'affection qu'il avoit pour saint Lulle, ne lui permit pas de lui cacher ce secret, il le lui decouvrit, & il lui recommanda d'achever l'Eglise de Fulde, & de l'y enterrer. Il fit mettre dans son bagage un linge pour l'ensevelir, & parmi les livres qu'il emportoit, le traité de saint Ambroise *de l'utilité, & de l'avantage de la mort.* S'estant embarqué sur le Rhin, il vint à Utrecht. Et comme l'Eglise que saint Wilbrod avoit fondée dans cette ville, estoit alors, ou devint un peu aprés vacante par la mort de Dadan qui en estoit Evesque, le Saint jugea à propos d'en prendre la conduite, mais il establit sous lui * un Chorevesque nommé Eoban, pour l'aider dans ses fonctions. Le Saint s'imposa ainsi une nouvelle obligation de procurer le salut des Frisons, & d'étendre les limites du

* Cum commilitone suo Chorepiscopo Eoban, &c. *Act. pag. 84.*

Ceci n'est pas sans quelque difficulté, au lieu de Chorepiscopus *les Actes du Saint écrits par saint Vvilbauld, ont* Coepiscopus. *Ibid. pag. 23.*

Vide Observat. Iohan. Mabill. pag. 84.

CHAP. XII. diocese d'Utrecht. Pour y satisfaire, aiant pris avec lui des Ecclesiastiques, & des Religieux, il alla prescher la foi à ceux de cette nation, qui estoient encore dans les tenebres de l'idolatrie, & il en convertit plusieurs milliers. Entre les serviteurs de Dieu, qu'il avoit alors auprés de lui, & qui le secondoient dans ses fonctions, outre saint Eoban, dont nous avons parlé, on marque Vintrun, Vaultier, & Ethelher Prestres, Hamon, Scirbauld, & Bosa Diacres, & Vvaccar, Gundvvaccar, Illeseher, Bathoulf Religieux. Ils agissoient tous dans une merveilleuse union de charité, & comme n'aiant qu'un cœur, & qu'une ame: excellente disposition pour des Ministres de JESUS-CHRIST, qui dispensoient ses mysteres, & qui estoient prests d'estre ses victimes par le martyre. Le Saint aiant baptisé quantité de personnes dans la Frise Occidentale, leur marqua un jour pour leur donner la Confirmation. Comme ces nouveaux convertis estoient en grand nombre, le Saint se proposa de leur conferer ce Sacrement dans un champ, & il y fit dresser des tentes. Si, selon l'opinion commune, l'on met la mort du Saint au cinquiéme de Juin de l'an 754, cette sainte ceremonie se devoit faire dans un temps, qui y estoit fort convenable, car on estoit alors dans l'Octave de la Pentecoste. Le Saint se trouvoit dans un lieu appellé aujourd'hui *Dockem*, prés de la riviere de Bordne au diocese de Lieuvarden capitale de l'Vvest-Frise. Le dessein qu'il avoit de confirmer les nouveaux baptisez, fut connu de tout le monde, & mesme des Paiens, qui sçurent en general qu'il se preparoit à faire publiquement une action importante. Plusieurs de ces barbares, qui estoient egalement avares, & ennemis du nom Chrestien, crurent que c'estoit-là une occasion favorable pour s'enrichir en pillant les tentes de ces Ecclesiastiques, où ils croioient qu'il y avoit beaucoup d'argent, & pour venger leurs Idoles, à qui ceux ci faisoient la guerre. Desorte que le jour que le Saint avoit marqué, au lieu de voir venir vers lui une troupe paisible de Fidelles, pour recevoir un accroissement de grace, il se vit attaqué par une multitude de furieux, qui ne respiroient que le sang, & le carnage, & qui alloient se soüiller de nouveaux crimes. D'abord quelques serviteurs du Saint voulurent repousser les barbares: mais il leur défendit de combatre, ny d'opposer la force à la force. Il parla ensuite aux Ecclesiastiques, & aux Religieux, qui estoient avec lui, & dit d'une ma-

Multa jam millia hominum virorum ac mulierum, sed & parvulorum cum commilitone suo Coepiscopo Coeban o baptizarunt. *Act. p. 23*

Premier de Iuin veille de la Pentecoste.

Cinquiéme Iuin Mercredi de l'Octave de la Pentecoste.

Act. pag. 23. & 89.

CHAP. XII.

niere tendre, & genereuse, que dans l'extremité où ils estoient, ils devoient se resigner à la volonté de Dieu, & se confier en sa misericorde; que la fureur de ceux qui venoient fondre sur eux, ne pouvant nuire qu'à leurs corps, & non point à leurs ames, l'Evangile leur ordonnoit de ne les point craindre, & qu'enfin ils ne devoient point regarder comme un malheur la mort dont ils estoient menacez, mais la recevoir avec joïe, puisqu'elle ne seroit à leur égard qu'un prompt passage dans le royaume de JESUS-CHRIST. Les barbares ne lui permirent pas d'étendre davantage cette exhortation : car aiant environné le Saint, & ceux qui estoient avec lui, ils se jetterent sur eux comme des loups sur des agneaux, & les percerent de coups. Ce fut un combat où il n'y eut que de la fureur, & de la rage d'un costé, & que de la patience de l'autre. La patience parut vaincuë aux yeux de ses barbares, mais devant Dieu elle fut victorieuse, & acquit à ceux qui la pratiquerent la gloire d'immortalité. Les Actes de saint Boniface ne lui donnent pour compagnons de son martyre que saint Eoban Evesque, ou Chorevesque d'Utrecht, & les dix autres Ecclesiastiques, ou Religieux que nous avons nommez. Mais il est certain qu'il mourut encore avec eux quarante autres personnes. On met en ce nombre Adelard, qui fut le premier & le dernier Evesque d'Erford. Car aprés sa mort ce diocese fut uni à celui de Mayence. Leur martyre arriva l'an 754. ainsi que nous avons dit, ou selon d'autres en 755. Les barbares allerent piller la tente de saint Boniface, mais au lieu d'argent qu'ils esperoient y trouver, ils n'y trouverent que des livres qu'ils jetterent & disperserent en divers lieux. On les ramassa depuis, & l'on en conserve encore aujourd'hui quelques-uns dans l'Abbaie de Fulde. Le corps de saint Boniface fut transferé dans ce monastere.

Viri fratres, forti estote animo, & ne terreamini ab his qui occidunt corpus, &c. *Ibid. pag.* 24.

Act. ibid. p. 90.

XXI.

Sa vie écrite par saint Vvilbauld, & par Othlon.

Sa vie a esté écrite par saint Vvilbauld Evesque d'Eichstad dans le huitiéme siecle, & par le Moine Othlon qui vivoit vers l'an 1100. Saint Vvilbauld composa son ouvrage à la sollicitation de Lulle Archevesque de Mayence, & de Megingoz Evesque de Vvirtzbourg, ausquels il le presenta tracé sur des tablettes de cire pour l'examiner, & aprés qu'ils l'eurent veu, & approuvé, il l'écrivit sur du parchemin suivant l'usage de ce temps là. Othlon a éclairci & augmenté ce premier original de la vie du Saint, mais il n'a bien entendu l'endroit, où il

Ibid pag. 27.

CHAP. XII. est parlé de son martyre : car il a crû que le Saint avoit esté tué par des Chrestiens Apostats, & cependant saint Vvilbauld ne dit point cela. Le jour destiné pour donner la Confirmation estant venu, au lieu des amis, & des nouveaux convertis (que l'on attendoit) il arriva, dit-il, une troupe d'ennemis, & d'assassins, & ces assassins estoient des paiens, ainsi qu'il les nomme ensuite, & qu'il paroist encore par un ancien Auteur.

Versa vice pro amicis inimici & novi denique lictores pro novitiis Fidei cultoribus advenerant, hostiumque ingens, &c. irruerat multitudo ..... furens paganorum tumultus. *Act. pag.* 24 *& in Notis pag.* 89.

XXII. *Ses Lettres.*

On a plusieurs lettres de saint Boniface données au public par Serarius. Celles qu'il écrivit à Ethelbalde Roy des Merces, & à Cuthbert Archevesque de Cantorberi, font voir son zele pour la discipline, & pour la pureté des mœurs. Il s'en trouve encore une insigne preuve dans la lettre où il exhorte le Pape Zacharie à reprimer les desordres qui estoient à Rome, & ailleurs ; & il est remarquable que le Pape ne s'offença point de cette liberté, mais confirma le Saint dans la charge de Legat, & y attribua une autorité encore plus grande, & plus étenduë. Aussi le fameux Loup de Ferrieres aiant occasion de parler de saint Boniface, releve sa fermeté, & le louë de ce qu'il ne pouvoit s'abbaisser à ces molles complaisances, ny user de ces facilitez, & de ces temperamens qui enervent & aneantissent le bon ordre, & la discipline. Son amour pour les divines Ecritures paroist dans une autre lettre qu'il addressa à un jeune homme de qualité, pour l'exhorter à ne point éteindre le feu, & la vivacité de son esprit dans la vanité, & dans les delices trompeuses & passageres du siecle, mais à l'emploier à l'estude des livres sacrez, pour acquerir la sagesse Chrestienne, qui est le plus precieux de tous les thresors, & la veritable beauté de l'ame. Son ouvrage *touchant l'unité de la foi* n'est point venu jusqu'à nous. Il se trouve des Canons, & des Reglemens Ecclesiastiques qui portent son nom, mais ils ne sont pas tous de lui, & il y en a qui semblent avoir esté tirez de Conciles tenus aprés sa mort. Quelqu'un lui aiant demandé s'il estoit permis de se servir de calices de bois dans la celebration des divins mysteres, il répondit qu'autrefois l'Eglise avoit des Prestres d'or, qui sacrifioient dans des calices de bois, mais que de son temps, elle avoit des Prestres de bois, qui sacrifioient dans des calices d'or, marquant par là que si on avoit tant de soin que les vases destinez au Sacrifice, fussent bien nets, & d'une riche matiere, on en devoit avoir beaucoup davantage que les Sacrificateurs eussent

' *Ibid. pag.* 53. 56. 74. 75. 88.

[Bonifacius] nesciens .... honorem seu rigorem Ecclesiasticum mortiferis compendiis, ac male dulcoratis refrigeriis enervare. *Act. sæc.* 3. *part.* 1. *pag.* 674.
Vita S. Vvigbert. c. 3. *part.* 2. *p.* 4.

Bonifac. Epist. 1.

Spicil. Tom. 9.

Quondam Sacerdotes aurei ligneis calicibus utebantur, nunc è contra lignei Sacerdotes aureis utuntur calicibus. *Val. Strab. de reb. Eccl.* 24.

eussent l'ame nette & pure, & fussent riches en merites devant Dieu.

XXIII. *Saint Gregoire Abbé de saint Sauveur d'Utrecht.*

Aprés la mort de saint Boniface l'Eglise d'Utrecht fut gouvernée par son disciple saint Gregoire Abbé du monastere de saint Sauveur, quoiqu'il demeurât dans le degré de la prestrise, & ne fut point élevé à l'Episcopat. Il est d'autant plus à propos de rapporter ici sa vie, qu'elle éclaircit celle de son maistre, & lui fait honneur. Saint Gregoire estoit François de naissance, & de maison noble. Il est certain que son pere s'appelloit Albric, à quoi quelques-uns adjoustent que sa mere se nommoit Vvastrade. Albric, estoit fils d'une Dame appellée Adule, qui estant veufve se fit religieuse, & eut la conduite de l'Abbaie de Palatiole prés de Treves. Saint Boniface passant un jour par Treves, alla à ce monastere, & comme il avoit coustume de dire presque tous les jours la messe, il y celebra le saint sacrifice: ensuite il y disna, & Adule, par le respect qu'elle avoit pour ce grand serviteur de Dieu, lui tint compagnie à table assistée de plusieurs personnes de sa famille ou de sa communauté. On chercha quelqu'un pour faire la lecture, & le jeune Gregoire alors âgé de quatorze à quinze ans, qui estoit venu voir son aieule, se trouva là comme par hazard, mais il parut bien que c'estoit par un ordre de la providence: il prit le livre, & aprés avoir reçu la benediction du saint, il fit la lecture autant bien que l'on pouvoit attendre d'une personne de son âge. Le Saint en témoigna de la satisfaction, & comme apparemment ce qu'il avoit lû estoit quelque chapitre de l'Ecriture sainte, ou quelque Homelie des Peres, il lui demanda s'il entendoit bien ce qu'il venoit de lire, Gregoire répondit qu'il *sçavoit bien ce qu'il lisoit*, & pour le faire voir, il commença à lire de nouveau: Mais le Saint lui repartit que pour montrer qu'il entendoit bien le passage du livre, il falloit qu'il l'expliquât en sa langue maternelle, & qu'il le fit ainsi entendre à tout le monde. Alors Gregoire avoüa qu'il ne pouvoit pas ainsi traduire ce qu'il avoit lû. Le Saint lui demanda s'il vouloit bien qu'il l'expliquât lui-mesme, & le jeune homme l'en aiant prié, il en prit sujet de faire un discours de pieté, qui edifia tous ceux qui estoient presens. Gregoire en fut si fort touché qu'il resolut de suivre le Saint, & de s'attacher à luy pour apprendre sous sa discipline les saintes lettres, & les maximes de la vertu. Il en parla

Ut propemodum omni die agere consuevit. *Act. sac. 3 part. 1. pag. 312.*

Se scire professus est quæ legebat. *Ibid.*

Vers l'an 722.

CHAP. XII. à son aieulle, & cette sage mere blama d'abord son dessein, comme si c'eut esté une imagination & un caprice d'enfant, & elle tâcha absolument de l'en detourner, mais il lui declara qu'il s'y sentoit tellement poussé, qu'il suivroit mesme à pied le Saint s'il n'avoit point de cheval : ce que voiant Adule, elle lui fit donner des chevaux & des valets pour le servir. Il passa donc avec le Saint dans la Turinge, & ce premier voiage fut pour lui une rude espreuve, & comme son noviciat ; car le païs estoit dans un estat pitoiable. Des Barbares qui s'estoient revoltez, l'avoient ravagé, & y faisoient encore des courses : l'on n'y estoit point en seureté, & à peine y trouuoit-on à manger. Desorte que saint Boniface & ceux qui l'accompagnoient, estoient reduits à se nourrir du travail de leurs mains, & à fuïr souvent d'un lieu en un autre. Le Saint ne laissa pas de faire grand fruit dans cette Mission, ce qui rejoüit tellement le Pape Gregoire second qu'il le rappella à Rome, & l'ordonna Evesque. A son retour en France, des calomniateurs tascherent de prevenir Charles Martel contre lui, mais leurs impostures furent découvertes. Ce Duc, & encore plus ses enfans Carloman, & Pepin favoriserent le Saint, & par la protection qu'ils lui donnerent, eurent part au merite de ses travaux. Le jeune Gregoire le suivoit par tout comme son fidelle disciple, il se formoit par ses instructions, & par ses exemples, & se rendit ainsi un digne & utile ministre de l'Eglise. Dans un des deux voiages qu'il fit avec lui à Rome, il acheta quantité de livres de pieté, & avec la permission du saint Evesque, il prit avec lui deux jeunes Anglois Marchelme & Marcuvin, qui furent depuis ses disciples. C'est ce Marchelme ou Marcellin que l'on a supposé avoir esté le compagnon, & l'Auteur des Actes de saint Suidbert, qui estoit mort plusieurs années avant que le bienheureux Gregoire allat à Rome. Son maistre saint Boniface estant entré dans le ciel par le martyre, il lui succeda dans l'Eglise d'Utrecht, & mesme avec la permission expresse du Pape Estienne, & du Roy Pepin, il continua à prescher la foi dans la Frise, assisté d'Alubert Chorevesque, Prelat de grand merite. Il avoit dans son monastere des disciples de differentes nations, des François, des Allemans, & des Anglois, qu'il prenoit soin de bien instruire, parlant presque tous les jours à chacun en particulier, lorsqu'ils se presentoient à lui le matin.

Ad comprobandam mentis eorum constantiam. Pag. 323.

L'an 723.

Aussi il en sortit plusieurs de son écolle qui furent Evesques, & d'autres sans dignité éclatterent par leur sçavoir, & par leur vertu. Il excelloit en douceur, & en charité envers les pauvres. Aiant fait arrester des scelerats, qui avoient tué ses freres, & estant en son pouvoir de les mettre entre les mains des Juges, qui les auroient condamnez à la mort, il se contenta de leur representer la grandeur de leur crime, & de les exhorter à la penitence, & ensuite il les renvoia en paix. Il eut la mesme bonté pour des personnes qui le noircissoient par des calomnies. Il les traitoit avec civilité, il les alloit voir, & ne leur refusoit aucun des offices que l'on rend d'ordinaire à des amis. Mais on remarqua que de son vivant, presque tous ceux qui s'estoient efforcez de le decrier, furent punis, & humiliez par la justice divine. Quoiqu'il eut la charge de Superieur, il ne vouloit point estre distingué ny par ses habits, ny par sa nourriture. Il se contentoit toujours de ce que l'on donnoit à la communauté, il ne beuvoit que peu de vin, & comme il recommandoit fort aux autres la temperance, & la sobrieté, il leur en monstroit le premier la pratique & l'exemple. Vers la fin de sa vie, il fut affligé de la paralysie, ensorte neanmoins qu'il pouvoit encore un peu & marcher, & parler. Il continua d'exhorter chacun à la pieté, & non content d'instruire par lui mesme, il donna plusieurs livres spirituels à ses disciples. Son dernier jour estant venu, il se fit porter à l'Eglise de saint Sauveur, il y reçut le Corps & le Sang de Jesus-Christ, & priant Dieu les yeux vers l'autel, il rendit l'esprit. Sa mort arriva l'an 776. & il eut sans doute son tombeau dans le mesme lieu où il expira. On allegue neanmoins au contraire le témoignage de quelques Annales, qui portent qu'il fut enterré avec sa mere sainte Vastrade, dans l'Eglise de Susteren, qui estoit un monastere de Religieuses de l'Ordre de saint Benoist, au diocese de Liege. Albric son neveu & son disciple lui succeda dans le gouvernement de la communauté, il obtint un privilege de Charlemagne l'an 777. & ensuite il fut ordonné Evesque par Riculfe Archevesque de Cologne.

Le Saint auroit peu en user autrement, mais enfin saint Ludger son Historien a loué cette conduite.

Uno eodemque æquali cum cæteris vestimento & victu semper contentus erat. *Ibid. pag. 330.*

Act. sæc. 4. part. 2. pag. 599.

XXIV. *Monastere de sainte Bilhilde.*

Le monastere de Nostre-Dame, ou de sainte Bilhilde de Mayence eut son origine avant le Pontificat de saint Boniface. Sainte Bilhilde naquit dans la Franconie. Dés son enfance on la mena à Vvirtzbourg, elle y reçut quelques instructions de la religion Chrestienne, & fut admise au nombre des

Catechumenes, ou de ceux que l'on disposoit au Baptesme, mais elle ne reçut point ce Sacrement. Elle souhaittoit fort de demeurer dans l'estat de la virginité, mais ses parens la marierent contre son gré à un homme, dont elle eut un fils, & qui mourut un peu aprés à la guerre. Son enfant estant aussi mort, elle vint demeurer à Mayence par le conseil de son oncle Sigebert qui en estoit Evesque. Elle y fonda un monastere en l'honneur de la sainte Vierge, & s'y renferma avec quantité de personnes de son sexe. La devote veuve y continua à servir Dieu, & animoit les autres à la pieté par son exemple, & cependant elle n'avoit point esté baptisée. Une Religieuse aiant connu par revelation que leur fondatrice n'avoit point le caractere de Chrestienne, l'avertit de ce défaut. Bilhilde consulta là dessus son oncle, à qui Dieu avoit fait connoistre la mesme chose, & ce Prelat lui répondit qu'il falloit la baptiser. Elle reçut donc solennellement le baptesme : aprés quoi elle s'avança avec une nouvelle ardeur dans le chemin de la perfection, & mourut saintement. On l'enterra dans l'Eglise de son monastere qui subsiste encore aujourd'hui.

Vita S. Bilhil. apud Surium. 29. Novemb. Et Serrar. Mogunt. Rerum. lib. 2. c. 30. pag. 179.

Veteris cellæ *Bucelin.*

CHAPITRE XIII.

Des monasteres fondez par saint Boniface : De saint Vigbert Abbé de Fritzlar.

I.

Fondation des Abbaies d'Ordorff, de Fritzlar, & d'Hamanabourg.

LES reglemens faits dans les Conciles assemblez par saint Boniface, monstrent son zele pour la propagation, & le bon ordre des maisons religieuses. Nous avons assez parlé de ces reglemens, & nous avons aussi dit quelque chose de ces monasteres : il nous reste à en traiter un peu plus amplement. Saint Boniface fonda les Abbaies d'Ordorff, de Fritzlar, d'Hamanabourg, & de Fulde, & commença celle d'Hersfeld. Preschant dans la Turinge il fut obligé de s'arrester prés de la riviere d'Or, & d'y faire dresser sa tente pour s'y reposer. On dit que la nuit on vit autour une grande lumiere, & que saint Michel apparut au Saint. Quoiqu'il en soit, le matin il celebra la messe, & ensuite il voulut disner, mais il ne se trouva rien qu'on lui put servir. Le Saint dit

Act. sac. 3. part. 2. pag. 41.

neanmoins que l'on mit toujours la table, & qu'il esperoit que Dieu, qui avoit nourri tant de milliers d'Israelites dans le desert, ne l'abandonneroit pas dans son besoin. Son esperance ne fut pas vaine, car un peu aprés il parut en l'air un oiseau qui portoit un poisson à son bec, & qui le laissa tomber prés de la table; en quoi il fut favorisé de la mesme grace qu'avoient reçu saint Cuthbert, & saint Corbinien dans une pareille necessité: on fit cuire le poisson, & il en mangea. Depuis aiant appris que le lieu, où estoit sa tente, appartenoit à un Seigneur appellé *Hugues*, il l'obtint aisément de lui, & l'on observe, que ce Hugues fut le premier de ceux de Turinge, qui offrit de ses terres au saint Evesque. Son exemple excita d'autres personnes à donner quelques fonds qu'ils possedoient au mesme lieu; & le Saint consacra à Dieu ce domaine en y bastissant une Eglise, qui fut dediée en l'honneur de saint Michel. Pour la deservir, il y mit de saints Religieux, qui vivoient du travail de leurs mains. Telle fut l'origine du monastere d'Ordorff, qui donna lieu de cultiver le païs, & de bastir une ville qui porte ce mesme nom. Six ou sept ans aprés le Saint travaillant au salut des ames dans la Hesse, y fonda les Eglises de Fritzlar, & d'Hamanabourg, & y mit des Religieux pour y celebrer l'Office. Il consacra la premiere sous l'invocation de saint Pierre, & de saint Paul, & la seconde sous le nom de saint Michel. La ville de Fritzlar doit sans doute son origine à cette Eglise de saint Pierre, qui est peut-estre la mesme que celle du mesme lieu, qui est aujourd'hui deservie par des Chanoines. Pour celle d'Hamanabourg on ne convient pas de sa situation, estant incertain si elle estoit dans le lieu qu'occupe aujourd'hui la ville de Hombourg, qui n'est pas fort éloignée de Fritzlar, ou bien si elle estoit prés de la riviere d'Om, où l'on voit aujourd'hui la ville d'Hamanabourg ou Omenbourg, non loin de Marpurg capitale de la Hesse superieure. Il y a apparence que d'abord saint Boniface gouverna ces monasteres par l'entremise d'un Prieur qu'il y establit, & que le nombre des Religieux s'y estant accru, il y mit un Superieur, qui eut le titre d'Abbé. Celui qui exerça le premier cette charge dans Fritzlar, fut saint Vigbert, qui y demeura quelques années avant la fondation de Fulde, puisque Fulde eut pour fondateur, ou pour premier Abbé saint Sturme, qui estant encore jeune avoit esté son disciple à Fritzlar.

Vers l'an 724.

Qui propriis sibi more Apostolico manibus victum, vestitumque instanter laborando adquisierunt. *Ibid. pag.* 18.

Vers l'an 732.

CHAP. XIII.

II.
Saint Vigbert Abbé de Fritzlar.

Inter Bonifac. Epist. 52. 53.

Saint Vigbert naquit en Angleterre dans le royaume de West-sex, ou des Saxons Occidentaux Il y fut Religieux sous les Abbez Aldun, & Ingelde. Le monastere de ce dernier estoit proche de celui de Glastenburi. Saint Boniface aiant prié les Evesques, & les Abbez d'Angleterre de lui envoier des Ecclesiastiques, ou des Religieux, qui pussent l'aider dans la predication de l'Evangile; il obtint ce qu'il souhaittoit, & Vigbert fut du nombre de ceux qui passerent la mer, & se rendirent auprés de lui en Allemagne. Il estoit déja Prestre, & il travailla à la conversion des Paiens avec le saint Prelat. Les premiers Religieux qui demeurerent à Fritzlar, ne garderent pas d'abord une exacte discipline, soit parce que leur communauté n'estoit pas encore bien formée, ou par quelque autre cause. Pour les mieux instruire dans les devoirs de leur estat, le saint Evesque leur donna pour Superieur saint Vigbert. Le principal moien, dont il se servit pour regler sa communauté fut l'exemple. Il marquoit par ses actions ce qui estoit prescrit par la regle, & il engagea ainsi ses disciples à la pratiquer, la peine qu'ils y avoient, diminua par l'exercice, ils s'en formerent une habitude, qui leur y donna de la facilité, & plusieurs marchant sur les traces de leur Maistre, se rendirent capables d'en faire leçon aux autres. Le saint Abbé avoit alors son ami Megingos, qui l'assistoit dans ses fonctions, & qui fut depuis Evesque. Saint Boniface voiant que Vigbert avoit mis un si bon ordre dans Fritzlar, l'envoia à Ordorff pour y restablir l'observance. Le sage Abbé répondit à ses intentions, il en retrancha des abus qui s'y estoient glissez, & il attira au bien les Religieux, en pratiquant le premier ce qu'il ordonnoit. Il retourna ensuite à Fritzlar avec la permission de saint Boniface, & quoique cassé de vieillesse & infirme, il y garda exactement, & avec une ferveur de Novice, l'abstinence ordonnée dans la regle. Il ne condamnoit pas pourtant ceux qui estant foibles comme lui en usoient autrement, & prenoient les alimens necessaires pour restablir leur santé, mais il estoit persuadé que c'estoit une chose de grand merite, & tres avantageuse pour s'avancer dans la perfection, que de se priver des soulagemens qui lui eussent esté permis. Lorsqu'il sortoit du cloistre pour aller entendre la confession de quelque malade qui l'en avoit prié; il évitoit en chemin les civilitez, & les conversations purement humaines,

C'est-à dire Prieur ou Abbé.

Non quod, si qui remissius consulant sibi dum infirmantur, hos arbitraretur culpandos: sed quod sponte à licitis, &c. *Ibid. pag.* 676.

Cum à fideli aliquo rogatus confessionem auditum pergeret. *Ibid.*

& s'il estoit obligé de parler à quelques personnes, il les entretenoit des choses spirituelles, & de ce qui pouvoit contribuer à leur salut. Il mourut vers l'an 747 Dieu honora son tombeau de plusieurs miracles. De Fritzlar on transfera son corps dans Burabourg pour le soustraire à la fureur des Saxons, qui faisoient des courses dans le païs, & de Burabourg on le porta ensuite à Hersfeld. Sa vie a esté écrite l'an 836. par le sçavant Loup depuis Abbé de Ferrieres, qui estudioit alors dans le monastere de Fulde. Saint Boniface aiant appris la mort de saint Vigbert, donna les ordres necessaires pour maintenir l'observance jusqu'à ce qu'il put lui-mesme aller voir les Religieux. Il ordonna à Vigbert Prestre, & à * Mengingos Diacre, (qui estoient sans doute les principaux de la communauté) d'enseigner la regle, & de prescher la parole de Dieu à leurs confreres, d'instruire les enfans qu'on élevoit dans le cloistre, d'avoir soin qu'on recitat l'Office divin, & que l'on pratiquat les autres exercices aux heures convenables Il voulut de plus qu'un d'entr'eux appellé Heidde fut Prieur, & qu'il veillat sur les serviteurs, & leur prescrivit leurs occupations, & leurs emplois. Il nomma encore des Officiers pour les bastimens, & pour la cuisine, & recommanda à tous les Religieux de consulter l'Abbé Tatvin, de suivre ses avis, & de travailler chacun selon son talent, & ses forces, à maintenir le bon ordre, & la regularité jusqu'à son retour. On peut douter si Tatvin estoit leur Abbé, & s'il ne gouvernoit pas plutost quelque monastere voisin, car il semble que s'il eut esté Superieur de ceux à qui la lettre est addressée, le Saint auroit laissé à sa prudence de regler sa communauté, & d'en choisir les Officiers. Quoiqu'il en soit, il n'est nullement probable que cette lettre ait esté écrite à ceux du monastere de Nutscelle en Angleterre, qui avoient perdu leur Abbé Winberch, comme pretend un Auteur moderne, car tant dans les Actes, que dans les lettres du Saint, cet Abbé est appellé Winberch & non pas Vigbert. De plus quand il mourut le Saint n'estoit pas absent, mais à Nutscelle, comme l'on voit par sa vie. Il se nommoit encore alors Winfrid, & non pas Boniface, qui est le nom qu'il prend dans sa lettre. Il écrit à des Moines qu'il appelle ses enfans, & sur qui il avoit une pleine autorité, ce qui se peut dire de ceux de Fritzlar, & non pas de ceux de Nutscelle. Enfin il paroist par une

L'an 836.
Brovver. Fuld. antiq. lib. 1. c. 2.
Hiedde sit præpositus, & servos vestros admoneat. *Bonifac. Epist. 17.*
* *Ou Megingorde.*

Charissimis filiis Tatuvino & Vigberto Presbyteris Bernhardo & Hiedde, &c. *Bonifac. Epist. 17. 27.*

Vvinbertus Abbas, & magister quondam meus. *Epist. 3.*
Inter Bonifac. Epist. 83.

CHAP. XIV. autre lettre du mesme Saint, que ses disciples Geppan, saint Eoban, Tatvin, & Vigbert demeuroient dans le païs, où il preschoit l'Evangile, & faisoit la fonction de Legat du saint Siege, c'est à dire en Allemagne. Bien que Tatvin fut Abbé, le Saint lui donne seulement la qualité de Prestre dans l'inscription de sa lettre, & il en use de mesme à l'égard de Vigbert qu'il establit Prieur. Il y a apparence que ce Vigbert fut ensuite Abbé, & qu'il est le mesme que cet Abbé du mesme nom, dont il se trouve une lettre à Lulle Archevesque de Mayence.

L'an 738.

CHAPITRE XIV.

De la fondation du monastere de Fulde, & de saint Sturme son premier Abbé.

I. *Saint Sturme Prestre & Religieux de Fritzlar.*

L'Abbaie de Fulde est dans le petit païs de Buchovv, autrefois appellé *Grapfeld*, & situé entre la Hesse, la Franconie, & la Turinge. Elle a eu trois fondateurs, Carloman Prince des François, saint Boniface Archevesque de Mayence, & saint Sturme qui en fut aussi le premier Abbé. Saint Sturme sortit d'une maison noble de Baviere. Plusieurs personnes des plus considerables du païs offrant leurs enfans à saint Boniface, afin qu'il les fit élever dans le service de Dieu, le jeune Sturme eut le bonheur d'estre ainsi donné au saint Prelat par ses parens qui estoient Chrestiens. Le Saint le mit à Fritzlar sous la conduite de saint Vigbert Superieur de ce monastere. Ce sage maistre n'obmit rien pour former son disciple, il lui fit apprendre les Pseaumes par cœur, & peu à peu l'appliqua à l'estude de l'Ecriture. Sturme se laissoit conduire avec une grande docilité, & il imprimoit encore plus dans son cœur que dans sa memoire les paroles sacrées des livres divins. Il estoit doux, humble, fervent, honneste, & il fit tant de progrez dans ces vertus que chacun en fut édifié. Aussi lorsqu'il fut en âge de recevoir les Ordres, tous les serviteurs de Dieu qui demeuroient à Fritzlar, l'en jugerent digne, & il y a apparence que ce fut par les mains de saint Boniface qu'il reçut le caractere du Sacerdoce. En aiant esté honoré

il

il en fit les fonctions preschant la parole de Dieu, & conferant le Bapteſme. Le ſaint Eſprit lui départit auſſi des dons extraordinaires, car il délivra des poſſedez, & il guerit des malades par ſes prieres, & en leur impoſant les mains. Il deſabuſa des perſonnes qui eſtoient infectées de mechantes erreurs, il en reconcilia d'autres qui avoient enſemble des haines, & des inimitiez, & leur inſpira des ſentimens de douceur, & de bonté.

Cumque pene tribus annis ſic presbyteratus ſui prædicando, ac baptiſando officium gereret. *Act. ſac. 3. part. 2. pag. 271.*

II. *Il ſe fait Ermite à Hirſfeld ou Herſfeld vers l'an 736.*

Aprés avoir paſſé trois ans dans ces ſaints emplois, il ſe ſentit fortement appellé à la ſolitude, & il en parla à ſaint Boniface, qui approuva ſon deſſein. Il reçut la benediction du ſaint Eveſque, & ſe retira à Hirsfeld dans la Buchonie. Il y mena une vie *d'Ermite* avec deux aſſociez, mortifiant ſa chair par les veilles, & par le jeûne, & tenant ſon cœur attaché à Dieu par la priere. Mais comme il y avoit peu de ſeureté pour eux dans ce lieu-là, & qu'ils y eſtoient en danger d'eſtre maltraitez par les Saxons, ſaint Boniface qui avoit grande affection pour eux, leur ordonna de s'eſtablir dans un autre deſert. Ils s'embarquerent tous trois ſur la riviere de Fulde, pour chercher une demeure commode, mais ils n'en purent trouver. Le Saint ſe tranſporta à Fritzlar, où eſtoit ſaint Boniface, qui lui ordonna de chercher encore. Obeïſſant à ce commandement il monta ſur un aſne, & pendant pluſieurs jours, il alla ſeul dans les foreſts du païs, chantant des Pſeaumes, & priant Dieu de lui marquer un lieu, où il pourroit demeurer. Le ſoir il s'arreſtoit où il ſe trouvoit, & aprés avoir fait ſur ſon front le ſigne de la croix, il ſe croioit à couvert de la fureur des beſtes ſauvages, mais pour en garantir ſon aſne, il le plaçoit au milieu de quelques arbres, & coupant des branches avec une hache qu'il avoit apportée, il les fichoit en terre, & faiſoit autour comme une petite haye. Marchant ainſi dans ces vaſtes foreſts, il rencontra un jour une grande multitude de Sclavons, qui ſe moquerent de lui, mais qui ne lui firent point de mal, eſtant retenus par la puiſſance divine. Il trouva enfin prés de la riviere de Fulde un lieu commode pour l'eſtabliſſement d'un monaſtere, & il en donna avis à ſaint Boniface. Les Solitaires qu'il avoit laiſſez à Hirsfeld, furent cependant obligez de ſortir de cet ermitage pour éviter les inſultes de quelques habitans du païs, qui par malice leur conteſtoient cette demeure, & ils ſe retirerent à Chrilar,

CHAP. XIV.

III.
Fondation de l'Abbaie de Fulde.

In Orientali Regno vestro, monachorum vitam instituere, & monasterium fundare, quod præteritis temporibus ante nos nemo inchoavit. *Ibid. pag. 275.*

L'an 744. Indiction xij. le 12. de Mars.

Le lieu qu'avoit choisi saint Sturme s'appelloit Eiloha, & appartenoit à Carloman Duc des François. Saint Boniface alla trouver ce Prince, & le pria de lui donner cette partie de la forest, pour y establir une communauté de Religieux, ce que nulle personne n'avoit encore fait dans ce pais. Carloman lui accorda ce lieu d'Eiloha avec une estenduë de quatre mille pas à l'entour, & lui fit expedier là dessus une charte qu'il souscrivit. Les Seigneurs qui avoient des terres dans le païs de Grapfeld, donnerent aussi quelques fonds à saint Sturme, en estant sollicitez par ce Duc. Le Saint accompagné de sept Solitaires qui habitoient à Chrilar, prit possession d'Eiloha, & aprés avoir imploré le secours du Ciel par des prieres, & des jeûnes, y posa les fondemens d'un monastere, qui fut depuis appellé Fulde du nom de la riviere voisine. Saint Boniface y alla deux mois aprés, confirma ce qui avoit esté fait, & designa un lieu pour la construction de l'Eglise, qui fut dediée sous le titre de saint Sauveur. Il se retira ensuite dans la montagne prochaine depuis appellée pour ce sujet *le Mont de l'Evesque*, & y passa quelques jours en oraison, & dans la lecture des livres saints. L'année suivante il retourna à Fulde, il exhorta les Religieux à bien pratiquer l'obeïssance, & les autres loix de leur estat, & il leur fit quelques conferences sur l'Ecriture. Leur aiant representé qu'on lisoit dans les ouvrages des saints Peres *que le vin devoit estre interdit aux Moines*, ils resolurent d'une commune voix de s'en abstenir, aussi bien que de tout autre breuvage qui pourroit enyvrer, & de boire seulement de la petite biere. Ils s'imposerent ainsi l'abstinence du vin, outre celle de la chair prescrite par la regle. Il est de plus certain que ces premiers Solitaires de Fulde subsistoient du travail des mains, & qu'ils n'avoient point de serviteurs pour les soulager dans les ouvrages penibles. C'estoit encore une de leurs observances de ne point laisser entrer les femmes dans leur Eglise. Telle a esté l'origine de la fameuse Abbaie de Fulde, qui fut commencée l'an 744. Saint Boniface en procura, & en avança l'establissement par son autorité, par ses conseils, par ses liberalitez, & mesme par son exemple. Car environ deux ans aprés, estant Archevesque de Mayence, quand les fonctions de sa charge lui laissoient un peu de loisir, il se transportoit à Fulde, & y passoit quelques jours. Pendant cette retraite il conferoit des choses

Quod nusquam vinum monachorum legeret esse. *Act. ibid. p. 276. & Reg. S. Bened. cap. 40.*

In quo (loco Fuldæ) monachos constituimus sub Regula S. Patris Benedicti viventes viros strictæ abstinentiæ absque carne, & vino, & servis proprio manuum suarum labore contentos. *Bonifac. Epist. ad Zachar. Papam. Act. sac. 3. part. 2. pag. 76.*

Quantis vicibus licuit propter Episcopalē curam, &c. morari apud locum illum & propriis manibus operari studebat. *Act. sac. 3. part. 1. p. 276.*

CHAP. XIV.

ſpirituelles avec les Religieux, il leur expliquoit les divines Ecritures, & il travailloit des mains avec eux. Auſſi il nous apprend lui-meſme qu'une des vûës qu'il avoit euës dans la fondation de Fulde, eſtoit de s'y retirer, ſi l'infirmité de la vieilleſſe l'obligeoit à y chercher du repos, & du ſoulagement; & cette retraite lui paroiſſoit d'autant plus commode que ce monaſtere eſt ſitué au milieu des divers peuples qu'il avoit éclairez de la foi, & à qui il vouloit ſe rendre utile tant qu'il lui reſteroit des forces, mais ſon ardeur pour le ſalut des ames, ne lui permit pas de ſe repoſer de la ſorte, & l'on a veu que ſon zele l'engagea à faire un voiage dans la Friſe, où il reçut la couronne du martyre.

In medio nationum prædicationis noſtræ *Ibid. pag. 76. ſçavoir entre la Franconie, la Turinge, la Saxe, & la Heſſe. Brouver. Antiq. Fuld. lib. 1. c. 5. pag. 12.*

IV. *Saint Sturme va à Rome, & au Montcaſſin, & retourne à Fulde.*

La quatriéme année de la fondation de cette Abbaie, l'extreme deſir qu'avoient les Religieux de bien obſerver la regle de ſaint Benoiſt, les fit reſoudre d'envoier quelques-uns d'entr'eux *aux grands monaſteres*, pour en remarquer la diſcipline; ils en parlerent à ſaint Boniface qui approuva leur deſſein, & choiſit pour ce voiage le bienheureux Sturme. Ce Saint prit avec lui deux Religieux, & s'en alla à Rome. Il en viſita les monaſteres, & toux ceux des Provinces voiſines, mais principalement celui du Montcaſſin (comme il paroiſt par les Actes de ſainte Liobe.) Il en remarqua ſoigneuſement les obſervances, & les uſages, & enſuite il reprit le chemin d'Allemagne. Son retour fut un peu retardé par une maladie qui l'arreſta environ un mois dans l'Abbaie de Kitzingen. Eſtant gueri il alla voir ſaint Boniface, & lui rendit compte de ſon voiage. Ce Saint lui ordonna de ſe bien ſervir des lumieres qu'il y avoit acquiſes, & autant qu'il ſeroit poſſible, de regler l'obſervance de ſon nouveau monaſtere ſur celle des communautez qu'il avoit viſitées. Le ſaint Abbé ne manqua pas d'executer une choſe à laquelle il eſtoit déja aſſez porté par ſon propre zele. Pour faciliter à ſes diſciples ce que la regularité avoit de mortifiant, & de rigoureux, il l'accompliſſoit le premier, & eſtoit pour eux un modelle de perfection. Ses ſoins, & ſes travaux aiant eſté benis du Ciel, ſa communauté s'augmenta beaucoup par la converſion de quantité de perſonnes, qui y offrirent leurs biens, & s'y aſſujettirent humblement au joug *de la ſainte regle*. Cet accroiſſement fut un ſujet de joïe à ſaint Boniface, qui remarquant dans ſes viſites que ces Religieux eſtoient pauvres, & avoient peine à ſubſiſter, leur donna

Quatenus aliqui ex ipſis ad magna alicubi mitterentur monaſteria. *Ibid. pag. 276.* (Bonifacius) miſit ad Caſinum montem Sturmi diſcipulum ſuum. *Act. ibid. pag. 251. L'an 748. ou 749.*

Se ibi, & ſuas poſſeſſiones tradiderunt, &c. ſub ſanctæ Regulæ diſciplina. *Ibid. pag. 277.*

CHAP. XIV.

Ibid. pag. 80. apud Othlon. l. 2. cap. 15.

quelques terres, & de plus pour affermir leur establissement, leur obtint un privilege du Pape Zacharie, qui les soumit immediatement au saint Siege. Pour derniere marque de son affection, il choisit leur Eglise pour le lieu de sa sepulture. On y transfera ses reliques un mois aprés son martyre, & depuis elles y ont toujours esté en grande veneration.

V.

Exil de saint Sturme premier Abbé de Fulde.

Act. ibid. pag. 400.

Saint Sturme aiant perdu un si puissant protecteur, ne put éviter la malignité de la calomnie. Comme il travailloit avec zele à l'instruction du peuple, & qu'il estoit fort consideré, on tascha d'en donner de la jalousie à saint Lulle Archevesque de Mayence, & on prevint ce Prelat contre le saint Abbé. Un Auteur qui a voulu excuser saint Lulle, louë veritablement l'esprit, & la vertu de saint Sturme, mais il adjouste qu'il estoit d'un naturel ardent, & vehement, & qu'il inspira à ses disciples de la défiance de saint Lulle, ce qui choqua cet Evesque. Quoi qu'il en soit, *trois faux Freres* esperant d'estre protegez de ce Prelat allerent à la Cour, & accuserent S. Sturme de n'estre pas affectionné au service du Roy, qui estoit alors Pepin. Ce Prince surpris par cette calomnie, bannit le S. Abbé, & le relegua dans le grand monastere d'Unnedice, qui est peut-estre celui de Jumiege. Le Saint y fut tres-bien reçu par l'Abbé, & par les Religieux, & pendant deux ans qu'il demeura dans leur cloistre, ils lui rendirent tous les témoignages de respect, & tous les devoirs de charité, qui estoient dûs à son merite. Son éloignement affligea fort ceux de Fulde; les uns vouloient abandonner le monastere, d'autres estoient d'avis qu'on allat faire des remonstrances au Roy, & les plus sages faisoient leur devoir, & imploroient la misericorde, & la protection de Dieu par leurs prieres, & par leurs jeûnes. Saint Lulle obtint de Pepin le pouvoir de disposer de ce monastere, & ensuite il y mit pour Abbé un de ses domestiques appellé Marc. Mais les Religieux refusant de se soumettre à ce Pasteur, qui leur estoit étranger, & ignoroit leurs usages, & leurs loix, & voulant tous sortir du cloistre pour en porter leurs plaintes au Roy, il leur permit de se choisir un Abbé de leur corps, & celui qu'ils elurent fut le venerable Preszolde, qui dés sa jeunesse avoit esté disciple de saint Sturme, & qui estoit tres-capable de gouverner la communauté. Preszolde usa bien de son pouvoir, il reunit les esprits, & chercha les moyens de procurer le retour de son maistre.

Trium falsorum Fratrum mentes. *Ibid pag. 279.*

Cette conjecture est fondée sur un manuscrit qui a Gemmetica *suivant l'observation de M. de Valois.*

VI. *Son retour à Fulde.*

On faisoit cependant dans les Eglises, & dans les monasteres du païs, des prieres continuelles pour l'innocent exilé, & ces prieres obtinrent de Dieu son restablissement. Car Pepin de lui mesme & sans estre sollicité de personne, vint à penser à saint Sturme, & ordonna qu'il eut à se rendre à la Cour. Le Saint y estant venu demeura quelques jours avec des Religieux, qui deservoient la Chapelle du Roy. Il arriva un jour que ceux-ci se reposoient aprés avoir chanté l'Office de la nuit, & que saint Sturme veilloit seul dans la Chapelle, ou dans sa cellule. Pepin allant ce jour-là à la chasse, voulut selon sa coustume, entrer dans la Chapelle pour y faire ses prieres, & ce fut le Saint qui lui ouvrit la porte, & le conduisit dedans avec un flambeau. Ce moment lui fut favorable, car le Prince jettant les yeux sur lui, dit qu'il estoit bien aise de le voir, *& qu'il ne sçavoit dequoi ses Religieux l'avoient accusé, ny pourquoi il s'estoit fasché contre luy.* Le saint Abbé répondit au Roy avec beaucoup de respect, & d'humilité, qu'il se reconnoissoit pecheur, mais qu'il n'avoit rien fait contre son service. *Si vous avez eu quelque mauvais dessein*, repartit Pepin, & mesme *si vous avez effectivement commis quelque faute, Dieu vous fasse misericorde, je vous pardonne aussi, & veux qu'à l'avenir vous aiez toujours part à ma bienveillance.* Les Religieux de Fulde aiant appris que le Saint estoit rentré dans les bonnes graces du Roy, obtinrent aisement de ce Prince qu'il retournat au monastere, & qu'il en reprit la conduite. Pepin non content d'y renvoier simplement le Saint, confirma le privilege que le Pape Zacharie avoit accordé à son Abbaie, & la prit sous sa protection. Sturme approchant de Fulde, les Religieux allerent au devant de lui avec *leur croix d'or*, & leurs saintes reliques, & le reçurent avec grande joïe. Sa premiere application fut de bien regler sa communauté, *de corriger ce qu'il y avoit de defectueux dans la vie, & dans les mœurs de ses disciples*, & de si bien disposer les bastimens du monastere, que l'on y put commodement faire les fonctions, qui conviennent à l'estat religieux. Il orna l'Eglise, & il soustint, & affermit avec des pilliers, & des colomnes les autres lieux reguliers. Il changea le cours de la riviere de Fulde, & la fit entrer dans l'enclos de l'Abbaie, afin que l'on y put avoir plus abondamment de l'eau, pour exercer les arts necessaires à la vie, & que les Religieux qui y seroient

In Capella Regis, &c. Cæteri servi Dei. *Ibid. pag.* 280.

Quid hoc fuit quod Monachi tui apud nos te accusaverunt nescimus, & unde irati fuimus contra te, ignoramus. *Ibid. pag.* 281

Sumpserunt crucem auream, &c. Fratrum cœpit emendare vitam, & mores corrigere. *Ibid. pag.* 281.

Quod sancta Regula præfatur, ut artes diversæ intra monasterium continerentur. *Ibid. S. Bened. Regul. cap.* 66.

CHAP. XIV.

occupez, ne fussent point obligez de sortir dehors, qui est une des precautions marquées dans *la sainte Regle*, c'est-à-dire dans la regle de saint Benoist. Il embellit aussi le tombeau de saint Boniface en plaçant au dessus un ornement que l'on appelloit en ce temps-là *un repos*, & qui est peut-estre la mesme chose qu'*un poile*: saint Egil qui a écrit la vie de ce Saint, témoigne que cet ouvrage estoit accompagné *d'un autel d'or.*

(Requies) quæ usque hodie super tumulum ipsius Christi Martyris cum Altari aureo perseverat. *Ibid. pag.* 281.

VII.
Ses predications dans la Saxe.

Depuis son retour il eut toûjours beaucoup de part à la faveur de Pepin & de Charlemagne son fils, & ces Princes donnerent des terres à son monastere, à quoi ils purent estre excitez non seulement par leur pieté & par la consideration qu'ils avoient pour le Saint, mais encore par la reflexion qu'ils firent sur la grande depense, que le Saint estoit obligé de soûtenir. Car sa communauté estoit d'environ quatre cens Religieux. L'experience lui fit connoistre qu'il estoit à propos d'y permettre l'usage du vin pour le soulagement des foibles & des malades, & cette permission fut autorisée par un Concile : ce qui estoit aussi conforme à la regle. Il y eut pourtant des Religieux qui n'userent point de cette dispense, & qui jusqu'à la fin de leur vie s'abstinrent de tout breuvage qui pouvoit enivrer. Saint Sturme negocia la paix entre le Roy & Thassilon Duc de Baviere, & la conclut heureusement, mais elle fut depuis rompuë par ce Duc qui perdit ses Estats, & finit ses jours dans un monastere. Il fut aussi fort emploié par Charlemagne pour la conversion des Saxons. On sçait que ce grand Prince en partie par ses liberalitez & par les autres voyes de douceur, & en partie par la force des armes les porta la pluspart à quitter l'idolatrie. Saint Sturme accompagné de plusieurs Prestres de sa communauté, en instruisit & baptisa un grand nombre, & bastit des Eglises dans leur païs. Ensuite, ceux de cette nation qui estoient demeurez dans leur erreur en pousserent plusieurs dans l'Apostasie, & s'estant joints avec eux ils se soûleverent contre le Roy, s'avancerent jusqu'au Rhin, & voulurent porter la desolation & le ravage dans le monastere de Fulde. Le Saint averti du dessein de ces rebelles fit tirer du tombeau le corps de saint Boniface que saint Egil & d'autres Religieux transfererent ensuite dans un lieu de seureté, mais un peu aprés les ennemis aiant esté repoussez & defaits par les troupes de Charlemagne, ils reporterent les reliques du Saint dans leur Eglise.

Quod tempore Pippini Regis Synodi decreto immutatum est. *Ibid. pag.* 276.

An. 778. *ou* 779. *sçavoir* 24. *ans aprés la mort de saint Boniface.*

VIII.
Sa mort.

Le Roy entrant dans la Saxe voulut encore emploier ce

Saint à l'avancement de l'Evangile, & pour cet effet lui ordonna de l'attendre à Hersbourg avec d'autres Religieux, mais la foiblesse du Saint, qui estoit cassé de vieillesse & fort infirme, ne lui permit plus de travailler à l'instruction des Saxons. Il fut contraint de revenir à son monastere avec Vintar medecin du Roy qui emploia inutilement le secours de son art pour rétablir ses forces. Le redoublement de son mal l'avertissant que sa derniere heure approchoit, il exhorta ses disciples à servir Dieu sincerement, dans une veritable union de charité, & selon les loix de leur institut: il se recommanda à leurs prieres & leur demanda pardon des fautes qu'il pouvoit avoir commises dans l'exercice de sa charge, & il les asseura qu'il n'avoit nul ressentiment des traverses qui lui avoient esté suscitées par l'Archevesque de Mayence, ou par d'autres personnes. Sa mort arriva l'an 779. Nous avons déja remarqué que sa vie a esté écrite par saint Egil son disciple. Il fut canonizé solennellement par le Pape Innocent second dans le Concile general de Latran tenu l'an 1139.

IX.
Baugulfe II. Abbé de Fulde.

Aprés sa mort Baugulfe eut la conduite de l'Abbaie de Fulde. Il se trouve une lettre que lui adressa Charlemagne pour l'exciter à faire fleurir les bonnes lettres dans sa communauté, afin que ses Religieux pussent plus aisement penetrer les mysteres de l'Ecriture sainte. En quoi ce Prince remarque tres-bien que l'estude des sciences humaines ne leur devoit servir que de preparation pour l'intelligence des livres sacrez. Comme cette lettre estoit circulaire, & qu'elle fut aussi envoiée aux Evesques avec un petit changement, on ne doit pas s'étonner s'il s'y trouve vers la fin quelques mots qui ne conviennent pas à un Abbé, mais à un Metropolitain. C'est une meprise de Secretaire suivant l'observation d'un sçavant homme, & c'est pourquoi dans l'edition des Conciles, on a corrigé en marge cette faute. Baugulfe aprés avoir exercé vingt-trois ans sa charge la quitta l'an 802. ou volontairement, comme semblent dire les Annales de Fulde, ou parce qu'il fut deposé, comme veulent d'autres. Si l'on avoit sa vie qui a esté écrite par un Religieux nommé Candide, on en pourroit parler avec plus de certitude. Il mourut l'an 815. & fut enterré dans le Prieuré ou monastere de Vvolfmunster qu'il avoit fait bastir.

Ut facilius & rectius divinarum scripturarum mysteria valeatis penetrare. *Concil. Tome 6. pag. 1779. Iac. Sirmond. Ibid.*

Brovver. Ant. Fuld. pag. 175. Act. sac. 4. part. 1. pag. 218.

Baugolfi monasterium.

CHAPITRE XV.

De saint Lulle Archevesque de Mayence : Et de l'establissement des monasteres de Hirsfeld & de Bleidenstat.

I.
Saint Lulle Religieux d'Angleterre passe en Allemagne.
Inter Bonifac. Ep. 88.

Ce troisiéme est designé simplement par la lettre B.

In venerandi Archiepiscopi Bonifacii monasticæ conversationis Regula suscepti. *Inter Bonif. Epist. 5. Act. sac. 3. part. 2. pag. 393.*

Opuscula seu prosarum seu metrorum, aut rhythmicorum. *Inter Bonif. Epist. 4.*

NOus avons déja parlé de saint Lulle Archevesque de Mayence, mais comme il a esté Religieux il faut donner plus de connoissance des ses actions. Il estoit Anglois de naissance, & vrai-semblablement de mesme païs que saint Boniface. Il fut élevé sous l'Abbé Eabe dans un monastere de la ville de Maldubie, que l'on croit avoir esté le mesme que celui de Malmesburi au diocese de Schirburn. Aprés la mort de ses parens, il sortit d'Angleterre, accompagné de Denevvalde & d'un autre de ses amis qui estoit peut estre saint Burchard, & ils se rendirent tous trois auprés de saint Boniface, sous lequel ils embrasserent, ou continuerent à exercer la profession monastique, & ils le servirent selon leur pouvoir dans ses diverses missions pour l'establissement de la foi. C'est ce que nous apprenons d'une lettre de saint Lulle à Kanebade Abbesse d'un monastere d'Angleterre, où il avoit peut-estre demeuré ; car prés des maisons de filles il y avoit d'ordinaire une petite communauté de Religieux. Estant Diacre il écrivit à Dealun, qui avoit esté son maistre, & le pria de luy envoyer quelques ouvrages de saint Adelme Evesque de Schirburn, *soit en prose, en vers, ou en rimes*, pour en tirer quelque consolation dans les fatigues de ses voiages, & pour conserver la memoire de ce bien heureux Prelat. En quoi l'on trouve une conjecture, que Lulle avoit ou pris l'habit de la religion, ou du moins appris les lettres dans l'Abbaie de Malmesburi, que saint Adelme avoit gouvernée avant que d'estre Evesque. Lulle eut beaucoup de liaison avec saint Gregoire d'Utrecht, & ils vécurent dans une estroite familiarité soit dans un monastere, ou à la suite de saint Boniface dont ils estoient disciples. Ils estudioient ensemble les divines Ecritures, & suivant le devoir de la veritable amitié, ils s'excitoient mutuellement au service de Dieu, & à la perfection Evangelique

gelique Lorsque saint Gregoire fut fait Abbé du monastere d'Utrecht & chargé de la conduite du diocese, bien qu'il demeurat dans le degré de la prestrise, Lulle eut de la joye de voir son ami honoré de ces emplois, mais cette joïe fut temperée par la crainte que la puissance temporelle, & les revenus de son Eglise, dont Gregoire auroit la disposition, n'affoiblissent sa vertu, & ne l'attachassent au monde: sur quoi il faut observer, que le monastere ou l'Eglise d'Utrecht possedoit le domaine de la Ville, avec quelques terres, par la liberalité de Charles Martel, comme l'on a veu ci-devant. Veritablement Lulle ne dit pas ouvertement à Gregoire, qu'il le croioit en danger, & qu'il craignoit pour lui; mais les avis qu'il lui donne font voir qu'il estoit touché de ce sentiment. Car aprés lui avoir demandé la continuation de son amitié, & des secours qu'il recevoit de lui dans la pratique de la vertu, quoiqu'il se reconnut son inferieur en âge, en merite, en dignité, en sçavoir, il prend la liberté de lui dire, que dans l'exercice de son autorité, & dans la possession des biens de son Eglise, il devoit se souvenir que nostre Seigneur avoit declaré, *que son royaume n'estoit pas de ce monde*, & que l'Apostre nous avoit defendu *d'aimer le monde, ni les choses qui sont au monde*, marquant par là, qu'il ne faut point attacher nostre cœur aux creatures, qui sont changeantes & passageres, mais le porter vers Dieu qui est le bien eternel & immuable, en qui seul nous pouvons trouver nostre felicité. Il fait ensuite une petite peinture du faux bonheur du siecle, pour lui en inspirer plus d'éloignement & de mepris. Il l'avertit sur tout de ne point se lier de familiarité avec les femmes, parceque d'ordinaire ceux qui conversant ainsi avec elles se croient en seureté, & agissent sans precaution, sont plus exposez à tomber, que s'ils estoient attaquez de quelque tentation manifeste. Il veut que son ami menage son temps, & que sans se laisser accabler par la foule des officiers, ou des autres personnes qui assiegent les Grands, il se retire aux heures convenables, & s'applique en particulier à la lecture des livres sacrez Enfin il lui témoigne qu'il est bien persuadé de sa bonne intention, & qu'il n'a accepté sa charge que pour servir Dieu, & procurer le salut des ames, mais il le prie de considerer que la foiblesse humaine peut-estre aisement blessée, dans un emploi si difficile, & qu'ainsi selon l'avis du Sage, il

CHAP. XV.

Ut in hac temporali potestate, & terrestri ditione, qua autore Deo, jam nunc uteris Dominicæ sententiæ semper memor sis sonantis, *Regnum meum non est de hoc mundo. Inter Bonif. Ep 45.*

Mollem manum durus capulus exasperat. *Ibid.*

doit ſans ceſſe penſer à la mort & au jugement, pour eſtre plus en eſtat d'éviter le peché.

II.
Il ſuccede à ſaint Boniface dans le Siege de Mayence.

L'an 751.

Bonif Epiſt. 141. 142. 145. 147. *vers l'an 753.*

Tom. 6. Concil. pag. 1722.

Inter Bonifac. Ep. 62.

Contra Satuta canonum & ſanctæ regulæ diſciplinam *Ep.* 47.

Bien que ſaint Lulle n'eut pas beſoin de recommandation auprés de ſaint Boniface qui l'avoit fait *ſon Archidiacre*, Theophilacias qui exerçoit la meſme charge dans l'Egliſe Romaine, le recommanda à ce ſaint Eveſque, & le pria de l'honnorer toûjours de ſon affection; & c'eſt auſſi ce qui arriva. Car ſaint Boniface l'ordonna Preſtre, & l'envoia à Rome pour conſulter le Pape ſur diverſes choſes, & meſme ſur quelques-unes qui lui eſtoient fort importantes, & qu'il ne vouloit point confier à une lettre. Il le choiſit enſuite pour ſon ſucceſſeur, & fit agréer ce choix aux Eveſques ſes ſuffragans; ſaint Lulle ſouſtint ſa dignité par ſes vertus & par une ardente application à ſes fonctions. Il aſſiſta l'an 765. à l'aſſemblée d'Attigni, & quatre ans aprés au Synode tenu à Rome par Eſtienne ſecond pour maintenir l'uſage & le culte des images ſacrées. Il fut en grande conſideration auprés des Princes de ſon temps, & fut emploié par Alred Roy de Northumbre, & par la Reine Oſgeofe pour faire leur paix avec Charlemagne. Les neceſſitez publiques l'ayant porté à indiquer des prieres extraordinaires dans ſon dioceſe, il ordonna qu'outre l'abſtinence de la chair, & le jeûne du lundi, du mercredi, & du vendredi, *les ſerviteurs de Dieu* (c'eſt à dire les Religieux) *& les Religieuſes* reciteroient chaque jour cinquante Pſeaumes. Il excommunia une Abbeſſe, parceque ſans le conſulter, elle avoit permis à deux Religieuſes d'entreprendre un long voiage ce qui eſtoit contre la diſpoſition des Canons, & de la regle ſainte. Par cette Regle on doit entendre celle de ſaint Benoiſt, qui eſtoit obſervée dans les communautez de filles ſelon l'ordonnance du Concile d'Allemagne, dont il a eſté fait mention, joint que cette Abbeſſe, qui s'appelloit Oſvvithe, avoit eſté inſtruite dans l'obſervance par ſaint Boniface & par ſes diſciples.

III.
Saint Lulle fonde Bleidenſtat.

Vita ſancti Ferrutii 28 *Octob. apud Surium. Rhab. Carm* 103. *&* 104.

Monaſterium Bleidenſtat, id eſt, lætantium. *vers l'an* 778 *Serrar. Rer. Megunt. pag.* 607.

Saint Lulle aiant levé de terre les reliques de ſaint Ferruce martyr, qui eſtoient au bourg de Caſſel ſitué ſur le bord du Rhin vis à vis de Mayence, il les transfera à Bleindenſtat qui eſt à une lieüe de cette Ville, & il y baſtit un monaſtere qui porta depuis le nom du Saint, & qui s'accrut par la liberalité de Riculfe, & de quelques-autres Archeveſques de Mayence. Raban a celebré cette tranſlation dans ſes poëſies.

IV.
Il bastit aussi Hirsfeld, & y mourut.

On peut aussi regarder saint Lulle comme le fondateur de l'Abbaie de Hirsfeld. On a veu que dans son origine elle ne fut qu'un ermitage commencé par saint Sturme, qui le quitta ensuite pour s'establir à Fulde. Depuis ce mesme lieu, qui demeura peut-estre desert, fut donné à saint Lulle par saint Boniface. Saint Lulle en estant le maistre, y mit une communauté de cent cinquante Religieux, y bastit une Eglise, qui fut dediée à saint Simon, & à saint Thadée, & y fit transferer les reliques de saint Wigbert. Aiant obtenu pour ce sujet la permission de Charlemagne, il pria Albuin Evesque de Burabourg, qui estoit un Prelat éminent en pieté, de tirer du tombeau le corps du Saint. Albuin fit ce qu'il souhaittoit, & donna ces reliques à Ernust, Baturic, & Wolfe Religieux de Hirsfeld, qui les porterent la nuit à leur monastere. On croit que ce Baturic est le mesme qu'un Prelat du mesme nom, qui gouverna depuis le diocese de Ratisbonne. Mais ne nous écartons pas de ce qui regarde saint Lulle. Sur la fin de sa vie il fut affligé de grandes maladies, comme il paroist par une de ses lettres à un Evesque d'Angleterre, qu'il prie de lui envoier quelques traitez du venerable Bede sur la sainte Ecriture, pour y trouver quelque consolation. Un jour estant fort infirme, & jugeant qu'il sortiroit bien-tost du monde, il pria Albuin de celebrer la messe. Albuin qui se portoit bien en apparence, la celebra, & mourut aprés s'y estre communié : de sorte que sa vie finit avec son sacrifice. Le Saint qui avoit déja resolu d'aller à Hirsfeld, y conduisit le corps de ce Prelat, & l'y fit enterrer. Un peu aprés lui avoir rendu ce devoir, il tomba malade, & mourut dans ce monastere l'an 787. Les Religieux demeurerent ainsi en possession de ses reliques, & eurent la joïe de voir que Dieu fit connoistre sa felicité par plusieurs miracles, qui rendirent le nom de saint Lulle beaucoup plus celebre aprés sa mort, qu'il n'avoit esté pendant sa vie. Nous ne pouvons pas dissimuler que saint Ludger a blasmé saint Lulle de n'avoir pas esté assez equitable envers saint Sturme, & d'avoir contribué à son exil. Un autre Ecrivain tasche d'excuser saint Lulle, & aprés avoir reconnu que saint Sturme excelloit en esprit, & en pieté, il adjouste qu'il estoit d'un naturel ardent, & vehement, & que d'abord n'aiant pas jugé favorablement de la conduite que tenoit le saint Evesque envers son monastere, il donna cette mesme impression à ses Re-

Serrar. ibid. pag. 709.

Albuin s'appelloit en Allemand Vvitra. Act. sac. 3. part. 2. p. 400. part. 1. pag. 680.

Act. an. 787. pag. 399. & seqq.

CHAP. XVI. ligieux. Peut-estre que ces deux Saints eurent quelque difficulté touchant les droits de leur Eglise, & que ce different fut entretenu par des personnes ennemies de la paix. Quoiqu'il en soit, il est certain que ces broüilleries se dissiperent, & que saint Lulle deux ans avant sa mort témoigna une affection particuliere pour ceux de Fulde, & leur donna une terre.

CHAPITRE XVI.

De sainte Liobe Abbesse de Bischoffheim dans le diocese de Mayence.

I. *Sainte Liobe passe d'Angleterre en Allemagne avec d'autres personnes de son sexe.*

Lieba, Lioba, Leobgytha. *Act. sac 3. part. 2. pag. 42.*

Inter Bonif. Epist. 36.

SAint Boniface travaillant à estendre la foi en Allemagne, y fonda des monasteres pour les deux sexes. Nous avons parlé de Fulde, & des autres, qui servirent de retraite aux hommes, il nous reste à traitter des maisons de Religieuses. Pour establir ces saintes Academies de la virginité, il eut besoin d'avoir des maistresses, qui en apprissent les devoirs aux autres, & il les tira d'Angleterre. Celles dont la memoire s'est conservée, sont Chunihilte, & Berargithe sa fille, Chunidrute, Tecle, Liobe, Walpurge. Les deux premieres, qui estoient parentes de saint Lulle, & fort intelligentes dans les lettres, demeurerent dans la Turinge, & y formerent à la pieté des personnes de leur sexe; Chunidrute fut envoiée dans la Baviere, pour y faire la mesme fonction. Sainte Thecle gouverna deux communautez de filles à Kitzingen, & à Ochsenfurt dans le territoire de Vvirtzbourg. Sainte Liobe fut la premiere Abbesse de Bischoffheim dans le diocese de Mayence; & sainte Vualpurge de Heidenheim dans celui d'Eichstat. Ces deux dernieres semblent avoir excellé entre toutes: au moins ce sont celles dont on a pris soin d'écrire la vie.

II. *Elle avoit esté élevée dans l'Abbaie de Vinburge.*

La divine providence destinant sainte Liobe pour seconder saint Boniface dans ses travaux évangeliques, la fit naistre dans le mesme païs que lui, & les unit ensemble par la proximité du sang. Car il se voit par une lettre de la Sainte, que sa mere, qui s'appelloit Ebbe, estoit parente de ce saint Evesque. Pour ce qui est de son pere il s'appelloit Tinne, ou Dimo,

Chap. XVI.

Ebbe estant sterile, & assez avancée en âge, eut un songe, où elle crut porter une cloche dans son sein. Elle en parla à une autre femme qui lui dit que cela marquoit que Dieu lui donneroit une fille, qu'il faudroit consacrer au service de l'Eglise, & cette prediction eut son accomplissement: car environ un an aprés elle accoucha de Liobe, elle la nourrit pour le cloistre, & dés qu'elle l'a vit assez grande pour y entrer, elle la mit dans le monastere de Vinburne. Ainsi Liobe quitta le monde avant que de le connoistre, & n'estant point prevenuë de ses mechantes maximes, se trouva tres-disposée à recevoir, & à pratiquer celles de la perfection.

Act. sac. 3. part. 2. pag. 246. Inter Bonifac. Epist. 36.

III. *Ses vertus.*

Elle eut le bonheur de rencontrer à Vinburne, & d'y avoir pour mere spirituelle la venerable Tette. Ce fut sous sa discipline qu'elle posa dans son ame les fondemens d'une haute pieté, en se rendant exacte à observer les loix de la vie religieuse. Elle ne perdoit point de temps, & mesme elle ne trouvoit aucune satisfaction dans les jeux, & les petits divertissemens que l'on permet aux jeunes filles. Elle n'avoit de goust que pour les choses serieuses: la priere, les ouvrages des mains, la lecture l'occupoient entierement. Mais la grace lui donnoit plus de penchant, & plus d'attrait pour la lecture, que pour les ouvrages. Elle lisoit avec une sainte avidité les livres sacrez, & elle apprenoit par cœur les endroits, dont elle se sentoit plus touchée. Cet amour pour la science du salut, la rendoit tres attentive, lorsqu'elle assistoit aux conferences, & aux discours de pieté. Ce que l'on y disoit de meilleur demeuroit imprimé dans sa memoire, & l'on en voioit la pratique dans ses actions. Elle obeissoit à toutes les autres Religieuses, & taschoit d'imiter ce qu'elle remarquoit de plus loüable, & de plus parfait en chacune d'elles. Par ces exercices elle acquit un sublime degré de vertu, & devint celebre dans sa communauté, qui estoit composée de prés de cinq cens filles. De sorte que ceux qui écrivant à saint Boniface, ou l'allant trouver en Allemagne, eurent occasion de lui parler de Liobe, la lui dépeignirent comme une personne qui excelloit dans sa profession.

Audita vel lecta memoriæ commendans, utilitatem præceptorum vita & institutione servabat . . . . omnibusque obediens, proprias singularum gratias imitando captabat. *Ibid. pag 249.*

IV. *Saint Boniface l'establit Abbesse de Bischoffheim.*

Aprés cela il ne faut pas s'estonner, si le Saint aiant besoin de Religieuses, conjura la venerable Tette de lui envoier une fille, qui estoit sa parente, & dont on lui avoit donné une si haute idée. La sainte Abbesse eut bien de la peine à se resoudre

CHAP. XVI.

de priver sa communauté d'une personne si utile, & de si grand exemple; mais enfin craignant de resister à l'ordre de Dieu, elle consentit que sa chere Liobe passat en Allemagne, & se rendit auprés du saint Evesque. La Sainte sortit d'Angleterre accompagnée des Religieuses, dont nous avons parlé, ou du moins avec quelques-unes. Saint Boniface l'establit Abbesse de Bischoffheim monastere, dont il ne reste plus que quelques legeres traces dans la ville, qui subsiste sous ce mesme nom: Son intention estoit qu'elle fit à l'égard des Vierges consacrées à Dieu, ce que saint Sturme revenu du Montcassin faisoit parmi les Religieux de Fulde, & que tous deux enseignassent chacun aux personnes de leur sexe, l'exacte observation des loix monastiques. Sainte Liobe ne manqua pas de répondre à son dessein, & à son esperance: car elle remplit les obligations attachées à la charge d'une Superieure, qui doit estre l'exemple, & la regle vivante d'une communauté. Elle travailloit incessamment à se rendre irreprehensible, & à servir de modelle de perfection à celles qui estoient sous sa conduite. Elle ne leur prescrivoit rien qu'elle ne pratiquat la premiere. L'orgueïl, & la vanité n'eurent point d'accez dans son cœur, & elle marquoit, & par ses paroles, & mesme par ses habits, qu'elle se croioit la derniere de toutes. Ses Sœurs avoient en elle une mere commune, qui les aimoit sincerement, & qui se rendoit d'autant plus exacte à les instruire, & à les secourir dans leurs besoins, qu'elle estoit persuadée que sans la charité toutes les autres vertus ne sont d'aucun merite. Elle continua à s'appliquer à la lecture des livres sacrez, & elle y joignit encore celle des saints Peres, & des Canons. Elle observoit elle-mesme, & recommandoit aux autres la discretion. Elle ne vouloit point que ses filles se fatiguassent par des veilles excessives, qui leur eussent osté la force de s'acquitter de leurs exercices, & elle leur permettoit en Esté de prendre un peu de repos aprés midi, ce qui est conforme à la regle. Au reste elle conserva le mesme zele avec lequel elle avoit quitté l'Angleterre. Elle oublia & son pais, & ses parens; il se trouve neanmoins une lettre, où elle parle de son pere, & de sa mere, mais c'estoit pour recommander aux prieres de saint Boniface l'ame de son pere decedé il y avoit huit ans, & sa mere qui estoit malade, & dans l'affliction, & de plus il semble qu'elle ait écrit cette lettre, lorsqu'elle demeuroit encore en Angle-

Sur la riviere de Tauber au diocese de Mayence.

Volens utriusque professionis ordinem regulariter observari, idoneũ utrique magisterium studuit adipisci, misitque in Casinum montem Sturmi, &c. similiter, &c. ut (Tetta) transmitteret ei Liobam. *Ibid. pag.* 251.

Veteris ac novi testamenti codices sagaci mente perlustrans, &c. sed & dicta sanctorum Patrum, & decreta Canonum. *Ibid. pag.* 252.

Ut nec patriæ, nec suorum meminisset affinium. *Pag.* 251.

Nec longa locorum intercapedine oblivioni tradas, &c. *Inter Bonifac. Epist.* 36.

terre, & *fort éloignée du Saint.* Elle la finit par quatre vers latins, lui marquant qu'elle avoit esté un peu instruite dans la poësie par sa maistresse Edburge, qu'elle louë comme une personne qui estoit sans cesse appliquée à l'estude de la loi divine. Il y a apparence qu'Edburge vivoit dans le cloistre de Vinburne. Le demon s'efforça de faire tomber les Religieuses qui estoient sous la conduite de sainte Liobe, mais elles le repousserent avec les armes de la priere, & du jeûne. Voiant qu'il ne pouvoit les soüiller dans leur conscience, il entreprit de les perdre de reputation. Il se prevalut pour cet effet du double crime d'une miserable femme, qui ne subsistoit que par les aumosnes du monastere, & qui s'estant laissée abuser, jetta son fruit dans une riviere, qui passoit dans l'enclos de l'Abbaie. Car cet enfant aiant esté trouvé mort par une autre femme qui alloit puiser de l'eau, celle-ci publia que sans doute c'estoit quelque Religieuse qui en estoit la mere, & excita un grand tumulte. La Sainte aiant esté avertie du mauvais bruit que l'on avoit repandu contre l'honneur de sa communauté, s'humilia devant Dieu avec toutes ses filles, & le conjura de faire connoistre la personne coupable. Sa priere eut son effet. Car la femme impudique fut livrée à la puissance du demon qui la tourmenta si cruellement qu'elle fut contrainte de confesser publiquement son crime, & de justifier ainsi les Religieuses. Les habitans de Bischoffheim avoient recours à la sainte Abbesse dans leurs besoins & dans les dangers. Il s'éleva un jour une effroiable tempeste qui auroit ruiné tout leur bourg, & les auroit accablez si elle eut duré long temps. Mais la Sainte les voiant dans la derniere consternation, alla à la porte de l'Eglise & aiant imploré le secours de Jesus-Christ par l'entremise de la sainte Vierge, appaisa aussi-tôt l'orage.

V.
Elle eut encore la conduite d'autres monasteres, & aprés sa mort fut enterrée à Fulde.

Sainte Liobe forma à la vertu un grand nombre d'excellentes filles. Sa communauté devint un seminaire d'Abbesses, & il en sortit de tres-sages Religieuses qui allerent restablir ou maintenir l'observance dans d'autres maisons. La Sainte ne gouverna pas seulement Bischoffheim, mais encore d'autres monasteres qu'elle visitoit de temps en temps. Son grand merite la rendit venerable à Pepin & à Charles & Carloman ses enfans. La Reine Hildegarde l'aimoit tendrement, & elle eut souhaitté de l'avoir souvent auprés d'elle, mais la Sainte ne

Monasteria puellarum quasi ductrix spiritualium tironum visitans. *Ibid. pag.* 256.

CHAP. XVI.

pouvoit souffrir le bruit & l'esclat de la Cour. Saint Boniface se preparant à son dernier voiage de Frise la recommanda particulierement à saint Lulle son successeur, lui donna son scapulaire, & voulut qu'aprés qu'elle seroit morte, elle eut le mesme tombeau que lui : alleguant pour raison qu'ils avoient tous deux servi JESUS-CHRIST avec le mesme zele & la mesme ardeur. Il y a aussi lieu de croire qu'il voulut imiter saint Benoist qui fit enterrer sa sœur sainte Scholastique dans le tombeau qu'il avoit preparé pour lui-meme. Car saint Boniface regardoit sainte Liobe comme sa sœur, & la Sainte le traittoit de frere, comme il se void dans leurs lettres. La Sainte estant fort avancée en âge, aprés avoir mis un tres-bon ordre dans les monasteres qui estoient commis à ses soins, se retira dans celui de Schonersheim à deux lieües de Mayence pour y servir Dieu jour & nuit, dans les jeunes, & dans la priere. Pendant qu'elle estoit dans ces exercices, la Reine Hildegarde qui prevoioit bien que la Sainte ne seroit pas encore longtemps au monde, l'invita à la venir trouver à Aix-la-Chapelle, où estoit la Cour. La Sainte y alla par une pure deference aux ordres de cette Princesse, & aprés lui avoir témoigné ses respects, & receu d'elle de nouvelles marques d'affection, elle revint à Schonersheim, & y mourut avant l'an 780. Son corps fut porté à Fulde, & enterré dans l'Eglise, non pas toutesfois dans le tombeau de saint Boniface, *parce qu'on craignit d'ouvrir le sepulchre du saint Martyr.* La vie de sainte Liobe a esté écrite dans le neutviéme siecle par le sçavant Rodolphe sur les memoires laissez par quatre Religieuses, qui avoient vécu sous sa discipline, & par un Prestre à qui elles avoient appris plusieurs de ses actions.

Dedit ei cucullam suam. p. 256.
Ordinatis omnibus quæ sub sua cura habuit monasteriis. p. 267.
Quia metuebant sanctum sepulchrum beati Martyris aperire. pag. 257.

VI.
Sainte Thecle & sainte Hadeloge.
Bonif. Ep. 25.

On connoist peu les actions de sainte Thecle. Il est fort vrai-semblable qu'elle vint en Allemagne avec sainte Liobe. Elles demeurerent ensemble, soit à Bischoffheim, ou ailleurs, comme il se voit par une lettre de saint Boniface qui se recommande à leurs prieres. Sainte Thecle eut la conduite des monasteres de Kitzingen, & d'Ochsenfurt, tous deux dans le diocese de Wirtzbourg, qui n'estoient pas fort éloignez l'un de l'autre. D'autres disent que Kitzingen eut pour premiere Abbesse sainte Hadeloge fille de Charles Martel, & de Rotrude. Tritheme confond ces deux Saintes, mais il faut les distinguer. Il est probable que sainte Hadeloge fonda veritablement

tablement Kitzingen, mais qu'elle apprit de sainte Thecle les devoirs de la vie religieuse. Selon les actes de sainte Hadeloge (qui semblent n'estre pas fort anciens) outre l'avantage d'une illustre naissance: elle eut encore l'ornement de la beauté, & fut demandée en mariage par des Princes. Charles eut bien souhaité de la donner à quelqu'un de ceux qui la recherchoient: mais l'amour de Jesus-Christ la retenant dans l'estat de la virginité, elle resista à la volonté de son pere, & s'attira son indignation. Elle eut encore le deplaisir de se voir decriée dans son esprit, sous pretexte qu'elle avoit confiance en un de ses Aumoniers qui la consoloit dans sa disgrace. La calomnie aiant aussi attaqué cet Ecclesiastique, ils furent tous deux obligez de sortir de la Cour, & ils se retirerent dans les bois de Kitzingen. Cet Aumonier qui avoit beaucoup de bien, y fit bastir pour la Sainte un monastere, où elle assembla quelques filles à qui elle fit *garder la regle de saint Benoist & de sainte Scholastique*. Son pere s'adoucit depuis, & augmenta cette fondation par ses graces & ses liberalitez. Desorte qu'elle eut moien de former une grande communauté où elle prit soin d'establir une sainte observance. Elle estoit fort charitable envers les pauvres, & fort devote à la sainte Vierge, & il y a lieu de croire, que cette devotion contribua beaucoup à lui obtenir la grace de mourir un peu aprés avoir receu la sainte Eucharistie le jour de la Purification, qui estoit cette année là au Dimanche. On peut ainsi rapporter sa mort à l'an 755. ou 766. Saint Sturme revenant d'Italie passa par Kitzingen, & y demeura malade pendant un mois, ce qui fait juger, qu'outre le monastere des filles, il y avoit encore une petite communauté d'Ecclesiastiques ou de Religieux. La derniere Superieure de cette Abbaie mourut l'an 1544. Depuis, l'Evesque de Vvirtzbourg aiant engagé pour quelque argent ce monastere au Marquis d'Ansbac de la maison de Brandebourg, ses successeurs ne l'ont peu retirer, & il a esté détruit par la tempeste du Lutheranisme.

CHAP. XVI.

Bolland. 2. Febr.

Act. sec. 3. part. 2. p. 277.



CHAPITRE XVII.

De saint Burcard, & de Megingoz Evesques de Wirtzbourg.

I.
Saint Kilien annonce l'Evangile dans la Franconie.

Cette ville a eu pour Apostre saint Kilien Evesque Irlandois, & que l'on croit avoir esté Religieux. Ce Saint aiant esté envoié par le Pape Conon pour travailler à la conversion des Païens, alla prescher la foi dans la Franconie, y convertit Gosbert Duc de Wirtzbourg, & y souffrit le martyre avec saint Coloman Prestre, & saint Totnan, ou Donat Diacre l'an 689. Dieu fit plusieurs miracles à son tombeau, & il a esté depuis en grande veneration à Vvirtzbourg. Mais ce n'est pas pourtant lui qui a fondé le Siege Episcopal de cette ville: Sa mission estoit generale, il avoit reçu ordre de prescher l'Evangile par tout où il en estoit besoin, & il estoit Evesque sans diocese. Le Siege de Vvirtzbourg ne fut estabIi qu'environ cinquante ans aprés sa mort par saint Boniface, qui y mit saint Burcard, ainsi que nous avons dit.

Act. sac. 2. pag. 992.

II.
Saint Boniface ordonne saint Burcard Evesque de Vvirtzbourg.

Act. sac. 3 part. 1. pag. 699 Denvvaldus Lul. & B *Bonifac. Epist.* 5.

Saint Burcard naquit en Angleterre. Il se consacra à Dieu dés sa jeunesse, & il y a apparence que ce fut dans quelque monastere de son pais, ou d'Allemagne. Au moins celui qui a écrit sa vie, le met au nombre des Religieux, & la suite de ses actions insinuë assez qu'il a esté de cette profession mesme avant l'Episcopat. Il pourroit bien avoir esté cet Anglois, dont le nom commençoit par un B. qui passa en Allemagne avec saint Lulle, & qui y embrassa ou continua les exercices de la vie monastique. Il fut ordonné Prestre, & servit si utilement saint Boniface dans les fonctions Ecclesiastiques, que ce Saint le jugea capable de gouverner le nouveau diocese de Vvirtzbourg. Quelques-uns ont dit que ce fut le Pape Zacharie qui le sacra Evesque, mais ils se sont mepris. Il fut ordonné par saint Boniface en 742. & l'année suivante il assista au Concile d'Allemagne, dont nous avons parlé.

III.
Saint Burcard met des Religieux dans sa Cathedrale.

Il s'acquitta de tous les devoirs d'un bon Pasteur. Aiant tiré de terre les reliques de saint Kilien, & de ses compagnons, il les transfera au Mont de sainte Marie prés de Vvirtzbourg. Mais Dieu lui fit connoistre qu'il falloit les laisser dans le lieu,

où les Saints avoient esté enlevés. Obeïssant à cet ordre du Ciel, il les y reporta, & y bastit sa Cathedrale, où il mit une communauté de Religieux. Il fonda encore sur le Mont de sainte Marie un petit monastere qu'il dedia sous le titre de saint André, & il y establit douze Chanoines, mais c'estoient * peut-estre douze Moines qu'il tira de sa Cathedrale. Il destina cette maison pour lui servir de demeure, lorsqu'il voudroit passer quelques jours en retraite, & s'appliquer à la contemplation. Le bienheureux Gombert, qui estoit un Seigneur fort riche, donna son bien à l'Eglise de saint Kilien, & aiant renoncé au siecle se mit sous la conduite de saint Burcard, & imita ses vertus. Le saint Evesque emploioit les Religieux à la pluspart des fonctions Ecclesiastiques, & ceux-ci s'en acquittoient avec l'édification de tout le monde.

* *Vide Annotat. Iohan. Mabill. pag. 709.*

IV.

Il designe pour son successeur Megingoz Religieux de Fritzlar, & se retire dans la solitude avec six Moines.

La vieillesse, & les longs travaux du Saint l'aiant reduit dans une foiblesse qui ne lui permettoit plus d'exercer son ministere dans toute son estenduë, il se choisit un successeur, qui fut Megingoz Religieux de Fritzlar, & l'aiant fait agréer à Pepin, à saint Lulle Archevesque de Mayence, & au Clergé de Vvirtzbourg, il le sacra Evesque, & l'establit dans son Siege. Ensuite il prit six Religieux avec lui, & se retira à Hohembourg, qui estoit une dependance de son Eglise. Il y porta les livres *qu'il avoit écrits lui-mesme*, ou qu'il avoit eus d'ailleurs, & il y passa le reste de ses jours. Dans l'édition de ses Actes on rapporte sa mort à l'an 751. Il fut enterré dans sa Cathedrale prés des reliques de saint Kilien. On le transfera depuis à son monastere de saint André, qui porta ensuite le nom de saint Burcard. La vie de ce saint Evesque a esté écrite par un Auteur inconnu, qui semble avoir esté du dixiéme siecle, & par Egilvard Moine de cette Abbaie de saint André, qui a peut-estre vécu cent ans aprés. Egilvard à la fin de son ouvrage apporte divers exemples de saints Religieux, qui ont preché la foi en Allemagne. Il met en ce nombre saint Kilien, saint Corbinien, saint Burcard, ce qui fait voir qu'il n'a pas douté qu'ils n'eussent servi Dieu dans la profession monastique. Et pour justifier par l'autorité des Canons, que cette profession n'est pas incompatible avec le ministere de l'Evangile, il allegue un decret qu'il attribuë au grand saint Gregoire Pape, & celui du Concile Romain de l'an 610. dont il a esté parlé ci-devant.

Ibid. pag 711. 716.

CH. XVII.

V.

Megingoz aprés avoir bien gouverné son diocese, se retire aussi, & bastit le monastere de Nevvstat.

Megingoz estant Evesque continua de vivre en Religieux, & ne se dispensa point des austeritez du cloistre. Il remplit si exactement les obligations de sa charge, & garda en toutes choses une conduite si sage, & si exemplaire, qu'il s'attira le respect, & l'affection de tout le monde. Il tint le Siege quinze ans. Estant vieux, & infirme, il le quitta à l'imitation de saint Burcard, & y establit un de ses Ecclesiastiques nommé Bernvvelfe. Il le sacra conjointement avec saint Lulle Archevesque de Mayence, & saint Vvilbault Evesque d'Eichstat; & aprés avoir remis entre ses mains tous les biens de l'Evesché, il se retira avec quelque-uns de ses disciples dans la terre de Rorinlat, qui lui avoit esté donnée par Hatton. Mais il n'y joüit pas du repos qu'il esperoit, car Bernvvelfe l'inquieta, & lui fit un procez touchant quelques meubles laissez par saint Burcard; & de plus comme il n'aimoit pas les Religieux, il en chassa plus de cinquante, qui faisoient l'Office dans sa Cathedrale, & les contraignit de se refugier auprés de leur maistre Megingoz. Dans cette persecution Megingoz, & ses disciples eurent recours à Charlemagne, & appuiez de sa protection, & de son assistance, ils bastirent à Rorinlat un monastere qui fut depuis appellé Nevvstad. Megingoz en eut la conduite, & aprés y avoir fini ses jours dans les exercices de la pieté, il eut pour successeur Vvaltric son disciple, élu par la communauté, & confirmé dans cette fonction par Charlemagne.

Plusquam 50. fratres cum injuriis expulsos, &c. monachis religiosis infestus multum *Ibid. pag.* 715. 716.

VI.

Immine Abbesse du Mont de sainte Marie.

Le Mont de sainte Marie, dont nous avons parlé, appartenoit à Immine Abbesse, petite fille du Duc Gosbert, lorsque saint Burcard entra dans le Siege de Vvirtzbourg. Elle y avoit basti un monastere, & y avoit assemblé des filles avec lesquelles elle gardoit une étroite observance. Jugeant que ce lieu-là accommoderoit l'Eglise de Vvirtzbourg, elle l'offrit au Saint, qui lui donna en échange la terre de Carlebourg, où il y avoit une Eglise, qui avoit esté bastie sous l'invocation de la sainte Vierge, par une sainte fille nommée Gertrude. Immine se transporta donc à Carlebourg avec sa communauté, & y acheva sa vie dans le service de Dieu. On ne sçait point qui a esté cette sainte Gertrude fondatrice du monastere de Carlebourg. C'est un sujet de dispute entre les Auteurs. Depuis plusieurs siecles elle est reverée comme sainte dans l'Abbaie de Nevvstat.

Act. pag. 719.

CHAPITRE XVIII.

De ſaint Vvilbauld Eveſque d'Eichſtad & de ſaint Vvnebauld ſon frere Abbé de Heidenheim, de ſainte Vvalpurge leur ſœur, de ſaint Sol, & de ſaint Sebalde ſolitaires.

I.

Saint Vvilbauld eſt eſlevé dans un monaſtere d'Angleterre.

SAint Vvilbauld & ſon frere ſont encore du nombre de ceux qui travaillerent avec ſaint Boniface dans le miniſtere evangelique. Comme ils lui eſtoient liez par la proximité du ſang, il y a beaucoup d'apparence qu'ils eſtoient auſſi de meſme païs que lui, & qu'ils avoient pris naiſſance dans le royaume de Vveſtſexe. Quoiqu'il en ſoit, ils eſtoient Anglois. L'inſigne pieté de leur pere, qui s'appelloit Richard, lui a merité le culte public de l'Egliſe. Outre la qualité de Saint, on lui donne auſſi celle de Roy. Mais de ſon temps l'Angleterre n'a point eu de Roy qui ait porté le nom de Richard. Il pourroit avoir eſté du nombre de ces habitans ou fils d'un de ces habitans de Vveſtſex, qui aprés la mort de leur Roy Convvalch, partagerent entre-eux ce païs là, & y regnerent en quelque ſorte juſqu'à l'an 685. & c'eſt là l'unique choſe, que fournit la verité de l'hiſtoire pour défendre l'opinion de ceux qui le font Roy. Mais ne nous arreſtons pas davantage à une difficulté qui ne regarde point noſtre ſujet. Saint Vvilbauld naquit vers l'an 700. A l'âge de trois ans il eut une dangereuſe maladie. Saint Richard & ſa femme craignant de le perdre le porterent devant une croix qui eſtoit dans une maiſon des champs, où ils demeuroient, & ils promirent à Dieu de le conſacrer à ſon ſervice dans quelque monaſtere, s'il plaiſoit à ſa bonté de lui conſerver la vie. On remarque ſur ce ſujet que c'eſtoit alors un uſage aſſez commun parmi les Anglois, & particulierement parmi les perſonnes nobles & vertueuſes d'avoir dans leurs terres de grandes croix, devant leſquelles ceux de la famille alloient faire leurs prieres. Le petit Vvilbauld eſtant revenu en ſanté, ſon pere le mit entre les mains de ſon ami Theodoret, afin qu'il l'offrit en ſon nom à quelque monaſtere. Theodoret le donna à Egbald, qui gouvernoit l'Abbaie de Vvaltheim, qui eſt peut-eſtre un-

Sanctæ crucis ſignum Domino dicatum cum magno honore almum, in alto erectum ad commodam diurnæ orationis ſedulitatem ſolent habere. *Act ſæc. 3. part. 2. pag. 369.*

CH. XVIII. bourg appellé Bufvvaltham dans le Comté de Vinceftre, qui faifoit partie du royaume de Vveftfex. Egbald receut cet enfant dans fa communauté par l'avis de fes Religieux, & il le fit inftruire dans la pieté & dans les lettres. Vvilbauld fut fi heureufement prevenu de la grace du ciel, qu'il tourna toutes fes penfées vers Dieu, & le prit pour l'unique objet de fes pretentions, & de fon amour. Dans cette veuë il apprit avec foin les Pfeaumes, & tâcha de fe remplir des paroles & des maximes de l'Ecriture. Il s'appliqua fortement à s'acquitter des devoirs de fon eftat, & par fon obëiffance, & fa douceur, il gagna l'affection de tous les Religieux.

Totus jam ille in Dei amorem conversus eft, &c. *pag.* 370.

II. *Il va à Rome avec fon frere faint Vunebauld.*

Il eftoit fi ordinaire aux Anglois d'aller par devotion à Rome que l'on ne s'eftonnera pas s'il en forma le deffein. Il y engagea le bienheureux Richard fon pere, qui prit avec lui un autre de fes enfans nommé Vvnebauld, alors âgé de dix-neuf ans. Ils s'embarquerent vers l'embouchure de la riviere d'Haven: ce qui confirme noftre conjecture touchant le païs de leur naiffance, & ils vinrent par la Seine à Roüen. Ils traverferent enfuite la France, & pafferent en Italie, vifitant les Eglifes & les autres lieux de pieté. Mais Richard mourut en chemin, & fut enterré dans l'Eglife de faint Frigidien de Luques où fa memoire eft en veneration. Ses deux fils continuerent leur voiage, & eftant arrivez à Rome vers la fefte de faint Martin, ils y pafferent fept ou huit mois dans les exercices de la vie monaftique, ce qui femble marquer qu'ils fe retirerent dans quelque cloiftre. Pendant les grandes chaleurs de l'Efté ils tomberent tous deux malades, mais la divine providence méla cet adouciffement à leur affliction, qu'ils pûrent fe fecourir l'un l'autre, car s'ils eurent tous deux de longs & violens accez de fievre, ce fut en divers temps & à diverfes reprifes: deforte que celui des deux qui en eftoit exempt, fervoit fon frere qui en eftoit travaillé. Il eft encore à remarquer que pendant le cours de leur mal, ils obfervoient autant qu'il leur eftoit poffible les loix de la profeffion religieufe.

Ibi duo germani felicem monafterialis difciplinæ vitam fub facræ legis moderamine ducebant. *Ibid. pag.* 372.

Prout corporis infirmitas perpetrare (permittere) poterat à facræ inftitutionis norma non recedebant. *Ibid.*

III. *Voiage de faint Vvilbauld en la Terre fainte.*

Aprés qu'ils furent tous deux gueris, ils fe feparerent: faint Vvilbauld laiffa fon frere à Rome, & s'eftant joint à deux autres jeunes hommes de fon païs, il refolut de faire avec eux le voiage de la Terre fainte, mais ils n'y allerent pas directement: car s'eftant embarquez à Naples, ils pafferent dans l'Afie mineure, & furent à Ephefe, où ils vifiterent l'Eglife de faint Jean

CH. XVIII.

l'Evangeliste. Estant encore montez sur un vaisseau, ils passerent dans l'Isle de Chipre, & de là à Emese ville de Phenicie. Les Sarrazins qui dominoient alors dans cette province, les arresterent avec cinq autres Chrestiens, qui estoient de leur compagnie, & les jetterent en prison. Mais Dieu ne les abandonna pas, & la charité qu'il inspira à un marchand de cette ville, leur fit trouver dans leur captivité des douceurs & des soulagemens qu'ils n'eussent peut-estre pas eus s'ils eussent esté libres. Ce marchand qui ne les connoissoit point, fut tellement touché de leur disgrace, qu'il s'offrit de les racheter, mais les Sarrazins qui ne les avoient mis en prison que par un excez de defiance, & parce qu'ils craignoient que ce ne fussent des espions, & non point pour en tirer de l'argent, rejetterent cette offre. Ne pouvant obtenir leur liberté, il pensa à les assister dans la prison & à la leur rendre moins fâcheuse. Il leur envoioit tous les jours à disner & à souper. Le mercredi & le same di son fils les alloit voir, & répondant de leurs personnes aux geoliers, * il les menoit au bain dans la ville, & ensuite il les remenoit à la prison. Le Dimanche il les conduisoit à l'Eglise, & les faisoit passer par le marché, afin que s'ils avoient besoin de quelque chose, ils le dissent librement, & aussi-tost il acheptoit de ses propres deniers ce que souhaittoient ces estrangers, & leur en faisoit present. Comme ils estoient tous jeunes, bienfaits, & assez bien vestus, quantité d'habitans d'Emese se rendoient vers cette heure là au marché pour avoir la satisfaction de les voir: desorte que leur disgrace & la charité du marchand furent connües de toute la Ville. Un Espagnol qui les vit, ou qui entendit parler d'eux, en eut compassion, & comme il avoit du credit à la Cour du Roy des Sarrazins, il resolut de procurer leur liberté. Il les alla visiter dans la prison, & apprit d'eux qui ils estoient: ensuite il pria son frere qui estoit chambellan du Roy, de soustenir leur cause devant ce Prince. Le Chambellan voiant dans le palais le Gouverneur d'Emese qui les avoit fait arrester, lui persuada de terminer leur affaire, & aiant tous deux representé au Roy que c'estoient des estrangers venus des extremitez de l'Occident, qui ne devoient pas estre suspects, ils obtinrent leur liberté. Saint Wilbauld, & ses associez estant sortis de prison allerent à Damas, & delà à Nazareth, à Cana en Galilée, & au mont Thabor, où ils virent un monastere, dont l'Eglise

Admirable charité d'un marchand d'Emese.

Speculatores illos esse æstimabant. *Ibid. pag. 373.*

Dominica die ducebat eos ad Ecclesiam * per mercimonium, &c.

Voiez une pareille action de charité dans l'histoire monastique d'Orient. l. 4. & 33. pag. 880.

Ce Roy est appellé Mirmumni.

CH. XVIII. estoit consacrée au Sauveur, à Moïse, & à Elie. La description des lieux saints par l'Abbé Adamnan, qui est un ouvrage plus ancien que les Actes de saint Vulibauld, marque que ce n'estoit pas une simple Eglise, mais qu'il y en avoit trois, dont une estoit dediée au Sauveur, & les deux autres à ces deux saints Prophetes, conformement au dessein de saint Pierre, qui lors de la Transfiguration de Nostre Seigneur, y voulut dresser trois tentes. Au reste ce monastere qui estoit vrai-semblablement de Solitaires Grecs, subsistoit peut-estre encore sur la fin du douziéme siecle : car il est du moins certain qu'il y avoit alors deux monasteres sur le mont Thabor, l'un de Religieux Grecs, & l'autre de Religieux Latins, qui outre la regle de saint Benoist, gardoient les usages de Cluni, comme il se voit par la relation du voiage de Jean Phocas, & par une lettre de Pierre le Venerable. Saint Vvilbauld, & les autres voiageurs allerent ensuite à Cesarée, puis au monastere de saint Jean Baptiste, à un quart de lieuë du Jourdain. Ils furent aussi au monastere de saint Eustoche, situé entre Jericho & Jerusalem. Ils arriverent enfin à cette ville sainte, & en visiterent avec devotion les Eglises, & les lieux consacrez par la presence de Nostre Seigneur. Je mets en ce nombre ceux des environs, comme le Montolivet, Bethleem, &c. Ils allerent aussi à la Laure, ou grand monastere de saint Sabas, dont nous avons parlé ailleurs, & qui subsiste encore aujourd'hui. Saint Vvilbauld estant à Gaze dans l'Eglise de saint Mathias perdit la veuë, mais deux mois aprés il la recouvra à Jerusalem dans l'Eglise de la sainte Croix. Il fut aussi malade à Ptolemaïde, & cependant ses compagnons obtinrent des passeports du Gouverneur d'Emese, afin de ne point tomber dans la disgrace qui leur estoit arrivée. De la Syrie ils allerent à Constantinople : ils virent aussi la ville de Nicée fameuse par la celebration du premier Concile General ; & entrant dans l'Eglise, ils y apperçurent des Images qui representoient les principaux Evesques qui s'estoient trouvez à cette sainte assemblée. Enfin de Constantinople ils retournerent en Italie avec les Legats du Pape, & les Ambassadeurs de l'Empereur.

Act. ibid. pag. 517.

On tenoit que le mystere de la Transfiguration s'estoit fait dans le lieu, où estoit placé l'autel des Latins.

Ioan. Phoc. apud Symm. Leon. Allat. pag. 14.
Petr. Venerab. lib. 2. Ep. 44.

Histoire monast. d'Orient l. 4. c. 45.

In illa Ecclesia erant imagines Episcoporum qui erant ibi in Synodo. *Ibid. pag. 379.*

IV.
Il demeure dix ans dans le Montcassin.

Un Evesque aiant conseillé à saint Vvilbauld de se retirer au Montcassin, il suivit cet avis, & entra dans cette Abbaie avec

avec Diabert compagnon de ses voiages, sept ans aprés estre sorti de Rome, c'est-à-dire l'an 728. Il y trouva une petite communauté de Religieux sous le S. Abbé Petronax, & s'estant joint à eux, il leur fut d'un grand secours pour leur bien spirituel; car il exhortoit chacun à garder exactement la regle, & il n'estoit pas du nombre de ceux qui preschent la penitence, & vivent dans le relaschement, & la mollesse. Il faisoit voir dans ses actions la pratique des vertus qu'il leur recommandoit, & une conduite si édifiante lui attira le respect, & l'affection de la communauté. Il fut dix ans avec eux, la premiere année il eut soin de l'Eglise, la seconde il fit la fonction de Doyen: il fut ensuite huit ans Portier, sçavoir quatre ans dans le monastere d'enhaut, & quatre ans dans le monastere d'embas. Et l'on ne doit pas s'estonner qu'aprés avoir esté Doyen, il ait esté reduit à estre Portier: car, selon la regle, cette charge est des plus importantes, & saint Benoist veut qu'on ne la confie qu'à un homme vigilant, charitable, & sage.

V.
Il va en Allemagne par l'ordre du Pape.

Un Prestre Espagnol, qui s'estoit fait Religieux au Montcassin, aiant obtenu permission de saint Petronax d'aller à Rome avec saint Vvilbauld, ils y furent ensemble. Quelque temps avant qu'ils y arrivassent, saint Boniface en estoit parti avec saint Vvnebauld, pour retourner dans la Baviere, & avoit prié le Pape Gregoire troisiéme de lui envoier aussi saint Vvilbault pour lui aider dans sa mission d'Allemagne. Gregoire aiant appris que saint Vvilbauld estoit dans la ville, le fit venir auprés de lui, & aiant reconnu par son entretien qu'il avoit beaucoup d'esprit, & de pieté, il lui proposa d'aller trouver son parent saint Boniface, pour le seconder dans ses travaux: saint Vvilbauld lui répondit qu'il estoit tres-disposé à faire ce voiage, mais que selon les loix de sa profession, il se croioit obligé d'en demander la permission à son Abbé. Pour lui oster ce scrupule, le Pape lui repartit, que s'il pouvoit par son autorité Apostolique commander à l'Abbé, & disposer de sa personne, il avoit encore plus de droit d'en user ainsi à l'égard d'un simple Religieux. Aprés quoi le Saint dit au Pape qu'il estoit prest de suivre ses ordres, & d'aller par tout où il le jugeroit utile à l'Eglise. Il ne retourna donc point au Montcassin, mais prit le chemin d'Allemagne. Lorsqu'il y fut arrivé, saint Boniface l'ordonna Prestre, & commit à ses soins le lieu appellé Eichstat, où il n'y avoit qu'une petite *Ibid. pag. 381.*

CH. XVIII. Eglise, & qui estoit comme desert depuis le ravage qu'y avoient fait des barbares.

VI. *Il est sacré Evesque d'Eichstat, & met des Religieux dans sa Cathedrale.*

Pag. 368. & 183.

Un an aprés le saint Evesque l'appella auprés de lui en Turinge, & assisté de saint Burcard, & d'un autre Prelat nommé Vizon, il le sacra Evesque, pour gouverner le nouveau diocese d'Eichstat. Il assista en cette qualité au Concile tenu en Allemagne vers l'an 742. où se trouva Carloman. Ses soins & ses predications firent beaucoup de fruit dans le territoire d'Eichstat. Il en changea la face, & au lieu de l'impieté, & des erreurs qui y regnoient auparavant, il y fit fleurir la foi Catholique, & le service de Dieu. Il bastit une Cathedrale, & il y mit une communauté de Religieux, à qui il prescrivit la mesme discipline qu'il avoit veu pratiquer dans le Montcassin, & ailleurs. Il estoit rigoureux envers lui-mesme, mais il estoit doux, & plein de tendresse pour le prochain; il ressentoit vivement les maux des personnes affligées, & il leur donnoit des marques de sa compassion par le soin qu'il prenoit de les consoler, & de les secourir autant qu'il lui estoit possible. Sa mort arriva l'an sept cens quatre-vingt-six. Nous avons observé qu'il a écrit la vie de saint Boniface. Il ne prend que la qualité *de Prestre* dans l'inscription de l'epistre qui est à la teste de son ouvrage, mais il est certain qu'il estoit alors Evesque.

VII. *Saint Vunebauld frere de saint Vvilbauld va à Rome, s'y fait Religieux, & passe en Allemagne avec saint Boniface.*

Tonsuram accipere, & Dei servitio se subjugare studuit. *Act. sac. 3. part. 2. p 179.*

Licentia postulata *Ibid.*

Nous avons déja remarqué que saint Vvnebauld son frere alla avec lui à Rome l'an 720. Ils y pratiquerent ensemble les exercices de la vie monastique, ce qui marque que saint Vvnebauld estoit Religieux lorsqu'il sortit d'Angleterre, ou plustost qu'il embrassa cette profession à Rome; car ses Actes portent qu'il y *reçut la tonsure, & qu'il s'y assujettit au service de Dieu.* Il y apprit les lettres saintes, & aprés y avoir demeuré sept ans, il retourna en Angleterre. Estant en son païs, & parmi ses proches, & les autres personnes de sa connoissance, il en retira plusieurs de l'amour, & des occupations du siecle, & il leur persuada de donner leurs premiers soins à leur salut, & de mener une vie conforme à l'Evangile. Ensuite *aiant demandé permission* à ses Superieurs, (ce qui insinuë qu'il demeuroit dans quelque monastere,) il fit un second voiage à Rome avec son frere, qui estoit sans doute autre que saint Vvilbauld, (car saint Vvilbauld n'estoit pas revenu en Angleterre.) Pendant qu'ils estoient en cette ville, saint Boniface

y vint aussi pour la troisiéme fois, & aiant esté visité de ces deux freres, qui estoient ses parens, il les engagea à le suivre en Allemagne, & à y travailler avec lui à la propagation de la foi. De sorte qu'aiant quitté l'Italie, ils passerent vers l'an 739. dans la Turinge avec saint Sebauld, dont nous parlerons ci-aprés, Saint Vunebauld y reprit avec une nouvelle ardeur les exercices de la profession religieuse, & fut ordonné Prestre. Il gouverna durant quelque temps sept Eglises du mesme païs, & eut la consolation d'y recevoir chez lui saint Vvilbauld, qu'il n'avoit point veu depuis plusieurs années. Il alla ensuite dans la Baviere, & demeura à Nordfilize sous la protection du Duc Odilon. Il y prescha avec un grand zele, retirant les uns des superstitions du paganisme, les autres de l'impureté, & les autres d'autres vices, & d'autres desordres où ils estoient plongez. Aprés cela il revint dans la Turinge, & continua à y annoncer la parole de Dieu. Il estoit austere, principalement à l'égard de sa nourriture, l'usage du vin lui estoit presque inconnu, & il n'en beuvoit qu'un peu, comme pour le gouster, si l'infirmité de son corps ne l'obligeoit d'en prendre davantage.

CH. XVIII.

Regularem monachalis vitæ normam sequendo. *Pag.* 181.

Quia jam illum prius octo annorum spatio, & nono dimidio ab eo quod de Roma pergebat non vidit. *Act. pag.* 381.

Ce qui peut s'entendre en deux manieres, sçavoir qu'ils ne s'estoient point vus depuis dix-sept ans & demi que saint Vvilbauld s'estoit separé de son frere pour aller en Orient, ou depuis huit ans & demi que S. Vvilbauld alors Moine du Montcassin avoit veu son frere à Rome, dequoi toutefois il n'est point parlé dans leurs Actes.

VIII.

Il bastit l'Abbaie de Heidenheim.

Voulant fonder un monastere, il ne le voulut point construire à Mayence, parce que l'usage du vin y estoit trop ordinaire, & qu'il craignit que cela n'affoiblit l'observance. Mais il alla s'establir dans les bois d'Heidenheim, qui est du diocese d'Eichstat, & aidé du conseil, & de l'autorité de saint Vvilbauld son frere, qui estoit Evesque de cette ville, il bastit une Eglise, & un monastere dans cette forest. Cet establissement fut tres-avantageux au païs, parce que les mœurs y estoient fort corrompuës, & que le peuple avoit grand besoin d'estre instruit, & porté à la penitence. Le Saint qui brusloit de charité, partagea son application, & ses soins, enseignant d'une part à ses Religieux le chemin de la perfection, & s'efforçant de l'autre de combattre les vices des Ecclesiastiques, & des laiques, & de leur inspirer de la pieté. Il avoit l'esprit droit, & simple, mais sa simplicité estoit prudente, & courageuse, & il sçavoit proportionner ses discours aux besoins, & à la capacité de ceux qui l'écoutoient. Les continuels travaux où l'engageoit son zele aiant ruiné sa santé, qui n'avoit jamais esté bien forte, pour tascher de la restablir, il les discontinua pour quelque temps, & alla voir Megingoz Evesque

Ibid. pag. 183.

CH. XVIII. de Vvirtzbourg, & les Religieux de Fulde. Sa devotion envers saint Benoist lui fit naistre le desir de se retirer au Montcassin & d'y finir ses jours, & il en écrivit à l'Abbé Gratien qui l'asseura qu'il seroit le tres-bien venu, & qu'il le recevroit avec honneur : mais aiant consulté là dessus son frere saint Vvilbauld & d'autres personnes éclairées dans les choses spirituelles, ils lui conseillerent de ne point quitter ses disciples de Heidenheim : il suivit leur avis, & son mal estant tellement augmenté qu'il n'avoit plus de force d'aller à l'Eglise, il fit mettre dans sa chambre un autel, où il celebroit la messe quand son infirmité le lui permettoit : car lorsqu'il se portoit bien, il ne se passoit presque point de jour qu'il ne la celebrat. Sentant que ses forces l'abandonnoient & que sa derniere heure approchoit, il appella auprés de lui ses disciples, & il les exhorta à conformer leurs mœurs & leur vie à la volonté de Dieu, à ne point s'éloigner de la foi Catholique, ni de l'observance à laquelle ils s'estoient engagez par leurs vœux, & à se tenir unis ensemble par une sincere & estroite charité. Il pardonna à ceux qui dans quelques occasions avoient negligé de lui obëir, & il pria qu'on lui pardonnât aussi les fautes qu'il avoit commises. Ensuite aiant recommandé son ame à Dieu, il expira. On rapporte sa mort à l'an 761. Environ seize ans aprés S. Wilbauld fit la translation de son corps qui fut trouvé entier & sans aucune corruption. La vie de ces deux saints freres a esté fidellement écrite par une Religieuse de Heidenheim qui estoit leur parente. Parlant de saint Wilbauld elle décrit assez au long son voiage d'Orient, selon le recit qu'il lui en avoit fait lui-mesme en presence de plusieurs autres personnes.

IX. *Sainte Vvalpurge Abbesse*

Mais n'oublions pas Vvalpurge sœur de ces deux Saints, laquelle honora aussi par sa vertu la profession religieuse, & a depuis esté fort celebre par ses miracles. Un ancien Auteur marque qu'elle suivit son pere & ses freres dans leur voiage de Rome, mais la Religieuse d'Heidenheim ne le dit point. Un peu aprés la mort de saint Vvnebauld fondateur de Heidenheim, elle establit & gouverna prés de cette Abbaie une communauté de filles. Desorte que ce monastere devint double, & fut composé de deux maisons pour les deux sexes. Elle servit Dieu avec une ferveur admirable, se mortifiant par les jeunes, & par les veilles, & passant les jours & les nuits dans la priere. Elle assista à la translation des reliques de saint

Act. sec. 2. pag. 287.

Vvunebauld son frere, & selon la plus commune opinion, elle mourut environ deux ans aprés. Sa vie a esté écrite par Vvolfhard Prestre & Religieux de l'Abbaie de Haseren qui s'est principalement arresté à raconter ses miracles. Il y a en divers païs des Eglises dediées à son honneur. Ses reliques sont aussi dispersées en divers lieux, mais un monastere de Religieuses d'Eichstat qui est basti sous son nom, en possede la plus grande partie.

CH. XVIII.

An. 783. pag. 269.

X.

Monastere de Milize.

Une dame fort riche nommée Einhilt consacra à Dieu sa personne & ses biens en fondant sous la regle de saint Benoist une autre maison de filles, dont elle fut la premiere Abbesse. Ce monastere s'appelloit Milize. La signature de saint Vvolbaut qui se trouve au bas de la donation d'Einhilt fait juger qu'il estoit situé dans le diocese d'Eichstad. Environ seize ans aprés la fondatrice soumit son monastere à l'Abbaie de Fulde.

XI.

Saint Sol Ermite.

Ibid. pag. 412.

Saint Sol Ermite vivoit en mesme temps dans le mesme païs. Il estoit Anglois de naissance. Aiant suivi saint Boniface en Allemagne, il receut de lui l'habit monastique & l'ordre de la prestrise; & il prit grand soin d'imiter ses vertus. Il bastit un ermitage sur les confins de la Turinge & de la Baviere, prés de la riviere d'Altmule, & il passa ses jours dans les exercices de la pieté. Un homme aveugle dés sa naissance lui aiant esté presenté, il lui donna la veuë en faisant le signe de la croix sur ses yeux. Il fit encore d'autres miracles, & assujettit son petit monastere à l'Abbaie de saint Fulde, qui l'a possedé à titre de Prieuré jusqu'à l'an 1487. Il mourut l'an 790. Sa vie a esté écrite par Ermanric Diacre & Religieux d'Elvvangen, qui vivoit dans le neufviéme siecle.

XII.

Saint Sebauld.

Nous avons dit que saint Sebauld passa d'Italie en Allemagne avec saint Wunebauld vers l'an 739. Si l'on en croit les actes de saint Sebault, qui sont d'un auteur inconnu & peu ancien, il estoit fils du Roy des Daces, & dans sa jeunesse, il épousa une Princesse de la maison de France, mais avant la consommation du mariage, il se retira dans la solitude, & y mena une vie fort austere pendant quinze ans. Ensuite il fut inspiré d'aller à Rome, d'où il revint en Allemagne par l'ordre du Pape Gregoire troisiéme, pour y prescher l'Evangile. Aprés avoir converti un grand nombre de Païens, il reprit les exercices de la vie solitaire aux environs de

Nuremberg, & ne laissa pas d'instruire encore le peuple, faisant des miracles pour confirmer sa doctrine, ou pour le soulagement du prochain. Estant fort âgé il alla voir les freres, c'est-à-dire des Ecclesiastiques, ou des Religieux qui faisoient l'office dans la chapelle de saint Martin de Nuremberg, & estant tombé malade, il entra par une sainte mort dans la gloire du ciel. Il fut depuis en grande veneration dans cette Ville, & on bastit une belle Eglise sur son tombeau. Un de nos auteurs met cette Eglise au nombre des monasteres d'Allemagne, & parle aussi de l'Abbaie de saint Gilles de Nuremberg, qui fut bastie par l'Empereur Conrad troisiéme en l'honneur de saint Gilles dans le lieu qu'occupoit cette ancienne chapelle de saint Martin, dont nous venons de parler.

Gonon de vita Patrum. pag. 224.
Gabr. Bucelin German. sacr. Tom. 2. pag. 3. & 80.
Trithem. Chronic. Hirsaug. an. 1083.

CHAPITRE XIX.

De saint Virgile Evesque de Saltzbourg.

I.
Virgile Prestre.

Virgile & Sidonius Prestres travaillerent à la propagation de la foi dans la Baviere du temps du Duc Odilon qui mourut l'an 748. aprés avoir possedé dix ans cette province. Ils y trouverent des personnes qui avoient esté baptisées par un Prestre qui ne sachant pas la langue latine prononçoit mal la pluspart des paroles qui font partie de la forme de ce sacrement; & ce defaut fit mettre en question, si ces Chrestiens avoient esté bien baptisez. Saint Boniface crut d'abord qu'il les falloit baptiser de nouveau, mais Virgile & Sidonius ne furent pas de ce sentiment, & écrivirent au Pape Zacharie, pour le prier de resoudre cette difficulté. Le Pape en donna la decision dans une lettre à saint Boniface, marquant qu'il ne falloit point rebaptiser ces personnes, & le Saint acquiesça aussi-tost à son jugement. Environ un an aprés, Virgile alla à Rome, & l'on dit qu'à son retour il se vanta que le Pape l'avoit renvoié en Baviere pour succeder au premier des quatre Evesques du païs ordonnez par le Saint. On publia aussi qu'il taschoit de faire naistre de la division entre le Duc Odilon & saint Boniface, & qu'il debitoit des erreurs, enseignant que dessous la terre il y avoit un autre monde & d'autres hom-

Ce Prestre disoit, Baptizo in nomine Patria, & Filia, & Spiritus sancti (vel Spiritua sancta)
Inter Bonifac. Epist. 134.
On peut donner ce sens à ces termes de la lettre de Zachari, aiens, quod & à nobis esset absolutus.
Inter Bonifac. Ep. 140.
On les pourroit aussi expliquer autrement, & c'est pourquoi le voiage de Virgile n'est pas bien certain.

mes qui estoient éclairez du soleil & de la lune. Saint Boniface en aiant eu avis, s'en plaignit à Zacharie par l'entremise de saint Burcard, qu'il envoioit à Rome. Le Pape approuva le zele du Saint, & lui marqua que si Virgile soustenoit quelque doctrine contraire à la foi, il pouvoit le retrancher de l'Eglise, & le priver des fonctions du sacerdoce: mais que cependant il écrivoit sur ce sujet au Duc Odilon, afin que s'il estoit besoin, on obligeat Virgile de venir à Rome, pour y rendre compte de ses actions & de sa creance. Il addressa aussi un bref à Virgile & à Sidonius, les avertissant avec menaces de rentrer dans leur devoir, s'ils s'en estoient écartez. C'est ce qui se passa l'an 748. à l'égard du different d'entre saint Boniface, & ces deux Prestres, aprés quoi les memoires n'en disent plus rien, bien que le Saint ait encore vécu six ou sept ans: ce qui donne lieu de croire que cette contestation ne dura pas davantage. On doute si ce Virgile est le mesme que Virgile Prestre & Abbé de saint Pierre de Saltzbourg, qui fut ensuite Evesque de la mesme ville. Selon l'opinion commune qui me paroist aussi la mieux fondée, il ne les faut point distinguer, & ce sentiment n'est point injurieux à la memoire de saint Virgile: Car ainsi que remarque Baronius, il y a beaucop d'apparence que les bruits que l'on avoit répandus contre lui se trouverent faux, & que si durant quelque temps il avoit esté mal dans l'esprit de saint Boniface, il eut de nouveau part à son estime & à son amitié. Quant à cette erreur qui suppose un autre monde, il est aisé de juger qu'on l'attribua à Virgile, parcequ'en preschant ou dans quelque entretien il avoit dit que la terre estoit ronde, & qu'il y avoit des antipodes, c'est-à-dire des terres inconnües où les hommes ont les pieds opposez aux nostres. On peut donc croire que saint Virgile passa dans la Baviere dés le temps du Duc Odilon, c'est-à-dire avant l'an 738. & non pas seulement aprés l'an 760. sous le regne de Pepin: & il s'en trouve mesme une preuve dans un memoire d'Arnon son successeur, comme l'on verra incontinent.

Baron. an. 748. Quod alius mundus & alii homines sub terras sint (aliusque sol & luna *Inter Bonifac. Ep. 140.*

II. *Saint Virgile Abbé de saint Pierre de Saltzbourg.*

Saint Virgile nâquit en Irlande, & eut pour parens des personnes nobles, qui le firent instruire dans les lettres. Il en acquit une si pleine connoissance, qu'on le regarda comme un des sçavans de sa nation. Il fit aussi beaucoup de progrez dans la vertu, & tascha de se rendre fort civil, & fort honneste.

CHAP. XIX.

Par ce moien il se défendit de l'envie, & ceux qui estoient touchez de cette basse, & maligne passion, ne se portoient pas aisement à lui en faire sentir les effets, estant adoucis & gagnez par sa modestie, & par ses bons offices. Selon ses Actes qui n'ont esté écrits que dans le douzieme siecle, il faudroit croire qu'il ne vint en France que sous le regne de Pepin, qui le retint environ deux ans auprés de lui, prenant plaisir à l'entendre parler des sciences, & des choses saintes: mais il est fort probable qu'il y vint dés le temps de Charles Martel. On peut neanmoins concilier les choses, en disant ou qu'il passa directement d'Irlande dans le Païs-bas, & de là en Allemagne, ou que s'il vint en France, il ne parut à la Cour que sous le regne de Pepin. Quoi qu'il en soit, il est constant que dés le temps du Duc Odilon saint *Virgile Abbé*, & ensuite Evesque de Saltzbourg, gouvernoit le monastere de saint Pierre, situé dans la mesme ville, en voici la preuve. Le petit monastere de saint Maximilien basti par saint Rupert, aiant esté ravagé par les Sclavons, Urse Prestre, & Aumosnier du Duc Odilon, le demanda à ce Prince, & Odilon qui n'estoit pas bien informé du droit qu'avoit l'Abbaie de saint Pierre à ce monastere, l'accorda à ce Prestre, comme un lieu qui paroissoit desert, & ruiné. *L'Abbé Virgile* voulut le retirer de ses mains, & pour justifier son droit, fit dresser une information, laquelle fut souscrite mesme de quelques disciples de saint Rupert, en quoi l'on voit une nouvelle preuve de nostre sentiment touchant *la mission* de saint Rupert, estant clair que ce Saint n'est pas mort avant l'an 627. selon l'opinion commune, mais plutost l'an 718. selon nostre chronologie, puisque quelques-uns de ses disciples vivoient encore du temps de saint Virgile. Ce procez dura long-temps, & c'est pourquoi dans la relation que l'on en a, le Saint est qualifié Evesque, quoiqu'il n'ait esté élevé à l'Episcopat que plusieurs années aprés la mort du Duc Odilon.

Act. part. 1. pag. 345. part. 2. pag. 310.

Et Otilo Dux nescius erat qualiter Dominus Rudbertus, &c. *Ibid. pag. 312. 313.*

Cœpit autem Virgilius Abbas hanc ipsam causam quærere ad Otilonem Ducem. *Canis. Antiq. Lect. Tom. 2. pag. 495.*

III.

Il est fait Evesque de Saltzbourg, & dedie le monastere d'Ottingen.

Il entra dans cette dignité sacrée par le choix de Pepin. L'Eglise de Saltzbourg aiant esté quelque temps vacante aprés la mort de l'Evesque Jean, qui estoit aussi Abbé de saint Pierre, ce Prince nomma saint Virgile pour en avoir la conduite. Le Saint la gouverna deux ans sans se faire sacrer, se contentant d'avoir avec lui Dobde Evesque Irlandois, qui conferoit la Confirmation, & les saints Ordres. Mais enfin

à la

à la sollicitation des Evesques de sa province, & de son peuple, il reçut le caractere Episcopal l'an 766. & il exerça toutes les fonctions de sa charge. Urse lui aiant cedé, soit du vivant d'Odilon, ou aprés la mort de ce Prince, une partie des terres du monastere de saint Maximilien, il retint le reste, & y bastit une Eglise qu'il fit dedier par un Evesque appellé Liube. Saint Virgile en fut justement indigné, & défendit à ses Prestres de celebrer l'Office dans cette Eglise, qu'il qualifia du nom de *discorde*. Gontier Comte de Chemingen fonda dans sa terre d'Otingen une Eglise, pour y mettre des Religieux sous un Abbé, & pria saint Virgile d'en faire lui-mesme la dedicace. Mais le Saint ne voulut point lui donner cette satisfaction, qu'il ne dit auparavant de qui il pretendoit que ce monastere dût dépendre. Sur quoi il faut se souvenir de ce que nous avons observé, qu'il y avoit des monasteres que les fondateurs mettoient sous la protection, & la dépendance particuliere des Princes, ce que ce Prelat souhaittoit peut-estre éviter dans cet establissement, pour retrancher divers sujets de contestation. D'abord le Comte ne voulut point s'expliquer là dessus: mais enfin voiant que le Saint n'en usoit ainsi que par un zele pour la pureté, & la vigueur de la discipline, il declara qu'il vouloit que ce monastere fut entierement soumis au Siege Episcopal de Saltzbourg: aprés quoi le Saint en dedia l'Eglise en l'honneur de saint Estienne.

In cujus dominio voluisset, ut ille Abbas esset, & Monachi. *Act. pag* 314.

IV.
Il prend soin de l'Eglise de Carinthie.

Chetimar Duc des Sclavons, & de Carinthie, aiant reçu le baptesme dans la Baviere, soit du temps du Saint, ou de Jean son predecesseur, en amena Majoran Prestre, & Religieux de saint Pierre de Saltzbourg, pour profiter de ses instructions. Il se donna en quelque sorte à cette Eglise de saint Pierre par le conseil de son directeur, & tous les ans il y envoioit une offrande, pour marque de sa soumission, & de sa dépendance. Il se trouve encore d'autres exemples de cette ancienne devotion. Le zele de Chetimar le porta aussi à inviter saint Virgile à venir dans sa province, pour en visiter les fidelles, & les affermir dans la voïe du salut. Le Saint n'y pouvant pas aller lui-mesme, y envoia un Evesque appellé Modeste, avec quelques Ecclesiastiques; & aprés la mort de ce Prelat; qui fut suivie de troubles, qui obligerent ces premiers missionnaires à sortir du païs, il leur substitua des Prestres qui allerent y prescher l'Evangile. Les frequens miracles qui se

Ad Juvavense monasterium specialiter caput suum in servitium Dei declinavit. *Act. pag.* 311.

CHAP. XIX. faisoient au tombeau de saint Rupert, le porterent à bastir une Eglise à son honneur, & à y transferer ses reliques. On dit qu'il y transporta aussi son Siege Episcopal, & qu'il establit Bertric pour gouverner en sa place les Religieux du monastere de S Pierre. Le Saint aiant gouverné environ quatorze ans son Eglise, entreprit de visiter exactement son diocese, pour tascher d'y abolir les restes de l'idolâtrie. Il fit cette visite avec grande ardeur, preschant la parole de Dieu, conferant les saints Ordres à ceux qu'il en jugeoit dignes, & faisant les autres fonctions pastorales. Son zele le porta mesme jusques dans la Carinthie, & jusqu'aux confins du païs des Huns. Ensuite aiant eu revelation que Dieu le retireroit bien tost du monde, il revint à Saltzbourg, il celebra le saint sacrifice, & un peu aprés aiant esté surpris d'une petite maladie, il expira doucement. Le bienheureux Alcuin a fait en vers son éloge. Pour ses Actes tels qu'on les a aujourd'hui, ils n'ont esté écrits que dans le douziéme siecle. Il fut mis au nombre des Saints par le Pape Gregoire neuviéme.

V. *Successeurs de saint Virgile.*

L'an 787.

On lui substitua Bertric Abbé de saint Pierre, mais qui ne gouverna que peu de temps le diocese, & mesme sans avoir esté sacré Evesque. Il eut pour successeur Arno frere du sçavant Alcuin. Arno, & l'Abbé Henri furent envoiez à Rome par Thassilon Duc de Baviere, pour supplier le Pape de reconcilier ce Prince avec Charlemagne, mais Thassilon ne voulant point se soumettre au Roy, ainsi qu'il y estoit obligé, il ne se fit point de paix: un an aprés ce Duc fut privé de sa dignité, & Charlemagne establit des Comtes pour gouverner la Baviere. Vers ce temps-là Arno dressa un estat des donations que l'on avoit faites à son Eglise, & suivit en cela le témoignage de quantité de vieillards dignes de foi tant Moines que laiques. Les noms des Moines sont Vital, * Amandin Prestre, Latin Prestre, Guffule, Zizimo, Benoist Diacre, Suido Diacre, Eno Prestre, Baldo Prestre, Lesso Karher, Regenbrek Prestre, Maternin, & trois ou quatre autres: les noms des laiques sont Jumino Comte, Duno Comte, Kerrad Juge, &c. L'Acte commence par la donation du Duc Theodon, qui donna Saltzbourg à saint Rupert. Arno accompagna en Italie le Pape Leon, qui estoit venu en France, & il est fort vraisemblable que ce fut pendant ce voiage qu'il fut honoré de la dignité d'Archevesque de Baviere, & qu'il reçut le *Pallium*.

L'an 788.

** C'est ainsi que les Religieux se qualifioient du nom de leur Ordre, comme nous avons souvent observé.*

Metropol. Salisb. pag. 43.
Canis. Antiq. Lect. Tom. 6. pag. 1153.

L'Eglise de Saltzbourg devint ainsi la Metropole du païs.

VI. *Lettre du bienheureux Alcuin aux Religieux de Saltzbourg.*

Parmi les lettres d'Alcuin il s'en trouve une qu'il écrivit aux Religieux de cette Eglise, où il se rejoüit avec eux du bonheur de leur profession, & où il les exhorte à se bien acquitter des devoirs de l'obeïssance, à chanter avec devotion l'Office divin, & à s'armer de la science des lettres saintes, pour combatre les nouveaux heretiques. Il marquoit par là Elipande de Tolede, & de Felix d'Urgel, dont il sera parlé ci aprés.

O quam felix est vita monachorum, &c. omnes obedientiæ bonum magis exequantur, &c. armate vosmetipsos scientia veritatis. *Alcuin. Epist.* 78.

CHAPITRE XX.

De plusieurs monasteres fondez dans les dioceses de Saltzbourg, de Ratisbonne, de Frisingen, de Pazzau, & d'Ausbourg.

I. *Abbaie de saint Emmeran.*

LA veneration qu'avoit Theodon Duc de Baviere pour saint Emmeran Martyr, dont les reliques reposoient dans la Chapelle de saint George prés de Ratisbonne, s'estant accruë par les miracles que Dieu faisoit à son tombeau, il changea cette Chapelle en une Eglise, & y mit une communauté de Religieux sous la conduite de l'Abbé Apollonius. Cet establissement se fit l'an 697. Quarante-deux ans aprés saint Boniface aiant divisé la Baviere en quatre dioceses, saint Gaubauld ou Garibauld qu'il ordonna pour gouverner celui de Ratisbonne, mit son Siege Episcopal dans le monastere de saint Emmeran. Simbert qui lui succeda vers l'an 760. accrut de beaucoup cette Abbaie par la liberalité de Pepin, & de Charlemagne: mais ou ce Prelat, ou son successeur Adalvin transfera sa chaire Episcopale dans la ville, sçavoir dans l'Eglise de saint Estienne, où elle est encore aujourd'hui. Arnolfe qui de Comte de Vogburg se fit Religieux dans saint Emmeran vers l'an 1010. & qui a écrit la vie de ce saint Martyr, observe que depuis l'establissement du diocese de Ratisbonne jusqu'à son temps, l'usage estoit d'élire alternativement pour Evesque un Chanoine de la Cathedrale, ou un Religieux de saint Emmeran; de sorte que si l'Evesque qui mouroit, avoit esté Chanoine de saint Estienne, on lui substituoit un Reli-

Carol. Stengel. Monasterol.

Vicissim sibi succedebant in hujus Episcopatu Monachi atque Canonici. *Arnolf de vita S. Emmeran. lib.* 2 *pag.* 80. *Act. Jac.* 3. *part.* 2. *pag.* 46.

CHAP. XX. gieux de saint Emmeran, & ce Religieux avoit pour successeur un Chanoine de la Cathedrale.

II. *Les Ducs Odilon & Thassilon fondent plusieurs monasteres.*

Le nombre des maisons religieuses s'augmenta beaucoup du temps d'Odilon, & de Thassilon son fils Ducs de Baviere, tant par la pieté de ces Princes, que par celle d'autres grands Seigneurs du mesme païs. Il y en a aussi quelques-unes qui eurent pour fondateurs Pepin, & Charlemagne. Odilon bastit Ober-Altaich, & d'autres monasteres, dont nous traitterons ci-aprés, en parlant de saint Pirmin, qui eut beaucoup de part à ces fondations. Les deux Abbaies de Chymsée dans le diocese de Saltzbourg, furent basties par Thassilon, l'une pour des Moines, & l'autre pour des Religieuses de l'Ordre de saint Benoist. La premiere est aujourd'hui habitée par des Chanoines Reguliers : mais je crois que l'on garde encore nostre observance dans le second, qui s'appelle aussi Fravenvord.

III. *Saint Alton premier Abbé d'Altenmunster.*

L'Abbaie d'Altenmunster qui est aujourd'hui de l'institut de sainte Brigite, a esté dans son origine, & durant plusieurs siecles habitée par des Religieux, ou par des Religieuses de l'Ordre de saint Benoist. Saint Alton en fut le fondateur : il sortit d'une maison noble, & riche d'Irlande, ou de personnes de cette nation, qui demeuroient en Angleterre. Dieu lui fit la grace dés sa jeunesse de ne point se laisser éblouïr au faux éclat du monde, & d'en reconnoistre la corruption, & la vanité. Il en meprisa donc la gloire, & les plaisirs, & mettant sa joïe dans la loi du Seigneur, il s'appliqua jour & nuit à la mediter, & la prit pour la regle de ses actions. S'estant ainsi fort avancé, & fort affermi dans la pieté, il conçut une grande ardeur pour la perfection évangelique, & par une pratique fort ordinaire à ceux de son païs, ou mesme, comme l'on dit, par un ordre qu'il reçut dans une vision celeste, il quitta le lieu de sa naissance à l'exemple du Patriarche Abraham, & vint dans la Baviere. Il demeura long-temps dans une forest, s'occupant à la priere, & subsistant du travail de ses mains. Quoiqu'il ne recherchat pas dans une terre étrangere l'estime des hommes, qui lui avoit esté si indifferente dans son païs, il ne put éviter d'estre connu, & d'estre honoré à cause de ses vertus. L'édification que l'on en recevoit, porta Pepin alors Roy, ou seulement Maire du Palais, à lui donner une partie de la forest où il s'estoit retiré. Les fidelles des environs lui firent aussi des presens, & il fut ainsi en estat de bastir un mo-

Act. sæc. 3. part. 2. pag. 217.

nastere situé dans le diocese de Frisingen, qui fut appellé depuis de son nom *Altenmunster*. Saint Boniface en vint dedier l'Eglise, & d'abord il voulut en interdire l'entrée aux femmes, *ainsi qu'il avoit coustume* de faire à l'égard de semblables Eglises destinées pour les Religieux. Mais saint Alton le pria de trouver bon qu'elle fut ouverte aux hommes & aux femmes, afin que celles-ci, qui d'ordinaire sont plus attachées à leur maison, fussent excitées à y venir adorer Dieu, & à y faire des prieres, tant pour elles que pour leurs maris qui travaillent aux champs, ou qui sont occupez à d'autres emplois. Saint Boniface benit aussi une fontaine prés de l'Eglise, mais il ne voulut point que l'on permit aux femmes d'y puiser de l'eau. Le temps de la mort de saint Alton est incertain, les uns la mettent en 755. & d'autres en 770. On verra dans la suite pourquoi dans le dixiéme siecle les Religieux d'Altenmunster allerent demeurer à Altorf dans la Sueve, & soixante-dix ans aprés à Weingarten dans le diocese de Constance, ce qui a porté un de nos Auteurs (Religieux de Weingarten) à regarder saint Alto comme le premier Abbé de son monastere.

More solito. *Ibid. pag.* 218.

Gab. Buccelin. German. sacr. Tom. 2. *pag.* 93.

L'an 985.

IV.

De Beurn, & d'autres monasteres.

Les Comtes Lanfroi, Vvaldram, & Eliland bastirent huit monasteres dans le diocese de Frisingen, sçavoir cinq pour des hommes, & trois pour des filles. Les cinq premiers sont Beurn, Schlechdorf, Vvesbrun, Siverstat, & Sandau, & les trois autres Polling, Staffelsée, & Cocklsée. L'Eglise de Beurn fut dediée vrai-semblablement l'an 747. par saint Boniface en l'honneur de saint Jacques, & de saint Benoist, & dotée de grands revenus. On en défendit l'entrée aux femmes. Schlechdorf fut dedié à saint Pierre, & à saint Denis, & depuis enrichi des reliques de saint Tertullien Martyr, qu'un Religieux nommé Regimbert, y apporta de Rome avec la permission du Pape Adrien. Il eut pour premiers Abbez Aribon, & Atton qui furent Evesques de Frisingen. Aribon se nomma aussi Heres, & Cyrin. Il a écrit la vie de saint Emmeran, & celle de saint Corbinien. Le monastere de saint Pierre de Vvesbrun situé dans le diocese de Frisingen, & depuis dans celui d'Ausbourg, rapporte veritablement son origine à Lanfroi, & à ses freres, mais il doit son accroissement au Duc Tassilon. Il eut pour premier Abbé Ilsunge, qui fut tiré du monastere de Nider-Altaich. Siverstat, & Sandau furent ruinez par les Hongrois dans le dixiéme siecle. Lanfroi,

Act. sac. 3. *Tom.* 1. *pag.* 500. *Metropo. Saltzb. Hondii. Tom.* 2. *pag.* 139 *Tom.* 3. *pag.* 320. & 321.

CHAP. XX. & ses freres bastirent Polling & les deux autres communautez de filles, dont nous avons parlé, pour leur sœur Gelovinde qui en eut la conduite. Aribon dedia le monastere de Schirsée fondé par Adalem & y mit pour *maistre* ou superieur Berchtcol qui n'eut la qualité d'Abbé que deux ans aprés. Ce monastere & quelques autres du mesme païs aiant esté ravagez par les Hongrois, furent donnez à des Chanoines Reguliers dans le douziéme siecle.

Tom. 3. pag. 323. 484.

V.
Fondation de Tegernsée.

Tegernsée tient le premier rang entre les monasteres de la Baviere. Cette Abbaie est située dans le diocese de Frisingen sur le lac de Tegern entre les rivieres d'Iser & d'Ins. Elle fut bastie par deux freres Adalbert & Occarius qui avoient la qualité de Comtes. On la dedia au Prince des Apostres, mais elle a porté depuis le nom de saint Quirin, dont elle possede les reliques qui y furent apportées de Rome par ses fondateurs, aprés qu'ils les eurent obtenües du Pape Zacharie. Ils y embrasserent tous deux la profession monastique. Adalbert en fut le premier Abbé. La sainte observance qui y fleurissoit y attira tant de personnes, que l'on y vit jusqu'à cent cinquante Religieux, qui divisez en plusieurs bandes chantoient continuellement l'office. On dit que ce qui porta Occarius à quitter le siecle, fut l'extreme tristesse qu'il eut de la perte de Roch son fils unique, qui mourut d'un coup que lui donna à une des temples un jeune Prince irrité de ce que Roch avoit eu sur lui l'avantage dans le jeu. Adalbert & son frere bastirent encore le monastere d'Ilmunster dans le bourg d'Ilm, situé entre Munich & Ingolstad, & celui de Pelten dans le diocese de Pazzau. Ils mirent dans le premier le corps de saint Arsace, & dans le second quelques reliques de saint Hypolite. Utho parent des Fondateurs fut le premier Abbé d'Ilminster. Ce monastere aiant esté ruiné par les Hongrois fut rebasti & donné à des Chanoines, dont le college fut depuis transferé à Munich.

Act. sac. 3. p. 1. pag. 663.

IV.
De Chrems-munster.

La principale Abbaie de l'Autriche superieure est celle de Chrems-munster. Elle doit son origine au Duc Tassilon qui la bastit pour se consoler de la mort de Gonthier son fils qui avoit esté tué à la chasse par un sanglier. Elle fut dediée l'an 777. & enrichie des reliques de saint Agapit martyr, & on la peupla de Religieux tirez de Nider Ataich, qui eurent pour premier Abbé Fateric. Ce monastere est du diocese

Monaster. Carol. Stengel. an. 777.

de Pazzau, aussi bien que celui de Matsée, dont l'on attribuë encore la fondation à ce mesme Prince.

L'Abbaie de Metten eut son commencement sur la fin du huitiéme siecle. Elle fut bastie par le venerable Utho fils spirituel & disciple de saint Gamelbert Curé & solitaire. Charlemagne traversant une forest rencontra Utho qui y vivoit en Ermite, & aiant reconnu que c'estoit un veritable serviteur de Dieu, il lui donna un fond & de l'argent pour y establir une communauté de Religieux, en execution dequoi Utho bastit Metten dont l'Eglise fut dediée à S. Michel. Metten est dans le diocese de Pazzau à une lieüe de Deckendorf où la riviere d'Iser entre dans le Danube. Il y a prés du monastere une fontaine que le peuple appelle *la fontaine de saint Uthon.*

Stengel. Ibid. an. 792.

VII. *D'Elvvangen. L'an 764.* *Buccel German. sacr. 2. part. pag.*

Hariolphe Evesque de Langres s'estant demis de sa dignité, se retira dans le diocese d'Ausbourg, y bastit le monastere d'Elvvangen, & en prit la conduite. Celui d'Ottenburem eut pour fondateur le Comte Sillach, & pour premier Abbé son fils Tuto.

VIII. *De Thierhaubten.* *Car. Stengel.*

L'Abbaie de Thierhaubten est aussi dans le diocese d'Ausbourg, à deux ou trois lieües de cette ville. Elle reconnoist pour fondateur le Duc Thassilon qui se porta à la bastir, afin que Dieu dissipast par sa grace le chagrin qu'il avoit de la mort de son fils. Elle fut dediée à saint Pierre & à saint Paul. Ulin en fut le premier Abbé.

IX. *Restablissement de Kempten.* *Cette Princesse mourut l'an 783. Stengel. Ibid.*

La bien-heureuse Hildegarde femme de Charlemagne fonda, ou pluttost restablit & dotta richement l'Abbaie de Kempten. Andegarius qui avoit l'honneur d'estre son parent gouverna le premier ce monastere aprés son restablissement.

CHAPITRE XXI.

De saint Pirmin fondateur de Richenovv & de plusieurs autres monasteres.

I. *On ne connoit point ni le lieu de la naissance, ni les premiers emplois de Pirmin.*

Nul n'a eu plus d'ardeur pour la propagation de l'ordre religieux que saint Pirmin. Ce zele joint à ses autres vertus meritoit bien que l'on prit soin d'écrire sa vie. Mais l'on n'a pas si-tost rendu ce devoir à sa memoire: & ses Actes

CHAP. XXI.

Pauca dumtaxat quæ sub Pontificatus tempore gessit obscure exarata reperimus, &c. *Act. sac. 3. part. 2. pag. 141.*

n'ont esté composez que dans l'onziéme siecle. Aussi le Religieux qui s'y est appliqué se plaint de cette negligence, & avouë qu'il ne peut rien dire ni de la naissance, ni des actions du Saint avant son Episcopat, parceque l'on n'en avoit rien écrit; & il adjoute, que ceux mesme qui avoient marqué ce qu'il avoit fait estant Evesque, ne s'estoient pas assez estendus sur ce sujet, & n'en avoient parlé qu'obscurement. Raban, & Vvalfroi Strabon Auteurs du neuviéme siecle, qui pouvoient estre mieux instruits de la vie de saint Pirmin, disent en general qu'aiant quitté le païs où il estoit né, il vint prescher en France, qu'il y fonda quantité de lieux de pieté, & entr'autres le monastere de Richenovv, dont il fut Abbé trois ans, & que si quelqu'un veut connoistre le merite de sa sainteté, qu'il aille faire des prieres à son tombeau. Ainsi nous ne pouvons rien dire ny du lieu de sa naissance, ny de ce qu'il fit avant son Pontificat, c'est mesme une question s'il a esté Evesque. Dans l'édition de ses Actes on s'est arresté au témoignage d'Herman Contract Auteur de grande consideration, qui le fait seulement Abbé, & Chorevesque. Celui qui a écrit sa vie, l'appelle *Pontife*, dit qu'il a possedé un Siege Episcopal, & rapporte qu'il confera un jour le sacrement de Confirmation à un grand nombre de fidelles. La maniere dont le loüent Raban & Vvalfroi en donne la mesme idée, & c'est pourquoi il me semble que sa qualité d'Evesque est assez bien establie, mais il n'est pas vrai qu'il ait gouverné le diocese de Meaux, ou de Mets, comme disent quelques-uns.

Pirminius obtinuit sedem Episcopatus in castello Meltis appellato. *Ibid. pag. 141.*

II.
Il presche en divers païs.

Un grand Seigneur d'Allemagne nommé Sintlas l'aiant invité à venir prescher dans son païs, il n'en voulut rien faire sans la permission du Pape. L'aiant obtenuë dans un voiage qu'il fit exprés à Rome, il se presenta encore aux Evesques de France assemblez dans un Synode, & les pria d'agréer qu'il usat du pouvoir que le saint Siege lui avoit donné. Ces Prelats lui accorderent ce qu'il demandoit, & il y a beaucoup d'apparence que le Saint eut aussi recours à Charles Martel, qui le prit encore sous sa protection. Le Saint estant ainsi pleinement autorisé, exerça en diverses provinces le ministere de la parole de Dieu. Mais ce fut principalement dans le païs des Suisses, dans la Baviere, & dans l'Alsace, qu'il travailla à l'instruction des peuples.

III.
Et bastit quantité de monasteres.

Pendant le cours de ses predications il bastit, repara, ou

mit en meilleur ordre un grand nombre de monasteres, sçavoir Richenovv dans le diocese de Constance, Pfeffers dans celui de Coire, Mansée dans le diocese de Saltzbourg, Nider-Altaich, Osterhouen & Niderburch dans le diocese de Passavv, Ober-Altaich & Pfaffenmunster dans le diocese de Ratisbonne, Amerbach dans le diocese de Vvirtzbourg, Vveissembourg dans le diocese de Spire, Murbach dans celui de Basle, Schutter, Gengenbach, Schavvarz, Levvartzel, Nevvillers dans le diocese de Strasbourg, Hornbac dans le diocese de Mets, Vvizaburch dont l'on ignore la situation.

Ibid. pag. 138.

IV.
Fondation de Richenovv.

Sintlas aiant donné à saint Pirmin une Isle du Rhin au dessous de Constance, le Saint en chassa les serpens dont elle estoit pleine, & y bastit un monastere depuis appellé Richenovv, à cause de ses grandes richesses. Le Saint le gouverna trois ans*, mais comme il estoit en grande consideration auprés de Charles Martel, qui faisoit alors la guerre à Thibauld Duc de Sueve, dans les Estats duquel estoit Richenovv, Thibauld eut quelque défiance du Saint, & lui ordonna de se retirer ailleurs. Le Saint obeït à cet ordre, mit à sa place Etto ou Heddon son disciple, & s'en alla dans l'Alsace. Etto fut depuis Evesque de Strasbourg, comme l'on verra ci-aprés. Ernfroi, & Sidonius qui ont esté les quatriéme & cinquiéme Abbez de Richenovv, gouvernerent le diocese de Constance. Ce monastere a donné à l'Eglise plusieurs autres Prelats, & l'on compte treize Archevesques, & trente-quatre Evesques, qui y ont porté l'habit de Religieux.

** Ou selon d'autres six ans. Carol. Coint. An. Eccles. Franc. an. 730. num. 2.*

Act. sac. 3. part. 2. pag. 138.

V.
De Morbach.

Saint Pirmin estant dans l'Alsace, y bastit l'Abbaie de Morbach dans un fond qui lui fut donné par le Comte Eberard, & y mit douze Religieux tirez de Richenovv. Elle fut appellée la retraite des pelerins sans doute parce qu'on les y recevoit avec beaucoup de charité, comme il paroist par la charte de Thierri quatriéme, qui confirma cette fondation l'an 723. ou plutost l'an 731. ou 32. On dit qu'Eberard y embrassa la profession religieuse, & qu'il y finit ses jours. Ce monastere est un des plus considerables d'Allemagne, & celui qui en est Abbé, a la qualité de Prince de l'Empire. Saint Pirmin bastit Schavvartz, & Gengenbach par la liberalité de Ruthard Duc ou grand Seigneur de l'Alsace. Vveissembourg, Schutter, Nevvillers, & Levvartzel ou Maurmunster avoient esté fondez avant l'an 700. & ainsi le Saint n'en fut que le re-

Vivarius peregrinorum. *Ibid. sac. 4. part. 2. pag. 553.*

Leobardi Cella.

Coccius in Dagob. pag. 53 & 58.

CHAP. XXI. ſtaurateur, ſoit parce qu'il y remit l'obſervance, ou parce qu'il en accrut les baſtimens, & les revenus. Levvartzel fut appellé Maurmunſter en memoire de l'Abbé Maur, que l'on dit avoir eſté diſciple de ſaint Pirmin. Il paroiſt par un ancien titre, dont nous avons déja parlé, que l'on y gardoit la regle de ſaint Benoiſt, & de ſaint Colomban.

VI. *De Pfeffers.*

Pfeffers qui eſt aujourd'hui de la Congregation des monaſteres de Suiſſes, fut baſti par quelque grand Seigneur à la perſuaſion de ſaint Pirmin. Nous remarquerons en paſſant que cette Abbaie poſſede des bains d'eaux chaudes qui ſont medecinales, & tres ſalutaires, mais cachées dans le creux d'un rocher, & où l'on ne peut aborder qu'aprés avoir deſcendu mille quatre cens pas.

VII. *Des deux Altaich.*

Odilon Duc de Baviere fonda les Abbaies de Nider-Altaich, ou l'inferieur, & d'Ober-Altaich, ou le ſuperieur, toutes deux ſur le Danube. Celle de Nider-Altaich eſt beaucoup plus conſiderable que l'autre; elle fut dediée à ſaint Maurice. Ce meſme Prince fit baſtir Oſterhouen, Pfaffenmunſter, & Manſée pour des hommes, & Niderbourg pour des Religieuſes. On attribuë neanmoins ces eſtabliſſemens à ſaint Pirmin, parce qu'il porta Odilon à les faire, & conſacra peut-eſtre toutes les Egliſes de ces nouvelles communautez. On dit qu'il dedia celle de Pfaffenmunſter en l'honneur de ſaint Tiburce. Le monaſtere d'Oſterhouen fut le lieu de la ſepulture du Duc Odilon, qui mourut vers l'an 748. Aiant eſté ravagé par les Hongrois, il fut rebaſti pour des Chanoines Seculiers, & depuis on y mit des Religieux de l'Ordre de Premonſtré.

VIII. *De Manſée.*

An. 748. Carol. Stengel. monaſter.

L'Abbaie de Manſée, que l'on appelle auſſi Lunelach, fut dediée à ſaint Pierre, & à ſaint Michel. Elle eſt une des principales du pais.* On dit qu'elle fut premierement peuplée de vingt Religieux tirez du Montcaſſin, ſous la conduite d'Opportun, qui en fut le premier Superieur: mais ſi elle a eſté fondeé par ſaint Pirmin, il eſt plus probable qu'il y eſtablit des Moines de Richenovv, auſquels ſe purent joindre enſuite quelques autres venus d'Italie. Au moins c'eſt ainſi qu'il en uſa à l'égard d'Altaich, de Murbarch, & de Pfeffers; car le Saint les aiant baſtis, envoia dans chacun de ces nouveaux monaſteres douze Religieux de Richenovv, où il n'en reſta plus que douze, dont le nombre put eſtre bien-toſt augmenté. Opportun aſſiſta avec douze autres Abbez au Synode de

Herm. Contract. an. 731.

Dingolving, dont nous parlerons ci-aprés. Saint Pirmin fonda aussi Amerbach, & y mit pour premier Abbé Amator son disciple.

IX.
De Hornbac, où mourut saint Pirmin vers l'an 758.

Mais de tous les monasteres qu'il bastit, il n'y en eut point auquel il fit plus d'honneur qu'à celui de Hornbach au diocese de Mets, puisque cette Abbaie eut les dernieres années de sa vie, & qu'elle posseda ensuite ses reliques, & fut designée par son nom. Il la fonda dans un lieu nommé Gamond, où les rivieres de Bliesse, & de Sarre se joignent ensemble, & il la dedia à la sainte Vierge, & à saint Pierre. Cette terre lui fut donnée par Verner riche Seigneur, qui estoit François d'origine. Le Saint y annonça l'Evangile, y donna la confirmation à un grand nombre de fidelles, & multiplia par miracle le saint Chresme. Il en sortit pour aller bastir le monastere de Wizaburch, & aprés y avoir establi une communauté de Religieux, il revint à Hornbach par un chemin, qui porta depuis son nom. Le bruit de ses vertus, & de ses travaux excita S. Boniface à l'aller voir. Ce S. Evesque se transporta pour cet effet à Gamond, c'est-à-dire à Hornbach, & reconnut avec joïe que le merite de S. Pirmin estoit encore plus grand que sa reputation. Il passa ensuite dans la Frize, & il y souffrit le martyre, ainsi que nous avons dit. Aprés sa mort saint Pirmin animé par un si grand exemple, travailla à sa perfection avec une nouvelle ferveur, & comme si jusqu'alors il n'eut rien fait. Voiant que les monasteres qu'il avoit establis, estoient bien reglez, & que la pieté y fleurissoit, il se retira dans celui de Hornbach, & il y passa le reste de sa vie dans la priere, & dans la contemplation. Il est difficile de determiner precisement le temps de sa mort: on la rapporte à l'an 758. Sa vie a esté écrite dans l'onziéme siecle par Othlon, ou plutost par Vvarman, qui de Comte de Dilingen se fit Religieux à Richenovv, & fut ensuite Evesque de Constance. L'on y voit bien clairement que la regle que saint Pirmin faisoit garder dans ses monasteres estoit celle de saint Benoist. Tritheme, & d'autres Ecrivains modernes disent qu'il avoit esté Religieux à saint Maur sur Loire. Parmi les lettres de saint Boniface il s'en trouve une écrite à saint Lulle son successeur par Doto ou Dodo, & par tous les Moines de saint Pierre, vivans *sous la sainte Regle*, c'est à-dire celle de saint Benoist, pour se recommander à ses prieres, & pour l'asseurer qu'ils prioient Dieu pour lui, & pour

Le monastere de Hornbach ne subsiste plus.

Alacrius in sancto fervebat opere, & tanquam nihil egisset. *Ibid pag.* 151.

Vvarman mourut l'an 1034.

Quod nimio zelo Regulam sancti Benedicti observare quosque accenderet. *Act. an.* 758. *pag.* 146.

Honestissimam atque discretissimam B. Benedicti Regulam observare pater almus instituit. *Ibid. pag.* 149.

CHAP. XXI.

Doto ou Dodo.
Terrarum longitudine separati videmur.
Inter Bonif. Ep. 84.
Ut ibidem solito more officium peragerer. *Ep. 113.*

son Eglise. On croit que Doto estoit Abbé du monastere de Hornbach : ce qui toutesfois ne paroist pas sans difficulté : car la maniere dont ces Religieux parlent dans leur lettre, insinuë qu'ils demeuroient dans un lieu beaucoup plus éloigné de Mayence, que n'estoit leur monastere. Ce Dodo pourroit bien avoir esté le mesme que Duddo Abbé d'Angleterre, auquel saint Boniface a écrit sa vingt-deuxiéme lettre. Il s'en trouve une autre addressée à Riculfe Archevesque de Mayence par Amalard, Wido & les autres Religieux d'Hornbach pour le prier de permettre à Macaire Prestre de leur communauté, de faire selon la coûtume, le service divin dans les Eglises de son diocese qui dependoient de leur Abbaie.

X.
Monastere de Bauzane.
Propter incredulam generationem Sclavorum ad tramitem veritatis deducendam. *Car. Coint. Ann. Franc. an. 769. n. 21.*

Didier Roy des Lombards aiant cedé la ville de Seben & son territoire à Tassilon son gendre, qui estoit Duc de Baviere, Tassilon revenant de Rome logea dans le monastere de saint Pierre de Bauzane qui estoit du diocese de Seben (au Comté de Tirol) & accorda à l'Abbé Atton une charte, qui maintenoit sa communauté dans la possession d'une grande terre voisine des limites du pais des Sclaves. Ce Prince marque dans ses lettres qu'il faisoit cette grace aux Religieux, pour procurer par leur moien la conversion des Sclaves qui n'avoient point encore esté éclairez de la lumiere de l'Evangile.

XI.
Synode de Dingolving.
L'an 771. ou 772.

Excepto si vicissitudinis villarum propriarum singulis annis obedientialibus curis commissio ab Abbate proprio fuerit determinata *Concil. Bavaricum an. 772. Concil Tom. 6. p. 1796.*
Concil. Mogun. an. 847. c. 14.
Act. sac. 3. p. 2. pag. 644.

Saint Virgile Evesque de Saltzbourg, Heres ou Aribo Evesque de Frisingen, Simbert de Ratisbonne, Alim de Seben, & deux autres Evesques tinrent un synode à Dingolving, où se trouverent aussi treize Abbez. On marque entr'autres Opportun Abbé de Mansée, Wolbert de Nideraltaich, Adalbert de Tegernsée, Landfrid de Benedictbeurn. Il fut arresté que *les Evesques vivroient selon les Canons, & les Abbez des monasteres suivant la regle*, qui est sans doute celle de saint Benoist, comme il est aisé de juger par ce qui a esté dit ci-devant. On y ordonna aussi que l'on ne commettroit point les Religieux pour gouverner les parroisses, ni pour administrer publiquement le baptéme. Il semble que la principale veuë que l'on ait euë dans ce reglement ait esté d'empescher qu'ils ne quittassent entierement leurs monasteres, & ne s'engageassent pour toûjours dans ces sortes d'emplois. Au moins cela paroist par une exception conceuë en termes un peu obscurs, qui porte qu'il sera permis aux Abbez d'en-

voier tous les ans quelques-uns de leurs Religieux dans les terres qui appartiennent à leur communauté. Je laisse juger à d'autres si ce pouvoir qu'on laisse aux Abbez regardoit simplement l'administration du temporel, ou s'il s'estendoit aussi à faire exercer quelques fonctions spirituelles dans les Eglises dependantes de leurs monasteres, comme il se pratiquoit dans le diocese de Mayence. Il me suffit de marquer ce qui est de fait. J'adjoûterai seulement que cet engagement à prendre soin des terres des monasteres, est une des causes ausquelles on rapporte l'origine des Prieurez. Au reste ces reglemens du Concile de Dingolving se firent dans une grande union de charité, & tant les Evesques que les Abbez, pour s'en donner une marque qui subsistast à l'avenir, convinrent ensemble, & s'entrepromirent que ceux qui survivroient les autres celebreroient un certain nombre de Messes, ou reciteroient d'autres prieres pour ceux que Dieu auroit retirez du monde.

CHAPITRE XXII.

De Tassilon Duc de Baviere, & ensuite Religieux.

I. *Tassilon Duc de Baviere convaincu d'infidelité envers Charlemagne obtient comme une grace la liberté de se faire Religieux.*

LE grand nombre de lieux saints fondez par Odilon & par son fils Tassilon Ducs de Baviere marquent leur magnificence, & leur zele pour la religion. Mais la gloire que ce dernier acquit par ces establissemens, fut obscurcie par la passion qu'il eut de s'eriger en souverain, & les efforts qu'il fit pour la satisfaire lui reüssirent si mal, qu'il se vit reduit à ne pouvoir eviter la mort, qu'en renonçant au monde, & en se confinant dans un cloistre. Sa mere qui se nommoit Chiltrude estoit sœur du Roy Pepin. Il succeda à Odilon son pere l'an 747. ou l'année suivante. Son oncle Grifon l'aiant chassé de son Duché de Baviere, il y fut restabli par Pepin, & quelques années aprés, il en fit hommage tant à ce Prince qu'à Charles & à Carloman ses enfans. Non content de leur avoir presté une fois serment de fidelité sur le corps de saint Denis, il le reïtera encore en jurant sur les reliques de saint Martin & sur celles de saint Germain de Paris. Mais, ou poussé

L'an 757.

CHA. XXII. *Egi-hard. Annal. an. 788.*

par sa propre ambition, ou sollicité par Lutburge sa femme qui estoit fille de Didier Roy des Lombards & ennemie des François, il ne volut plus dépendre de Pepin, ni de Charlemagne, & il lia des intelligences, & fit des traittez avec les Huns, & avec les autres ennemis de l'estat. Ses propres sujets l'accuserent de cette infidelité dans l'assemblée d'Ingelheim, & il fut condamné à la mort comme coupable du crime de leze majesté. La seule clemence de Charlemagne luy conserva la vie. Ce Prince lui aiant demandé ce qu'il vouloit devenir, Tassilon le supplia d'aggréer qu'il se fit couper les cheveux, & qu'il s'enfermat dans un cloistre pour y pleurer ses pechez. Aiant obtenu cette grace, il alla recevoir la tonsure dans le petit monastere de saint Goar, & se retira ensuite à * Lauresheim ou à Fulde. Eginard parlant de la maniere dont Thassilon se conduisit dans le cloistre, s'explique obscurement & avec ambiguité, disant, *que la vie qu'il y mena, fut aussi pieuse, que sa retraite avoit esté volontaire.* Mais l'humilité profonde que témoigna Thassilon dans le Concile de Francfort, nous oblige d'expliquer à son avantage ces paroles ambiguës. Car il est remarquable qu'il se presenta dans cette assemblée dans la posture d'un penitent, & qu'il demanda de nouveau pardon à Charlemagne, & luy ceda tous les droits qu'il pouvoit avoir au Duché de Baviere. Aussi il y a des Auteurs modernes qui lui donnent la qualité de Saint, & le mettent au nombre de ces Grands infortunez que l'orage des afflictions, & la perte de leur grandeur ont poussé dans le port du salut, où peut-estre ils ne fussent pas arrivez, s'ils eussent toûjours joüi du calme, & de la douceur trompeuse de la prosperité. Thassilon mourut dans l'Abbaie de Jumiege y aiant esté envoié ou devant, ou plus vrai-semblablement aprés le Concile de Francfort.

Act. sec. 3. p. 2. pag. 444.

Mutato habitu in monasterium missus est, ubi tam religiose vixit, quam libens intravit. *Ibid.*

** Monastere du diocese de Vvormes dont il sera parlé ci-aprés.*

An. 794.

Il meurt dans l'Abbaie de Iumiege.

II. *Toute sa famille entre aussi dans le cloistre.*

Toute sa famille eut le mesme sort, car ses deux fils Theodon (à qui l'on coupa les cheveux dans saint Maximin de Treves) & Theodebert son frere, furent aussi releguez dans un cloistre, & suivirent peut-estre leur pere à Jumiege. On pourroit justement douter si ce n'est point à cet évenement qu'il faut rapporter une ancienne tradition des Religieux de ce monastere touchant deux Princes qui furent punis, & comme ils parlent *enervez* à cause de leur rebellion, & dont ils monstrent les tombeaux dans la Chapelle de saint Pierre. Car

l'opinion de ceux qui tiennent que *ces énervez* estoient des enfans de Clovis second, & de sainte Bathilde, semble ne point s'accorder avec la verité de l'histoire, & n'est point aussi receuë des sçavans. La Duchesse Lutburge prit le voile dans un monastere que l'on ne marque pas, & elle envoia une de ses filles à Chelles, & l'autre à Laon. Nous parlerons ci-aprés de quelques reglemens faits par le Concile de Francfort, touchant la discipline monastique.

Act. ibid. pag. 446.

III.

Monasteres du diocese de Coire.

L'Abbaie de Disentis au diocese de Coire, que l'on dit avoir esté fondée par un saint disciple de saint Colomban, fut restablie dans le huitiéme siecle. Il y a eu en mesme temps deux Baldeberts, l'un Abbé de Murbach, & l'autre de Pfeffers, celui-ci fut fait Evesque de Coire vers l'an sept cens cinquante, & quatre ans aprés il eut pour successeur Paschal qui estoit marié, & qui se separa de sa femme. Paschal posa les fondemens du monastere de Caze, qui fut achevé par son fils Victor, qui gouverna aprés lui l'Eglise de Coire. Victor y mit une communauté de filles, sous la conduite de sa sœur Vespule. Depuis les Religieuses de cette Abbaie quitterent la regle de saint Benoist, & se firent Chanoinesses. Victor eut pour successeurs Tello, Vigile, & le bienheureux Ursicin: ce dernier fut tiré du cloistre de Disentis, où il exerçoit la charge d'Abbé. Il mourut vers l'an 770. sa memoire est en veneration dans son Eglise. Outre Pfeffers, & Disentis il y avoit encore à Coire le monastere de saint Lucius. On dit que Lucerne qui est une des principales villes des Suisses, doit son origine à une Abbaie de saint Maurice, dont quelques-uns mettent la fondation dans le huitiéme siecle.

Buzelin. Chronol. Rhætiæ. an. 770.

CHAPITRE XXIII.

De saint Othmar Abbé de saint Gal.

I.

Vualdram met des Religieux dans l'ermitage de saint Gal sous la conduite de saint Othmar.

L'Abbaie de saint Gal n'a esté dans son origine qu'un ermitage basti par ce Saint, qui y servit Dieu avec un petit nombre de disciples. Aprés sa mort qui arriva l'an 646. son tombeau fut pillé par des scelerats. Mais l'Evesque de Constance y remit ses reliques, preposa quelques Religieux,

CH. XXIII.

De suo quoque Fratribus vestimenta largitus, & unde alerentur, &c. *Act. an. 646. de miracul. S. Gal. pag. 252.*

ou quelques Ecclesiastiques pour les garder, & pourvut à leur entretien, & à leur subsistance. Depuis la memoire du Saint fut en grande veneration dans tout le païs. Les fidelles attirez par les miracles que Dieu operoit dans l'Eglise de son ermitage, y alloient faire leurs prieres, & y presentoient des offrandes. Tel fut l'estat des choses pendant le reste du septiéme siecle, & jusqu'au temps de Charles Martel. Sous l'administration de ce Maire du Palais la proprieté de cette vaste solitude, où estoit cet ermitage vint à appartenir à Vvaldram par droit de succession. Vvaldram qui avoit du zele pour le service de Dieu, remarqua que l'on ne faisoit pas un bon usage des offrandes que les fidelles faisoient à l'Eglise de saint Gal; & pour remedier à ce desordre, pensa aux moiens d'y establir une communauté de Religieux. Dans cette vûë il resolut d'y appeller un saint Prestre nommé Othmar, qui estoit un des sujets de Victor Comte de Coire, & pria ce Comte d'agréer son dessein. Othmar avoit esté dés sa jeunesse au service de Victor, & avoit fait tant de progrez dans la pieté, & dans les lettres, qu'on l'avoit jugé digne du Sacerdoce. Il gouvernoit alors l'Eglise de saint Florin, mais il la quitta pour satisfaire le pieux desir de Vvaltram, & vint à saint Gal.

Ibid. pag. 255. & Act sac. 3. part. 2. pag 155.

II.

Charles Martel, & Pepin confirment cet establissement.

Libellum, quem Benedictus Pater de cœnobitarum cõversatione composuerat, eidem Abbati tradidit, & alia regiæ dignitatis impertiens dona, id ei sub omni diligentia injunxit, ut in loco sibi commendato, ad supplendas B. Galli excubias, regularis ordinem institueret vitæ *Act. an. 646 mirac. sancti Galli. pag. 256.*

Vvaltram pour mieux affermir l'ouvrage qu'il entreprenoit, alla trouver Charles Martel, lui ceda la proprieté de l'ermitage, & le pria d'en donner l'administration à Othmar. Charles lui accorda l'effet de sa demande, & ordonna à Othmar de bastir un monastere prés du tombeau du Saint. Othmar à son retour commença à y faire construire des lieux reguliers, & à preparer ce qui estoit necessaire pour une communauté de Religieux. Aprés la mort de Charles il ne fut pas moins favorisé de Pepin son successeur. Car ce Prince à la recommandation de Carloman son frere, alors Religieux du Montcassin, lui accorda des lettres de protection, qui laissoient aux Religieux la liberté de se choisir des Abbez, lui assigna des revenus pour l'entretien de sa communauté, & lui fit encore d'autres graces. Il est remarquable qu'il donna lui-mesme au Saint la Regle de saint Benoist, & qu'il lui recommanda sur tout d'establir *la vie reguliere* parmi ceux, qui estoient emploiez à garder les reliques de saint Gal.

III.

Vertus de saint Othmar.

Le Saint satisfit pleinement à cet ordre, & s'acquitta de tous les devoirs d'un veritable Pasteur. Sa conduite estoit tres-

exemplaire, & ses disciples avoient en lui un modelle de perfection. Il pratiquoit une rigoureuse abstinence, & dans le temps que le jeûne est plus particulierement recommandé, il estoit deux jours sans manger. Bien loin de rechercher la gloire & l'estime des hommes, il la fuïoit autant qu'il lui estoit possible. Quand quelque affaire l'obligeoit d'aller aux champs, il montoit sur un asne. Il aimoit la pauvreté, & les pauvres; sa charité éclattoit principalement envers ceux qui estoient affligez de la lepre: car non content de leur avoir basti un hospital prés du monastere, il les alloit quelquefois servir lui-mesme. On le vit souvent rentrer dans le cloistre sans tunique, parce qu'il s'en estoit dépoüillé pour en revétir quelque miserable, dont la nudité lui avoit fait compassion. Le Roy lui aiant donné une somme d'argent assez considerable pour subvenir aux besoins de sa communauté, il en distribua la meilleure partie à des pauvres qu'il rencontra au sortir du Palais. Le reste lui servit pour acheter une terre qui estoit prés de son monastere. Enfin sa charité lui acquit le glorieux titre de pere des pauvres.

Ut interdum sine tunica, sola cappa contectus ad monasterium remearet. *Sæc. 3. part. 2. pag. 156.* cappa *id est* cuculla.

IV.

Il est persecuté, & meurt en exil.

Aiant fait tant de progrez dans la perfection, il ne lui restoit plus qu'à estre consommé par les souffrances, & cet avantage ne lui manqua pas. Vvarin, & Ruadart qui avoient alors le gouvernement de l'Allemagne, poussez d'une detestable avarice, s'emparerent de la plusspart du bien des Eglises, & principalement de celle de saint Gal. Le Saint craignant que l'indigence que souffroit sa communauté, ne la dissipat, ou n'en ruinât la discipline, se plaignit à Pepin de la violence de ces Officiers, & ce Prince leur commanda de rendre au saint Abbé ce qu'ils avoient pris à son monastere. Mais ils negligerent d'executer cet ordre, & voiant que le Saint se preparoit à renouveller ses plaintes, ils le firent arrester. Pour couvrir de quelque couleur de justice l'outrage qu'ils lui faisoient, & achever de le perdre, ils eurent recours à la calomnie, & susciterent contre lui un faux Moine nommé Lambert, qui l'accusa dans un Synode d'avoir abusé d'une femme Le Saint avoüa qu'il estoit un grand pecheur, mais il soustint qu'il n'avoit pas commis le crime qu'on lui imputoit. On ne laissa pas toutefois de lui interdire les fonctions de sa charge, & de l'envoier en exil. Il fut enfermé dans le chasteau de Bodmen, où il passa quelques jours sans prendre aucune

Cœnobialis vitæ in eodem loco rerum ingruente penuria defectum præmetuens. *Pag. 157.*

nourriture, parce qu'on ne lui en donna point, desorte qu'il seroit peri de faim, si un Religieux averti de l'extremité où il estoit, ne se fut hazardé pendant la nuit de lui porter à manger, & n'eut depuis continué à lui rendre cette assistance. Un homme de qualité nommé Gosbert aiant compassion de lui, obtint de ses ennemis qu'il le put transferer dans l'Isle de Stein, qui estoit proche d'une terre où il demeuroit. Cette Isle que l'on donnoit au Saint pour prison, lui servit d'ermitage; & il s'y appliqua avec d'autant plus de liberté aux saints exercices du jeûne, & de la priere, qu'il n'estoit point distrait par le commerce des hommes, ny par les soins du siecle. Ce fut dans ces pratiques de pieté, que comme un serviteur fidelle, il attendit le Seigneur, qui le fit passer de cet estat d'humiliation, & de souffrance, dans la gloire, & la felicité du Ciel. Il mourut l'an 759. & fut enterré dans cette Isle. Dix ans aprés ses disciples avertis par une vision, allerent ouvrir son tombeau, & aiant trouvé son corps entier, & sans corruption, l'apporterent avec joïe à saint Gal.

Sanctus Pater spirituali tantum modo exercitio, id est orationibus, ac j juniis vacans, cò liberius Domino deservivit, quò ab humana frequentatione, curisque sæcularibus fuerat absolutu, &c. *Act pag* 158.

V.

Punition de ses persecuteurs.

Dés que le Saint fut mort dans son exil, Sidonius Evesque de Constance, & Abbé de Richenovv, qui l'avoit condamné & banni, s'empara de son monastere, & pour avoir la protection de Vvarin, & de Ruadart, leur en donna quelques terres par forme de benefice. Il maltraitta ceux d'entre les Religieux, qui ne voulurent point approuver son procedé, pretendant que c'estoient autant de rebelles. Tello Evesque de Coire, qui avoit des parens dans saint Gal, envoia vers lui un de ses Officiers, pour le supplier tres-humblement de se monstrer plus équitable envers les serviteurs de Dieu. Mais Sidonius protesta hautement qu'il n'auroit point d'égard à ses remonstrances, & qu'il se vengeroit de ceux qui auroient la hardiesse de resister à ses volontez. Ensuite il entra dans l'Eglise de saint Gal, comme pour y faire ses prieres, mais s'estant arresté devant l'autel consacré en l'honneur du Saint, il fut saisi d'un mal fort violent, qui lui brusloit les entrailles, il se fit porter à Richenovv, & y mourut miserablement. Lambert ressentit aussi la rigueur de la justice divine, aiant esté attaqué d'une fiévre, qui le rendit paralytique, & tout difforme: cette affliction lui ouvrit les yeux de l'ame, il reconnut son crime, & depuis il ne cessoit de publier qu'il avoit peché contre le Saint,

Act. sæc. 2. Valafrid. mirac. sancti Galli. c. 18. pag. 259.

Carol. Coint. Ann. Eccl. Franc. an. 759. n. 8.

Rupert. de casib. S. Galli, c. 1. p. 21.

Ch. XXIII.

VI.
Abbez de saint Gal, & de Richenovv.

Jean qui avoit esté Moine de Richenovv, succeda à Sidonius dans l'Episcopat, & dans l'administration de ces deux Abbaies, mais à l'égard de celle de saint Gal, il y entra plutost par force, que du consentement des Religieux. Il avoit trois neveux, à qui il souhaittoit fort de laisser ses benefices. Les Moines le voiant dans cette disposition, lui firent esperer d'en choisir deux pour Abbez, s'il lui plaisoit de s'entremettre auprés de Charlemagne, pour leur obtenir un privilege, & cette offre lui fut agreable. Ce Prince passant par Constance, pour aller en Italie, Jean obtint de sa bonté des lettres de protection, qui laissoient aux Religieux de saint Gal, & de Richenovv, la liberté de s'élire des Abbez, & qui portoient aussi que leurs monasteres, à l'égard du temporel, n'estoient soumis qu'au Roy. Mais ce Prelat y fit inserer encore quelque chose qui déplut aux Religieux; sçavoir que ceux de saint Gal lui feroient chaque année un certain present: ce qui estoit contraire à leur droit, parce que ce present auquel on les obligeoit, devenoit ainsi une espece de censive, & de rente, ce qui marquoit que leur monastere, mesme selon le temporel, dépendoit de l'Evesché de Constance, au lieu que selon son premier establissement, & mesme selon cette nouvelle charte, il n'estoit que sous la dépendance, & la protection particuliere du Prince. Aussi Jean estant sur la fin de ses jours, les Religieux ne voulurent point choisir ses neveux pour Abbez; lequel refus put encore avoir pour fondement leur incapacité, & il est utile d'observer que ce Prelat laissa dans les archives de l'Eglise de Constance, l'original de la charte qu'il avoit obtenuë pour le monastere de saint Gal. Aprés sa mort qui arriva l'an 781. ceux de saint Gal élurent pour Abbé un Religieux de leur corps, appellé Rupert, & ceux de Richenovv un d'entr'eux nommé Pierre. Rupert mourut environ un an aprés, & eut pour successeur Vvalton homme sage, & capable de conduire une communauté. Mais Eginon Evesque de Constance voulant assujettir entierement à son autorité l'Abbaie de S. Gal, obtint de Charlemagne ce qu'il souhaittoit par le credit de quelques Grands, ou Officiers de la Cour qu'il gagna par des presens. On fit pourtant entendre à Vvalton de la part du Roy, qu'il pouvoit demeurer dans la fonction de Superieur, pourveu qu'il voulut l'exercer sous l'autorité d'Eginon, en quoi il n'y avoit rien que de juste, & de canonique, si cette

Johannes Episcopus administrationem cœnobii nostri per vim suscepit. *Hepidan. an.* 758.

L'an 780.

Constituens, atque præcipiens, ut post mortem Episcopi, Monachi prædictorum monasteriorum potestatem haberent sibi eligendi Abbates, & ut nulli absque Regibus deinceps essent subjecti. *Rupert. de casib. S. Galli. cap.* 3.

CH. XXIII. dépendance eut esté bornée à ce qui regardoit le spirituel. Mais Vvalton fasché de voir que son monastere perdoit son privilege, quitta sa charge, & avec la permission du Roy, se retira à Richenovv dans le dessein d'y vivre en simple Religieux, & de s'y occuper à transcrire des livres, en quoi il excelloit: mais environ deux ans aprés l'Abbé Pierre estant mort, les Religieux le choisirent pour Superieur, & on a veu ci-devant qu'il fut ensuite Abbé de saint Denis. Eginon cependant establit dans saint Gal un de ses Prestres nommé Werdon, pour en gouverner les Religieux en qualité d'Abbé, mais ils protesterent qu'ils ne lui obeïroient point, s'il ne se revestoit de l'habit monastique; & pour les adoucir, il fit en ce point ce qu'ils souhaittoient. Son administration ne fut pas avantageuse à leur communauté, ils voioient bien le dommage qu'elle en souffroit, mais ils estoient reduits à en gemir sans pouvoir y apporter de remede. Wlfar Archevesque de Reims aiant esté envoié par le Roy dans leur païs, pour y rendre justice au peuple, vint loger dans leur cloistre. Ils le reçurent avec un profond respect, & ce Prelat leur témoigna qu'il compatissoit à leurs peines, & qu'il souhaittoit fort de les assister. Aiant veu l'original des lettres de protection que Pepin avoit accordées à saint Othmar leur fondateur, il leur conseilla de l'envoier à la Cour par un homme fidelle, qui le presenteroit au Roy, & il leur promit ensuite de faire entendre au Prince la justice de leur cause. Les Religieux suivirent cet avis, & confierent leur charte à un seculier, qui leur jura sur l'autel de saint Gal, qu'il la feroit voir au Roy, & qu'il la leur remettroit entre les mains. Mais sa perfidie ruina leurs esperances, & ne leur laissa qu'un triste repentir de s'estre desaisis d'un titre si important. Car Eginon qui depuis long-temps souhaittoit avec passion d'avoir ces lettres, aiant appris ce qui se passoit, envoia quelques-uns de ses gens vers cet homme, & ceux-ci par de riches presens, l'engagerent à leur donner cette charte. Ce Prelat s'informa ensuite si on ne l'avoit point transcrite dans le monastere, & aiant sçu qu'il n'y en estoit point resté de copie, il brusla l'original. De son temps, sçavoir l'an 800. les Religieux de saint Gal s'associerent avec ceux de Richenovv, & convinrent de s'entre avertir quand il mourroit quelqu'un de leur communauté, & de faire pour lui des prieres. Il se trouve d'autres exemples de ces sortes

Ibid. c. 4. 5.

Carol. Coint. Annal. Franc. an. 784. n. 20.

Ou Vvolthar.

Rerum Alaman. Tom. 2. pag. 180. de Fratribus conscriptis.

d'aſſociations, que l'on ſçait eſtre encore aujourd'hui en uſage. Kero qui eſtoit Religieux dans ſaint Gal vers l'an 760. traduiſit en Allemand la regle de ſaint Benoiſt en faveur de ceux de ſa profeſſion qui n'entendoient point le latin. Ch. XXIV.

CHAPITRE XXIV.

De ſainte Odilie Abbeſſe de Hombourg, ou du Mont de ſainte Odilie : De la fondation, ou du reſtabliſſement de Honow, d'Etenheim, & de quelques autres monaſteres d'Alſace.

I. *Sainte Odilie perſecutée par ſon propre Pere.*

Act. ſac. 3. part. 1. pag. 488.

OUtre les monaſteres baſtis, ou reparez dans l'Alſace par ſaint Pirmin, il y en eut encore d'autres qui furent fondez dans le meſme païs vers la fin du ſiecle precedent, ou dans celui dont nous traittons, tant par ſainte Odilie, & par ſes parens, que par le bienheureux Fulrad Abbé de ſaint Denis, & par d'autres perſonnes. Sainte Odilie eſtoit fille * d'Athique Duc d'Allemagne, & de Berſinde ſœur de Sigrade mere de S. Leger Eveſque d'Autun. Elle nâquit aveugle, ce qui donna un ſi furieux chagrin à ſon pere, qu'il commanda de la tuer, ou de l'éloigner tellement de ſa maiſon, qu'il ne la vit jamais. L'amour maternel inſpira à Berſinde de la faire nourrir ſecretement dans le monaſtere de la Palme, (ou de la Baume entre Beſançon, & Montbeliard.) Un ſaint Eveſque nommé Erard eut ordre du ciel de l'aller baptiſer, & ce ſacrement delivrant ſon ame des tenebres du peché originel, guerit auſſi ſon corps de l'aveuglement, & lui donna la veuë. Les Religieuſes prirent grand ſoin de l'inſtruire dans la pieté, lui recommandant de lire l'Ecriture, afin d'emploier à ce ſaint uſage des yeux que Dieu avoit éclaircis par un miracle, & de faire croiſtre en elle la lumiere de la foi par la meditation des veritez celeſtes. Elle s'appliquoit donc à cette ſainte lecture, & à l'oraiſon. Elle eſtoit fort ſobre dans ſes repas, & aſſiſtoit le prochain autant qu'il lui eſtoit poſſible. Elle mepriſoit le faux éclat du monde, & regardoit l'amour des choſes de la terre comme un joug, & une eſclavage, dont il faut s'affranchir pour ſe rendre heureux, en s'attachant uniquement à Dieu. Mais ſa vertu ne la put exempter de l'averſion de quelques

* *Ou Adalric.*

Quelques-uns diſent qu'il eſtoit Eveſque de Ratiſbonne.

CH. XXIV. Religieuses indignes de ce nom qui la maltraitterent. Elle le souffrit avec patience, mais elle ne put s'empescher d'en donner avis à son frere par un billet qu'elle cacha dans un petit peloton de laine que lui porta un pelerin. Son frere la fit revenir à la maison de son pere, sans lui en demander permission. Athique en fut irrité, & dans le premier mouvement de sa colere, frappa son fils d'un baston qu'il avoit à la main, & contre son dessein il le blessa de telle sorte qu'il en mourut quelque temps aprés.

II. *Il change de conduite, & bastit pour elle l'Abbaie de Hombourg, où elle mene une vie tres-austere.*

Pour expier son peché Athique se retira dans un monastere, & y finit ses jours. On croit que ce monastere est celui d'Eberheim-munster, dont quelques-uns lui attribuent la fondation, & qui fut ainsi appellé, parce que le premier Abbé se nommoit Eberhard. Il mit d'abord sa fille sous la conduite d'une Religieuse etrangere, qui par son ordre la traita durement, & comme si elle n'eut esté qu'une servante. Il avoit basti le monastere où elles demeuroient. Y estant un jour entré il vit sa fille qui portoit de la farine pour faire du pain pour les pauvres. Cette veuë le toucha, il se souvint qu'il estoit pere, il l'appella *sa tres chere fille*, & joignant les effets aux paroles, il lui donna cette maison, & ses dépendances. Telle a esté l'origine de l'Abbaie d'Hombourg, ou du Mont de sainte Odilie dans le diocese de Strasbourg. La Sainte y assembla jusqu'à cent trente filles, dont elle fut la Superieure. Elle leur enseignoit la mortification par l'austerité de sa vie. Hors le temps des grandes festes, elle ne se nourrissoit que de pain d'orge, & de legumes. Son lit estoit le pavé de sa cellule, couvert d'une peau d'ours, & son chevet une pierre. Son monastere estant de difficile accez, & d'une situation fort incommode, parce qu'il estoit placé sur une haute montagne, elle en bastit un autre plus bas, & elle en fit dedier l'Eglise à saint Jean Baptiste. Ses trois nieces Eugenie, Atalie, & Gunlinde attirées par l'odeur de ses vertus, entrerent dans la communauté, & y reçurent le voile. Elle eut la consolation de mourir le jour de sainte Luce. Aiant paru rendre l'esprit, ou l'aiant rendu effectivement avant que de recevoir le saint Viatique, elle donna des marques de vie, & aiant pris elle-mesme le calice, où estoit le Corps, & le Sang de JESUS-CHRIST, elle communia, & ensuite elle mourut en paix. On ne sçait point precisement l'année de sa mort, mais il y a apparence que ce fut avant l'an 740, & vers l'an 720.

Ch. XXIV.

Sa vie a esté écrite par un Auteur inconnu, que l'on croit avoir vécu dans l'onziéme siecle. Il dit que la Sainte aiant basti son premier monastere, assembla ses Religieuses, & leur demanda quelle maniere de vie elles vouloient suivre, & qu'elles lui répondirent avec beaucoup d'humilité, qu'elles souhaitroient observer les loix de la vie reguliere, c'est-à dire monastique: mais qu'elle leur representa que le lieu où elles demeuroient estoit trop incommode, pour s'assujettir à une observance étroitte, & qu'elle leur conseilloit de prendre & l'habit, & la regle des Chanoinesses, à qûoi elles consentirent. Desorte que si l'on en croit cet Auteur la Sainte qui estoit si penitente, auroit porté ses Religieuses, mesme contre leur premier dessein, à choisir une observance aisée, & nullement austere. Mais il y a beaucoup d'apparence qu'il s'est mépris, & que voiant que de son temps les Religieuses de Hombourg vivoient en Chanoinesses, il a cru que cette maniere de vie estoit la discipline primitive de leur communauté. Car vers la fin du septiéme siecle que sainte Odilie entra dans la charge de Superieure, il n'y avoit point de Chanoinesses en France, ainsi que nous avons déja remarqué: Et mesme on peut douter s'il y en a eu avant l'an 800. car les Evesques assemblez à Herstal en 779. determinant les prieres, & les bonnes œuvres que l'on devoit faire, pour implorer la misericorde de Dieu pendant la famine, font mention de Moines, de Religieuses, & de Chanoines, mais nullement de Chanoinesses. De plus la Chronique de Senones marque nettement que la Sainte bastit à Hoemburg un monastere de l'Ordre de saint Benoist. Il est vrai que cette Chronique n'a esté écrite que dans le treziéme siecle, auquel temps nostre regle y estoit gardée, & que l'on pourroit dire que l'Auteur a jugé du passé par l'estat present des choses. Mais ce qui confirme ce que nous disons, c'est que ce fut Rechilinde Abbesse de Hombourg, qui reformant son monastere, fit venir de dehors des Religieuses de nostre Institut, pour y establir la pratique de la regle de saint Benoist, ce que sa communauté n'auroit pas souffert, s'il n'eut esté manifeste par les titres de leur cartulaire, que cette regle, ou seule, ou jointe à quelque autre regle monastique, avoit esté la premiere, & la plus ancienne regle de leur maison.

III. *Raisons qui persuadent que son Abbaie a esté dans son origine de l'Ordre monastique.*

Se regularem vitam velle ducere. *Ibid. pag.* 493.

Claustrum sanctimonialium Ordinis sancti Benedicti. *Act. pag.* 480.

Monachi & Monachæ, & Canonici, unusquisque Psalteria tria.

IV. *Monastere de Honovv.*

Il faut peut-estre porter le mesme jugement du monastere de saint Michel de Honovv fondé par Adalbert frere de sainte

CH. XXIV. Odilie. On dit que dans son origine il fut habité de Chanoines, & de Moines, qui faisoient l'Office en deux chœurs separez, les uns sous la conduite d'un Prieur, & les autres sous la direction d'un Abbé. Car il pourroit bien estre arrivé que cette Eglise dans son origine, auroit esté deservie par des Religieux, & que dans la suite ceux-ci aiant par un pur relaschement embrassé la profession des Chanoines, on auroit cru quelques siecles apres ce changement, qu'il y auroit toujours eu des Chanoines dans leur Eglise. Et en effet Coccius qui avoit eu la communication de l'ancien cartulaire de cette Abbaie dressé l'an 1079. ne dit point qu'il y ait eu de Chanoines à Honovv dans le huitiéme siecle, & les titres qu'il rapporte, ne parlent que d'Abbez, & de Moines. Un de ces titres nous apprend que celui qui en fut le premier Abbé, s'appelloit Benoist, & qu'il eut pour successeur Tuban, ausquels on donne la qualité de Bienheureux, & que l'on dit avoir esté auparavant Evesques en Irlande.

Coccius Dagobert. cap. 14. pag. 132.

V.

Restablissement d'Ettenheim, & fondation d'Aschavv.

L'Abbaie d'Ettenheim, qui avoit esté bastie par Wiggerne Evesque de Strasbourg, ne subsista pas long-temps, mais déchut, & fut presque reduite à rien *par la negligence* de ses successeurs, ainsi que parle Etto ou Heddo, qui la rebastit, & la dota si richement, qu'on peut avec justice l'en nommer le second Fondateur. Heddo estoit fils d'Ethico Duc d'une partie de l'Allemagne, ou Sueve, qui residoit d'ordinaire à Ettenheim dans le Brisgavv. Il embrassa la vie religieuse, & eut pour maistre saint Pirmin. On a déja veu que ce Saint se retirant de Richenovv, lui donna la conduite de ce monastere. Heddo fit un an ou deux la fonction d'Abbé ; mais Thibauld Duc d'une partie de la Sueve, qui avoit chassé saint Pirmin, chassa aussi son disciple, en haine de Charles Martel, qui protegeoit le Saint. Les victoires de ce Prince effraierent Thibault, & le disposerent à permettre à Heddo de retourner dans sa communauté. Environ deux ans aprés on l'en tira pour gouverner le diocese de Strasbourg. Il s'acquitta dignement des devoirs de l'Episcopat. Il s'opposa avec vigueur au honteux dereglement de la simonie, & il assista au Concile tenu l'an 743. par saint Boniface, & vingt-deux ans aprés au Synode d'Attigni. Dans l'intervalle de ces années il rebastit le monastere d'Ettenheim avec la permission de Pepin, & des habitans de son diocese. Il y mit des Religieux de nostre Ordre sous l'Abbé Hidolfe,

Guillim. de Epis. Argentin. seu Strasburg. n. xx. & xix.

&

& il leur donna des Eglises, des terres, des dixmes, & des rentes, ou censives. On peut voir là dessus son testament qui est de l'année onziéme de Pepin, c'est à dire de l'an 760. ou 762. Il fut enterré à Ettenheim, ou selon d'autres on l'ensevelit d'abórd à Strasbourg, & quelque temps aprés on le porta dans ce monastere. Remedius qui se trouve avoir souscrit à son testament avec la qualité d'Evesque, fut son successeur. Il avoit esté Abbé de Gregorienthal. Il fonda l'Abbaie d'Aschavv pour des Religieuses de nostre Ordre, & il y mit les reliques de sainte Sophie, & de ses trois filles sainte Foi, sainte Esperance, & sainte Charité, qu'il avoit obtenuës du Pape Adrien. Il en fit la dedicace l'an 778. & y establit ses nieces Attale, & Radune filles du Comte Bodale son frere, qui en furent les Abbesses, & y donnerent tous leurs biens.

Act. an. 784. pag. 341. & 339.

VI. *Fondation de divers autres monasteres.*

Les monasteres de Leberavv, & de Fulrado-Villiers en Alsace furent bastis par Fulrad, qui estoit alors, ou qui fut depuis Abbé de saint Denis en France, & dont nous ferons ailleurs l'éloge. Le premier porta depuis le titre de saint Alexandre, & le second celui de saint Bilt, ou Hippolyte, parce que Fulrad les enrichit des reliques de ces saints Martyrs. Il fonda encore le monastere de Salone, ou de saint Privat au diocese de Mets, & un autre appellé la Celle de Fulrad, où il transfera le corps de saint Cucuphat. Il eut aussi sous sa conduite le monastere d'Arberting, ou de saint Veran en Allemagne, un autre appellé la Celle d'Adalonge, où reposoient les reliques de saint George, & un autre où estoient celles de saint Vital. Les reliques de saint Hippolyte, & de saint Cucuphat ont esté depuis apportées à saint Denis en France.

CHAPITRE XXV.

De la fondation des Abbaies de Prom, de Lauresheim, & de saint Alban.

I. *Fondation de l'Abbaie de Prom.*

Les monasteres de Prom, & de Lauresheim, furent bastis presque au mesme temps. Le premier qui est dans le diocese de Treves, eut pour fondateur Pepin, qui le fit construire à la priere de la Reine Berte, ou Bertrade sa femme.

CH. XXV. Il y mit pour premier Abbé Asuer, dont il estimoit fort la vertu, & à qui il donna ensuite l'ermitage de saint Goar par cette occasion. Asuer avoit receu de ce Prince le privilege de loger dans toutes les terres du domaine, lorsqu'il estoit en voiage. Allant un jour à Vormes, il voulut s'arrester à saint Goar, mais Erpinge, qui deservoit cette Eglise, ne lui fournit point les choses necessaires. Il s'en plaignit depuis au Roy, & lui remonstra que c'estoit un desordre, que l'on n'exerçat pas l'hospitalité dans un lieu consacré par la presence d'un Saint, qui s'estoit si bien acquitté de ce devoir. Pepin gousta cet avis, & dit à cet Abbé qu'il s'en souviendroit. Quelque temps aprés (sçavoir dans l'assemblée tenuë à Atigni l'an 765.) le Roy appella auprés de lui Asuer, & commit à ses soins l'ermitage de saint Goar, lui recommandant de veiller sur la conduite des Ecclesiastiques, qui y demeuroient, & sur tout d'y faire pratiquer cette vertu d'hospitalité, qui n'y estoit plus en usage. Asuer usa tres-bien de son pouvoir ; Au lieu d'une petite Chapelle, prés de laquelle avoit esté enterré saint Goar, il bastit une Eglise d'une juste grandeur, & propre à recevoir le peuple, qui venoit reverer le Saint. Ensuite il pria des Evesques de transferer ses reliques dans la nouvelle Eglise. Saint Lulle Archevesque de Mayence, Basin Evesque de Spire, & Megingoz Evesque de Wirtzbourg firent cette ceremonie, aprés s'y estre preparez par un jeûne de trois jours. Un des Clercs de la Chapelle aiant seulement touché à un drap de soye, dont estoit couvert le cercuëil du Saint, fut aussi-tost gueri d'un mal qu'il avoit à la main. Cette Eglise fut depuis bien plus frequentée du peuple, qu'elle n'estoit auparavant. Du temps de Charlemagne, Asuer eut un procez avec Veomade Archevesque de Treves, qui pretendit que l'ermitage de saint Goar appartenoit à son Eglise. L'Abbé soustint au contraire que ce lieu-là estoit du propre domaine du Roy, & il gagna sa cause, non seulement par une Sentence que rendirent des Commissaires que le Prince nomma, pour connoistre de ce differend ; mais encore par le jugement de Charlemagne, qui examina lui-mesme cette affaire dans une assemblée generale qu'il tenoit dans la Saxe. La chose aiant esté ainsi decidée, l'Archevesque aquiesça à l'Arrest, & le Roy par le conseil des Grands qui estoient alors auprés de lui, donna cet ermitage au monastere de Prom, (car auparavant

Vers l'an 760.

Brouver. Annal. Trevir l. 7. an. 760. pag. 373.

Act. Tom. 2. sac. 2. ad an. 649. pag. 298.

Ibid. pag. 289.

Ibid. pag. 299.

Asuer ne le tenoit que personnellement, & à titre de benefice) & cette donation fut autorisée, & affermie par une charte, dont parle Wandelbert. Le venerable Abbé alloit à l'Eglise de S. Goar en la feste du Saint, & y menoit quelques Religieux de la communauté de Prom, pour aider à celebrer plus solennellement l'Office. S'y estant donc rendu selon sa coûtume, en une certaine année, on y manqua de poisson pour donner aux Religieux, & l'on n'en pouvoit pas mesme pescher, parce que la riviere estoit debordée. Un d'entr'eux nommé Ansegil, qui menoit une vie bien reglée, & édifiante, dit par gaieté en presence de quelques autres: *Saint Goar est-ce ainsi que vous avez soin de vos serviteurs, nous avons bien travaillé cette nuit à chanter Matines, il faut que nous continuions encore durant le jour à reciter l'Office, & cependant vous ne nous donnez pas seulement un petit poisson pour nostre repas.* A peine avoit il achevé de parler, que l'on trouva deux poissons appellez Selures dans une nasse qu'un pescheur avoit suspenduë à un arbre sur le rivage, & qui estant entrée dans l'eau, qui avoit fort monté, y estoit restée depuis le debordement de la riviere. Asuer estoit alors malade, & ne pouvoit manger de ces sortes de poissons, ce qui donna sujet au bon, & simple Ansegil de s'addresser de nouveau à saint Goar, & de dire: *O glorieux Saint, vous avez pourvû à nostre besoin, mais que servira t-on à nostre venerable Abbé, qui est cassé de vieillesse, & infirme, il ne faut pas que vostre charité l'oublie.* La priere de ce Religieux eut encore son effet, car un peu aprés un brochet sauta dans le bateau du boulanger qui venoit du moulin. Le boulanger prit ce brochet, & le porta aux Religieux, qui le firent apprester pour leur Abbé. Nous avons crû qu'il estoit de quelque utilité de rapporter ce petit évenement, tant parce qu'on le peut mettre avec Vandelbert au nombre des miracles du Saint, qu'à cause de la relation qu'il semble avoir avec l'abstinence reguliere que gardoit alors Asuer quoique malade.

CH. XXV.

Cette feste est le 6. de Iuillet.

II.

Pepin fils de Charlemagne est fait Religieux dans l'Abbaie de Prom.

Pepin fils de Charlemagne, & d'Himiltrude s'estant laissé surprendre à la flatterie, & aux mauvais conseils de quelques Grands, se revolta contre le Roy son pere, qui estoit alors dans la Baviere occupé à faire la guerre aux Huns. La conspiration fut découverte par Fardulfe depuis Abbé de saint Denis, & reprimée par la mort de la pluspart des coupables. Mais le Roy ne voulut point que l'on ostat la vie à Pepin qui

L'an 792.
Misit jam Clericum in monasterium *Annal. Franc.*
Act. sac. 4. part. 2. pag. 587.

CH. XXV.

Detonsum in cœnobio Prumiæ religiosæ vitæ, jamque volentem vacare. Eginhard. vita Caroli Magni.

estoit son fils aisné, il lui fit seulement couper les cheveux, & le relegua dans le monastere de Prom. Selon Eginard le jeune Prince y entra volontiers, & dans le dessein d'y pratiquer les exercices de la vie religieuse. Aussi une ancienne chronique parlant de sa mort, qui arriva l'an 811. le qualifie Religieux. D'autres l'appellent *le Bossu*, pour le distinguer de son frere Pepin Roy de Lombardie, parce qu'en effet il avoit ce défaut, quoique d'ailleurs il fut beau de visage. Si l'on en croit un Auteur assez ancien, mais qui a inseré des fables dans son ouvrage, Pepin fut d'abord mis dans l'Abbaie de saint Gal, & un jour qu'il travailloit au jardin, comme on lui demandoit de la part du Roy comment l'on devoit traitter ceux qui avoient esté de la conspiration, sa réponse fut : *Je suis d'avis que le Prince fasse comme moi, vous voiez que j'arrache les mauvaises herbes, afin que les bonnes croissent plus aisement.*

Hist. Franc. Tom. 2. Monach. sancti Galli. l. 2. c. 18.

III.

Fondation de Lauresheim.

L'Abbaie de Lauresheim, ou de Lorch estoit située dans le diocese de Vvormes. Elle fut bastie par Vvillisuinde veuve du Comte Rupert, & par leur fils Cancor Comte de Hagenheim, ainsi qu'il se voit par leur charte donnée au mois de Juillet l'an douziéme de Pepin, ce qui répond à l'an 763. Cette veuve s'y qualifie *consacrée à Dieu*, & dans un autre Acte elle est appellée *Religieuse*, ce qui fait juger qu'elle avoit pris le voile. Elle pria saint Chrodegange Evesque de Mets son proche parent de prendre le soin de ce nouveau monastere, & d'y establir l'observance, & c'est pourquoi il est qualifié Abbé dans les lettres de fondation. Le Saint y mit Regenfroi, Ulvin, & quatorze autres Religieux qu'il tira de l'Abbaie de Gorze, dont il estoit le Fondateur : & parce que le ministere de l'Episcopat, & ses autres emplois ne lui permettoient pas de s'appliquer lui-mesme à gouverner cette nouvelle communauté de Lauresheim, il en donna la conduite à Gundeland son frere, qui estoit tres-capable de cette fonction. L'Eglise de ce monastere fut d'abord dediée à saint Pierre, mais ensuite saint Chrodegange l'aiant enrichie des reliques de saint Nazare, elle porta depuis le nom de ce saint Martyr. Sept ans aprés la fondation Cancor, & Angile sa femme, y offrirent encore leur terre de Birstat, & leur fils Hemeri souscrivit à cette donation avec son oncle Turinbert. Hemeri voulut depuis s'attribuer les biens de cette Abbaie en qualité d'heritier de son pere, mais l'affaire aiant esté portée

Chronic. Laurish. apud German. Script. Marquardi. pag. 56.

Munster. Cosmogr. l. 3. pag. 619.

L'an 765.

en jugement devant Charlemagne, & decidée suivant la loi des François, il perdit sa cause, & Gundeland pour assurer à sa communauté la possession de son temporel, mit son monastere sous la protection du Roy, qui lui accorda pour cet effet des lettres, où ce Prince maintint encore les Religieux dans la liberté de s'élire des Abbez, & de vivre selon la regle de saint Benoist. Cette charte est de l'an sept cens soixante-seize. On remarque aussi que Charlemagne offrit à ce monastere la terre d'Oppenheim le jour de la dedicace. La vie, & l'administration de Gundeland finirent l'an 779. Avant que de mourir il donna par aumône aux pauvres le tiers des biens meubles de la communauté avec la permission du Roy. Il eut pour successeur Helmeric, qui entra dans cette charge par le choix des Religieux, & avec l'agrement de Charlemagne: aussi sa sagesse, & sa pieté le rendoient digne de cet emploi. Il orna de divers ouvrages d'or, & d'argent l'Eglise & le tombeau de saint Nazare. Il y fit un autel fort riche, qui fut depuis porté à l'Eglise de saint Pierre d'Altenmunster. Aiant perdu quelques titres de son monastere, pour reparer cette perte, il obtint du Roy une charte, qui maintenoit sa communauté en possession des biens, dont elle avoit joüi paisiblement jusques alors. Il mourut l'an 784. & eut pour successeur Ricbod, qui estoit un Religieux d'une simplicité prudente, intelligent dans les choses divines, & habile dans les affaires du siecle. Il sera encore parlé de lui dans le livre suivant.

Juxta legem Francorum diffinitum est, Gundelandum jure possidere. *Chron. Laurish.*

L'an 779.

IV.

Riculfe Archevesque de Mayence met des Religieux dans S. Alban.

Riculfe Archevesque de Mayence aiant rebasti l'Eglise de saint Alban, qui est dans cette ville, y mit des Religieux. La Reine Fastrade femme de Charlemagne y fut enterrée l'an 794.

V.

Reglemens du Concile de Francfort en faveur de la discipline monastique.

On tint en cette mesme année un Concile à Francfort, où l'on fit divers reglemens touchant la discipline, & les bonnes mœurs. Les decrets qui regardent l'estat monastique, marquent bien clairement que les Religieux d'Allemagne ne connoissoient point d'autre regle que celle de saint Benoist. On y ordonna que nul ne se feroit Reclus sans la permission de l'Evesque du diocese, & de son Abbé, qui devoient auparavant l'examiner, & voir s'il seroit capable de soustenir une maniere de vie si austere. Que les Religieux ne se mesleroient point de procez, ny d'affaires du siecle, sinon en tant qu'il est prescrit par la regle. Que l'Abbé coucheroit dans le

Concil. Francoford. an. 794. cap. 12.

Ut Abbas cum ſuis dormiat Monachis ſecundùm regulam ſancti Benedicti. *Ibid. can.* 13. *pag.* 1061.

Secundùm regulam ſancti Benedicti ſuſcipiantur. *Ibid. c.* 16.

Concil. Tom. 7. *pag.* 989.

dortoir commun, ainſi qu'il eſt porte dans la regle de ſaint Benoiſt. Que l'on n'eſtabliroit point pour Celleriers des perſonnes avares, mais ceux qui auroient les qualitez marquées par la regle du meſme Saint, & que les Abbez ne recevroient point d'argent pour admettre des Religieux dans le ſaint Ordre, mais les y admettroient en la maniere preſcrite par la meſme regle. Que lorſque le Roy commanderoit d'élire un Abbé, on ne procederoit point à cette election ſans le conſentement de l'Eveſque du dioceſe. Que dans les monaſteres où repoſoient les corps des Saints, on baſtiroit un oratoire dans le cloiſtre pour dire l'Office en particulier. Que quelque faute que commit un Religieux, ſon Abbé ne pourroit le châtier par la peine de l'aveuglement, ny le faire eſtropier, mais qu'il le puniroit en la maniere eſtablie par la diſcipline reguliere, ſi le coupable vouloit s'y ſoumettre. Que les Preſtres, les Diacres, les Moines, ny les Clercs n'entreroient point dans les tavernes pour y boire. La pluſpart de ces reglemens avoient eſté faits cinq ans auparavant, comme l'on peut voir à la fin du capitulaire d'Aix la-Chapelle de l'an 789. où l'on renouvella auſſi d'anciens Canons, qui regardent l'eſtat Religieux.

CHAPITRE XXVI.

De ſaint Willebade premier Eveſque de Breme.

I.

Saint Vvillebade va preſcher dans la Friſe.

Edvv. Maihevv. 8. Novemb. pag. 1980.

L'Angleterre qui avoit donné tant de Predicateurs à l'Allemagne, lui donna encore ſaint Vvillebade, à qui l'Egliſe de Breme doit ſon origine. Il nâquit dans la Northumbre, & vrai-ſemblablement il y embraſſa la vie religieuſe dans quelque monaſtere de ſon païs. L'endroit de ſes Actes, où il eſt dit que dés ſon enfance il fut inſtruit dans les lettres, & dans les choſes ſpirituelles. L'auſterité de la vie qu'il mena dés ce temps là, & depuis encore pendant qu'il travailloit à la converſion des Paiens, ſa retraite de deux ans dans une Abbaie de noſtre Ordre, & la diſcipline qu'il eſtablit dans l'Egliſe, dont il fut le Fondateur, appuient cette conjecture, & nous obligent de dire ici quelque choſe de ſes actions. Aiant eſté

ordonné Prestre, il apprit avec joïe que les peuples de la Frise, & de la Saxe avoient commencé à ouvrir les yeux à la lumiere de la foi, & il se sentit fortement inspiré de leur aller enseigner la doctrine du salut. Il en parla au Roy Alchred, lequel aiant conferé sur ce sujet avec des Evesques, & avec quantité d'autres serviteurs de Dieu, approuva son zele, & lui permit de passer dans la Frise. Estant arrivé dans cette province il prescha l'Evangile, commençant par le lieu, où saint Boniface avoit souffert le martyre. Il s'avança ensuite vers Hucmerk, & Drente, & il y baptisa un grand nombre de Paiens. Un jour des barbares irritez de ce qu'il traittoit de folie le culte qu'ils rendoient à leurs Idoles, voulurent le tuer. Mais un d'entr'eux moins emporté, & moins violent leur persuada de mettre sa teste au sort, pour voir ce que le Ciel en ordonneroit : Et le Saint fut conservé par l'ordre de cette supreme providence, qui regle, & determine ce que les hommes appellent sort, & hazard. Une autrefois les Infidelles le chargerent de coups de baston, & lui voulurent trancher la teste, mais il échappa encore par un miracle, l'épée aiant seulement coupé un cordon auquel estoit attaché un reliquaire, sans pouvoir lui donner d'atteinte.

CH. XXVI.

Act. sac. 3. part. 2. pag. 401.

Sortes mittuntur in sinum, sed a Domino temperantur. *Proverb. cap. 33.*

II.

Puis dans la Saxe.

Charlemagne entrant dans la Saxe, y amena avec lui des Evesques, des Prestres, & des Abbez, afin qu'ils travaillassent à y establir le Christianisme. Saint Vvillehade fut de ce nombre, & se signala entre ces ouvriers Evangeliques. Il y bastit des Eglises, & y mit des Prestres pour les gouverner. Vvidikind aiant soulevé les Saxons contre Charlemagne, le Saint fut obligé d'interrompre ses predications, & pendant cette guerre il alla par devotion à Rome. En estant revenu, il se retira dans l'Abbaie d'Eternac, où il eut la consolation d'y estre visité par plusieurs de ses disciples, que la persecution avoit dispersez. Il demeura environ deux ans dans ce monastere, s'occupant à l'oraison, & à transcrire des livres. On garda depuis comme autant de reliques ceux qu'il avoit copiez ; & principalement les Epistres de S. Paul qui estoient de ce nombre. Aiant appris que Charlemagne avoit dompté les Saxons, & ouvert par ses victoires la porte à l'Evangile, il alla trouver ce Prince, qui lui donna un petit monastere de France appellé Justine, & l'exhorta à continuer ses predications. Le Saint les continua avec grand succez, principalement aprés la conver-

Vers l'an 780.

In eodem loco duobus ferè annis demoratus elegit solitariam inclausus ducere vitam. *Ibid pag. 468.*

CH.XXVII. sion de Widikind, & fut ordonné Evesque de Breme. Il y bastit une Eglise qu'il dedia à saint Pierre, & il y fut enterré aprés sa mort qui arriva l'an 789.

III. *Austerité de sa vie.*

Ce saint Prelat celebroit presque tous les jours la messe avec de grands sentimens de componction. Il ne se passoit presque point de jour qu'il ne recitât le Pseautier, & quelquefois il le disoit deux & trois fois. Sa maniere de vie estoit fort austere, il s'abstenoit de vin, & de tout ce qui peut enyvrer. Il ne mangeoit ny chair, ny lait, ny poisson, mais sa nourriture estoit du pain, des legumes, du fruit, & du miel. Le Pape Adrien le voiant foible, & infirme, lui ordonna de manger du poisson, & le Saint deferant à cet ordre, permit depuis qu'on lui en servit dans ses repas.

IV. *Il establit la regle monastique dans l'Eglise de Breme.*

Habitu usi canonico, regula vivebant monastica. *Adam. l. 1. cap. 19.*

Act. an. 789. pag. 405.

Il establit dans sa Cathedrale la regle monastique, ou du moins il voulut l'y establir, & son dessein fut executé par son successeur. Adam de Breme en demeure d'accord: il est vrai qu'il observe que les Ecclesiastiques de cette Eglise estoient vestus en Chanoines, mais il est fort probable que d'abord ils porterent l'habit de Moines, & que leur habit répondoit à leur observance. Quoiqu'il en soit, la regle monastique, c'est-à-dire celle de saint Benoist, subsista dans l'Eglise de Breme jusqu'au pontificat de l'Archevesque Unvvan, qui estant entré dans cette charge l'an 1013. introduisit dans son clergé la regle & la discipline des Chanoines.

CHAPITRE XXVII.

Des bienheureux Florbert, & Agilulfe Abbez de Stavelo: De sainte Harlinde, & de sainte Reinule Abbesses: De sainte Amalberge Religieuse.

I. *Deux saints Abbez de Stavelo, & de Malmedi.*

Martyr. Menard. pag. 275.

IL y avoit tant de liaison entre Stavelo, & Malmedi, que ceux qui avoient la conduite d'un de ces monasteres, gouvernoient aussi l'autre, comme l'on peut voir dans la liste des Abbez. Florbert, & Agilulfe furent de ce nombre: Florbert estoit fils de saint Hubert Evesque de Mastrich, & ensuite de Liege, car ce Saint avoit vécu dans le mariage avant sa conversion. Quelques-uns le font Moine, mais cela n'est pas certain.

certain. Ce fut lui qui transferant de Mastrich à Liege les reliques de saint Lambert, dont il avoit esté disciple, y transfera aussi son Siege Episcopal. Il mourut l'an 727. & eut pour successeur Florbert, qui marchant sur les traces de son pere, gouverna saintement son Eglise. Agilulfe estoit d'une maison noble, ses parens l'aiant mis dans Stavelo, il y reçut l'habit de la religion, & y fit grand progrez dans la vertu. Anglin successeur de Florbert estant mort vers l'an 744. il fut establi dans la charge d'Abbé. On le tira du cloistre pour remplir le Siege de Cologne. Mais il ne quitta pas pour cela le gouvernement de son monastere. Quatre ans aprés il se demit de l'Episcopat, & se retira à Stavelo, ou à Malmedi. Il fut tué par des scelerats dans la forest d'Ardenne vers l'an 770. & il est reveré comme Saint. On donne la mesme qualité à Florbert.

Ch. XXVII.

Cratepol in Episc. Colon. & Leod.

II.

Sainte Harlinde, & sainte Reinule sa sœur Abbesses d'Eike.

Act. an. 745.

Le monastere d'Eike, qui estoit une maison de Religieuses du diocese de Liege, eut pour premieres Abbesses deux sœurs Harlinde, & Reinule. Leurs parens les éleverent dans la pieté, & promirent à Dieu de les consacrer à son service. En effet dés qu'elles furent assez grandes pour entrer dans le cloistre, ils les mirent dans un monastere de Valenciennes. Outre les instructions qu'elles y reçurent à l'égard de la vertu, elles y apprirent à chanter, à peindre, à broder, à transcrire des livres, & à faire d'autres ouvrages convenables à leur sexe, & à leur estat. Leurs parens les voiant fort portées au bien, bastirent pour elles le monastere d'Eike. Elles en furent establies Abbesses par saint Wilbrod, & par saint Boniface *en la maniere prescrite par la sainte Regle*, & par les loix de l'Eglise. Quelques uns estiment que saint Vvilbrod benit Harlinde, & que celle-ci estant morte, ou s'estant demise de sa charge, saint Boniface lui substitua Reinule. D'abord elles n'eurent que douze filles dans leur communauté ; mais la reputation de leur sagesse, & de leur vertu y en attira quantité d'autres des premieres familles du païs, qui meprisant les delices, & la vanité du siecle, y vinrent prendre *le voile noir*, & s'attacher par des vœux à l'estude de la perfection. Les Saintes faisoient des ornemens pour l'Eglise. Elles s'appliquoient à écrire ; & la relation de leur vie dressée dans le neuviéme siecle, marque que l'on voioit encore dans leur monastere les quatre Evangiles, un Pseautier, & d'autres livres saints, qu'elles

Secundum normam sanctæ regulæ. *Pag.* 658.

Capita sua nigro velamine velarent. *Ibid.*

avoient copiez, & enrichis d'or, & de perles. Lorſque la qualité de leur ouvrage le pouvoit ſouffrir, elles chantoient des pſeaumes en travaillant. Et toutefois lorſqu'il falloit reciter l'Office, elles y alloient avec une nouvelle ardeur, comme ſi leurs prieres euſſent eſté interrompuës par leur travail. Elles ne recommandoient point de vertus aux autres, qu'elles ne les euſſent pratiquées les premieres. Dieu aiant retiré du monde ſainte Harlinde, ſa ſœur Reinule, qui eſtoit encore aſſez jeune, bien loin de ſe donner quelque licence, comme n'eſtant plus éclairée de perſonne, ſe mit à veiller ſur elle avec plus d'attention que jamais, & par ce moien elle ſe défendit des inſultes du demon, qui la tentoit avec d'autant plus de hardieſſe, qu'il la voioit ſeule, & privée du ſecours de ſa ſœur. On obſerve qu'à l'exemple de ſaint Benoiſt, elle eut en ſa jeuneſſe une vertu, qui devançant de beaucoup ſon âge, l'empeſcha de ſe laiſſer ſurprendre aux charmes d'aucun plaiſir. L'Abbaie d'Eike aiant eſté ruinée par les Normands, fut depuis rebaſtie, & donnée à des Chanoines qui demeurent aujourd'hui à Maſ eik.

Egit quippe veneranda Virgo, ut beatus vir Benedictus, ætatem quidem moribus tranſiens nulli animum dedit voluptati. *Ibid. pag. 661.*

III. *Sainte Amalberge.*

Act. an. 771.

La vie de ſainte Amalberge a eſté alterée par des fables. On dit qu'elle fut Religieuſe dans Munſter-Bilſen ſous ſainte Landrade, & qu'elle eut un frere nommé Rodin, qui aiant quitté le ſiecle, alla pratiquer noſtre regle dans le Montcaſſin. Radbod Eveſque d'Utrech a fait l'éloge de ſainte Amalberge, & la louë de ce que ſa beauté lui aiant attiré l'amour d'un Prince, elle ne le voulut point épouſer, mais demeura ferme dans l'eſtat de la ſainte virginité.

CHAPITRE XXVIII.

De ſaint Urſmar, & de quelques autres Saints de l'Abbaie de Lobes.

I. *Saint Urſmar Abbé de Lobes.*

Act. Tom. 2. pag. 875.

LE monaſtere de Lobes eſt un des quatre, dont on attribuë l'eſtabliſſement à ſaint Landelin. Il ne fut pas d'abord plus conſiderable que les trois autres, & meſme il ſemble que le Saint le laiſſa imparfait, quoique ſes Actes marquent qu'il y donna de grands revenus. Mais enſuite aiant eſté achevé par

saint Ursmar, il devint celebre tant par la sainteté de plusieurs excellens hommes qui y fleurirent, que par le soin que l'on eut d'y joindre l'estude des sciences aux exercices de la perfection religieuse. Saint Ursmar estoit originaire du Hainault, ses parens le mirent dans un monastere que l'on ne marque pas, mais tres-vrai-semblablement dans un de ceux qu'avoit fondez saint Landelin. Il y reçut l'habit de la religion, & il y apprit les lettres avec la pieté. Pepin d'Herstal Maire du Palais l'aiant appellé auprés de lui, à la sollicitation du Duc Hildulfe, lui confia l'administration du monastere de Lobes. Le Saint estant ainsi appuié de la faveur du premier Ministre d'Estat, acheva cette Abbaie, & y establit une exacte observance. Il fut ordonné Evesque, & prescha la foi dans la Thierache, dans la Flandre, & en quelques autres lieux, où il y avoit encore des Paiens. Il convertit entr'autres Aldo, qui estoit un des principaux du païs. Il dedia l'Eglise de Lobes sous le titre de saint Pierre, & comme l'on n'y laissoit entrer les femmes qu'en certain temps, il en bastit encore une autre pour servir de paroisse, & de cimetiere. Une Religieuse de Maubeuge estant possedée du demon, il l'a delivra en recitant sur sa teste les prieres de l'Eglise, & en oignant son visage d'une huile benite; & parce que toute la communauté estoit encore effraiée du mal de cette fille, il fit jetter de l'eau beniste dans tous les lieux du monastere, & il en chassa ainsi la terreur que le demon y avoit répanduë. Il avoit dans cette maison une niece, dont il avoit confié l'éducation à sainte Aldegonde. Cette fille aiant une grande enflure à la gorge, les Chirurgiens lui dirent qu'il estoit necessaire d'y faire une incision, & mesme d'en oster de la chair avec le razoir, mais le Saint qui l'aimoit avec tendresse, la guerit bien plus aisement, car aiant prié Dieu pour elle pendant toute une nuit, le lendemain elle se trouva en parfaite santé, sans qu'il restat aucune trace de son mal. Nostre Seigneur qui accordoit ainsi à sa priere le soulagement des autres, exerça sa patience par une cruelle maladie, qui lui dura plus de neuf ans. Son Historien qui lui estoit presque contemporain, en parle comme d'un martyre, & témoigne que de son temps l'on ne vit personne dans de plus grandes souffrances. Il ne pouvoit manger de pain, & il prenoit si peu d'autre nourriture, que l'on s'estonnoit comment il pouvoit vivre. Se sentant tout épuisé de forces, il obtint de

C. XXVIII.

Monasterialiter ac regulariter alitus est. *Act. sac. 3. part. 1. pag. 148.*

Orsus est legere exorcismum super Energumenæ caput, &c. sal & aquam deferri quibus benedictis, &c. *pag. 249.*

C. XXVIII. ses Religieux la permission de se demettre de la charge d'Abbé, & il leur persuada de la donner à saint Erme son cher disciple : ce qui aiant esté executé, il mourut en paix l'an sept cens treize.

II. *Saint Erme son successeur.*

Saint Erme estoit de Laon, & il y fut ordonné Prestre. Sa vertu le rendit venerable à toutes les personnes de pieté, mais principalement à saint Ursmar, qui se lia avec lui d'une amitié etroite. Un grand Seigneur nommé Hailedalde sçachant quelle estoit leur union, pria Madelgar Evesque de Laon de donner saint Erme à l'Abbaie de Lobes, & de lui permettre d'y aller travailler au salut des ames avec saint Ursmar. Madelgar y consentit, saint Erme entra dans ce monastere, & il y fit profession de la vie religieuse. Sa qualité de Prestre ne lui fut point un sujet de se dispenser des loix de l'humilité, & de l'obeïssance, il se rendit au contraire exact à les observer, & il surpassoit en ce point la pluspart de ses confreres. Dés qu'il eut esté establi dans la charge d'Abbé, il en fit si bien toutes les fonctions, qu'il sembloit les avoir déja exercées plusieurs années. Il parut orné de toutes sortes de vertus, mais il se distingua sur tout par son assiduité à la priere. A peine laissoit il passer quelque temps sans reciter des pseaumes, ou sans élever son esprit à Dieu. Il fut aussi honoré du caractere d'Evesque. La consideration des personnes puissantes dans le siecle, ne l'empeschoit point de prescher la verité, & il ne flattoit jamais les riches. Il eut le don de prophetie, & entr'autres choses il predit la grandeur de Pepin fils de Charles Martel. Estant un jour dans l'Abbaie de saint Amand éloignée de plus de dix lieuës de Lobes, il connut qu'un Religieux de sa communauté appellé Vinebert venoit de mourir, & il pria ceux avec qui il estoit de celebrer la messe, ou de faire d'autres prieres pour le repos de son ame. Saint Erme passa dans la gloire du ciel l'an 737.

Receptus sanè secundũ ordinem, in sancta se humilitate atque obedientia cõstrinxit, ut omnes pæne antecederet *Act. an. 739. pag. 565.*

III. *Saints Abbez de Lobes, & autres Saints du mesme monastere.*

Theodvin gouverna la communauté aprés lui, comme il paroist par la datte d'une charte de Carloman Maire du Palais, qui donna une terre au monastere de Lobes, la seconde année du Roy Childeric, c'est-à-dire l'an 744. ou 745. Cette Abbaie produisit encore d'autres Saints dans le huitiéme siecle, sçavoir Abel, Vulgise, Amulvin, Theodulfe, Anson, & Dodon. Saint Abel estoit d'Irlande, ou d'Ecosse. Il fut ordonné Archevesque de Rheims par le Concile tenu à Soissons l'an

745. Mais comme nous dirons ailleurs, il fut chassé par Milon, qui occupant déja le Siege de Treves, usurpa encore celui de Rheims. Il se retira ensuite dans le monastere de Lobes, & y mourut de la mort des Justes. Son corps fut depuis transferé à Binche en Hainauld, où sa memoire est en veneration. Vulgise eut aussi le caractere Episcopal, mais l'on ne sçait point s'il gouverna quelque Eglise. Il est peut-estre le mesme qu'un Prelat nommé Vulgise, qui fut envoié à Mastrich par Charles Martel, pour reparer l'Eglise de saint Servais, & qui y orna le tombeau du Saint d'un ouvrage brillant d'or, & de pierreries, & fait en forme de voute, que les Anciens appelloient *ciborium*. Aprés Theodvin, le monastere de Lobes eut pour Abbé saint Theodulfe aussi Evesque, & prit grand accroissement à l'égard du temporel par diverses donations qui y furent faites. Le Saint estant mort l'an 776. le bienheureux Anso gouverna vingt-quatre ans la communauté, mais il ne fut pas Evesque. Il écrivit la vie de S. Ursmar, & de saint Erme ses predecesseurs, & adressa le premier de ces deux petits ouvrages à saint Theodulphe. Il se trouve aussi des Actes de saint Dodon, dont voici l'abregé.

C. XXVIII.

Ibid. pag. 571.

IV.
Saint Dodon Abbé de Valers.

Act. sac. 3. part. 1. pag. 101.

Ibid. pag. 571.

Saint Dodon nâquit à Vaux village du petit païs alors appellé Lomac, ou Loigni sur les confins de Champagne, & de Thierache. Dés qu'il fut venu au monde, ses parens le porterent à saint Ursmar, le suppliant de le baptiser, & de le prendre pour son fils spirituel. Le Saint leur accorda ce qu'ils souhaittoient, il confera le baptesme à Dodon, & depuis l'instruisit dans la pieté. Lorsque Dodon fut grand, & en estat de se conduire lui mesme, il offrit son bien à l'Eglise de saint Pierre de Valers par le conseil de saint Ursmar, qui l'establit depuis Superieur de ce monastere. Mais aprés qu'il eut fait quelque temps cette fonction, se trouvant incommodé de la multitude des personnes qui venoient lui rendre visite, il se retira dans un ermitage, non loin de son monastere. Il y passa le reste de ses jours dans les saints exercices du jeûne, & de l'oraison, & il y fut enterré. Mais Dodilon Evesque de Cambrai transfera ses reliques à Valers sous le regne de Charles le Simple. Ce monastere ne subsiste plus, & le corps du Saint repose à present dans le prieuré *de Monstier en Faigne*, qui dépend de Lobes.

CHAPITRE XXIX.

De la fondation du monastere de Lessies : Et de sainte Hiltrude Vierge.

I. *Fondation de Lessies par le Comte Vvibert.*

Act. sac. 3. part. 2. pag. 420.

L'Abbaie de Lessies, qui est située dans le Hainault prés d'Avenes, fut bastie dans le huitiéme siecle, & eut pour fondateur le Comte Vvibert. Ce Comte qui estoit un grand Seigneur du Poitou, eut des ennemis, qui lui firent tant de peine, qu'il fut reduit à quitter son païs, & à aller s'establir ailleurs. Il y a apparence que ces traverses lui furent suscitées par des personnes qui le rendirent suspect à Guaifre Duc d'Aquitaine ; car il se retira auprés du Roy Pepin, qui fit long-temps la guerre à ce Duc, & qui aiant remporté sur lui une pleine victoire, offrit de ses dépouilles à l'Eglise de saint Denis. Pepin donna à Vvibert des terres dans le Hainault, & ce Comte alla y demeurer avec sa femme Ade, & toute sa famille. Un jour qu'il estoit à la chasse prés du lieu, où est aujourd'hui Lessies, il fit reflexion que cette place estoit bien propre pour bastir une Eglise, & aiant obtenu permission du Roy, il y fonda un monastere. Il y put estre encore porté à faire cet establissement, parce qu'il avoit un fils nommé Gontrad, qui s'estoit entierement donné au service de Dieu, & qui avoit esté instruit dans les saintes lettres, & dans les devoirs de la vie religieuse. L'Eglise de Lessies fut dediée en l'honneur de saint Lambert le troisiéme de Novembre ; Et parce que ces sortes de ceremonies se font d'ordinaire le Dimanche, cette consideration jointe aux autres circonstances que nous venons de marquer, donne sujet de croire que l'on consacra ce temple l'an 765. ou en 771. ausquelles années ce jour là estoit un Dimanche. Gontrad eut la conduite de cette nouvelle Abbaie, & la gouverna long-temps. Il eut grand soin de monstrer bon exemple à ses disciples, & de leur enseigner encore plus par ses actions, que par ses paroles le chemin de la perfection.

II. *Sainte Hiltrude.*

Il avoit deux sœurs l'une appellée Hiltrude, & l'autre Berte. Elles estoient toutes deux bienfaites, & en âge d'estre

mariées. Hugues qui estoit un grand Seigneur de Bourgogne aiant conçu de l'affection pour l'aisnée, la voulut avoir pour femme, & le Comte Vvibert agrea fort son dessein. Mais la bienheureuse Hiltrude avoit bien d'autres pensées, elle ne songeoit qu'au Ciel, & elle avoit choisi Jesus-Christ pour son unique époux. Ses parens croiant que la repugnance qu'elle témoignoit, n'estoit qu'une petite ferveur de devotion qui seroit bien-tost passée, donnerent toutes sortes d'esperances à Hugues, & convinrent avec lui du jour des noces. Mais Hiltrude fit bien voir par sa conduite qu'elle avoit pris une resolution fixe, & inebranlable. Elle quitta la maison de son pere, & accompagnée d'un petit nombre de personnes, qui se firent un merite de l'assister, elle s'enfuit dans un bois. Sa fuite affligea extrémement ses parens, & ce qui redoubloit leur chagrin estoit les grands engagemens qu'ils avoient pris avec Hugues. Pour tascher de ne les pas rompre, & lui faire voir que leur procedé avoit esté sincere, & qu'ils estimoient fort sa personne, ils lui offrirent leur seconde fille Berte; il accepta cette offre, & il épousa cette fille. Aprés le mariage sainte Hiltrude retourna à la maison de son pere; elle reçut ensuite le voile par les mains de l'Evesque de Cambrai, & se retira dans une cellule tout joignant l'Eglise de Lessies. Elle y servit Dieu dans la priere, & dans le jeûne. Elle estoit grave, & serieuse, & elle ne pouvoit souffrir non seulement les discours trop libres, mais mesme ceux qui portoient simplement à se rejoüir, & à rire. De temps en temps l'Abbé Gontrad son frere l'alloit entretenir des choses spirituelles &, comme dit nostre original, on voioit dans leur conversation une image de ce qui s'estoit autrefois passé entre saint Benoist, & sainte Scholastique. Aprés leur entretien elle gardoit le silence, s'occupant à repasser dans son esprit les veritez saintes qu'elle avoit apprises. Aiant vécu dix-sept ans comme une Vierge veritablement sage, elle eut la joïe d'estre appellée aux noces du Ciel par son divin époux. On peut mettre par conjecture la mort de sainte Hiltrude en l'an 790. ou quelques années auparavant. Elle fut enterrée prés de l'autel de saint Lambert. Son pere, sa mere, & Gontrad la survequirent, & eurent leur sepulture dans la mesme Eglise. La pieté, & l'érudition du venerable Louis de Blois qui gouverna cette Abbaie dans le siecle precedent, ont beaucoup contribué à la rendre celebre,

Ch. XXIX.

Abbas Guntradus Scholasticæ alteri, alter Benedictus. *Ibid. pag.* 423.

CH. XXX. & l'on est édifié de voir que le bon ordre, & la sainte observance qu'il y establit subsistent encore aujourd'hui parmi les Religieux, qui taschent de conserver l'esprit de devotion, dont estoit animé ce grand homme.

III. *Hormunge Abbé de Maroilles.* *Mabill. de Re Diplom. pag. 490.*

L'Auteur qui a écrit de la translation des reliques de saint Humbert Religieux de Maroilles, a cru qu'avant l'Abbé Rodin, qui entra dans cette charge sous le regne de Charlemagne, le monastere avoit esté long temps sans Abbez, mais il pourroit bien s'estre mépris, puisqu'il est certain que l'an 751. cette Abbaie estoit gouvernée par Hormunge, qui eut un procez avec Fulrad Abbé de saint Denis, touchant la Chapelle de saint Martin, qu'il pretendoit avoir esté donnée à son monastere par Robert fondateur, mais le droit de Fulrad se trouva mieux establi. On peut voir là-dessus le jugement rendu par Pepin Maire du Palais.

CHAPITRE XXX.

De saint Hadulfe Abbé de saint Vast, & ensuite Evesque d'Arras: De l'origine des monasteres d'Aspres, & d'Auchi.

I. *Saint Hadulfe Evesque d'Arras.* *Vers l'an 700.* *Act. ibid. pag. 471.*

SAint Hadulfe gouverna l'Abbaie de saint Vast d'Arras aprés la mort du venerable Hatta. On dit qu'il estoit fils de S. Ragnulfe Martyr. Il fut aussi Evesque d'Arras, & de Cambrai, car alors ces deux villes estoient encore dans un mesme diocese sous la Metropole de Rheims; mais il ne quitta point la conduite de son monastere, & il *voulut que ses Religieux continuassent à l'appeller seulement leur Abbé.* Il mourut l'an 728. Quatorze ans aprés le monastere eut pour Abbé Adalric, qui fut un des plus celebres Medecins de son temps.

II. *Origine du Prieuré d'Hasspres.* *Mira origin. Cœn. Belg. c. 60.*

La Celle, ou Prieuré d'Haspres, située sur l'Escaut entre Cambrai, & Valenciennes, fut bastie par Pepin, & peuplée de Religieux de Jumiege. C'est aujourd'hui un Prieuré dépendant de saint Vast.

III. *Fondation de saint Silvin d'Auchi.*

Adalscar, & Aneglie sa femme bastirent l'Abbaie d'Auchi, non loin de Hedin dans le diocese de Teroüane. Ils y mirent une communauté de Religieuses sous la conduite de leur fille

Sicherde

Sicherde qui y prit le voile. Cette Abbesse orna magnifiquement le tombeau de saint Silvin, qui fut enterré dans son Eglise vers l'an 718. Saint Silvin nâquit à Toulouse. Estant prest de se marier, il quitta son épouse, & alla en pelerinage à Rome, & en Jerusalem, pratiquant cependant une austerité prodigieuse, qu'il continua le reste de sa vie. Car on dit que pendant quarante ans il ne mangea point de pain, mais qu'il se nourrit seulement d'herbes, ou de legumes. Il n'avoit point d'autre lit que la terre, ou quelque planche. Son habit estoit pauvre, meprisable, & incommode. Il se serroit le corps avec des cercles de fer. Allant à Rome, il porta sur lui deux petites meules de pierre, & s'en déchargea lorsqu'il fut devant l'Eglise du Prince des Apostres, où il les mit ensuite comme un trophée de penitence. Il est certain qu'il fut Evesque, & qu'il en exerça dignement les fonctions. Usuard le fait Evesque de Toulouse, & Adon de Teroüane, mais il ne l'a point esté d'aucune de ces villes, & il est probable qu'estant à Rome, il fut élevé à l'Episcopat par le Pape, pour annoncer l'Evangile aux Paiens. Estant dans le diocese de Teroüane, il y prescha avec grand fruit. On remarque aussi de lui qu'il entendoit les confessions, & qu'il donnoit aux penitens les avis, dont ils avoient besoin, les exhortant sur tout à ne pas regarder la devotion, & le service de Dieu, comme un emploi chagrin, & penible, mais comme une chose agreable, qui avoit pour fin, & pour recompense un bonheur eternel, au lieu que l'on devoit tenir pour fous, & pour gens sans esprit, ceux qui s'abandonnant à leurs passions, se rendoient esclaves du demon, & dignes des supplices de l'enfer. Il voulut se retirer dans un desert, pour y vivre en Ermite, mais la foiblesse de sa santé l'en empescha. Dans sa derniere maladie il entendoit tous les jours la Messe, il exhortoit à la pieté ceux qui le venoient voir, & il mourut aprés avoir esté visité par les Anges. Sa vie a esté écrite par son disciple Antenor Evesque, & depuis repolie par un Auteur du neuviéme siecle, qui ne marque point que le Saint ait esté Religieux. Desorte que ceux qui l'ont fait de cette profession, semblent ne l'avoir dit que par conjecture. On appella à son enterrement des Moines de saint Riquier, afin que le Saint qui avoit édifié par ses paroles, & par son exemple le Clergé, & les Religieux, reçût d'eux aprés sa mort la veneration qu'il avoit si bien meritée. Il se fit plusieurs miracles à son tombeau.

CH. XXX.

Act. sac. 3. p. 1 pag. 298.

CH. XXXI. L'Abbaie d'Auchi aiant esté depuis ruinée par les Normans, elle fut restablie, & donnée à des Religieux. Et c'est pourquoi pour la distinguer du chasteau d'Auchi, on l'appelle aujourd'hui *Auchi les Moines*.

IV. *Celestin & Scoran Abbez de Blandinberg*

Pendant la guerre d'entre Rainfroi Maire du Palais de Neustrie, & Charles Martel, Celestin Abbé de saint Pierre de Gand, ou de Blandinberg, suivit le parti du premier, qui estoit le plus juste, (car c'estoit le parti mesme du Roy, sçavoir de Chilperic troisiéme) & l'on dit qu'on l'accusa d'avoir écrit à Rainfroi quelques lettres, qui pouvoient nuire aux affaires de Charles. Trois victoires remportées par Charles à Amblau, à Vinci, & prés de Soissons, l'aiant affermi dans le gouvernement, il priva Celestin de son Abbaie, & en donna les revenus à ses Officiers. Celestin finit ses jours à Renai vers Oudenarde. Pour ses Religieux, ne pouvant plus subsister dans leur cloistre, ils furent contrains de se disperser en divers lieux. Leur societé ne se destruisit pourtant pas entierement, ou du moins elle se restablit en quelque sorte sous le regne de Pepin, puisque mesme dans leur exil ils eurent alors pour Abbé Scoran qu'ils élurent, ou qui obtint leur monastere à titre de benefice, & que durant l'administration de ce Superieur qui les gouverna long-temps, les fidelles offrirent des terres à leur Eglise de Blandinberg, si toutefois suivant la remarque d'un Auteur, ce ne fut pas plutost une restitution, qu'une pure liberalité.

L'an 716. 717. 719.

L'an 765.

Sander. Fland. illustr Tom. 2. Auctuar. Tom. 1. pag. 43.

CHAPITRE XXXI.

Des successeurs de saint Bertin; De saint Winoc son disciple; De sainte Berte Abbesse de Blangi.

I. *Rigobert, Erlefroi, saint Erkembod successeurs de saint Bertin.*

Vers l'an 706.

ON a veu ci-devant que saint Bertin aiant gouverné plus de quarante ans le monastere de Sitiu, (qui porte aujourd'hui son nom) mit en sa place Rigobert son disciple, pour passer le reste de ses jours dans la contemplation, & que Rigobert s'estant aussi demis de la charge d'Abbé aprés l'avoir exercée quelque temps, le Saint lui substitua Erlefroi qu'il avoit élevé dés sa jeunesse, & qui fit voir par sa conduite qu'il

estoit un digne disciple de cet excellent maistre, Saint Bertin estant mort vers l'an 709, Erlefroi l'enterra dans l'Eglise de saint Martin, où Dieu honora de plusieurs miracles le tombeau du Saint Abbé. Aprés Erlefroi le monastere eut pour Superieur Erkembod, qui avoit esté aussi disciple de saint Bertin. Erkembod fut élu Evesque de Teroüane, & il gouverna son diocese sans cesser d'estre Abbé. Sa mort arriva l'an 737. Il est reveré comme Saint, & l'Eglise de saint Omer conserve, & honore ses reliques. Il eut pour successeur dans la charge d'Abbé, Vaimar, & celui-ci Nantharius. Un Prestre appellé Felix donna à Nantharius, & à ses successeurs l'Eglise, & la Celle, ou petit Prieuré de Roxem, qu'il avoit fait bastir, les chargeant d'y faire dire l'Office canonial, d'y faire celebrer la Messe, & d'y exercer la charité envers les hostes, & les pelerins, & se reservant neanmoins pour le reste de sa vie ce Prieuré pour le tenir du monastere à titre de benefice. Nous rapportons ceci comme un exemple assez remarquable de la fondation des Chapelles ou Prieurez, dont il y en a de bastis par les Abbez mesmes, & d'autres qui ont esté ainsi offerts par des personnes de dehors, & qui n'estoient pas de la communauté. Ce fut Nantharius qui reçut dans l'Abbaie de saint Bertin le Roy Childeric troisiéme, aprés qu'il eut esté reduit à se faire Religieux, & que l'on eut élevé sur le throne Pepin pere de Charlemagne. Avant que de sortir de ce monastere, il faut parler d'un Saint, qui y reçut l'habit des mains de saint Bertin.

CH. XXXI.

Act. sac. 3. part. 1. pag. 116.

Malbran. lib. 4. c. 64.

II.

Saint Vvinoc Abbé de Vvormhoult.

Saint Winoc parent de saint Josse, & trois autres personnes de Bretagne aiant quitté leur païs par un mouvement de pieté, firent quelques voiages, & allerent ensuite trouver saint Bertin, qui les admit dans sa communauté. Par leur exactitude à garder les loix de leur estat, ils s'avancerent tellement dans la vertu, qu'en peu de temps, leur merite les distingua des autres, & les mit au rang des plus parfaits. Le saint Abbé en fut si satisfait qu'il leur donna un lieu pour s'y establir en particulier, & y poser les fondemens d'une nouvelle communauté. Obeïssant à cet ordre ils y firent d'abord des cellules, où ils demeurerent quelque temps, & y menerent une vie tres-penitente. Mais Hermar, qui estoit un des principaux du païs, leur aiant offert la terre de Wormhoult, qui estoit plus commode pour leur dessein, ils l'accepterent, & y bastirent un monastere,

Quadanoc, Ingenoc, Madoc.

Act. an. 717. Tom. 3. pag. 301.

Vers l'an 695.

CH. XXXI. & un hospital. Car ils excelloient en charité, & ils n'avoient jamais plus de joïe, que lorsqu'il falloit pratiquer cette vertu envers les pelerins, & les pauvres qui se presentoient pour loger chez eux. Saint Vvinoc fut choisi par saint Bertin, pour estre le premier Abbé de Wormhoult. Quoique sa charge l'élevât au dessus du commun des Religieux, il ne laissoit pas de les servir, & de s'occuper aux emplois les plus penibles, croiant que c'estoit faire veritablement la fonction de Superieur que de donner aux autres des exemples d'humilité, & de mortification. Il mourut l'an 717. & fut enterré dans l'Eglise de Vvormhoult.

III.
Fondation de Blangi par sainte Berthe.

Act. an. 725. pag 451.

Glauco velamine *On dit que ce voile estoit de couleur d'azur.*

L'Abbaie de Blangi doit son origine à sainte Berte, qui la fit bastir l'an 686. Cette Sainte estoit fille de Rigobert, & d'Ursane parente d'une Reyne d'Angleterre. A l'âge de vingt ans elle fut mariée à un grand Seigneur nommé Sigefroi, dont elle eut cinq filles, sçavoir sainte Gertrude, sainte Deotile, & trois autres. Aprés la mort de son mari elle prit le voile de Religieuse, & se renferma dans le monastere de Blangi, situé dans le diocese de Teroüane, non loin de Hesdin. Gertrude, & Deotile s'y consacrerent aussi à Dieu. La Sainte fut persecutée par Rotgar homme de qualité, qui vouloit avoir pour femme sa fille Gertrude. Un jour estant venu au monastere, il protesta qu'il n'en sortiroit point qu'on ne lui eut accordé ce qu'il souhaittoit. La venerable Abbesse pour le confondre, plaça Gertrude à un des coins de l'autel, & Deotile à l'autre, & s'adressant à Rotgar, lui dit : *Voila Gertrude qui a reçu le voile de la main des Evesques, elle appartient à Dieu, auriez-vous bien l'audace de la lui ravir.* Rotgar irrité de ce refus, s'en alla à la Cour, & accusa la Sainte de n'estre pas fidelle au Roy, & d'avoir fait une entreprise contre le bien de l'Estat.

Thierri III.

On adjousta foi à la calomnie, & elle fut appellée à la Cour. S'estant mise en chemin pour y aller, elle rencontra Rotgar qui lui fit outrage. Mais elle fut secouruë par un autre Officier nommé Rodulfe, & le Roy (qui estoit Thierri troisiéme) aiant esté informé de son innocence, la reçut favorablement, & la prit sous sa protection. Ainsi la Sainte tira avantage de cette traverse; & estant retournée à Blangi, elle acheva son monastere, & fit bastir trois Eglises, l'une en l'honneur de saint Omer, l'autre sous le nom de saint Vast, & la troisiéme sous l'invocation de saint Martin. Elle en fit encore construire sept

Cette Eglise de saint Omer fut pour les Prestres du monastere.

dans ses terres en l'honneur de ce saint Archevesque de Tours. Aiant mis un bon ordre dans la communauté, qui estoit composée de soixante filles, elle establit Abbesse sainte Deotile, & se renferma dans une cellule, pour ne plus s'occuper qu'à la priere. Tous les jours la Superieure, & les Religieuses l'alloient voir toutes ensemble par une fenestre, pour entendre ses saintes instructions. Elle mourut vers l'an 725.

CHAPITRE XXXII.

De quelques Abbez de saint Riquier, & de Corbie; De saint Martin Religieux; De saint Hucbert de Bretigni; De l'Abbaie de saint Lucien; De saint Genard Abbé de saint Germer.

I. *Abbez de saint Riquier.*

ON a peu de connoissance des Abbez de saint Riquier, & de la plusspart des autres monasteres à l'égard du huitieme siecle, ce que l'on peut attribuer à la sterilité des memoires de ce temps-là, dont se plaignent ceux qui s'appliquent à l'histoire. Hariulfe Auteur de la chronique de saint Riquier, en apporte encore cette raison: *Qu'alors les personnes vertueuses se soucioient peu de rien écrire de leurs actions, travaillant seulement à meriter que leurs noms fussent marquez dans le livre de vie.* Il dit ensuite que l'Abbé Angelran qui vivoit l'an 1030. aiant fait quelques recherches, pour dresser une liste de ses predecesseurs, avoit decouvert que dans le huitiéme siecle, le monastere de saint Riquier avoit eu pour Superieurs Ildevert, Guitmar qu'il appelle *tres-saint*, Aldric, & Symphorien. Guitmar, ou Vvidmar assista l'an 765. à l'assemblée d'Atigni, dont il sera parlé ci-aprés. Il pourroit bien avoir esté le mesme que l'Abbé Vvidmar, que le Roy Pepin envoia à Rome avec l'Abbé Gerbert, & un Seigneur de sa Cour, nommé Hugbauld, pour assurer le Pape Paul de sa protection contre les entreprises des Lombards. Outre la qualité de *tres-saint* donnée à Guitmar, Hariulfe apporte encore une autre preuve de sa sainteté, sçavoir qu'il y avoit en Normandie une Eglise dediée en son honneur, où reposoient ses reliques, & il adjouste qu'il laisse aux Chanoines de cette Eglise à publier les

Tunc verè sancti & boni fideles, non valdè curabant scriptis quæ gerebant committere, qui ad hoc solum contendebant, ut in libro vitæ mererentur adscribi. *Spicil. Tom. 4. pag. 451.*

CH. XXXII. vertus de leur patron. Mais il auroit bien fait d'en informer lui-mesme la posterité, car depuis, la memoire de ce Saint s'est perduë. Les Chanoines de cette Eglise (qui est celle de Gournai sur la riviere d'Epte) ne reverent plus saint Guitmar, mais un saint Ildevert qu'ils disent avoir esté Religieux de Luxeüil, puis Abbé de saint Riquier, & ensuite Evesque de Meaux, dont les reliques furent transferées dans leur Eglise par l'Abbé Maieul, qu'ils croient avoir esté saint Maieul Abbé de Cluni. De sorte que ce qu'il y a encore aujourd'hui de certain, est qu'ils rendent un culte public à un saint Abbé du monastere de saint Riquier, soit qu'il se nomme Ildevert, & qu'il ait esté Evesque, ou qu'il doive estre appellé Guitmar. Aldric successeur de Guitmar n'est connu que de nom. Pour Symphorien, on trouve son éloge dans l'ouvrage d'Hariulfe, qui le louë comme un homme de probité, d'une vie chaste, bien establi dans la crainte de Dieu, qui fuioit le commerce des mechans, & qui s'élevoit au dessus du Ciel, c'est-à-dire au dessus de toutes les creatures, par la pureté de son cœur.

Vide sac. 3 part. 2. in Indice prætermissorum.

II. *Abbez de Corbie.*

Aprés la mort de Chrodegar Abbé de Corbie, le venerable Erembert *qui avoit esté nourri dans ce monastere* en prit la conduite par le choix des Religieux, & avec l'agrément du Roy Thierri troisiéme, & de Theofroi Evesque d'Amiens, comme il se voit par les lettres de ce Prince, où cet Abbé est exhorté à gouverner son troupeau comme un bon Pasteur, afin de recevoir aprés sa mort la recompense que JESUS-CHRIST a promise à ses fidelles serviteurs: surquoi il est remarquable que saint Benoist propose dans sa regle un semblable motif, pour exciter les Superieurs à remplir les devoirs de leur charge. Il fit quelques statuts pour maintenir le bon ordre dans sa communauté. Son Successeur fut Sebastien, dont il est parlé dans une charte de Chilperic troisiéme, qui renouvella, & confirma quelques graces accordées au monastere de Corbie, par son oncle Clotaire troisiéme, & par sainte Bathilde son aieulle. Du temps d'Erembert, ou de Sebastien le bienheureux Martin se consacra à Dieu dans ce monastere. Il y joignit l'estude aux exercices de pieté, & s'avança beaucoup dans la vertu, & dans la connoissance des lettres. Son merite le mit en si grande consideration auprés de Charles Martel, que ce Prince le choisit pour son Chapellain, & pour son Confesseur. Saint Martin mourut l'an 726. & fut enterré

Concil. Tom. 6. pag. 530.

Vers l'an 690.

L'an 716.

Monachus in Corbeia vir vitæ continentissimæ, & adprime eruditus, quem Carolus Dux in summa veneratione habuit, & peccata sua ei confitebatur. *Phil. Labb. Bibliotech. Tom 2. pag. 735. Act. sac. 3. part. 1. pag. 462.*

à saint Priet bourg du diocese de Limoges. L'Auteur d'une fort ancienne chronique, voulant conserver la memoire du bienheureux Martin, s'est contenté de mettre sur l'an 716. *Martinus mortuus est.* Martin mourut, (qui est un des exemples que l'on apporte de la sterilité des memoires.) Mais un autre Historien a marqué qui estoit cet illustre Martin, & a fait son éloge en deux lignes. L'Eglise Romaine estant opprimée par les Lombards, le Pape Gregoire troisiéme demanda secours à Charles Martel; & ce Prince pour l'assurer de son zele pour les interests du S. Siege, lui envoia Grimo successeur de Sebastien, & Sigobert Reclus de l'Abbaie de saint Denis. Grimo qui s'appelloit aussi Grimoald eut de suite pour successeurs Leodhar, à qui Pepin accorda une charte en faveur de son monastere, & qui se trouva en 765. à l'assemblée d'Atigni: Addo ou Aldo, qui est connu par des lettres de Charlemagne données l'an 768. Mordran, ou Nordran qui reçut dans sa communauté saint Adalard, comme l'on verra ci aprés.

CH. XXXII.

L'an 741.

III.
Monastere de Bretigni.

Le Prieuré de Bretigni a esté autrefois un celebre monastere, quoique l'on n'en connoisse pas l'origine. On y voit un autel dedié sous l'invocation de saint Gam, que l'on tient en avoir esté Abbé. Saint Hubert y fut Religieux dans le huitiéme siecle. Il estoit né du temps de Childebert troisiéme, & l'on dit que ce fut par les prieres de l'Abbé ou Prieur de Bretigni (qui estoit peut-estre ce saint Gam) que Dieu le donna à ses parens. A l'âge de douze ans il se consacra au service de Dieu dans ce monastere de Bretigni, & il fut depuis ordonné Prestre. Toute sa vie il fut exact à jeûner le Lundi, le Mercredi, & le Vendredi de chaque semaine, & mourut trente ans aprés son entrée dans le cloistre. Le Pape Estienne estant en France l'an 754. alla trouver Pepin au Palais roial de Kierzi, & passa quelque temps dans le monastere de Bretigni, où aiant esté consulté sur divers points de la discipline Ecclesiastique, soit par les Religieux, ou par d'autres personnes, il y fit une réponse que l'on peut voir parmi les Conciles. La pluspart des difficultez qu'il decida, regardent le baptesme, & le mariage. Le dix-huitiéme article défend aux Clercs, & aux Moines de porter de longs cheveux.

Act. sec. 3.

Bretigni n'est pas loin de Kierzi sur l'Oise. Ioan. Mabil. De Re Diplomat. pag. 259.
In Carisiaco villa Britauniaco monasterio dedit (responsa.) *Ceci est susceptible de deux sens: car cela peut signifier qu'il répondit dans le monastere, ou à ceux du monastere.*

IV.
Fondation de saint Lucien de Beauvais.

Saint Lucien Martyr de Beauvais aiant apparu à l'Abbé Evroul, lui ordonna d'aller chercher le corps de saint Maxien, qui avoit souffert avec lui pour la défense de la foi, & de le

transferer dans son Eglise, c'est-à-dire dans l'Eglise de saint Pierre, où reposoient ses reliques. Evroul executa les ordres du Saint, & cette Eglise fut ensuite bien plus frequentée du peuple, & devint celebre par les miracles que Dieu y operoit par l'intercession de ces deux saints Martyrs Lucien & Maxien. Mais comme elle estoit petite, & qu'elle se sentoit du ravage qu'y avoient fait des soldats, il eut recours à Chilperic troisiéme, le suppliant de la faire reparer. Ce Prince lui accorda sa demande, & aiant fait rebastir ce lieu saint, il y mit une communauté de Religieux, & prit ce monastere sous sa protection. Desorte qu'il doit en estre regardé comme le Fondateur : car s'il y avoit auparavant des Religieux dans cette Eglise, ils estoient en petit nombre, & l'on peut douter s'ils y formoient une communauté reglée.

Ut cœnobitæ Deo famulantes ibi congregentur. *Chilperic regna depuis l'an 716. jusqu'à 721.*

V. *Saint Gennard Abbé de saint Germer.*

Spicil. Tom. 3. pag 199.

Le bienheureux Gennard Vidame de l'Eglise de Roüen fut Abbé de saint Germer. Il mourut vers l'an 720. & fut enterré dans le monastere de saint Vandrille, auprés de saint Ansbert, avec lequel il avoit esté uni d'une étroite amitié.

CHAPITRE XXXIII.

De l'Abbaie de saint Vandrille, & des Saints qui y ont fleuri dans le huitiéme siecle.

I. *Saint Bain Abbé de saint Vandrille.*

APrés la mort de Hildebert ou Hilbert, le monastere de Fontenelle, ou de saint Vandrille eut de suite pour Abbez saint Bain; le venerable Benigne, saint Vando, saint Hugues, & d'autres, dont nous parlerons. Il est certain que saint Bain fut aussi Evesque de Teroüane, mais les Sçavans ne conviennent pas du temps de son Episcopat. Car les uns disent qu'aprés en avoir reçu le caractere, & fait les fonctions pendant quelques années, il s'en démit pour embrasser la vie religieuse; & d'autres tiennent qu'il servit Dieu dans le cloistre avant que de gouverner le diocese de Teroüane. On a suivi la derniere opinion dans l'édition des Actes des Saints de nostre Ordre. Les corps de saint Vandrille, de saint Ansbert, & de saint Erembert reposoient dans saint Paul, qui estoit une des Eglises de son monastere. Pour leur procurer plus d'honneur

Act. sac. 3. p. 1. pag. 364. 475.

neur, il transfera les deux premiers dans une autre Eglise du mesme lieu, qui estoit dediée à saint Pierre. Un mois aprés il tira de terre les reliques de saint Erembert, & il les laissa dans saint Paul, mais il les mit dans une place plus élevée, & plus honorable. Ces translations se firent l'an 704. Selon la chronique de saint Vandrille, telle qu'on l'a aujourd'hui, il transfera les reliques de saint Vulfran avec celles de ces deux premiers Saints. Mais ce Saint estoit encore au monde, ainsi que l'on verra bien tost. Si saint Bain rendit cet honneur à ses reliques, ce ne fut qu'aprés l'an 720. sur quoi il faut encore avoüer que les Auteurs sont partagez, les uns mettant sa mort dans le septiéme siecle, & d'autres dans le huitiéme. Quant à cette chronique elle est sans doute ancienne, & de grand usage, mais il y a pourtant des fautes, soit qu'elles soient de l'Auteur, ou des Copistes. C. XXXIII.

II.

Fondation du monastere de Fleuri.

La veneration que l'on avoit pour saint Ansbert s'augmentant de plus en plus par les miracles que Dieu operoit à son tombeau, Pepin Maire du Palais eut regret de s'estre laissé surprendre à ceux qui l'avoient calomnié, & de l'avoir chassé de son Eglise. Cette consideration jointe à un autre engagement, le porta à bastir le monastere de Fleuri, & à le soumettre à celui de saint Vandrille. Il ne sera pas inutile de marquer quel estoit cet engagement. Un homme de qualité nommé Freric, qui possedoit la terre de Fleuri, (située à cinq lieuës de Roüen sur le chemin de Paris) en consacra une partie à Dieu, en y bastissant une Chapelle sous l'invocation * de sainte Anne, de saint Pierre, & de saint Aignan avec un hospital qu'il fonda pour dix pauvres. Neuf ans aprés, Pepin aiant obtenu la dignité de Maire du Palais dans toute la France, par la victoire qu'il remporta à Tertri, Freric lui ceda cette Chapelle, & ses dépendances, à condition qu'il la mettroit en meilleur estat, & qu'il y establiroit une communauté de Religieux : Et c'est ce que fit Pepin l'an 706. Car aiant basti un monastere autour de cette Chapelle, il le donna à saint Bain, voulant qu'il en eut la direction, & qu'aprés sa mort, l'on en donnât la conduite à un autre Religieux de saint Vandrille. Fleuri n'appartient plus à cette Abbaie, mais n'est plus qu'un petit Prieuré dépendant de saint Marcel de Châlons de l'Ordre de Cluni. Saint Bain fut fait Evesque de Teroüane vers l'an 710. On dit qu'il enrichit son Eglise des

Spicil. Tom. 3. pag. 196.

** Ou de sainte Marie.*

L'an 687.

L'an douziéme de Childebert III. qui répond à l'an 706.

C.XXXIII. reliques de saint Silas, qu'il rapporta de Rome. Sur la fin de ses jours il se retira dans l'Abbaie de saint Vandrille, & y fut aussi enterré aprés sa mort qui arriva vers l'an 728.

III. *Benigne Abbé de saint Vandrille.*

Lorsqu'il fut élu Evesque de Teroüane, on lui substitua dans saint Vandrille Benigne Diacre, & Religieux du mesme monastere, & Benigne le gouverna pendant quelques années, & y donna des terres de sa famille. Mais ensuite il fut privé de sa charge par Rainfroi Maire du Palais, qui lui substitua Vandon, que diverses considerations devoient aussi rendre fort agreable à sa communauté : car il avoit offert des terres au monastere, lorsqu'il s'estoit fait Religieux, il avoit esté disciple du venerable Hilbert, & estant Diacre il avoit fait paroistre du zele pour le salut des ames, accompagnant saint Vulfran dans la Frise, & travaillant avec lui à la conversion des Païens. Benigne se retira auprés de Charles Martel, qui faisoit la guerre à Rainfroi, & ces deux Abbez se trouverent à la bataille de Vinci, ou de Soissons, sçavoir Vandon dans l'armée de Rainfroi, & * Benigne dans celle de Charles Martel. Rainfroi fut défait, & prit la fuite. Estant obligé de changer de cheval, il en rencontra un qui estoit à Vandon, & il s'en servit pour continuer son chemin. Charles en aiant esté averti, chassa Vandon de l'Abbaie de S. Vandrille, & y restablit Benigne, qui la possede encore quatre ans. Il gouverna aussi le monastere de saint Germer aprés la mort de saint Gennard son parent.

* *Ou du moins Benigne suivit le parti de Charles.* Benignus Diaconus partibus Caroli favebat. *Ibid. pag.* 199.

En 717. *ou en* 719.

IV. *Milon & Bagga saints Religieux.*

Benigne eut quantité de disciples, qui avoient esté considerables dans le siecle par leur noblesse, & dont quelques-uns le furent aussi dans le cloistre par l'éminence de leur vertu. On met en ce nombre Rotmond, & Milon son fils, qui se firent Religieux à saint Vandrille, & y donnerent des terres. Milon aprés avoir pratiqué les exercices de la vie cenobitique, se retira dans un rocher prés de la Seine, & y remplit tous les devoirs de la vie solitaire. Il cultivoit des arbres afin de vivre du travail de ses mains. Sa cellule estoit prés d'une petite Eglise, où il celebroit souvent la Messe. Sa mere qui s'appelloit *Visla* fut Abbesse du monastere des Loges, situé non loin de celui de saint Vandrille. Le venerable Bagga qui estoit originaire d'Angleterre fut aussi Prestre, & Religieux de saint Vandrille du temps du mesme Benigne. Sa conduite estoit si reguliere, & si édifiante que tous ceux de la communauté le regardoient comme un modelle de perfection. Beni-

Magna copia in hujus Patris administratione nobilium virorum hoc in cœnobio extitit. *Act. ad an.* 723. *pag.* 441.

gne faisant oraison dans l'Eglise, on lui vint dire que Bagga venoit de mourir. Aussi-tost cet Abbé lui adressa ses prieres comme à un Saint, tant il estoit persuadé que ses vertus lui auroient obtenu dans le Ciel la couronne de justice. Benigne mourut l'an 723. & laissa une si bonne odeur de sa pieté, que son nom se trouve dans deux martyrologes. On croit aussi que ce sont ses reliques qui sont gardées dans une certaine chasse : nous ne l'avons pas toutefois qualifié *Saint*, parce qu'on ne lui rend point de culte public dans son monastere. Il eut pour successeur saint Hugues Archevesque de Roüen, dont il sera parlé ci-aprés.

C. XXXIII.

Act. ibid. pag. 438.

V.

Autres Abbez de saint Vandrille.

Les quatre Abbez qui le suivirent, sont Lando, Teutsinde, Vido, Rainfroi. On donne à Lando la qualité d'Evesque, mais s'il a gouverné quelque diocese, ce n'a pas esté celui de Reims, comme dit la chronique de son monastere. Car de son temps ce Siege là estoit occupé par Milon de Treves. Il posseda aussi à titre de benefice le Prieuré de saint Saens, & obtint des lettres de protection de Charles Martel, pour empescher que l'on n'usurpât les biens de son monastere. Il mourut l'an 734. Teutsinde, qui estoit Abbé de saint Martin de Tours, le fut aussi de saint Vandrille, mais il usa mal de son autorité, & ne suivit nullement les traces de ses predecesseurs. Jusqu'alors il y avoit eu à Fontenelle trois cens Religieux qui gardoient ensemble une grande union de charité, & qui ne possedant rien en particulier, recevoient de leur Abbé ce qui estoit necessaire pour leur subsistance. Desorte que selon l'ancienne chronique leur maniere de vie estoit une image de celle des premiers fidelles de Jerusalem. Mais la mauvaise administration de Teutsinde, qui donna presque la troisiéme partie des biens du monastere à ses parens, & à ses amis, causa du trouble, & de l'indigence dans sa communauté, & affoiblit tellement la discipline religieuse que saint Vandrille y avoit establie selon la regle de saint Benoist, qu'on fut plus de quatre-vingt ans sans la pouvoir remettre dans sa premiere vigueur. Elle ne déchut pas neanmoins entierement : car la divine providence donna alors pour Prieur au monastere le venerable Erinhar, qui bruslant de zele pour le bon ordre, & pour la sainte regle, en maintint l'observance autant qu'il lui fut possible. Aprés la mort de Teutsinde arrivée l'an 738. Wido Clerc Seculier, & parent de Charles Martel, posseda

Spicil. Tom. 3. Chronic. Fontanell. c. 9. pag. 210.

Status vitæ innocentis, quem in eodem cœnobio secundum eximii Patris Benedicti normam excolendum fore beatus Pater Vvandregisilus instituerat ob inopias plurimas fluctuare cœpit. *Ibid.*

L'an 738.

C. XXXIII. l'Abbaie de saint Vandrille avec celle de saint Vâst. Il portoit toujours l'épée, & s'occupoit plutost à la chasse, qu'aux fonctions Ecclesiastiques. Aiant esté accusé d'avoir eu part à une conspiration, que l'on avoit formée contre Charles, il fut conduit en Picardie, & y eut la teste tranchée vers l'an 739.

VI. *Saint Vandon, & quelques autres Abbez.*

L'an 742.

Rainfroi estoit aussi Archevesque de Rouen, & il fut privé de cette dignité.

Rainfroi son successeur ne donna pas non plus d'édification à ses Religieux, & par sa dureté à leur refuser ce qui estoit necessaire à leur entretien, il les irrita tellement, qu'ils en porterent leurs plaintes à Pepin, le suppliant d'interposer son autorité pour maintenir ce qui restoit d'observance dans leur monastere, & de leur donner pour Abbé Vandon qui estoit en exil. Pepin fit paroistre sa justice, & sa pieté en leur accordant ce qu'ils demandoient. Aprés la deposition de Rainfroi le bienheureux Vandon revint d'Utrech, & passant par Mastrich, il en rapporta des reliques de saint Servais, & les mit dans une Eglise qu'il bastit à Fontenelle, sous l'invocation de ce saint Evesque. Il aimoit les lieux de pieté, il pensoit sans cesse à la loi de Dieu, & disoit tous les jours la Messe. Il accrut beaucoup la biblioteque du monastere. Nous avons déja remarqué qu'il y mit entr'autres livres un volume qui contenoit la regle de saint Benoist, celle de saint Colomban, & le martyrologe. Avançant en âge, il fut fort travaillé des goutes, & il en supportoit les douleurs avec une patience exemplaire. Aprés cinq ans d'administration, (c'est-à-dire vers l'an 747.) il perdit la veuë, & du consentement de toute sa communauté, il mit en sa place le venerable Austrulphe qui estoit Prieur, & dont l'élection fut confirmée par le Prince Pepin. Il passa le reste de ses jours dans les exercices de pieté, & mourut l'an 756. aprés avoir porté prés de soixante ans l'habit de Religieux. On lui donne la qualité de Saint. Austrulphe son successeur qui avoit pris grand soin de l'observance estant Prieur, fit paroistre le mesme zele dans la charge d'Abbé. Mais estant allé à Rome par devotion, il tomba malade sur son retour, & mourut l'an 753. dans le monastere de saint Maurice. Il eut pour successeur Widolaic, ou Withlec, qui avoit esté élevé par Teutsinde, & avoit possedé quelque temps une place dans saint Martin de Tours, à titre de benefice. Dés qu'il eut avis de la mort d'Austrulphe, il fit des presens à des personnes puissantes, & obtint ainsi l'Abbaie de saint Vandrille. Il fut lié d'amitié avec Remi Archevesque de

L'an 753.

Roüen. L'Eglise de saint Pierre aiant esté bruslée, il la repara par la liberalité du Roy, & la fit plus belle, & plus grande qu'elle n'estoit auparavant. Il accrut le nombre des ornemens de son Eglise, mais il aliena des terres de son Abbaie, les donnant à des Officiers de la Cour, & reduisit ses Religieux dans une indigence qui les jetta dans le relaschement: enfin il exerça mal une charge, où il estoit mal entré.

C. XXXIV. Pro qua etiam occasione status sanctæ Regulæ periclitari cœpit, ob inopiam videlicet compescendarum indigentiarum, quas B. Pater Benedictus in eadem lege Monachis porrigendas præcepit. *Ibid. pag. 227.*

CHAPITRE XXXIV.

De saint Hugues Archevesque de Roüen.

Aprés la mort de saint Aicadre, le monastere de Jumiege eut de suite pour Abbez Coschin, Dructegande, Hildegar, & saint Hugues. C'est à Coschin que la vie de saint Filbert est adressée, si toutefois elle est d'un Auteur plus ancien qu'Ermentarius, qui a écrit dans le neuviéme siecle l'histoire de la translation, & des miracles du mesme Saint. On ne sçait rien de particulier touchant ces deux successeurs Dructegande, & Hildegar.

I. *Abbez de Jumiege aprés saint Aicadre.*

Pour saint Hugues, il estoit fils de Drogo, ou de Dreux Duc, ou Comte de Champagne, & d'Adeltrude fille de Vvaraton Maire du Palais, & d'Ansfede. Desorte qu'il estoit neveu du fameux Charles Martel frere de Drogo, toux deux fils de Pepin d'Herstal surnommé le Gros. Sa grande mere Ansflede se chargea de son éducation, & comme elle avoit beaucoup de sagesse, & de pieté, elle lui inspira dés sa jeunesse du mepris pour le monde, & une grande ardeur pour les choses du Ciel, & elle lui persuada de se consacrer entierement au service de Dieu. N'estant encore que laique, il donna des terres à l'Abbaie de saint Vandrille. On dit qu'il se fit ensuite Religieux dans ce monastere, ou dans Jumiege, mais plus vrai-semblablement à Jumiege. Il fut aussi Abbé de ces deux monasteres, mais il est difficile de determiner le temps de son establissement dans cette charge. Le Siege Metropolitain de Roüen estant venu à vacquer par la mort de Raniland Archevesque, on le remplit par l'ordination du Saint, qui fut aussi Evesque, ou Administrateur du temporel des Eglises de Paris,

II. *Saint Hugues Archevesque de Roüen.*

Analect. Johan. Mabill. Tom. 2. pag. 433.

Rector sive Procurator urbis Parisiacæ. *Act sæc. 3. part. 1. pag. 497*

C. XXXIV.

& de Baieux. Il s'appliqua avec beaucoup de zele, & de vigilance à la conduite de ces trois Evesſchez, & de ces deux Abbaies, & il en combla de biens les Eglises. Car ce ne fut point par avarice, ou par ambition qu'il possеda ainsi plusieurs benefices contre la disposition des saints Canons. Mais voiant que de son temps on commençoit à en donner à des Seculiers qui en dissipoient les revenus, il accepta aisément ces cinq avec des terres du domaine du Roy, qui lui furent confiez par son oncle Charles Martel, & non content d'emploier à l'usage de ses Eglises, les biens qui y appartenoient, il y fit encore des liberalitez de son patrimoine. Par où il est clair, que ceux que le desir de l'honneur, ou des richesses pousse à rechercher plusieurs benefices, ne peuvent se prevaloir de son exemple.

Non causa perversæ cupiditatis, aut a.iquo sæculari fastu, &c. ea impetrabat, sed ut statim Ecclesiis Christi contraderet, &c. *Ibid. pag.* 496.

III.

Il se retire, & meurt à Jumiege.

Il eut une affection singuliere pour l'Abbaie de Jumiege, & il y donna lui-mesme, ou y fit donner par d'autres, tant de terres, & de domaines, que ce monastere l'a depuis regardé comme le plus liberal de ses bienfaiteurs. Il s'y retira aussi, & il y mourut l'an 730. Les Religieux lui dresserent un riche mausolée, pour marquer leur reconnoissance, & la veneration qu'ils avoient pour sa sainteté. Aprés le dixiéme siecle quelques-uns se sont figurez qu'il y avoit eu deux Hugues Abbez de Jumiege, & Archevesques de Roüen, l'un fils du Comte Drogo, & l'autre de Charlemagne, & il se trouve aussi une vie de ce dernier; mais cette vie est meslée de fables, & justement rejettée de tous les Sçavans. Il est sans doute qu'il y a eu un Hugues fils de Charlemagne, mais il fut simplement Prestre, & Abbé, & non pas Evesque, & il ne paroist point qu'il ait possedé le monastere de Jumiege. Nous parlerons ailleurs de saint Eucher, qui fut Religieux dans cette Abbaie.

Ibid. pag. 497. *Histoire des Archevesques de Rouen. pag.* 152.



CHAPITRE XXXV.

De la fondation du monastere de la Croix saint Leuffroi.

I. *Vision de saint Oüen, qui donne lieu à l'establissement de l'Abbaie de la Croix.*

Quod locus ille futuris temporibus crucifixi Domini Jesu-Christi veros cultores habiturus esset, &c. *Act. sac 3. part. 1. pag. 586.*

QVoique l'Abbaie de la Croix saint Leuffroi n'ait esté bastie, qu'aprés la mort de saint Oüen, on peut dire qu'elle doit son origine à ce saint Evesque. Saint Oüen passant un jour par le diocese d'Evreux, vit en l'air une croix formée par la lumiere, & comme il admiroit ce prodige, il eut revelation que le lieu, où il s'estoit arresté, devoit estre la demeure de plusieurs excellens disciples de la croix. Il crut donc qu'il le devoit consacrer par avance, & pour cet effet il y planta une croix, à laquelle il attacha des reliques. Le peuple y accourut de toutes parts pour y offrir ses prieres, & il s'y fit des miracles. C'est dans ce mesme lieu qu'est situé le monastere de saint Leuffroi, que ce Saint bastit vers l'an 690.

II. *Saint Leuffroi estudie à Evreux, & à Chartres.*

Saint Leuffroi estoit d'une maison noble du diocese d'Evreux. Dés sa jeunesse il fut prevenu d'une grace, qui le détacha du monde, & le disposa à tout quitter, pour accomplir la volonté de Dieu. Il reçut aussi du Ciel l'inclination aux lettres, qui est pour l'ordinaire amie de la vertu. Ainsi il ne fallut point le presser de s'appliquer à l'estude, il s'y portoit de lui-mesme, & ce fut dans cette veuë qu'il pria son pere de l'envoier à quelque lieu où l'on instruisoit la jeunesse. Son pere lui répondit, que n'aiant point d'enfant que lui, il ne pouvoit se resoudre à le laisser sortir de la maison, & il lui permit seulement d'aller quelquefois à Evreux y voir ses parens. Estant dans cette ville, il se fit connoistre au Sacristain de l'Eglise de S. Taurin, qui enseignoit les lettres à quelques enfans, & il l'engagea à le recevoir chez lui. Il commença donc à estudier sous la discipline de ce maistre, qui le prit en affection à cause de ses belles qualitez, & de sa vertu. Son absence mit en peine ses parens, ils crurent qu'il s'estoit retiré dans quelque cloistre, ou mesme dans quelque desert, & ils le firent chercher de tous costez. On le trouva chez cet Ecclesiastique, & quand on le reprit d'avoir ainsi abandonné sa famille, il répondit qu'il avoit suivi la vocation de Dieu, & qu'il avoit appris de l'Evangile, que pour meriter

CH. XXXV.

Matth. 10. Luc. 14.

Ad urbem Carnotensem, &c. ubi diversorum studiorum doctrinam abundare cognoverat. *Act. sac. 5. part. 1. pag. 584.*

d'estre disciple de JESUS-CHRIST il falloit le preferer à ce que l'on avoit de plus cher, & mesme aux parens. Enfin il justifia si bien sa conduite, que son pere cedant à ses raisons, le laissa en liberté. Le Saint aprés avoir commencé ses estudes à Evreux, s'en alla à Chartres, où les lettres fleurissoient, & où il y avoit divers maistres, qui en faisoient profession. Il s'y appliqua avec ardeur, & comme en mesme temps il s'acquittoit exactement des devoirs de la pieté, Dieu donna tant de benediction à son travail, qu'il acquit un grand sçavoir. On fut surpris de voir qu'en peu de temps, de disciple, il se fut rendu capable d'estre maistre, & plusieurs aussi le reveroient à cause de sa vertu. Mais il eut le malheur de se rencontrer avec des esprits malfaits, qui ne purent souffrir son merite, & qui poussez d'envie se mirent à le persecuter. Le Saint pour ne point irriter davantage leur passion, & se procurer du repos, sortit de Chartres, & s'en retourna en son païs.

III.
Il enseigne les lettres à des enfans.

Comme il ne pretendoit rien au monde, & qu'il meditoit peut-estre déslors de le quitter entierement, il voulut demeurer en particulier. Sa charité ne lui permit pas neanmoins de refuser quelques personnes, qui le prierent d'instruire leurs enfans. Il se chargea de ce soin, & outre les lettres il enseigna à ses petits disciples les devoirs de la pieté. Il donnoit lui-mesme à tout le monde de grands exemples de cette vertu. Sa maison estoit ouverte aux pauvres, il les y recevoit avec joïe, & aprés leur avoir donné à manger, il les renvoioit avec des presens.

IV.
Il se fait Religieux à saint Saens.

Ubi nullus introitus, neque accessus feminis dabatur. *Ibid. pag. 584.*

Quamvis adhuc in laico habitu detineretur, opus tamen veri Monachi assiduè Domino persolvebat. *Ibid.*

Il bastit prés de son logis une Chapelle, où il mit quantité de reliques, mais il n'y laissoit point entrer de femmes, la porte en estoit fermée aux personnes de ce sexe, & ce lieu saint pouvoit passer pour un petit monastere. Car encore que le Saint portât l'habit de Seculier, ses longues veilles, ses frequens jeûnes, & l'assiduité de ses prieres, faisoient voir qu'il avoit l'esprit d'un Religieux. Desirant enfin d'embrasser cet estat de perfection, il invita ses parens à manger chez lui, il les traita honnestement, & lorsqu'il les quitta le soir, il leur dit que le lendemain avec la grace de Dieu, il executeroit une chose qu'il souhaittoit ardemment. On ne comprit pas ce qu'il vouloit dire, & chacun alla se reposer. Pendant la nuit, il sortit secretement pour chercher un monastere, qui lui servit de retraite. Il rencontra par le chemin un pauvre, à qui il donna

donna ſon manteau. Un peu aprés il en trouva encore un autre qu'il reveſtit d'une partie de ſes habits. Il alla loger dans le petit monaſtere de Varenne, où on le voulut retenir, mais il ne s'y arreſta point, parce que c'eſtoit une maiſon de Religieuſes. Il demeura quelque temps à Cailli avec un pieux Solitaire nommé Bertran. Enfin attiré par la reputation de ſaint Saens Religieux de Jumiege, qui avoit baſti un monaſtere dans le païs de Caux, il ſe rendit auprés de lui, & reçut de ſes mains l'habit de la religion. Saint Anſbert qui gouvernoit alors l'Egliſe de Roüen faiſoit beaucoup d'eſtime de ces deux Saints, il les appelloit ſouvent auprés de lui, & conferoit avec eux des moiens de procurer le ſalut des ames. Ch. XXXV.

V. *Il baſtit l'Abbaie de la Croix.*

Ce fut par le conſeil de ce ſaint Prelat, que ſaint Leuffroi retourna dans le dioceſe d'Evreux. Y eſtant revenu, il baſtit un monaſtere dans le lieu meſme, où ſaint Oüen avoit planté la croix, dont nous avons parlé, & c'eſt pourquoi cette Abbaie a eſté appellée *la croix ſaint Ouen.* Pluſieurs perſonnes vendirent leur bien, & en apporterent le prix aux pieds du Saint, afin qu'il l'emploiât à ce qu'il jugeroit à propos. D'autres donnerent des terres à ſon monaſtere, ou s'y conſacrerent eux-meſmes à Dieu. Deſorte que ſa communauté prit un grand accroiſſement, & devint celebre. Le Saint penſa eſtre maltraité par Didier Eveſque d'Evreux, que l'on avoit prevenu contre lui. On ſe ſaiſit du venerable Abbé, & on le mit malgré lui ſur un cheval pour le conduire à cette ville, mais le cheval creva d'une façon extraordinaire, qui fit connoiſtre que Dieu condamnoit cette violence. Didier eſtonné de ce prodige, changea de ſentiment, témoigna de l'affection à ſaint Leuffroi, & le renvoia à ſon monaſtere. Un Religieux nommé Giſlehard ſe ſentit un jour frappé d'un mal ſubit, & violent, qui eſtoit un effet de la malice du demon. Il eut recours au ſaint Abbé, & le Saint le recommanda à Dieu, & l'avertit d'eſtre plus exact à obſerver les jeûnes, ſe ſouvenant que ſelon l'Evangile, cette ſorte de demons ne ſe chaſſe que par le jeûne, & par la priere. Il lui mit auſſi en main ſon baſton, & le guerit ſi parfaitement, qu'il ne fut plus attaqué de ce mal. Le Saint traverſant un jour le Vandômois, pour aller à Tours viſiter le tombeau de ſaint Martin, demanda à boire dans un village appellé Selomme. On lui dit qu'il n'y avoit en ce lieu ny puits, ny fontaine: Alors pour ſoulager la neceſſité des habitans, il

Matth. 17.

CH. XXXV. frappa dix fois la terre de son baston, & en fit sortir une fontaine, qui a toujours coulé depuis.

VI.
Il guerit Grifon fils de Charles Martel.

Quelque affaire l'aiant obligé d'aller trouver Charles Martel, il fut tres-bien reçu de ce Prince, il lui donna des avis pour son salut, & il obtint de lui ce qu'il souhaittoit. Il partit ensuite pour s'en retourner à son monastere; mais lorsqu'il fut à Laon, il vint un courrier de la part de Charles, qui le prioit instamment de se rendre auprés de lui, pour tascher de lui conserver son fils Grifon, qu'une fievre continuë avoit reduit à l'extremité. Sur cet avis le Saint retourna à la Cour: il passa une nuit auprés du malade, demandant à Dieu sa guerison, & jettant sur lui de l'eau beniste. On vit aussi-tost l'effet de ses prieres dans le soulagement que reçut Grifon. Le matin saint Leuffroi celebra pour lui la Messe, & lui donna la sainte communion, aprés quoi ce jeune Seigneur se trouva en pleine santé, ce qui combla de joïe son pere. Il est clair par ce miracle que le Saint estoit Prestre. Mais quoiqu'il eut ce caractere avec la charge de Superieur, il ne laissoit pas de s'occuper au travail des mains avec les autres Religieux. Un jour qu'il nettoioit avec eux un quartier de terre couvert de ronces, le fer de la serpe, dont se servoit un de ses disciples, tomba dans la riviere d'Evre. Pour le ravoir, le Saint mit un des bouts de son baston sur la surface de l'eau: aussi-tost ce fer vint s'attacher au baston, & le Saint le retira aisement, & le rendit au Religieux. Il renouvella ainsi le miracle qu'avoit fait saint Benoist en faveur d'un de ses disciples.

Sacerdos Dei Missarum solemnia celebrans, puero Corporis Dominici sacramentum tradidit *Ibid. pag.* 589. & 591. *n.* 24.

Greg. Dialog. l. 2. *c.* 6.

VII.
Son zele pour la regularité, sa charité, sa ferveur, & sa mort.

Son zele pour la regularité parut beaucoup dans une occasion. Un Religieux estant mort, ceux qui l'ensevelissoient, trouverent trois pieces d'argent dans ses habits. Ils les porterent au saint Abbé, qui ne doutant point que ce Moine ne les eut cachez pour les retenir en particulier, témoigna de l'horreur de sa faute, & pour l'en punir, il pratiqua ce que le grand saint Gregoire avoit fait à l'égard d'un Religieux coupable du mesme peché. Car il défendit de l'enterrer dans le cimetiere commun, & il ordonna qu'on le mit ailleurs, & que l'on jettât sur son corps ces pieces d'argent, en disant que *ton argent perisse avec toi:* ce qui fut executé. On adjouste que le Saint fit penitence pour le défunt pendant quarante jours, qu'ensuite il eut revelation que Dieu lui avoit pardonné sa faute, & qu'il fit porter son corps dans le cimetiere. Mais ce fait paroist

C. XXXVI.

suspect à quelques-uns. On pourroit * pourtant croire que le Saint, qui d'abord avoit condamné le Religieux, par la persuasion qu'il vouloit garder pour lui cet argent, jugea plus favorablement de sa conduite, ou mesme qu'il apprit qu'avant que de mourir, il avoit témoigné du regret de sa faute. Le Saint sur la fin de ses jours demeura quelque temps dans une petite cellule proche de l'Eglise, s'occupant sans cesse à la priere, & se mortifiant encore par les veilles, & par le jeûne, quoiqu'il fut fort âgé. Il bastit prés de son monastere un hospital pour les pauvres; & afin que cette fondation subsistat, il l'affermit par son testament. Estant tombé malade, il envoia des presens aux lieux saints, & se recommanda aux prieres des serviteurs de Dieu qui y demeuroient. Le dernier jour de sa vie, il passa la nuit en oraison avec les Religieux, & il recita encore avec eux tout le Pseautier. Le matin il assista à l'Office, & aprés avoir reçu le saint Viatique, il rendit l'esprit. On l'enterra dans une Eglise, ou Chapelle qu'il avoit bastie en l'honneur de saint Paul. Il fut prés de quarante-huit ans Abbé: ce qui fait juger vrai-semblablement qu'il mourut vers l'an 738. Nous parlerons ailleurs de la translation de ses reliques. Ses Actes marquent qu'il estoit fils unique, du moins lorsqu'il commença à estudier, & ne font nulle mention du bienheureux Agofroi, que l'on dit avoir esté son frere, & qui fut aussi Religieux dans l'Abbaie de la Croix.

* *Vide Gregor. ibid l. 4. c. 55. Ci-devant Tom. 1. page 179.*

Testamento corroborare studuit. *Ibid. pag. 591.*

CHAPITRE XXXVI.

De saint Evremont Abbé de Fontenai: De sainte Opportune Abbesse de Monstruëil: De la premiere origine du Mont saint Michel.

I.

Saint Evremont Abbé.

Act. sac. 2. p. Ind. prat ? miss. pag. lix. Coint. Annal. Eccl. Franc. an. 688. n. 28.

SAint Evremont a vécu en mesme temps que saint Leuffroi. Il sortit d'une famille noble de Baieux. La Cour eut ses premieres années, il y fut en faveur auprés du Roy Thierri troisiéme, & il s'y maria. Mais aiant reconnu par la lecture des livres sacrez, combien il est avantageux de quitter toutes choses, pour s'attacher uniquement à JESUS-CHRIST, il persuada à sa femme de se faire Religieuse. Ensuite il se retira

C. XXXVI. dans la basse Normandie, & il y bastit quelques monasteres, dont le principal fut celui de Fontenai, qui est peut estre l'Abbaie du mesme nom, située dans le diocese de Baieux. Il en fit dedier l'Eglise sous le titre de saint Dizier, & il y assembla un assez grand nombre de Religieux. Saint Annobert Evesque de Seez l'attira dans son diocese, & l'ordonna Abbé dans un lieu nommé Mont-majeur. Il y a apparence qu'il finit ses jours dans ce mesme païs, puisque l'on assure qu'il fut enseveli par Lohier successeur de saint Annobert. Il mourut sous Chilperic troisiéme, dont le regne commença l'an 715. Son corps fut porté à Fontenai, où il reposa jusqu'au temps de l'invasion des Normands.

L'an 720.

II.

Sainte Opportune Abbesse de Monstrueïl.

Il y avoit autrefois proche de Seéz un monastere de filles, appellé Monstreüil, dont la memoire s'est conservée dans les Actes de sainte Opportune, qui en eut la conduite. Cette sainte Abbesse estoit d'une illustre maison du territoire d'Hyesmes, qui avoit alors beaucoup d'estenduë. L'eclat de sa famille, & les qualitez avantageuses, dont elle estoit ornée, exciterent quantité de jeunes hommes à la demander en mariage. Mais elle ne voulut point d'autre époux que JESUS-CHRIST, & à l'exemple de la Mere de ce divin Sauveur, elle resolut de servir Dieu dans l'estat de la virginité. Aiant obtenu sur ce sujet le consentement de ses parens, elle se retira à Monstreüil, & elle y reçut le voile avec la benediction de l'Evesque de Seéz. Estant ainsi entrée dans le chemin de la perfection, elle s'y avança avec ardeur, & en peu de temps elle surpassa toutes les autres Religieuses, principalement dans la pratique de l'humilité, & de l'obeïssance. L'Abbesse estant morte, elle fut mise en sa place par les suffrages de toute la communauté.

Sequar jam vestigia Dominæ meæ Beatæ Mariæ Dei Genitricis, &c. *Act sæc. 3. part. 2. pag. 223.*

Humilitatis, & obedientiæ gratiâ super omnes eminebat. *Ibid.*

III.

Austerité de sa vie.

Les soins, & les peines d'esprit qui sont inseparables de la charge de Superieure, ne lui furent point un pretexte pour se dispenser des communes austeritez de la religion. Elle crut au contraire y estre plus obligée que jamais, & elle redoubla la rigueur de sa penitence. Souvent elle passoit la nuit en priere. Elle portoit toujours le cilice, & estoit également vestuë en Hyver, & en Esté. Le Mercredi, & le Vendredi elle ne prenoit aucune nourriture. Les autres jours elle mangeoit vers le soir du pain d'orge avec quelques mets de la qualité de ceux dont usent les pauvres, & elle ne beuvoit que

C. XXXVI.

de l'eau. Le Dimanche elle se permettoit un peu de poisson, non pour satisfaire la sensualité, mais par respect pour ce saint jour consacré au mystere de la resurrection du Sauveur. Quand quelque sœur lui demandoit pourquoi elle jeûnoit si rigoureusement, elle répondoit que nostre premiere Pere *Adam avoit esté chassé du Paradis pour avoir mangé du fruit défendu, & qu'ainsi nous y devions rentrer par l'abstinence, & le jeûne.* Au reste les austeritez ne la rendoient point facheuse, & chagrine, ny ne diminuoient rien de la douceur, & de la compassion qu'elle devoit avoir pour les autres, & elle leur accordoit les soulagemens, dont leur infirmité avoit besoin. On ne la vit jamais en colere, & lorsque quelqu'une de ses sœurs s'écartoit de son devoir, elle la reprenoit sans perdre la tranquillité de son ame, & elle obtenoit de Dieu par ses prieres la conversion de celles, qui d'abord ne se rendoient pas à ses remonstrances. La mort de son frere saint Chrodegand Evesque de Séez, que l'on assassina à Nonant, lui fut le sujet d'une extréme douleur. Le corps du saint Prelat demeura d'abord immobile en ce lieu là, & ce fut en vain que l'on s'efforça de le transferer ailleurs. La bienheureuse Lanthilde Abbesse d'Almeneches, qui estoit tante de sainte Opportune, demanda à Dieu qu'on le put lever de terre, pour le mettre dans son monastere, mais ses prieres n'eurent point d'effet. Ce dépost sacré estoit reservé pour la consolation de sainte Opportune, qui estant allée à Nonant, leva aisement les reliques du saint Martyr, & les fit transporter à Monstruëil.

Adam de paradiso ejectus est, quia pomum vetitum manducavit, & nos illuc redire debemus jejunando. *Ibid. pag* 1 5.

IV.
Sa mort.

Aprés que la mort lui eut ainsi ravi son frere, elle redoubla sa ferveur dans le service de Dieu, & fit plusieurs miracles. Aiant eu revelation que la fin de sa vie approchoit, elle exhorta ses Religieuses à s'avancer de plus en plus dans la perfection, & quoique sa conduite eut toujours esté édifiante, & irreprehensible, elle se jetta à leurs pieds, & leur demanda pardon des fautes qu'elle pouvoit avoir commises, soit contre leurs personnes, ou dans l'administration du bien de la communauté. Avant que de rendre l'esprit, elle reçut le saint Viatique, & eut encore la consolation d'estre visitée de sainte Cecile, & de sainte Luce, & de la Reine des Anges. On marque sa mort en l'an 770. Elle fut enterrée à Monstruëil auprés de saint Chrodegand son frere, mais depuis on transfera ailleurs ses reliques. Il y a à Paris une Eglise Collegiale qui en possede

Ante pedes filiarum prosternens se, ream se & peccatricem confessa est, &c. *Pag.* 129.

la plus grande partie, & qui la reconnoist pour patrone. Sa vie a esté écrite par Adelme, qui estoit Evesque de Séez, au commencement du dixiéme siecle.

V.

Premiere origine de l'Abbaie du Mont saint Michel.

Hic igitur locus Tumba vocitatur ab incolis, &c. Inibi olim inhabitasse comperimus Monachos &c. *Act. sæc. 3. part. 1. pag. 86. an. 708. part. 2. pag. 526.*

Le Mont saint Michel s'appelloit autrefois *Tombe*, parce qu'il s'éleve au milieu de la mer comme un tombeau ou eminence, que l'on marque en latin par le mot de *tumulus*, ou mesme par celui de *tumba*. Vers le commencement du huitiéme siecle, il estoit habité par des Religieux, qui y menoient une vie d'Ermite prés de deux anciennes Chapelles, ou Eglises, l'une dediée à saint Estienne, & l'autre à saint Symphorien. Lorsqu'ils manquoient des choses necessaires, ils allumoient du feu en un certain endroit, pour en donner avis au Prestre, ou Curé du village d'Asteri, aujourd'hui appellé Beauvoir, qui les secouroit dans leur besoin. Cette montagne jusqu'alors peu connuë, commença à devenir celebre sous le Pontificat de saint Aubert Evesque d'Avranches. Ce Saint fut averti en songe d'y bastir une Eglise à l'honneur de saint Michel, afin que ce Prince des Anges y fut reveré comme il l'estoit au Mont Gargan, où il estoit autrefois apparu, sçavoir sur la fin du cinquiéme siecle, du temps du Pape Gelase. Il ne se hasta pas de deferer à cet avertissement, parce qu'il craignit que ce ne fut une illusion: mais aiant reconnu que c'estoit sans doute une ordre du Ciel, il s'appliqua à l'executer. Il bastit donc une Eglise sur le Mont de Tombe, & avant qu'elle fut achevée, il envoia quelques Ecclesiastiques, ou Religieux au Mont Gargan, qui est en Italie, pour avoir des reliques. L'Abbé de Gargan reçut fort charitablement les deputez du saint Evesque, & leur donna une petite portion d'un voile rouge, que l'on disoit avoir esté laissé par saint Michel sur un autel, & un petit morceau du marbre, sur lequel cet Esprit bienheureux estoit apparu. Ils rapporterent ces reliques dans le diocese d'Avranches, & elles y furent reçuës avec beaucoup de respect par saint Aubert, qui les mit dans sa nouvelle Eglise de Tombe. Ensuite il l'a dedia solennellement, & y establit des Ecclesiastiques, pour y chanter l'Office. La vie dereglée de leurs successeurs obligea depuis à mettre en leur place des Religieux de nostre Ordre, comme on verra dans la suite. Ce que nous venons de dire de l'origine de cette Eglise de saint Michel, est tiré d'une relation dressée avant le dixiéme siecle.

Le Mont Gargan, ou du saint Ange est dans la Pouille.

CHAPITRE XXXVII.

De saint Erbland Abbé d'Aindre en Bretagne, & de saint Mauronte Abbé de saint Florent le vieil.

LE diocese de Nantes reçut beaucoup d'édification de l'éminente vertu de saint Erbland, qui y vint fonder le monastere d'Aindre, & *y éclatta comme un nouveau saint Benoist.* C'est l'éloge que lui donne un Auteur de son siecle, qui a ecrit sa vie. Saint Erbland sortit d'une tres-noble famille de Noyon, mais il ne se glorifioit point de cet avantage, & il y prefera toujours la noblesse de l'esprit, laquelle consiste dans la pieté, qui rend les hommes enfans de Dieu. Pendant ses estudes il se conduisit avec une grande modestie, & une grande honnesteté. Il évita les desordres, où tombe souvent la jeunesse, & il fit beaucoup de progrez dans les lettres. Ses parens l'envoierent ensuite à la Cour, où il se rendit si agreable, qu'il eut la charge de grand Echanson. Ils le voulurent aussi engager dans le mariage, & ils lui trouverent une fille de mesme condition que lui, à laquelle il fut accordé. On convint mesme du jour des noces. Mais la grace qui le sollicitoit depuis long-temps de suivre JESUS-CHRIST dans la voie des conseils Evangeliques, le pressa d'une maniere si douce, & si forte, que cedant enfin à ses attraits, il resolut d'abandonner ses parens, & son épouse, & de se retirer dans un cloistre. Il eut bien de la peine à faire agréer son dessein au Roy, & à obtenir de lui la permission de quitter sa charge. L'aiant obtenuë il sortit aussi-tost de la Cour, & s'en alla au monastere de saint Vandrille, où il eut pour maistre saint Lambert, qui en estoit Abbé. On le logea dans une des cellules destinées pour les Novices, & aprés qu'il y eut esté éprouvé suivant la regle, il fit vœu de la perfection religieuse, & fut admis dans la communauté. Il n'y fut pas long-temps sans que sa vertu le distinguât des autres, & son Abbé conçut tant d'estime pour lui, qu'il l'envoia à l'Archevesque de Roüen, pour estre ordonné Prestre. Le Saint celebroit tous les jours la Messe, & pour s'acquitter plus dignement de ce ministere, *il se rendoit lui-mesme une hostie*

I. *Saint Erbland Religieux du monastere de saint Vandrille.*

Franciæ veniens ab oris, nostris in finibus virtutibus vernans novus, ut ita dixerim, Benedictus effulsit. Nobilitati carnis animi præferebat nobilitatem. *Act. sæc. 3. part 1. pag. 385.*

Expletâ probatione ejus regulari more in Novitiorum cella, perfectionis votum promissione confirmavit sacra. *Ibid. pag. 386.*

Ut cum devotus Deo oblationem studiosè quotidie offerret, maceratione sui corporis ipse hostia viva fieret. *Ibid.*

C. XXXVII.

II.
Il est fait le premier Abbé d'Aindre dans le diocese de Nantes.

Esto ad imitandum paucis, ad intercedendum tamen omnibus indigenis illius terræ eos prodesse posse. *Ibid.*

Vers l'an 676.

Sicuti in nonnullis cœnobiis actum esse comperimus, &c. Vita si quidem nostri Ordinis summam expetit quietudinem, &c. *Pag.* 387.

Voiez ci devant page 19.

vivante par un continuel exercice de la mortification.

Il arriva cependant que Paschar Evesque de Nantes, fit dessein de bastir un monastere aux environs de cette ville, jugeant qu'encore que les Religieux, qui y demeureroient ne dussent estre imitez, que de peu de personnes, ils ne laisseroient pas d'estre utiles à tout le peuple par le merite de leurs prieres. Pour cet effet il envoia vers saint Lambert, pour le prier de lui donner de ses disciples. Le saint Abbé répondit qu'il en accorderoit quelques-uns, pourvû qu'il y eut lieu d'esperer qu'ils possederoient paisiblement, & sans trouble, le nouveau monastere où on les establiroit; qu'il se croioit obligé d'exiger cette condition, parce qu'il estoit à craindre qu'aprés la mort de Paschar, son successeur n'en inquietât les Religieux, & qu'ils ne fussent mesme reduits, comme quelques-uns, à quitter leur cloistre, & à mener une vie errante, ce qui estoit fort contraire à leur Institut, qui demandoit de la tranquillité & du repos, & que pour prevenir cet inconvenient, il seroit bon que le monastere, que vouloit bastir Paschar, fut du nombre de ceux qui estoient sous la dependance du Roy, & qu'on suppliat le Prince de le prendre sous sa protection. Ceux qui estoient venus de la part de cet Evesque, assurerent saint Lambert, que ce Prelat aiant de la prudence, & du zele, useroit sans doute de toutes les precautions necessaires, pour affermir son ouvrage, & pourvoiroit à la subsistance, & au repos de la nouvelle communauté. Sur cette esperance le saint Abbé envoia à Nantes douze Religieux sous la conduite de saint Erbland, leur recommandant de bien garder la sainte regle. Paschar les reçut comme *des Anges* du Ciel, & leur permit de s'establir dans l'Isle d'Aindre environ à deux lieuës de Nantes. S'y estant transportez, ils y bastirent deux Eglises, l'une en l'honneur de saint Pierre, & l'autre sous l'invocation de saint Paul. Paschar accompagné du Clergé de sa Cathedrale, les dedia solennellement, & accorda aux Religieux un privilege, qui ostoit le pouvoir à ses successeurs de se rien attribuer des biens qui seroient donnez à ce monastere. Il envoia de plus saint Erbland vers le Roy Childebert troisiéme, pour le supplier de confirmer cet establissement, & d'honorer de sa protection cette nouvelle Abbaie, sur quoi ce Prince lui accorda ses lettres. Nous avons déja observé, que ces sortes de chartes s'appelloient *precepte.*

La

C. XXXVII.

III. *Divers miracles du Saint.*

La communauté du bienheureux Erbland prit grand accroissement, & devint celebre par la multitude, & par la vertu de ses disciples. Allant un jour à la campagne avec quelques Religieux, il rencontra un homme de qualité nommé Arnauld, & il l'entretint des choses saintes. Il dit ensuite à ses disciples, qu'aprés avoir donné de la viande spirituelle à cette personne, il falloit aussi lui presenter un peu de nourriture corporelle. Les Religieux lui répondirent qu'ils estoient mal pourvûs pour cela, n'aiant gueres plus d'une *Hemine* de vin. Ceux qui ont lû la regle de saint Benoist, peuvent y avoir remarqué que cette mesure appellée *Hemine* estoit en usage dans les monasteres de son Ordre, & l'on a tasché de faire voir ailleurs quelle estoit la quantité, & sa grandeur, car c'est un sujet de dispute entre les Sçavans. Le Saint se fit apporter ce petit vase, & y aiant donné sa benediction, il multiplia tellement le vin, qu'il s'en trouva assez pour en presenter à Arnauld, & à plusieurs personnes qui estoient à sa suite. On garda depuis ce vase dans le monastere, pour conserver le souvenir de ce miracle. Il fit un semblable miracle aux environs de Coutance, où il estoit allé voir la terre d'Oglande, qui appartenoit à sa communauté; il le reitera encore dans son monastere, où estoit venu Agathée, qui non content d'estre Comte, ou Gouverneur de Rennes, & de Nantes, s'estoit comme emparé des Eveschez de ces deux villes. Ce Comte, qui avoit écouté avec un cœur endurci les avis que lui avoit donné le Saint, fut touché, lorsqu'il vit que par le signe de la croix, il avoit multiplié le vin dans son verre. Alors il se jetta à ses pieds, & se reconnoissant pecheur, il se recommanda à ses prieres.

Quod parum plusquam heminam caperet vini. *Ibid. pag.* 392.

Vide Præfat. Act. sæc. 4. *part.* 1. *n.* 159.

IV. *Sa retraite pendant le Caresme.*

Au commencement du Caresme le Saint avoit coustume de prendre avec lui quelque Religieux, & d'aller passer ce saint temps dans l'Isle d'Aindrette voisine de celle, où estoit son monastere. Il en usoit ainsi afin de se disposer par une abstinence plus austere, & par une oraison plus assiduë, & plus fervente à la celebration de la grande feste de Pasques. Estant un jour fort fatigué de ces exercices, il alla un peu prendre l'air avec ses disciples. Un de ceux-ci lui parla d'un certain poisson qu'il avoit autrefois veu chez l'Evesque de Nantes: *Pourquoi nous entretenez-vous de cela?* dit le Saint, *croiez-vous que ce poisson soit si rare? s'il plaisoit à Dieu, qui est tout-puissant, il nous en donneroit presentement un pareil à celui qui estoit chez*

Naupreda *forte* Lampreta *une Lamproye.*

C. XXXVII. *ce Prelat.* A peine avoit-il achevé de parler, qu'il sortit de la mer un poisson de la mesme espece, qui vint sur le rivage se jetter à ses pieds. Il en rendit graces à Dieu, & l'aiant fait prendre par un des Religieux qui l'accompagnoient, il lui ordonna de le partager en trois, afin d'en garder une part pour eux, & de porter les deux autres au monastere. Et quoique ce poisson ne fut pas fort gros, tous les disciples du Saint, tant ceux qui estoient en retraite avec lui, que ceux qui demeuroient dans l'Abbaie, en eurent assez pour leur repas.

V.
Il voit monter au Ciel l'ame d'un de ses disciples.

Cette Abbaie avoit sous sa dépendance deux petits Prieurez, l'un nommé Creon, & l'autre Colon, qui estoient dans l'Aquitaine, à vingt-cinq ou trente lieuës de Nantes. Le Saint estant allé avec quelques Religieux à Pauli village des environs de son monastere, pour une affaire de sa communauté, aprés qu'il l'eut achevée, passa la nuit en oraison. Pendant qu'il estoit occupé à ce saint exercice, il vit l'ame d'un de ses disciples, que les Anges conduisoient au Ciel. Ce Religieux venoit de mourir dans le Prieuré de Creon, dont il avoit soin, aussi bien que de celui de Colon. Le Saint en avertit aussi-tost les disciples qui estoient avec lui. Mais ceux-ci prirent ce qu'il disoit pour un songe, regardant leur Abbé comme un bon homme cassé de vieillesse, qui révoit quelquefois. Le Saint ne s'offença point de leur incredulité, & se tournant vers le Ciel, suivit des yeux cette ame bienheureuse, autant qu'il lui fut possible. Quelques jours aprés il vint des nouvelles de Creon, qui apprirent la mort du Prieur, & confirmerent ce que le Saint avoit dit. Il eut encore une semblable revelation, dont il sera parlé dans la suite.

VI.
Il se demet de sa charge.

Dispendium non parvum arbitrabatur, si non quotidie aliquid virtutis suis adjungeret exercitiis *pag. 356.*

La vieillesse ne lui fut point un sujet de rien relascher de ses austeritez. Il avoit tant d'ardeur pour la perfection, qu'il croioit que de n'y pas faire chaque jour quelque progrez, c'estoit faire une grande perte. Tout ce qu'il accorda à son infirmité, fut de se décharger des soins du gouvernement, & de changer sa qualité d'Abbé en celle de simple Solitaire. Pour cet effet, il bastit prés la porte du monastere une petite Chapelle en l'honneur de saint Leger, & s'y retira dans le dessein de ne plus s'occuper qu'à la contemplation. Quatre de ses disciples animez du mesme esprit que lui, le suivirent dans sa retraite. Il se demit ainsi de la charge d'Abbé avec l'agrement du Roy, mais non avec celui des Religieux, qui auroient bien

souhaitté qu'il eut continué à les gouverner. Il ne voulut pas mesme se trouver dans le Chapitre, lorsqu'ils élurent un autre Superieur, & ils ne reussirent pas dans cette élection. Car ils choisirent un d'entr'eux nommé Adalfroi, qui au lieu d'estre leur pasteur, & leur pere, les traita avec la cruauté d'un tyran. C. XXXVII.

VII. *Fin miserable d'Adalfroi son successeur.*

Il negligeoit les choses spirituelles, & ne s'appliquoit qu'aux affaires du dehors. Il emploioit le bien de la communauté à des depenses superfluës, & ne donnoit point aux Religieux ce qui leur estoit necessaire. Pour vivre en grand Seigneur il entreprit de faire bastir pour lui un hostel abbatial. Saint Erbland choqué de sa mauvaise conduite, & de son orgueil, le reprit fortement, & lui dit, comme par prophetie, qu'il ne feroit point de nouveaux bastimens dans le monastere. Adalfroi bien loin de profiter de ces avis, les meprisa, & s'endurcit dans le mal. Sa dureté estoit si grande, qu'il faisoit presque mourir de faim ceux de la communauté. Un jour il fit foüeter cruellement un Religieux, que le Saint avoit élevé dés sa jeunesse, & ce Religieux déplorant leur malheur d'avoir ainsi changé d'Abbé, Adalfroi lui dit fierement, *qu'il avoit beau invoquer son Erbland, & qu'il n'en devoit point attendre de secours.* Ce Religieux tout déchiré de coups, en alla faire des plaintes au Saint, qui estoit toujours dans sa cellule prés de la Chapelle de saint Leger. Le Saint lui dit que ceux de la communauté demeurassent dans le silence, & que Dieu les délivreroit bien tost de celui qui usoit si mal de sa charge. En effet le troisiéme jour Adalfroi eut une horrible vision, dans laquelle saint Erbland parut le frapper en punition de sa desobeïssance, & il se sentit aussitost buslé d'une fievre ardente, qui l'enleva du monde.

Non tuus tibi opem defensionis quem invocas præbebit Hermelandus. *Ibid. pag.* 397.

VIII. *Le Saint choisit pour Abbé Donat, & meurt saintement.*

Aprés la fin miserable de cet indigne Abbé, les Religieux supplierent le Saint de leur en nommer un. Le Saint fit venir auprés de lui un de ses disciples nommé Donat, & l'aiant instruit des devoirs d'un Superieur, il l'establit dans cette charge du consentement de toute la communauté. Donat suivit les avis de son maistre, les Religieux trouverent en lui un pere, qui les gouverna avec autant de charité, & d'humilité, que son predecesseur avoit eu de dureté, & d'orgueïl, & ils furent tres-édifiez de sa conduite. Saint Erbland continua cependant à vivre en retraite prés de la Chapelle de saint Leger. Plusieurs

C. XXXVII. malades estant venus implorer son secours, il obtint leur guerison par le merite de ses prieres. Aiant connu par revelation le jour de sa mort, il le marqua à ses disciples, il les exhorta à perseverer dans le service de Dieu, & aprés avoir receu le Corps, & le Sang de JESUS-CHRIST, il passa de la terre dans le Ciel. On met sa mort en l'an 720. Il fut enseveli dans l'Eglise de saint Paul prés de la Chapelle de saint Vandrille; mais depuis, sçavoir du temps de l'Abbé David, qui succeda vrai-semblablement à Donat, un saint Religieux appellé Sadrevert, eut revelation qu'il falloit transferer les reliques du Saint dans l'Eglise de saint Pierre, ce qui fut executé.

IX. *Saint Mauronce Abbé de saint Florent*

Ibid. pag. 391.

Ou S. Mauront.

Il est à croire que le venerable Mauronce Abbé de Glonne, ou de saint Florent le vieux, estoit un homme de grande vertu. Lorsqu'il mourut, saint Erbland, qui estoit à plus de dix lieuës de Glonne, & qui s'occupoit alors à la priere, vit monter son ame au Ciel, & il en avertit ses disciples, afin de le recommander à Dieu. Le lendemain ils voulurent envoier quelqu'un à Glonne, pour sçavoir ce qui s'y estoit passé; mais ils furent prevenus par des Religieux de cette Abbaie, qui bien affligez de la perte qu'ils avoient faite, vinrent au monastere d'Aindre pour y voir saint Erbland, & trouver dans son entretien quelque soulagement à leur douleur. Le Saint les reçut avec charité, & pour les consoler leur marqua aussi-tost que Dieu lui avoit revelé le bonheur de Mauronce, & qu'ainsi ils devoient changer leurs larmes en des actions de graces, & sur tout imiter ses vertus, afin de se rendre dignes de le revoir un jour dans le Ciel.

X. *Estienne Evesque de Rennes.*

Estienne Religieux de l'Abbaie de saint Melaine, fut tiré du cloistre, pour gouverner le diocese de Rennes. Il entra dans cette charge vers le milieu du huitiéme siecle.



C.XXXVIII.

CHAPITRE XXXVIII.

De la ruine de l'Abbaie de Glanfeüil, ou de saint Maur sur Loire.

L'Abbaie de Glanfeüil estoit encore dans un estat florissant vers le milieu du huitiéme siecle. On y gardoit exactement la regle, il y avoit un grand nombre de Religieux, & beaucoup de revenu pour leur subsistance. Mais la puissance seculiere l'aiant fait tomber entre les mains de Gaidulfe originaire de Ravenne, cet étranger soit par avarice, ou par une aversion qu'il avoit pour l'Ordre monastique, la ruina entierement. D'abord il mit en fuite la plusspart des Religieux, en ne leur donnant point de quoi subsister. Il en resta quatorze, qui continuerent à chanter l'Office devant le tombeau de saint Maur, mais qui estant abbatus de faim, & de misere, cesserent d'observer *la sainte Regle*, & se revestirent de l'habit de Chanoine.

I. *Les Religieux de saint Maur sont opprimez par Gaidulfe.*

Cum adhuc monasticæ religionis observantia in eodem sancto cœnobio optimè custodiretur. *Odo lib. miraculor. sancti Mauri. c. 1.*

Cum nec institutionis sanctæ regulæ arduam possent ducere vitam, consilio accepto indumenta deponunt monastica, habitum Canonicorum assumentes. *Ibid.*

Gaidulfe se prevalut de ce changement, comme d'un pretexte pour les maltraitter avec quelque apparence de justice, & enfin les chassa du monastere. Il leur substitua cinq Chapellains des derniers du Clergé, pour reciter quelque chose de l'Office divin devant le corps du Saint, & il ruina ensuite les lieux reguliers, & mesme l'Eglise, afin que les Moines en fussent éternellement bannis, & qu'ils n'y pussent jamais rentrer. Il brusla, ou jetta dans la riviere tous les titres, & tous les actes des donations que l'on avoit faites à leur Abbaie, à la reserve de quelques-uns qu'il mit en dépost dans saint Aubin d'Angers, où ils furent perdus pendant les ravages *des Payens*, c'est-à-dire des Normands. Mais il ne joüit pas long-temps du fruit de ses crimes; car aiant appellé ses amis, pour se rejoüir avec lui de l'extinction de l'Ordre monastique dans Glanfeüil, il mourut au milieu du festin. Ensuite le Comte d'Anjou, & d'autres personnes s'emparerent des terres, & des revenus de l'Abbaie, qui demeura deserte, & inhabitée. Dans le siecle suivant elle fut restablie sous le regne de Loüis le Debonnaire. On put bien y remettre des Religieux, & y faire de

II. *Il ruine le monastere, & dissipe les titres.*

Quinque tantum Clericos abjectissimæ scilicet vilitatis personas ibi constituens, &c. *Ibid.*

Testamenta ... partim cremavit, partim in Ligerim mersit, nonnulla verò in monasterio sancti Albini custodienda deposuit. *Ibid.*

Ne, inquiens, teterrimum monachorum genus per succedentia tempora, locum hunc vanis spebus animatum repetere, aut evindicare valeat. *Ibid.*

C. XXXIX. nouveaux bastimens ; mais la perte des titres a esté irreparable, & elle nous a sans doute privez de la connoissance de plusieurs faits, qui auroient esté tres-utiles pour éclaircir cette histoire.

CHAPITRE XXXIX.

De quelques actions du bienheureux Herlemont Evesque du Mans, qui regardent l'estat monastique : De la ruine des communautez religieuses sous Gauslin son successeur.

I. *Herlemont fonde le monastere de saint Oüen, & repare celui de Tillid.*

Vide Io. Mabill. Analect. Tom. 3. pag. 210.

Mirificè ornavit, & ibi Monachos aliquos sub regula sancti Benedicti regulariter viventes, ac sub Abbate suo nomine Quirino inesse instituit. *Ibid. pag. 212.*

(Chirmirum) Abbatem Vicedominum, per totum Episcopatum suum esse constituit. *Ibid.*

NOus avons parlé ci-devant d'Engilbert, ou Aiglibert Evesque du Mans, qui entra dans cette dignité vers l'an 680. selon l'opinion commune, ou plutost dés l'an 670. si ce fut veritablement à sa sollicitation que le Roy Childeric second accorda des lettres en faveur de son Eglise l'an onziéme de son regne. Puisqu'on lui donne prés de trente-cinq ans d'Episcopat, il mourut vers l'an 705. Le bienheureux Herlemont son successeur imita son zele, & son application à maintenir l'estat monastique dans le diocese. Il rebastit, & *orna merveilleusement* la petite Abbaie d'Alid, ou Illid, & il y mit quelques Religieux pour y vivre selon la regle de saint Benoist sous la conduite de Quirin. Il fonda prés du Mans un hospital, & une Chapelle en l'honneur de saint Oüen, & il y establit douze Religieux sous l'Abbé Suffroi, laquelle fondation fut confirmée par Dagobert troisiéme l'an 713. Il augmenta les revenus du monastere de saint Vincent, dont estoit Abbé Chirmir qui avoit aussi la qualité d'Archidiacre, & à qui il donna encore la charge de Vidame, pour en faire la fonction dans tout son diocese.

II. *Desolation des monasteres du temps de Gauslin.*

On y comptoit alors jusqu'à trente-six monasteres bien reglez, & qui servoient de retraite à quantité d'excellens Solitaires. Mais aprés la mort d'Herlemont, ces lieux saints furent exposez à la violence des personnes injustes, & puissantes. Le Comte Roger, & son fils Charive, qui dominoient dans le païs, s'emparerent des monasteres qui estoient sous la dépendance, & la protection de l'Eglise du Mans, & ne pouvant

Ibid. pag. 243. resister aux instances du peuple qui demandoit un Evesque,

ils choisirent pour cette dignité un Clerc ignorant nommé Gauslin, qui estoit frere de Carive, & ils l'envoierent à Roüen, où contre l'ordre, & la disposition des saints Canons, il reçut le caractere Episcopal. Il y a apparence qu'il fut ainsi intrus dans le Siege du Mans pendant l'interregne, & lorsque Charles Martel gouvernoit la France en qualité de Duc des François, sans prendre le titre de Roy: car il se trouve une charte accordée à Gauslin par Childeric la premiere année de son regne, c'est-à-dire, vers l'an 743. Pepin estant venu à la Couronne, ne voulut point reconnoistre Gauslin pour legitime Evesque du Mans, & fit ordonner en sa place Herlemond second, qui prit la conduite du diocese, & s'acquitta des devoirs d'un bon Pasteur. Mais Gauslin par une horrible perfidie l'aiant invité à manger dans sa maison, lui fit crever les yeux. Herlemond ne pouvant plus continuer ses fonctions, resolut de ne penser plus qu'à son propre salut, il se retira dans le monastere des deux Jumeaux du diocese de Baieux, où son frere estoit Abbé, & il passa le reste de ses jours dans les exercices de pieté. Le crime de Gauslin ne demeura pas impuni. Pepin le fit traiter comme il avoit traité Herlemond, on lui creva aussi les yeux, mais à la priere de ses parens, qui estoient des personnes de grand credit, on lui laissa son Evesché. Il le gouverna par le ministere de plusieurs Chorevesques, ou Grands Vicaires, dont le premier fut Suffroi, qui estoit peut-estre Suffroi Abbé de l'hospital de saint Oüen. Gauslin donna à ce Suffroi l'Abbaie de saint Symphorien appellée Tillid, qui est peut-estre ce monastere d'Alid, ou Illid, dont nous avons parlé, qui dépendoit de la Cathedrale du Mans. Suffroi la posseda jusqu'à sa mort, & fut enterré dans le monastere de saint Victur, qui estoit prés de la ville; les trois Chorevesques suivans furent Desiderat, Berthaud, & Merole. Ce dernier qui estoit Religieux d'Evron, entra dans cette charge avec l'agrément de Charlemagne, & fut élevé à l'Episcopat, afin d'en faire pleinement les fonctions. On lui donna quelques benefices pour sa subsistance, & Gauslin continua à posseder le revenu de son Eglise, & à user de son autorité comme auparavant. L'usage qu'il en fit à l'égard des monasteres fut fort mauvais, & il pensa destruire ces saintes maisons. Bien loin de souffrir que l'on en conservat les communautez en y recevant des Novices, il en chassoit les Religieux, & les donnoit à

C.XXXIX.

Ibid. pag. 237. où il faut lire Childeric, & non pas Chilperic, car il est certain que Gauslin ne fut point Evesque du Mans du temps de Chilperic.

Ioan. Mabill. Analect. Tom. 3. pag. 243.

C. XXXIX. titre de benefice à des feculiers, & à des laïques. Deforte qu'à la fin de fa vie, & de fon pontificat, il ne s'y trouva prefque plus de Moines.

III. *Merole Religieux d'Evron Evefque du Mans.*

Præcepit illis Monachis, ut nullam obedientiam facerent jam dicto Ganzioleno, eo quod ei rebellis effet, fed fub fuo mundeburgo, vel fub fua tantùmmodo tuitione, vel dominatione permanerent. *Baluz. Mifcellan. lib. 3. pag. 115.*

* *Vide Concilium Vernenfe. an. 755. c. 10.*

Il eft de noftre fujet d'obferver ici que Gauflin n'offença pas feulement Pepin par la cruauté dont il ufa envers Herlemont, mais encore parce qu'il lui fut contraire pendant une guerre, & que lui, & fon frere Charive lui fermerent les portes du Mans, & tuerent un de fes Officiers, & quelques foldats. Pepin en eftant irrité, fit le ravage aux environs de la ville, s'en alla au monaftere de faint Calais, & défendit aux Religieux de rendre obeïffance à Gauflin. Et parce que leur Abbé Sicbauld, & fon predeceffeur Didon avoient donné un écrit à ce Prelat, pour marquer que leur monaftere eftoit foumis à fa Cathedrale, ce Prince leur accorda des lettres par lefquelles il les reçut fous fa dépendance, & fa protection particuliere : ce qu'il fit peut-eftre encore à la priere des Religieux, qui purent lui reprefenter que le Roy Childebert premier avoit donné à faint Calais le fond fur lequel le Saint avoit bafti leur Abbaie, * fi bien que l'on peut dire que le monaftere devint *Royal*, au lieu qu'auparavant il eftoit *Epifcopal*. Gauflin eut pour fucceffeur Hoding, qui deux ans aprés fut transferé à Beauvais, & enfuite ce Merole Religieux, qui eftoit déja Chorevefque. Merole travailla à reparer les defordres caufez par Gauflin, & s'acquita fort bien de fes obligations. Charlemagne paffant par le Mans, vrai-femblablement l'an 777. lorfqu'il alla faire la guerre en Efpagne contre les Sarrazins, il obtint de ce grand Prince des lettres de protection pour fa Cathedrale, & par ce moien y foumit de nouveau les Abbaies de faint Vincent, de faint Aubin, & de Noftre-Dame, & les Celles, ou petits monafteres de faint Oüen, de faint Almir, de faint Ulface, & de faint Rigomer, ce que nous marquons ici, parce que nous avons parlé ailleurs de ces trois derniers Saints. Cet affujettiffement du monaftere de Noftre-Dame à la Cathedrale du Mans dediée à faint Gervais, paroift par un Acte de l'Abbeffe Arvine, qui aiant efté eftablie dans cette charge par l'ordre de Charlemagne, reconnut cette dépendance particuliere, & par cette confideration promit de paier chaque année à cette Eglife le jour de faint Gervais une livre d'argent, & quatre cierges. Merole mourut vers l'an 784. & eut pour fucceffeur Jofeph, qui fut depofé neuf ans aprés, à caufe

Joan. Mabill. Tom. 3. Analect. pag. 208. 248.

Le 1. de Mai l'an dixiéme de Charlemagne, c'eft à dire l'an 778.

cause de ses crimes. Le Chapitre de la Cathedrale du Mans pretendoit que le monastere de saint Calais dépendoit de cette Eglise, & y devoit paier chaque année une censive, ou rente. Pendant les troubles arrivez du temps de l'Evesque Joseph, Ebroin Abbé de saint Calais ne paia point de redevance à l'Eglise du Mans. Ce different eut de grandes suites, comme l'on verra ailleurs. CHAP. XL.

CHAPITRE XL.

Des Abbez de saint Martin de Tours : De la fondation de Cormeri.

I. *Abbez de saint Martin de Tours.*

BErt, ou Chrotbert qui gouvernoit l'Eglise de Tours l'an 681. donna un privilege aux Religieux de saint Martin, dont il est fait mention dans un autre d'Ibbo, qui eut la conduite du mesme diocese aprés Pelage, & Evaric successeurs de Bert. Ces lettres d'Ibbo furent accordées en faveur de l'Abbé Gontran, & comme nous avons déja observé, font voir que l'on gardoit la regle de saint Benoist dans cet illustre monastere. Gontran succeda à Ibbo dans le Siege de Tours, & Teutsinde à Gontran dans l'Abbaie de saint Martin. Il est croiable que les Religieux de cette Eglise commençoient à se relascher, & qu'il y avoit parmi eux du desordre ; car Teutsinde, qui n'estoit pas lui-mesme fort reglé, n'estoit pas satisfait de leur maniere de vie, & les menaçoit souvent, que s'ils ne se corrigeoient, il feroit venir de saint Vandrille son Prieur Erinhar, pour leur apprendre *à marcher droit*. Nous avons parlé ci-devant du zele de ce Prieur. Teutsinde eut pour successeurs Autland, & Wicterbe. Ce dernier estoit Bavarois d'origine ; il est qualifié Evesque, & Abbé de saint Martin. Cet exemple d'un Evesque Abbé, & quelques autres qui se trouvent dans nostre histoire, ont fait naistre entre les Sçavans une * question qu'il n'est point necessaire de traiter dans un Abregé, non plus que les autres de la mesme nature. Mais nous ne devons pas omettre une particularité, qui peut contribuer à l'édification des Religieux. Wicterbe, quoiqu'âgé de plus de quatre-vingt ans, travailloit encore des mains, & s'occupoit

Nisi vestram correxeritis vitam, ac mores, Erinharium meum præpositum ex Fontanella huc adducam, qui aratra vestra rectum doceat sulcare.

** Sçavoir si quelques insignes monasteres ont eu autrefois des Evesques.*

Vide Coint. Annal Franc. an. 756. n. 55.

Act sac. 3. part. 1. præfat. pag. xxij.

CHAP. XLI. à tranſcrire des livres. Il mourut l'an 756. Ses prochains ſucceſſeurs furent Vulfard, Ithere, & Alcuin. Nous parlerons de ce dernier dans le livre ſuivant. Vulfard, & Ithere eurent des emplois fort conſiderables, & furent envoiez par Charlemagne vers le Pape Adrien, pour traiter des affaires publiques.

II. *Fondation de Cormeri.*

Ithere fonda dans la Touraine l'Abbaie de ſaint Paul de Cormeri, & la ſoumit à l'Egliſe de ſaint Martin, comme il ſe voit par ſa charte de l'an 791. qui eſt ſouſcrite de pluſieurs perſonnes de ſa communauté. Leurs ſouſcriptions juſtifient ce que nous avons dit, que ſouvent les Religieux qui eſtoient dans la Clericature, prenoient ſimplement le titre de leur Ordre, ſans y joindre la qualité de Moine. Car Harembert, Zachée, & d'autres qui eſtoient ſans doute de l'Egliſe de ſaint Martin, s'y qualifient ſeulement Preſtres, ou Diacres. Mais Chreſtien, Lambert, & d'autres s'appellent ſimplement Moines, ou par humilité, ou parce qu'ils n'eſtoient pas Clercs. Cette charte confirme encore ce qui a déja paru par pluſieurs exemples, que quantité d'Abbaies avoient divers petits monaſteres ſous leur dépendance. Du temps d'Ithere, Andegar Eveſque, Anglois de nation, qui s'eſtoit retiré dans le cloiſtre de ſaint Martin, y finit ſes jours, aprés en avoir édifié les Religieux par ſa profonde humilité. Amarald, Nicet, & Paterne, qui avoient auſſi le caractere Epiſcopal, ſervirent Dieu dans la meſme Abbaie pendant le huitiéme ſiecle.

Harembertus peccator Preſbyter ſubſcripſi.

Lambertus peccator Monachus ſubſcripſi.

Multa ſanctorum cœnobia diverſas cellas ſub ſe habere video conſtructas. *Itherius in charta de fundat. Cormar. Metrop. Turon. Ioan. Maan. pag. 237.*

CHAPITRE XLI.

De ſaint Eucher Religieux de Jumiege, & enſuite Eveſque d'Orleans : De la ruine de l'Abbaie de ſaint Meſmin.

I. *Saint Eucher ſe retire dans l'Abbaie de Jumiege.*

L'Eminente vertu de ſaint Eucher a paru en divers lieux, & pour ainſi dire, a eu pluſieurs theatres. Elle éclata à Orleans où il nâquit, & dont il fut Eveſque ; à Jumiege, où il ſe fit Religieux ; à Cologne, qui fut le lieu de ſon exil ; à ſaint Tron, où il mourut, & qui poſſede encore aujourd'hui ſes reliques. Deſorte que ces deux villes, & ces deux monaſteres peuvent ſe l'attribuer ; mais il ſemble appartenir d'une façon particuliere à l'Egliſe d'Orleans, dont il a eſté le Paſteur, &

l'Epoux ; & c'est pourquoi nous nous sommes determinez à parler de lui en cet endroit. Avant qu'il vint au monde, sa mere eut revelation qu'il seroit Evesque, & ce fut dans cette veuë, qu'aprés qu'il fut né, au lieu de le faire baptiser à Orleans, on le porta à Autun, pour y recevoir ce Sacrement par le ministere d'un saint Prelat nommé Ansbert, qui estoit en grande reputation de sainteté. Estant revenu à Orleans, il y fut élevé, & il fit grand progrez dans les lettres. Pensant souvent à ce que dit l'Apostre, que les biens du monde ne sont qu'une figure qui passe, & que la sagesse de ceux qui les aiment, n'est qu'une folie devant Dieu, il resolut de quitter le siecle, & de s'associer avec des personnes, qui le portassent par leur exemple à n'aspirer qu'au Ciel. Le monastere qu'il choisit pour sa retraite fut celui de Jumiege : il s'y soumit au joug de l'obeïssance, & par son exactitude à en remplir les devoirs, il s'acquit l'estime de tous les Religieux.

Act. sec. 3. part. 1. pag. 596.

II. *Il est fait Evesque d'Orleans.*

Son oncle Savaric, qui estoit Evesque d'Orleans, estant mort, ceux du diocese demanderent qu'on lui substituât le Saint, & prierent Charles Martel d'appuier de son autorité l'élection qu'ils en faisoient. Charles y consentit, & leur donna un de ses Officiers, qui s'estant transporté à Jumiege, en tira saint Eucher, & le conduisit à Orleans. Ce changement d'estat fut extrémement dur au Saint, & il n'entra dans le Sacerdoce qu'avec une extréme repugnance, parce qu'il ne le regardoit que comme une charge difficile, & pleine de dangers, & non pas comme une dignité, & un honneur. Aprés son sacre, il se donna tout entier à bien regler son Eglise. Il avoit une grande affection pour son Clergé, & il en procuroit avec beaucoup de zele l'accroissement, & l'avantage, il travailloit lui-mesme à instruire le peuple, & à déraciner les vices. Il honoroit souvent de sa presence les maisons religieuses, & n'oubliant pas ce qu'il avoit esté avant l'Episcopat, il traitoit ceux qui y demeuroient comme ses freres. Par cette conduite il gagna si bien les cœurs, que chacun lui obeïssoit avec la derniere soumission.

III. *Il est banni, & meurt dans l'Abbaie de saint Tron.*

Il gouverna ainsi son diocese environ seize ans, mais ensuite Dieu permit, pour éprouver sa patience, que la paix, dont il joüissoit, fut troublée par un furieux orage, que la calomnie excita contre lui. On le rendit suspect à Charles Martel, & on enveloppa dans cette accusation tous ceux de sa famille, qui

CHAP. XLI. estoit une des plus considerables du païs. Charles aprés avoir défait les Sarrazins dans l'Aquitaine, repassa par Orleans, & obligea le Saint de le suivre à Paris, & de là au Palais royal de Verneüil, d'où il fut relegué à Cologne avec tous ses parens. Mais il ne pouvoit y avoir d'exil pour lui en quelque lieu qu'il allât, pour peu qu'on vint à le connoistre, on ne le traitoit point comme étranger, & sa vertu avoit un charme, qui lui attiroit l'affection de tout le monde : c'est ce qui lui arriva à Cologne. Il y fut si bien reçu du Clergé, & du peuple, & les principaux des habitans lui témoignerent tant de respect, & l'assisterent si liberalement dans ses besoins, que Charles en conçut de l'ombrage, & ordonna à Robert Duc d'Haspengavv de le transferer ailleurs. Mais Dieu lui fit encore trouver grace dans l'esprit de ce Seigneur, qui bien loin de le maltraiter, lui offrit de l'argent pour le distribuer à son gré aux pauvres, ou aux monasteres. Le Saint usant de la liberté que Robert lui laissoit de se choisir une demeure, se retira dans l'Abbaie de saint Tron, & il ne pensa plus qu'à se tenir uni à Dieu par une priere continuelle. La sixiéme année de son exil fut la derniere de sa vie. Selon la chronologie que nous suivons, il mourut l'an 738. mais d'autres rapportent sa mort à l'an 731. ou 743. & cette derniere opinion n'est pas destituée de vrai-semblance. On tient pour certain que ce qui excita la colere de Charles contre saint Eucher, fut le zele avec lequel le Saint s'opposa aux laiques, qui usurpoient les biens de l'Eglise : desordre qui fut ou introduit, ou continué par Charles pendant les diverses guerres qu'il eut à soustenir pour sa propre défense, ou contre les Sarrazins, & d'autres ennemis de l'estat. Mais quant à la revelation que l'on attribuë à saint Eucher touchant la damnation de Charles, elle passe pour supposée, & les Sçavans la mettent aujourd'hui au nombre des fables. Le Saint eut des sœurs de grande vertu, qui furent Religieuses dans un monastere d'Orleans, & qui apprirent des particularitez de sa vie à l'Auteur qui la écrite. Au reste ce Robert d'Haspengavv, dont nous venons de parler, est vrai-semblablement le Comte Robert, qui donna des terres à l'Eglise de saint Tron, du temps de l'Abbé Grimo, la cinquiéme année d'aprés la mort de Thierri quatriéme, c'est-à-dire l'an 741. ou 746.

Sarcing, ou saint Tron dans le diocese de Mastrich. Voyez ci devant Tome 1. pag. 637.

Res Ecclesiasticas propter assiduitatem bellorum laicis tradidit. *Lib. de Majoribus.*

Baron. an. 741. Hadr Vales. Hist. Franc. pag. 542. Bolland. 20. Febr. Act. Ord. S. Bened. Tom. 3. pag. 595. Coint. Annal. Eccles. Franc. an. 743. n. 4.

IV.

Ruine de l'Abbaie de saint Mesmin.

La fameuse Abbaie de Mici, ou de saint Mesmin tomba en

ruine dans le huitiéme siecle, en partie *par la cupidité*, & par l'amour des choses du monde, qui y introduisit du relaschement, & y affoiblit l'observance, & en partie par les ravages qu'elle souffrit pendant la guerre d'entre Pepin, & Guaifre Duc d'Aquitaine: desorte qu'il cessa d'y avoir des Religieux, & elle fut reduite à servir de retraite à des seculiers, & mesme à des femmes.

Ch. XLII. Partim cupiditate, &c. partim incursione hostica. *Act. Tom. 1. pag. 601.* *Vers l'an 762.*

CHAPITRE XLII.

De la tentative faite par les Religieux du Montcassin, pour tirer de Fleuri les reliques de saint Benoist.

Nous avons observé ci-devant qu'outre Carloman, & Pepin, Charles Martel eut encore un fils legitime nommé Grifon, qui fut aussi son heritier, mais qui n'eut pour sa portion que quelques petits païs dans la Neustrie, & ailleurs. Ne se contentant pas de ce partage, il s'éleva contre ses freres, & troubla l'Estat par une guerre, dont le succez lui fut tres-funeste. Aprés que Carloman eut quitté le siecle, Grifon chercha du secours parmi les Saxons, & tascha ensuite de s'establir dans la Baviere. Mais Pepin dissipa toujours ses entreprises, & le reduisit à recevoir de lui par grace quelques villes pour sa subsistance. Nous pourrions adjouster que cet ambitieux rompit encore ce traité, & qu'il s'enfuit dans l'Aquitaine, & de là en Savoye, où il trouva la fin de sa vie; mais ce que nous venons de dire, suffit pour l'éclaircissement de nostre sujet. Pendant cette guerre d'entre Pepin, & Grifon, le Pape Zacharie adressa aux Evesques de France une lettre, où il les exhortoit à tascher de reconcilier ensemble les deux freres, & à faire rendre aux Religieux du Montcassin le corps de saint Benoist, qu'on avoit enlevé, & qui depuis avoit toujours esté en France. Il paroist par la mesme lettre, que ce fut à la sollicitation d'Optat Abbé, & de Carloman Religieux du Montcassin, que le Pape l'écrivit, & que c'estoient des Moines de leur communauté qui en devoient estre les porteurs. Si l'on en croit Adrevalde, Carloman s'en chargea, & passa lui-mesme en France; mais il est beaucoup plus vrai-

I. *Optat Abbé du Montcassin obtient une lettre du Pape Zacharie, pour retirer de Fleuri les reliques de saint Benoist.* *L'an 748. ou 749.*

Epist. 15. Zachar. Concil. Tom. 6. pag. 1530. ubi vide notam Iac. Sirmundi.

CH. XLII.

semblable qu'elle y fut apportée par d'autres Religieux du Montcassin. Car il est certain que Carloman depuis qu'il eut embrassé l'estat monastique, ne vint qu'une fois en France, sçavoir l'an 754. auquel temps Grifon n'estoit plus au monde.

II.
Miracle qui empesche Remi (depuis Archevesque de Rouë) de retirer ces reliques.

Remigium Rothomagensium Episcopum, &c. dirigit
Mirac. S. Bened. in Gallia. Adrevald. num 16.
Act. sac. 2. pag. 374. 344. & 341.
Act. Arch. Rothomag. pag. 434.
Analect. Iohan. Mabill. Tom. 2.
Remi fut depuis Archevesque de Rouen, sçavoir l'an 755. selon la chronique de saint Vandrile, ou mesme sur la fin de 753. selon le Pere Pommeraye dans l'histoire des Archevesques de Rouen, pag. 182. où il a suivi à la lettre Adrevaldus.

Pepin deferant à la lettre du Pape, donna ordre à Remi son frere, & depuis Archevesque de Roüen, de remettre le corps de saint Benoist entre les mains des Religieux du Montcassin. En execution dequoi Remi se transporta en l'Abbaie de Fleuri sur Loire, & entra dans l'Eglise de Nostre Dame, pour en tirer ces ossemens sacrez qui y reposoient. Mais comme rapportent Adrevalde, & d'autres aprés lui, Remi, & ceux qui l'accompagnoient, furent privez de l'usage de la veuë, & ne la recouvrerent qu'aprés qu'on leur eut aidé à sortir de l'Eglise. Ce miracle leur fit juger que ce n'estoit pas la volonté de Dieu, qu'on ostat à l'Abbaie de Fleuri ce precieux dépost qu'elle gardoit depuis prés d'un siecle, & ils se contenterent de recevoir quelques reliques du Saint, qui leur furent données par le venerable Medo Superieur du monastere. Ainsi l'Eglise de Fleuri est demeurée en possession du corps de saint Benoist, comme il se justifie par le martyrologe de Wandalbert, par le témoignage du Pape Jean huitiéme, & par d'autres preuves.

III.
Successeurs de l'Abbé Medo.

Entre saint Mommole, & Adalbert, on met Leodard, Ido, Auderan, Flatbert, qui ne sont connus que de nom.
Act. sac. 4. part. 2. pag. 424.
Ibid. sac. 2. pag. 379.

Cet Abbé Medo, dont nous venons de parler, estoit entré dans sa charge vers l'an 744. aprés un autre nommé Geilo successeur d'Adalbert. S'il ne s'est point glissé d'erreur dans les années d'administration que l'ancien catalogue attribuë à chaque Abbé, Radulfe fut substitué à Medo vers l'an 765 La divine providence le tira d'un grand peril. Rahon Comte d'Orleans qui estoit un homme violent, & avare, voulut avoir en sa disposition le monastere de Fleuri, & parce que Radulfe estoit un grand obstacle à son dessein, il resolut de l'exterminer. Il commanda à un de ses gens d'aller à la Cour, & de donner avis au Roy que Radulfe estoit mort, & en mesme temps il envoia vers Radulfe pour l'inviter à le venir voir. Radulfe monta aussi-tost à cheval avec quelques Religieux, ou quelques autres personnes de ses amis, & alla au petit monastere de saint Gondon, où estoit logé le Comte. Comme il y entroit, il rencontra un nain appellé Goringis, qui estoit domestique de Rahon, & lui servoit de fou, n'aiant d'autre emploi que de divertir son maistre, & de le faire rire. Mais

dans cette occasion il agit comme un homme sage, & vertueux : car aiant découvert que l'on n'avoit mandé Radulfe que pour le perdre, il lui fit entendre par ses gestes, & mesme par quelques paroles, qu'il ne se presentât point devant le Comte, & qu'il se retirât en diligence. Radulfe suivit cet avis, repassa la riviere, & s'en retourna à Fleuri. On avertit cependant Rahon que l'Abbé estoit venu, mais qu'il n'avoit point demandé à lui parler, & qu'il avoit repris le chemin de son monastere. Le Comte qui estoit au bain, en sortit tout furieux, & alla neanmoins se coucher sur un lit. On dit que pendant qu'il dormoit, il fut effraié par un songe, où saint Benoist lui apparut ; le lendemain il fut surpris d'une maladie, & mourut miserablement. Les quatre prochains successeurs de Radulfe sont Ido, Magulfe, Fulrad, & Theodulfe. On ne met point en ce nombre Deotime, que l'on dit avoir esté Evesque d'Orleans ; mais peut-estre que cet Ido avoit deux noms, & s'appelloit aussi Deotime, car ce temps-là fournit plusieurs autres exemples de cette duplicité de nom. Il y a apparence que l'Abbé Magulfe est le mesme que cet Abbé *Magnulf*, qui acheta un riche autel, pour mettre dans une Eglise qu'il avoit bastie, & qu'il fit dedier en l'honneur de saint Pierre, & de saint Benoist. Alcuin composa des vers, pour mettre en deux endroits de ce lieu saint, afin d'exciter les fidelles à prier Dieu pour ce *Magnulf*, & d'exhorter son successeur à imiter sa pieté, & à faire bien observer la regle. L'ancien catalogue des Abbez finit en Theodulfe Evesque d'Orleans, qui eut l'administration du monastere de Fleuri, & de quelques autres dés l'an 786. ce qui fait douter qu'il n'y ait de l'erreur dans les années que ce catalogue attribuë à ses predecesseurs.

CH. XLII.

Alcuin. carm. 162. 163. oper. pag. 1707.
Theodulf. Capitular. c. 19.



CHAPITRE XLIII.

De la translation des reliques de saint Germain Evesque de Paris dans l'Eglise qui porte son nom : Du bienheureux Fulrad Abbé de saint Denis en France.

I.
Translation de saint Germain du temps de l'Abbé Lanfroi.
Ioan. Mabill. De Re Diplomat. pag. 487.

THedelmar, ou Childemar gouvernoit l'Abbaie de saint Vincent, ou de saint Germain de Paris dés le commencement du huitiéme siecle. Il est remarquable que de son temps son Eglise avoit sous sa dépendance le monastere de Lemause, ou Limours, situé dans le territoire d'Estampes, comme il paroist par l'original mesme d'une sentence de Childebert troisiéme, qui lui en assura la possession qu'on lui avoit contestée. Aprés Childemar, l'Abbaie fut sous la conduite de Babo, qui eut pour successeur le venerable Lanfroi, à qui l'on dit que saint Germain ordonna dans une vision de transferer son corps dans l'Eglise de saint Vincent, car on l'avoit enterré dans la Chapelle de saint Symphorien qui en est proche. Mais il ne put executer cet ordre du Saint que vingt ans aprés, en aiant esté destourné par divers obstacles, & principalement par sa captivité, qui le separant de son monastere, en causa presque sa ruine. Aiant esté envoié en ambassade par Charles Martel vers Hunauld Duc, ou Gouverneur d'Aquitaine, lorsqu'il estoit en chemin, Charles vint à mourir, il fut arresté comme s'il eut esté un épion, & il ne put recouvrer sa liberté, qu'aprés que Hunauld se fut accommodé avec Carloman, & Pepin successeurs de Charles Martel. A son retour qui fut l'an 742. il s'appliqua à restablir son monastere, qui avoit souffert de grands dommages pendant son absence, & qui estoit presque demeuré desert, & abandonné. Ensuite sçavoir l'an 754. il transfera solennellement les reliques de saint Germain dans l'Eglise de saint Vincent en presence de Pepin, & de Charlemagne son fils, qui n'avoit alors que sept ans. On a l'histoire de cette translation composée par un Religieux qui vivoit en ce temps là, ou un peu aprés, & qui rapporte aussi divers miracles arrivez dans l'Eglise. Il en raconte trois, mesme avec les propres paroles de Charlemagne,

Act. an. 754. pag. 95.

qui

CH. XLIII.

qui les avoit veus de ses propres yeux. Car ce Prince estant devenu plus grand, prenoit plaisir à en faire le recit, & il en marquoit si bien les circonstances, que l'on admiroit sa memoire, & la grace avec laquelle il s'expliquoit. Nous avons déja remarqué que cet Auteur parlant des Religieux de saint Germain, les designe par les noms ou de *Freres*, ou de *Clercs*, ou de *Moines*. Racontant la guerison d'un Paralytique, qui entendoit les Matines en la feste du Saint, il dit qu'à la fin de cet Office on fit la lecture de l'Evangile en la maniere accoustumée : ce qui est conforme à la regle de saint Benoist. Lanfroi mourut en 775. Il laissa sa communauté fort nombreuse, & eut pour successeur Wichad, comme il se justifie par des lettres d'un Abbé nommé Frodoin, qui donna cette mesme année une terre à l'Eglise de saint Germain deservie par Wichad Abbé, & par un grand nombre de Religieux qui y sont sous sa conduite. Robert successeur de Wichad, obtint quelques graces de Charlemagne, contenuës dans des chartes que l'on peut voir dans Aimoin, ou pour mieux dire dans la continuation de son histoire.

Cum Evangelium juxta morem legi inchoaretur. *Ibid. pag.* 101.

Ubi præest venerabilis vir Vvichadus Abba, una cum norma plurima monachorum. *Ibid. pag.* 94.

Aimoin. Hist. l. 5. *c.* 1. *pag.* 263. *edit. Iacobi du Breuil.*

II.

Dalfin, Chillard, Turnauld, & autres Abbez de saint Denis.

Dalfin succeda à Chainon dans l'Abbaie de saint Denis, & il la gouvernoit avant l'an 710. comme il se voit par une charte qu'il obtint de Childebert troisiéme, touchant le droit du marché, qui se tenoit vers Paris, entre les Eglises de saint Martin, & de saint Laurent. Il eut pour successeur Chillard, ou Hellard, à qui Chilperic accorda l'an 716. la confirmation des privileges de son monastere. Ses quatre prochains successeurs sont Turnauld, Hugues, Berthoald, Godobauld. *Turnauld* avoit esté Evesque de Paris avant que de se retirer dans le cloistre. *Berthoald* obtint du Roy Thierri quatriéme des lettres de protection, dont la datte répond à l'an 723. Elles portent entr'autres choses, que saint Denis, saint Rustique, & saint Eleuthere furent envoiez dans les Gaules par le Pape Clement successeur de saint Pierre, qu'il se faisoit souvent de grands miracles au tombeau de saint Denis, & que les Religieux divisez en plusieurs bandes, continuoient à chanter l'Office dans l'Eglise du Saint, comme ils avoient fait du temps des autres Roys. La conversion de l'Abbé *Godobauld* est remarquable : il s'estoit soüillé d'un grand crime, aiant esté un des complices de la mort de saint Lambert, & la justice divine l'en punit, car incontinent aprés il devint boiteux. Mais ce

Mabill. De Re Diplomat. pag. 626.

CH. XLIII.

Ibid. pag. 618.

chastiment, qui n'estoit presque rien, eu égard à ce qu'il meritoit, fut encore pour lui un grand avantage, & le fit entrer dans la voie du salut. S'estant converti, il alla visiter diverses Eglises, où il se faisoit des miracles, & il fut gueri dans celle de saint Denis. En reconnoissance de cette grace du Ciel, il se consacra entierement à Dieu, & se fit Religieux sous le venerable Chillard. Il édifia la communauté par sa vertu, & ce fut un bon choix que fit Charles Martel lorsqu'il lui donna la charge d'Abbé. Car pendant vingt-cinq ans qu'il l'exerça, il en remplit tres bien les obligations. De son temps, il y avoit dans son monastere un Reclus nommé Sigobert, que Charles Martel envoia vers le Pape Gregoire troisiéme avec Grimon Abbé de Corbie. Les deux prochains successeurs de Gondobauld furent Amalbert, & le bienheureux Fulrad, car il n'y a point eu d'Abbé Constran; & si le titre qui fait mention d'un Abbé de ce nom, est veritable, l'on n'aura point bien lû ce mot dans l'original, on aura peut-estre lû Constramnus au lieu de Capellanus. Amalbert faisoit la fonction d'Abbé l'an sept cens quarante huit.

Comme dans une autre charte au lieu des mots ad Basilieca, *on avoit leu* Abbas ileca.

III.
Fulrad Abbé de saint Denis.

Le plus celebre de tous ces Abbez est sans doute ce Fulrad, que l'on honore mesme du titre de Saint. Il estoit originaire d'Alsace, ou de quelque province voisine. Il nous apprend lui-mesme que son pere s'appelloit Riculfe, & sa mere Ermengarde, & qu'il eut un frere nommé Gausbert, & une sœur appellée Valdrade. On ne sçait point si ce fut en son païs, ou en France qu'il se fit Religieux. Parlant des monasteres de l'Alsace, & de la Vosge, nous avons dit qu'il en fonda plusieurs, & qu'il y en eut un qui porta son nom, & fut appellé le monastere de Fulrad, peut-estre parce qu'il y avoit demeuré. Mais on pourroit croire aussi que dés sa jeunesse, il renonça au siecle dans saint Denis, puisqu'il en fut depuis Abbé, & que l'ancien necrologe d'Argenteüil, qui est une dépendance de saint Denis, le qualifie Abbé, & Moine de la mesme communauté. Son merite le mit en grande consideration auprés de Pepin, & de ses enfans, & le fit entrer dans des emplois illustres, qu'il soustint avec beaucoup de succez, & d'utilité pour le public, & avec beaucoup de merite, & de gloire pour lui. Il fut Maistre de la Chapelle du Roy, & Nonce du Pape. Cette charge de Maistre de la Chapelle répondoit à celle de grand Aumônier. Sous la premiere race de nos Roys,

Domnus Fulradus nostræ Congregationis Monachus, & Abbas. *Act. sæc. 3. part. 2. pag. 339.*

elle estoit d'ordinaire exercée par quelque Evesque qui se trouvoit à la Cour, mais sous Pepin, & sous Charlemagne elle estoit plutost commise à des Prestres, ou à des Diacres, qu'à des Evesques, à cause que les sacrez Canons obligent un Evesque de resider assiduëment dans son diocese, & d'en instruire le peuple par ses predications, & par son exemple. Cette observation est de Hincmar, qui pour justifier ce qu'il avance, apporte entr'autres exemples celui de l'Abbé Fulrad. Ce saint Abbé fut envoié à Rome avec Burchard Evesque de Wirtzbourg, pour consulter le Pape Zacharie sur le dessein qu'avoient les François de donner à Pepin le titre de Roy, comme il en avoit déja l'autorité.

Ch. XLIII

Per Diaconos, vel Presbyteros, magis quam per Episcopos hoc officium executum extitit *Hincmar. Opusc. 14. c. 1.*

Carol. Coint. Annal. Franc. an. 784. n. 11.

L'an 749. ou 751.

IV.

Le Pape Estienne troisiéme passe l'Hyver dans saint Denis, & estant tombé malade y est gueri miraculeusement.

L'an 754.

Estienne troisiéme estant venu en France pour y trouver de l'appui contre Aistulfe Roy des Lombards ennemi du saint Siege, Pepin députa Fulrad, & le Duc Rotard pour aller audevant de lui. Ils trouverent le Pape dans l'Abbaie de saint Maurice, & le conduisirent de là avec grand honneur à Pontion, où Estienne fut receu par Pepin, & celebra la feste des Roys. Il alla ensuite à Paris, & passa le reste de l'Hyver dans l'Abbaie de saint Denis. Aprés Pasque, il fut à Kierzi, où estoit la Cour, & logea dans le monastere de Bretigni, qui n'en est pas fort éloigné. Estant revenu à saint Denis, il y fut tres-dangereusement malade, & comme abandonné des medecins; mais dans cette extremité, s'estant fait porter à l'Eglise, & y aiant fait sa priere, il y reçut une parfaite santé par le ministere de saint Denis, qui lui apparut. Il y donna l'onction royalle à Pepin, & à ses deux enfans Charles, & Carloman, & il leur mit la couronne sur la teste. Pepin passa lui-mesme avec le Pape en Italie, & assiegea dans Pavie Aistulfe, qui pour se tirer du peril, où il estoit, promit de rendre au saint Siege, Ravenne, & les autres villes, qu'il detenoit injustement.

V.

Grands emplois de l'Abbé Fulrad.

Ensuite Jerôme frere de Pepin, & Fulrad conduisirent le Pape à Rome. Mais Estienne n'y trouva pas la seureté qu'il y esperoit: car Aistulfe bien loin de lui donner satisfaction, l'alla assieger dans Rome, & le contraignit de nouveau d'implorer par ses lettres le secours de la France. Pepin touché du danger, où estoit le Pape, & poussé d'une juste indignation contre Aistulfe, repassa en Italie, & reduisit ce Prince dans la necessité d'executer sa promesse. Nous marquons ceci, parce

CH. XLIII.

L'an 755.

que ce fut l'Abbé Fulrad, qui alla prendre possession de Ravenne, & des autres places que les Lombards rendirent au saint Siege, & qui en apporta les clefs sur l'autel de saint Pierre. Aprés la mort d'Aistulfe, Disier son Connestable s'estant fait proclamer Roy par les Lombards, qui estoient dans la Toscane, dont il estoit Gouverneur, Rachis Moine du Montcassin, (qui estoit frere d'Aistulfe) & d'autres de sa nation, s'opposerent d'abord à son establissement; mais Fulrad fut envoié par le Pape avec quelques troupes de France, pour appuier les pretensions de Disier, & il l'affermit dans le throne, aprés qu'il eut juré de restituer des terres de l'Eglise, qui estoient encore entre les mains des Lombards. Fulrad retourna en France avec des lettres, où le Pape loüoit les services qu'il avoit rendus au saint Siege. Estienne lui accorda pour le reste de sa vie un hospital, & une maison de Rome, que possedoient auparavant deux autres Religieux. Il lui permit d'user d'une certaine chaussure, lorsqu'il officieroit solennellement; ce qui estoit en usage parmi les Abbez d'Italie, comme il paroist par l'exemple de saint Anselme de Nonantule. Le Pape lui accorda encore une autre marque d'honneur, qui fut de faire porter la Dalmatique à six Diacres, ce qui se trouve avoir esté permis par le Pape Symmaque à saint Cesaire, & par saint Gregoire le Grand à saint Arige Evesque de Gap.

Act. sæc. I. pag. 665.

VI.

Il obtient un privilege pour les monasteres, dont il estoit Fondateur, & meurt en 784.

Fulrad obtint aussi d'Estienne second un privilege pour les monasteres qu'il avoit fondez, & la permission d'en bastir encore d'autres en France, qui joüiroient des mesmes prerogatives, en quoi l'on voit son zele pour la propagation de l'estat religieux. Ce fut en sa consideration, & à sa priere, que de son temps les Papes, & nos Roys Tres-Chrestiens accorderent diverses graces à l'Abbaie de saint Denis. Pour mettre le comble à l'affection qu'il avoit pour cet illustre monastere, outre les donations qu'il y fit dans son testament de l'an 777. il y assujettit encore ceux qu'il avoit bastis ou reparez dans le diocese de Mets, & ailleurs; sçavoir ceux de saint Privat, de saint Hyppolite, de saint Cucuphat, de saint Veran, de saint George, & de saint Vital. Il ne parle point de celui de Leberavv, ou de saint Alexandre dans ce testament, mais il est certain que Fulrad le soumit aussi à l'Abbaie de saint Denis. Cette Abbaie avoit encore sous sa dépendance un monastere

situé dans le village de Plaisir, non loin de saint Germain en Laye. Erchenrad premier du nom Evesque de Paris, pretendit contre Fulrad que ce monastere appartenoit à sa Cathedrale, (alors dediée à la sainte Vierge, à saint Estienne, & à saint Germain,) & ce different fut terminé par une voie extraordinaire, que l'on appelloit *le jugement de Dieu*, de quoi il y a neanmoins d'autres exemples. Deux hommes, dont l'un défendoit la cause de l'Eglise de Paris, & l'autre soustenoit les interests de saint Denis, allerent dans la Chapelle du Roy, & pendant que l'on recitoit des pseaumes, & d'autres prieres, commencerent au mesme instant à estendre les mains en forme de croix. Celui de saint Denis demeura en cette posture plus long-temps que l'autre, qui par lassitude fut obligé de baisser les bras, & on jugea par là que l'Eglise de saint Denis avoit meilleur droit, ainsi qu'il se voit par les lettres de Charlemagne de l'an 775. Fulrad obtint de ce Prince une confirmation des privileges de son Abbaie, & particulierement des donations faites par les Religieux qui s'y estoient donnez avec leurs biens. Il vivoit encore l'an 782. comme il paroist par une charte du Roy, qui autorisa des échanges qu'il avoit faits avec Euphemie Abbesse de saint Pierre de Mets. Aussi l'on met sa mort deux ans aprés, sçavoir l'an 784. Les Evesques qui se trouverent au Concile de Vermerie, le qualifient *Abbé de pieuse & sainte memoire*. L'Epitaphe que lui a dressé Alcuin, semble marquer que son corps reposoit à saint Denis, d'où vrai semblablement il fut transferé en Alsace, & mis dans le monastere de saint Alexandre, où il a esté reveré comme Saint. Il eut de suite pour successeurs Magenar son disciple, & Fardulfe.

CH. XLIII.

Ioan. Mabill. De Re Diplomat. pag. 499. 500.

VII. *Magenar Abbé de saint Denis.*

Magenar fut envoié en Ambassade à Rome par Charlemagne. Du temps de Fulrad, un grand Seigneur d'Angleterre, nommé Berthvvald, qui avoit une maladie naturellement incurable, se fit transporter à l'Abbaie de saint Denis, y fut gueri par l'intercession du saint Martyr, & à son retour dans son païs, il bastit une Eglise à l'honneur du Saint, & la donna au monastere avec quelques terres. Depuis deux autres Anglois y offrirent encore de leurs biens, & toutes ces donations furent confirmées par Offa Roy des Merces l'an 790. à la priere de Magenar, qui avoit envoié vers ce Prince Nadelhar Religieux de sa communauté. Magenar n'estoit plus Abbé

(790.) Indict. 13. an. 33 Offa 2. die Pascha, pri. die Idus April. Hist. S. Denis pag. 720.

l'année suivante. Cette charge estoit alors possedée par Fardulfe, comme il se voit par des lettres de Giselle sœur de Charlemagne, laquelle donna quelques terres à saint Denis. Nous parlerons plus amplement de lui dans le neuviéme siecle.

VIII. *Vvaldemar Abbé de saint Pierre des Fossez.*

Mabill. De Re Diplom. pag. 486.

Vvaldemar estoit Abbé de saint Pierre des Fossez l'an 717. mais il ne pouvoit presque plus faire les fonctions de sa charge, à cause de la foiblesse de sa santé: ce qui obligea les Religieux d'avoir recours au Roy Chilperic, qui leur accorda la permission d'élire un autre Abbé suivant leurs privileges aprés la mort, ou la demission volontaire de Vvaldemar, le tout du consentement de Ragenfroi Maire du Palais. Il est encore fait mention du monastere des Fossez, & de celui d'Argenteüil, dans une charte de Pepin, qui donne à l'Abbaie de saint Denis de certains bois, à la reserve de ce qui en avoit

Antiquit. de S. Denis l. 3. ch. 5. an. 768.

» esté déja donné à saint Germain de Paris, au monastere des
» Fossez situé dans le territoire de Paris, au monastere de saint
» Benoist de Fleuri, à l'Eglise de Nostre-Dame de Chartres,
» au monastere de Nostre-Dame d'Argenteüil, & à l'Eglise de
» saint Pierre de Poitiers.

IX. *L'Abbé Varnier Ambassadeur de Pepin.*

Pro amore beati Petri lorica se induens, per muros istius afflictæ Romanæ civitatis vigilabat. *Steph. III. Epist. 4. Tom. 6. Concil. pag. 1639. Baron. an. 751.*

On ne sçait point de quel païs estoit cet Abbé Varnier, qui fut un des Ambassadeurs de Pepin vers Estienne troisiéme, & qui pour animer les Romains à se défendre contre les Lombards, qui les assiegeoient, prit lui-mesme la cuirace, & fit la fonction de Capitaine. Son zele fut utile, & merita les loüanges du Pape.

CHAPITRE XLIV.

Des Reglemens du Concile de Verneüil en faveur de la discipline monastique: Des Abbez qui se trouverent dans l'assemblée d'Atigni.

I. *Reglemens du Concile de Verneüil, pour restablir, ou maintenir le bon ordre dans les monasteres.*

L'Engagement qu'avoit Pepin à porter de nouveau ses armes en Italie, pour reduire à la raison Aistulfe ennemi de l'Eglise Romaine, ne l'empescha pas d'appliquer ses soins à la reformation des mœurs; & ce fut dans ce dessein, qu'il convoqua la plusspart des Evesques de France à Verneüil sur

CH. XLIV.

Oise. Ce Synode ordonna entr'autres choses, que l'on vivroit regulierement, tant dans les monasteres d'hommes, que de filles, & que si l'on y manquoit par un mépris de l'observance, l'Evesque du diocese remedieroit à ce desordre : Que s'il ne lui estoit pas possible d'en venir à bout, le Metropolitain, ou le Synode de la province y emploieroit son autorité, & pourroit non seulement excommunier, mais deposer les Superieurs dereglez, & par la volonté du Roy, ou du consentement * des serviteurs de Dieu, en mettre d'autres à leur place, qui gouverneroient la communauté, selon qu'il est convenable à la sainteté de l'Ordre religieux : Qu'on ne souffriroit point que les Moines, qui vivent dans une veritable regularité, allassent à Rome, ou fissent d'autres voiages, si ce n'estoit par le commandement de leur Abbé : Que si un monastere venoit à tomber entre les mains des laiques par le relaschement, ou par la negligence de l'Abbé, & que l'Evesque ne put empescher ce desordre, il pourroit permettre aux Religieux qui y seroient, de passer dans un autre monastere, pour y servir Dieu, & y travailler au salut de leurs ames : Que tous ceux qui auroient reçu la tonsure en veuë de Dieu, vivroient ou dans un monastere selon la regle, ou sous la main, & la direction de l'Evesque, selon qu'il est prescrit dans les saints Canons. On défendit de plus aux Abbesses d'avoir deux monasteres, & l'on arresta que les Religieuses garderoient la closture, & que l'on subviendroit au besoins de celles qui ne pouvoient accomplir les devoirs de leur estat, à cause de leur pauvreté, & de leur indigence. Le vingtiéme Canon marque qu'il y avoit des monasteres *Royaux*, & d'autres qui estoient *Episcopaux* : distinction qui confirme, & éclaircit ce que nous avons observé ci-devant, principalement sur le sujet de sainte Sophie de Benevent, & des Abbaies du Maine.

Concil. Tom 6. pag. 1664. Concil. Vernen. an. 755. can. 5.

* *C'est à dire des Religieux.*

Qui veraciter, regulariter vivunt. *Can. 10.*

In monasterio sint sub ordine regulari, aut sub manu Episcopi sub ordine canonico. *c. 11.*

Cela se pourroit encore expliquer ainsi : qu'ils vivroient comme font les Moines, ou comme vivent les Chanoines sous la conduite de l'Evesque.

II.

Societé de prieres contractées entre plusieurs Evesques, & plusieurs Abbez.

Quantité d'Evesques, & d'Abbez, qui se trouverent à Atigni l'an 765. pour un sujet qui regardoit la religion, & le salut des ames, avant que de se separer, convinrent ensemble, que lorsque quelqu'un d'entr'eux viendroit à mourir, ceux qui resteroient au monde, reciteroient un certain nombre de Pseautiers, & celebreroient eux-mesmes, ou feroient celebrer par d'autres un certain nombre de Messes, pour le repos de son ame, & qu'ils ordonneroient aussi aux Prestres, ou aux Moines de leur dépendance, de lui procurer du soulagement

Atigni est à trois lieuës de Retel ville de Champagne.

Presbyteri eorum centum Missas, & Monachi centum psalteria psallere meminerint. *An. 765. Concil. Tom. 6. pag. 1702.*

par leurs ſacrifices, ou par leurs prieres. Il n'eſt pas de noſtre ſujet de mettre ici le nom de tous les Eveſques, qui s'aſſocierent de la ſorte, il ſuffira d'obſerver, qu'il y en eut vingt-ſept, dont cinq gouvernoient des monaſteres, ou du moins y demeuroient. Nous marquerons ici ces cinq Prelats, & les Abbez qui ſont Vvillichar Eveſque du monaſtere de ſaint Maurice, Theodulfe Eveſque du monaſtere de Lobes, Hyppolite Eveſque du monaſtere de ſaint Oyan, Jacob Eveſque du monaſtere de Gamond (ou de Hornbac,) Vvilbaut Eveſque du monaſtere d'Eichſtat, Fulrad Abbé de ſaint Denis, Lanfroi Abbé de ſaint Germain, Jean Abbé de ſaint * Flodoald, Drungunge Abbé de Jumiege, Vvithlec Abbé de Fontenelle (ou de ſaint Vandrille,) Vvitmar Abbé de Centule, ou de ſaint Riquier, Leodhar Abbé de Corbie, Manaſſes Abbé de Flavigni, Aſinar Abbé de Novaleze, Vvaldo Abbé de ſaint Jean, (ou du Montier ſaint Jean,) Fabigaud Abbé de Buſbrun, Godobert Abbé de Rebais, Athalbert Abbé de Fabarias, (ou Pfeffers,) Vvidrad Abbé de ſainte Colombe, Ebarſind Abbé d'Altaich, Geraus Abbé de Nivelle (ou de Nigelle,) Ragingar Abbé d'Ouſche, ou de ſaint Evroul.

* *Peut eſtre de ſaint Clou.*

CHAPITRE XLV.

De ſaint Rigobert, & Tilpin Archeveſques de Reims: De Veomad Abbé de ſaint Maximin, & enſuite Archeveſque de Treves.

I. *Saint Rigobert Archeveſque de Reims.*

IL y a ſujet de joindre ici les Egliſes de Treves, & de Reims, Metropolitaines, l'une de la premiere Belgique, & l'autre de la ſeconde; parce qu'aiant eſté opprimées en meſme temps par un faux Paſteur, elles reſpirerent enſuite ſous le gouvernement de deux Religieux de noſtre Inſtitut. Mais il eſt à propos de reprendre les choſes de plus haut, & de parler de ſaint Rigobert Archeveſque de Reims. Auſſi bien divers Auteurs le comptent entre les lumieres de l'Ordre monaſtique: & ils ſe fondent ſur ce qu'aprés la mort de Leudemar Abbé d'Orbais arrivée vers le commencement du huitiéme ſiecle, ſaint Rigobert alors Archeveſque de Reims prit la conduite

de ce monastere, & qu'il ne paroist pas qu'en ce temps-là on entreprit de gouverner des Religieux, si l'on n'estoit soi-mesme de cette profession ; à quoi l'on adjouste que les Actes du Saint marquent en general, que dés sa jeunesse il se donna tout entier aux exercices de la vie spirituelle, ce qui se peut entendre de l'engagement dans l'estat religieux. Quoiqu'il en soit, le Saint s'acquitta fidellement de son ministere, & fut un excellent Evesque. Dans la guerre que se firent les deux Maires du Palais Rainfroi, & Charles Martel, il suivit le parti de Rainfroi qui estoit le plus juste ; ce qui fut cause que Charles aprés avoir gaigné la bataille de Vinci, le priva de son Evesché, & le donna à Milon, qui avoit esté auprés de lui dans son armée. Milon n'estoit Clerc que par la seule tonsure, & cependant il posseda en mesme temps, & durant plus de trente quatre ans les deux Sieges de Treves, & de Reims. Il est aisé de se figurer le mauvais estat, où furent ces deux Eglises sous un tel Pasteur, & le desordre s'estendit mesme dans quelques dioceses de la dépendance de ces deux Metropoles. La pluspart des Prestres, des Moines, & des Religieuses ne gardoient point les loix de l'Eglise, ils vivoient dans la licence, & ils ne connoissoient point d'autre regle que leur propre volonté. On remarque seulement que la discipline souffrit moins de déchet dans le diocese de Treves, parce que saint Vilbrod, & saint Boniface y firent la visite. Le Concile de Soissons ordonna Evesque Abel Religieux de Lobes, pour remplir le Siege de Reims, & saint Boniface demanda pour lui le *Pallium* au Pape Zacharie. Mais Abel ne peut faire ses fonctions, il fut chassé de Reims par Milon, & cedant à la violence, il retourna à Lobes, où il mourut saintement.

Ch. XLV.

Totum se cælestibus mancipasse disciplinis. *Act. sæc. 3. part. 1. pag. 530.*

L'an 717.

Miloni sola tonsura Clerico, qui secum processerat ad bellum, dedit hoc episcopium. *Flodoard. lib. 2. cap. 12.*

Clerici, & Sacerdotes, & Monachi, & Sanctimoniales sine lege ecclesiastica pro voluntate, & licentia vivebant. *Ibid. c. 13.*

Conc. Suession. an. 744. vel 745. can. 3. Tom. 6. pag. 1553.

II.

Vveomad Archevesque de Treves.

Peut-estre l'an 753.

Milon aiant esté tué à la chasse par un sanglier, on lui substitua dans le Siege de Treves Vveomad Abbé de saint Maximin, & dans celui de Reims Tilpin Religieux de saint Denis, qui s'appliquerent à reparer les ruines qu'avoient souffert leurs Eglises sous leur miserable predecesseur.

III.

Tilpin Archevesque de Reims, met des Moines dans l'Eglise de saint Remi.

Tilpin fut un des douze Evesques de France, qui assisterent au Concile tenu à Rome l'an 769. Le Pape Adrien lui envoia le *Pallium* sur le témoignage que rendit Fulrad de sa sainteté, & de son érudition. Les biens de la Cathedrale de Reims aiant esté dissipez du temps de Milon, & estant passez dans les mains des laiques, il tascha de les retirer, & pour en assurer la

Præbente tibi bonum testimonium de sanctitate, & doctrina Fulrado, &c. *Epist. Hadr. apud Flodoard. l. 2. c. 17.*

CH. XLV.

possession à son Eglise, il obtint en sa faveur des lettres de Carloman, & de Charlemagne. Il la maintint aussi dans le droit de Metropolitaine. On dit qu'il establit des Religieux dans l'Eglise de saint Remi, & qu'il prit soin de les instruire dans les devoirs de la vie monastique. C'est ainsi qu'en parle Flodoart Curé du diocese de Reims, qui ecrivoit l'an 950. Il adjouste de plus qu'on estoit dans ce sentiment, qu'avant l'introduction de ces Religieux, qui eurent Tilpin pour Maistre, cette maison avoit esté habitée par des Chanoines depuis le temps de l'Abbé Gibehard, qui se trouvoit avoir formé cette communauté par un zele pour le service de Dieu, & pour le culte de saint Remi. De sorte que la maniere dont s'explique cet Auteur, donne lieu à deux questions, dont la premiere est, si dés l'origine de l'Eglise de saint Remi, cette Eglise a esté deservie par des Religieux; & la seconde, si avant le changement fait par Tilpin, il y avoit des Chanoines. On convient que cette Eglise a esté bastie dans le sixiéme siecle. Nous avons déja remarqué, que du temps de Gregoire de Tours, c'est-à-dire l'an 590. elle estoit gouvernée par un Abbé, qui s'appelloit Epiphane, d'où l'on peut conclurre, que sans doute il y avoit des Moines, car il est certain d'une part, que cette qualité d'Abbé marque un Pere, ou un Superieur de Moines, & de l'autre, l'on ne peut point prouver par aucun Auteur, qui ait vécu du temps de Gregoire, ou un peu aprés, qu'il y eut alors en France des communautez de Chanoines qui fussent gouvernez par des Abbez. Quant à la seconde question il est difficile de la decider, parce que l'on ignore le temps auquel a vécu ce Gibehard. Ainsi nous nous contenterons d'observer, qu'il est probable qu'aprés l'exil de saint Rigobert l'Ordre monastique estant décheu dans saint Remi sous la violente administration de Milon, & cette Eglise estant peut-estre abandonnée, Gibehard y assembla des Chanoines, pour y faire le service, ou mesme les Religieux le continuerent sans garder l'austerité de leur regle, & vivant en Chanoines, de quoi il y a d'autres exemples dans le huitiéme, & le neuviéme siecle. Cette derniere conjecture se confirme par le témoignage d'un ancien Auteur, qui racontant un miracle arrivé dans saint Remi du temps de Pepin, & de Carloman, c'est à dire avant que Tilpin eut fait aucun changement dans cette Abbaie, donne la qualité de Moine au Sacristain de l'Eglise.

In cœnobio denique sancti Remigii Monachos ordinasse, ac monastica vita eos traditur instituisse, cum Canonicos prius idem cœnobium à tempore Gibehardi Abbatis, qui eamdem Congregationem ob amorem Dei, & sancti Remigii reperitur aggregasse ad hoc usque tempus habuisse feratur. *Ibid.*

Id. l. 2. c. 2.

Subsannans Monachum. *Bolland. 11. Febr. pag. 208.*

CHAPITRE XLVI.

De la fondation des monasteres de Neuvillers, de Gorze, de saint Vannes, & de saint Michel: De quelques Abbez de Senones.

Sigebauld Evesque de Mets, dont on louë le zele pour la reparation des lieux sacrez, bastit, ou renouvella le monastere Hilarien, ou de saint Nabor situé dans son diocese. De sorte que depuis on l'en a tenu le fondateur, quoique d'autres en attribuënt la premiere origine à saint Fridolin, qui y fit construire une Eglise sous le titre de saint Hilaire. Neuvillers en Alsace, autrefois monastere de nostre Ordre, & aujourd'hui college de Chanoines, doit son commencement à Sigebauld, où à saint Pirmin, fondé vrai-semblablement par le premier, & confié aux soins du second, qui y establit, ou maintint la regularité. Sigebauld mourut vers l'an 740. & fut enterré dans l'Abbaie de saint Symphorien de Mets.

I. *Sigebauld Evesque de Mets bastit saint Nabor, & Neuvillers.*

M. l'Evesque de Madaure dans l'Histoire des Evesques de Mets. page 150.

Saint Chrodegange son successeur peut estre mis au nombre des propagateurs de nostre Ordre, quoiqu'il n'ait pas esté Religieux. Nous avons veu quel part il eut à la fondation de Lauresheim, & qu'il y alla establir la regle de saint Benoist. Il bastit de plus deux monasteres dans le territoire de Mets, l'un dedié à saint Pierre qu'il dota de grands revenus, & l'autre nommé Gorze consacré à ce saint Apostre, aussi bien qu'à saint Paul, & à saint Estienne, envers lequel il se monstra aussi fort liberal. Gorze a esté tres celebre, la pieté, & les lettres y aiant autant fleuri, que dans aucune autre Abbaie de nostre Institut. Saint Chrodegand mit ce monastere sous la protection de la Cathedrale de Mets, & y donna un privilege qui fut souscrit par plusieurs autres Evesques assemblez à Compiegne l'an 756. Cette charte, & les autres qui regardent l'establissement de cette Abbaie, se trouvent aujourd'hui dattées de l'année de l'Incarnation, qui vrai-semblablement y a esté adjoustée par les copistes : car ce n'estoit pas encore l'usage en France de datter ainsi les Actes. Le Saint aiant obtenu du Pape Paul les corps de saint Gorgon, de saint Nabor, & de

II. *Fondation de Gorze par saint Chrodegange.*

Bolland. 1. Mart. Act. an. 765. pag. 205.

Vers l'an 748.

Subjectum sub Mandeburde, & defensione sancti Stephani Ecclesiæ Metensis. *Tom. 6. Concil. pag. 1699.*

L'an 765.

CH. XLVI. ſaint Nazare, mit le premier dans l'Egliſe de Gorze, le ſecond dans celle du monaſtere Hilarien, depuis appellé ſaint Nabor, & le troiſiéme à Lauresheim. Il mourut l'an 766. & fut enterré à Gorze. Ce ne ſera pas ſortir de noſtre ſujet, ſi j'obſerve ici qu'il eſtablit la communauté de vie parmi les Chanoines de ſa Cathedrale de Mets, & qu'il leur preſcrivit une regle qu'il compoſa, ou qu'il apporta de Rome où elle eſtoit déja en uſage. Je parle avec doute, laiſſant à d'autres la deciſion de cette difficulté, qui ne regarde point l'Ordre monaſtique. Mais je ne dois pas obmettre que l'Auteur de cette regle en a tiré une bonne partie de celle de ſaint Benoiſt. Le premier Abbé de Gorze fut Droctegange, ou Rodegande, qu'il ne faut pas confondre avec le ſaint Eveſque, dont nous venons de parler. Il alla en ambaſſade à Rome l'an 753. vers Eſtienne troiſiéme. Il y retourna encore en cette qualité avec Vulfar Abbé de ſaint Martin de Tours, ſous le Pontificat du Pape Paul. Theutmar, ou Theomar eut aprés lui la conduite de Gorze, comme il paroiſt par deux chartes d'Angelram Eveſque de Mets, qui fit des donations à ce monaſtere.

Reg. Canonic. Spicil. Tom. 1. Concil. Tom. 7. pag. 1443. Coint. Annal. Eccl. Franc. an. 757. n. 35.

Ce Pape s'appelle auſſi Eſtienne ſecond.

III.

Evenemens de l'Abbaie de Senones.

Saint Gombert Fondateur, & premier Abbé de Senones au dioceſe de Toul, eut pour ſucceſſeur Magneran homme de grande vertu. Aprés celui-ci le monaſtere fut gouverné par d'autres Religieux, dont on ne connoiſt que les noms. Le dernier qui s'appelloit Eſtienne eſtant mort, Angelram qui eſtoit en faveur auprés de Charlemagne, obtint de lui l'Abbaie de Senones, & la ſoumit à l'Egliſe de Mets à l'égard du temporel, au lieu qu'auparavant elle dépendoit du Roy, & eſtoit ſous ſa protection. Ainſi pour uſer des termes du Concile de Verneüil, ce monaſtere de *Royal* qu'il eſtoit, devint *Epiſcopal*, eſtant aſſujetti à l'Eveſque de Mets à l'égard du temporel, quoique cependant il fut toujours du dioceſe de Toul à l'égard du ſpirituel. Angelram prit de plus le titre d'Abbé, quoique ſes emplois ne lui permiſſent pas d'en faire les fonctions, & de s'appliquer au gouvernement de la communauté. Ce procedé n'agrea pas aux Religieux, & ils en eurent de la douleur. Pour les conſoler, & les adoucir, Angelram leur envoia les reliques de ſaint Simeon un de ſes predeceſſeurs dans l'Epiſcopat. Mais ils ne voulurent point les recevoir, & ſur leur refus, il les mit dans une Chapelle qu'il fit baſtir prés du monaſtere. Je ne pretens point excuſer la conduite de ceux de Senones, qui

C'eſt ainſi qu'on doit entendre ces termes de la chronique.

Et ita monaſterium, quod prius Imperiale extiterat, ex tunc manu Epiſcopi Metenſis degere compellitur. *Spicil. Tom. 3. pag. 299. & 303.*

manquerent peut-estre de respect envers saint Simeon. Mais j'observerai seulement, que s'ils n'accepterent pas ce sacré dépost qu'on leur presentoit, ce ne fut pas parce qu'ils haissoient Angelram, mais parce qu'ils estoient mal satisfaits de son procedé, & du changement qu'il avoit fait dans les privileges, & dans l'administration de leur monastere. Et en effet Angelram qui estoit trop occupé aux affaires de l'Estat, & de son diocese, pour pouvoir prendre soin de ses Religieux, leur aiant donné pour Abbé Norgand, que sa grande pieté rendoit digne de cette charge, ils s'adoucirent, & transfererent dans leur Eglise les reliques de saint Simeon.

CH. XLVI.

Ibid. pag 303.

IV.
Jacob Evesque de Toul.

Jacob Evesque de Toul, qui avoit souscrit au privilege de Gorze, quitta depuis son Siege, embrassa la profession monastique dans Gemond, ou Hornbac, & en eut la conduite, ainsi qu'il paroist par le Decret de l'assemblée d'Atigni. Ensuite estant allé à Rome par devotion, il revint par Dijon, pour y visiter le tombeau de saint Benigne, & mourut dans l'Abbaie dediée à ce saint Martyr. Il y fut aussi enterré, & c'est ce qui porta sa sœur Liliose à y donner une terre, où l'on bastit depuis un monastere.

Spicil. Tom. 1. pag 446.

V.
Premiere origine de l'Abbaie de saint Vannes.

Bertalam, & Abbo furent tirez de Tholei, où ils estoient Religieux, pour remplir le Siege Episcopal de Verdun. On ne connoist point l'origine du celebre monastere de saint Pierre, ou de saint Vannes qui est situé dans cette ville. Il subsistoit dés le huitiéme siecle: car saint Madelve en fut Abbé vers l'an 750. & gouverna depuis l'Eglise de Verdun.

Chronique de Yepez addit de la traduction françoise sur l'an 852.
Chronic. Hugon. Flaviniac. Bibl. Ph. Labb. Tom. 1. pag. 105 & 110.

VI.
Fondation de saint Miel.

L'Abbaie de S. Michel de Chastillon, ou comme l'on parle aujourd'hui de saint Miel, au diocese de Verdun, reconnoist pour fondateur le Comte Vvolfande, ou Vulfoalde, qui la bastit vers l'an 710. On ignore qui en a esté le premier Abbé. Hermengaud qui y exerçoit cette charge vers le commencement du regne de Charlemagne, estoit aussi Evesque, comme il se voit par une charte de ce Prince. Il enrichit son monastere des reliques de saint Anatholius qu'il y apporta du territoire de Cahors.

Hermengaudus Abbas, sive Episcopus de monasterio Castellionis.
Analect. t. 2. Ioan. Mabill. pag. 401.

VII.
Ruine de l'observance dans le Monstierender.

La regularité cessa dans l'Abbaie de Monstierender pendant les guerres d'entre Rainfroi, & Charles Martel. Les Moines voiant que l'on donnoit les revenus Ecclesiastiques aux soldats, prirent l'épée pour conserver les biens de leur communauté, & ensuite quittant l'habit de Religieux se transforme-

Act. sec. 2. pag 844.

CH. XLVII. rent en Clercs, ou Chanoines : mais on remit depuis l'obſervance dans ce monaſtere, ainſi que nous dirons.

VIII. *Saint Bobin Eveſque de Troye.*

Ex ejuſdem loci cœnobitis B. Froberti vitam inſtitutionemque ſequentibus quamplures poſtmodum in urbe Trecaſſium extitere Pontifices, &c. *Act. ſac. 2. pag. 631.*

L'Abbaie de Monſtier la Celle a donné pluſieurs Eveſques à l'Egliſe de Troye. Aldobert, & ſaint Bobin ſont de ce nombre. Le premier, dont on louë l'eſprit, & la pieté, gouverna ce dioceſe vers le commencement du huitiéme ſiecle. Pour Bobin, il vécut ſous Pepin : la qualité de Saint qu'on lui donne, eſt une preuve qu'il excella en vertu. Il reſtablit, ou augmenta l'Egliſe de ſon monaſtere, où repoſoient les reliques de ſaint Fraubert, qui en avoit eſté le premier Abbé.

CHAPITRE XLVII.

De ſaint Vulfran, & de ſaint Ebbon Archeveſques de Sens : De ſaint Paterne Religieux.

I. *Saint Vulfran eſt fait Archeveſque de Sens.*

Act. ſac. 3. p. 1. pag. 357.

In aula Regum Junioris Lotharii, & Theodorici. *Sur. & Henſchen. 20. Mart.*

* *L'an 12. du Roy Thierri III.*

ON convient en general des principaux points qui compoſent l'hiſtoire de ſaint Vulfran, ſçavoir qu'il a eſté Religieux dans le monaſtere de Fontenelle, aujourd'hui nommé ſaint Vandrille, qu'il a gouverné l'Egliſe de Sens, qu'il a preſché la foi dans la Friſe, & qu'enfin il retourna mourir dans ſaint Vandrille. Mais l'on eſt ſi fort partagé à l'égard du temps auquel on doit rapporter ces évenemens, que les uns mettent la mort de ce Saint en l'an 693 : d'autres trois ans aprés, d'autres en 720. & pluſieurs en 741. Nous nous arreſterons à la troiſiéme opinion, que l'on a ſuivie dans l'édition des Actes des Saints de noſtre Ordre. Saint Vulfran eſtoit de Milli en Gaſtinois, & fils d'Ulbert, qui ſervit Dagobert, & Clovis ſecond dans la profeſſion des armes. Aiant embraſſé l'eſtat Eccleſiaſtique, il demeura auſſi à la Cour de Clotaire, & de Thierri troiſiéme, & il y mena une vie fort reglée, & édifiante. Il faiſoit tant d'eſtime des Religieux de ſaint Vandrille, que déſlors il leur donna la terre de Milli ; l'acte qu'il fit dreſſer pour cet effet fut paſſé l'an * 685. & ſouſcrit de ſaint Erembert, & de pluſieurs autres perſonnes de qualité. Mogiſſe neveu de ſaint Vulfran y offrit auſſi un heritage ſitué dans le territoire de Melun, & s'y conſacra à Dieu par les vœux monaſtiques. Le Siege Metropolitain de Sens eſtant

venu à vaquer par la mort de Lambert qui l'occupoit, le Saint y fut élevé par le commun suffrage de tous ceux du diocese. A l'exemple des saints Evesques ses predecesseurs, il honora, & soustint son ministere par ses vertus, assidu à instruire le peuple, mais encore plus exact à pratiquer lui-mesme le bien qu'il enseignoit aux autres.

II.
Il quitte sa charge, & va prescher dans la Frise avec des Religieux de saint Vandrille.

Aprés avoir ainsi passé quelques années dans les fonctions de l'Episcopat, il fut inspiré d'aller prescher la foi dans la Frise, comme faisoit alors saint Vilbrod. Pour executer ce dessein, il se demit de sa charge, & alla à Roüen, où il confera avec saint Ansbert, qui d'Abbé de saint Vandrille avoit esté fait Archevesque de cette ville, & y éclattoit par sa sainteté, par son érudition, & par son zele pour la discipline de l'Eglise. Ensuite saint Vulfran alla à saint Vandrille, & selon quelques-uns, il y prit déslors l'habit de Religieux, sans toutefois se lier encore par les vœux à la profession monastique. Car il ne s'engagea de la sorte que quelques années aprés. Quoiqu'il en soit, il obtint de l'Abbé Hilbert successeur de saint Ansbert, des Religieux, & entr'autres le Diacre Vandon, pour l'accompagner dans son voiage de Frise, & l'aider dans le ministere de la predication. Vandon fut present à un miracle que fit le Saint dans le vaisseau. Un jour qu'il y celebroit la Messe, le Ministre voulant laver la patene, la laissa tomber dans la mer. Le Saint ne se troubla point de cet accident, mais aiant imploré le secours de Dieu, il ordonna à son Diacre de retirer de la mer la patene, & le Diacre le fit sans peine, & sans danger: car la patene revint comme d'elle-mesme au dessus de l'eau, & se mit dans sa main par un miracle semblable à ceux qu'avoient fait autrefois Elisée, & saint Benoist.

Nec impar hic beatus Pontifex hoc in facto sancto Elisæo Prophetæ, & beato Patri Benedicto. *Ibid. pag.* 359.

III.
Il presche dans la Frise; & délivre de la mort de jeunes hommes qui se firent depuis Religieux.

Saint Vulfran estant arrivé dans la Frise, y annonça l'Evangile avec grand fruit, & convertit un grand nombre d'Idolâtres. Il baptisa entr'autres le fils du Duc Radbod, & ce jeune Prince mourut quelques jours aprés encore revestu de l'habit blanc que l'on donne à ceux qui reçoivent le baptesme, & que la personne baptisée portoit en ce temps-là durant une semaine. Le merite de ses prieres parut extrémement dans la délivrance d'un jeune homme appellé Ovon, à qui il sauva la vie, & ce miracle produisit la conversion de quantité d'Idolâtres. Il y avoit parmi les Frisons une coûtume également impie, & cruelle. Dans les grandes Festes de leurs faux Dieux, ils leur

CH XLVII. immoloient des hommes. Pour sçavoir qui seroit la victime, on avoit recours au sort. Ceux sur qui le sort tomboit, estoient ensuite ou noyez, ou pendus, ou exposez à des gens de guerre qui les tailloient en pieces. En une de ces abominables Festes Ovon eut le malheur d'estre marqué par le sort, & on lui prepara aussi tost une potence. Saint Vulfran touché de compassion, alla supplier le Duc Radbod de lui donner ce jeune homme, & de ne pas souffrir que l'on sacrifiat au demon une creature faite à l'image, & à la ressemblance de Dieu. Ce Prince lui répondit d'abord qu'il falloit que la loi du païs fut accomplie, & ensuite flechi par ses prieres, il estoit tout prest de lui accorder ce qu'il demandoit. Mais il survint une multitude de Paiens qui s'y opposérent, protestant hautement que la victime devoit estre immolée, & qu'au reste si le Dieu de l'Evesque François pouvoit sauver Ovon, ils consentoient que ce jeune homme devint l'esclave de ce Dieu, & de l'Evesque. On traina donc le pauvre Ovon à la potence, on le pendit à l'ordinaire, & les Païens se rejoüissoient d'avoir honoré leur Dieu par son supplice. Le Saint cependant offroit à JESUS-CHRIST de ferventes prieres pour le salut d'Ovon, & il fut exaucé. Ovon aprés avoir esté environ deux heures à la potence, & jugé mort, la corde, dont on croioit l'avoir étranglé, vint à rompre, & il tomba à terre. Le Saint courut vers lui, & lui ordonna au nom de JESUS-CHRIST de se relever. Ovon se releva plein de santé, & dit au Saint qu'estant attaché à la potence, il s'estoit comme endormi, & que durant son sommeil, il avoit cru avoir autour de lui la ceinture du Saint, laquelle le tenoit suspendu, & empeschoit qu'il ne fut attiré en bas, & estranglé par la pesanteur de son corps. Les Païens qui l'avoient promis au Saint s'il le pouvoit délivrer, le lui donnerent volontiers, il devint son disciple, & reçut le baptesme. Il fut depuis Religieux dans l'Abbaie de saint Vandrille, & s'avança tellement dans la vertu, & dans la connoissance des choses saintes, qu'il fut jugé digne du ministere de l'autel. Il y fit quelque temps la fonction de Diacre, & enfin on l'envoia à Roüen, où l'Archevesque Raginland ou Roland l'ordonna Prestre. Il s'emploioit d'ordinaire à transcrire des livres, parce qu'il excelloit dans cet art. Il se rendit aussi fort habile dans le stile des chartes, & des actes publics, & il en dressa plusieurs, principalement au nom des fidelles qui firent des

Per duarum ferè spatium horarum. *Ibid. pag. 360.*

des donations au monastere. Il mourut l'an 749. du temps de l'Abbé Austrulfe : mais reprenons la suite des actions de saint Vulfran son liberateur. Le Saint délivra encore deux jeunes hommes, l'un nommé Eurin, & l'autre Ingomar, que ceux de leur Nation vouloient sacrifier aux demons. Aiant obtenu leur grace du Duc Radbod, le Saint les instruisit, les baptisa, & les amena depuis au monastere de saint Vandrille, où ils furent revestus de l'habit religieux par l'Abbé Hilbert, & y servirent Dieu jusqu'à la fin de leurs jours. Ch. XLVII.

IV. *Merveilleuse délivrance de deux enfans que les Paiens vouloient noyer en l'honneur de leurs faux Dieux.*

Cette action du Duc fait voir qu'il avoit de la considera-tion pour le Saint, & il fut mesme tout prest de recevoir le baptesme, touché d'un grand miracle, dont il fut le témoin : mais entrainé par le mauvais exemple de ses Ancestres, il aima mieux se perdre avec eux, que d'entrer dans la voie du salut, comme faisoient tous les jours plusieurs de ses sujets, qui re-nonçoient à l'impieté de leurs peres. Une veuve avoit deux enfans qui lui estoient fort chers, l'un âgé de sept ans, & l'au-tre de cinq. Le sort estant tombé sur eux, les Païens les desti-nerent à estre noyez. On les mit dans un lieu que la mer cou-vroit de ses eaux pendant le flux. Le Duc, & un nombre innombrable de Païens estoient presens à ce spectacle, qui passoit parmi eux pour un sacrifice, & pour le plus grand acte de leur religion. Le Saint tascha en vain de leur en don-ner de l'horreur, & tout ce qu'il obtint fut que si son Dieu pouvoit sauver ces enfans, ils seroient tout à lui. Il eut donc recours à Nostre Seigneur, & le pria de leur conserver la vie. A l'heure de la marée, la mer commença de remonter, & de couvrir peu à peu le rivage où l'on avoit exposé ces petites victimes. Le plus grand de ces enfans voiant qu'ils alloient estre noyez, prit son frere entre ses bras pour retarder de quelques momens sa mort. Mais Dieu aiant exaucé la priere du Saint, la mer se retira d'eux, & laissa autour un petit espace vuide, & sec. Le Saint voiant cette merveille, courut sur l'eau vers ces enfans, & en aiant pris un d'une main, & l'autre de l'autre, il les ramena à bord. Ce miracle confondit les Idolâ-tres, & combla de joïe, & de consolation les Chrestiens. Plusieurs d'entre les Paiens demanderent à estre instruits dans la foi, & reçurent le baptesme.

V. *Endurcissement du Duc Radbod.*

Radbod eut aussi dessein de se convertir, & mesme entra dans les fonds baptismaux, mais aiant demandé au Saint s'il y

Ch. XLVII. avoit un plus grand nombre des Princes, & des Nobles de la Frise en Paradis qu'en Enfer, & le Saint lui aiant répondu que tous ceux qui avoient adoré les Idoles, estoient dans ce lieu de supplice, & que pour éviter leur malheur il devoit embrasser la foi, le Duc seduit par le demon, protesta qu'il ne pouvoit se resoudre à estre ainsi separé de ses predecesseurs; & s'attachant de nouveau à l'erreur de ses peres, il s'en retourna à son Palais. Il invita depuis saint Vilbrod à le venir voir conjointement avec saint Vulfran, afin de l'instruire dans le Christianisme, & saint Vilbrod se mit en chemin, mais avant qu'il fut arrivé, le Duc qui estoit malade, mourut dans son Idolâtrie. Outre la consideration de ses Ancestres, le demon emploia encore une autre imposture pour empescher sa conversion. Il lui apparut en songe sous la figure d'un grand Roy, & lui dit qu'il ne devoit point adjouster de foi aux paroles de Vulfram qui l'exhortoit à se faire Chrestien, parce qu'il ne lui promettoit qu'une felicité imaginaire, & dont il ne pouvoit rien faire voir dés cette vie, au lieu qu'il pouvoit dés le lendemain monstrer à tel de ses Officiers qu'il voudroit un magnifique Palais où il le logeroit aprés sa mort, s'il persistoit à servir les Dieux de ses Peres. Radbod appella auprés de lui S. Vulfran, & lui raconta ce songe. Le Saint l'assura que ce n'estoit qu'une illusion, & une fourbe du demon, & ne pouvant destourner ce Prince de la resolution qu'il avoit prise d'envoier un de ses domestiques nommé Ingomar pour voir ce Palais marqué dans le songe, ordonna à un de ses Diacres d'accompagner cet homme, afin qu'il ne publiât pas en suite des fables qui abuseroient les simples. Ingomar suivi du Diacre, rencontra un sorcier qui les mena dans un lieu fort éloigné, & leur fit voir un magnifique Palais: mais le Diacre aiant fait le signe de la croix, ce phantôme de bastimens disparut, & ils se trouverent tous trois dans de la fange, & des épines. Le Diacre, & Ingomar retournerent ensuite à la ville, & apprirent que le Duc estoit mort pendant leur voiage. Ingomar embrassa depuis la religion Chrestienne, & aiant suivi en France le saint Evesque, demeura avec lui dans le monastere de saint Vandrille. L'Auteur des Actes de saint Vulfran, témoigne avoir appris cet évenement du venerable Ovon, dont il a esté parlé ci-devant.

> Dicens non se carere posse consortio prædecessorum suorum. *Ibid. pag. 361.*

VI. *Saint Vulfran retourne à saint Vandrille, & y fait profession.*

Saint Vulfran aiant presché cinq ans dans la Frise, repassa

en France. Il fit alors profession de la vie religieuse dans l'Abbaie de saint Vandrille, & y donna son calice avec la patene qu'il avoit retirée du fond de la mer par le miracle que nous avons raconté. Il ne fit pas seulement un voiage dans la Frise, il y retourna encore plus d'une fois, & enfin il vint finir ses jours dans son monastere. Il y bastit une chapelle en l'honneur de saint Estienne, avec une cellule pour s'y retirer. Il portoit un cilice sous son habit de Religieux. Il guerissoit souvent les malades qui venoient lui demander sa benediction. Un Religieux nommé Bergaude, oncle de l'Abbé Vandon, estant retenu au lit par une paralysie, qui l'avoit rendu muet, & ne lui permettoit point de se remuer, le Saint l'alla voir, & l'aiant frotté d'une huille qu'il avoit benie, le restablit en santé. Il recevoit des presens des personnes de qualité, mais c'estoit pour les distribuer aux pauvres. Il donnoit de saintes instructions à ceux qui lui rendoient visite, & s'ils estoient riches, & qu'ils eussent commis quelque faute, il les reprenoit fort librement, & les exhortoit à racheter leurs pechez par des aumônes. Estant dans la Frise vers l'an 719. il eut revelation que le temps de sa mort approchoit, & il revint en France. A son retour il tomba malade dans le monastere de saint Vandrille. Pendant le cours de son mal il ne cessa d'exhorter les Religieux & en public, & en particulier, à vivre dans une sainte union de charité, & à observer exactement la discipline reguliere establie par saint Vandrille : ce qui fait voir que la discipline qui y estoit en usage du temps de saint Vulfran, estoit la mesme que celle qui avoit esté prescrite par saint Vandrille, & qu'ainsi l'observance n'avoit pas esté changée par saint Ansbert, que chacun convient y avoir fait garder la regle de saint Benoist. Sept jours avant sa mort, il leur fit sur ce sujet une predication au milieu de la Messe qu'il celebra lui-mesme. Il retourna ensuite dans sa cellule, qui estoit proche la Chapelle de saint Estienne, & sept jours aprés aiant reçu le saint Viatique, il rendit l'esprit, ainsi que Dieu lui avoit revelé. Les manuscrits de saint Germain des Prez, & de Jumiege, mettent sa mort en l'an 720. Sa vie a esté écrite par Jonas Moine de saint Vandrille, & dediée à saint Bain Evesque de Theroüane. Il y est toutefois parlé de Vandon, & d'Austrulfe en qualité d'Abbez, mais ces endroits ont esté vrai-semblablement adjoustez par Hardoüin, qui copia cet ouvrage vers

Præsul (patenam) una cum suo calice ibidem largitus est, cum monachicum sponderet votum.

Instituta quoque disciplinæ regularis, quæ à sanctæ recordationis Patre Vvandregisillo didicerant, &c. sequerentur. *Ibid. pag.* 364.

CH. XLVII. la fin du huitiéme siecle. Le corps de saint Vulfran fut enterré dans l'Eglise de saint Paul, & depuis transferé dans celle de saint Pierre par saint Bain alors Abbé de saint Vandrille.

VII.
Saint Ebbo Religieux, & ensuite Archevesque de Sens.

Geric succeda à saint Vulfran dans l'Archevesché de Sens, & saint Ebbo à Geric. Saint Ebbo nâquit à Tonnerre de parens qui tenoient le premier rang dans le païs par leur noblesse, & par leurs charges, & qui menoient une vie veritablement Chrestienne, & exemplaire. Ils eurent grand soin de l'éducation de leurs fils, & comme il estoit docile, & d'un heureux naturel, il fit beaucoup de progrez dans la pieté, & dans les lettres. Aprés la mort de son pere, ou de quelque personne de sa famille, il se trouva engagé en partie par le droit de succession, & en partie par les vœux du peuple, à exercer la charge de Gouverneur du païs. Mais faisant souvent reflexion que la felicité du monde est fausse, & passagere, & que l'on n'y possede rien qu'il ne faille bien-tost perdre, il resolut de n'aspirer qu'aux biens éternels, & de ne s'attacher qu'à JESUS-CHRIST, que nul ne lui pourroit oster contre son gré. Penetré de ses pensées, il quitta son gouvernement, & se fit Religieux dans saint Pierre le Vif sous l'Abbé Aigilen. Pour mettre un fondement solide à cette tour spirituelle de la perfection qu'il vouloit bastir, il s'estudia sur toût à estre humble, & exact dans l'obeissance. Ce que les autres trouvoient de plus difficile dans les exercices reguliers, lui sembloit doux, & aisé, parce qu'il s'y portoit volontairement, & avec ferveur. Sa conduite estoit si édifiante, que les Religieux plus âgez, qui, selon l'usage, veilloient sur lui, & sur les autres nouveaux Profez, tiroient quelquefois d'utiles instructions de ses paroles, & de son exemple. Aprés quoi il ne faut pas s'estonner si dans la suite du temps, on le jugea digne de succeder à Aigilen, qui mourut vers l'an sept cens quatre. Dieu aiant retiré du monde Geric, qui estoit son oncle, les Ecclesiastiques de Sens furent d'abord partagez dans l'élection d'un Evesque; mais enfin touchez de l'inspiration du saint Esprit, ils convinrent qu'ils devoient prendre pour Pasteur saint Ebbon, comme un homme mort aux passions du siecle, & bien affermi dans la vie spirituelle, & ce choix fut agrée du Roy. Il n'y eut que le Saint qui improuva leur dessein par la persuasion qu'il avoit de son indignité. Mais le peuple de Sens le contraignit en partie par force, & en partie par leurs larmes, à sortir du

Christũ diligens, qui nunquam ab eo auferetur . . . quicquid aliis videbatur arduum, quia ex animo agebat omnia opinabatur facillimum. *Act. sac. 3. part. 1. pag. 650.*

Vers l'an 712.

CH. XLVII.

cloistre, & à consentir à son ordination. L'Episcopat ne lui fit rien perdre de son humilité. Il fuioit l'air de domination, & paroissoit au milieu de son Clergé comme s'il n'eut esté qu'un simple Ecclesiastique. Les personnes affligées trouvoient en lui un consolateur, qui adoucissoit leurs maux, & les pauvres de la ville, & de la campagne, un pere charitable, qui pourvoioit à leurs besoins. Il taschoit selon la parole de l'Apostre, de se rendre un modelle de vertu pour tous ceux de son diocese. La ville de Sens estant assiegée par les Sarrazins, il la défendit, non tant par la force des armes, que par le merite de ses prieres. Un jour il commanda d'ouvrir les portes, & aussitost il s'éleva de la dissention parmi les barbares : leur mauvaise intelligence alla jusqu'à se battre, & à tourner leurs armes les uns contre les autres. Dans ce desordre ceux de Sens firent une sortie sur eux, les obligerent de lever le siege, & aprés leur fuite, s'enrichirent de leurs dépoüilles. Son diocese joüissant de la paix, il se retira dans l'ermitage d'Arce, pour s'y occuper plus librement à la contemplation ; il ne quitta pas neanmoins les fonctions de sa charge. Tous les Dimanches il se rendoit à sa Cathedrale, & aprés y avoir celebré la Messe, il y preschoit, & donnoit la benediction au peuple. Il cessa d'estre Evesque, soit par sa demission, ou par sa mort, avant l'an 745. qu'il est fait mention d'Artbert son successeur dans une lettre du Pape Zacharie à saint Boniface. Il fut enterré dans le monastere de saint Pierre le Vif : ses sœurs Leoterie, & Ingoare, qui s'estoient consacrées à Dieu, donnerent des terres à cette Eglise, l'une du temps de l'Abbé Viraibolde, & l'autre sous l'administration de l'Abbé Chrodolin, par des Actes qu'on peut voir ailleurs. Si l'on en croit la chronique de Clarius, la donation d'Ingoare auroit esté la premiere selon l'ordre du temps, & Chrodolin auroit gouverné le monastere avant Viraibolde : mais cet Auteur s'est mépris. Chrodolin fut un homme d'une vertu consommée, & tel que doit estre celui qui est engagé à conduire les autres dans le chemin de la perfection.

Non dominari quæsivit, sed forma factus gregi, &c. *Ibid.*

Tom. 6. Concil. pag. 1504.

L'an 695. & 711.

Act. sæc. 3. part. 2. pag. 615.

Ibid. part. 1. pag. 649.

Spicil. Tom. 2. pag. 708.

VIII.

Saint Paterne Religieux de saint Pierre le Vif.

Il eut quelque temps entre ses disciples saint Paterne, que la providence divine fit passer des extremitez de la Normandie dans le diocese de Sens, pour y trouver la couronne du martyre. Saint Paterne estoit du Cotentin. Dés son enfance, il fut offert par ses parens au monastere de Chezai, ou de saint

Act. sæc. 3. part 1. pag. 463.

CH. XLVII Pair. Prevenu des douceurs de la grace, il seconda leur dessein, & se donna lui-mesme à Dieu avec tant de ferveur, que sa vie fut un continuel progrez dans la pieté. Sa penitence fut si austere, qu'elle peut estre mise au nombre de ses miracles. Les Religieux de sa communauté aprés avoir jeûné tout le jour, mangeoient vers le soir ; mais pour lui à peine mangeoit-il de sept jours l'un. Les jours qu'il ne prenoit point de nourriture, il donnoit sa portion aux pauvres. Il traitoit sa chair comme une criminelle, & afin qu'elle ne se revoltât point contre l'esprit, il la tenoit captive, & la serroit avec des cercles de fer. Il observoit à la lettre cette parole de JESUS-CHRIST, qui nous recommande *de prier toujours*, & il passoit les jours, & les nuits dans ce saint exercice. Aiant rendu la veuë à un aveugle, il apporta toutes les precautions qu'il put pour cacher ce miracle ; mais la chose aiant éclatté, on lui amena depuis quantité de malades, qu'il guerit en invoquant sur eux le nom du Sauveur. Se trouvant importuné des visites qu'il recevoit, il resolut de chercher une autre retraite, & il fut confirmé dans ce dessein par un Ange, qui l'avertit de s'en aller au monastere de saint Pierre proche de Sens. Il obeit donc à cet ordre, & sortit de saint Pair. Traversant le Vexin, il resuscita un jeune soldat fils unique d'une veuve, qui ne subsistoit que par quelque part que celui-ci lui faisoit de sa paie. Il fut ensuite à Paris, où l'Evesque le reçut avec beaucoup de charité, & lui predit qu'il entreroit dans le Ciel par la porte du martyre. L'aversion qu'il avoit pour les applaudissemens des hommes, ne lui permit pas de rester plus d'un jour dans cette ville. Continuant son chemin, il alla à Ionne, qui est du diocese de Sens, & comme il y avoit alors en ce lieu-là un monastere dedié à saint Pierre, il crut que c'estoit là la retraite que lui avoit marqué l'Ange, & il y passa quelque temps. Mais depuis aiant oüi parler de l'Abbaie de saint Pierre le Vif, qui estoit plus celebre, & plus proche de Sens, il ne douta point que ce ne fut celle qui lui avoit esté designée dans la revelation, & s'y estant transporté il y fut admis par le venerable Chrodolin. Sa compassion pour les miseres du prochain, le poussa à y faire encore un grand nombre de miracles, & ce fut apparemment pour fuir l'honneur, qu'il resolut de retourner au petit monastere d'Ionne : il en prit le chemin, mais il n'y arriva pas ; car passant par la forest de Sergines, il y rencontra des voleurs, qui

Luc. 18. 1.

CH. XLVII.

s'estant offensez de quelques paroles qu'il leur dit pour les convertir, le traisnerent dans le fond du bois, & lui couperent la teste. On met sa mort en l'an 726. Un homme appellé Tresulfe, qui estoit aveugle depuis neuf ans, & qui faisoit quantité de bonnes œuvres, aiant esté averti en songe d'aller chercher le corps du Saint, se fit conduire à cet endroit de la forest où il avoit esté assassiné, & il y recouvra la veuë. Saint Ebbon averti de ce miracle, prit soin de l'enterrement du Saint, & le mit dans un lieu, où Tresulfe bastit une Eglise, qui est vrai-semblablement la mesme que celle du Prieuré de saint Paterne, situé non loin de Sergines. Mais sur la fin du dixiéme siecle, les reliques du Saint furent transferées dans le monastere de saint Sauveur de Brai sur Seine, qui a aussi porté depuis le nom de saint Paterne.

Ce Prieuré dépend de l'Abbaie de Bonneval au diocese de Chartres.

IX.
L'Abbaie de Miteret fondée pour des Etrangers.

Histor. Episcop. Autissiodor. c. 29. Tom. 1. Biblioth. Philip. Labb.

Un homme de qualité de l'Auxerrois appellé Quintilien, y fonda de son propre bien l'Abbaie de Miteret, où il establit un hospital, pour y recevoir les pelerins d'Angleterre, ou d'Irlande, qui passoient par ce païs-là, pour aller à Rome. Car on a pû déja remarquer par divers exemples que nous avons rapportez, qu'il estoit fort ordinaire à ces étrangers de faire ce voiage de pieté, ou de se transporter dans des païs éloignez, pour y exercer plus librement la profession religieuse. Et c'est ce qui portoit alors des personnes charitables à bastir des monasteres & des hospitaux qu'ils destinoient principalement pour servir de retraite à ses Insulaires. Nous aurons sujet de parler ailleurs de quelques-unes de ces maisons, car il y en a eu quantité tant en France, qu'en Allemagne. Quintilien eut un fils de mesme nom que lui, qui fut Abbé de saint Germain d'Auxerre, & que son merite éleva ensuite au Siege Episcopal de cette ville. Il mourut vers l'an 722.



CHAPITRE XLVIII.

De la fondation du monastere de Flavigni : De quelques évenemens qui regardent les Abbaies de saint Benigne, & de Bese : De la translation de saint Bonet.

I. *Le venerable Vvidrad bastit Flavigni dans le diocese d'Autun.*

Act. sac. 3. part. 1. pag. 690.

LE saint Abbé Widrad qui possedoit de grands biens en Bourgogne, & ailleurs, s'en fit aussi un thresor pour l'éternité, en les emploiant à de bonnes œuvres. Il fonda le monastere de Flavigni dans le diocese d'Autun, & en fit dedier l'Eglise à saint Prix, mais depuis elle fut consacrée à saint Pierre. Il eut une affection particuliere pour cette Abbaie, & l'institua son heritiere, comme il paroist par ses deux testamens, l'un fait à Semur le dix-huitiéme de Janvier, la premiere année de Thierri IV. c'est-à-dire l'an 722. & l'autre fait à Autun la quatriéme année de Chilperic ou plutost de Childeric III. c'est-à-dire l'an 746. ou 747. Il declara de plus dans ce dernier que sa volonté estoit, que les Religieux de ce monastere élussent leur Abbé selon la regle de saint Benoist, & que si *le saint Ordre* & la discipline venoient à s'y relascher, & à s'y affoiblir par la negligence de l'Abbé, & de la pluspart des Moines, ceux d'entre les Religieux à qui il resteroit quelque zele pour la pureté de l'observance, pourroient faire venir d'autres Religieux des monasteres bien reglez, pour mettre chez eux la reforme, & y faire refleurir l'observation de la regle de saint Benoist. Les petits monasteres de saint Andoche de Saulieu, & de sainte Reine, & l'Eglise de saint Ferreol, eurent part aux pieuses liberalitez de Widrad. Dés son premier testament, il est qualifié Abbé, parce qu'il avoit la direction, & la conduite de ces trois Eglises. On dit aussi qu'il exerça douze ans cette charge dans Flavigni, ce qui n'est pas aisé de concilier avec ses deux testamens, qui font voir que Magoalde estoit Abbé de Flavigni, du moins depuis l'an 721. jusqu'à 746. si ce n'est qu'on ne dise que ce monastere eut en mesme temps deux Abbez, sçavoir Vvidrad le fondateur, & Magoalde, ce qui avoit esté défendu environ cent ans auparavant dans le Concile de Châlon, parce que ce partage d'autorité causoit souvent

Quod verò Deus avertat, ne ibidem Ordo sanctus tepescat, & ipse Abba emendare hoc postponit, aut negligit, vel ipsi Monachi hoc noluerint, tunc qui ex ipsis recto ordine secundum Regulam ibi voluerint vivere, ubicumque in proximis monasteriis rectius, & sanctius secundum Regulam sancti Benedicti invenerint, potestatê habeant expetere, & per eorum salubre consilium ipsum sanctum Ordinem regulariter emendare. *Ibid. pag. 690.*

Conc. Cabilon. can. 12. pag. 390.

souvent de la division parmi les Religieux : desordre qui n'estoit pas à craindre à Flavigni, où probablement Widrad n'avoit la qualité d'Abbé que par honneur, & laissoit à Magoald le gouvernement de la communauté. Il y a apparence que ces deux Abbez moururent avant l'an 750. Car en ce temps-là le monastere de Flavigni estoit sous la conduite de Gairon, ou Gaguin, qui fut un peu aprés Evesque d'Autun, ou de quelque autre ville. Aprés Gairon, il eut de suite pour Superieurs pendant le huitieme siecle, Manasses, Adalbert, & Zacho.

II.
Projet de la fondation de Corbigni.
Act. sac. 2. *pag.* 651.

Manasses obtint les reliques de saint Prix, qui estoient dans le monastere de Volvic, & les transfera dans celui de Flavigni, qui en possede encore aujourd'hui la plus grande partie, avec le corps de sainte Reine : car il s'en trouve quelques parcelles dans d'autres Eglises. L'édification que l'on recevoit des Religieux de la communauté de Manasses, porta Charlemagne à permettre à cet Abbé de bastir un monastere à Corbigni, & il lui fit cette grace à la priere de Theodulfe Evesque d'Orleans, & Abbé de Fleuri. Les lettres de ce Prince y mettent une condition qui est remarquable, & importante pour la discipline. C'est que les Religieux que l'on establiroit à Corbigni, iroient souvent à Flavigni, pour y exercer les fonctions de leur estat, & qu'aprés qu'ils s'en seroient bien acquitez, ils retourneroient à Corbigni par l'ordre de l'Abbé Manasses, & de sa communauté. Cette condition supposoit que la regle s'observeroit plus exactement dans le grand monastere, que dans le petit, & qu'ainsi il seroit utile aux Religieux qui demeureroient dans celui-ci, d'aller passer quelque temps à Flavigni, pour renouveller leur ferveur, & y garder plus ponctuellement les loix de leur profession ; laquelle pratique a du rapport à ce qui est aujourd'hui en usage parmi les Religieux, qui tous les ans, ou plus souvent, font ce qu'on appelle *les exercices*, soit dans leur propre monastere, ou dans quelqu'autre maison de leur Institut. Ceux de Corbigni auroient dû aussi paier chaque année quelque petite rente à l'Abbaie de Flavigni, pour marque de leur dépendance. Mais le dessein de Manasses de bastir un monastere à Corbigni, ne fut qu'un projet à son égard : car prevenu de la mort, ou arresté par quelqu'autre obstacle, il n'en executa rien, & ce monastere ne fut basti que plus de soixante & dix ans aprés par le venerable Egil son

In Flaviniacum revertantur cœnobium, ibique officia sua confirment, & meliorati jussu tuo, & Monachorum tuorum revertantur. *Ibid. pag.* 692.

C. XLVIII. successeur. L'Abbé Gunderad qui souscrivit le second testament du venerable Vvidrad, gouvernoit vrai-semblablement le monastere de saint Martin, ou celui de saint Symphorien, situez prés d'Autun.

III. *Evenemens qui regardent le monastere de saint Benigne.*

Trado jam dictæ Basilicæ, vel Monachis & matricularis. *Recueil de M. Perard pag. 9. vers l'an 715.*

L'an 776. ou 777.

Ad memoratam Basilicam, suisque custodibus, Presbyteris, Diaconibus, Subdiaconibus, Clericis, seu Lectoribus. *M. Perard pag. 11. & 12.*

L'Abbaie de saint Benigne de Dijon estoit habitée par des Religieux dans le huitiéme siecle, & cependant parmi les diverses chartes qui la regardent, il s'en trouve deux ou trois, où ceux qui deservoient l'Eglise du Saint, ne sont point designez par la qualité de Moines. Une Religieuse, ou femme devote nommée Ermenoare, y donnant une terre du temps de Charles Martel, marque veritablement qu'elle fait ce don à l'Eglise de saint Benigne, ou aux Moines, & aux autres qui y sont immatriculez. Mais sous l'administration de l'Abbé Vvaldric. Leotad, & Dade sa sœur y faisant une semblable liberalité l'an neuviéme de Charlemagne, déclarent dans leur charte qu'ils font cette donation *à l'Eglise de saint Benigne, & à ceux qui la gardent, aux Prestres, aux Diacres, aux Soudiacres, & aux Clercs, ou Lecteurs.* On remarque le mesme stile dans un Acte fait deux ans auparavant. Et toutefois la communauté de saint Benigne estoit encore un corps de Religieux, bien que d'ailleurs la discipline y fut déchûë. Vvaldric est qualifié *Pontife* dans la charte de Leotad, quoique probablement il ne fut qu'Abbé. Un an ou deux aprés, il entra dans l'Evesché de Langres. Aridius qui lui succeda dans saint Benigne, exerçant la charge d'Abbé, un jeune homme d'une famille noble, s'y fit Religieux, & y donna trois terres, obligeant ceux qui les cultiveroient, de fournir en un certain jour diverses choses pour la table des Religieux, avec l'argent necessaire pour acheter deux mets pour chacun d'eux, ainsi que le prescrit la regle des Moines, c'est à-dire la regle de saint Benoist. Aridius mourut avant l'an 800.

Duo pulmentaria secundum quod præcipit Regula Monachorum. *Spicil. Tom. 1. pag. 402. Reg. S. Bened. cap. 39.*

IV. *Ruine de l'Ordre monastique dans l'Abbaie de Bese.*

Chronic. Besvens. Spicil. Tom. 1. pag. 503.

La discipline religieuse, qui avoit esté plantée dans saint Pierre de Bese par le premier Abbé Vvaldalen, y fut si bien cultivée par les soins de ses trois successeurs Bercange, Ferreol, & Syran, qu'elle y fleurit heureusement prés de cent quarante ans. Mais ce monastere estant tombé entre les mains d'une Dame Angloise, il souffrit un triste, & deplorable changement. La pluspart des Religieux indignez de voir des biens consacrez à Dieu, devenir la recompense du vice, quitterent le cloistre, & se retirerent à Luxeuil, ou dans d'autres maisons

où l'on gardoit une exacte observance. Desorte qu'il ne resta dans Bese que quelques vieillards, & quelques enfans à qui leur foiblesse ne permettoit pas de se transporter ailleurs. D'abord cette Dame s'abstint d'entrer dans l'Eglise de saint Pierre, mais aprés avoir profané les autres lieux reguliers, elle voulut aussi aller dans ce Temple, & dés qu'elle y fut, elle sentit dans ses entrailles un feu, dont l'ardeur la consumoit. Cette affliction fut à l'égard de son ame comme un grand coup qui la tira de son assoupissement; elle reconnut l'énormité de ses pechez, & profitant des instructions de ces vieillards, dont nous venons de parler, elle fit penitence. On remarque de plus qu'elle fit des presens au monastere, & que l'on en garda depuis quelques-uns en memoire de sa conversion. Mais si elle conçut de l'affection pour ce saint lieu, elle n'eut pas le pouvoir de le restablir. L'Evesque de Langres se prevalant du desordre où il estoit, s'en attribua les revenus. Ses successeurs jusqu'au regne de Loüis le Debonnaire, ou en userent de mesme, ou introduisirent des Chanoines dans l'Eglise de saint Pierre, sans se mettre en peine d'y rappeller des Religieux; c'est là l'idée que l'on nous donne de leur conduite à l'égard de cette Abbaie. Mais il y a sujet de croire que s'ils ne s'appliquerent pas à la restablir, ce fut parce qu'ils y trouverent quelque obstacle. Au moins semble-t-il juste d'avoir ce sentiment * de Herwlfe, & d'Arwlfe qui gouvernerent le diocese de Langres du temps de Charlemagne, & l'on ne peut pas dire qu'ils manquerent d'estime pour l'estat monastique, puisqu'ils se demirent tous deux de l'Episcopat pour l'embrasser; le premier aiant fondé pour sa retraite l'Abbaie d'Elwangen vers l'an 764. & l'autre un petit monastere, ou Prieuré dedié à saint * Vite. Astoric qui gouvernoit l'Abbaie du Monstier saint Jean vers l'an 712. & Chrestien son successeur furent tous deux Evesques, celui-là de Langres, & celui-ci d'Amiens. Les Religieux de saint Jean avoient ou fondé, ou enrichi de leurs bienfaits quelques Eglises du territoire de Langres. Depuis leur monastere estant devenu pauvre, & n'y trouvant pas assez de revenu pour y vivre dans la regularité, leur Abbé Vvaldo s'adressa à Vvaldric Evesque du diocese, & le pria de lui accorder trois de ses Eglises pour la subsistance de sa communauté, esperant mesme que le peuple excité par le bon exemple des Religieux, y donneroit plus abondamment leurs dixmes, & leurs offrandes,

C. XLVIII.

** Ou Hariolfe.*

Coint. Annal. Eccles. Franc. an. 780. n. 23.

** Ou saint Gui.*

Petr. Rover. Histor. Reom. pag. 77.

C. XLVIII. & s'acquitteroit avec plus de ferveur des autres devoirs qui regardent le ſervice de Dieu. Vvaldric leur accorda la grace qu'ils demandoient, & ſoulagea ainſi leur indigence.

V.
Tranſlation de ſaint Bonet Eveſque de Clermont.

An. 723.

Saint Bonet avoit eſté enterré dans l'Abbaie de ſaint Pierre de Lyon. Sa memoire eſtoit trop precieuſe à ceux d'Auvergne pour ne pas taſcher d'avoir chez eux ſes reliques. Ils le tenterent inutilement du temps de Norbert Eveſque de Clermont : mais depuis ils obtinrent ſon corps de Foucauld Archeveſque de Lyon. Procule ſucceſſeur de Norbert eſperant que Foucauld lui accorderoit cette grace, deputa vers lui Adelphe Abbé de Manlieu, Alde Abbé de Volvic, & Moderat Abbé de ſainte Tecle, qui eſtoient tous trois Preſtres, & qui allerent à Lyon accompagnez de quantité d'Eccleſiaſtiques, & de Religieux. Foucauld leur répondit que s'il reconnoiſſoit que ce fut la volonté de Dieu, que l'on transferât les reliques du Saint en Auvergne il ne manqueroit pas d'y conſentir, & que cependant ils ſe miſſent en prieres. Adelphe, & ſes aſſociez jeûnerent ce jour-là, & viſiterent les lieux ſaints de la ville, afin qu'il plût à Dieu de faire reuſſir l'affaire, dont ils eſtoient chargez. Ils voulurent reciter les Matines dans l'Egliſe de ſaint Pierre : mais l'Abbeſſe qui s'appelloit Dide ne le jugea pas à propos : ce qui les obligea à ſe retirer dans l'Egliſe de ſaint Eſtienne qui eſtoit tout proche. Le lendemain au matin l'incertitude où ils eſtoient du ſuccez de leur deputation, ceſſa agreablement par la permiſſion que leur envoia Foucauld de transferer en leur païs les reliques de ſaint Bonet. Adelphe entra enſuite dans l'Egliſe de ſaint Pierre, & celebra la Meſſe devant le tombeau du Saint. Vers le temps qu'il y offroit le ſacrifice, le Clergé de Lyon y vint en proceſſion, & ſelon le témoignage d'un Auteur, qui eſtoit alors à la ſuite d'Adelphe, il arriva deux miracles. L'un fut que l'Egliſe de ſaint Eſtienne trembla, & fut ſur le point de tomber ; & l'autre qu'une fille paralytique, qui s'eſtoit endormie prés des baluſtres qui eſtoient autour du tombeau, fut guerie en un inſtant. Cette fille alla auſſi-toſt trouver l'Abbeſſe Dide, & lui dit que le Saint lui avoit marqué en ſonge que Dide devoit retenir pour ſon monaſtere une partie du ſcapulaire, ou voile qui couvroit la teſte du Saint. Ses reliques aiant eſté tirées du tombeau, Adelphe, & les autres Abbez les tranſporterent à Clermont, où elles furent reçûës par l'Eveſque, & miſes dans l'Egliſe de ſaint Maurice, qui porta depuis le nom de ſaint Bonet.

Ut partem Amphibali mei quo caput tegitur, ſecum retineat. *Act. ſac.* 3. *part.* 1. *pag.* 99.

CHAPITRE XLIX.

De plusieurs monasteres qui furent détruits, ou pillez par les Sarrazins : De saint Marin Ermite, & Martyr.

I. *Invasion des Sarrazins dans la France.*

On les appelle encore Ismaelites, Arabes, Vandales, Agariens, Iberes ; ce qu'il est bon d'observer pour entendre les anciens Auteurs, par exemple dans les Actes de saint Chaffre, Gens Ismaelitarum, &c. *Act. sac. 3. part. 1. pag. 484.*

LEs Maures, ou Sarrazins s'estant rendus maistres de l'Espagne, tascherent d'estendre aussi leur domination dans la France, & y firent pour cet effet diverses invasions depuis l'an 721. jusqu'à 739. Mais ils furent repoussez premierement par Eudes, Duc ou Gouverneur d'Aquitaine, & ensuite par Charles Martel, dont la principale gloire a esté d'avoir preservé la France du joug de ces Mahometans. Ce que nous avons dit du Siege qu'ils mirent devant la ville de Sens, fait assez juger qu'ils penetrerent bien avant dans ce royaume. Non seulement la Guascogne, & la Septimanie, ou bas Languedoc, qui comme plus voisines de l'Espagne, estoient plus exposées à leurs insultes, mais la Provence, le Dauphiné, le Lionnois, la Bourgogne, le Poitou, & d'autres Provinces qui faisoient partie de ce qu'on appelloit *Aquitaine*, furent inondées par leurs armées, & souffrirent tous les maux que produit la fureur de la guerre. Ils ruinerent, ou pillerent toutes les Eglises, & tous les monasteres des lieux où ils purent avoir entrée. On met en ce nombre Luxeüil, Bese, saint Marcel de Châlons, l'Isle-Barbe, les monasteres des environs de Vienne, (car pour Vienne ils ne purent s'en rendre maistres.) L'Abbaie de Donzere dans le diocese d'Orange, les monasteres d'Arles, celui de saint Pierre de Waracte, ou de Gueret dans le Limousin, l'Abbaie de Carmery, ou de saint Chaffre dans le territoire du Puy, celle de Calabre dans le Quercy, & la celebre Abbaie de Lerins.

Aigrad dans la vie de S. Ansbert met Donzere en Provence.

II. *Ils ravagent Luxeuil.*

L'an 731.

Gall. Christian. Tom. 4. pag. 586.

Les Sarrazins s'estant emparez de Luxeuil, y tuerent l'Abbé Milet, ou Mellin avec plusieurs de ses disciples. Les autres Religieux se retirerent dans des lieux de seureté, & leur communauté estant ainsi destruite, ils cesserent de faire l'Office continuel, (c'est-à-dire ou la recitation ordinaire des Heures Canoniales, ou la psalmodie perpetuelle) qui avoit esté en usage parmi eux depuis le temps de saint Colomban, ou de

CH. XLIX.

saint Eustase. Ils n'eurent point d'Abbé que quinze ans aprés ce ravage. On ne connoist que le nom de Trudoald, qui entra dans cette charge l'an 747. Mais il est bien certain que l'observance refleurit dans sa communauté, quoique peut-estre avec moins de perfection qu'auparavant : car nous avons veu que Luxeuil fut un des monasteres, où se refugierent ceux de Bese pour y servir Dieu selon les loix de leur profession. André qui gouverna cette Abbaie, est peut-estre cet Abbé du mesme nom, que Charlemagne envoia au Pape Adrien sur la fin de l'an 785. pour lui donner avis de l'heureux succez de ses armes dans la Saxe, & de la conversion des peuples de ce païs qu'il avoit enfin reduit en Province.

Tom. 6. Concil. pag. 1774.
Carol. Coint. Annal. Franc. an. 785. n. 12.

III.

Quelques évenemens qui concernent le monastere de saint Claude.

Dotto son successeur fut commis par ce Prince avec le Comte Adalard, pour informer du droit qu'avoit Ricbert Abbé de S. Claude sur le monastere de Lauconne, ou de S. Lupicin, qui estoit disputé à Ricbert par Gedeon Archevesque de Besançon. Il paroît par un acte de l'an 790. donné au public par M. Perard, que le Roy maintint Ricbert dans la possession de ce monastere, qui estoit une ancienne dépendance de celui de S Claude. Saint Hippolyte predecesseur de Ricbert avoit esté Evesque de Bellay, & c'est pourquoi il prend la qualité d'Evesque dans sa souscription au decret de l'assemblée d'Atigni. Le Roy lui aiant donné quelques terres, le Saint y fonda des Prieurez qui paierent depuis quelque rente au monastere de saint Claude pour marque de leur assujetissement. On dit que Pepin, & Charlemagne accorderent aux Abbez de saint Claude le pouvoir de battre de la monnoie.

Cella in qua corpus beati Lupicini humatum jacet.

Carol. Coint. Annal. Franc. an. 783. n. 23.

Guichenon. in Episc. Bellicensib.

IV.

Bese, & autres Abbaies ravagées par les Sarrazins.

Le monastere de Bese, de saint Seine, & de saint Marcel de Châlons, furent pillez, mais non pas destruits par les Sarrazins. Nous avons veu qu'environ vingt ans aprés ce ravage, la regularité subsistoit encore dans Bese. Les Barbares tuerent dans S. Seine deux Religieux de grande vertu Altigien, & Hilarin. Le monastere ne laissa pas de subsister, & si la regle n'y fut pas gardée si exactement, il y eut au moins assez d'observance pour y attirer les personnes de pieté. Car nous verrons qu'environ 40. ans aprés cet orage, S. Benoist d'Aniane le choisit pour sa retraite. Hubert qui gouvernoit l'Abbaie de S. Marcel du temps de Charlemagne, prit soin de la maintenir dans ses droits, & dans la joüissance de ses revenus, par des lettres de protection qu'il obtint de ce Prince. La qualité d'Evesque qui lui est attribuée

Spicil. Tom. 1. pag. 527.
Hubertus Episcopus, rector Basilicæ sancti Marcelli. *Gall. Christian. Sammarth. Tom. 2. in Episc. Cabilon.*
L'an 779.

dans ces lettres, marque qu'il gouvernoit l'Eglise de Châlons. La desolation de l'Isle-Barbe lui fut commune avec les autres saints lieux du diocese de Lyon, qui souffrirent beaucoup de la fureur des Sarrazins. On verra ailleurs de quelle maniere l'observance y fut restablie. Le ravage du territoire de Vienne avoit esté predit plus de soixante & dix ans auparavant par saint Clair. Les Barbares y destruisirent, ou pillerent toutes les Eglises qui estoient hors de la ville. L'Abbaie de saint Pierre alors située dans les fauxbourgs, & les celebres monasteres de Grinni, qui estoient de l'autre costé du Rhosne, se sentirent de leur violence. Mais dans la suite le sort de ces maisons saintes fut different : car le monastere de saint Pierre eut un restaurateur, au lieu que ceux de Grigni sont demeurez ensevelis sous leurs ruines.

Ch. XLIX.

Act. Tom. 2. pag. 485.

V.

Villicair Archevesque de Vienne, & Althée Abbez de saint Maurice.

Avant que la ville fut attaquée par les Sarrazins, Villicair qui en estoit Archevesque, y transfera les reliques de saint Ferreol, qui estoient dans la principale Eglise de Grigni. Ensuite voiant que les biens de sa Cathedrale avoient esté donnez à des laiques, indigné de ce desordre, il se retira dans le monastere de saint Maurice, & s'y fit Religieux. Dans la suite du temps, il y exerça la charge d'Abbé, & il se trouva l'an 765. à l'assemblée d'Atigni, comme il paroist par sa souscription. On croit aussi qu'il est le mesme que Villicair qui gouverna vers ce temps-là le diocese de Sion. Il ne sera pas inutile d'observer qu'aprés qu'il eut quitté l'Eglise de Vienne, cette Eglise demeura quelques années sans Evesque, aussi bien que celle de Lyon, les laiques en possedant cependant les biens par une usurpation barbare, & sacrilege. C'est ainsi qu'en parle Adon dans sa chronique. On peut juger par là que ceux qui opprimoient ainsi les Cathedrales, n'épargnoient pas les monasteres, & qu'il y avoit quantité de maisons religieuses qui souffroient une pareille violence. Les deux prochains successeurs de Villicair dans l'Abbaie de saint Maurice furent Benoist, & Althée. On dit que ce dernier reçut Charlemagne dans son monastere l'an 786. & qu'il accompagna ce Prince en Italie. Il obtint du Pape Adrien premier la confirmation des privileges de son Abbaie. Environ deux ans aprés, il passa du cloistre dans le Siege Episcopal de Sion. Dans les catalogues des Evesques de ce diocese, & des Abbez de saint Maurice on le qualifie *Saint*; ce qui marque qu'il mena une

Vers l'an 740.

Villicarius, &c. in monasterium sanctorum Martyrum Agaunensium ingressus, vitam venerabilem duxit. *Ado Chronic. ante an. 741.*

Vide Act. sac. 3. part. 1. pag. 554.

Gall. Christian. Tom 3. Ep. Sedun. & Ab. Agaun.

CH. XLIX.

vie fort exemplaire. Mais dans ce dernier catalogue, il le faut mettre avant l'Abbé Adalonge, qui vivoit du temps de Loüis le Debonnaire, & sous lequel l'Ordre monastique fut éteint dans saint Maurice. Nous remarquerons par avance qu'il y a une erreur encore plus visible dans la liste des Evesques de Sion, puisque l'on y voit à la fin du neuviéme siecle un saint Garin, que l'on dit avoir esté de l'Ordre de Cisteaux.

VI.
Saint Marin Prestre demeure quelque temps dans le monastere de Candor.

Comme les Sarrazins ont esté appeliez *Vandales* par quelques Auteurs, ils pourroient bien avoir esté ces *Vandales*, à qui l'on attribuë la mort de saint Marin Ermite du diocese de Maurienne. L'on a une relation de sa vie, où il se trouve un faux caractere de temps avec quelques autres choses qui paroissent peu certaines. Aprés cet avertissement, il en faut faire l'abregé. Il n'est pas vrai que ce Saint ait vecu dans le second siecle, sous le Pontificat du Pape Alexandre, comme il est dit dans ses Actes. Mais il est probable qu'il nâquit vers le commencement du huitiéme siecle. Ses parens qui estoient des personnes nobles estant à Rome, le donnerent fort jeune à saint Ellide Evesque, afin qu'il eut la charité de le faire instruire dans la vertu, & dans les saintes lettres. Marin satisfit pleinement ceux qui furent chargez de son éducation, & il paroissoit si reglé dans ses mœurs, qu'à ne considerer que ses paroles, & ses actions, on l'auroit plutost pris pour un sage vieillard, que pour un jeune homme. Cette maniere d'agir ne plaisoit pas aux autres enfans que l'on nourrissoit avec lui, & ils le railloient, les uns par envie, & les autres pour se divertir. Mais il souffroit humblement ce mépris, & il prioit Dieu de leur pardonner cette faute. Cette sagesse avancée joint au progrez qu'il fit dans la science de l'Ecriture, porterent saint Ellide à l'ordonner Prestre, quoiqu'il n'eut que vingt ans. Un peu aprés le saint Prelat mourut, & les plus gens de bien du diocese publierent par tout, qu'on ne pouvoit lui donner un plus digne successeur, que son disciple Marin. Un jugement si avantageux blessa son humilité. Il craignit que sans avoir égard aux Canons, on ne l'élevât tout jeune qu'il estoit à l'éminent degré de l'Episcopat. Pour fuir cet honneur, il distribua tout ce qu'il avoit aux pauvres, il sortit de Rome à minuit, & s'en alla dans les montagnes des environs de Maurienne. Il se retira ensuite dans le monastere de sainte Marie de Candor, où il y avoit une grande communauté de serviteurs de Dieu, qui gardoient

XI. anno ætatis
Act. sæc. 3. part. 2. pag. 535.

gardoient la regle de ſaint Benoiſt. L'Abbé Erile qui en avoit la conduite, aiant appris qui il eſtoit, le reçut avec des témoignages de reſpect, & de charité, & le pria de paſſer quelque temps dans ſon cloiſtre, & d'inſtruire ſes Religieux dans la ſcience de l'Ecriture. Ch. XLIX.

VII. *Il ſe fait Ermite, & eſt tué par des Barbares.*

Marin s'acquita tres bien de cet emploi durant un an, ſon nom devint celebre dans le païs, & il fut viſité de pluſieurs perſonnes, qui, attirées par l'éclat de ſon merite, venoient de toutes parts lui faire des preſens. Mais bien loin de s'en rejoüir, il en avoit du chagrin, & ſe diſoit à lui-meſme: *J'ai quitté la vanité du ſiecle*, & *le ſiecle m'a rejetté comme un homme qui le mepriſoit, voudrois-je à preſent rechercher ſes faveurs.* S'eſtant un jour endormi dans ces penſées, on dit que la ſainte Vierge lui apparut, & l'exhorta à s'éloigner encore plus du monde, & à ſe preparer aux ſouffrances. S'eſtant reveillé, il alla prier l'Abbé Erile de lui permettre de ſe retirer dans une montagne appellée *la grande.* D'abord Erile ſe trouva irreſolu ſur ce qu'il devoit lui repondre, & l'on dit qu'il n'approuva le deſſein de Marin qu'aprés une viſion, où ſaint Benoiſt lui marqua qu'il devoit renvoier en paix ce ſaint homme, qui eſtoit deſtiné à ſouffrir pour le nom de Jesus-Christ. Le bienheureux Marin s'en alla donc dans la grande montagne, & trois jours aprés qu'il y fut arrivé, il vint deux ours, qui ſe jetterent à ſes pieds, & lui preſenterent du miel. Le ſaint Ermite en mangea aprés avoir rendu grace à Dieu, & depuis ces beſtes lui apporterent chaque jour deux pains. Il paſſa ainſi quatre ans dans le deſert, tenant ſon cœur attaché à Dieu, & converſant avec les Eſprits bienheureux par une priere continuelle. L'année ſuivante, l'impie Engalde Roy des *Vandales* entra dans le païs avec une armée, & y fit le ravage. Il voulut bruſler le monaſtere de Candor, mais il ne le put, & les Religieux échapperent auſſi à ſa fureur, s'eſtant ſauvez dans les montagnes. On dit qu'un Ange apparut à ſaint Marin, & lui dit qu'il allat preſcher la foi aux Barbares, & les exhorter à adorer la ſainte Trinité. Marin obeit à cet ordre, & aiant eſté pris, fut mené devant Acquirin un des principaux Chefs des ennemis. Acquirin bien loin d'écouter les paroles du Saint, entreprit de le pervertir, & de lui faire embraſſer ſa fauſſe religion, & voiant qu'il ne ſe rendoit point à ſes perſuaſions, & qu'il mepriſoit également ſes promeſſes, & ſes menaces, il

le fit jetter dans une fournaise ardente. Mais le Saint n'en ressentit aucune incommodité, il y chanta les loüanges de Dieu, & triompha ainsi de la cruauté du Tyran. Il est vrai que le Barbare transporté de fureur, lui fit couper la teste, & parut ainsi l'avoir vaincu. Mais ce fut au contraire le Saint qui sortit victorieux de ce combat; puisque son ame alla recevoir dans le Ciel la couronne du martyre, & que son corps fut depuis reveré des fidelles. Avant le milieu du neuviéme siecle on le transfera au monastere de saint Savin en Poitou, que l'on dit avoir esté fondé par Charlemagne.

CHAPITRE L.

De saint Pardoux Abbé de Gueret: De saint Sardos Evesque de Limoges.

I. *Saint Pardoux Abbé de Gueret, prevenu d'une grace extraordinaire dés son enfance.*

LEs Sarrazins aiant esté défaits par Charles Martel prés de Poitiers, se retirerent en confusion vers le bas Languedoc, & dans leur marche continuerent à ravager les lieux saints. Les prieres de saint Pardoux preserverent de leurs violences le monastere dont il estoit Abbé, & c'est pourquoi il est à propos de parler ici de cet illustre Solitaire. Saint Pardoux nâquit à Sardenne dans le Limousin. Ses parens n'avoient rien de considerable selon le monde; leur emploi estoit de cultiver la terre. Estant petit, il fut blessé à la teste par accident, & cette blessure le rendit aveugle durant quelque temps. Mais lorsqu'il estoit ainsi privé de la lumiere du corps, le saint Esprit l'éclaira si pleinement de la lumiere de la grace, & lui donna une si grande connoissance des choses saintes, que tout jeune qu'il estoit, il fut en estat d'en instruire les autres. Il estoit fort assidu à la priere, & partageoit avec les pauvres ce qu'on lui donnoit pour son vestement, ou pour sa nourriture. Il reçut aussi le don des miracles, & il en fit pour la guerison des malades, & des possedez. Ce furent là les premiers pas qu'il fit dans la voie de la perfection, & comme *les jeux de son enfance* spirituelle. Il se separa ensuite de ses parens, & se fit un petit ermitage, où il continua ses exercices de pieté.

Hic est ludus pueritiæ suæ. *Act. sac. 3. part. 1. pag. 574.*

II. *Il est fait Abbé de Gueret, & vit tres austerement.*

Lantaire Comte de Limoges aiant jetté les fondemens du

monastere de Gueret, assembla de toutes parts des Religieux, & pria le Saint de vouloir estre leur Superieur. Mais il eut bien de la peine à lui faire accepter cette charge. Le Saint s'y estant engagé, redoubla ses penitences, & sans manquer aux fonctions d'Abbé, il vécut comme un tres austere Anachorete. Depuis qu'il fut entré dans son monastere, il n'en sortit plus, il garda toujours l'abstinence de la chair, il ne porta point de linge, il n'usa point de bains. Il ne mangeoit qu'une fois la semaine, & encore les mets dont il se nourrissoit, estoient tres-secs, & nullement délicats. Il se piquoit le corps avec un fer pointu, & n'estoit jamais sans quelque blessure. Le Caresme il se faisoit foüetter par un de ses disciples. La nuit il prioit aussi long-temps qu'il pouvoit, prosterné à terre, & les bras estendus : il prenoit ensuite un peu de repos. * Aprés Matines, il s'exerçoit à reciter par cœur les Leçons de l'Office ; & aprés Laudes, il repetoit avec une grande attention ce que l'Eglise chante en l'honneur des Martyrs, & des Confesseurs. Depuis Tierce jusqu'à Sexte, il alloit faire oraison devant chaque autel. Il demeuroit en silence entre Sexte & None. Vers None, il recevoit les pauvres, & les malades qui le venoient voir, & leur donnoit de saintes instructions tirées de la parole de Dieu. Un paralytique qui ne pouvoit ny porter la main à la bouche, ny estant couché, se tourner d'un costé sur l'autre, aiant demeuré cinq ans devant le portail de l'Eglise de saint Martin de Tours, fut averti en songe d'aller trouver saint Pardoux dans le Limousin, & que Dieu le gueriroit par le ministere du Saint. D'abord il méprisa cet avertissement, le prenant pour un songe naturel : mais l'aiant reçu par trois fois, il s'en ouvrit à un Religieux du monastere de saint Martin, & ce Religieux en parla au venerable Audelande son Abbé, qui donna à ce pauvre une monture, & deux serviteurs, pour le conduire à Gueret. Saint Pardoux fit le signe de la croix sur ce paralytique, & quelques jours aprés le renvoia à Tours parfaitement gueri. Le recit de ce miracle confirme ce que nous avons déja remarqué touchant l'estat de l'Eglise de saint Martin de Tours, & fait voir qu'avant le neuviéme siecle elle estoit deservie par des Moines.

Comedebat semel in hebdomada, & hoc aridissimam escam. *Ibid. pag. 575.*

* *Vide Regul. S. Bened. c. 8.*

Responsoria vel Antiphonas.

Uni ex Monachis monasterii ipsius (sancti Martini) omnia indicavit, & prædictus Monachus domno Audelando Abbati *Ibid. pag. 577.*

III. *Ses prieres défendent son monastere, & le preservent de l'invasion des Sarrazins.*

Les Sarrazins passant par le Limousin aprés leur défaite, allerent vers l'Abbaie de Gueret pour la ravager. A leur approche les Religieux preparerent un chariot, pour conduire le

CHAP. L.

Saint dans un lieu de ſeureté. Mais il ne voulut point ſortir du monaſtere, il y demeura ſeul pour le défendre, & ſans emploier d'autres armes que des prieres, il le garantit de la fureur des ennemis. Ses grandes auſteritez ne l'empeſcherent pas de joüir d'une parfaite ſanté, ny d'arriver à une vieilleſſe fort avancée. Eſtant âgé d'environ quatre vingt ans, il pria Dieu de le retirer du monde. Une maladie dont il fut attaqué, lui marqua que ſa priere eſtoit exaucée, & il mourut ſept jours aprés. Il fut enterré à Gueret, mais depuis on transfera ſes reliques au monaſtere de Sarlat, & on les mit prés de celles de ſaint Sardos. De Sarlat, elles furent enſuite portées au Prieuré d'Arnac, qui les conſerve encore aujourd'hui. Selon quelques-uns les Sarrazins faiſant le ravage dans le Querci, tuerent ſainte Mundane, qui eſtoit allée faire ſes prieres au tombeau de ſaint Sardos ſon fils. Mais d'autres mettent ſa vie, & ſon martyre prés de deux cens ans auparavant, fondez ſur les Actes de ce ſaint Eveſque, traduits d'un ancien langage en latin par Hugues Moine de Fleuri, qui a écrit vers l'an 1130. Nous laiſſons à d'autres à decider cette queſtion de chronologie : & nous rapporterons ici les actions de ſaint Sardos, qui, ſoit dans le ſixiéme, ou dans le huitiéme ſiecle, honora par ſa ſainteté la profeſſion monaſtique.

IV. *Saint Sardos ſe fait Religieux à Calabre.*

Son pere, qui s'appelloit Laban, eſtoit d'une des principales familles de Bordeaux. Mais il y a apparence que le Saint nâquit à Calabre bourg du Querci, puiſque ce bourg eſt appellé dans ſes Actes *le lieu de ſa naiſſance*, du moins il eſt certain qu'il y fut baptiſé. Il eut pour parein le Prince, ou Gouverneur du païs nommé Antice, ou Egdice, qui donna à Laban ce bourg de Calabre. Son pere le mit auprés de ſaint Capuan Eveſque de Cahors, qui l'inſtruiſit dans la pieté, & s'appliqua d'autant plus à bien l'affermir dans la ſaine doctrine, qu'il y avoit quantité d'heretiques dans le païs : ce qui s'accorde fort bien avec le ſentiment de ceux qui le font vivre ſous la domination des Wiſigots Ariens. Profitant des ſoins de ſon excellent Maiſtre, il s'avança dans la vertu veillant ſur ſoi-meſme pour ſe conſerver chaſte, & pour ne point ſe laiſſer ébloüir au faux éclat du ſiecle. Le demon taſchoit en vain de le ſurprendre par ſes artifices, ou de l'abbatre par ſes inſultes. Cet ennemi ne pouvoit avoir accez dans un cœur rempli de pieux ſentimens, & fermé par la crainte de Dieu. Saint

Sanctus Sacerdos.

Capuan concevant de grandes esperances de saint Sardos, l'ordonna Diacre. La discipline Ecclesiastique obligeant ceux de cet Ordre à prendre soin des pauvres, il s'acquitoit de ce devoir avec un grand zele. Il y avoit à Calabre un monastere habité de plus de quarante Religieux qu'il assistoit dans leurs besoins. L'affection qu'il avoit pour eux s'augmentant de jour en jour, il rebastit leur Eglise, & leur cloistre, & il leur donna le bourg de Calabre avec ses dépendances. Il estoit fort assidu à l'oraison. Un jour qu'il prioit avec grande ferveur, Dieu lui fit entendre qu'il l'avoit destiné pour l'estat monastique, & qu'en recompense de la pureté avec laquelle il l'avoit servi dés ses premieres années, il avoit commis un Ange pour le garder, & pour le défendre contre ses ennemis. Executant cet ordre du Ciel, il prit l'habit religieux à Calabre, & travailla fortement à faire de nouveaux progrez dans la pieté par le jeûne, par la priere, & par les autres exercices de sa profession.

Bolland. 5. Maii. pag. 16.
Bibli. tec. Phil. Labbe Tom 2. pag. 662.
Coint. Annal. Eccl. Franc. an. 682. n. 59. & 725. n. 12.

V.
Il est fait Abbé.

Il vécut ainsi sept ans sous l'obeïssance. Ensuite il fut chargé de la conduite du monastere, & ordonné Prestre. Estant Abbé, il assistoit les Religieux dans leurs necessitez, comme s'il eut esté leur serviteur; mais il les reprenoit de leurs défauts avec la lumiere, & l'autorité d'un Juge. Il donnoit aux pauvres tout ce qu'il pouvoit retrancher de sa dépense, & aussi liberal envers eux, qu'avare pour lui-mesme, il leur fournissoit des vestemens, n'aiant cependant sur soi qu'un habit vil, & méprisable. Il celebroit la Messe avec de si vifs sentimens de penitence, & de devotion, qu'il en versoit des larmes. Un Ange l'aiant averti d'aller visiter un pauvre lepreux, le Saint lui rendit ce devoir de charité, & l'aiant lavé, & fait quelques prieres, il le guerit parfaitement. Ce miracle éclatta beaucoup; Laban pere du Saint, & Mundane sa mere en aiant oüi parler, ne se rejoüirent pas seulement des graces, dont le Ciel avoit comblé leur fils, mais ils se crurent obligez de suivre son exemple, & de s'appliquer entierement au service de Dieu. Pour cet effet, ils resolurent de vivre dans la continence, ils distribuerent leur bien aux Eglises, & aux pauvres, & ils donnerent la liberté à leurs esclaves. On adjouste que Laban estant mort quelque temps aprés sans avoir pû communier, saint Sardos le ressuscita, afin qu'il reçut le saint Viatique.

Unaque admodum vili sui Ordinis veste contentus, nudos vestiebat *Bolland. ibid.*

VI.
Puis Evesque de Limoges.

On tira le Saint de son monastere, pour remplir le Siege Episcopal de Limoges, vacant par le decez d'Aggeric. Il entra

CHAP. L.

dans cette charge par l'élection du Clergé, & par la faveur du peuple, & il l'exerça dignement pendant quelques années. Aiant eu revelation que sa mort estoit proche, il en parla à ses Ecclesiastiques, & leur témoigna qu'il vouloit estre enterré à Calabre. Il se mit en chemin pour y aller, mais son mal s'estant augmenté, il mourut à Argentac. Les Auteurs de la premiere opinion mettent sa mort en 530. & les autres environ deux cens ans aprés. On convient qu'il fut enterré dans son monastere de Calabre, ainsi qu'il l'avoit ordonné. La bienheureuse Mundane sa mere qui estoit devenuë aveugle, recouvra la veuë à ses funerailles. Elle souffrit depuis le martyre pendant la persecution des Wandales : ce qui marque les Wisigots Ariens selon quelques-uns, ou les Sarrazins selon les autres. On verra dans la suite comment les reliques du Saint, & de sa mere furent portées au monastere de Sarlat.

Sub Vvandalica persecutione gladii procubuit interemptione. *Ibid. pag.* 17.

VII.
Abbaies de Moissac, Marcillac, & Figeac.

Act. sac. 3. *p.* 2. *pag.* 447.

Les Abbaies de Moissac, de Marcillac, & de Figeac furent ravagées par les Sarrazins, mais la pieté de nos Roys Tres-Chrestiens en releva bien-tost les ruines. Saint Namface gentilhomme François, aiant quitté la profession des armes, embrassa la vie solitaire, & s'establit prés de Marcillac. Il trouva dans ce desert une petite Chapelle dediée en l'honneur de saint Martin, qu'il changea depuis en Eglise, & aprés avoir servi Dieu le reste de ses jours dans le jeûne, & dans la priere, il mourut saintement sur la fin du huitiéme siecle.

VIII.
Fondation du monastere de Ranzol.

Le monastere de Ranzol n'est connu que par une charte d'une Dame nommée Karissime, qui le fonda en l'honneur de saint Martin, & y establit des Religieux sous la conduite de l'Abbé Ebroin. Quelques-uns ont crû que cette Dame n'estoit autre que Pelagie mere de saint Yriez, laquelle est designée par le nom de *Karissime*, auquel cas il faudroit mettre l'origine de ce monastere dans le sixiéme siecle. Mais la datte de la charte, qui est du regne de Pepin, & la genealogie de *Karissime*, que l'on assure avoir esté petite fille de Consortie sœur de saint Yrier, destruisent cette opinion. D'autre part, cette datte ne s'accorde pas fort bien avec cette genealogie. Car il n'y a point d'apparence que cette Dame appellée Karissime ait vécu sous le regne de Pepin, c'est-à-dire aprés l'an 751. & mesme l'an 762. s'il est vrai qu'elle ait esté fille de Basilie, qui avoit eu pour mere Consortie sœur de saint Yrier, qui mourut l'an 591. Aussi un sçavant Moderne se fondant sur cette

genealogie, qu'il avouë neanmoins estre fort défectueuse, met & la vie de Karissime, & l'establissement du monastere de Ranzol dans le septiéme siecle, sçavoir vers l'an 673. Karissime aiant basti le monastere de Ranzol dans le diocese de Limoges, le choisit pour le lieu de sa sepulture, & s'y fit placer un tombeau, qu'elle avoit acheté de Gilbert Comte de Narbonne. Sa devotion envers saint Julien Patron de l'Abbaie d'Atane, fondée par saint Yrier, la porta à y donner le monastere de Ranzol, & les Eglises qui en dépendoient. Ensorte que cette donation n'auroit d'effet qu'aprés sa mort, c'est là le sujet de la charte, dont nous venons de parler. Elle y ordonne que les Moines de Ranzol, pour marque de leur dépendance, offriront chaque année sur l'autel d'Atane une certaine somme d'argent en la feste de saint Julien, & que la moitié des biens que pourront apporter ceux qui se feront Religieux à Ranzol, sera donnée à la communauté d'Atane. Elle veut de plus que trois ou quatre *Freres*, ou Religieux d'Atane aillent par honneur celebrer les Matines à Ranzol, le jour de saint Martin, & qu'ils se retirent ensuite, laissant en paix ceux de Ranzol. Enfin elle declare que son intention est, que ceux qui seront admis à Ranzol, pour y estre Religieux, promettent soumission, & fidelité aux Moines de saint Julien d'Atane. Nous avons crû devoir faire mention de cet Acte, parce que l'on y voit un insigne exemple de l'assujetissement, ou union d'un monastere à un autre, & qu'il est à croire que d'autres monasteres estoient ainsi soumis à de plus considerables. On a veu ci-devant qu'Atane mesme n'estoit pas entierement libre, & independant, & que saint Yrier l'avoit assujetti à l'Eglise de saint Martin de Tours.

CHAP. LI.

Sammarth. Gall. Christian. Tom. 4. pag. 99.

Car Co nt. Annal. Franc. an. 674. n. 41. & seqq.

Decem solidos censuales mittant *Ibid.*

Analect. Tom. 2. pag. 49.

CHAPITRE LI.

De saint Chaffre Abbé de Carmeri, & de saint Menelée Abbé de Menat.

I.

Saint Chaffre se fait Religieux à Carmeri.

NOus avons parlé de la fondation du monastere de Carmeri, ou de saint Chaffre, qui eut pour premier Abbé le bienheureux Eudes, auparavant Religieux de Lerins. Mais

CHAP. LI.

En latin sanctus Theofredus.

* *C'est le sens qu'on peut donner au mot de Prince.*

Leofredo ipsius urbis (Arausicæ) nobilissimo Principe progenitus. *Act. sæc. 3. part. 1. pag. 479.*

nous n'avons pas encore marqué pourquoi il porte le nom de saint Chaffre ; c'est ici le lieu de le faire voir. Saint Theofroi, (ou comme on l'appelle communement) saint Chaffre prit naissance à Orange. Son pere qui s'appelloit Leuffroi, estoit Gouverneur de cette ville, & cette charge jointe à sa noblesse, & * à ses grands biens, lui donnoit le premier rang dans le païs. Leuffroi estoit lié par la proximité du sang avec le bienheureux Eudes, aiant eu tous deux une mesme mere. On prit d'autant plus de soin de bien élever le jeune Chaffre, qu'il estoit fils unique, & selon les apparences destiné à posseder seul les honneurs, & les richesses de sa famille. Pendant ses estudes, il estoit fort assidu à la priere, & ce fut sans doute par ce saint exercice, qu'il acquit cette foi vive, qui lui apprit à mépriser les avantages que lui offroit le monde, & qui lui inspira la resolution de tout quitter, pour se retirer dans un cloistre. Ce qui l'excitoit beaucoup à l'amour de la perfection, estoit l'exemple de son oncle, & il n'entendoit jamais parler de lui, qu'il ne sentit en mesme temps un violent desir de l'imiter. Un jour Leuffroi aiant eu avis que son frere Eudes alors Abbé de Carmeri, estoit allé à Lerins, où il avoit esté Religieux, & qu'à son retour, il devoit passer quelques jours à Trois-châteaux, il se transporta à cette ville pour le voir, & mena avec lui son fils. L'ardeur du jeune Chaffre pour la vie religieuse, s'accrut extremément par la presence de son oncle, il ne put s'empescher de lui découvrir son dessein, & il le conjura d'en parler à son pere. Eudes aiant reconnu par l'entretien qu'il eut avec son neveu, que son desir n'estoit point le premier mouvement d'une devotion naissante, mais une forte, & constante resolution qu'il avoit formée depuis long-temps, & qui ne pouvoit lui avoir esté inspirée que de Dieu, entreprit de l'aider dans l'execution de son dessein, quoiqu'il y vit bien des difficultez. La principale estoit d'avoir sur ce sujet le consentement de Leuffroi. Eudes lui parla du dessein de son fils, & l'ouverture qu'il lui en fit, ne manqua pas de le surprendre extrémement, & de lui causer du trouble, & du chagrin. Leuffroi tascha de détourner son fils d'une resolution qui estoit la ruine de sa famille, mais il n'emploia pour cet effet que la persuasion, & non pas la force, & voiant qu'il demeuroit ferme dans le dessein de se sacrifier à Dieu, il ne voulut point empescher son sacrifice, & il l'abandonna entierement à la conduite de

son

son frere. La fermeté du jeune Chaffre estant demeurée victorieuse dans ce combat, il suivit son oncle à Carmeri, & s'y estant revestu de l'habit monastique, il remplit exactement les devoirs de sa profession. Quelques années aprés, lorsqu'on le vit bien affermi dans la vertu, on lui commit le soin des affaires du dehors. Pendant qu'il estoit dans cet emploi, la divine providence se servit de lui pour faire entrer saint Menelée dans le cloistre. Nous parlerons incontinent de ce Saint, dont la conversion ne fut pas moins remarquable que celle de saint Chaffre.

II. *Il est establi Abbé.*

L'Abbé Eudes estant prest de mourir, designa son neveu pour son successeur, & toute sa communauté approuva ce choix. La conduite de saint Chaffre répondit à ce que l'on s'estoit promis de sa vertu, & de sa sagesse. Il avoit pour ses Religieux une affection de pere, il les animoit par ses paroles, & par son exemple à s'avancer de plus en plus dans la pieté, & il apportoit une grande vigilance pour les mettre à couvert des embusches du demon. Il ne permettoit point aux femmes d'entrer dans son Eglise, mais il souffroit qu'elles y demeurassent vers la porte, où il avoit fait placer des sieges pour elles.

Feminei verò accessus procul haberent sedem circa templi januam. *Ibid. pag* 481.

III. *Son martyre.*

Les Sarrazins aiant commencé à ravager le Velai, il avertit ses Religieux que dans deux jours les ennemis les viendroient attaquer, & il leur ordonna de se retirer dans la forest prochaine avec tout ce qu'ils pourroient emporter de leurs meubles. Mais pour lui, il crut que sa qualité de Pasteur l'obligeoit à demeurer dans le monastere, & à ne point abandonner l'Eglise qui avoit esté commise à ses soins. Tous ses disciples allerent se cacher dans le bois à la reserve de deux, qui resterent auprés de lui, mais à l'approche des ennemis, il voulut qu'ils se sauvassent dans la montagne voisine. Aprés qu'ils se furent separez de lui, il se prosterna devant la porte de l'Eglise, qui estoit dediée à saint Pierre, & il s'y tint en priere. Les Barbares qui pensoient avoir surpris les Religieux, irritez de ce qu'ils s'estoient échappez de leurs mains, avec ce qu'ils avoient de plus precieux, déchargerent leur colere sur le Saint, & le battirent tellement qu'ils le laisserent à demi mort. Le lendemain qui estoit la grande feste de leur secte, se preparant à faire un abominable sacrifice, le zele du Saint le ranima, & tout blessé qu'il estoit, il eut assez de force pour les aller reprendre de

CHAP. LI. leur impieté. Leur estonnement ne fut pas petit de voir parler un homme qu'ils croioient n'estre plus en vie. Mais le sacrificateur plus furieux que les autres, ne répondit à sa correction qu'en lui jettant à la teste une grosse pierre, qui lui fit une blessure mortelle. Sa blessure fut aussi tost suivie d'une effroiable tempeste, qui mit en fuite les Sarrazins, & les empescha d'executer le dessein qu'ils avoient de brusler le monastere. Ainsi sa generosité lui fit trouver la couronne du martyre, & tout mourant qu'il estoit, il fut le défenseur de son Eglise. Les Religieux estans revenus, le trouverent estendu à terre, & le porterent dans sa cellule. Il vécut encore six ou sept jours, & autant que sa blessure lui permettoit, il exhorta ses disciples à garder exactement les loix de la pieté. On dit que saint Savinien fut Abbé aprés lui, en quoi il y a de la difficulté, puisqu'il est certain que saint Savinien eut la conduite du monastere de Menat rebasti par saint Menelée, dont il est à propos de faire ici l'éloge.

Act. an. 728. vel 732. pag. 484.

IV.
Saint Menelée Religieux de Carmeri.

Les Actes de saint Menelée le font descendre de l'Empereur Heraclius, & donnent pour fils à ce Prince un certain Chobar, & Modeste Evesque de Jerusalem, ce qui est une pure fable. Mais on peut avoir quelque égard au témoignage de Smaragde, qui assure que saint Menelée estoit d'une famille illustre, & mesme royalle. Il nâquit à Pressigné dans l'Anjou, & eut pour pere Amanulfe, & pour mere Docule. L'amour de la chasteté fut la premiere de ses inclinations, il se consacra à cette vertu, mesme avant qu'il la put bien connoistre, & n'estant âgé que de sept ans, il fit vœu de ne se point marier. Il se déroboit souvent de la maison pour aller aux Eglises, & comme deslors on eut quelque presentiment qu'il quitteroit ses parens, on le chastioit pour le destourner de ce dessein, & l'arrester dans sa famille. Dés qu'il fut en âge de pouvoir entrer dans le monde, son pere le voulut marier avec la fille d'un grand Seigneur nommé Baronte, qui souhaittoit fort cette alliance, & on le força de recevoir un anneau des mains de Baronte, pour marque qu'il consentoit d'épouser sa fille. On determina ensuite un jour pour les noces. Mais le jeune Menelée plus resolu que jamais de vivre dans une parfaite continence, quitta secretement la maison de son pere, & fuiant de province en province, arriva enfin dans l'Auvergne avec Savinien, & Constance, qui estant animez du mesme esprit que lui,

Act. sac. 3. part. 1. pag. 480.

furent aussi les compagnons de sa retraite. La divine providence à laquelle ils s'estoient abandonnez, leur fit rencontrer dans une vallée, non loin de Menat, le venerable Chaffre, qui estoit en voiage pour les affaires de sa communauté, & qui s'estant mis à l'ombre sous un arbre, estoit prest de prendre un petit repas avec quelques personnes qui l'accompagnoient. Menelée aborda Chaftre, lui découvrit qui il estoit, & le pria de lui enseigner quelque sainte maison, où il put se faire instruire dans la pieté, & dans les lettres. Chaffre lui persuada de venir avec lui à Carmeri, & l'y aiant amené le presenta à saint Eudes, qui l'admit dans sa communauté avec Savinien, & Constance. Menelée y passa sept ans, & édifia merveilleusement les Religieux par l'austerité de ses jeûnes, par son exactitude dans l'obeissance, & dans le travail, par son assiduité à la priere, & à l'estude des livres saints, & par ses autres vertus.

V.
Il rebastit l'Abbaie de Menat.

Ibid. pag. 408. & 480.

Ensuite un Ange l'avertit en songe de retourner avec ses deux amis dans la vallée, où ils avoient rencontré Chaffre, & d'y establir leur demeure. Le Saint obeit à cet ordre, & aprés avoir reçu la benediction de l'Abbé Eudes, il alla rebastir le monastere de Menat, qui estoit inhabité, & presque destruit. Pendant qu'il travailloit à le reparer, sa mere qui estoit fort âgée, sa sœur, & * cette fille de Baronte, qu'il avoit promis d'épouser, le vinrent trouver dans son desert: ce qui d'abord l'embarassa extrémement, mais assisté de son cher Savinien, qui estoit un homme tres-éclairé, & tres-courageux, il persuada à ces femmes de se consacrer à Dieu, & il leur bastit un petit monastere, dont la Chapelle fut dediée à la sainte Vierge. Cette maison pourroit bien avoir esté l'origine du village qu'on appelle aujourd'hui *Nostre-Dame de Lisseule*. Le demon qui veille toujours pour renverser les entreprises des Saints, ne manqua pas de susciter un calomniateur, qui rapporta à Baronte que Menelée avoit enlevé sa fille, & qu'il s'estoit retiré avec elle, & deux autres femmes dans les montagnes d'Auvergne, où il affectoit de passer pour un Prophete, & se vantoit de faire des miracles. Sur cet avis, Baronte agité de fureur se transporte en Auvergne, va à Menat, & aprés quelques reproches qu'il fait à Menelée, met la main à l'épée pour lui couper la teste. Mais dans le moment qu'il s'efforce de le frapper, l'épée lui tombe des mains, ses doigts se retirent, & se dessechent, & il perd l'usage de la veuë. Quelque

* *Cette fille s'appelloit* Sensa : *ce qu'on dit ici de sa conversion est certain :* postea Sensa amore spirituali succensa, ipsum (Meneleum) est subsecuta. *Herimb. Diac. Ibid. pag.* 410.

CHAP. LI.

temps aprés il reconnut sa faute, le Saint le guerit, & pour marque d'une pleine reconciliation, Baronte lui donna le petit monastere de saint Saturnin de Trisage avec quelques terres. Il survint une autre traverse au Saint, qui fut l'embrasement des bastimens de Menat, mais il les restablit; saint Chaffre les vint voir, & enfin saint Bonet Evesque du diocese en dedia l'Eglise à l'honneur de saint Martin. Ce Prelat confera aussi les Ordres sacrez à saint Menelée. L'Abbaie de Menat qui avoit esté destruite, & éteinte, refleurit si heureusement sous sa conduite, qu'il effaça la memoire des premiers fondateurs, d'où il est arrivé que quelques Auteurs lui en attribuent l'origine. Ce que l'on a inseré dans ses Actes touchant la persecution qu'il souffrit de la part de la Reine Brunehaut, est ou une pure fiction, ou un evenement arrivé à quelque ancien Abbé de Menat, que l'on a appliqué mal à propos à saint Menelée. Mais il ne faut pas pour cela avoir pour suspectes les autres choses que nous avons rapportées de saint Menelée. Car outre qu'elles se trouvent en partie dans la vie de saint Chaffre, elles sont encore marquées en abregé dans celle de saint Viance, ou Vincentien, écrite par le Diacre Herimbert Auteur contemporain. On ne sçait point precisement le temps de la mort de saint Menelée. Dans l'édition de ses Actes on l'a mise en l'an 720. Avant que de rendre l'esprit, il choisit saint Savinien pour gouverner aprés lui sa communauté.

Il est certain que c'est saint Bonet que les Actes de saint Menelée nomment Eusebe.

Meneleus Clericatus suscepit officium. *Ibid. pag.* 417.

Sub genere regali, & pontificali moraliter eum vivere edoceat. *Ibid. pag.* 481.

Ce dernier passage semble marquer que saint Menelée ne reçut pas seulement la tonsure, mais qu'il fut ordonné Prestre.

VI.
Abbaie de Mauzac.

An. 764. sac. 3. part. 2. pag. 193.

Si l'Abbaie de Mauzac souffrit quelque chose de la part des Sarrazins, le dommage qu'elle en reçut n'empescha pas qu'elle ne subsistat, puisque nous apprenons que Lanfroi qui en estoit Abbé, y fit transferer le corps de saint Austremoine premier Evesque de Clermont, qui estoit auparavant à Volvic. Pepin autorisa cette translation, & assista à la ceremonie. Et ce Prince est le Roy Pepin, & non pas Pepin fils de Loüis le Debonnaire, puisque l'on dit qu'ensuite le chef du Saint fut donné au Comte Rogger, ou Rotgar, qui le mit dans l'Abbaie de Charoux qu'il fonda vers l'an 790.

CHAPITRE LII.

De saint Porcaire Abbé de Lerins, & Martyr.

LE dernier Abbé de Lerins, dont nous avons parlé, est saint Amand que l'on dit y avoir eu sous lui plus de trois mille Religieux. Il eut de suite pour successeurs Silvin, & saint Porcaire. Ce fut du temps de ce dernier, que les Sarrazins attaquerent cette Isle sainte, & que leur cruauté y fit des Martyrs. Saint Porcaire aiant eu avis que les Barbares se preparoient à faire une invasion dans l'Isle de Lerins, cacha dans un lieu secret les reliques des Saints qui estoient dans son Eglise, il fit mettre dans une barque seize enfans qu'on élevoit dans le monastere, & trente six Religieux, qui estoient dans la premiere fleur de la jeunesse, & il les envoia en Italie. Il parla ensuite à sa communauté, qui estoit composée d'environ cinq cens Moines, & il les exhorta à mourir genereusement, & en veritables disciples de JESUS-CHRIST, qui ne doivent point craindre la mort, puisqu'elle est un passage à la felicité du ciel. Cette exhortation ne put rassurer deux jeunes Religieux, l'un appellé Colombe, & l'autre Eleuthere, qui se laissant emporter aux premiers mouvemens de la crainte, allerent se cacher dans une grotte qui est sur le bord de la mer. Mais les autres soutenus, & animez par saint Porcaire, demeurerent auprés de lui, & se preparerent aux souffrances par la priere, & par la sainte communion.

I. *Saint Porcaire Abbé de Lerins.*

Sexdecim pueri, & triginta sex adolescentes. *Chronol. Lirin. 17. August. 1. Novemb. Act. sac. 3 part. 1. pag. 526.*

Cependant les Sarrazins trouvant l'Isle sans défense, y entrerent aisement. Ils n'eurent pas non plus de peine à faire prisonniers les cinq cens Religieux. D'abord ils separerent les vieillards d'avec ceux qui estoient moins avancez en âge, & ils commencerent d'exercer leur cruauté sur ces premiers, esperant d'intimider les plus jeunes, & d'en obliger du moins quelques uns à renoncer à la foi. Mais les vieillards firent paroistre une fermeté invincible dans les souffrances, & leur exemple fortifia tellement les autres, qu'ils remporterent tous la couronne du martyre. Colombe mesme condamnant sa timidité sortit de la grotte, & se rejoignant à ses Freres, eut le

II. *Martyre du saint Abbé, & d'un grand nombre de Religieux.*

CHAP. LII.

bonheur de mourir avec eux. Les Barbares en épargnerent seulement quatre qui estoient jeunes, & bienfaits, & ils les firent entrer dans un de leurs vaisseaux, qui aborda au port d'Agat en Provence. On permit alors à ces Religieux de descendre pour quelque temps à terre. Ceux-ci voiant qu'on ne les observoit pas, & qu'ils estoient prés d'une forest, ils s'y cacherent si bien qu'on ne les put découvrir. Ils la traverserent ensuite à la faveur de la nuit, & ils arriverent à Arluc, où aiant trouvé une petite barque, ils s'en servirent pour repasser à Lerins. La grace que Dieu leur fit de se sauver ainsi des mains des Sarrazins, leur auroit causé une joïe bien douce, si ce sentiment n'eut esté aussi-tost effacé par le triste spectacle qui se presenta à leurs yeux. Ce grand amas de personnes qu'ils virent taillées en pieces, mais de personnes qui leur estoient venerables, & qu'ils consideroient la pluspart comme leurs peres, frappa étrangement leur esprit, & y imprima en mesme temps de l'horreur, & de la compassion. Ils verserent des larmes, & jetterent de grands cris. Eleuthere entendant leur voix, sortit de sa grotte, & les vint joindre. Ils meslerent ensemble leurs gemissemens, & leurs larmes; & comme la principale marque d'honneur qu'ils pouvoient rendre à la memoire de ceux, dont ils pleuroient la mort, estoit de les ensevelir, ils s'acquitterent envers eux de ce triste devoir. Ensuite ils allerent trouver en Italie les jeunes Religieux que S. Porcaire y avoit envoiez; & lorsque l'on n'eut plus rien à craindre de la part des Sarrazins, ils retournerent à Lerins sous la conduite d'Eleuthere, qui repara l'Abbaie, & en prit la conduite. Ces Barbares aiant ravagé plus d'une fois la Provence, on ne peut pas marquer certainement le temps du martyre de saint Porcaire, & de ses disciples, les uns le mettent en 730. ou 731. & d'autres en 739. qui fut l'année que les Sarrazins se rendirent maistres d'Arles, & de Marseille. Les habitans de Montverdun en Forest, où il y a un Prieuré dépendant de l'Abbaie de la Chaize-Dieu, tiennent par tradition que saint Porcaire se retira dans leur païs, & qu'il y fut tué par les Sarrazins: mais ou ce saint Porcaire qu'ils honorent comme leur Patron, est different de l'Abbé de Lerins, ou si c'est le mesme, ce qui leur a donné lieu de le reverer, c'est peut-estre quelque partie de ses reliques qui fut depuis transferée dans leur Eglise.

III.
Eusebie Abbesse de saint Quirice, ou de Nostre-Dame de Veaune.

Il est certain qu'il y a eu *une grande servante de Dieu* nommée

Eusebie, qui se fit Religieuse à l'âge de quatorze ans dans le monastere de saint Quirice prés de Marseille, & qui y mourut aprés y avoir demeuré cinquante ans. Cela paroist par son Epitaphe qui se trouve dans l'Abbaie de saint Victor de la mesme ville. On voit de plus à son tombeau quelques figures, qui jointes à une ancienne tradition, font connoistre qu'elle fut Abbesse, & que des Barbares estant prests de ravager le monastere, cette vertueuse fille, & quarante autres Religieuses se couperent le nez, pour se rendre difformes, & pour empescher que ce que le jeûne, & les autres austeritez de la religion leur pouvoient avoir laissé de beauté, & d'agrement, n'excitat la passion brutale des ennemis, & ne les portat à leur faire violence. Ces Religieuses furent enterrées dans la Chapelle de *Nostre-Dame de la Confession*, où l'on ne laisse point entrer les femmes. Il est probable que ces Barbares estoient ces Sarrazins, qui desolerent le païs dans le huitiéme siecle.

CHAP. LIII.

Magna Ancela Domini. *Act. sae. 3. part. 1. pag. 539. Indict. vj.*

On voit encore dans cette Chapelle le tombeau de Tillisiole Abbesse, qui n'est connuë que par son Epitaphe, où il est marqué qu'elle gouverna quarante ans son monastere, qu'elle soustint par la pieté de ses actions l'honneur de la profession religieuse, & qu'elle servit fidellement Nostre Seigneur Jesus-Christ, & suivit l'exemple de la sainte Vierge : les deux Epitaphes sont dattez de la seule année de l'Indiction : ce qui est une marque d'antiquité.

IV. *Tillisiole Abbesse de saint Sauveur de Marseille.*

Ioan. Bapt. Guesnai Cassian. illustr. pag. 706. & 708. Indict. viij.

Le monastere de saint Pons, qui est prés de Nice, a eu pour premier Abbé saint Syacre, qui le bastit par la permission, & par la liberalité de Charlemagne. Ce Saint fut depuis Evesque de Nice, & exerça cette charge comme un fidelle Ministre de Jesus-Christ.

V. *Abbaie de saint Pons.*

Vers l'an 775.

CHAPITRE LIII.

Des Abbaies de la Grasse, de Castres, & de quelques autres : De sainte Segolene Abbesse.

I. *Abbaies de la Grasse, de saint Hilaire, de Joncels, & de Soreze.*

APrés que les Sarrazins eurent esté défaits par Charles Martel l'an 739. ils n'occuperent plus que la Septimanie, ou le bas Languedoc, d'où enfin ils furent chassez par

CHAP. LIII.

Pepin, & contraints de repasser les Pyrenées. Comme cette Province eut le malheur d'estre ainsi plusieurs années sous leur domination, il est aisé de juger que les monasteres de Narbonne, d'Agde, & des autres dioceses du mesme païs, éprouverent leurs violences, & qu'ils furent destruits, ou rendus deserts. Les Abbaies de la Grasse, & de saint Hilaire dans le diocese de Carcassonne, & celle de saint Pierre de Joncels dans le territoire de Beziers subsistent encore aujourd'hui. On ne sçait point l'origine de celle de la Grasse, appellée par les Anciens *sainte Marie sur Orbieu*, qui est une riviere. Elle est peut-estre plus ancienne que le regne de Charlemagne. Car il s'y trouve une donation faite par ce Prince, écrite sur une écorce d'arbre. De son temps, sçavoir l'an 801. Sonfroi (que quelques-uns appellent aussi Infroi, ou Ninfroi) en avoit la conduite, & sa communauté estoit composée de cent Religieux. Le monastere de Joncels que l'on croit estre le mesme que celui de S. Pierre de Lunat, fut rebasti par la liberalité de Pepin, qui y donna des terres, & le prit sous sa protection à la priere de Benoist qui en étoit Abbé. La charte de ce Prince fait voir que l'on y gardoit la regle de S. Benoist. Cet Abbé eut pour successeur Fructueux, dont il est fait mention dans un titre du neuviéme siecle. Il se trouve une autre charte attribuée à Pepin, où l'on voit exposé que ce Prince bastit le monastere de Nostre-Dame de Soreze au diocese de Toulouse, *pour executer l'ordre qu'il en avoit reçu de la sainte Vierge.* Comme ces lettres sont données à Aix la Chapelle, où sans doute Pepin n'estoit pas au mois d'Aoust de la seconde année de son regne, & dattées de l'année de l'Indiction, qui est un caractere de temps, dont il n'usoit pas dans ses chartes, on pourroit douter si elles ne seroient pas plutost de Pepin le Jeune, que son pere Loüis le Debonnaire fit Roy d'Aquitaine l'an 817. Mais puisque l'Abbaie de Soreze se trouve dans le denombrement des monasteres dressé cette mesme année, il y a apparence qu'elle est plus ancienne, & l'on peut assez seurement en rapporter l'origine à Pepin Roy de France, qui la fonda ainsi vers l'an 754. Elle est aujourd'hui du diocese de Lavaur.

M. Catel dans son histoire de Languedoc, pag. 348.

Secundum quod eadem Dei genitrix nobis visa est præcepisse. *Baluz. Append. ad Capitul. Tom. 2. pag.* 1099. 1392. 1393. *&* 1520.

II. *Alfonse Abbé de Castres.*

Alfonse gouverna l'Abbaie de Castres aprés le venerable Bertrand. Il eut beaucoup de part à l'estime, & à la confidence de Charles Martel, & il le servit utilement lorsqu'il faisoit la guerre dans l'Aquitaine. La reconnoissance qu'en eut Charles,

Chap. LIII.

Charles, parut dans la protection, dont il favorisa son monastere, qui eut la libre joüissance de ses revenus, tandis que tant d'autres lieux de pieté furent opprimez par les laiques, & dépoüillez de leurs biens. Alfonse assista Charles dans sa derniere maladie, & l'exhorta à ne point craindre la mort, parce que Jesus-Christ y passant l'avoit renduë le chemin d'un bonheur éternel.

Proximus est morti Princeps, hunc excitat Abbas, & tinctum Christi sanguine monstrat iter. *Spicil. Tom. 7. pag. 339.*

III. *Sainte Segolene Abbesse.*

L'Eglise d'Albi possede les reliques, & honore la memoire de sainte Segolene Abbesse, que l'on tient avoir vécu dans le huitiéme siecle. La sainte estoit originaire d'Albi. Elle eut deux freres, dont l'un appellé Sigibauld fut Evesque d'une ville que l'on ne marque pas, & l'autre nommé Babon eut la qualité de Duc d'Albi, c'est-à-dire de Gouverneur du païs. Ses parens la marierent fort jeune avec un grand Seigneur nommé Gilulfe. Elle vécut avec grande pieté dans le mariage, assistant liberalement les pauvres, & croiant perdre tout ce qu'elle ne leur donnoit pas. La mort de Gilulfe l'aiant renduë veuve à l'âge de vingt-deux ans, elle resolut de quitter le siecle, & de s'en separer mesme exterieurement, comme elle en avoit toujours esté separée par la disposition du cœur. Ses parens qui l'aimoient tendrement, improuverent son dessein, & la presserent de se remarier; mais elle ne se laissa point vaincre à leurs sollicitations, & aiant enfin obtenu leur consentement, elle se presenta à l'Evesque d'Albi, qui l'ordonna Diaconisse. Non contente de s'estre ainsi dévoüée à la continence, elle voulut quitter son païs, & aller embrasser ailleurs la profession religieuse. Mais son pere, qui estant fort âgé n'avoit point de plus douce consolation que de la voir, & de joüir de son entretien, pour se conserver en quelque sorte cet avantage, aima mieux luy bastir un monastere dans une de ses terres, nommée *Troclar*, dont la situation estoit fort commode, & fort agreable, & il luy persuada d'en prendre la conduite.

Hoc reputans se perdere quicquid pauperi non dedisset. *Act. sac. 3. part. 2. pag. 542.*

Son pere s'appelloit Chramsique.

IV. *Ses vertus, & ses miracles.*

La Sainte s'y renferma avec d'autres personnes de son sexe, & y establit une sainte discipline. Celles qui y vivoient sous elle, n'avoient qu'à jetter les yeux sur ses actions, pour apprendre la perfection; car elle leur en traçoit dans sa personne un modelle accompli. D'une part sa conduite ne respiroit que douceur, qu'humilité, que tendresse, & que charité pour le prochain; mais de l'autre rien n'estoit plus austere que sa vie. Elle portoit toujours le cilice. Son lit estoit un monceau de

CHAP. LIII. cendre, & son chevet une pierre. La nuit elle recitoit son Office nuds pieds. Le premier Caresme qu'elle se renferma dans le cloistre, elle ne but que de l'eau, & du poiré, & elle ne vécut que de pain d'orge qu'elle faisoit elle-mesme, & d'un peu de legumes qu'elle mangeoit sans huile. Les autres jours de jeûne prescrits par la sainte regle, elle ne mangeoit que des legumes, & des lentilles. Si elle eut suivi le mouvement de sa ferveur, elle auroit tasché de pratiquer des austeritez encore plus grandes, mais elle se retenoit par discretion, pour ne pas ruiner tellement sa santé, qu'elle fut contrainte de se dispenser de l'observance. Elle servoit elle-mesme les malades avec une merveilleuse charité, & leur rendoit les plus bas offices. Elle en guerit plusieurs d'une maniere surnaturelle, & miraculeuse. Un homme, & sa femme estant infectez de lepre, elle les fit entrer secretement dans le monastere, mais toutefois en presence de deux autres personnes, & les aiant mis dans un bain, elle leur rendit la santé. Un jeune Religieux nommé Dadulfe aiant esté admis dans la communauté de l'Abbé Evance, y demeura quelque temps. La justice divine permit au demon de le posseder, en punition de son hypocrisie, & de sa fausse humilité. Ce chastiment le convertit, il pria qu'on le menât à Troclar, & il fut délivré par la Sainte. Elle donna le mesme secours à trois filles de son monastere, qui estoient persecutées par le mesme ennemi. Baudolene Religieuse de Rodez, ou des environs aiant esté pendant plusieurs années tourmentée du demon, obtint d'estre conduite à Troclar, & aiant esté delivrée par les prieres de la Sainte, elle fut admise dans sa communauté, & y servit Dieu en paix le reste de ses jours. Une fille qui estant entrée dans le cloistre s'estoit en peu de temps fort avancée dans la vertu, fut tentée d'un violent desir de quitter le monastere, & elle succomba à la tentation; mais un jour voulant sortir secretement du cloistre, elle fut livrée à la puissance du diable. Pour arrester les saillies de l'esprit impur qui la possedoit, on fut contraint de l'attacher avec de grosses cordes, & *par un juste chastiment cette fugitive, qui n'avoit pû estre retenuë par les liens sacrez de la foi, & de la religion, se vit reduite à estre enchaisnée* comme un beste sauvage. La sainte imploroit cependant la misericorde divine avec toutes ses Religieuses qui estoient prosternées à terre, & leurs prieres obtinrent la guerison de cette pauvre fille, aprés qu'elle

Ex quo tempore consecrata est semper vitam duxit per discretionem austeram usque ad terminum vitæ, ne fortè attritione nimia solveretur, &c. *Ibid. pag.* 545.

Non immerita pœna fuit fugitivæ, ut quam non cohibuerat fides, funis cohiberet. *Ibid. pag.* 547.

eut promis de ne point sortir du monastere ; elle garda en effet sa promesse, & s'acquitta depuis des devoirs de sa profession.

V. *Elle obtient de la pluie du ciel, pour obliger Sigibauld Evesque à demeurer encore quelque temps dans le monastere.*

Un jour Sigibauld frere de sainte Segolene, qui estoit un saint Evesque l'estant venu voir, & s'estant entretenu avec elle des choses divines, la voulut quitter sur le soir ; mais la Sainte le pria de passer la nuit dans le monastere : ce que le saint Prelat faisant difficulté de lui accorder, elle entra dans l'Eglise de la sainte Vierge, & y fit une priere, qui fut aussi tost suivie d'un grand orage. Desorte que Sigibauld fut contraint par le mauvais temps de ne point sortir du lieu où il estoit, & de donner à sa sœur la satisfaction qu'elle lui avoit demandée. Ce miracle ressemble parfaitement à celui que fit sainte Scholastique, pour obliger saint Benoist à continuer l'entretien de pieté qu'il avoit avec elle, & il y a apparence que sainte Segolene se regla en cette rencontre sur son exemple, comme dans sa conversion, & dans ses austeritez elle semble avoir imité sainte Radegonde.

VI. *Revelation du pardon de ses fautes.*

Multi, Pater, ut non ignoras vitam sine crimine habere possunt, sine peccato non possunt, &c. *Ibid. pag.* 546.

Un Religieux, (qui estoit vrai-semblablement le directeur de la Sainte) l'estant venu voir, ils confererent ensemble de la felicité des Saints. Dans cet entretien elle lui dit entr'autres choses, qu'il sçavoit bien que plusieurs d'entre les fidelles vivoient *sans crime*, c'est-à-dire sans commettre de pechez mortels, mais que nul n'évitoit entierement les petits pechez, c'est à dire les fautes venielles, & ensuite elle lui confessa avec larmes celles dont elle se croioit coupable. Non contente de les lui avoir declarées de vive voix, elle les écrivit sur du papier, & l'aiant fermé, & scellé elle le donna *à ce Pere*, le priant de le mettre sur l'autel, & de demander à Nostre Seigneur la remission de ses pechez. Ce Religieux jugeant bien qu'elle estoit portée à cela par une inspiration particuliere de Dieu, fit ce qu'elle souhaittoit, il mit ce papier sur l'autel en presence de personnes de pieté, & pendant l'année dit presque tous les jours la Messe pour la Sainte, qui travailloit cependant à expier ses fautes par le jeûne, & par ses larmes. A la feste de Noël, il ouvrit ce papier en presence de Sigibauld Evesque, & de l'Abbé Gisloald, & il n'y parut plus d'écriture, mais il se trouva tout blanc, ce qui fut une marque de la pleine remission des fautes de la Sainte. J'omets d'autres miracles rapportez dans sa vie.

CHAP. LIII.

VII.
Sa mort.

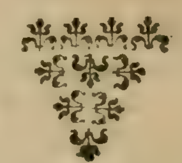
Enfin aiant beaucoup travaillé, & beaucoup souffert pour le service de Dieu, elle commença à soupirer aprés la mort, afin d'estre avec JESUS-CHRIST. Une maladie où elle tomba, lui faisant esperer que son desir seroit bien tost accompli, elle donna les dernieres instructions à ses Sœurs, & leur dit entr'autres choses qu'elles eussent soin de se tenir attachées à JESUS-CHRIST, & unies ensemble par la charité, de garder la regle en veuë de Dieu, & de bien pratiquer l'obeïssance, qui est la premiere de toutes les vertus. Aiant reçu le saint Viatique des mains de son frere Sigibauld, ou du moins en sa presence; elle recita avec les Religieuses le cinquantiéme Pseaume. Puis levant les yeux au Ciel, elle dit: *Jesus unique esperance de l'univers, multipliez ce trouppeau, & conduisez-moi au royaume de vostre gloire*, & ensuite elle rendit l'esprit. On porta son corps au lieu appellé *l'Isle*, où son pere avoit basti, & doté une Eglise, pour y recevoir les pelerins, & où elle avoit fait enterrer plusieurs Religieuses qui estoient mortes avant elle. On ne sçait point certainement, ny en quel lieu estoit situé son monastere, ny en quel temps elle a vécu. Sa vie a esté écrite par un Auteur contemporain, qui avoit esté témoin d'un de ses miracles, & qui dedia son Ouvrage à la Mere Aliphie Abbesse de Troclar. Il se sert en quelques endroits des propres termes de la vie de saint Benoist, & de celle de sainte Radegonde. On a déja veu qu'il y fait mention des Abbez Evance, & Gisloald, mais il ne marque point quels monasteres ils gouvernoient. Il se trouve une lettre d'un Evance Abbé, écrite à des Ecclesiastiques, ou à des Religieux contre l'opinion de quelques personnes de Sarragoce, qui disoient, qu'il estoit veritablement permis de manger de la chair des animaux, mais qu'il falloit s'abstenir de leur sang, comme d'une chose impure, & vouloient restablir en ce point l'observation de la Loi Judaïque.

O filiolæ meæ obedientiam custodite, quia inter omnes virtutes vindicat principatum. *Ibid. pag. 549.*

Il dit pag. 546. Dulcia sibi invicē verba vitæ transfunderent, & suavem cælestis patriæ cibum in collatione suspirando gustarent: *ce qui est pris du 35. Chapitre de la vie de saint Benoist.*

Credebat se minorem, si se non nobilitaret vilitate servitii. *pag. 545. ce qui se trouve dans la vie de sainte Radegonde, &c. c. 23.*

Biblioth Patrum. Tom. 6.



CHAPITRE LIV.

De l'origine des monasteres de saint Laurent de Bourges, & de Charroux: De saint Emilien Abbé.

AVant que de sortir de l'Aquitaine pour passer en Espagne, il faut rapporter ici quelques évenemens qui regardent ce païs-là. Le monastere de saint Laurent de Bourges fut basti pour des filles par Charlemagne, & par Loüis son fils alors Roy d'Aquitaine, à la priere de saint David Archevesque de Bourges. La bienheureuse Eufrasie y establit l'observance de la regle de saint Benoist, & en fut la premiere Abbesse. On dit qu'elle estoit fille de Charlemagne, mais cela n'est pas certain. Le Comte Egon fonda l'an 738. l'Abbaie de Massai au diocese de Bourges, laquelle ne subsista pas longtemps, mais fut destruite, ou renduë deserte par quelque disgrace. Car on verra dans la suite qu'elle fut rebastie par les disciples de saint Benoist d'Aniane.

I. *Establissement de l'Abbaie de saint Laurent.*

Vers l'an 795.

Gall. Christian. Sammarth. Tom. 4. pag. 558.

Roger, ou Rothar Comte de Limoges, & Eufrasie sa femme fonderent l'Abbaie de saint Sauveur de Charroux dans le diocese de Poitiers, & la doterent richement. Ils y firent aussi paroistre leur pieté, & leur magnificence dans les embellissemens, dont ils ornerent l'Eglise, & dans les precieux meubles qu'ils donnerent pour le ministere des autels. Dominique, & David en furent les premiers Abbez. Du temps de ce dernier, Charlemagne accorda des lettres de protection à cette nouvelle communauté. Au reste la fondation de ce monastere fut celebre, & fit de l'éclat: Theodulfe Evesque d'Orleans l'a chantée dans ses Vers.

II. *De Charroux.*

Ibid. pag. 220.

Vers l'an 789.

Theodulf. l. 3. carm. 8.

Il y a dans le diocese de Bordeaux une Eglise dediée à saint Emilien Abbé, laquelle a esté autrefois monastique, & deservie par des Religieux. Saint Emilien aiant quitté le territoire de Vannes où il estoit né, se retira dans l'Abbaie de Saligni en Saintonge, où il s'acquitta tres-bien de l'office de cellerier. Mais l'éclat de sa vertu aiant blessé les yeux de quelques Moines imparfaits, qui bien loin d'en estre édifiez, lui porterent envie, il sortit du cloistre, & alla s'establir dans une forest

III. *Saint Emilien.*

Act. sæc. 3. part. 2. in Indice prætermiss.

CHAP. LIV. prés de la Dordone. Il y rendit la veuë à une femme aveugle, & y fit encore d'autres miracles. Aiant basti une petite Chapelle dans le creux d'un rocher, il lui vint des disciples, & forma ainsi un monastere, qui fut changé en Eglise Collegiale vers le commencement du quatorziéme siecle. Saint Emilien mourut l'an 767.

IV.
Fin malheureuse de Hunauld Duc d'Aquitaine.

Annal. Metens. ad an. 744.

Tom. 3. Histor. Franc. pag. 273.

Baron. ad an. 769.

Hunauld Duc, ou Gouverneur d'Aquitaine aiant trompé par un faux serment Hatto son frere, & lui aiant ensuite fait arracher les yeux, touché de penitence, laissa son Duché à Guaiffre son fils, & alla se faire Religieux dans un monastere de l'Isle de Ré. Mais il ne persevera pas dans sa vocation. Car vingt-trois ans aprés Guaiffre estant mort, il sortit du cloistre pour se rendre maistre de l'Aquitaine, esperant de le pouvoir faire avec d'autant plus de facilité que Charlemagne, qui venoit de succeder à Pepin son pere, ne s'estoit pas encore beaucoup signalé à la guerre. Mais Charles s'estant promptement transporté dans l'Aquitaine, dissipa ses desseins, & s'assura de cette province. Il joignit aussi la clemence à la valeur en permettant à Hunauld d'aller à Rome, pour y reprendre la profession monastique : mais Hunauld ne profita pas de cette grace. De Rome, il passa dans la Lombardie vrai-semblablement pour exciter Disier qui y regnoit, à faire la guerre à la France. Quoiqu'il en soit, ce dernier voiage fut le comble de ses disgraces, car il y fut lapidé par les Lombards mesme, & perit ainsi miserablement, laissant un terrible exemple des maux qui accablent d'ordinaire ceux qui s'estant devoüez à la penitence dans le cloistre, renoncent à la grace de leur vocation, pour courir de nouveau aprés les vaines pretentions du siecle.



CHAPITRE LV.

De la conqueste de l'Espagne par les Sarrazins, ou Maures, qui en ruinent la pluspart des Eglises, & des monasteres: De la fondation des Abbaies de saint Julien de Samos, de saint Vincent d'Oviede, & de quelques autres.

I. *Les Sarrazins passent en Espagne, & en ravagent, & destruisent les monasteres.*

POur entendre ce que nous avons à dire des monasteres d'Espagne, il est necessaire d'avoir quelque connoissance de l'estat, où fut ce païs-là dans le huitiéme siecle, & sur tout de ne pas ignorer, que par une revolution des plus funestes, il cessa d'estre sous la domination des Wisigots qui estoient Chrestiens, & tomba sous la puissance des Sarrazins, qui suivoient la religion impie de Mahomet. Nous avons déja observé que l'on designe les Sarrazins par divers noms. On appelle Maures ceux dont il s'agit ici, parce qu'ils habitoient dans la Mauritanie province de l'Afrique. Le Comte Julien les aiant engagez à porter leurs armes dans l'Espagne, ils y passerent l'an 711. & aprés avoir défait, & tué Roderic dernier Roy des Gots, * ils en occuperent la plus grande, & la meilleure partie. Ils y establirent ainsi un Estat, dont la Capitale fut la ville de Cordouë. La plusspart des Gots qui se sauverent de leurs mains, & quantité d'autres Chrestiens, qui ne voulurent point vivre sous le joug de ces Mahometans, se refugierent dans les montagnes de l'Asturie, & de Galice, & ils y élurent pour Souverain Dom Pelage, qui joignant la pieté à la valeur, remporta une insigne victoire sur les Maures, & posa les fondemens du royaume de Leon. * Alphonse le Catholique son gendre, & son successeur en estendit les limites, en reprenant plusieurs villes sur les mesmes ennemis. D'autres Princes qui porterent aprés eux la mesme couronne, eurent d'heureux succez dans les guerres qu'ils entreprirent contre les Maures. Mais toutes leurs victoires n'empescherent pas que ceux ci ne partageassent avec eux l'Espagne durant plusieurs siecles, & le regne des Mahometans n'y fut entierement éteint que l'an 1492. Aprés cette observation touchant le gouvernement

Roderic. Tolet. l. 3. c. 22. Marian. lib. 6. cap. 22.

* *L'an 713. & 714.*

Ibid. l. 7. c. 3. an. 718.

On omet ici Favila qui fut fils de Pelage, & ne regna que deux ans.

* *Alphonse regna depuis l'an 739. jusqu'à 757.*

CHAP. LV. civil, il faut parler de ce qui regarde la religion. L'Eglise d'Espagne avoit esté tres-florissante dans le septiéme siecle, elle déchut beaucoup à l'égard de la discipline sous les deux derniers Roys Gots Witiza, & Roderic; mais elle fut presque destruite, & aneantie par l'invasion des Maures. Car dans la premiere chaleur de la guerre, ils ruinerent la plupart des lieux saints, ils brusserent les livres divins, ils prophanerent les vases sacrez, & ils firent toutes sortes d'outrages aux fidelles. Mais ensuite considerant qu'il ne falloit pas rendre desert un païs où ils pretendoient regner, & qu'il estoit de leur interest qu'il y eut des personnes pour cultiver la terre, & pour travailler aux arts, ils traitterent avec moins de rigueur les Chrestiens, & ils leur laisserent la liberté de s'acquitter des devoirs de leur religion. Non seulement ils cesserent de destruire les monasteres, mais ils permirent d'en establir de nouveaux, & l'on verra dans le livre suivant qu'il y en avoit plusieurs à Cordouë mesme, ou aux environs.

Destruxerunt monasteria, sacræ legis libros ignis incendio tradiderunt, &c. *Luc. Tud. l. 3. pag. 71.*

II. *Les Chrestiens d'Espagne se refugient dans les montagnes de Galice, & d'Asturie, & y bastissent des Eglises, & des monasteres.*

Marian. l. 6. c. 24. & l. 7. c. 3. & 4.

Yepez sur l'an 717.

Comme la puissance temporelle des Chrestiens d'Espagne se renouvella dans l'Asturie, l'Eglise y poussa aussi de nouveaux rejettons, & y fit un progrez qui la consola de ses pertes. Car avant que les Maures se fussent rendus maistres de Tolede, Urbain qui en estoit Archevesque, ou selon d'autres Chantre de la Cathedrale, prevoiant bien que cette ville seroit obligée de leur ouvrir ses portes, se retira dans les montagnes d'Asturie, & afin que les choses saintes ne fussent point exposées aux insultes de ces Mahometans, il y transporta quantité de reliques, la chassuble, que la sainte Vierge avoit donnée à saint Ildefonse, les livres sacrez, & les ouvrages de saint Isidore, de saint Ildefonse, & de Julien de Tolede. D'autres personnes de qualité suivirent son exemple, & se refugierent dans le mesme azile. Ainsi ces deserts furent habitez, non seulement on y bastit des Eglises, & des monasteres, mais des villes, & entr'autres celle d'Oviede, où l'on establit un Siege Episcopal. On y cultiva les lettres avec la pieté, & il s'y forma des personnes capables de conduire les ames, & de défendre la foi contre les heresies. Ces Princes qui regnoient dans l'Asturie, & qui furent d'abord appellez Roys d'Oviede, & ensuite de Leon, augmentant leur Estat par les conquestes qu'ils faisoient sur les Maures, fonderent des maisons religieuses dans les païs qu'ils soumirent à leur obeïssance, & il se trouve

trouve encore des chartes mesme plus anciennes que l'onziéme siecle, qui font voir leur affection pour l'Ordre monastique, & dont quelques-unes parlent de la regle de saint Benoist. Nous ferons mention de chacune en son lieu. Chap. LV.

III. *Deux rangs de monasteres en Espagne à l'égard de l'ancienneté.*

Ce que nous venons de dire fait assez juger qu'à l'égard de l'ancienneté, on peut partager les monasteres d'Espagne en deux rangs, les uns aiant esté bastis du temps des Gots, & les autres sous le regne des successeurs de Dom Pelage. Mais s'il en est resté quelques-uns de ce premier ordre, ils sont sans doute en fort petit nombre, & pour faire voir que quelque monastere en est, il ne suffit pas d'alleguer *que c'est la tradition du monastere.* Car à moins que cette tradition ne se trouve attestée par quelque charte, ou par quelqu'autre écrit dressé dans un temps, qui ne soit pas fort eloigné de la fondation du monastere, elle n'est nullement considerable, n'estant pas possible, selon le cours ordinaire des choses, qu'elle ait subsisté sans interruption, ou qu'elle se soit conservée pure, & sans erreur pendant le cours de plusieurs siecles. Et c'est une precaution, dont il faut user dans la lecture de Yepes, qui d'ailleurs nous est d'un grand secours pour traiter ces matieres. Cet Historien s'estend fort au long sur le sujet de l'Abbaie de saint Benoist de Sahagun, qui est dans le royaume de Leon sur la riviere de Cée. Mais il avouë que l'on ne convient pas du temps de son origine. S'il est vrai qu'elle subsistoit dés l'an 773. comme l'alleguoient les Religieux dans un écrit dressé l'an 1073. elle pourroit bien avoir eu son commencement dés le temps des Gots, soit que sous leur regne, elle fut un monastere, ou seulement une Chapelle, où reposoient quelques reliques de saint Facond, & de saint Primitif. Yepez allegue encore pour preuve une tradition de cette Abbaie, qui porte que le Roy Veremond, qui succeda à Mauregad l'an 788. ou 789. avoit esté Religieux à Sahagun, ce que nous examinerons ci-aprés. Quoiqu'il en soit, cette Eglise, ou Abbaie fut depuis ruinée par les Maures. Nous parlerons ailleurs de son restablissement. Le mesme Auteur attribuë à Dom Alphonse le Catholique la fondation du monastere de saint Pierre de Villeneuve, qui est sur la riviere de Solle à demi lieuë de Cangas d'Onis ; mais ce n'est que sur la foi de ce qu'il appelle *tradition.* Sandoval assure la mesme chose, & allegue pour preuve ce qui se voit representé par une ancienne

Vide Anton. Caracciol. de Eccles. Neapol. pag. 198.

Yepez. Tom. 3. Escrit. 7. sur l'an 756.

Tenemos por tradicion. *Yepez sur l'an 757.*

Sandoval en son Hist. des Roys de Castille. pag. 94.

CHAP. LV.

Sebast. Salmantic p g 48.
Marc. an. l 6. c. 4. an. 757.

sculpture, qui sert d'ornement au portail de l'Eglise. Il parle aussi d'une charte de l'an 746. mais il ne la produit point, & n'en rapporte que la datte. Il est certain qu'Alphonse, & la Reine Ermesinde sa femme furent enterrez aux environs de Cangas dans le monastere de sainte Marie, qui est peut-estre le mesme que celui de saint Pierre de Villeneuve, aujourd'hui de la Congregation de saint Benoist. Yepez dit aussi que ce Prince bastit, ou acheva celui de Nostre-Dame de Couadonge, situé prés d'une fameuse grotte, où l'Archevesque Urbain cacha les reliques qu'il avoit apportées de Tolede, & qui servit d'asyle à Dom Pelage contre les insultes des Maures.

IV.
Le monastere de saint Michel de Pedrose.

Yepez sur l'an 759.

Le monastere de saint Michel de Pedrose, qui est dans le païs de la Rioxe sur la riviere de Tyron, subsistoit dés l'Ere 797. qui répond à l'an 759. & il estoit habité d'une communauté de filles. C'est ce qui paroist par un écrit, où Nugne-Belle qui en estoit Abbesse, & d'autres Religieuses qui y sont nommées, s'offrent au monastere de saint Michel, pour y passer leurs jours dans le service de Dieu. Cet Acte est confirmé par le Roy Froile, & par Valentin Evesque. Il a pour datte l'Ere 797. & non pas l'Ere 767. ainsi que quelques-uns l'avoient leuë, ne sçachant pas que selon l'usage gothique, lorsqu'on adjoustoit un demi cercle aux lettres numeriques LX, elles designoient le nombre de quatre-vingt-dix. C'est une observation d'Yepez qui s'en sert encore dans un autre endroit pour resoudre une difficulté, qui naist de la datte d'un ancien titre. Au reste l'Abbaie de Pedrose n'est plus aujourd'hui qu'un Prieuré dépendant de saint Millan.

L X. 60.
L X⁰. 90.
Sur l'an 804.

V.
Fondation de l'Abbaie de saint Julien de Samos.

Venerunt de finibus Hispaniæ.
Yepez Tom. 3. Ecrit. 10 ou 17. de la traduction françoise sur l'an 759.

Le venerable Argeric Prestre & Abbé, aiant quitté l'Espagne, c'est-à-dire le païs soumis au joug des Maures, passa dans le diocese de Luge ville de Galice. Il choisit pour sa retraite Samos, lieu fort solitaire, & environné de montagnes, & de rochers, & par la liberalité du Roy Froile, il y bastit un monastere, dont l'Eglise fut dediée sous l'invocation de saint Julien, & de sainte Basilisse. Il y establit *la regle des saints Peres*, ce qui se peut entendre, ou en general d'une observance tirée de plusieurs regles, ou en particulier de la regle de saint Benoist, qui a esté aussi appellée la regle des Peres. Ce monastere joüit de grands privileges, & celui qui en est Abbé est Archidiacre de l'Eglise de Luge. Alfonse le Chaste estant dans l'enfance fut élevé à Samos. Pendant la persecution qu'il

souffrit de la part de son oncle Mauregat, qui pour l'opprimer, avoit fait une honteuse alliance avec les Maures, il demeura quelque temps à Surrege avec des Religieux de la mesme Abbaie: mais ne s'y trouvant pas encore en seureté, il se retira dans la Navarre. Aussi estant depuis parvenu à la couronne, il accorda quelques graces au monastere de Samos, & en confirma la fondation. Quoiqu'il eut remporté une insigne victoire sur les Maures, laquelle sembloit l'avoir entierement affermi dans le throsne, il se forma contre lui une grande rebellion, qui l'obligea de se refugier *dans le monastere d'Abeli.* Yepez estime que ce monastere estoit le mesme que celui de Samos, auquel Argeric auroit donné le nom de saint Julien *d'Agali*, parce qu'il avoit esté Abbé du celebre monastere de saint Julien *d'Agali*, situé prés de Tolede, mais que depuis le mot *d'Agali* avoit esté changé en celui *d'Abeli.* Il fonde cette conjecture sur de certains memoires de l'Abbaie de Samos, dont il ne cite point les termes. Mais il auroit bien fait de les rapporter, puisque son opinion n'est pas sans difficulté, & que l'on y pourroit opposer, que l'on sçait seulement qu'Argeric vint d'Espagne, ou mesme *des extremitez d'Espagne*, & non pas de Tolede, qui est le centre de ce vaste païs, que de son temps l'Eglise d'Agali ne portoit point le nom de saint Julien, mais de saint Cosme, & de saint Damien, comme le témoigne Cixila Archevesque de Tolede, & qu'il est plus probable que ce lieu nommé *Abeli* est different de Samos, & peut estre le mesme *qu'Aviles*, dont il est fait mention dans un titre du treiziéme siecle, qu'il allegue lui mesme en traitant de saint Vincent d'Oviede, & que les Geographes marquent dans les cartes. Sandoval attribuë le restablissement du monastere de Samos à cet Abbé Argeric, qu'il fait aussi venir de Tolede sur la foi d'une certaine relation qu'il dit avoir esté dressée dans le dixiéme siecle, & qui porte que cet Abbé fut obligé de sortir de Tolede, pour fuir la colere du Gouverneur Mahometan, qui lui attribuoit la conversion de son neveu, qui s'estoit fait Chrestien; mais il y a lieu de douter que cette relation soit si ancienne, & l'on doit avoir encore moins d'égard à une certaine lettre du Roy Silo à l'Archevesque Cixila, où il est parlé des Abbez Argeric, & Magne, & d'une Eglise de saint Tyrsis de Tolede, puisque par l'aveu mesme de Sandoval, cette piece paroist fausse, & supposée.

Regno expulsus in Abeliensi monasterio se recepit. *Roderic. Tolet. lib. 4. cap. 8.*
Marian. lib. 7. cap. 9.

Act. sec. 2. pag. 517.
Marian. lib. 6. cap. 10.
Habere debeat decimas de redditibus de Aviles. *Yep 2. foll. 227. & pag. 340. de la traduction françoise.*

Sandoval Hist. des Roys d'Espagne. pag. 108. 112. 139.

Dom Gaspar Ibanez de Agropoli. Dissert Eccles. 3. pag. 235.

CHAP. LV.

VI.
Monastere de saint Vincent d'Oviede.

L'Abbaie de saint Vincent, & la ville d'Oviede, où ce monastere est situé, ont eu leur origine presque au mesme temps, sous le regne de Froile, à qui l'on attribuë la fondation de cette ville. L'Abbé Fromistan, & Maxime son parent qui estoit Prestre, s'estant retirez à Oviede, qui estoit alors un lieu peu habité, y bastirent une Eglise à l'honneur de saint Vincent, & ensuite y fonderent aussi un monastere par le secours de plusieurs personnes, qui touchées de leur bon exemple, s'associerent avec eux, & renoncerent au siecle. Montan Prestre, Sperand, Velasque, & vingt-trois autres furent de ce nombre, & entrant dans cette nouvelle communauté, ils y apporterent tous leurs biens. Il se voit un contrat par lequel ils renouvellerent tous ensemble la donation qu'ils en avoient faite. Cet Acte est datté de l'Ere 819. qui répond à l'an 781. & qui suivant le stile de ce temps-là, contient des imprecations contre ceux qui usurperoient les biens du monastere, ou voudroient élire un Abbé autrement qu'il n'est prescrit par la regle de saint Benoist, ou par la regle commune, ou par les saints Canons, & la disposition des loix. On peut voir cette charte dans Yepez, ou dans Sandoval. Le premier de ces Auteurs soutient que cette Abbaie de saint Vincent estoit autrefois du corps de la Cathedrale d'Oviede, & observe aussi que c'estoit la Chapelle des Roys d'Asturie, ou de Leon.

Yepez Tom. 3. Ecrit xj ou xviij. Sandoval Histor. des Roys d'Espagne. pag. 114.

VII.
Monastere de saint Jean de Pravie.

Il est certain que le Roy Silo, qui entra dans le throsne l'an 772. bastit le monastere de saint Jean de Pravie, comme il paroist par une ancienne inscription, & par le temoignage de Sebastien de Salamanque. Ce Prince y transfera les reliques de sainte Eulalie de Merida. Yepez adjouste que ce monastere de saint Jean fut habité par des Religieuses, & qu'aprés la mort de Silo Adosinde sa femme, & leur fille Marie, y prirent le voile. Il y a en effet quelque preuve qu'Adosinde a esté *Religieuse*, & qu'estant veuve, elle quitta le siecle, ainsi qu'il avoit esté ordonné dans le Concile de Sarragoce. On convient qu'elle fut enterrée dans saint Jean. Plusieurs y mettent aussi le tombeau du Roy Silo, mais d'autres pretendent qu'il est dans saint Sauveur d'Oviede. Mauregat successeur de Silo, fut enseveli dans cette Abbaie de saint Jean, qui est aujourd'hui une paroisse.

Sebast. Salmantic.
Yepez sur l'an 774.
Cum recens religiosæ Dominæ Adosindæ perduceret devotio.
Æther & Beat. l. 1 contr. Elipand.
Marian. lib. 7. cap. 6.

VIII.
Sainte Marie d'Obone.

Adelgastre (que l'on croit avoir esté fils naturel de Silo,) & Brunilde sa femme, fonderent dans la principauté d'Asturie

le monastere de sainte Marie d'Obone. On en dedia l'Eglise à l'honneur de Dieu, & sous l'invocation de la sainte Vierge, de saint Michel, de saint Jean l'Evangeliste, de saint Antonin Martyr, & de saint Benoist. Felix en fut establi le premier Abbé. Entre les livres que donnerent les Fondateurs, on marque un livre de dialogues, qui estoient vrai-semblablement ceux de saint Gregoire Pape, qui contiennent la vie de saint Benoist, un Martyrologe où estoient les Actes de plusieurs Martyrs, & la regle de saint Benoist, laquelle devoit estre gardée par les Religieux. C'est ce qui paroist par une charte de l'Ere 819. ou de l'an 781. publiée par Yepez, & par Sandoval, qui n'est peut-estre pas exempte de fautes, non plus que celle de saint Vincent, de quoi je laisse la discussion à d'autres. Il se trouve des titres de l'onziéme siecle, qui font voir qu'en ce temps-là le monastere d'Obone estoit double, & composé de deux communautez entierement separées de demeure, l'une de Religieux, & l'autre de Religieuses, qui partageoient ensemble les biens qui y estoient attribuez; mais aujourd'hui il n'y a plus que des Religieux de la Congregation de saint Benoist de Valladolid.

Uno dialogorum, & passionarium. *Yepez Tom. 3. Ecrit 17. ou 24. Sandoval Hist. des Roys de Castille pag. 129.*

IX. *De Sobrade.*

On ne sçait point quelle est l'origine de l'Abbaie de Nostre Dame de Sobrade en Galice. Selon un titre que rapporte Yepez, elle subsistoit dés l'an 782. Elle estoit double, & apparemment la principale communauté estoit celle des Religieuses. Car la Superieure qui s'appelloit Munie, y est nommée la premiere, & ensuite Gutier Abbé, qui consent à une donation, dont il s'agit avec sa communauté de Clercs, ou de Moines qui gardent la regle sainte. Par ce mot de Clercs sont designez les Religieux qui avoient reçu les Ordres, & qui estoienr emploiez dans le ministere de l'autel. Munie se donne la qualité de *Confessa*, & il se trouve des chartes d'Espagne, où les Moines se qualifient *Confessores*, ce qui semble marquer simplement des Religieux profez, ou plutost des Religieux penitens, qui sont entrez dans le cloistre pour faire penitence; desorte que selon cette seconde explication, le mot de *Confessor*, dont on se servoit en Espagne, répondroit à celui de *Conversus*, qui estoit, & qui est encore en usage dans les autres païs.

Munia quamvis indigna confessa. *c'est-à dire Religieuse.*

Era octogies dena, & decies bina, idest 820.

Gutier Abbas cum omne collegium Clericorum, vel Monachorum normam sanctitatis obtinentium in ipso præfato monasterio. *Yepez Tom. 4. sur l'an 922. Ecrit 39.*

Voiez le Glossaire de M. du Cange.

X. *De saint Pelage d'Oviede.*

Yepez attribuë au Roy Alphonse le Chaste la fondation de saint Jean, ou de saint Pelage d'Oviede, qui est une maison de Religieuses. Il establit son sentiment sur le témoignage de

Yepez sur l'an 798. c. 2.

CHAP. LVI.

(Rex) Semenam religioni in monasterio mancipavit. *Roderic. Toled. l. 4. c. 9.*

Sampire, qui dit que ce Prince fit bastir l'Eglise de saint Jean ; sur la tradition du monastere, & sur ce que l'on y montre un tombeau, que l'on dit estre celui de la Princesse Chimene sœur d'Alphonse le Chaste, à laquelle on imposa pour peine d'entrer dans le cloistre, parce qu'elle s'estoit mariée à Sanche Comte de Saldaigne sans le consentement du Roy.

CHAPITRE LVI.

De saint Beat (ou Bieco) Abbé d'un monastere d'Asturie ; & défenseur de la foi contre l'heresie de Felix, & d'Elipande.

I. *Heresie d'Elipande, & de Felix.*

LA domination des Sarrazins ne fut pas la seule calamité que souffrit l'Espagne dans le huitiéme siecle. Le petit reste de liberté, & de paix, dont y joüissoit l'Eglise, & qu'elle achetoit dans la pluspart des dioceses, par des tributs qu'elle paioit aux Mahometans, y fut troublé par une heresie qui se forma au milieu d'elle, & qui affligea dautant plus les gens de bien, qu'elle eut pour Auteurs des personnes, que leur caractere obligeoit à maintenir la pureté de la foi. Elipande Archevesque de Tolede, & Felix Evesque d'Urgel, y renouvellerent l'erreur de Nestorius en soustenant que JESUS CHRIST consideré comme homme, n'estoit que le fils adoptif de Dieu, ce qui estoit diviser le Sauveur, & mettre en lui deux personnes. Il leur estoit aisé de faire valoir leur opinion, & de s'attirer des partisans. Car l'estat d'affliction, où estoit l'Espagne, ne permettoit point d'y tenir des Conciles, ainsi que l'on avoit fait si souvent dans le septiéme siecle, & les Ecclesiastiques assujettis au joug des Maures, n'avoient gueres la commodité de s'appliquer aux lettres saintes. Adjoustez à cela le credit, & l'autorité d'Elipande, qui n'estoit pas seulement considerable par sa dignité, mais encore par sa noblesse, par son érudition, & par l'estime qu'il s'estoit acquise en condamnant les erreurs d'un certain Migetius de Seville.

Act. sac. 4. part. 1. pag. 735.

II. *Combatuë par Beat Abbé, & par Ethere Evesque d'Osme son disciple.*

Dés que sa [illegible]tile & pernicieuse doctrine sur le sujet de l'Incarnation, vint à se repandre dans l'Asturie, & aux environs, Ethere Evesque d'Osme, Beat Abbé des montagnes de

Chap. LVI.

Lievane, & un de leurs amis nommé Felix en découvrirent la fausseté, & témoignerent de l'avoir en horreur. Ethere estoit un jeune Prelat, qui confera sur ce sujet avec Beat, dont il avoit esté disciple dans le cloistre, & avec ce Felix, qui pourroit bien avoir esté ce mesme Felix, qui trois ou quatre ans auparavant avoit esté establi Abbé d'Obone. Car Elipande écrivant contr'eux, dépeint Beat, & Felix comme des personnes fort unies, & animez du mesme esprit, & le commun blasme qu'il leur donne, est leur commun éloge. Il y avoit encore alors en Asturie un autre Abbé nommé Fidelle, qui avoit beaucoup d'autorité dans le païs, & qui vrai-semblablement gouvernoit le monastere, où demeuroit la Reine Adosinde. Les partisans d'Elipande aiant mandé à ce Prelat, que Beat combattoit son opinion, il en fut extrémement irrité, regardant comme une chose indigne, & sans exemple, qu'un petit Moine de Lievane entreprit de donner des instructions à un Archevesque de Tolede. Il écrivit aussi-tost à l'Abbé Fidelle, qu'il eut à lui imposer silence, & à arracher de son païs *l'heresie* que Beat y avoit plantée. Car son aveuglement le portoit à traitter ainsi d'heresie la doctrine Catholique soustenuë par Beat. Il tascha aussi d'infecter de son erreur, & de faire entrer dans ses interests la Reine Adosinde, qui s'estoit depuis peu retirée dans le cloistre. Mais cette sage Princesse lui fit entendre qu'elle ne vouloit point prendre connoissance de cette controverse, & qu'elle s'en rapportoit au jugement des Docteurs, & des Evesques. Beat l'allant voir dans son monastere pour l'affermir dans la nouvelle profession qu'elle avoit embrassée, parla aussi à l'Abbé Fidelle, qui lui communiqua les lettres d'Elipande. Il fut bien affligé de voir que la foi Catholique y estoit appellée *l'heresie de Beat*, & qu'on le traittoit de disciple d'Antechrist. Pour défendre sa cause qui estoit aussi celle de l'Eglise, il se joignit à Ethere, & ils écrivirent en commun un ouvrage contre Elipande, qui se trouve dans la Biblioteque des Peres. Elipande, & Felix d'Urgel s'opiniastrant dans leur erreur, & la repandant de toutes parts, on travailla à en arrester le cours, & elle fut éteinte par la condamnation que l'on en fit dans les Conciles de Ratisbonne, de Francfort, de Frejus, & de Rome. On dit qu'Ethere & Beat assisterent à celui de Francfort en qualité de deputez de l'Eglise d'Espagne; mais il y a grand sujet d'en douter,

Adolescentiam sanè fratris nostri Etherii lacte adhuc alitam, &c. erudiat quia non cum magistris optimis, sed cum ignaris, & schismaticis videlicet Beato, & Felice, &c habuit collationem. *Epist. Elipand. ad Abbatem Fidelem apud Æther. & Beat. lib. 1. contra Elipand.*

Per vos de finibus Asturicensium funditus evellat hæresim Beatianam. *Ibid.*

Baron. an. 785.

Legimus litteras prudentiæ tuæ anno præsenti, & non nobis, sed Fideli Abbati mense Octobri in Era 823. &c. (id est anno 785.) *Ether. & Beat. lib. 1.*

Ces Conciles furent tenus aux années 792. 794. 795. 799.

CHAP. LVI.

Quod ne mihi accidat per quemdam Beatum, quem Antiphrasium cognominastis benignè suadentis, &c. *Conc. Francof. Epist. 4. Tom. 7 Concil. pag. 1051.*

puisque la lettre synodale des Prelats qui s'y trouverent n'en dit rien, & que Charlemagne qui y avoit esté present, écrivant à Elipande, & aux autres Evesques d'Espagne, ne parle de Beat que comme d'un homme, dont la foi lui estoit ou suspecte, ou inconnuë; ce qui fait voir que ce Prince ne le connoissoit que par les calomnies qu'Elipande avoit publiez contre lui. Et l'on peut encore tirer la mesme induction d'Alcuin, qui s'estoit trouvé au Concile de Francfort, & qui cependant marque assez qu'il n'estoit pas bien informé de la foi de l'Abbe Beat, & de son disciple Ethere, puisqu'il dit qu'il les condamnoit hautement, si (selon le faux bruit qu'avoit répandu Elipande) ils confondoient en JESUS-CHRIST la nature divine, & la nature humaine.

III.

Que le Saint a esté non seulement Prestre, mais Moine, & Abbé.

Alcuin. lib. 1. advers. Felicem.

Ainsi il est plus probable que Beat ne sortit point d'Espagne; il y laissa une bonne odeur de sa vertu, & il est reveré comme Saint à Valcabade petite ville du diocese de Leon, voisine de Saldaigne, & des montagnes de Lievane. On ne sçait point precisement en quel lieu il a exercé la profession religieuse. Les uns disent par conjecture que ce fut à saint Turibe, & les autres à Valcabade, où reposent ses reliques. D'autres ont douté s'il avoit esté Moine, parce que les Auteurs le qualifient seulement Prestre. Mais ce fait est constant, & la preuve s'en trouve dans l'ouvrage mesme de saint Beat. Car lorsqu'il y parle par occasion de la fraternité Chrestienne, & religieuse, il dit * *qu'il n'avoit qu'un frere qu'il avoit laissé dans le siecle, & qui aimoit plus son bien que sa personne, mais que par un échange avantageux, il avoit trouvé dans le monastere plusieurs freres spirituels, qui ne cherchoient point leurs propres interests, & dont la compagnie lui estoit également utile, & agreable.* De plus il appelle l'Abbé Fidelle son frere, qui est le nom que s'entredonnent les Religieux. Il n'est pas moins certain qu'il a esté Superieur d'un monastere. Car outre qu'Alcuin le qualifie Abbé, saint Beat nous apprend lui-mesme qu'il exerçoit cette charge. C'est dans son commentaire sur l'Apocalypse qu'il composa, dit-il, *pour l'édification de ses Freres*, c'est-à-dire de ses Religieux, & qu'il dedia à Ethere, tant parce que c'estoit à sa priere qu'il y avoit travaillé, que parce qu'aiant le bien de lui estre uni par la societé du mesme Ordre, il vouloit le faire le depositaire, & comme l'heritier de son ouvrage. J'avouë que par ce mot *d'Ordre* on pourroit entendre le

* *Ou bien qu'ils n'avoient chacun qu'un frere, &c. si l'on veut aussi attribuer ce discours à Ethere.* Unum fratrem dimisimus in sæculo: ecce quantos invenimus in monasterio, &c *Ether. & Beat. lib. 2. contra Elipand.*

Ob ædificationem studii Fratrum tibi dedicavi, ut quem consortem perfruor Ordinis, cohæredem etiam faciam mei laboris. *Beat. ad Moral. lib. 13. cap. 26. & 27. & Yepez sur l'an 784. pag. 282.*

le caractere du Sacerdoce, mais il est plus vrai-semblable qu'il faut expliquer ce mot de l'Ordre monastique, tant parce qu'Ethere estoit dans l'Episcopat, * & que Beat n'avoit que le degré de la Prestrise, que parce que Beat parle en ce lieu-là comme un Superieur de monastere. Il emploie encore cette mesme expression dans son ouvrage, c'est lorsqu'il semble dépeindre Elipande, ou quelqu'un de ses sectateurs, en blamant l'ambition de quelques faux Moines, à qui un peu de Philosophie ornée & soustenuë d'un peu de politesse, & de facilité à s'expliquer avoit servi de merite pour obtenir l'Episcopat, & qui d'abord prenant les apparences de l'humilité, & de la sainteté qui convient *à leur Ordre*, en éblouïssoient, & trompoient d'autres, soit en les attirant dans des erreurs, ou en les faisant rentrer dans le siecle, auquel ils avoient renoncé. Il ne sera peut-estre pas inutile de remarquer que saint Beat aimoit mieux s'expliquer par la plume, que de vive voix, parce qu'il estoit begue, & que son talent estoit plutost d'écrire, que de parler. Si l'on en croit Roderic de Palence, & d'autres Historiens modernes, Veremond Roy d'Asturie quitta le sceptre, & embrassa la vie monastique. Yepez estime qu'il est plus probable qu'il passa du cloistre dans le throsne, & allegue pour preuve quelques memoires de l'Abbaie de Sahagun. Mais il est plus seur de s'en tenir au témoignage des Anciens, qui nous apprennent seulement que ce Prince fut Diacre. Sandoval lui attribuë le restablissement du monastere de saint Jean *del Poyo* en Galice, fondé par saint Fructueux.

** Les Auteurs modernes disent communement que Beat estoit Prestre.*

Qui se Deo servire promiserant, & post professionem Monachi... sacerdotiũ sunt adepti. Qui prima fronte Ordinis humilitatem, & sanctitatem simulantes, &c. *Ether. & Beat. advers. Elipand. l. 1.*

Histor. part. 3. cap. 8.

Roderic Evesque de Palence a écrit dans le quinziéme siecle.

Yepez sur l'an 788. c. 2.

Sandoval en son histoire de Castille pag. 159.

L'an 790.

CHAPITRE LVII.

Des Abbez de saint Millan : De l'establissement de saint Vincent de Fistoles, & de quelques autres monasteres : Que ceux de la Pegna, & de Cuzan n'ont point eu leur origine dans le huitiéme siecle : De quelques autres, dont on attribuë la fondation à Charlemagne.

I. *Abbez de saint Millan qualifiez Evesques.*

LA liste des Abbez de saint Millan se trouvant presque remplie à l'égard du huitiéme siecle, c'est une marque certaine que si ce monastere souffrit quelque chose de l'invasion des Maures, il n'en fut pas destruit. Parmi ces Abbez, il y en a trois de suite, qui ont la qualité d'Evesques, sçavoir

CH. LVII.

Yepez sur l'an 574.

Valentin qui fut sacré sous le regne de Froile, Sanche second, & Paul second ; sur quoi Yepez observe, que lorsque ces Abbez entroient dans l'Episcopat, ils ne laissoient pas dans la suite de se qualifier Abbez, quoiqu'on leur en eut substitué un autre pour gouverner le monastere. D'où vient, dit-il, que dans quelques-uns des anciens titres, on trouve deux Abbez en une mesme année, bien qu'il n'y en eut qu'un qui exerçat effectivement cette charge. Cet usage estoit particulier à cette maison, & à peine en pourroit-on trouver ailleurs des exemples.

II.
Monasteres fondez par les Religieux de saint Millan.

M. de Marca en son Hist. de Bearn. l. 3. c 3. n 8.
Yepez sur l'an 772.
Regnante Roderico Comite in Castella *Sandoval de la fondation de saint Millan, feuillet 42.*

Nam de annorum numero laborandum non est quem in plerisque antiquitatis monimentis vitiatum esse certa ratione constitui. *Marian. lib. 8. cap. 2.*
* *Voiez ce que dit Yepez sur l'an 772. touchant une donation faite à l'Eglise de saint Mames. Tom. 3. pag. 249. de l'original Espagnol plus ample en ceci que la traduction françoise.*

Il y a des chartes qui font voir que du temps de Roderic Comte de Castille, les Religieux de saint Millan y bastirent trois monasteres, sçavoir celui de saint Martin de Ferran en l'Ere 810. c'est-à-dire l'an 772. celui de saint Martin d'Yhama en 773. & deux ans aprés, celui de saint Roman de Doniscle, & que ceux qui travaillerent à ces establissemens furent Paul Abbé, Jean Prestre, & Munne Clerc. Mais comme il est plus probable que la Castille n'a commencé à avoir des Comtes que sous le regne d'Alfonse le Chaste, qui fut couronné l'an 791. & qu'avant ce temps-là cette province estoit ou sous le joug des Maures, ou trop exposée à leurs courses, pour y establir tant de monasteres, nous n'estimons pas que ces fondations soient si anciennes. Aussi Sandoval avouë que quelques-uns ne mettoient ces establissemens que vers l'an 900. auquel temps la Castille fut gouvernée par un Comte appellé Rodrigues. Du moins (supposé que ce Paul, à qui on les attribuë, ait esté Abbé de saint Millan,) ils ne peuvent avoir esté faits avant l'an 802. puisque ce ne fut qu'en cette année-là qu'il entra dans cette charge. Peut-estre a t'on mal déchiffré la datte du titre qui marque l'establissement de Ferran ; & qu'il y avoit un demi cercle à la lettre X, qui la faisoit valoir quarante. Ainsi au lieu de l'an 772. l'on auroit 802. qui est justement la premiere année de l'administration de l'Abbé Paul. C'a * esté par un semblable moien que l'on a justifié d'autres dattes, qui d'abord avoient paru fausses.

III.
Le monastere d'Escalade.

L'observation que nous venons de faire ne nous permet pas non plus d'attribuer une si grande ancienneté au monastere de saint Martin d'Escalade, situé à huit lieuës de Burgos. Sandoval en met l'establissement en l'an 763. du temps d'Alphonse Roy d'Asturie, & de Rodrigues Comte de Castille, & se

CH. LVII.

fonde sur un titre datté de cette année, dont il ne se trouve plus qu'une copie en Espagnol. Mais si cette piece est veritable à l'égard de ce qui s'y trouve exposé, il pourroit bien du moins y avoir de l'erreur dans la datte. Il paroist par cet Acte que le monastere d'Escalade fut basti par Fernand le Noir, homme de qualité, & par Gode sa femme, qui le doterent richement, donnerent à l'Eglise quantité d'ornemens, & de vases sacrez, & y mirent une communauté nombreuse de Religieux sous l'Abbé Roldan. La charte dont il s'agit, est dressée au nom de cet Abbé, & souscrite de lui, & de ses Confreres Gontac Prestre, & Centronio *Confesseur*, c'est-à-dire Religieux, de Lucas Abbé de Siero, & de quelques autres Abbez.

Sandoval en son Hist. des Roys de Castille. page 101.

IV. *Fondation de Fistoles.*

Selon un titre allegué par Yepez, le Comte Gundesinde fonda l'Abbaie de saint Vincent de Fistoles l'an 796. ou du moins il en accrut les revenus par sa liberalité, & il la destina pour le lieu de sa sepulture. Comme les donations qu'il y fit furent en faveur de l'Abbé Sesinand, & de Guduycie Religieuse, il y a quelque apparence que ce monastere estoit double. Gundesinde y unit quatre autres monasteres, sçavoir celui de sainte Marie situé dans le bourg de sainte Eulalie, & ceux de saint Pierre de Lences, de saint Martin de Sogarço, de sainte Eulalie, & de saint Martin de Leucane. Cette union de monasteres marque le grand pouvoir de Gundesinde, que l'on suppose avoir esté en ce temps-là Comte de Castille, ou Comte, c'est-à-dire Gouverneur de quelque ville de Castille; sur quoi l'on pourroit encore former des difficultez que nous n'entreprendrons point de resoudre, parce qu'elles ne regardent point l'estat monastique.

Yepez sur l'an 796. page 331. de l'original Espagnol, où l'on trouve le nom de ces monasteres unis : ce qui manque dans la traduction françoise.

V. *Abbaie de la Pegna.*

L'Abbaie de saint Jean de la Pegna n'a esté dans son origine qu'un ermitage, où se retira saint Jean d'Atares un peu avant le commencement du royaume de Navarre; & c'est pourquoi Yepez en a parlé sur l'an 718. croiant que la Navarre avoit eu des Roys avant le milieu du huitiéme siecle, & presqu'au mesme temps que l'Asturie; mais il s'est mépris, & cette erreur, qui lui est commune avec quantité d'Auteurs modernes, a esté refutée par de sçavans hommes, qui ont fait voir aprés Roderic de Tolede, que le premier Roy de Navarre a esté Eneco Arista, auparavant Comte de Bigorre, qui ne fonda cet Estat que plus de cent ans aprés, & c'est pourquoi nous

Roderic. Toled. l. 5. c. 21.
M. de Marca en l'Hist. de Bearn. l. 2. c. 8. p. 160.
Notitia Vascon. Arn. Oihenart. lib. 2. cap. 9.

CH. LVII. remettons à ce temps-là à parler de l'establissement de ce monastere.

VI.
Monasteres dont on rapporte la fondation à Charlemagne.

On dit que les Abbaies de saint Cugat, ou Cucufat, de saint Felix de Guixoles, de saint Estienne de Banioles, de sainte Marie d'Amer, qui sont dans la Catalogne, & celle de sainte Marie d'Arles, qui est dans le Roussilon, furent basties avant l'an 800. & que Charlemagne les fonda, ou qu'il en confirma les fondations par ses lettres. Et cela est fort croiable de ce grand Roy, qui eut tant d'affection pour l'Ordre de saint Benoist. Nous observerons neanmoins que comme ce Prince a rempli de son nom la memoire de la posterité, on lui a attribué quelques fondations, & quelques chartes qui ne sont pas de lui, mais des Roys ses successeurs, & principalement de Charles second dit le Chauve. La Catalogne nous en fournit un insigne exemple à l'égard du siecle, dont nous écrivons les évenemens. C'est sur le sujet de l'Abbaie de saint André d'Exalade, appellée aujourd'hui saint Michel de Cuzan. Yepez en met le commencement du temps de Pepin. Il dit ensuite qu'aiant esté ruinée, elle fut rebastie par la permission de Charlemagne, qui en accrut de beaucoup les revenus, & il rapporte plusieurs particularitez de ce restablissement qui sont fabuleuses. Car on verra dans la suite que ce monastere n'a eu son origine qu'aprés l'an 800. & peut-estre vers l'an 860. sous le regne de Charles le Chauve, qui en autorisa la fondation par ses lettres. Les Abbaies de Guixoles, de saint Cugat, & de Cuzan sont considerables, & joüissent de grands privileges. Les memoires de Guixoles marquent que Charlemagne aiant pris Girone sur les Sarrazins, fonda ce monastere, & y mit douze Religieux sous un Abbé l'an vingt-huitiéme de son regne, mais au lieu du vingt-huitiéme il faut dire le (dixiéme sçavoir l'an 778.) qu'il porta ses armes en Espagne, ou bien il faut attribuer cet establissement à Loüis le Debonnaire, que Charlemagne envoia en ce païs là l'an 797. pour y continuer la guerre contre les Sarrazins. Castellan Prestre fut le premier Abbé d'Arles. Nous parlerons encore de lui dans le siecle suivant. On attribuë l'origine de Banioles à saint Emere, que l'on dit y avoir mené une vie d'Anachorete avec sainte Candie sa mere. On a ses Actes, mais alterez par des fables. Cet ermitage fut depuis changé en monastere par le venerable Bonit, qui y bastit une Eglise à l'honneur de saint Estienne.

Yepez sur l'an 745. 778. & 796.

Spicil. Tom. 8. pag. 349.

L'an 797. jusqu'au 9. d'Octobre est le 29. du regne de Charlemagne.

Ch. LVIII.

VII.

Sandoval en son Histoire de Castille. page 87.

Il a esté remarqué ci-devant que les Maures qui occuperent la meilleure partie de l'Espagne, n'en exterminerent pas tous les Chrestiens, ny ne destruisirent pas non plus tous les lieux de pieté. Ils permirent aux Fidelles d'exercer leur religion sous de certaines conditions, & les laisserent joüir de leurs biens en paiant tribut. Celui qu'imposa le Roy de Conimbre en Portugal à chaque Chrestien, estoit double de celui que paioit un Maure. Il taxa les Eglises paroissiales, ou autres semblables à vingt cinq mesures d'argent, que l'on appelloit *des Pesans*, les monasteres à cinquante, & les Cathedrales à cent. Mais il exempta de tout tribut l'Abbaie de Lorban, à cause que les Religieux de cette maison avoient témoigné de l'affection, & rendu de bons offices aux Maures. C'est ce qui se voit par une ordonnance de ce Prince, de l'Ere 772. ou de l'an 734. si toutefois il n'y a point d'erreur: car cette année ne répond pas à l'an Arabique 147. qui sert aussi de datte, mais seulement à l'an 115. ou environ. Ce monastere subsiste encore aujourd'hui, & est de l'Ordre de Cisteaux.

Vide Dionys. Petav. de Doctr. Temp. l. 7. c. 12.

CHAPITRE LVIII.

De saint Brithwald Archevesque de Cantorberi, & de ses successeurs: De quelques reglemens de divers Conciles.

I.

S. Brithvval, & Tatvvin Archevesques de Cantorberi.

LE Siege de Cantorberi vacant par la mort du fameux Theodore, fut rempli par l'ordination de Brithwald. On le tira d'un des monasteres de la Province nommé *Raculf*, situé prés de l'embouchure septentrionale de la riviere de Genlad, où il exerçoit la charge d'Abbé. Il estoit sçavant dans les saintes lettres, & fort habile dans la discipline Ecclesiastique, & religieuse, *mais non pas toutefois comparable à son predecesseur.* Aprés son élection, il passa en France, & y fut sacré l'an 693. par Godwin Archevesque de Lyon. L'année suivante, il tint un Concile à Becanceld, où en presence, & par l'autorité de Withred Roy de Kent, on fit un reglement pour maintenir la liberté des Eglises, & des monasteres, & pour empescher que les laïques n'en possedassent les revenus. Il y fut aussi arresté que les Evesques, & les Superieurs des monasteres seroient

Bed. Hist. l. 5. cap. 8.

Act. sac. 3. part. 1. pag. 528.

CH. LVIII.

élus du consentement, & par le conseil de l'Evesque du diocese, & du Metropolitain, c'est-à-dire de l'Archevesque de Cantorberi. Il se trouva à ce Concile non seulement des Abbez, mais aussi cinq Abbesses qui y souscrivirent. Un exemplaire de ce Synode tiré d'un manuscrit de l'Eglise de Cantorberi, marque huit monasteres qui estoient alors dans le royaume de Kent, sçavoir saint Pierre, ou Upminster, Raculf, Sudminster, Dofres, Folcanstan, Himming, Stepeis, Hor, ce qui fait voir l'ancienneté de ces maisons religieuses. Saint Brithwald assista aussi à l'Assemblée, ou Concile de Berghamsted, où l'on fit des ordonnances en faveur de la discipline, & des bonnes mœurs. Il y fut arresté qu'un Superieur de monastere estant obligé de se purger en Justice, feroit sa profession, ou protestation comme un Prestre. Or l'usage estoit qu'un Prestre aprés avoir rendu son témoignage, alloit devant un autel, & disoit ces paroles de saint Paul : *Je dis la verité en* JESUS-CHRIST, *je ne mens point.* Il ne sera pas inutile de remarquer aussi en passant que l'on y ordonna que si en un jour de jeûne un maistre donnoit de la chair à manger à son esclave, il perdroit le droit qu'il avoit sur lui : ensorte que cet esclave seroit affranchi, & joüiroit à l'avenir de la liberté. Saint Brithwal mourut vers l'an 732. & eut pour successeur Tatwin Prestre de l'Abbaie de Briudun dans le païs de Merce, qui fut élevé à cette charge en veuë de sa pieté, de son érudition, & de sa sagesse. Il reçut le *Pallium* du Pape Gregoire troisiéme, & tint le Siege trois ans.

Concil. ibid. an. 697. pag. 1378.

Veritatem dico in Christo, non mentior. *Tim. 2. 7. selon le Grec.*

Concil. Tom. 6. pag. 1357. 1359.

II.

Nothelme Archevesque.

Vvill Thorn. pag. 1772.

Gervas. pag. 1640.

Nothelme, & Cuthbert gouvernerent aprés lui le mesme diocese. Le premier estoit Prestre de l'Eglise de Londres. Un Historien Anglois le qualifie Archiprestre de l'Eglise de S. Paul. Gervais dans son Histoire des Archevesques de Cantorberi, assure qu'il estoit Moine, & Bede en donne cette idée, lorsque dediant à Nothelme son ouvrage des trente questions sur le livre des Roys, il le traite simplement de *Frere*, & lui parle des autres Freres qui demeuroient avec lui. Il eut une grande liaison avec Albin Abbé de saint Pierre, ou de saint Augustin de Cantorberi, & fut peut-estre un de ses disciples avant que d'estre attaché à l'Eglise de Londres. Albin aiant engagé le venerable Bede à écrire l'histoire Ecclesiastique d'Angleterre, lui fournit pour cet effet quantité d'instructions, & de memoires par l'entremise de Nothelme, qui les donna par écrit,

ou de vive voix à cet Auteur. Et Nothelme aiant esté depuis à Rome, en rapporta diverses Epistres des Papes, qu'il communiqua encore à Bede par le conseil du mesme Albin. C'est ce que témoigne Bede mesme dans la preface de son histoire. Un de nos Auteurs dit que Nothelme aiant esté élu Archevesque de Cantorberi, retourna à Rome, & qu'il y fut sacré par le Pape Gregoire troisiéme, qui lui donna aussi le *Pallium*, mais il ne marque point qui lui a appris ce fait. Parmi les lettres de saint Boniface, il s'en trouve une qui est addressée à Nothelme. Le Saint par une humilité tres-édifiante, y avouë qu'il s'estoit mépris dans la decision d'une difficulté qui regardoit un mariage, en permettant à un homme d'épouser la mere d'un enfant, dont il avoit esté le parrein, & il prie Nothelme de lui dire là dessus son sentiment, comme aussi de lui envoier une copie d'une Epistre de saint Gregoire Pape à saint Augustin premier Archevesque de Cantorberi, & de lui marquer en quelle année de Nostre Seigneur, ce saint Pape avoit envoié des Predicateurs en Angleterre. Nothelme mourut vers l'an 739.

CH. LVIII.

Edov. Maihevv. de Scriptor. Angl. pag. 102.

Bonifac. Epist. 15. Vide Baron. ad an. 734.

Ce fut en l'an 596.

III.
Cuthbert Archevesque.

On ne sçait rien de la naissance, ny de la vie de Cuthbert avant l'Episcopat. Il gouverna premierement le diocese d'Herford, & fut ensuite transferé au Siege Metropolitain de Cantorberi. Il tint deux Conciles à Cliffe prés de Rochestre. Dans le premier qui fut assemblé en 742. Ethelbald Roy de Merce donna aux Eglises, & aux monasteres le mesme privilege que leur avoit accordé Withred Roy de Kent dans le Synode de Beccanceld. Mais quantité de lieux saints, qui estoient opprimez par la violence des laiques, ne recouvrerent pas pour cela leur liberté. Car parmi les lettres de saint Boniface, il s'en trouve une que ce Saint écrit à Cuthbert, pour l'exhorter à bien remplir son ministere, & à travailler à la reforme de la discipline, marquant entr'autres desordres, qu'en Angleterre les laiques s'emparoient des monasteres, & entreprenoient de les gouverner, & que l'on forçoit les Religieux à travailler aux bastimens publics. Cuthbert déferant à son conseil, & pressé encore plus par les lettres du Pape Zacharie, assembla un second Concile à Cliffe, où l'on fit plusieurs reglemens en faveur des bonnes mœurs.

De violenta quoque Monachorum servitute in operibus, &c. *Bonif. Epist. ad Cuthb. 105.*

Conc. Tom. 6. pag. 1570.

IV.
Reglemens du second Concile de Cliffe.

Entre ces Canons, il y en a quelques-uns qui regardent l'observance religieuse. Le Concile y declare que les mona-

CH. LVIII. steres ne doivent point estre des lieux de promenade, & de divertissement, ny servir de rendez-vous à des poëtes, à des musiciens, ny à d'autres personnes devoüées au plaisir, mais estre l'honneste demeure des serviteurs de Dieu, qui vivent dans le recüeillement, & le silence, & qui s'occupent au travail, à la priere, & à la lecture des livres saints. Il ordonne que les Evesques avertissent les Abbez, & les Abbesses de donner bon exemple, & d'avoir soin que ceux qui sont soumis à leur conduite, menent une vie reguliere; ensorte neanmoins qu'ils ne les gouvernent pas avec empire, comme si c'estoient leurs valets, mais avec affection, les regardant comme leurs enfans, & qu'ils leur fournissent autant qu'ils pourront les choses necessaires à leur subsistance, selon les loix de l'estat religieux. Il veut aussi que l'on éprouve les seculiers qui demandent à estre admis à la religion, & que l'on observe à leur égard ce que prescrit *la Regle monastique*, sçavoir que selon le precepte de l'Apostre, *on éprouve si les esprits sont de Dieu.* La regle que cite le Concile est celle de saint Benoist, qui est appellée *la Regle monastique*, parce que c'estoit la regle commune des monasteres du païs, & principalement de ceux qui estoient habitez par des Anglois. Le Concile deplore qu'en ce temps-là il y eut peu de personnes qui fussent sensibles aux delices saintes de la doctrine sacrée, & que la plupart des jeunes gens ne se remplissent l'esprit que de la vanité, & des choses passageres du siecle; & pour remedier à un si grand mal, il exhorte les Evesques, les Abbez, & les Abbesses à faire bien instruire dans la science du salut les personnes de leur famille, ou de leur communauté, & il souhaite sur tout qu'on tasche d'inspirer aux jeunes gens l'amour des saintes lettres, afin que s'y appliquant avec plaisir, ils se rendent capables de servir l'Eglise, & *que la maison de Dieu ne devienne point meprisable, manquant de l'ornement spirituel*, de l'érudition, & du sçavoir. Il veut que ceux qui chantent les Pseaumes en latin, quoiqu'ils n'entendent pas cette langue, prennent soin cependant d'élever leur cœur vers Dieu, & de lui demander les graces, dont ils ont besoin, & il trouve bon aussi qu'aprés les Pseaumes, ils flechissent les genoux, & disent quelque priere en leur langage maternel, tant pour les vivans, que pour les morts. Il recommande aux Evesques de ne point ordonner Prestres aucun des Clercs, ou des Moines qu'aprés s'estre bien informez de la pureté.

Ut sint monasteria juxta vocabulum nominis sui, idest honesta silentium quietorum, atque pro Deo laborantium habitacula, &c. *Conc. Clouesth. II an. 747. c. 20.*

Non in vice servorum, sed in vice filiorum. *Ibid. c. 4.*

Secundum monasticæ Regulæ definitionem manifestius probetur juxta Apostolicum præceptum, *Probate*, inquiens, *spiritus si ex Deo sint. Ibid. c. 24. ce qui est tiré du 58. Chapitre de la Regle de saint Benoist.*

Perpauci inveniantur qui ex intimo corde sacræ scientiæ rapiantur amore, &c. Exerceantur in scholis pueri ad dilectionem sacræ Scripturæ, &c. ut nec sint rectores terrenæ tam avidi operationis, ut domus Dei desolatione spiritalis ornaturæ vilescat. *C. 7. pag. 1575.*

pureté de leurs mœurs, & de leur intelligence dans la doctrine de la foi ; parce qu'il faut que celui qui doit estre admis au Sacerdoce, le soit auparavant rendu capable d'enseigner aux autres la science du salut, & d'imposer aux pecheurs une penitence convenable. On mit en question si les Evesques visiteroient les monasteres possedez par les seculiers, parce que l'on pouvoit douter si ces maisons devoient passer pour des monasteres : & il fut arresté, qu'ils ne laisseroient pas d'en avoir soin, & sur tout de prendre garde qu'il y eut un Prestre pour procurer le salut de ceux qui y demeuroient.

V. *Saint Bregvvin succede à Cuthbert.*

Le Pontificat de Cuthbert finit avec sa vie l'an 758. Jusqu'alors tous les Archevesques qui l'avoient precedé dans le Siege de Cantorberi, avoient esté inhumez dans l'Abbaie de saint Augustin, qui estoit dans un des fauxbourgs de la ville, parce que selon les maximes des Predicateurs Romains, & meme selon l'usage presque universel de ce temps-là, *les villes estant destinées à estre la demeure des vivans, & non pas des morts*, l'on n'y devoit enterrer personne. Mais Cuthbert choisit sa sepulture dans l'Eglise de saint Jean qu'il avoit fait bastir exprés proche de sa Cathedrale, & lorsqu'il fut prest de mourir, il recommanda aux Religieux de son Chapitre, & à ses domestiques de l'inhumer secretement, & de ne point publier sa mort par le son des cloches qu'un jour ou deux aprés qu'il auroit esté mis en terre. Ce changement d'usage excita de la contestation entre ces Moines & ceux de l'Abbaie de saint Pierre ; & toutefois ce demeslé n'empescha pas qu'aprés la mort de saint Bregwin successeur de Cuthbert, ceux de la Cathedrale n'élussent pour Archevesque l'Abbé de ce monastere.

Gervas. Act. Pont. Cantuar. pag. 1641. *Chronic. Vv. Thorn. pag.* 1773.

Saint Bregwin fut sacré l'an 759. Selon l'éloge que fait de lui Capgrave, il estoit originaire de Saxe, & estant passé en Angleterre, il y estudia, & s'y fit Religieux. Il alla à Rome vers l'an 751. & il y fit amitié avec saint Lulle, comme il nous apprend lui-mesme dans une lettre qu'il écrivit aprés son ordination à ce saint Archevesque de Mayence, pour le prier qu'ils eussent entr'eux la mesme union de charité qu'avoient eu leurs predecesseurs. Il tint le Siege de Cantorberi trois, ou quatre ans, & fut enterré dans l'Eglise de saint Jean. Aprés sa mort, les Religieux de sa Cathedrale lui substituerent Jambert, ou Lambert Abbé de saint Augustin, qui entra dans la charge d'Archevesque l'an 763.

Capgr. apud. Ed. Mathevv. p. 1359. 26. *August.*

Inter Bonif. Ep. 103.

CH. LVIII.

VI. *Jambert Abbé de saint Augustin, & Adelard Abbé de Malmesburi Archevesques de Cantorberi.*

Quoique Jambert eut du merite, & qu'il s'acquittat bien de ses obligations, son Eglise perdit une partie de ses Suffragans, & une partie de ses revenus, à la sollicitation d'Offa Roy de Merce, *qui poussé de l'inimitié qu'il avoit contre le venerable Jambert, & la nation des Kentois*, obtint du Pape Adrien que le Siege Episcopal de Lichfeld seroit Metropolitain, & auroit sous lui l'Evesché de Worchestre, & cinq autres du royaume de Merce, ou d'Estangle. Mais Adelard successeur de Jambert estant allé à Rome du temps du Pape Leon troisieme, se plaignit de ce changement, & soustint si bien la cause de l'Eglise de Cantorberi, qu'elle fut restablie dans sa dignité, & celle de Lichfeld remise dans son premier estat, de l'agrément, & mesme à la priere de Kenulfe Roy de Merce. Adelard avoit esté Abbé de Malmesburi, & ensuite Evesque de Wincestre avant sa promotion au Siege de Cantorberi. Le Pape Leon parle de lui comme d'un Prelat orné de grandes qualitez. Adelard tint un Concile à Beccanceld, où l'on renouvella les ordonnances que l'on avoit faites contre les laïques qui usurpoient les biens des Eglises, & pour maintenir la discipline monastique dans les communautez religieuses. De son temps, sçavoir l'an 799. Kenulfe successeur d'Offa rendit à la Cathedrale de Cantorberi quatre terres, dont s'estoit saisi Offa pour en accommoder ses Officiers, & il voulut qu'elle les possedât exemptes du tribut royal, & de tout service seculier. L'année suivante, Adelard dans un Synode donna une de ces terres aux Moines de son Eglise, afin que le revenu en fut emploé à leur nourriture, suivant l'intention d'un grand Seigneur nommé Alduin, qui l'avoit autrefois donnée pour cet effet. Ce Prelat mourut vers l'an 808.

Propter inimicitiam cum venerabili Lamberto, & gente Cantuariorum, &c. *Vide Epist. Kenulfi ad Leonem III. & Leonis ad Kenulph. Tom. 7. Concil pag. 1110.*

An 798. Evident. Eccles. Cantuar. pag 2211.

Monachis ejusdem Ecclesiæ. *Ibid. pag. 2212.*

VII. *Abbez de saint Augustin.*

Albin Abbé de saint Augustin de Cantorberi fut uni d'amitié avec le venerable Bede, & l'excita à écrire l'histoire d'Angleterre. Il mourut l'an 732. & eut pour successeurs Nodbald qui fut beni par l'Archevesque Tatwin, Aldun, Jambert depuis Archevesque, Ethelnot, Gutard, &c.



CHAPITRE LIX.

De ſainte Mildrede Abbeſſe de Menſtre, & de quelques autres Abbeſſes : Des Roys Kenred, & Offa.

I. *Sainte Mildrede Abbeſſe.*

SAinte Mildrede ſeconde Abbeſſe de Menſtre dans l'Iſle de Thanet, dont il a eſté parlé ci-devant, mourut vers l'an 724. & y fut enterrée avec la bienheureuſe Ermenburge ſa mere, fondatrice, & premiere Superieure de cette maiſon. Quelques années aprés Edburge, qui avoit ſuccedé à ſainte Mildrede viſita ſon corps, & l'aiant trouvé entier, & ſans corruption, elle le transfera dans l'Egliſe des ſaints Apoſtres qu'elle avoit fait baſtir à une demi lieuë de ſon monaſtere, dans le deſſein de l'enrichir de ce precieux dépoſt. Sainte Milburge, & ſainte Milgitre, toutes deux ſœurs de ſainte Mildrede, ſe conſacrerent auſſi à Dieu par la profeſſion religieuſe. La premiere gouverna l'Abbaie de Wenloch qui eſtoit dans le dioceſe de Herford, & où vrai-ſemblablement il y avoit auſſi une petite communauté d'hommes. Car l'on dit qu'un certain Religieux eſtant tombé malade dans *le monaſtere* de ſainte *Milburge*, mourut, eut d'admirables viſions, reſſuſcita, & fut enſuite ſept jours aveugle. On peut voir le recit de ce prodige dans une lettre de ſaint Boniface, qui en parle ſur le témoignage de l'Abbeſſe * Hebelide, & de ce Religieux meſme. Cette lettre eſt addreſſée à l'Abbeſſe Edburge, qui eſt peut-eſtre la meſme que cette Edburge Abbeſſe de Thanet, ou qu'Edburge Religieuſe, ou meſme Abbeſſe de Vinburne.

Act. ſac. 3. part. 1. pag. 444.

In monaſterio Milburgæ Abbatiſſæ. *Bonif. Epiſt.* 121. 13. 28.

* *Hildelide.*

II. *Eangythe, Vale, & Bugge Abbeſſes.*

Une grande Dame nommée Eangythe ſe fit Religieuſe dans un monaſtere du royaume de Kent avec ſes deux filles Vale, & Heaburg ſurnommée Bugge. Elles en eurent toutes trois la conduite. Vale le gouverna la premiere, & c'eſt pour cette raiſon que meſme Eangythe l'appelle *ſon Abbeſſe, & ſa Mere ſpirituelle :* L'on ne ſçait point pour quel ſujet elles furent perſecutées par les Grands de la Province. S. Boniface avec qui elles eſtoient unies d'une eſtroite amitié, les conſola dans leur affliction, & trouva bon que Bugge ſortît du païs, & qu'elle s'en allât à Rome, quoiqu'il improuvât d'ordinaire ces ſortes de

Inter Bonifac. Ep. 38. 2. 20. 35. 40. 103.

CHAP. LIX. voiages à l'égard des Religieuses. Elle revint en Angleterre, comme il paroist par une lettre d'Ethelbert Roy de Kent, qui marque aussi qu'elle lui estoit parente. Il est encore parlé d'elle dans une lettre de saint Bregvvin Archevesque de Cantorberi, qui y fait sçavoir à saint Lulle de Mayence, le jour de la mort de cette vertueuse Abbesse, la recommandant à ses prieres comme une personne qui avoit eu pour *Protecteur, & pour Pere spirituel* le glorieux Martyr saint Boniface.

III.
Kenred Roy de Merce, & Offa Roy d'Essex quittent leurs couronnes, & se font Religieux.

L'Angleterre nous a déja fait voir des Princes revestus de l'habit religieux : elle continua dans le huitiéme siecle à nous donner de ces grands exemples, & nous les marquerons ici en parlant des divers Estats qui la partageoient. Car elle demeura ainsi divisée jusqu'au neuviéme siecle qu'elle fut reduite sous l'empire d'Egbert, qui par l'union de ces petits royaumes, forma une puissante Monarchie. Bien que Kenred, & Offa aient regné en divers païs, il ne faut pas les separer, puisqu'animez d'une mesme ardeur de porter la couronne dans le Ciel, aprés l'avoir portée sur la terre, ils renoncerent en mesme temps au siecle, pour embrasser la perfection évangelique. Kenred estoit neveu d'Ethelred Roy de Merce qui se fit Religieux à Bardnei. Son oncle abandonnant le siecle, lui laissa son Estat, & Kenred le gouverna quelque temps avec beaucoup de reputation, & soustint fort bien la dignité de Souverain. Mais si la noblesse, & la grandeur de son ame avoit paru dans le gouvernement, elle éclata encore davantage lorsqu'il le quitta, & qu'il fit voir que son esprit estoit élevé audessus des choses de la terre, & qu'il ne connoissoit point d'autre gloire que de servir Dieu. Offa Roy du païs d'Essex (où est située la ville de Londres) se joignit à lui dans le mesme dessein, poussé sans doute par une grace bien forte, & bien extraordinaire : car il estoit dans la fleur de l'âge, bien fait de sa personne, & fort aimé de ses Sujets. Ces deux Princes allerent ensemble à Rome, y reçurent l'habit monastique des mains du Pape Constantin, & y passerent le reste de leurs jours dans la priere, dans le jeûne, & dans l'exercice des bonnes œuvres. On attribuë la conversion d'Offa aux sages conseils de sainte Kinisvvide sœur d'Ethelbert Roy de Merce qu'il avoit demandée en mariage, & qui lui persuada de n'avoir d'amour que pour les choses du Ciel, & de ne brusler point d'autre feu que de celui, dont bruslent les Anges. Nous parlerons ci-aprés de saint

Act. sac. 3. part. 1. pag. 491. (Coenred) nobilissime, &c. præfuerat nobilius multò sceptra reliquit. Offa juvenis amantissimæ ætatis, & venustatis, &c. ubi ad loca sancta Romam pervenerunt, attonsus, & in monachico vitam habitu complens, ad visionem beatorum Apostolorum in cælis diu desideratam pervenit. *Bed. lib. 5. c. 20.*

Vers l'an 709.

Ioh. Brompton. pag. 773.

Ed. Mathevv. 6. Mart. pag. 282.

Egvvin Evesque de Worcestre, qui accompagna à Rome ces deux Princes. CHAP. LX.

CHAPITRE LX.

D'Etwin, & d'Ina Roys d'Westsex, ou des Saxons Occidentaux, & ensuite Religieux: De sainte Cuthburge Abbesse de Winburn.

I. *Etvvin Roy d'Vvestsex, & ensuite Religieux.*

LE païs d'Westsex, ou des Saxons Occidentaux a eu de suite trois Roys, qui sont sortis du thrône pour emporter le Ciel par une sainte violence, sçavoir Etvvin, Cedval, & Ina. Nous ne connoissons le premier que par quelques vers d'un Poëte du huitiéme siecle qui a fait son éloge. Son regne fut des plus heureux, il gouverna son Estat plusieurs années, & il gagna trois batailles sur des ennemis que l'on ne marque point. Il protegea les Eglises, & les monasteres, & il en accrut les droits, & les privileges. Enfin convaincu par la foi, que pour estre heureux, il devoit aspirer à d'autres biens que ceux dont il joüissoit, il se démit de la dignité royale, & se retira dans une maison religieuse, où il n'eut plus de pensées, & de soins que pour son salut. On peut rapporter sa retraite à l'an 686. Il eut une fille appellée Bugge, qui bastit une belle Eglise, où l'on grava les vers qui ont conservé la memoire de ce Prince. Quoiquoi Cedval n'ait pas esté Religieux, nous ne laisserons pas d'observer qu'aiant regné deux ans, il alla à Rome du temps du Pape Serge, & qu'il y mourut quelques jours aprés y avoir reçu le baptesme.

Act. sac. 3 part. 1. pag. 491.

L'an 689.

II. *Le bienheureux Ina son successeur embrasse aussi l'estat monastique.*

Ina son successeur eut toutes les qualitez d'un grand Prince, & il excella en pieté, en sagesse, & en valeur. On peut apprendre ailleurs ses actions militaires. Les loix qu'il fit pour le reglement de son Estat, sont venuës jusqu'à nous. Il les dressa par le conseil de saint Hedde Evesque de Dorcestre, & de saint Erconvvald Evesque de Londres. On a inseré dans le recueil des Conciles celles qui regardent l'Eglise. Il avoit aussi beaucoup de confiance en saint Adelme, & à sa sollicitation, il rebastit le monastere de Glastenburi, & le combla de graces, & de bienfaits. Cette Abbaie estoit située dans le Comté de

Vide Chron. Ioh. Brompton. pag. 758.

CHAP. LX.

Le pere d'Ina s'appelloit Cenred, & Cissa. Guillaume de Malmesburi lui donne ce dernier nom.

Act. Tom. 3. an. 731. pag. 491. & 493.

Somerset. Il acheva celle d'Abington fondée par son pere. Sa devotion au Prince des Apostres le porta à lui assujettir son royaume, & à imposer sur chaque famille un certain tribut, qui se paia depuis au saint Siege, & qui fut appellé *le denier de saint Pierre.* Il fonda aussi un College à Rome pour ceux de sa nation, afin qu'ils y fussent instruits dans la foi Catholique. La Reine Ethelburge sa femme, qui estoit une Princesse tres-vertueuse, l'excitant de plus en plus à se détacher du monde, il y renonça entierement, & aprés avoir recommandé ses Estats à son cousin Adelard, il s'en alla à Rome, il y reçut l'habit monastique, & il y finit ses jours dans le service de Dieu.

Ibid. pag. 494.

On croit qu'il est ce *tres-reverend Frere, & ancien soldat de* JESUS-CHRIST, auquel saint Boniface addresse une de ses lettres, pour le consoler dans ses maladies: car si l'on en lit bien l'inscription, il s'y trouve aussi le nom du Roy In ou Ina. Il mourut vers l'an 730. Les Martyrologes d'Angleterre, & de nostre Ordre font mention de lui, & le qualifient Bienheureux.

III.
Abbez du païs d'Vvestsex.

Nous avons dit ci-devant que de son temps on tint dans l'Westsex un Concile, où assisterent trois Abbez du païs, sçavoir Wintre Abbé de Disselburg, Borwald, ou Bervvard Abbé de Glastenburi, & Vvinberch Abbé de Nutscelle, où saint Boniface avoit esté envoié par son Abbé Vvolfar, pour y continuer ses estudes. Bervvard qui gouvernoit Glastenburi, estoit entré dans cette charge l'an 705. aprés la mort d'Hemgisle. C'est peut-estre de lui dont il est parlé dans une lettre de saint Brithvval Archevesque de Cantorberi à Frother successeur de saint Adelme dans l'Evesché de Schirburn. Disselburg est peut-estre le mesme que Tisselburg, ou Tisburi dans * le Comté de Vvilts, qui faisoit partie de l'Vvestsex. On peut voir ailleurs le fondement de cette conjecture.

Inter Bonifac. Epist. 58.

** Vvilshire. V. de Edovv. Mahevv. pag. 759.*

IV.
Sainte Cuthburge sœur du Roy Ina, & Abbesse de Vvinburn.

Le Roy Ina avoit une sœur nommée Cuthburge, qui fut mariée au Prince Aldfrid fils naturel d'Osvvi Roy de Northumbre. Aldfrid aiant esté rejetté par la faction des Grands, qui d'abord le jugerent indigne du thrône, & lui prefererent Egfrid né d'un mariage legitime, profita de sa disgrace, & s'estant retiré en Irlande, y apprit parfaitement les sciences, & mesme les lettres saintes. La reputation de son merite fit changer de sentiment à ceux qui lui avoient esté contraires, & ils ne purent se défendre d'avoir de l'estime pour lui. Desorte

qu'aprés la mort d'Egfrid, ils le rappellerent, & lui offrirent la couronne. Ce fut à cet Alfrid que sainte Cuthburge fut mariée. Mais avant la consommation de leur mariage, la Sainte desirant vivre dans la virginité, pria Aldfrid de lui permettre de se retirer dans un cloistre, & il lui accorda sa demande. La Sainte usant de cette liberté, entra dans le monastere de Berking, où l'observance fleurissoit par les soins de sainte Hildelite. Nous avons déja remarqué que ce fut à cette communauté de filles, que saint Adelme dedia son poëme, qui a pour sujet l'éloge des Vierges. Les Religieuses qu'il nomme dans l'inscription de son ouvrage, sont Hildelide, ou Hildelite *maistresse de la discipline reguliere, & de la vie monastique*, c'est-à-dire Abbesse, *: Justine Cuthburge, & Osburge, *qu'il dit estre originaires de son païs:* Altgide sa parente, & Scholastique, Hidburge, & Bergide, Eulalie, & Tecle, *qui toutes sont honneur à l'Eglise par l'éclat de leur vertu.* Sainte Hildelide est vrai-semblablement cette Abbesse du mesme nom, qui raconta à saint Boniface les visions de ce Religieux, que l'on disoit avoir esté ressuscité. Ce n'est que par conjecture que l'on rapporte la mort de cette Sainte à l'an 717. car l'on n'en sçait point precisement le temps. Sainte Cuthburge retourna dans le païs d'Vvestsex, où regnoit son frere Ina, & elle y bastit l'Abbaie de Vvinburn dans le diocese de Dorcestre, aidée de sa sœur Coenburge. Le monastere estoit double, mais on y gardoit une tres-exacte separation. Desorte que jamais aucun Religieux n'entroit dans la maison des filles, & les Prestres aprés avoir celebré la Messe dans l'Eglise des Religieuses, retournoient aussi-tost dans le cloistre, où demeuroient les hommes. L'Abbesse gouvernoit les deux maisons, parce que les filles formoient la principale communauté, & que celle des Religieux n'estoit qu'accessoire. Parmi les lettres de saint Boniface, il s'en trouve une écrite par trois monasteres d'Angleterre voisins, & associez, & qui n'estoient peut-estre qu'un seul monastere composé de trois communautez separées entierement de demeure, l'une d'hommes, & deux de filles. L'Abbé s'appelloit Aldun, & les deux Abbesses Cneuburge, & Coenburge. Celle-ci pourroit bien avoir esté cette Religieuse de mesme nom, qui estoit sœur de sainte Cuthburge, & qui eut part à la fondation de Vvinburn. Leur lettre est addressée aux Abbez Coengisle, & Ingelde, &

CHAP. LX.

Act. sac. 3. part. 1. pag. 300. 445.

* Contribulibus *ou de la mesme famille, ce qui a peut-estre donné lieu à quelques-uns de dire que saint Adelme estoit parent du Roy Ina.*

CHAP. LX.

à Vvietbert Preſtre. Ils leur écrivent pour les remercier de leurs preſens, & pour les aſſurer qu'ils agréent fort la ſocieté de prieres qu'ils leur ont offerte. Et Cneuburge s'addreſſant en particulier à Vvietbert, lui marque le nom de ſes deux ſœurs, & le jour de leur decez, afin qu'il ſe ſouvienne d'elles dans ſes ſacrifices. Coengiſle eſtoit Abbé de Glaſtenburi, & en cette qualité, il reçut en 729. quelques donations d'Adelard ſucceſſeur du Roy Ina. On ne ſçait point quel monaſtere gouvernoit Ingelde. Cette lettre nous apprend, que Vvietbert avoit vécu ſous l'Abbé Aldun, mais il demeuroit alors avec Ingelde, & il eſtoit de ſon monaſtere. Car eſtant depuis paſſé en Allemagne, pour travailler ſous ſaint Boniface à la converſion des ames, il pria dans une lettre les Religieux de Glaſtenburi, de ſalüer de ſa part l'Abbé Ingelde, & ſa communauté, la qualifiant *noſtre*, & d'écrire auſſi à l'Abbeſſe Tetta, (qu'il appelle ſa mere) & à ſa communauté, qu'il eſtoit heureuſement arrivé en Allemagne. Il eſt certain que Tetta gouvernoit l'Abbaie de Vvinburn. Vvietbert l'appelle ſa mere, vrai-ſemblablement par un ſentiment de reſpect, ou parce qu'il avoit demeuré quelque temps dans la communauté d'hommes de ſon monaſtere. On pourroit douter ſi Ingelde n'en eſtoit point le Superieur. Mais les deux lettres que nous venons de citer, marquent qu'il avoit la conduite de quelque autre maiſon, qui eſtoit plus proche de Glaſtenburi. On convient que Vietbert eſt le meſme que ſaint Vvigbert, pour qui ſaint Boniface eut tant d'eſtime, & qu'il fit Abbé de Friſlar.

Inter Bonifac. Epiſt. 52.

Salutate Fratres in gyro: primùm Ingeldum Abbatem, & Congregationem noſtram, ac mandate matri meæ Tettan atque Congregationi ejus proſperum iter noſtrum. *Epiſt. 53. inter Bonifac.*

V.
Tetta Abbeſſe de Vvinburn.

Au reſte Tetta eſtoit une perſonne de la premiere qualité, eſtant ſœur du Roy d'Vveſtſex, mais ſa haute pieté la rendoit encore plus conſiderable que ſa naiſſance. Elle gouvernoit les deux monaſteres d'hommes, & de filles, & rempliſſoit parfaitement les devoirs de ſa charge. Toutes ſes actions eſtoient autant de leçons de vertu, & elle pratiquoit la premiere le bien qu'elle enſeignoit par ſes paroles. Sa communauté ſurpaſſoit en regularité toutes les autres du meſme païs. On y gardoit une exacte cloſture. Il y avoit une Prieure, & des Doyennes, ce qui eſt conforme à la regle de ſaint Benoiſt. Une Religieuſe qui avoit ſouvent exercé ces deux charges, avoit traité avec une rigueur indiſcrete la pluſpart de celles qui lui eſtoient ſoumiſes, & principalement les jeunes filles, elle n'ignoroit pas que pluſieurs en avoient du chagrin, & cependant

Tetta utrumque monaſterium magna diſcretionis arte regebat, &c. ſæpe præpoſita ordinata, frequenter autem Decana. *Act ſæc. 3. part. 2. pag. 247.*

cependant elle mourut sans avoir pris soin de les adoucir par quelque parole obligeante, & qui marquât du regret de ce qui s'estoit passé. Les plus imparfaites de ces filles eurent de la joïe de se voir délivrées de cette dure maistresse, & lui firent des insultes mesme à son tombeau. On adjouste que la terre s'y abbaissa comme d'elle mesme, & fit un creux, ce qui passa pour un chastiment de son excessive rigueur. La venerable Mere en estant avertie, ne manqua pas de punir ces filles de leur insolence, & aiant assemblé toute la communauté, elle representa, que ces sortes de ressentimens estoient tout à fait contraires à l'esprit du Christianisme, & exhorta celles qui pouvoient avoir esté mal satisfaites du procedé de la défunte, à lui pardonner sincerement, suivant le precepte de l'Evangile. Ensuite elle ordonna que les Religieuses feroient un jeûne de trois jours, (c'est-à-dire qu'elles seroient trois jours sans manger,) & qu'elles prieroient pour l'ame de la Sœur défunte. Elles obeïrent à cet ordre, & le troisiéme jour que finissoit le jeûne, l'Abbesse s'estant prosternée devant l'autel, tandis que la communauté chantoit des litanies, le tombeau de la Sœur se remplit de terre, ce qui fut pris pour une marque que Dieu lui avoit fait misericorde. Un jour la Sœur qui avoit soin de l'Eglise, en aiant égaré les clefs, on ne put l'ouvrir, & il fallut chanter l'Office dans un autre lieu. Aprés les Matines, l'Abbesse, & toutes les Religieuses se mirent en prieres, & il parut devant la porte de l'Eglise un renard qui estoit mort, & qui avoit dans sa gueule les clefs que l'on avoit perduës.

CHAP. LX.

VI.
Edburge Abbesse.

Sainte Liobe fut élevée à Vvinburn, & passa ensuite en Allemagne. Il se trouve plusieurs lettres de saint Boniface à une Abbesse d'Angleterre appellée Edburge, qui fut peut-estre Abbesse de Vvinburn, & cette mesme Edburge, qui instruisit sainte Liobe dans la poësie latine. Edburge avoit beaucoup de liaison avec ce saint Evesque : elle lui envoioit d'Angleterre des habits, & des livres, & il y a apparence qu'elle s'appliquoit à en transcrire, & qu'elle y estoit fort habile. Car le Saint la pria de lui écrire en lettres d'or les Epistres de saint Pierre. On met en question si Edburge n'a pas esté la mesme que Bugge fille d'Etvvin Roy d'Vvestsex, ou que l'Abbesse Bugge fille d'Eangythe, dont il a esté parlé ci-devant. Il est plus probable qu'il les faut distinguer.

Bonif. Epist. 28.

Act. 724. pag. 450.

CHAP. LXI.

VII.
Edbert Abbé de Selsei, & ensuite Evesque.
Bed. l. 5. c. 19.

On a veu ci-devant que saint Vvilfrid fonda le monastere de saint Pierre de Selsei dans le païs de Sussex, ou des Saxons Meridionnaux, & y exerça les fonctions pastorales. Aprés qu'il en fut sorti, cette Eglise fut commise aux soins de l'Evesque de Vvincestre; mais lorsque Daniel gouvernoit ce diocese, il fut ordonné dans un Concile, que la Province des Saxons Meridionnaux auroit un Evesque particulier, & l'on establit dans cette charge Edbert, ou Edbrith Abbé de Selsei, qui fut ainsi le second Evesque de cette Eglise, aprés saint Vvilfrid qui l'avoit bastie. Il est fait mention de cet Abbé Edbert, ou Eadbirt dans l'acte d'une donation qui lui fut faite du temps de Numa, (ou Nothelme) Roy de Sussex, qui donna aussi des terres à l'Eglise de Selsei, & y choisit sa sepulture; & dans une autre charte du mesme Prince, où Edbert est qualifié Evesque, & dont la datte n'est pas sans erreur.

Monast. Anglic. vol. 3. pag. 116. 117.

CHAPITRE LXI.

De saint Egvvin Evesque de Worcestre, & Abbé d'Evesham : De saint Guthlac Ermite : De la fondation de l'Abbaie de Crovvland : De sainte Fridesvvide Religieuse d'Oxford.

I.
Saint Egvvin Evesque de Vvorcestre.

IL est aisé de juger que l'Ordre monastique put beaucoup s'accroistre dans le pais de Merce, ou de l'Angleterre Mediterranée sous le regne d'Ethelred, & de Kenred, puisque ces Princes eurent tant d'estime pour cette maniere de vie, qu'ils l'embrasserent eux-mesmes, & quitterent la couronne royalle pour porter celle de Religieux. Saint Vvilfrid y avoit & basti, & gouverné des monasteres, mesme avant que le fameux Theodore de Cantorberi passât en Angleterre; & c'est pourquoi on ne peut pas douter que la regle de saint Benoist n'y ait esté connuë avant l'establissement de l'Abbaie d'Evesham. Mais ce monastere a esté peut-estre le premier qui ait esté fondé sous cette regle dans le territoire de Vvorcestre, qui estoit un des cinq diocefes qui partageoient la Merce. Bede n'a point parlé de l'establissement de cette Abbaie, ny mesme de saint Egvvin son fondateur, quoique ce Saint ait vécu de

CHAP. LXI.

ſon temps, & qu'il ait beaucoup éclatté par ſes vertus dans l'Egliſe de Vvorceſtre, dont il eut la conduite. Ce Saint eſtoit de grande naiſſance, & proche parent du Prince qui regnoit dans ce païs. Dés ſa jeuneſſe, il mepriſa la vanité du ſiecle, & embraſſa volontairement la pauvreté. Eſtant monté par les degrez Eccleſiaſtiques à l'Ordre du Sacerdoce, il prit ſoin d'attirer dans ſon ame la grace, & les lumieres du ſaint Eſprit par une frequente contemplation. Oſtfor Eveſque de Vvorceſtre eſtant mort vers la fin du ſeptiéme ſiecle, le Roy Ethelred, le Clergé, & le peuple lui ſubſtituerent ſaint Egvvin malgré ſa repugnance. Il s'appliqua fortement à preſcher, & à inſtruire ſon peuple. Il donnoit de ſages conſeils au Roy, conſoloit les perſonnes affligez, & aſſiſtoit ſelon ſon pouvoir les orphelins & les veuves. Son zele, & ſa fermeté à reprimer les vices, & les deſordres, excita contre lui la haine de quantité de perſonnes dereglées, qui le chargerent de calomnies, & l'obligerent de ſortir du païs, & d'aller implorer la protection du ſaint Siege. On dit qu'avant de partir, ſe traittant comme un coupable, quoiqu'il fut innocent, il ſe mit autour des jambes des chaines, ou des cercles de fer avec un petit cadenas, dont il jetta la clef dans une riviere, mais qu'eſtant à Rome, cette clef ſe trouva dans un poiſſon qu'on avoit acheté pour ſervir ſur ſa table, & qu'aiant pris cela pour une marque que Dieu ne vouloit plus qu'il continuât cette ſorte d'auſterité, il ouvrit le cadenas, & s'oſta les chaines. Le Pape aiant reconnu ſon innocence, & ſa pieté, lui fit beaucoup d'honneur, aſſiſta à ſa Meſſe, & le renvoia à ſon dioceſe.

Vers l'an 692.

Act. ſac. 3. part. 1. pag. 330.

II. *Sa devotion envers la ſainte Vierge, & la fondation d'Eveſham.*

Le Saint y eſtant revenu en reprit la conduite, & exerça ſes fonctions avec d'autant plus de liberté, que le Roy le protegea de nouveau, & lui confia l'éducation de ſes enfans. Il fut fort devot envers la ſainte Vierge, & cette devotion contribuant beaucoup à lui obtenir les graces, & les conſolations du Ciel, produiſoit en lui un grand détachement des choſes de la terre, & une grande ardeur pour le ſervice de Dieu, & pour le ſoulagement des pauvres. Un jour eſtant en oraiſon dans une ſolitude, où il y avoit une petite Chapelle, cette Reine des Anges ſe fit voir à lui tenant en une de ſes mains une croix d'or, & en l'autre un livre, & elle lui ordonna de fonder un monaſtere. C'eſt là l'origine de l'Abbaie d'Eveſham, que le Saint baſtit dans le lieu meſme, où il avoit eſté favoriſé de

Cujus (B. Mariæ) viſitatione, & conſolatione, Dei ſervus Egvvinus ſæpe recreatus, omnia quæ mundi erant omittebat, &c. pauperes recreabat, &c. *Ibid. pag. 335.*

CHAP. LXI.

Flatburg prés de la riviere d'Aven.

Monastic. Anglic. Tom. 1. pag. 144. & Vvill. Malmesb. fol. 162.

Ed Maihevv. pag. 2760.

Bed. lib. 4. c. 1.

Monast Anglic. Tom. 1 pag. 150.

cette vision. Avant que de faire cet establissement, le Roy Ethelbert *lui rendit l'ancien monastere de * Fledamburch, que le Saint donna au Gouverneur de la Province de Huiece*, (c'est à dire du païs de Vvorcestre,) *pour avoir en échange le monastere de Stradford.* Un peu aprés, le Saint obtint encore des terres d'Olvvard frere du Roy, & d'un autre Seigneur appellé Kenred. Il alla à Rome avec les Roys Kenred, & Offa, & l'on dit que ce fut en ce voiage que le Pape Constantin lui donna un privilege pour son monastere : en quoi il n'y a rien que de fort croiable, puisqu'il paroist par le témoignage de Bede, que dans le septiéme siecle, saint Benoist Biscop obtint une semblable grace du Pape Agathon, pour son Abbaie de saint Pierre de Vviremuth. Mais peut-estre que les lettres de Constantin, qui sont rapportees dans la vie du Saint, ont esté alterées. A son retour, les donations faites à son monastere, furent confirmées par saint Brithvvald Archevesque, dans le Synode d'Alne. Aprés quoi Vvilfrid Evesque d'York en dedia l'Eglise, & y establit des Religieux, qui gardoient la regle de saint Benoist. Saint Egvvin quitta ensuite l'Episcopat, & aiant pris la conduite de son Abbaie, il y passa le reste de ses jours. Dans cette retraite, il s'appliqua plus que jamais à honorer la sainte Vierge, à pratiquer la penitence, & à secourir les pauvres. Non content de se revestir du cilice ordinaire qu'il avoit porté dés sa jeunesse, il en prit un plus long, & plus incommode ; il couchoit souvent sur la cendre ; il mortifioit encore par le jeûne son corps, qui estoit foible & infirme ; & comme s'il n'eut esté sensible qu'aux maux du prochain, il assistoit les malades, & il en guerit plusieurs par l'imposition de ses mains, & en invoquant sur eux le nom de la tres-sainte Trinité. Estant prest de mourir, il exhorta ses disciples à marcher dans le chemin de la perfection qu'il leur avoit monstré, & à ne point se laisser éblouïr par le faux éclat du monde, qui ne fait que passer, & élevant son cœur à JESUS qui est *la voie, la verité, & la vie*, il le supplia de les preserver du mal, & de les porter au bien. Il mourut vers l'an 717. & fut enterré dans son monastere. Dieu honora son tombeau par plusieurs miracles, & l'on dit que presque tous les Samedis, il s'y en faisoit du moins un en faveur de quelque malade. La vie de ses Religieux estoit si édifiante, & répandoit une si bonne odeur dans le païs de Merce, que le Roy Ethelbald en

voulut avoir quelques-uns pour estre les premiers habitans du monastere qu'il fit bastir dans l'ermitage de saint Gutlac. Cette fondation nous invite à faire ici l'éloge de ce saint Anachorete. Chap. LXI.

III.

Saint Gutlac se fait Religieux à Repton.

Saint Gutlac sortit de l'ancienne famille des Roys de Merce. On dit qu'au moment de sa naissance une main toute brillanté de lumiere descendit du Ciel, & que s'estant arrestée prés de la croix, qui estoit devant la maison de son pere, elle parut y donner la benediction. Cette croix pourroit bien avoir esté du nombre de celles qui estoient dans les terres des personnes de qualité, ainsi que nous avons observé ci-devant. Dés son enfance, le Saint fit paroistre de l'inclination à la vertu: il estoit commode, & docile, il obeïssoit à ses parens, & ne faisoit peine à personne. La guerre s'estant ouverte entre ceux de sa province, & leurs voisins, c'est à dire vrai-semblablement ceux du païs de Galles, il fut obligé de porter les armes, & à cause de sa noblesse, on lui donna le commandement de quelques troupes. Dans cet emploi, il se distingua par sa valeur, & par son courage. Il estoit actif, & ardent, mais non inhumain, ny avare, & lorsqu'il avoit fait quelque course dans le païs ennemi, & amassé grand butin, au lieu de prendre tout pour lui, il en laissoit la troisiéme partie à ceux qui avoient eu le malheur d'estre exposez au ravage. La guerre dura neuf ans, & cessa, non tant par l'accommodement des deux partis, que parce qu'ils estoient las, & épuisez de force. Gutlac n'avoit alors que vingt quatre ans, qui est un âge, où d'ordinaire la passion pour le plaisir est violente, & où l'on ne regarde le monde que par ce qu'il a d'attirant, & d'agreable. Mais comme il avoit esté élevé dans la crainte de Dieu, & qu'on l'avoit fort entretenu de la fin malheureuse de quelques-uns de ses Ancestres, qui avoient negligé leur salut, & vécu dans le desordre, une nuit qu'il ne dormoit point, il se mit à faire reflexion sur ces choses, & sur la misere, & la vanité du monde. La pensée de la mort, & des jugemens de Dieu, se presenta aussi à son esprit, & y jetta de la terreur, & du trouble: il crut mesme entendre quelqu'un qui lui disoit ces paroles de l'Evangile: *Que vostre fuite n'arrive point en Hyver, ny au jour du Sabath*: (ce qui marque qu'il ne faut point differer à se convertir, ny remettre une affaire si importante à l'hyver de la vieillesse, ny à un temps, où l'on sera accablé de langueur,

Ci-devant page 109.

Tertiam partem adgregatæ gazæ possidentibus remittebat. *Act sæc. 3 part. 1. pag. 266. Bolland. xj. April. pag. 37.*

Matth. 24. 20.

CHAP. LXI. & incapable d'agir.) Il conclut de là qu'il devoit au plutost travailler à son salut, & fit vœu que si Dieu lui conservoit la vie jusqu'au matin, il se consacreroit entierement à son service. Le jour estant levé, il sortit du lit, il declara à ses compagnons qu'il ne seroit plus de leur profession, & qu'ils eussent à chercher un autre chef, & sans pouvoir estre retenu par leurs remonstrances, ny par leurs prieres, il s'en alla au monastère de Repton habité par des filles, mais où il y avoit aussi une petite communauté d'hommes. Il y fut admis avec l'agrement de l'Abbesse Elfride, & il y reçut la tonsure, & *l'habit de Clerc*, c'est à dire de Religieux destiné au ministere de l'autel. Car nous avons fait voir ailleurs, que l'on doit souvent entendre dans ce sens ce mot de *Clerc* dans les Auteurs du siecle, dont nous traittons; mais ce qui justifie encore cette explication, c'est que le fidelle Historien de saint Gutlac adjouste qu'aiant esté reçu dans la communauté de Repton, il y fut instruit non seulement dans les saintes lettres, mais encore *dans la discipline monastique*. Dés qu'il eut ainsi renoncé au siecle, il ne voulut plus boire de rien qui pût enyvrer; & ainsi il ne gouta plus de vin que dans la participation des divins mysteres. Cette austerité qui lui estoit singuliere choqua d'abord les autres Religieux, mais il les adoucit, & les gagna peu à peu par son honnesteté, & par sa modestie; Et observant avec attention la conduite de ceux qui estoient les plus parfaits, il prit soin d'imiter chacun dans ce qu'il avoit de plus loüable, & ainsi il se forma en peu de temps, & fit grand progrez dans la pieté.

Ou Reppington, Ripadum dans le Comté de Derbi, & autrefois dans celui de Cestre.

L'an 697.

Sacris litteris, & monasticis disciplinis erudiebatur. *Act. pag. 268. & apud Bolland. pag. 40.*

IV.

Il se retire dans l'Isle de Crouland, & y soustient divers combats contre les demons.

Environ deux ans aprés, il se sentit fort porté à la solitude; cette pensée lui vint de la lecture des vies des Peres du desert, dont il admiroit les vertus, & elle s'imprima si fortement dans son cœur, qu'il resolut de se faire Ermite. Il en parla à ses Superieurs, & il obtint là-dessus leur consentement. Mais avant que de sortir du cloistre, il voulut choisir une retraite, & pour estre plus éloigné de ceux de sa connoissance, il s'en alla dans la partie du royaume de Merce, qui est à l'Orient, sçavoir dans le Comté de Lincolne. Un homme nommé Tatvvin qui connoissoit le païs, le mena dans l'Isle de Crouland, qui estoit fort écartée, & mesme sans habitans, parce que l'on tenoit pour certain qu'il y revenoit des esprits. le Saint l'aiant trouvée propre à son dessein, resolut de s'y establir, & en effet aprés estre revenu à Repton pour prendre congé de ses

Confreres, il revint dans cette Isle, & s'y establit. Il y entra le jour de saint Barthelmi, & c'est pourquoi il se recommanda aux prieres de ce saint Apostre, & le choisit pour son patron. Depuis ce temps-là, il ne se servit plus d'habits de laine, mais se revestit de peaux à l'exemple des Moines d'Egypte. Il s'imposa un jeûne des plus austeres, se reduisant à ne manger que du pain d'orge, & à ne boire qu'un peu d'eau aprés le soleil couché. Le demon ne manqua pas d'attaquer aussi-tost ce nouvel Ermite, il lui representa vivement ses pechez passez, & la difficulté du genre de vie, où il s'engageoit, & il pensa le pousser dans le desespoir. Le Saint se trouva tellement abbatu de la violence de cette tentation, qu'il fut trois jours irresolu, & sans sçavoir s'il devoit continuer, ou abandonner son entreprise. Mais la nuit suivante, s'estant mis à chanter avec le Prophete : *J'ai invoqué le Seigneur dans mon affliction*, saint Barthelmi lui apparut environné d'une grande lumiere. Le pieux Solitaire continua à chanter ce Pseaume en disant, *le Seigneur vient à mon secours, & c'est pourquoi je me rirai de mes ennemis.* Alors saint Barthelmi l'exhorta à bien combatre, lui donna des instructions, & l'assura qu'il seroit son protecteur. Depuis ce temps-là saint Gutlac mit plus que jamais son esperance en Dieu, & ne fut plus tenté de desespoir. Mais les demons emploierent la ruse, & ensuite la violence pour le perdre. Deux de ces mechans esprits le vinrent trouver sous une figure humaine, & aprés avoir loüé sa foi, & sa patience, voulurent lui persuader de jeûner plus rigoureusement, & de ne manger que de sept jours l'un, afin d'expier ses pechez, & de rendre son abstinence plus conforme à celle des Prophetes, & des plus fameux Solitaires. Mais le Saint les repoussa en chantant avec le Prophete : *Que mes ennemis tombent à la renverse*, & en observant la regle qu'il s'estoit prescrite : desorte que le soleil estant couché, il mangea du pain d'orge selon sa coustume. Alors les deux demons se reconnoissant vaincus, s'enfuirent avec de grands hurlemens. Un peu aprés le Saint estant en priere durant la nuit, se vit environné d'une multitude innombrable de ces malins esprits. Ils avoient tous des formes horribles, ils remplissoient l'air de leurs cris, & à la reserve d'une sombre lumiere qu'ils laisserent autour du Saint pour estre apperçus, ils redoublerent l'obscurité, & les tenebres de la nuit, & couvrirent le Ciel d'épais nuages. A la

CHAP. LXI.

Vers l'an 699.

Ps. 117.

Ps. 55.

CHAP. LXI. terreur dont ils crurent avoir frappé le Saint, ils joignirent ensuite des outrages effectifs. Ils le lierent, ils le tirerent de sa cellule, & le traisnerent dans des lieux pleins de fange, & d'épines. Aprés l'avoir bien tourmenté, ils s'arresterent pour le laisser un peu reposer, & ils lui commanderent de sortir du desert. Mais le Saint leur répondit avec le Prophete : *Le Seigneur est à ma droite, il empeschera que je ne sois ébranlé.* Irritez de cette réponse, ils le foüetterent avec des verges de fer, & voiant que ce supplice ne l'abbatoit point, ils le porterent dans les nuées, & aprés cela ils le descendirent prés de l'enfer, lui disant avec menaces: *Voila le feu que tes pechez ont allumé, & qui te va consumer.* Mais ny leurs paroles, ny toutes leurs violences ne purent ébranler la constance du Saint : *Pourquoi me menacez-vous*, leur disoit-il, *que ne me jettez vous dans ces flammes, si vous en avez le pouvoir, vous n'estes que des enfans de tenebres, vous estes remplis de la fureur de Cain qui tua son frere.* Comme ils se preparoient à le precipiter dans le feu, saint Barthelmi vint au secours du saint Ermite, & commanda aux demons de le reporter doucement dans sa cellule, ce qu'ils firent aussi-tost. On dit que ce fut dans cette occasion que le saint Apostre lui donna un foüet, qui fut depuis appellé *le foüet de saint Barthelmi*, & gardé comme une chose sacrée. Une autrefois priant dans sa cellule, il entendit un grand bruit qui l'obligea d'en sortir. Estant dehors, il vit une troupe de soldats, dont le langage lui fit juger que c'estoient des Bretons, & il le crut avec d'autant plus de fondement, qu'il y avoit alors guerre ouverte entre ceux de cette nation, & les Anglois. Ces pretendus soldats parurent mettre le feu à son ermitage, & s'estant saisis de lui, ils l'éleverent en l'air avec leurs armes. Mais le Saint aiant jugé que ces gens de guerre n'estoient autre que des demons, qui estoient venus lui faire insulte, il commença à chanter avec David : *Que Dieu s'éleve, & que ses ennemis soient dissipez*, & aussi-tost ces faux soldats prirent la fuite. S'appliquant à l'oraison pendant la nuit, il vit entrer dans sa cellule des lyons, des taureaux, des ours, des serpens, & d'autres animaux, & aiant jugé que c'estoient des demons, il fit le signe de la croix, & dit : *Miserable Sathan, ton orgueil est bien confondu, tu t'estois vanté de pouvoir te rendre semblable au tres-Haut, & te voila reduit à te cacher sous la forme des bestes : Je te commande au nom de* JESUS-CHRIST *de te retirer.*

Ps. 15.

En ignis quem in delictis tuis accendisti, te consumere paratus est. *Act. pag. 271.*

Avant l'an 709. sous le regne de Kenred Roy de Merce.

Ps. 67.

retirer. La force de ce commandement parut aussi-tost par la fuite de ces phantômes, qui se dissiperent comme de la fumée. CHAP. LXI.

V. *Il est en danger d'estre assassiné.*

Aprés avoir ainsi triomphé des demons, il fut en danger de perir par la perfidie d'un faux Frere. Un Clerc, ou Moine nommé Beccelin vint s'offrir à lui, & le supplia de le recevoir sous sa discipline, l'assurant qu'il tascheroit de bien profiter de ses instructions, & qu'il meneroit une vie chaste, & bien reglée. Le Saint lui accorda la grace qu'il demandoit, & le prit pour associé. Mais le demon qui veille toujours pour destruire le bien, entreprit de ruiner cette union de charité, & mesme de faire de ce disciple du Saint, son plus grand ennemi. Il commença par lui donner de la vanité, en lui faisant croire qu'il estoit quelque chose. Il lui inspira ensuite le desir de posseder seul l'ermitage de Crouland, & d'en estre le maistre, & enfin il lui persuada de se défaire du Saint, dans l'esperance d'obtenir aisement du Prince un lieu abandonné, & qui n'appartiendroit plus à personne. Il avoit coustume de faire une fois en vingt jours la tonsure de saint Gutlac. Un jour qu'il se preparoit à lui rendre ce service, le demon le pressa d'executer son dessein, & il y estoit tout determiné. Mais le Saint en aiant eu revelation, l'arresta, lui disant : *Mon cher Beccelin, à quoi pensez-vous, l'ennemi de vostre salut vous trompe, ne l'écoutez pas davantage, avoüez vostre faute, & faites en penitence.* Beccelin touché de ces paroles, se prosterna à ses pieds, & lui confessa son crime avec des gemissemens, & des larmes. Le Saint non content de lui pardonner, l'assura de nouveau de son affection, & lui promit, que s'il s'appliquoit serieusement à servir Dieu, il tascheroit de l'assister dans ses peines, & de le secourir dans les tentations dont il seroit attaqué.

O mi Becceline, &c. scio enim te à maligno spiritu deceptum. *Act. ibid. pag.* 273.

VI. *Les bestes lui obeïssent.*

Un pieux Solitaire estant venu voir saint Gutlac, demeura quelque temps dans l'Isle. Un jour aiant pris beaucoup de peine à écrire quelque chose sur une feüille de parchemin, il s'en alla prier Dieu dans une Chapelle. Pendant son absence, un gros corbeau entra dans sa cellule, & emporta le parchemin. Il vit lui-mesme en l'air cet oiseau, qui voloit avec son écrit au bec, & il en eut du chagrin. Mais le Saint l'instruisit, & le consola, lui representant qu'il n'arriveroit rien que par la volonté, ou par la permission de Dieu, sans l'ordre duquel il ne tomboit pas seulement une feuille à terre, & l'assurant que

CHAP. LXI. ſon travail n'eſtoit pas perdu. Il lui conſeilla enſuite de ſe mettre dans une barque, & d'aller par un certain endroit dans les marais. Le Solitaire ſuivit ſon conſeil, & il trouva ſon parchemin ſur la teſte d'un roſeau. Les beſtes n'eſtoient point ſauvages pour le Saint, elles venoient à lui quand il les appelloit, & elles executoient ſes ordres. Les oiſeaux entroient dans ſa cellule, venoient ſe mettre ſur ſes épaules, & témoignoient par leur chant la joïe qu'ils avoient de le voir. Son ami Wilfrid admirant cette conduite des animaux envers le Saint, lui en demanda un jour la raiſon. Le Saint lui répondit que les creatures ſe joignoient, & ſe ſoumettoient volontiers à ceux qui avoient ſoin de ſe tenir bien unis, & ſoumis à Dieu, & il adjouſta auſſi, que pour joüir de la frequentation, & de la familiarité des Anges, il falloit s'éloigner de celle des hommes. Wilfrid éprouva lui-meſme le pouvoir du Saint. L'eſtant venu voir à la ſuite du Prince Ethelbald, le Saint lui demanda s'il n'avoit rien perdu en chemin, ce qui aiant obligé Vvilfrid à regarder à ſes habits, il reconnut qu'il lui manquoit deux gans, ou *manches* qu'il avoit laiſſées dans le bateau. Le Saint lui dit, que ſans doute elles auroient eſté priſes par deux corbeaux, mais que pour cela elles n'eſtoient pas perduës. Enſuite ils ſortirent de la maiſon, ou cellule du Saint, & ils apperçurent ſur le toit un corbeau, qui tenoit une de ces manches, & commençoit à la déchirer. Le Saint cria un peu aprés cet oiſeau, le reprenant du larcin qu'il avoit fait, & auſſi toſt il abandonna la manche, & s'envola. Il arriva en meſme temps trois Religieux, qui venoient rendre viſite au Saint. Un d'entr'eux lui dit qu'il avoit ramaſſé une manche qu'un corbeau qui eſtoit en l'air, avoit laiſſé tomber, & ainſi l'ami du Saint recouvra tout ce qu'il avoit perdu. Ce Prince Ethelbald eſtoit de la maiſon des Roys de Merce, ſçavoir petit fils d'Alvius frere du fameux Penda, dont nous avons parlé. Il avoit eſté banni par Ceolred ſucceſſeur de Kenred, parce qu'il lui diſputoit la couronne, ou du moins qu'il la vouloit partager avec lui. Pendant ſa diſgrace, il viſitoit ſouvent ſaint Gutlac, & le Saint le conſoloit, l'aſſurant que Dieu auroit compaſſion de lui, & l'eſtabliroit dans le throne.

Qui Deo, puro ſpiritu copulabitur, omnia ſibi in Deo conjunguntur... qui frequentatur ab hominibus, frequentari ab Angelis nequit. *Ibid. pag.* 275.

Ambas manicas ſuas puppi dimiſit. *Ibid.*

Bonifac. Ep. 19. *Nic. Harpsfeld. ſac.* 8. *c.* 13.

VII. *Il delivre deux poſſedez.*

Egige, ou Eggan qui accompagnoit ce jeune Prince durant ſon exil, tomba ſous la puiſſance du demon, qui le tourmenta eſtrangement, & lui oſta l'uſage de la raiſon, & de la parole;

CHAP. LXI.

de sorte qu'il estoit insensé, & ne sçavoit plus ce qu'il faisoit. Ses parens ne trouvant point de remede à son mal, l'amenerent au saint Ermite, & le Saint, pour le guerir, lui donna seulement sa ceinture. Aussi-tost qu'Egige l'eut mise sur lui, il fut délivré, & pour ne plus retomber sous le joug du tyran qui l'opprimoit, il la porta toujours depuis comme un gage de la protection du Ciel. Le Saint tira le jeune Hutred d'un estat semblable, mais encore plus funeste; car le malin esprit, dont il estoit possedé, le poussoit souvent à se déchirer lui-mesme avec des dents, & à mordre ceux qu'il pouvoit attraper. Un jour plusieurs hommes voulurent le lier, afin qu'il ne fit plus de mal à personne, mais il s'échappa de leurs mains, & s'estant saisi d'une hache, il en tua trois. On le presenta à des Evesques, & à des Prestres, dans l'esperance qu'ils pourroient le délivrer, mais nul d'eux ne lui put donner de secours. Enfin aprés qu'il eut esté quatre ans dans cet estat de fureur, & de misere, on le mena à l'ermitage de Crouland. Le Saint le reçut avec beaucoup de charité, il pria à genoux, & jeûna pour lui pendant trois jours, persuadé sans doute, que l'ennemi, dont il estoit possedé, estoit du nombre de ces demons, qui ne peuvent estre chassez que par la priere, & par le jeûne. Ensuite il le lava avec de l'eau beniste, il lui souffla au visage, & contraignit ainsi le malin esprit de sortir de son corps, & de le laisser maistre de lui mesme. Le Comte Obba, qui estoit un fidelle ami d'Ethelbaut, & l'accompagnoit dans son exil, estant fort blessé d'une épine qui lui avoit percé le pied, & y estoit demeurée, le Saint le revestit de sa tunique de peaux, & aussi-tost l'epine sortit du pied du malade, & il marcha comme il faisoit auparavant.

Cet Eggan est peut-estre Eggs Comte de Lincolne, qui souscrivit à la charte de la fondation de l'Abbaie de Crouland.

VIII.
Il connoist les choses absentes.

La reputation du Saint s'estant fort répanduë dans l'Angleterre, il estoit visité de tout le monde, & des seculiers, aussi bien que des Religieux. Outre les malades, & les possedez qu'on lui amenoit, ceux qui avoient la conscience troublée de leurs égaremens, & de leurs pechez, ou qui estoient dans quelqu'autre affliction, le venoient voir, & il rendoit à tous le secours, & l'assistance, dont ils avoient besoin. Le Saint connoissoit souvent les choses éloignées, & qui se passoient dans les lieux où il n'estoit pas. Un Abbé qui lui estoit familier l'allant voir selon sa coustume, pour conferer des choses spirituelles, voulut mener avec lui deux Religieux de sa communauté, mais

CHAP. LXI. ceux-ci qui n'estoient pas fort reguliers, le quitterent sous pretexte de quelque necessité, & estant entrez chez une veuve y mangerent mesme avant l'heure de Tierce, ou de neuf heures du matin, dequoi mesme les seculiers faisoient scrupule en Angleterre. Mais leur faute ne demeura pas inconnuë. Le Saint la sçut par revelation, & en avertit leur Abbé. Celui-ci estant revenu dans son monastere, demanda à ces deux disciples où ils avoient esté : ils ne s'expliquerent pas bien là-dessus, & crurent le satisfaire en lui disant en general qu'ils s'estoient arrestez dans la maison d'un ami. Mais il leur marqua qu'il sçavoit bien qu'ils avoient esté voir une veuve ; & ceux-ci le niant, il leur dit tant de particularitez de cette visite, qu'ils en furent confus, & reduits à se prosterner à ses pieds, & à lui demander pardon. Le Saint dit aussi à deux Religieux qui l'estoient venu voir, qu'en chemin ils avoient caché deux bouteilles sous du sable, pour en boire à leur retour.

Ces deux revelations (ou miracles) ressemblent à celles qui sont rapporteés dans la vie de saint Benoist Chap. 12. & 18.

IX.

Il est ordonné Prestre.

Un Evesque appellé Hedde qui estoit vrai semblablement Headde Evesque de Lichfeld, ou de Leicestre, ou selon d'autres saint Hedde de Dorcestre aiant oüi parler de la pieté, & des miracles du Saint, passa dans l'Isle de Crouland, pour avoir la satisfaction de l'entretenir. Il avoit avec lui un homme de lettres nommé * Vvigfrid qui avoit demeuré parmi les Hibernois, & qui aiant veu quantité de Solitaires, dont les uns estoient solidement vertueux, & les autres des hypocrites, pretendoit avoir acquis le don de discerner ceux qui avoient une veritable pieté d'avec ceux qui n'en avoient que l'exterieur, & l'apparence. Saint Gutlac reçut cet Evesque avec un profond respect, & fit paroistre tant de lumiere, & de sagesse dans la conversation qu'il eut avec lui, que ce Prelat le regarda plutost comme un Ange, que comme un homme. Penetré de ce sentiment, il conjura le Saint de trouver bon qu'il l'ordonnat Prestre, & le Saint y consentit, pour ne pas s'opposer à la volonté de ce Prelat. Hedde commença par consacrer la Chapelle, ou Eglise de l'ermitage, & ensuite il confera au Saint l'Ordre de la Prestrise. Aprés que ces saintes ceremonies furent achevées, le Prelat l'obligea de disner avec lui, qui estoit un repas inconnu au Saint depuis qu'il estoit entré dans cette solitude : car nous avons observé qu'il ne mangeoit que le soir. Pendant qu'ils estoient à table, le Saint demanda à Vvilfrid qu'elle opinion il avoit de celui, dont il avoit

Il est plus probable que cet Hedde estoit Evesque dans le pais de Merce, que non pas dans l'Vvestsex, comme estoit saint Hedde. Bolland. ibid. pag. 46.

** Ou Vvilfrid Librarius, Libraire.*

promis le jour precedent de porter un jugement exact, & certain. Vulfrid fut surpris de voir que saint Gutlac sçût ce qu'il n'avoit dit qu'en particulier à l'Evesque, & ne doutant point que Dieu ne l'eut revelé au Saint, alla se jetter à ses pieds, & le supplier de lui pardonner. L'Abbesse Egburge fille * d'Aldulphe Roy d'Estangle, envoia au Saint un cercuëil de plomb, & un linceüil pour l'ensevelir, & le pria de lui marquer qui seroit son successeur : le Saint reçut son present avec beaucoup de reconnoissance, & lui fit dire que celui qui devoit habiter dans son ermitage aprés sa mort, estoit encore Païen, mais qu'il recevroit bien-tost le baptesme.

** Ou Redburge Abbesse de Repton. Vide Act. sac. 2. pag. 744.*

X.
Sa mort.

Le Mercredi de la semaine sainte s'occupant à la priere dans sa Chapelle, il sentit une grande douleur dans les entrailles : ce mal lui fit juger que Dieu vouloit le retirer du monde, & il en eut de la joïe. Beccelin qui avoit continué à demeurer avec lui, s'estant apperçu de son indisposition, lui demanda comment il se portoit, le Saint lui répondit que sa vie finiroit dans huit jours, & voiant que ce Solitaire en avoit de la douleur, & versoit des larmes, il lui dit que rien ne lui pouvoit arriver de plus avantageux, que d'estre déchargé du fardeau de son corps; pour aller joüir de la presence de Jesus-Christ, & qu'ainsi, s'il l'aimoit veritablement, il ne devoit point s'affliger de sa mort. Le jour de Pasque, il se trouva tout abbatu, & épuisé de forces ; mais soustenu par sa ferveur, il ne laissa pas de celebrer la Messe, & ensuite il expliqua l'Evangile à Beccelin, qui avoüa depuis qu'il n'avoit jamais oüi si bien parler des divins mysteres. Le Mardi suivant, le Saint estant dans sa Chapelle lui declara sa derniere volonté, lui ordonnant que dés qu'il seroit mort, il allât trouver sainte Pege sa sœur, qui demeuroit à quatre lieuës de Crouland dans une solitude, & qu'il lui dit de sa part : *Que s'il avoit évité de la voir dans le siecle, c'estoit afin qu'ils eussent tous deux la joïe de se voir éternellement dans le Ciel, & qu'il la prioit de le venir ensevelir dans le suaire, & dans le cercuëil que lui avoit donné Egburge.* Ces paroles du Saint font juger que depuis qu'il avoit embrassé la vie religieuse, il n'avoit point voulu que sa sœur lui rendit visite, non par un défaut d'affection, & de charité, mais pour se détacher de plus en plus du monde, & pour se mettre plus en estat de pouvoir dire avec l'Apostre, *qu'il ne connoissoit plus personne selon la chair.* Beccelin prit alors la liberté de lui

Dicas illi (Pegæ) quia ideo adspectum illius in hoc sæculo vitavi, ut in æternum coram Patre nostro in gaudio sempiterno ad invicem videamur, &c. *Act. ibid. pag.* 281.

2. Cor. 5. 16.

CHAP. LXI. demander qui estoit cet homme à qui il parloit d'ordinaire soir, & matin. Le Saint lui avoüa que c'estoit un Ange, que Dieu lui avoit toujours envoié pour l'instruire, & pour le fortifier, depuis la seconde année qu'il demeuroit à Crouland ; mais il lui défendit de dire ce secret, sinon à sa sœur Pege, & à l'Anachorete Egbert, s'il estoit si heureux que de converser quelquefois avec ce grand serviteur de Dieu. Le jour suivant, vers les six heures de matin, le Saint qui estoit toujours dans la Chapelle, dit à son disciple qu'il se disposat à faire son voiage, parce qu'il alloit mourir, & en effet aiant estendu la main vers l'autel, pour se donner à lui-mesme le saint Viatique, un peu aprés qu'il l'eut reçu, il expira doucement. Sa mort arriva l'onziéme d'Avril l'an 714. ou selon son Historien l'an 715. qui avoit commencé sur la fin du mois de Mars selon la supputation de Denis le Petit. Dés qu'il eut rendu l'esprit, sa cellule fut remplie d'une grande lumiere. Beccelin n'en pouvant soutenir l'éclat, en sortit tout effraié, & s'estant mis dans une barque, alla promptement donner avis à Pege de la mort de son frere. Cette sainte Vierge ne manqua pas de se transporter aussi-tost à son ermitage de Crouland : elle fit des prieres pour son ame pendant trois jours, & ensuite elle l'ensevelit, & l'enterra dans sa Chapelle. Un an aprés, elle fut inspirée de le mettre dans un autre tombeau, & elle pria des Religieux, des Prestres, & mesme des Evesques d'assister à la translation de ses reliques. Son corps fut trouvé entier, & sans corruption, aussi bien que ses anciens habits, dont il estoit revestu, qui parurent estre devenus neufs, & avoir repris leur premiere blancheur. On l'enveloppa dans un linceüil que l'Anachorete Egbert avoit envoié, & on ne le mit pas comme auparavant dans la terre, mais dans un tombeau que le Roy Ethelbald enrichit depuis de divers ornemens.

Selon cette supputation l'an 715. commence à l'Annonciation de nostre année 714. Bolland. xj. Apr. pag. 50.

Pristino candore splendebant. *Ibid. &c. Act. p. 282.*

X I.

Il predit à Ethelbald qu'il regneroit dans le pais de Merce.

Ce Prince ne regnoit pas encore lorsque Dieu retira du monde saint Gutlac. Il menoit une vie errante, & se cachoit tantost dans un lieu, & tantost dans un autre, pendant que Ceolred son concurrent occupoit le thrône. La mort du Saint l'affligeoit extrémement, parce qu'il le regardoit comme son protecteur, & esperoit beaucoup du merite de ses prieres. Ne doutant point qu'il ne fut dans le Ciel, & en estat de le secourir de son intercession, il alla à son tombeau, & le supplia avec larmes de l'assister dans sa disgrace ; ensuite il se retira dans

une petite cellule pour y passer la nuit. Alors le Saint lui apparut, & l'assura qu'avant deux ans, il seroit establi Roy de Merce, & que pour preuve de la verité qu'il lui disoit, avant les neuf heures du matin, on apporteroit des vivres aux Solitaires, d'un lieu d'où ils n'en attendoient pas ; les predictions du Saint eurent leur accomplissement. Le lendemain un peu avant que les Ermites recitassent l'heure de Tierce, il vint au port de Crouland une barque, où il y avoit pour eux des vivres. Les Eglises, & les monasteres avoient joüi de leurs privileges jusqu'au temps de Ceolred. Il fut le premier qui les en priva, & il commit aussi des desordres, & des violences dans des cloistres, comme il paroist par une lettre de saint Boniface, & d'autres Evesques d'Allemagne. Ces Prelats y marquent de plus qu'il perit d'une maniere tres-funeste. Sa mort changea entierement le sort d'Ethelbald : non seulement il retourna de son exil, & osa paroistre en public ; mais il fut reconnu pour Roy par les peuples de Merce, & porta la couronne plus de quarante ans.

Bonif. Epist. 19.

XII.
Felix écrit la vie de saint Gutlac.

La vie de saint Gutlac a esté écrite par Felix Auteur contemporain, qui se qualifie *le petit serviteur*, (ou l'enfant) *de la congregation Catholique*, un manuscrit adjouste *de saint Bede*. Desorte que si l'on y peut faire fondement, Felix auroit esté Religieux du monastere du venerable Bede, ou de Jarrovv ; mais comme ces mots ne se trouvent point dans d'autres manuscrits, on doute si ce n'est point une addition de copiste. Felix dedie son ouvrage à Ethelbald, Ælbvvald, ou Athelvvald Roy de l'Estangle, ou des Anglois Orientaux, qu'il ne faut pas confondre avec Ethelbald, dont nous avons parlé : car il y a eu un Prince de ce nom, qui regna dans l'Estangle depuis l'an 720. jusqu'à l'an 749. & dont l'on a une lettre qu'il écrivit en commun avec une Abbaie, ou Congregation de serviteurs de Dieu, pour assurer saint Boniface Archevesque de Mayence, que l'on faisoit des prieres pour lui dans cette communauté, aussi bien que dans les autres monasteres du païs ; pour lui demander reciproquement le secours de ses prieres, & pour lui dire, que quand ils en auroient la commodité, il seroit bon qu'ils s'entr'envoiassent le nom de leurs morts, afin de recommander à Dieu leurs ames. Cette lettre fait voir que ce Prince consideroit fort cette Abbaie de son royaume, & qu'il y estoit lié par quelque sorte d'attachement,

Felix catholicæ congregationis (sancti Bedæ) vernaculus. *Act. ibid. pag. 265. & 266.*

Bolland. xj. Apr.

Ælbvvaldus Estanglorum, Deo donante, regia potestate fretus, simul & tota Abbatia cum omni congregatione servorum Dei, &c. In septenis monasteriorum nostrorum synaxibus &c. nomina quoque defunctorum ex utraque parte adducentur. *Inter Bonif. Epist. 76.*

CHAP. LXI.

& de societé, soit que ce monastere fut celui d'Eli, ou quelqu'autre fondé par ses predecesseurs. Et l'on pourroit se figurer avec vrai-semblance que Felix en estoit Religieux, si l'on ne veut pas adjouster foi au témoignage de ce manuscrit, qui le fait disciple de Bede, ou à plusieurs Modernes qui le qualifient Moine de l'Abbaie de Crouland. Felix marque dans sa preface qu'il avoit esté instruit de la vie, & des actions de saint Gutlac par l'Abbé Vvilfrid, par Cissan Prestre, par le bienheureux Beccelin, & par quelques autres personnes qui l'avoient bien connu, & qui avoient demeuré avec lui.

XIII. *Cissan, & autres Ermites de Crouland.*

Vvilfrid gouvernoit probablement quelque monastere du voisinage. Cissan estoit une personne de qualité, & qui avant sa conversion tenoit un rang fort considerable dans le siecle. Un peu aprés son baptesme, il se retira dans la cellule de saint Gutlac, & reçut l'Ordre du sacerdocee. Il mena une vie exemplaire, & imita les vertus de celui, dont il occupoit la place. Beccelin continua à servir Dieu dans Crouland, & non seulement il expia sa faute par la penitence, mais il fit de si grands progrez dans la perfection, qu'il est reconnu pour Saint. Egbert confident de saint Gutlac, & Tatvvin qui l'avoit conduit dans cette Isle, y vécurent aussi en Ermites.

XIV. *Fondation de l'Abbaie de Crouland.*

Mais elle ne fut pas seulement habitée de ces Solitaires, Ethelbald pour signaler sa reconnoissance envers son protecteur, & honorer un Saint, dont la gloire éclattoit de plus en plus par les miracles qui se faisoient à son tombeau, entreprit d'y establir un monastere, quoique la terre molle, & humide ne fut pas un fond capable de soustenir de grands edifices. Pour cet effet il appella auprés de lui Kenulphe Religieux d'Evesham, qui estoit celebre en pieté, & lui donna toute l'Isle de Crouland, afin qu'il y assemblat des serviteurs de Dieu, qui vécussent sous la regle de saint Benoist. Sa charte qui est de l'an 716. (s'il n'y a point d'erreur dans la datte) fut ainsi dressée comme un projet, & avant la construction des bastimens. Saint Ethelred Abbé de Bardnei, & Egbald Abbé de Medeshamsted, ou de Burch y souscrivirent aprés saint Brithvvald Archevesque de Cantorberi, & d'autres Prelats. Pour suppléer à la mollesse, & au peu de fermeté du terroir, on y ficha quantité de forts pilotis, sur lesquels on bastit une Eglise, & des lieux reguliers. L'Eglise fut dediée en l'honneur de la sainte Vierge, & de saint Barthelmi. Un ou deux ans aprés la mort du

Boll. xj. April. Monast. Anglic. Tom. 1. pag. 163.

du Saint, sa sœur sainte Pege, qui depuis son enterrement avoit demeuré à Crouland, laissa à l'Abbé Kenulphe le Pseautier de son frere, le foüet de saint Barthelmi, & quelques autres reliques, & se retira dans son ermitage de Peakicke au territoire de Northampton, qui fut depuis un Prieuré de l'Abbaie de Crouland. Elle alla ensuite à Rome, & y finit ses jours. Nous parlerons ailleurs de Patrice successeur de Kenulphe, & des autres évenemens de l'Abbaie de Crouland. Car c'est un des monasteres dont les antiquitez sont plus connuës, l'histoire en aiant esté écrite assez amplement par Ingulphe, qui en eut la conduite dans l'onziéme siecle. Chap. LXI.

XV.

On a veu ci-devant que l'an 742. dans le Concile de Cliffe, Ethelbald Roy de Merce maintint les Eglises, & les communautez religieuses dans leurs privileges à l'exemple d'un autre Prince de sa nation : mais, comme nous avons dit, il y a lieu de douter si ce reglement fut bien executé, puisque saint Boniface écrivant à Ethelbald, marque qu'il avoit appris qu'en Angleterre l'on avoit cassé plusieurs privileges des Eglises, & des monasteres, & qu'on les avoit privez de quelque partie de leurs biens, en quoi il dit que l'on avoit commis un grand peché. Il parle aussi contre ce desordre dans sa lettre à Cuthbert Archevesque de Cantorberi, qui dans un autre Concile tenu à Cliffe en 747. tascha de remedier au dereglement que les entreprises des seculiers avoient causé dans ces maisons saintes Ethelbald se trouva à ce Concile, & mourut dix ans aprés. Il fut enterré dans l'Abbaie de Repton, où d'autres Roys du mesme païs eurent aussi leur sepulture.

Et hoc, si verum est, peccatum grande esse dinoscitur. *Bonif Epist.* 19.

XVI.
Sainte Fridesvvide Religieuse d'Oxford.

Sainte Frideswide (ou Frevvisse) a vécu sous le regne de ce mesme Ethelbald. Elle estoit fille de Didan seigneur d'Oxford. Dés sa premiere jeunesse, elle fit vœu de chasteté dans une Eglise bastie par son pere, & qui fut dediée à la sainte Vierge. Pour se fortifier contre les attaques des passions charnelles, elle menoit une vie fort austere, couchant sur la terre, & ne mangeant que du pain d'orge, & des legumes. Elle reçut ensuite l'habit de la religion, & douze autres filles de qualité aiant suivi son exemple, on leur establit un monastere prés de l'Eglise de Nostre-Dame. La Sainte le remplit de l'odeur de ses vertus, affoiblissant son corps par le jeûne, & nourrissant son ame par de saintes lectures, & par la priere. Elle flechissoit cent fois les genoux pendant le jour, & autant de fois la nuit, pour adorer la

Act. sac. 3. part. 1. pag. 561. Ed. Maihevv. pag. 1793.

CHAP. LXI. terreur dont ils crurent avoir frappé le Saint, ils joignirent ensuite des outrages effectifs. Ils le lierent, ils le tirerent de sa cellule, & le traisnerent dans des lieux pleins de fange, & d'épines. Aprés l'avoir bien tourmenté, ils s'arresterent pour le laisser un peu reposer, & ils lui commanderent de sortir du desert. Mais le Saint leur répondit avec le Prophete : *Le Seigneur est à ma droite, il empeschera que je ne sois ébranlé.* Irritez de cette réponse, ils le foüetterent avec des verges de fer, & voiant que ce supplice ne l'abbatoit point, ils le porterent dans les nuées, & aprés cela ils le descendirent prés de l'enfer, lui disant avec menaces : *Voila le feu que tes pechez ont allumé, & qui te va consumer.* Mais ny leurs paroles, ny toutes leurs violences ne purent ébranler la constance du Saint : *Pourquoi me menacez-vous*, leur disoit-il, *que ne me jettez vous dans ces flammes, si vous en avez le pouvoir, vous n'estes que des enfans de tenebres, vous estes remplis de la fureur de Cain qui tua son frere.* Comme ils se preparoient à le precipiter dans le feu, saint Barthelmi vint au secours du saint Ermite, & commanda aux demons de le reporter doucement dans sa cellule, ce qu'ils firent aussi-tost. On dit que ce fut dans cette occasion que le saint Apostre lui donna un foüet, qui fut depuis appellé *le foüet de saint Barthelmi*, & gardé comme une chose sacrée. Une autrefois priant dans sa cellule, il entendit un grand bruit qui l'obligea d'en sortir. Estant dehors, il vit une troupe de soldats, dont le langage lui fit juger que c'estoient des Bretons, & il le crut avec d'autant plus de fondement, qu'il y avoit alors guerre ouverte entre ceux de cette nation, & les Anglois. Ces pretendus soldats parurent mettre le feu à son ermitage, & s'estant saisis de lui, ils l'éleverent en l'air avec leurs armes. Mais le Saint aiant jugé que ces gens de guerre n'estoient autre que des demons, qui estoient venus lui faire insulte, il commença à chanter avec David : *Que Dieu s'éleve, & que ses ennemis soient dissipez*, & aussi-tost ces faux soldats prirent la fuite. S'appliquant à l'oraison pendant la nuit, il vit entrer dans sa cellule des lyons, des taureaux, des ours, des serpens, & d'autres animaux, & aiant jugé que c'estoient des demons, il fit le signe de la croix, & dit : *Miserable Sathan, ton orgüeil est bien confondu, tu t'estois vanté de pouvoir te rendre semblable au tres-Haut, & te voila reduit à te cacher sous la forme des bestes : Ie te commande au nom de* JESUS-CHRIST *de te retirer.*

Ps. 15.

En ignis quem in delictis tuis accendisti, te consumere paratus est. *Act. pag. 271.*

Avant l'an 709. sous le regne de Kenred Roy de Merce.

Ps. 67.

retirer. La force de ce commandement parut aussi-tost par la fuite de ces phantômes, qui se dissiperent comme de la fumée. CHAP. LXI.

V. *Il est en danger d'estre assassiné.*

Aprés avoir ainsi triomphé des demons, il fut en danger de perir par la perfidie d'un faux Frere. Un Clerc, ou Moine nommé Beccelin vint s'offrir à lui, & le supplia de le recevoir sous sa discipline, l'assurant qu'il tascheroit de bien profiter de ses instructions, & qu'il meneroit une vie chaste, & bien reglée. Le Saint lui accorda la grace qu'il demandoit, & le prit pour associé. Mais le demon qui veille toujours pour destruire le bien, entreprit de ruiner cette union de charité, & mesme de faire de ce disciple du Saint, son plus grand ennemi. Il commença par lui donner de la vanité, en lui faisant croire qu'il estoit quelque chose. Il lui inspira ensuite le desir de posseder seul l'ermitage de Crouland, & d'en estre le maistre, & enfin il lui persuada de se défaire du Saint, dans l'esperance d'obtenir aisément du Prince un lieu abandonné, & qui n'appartiendroit plus à personne. Il avoit coustume de faire une fois en vingt jours la tonsure de saint Gutlac. Un jour qu'il se preparoit à lui rendre ce service, le demon le pressa d'executer son dessein, & il y estoit tout determiné. Mais le Saint en aiant eu revelation, l'arresta, lui disant: *Mon cher Beccelin, à quoi pensez-vous, l'ennemi de vostre salut vous trompe, ne l'écoutez pas davantage, avoüez vostre faute, & faites en penitence.* Beccelin touché de ces paroles, se prosterna à ses pieds, & lui confessa son crime avec des gemissemens, & des larmes. Le Saint non content de lui pardonner, l'assura de nouveau de son affection, & lui promit, que s'il s'appliquoit serieusement à servir Dieu, il tascheroit de l'assister dans ses peines, & de le secourir dans les tentations dont il seroit attaqué.

O mi Beccceline, &c. scio enim te à maligno spiritu deceptum. *Act. ibid. pag.* 273.

VI. *Les bestes lui obeïssent.*

Un pieux Solitaire estant venu voir saint Gutlac, demeura quelque temps dans l'Isle. Un jour aiant pris beaucoup de peine à écrire quelque chose sur une feüille de parchemin, il s'en alla prier Dieu dans une Chapelle. Pendant son absence, un gros corbeau entra dans sa cellule, & emporta le parchemin. Il vit lui-mesme en l'air cet oiseau, qui voloit avec son écrit au bec, & il en eut du chagrin. Mais le Saint l'instruisit, & le consola, lui representant qu'il n'arriveroit rien que par la volonté, ou par la permission de Dieu, sans l'ordre duquel il ne tomboit pas seulement une feuille à terre, & l'assurant que

CH. LXII.

*Vvil. Malmesb. lib. 4. de Episc. Herford. Chronic. Iohan. Brompton. pag. 754. & 778. Ed. Mathevv. 3. August p. 1201. * La Cathedrale d'Herford.*

fille Alfride, il le fit tuer, & s'empara de ses Estats. Dieu fit connoistre par des miracles la sainteté d'Ethelbert, & on éleva depuis * une Eglise sur son tombeau. Pour Alfride, detestant une action si noire, & ne voulant plus avoir d'époux que les hommes lui pussent ravir, elle se retira à Crouland, & y vécut Recluse dans une cellule prés de l'Eglise. Ingulfe l'appelle Etheldrite, vrai-semblablement parce qu'elle changea son nom en se consacrant à Dieu, & il la compte entre les Saints de son monastere. Cependant Offa eut un vif regret de son peché, & tascha de l'expier par une solide penitence. Les reliques de saint Alban premier Martyr d'Angleterre, aiant esté heureusement trouvées, il les fit transferer dans une chasse de grand prix, & fonda en l'honneur du Saint un monastere qu'il dotta richement, & qu'il combla de graces, & de privileges. Ce monastere estoit dans le territoire d'Herford, & tenoit le premier rang entre tous ceux d'Angleterre. La charte de la fondation fut donnée dans un Synode tenu à Celchyt, (ou Chalchut) l'an 793. Elle porte que Villigode Prestre en seroit l'Abbé, & qu'il y feroit garder la regle de saint Benoist. Offa alla aussi à Rome, & asujettit son Estat à saint Pierre : Ensorte que chaque famille de ses sujets paieroit un tribut au saint Siege pour marque de sa dépendance, mais il voulut que ce qu'on leveroit de ce tribut dans le diocese d'Herford, fut pour l'Abbaie de saint Alban.

Monast. Anglic. Tom. 1. pag. 176.

III.

Kenulphe son successeur bastit Vvinchelcombe.

Vvil. Malmesb. monast. Anglic. Tom. 1 pag. 187. L'an 798. Nic. Harpsfeld. Hist Anglic. sec. 8. cap. 14.

Il eut de suite pour successeurs Egfrid, & Kenulphe. Cuthbert Abbé de Malmesburi obtint d'Egfrid la restitution de quelques terres qui appartenoient à son monastere. Kenulphe possеda eminemment toutes les qualitez d'un grand Prince. Il signala sa pieté par la fondation de l'Abbaie de Vvinchelcombe dans le Comté de Glocestre. On dit qu'il la peupla de trois cens Religieux. Treize Evesques en dedierent l'Eglise. Kenulphe se trouva à cette ceremonie, & comme il sçavoit que rien n'est plus agreable à Dieu, que l'imitation de sa bonté, il y donna la liberté à Egbert Roy de Kent qu'il avoit pris à la guerre. On rapporte à l'an 743. la mort de sainte Vvithburge fille d'Anne Roy d'Estangle. Elle reçut le voile, & les premieres instructions de la vie religieuse dans l'Abbaie d'Eli, fondée par sa sœur sainte Etheldrite. Ensuite elle se retira à Derham, qui est aujourd'hui dans le Comté de Norfolc, & & elle y bastit un monastere où elle finit ses jours. On l'enterra

Act. sec. 3. part. 1. an. 743 pag. 653. Monast. Anglic. pag. 176.

dans le cimetiere, mais environ cinquante-cinq ans aprés on trouva son corps sans corruption, & on le transfera dans l'Eglise. CH. LXIII.

CHAPITRE LXIII.

De saint Jean de Beverlei, & de quelques autres Archevesques d'York.

IL a esté dit ci devant que saint Vuilfrid aiant esté chassé du Siege d'York, & de l'Abbaie d'Hagustald, on lui substitua deux Religieux de Streneshal, l'un appellé Bosa, & l'autre Eat. Ce premier eut la conduite du diocese d'York, & l'autre fut destiné pour faire les fonctions Episcopales dans Hagustald, * ou dans Lindisfarne. Eat resida quelques années dans l'Eglise de Lindisfarne, mais il mourut dans celle d'Hagustald vers l'an 685. & il eut pour successeur saint Jean aussi Religieux de Streneshal. L'Episcopat de saint Bosa finit avec sa vie vers l'an 704. Le Siege d'York estant ainsi vacant, on y transfera saint Jean qui en demeura depuis en possession mesme du consentement de saint Vuilfrid, selon l'accord fait dans le Synode tenu prés de Nid sur la fin de l'an 705. Aprés ces observations, il est à propos de dire quelque chose des vertus, & des miracles de saint Jean, & de la fondation du monastere de Beverlei. Ce saint estoit de Harpham dans le Duché d'York. Il fut élevé auprés de saint Theodore Archevesque de Cantorberi, & instruit dans la pieté, & dans les lettres par les soins de ce pieux, & sçavant Prelat. On dit qu'il estudia aussi à Oxford. Il fut ensuite Religieux dans le monastere d'hommes de Streneshal, tandis que sainte Elflede y gouvernoit celui de filles, qui estoit la principale communauté. Mais il n'y demeura pas longtemps, & comme il avoit du talent pour la predication, il fut tiré du cloistre pour ce saint ministere. Il s'en acquitta dignement, & il estoit écouté avec d'autant plus de déference, & de fruit, que la sainteté de sa vie lui attiroit du respect, & autorisoit ses paroles. Son merite aiant fort éclatté dans cette fonction, il fut substitué à saint Eat dans l'Evesché d'Hagustald par le com-

I. *Saint Jean Religieux de Streneshal est fait Evesque d'Hagustald.*

** Ou Hexham dans le Northumberland.*

Ed. Mathevv. pag 477.
Act. sac. 3. part. 1. pag. 433.

** On dit aussi Beverlac, & Beverlic.*

Præbebat sanctâ vita competentem favorem assiduæ prædicationi.
Bolland. 7. Maii pag. 169.

CH. LXIII. mun suffrage des fidelles. De Prestre (qu'il estoit vrai-semblablement auparavant) se voiant élevé à un plus haut degré, il travailla aussi à croistre en vertu, & à remplir les obligations de sa charge. Il se retiroit souvent, mais principalement en Caresme, dans une cellule proche de l'Eglise de saint Michel de Carnesboc, afin de s'y occuper plus librement aux saints exercices de la priere, & du jeûne. Cette retraite ne l'empeschoit pas neanmoins de donner audiance à ceux qui vouloient lui parler, ny de pourvoir aux besoins de son diocese. Estant ainsi dans sa cellule de saint Michel au commencement du Caresme, il dit à quelques-uns de ses domestiques de lui amener celui des pauvres du païs, qui leur paroistroit le plus miserable. Nul ne leur fit plus de compassion qu'un jeune garçon qui estoit muet, & qui avoit la teste toute couverte d'une horrible gale. Ils l'amenerent donc au Saint qui le reçut avec charité, & le fit loger dans une petite chambre avec ordre de lui donner à manger. Huit jours aprés il l'envoia querir, & aiant fait le signe de la croix sur sa langue, il lui fit prononcer peu à peu quelques syllables, & aprés cela quelques mots de suite. Sa langue se dénoüa tellement, que le mesme jour il parla long-temps, & avec une entiere liberté. Le Saint pour ne laisser pas son ouvrage imparfait, donna sa benediction à ce pauvre, & l'envoia à un medecin, afin qu'il mit une emplastre à sa teste. Il le guerit par ce moien, & sa teste devint aussi nette, & aussi belle qu'elle estôit auparavant sale, & horrible; mais on ne douta point que sa guerison ne fut plutost un effet des prieres du Saint que de ce remede exterieur.

II.
Il est fait Archevesque d'York, & fonde Beverlei.

Le bienheureux Jean gouverna l'Eglise d'York aprés la mort de saint Bosa, qui en estoit Evesque. On ne marque point ce qui le porta à fonder l'Abbaie de Beverlei, mais ses actions le disent assez, & monstrent qu'outre les raisons communes que chacun peut avoir de faire ces sortes d'establissemens, il bastit ce monastere pour s'y retirer quelquefois, & sur tout dans sa vieillesse. Il acheta la terre de Beverlei, où il y avoit une paroisse dediée à saint Jean. Ensuite il rebastit le chœur de cette Eglise, & il y mit des Moines, à qui il donna pour Abbé saint Brithun qui estoit Diacre. Il l'augmenta d'une Chapelle, qui fut consacrée en l'honneur de saint Martin, & il y establit des Religieuses. Il fit ainsi deux monasteres, ausquels il associa sept Prestres, & sept Clercs qu'il plaça

Act. sac. 3. part. 1. pag. 436.

dans la nef de l'Eglise de saint Jean avec un Prieur.

Ch. LXIII.

III.
Divers miracles du Saint.

Passant un jour par Vetadun, où il y avoit un monastere de filles, l'Abbesse Hereburge le pria de voir une Religieuse qui estoit malade à l'extremité. Cette Religieuse lui estoit d'autant plus chere que c'estoit sa propre fille : car avant que d'entrer dans le cloistre, elle avoit vécu dans le mariage. Le mal de cette Religieuse estoit une grosse tumeur qu'elle avoit au bras, que l'on disoit s'estre ainsi enflé, parce qu'elle s'estoit fait seigner au quatriéme jour de la lune. Le Saint répondit qu'en effet il avoit autrefois appris de Theodore Archevesque de Cantorberi, qu'il estoit dangereux de se faire seigner en ce temps-là. Il alla visiter la malade, il lui donna sa benediction, & dés qu'il fut sorti de la chambre, elle ne sentit plus de douleur au bras, & un peu aprés elle fut entierement guerie. Aiant dedié l'Eglise de Burton, qui estoit un village où le Comte Puch avoit une terre; il fut invité par ce Comte à venir disner chez lui, mais d'abord il s'en excusa, disant qu'il estoit plus seant à un Evesque de retourner à son monastere pour y servir Jesus-Christ dans la personne des pauvres, que d'aller chez des riches pour s'y divertir, & y estre bien traité. Mais le Comte l'assurant que s'il lui faisoit l'honneur de venir manger chez lui, en reconnoissance de cette grace, il feroit largesse aux pauvres, & saint Brithun Abbé de Beverlei lui promettant la mesme chose, il se rendit à la priere du Comte, & entra dans sa maison. Il y avoit environ six semaines que la femme du Comte estoit fort malade. Le Saint lui envoia un reste de l'eau qu'il avoit benie pour dedier l'Eglise. Elle en usa comme d'un remede, & dés qu'elle s'en fut lavée, & qu'elle en eut bû, elle se trouva dans une si parfaite santé, qu'elle alla servir le Saint à table, imitant en cela la belle mere de saint Pierre, qui fit le mesme envers Nostre Seigneur, qui l'avoit guerie de la fiévre. Yolfride fille du Comte, se fit Religieuse dans la communauté des filles de Beverlei, & son pere y donna une terre. Du temps du Roy Osred, il se tint dans la Northumbre un Synode, où (si l'on en croit un Auteur * de l'onziéme siecle,) ce Prince fit un reglement pour maintenir les Eglises, & les monasteres dans la possession de leurs biens. Aprés l'assemblée le Saint pria le Roy, & les Grands de venir manger chez lui, & aiant donné sa benediction à du vin, & à d'autres breuvages qui estoient dans trois

Periculosa, &c. illius temporis Phlebotomia quando & lumen lunæ, & reuma occeani incremento est. *Bed. lib. 5. cap. 3.*

Magis Episcopum decere ad monasterium redire, & Deo in suis pauperibus servire. *Bolland 7. Maii pag 170.*
Bed. l. 5. c. 4.

Luc 4. 39.

* *Folcard. apud Bolland. ibid.*
Folcard a peut-estre attribué à Osred ce que fit un autre Prince : car ceci ne s'accorde pas avec ce que saint Boniface, & un autre Auteur contemporain disent d'Osred.

CH. LXIII. vaiſſeaux, il les multiplia miraculeuſement. Deſorte que l'on tira de ces vaiſſeaux tout ce qui eſtoit neceſſaire pour ſervir aux conviez qui eſtoient en grand nombre, & bien loin de les épuiſer, on les trouva toujours pleins. Le Saint avoit à ſa ſuite un jeune Eccleſiaſtique nommé Herbauld, qui fut depuis Religieux & Abbé de Tinemuth. Eſtant un jour en voiage, il permit à ſes gens de pouſſer leurs chevaux dans une plaine campagne, mais il dit à Herbauld de demeurer cependant auprés de lui. Les Officiers du Saint eſtant revenus auprés du Saint firent une autre courſe, & Herbauld emporté par une ardeur de jeuneſſe, les ſuivit. Le Saint lui cria qu'il s'en trouveroit mal, s'il ne revenoit auſſi-toſt, & à peine l'avoit-il averti de la ſorte, que ſon cheval s'abbatit ſous lui, & le jetta à terre. Dans cette chûte, il ſe caſſa la teſte contre une pierre, & ſe fit encore une autre bleſſure. Il fut pluſieurs heures ſans donner de marques de vie; le Saint qui l'aimoit tendrement, en fut fort affligé, & paſſa la nuit ſuivante en prieres, pour demander à Dieu ſa gueriſon. Le matin il l'alla voir, lui donna ſa benediction, & l'aiant quitté, continua à prier pour lui. Un peu aprés il le revint voir, & le trouva aſſis, & qui parloit ſans peine. Alors le Saint lui demanda s'il eſtoit baptiſé, Herbauld lui répondit qu'il avoit reçu ce Sacrement d'un certain Preſtre. Le ſaint Prelat lui dit qu'aſſurement il n'avoit pas eſté bien baptizé, parce que ce Preſtre eſtoit incapable de faire cette fonction. Il commença donc à le diſpoſer à recevoir veritablement ce Sacrement, & fit venir un chirurgien qui lui lia la teſte. Enſuite le Saint lui donna ſa benediction, & ſa ſanté ſe fortifia tellement, que dés le lendemain il remonta à cheval, & ſuivit le bienheureux Jean, qui le baptiza ſelon qu'il jugeoit neceſſaire.

Bed. lib. 5. c. 6.

IV.
Retraite, & mort de ſaint Jean.

Le ſaint Eveſque eſtant caſſé de vieilleſſe, & ne pouvant plus viſiter ſon dioceſe, ſe demit de ſa charge, & mit en ſa place Wilfrid le jeune, qui fut élu par tout le peuple. Il ſe retira enſuite à Beverlei, & y finit ſes jours dans de ſaints exercices. Sa mort arriva l'an 721. Il ſe fit pluſieurs miracles à ſon tombeau. Nous en rapporterons ſeulement deux, dont un fait voir que le monaſtere de Suvine ſubſiſtoit avant l'an 733. Saint Brithun qui gouvernoit celui de Beverlei, aiant invité l'Abbé de Suvine à l'anniverſaire de ſaint Jean, cet Abbé y alla avec un Preſtre nommé Druchval, & eſtant preſt de s'en retourner,

retourner, il fit trouver bon à saint Brithun que Druchval, qui estoit malade, demeurât à Beverlei. Saint Brithun s'en chargea volontiers, esperant que saint Jean, qui avoit autrefois conferé les Ordres à Druchval, lui donneroit quelque soulagement. Son mal s'estant fort augmenté, le saint Abbé lui conseilla de se faire porter à l'Eglise, parce qu'il y avoit plusieurs reliques de Saints, & il y consentit dans la persuasion qu'il s'y trouveroit mieux. On le porta d'abord devant le tombeau de saint Jean, & aprés cela dans la Chapelle de saint Martin. On le reporta enfin devant le tombeau du Saint, & il fut gueri. Une Religieuse du monastere d'Ezech, qui estoit paralytique, y reçut aussi un pareil secours. La vie de saint Jean a esté écrite par Bede dans son histoire d'Angleterre, & par Folcard Moine de la Cathedrale de Cantorberi, qui dedia son ouvrage à Aldred Archevesque d'York. Ce dernier Auteur vivoit dans l'onziéme siecle. Saint Brithun mourut l'an 733.

CH. LXIII.

Aprés l'an 1060.

V.
Vvilfrid second, Archevesque d'York.

Quoique l'on ne compte point la Cathedrale d'York entre les Eglises monastiques, il y a pourtant lieu de croire, que dans le huitiéme siecle, elle estoit deservie par des Religieux, & que le Chapitre en estoit semblable à celui de Cantorberi: car elle s'appelloit *monastere*, on y vivoit regulierement, & il y avoit un Superieur qui avoit la qualité *d'Abbé*; lesquelles expressions semblent ne pouvoir donner d'autre idée que d'une communauté de Moines à l'égard du temps, & du païs dont il s'agit, estant certain qu'alors en Angleterre, il n'y avoit que les Moines qui eussent des Abbez. Wilfrid le jeune successeur de saint Jean dans le Siege d'York, est vrai-semblablement le mesme qu'un de ces cinq Religieux de Streneshal, que Bede dit avoir vû Evesques. Estant sorti de ce monastere, il fut fait *Vidame, & Abbé de l'Eglise de York*. Quelques-uns le qualifient Saint, & ce titre, dont ils l'honorent, s'accorde tresbien avec l'éloge de ses vertus, tracé par un poëte de son siecle, qui le represente comme un Prelat accompli, qui instruisit son peuple par ses predications, & par son exemple, qui assista les pauvres, & orna les Eglises. Aprés avoir exercé saintement sa charge pendant quinze années, il s'en demit, & passa le reste de ses jours dans la contemplation.

Act. sæc. 4. part. 1. pag. 164.

Anno 741. monasterium in Eboraca civitate succensum est. *Sim. Dunelm. de gestis Regum pag. 103.*

Qui prius Eboricæ fuerat Vicedomnus, & Abbas. *Act. sæc. 3. part. 2. pag. 560.*

VI.
Egbert son successeur.

Il eut pour successeur Egbert frere d'Edbert Roy de Northumbre. Ils estoient tous deux fils d'Eate oncle du Roy

CH. LXIII.

Egbertus in infantia à patre Eata in monasterium traditus fuerat. *Simeon. Dunelm. Hist. Dunel. c. 3. pag. 11.* *Act. sac. 3. part. 2. pag. 561.*

Celwlphe. Egbert fut mis dans un monastere dés son enfance. Estant avancé en âge, il alla à Rome, & il y reçut le Diaconat. Aprés son retour en Angleterre, il entra dans le Siege d'York l'an 732. & ce ne fut pas seulement sa naissance, mais son érudition, & sa pieté qui l'éleverent à cette charge. Son application à pourvoir aux besoins des pauvres, son assiduité à l'Office divin où il se trouvoit jour & nuit, & sa magnificence à orner les lieux saints, firent voir sa charité, & son zele pour la gloire de Dieu. Il restablit son Eglise dans sa premiere dignité en obtenant le *Pallium* du Pape Gregoire troisiéme, & c'est pourquoi il a esté proprement le second Archevesque d'York aprés saint Paulin. Avant son ordination, il avoit esté disciple du venerable Bede, & il continua estant Evesque à se servir des conseils de ce grand homme. Il fit fleurir l'estude des lettres dans sa Cathedrale. Son extrait des Canons, & son dialogue marquent son intelligence dans la discipline de l'Eglise. Aussi saint Boniface soumit à son jugement la lettre qu'il addressoit à Ethelbald Roy de Merce touchant la reformation des mœurs.

Bonifac. Epist. 8.

VII. *Elbert son successeur.*

Elbert, ou Albert est aussi nommé Cœna. On croit qu'il est cet Evesque Cœna qui écrivit à saint Lulle, & reçut de lui une lettre. Voiez les lettres 99 & 103. qui sont parmi celles de S. Boniface.

Egbert mourut l'an 766. & eut pour successeur Elbert, qui eut beaucoup de conformité avec lui. Car il fut aussi mis dés son enfance dans un monastere, qui estoit vrai-semblablement celui d'York. Il excella en vertu, & en sçavoir, & enseigna les lettres dans la Cathedrale. Il en augmenta de beaucoup la biblioteque, & fit par devotion le voiage de Rome. Estant Archevesque, il continua à porter les mesmes habits, & à user de la mesme nourriture qu'auparavant; il gardoit en ces choses un honneste milieu entre la pauvreté, & le luxe, & rejettoit ce qui estoit ou trop vil, ou trop riche.

VIII. *Il sacre Enbald pour remplir son Siege.*

Aprés avoir tenu le Siege douze ans, & s'estre bien acquitté de ses obligations, il sacra Enbald, pour remplir sa place, & confia sa biblioteque au poëte dont nous avons parlé. Ensuite il se retira dans le cloistre, pour ne plus penser qu'à l'éternité, & mourut deux ans aprés sa demission vers l'an 781. Enbald son successeur l'imita peut-estre dans sa retraite: du moins il est certain qu'il mourut dans le monastere d'Etlet, mais il fut enterré dans saint Pierre d'York. Enbald second du nom qui gouverna aprés lui le mesme diocese, fut sacré dans le monastere de Sochaburg.

IX. *Saint Acca Evesque d'Hagustald.*

Saint Acca qui avoit esté élevé dans le Clergé d'York sous

le pontificat de Bola, fut disciple de saint Wilfrid, & l'accompagna dans son dernier voiage de Rome. Il lui succeda dans le Siege d'Hagustald, il en embellit l'Eglise dediée à saint André, & y dressa une biblioteque. On a veu que l'on gardoit la discipline monastique dans cette Cathedrale. Ce fut à la persuasion de saint Acca, que Bede écrivit son commentaire sur l'Evangile de saint Luc, & quelques autres ouvrages. Aprés avoir tenu son Siege vingt-trois ans, il en fut chassé, mais l'on n'en marque point la cause. Il mourut vers l'an 740. & eut de suite pour succésseurs Fretbert, saint Alcmond, Tilbert, & Ethelbert. Alcmond excella en vertu, & l'on donne aussi la qualité de Saint à Tilbert, ou Gilbert, qui lui succeda l'an 781. Enbald Archevesque d'York, Tilbert d'Hagustald, & Higbald de Lindisfarne sacrerent Evesque un Ecclesiastique nommé Adulfe dans le monastere de Corabrige. Alswold Roy de Northumbre aiant esté tué par le perfide Sicgan, son corps fut porté dans la Cathedrale de saint André, par une multitude de Moines, & d'Ecclesiastiques.

Sim. Dunelm. pag. 111. 114.

L'an 788.

Cum magnis Monachorum, & Clericorum cuneis. *Richard. pag. 298.*

CHAPITRE LXIV.

De Celwlfe, & d'Edbert Roys de Northumbre, & ensuite Religieux : De quelques Abbez de Rippon.

I.

Celvvlfe, ou Ceolvvlfe Roy de Northumbre se fait Religieux dans Lindisfarne.

Le païs de Northumbre avoit eu des Princes illustres en pieté. Celwlfe, & Edbert en augmenterent le nombre, & on les vit sortir volontairement du thrône, pour embrasser la vie religieuse. Le premier succeda à Osric l'an 728. & l'on sçait en general, que de son temps le païs fut agité de troubles, comme il avoit esté sous ses derniers predecesseurs. Ce Prince écoutoit avec plaisir ceux qui l'entretenoient des choses saintes, & appuioit de son autorité tout ce qui estoit avantageux à la propagation de la foi. C'est à lui que Bede a dedié son histoire Ecclesiastique d'Angleterre. On tient que ce fut par la lecture de cet ouvrage, que Celwlfe conçut du dégoust pour les choses du monde, considerant qu'elles passent avec tant de rapidité, & que la mort, qui avoit dépoüillé ses Ancestres de leur grandeur, lui raviroit bien-tost celle qu'ils lui

Regem videlicet Ceolvvlfum, qui & pro insita sibi dilectione religionis quicquid ad regulam pietatis pertinet, firma protinus intentione adjuvare curabit. *Epist. Bedæ ad Egbertum.*

Act. sæc. 3. part. 2. pag. 174.

CH. LXIV.

avoient laissée. On lui attribuë encore ce sentiment, que l'obligation qu'il avoit de s'occuper si souvent aux affaires du siecle, n'estoit pas un honneur, ny un avantage pour un Chrestien, qui est appellé à une union si estroite avec Dieu, & à participer à sa felicité, & à sa gloire. Aprés huit ou neuf ans de regne, il laissa sa couronne à son cousin Edbert, & alla prendre l'habit monastique à Lindisfarne. Il y servit Dieu vingt-deux ans, & mourut vers l'an 760. Nous avons prouvé par un Auteur contemporain, qu'au commencement du huitiéme siecle l'on y gardoit la regle de saint Benoist avec quelques observances de leurs premiers fondateurs. Depuis l'origine du monastere, les Religieux n'avoient bû que du lait, ou de l'eau; mais aprés que saint Celvvlfe y fut entré, on leur permit l'usage du vin, & de la biere. Il fut enterré dans Lindisfarne, mais depuis on transfera son corps à Norham, ou Northam dans le Northumberland, & l'on y dedia une Eglise à son honneur, laquelle subsistoit encore dans le siecle passé.

Citra gravitatem Christianam æstimans terrenis negotiis immori (vel immorari.) *Ibid.*

Ed. Mathevv. Tabul 3 part. 2. de Regibus Anglorum Monachis pag. 21. 23.

II.

Edbert son successeur meurt aussi dans la profession monastique.

Edbert qui regna aprés lui dans la Northumbre, suivit ses traces, * & imita ses vertus. Il estendit les bornes de son Estat par ses victoires, & se fit craindre, & honorer des autres Princes de la grande Bretagne. La reputation de sa puissance, & de son merite, lui acquit l'estime, & l'amitié de Pepin Roy de France, qui lui envoia divers presens. Desorte que la Northumbre fut heureuse aiant en mesme temps pour Souverain, & pour Archevesque deux freres parfaitement unis, qui remplissoient si bien leurs devoirs, l'un dans le gouvernement de l'Estat, & l'autre dans la conduite de l'Eglise. C'est l'éloge que l'on faisoit d'eux environ vingt ans aprés leur mort. Edbert joüissant d'une entiere prosperité ne s'y laissa point éblouïr, il reconnut la vanité, & le neant des choses de la terre, ainsi qu'avoit fait son predecesseur, & pressé d'un ardent desir de se procurer le bonheur du ciel, il resolut de se retirer du monde. Quelques Princes d'Angleterre qui lui estoient liez d'amitié, aiant appris son dessein, tascherent de l'en destourner, & si l'on en croit un Historien, lui offrirent une partie de leurs Estats pour accroistre le sien. Mais leurs persuasions ne purent rien sur son esprit. Aprés avoir porté la couronne vingt-un an, il la laissa à son fils Osvvlphe, & il reçut la tonsure clericale, & embrassa la profession monastique. Il l'exerça dix ans avec une pieté tres-édifiante, & mourut en Angleterre,

* 750. *Beda Auctuar.*

Simeon. Dunelm. Hist. Dun. Eccl. l. 2. c. 3. pag. 11.

Tempora tunc hujus fuerant felicia gentis. Quam Rex & Præsul concordi jure regebant hic jura Ecclesiæ, Rex ille negotia regni. *Act. sæc. 3. part. 1. pag. 561.*

Edbert, ou Adbert ou Egbricht.

Harpsf. sæc. 8. cap. 24.

Anno Christi 758. Eadbertus Rex Nordahumbrorum Dei amoris, & causa cælestis patriæ violentia accepta sancti Petri tonsura, filio suo Osvvlpho regnum reliquit. *Epitom. Beda cum auctuar.*

& non pas à Rome, * comme dit un Auteur, qui semble l'avoir confondu avec son frere Ecgred, qui finit ses jours dans cette ville, où il estoit allé par devotion avec Egbert depuis Archevesque d'York.

* Et sic Monachus effectus non hic obiit, sed Romæ. *Chron. Iohan. Brompton. pag.* 796.

Sim. Dunelm. pag. 11.

III.

Deux Abbesses qui avoiēt esté Reines.

Un ancien Auteur fait mention de deux Reines, l'une appellée Verburge, & l'autre Richrithe, qui passerent du thrône dans le cloistre, & qui furent Abbesses de deux monasteres qu'il ne marque pas; mais la maniere dont il parle de leur mort, fait juger qu'elles menerent une vie fort exemplaire, & qui donna lieu de croire qu'elles avoient obtenu dans le ciel la couronne de justice. Verburge avoit regné dans le païs des Merces.

L'an 783.
L'an 786.
Sim. Dunelm. pag. 110.

IV.

Faux monasteres.

On peut aisement juger, que si les Princes taschoient d'assurer leur salut en se retirant dans le port de la vie religieuse, plusieurs autres personnes des premieres familles de leur Estat en usoient de mesme, & c'est aussi ce que témoigne le venerable Bede sur la fin de son histoire. Les monasteres estant ainsi en estime, les Roys, & les Evesques y accordoient aisement des droits, & des privileges, qui en conservoient la tranquillité, & les distinguoient avantageusement des autres maisons. Mais la cupidité ingenieuse à se prevaloir mesme de ce qui est establi pour la destruire, pervertit l'usage de ces lieux consacrez à la penitence. Des personnes riches en fond de terre, bastissoient des maisons qu'ils peuploient de quelques Moines relaschez, ou de quelques pauvres qu'ils revestoient de l'habit monastique, sans qu'ils eussent passé par l'épreuve du noviciat. Sous ce pretexte, ils les appelloient *des monasteres*, persuadoient aux Puissances d'y accorder des privileges, & s'en instituant les Abbez, quoiqu'ils ne fussent que laiques, ils en faisoient des lieux de plaisir, & de divertissement. Le venerable Bede un peu avant que de mourir, s'éleva contre ce desordre, & pressa fort Egbert Archevesque d'York d'emploier son autorité pour y remedier. Au reste ce n'estoit pas seulement dans la Northumbre, mais dans le païs de Merce, & peut-estre encore ailleurs qu'il y avoit de ces monasteres mal reglez, soit par le vice de leur premiere institution, ou parce que l'on y estoit tombé dans le relaschement. Et ce fut pour les reformer que le Concile de Cliffe tenu l'an 747. fit les ordonnances, dont nous avons parlé, marquant que l'on ne devoit point recevoir de Novices sans épreuve, & que les

In monasteriorum adscripta vocabulum, sed nihil prorsus monasticæ conversationis habentia *Bed. Epist. ad Egbert. pag.* 57.

(Sint sanctimonialium domicilia) continentium, sobrieque viventium, ac legentium psallentiumque habitacula, magisque legendis libris, vel canendis psalmis, quam texendis vario colore inanis gloriæ vestibus studeant operam dare. *Conc. Clouesh. II. Can.* 10. *Tom.* 6. *pag.* 1579.

CH. LXIV. monasteres devoient estre des retraites pour l'exercice des vertus, & non pas des lieux de divertissement, & de promenade, & sur tout que les Religieuses devoient s'y occuper à chanter des pseaumes, & à lire des livres de pieté, & non pas à y travailler à des ouvrages propres à entretenir la vanité, & le luxe.

V.
Abbez de Rippon.

Le monastere de Rippon fondé par saint Wilfrid, fut gouverné par Tatbert Prestre, & Religieux, qui eut alors la qualité d'Abbé : au lieu que pendant la vie du Saint, il n'avoit esté que Prieur. Il eut de suite pour successeurs Botun, Albert, & Sigred. Le premier de ces trois mourut l'an 786. comme témoigne Roger de Hoveden, qui en parle en ces termes : *Botun venerable Abbé de l'Eglise de Rippon, passa dans la patrie celeste en presence des Freres*, c'est-à-dire des Religieux, *qui l'assistoient*; en quoi il ne faut pas entendre de miracle, ny s'imaginer que l'on vit monter son ame au Ciel. Cet Historien a emprunté ceci de Simeon de Durham Auteur un peu plus ancien, qui rapportant la mort des personnes considerables par leurs emplois, & par leur vertu, se sert presque toujours de ces expressions figurées. Il ne faut pas aller loin, ny mesme quitter nostre sujet pour en trouver un autre exemple. Albert successeur de Botun, ne fut qu'un an dans sa charge, & mourut l'an 787. Simeon rapportant cet évenement dit qu'Albert *rendit l'esprit, & passa ainsi du furieux orage du siecle dans la joïe du bonheur éternel.* Le Duc Etdulf aiant esté tué prés de Rippon par l'ordre du Roy Osred, les Religieux allerent prendre son corps pour l'enterrer ; ils le mirent d'abord sous une tente prés de leur Eglise, & l'on dit que vers la minuit on le trouva dans l'Eglise, & mesme en vie. Mais on ne marque point ce qui en arriva depuis. Edwin qui s'appelloit aussi *Eda* fut Duc, ou Gouverneur de Northumbre. Il bastit le monastere d'Etgegenford, & aiant quitté le siecle, il s'y retira, pour ne plus penser qu'à son salut : il en fut aussi Abbé, *& aprés s'estre bien avancé, & bien affermi dans le service de Dieu, il mourut en presence de ses Freres comme un vieux soldat* de la milice du cloistre, c'est encore ainsi que s'explique l'Historien de Durham.

In conspectu astantium Fratrum ad cælestem patriam transivit. *Roger. de Hoveden. p. g. 232. Simeon Dunelm. pag. 110.*

Ex rapidis flatibus hujus sæculi spiritum emisit ad superos æternæ felicitatis jubilos. *Ibid.*

An. 801. Abbas in Dei servitio roboratus velut miles emeritus diem clausit ultimum in conspectu fratrum. *Idem pag. 117.*

CHAPITRE LXV.

De saint Ceolfrid Abbé de Wiremouth.

I. Saint Ceolfrid est fait Abbé de Vviremouth, & de Jarrovv.

LEs Religieux de saint Pierre de Wiremouth, & de saint Paul de Jarrow, estoient si bien unis par les liens de la charité, & d'une mesme discipline, que leurs monasteres sembloient ne former qu'une seule communauté. Saint Benoist Biscop qui en estoit le fondateur, avoit pris la conduite du premier. Mais comme il estoit obligé de faire souvent des voiages, & qu'ensuite il devint paralytique, il s'associa le bien-heureux Esterwin son oncle, lui donnant aussi la qualité d'Abbé, & aprés que celui-ci fut mort, il lui substitua le venerable Sifroi. Aiant basti le monastere de saint Paul par l'ordre, & par la liberalité du Roy Egfrid, il le peupla de dix-sept Religieux, dont il donna la direction à saint Ceolfrid Prestre. Estant à Rome, il obtint du Pape Agathon un privilege pour son Abbaie de saint Pierre, & à son retour, il le presenta à ce Prince, & aux Evesques du païs, qui le confirmerent dans un Synode. Comme ces lettres Apostoliques, & la Regle de saint Benoist, donnoient pouvoir à ses Religieux de s'élire un Abbé, il leur recommanda, ainsi que nous avons dit, d'en bien user, & de choisir celui d'entr'eux qui seroit le plus capable de ce ministere. Mais depuis se regardant comme mort, parce que son mal ne lui laissoit plus de vie que pour souffrir, il fit assembler ses disciples dans sa chambre, où l'on apporta aussi l'Abbé Sifroi qui estoit malade, & de leur consentement, il ordonna que pour affermir l'union des deux monasteres, les deux communautez n'auroient à l'avenir qu'un mesme Superieur, & que Ceolfrid qui gouvernoit déja celle de saint Paul, auroit aussi la conduite de celle de saint Pierre. Le Saint estant mort six mois aprés, sçavoir l'an 690. saint Ceolfrid demeura ainsi Abbé des deux communautez. Estant jeune, il avoit esté à Rome avec son maistre saint Benoist. Il estoit tres-habile dans tout ce qui regardoit sa profession, actif, diligent, plein de ferveur, & de zele. Il avoit un talent extraordinaire pour la psalmodie, & pour l'Office

Vviremouth fut basti vers l'an 674. & Iarrovv six ans aprés.

Voiez ci-devant Tom. 1. pag. 375.

Act. sac. 3. part. 1. pag. 293. 540.

L'an 689.

CH. LXV.

divin. Il mangeoit peu, & se contentoit des habits les plus simples, & les plus pauvres. Il avoit beaucoup de fermeté pour corriger ceux que leur malice engageoit dans le deréglement, & beaucoup de douceur pour consoler, & animer au bien les personnes foibles. Il accrut les bastimens du monastere, fit plusieurs Chapelles, & augmenta de beaucoup les biblioteques des deux communautez. Il envoia des Religieux à Rome, pour supplier le Pape Serge de lui accorder un privilege semblable à celui que le Pape Agathon avoit donné à son predecesseur, & l'aiant obtenu, il le presenta au Roy Alfrid, & aux Evesques assemblez dans un Synode, qui le confirmerent, & pour marque d'approbation, y mirent leurs signatures.

Le Pape Serge mourut l'an 701.

II.

Sa lettre à Naitan Roy des Pictes contre les erreurs des Irlandois.

** Ou Naiton.*

Les Pictes qui occupoient la partie Orientale de l'Ecosse, avoient eu pour Apostre saint Colomb Irlandois, Fondateur & Abbé de Hi, qui avoit establi parmi eux les usages de sa nation à l'égard de la tonsure, & de la determination du jour de Pasque, & ces usages subsistoient encore dans leur Eglise vers le commencement du huitiéme siecle. Naitan * qui regnoit alors parmi eux, estoit un Prince instruit dans les lettres, & qui lisoit souvent les livres sacrez, & les ouvrages des saints Peres. Aiant reconnu par cette lecture qu'il estoit du bon ordre de preferer la discipline de l'Eglise Romaine à ces usages d'Irlande, il resolut de les abolir, & afin que ce changement fut mieux reçu, & qu'il parut que c'estoit par raison, & non simplement par autorité, qu'il le vouloit introduire, il envoia des deputez à saint Ceolfrid, pour le prier de sa part de lui écrire une lettre sur ce sujet, & de l'exhorter à interposer son autorité pour l'abrogation de ces coustumes opposées à l'usage de l'Eglise universelle. Ceolfrid fut ravi de voir ce Prince si bien disposé, & pour le seconder dans son pieux dessein, lui addressa un memoire, où il soustient, & justifie la discipline de l'Eglise Romaine à l'égard de la tonsure clericale, & monastique, & de la determination du jour auquel on doit celebrer la grande Feste de Pasque. Il attribuë à saint Pierre l'origine, & l'institution de la tonsure en forme de couronne, & observe de plus que les Ecclesiastiques, & les Religieux la doivent porter en memoire de la couronne d'épine de Nostre Seigneur, & estre excitez par cette marque à souffrir humblement les outrages, & les affrons, & à vivre dans l'exacte continence que

Vel Monachi votum, vel gradum clericatus habentes, &c. arctioribus se necesse habent pro Domino continentiæ frænis astringere, &c. ut se etiam irrisiones, & opprobria pro illo libenter, ac prompto animo sufferre ipso etiam frontispicio doceant, &c. *Ceolfr. apud Bed. Histor. lib. 5. cap. 22. & Tom. 6. Concil. pag. 1429.*

que demande la sainteté de leur profession. Mais pour la tonsure Irlandoise, qui estoit en demi cercle, il en fait auteur Simon le Magicien, & conclut de là que les Chrestiens la doivent avoir en horreur. Il declare neanmoins qu'il ne pretendoit point condamner ceux qui la portoient, si leur foi estoit pure, & si conservant l'unité Catholique, ils vivoient dans la pieté, & dans l'exercice des bonnes œuvres. Car, comme il adjouste, il estoit persuadé que parmi les Irlandois, il y avoit eu quantité de Saints qui avoient porté leur tonsure; & il parle ensuite avec honneur de saint Adamnan, qui estoit de ce nombre. Naitan reçut avec joïe cet écrit, & l'aiant communiqué aux Sçavans de son païs, qui le traduisirent de latin en leur langue, il le fit publier, & ordonna que l'on eut à garder ce qui y estoit enseigné. Ainsi on commença parmi les Pictes à suivre exactement la supputation Romaine à l'égard du Dimanche de Pasque, & tant les Ministres de l'Autel, que les Religieux se firent couper les cheveux en forme de couronne. Du temps de saint Ceolfrid, le venerable Vithmer homme sçavant, & fort habile dans les affaires du siecle, se donna à l'Abbaie de saint Pierre, avec une terre assez considerable qu'il tenoit de la liberalité du Roy Alfrid.

Attondebantur omnes in coronam ministri altaris, ac Monachi. *Ibid.*

III.
Il se demet de sa charge pour aller à Rome.

Le Saint aprés avoir exercé prés de vingt-huit ans sa charge dans les deux communautez, se sentant incapable d'en remplir les fonctions avec la vigueur qu'il avoit fait jusqu'alors, s'en démit, & resolut d'aller finir ses jours à Rome. Et afin que ses amis de dehors ne traversassent point son dessein, il partit trois jours aprés s'en estre ouvert à ses disciples. Le jour de son départ, qui fut le quatriéme de Juin de l'an 716. on chanta de grand matin deux Messes, l'une dans l'Eglise de la sainte Vierge, & l'autre dans celle de saint Pierre, & tous les Religieux qui y assisterent, y reçurent la sainte Communion. Ensuite ils s'assemblerent tous dans l'Eglise de saint Pierre, le saint Abbé offrit de l'encens à l'Autel, & il souhaita la paix à tous pendant que l'on recitoit des litanies. Il les exhorta à vivre dans une parfaite union de charité, & à reprendre neanmoins selon l'Evangile ceux qui commettroient quelque faute. Il declara qu'il pardonnoit à ceux qui pouvoient l'avoir offensé, & pria aussi reciproquement ceux, à qui il pouvoit avoir fait quelque correction trop severe, de n'en pas avoir de ressentiment, & de l'excuser, & enfin il se recommanda aux prieres de la

CH. LXV.

Accendunt & Diacones Ecclesiæ cereas ardentes, & crucem ferentes auream, transit flumen, crucem adorat, ascendit equum, & abiit, relictis in monasteriis suis Fratribus, numero fermè sexcentis. *Act. sec. 2. pag. 1010.*

communauté. Les Religieux le conduisirent au bateau en procession, & precedez de leur croix d'or, & des Diacres qui portoient des cierges. Avant qu'il s'embarquât, ils se mirent à genoux, & il leur donna le baiser de paix, & sa benediction. Aiant passé la riviere avec les Diacres, il adora la croix, & ensuite il monta à cheval, laissant prés de six cens Religieux dans les monasteres de saint Pierre, & de saint Paul. Les Religieux de celui de saint Pierre appellerent dans leur cloistre les principaux de la communauté de saint Paul, & s'estant disposez par la priere, & par le jeûne à l'élection d'un autre Abbé, ils choisirent le venerable Hubert disciple de Bede. Hubert alla aussi tost trouver saint Ceolfrid, qui attendoit prés de la mer le vaisseau qui devoit le porter en France. Le Saint le voiant en rendit *graces à Dieu*, confirma son élection, & reçut de lui une lettre de recommandation pour le Pape Gregoire second. Bede l'a inserée dans l'histoire de son Abbaie, & il est remarquable que le païs de Northumbre, où ce monastere estoit situé, y est designé par le mot de *Saxe*, comme estant la demeure des Saxons, dont les Ancestres estoient venus s'establir en Angleterre.

Deo gratias respondit &c *qui est un usage de la Regle de saint Benoist, &c. c. 66.*

In Saxonia. *Bed. Histor. Ab. Vuirem.*

IV.
Sa mort.

Saint Ceolfrid estoit accompagné de quatre-vingt personnes de sa nation, qui alloient aussi à Rome, mais il ne passa point la France, parce qu'il tomba malade en chemin. Depuis son départ du monastere, pour ne rien relascher de sa ferveur, & de sa penitence, il recita deux fois le pseautier chaque jour outre les Heures Canoniales, mesme lorsque sa foiblesse l'obligea de quitter le cheval, & de se faire porter en litiere. Il celebra tous les jours la Messe, excepté le jour qu'il passa la mer, & les trois jours qui precederent sa mort. Il continua ainsi son voiage, & ses exercices de pieté jusques en Bourgogne. Estant arrivé prés de Langres, il mourut le vingt-cinquiéme de Septembre âgé de soixante & quatorze ans, & il fut enterré dans le monastere de Geomes à une demi lieuë de cette ville, mais depuis on transfera ses reliques en Angleterre. Bede qui estoit un de ses disciples, marque dans un de ses ouvrages, la tristesse qu'il eut de sa mort. C'est dans la preface de son commentaire sur le quatriéme livre de Samuel, ou des Roys. Alcuin écrivant aux Religieux de saint Pierre de Wiremuth, les exhorte à bien garder l'observance que leurs saints Peres Benoist, & Ceolfrid leur avoient prescrite.

L'an 716.
Monasterium SS. Tergeminorũ. *qui est aujourd'hui un Prieuré de l'Ordre de saint Augustin.*
Vide Bolland. 17. Januar.

CH. LXV.

V.

Successeurs de Ceolfrid.

Hubert, & Cuthbert furent les deux prochains successeurs de saint Ceolfrid. Le premier estoit entré fort jeune dans le cloistre, & s'estoit rendu fort habile dans toutes les fonctions de la regularité. Son ardeur pour le service de Dieu lui avoit fait donner le nom d'*Eusebe*, c'est-à-dire de pieux; & il estoit tellement connu par ce nom, que Bede parlant de lui dans une lettre qui est à la teste de son explication des Actes des Apostres, le qualifie *Frere Eusebe* : ce qu'il fait encore au commencement de son commentaire sur l'Apocalypse qu'il lui dedia avant qu'il fut substitué à saint Ceolfrid. Comme il est certain que Hubert alla à Rome du temps du Pape Serge, il y a apparence qu'il fut un des Religieux, que le Saint y envoia pour obtenir un privilege. Son élection aiant esté confirmée par saint Ceolfrid, il reçut la benediction d'Abbé par les mains de saint Acca Evesque d'Hagustald. Parmi les lettres de saint Boniface, il s'en trouve deux toutes semblables, l'une addressée à Hubert, & l'autre à Cuthbert Abbez, où le Saint se recommande à leurs prieres, & leur demande quelques ouvrages *du Moine Bede* excellent Interprete des divines Ecritures. Il est sans doute que Cuthbert avoit esté disciple de Bede : car il se donne lui-mesme cette qualité dans une lettre à saint Lulle Archevesque de Mayence. Il y fait voir aussi qu'il estoit uni d'une estroite amitié avec ce saint Prelat, & qu'il y avoit quarante-trois ans qu'il demeuroit dans le monastere de saint Paul, c'est-à-dire à Jarrovv. Il lui mande qu'il lui envoie la vie de saint Cuthbert en prose, & en vers, & il le prie de faire chercher en Allemagne un ouvrier en verre, & un homme qui sçache toucher un certain instrument de musique, & de tascher de persuader à ces personnes de passer en Angleterre, parce que l'on en avoit besoin. Dans une autre lettre, il témoigne au mesme Saint qu'il avoit fait celebrer plus de quatre-vingt-dix Messes pour les morts, dont il lui avoit marqué les noms, & pour d'autres qui estoient decedez dans son Abbaie, & il lui donne encore avis, qu'il lui envoioit un ouvrage de Bede *tres celebre Docteur de l'Eglise*, qu'il lui avoit demandé.

Fratris nostri Eusebii rogatu. *Act. ibid. pag.* 294.

Bonifac. Epist. 9. 150. *& inter Bonifac. Epist.* 89.

Cythara quam nos appellamus *Rotta*... obsecro, ut hanc meam rogationem ne despicias, nec risioni deputes. *Epist.* 89.

Librum quem clarissimus Ecclesiæ Dei Magister Beda de ædificio templi composuit. *Id. Epist.* 95. 111.



CHAPITRE LXVI.

Du venerable Bede Prestre, & Religieux du monastere de saint Paul de Jarrow.

I. *Bede Religieux de Jarrovv.*

QUoique saint Benoist Biscop, & saint Ceolfrid se soient rendus assez recommandables par leur vertu, pour n'avoir pas besoin que l'on emprunte des autres dequoi les relever, c'est pourtant avec raison, que l'on a remarqué que l'honneur qu'ils ont eu d'avoir entre leurs disciples le venerable Bede, ne fait pas une des moindres parties de leur éloge, puisque ce Religieux a esté si éminent en pieté, & en erudition, & que le merite des enfans est la gloire, & la couronne des Peres. Le venerable Bede nâquit aux environs de Jarrovv l'an 672. A l'âge de sept ans, il fut offert par ses parens à saint Benoist Biscop, qui avoit déja basti l'Abbaie de saint Pierre de Wiremouth, & posoit les fondemens de celle de saint Paul de Jarrovv. Celle-ci estant en estat d'estre habitée, on y mit le jeune Bede sous la conduite de saint Ceolfrid, qui en fut le premier Abbé. On le revestit de l'habit monastique, & l'on prit soin de l'instruire dans la pieté, & dans les lettres. Le progrez qu'il y fit fut si prompt, & si considerable, qu'à l'âge de dix-neuf ans Ceolfrid l'envoia vers saint Jean Evesque d'Hagustald, pour recevoir le Diaconat, quoique selon les Canons, il ne fut pas assez âgé pour estre admis à cet Ordre. Onze ans aprés, il fut élevé au Sacerdoce, par le ministere du mesme Prelat. Les exercices de la regularité, & l'application aux lettres, occuperent, & remplirent toute la vie de saint Bede. Aprés avoir ou chanté l'Office, ou servi à l'autel, tout son emploi, & comme il parle, tout son plaisir, fut d'apprendre, d'enseigner, & d'écrire. Il estudia les belles lettres, & les sciences par rapport à l'Ecriture sainte, & afin de pouvoir mieux entrer dans les divers sens des livres sacrez. Ce fut aussi dans cette veuë qu'il apprit la langue grecque. Il s'appliqua à l'Astronomie, & à l'art de supputer les temps, pour estre capable de justifier la droite determination du Dimanche de Pasque, & de refuter celle des Irlandois, qui estoit imparfaite,

Vvill. Malmesb. de gestis Reg. Ang. lib. 1 pag. 11. Act. an. 735. pag. 534. Ed Maihevv. 27. Maii pag. 640.

Inter observantiam disciplinæ regularis, & quotidianam cantandi in Ecclesia curam, semper aut discere, aut docere, aut scribere dulce habui. *Bed. Histor. lib. 5. sub finem.*

& défectueuse. Un des Maistres qui l'instruisirent dans l'intelligence de l'Ecriture, fut Trumbert disciple de saint Cedde Evesque de Lichfeld, & Religieux de Lesting, ou d'Etbearve; & c'est pourquoi il faut ou que Bede ait demeuré dans un de ces deux monasteres, ou plutost que Trumbert ait enseigné les lettres saintes à Wiremuth, ou à Jarrovv. Il apprit le chant Ecclesiastique de Jean Abbé de saint Martin de Rome, que saint Benoist Biscop avoit amené en Angleterre. Pour la langue grecque, il y fut instruit par quelque disciple de Theodore Archevesque de Cantorberi, ou d'Adrien Abbé de saint Pierre prés de la mesme ville. Mais ce fut principalement par la penetration de son esprit, & par l'assiduité de son travail qu'il acquit la profonde érudition qui le rendit si celebre, & si utile à l'Eglise, son ardeur pour les sciences estant secondée du grand nombre d'excellens livres qui se trouvoient dans les monasteres de Vviremuth, ou de Jarrovv.

CH LXVI.

Quidam frater de iis qui me in scripturis divinis erudiebant. & erat in monasterio, & magisterio illius educatus vocabulo Trumbert. *Bed. lib. 4. cap 3.*

II.

Il enseigne les lettres saintes.

De disciple estant devenu maistre, il enseigna les lettres divines, & humaines aux Religieux de ces deux communautez, qui avoient entr'elles une liaison si estroite, & qui furent sous un seul, & mesme Abbé aprés la mort de leur fondateur. Entre ceux qui estudierent sous lui, on marque Eusebe, ou *Hubert* Abbé de Vviremuth, auquel il dedia son traité de la supputation des temps, & son explication de l'Apocalypse. *Cuthbert* depuis aussi Abbé, à qui il addressa son livre de l'art poëtique. *Constantin* pour lequel il composa son traité de la division des nombres; & peut-estre aussi *Nothelme* depuis Archevesque de Cantorberi, & *Felix* qui a écrit la vie de saint Gutlac. On peut, ce me semble, mettre aussi en ce nombre Egbert depuis Archevesque d'York. Du moins est-il certain que ce Prelat l'appelloit quelquefois auprés de lui, pour lire ensemble les divines Ecritures, & conferer des choses saintes; & qu'encore qu'outre sa dignité sacrée, il fut Prince, & frere du Roy de Northumbre, Bede lui parloit avec une familiarité meslée toutefois de respect, laquelle semble supposer qu'il l'avoit instruit dans sa jeunesse, & qu'Egbert l'avoit eu alors pour maistre. Ce fut sans doute en veuë de cette fonction, & de la charge qu'il eut d'enseigner les autres, qu'on lui donna la qualité de *Lecteur*. Car saint Boniface écrivant à Egbert appelle Bede *Lecteur*, comme il l'appelle *Moine* dans une autre lettre qu'il addressoit à l'Abbé Hubert: Et il est certain que dans la

Act. pag 545.

Felix catholicæ Congregationis sancti Bedæ vernaculus. *Pag. 264.*

Ut mihi de opusculis Bedan Lectoris aliquos tractatus, &c. *Bonifac. Epist. 8.*

CH. LXVI.

grande Bretagne, & en Irlande le titre de *Lecteur* marquoit un emploi reglé, & la fonction mesme dont il s'agit. Cela se prouve par d'autres exemples de ces mesmes païs, & du mesme siecle où a vécu Bede. Car Colque Prestre de Northumbre, Iglac aussi Prestre, Religieux de l'Abbaie de saint Pierre, fondée par le Duc Edmond, & un homme vertueux, & sçavant appellé Egric, sont aussi qualifiez Lecteurs.

Alcuin ad Colcum Lectorem in Hibernia. Epist. Hiber. Usserii 18. An. 794.

His diebus Colcu Presbyter & Lector ex hac luce migravit ad Dominum. *Sim. Dunelm. de gestis Regum. pag. 113.*

Iglacius Presbyter, & Lector. *Nicol. Harpsfeld. sæc. 9. c. 14.*

III.

Il écrit divers ouvrages.

Bede ne se contenta pas d'enseigner de vive voix, il le fit aussi par écrit, & il s'accommoda au besoin de tous, composant de petits ouvrages pour les enfans, & pour ceux qui commençoient, & d'autres plus importans pour ceux qui estoient plus avancez en âge, & en sçavoir. On a de lui de petits traitez de grammaire, de mathematiques, de philosophie, & des autres sciences. Mais ses principaux ouvrages sont ses commentaires sur l'Ecriture, son Histoire Ecclesiastique d'Angleterre, celle de son monastere, la vie de saint Cuthbert, son martyrologe, & ses divers traitez du mouvement du soleil, & de la lune, par rapport à la determination du Dimanche de Pasque. Dans ses commentaires sur les livres saints, il suit les saints Peres, & le plus souvent il ne fait qu'extraire, & copier leurs propres paroles : ce qui dans la suite a esté fort utile, pour discerner les vrais ouvrages des anciens Peres, de ceux qui leur ont esté faussement attribuez. Mais il y a lieu de se plaindre de la negligence des copistes, qui ont omis de marquer les noms des Peres qu'il avoit mis à la marge, afin qu'il ne parut pas qu'il s'attribuât, & comme il parle, qu'il dérobât les pensées des Anciens, pour s'en faire honneur. Il transcrivoit lui-mesme ses ouvrages, quoique l'assujetissement où le mettoit la profession religieuse, lui ostat bien du temps, & apportat quantité d'autres obstacles à ses estudes. Il composa son Histoire d'Angleterre à la persuasion d'Albin Abbé de saint Pierre, ou de saint Augustin de Cantorberi. Daniel Evesque de Vvincestre, Cyneberth Evesque du païs de Lindsey, ou de Lincolne, Nothelme Prestre de Londres, Esius Abbé d'un monastere d'Estangle, les Religieux de Lindisfarne, & de Lestinguen, & quelques autres lui fournirent aussi des memoires. Mais nul ne lui donna plus de secours, & n'eut plus de part à son ouvrage que le venerable Albin. Parmi les évenemens qui regardent l'Eglise, il a esté obligé pour se faire entendre, de parler des Princes qui regnoient alors en Angle-

Injunctum opus superno solum fidens auxilio, & Patrum vestigia sequens, aggredior. *Vide Præfat. in Samuel. Prophetam, & de templo Salomon, & in Lucam.*

Ne majorum dicta furari, & hæc quasi mea propria componere dicar. *Bed. Epist. ad Accam Antistit. ante comment. in Lucam. Præfat. & in Marc.*

In quo (ut innumera monasticæ servitutis retinacula prætercam) ipse mihi dictator simul, & Notarius, & Librarius existerem. *Ibid. & Act. pag. 543.*

Voiez ci-aprés la vie de Raban Maur.

Ch. LXVI.

terre, & c'eſt pourquoi il marque leur ſucceſſion, il raconte leurs principales actions, & l'on n'en a preſque point d'autre connoiſſance que celle qu'il en donne. Deſorte qu'on le peut appeller le pere, & le fondateur de l'hiſtoire d'Angleterre, comme Gregoire de Tours l'a eſté de celle de France. Auſſi ſon ouvrage a toujours eſté fort eſtimé, & dans l'examen d'une difficulté, qui concernoit les reliques de ſaint Birin, le Cardinal Eſtienne Langton Archeveſque de Cantorberi ne voulut rien juger contre le témoignage de Bede, quoique pour l'affoiblir on alleguât des revelations qui ſembloient y eſtre contraires. Il a de plus fait l'hiſtoire de ſon monaſtere de Jarrovv, & de celui de Vviremouth, & a écrit en proſe, & en vers la vie de ſaint Cuthbert. Dans la preface de ce dernier ouvrage, il prie Edfrid Eveſque de Lindisfarne, & les Religieux de ſa Cathedrale de faire écrire ſon nom dans le catalogue de leur communauté, afin qu'ils faſſent des prieres pour lui aprés ſa mort. Quant à ſes traitez du cours du ſoleil, & de la lune, & de la ſupputation des temps, il y travailla pour marquer la maniere de bien connoiſtre le veritable Dimanche de Paſque, & pour deſabuſer les Irlandois qui ſe trompoient ſur ce ſujet.

Vide Epiſt. Honorii III. apud Surium in vita S. Birini 3. Decemb.

In albo veſtræ ſanctæ Congregationis meum nunc quoque nomen apponeret. *Act. ſac. 2. pag. 879.*

IV.

Il eſt calomnié & obligé d'écrire pour ſa défenſe.

Du temps de Vvilfrid ſecond du nom Eveſque d'York, un demi ſçavant pouſſé de jalouſie, ou d'un faux zele, accuſa Bede d'erreur en la foi, meſme en preſence de ce Prelat, & le décria tellement parmi le peuple, que pluſieurs le regardoient comme un heretique. Le fondement de cette calomnie eſtoit que Bede dans un de ſes ouvrages comptoit moins de cinq mille ans depuis le commencement du monde juſqu'à la naiſſance de Jesus-Christ, d'où ſon adverſaire concluoit que Bede ne croioit pas que Noſtre Seigneur fut venu ſur la terre dans le ſixiéme âge du monde. Car ceux qui enſeignent la ſcience des temps, les diviſent en ſix ou ſept âges, pour ſoulager la memoire, & faciliter cette eſtude. Bede aiant appris le mauvais bruit que l'on avoit répandu contre lui écrivit une petite apologie, tant pour ſa juſtification, que pour taſcher de détromper celui qui avoit ſi mal jugé de ſes ſentimens, la charité, dont l'inſtinct eſt d'excuſer les fautes du prochain, lui perſuadant qu'il y avoit plus d'ignorance que de malice dans ſon procedé. Dans cette Apologie, il declara qu'il tenoit que Noſtre Seigneur eſtoit né au commencement

Percunctabar cujus hæreſeos arguerer. Reſpondit, quia negarem in ſexta ætate ſæculi Dominum Salvatorem in carne veniſſe. *Bed. Epiſt. Apologet.*

Ibid.
Sexta inchoante ſæculi ætate Dominus in carne apparens. *Bed. in 2. cap. Ioan.*

CH. LXVI.

du sixiéme âge, mais que l'on ne pouvoit determiner combien ce dernier des âges dureroit, & que c'estoit sans fondement que plusieurs le bornoient à mille, ou deux mille ans. Il adjousta aussi qu'il estimoit que selon la plus juste chronologie les cinq premiers âges n'avoient pas duré cinq mille ans, mais beaucoup moins, sçavoir trois mille neuf cens cinquante deux, & que pour supputer leur durée, il aimoit mieux se regler sur le texte Hebreu, & sur la traduction de saint Jerôme, que non pas sur la version des Septante. Il addressa cette défense à son ami Plegvvin, le priant de la faire voir à un homme fort sçavant nommé David, afin que celui-ci le justifiat devant Vvilfrid Evesque, parce qu'on l'avoit accusé en presence de ce Prelat, & qu'il essaiat aussi de tirer d'erreur celui qui l'avoit décrié. Nous ne dissimulerons pas qu'il y a apparence que celui-ci estoit un Moine; mais la mesme raison qui establit cette conjecture, prouve aussi que Plegvvin, & David estoient Religieux, & du mesme monastere que l'accusateur : car Bede les traite tous trois de Freres, & marque que son adversaire estoit de la societé de Plegvvin.

Fratri dilectissimo Plegvvinæ... litteras religioso, ac doctissimo Fratri nostro David porrigas... &c. furorem spiritus nequam à Fratre desipiente, &c. effugare contendat. *Epist. Bed. Apolog.*

V.
Sa Lettre à Egbert Archevesque d'York.

Egbert Archevesque d'York estant dans un monastere, où vrai-semblablement il avoit coustume de se retirer tous les ans, appella auprés de lui le venerable Bede, pour conferer ensemble des choses Ecclesiastiques, & aprés l'avoir retenu avec lui quelques jours, le renvoia, lui témoignant qu'il seroit bien aise qu'il le vint encore trouver au mesme lieu l'année suivante, (qui estoit l'an 734) Mais la santé de Bede s'estant fort affoiblie, il ne put se rendre auprés de ce Prelat, & il lui écrivit ce qu'il se proposoit de lui dire de vive voix. Entr'autres avis qu'il prend la liberté de lui donner, il l'exhorte d'appliquer ses soins à l'instruction des gens de la campagne, & parce que son diocese avoit une fort grande estenduë, il lui conseille d'establir un nouveau Siege Episcopal dans quelque monastere; & afin que les Religieux n'eussent pas sujet de se plaindre, il adjoûte qu'il leur pourroit permettre de choisir d'entr'eux l'Evesque qui rempliroit ce Siege, en cas qu'il y eut dans leur communauté quelque personne capable de soustenir cette charge. Il le sollicite aussi d'establir la regularité dans de faux monasteres, que des laïques avoient bastis depuis la mort du Roy Alfrid, & dont ils avoient fait des lieux de divertissement, & pris eux-mesmes la conduite. Dans un sermon sur un

Sa lettre est datée du 5. de Novembre Indiction 3. c'est à dire l'an 734.

Bed. Tom. 8. pag. 1072. edit. Basil. 1563.

Alfrid mourut l'an 705.

un verset du Pseaume 52. il parle encore du restablissement & de la reforme des communautez religieuses, & il refute l'erreur de ceux qui avoient peine à croire qu'il y eut du mal à les dépoüiller de leurs biens. Mais vrai-semblablement ce traité est de quelque Auteur du neuviéme, ou du dixiéme siecle, & non pas du venerable Bede.

Ch. LXVI.

VI. *Son heureuse mort.*

La priere, & l'exercice des lettres partagerent tellement sa vie, que ce partage dura mesme jusqu'à son dernier moment. Quinze jours avant Pasque, aiant esté attaqué d'une difficulté de respirer, il ne laissa pas de continuer à faire leçon à ceux qui estudioient sous lui. Il traduisit en Anglois l'Evangile de saint Jean, & fit un extrait d'un ouvrage de saint Isidore Evesque. Il chantoit par intervalle quelque Pseaume, ou quelque partie de l'Office de l'Eglise, & il repetoit en latin, ou en Anglois des paroles de l'Ecriture, pour s'entretenir dans des sentimens de pieté. Faisant reflexion sur ce que dit saint Paul, que le Pere celeste *chastie tous les enfans qu'il admet à son heritage*, il avoit de la joïe de ce qu'il estoit malade. La feste de l'Ascension approchant, il chanta par avance l'Antienne *O Rex gloriæ*, suivant l'usage de son monastere; & lorsqu'il vint à reciter ces paroles *ne derelinquas nos orphanos*, il ne put s'empescher de pleurer, & versa beaucoup de larmes. Le Mercredi des Rogations, il acheva de dicter un traité qu'il donnoit à ses disciples. Les Prestres du monastere l'estant venu voir, il leur distribua de petits presens, suivant l'usage de ce temps là, & il les pria de se souvenir de lui à l'Autel. Vers le soir un jeune Religieux lui aiant dit qu'il manquoit encore une periode à son traité, il lui ordonna de l'écrire au plutost, & l'aiant dictée, il le pria de soustenir un peu sa teste, afin qu'il pût tourner les yeux vers son oratoire. Ensuite il dit tout haut: *Gloire soit au Pere, au Fils, & au saint Esprit*, & aprés avoir prononcé ce dernier mot, il expira doucement: sa vie finit l'an 735. Ce que nous venons de dire des circonstances de sa mort est tres-certain, estant rapporté par Cuthbert son disciple qui estoit avec lui. Il ne sera pas inutile de remarquer que cet Auteur parle de la procession des Rogations, que l'on faisoit à neuf heures du matin, & où l'on portoit la croix, & les reliques des Saints. On donne d'ordinaire à Bede le titre de Venerable; mais les Anciens l'ont aussi appellé *Saint*, ou *Bienheureux*. D'autres le qualifient *le Docteur des Anglois*, *le tres-noble Maistre*. Un

Multum gaudebat, Deoque gratias agebat, quia sic meruisset infirmari, & sæpe dicebat *Flagellat Deus, &c.* *Cuthbert. Epist. Act. sæc. 3. part. 1. pag. 538.* *Conc. Clouesh. an. 747. c. 10.*

CH. LXVI.

Concile de France le cite avec grand honneur, le nommant *le Docteur admirable*. Son nom se trouve dans un ancien Martyrologe, & il y a encore d'autres preuves qu'il a esté reveré comme Saint.

Conc. Aquisgr. an. 836. praef. l. 3. Tom. 7. pag. 1760.

VII.
Reflexion sur les petits presens qu'il fit aux Prestres de sa communauté avant que de rendre l'esprit.

Nous venons de dire qu'il suivit l'usage de son temps, & principalement de son païs, en donnant de petits presens aux Prestres de sa communauté : parce qu'en effet c'estoit la coustume des Anglois de s'entre témoigner ainsi de l'amitié par de petits presens, & que les Estrangers traittant avec eux, se conformoient à cet usage. On en voit la preuve dans les lettres de saint Boniface : car il nous y apprend lui-mesme qu'estant en Allemagne, il envoia à Ethelbald Roy de Merce un espervier, deux faucons, deux boucliers, & deux lances : à Egbert Archevesque d'York une copie des Epistres de saint Gregoire, tirées du cartulaire de l'Eglise Romaine, un corporal, un manteau, & une peau pour s'en servir quand il laveroit les pieds des serviteurs de Dieu : à Hubert Abbé de Vviremouth des couvertures de peau de chevre. Saint Lulle n'estant que simple Religieux, envoia à Kanebade Abbesse de sang royal, de l'encens, du poivre, & du cinnamome ; lorsqu'il fut Archevesque de Mayence, un Prince lui envoia pour present un anneau d'or, & douze sayes, qui estoient une sorte de vestement dont usoient les laïques. Un inconnu, dont la lettre se trouve aussi parmi celles de saint Boniface, donna à Edburge Abbesse en Angleterre, des épiceries, & un poinçon d'argent pour écrire sur des tablettes. Le Pape Boniface quatriéme écrivant à une Reine d'Angleterre, pour lui recommander les affaires de la religion, ne crut pas qu'il fut indigne de la gravité Apostolique de lui envoier un miroir, & un peigne d'ivoire. Fortunat dans ses vers remercie souvent ses amis de leurs presens, qui estoient d'ordinaire des fruits, & il leur dit par civilité, que quoique leurs presens fussent petits, il y voioit neanmoins éclatter une grande affection. Aussi saint Benoist ne les a pas absolument interdits, mais depeur qu'il ne se glissat de l'abus dans cette pratique de charité, il a ordonné dans sa Regle, que nul ne prit la liberté de rien donner, ou de rien recevoir sans la permission du Superieur.

Bonif. Epist. 12.

Epist. 8.

Epist. 9.

Epist. 5. 90. 78. 7.

(Direximus) speculum argenteum, & pectinem eburneum inauratum. *Bonif. apud Bed. lib. 2. cap. 11.*

Munere in angusto cernitur amplus amor. *Fortunat. lib. 11. Epigr. 23.*

Act. Tom. 3. pag. 554.

VIII.
Que Bede n'a point esté à Rome.

Quelques-uns ont crû que le venerable Bede avoit esté à Rome, se fondant sur une lettre du Pape Serge, qui ordonna à l'Abbé Ceolfrid de lui envoier ce sçavant homme, pour se

CH. LXVI.

servir de lui dans la decision de quelques difficultez qui regardoient l'Eglise. Mais il est certain que Bede ne sortit jamais d'Angleterre, puisqu'il nous apprend lui-mesme qu'il demeura toujours dans l'Abbaie de Jarrovv, & qu'il ne dit rien de ce pretendu voiage d'Italie, bien qu'il eut assez d'occasion d'en parler dans l'histoire de son païs, & dans la relation des évenemens de son monastere. Lorsqu'il fait mention des Epistres des Papes qu'il avoit inserées dans son histoire, il dit qu'il les avoit euës de Nothelme Prestre de Londres, qui les avoit apportées de Rome. Lorsque dans sa lettre à Egbert il veut persuader à ce Prelat, qu'il doit exciter les personnes de pieté à communier plus souvent, à l'exemple des fidelles d'Italie, de France, & des autres païs, il ne s'allegue point pour témoin de ce qui se pratiquoit sur ce sujet à Rome, mais il s'en rapporte au témoignage d'Egbert qui y avoit esté, ainsi que nous avons dit. Veritablement l'an 701. il y avoit à Rome des Religieux du monastere de Bede; mais sans doute il n'estoit pas de ce nombre, puisqu'il dit qu'il avoit appris d'eux, que l'on y marquoit sur les cierges de Noël l'année courante depuis la Passion de Nostre Seigneur, avec celle de l'Indiction, & qu'ils avoient esté eux-mesmes témoins de cet usage. Il est croiable que ces Religieux, ou d'autres qui estoient à Rome avant le mois de Septembre de l'an 701. aiant parlé au Pape Serge du grand merite de Bede, qui n'avoit alors qu'environ vingt-neuf ans, le Pape souhaita de le voir, & écrivit à Ceolfrid de l'envoier à Rome, mais que le saint Abbé n'executa point cet ordre, parce qu'il apprit un peu aprés que le Pape estoit mort. Bede est qualifié *Prestre* dans cette lettre, ou parce qu'il avoit esté admis au Sacerdoce l'an 701. aiant trente ans commencez, ou parce que ces Religieux crurent que depuis leur départ, il avoit esté ordonné Prestre. Au reste la lettre dont il s'agit est rapportée par Guillaume de Malmesburi, qui est un des meilleurs Historiens d'Angleterre, & n'a rien qui donne un juste soupçon qu'elle soit supposée.

VVill. Malmesb. de gestis Reg. l. 1. cap. 3.
Act pag. 544.
Bed. in Epist. ad Ceolvvlphum Reg.

Quomodo ipse in sancta Romana, & Apostolica Ecclesia fieri vidisti. *Bed. ad Egbertum.*

Anno à (Domini) Incarnatione juxta Dionysium 701. Indictione xiv. Fratres nostri qui tunc fuere Romæ, hoc modo se in Natali Domini in cereis sanctæ Mariæ scriptum vidisse, & inde descripsisse referebant. (A passione Domini nostri Jesu Christi anni sunt 668.) *Bed. de ratione Temp. cap 45.*

Serge I. mourut en Septembre l'an 701.



CHAPITRE LXVII.

De saint Adamnan Abbé de Hi ou de Colmkil : De saint Eglert Prestre, & Moine Anglois, & de saint Blaitmac Abbé, & Martyr.

I.
Saint Adamnan Abbé de Colmkil visite les Moines de Vviremuth, & quitte l'erreur de ceux de sa nation touchant la feste de Pasque.

Obsecro, sancte Frater, qui ad coronam te vitæ quæ terminum nesciat, tendere credis, quid contrario tuæ fidei habitu terminatam in capite coronæ imaginem portas, &c. *Act. sæc. 3. part. 2. pag. 500.*

Bed. lib. 5. cap. 16. 22.

DU temps de saint Ceolfrid Abbé de Vviremuth, saint Adamnan qui avoit la conduite du monastere de Hi, ou de Colmkil, fut envoié par le Roy des Pictes vers Alfrid Roy de Northumbre. Il lui fut utile mesme pour son avancement spirituel d'avoir esté chargé de cet emploi. Car estant dans la Northumbre, il visita les Eglises, & particulierement celle de Vviremuth, & fut édifié du bon ordre que l'on y gardoit. Comme il suivoit l'observance des Irlandois, il avoit une tonsure en demi cercle : ce qui donna occasion à saint Ceolfrid de lui demander pourquoi aspirant à la couronne de vie, & à un bonheur éternel, & qui ne devoit point avoir de fin, il n'en portoit pas la figure, & l'image dans la maniere de sa tonsure à l'imitation du Prince des Apostres, & qu'il y preferoit la tonsure en demi cercle, qui marquoit une felicité passagere, & bornée, & qui avoit pour inventeur le miserable Simon. A quoi saint Adamnan répondit, que si selon la coustume de son païs, sa tonsure estoit en demi cercle, & telle qu'on disoit que l'avoit portée Simon le Magicien, il detestoit neanmoins l'avarice, & l'impieté de ce mechant homme, & qu'il souhaitoit de marcher sur les traces de saint Pierre autant que sa foible vertu le lui pouvoit permettre. Il remarqua avec soin les pratiques, & la discipline des Eglises de Northumbre, & il en tira beaucoup d'avantage : car il demeura convaincu qu'il les falloit imiter, principalement à l'égard de la forme de la tonsure, & de la determination du jour de Pasque, & en aiant parlé à ceux de sa nation, il le persuada à plusieurs. Mais il ne put rien gagner sur les Moines de Hi, quoiqu'il fut leur Abbé, & que dans les autres choses ils deferassent à ses conseils. Tant ils estoient attachez à la tradition de leurs Peres, & à ce qu'avoit establi saint Colomb leur Fondateur, & l'Apostre des Pictes. Dieu avoit reservé à un autre de vaincre leur opi-

niastreté, & de les faire entrer dans le bon chemin. Saint Adamnan mourut vers l'an 705. Nous avons déja remarqué qu'il a écrit la vie de saint Colomb. Outre cet ouvrage, on a encore de lui une description de la ville de Jerusalem, & des autres lieux saints, qu'il dressa sur le recit d'Arculfe Evesque François, qui les avoit visitez accompagné de Pierre Ermite, qui estoit originaire de Bourgogne. Il faut prendre garde de ne pas confondre saint Adamnan de Hi avec un autre saint Adamnan Religieux de la communauté d'hommes du monastere double de Coldingham, qui fut basti en Ecosse dans le septiéme siecle. Ch. LXVII.

II. *Saint Egbert Prestre, & Religieux.*

Les Solitaires de Hi sortirent de leur erreur par les persuasions de saint Egbert Anglois d'origine, mais qui demeuroit en Irlande dans le monastere de Rathmelsige. Il y estoit entré fort jeune, & il s'y trouvoit dés l'an 664. que le païs fut affligé de la peste. Aïant esté frappé de cette maladie, il eut un sensible regret de ses pechez, & il promit à Dieu de le servir plus parfaitement, s'il plaisoit à sa bonté de lui conserver la vie. Et non content de cette resolution generale, il fit vœu en particulier de ne retourner jamais en Angleterre, de reciter tous les jours le Pseautier, outre les Heures Canoniales, & chaque semaine de passer un jour, & une nuit sans manger, s'il n'en estoit empesché par quelque grande maladie. Estant revenu en santé, il accomplit ce qu'il avoit promis, & accrut encore la rigueur de son abstinence, jeûnant par an trois Caresmes, & n'y prenant chaque jour pour nourriture que du pain, & un peu de lait. Le premier de ces Caresmes precedoit la feste de Noël, le second estoit le Caresme ordinaire de l'Eglise, & le troisiéme suivoit immediatement la Pentecoste. Il reçut l'ordre de la Prestrise, & s'avança beaucoup dans la perfection. Il forma le dessein d'aller prescher la foi aux Allemans; mais saint Boisil Prieur de Mailros lui fit dire par un de ses disciples, qu'il avoit eu revelation que Dieu demandoit de lui qu'il passat dans l'Isle de Hi, pour en instruire les Moines qui estoient dans l'erreur, & non pas qu'il entreprit la conversion des Infidelles. Cet avertissement ne l'empescha pas de se preparer à son voiage d'Allemagne, & pour cet effet de faire charger dans un vaisseau ce qu'il y vouloit porter: mais quelques jours aprés, il s'eleva une horrible tempeste, où le vaisseau courut risque de perir, & qui jointe à l'avis qu'on lui avoit

Ed Maihevv. 24. Apr. pag. 435.

CH. LXVII. donné, lui fit juger que Dieu n'approuvoit point son entreprise, & que sa volonté estoit plutost qu'il s'appliquât à l'instruction des Religieux de Hi. Il passa donc dans leur Isle du temps de leur Abbé Dunchad; & comme il avoit une maniere d'enseigner douce, honneste, & insinuante, il gagna d'abord leur cœur, & il leur persuada enfin de celebrer toujours la feste de Pasque avec l'Eglise Romaine, & de se faire couper les cheveux en forme de couronne. Il les tira ainsi du schisme, ou (du moins si l'on peut juger favorablement de leur estat) du danger où ils estoient d'y tomber par une derniere opiniastreté. Le Saint leur rendit ce bon office l'an 716. & passa le reste de ses jours avec eux. Il vécut encore treize ans, & l'on remarque qu'il eut la consolation de mourir aprés avoir dit la Messe le Dimanche mesme de Pasque, qui estoit le vingt-quatriéme d'Avril, auquel jour les Irlandois n'avoient point jusqu'alors celebré cette grande Feste. La qualité de *Pontife* que lui donne un poëte du neuviéme siecle, fait voir qu'il a esté non seulement Prestre, mais aussi Evesque. Comme les Religieux de Lindisfarne se conformant à l'usage de l'Eglise Romaine à l'égard de la forme de la tonsure, & de la determination du Dimanche de Pasque, reçurent aussi la Regle de saint Benoist, & la garderent depuis avec leurs observances particulieres, cette consideration jointe à ce que l'on a dit ci-devant de l'Abbaie de Maio, a fait juger à nos Auteurs que la plus-part des autres communautez de Moines Irlandois en userent de mesme, les unes plutost, & les autres plus tard: & ce qui confirme ce sentiment est que les Religieux de cette nation qui passerent en France, ou ailleurs dans le huitiéme siecle, & dans les siecles suivans, & pour qui l'on bastit des monasteres, ont gardé nostre Regle. Nous ne croirons donc pas nous écarter de nostre sujet, si nous parlons de S. Blaitmac Abbé de Colmkil.

An. 729. Bed. lib. 5. c. 3. Cum eo die Pascha celebraretur, quò numquam prius in eis locis celebrari solebat. *Act. sac. 3. part. 1. pag. 489. Sac. 4 part. 2. pag. 307.*

Ci-devant Tom. 1. page 390.

III.
Saint Blaitmac Abbé de Colmkil, & Martyr.

Saint Blaitmac estoit fils d'un Roy d'Irlande. Il pratiqua la pieté dés sa jeunesse, & il gousta un peu du gouvernement y aiant esté associé par son pere, dont il devoit estre l'heritier, & le successeur. Mais la foi lui donna une idée si vive, & si forte du neant des choses de la terre, & de la grandeur des biens éternels, que pour obtenir plus seurement cette felicité que Dieu à preparée pour ceux qui le servent, il resolut de quitter le monde, & de se faire Religieux. S'estant donc retiré secretement de la Cour, il entra dans un monastere que l'on ne marque pas. Son pere fort affligé de sa retraite, envoia vers

Blaitmaicus, *ou en latin* pulcher natus, *le beau fils. Act. sac. 3. part. 2. pag. 439.*

lui les principales personnes du païs, & mesme des Evesques, & des Abbez, pour tascher de lui persuader de revenir dans le siecle. Mais ils ne purent rien gagner sur lui, & il demeura ferme dans sa vocation. Aprés estre sorti victorieux d'un si rude combat, il fit un grand progrez dans la vertu. Il s'exerça principalement à l'humilité, & il prenoit plaisir à servir les autres. Il acquit aussi une grande connoissance des lettres saintes, & son merite ne l'élevant pas moins audessus du commun des Religieux que sa naissance, il fut enfin establi Superieur. Il s'acquita parfaitement de sa charge, soustenant ses instructions par son exemple, ne preschant que Jesus-Christ, & faisant voir par toute sa conduite, qu'il ne connoissoit point d'autre gloire, que celle de lui estre uni par la grace; Son ardeur pour la perfection s'augmentant de plus en plus, il fut inspiré de chercher l'occasion du martyre. Dans ce dessein, il passa dans l'Isle de Colmkil, qui estoit fort exposée à l'invasion des pirates, & où il y avoit apparence que les Danois alors Idolâtres devoient bien-tost descendre. Le Saint fut tres-bien reçu par les Religieux, & le titre d'Abbé que lui donnent ses Actes, fait voir qu'ils se mirent sous sa conduite. Aiant eu revelation que les Danois estoient proche de l'Isle, & qu'ils avoient resolu de piller le monastere, il en avertit sa communauté, afin que ceux qui se sentiroient foibles, taschassent de se sauver, & que ceux à qui Nostre Seigneur feroit la grace de vouloir bien souffrir le martyre, demeurassent avec lui, & se preparassent à la mort. Les foibles s'estant retirez, il celebra la Messe en presence des autres Vers la fin du sacrifice, les Barbares entrerent dans l'Eglise, tuerent les premiers Religieux qu'ils rencontrerent, & estant venus au Saint, lui demanderent où estoit la chasse de saint Colomb : à quoi le Saint répondit qu'il ne sçavoit pas où on l'avoit mise, & que quand il le sçauroit, il ne leur livreroit pas ce precieux dépost. Une réponse si ferme irrita encore plus leur fureur, ils repliquerent aussi-tost par des coups, & en ostant la vie au Saint, ils lui firent obtenir la couronne qu'il avoit tant souhaitée. Ce n'est que par conjecture que l'on rapporte sa mort à l'an 793. que des pirates Danois, ou autres Barbares ravagerent l'Eglise de Lindisfarne.

Ch. LXVII.

Cunctorum studuit fieri, dicique minister, &c. Exemplis sua dicta probans, variosque favores pro nihilo ducens, cui laus & gloria solum Christus erat, Christus sermo, Christus documentum. *Ibid. pag.* 440.

IV. *Evesques de Lindisfarne.*

Cette Eglise continua d'estre deservie par des Moines durant le huitiéme siecle, & eut pour Evesques Edfrid qui entra

CH.LXVIII. dans cette charge vers l'an 698. & à qui le venerable Bede dedia la vie de ſaint Cuthbert : Ediwald, ou Ethelvold qui avoit eſté Abbé de Mailros : Kenulphe, ou Cyneulf, lequel à la quarante-uniéme année de ſon Epiſcopat s'en demit, pour paſſer le reſte de ſes jours dans la ſolitude : Higbald qui eut le deplaiſir de voir ſon Egliſe ruinée par des pirates, ainſi que nous venons de dire. Ces Barbares tuerent des Religieux, & emmenerent captifs quelques autres. Le Siege Epiſcopal ne laiſſa pas toutefois de ſubſiſter dans Lindisfarne, & les reliques de ſaint Cuthbert qui y repoſoient, continuerent à eſtre gardées par des Moines, qui avoient évité les mains des ennemis.

Act. ſac. 2. pag. 962. 914.

Simeon Dunelm. pag. 13.

CHAPITRE LXVIII.

De l'Abbaie de ſaint Pierre de Lindisfarne.

I. *Le Duc Edmond quitte le monde.*

OUtre la Cathedrale de *ſaint Pierre de Lindisfarne* qui eſtoit deſervie par des Religieux, il y a eu dans le huitiéme ſiecle un monaſtere dedié à ce ſaint Apoſtre, & auſſi appellé *de Lindisfarne*. Ce monaſtere de ſaint Pierre de Lindisfarne n'eſtoit pourtant pas dans l'Iſle de Lindisfarne, mais plutoſt en terre ferme ſur une colline prés d'une ville. Au moins c'eſt là l'idée qu'en donne celui qui en a écrit, ſi l'on fait bien reflexion ſur la maniere dont il en parle : & ce qui confirme ce ſentiment, c'eſt qu'il ne dit point qu'il fut pillé par les pirates, qui deſcendirent dans l'Iſle de Lindisfarne, & qui en ruinerent la Cathedrale l'an 793. malheur qu'il n'auroit pû éviter, s'il eut eſté dans l'Iſle. Il eut pour fondateur, & pour premier Abbé le Duc Edmond, qui ſe vit reduit à quitter le monde par cette occaſion. Oſred fils d'Alfrid Roy de Northumbre, ſucceda fort jeune à ſon pere ſur la fin de l'an 705. Il avoit de la valeur, & eſtoit propre à la guerre, mais il manquoit des autres qualitez neceſſaires à un Prince. Il eſtoit violent, & emporté ; il n'avoit point de conſideration pour les Grands de ſon Eſtat, il en fit mourir pluſieurs, & il en obligea d'autres à ſe renfermer dans un cloiſtre. Les Egliſes, & les monaſteres, qui depuis l'eſtabliſſement de la religion Cheſtienne dans le païs, avoient conſervé leurs privileges, en furent

Bonif. Epiſt. 19. Act. ſac. 4. part. 2. pag. 305. & 306.

CH.LXVIII.

furent privez ſous ſon regne, la paſſion le pouſſa à commettre des violences dans des maiſons de Religieuſes; & avant l'âge de vingt ans, il perdit la couronne, & la vie par la conſpiration de deux Princes de ſa famille. Le Duc Edmond fut du nombre des Grands, qui eurent le malheur de deplaire à Oſred. Mais cette diſgrace fut avantageuſe pour ſon ſalut, elle lui apprit à mepriſer le ſiecle, & à n'y point chercher de felicité, & tournant toutes ſes pretentions vers le Ciel, il reçut la tonſure avec deſſein de ſe retirer dans un monaſtere.

Nic. Harpsfeld. ſæc. 8 c. 21. ſæc. 9. c. 14. Oſred mourut l'an 716.

II. *Il fonde un monaſtere, & en eſt fait Abbé.*

Son exemple attira auprés de lui pluſieurs perſonnes, qui reſolurent de le ſuivre dans le chemin de la perfection. Mais ne voulant pas entreprendre d'enſeigner à d'autres ce qu'il n'avoit pas appris lui-meſme, ny eſtre maiſtre avant que d'avoir eſté diſciple, il paſſa dans l'Iſle de Lindisfarne, & alla prier Egfrid Eveſque du dioceſe de lui donner quelqu'un qui le put inſtruire dans la profeſſion monaſtique. Egfrid le reçut avec une charité paſtorale, & choiſit un Preſtre de ſon Egliſe, pour l'aider dans l'execution de ſon deſſein. Ce Preſtre obëiſſant aux ordres de ſon Prelat, alla faire leçon aux nouveaux Solitaires, il leur enſeigna les loix de leur eſtat, & Edmond les apprit ſi parfaitement, qu'il devint capable d'eſtre le pere ſpirituel, & l'Abbé de ceux qui s'eſtoient aſſociez avec lui. Il ne ſe contenta pas des avis, & des lumieres qu'il put tirer de ce maiſtre, il envoia de plus vers ſaint Egbert, qui demeuroit alors à Rathmelſig en Irlande, pour le ſupplier de l'aſſiſter de ſon conſeil, & de conſacrer un autel pour le monaſtere qu'il eſtoit preſt de fonder. Le Saint approuva le deſſein qu'avoit pris Edmond de baſtir cette maiſon de pieté ſur le penchant d'une colline, lui envoia un autel conſacré à Dieu ſous l'invocation de ſaint Pierre, & l'exhorta à prendre bien garde que l'Office divin fut devotement celebré dans la nouvelle Egliſe. Les baſtimens eſtant en eſtat d'eſtre habitez, Edmond s'y eſtablit, & y vécut fort regulierement avec ſa communauté. Ses diſciples s'excitoient mutuellement à la pieté, & à l'obſervation des loix du cloiſtre. Les uns paſſoient la nuit en priere dans l'Egliſe, d'autres s'y tenoient à genoux ſur le pavé pendant les plus grands froids: d'autres faiſoient l'aumône aux pauvres, & il y en avoit qui jeûnant auſterement, ſe refuſoient à eux-meſmes un morceau de pain, tandis qu'ils en donnoient abondamment aux perſonnes de dehors qui étoient dans l'indigence.

Menſa ſacrata Deo magno ſub nomine Petri advolat. *Act. ibid. pag. 307.*

CH.LXVIII.

III.
Ultan Prestre, & Religieux.

Un des Religieux appellé Ultan qui estoit Irlandois d'origine, seconda utilement l'Abbé Edmond, & lui fut d'un grand secours pour instruire ses disciples. Il estoit Prestre, & fort habile dans l'art de copier des livres. Estant venu voir Edmond dans son monastere, il s'attacha à la communauté, & il y donna grande édification, soustenant la dignité du Sacerdoce par la pureté de ses mœurs, & exhortant sans cesse les Religieux à perseverer dans le service de Dieu, & à emporter le Ciel par une sainte violence. Il obtint lui-mesme le bien qu'il taschoit de procurer aux autres, & aprés avoir vieilli dans les exercices de la Religion, une sainte mort le fit entrer dans la joïe du Seigneur. Quelques années aprés on tira son corps de terre, on le lava, & on l'exposa au soleil pour le transferer ensuite dans l'Eglise. Pendant cette translation, il arriva deux choses extraordinaires. Deux oiseaux d'un fort beau plumage vinrent se placer sur les linceüils où estoit le corps, l'accompagnerent par tout où on le portoit, chantant fort agreablement, & ne s'en retournerent qu'aprés que la ceremonie fut achevée. Un Religieux qui estoit malade à l'extremité, & à qui de toutes les fonctions de la vie, il ne restoit presque plus que la parole, pria celui qui le servoit de lui aller querir * la main droite du venerable Ultan, persuadé que s'il pouvoit estre touché de cette main qui avoit tant travaillé à transcrire les livres divins, il recouvreroit la santé, ou que, si Dieu ne lui faisoit pas cette grace, il en seroit plus disposé à bien mourir. Ce serviteur alla au cimetiere, il en apporta cette main, & l'appliqua contre la teste du malade, qui fut aussi-tost gueri. Il se trouva si fort, & si bien restabli, que sans rester davantage dans le lit, il vint au lieu où estoit encore exposé le corps de son bienfaicteur, & y rendit graces à Dieu de sa guerison. Il suivit aussi les Religieux qui porterent dans l'Eglise les ossemens du bienheureux Ultan, & les mirent dans une chasse.

* *Ou bien le bras* lacertus.

Os capiti admotum morientis funera solvit. *Act. sac. 4. part. 2. pag. 310.*

IV.
Autres disciples d'Edmond.

Un autre Religieux nommé Fridegils, se distingua tellement par son grand sçavoir, & par ses vertus, qu'il fut l'admiration de tout le monde. Cuicuin qui servit Dieu dans le mesme monastere, excella aussi en pieté. Il estoit forgeron ou serrurier. Il jeûnoit tous les jours, & donnoit aux pauvres tout ce qu'il gagnoit de son travail. Il avoit grand soin de la pureté de sa conscience, & ne soûpiroit qu'aprés le bonheur du Ciel. Il assistoit la nuit à Matines, & aprés que les Religieux estoient

Ch. LXVIII.

retournez dans le dortoir, pour y prendre un peu de repos, il demeuroit à genoux dans l'Eglise, & continuoit à s'y recommander à Dieu. Quand les Religieux estoient revenus pour chanter Prime, il recitoit l'Office avec eux, & ensuite il alloit à son ouvrage, & travailloit de toutes ses forces jusqu'au soir. A l'instant de sa mort, un Religieux nommé Etvin vit des Anges, qui vinrent recevoir son ame, pour la conduire dans le repos de l'éternité. Un homme appellé Merchdof, qui estoit d'illustre naissance, & qui avoit esté marié deux fois, se fit Religieux dans le monastere d'Edmond, & mena une vie fort penitente sur la fin de ses jours, ensuite d'une vision, ou de quelque chose de semblable qui l'effraia. Estant fort malade, & prest de mourir, il tomba dans une extase, où il crut comparoistre devant le tribunal de Jesus-Christ, & que sa premiere femme lui reprochoit d'avoir violé la promesse qu'ils s'estoient faite l'un à l'autre avec serment, que celui des deux qui survivroit l'autre, ne se remarieroit point. Aprés quoi il lui sembla, que touchée de la priere de leurs enfans qui estoient morts en estat de grace, elle consentit qu'il retournat au monde pour expier sa faute. Si l'on croit l'Historien du monastere, ceci fut une verité, & non pas une vision, car il assure que ce Religieux estoit mort effectivement. Mais ce que nous disons est plus vrai semblable. Merchdof estant revenu en santé travailla à faire penitence de la faute qu'on lui avoit reprochée. Il n'estoit pas besoin qu'il marquât par des paroles qu'il lui estoit arrivé quelque chose d'extraordinaire. Ses actions le disoient assez, & il parut depuis comme un homme qui avoit toujours devant les yeux les horribles tourmens de l'enfer, & qui pour les éviter, taschoit de faire une veritable penitence.

Ibid. pag. 311.

Et cautus monstrat cunctis, se cernere vita pœnas horrificas, carnis si lingua taceret. *Ibid. pag. 313.*

V.

Erpvin, & Aldvvin II. & III. Abbez.

Le venerable Edmond fondateur du monastere, aprés s'estre acquité des devoirs d'un bon Pasteur, mourut en paix, & eut de suite pour successeurs Erpvin, & Aldvvin qui estoient freres de naissance, aussi bien que de religion. Le premier avoit le caractere de la Prestrise, & exerçoit ses fonctions avec une sagesse qui estoit accompagnée de zele, & d'activité. Il estoit rigoureux envers lui-mesme, & charitable envers les autres. Il jeûnoit austerement ne mangeant que des choses seches, & pour éviter l'air contagieux de la vanité, il cachoit souvent la rigueur de son abstinence. Il fournissoit aux Religieux ce qui

CH. LXVIII. leur eſtoit neceſſaire, & principalement à ceux dont les forces paroiſſoient épuiſées par leurs jeûnes, & leurs mortifications. Il ſe monſtra auſſi fort liberal envers les pauvres, & ce qu'il emploia en des actions de charité, fut comme une ſemence qui multiplia, & qui accrut le bien du monaſtere. Le demon attaqua ſa communauté par diverſes tentations, mais le ſaint Abbé ſouſtenu de la grace de JESUS-CHRIST mit en fuite cet ennemi, & rendit tous ſes efforts inutiles. Aldvvin ſon frere fut auſſi un bon Superieur, qui enſeignoit par ſes paroles, & par ſes actions la voïe du Ciel, & qui preſſoit ſes diſciples de s'acquitter de ce qu'ils avoient promis à Dieu par leurs vœux.

VI. *Sigbald & Sigvvin IV. & V. Abbez.*

Talibus exornata, &c.

* *Vide pag.* 309. & 314.

Simeon Dunelm. pag 107.

Le quatriéme, & le cinquiéme Abbé furent Sigbald, & Sigvvin qui eſtoient auſſi freres. Le premier n'introduiſit pas dans ſa communauté la devotion envers la ſainte Vierge *, car elle y eſtoit déja eſtablie, mais il l'augmenta beaucoup par la conſtruction d'une Egliſe, ou Chapelle, qui fut dediée à ſon honneur, & par le ſoin qu'il eut d'y faire celebrer ſes Feſtes avec une ſainte joïe. Il la couvrit de plomb, il y mit des cloches, il l'embellit de divers ornemens, & y donna un precieux calice d'or, & enrichi de pierreries. Ce Religieux pourroit bien avoir eſté le meſme que l'Abbé Sebald, qui mourut en la meſme année que *le Lecteur* ou Docteur Egric, ſçavoir l'an 771. La plus remarquable des vertus de Sigvvin, & celle qui fit ſon caractere fut ſa charité envers les pauvres. Quelquefois en hyver, il ſe déguiſoit, & reveſtu d'un autre habit que de celui qu'il avoit couſtume de porter, il ſortoit la nuit du monaſtere, pour aller chercher à la campagne les pauvres les plus expoſez à la rigueur du froid il leur donnoit l'aumône, & leur recommandoit de n'en rien dire à perſonne. Dieu pour commencer à le recompenſer dés cette vie, multiplioit viſiblement le bien du monaſtere : les terres rapportoient du blé en abondance, & la fecondité du beſtail empeſchoit que l'on n'y trouvât de la diminution, ny que l'on s'apperçut de ce que l'on en avoit pris pour emploier aux actions de charité. On eſtoit édifié de voir Sigvvin celebrer l'Office, principalement dans les grandes Feſtes, le ſervice ſe faiſoit d'une maniere fort devote, & ſolennelle, & enſuite les Religieux conduiſoient l'Abbé au refectoir, & on ſe rejoüiſſoit honneſtement *, *ainſi que faiſoit le Clergé dans la ville.* Il y avoit alors dans le monaſtere un Preſtre de grande vertu appellé Iglac qui eſtoit *Lecteur*, c'eſt-à-dire qui liſoit,

* *Ceci confirme ce que l'on a dit touchant la ſituation du monaſtere.*

Lætetur Clerus in urbe. *Ibid. pag.* 315.

Florent ad gaudia Chriſti per cellam Monachi, lætatur Clerus in urbe. *Pag.* 317.

Lector, &c. Iglacus. *Pag.* 315.

& expliquoit aux autres l'Ecriture sainte. On dit qu'estant un jour à l'autel, il reçut une grace fort extraordinaire, & que Nostre Seigneur lui donna visiblement sa benediction, pour marquer sans doute que son sacrifice lui estoit agreable. L'Abbé Sigvvin fut enterré prés d'une haute croix qu'il avoit fait élever dans le monastere. Ch.LXVIII.

VII. *Vvlsig sixiéme Abbé, & ses disciples.*

Il eut pour successeur Wlsig Prestre qui excelloit en humilité, & qui resista beaucoup à son establissement, protestant qu'il ne meritoit point d'estre Superieur, mais pressé par les instantes prieres de la communauté, il accepta cette charge. Il estoit fort assidu à l'oraison : d'ordinaire outre l'Office du chœur, il recitoit deux fois chaque jour tout le Pseautier. Pour avoir le temps de satisfaire à cette devotion, il retranchoit de son sommeil, & se tenoit à l'Eglise pendant que les Religieux dormoient. Il en usoit de mesme à l'égard du disner, & tandis que la communauté prenoit ce repas, il faisoit oraison à genoux devant quelque autel. Sur le soir, lorsqu'il estoit obligé de manger, il ne le faisoit que par mesure, & qu'autant qu'il estoit necessaire pour soustenir ses forces. Il eut entre ses disciples Winfrid Prestre, & le poëte Ethelvvolphe Winfrid édifia tous les Freres par sa ferveur, par son obeïssance, & par ses autres vertus. Il avoit soin des habits de la communauté, & dans cet emploi, il prenoit bien garde de ne se pas dissiper, & de ne point interrompre l'application qu'il avoit à Dieu. Il en usoit ainsi pour satisfaire à cette double charité, qui est la fin, & la consommation de tous les preceptes, servant Dieu en veuë de Dieu mesme, & les hommes en veuë de Dieu. Mais quelque temps avant sa mort, il n'eut plus d'autre emploi que celui de la priere, & il bannit entierement de son souvenir les choses de la terre. On le voioit jour & nuit prosterné dans l'Eglise, & conversant en esprit dans le Ciel, où il esperoit que la misericorde de Dieu le feroit bien-tost entrer. Il tascha ainsi d'estre du nombre de ces fidelles serviteurs, qui attendent le retour de leur maistre, & qui meritent par leur vigilance d'obtenir la felicité que leur promet l'Evangile. L'Abbaie dont il s'agit, reçut cette grace, & cette protection du Ciel *de n'estre point exposée aux ennemis*, ce qui semble marquer les pirates qui ravagerent Lindisfarne. Elle ne fut point non plus assujettie au joug, & à la domination des seculiers. Les Grands, & les autres Fidelles y firent quantité de donations, & la com-

Fratrum præfecit vestibus illum. *Ibid. pag. 317.*

Quod sine nos meritis tribuit non hostibus umquam. *Ibid.*

CH.LXVIII. blerent de biens. Aussi ils avoient tout sujet d'en estre édifiez. Car les Religieux qui y estoient en grand nombre, gardoient avec joïe leur regle, & celebroient devotement l'Office divin.

VI. *Ethelvvolphe Religieux écrit en vers l'histoire du monastere de Lindisfarne.*

Elle estoit en cet estat au commencement du neuviéme siecle, comme il paroist par l'histoire qu'en a écrit en vers Ethelvvolphe, ou Adivvlphe Moine de cette communauté. Ethelvvolphe y estoit entré fort jeune, & avoit eu pour maistre Vvlsig, qui n'estoit alors que simple Religieux, & ne fut Abbé que six ans aprés. Il fut aussi disciple de Godefroi Prestre du mesme monastere, & du Docteur Iglac, ainsi qu'il témoigne dans le recit qu'il fait d'un songe qu'il avoit eu, & dont il est à propos de dire encore quelque chose. Il écrit qu'estant endormi, il se presenta à lui un homme qui le mena dans une ville, & le fit entrer dans un temple magnifique, où il apperçut Iglac qui estoit vétu de blanc, & Godefroi, qui baissant la teste, reveroit le tombeau de saint Cuthbert. Il adjouste qu'il y vit une chaire faite par les soins *d'Vvlfsig*, qui estoit sans doute l'Abbé *Vvlsig*, dont nous avons parlé. Dans ce songe, il semble que ce temple estoit la Cathedrale de Lindisfarne, où reposoit saint Cuthbert; mais il y a aussi lieu de penser que c'estoit l'Eglise du monastere de ce poëte, puisqu'il y trouva Iglac, & Godefroi, & qu'il y avoit une chaire qu'avoit fait faire l'Abbé Vvlsig. Et toutefois il est certain par d'autres considerations que ce monastere de saint Pierre de Lindisfarne estoit different de la Cathedrale, mais ne nous arrestons pas davantage à un songe. Ethelvvolphe a dedié l'Histoire de son Abbaie à Egbert, qui entra dans le Siege Episcopal de Lindisfarne vers l'an 802. & mourut dix-huit ans aprés. Il avoit encore fait des vers à la loüange de quelques personnes de pieté qui avoient fleuri de son temps en Angleterre, mais cet ouvrage ne se trouve plus, ou du moins, il n'a point encore paru en public.

Doctor, Lectorque beatus Higlac indutus nimium, qui vestibus albis fulserat. *Ibid.*

IX. *Trois saints Ermites.*

Act. sac. 3. part. 2. pag. 562. Sim. Dunelm. pag. 106.

Saint Balther Prestre mena une vie solitaire dans une Isle appellée Tiningaham, qui est environnée d'affreux rochers. Le poëte d'York qui écrivoit de son temps, fait son éloge, & marque qu'il remporta de grandes victoires sur le prince des tenebres. Ce saint Ermite mourut vers l'an 756. Le mesme Auteur fait encore mention d'un autre saint Anachorete nommé Echa, ou Etha, qui servit Dieu dans l'ermitage de Cric à quatre lieuës d'York, & mourut l'an 767. Saint Bilfroi

Ermite, & Orfevre a aussi vécu dans le huitiéme siecle en quelque solitude du diocese de Lindisfarne. Il couvrit d'or, & de pierreries un beau livre des saints Evangiles, qui se trouve encore aujourd'hui dans une biblioteque.

CH. LXVIII.

Bolland. 6. Mart. pag. 450.

Bibliotec. Cottonian.

X.

Pectelme Evesque de Vviterne.

Pectelme Religieux qui avoit fait la fonction de Diacre sous saint Adelme, fut ordonné Evesque de Candidacasa, ou Vviterne dans le païs de Gallovai en Ecosse. Cette Eglise qui estoit dediée à saint Martin, est appellée monastere par des Historiens de ce païs-là, & il y a apparence qu'elle estoit deservie par des Religieux. On en pourroit parler avec plus de certitude, si l'on avoit toute la lettre d'Alcuin aux Freres de cette Cathedrale, c'est-à-dire à ceux qui y celebroient l'Office: car cet Auteur écrivant aux Religieux, avoit coustume de les exhorter à bien observer les loix de leur profession, mais il ne s'en trouve qu'un fragment rapporté par Guillaume de Malmesburi. Saint Boniface faisoit beaucoup d'estime de Pectelme, comme il paroist par la lettre qu'il lui écrivit d'Allemagne, pour le consulter sur un point de discipline, & qu'il accompagna de quelques presens.

Pectelmus cum successore ejus Aldhelmo multò tempore adhuc Diaconus, sive Monachus fuit. *Bed. lib. 5. c. 19. & c. ultim.*

Vvil. Malmesb. lib. 3. pag. 155.

Ci-devant livre 1. pag 75.

Bonif. Epist. 11.

XI.

Opinion qui confond Pectelme avec saint Plechelme.

On met en question si Pectelme est le mesme que saint Plechelme qui est reveré avec saint Viron dans l'Eglise de Ruremonde, & un Auteur qui en avoit esté d'abord persuadé, aiant depuis fait reflexion sur les difficultez qui combattent ce sentiment, a laissé la chose indecise. Pour faire voir ces difficultez il est à propos de mettre ici un abregé de la vie de saint Viron, qui n'est pas un ouvrage fort ancien, ny sur lequel on puisse faire si grand fond. Saint Viron naquit en Irlande, ou en Ecosse; il fut instruit dans la pieté, & dans les lettres, & pour s'exciter à la vertu, il prit soin d'imiter saint Patrice, saint Cuthbert, & saint Colomb. Aiant esté élu Evesque d'une ville que l'on ne marque pas, il alla à Rome avec saint Plechelme Prestre, & saint Oger Diacre. Le Pape les reçut favorablement, confera le caractere Episcopal à saint Viron, & fit le mesme honneur à saint Plechelme. Ils retournerent tous trois en leur païs, & saint Viron y gouverna quelque temps une Eglise. Ensuite il se démit de l'Episcopat, il passa en France avec saint Plechelme, & saint Oger, & obtint de Pepin (Maire du Palais) *le mont de sainte Odilie* à une lieuë de Ruremonde. Ils s'y retirerent, & bastirent une petite Eglise sous l'invocation de la sainte Vierge, & peut-estre aussi le monastere de saint Pierre

Ed. Maihevv. Tab. 2 Append. pag 114.

Scotia protulit Vironem. *Boll. 8. Maii. pag. 309.*

CH. LXVIII. que l'on sçait avoir esté au mesme lieu dés le neuviéme siecle. On dit que Pepin choisit saint Viron pour son Confesseur, & qu'il se soumit avec humilité à sa direction, ce que l'on peut commodement rapporter au temps qu'il rappella auprés de lui sa femme Plectrude. Enfin le Saint aprés avoir servi Dieu dans la retraite passa dans la gloire du Ciel, & fut enterré dans l'Eglise de la sainte Vierge. Comme Bede, qui sans doute connoissoit bien Pectelme, ne parle point de ces voiages de Rome, & de France, ny de son attachement à saint Viron, & que l'on sçait qu'il mourut à Witerne, & qu'il eut pour successeur Frithwal; il est plus probable qu'on le doit distinguer de ce saint Plechelme. Saint Alcmond fils d'un Roy de Northumbre aiant esté tué par les tuteurs d'Eardulf que l'on avoit placé dans le thrône, fut enterré dans *le monastere blanc*, qui semble devoir aussi estre distingué de Witherne, ou *maison blanche*, parce que Witherne est trop éloigné de Darbi, où l'on transfera ensuite les reliques du Saint, & où l'on bastit une Eglise à son honneur.

Bolland. xix. Mart.

XII.
Thierri Roi & ensuite Religieux.

Vide Bolland. 13. Mart. pag. 289. Colman. 22. Ianuar. pag 154.

Nous ne disons rien ici des monasteres d'Irlande à cause de la sterilité des memoires, & mesme de la difficulté qui se trouve à discerner le vrai d'avec le faux dans divers Actes de Saints composez, ou repolis dans des temps trop éloignez de leur siecle. Si la vie de saint Flannan Evesque dont l'on a un fragment, qui regarde Thierri Roy de Dalcasse a esté fidellement écrite, c'est sans doute un exemple bien édifiant que la conversion de ce Prince, qui se fit Religieux à Lismor, & qui pour gagner son pain à la sueur de son front, travailla lui-mesme à rendre plus aisé le chemin du monastere, où l'on n'abordoit auparavant qu'avec beaucoup de peine, parce qu'il estoit situé sur un haut rocher.



ABREGÉ DE L'HISTOIRE DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

LIVRE CINQUIE'ME.

Où il est traitté des évenemens du neuviéme siecle.

CHAPITRE PREMIER.

De divers Reglemens faits pour le restablissement de la discipline monastique.

I. *Zele de Charlemagne pour la reforme des monasteres.*

LA PLUSPART des monasteres de France estoient en mauvais ordre à l'égard de l'observance, & de la discipline. L'on n'y connoissoit plus la Regle, ou si on la gardoit encore, ce n'estoit que d'une maniere foible, & languissante ; & ce mal estoit d'autant plus difficile à guerir, qu'il n'estoit pas nouveau, aiant eu son origine il y avoit environ quatre-vingt ans sous l'administration de Charles-Martel

CHAP. I.

Maire du Palais. Cette ruine de l'observance dans des corps qui ne sont utiles à l'Eglise, que lorsqu'ils sont bien reglez, n'avoit pas esté indifferente aux Puissances superieures, on en avoit esté touché, & l'on avoit tasché d'y remedier. Les Conciles d'Allemagne, & de Lestines, tenus par l'ordre de Carloman, & ceux de Soissons, & de Vernëuil convoquez par Pepin, firent des reglemens pour restablir la discipline dans les cloistres. On en dressa encore pour cet effet dans les Capitulaires des années 779. & 789. & dans le Concile tenu à Francfort l'an 794. Charlemagne qui avoit donné des marques de sa pieté par ces trois dernieres ordonnances, qui furent faites, ou confirmées par son autorité royalle, aiant reçu la couronne d'Empereur * au commencement du neuviéme siecle, continua à signaler son zele pour le bon ordre des maisons religieuses dans divers capitulaires. L'assemblée qu'il convoqua l'an 802. à Aix-la-Chapelle fut grande, & celebre, aiant esté composée de quantité d'Evesques, de Religieux, & de Comtes, ou de Magistrats. Les personnes de ces trois divers rangs se trouverent ensemble dans des sales particulieres, & y delibererent de ce qui regardoit leur profession. Les Abbez, & les Religieux lurent la regle de saint Benoist, & convinrent que l'on retrancheroit de leurs communautez les usages qui y estoient contraires, ce qui fut ordonné par Charlemagne : sur quoi il est à remarquer que l'intention de ce grand Prince ne se bornoit pas à la correction des vices grossiers, & scandaleux, ny à reduire simplement les Moines relaschez dans une honnesteté exterieure, & civile, mais il vouloit qu'ils travaillassent à se rendre agreables à Dieu par une solide, & uniforme observation des loix de leur estat. C'est ce qu'il nous apprend lui-mesme dans un article de son capitulaire de l'an 802. *Que les Religieux*, dit-il, *vivent selon la Regle en la gardant fortement, & d'une maniere ferme, & constante : car nous sçavons par le témoignage de saint Jean, qu'en quelque profession que ce soit, on déplaist à Dieu lorsque l'on est tiede, & lasche dans son devoir.* Cette excellente maxime est suivie de quelques autres, qui regardent encore les mœurs, comme de sortir rarement du cloistre, & de fuir l'intemperance, & d'autres desordres. Aussi a-t'on remarqué de ce Prince, qu'il meprisoit les Moines dereglez, & qu'il honoroit de son affection ceux qui s'acquittoient des obligations qu'ils s'estoient imposées par

Concil. Tom. 6. pag. 1533. 1537. 1552. 1664. 1824. Tom. 7. pag. 976. 977. 988. 1050.

Capitular. Reg. Franc. edit. Steph. Baluz. Tom. 1. pag. 148. & seqq.

* *Sçavoir l'an 800. à Noël qui estoit le commencement de l'an 801. selon le stile Romain.*

Vide præfationem 4. sæculi Act. Ord. S. Bened. n. 91. pag. lxviij.

Monachi ut firmiter, ac fortiter secundum Regulam vivant, quia displicere Deo novimus quisque in sua vocatione tepidus est, testante Johanne, &c. *Capitul. an. 802. c. 17. pag. 367.*

leurs vœux. Son Capitulaire de Thionville de l'an 805. ordonne que tous les Clercs vivront entierement, ou selon la forme canonique, ou selon l'institut regulier, c'est à-dire ou en Chanoines, ou en Moines. Car nous avons déja observé, que dans le langage de ce temps-là le mot de *regulier* estoit emploié à designer la profession monastique, ce qui se confirme encore par le Concile d'Arles, par le Capitulaire de l'an 813. & par d'autres semblables reglemens. La Regle de saint Benoist estoit alors tellement répanduë dans les monasteres de France, que l'on ne se souvenoit point qu'il y en eut eu jamais d'autre. La preuve s'en voit dans deux Capitulaires de l'an 811. où l'on met en question, s'il peut y avoir d'autres Moines que ceux qui gardent la regle de saint Benoist, & s'il y avoit eu des Moines en France avant que la regle de ce saint Abbé y eut esté apportée, ou bien sous quelle regle les Religieux avoient vécu en France, avant que l'on y eut establi la regle de saint Benoist, puisqu'il paroissoit par la vie de saint Martin (qui avoit fleuri long-temps avant saint Benoist) que ce saint Evesque avoit esté Moine, & avoit gouverné une communauté de Moines.

CHAP. I.

Pleniter secundum canonicam, aut secundum regularem institutionem vivere debeant. *Capitul. an.* 805. *pag.* 422.

Providendum necesse est unicuique Episcopo, qualiter Canonici vivere debeant, necnon & Monachi, ut secundum ordinem canonicum vel regularem vivere studeant. *Concil. Arelatens.* 813. *c.* 6.

Conc. Tom. 7. *pag* 1236. & 1288.

Ita clericatum agens proprium, ut regularem ordinem non dimitteret alienum &c. *Vita D. Eulogii Cordub.*

Utrū aliqui Monachi esse possint præter eos qui Regulam sancti Benedicti observant. *Capitul. pag.* 479. & 482.

Conc. Tom. 7. *pag.* 1185.

Le zele de Charlemagne pour la reformation des mœurs le porta à faire assembler en mesme temps cinq Conciles dans cinq des principales villes de son Empire. Celui d'Arles, dont nous venons de parler, fut de ce nombre. On y arresta en general, que les Evesques prendroient-garde que les Chanoines vécussent selon la forme prescrite par les Canons, & les Religieux selon les loix de l'Ordre regulier. On défendit d'admettre dans les cloistres plus de personnes que la maison n'en pouvoit nourrir : & l'on ordonna que pour quelque besoin que ce fut, on ne laisseroit entrer dans les monasteres de filles que des hommes avancez en âge, & de vertu reconnuë ; & que l'on ne permettroit point aux jeunes Ecclesiastiques, ny aux jeunes Religieux de leur rendre visite, s'ils n'estoient proches parens de la personne qu'ils souhaitteroient de voir. On tint en mesme temps quatre autres Conciles, à Châlon sur Saone, à Tours, à Reims, & à Mayence.

II.
Reglemens du Concile d'Arles pour cet effet.

Secundum ordinem canonicum, vel regularem. *Can.* 6. 7. 8. *Concil. Tom.* 7. *pag* 1236.

Le Concile de Châlon, où se trouverent les Evesques, & les Abbez de la Gaule Lyonnoise, declara qu'il n'estoit pas besoin de faire de longs reglemens sur le sujet des Abbez, & des Religieux, parce que dans presque tous les monasteres

III.
Des Conciles de Châlon.

Penè omnia monasteria regularia

CHAP. I.

in his regionibus constituta secundum Regulam sancti Benedicti se vivere fatentur. *Conc. Cabill. II. can.* 22.

Sanctimonialibus, quæ se Canonicas vocant. *Ibid. can.* 53.

reguliers du païs, on faisoit profession de vivre selon la Regle de saint Benoist, qui contient toutes les instructions necessaires pour l'estat monastique, & qu'ainsi il n'y avoit qu'à s'informer où l'on se conduisoit selon l'ordre, & la forme qu'elle prescrit, & où l'on s'en estoit écarté, afin que ceux qui avoient fait vœu de vivre selon l'institut, & la doctrine du Saint, travaillassent à y conformer leurs actions. Le Concile dressa en mesme temps quelques statuts pour des Religieuses, qui se disoient Chanoinesses, d'où il paroist que cette maniere de vie estoit assez nouvelle, & que celles qui la suivoient n'avoient point encore d'observance fixe, & stable, ce que le Concile insinuë encore lorsqu'il adjouste, qu'il n'estoit point necessaire de rien ordonner pour les autres Religieuses qui estoient engagées dans la profession monastique, parce qu'elles avoient leur Regle.

IV.
De Tours.

» In quibus olim Regula B. Benedicti Patris conservabatur, &c. quippe cum ipsi Abbates magis canonicè quam monachicè inter suos conversari videntur. *Conc. Turon. III. can.* 25. *p.* 1265.

Les Peres du Concile de Tours furent d'avis que les communautez de Religieux qui gardoient autrefois la Regle de saint Benoist, mais qui en ce temps-là ne la gardoient que foiblement, ou avoient entierement cessé de la garder, retournassent à leur premier estat, & que leurs Abbez menassent une vie, & portassent des habits conformes à la Regle: laquelle reforme paroissoit necessaire, principalement à l'égard de quelques monasteres, où il n'y avoit que peu de Religieux qui eussent fait vœu entre les mains de leur Abbé d'observer la Regle, à cause que ces Abbez ne leur en donnoient point l'exemple, & vivoient plutost en *Chanoines* qu'en *Moines*. Cet abus, dont se plaint le Concile, s'estoit glissé dans le monastere de saint Martin, ainsi que l'on verra ci-aprés.

V.
De Reims.

Lecta est Regula sancti Benedicti, ut ad memoriam reduceretur Abbatibus. *Conc. Rhem. an.* 813. *c.* 9. & 25.

Le Concile de Reims arresta que les Religieux confereroient ensemble, pour prendre une forte resolution de servir Dieu plus fidellement, & de mieux garder la retraite du cloistre, & il fit de plus lire la Regle de saint Benoist, afin d'en faire souvenir les Abbez qui l'avoient oubliée, & qu'à l'avenir ils eussent soin de se conduire eux-mesmes, & de gouverner leurs Moines en la maniere qui y est prescrite.

VI.
De Mayence.

On en usa dans le Concile de Mayence comme l'on avoit fait dans l'assemblée d'Aix-la-Chapelle de l'an 802. Car il s'y trouva non seulement des Evesques, mais aussi des Abbez, & des Comtes, ou Magistrats; & ces trois sortes de personnes formerent trois assemblées particulieres. Les Abbez estoient

au nombre de vingt-cinq, & avoient avec eux d'autres Religieux de merite. On leut dans leur assemblée la regle de saint Benoist, & aiant deliberé des moiens de corriger ce qu'il y avoit de defectueux dans leurs communautez, ils promirent au Concile d'y faire garder la Regle de saint Benoist aussi exactement que la fragilité humaine le pourroit souffrir. Il fut aussi arresté que selon qu'il est porté *dans la Regle sainte*, ils se serviroient plutost du ministere des Doiens pour gouverner leur communauté, que non pas de celui d'un Prieur, parce qu'il arrivoit souvent que les Prieurs se laissoient emporter à l'ambition, & s'attribuoient trop d'autorité. On ordonna aussi que les Abbesses qui avoient fait vœu de servir Dieu sous cette Regle, en observeroient les loix, & vivroient regulierement, comme d'autre part celles qui s'estoient engagées dans l'estat de Chanoinesses, rempliroient les devoirs de leur estat. On y défendit aux Ministres des autels, & aux Religieux les emplois, & les vains divertissemens du siecle, en quoi le Concile declara ne pas comprendre les justes affaires, autorisant cette exception par l'exemple des saints Apostres, & par la Regle de saint Benoist, qui trouve bon que l'Abbé choisisse des personnes pour prendre soin des affaires de la communauté. Il fut aussi arresté que l'on visiteroit les monasteres, & qu'on prendroit-garde s'ils estoient bien situez, & si l'on y avoit les choses necessaires à la vie, ensorte que les Chanoines, ou les Religieux qui y demeuroient, ne fussent point obligez de sortir souvent dehors, ce qui n'estoit pas avantageux au salut de leurs ames, ainsi que dit la sainte Regle, c'est à dire la Regle de saint Benoist, le Concile prescrivant mesme aux Ecclesiastiques ce que ce saint Abbé recommande aux Moines de son Institut. On fit un extrait des principales ordonnances de ces Conciles, lesquelles furent confirmées par le Roy, ainsi qu'il se voit dans le capitulaire de l'an 813. Le quatriéme article qui regarde les reguliers, est tiré du Concile d'Arles, & porte qu'on les fera vivre selon les loix de leur profession.

CHAP. I.

Abbates autem censuimus ita cum Monachis suis pleniter vivere, &c. secundum doctrinam sanctæ Regulæ Benedicti quantum humana permittit fragilitas. Ac deinceps decrevimus sicut sancta Regula dicit, &c. *Conc. Mogunt. an. 813. can. 11.*

Regulariter vivant, sin autem canonicè vivant pleniter. *Ibid. can. 13.*

In Regula sancti Benedicti præcipitur prævidere per quorum manus negotium monasterii transeat. *Ibid. can. 14.*

Sicut in sancta Regula dicitur, monasterium autem ita debet constitui, &c. ut non sit necessitas Monachis, vel Clericis vagandi foras, quia omninò non expedit animabus eorum *Ibid. can. 20.*

Reg. S. Bened. cap. 66.



CHAPITRE II.

De saint Benoist Abbé d'Aniane, & de la reforme de plusieurs monasteres de France.

I. *Saint Benoist d'Aniane est choisi pour reformer les monasteres.*

LA mort de Charlemagne suivit de bien prés ces reglemens, car il passa à une meilleure vie l'an 814. Loüis le Debonnaire son successeur continua son ouvrage, & à son imitation appliqua ses soins au restablissement de la discipline Ecclesiastique, & reguliere. Jusqu'alors tant d'ordonnances que l'on avoit faites pour remettre le bon ordre dans les maisons religieuses, n'avoient presque point produit de fruit. Ce n'avoient esté que des projets qui n'avoient point eu de suite. Pour les accomplir, il falloit en commettre l'execution à des personnes de la profession mesme, & à des Religieux sages, & d'une vertu reconnuë, dont le bon exemple attirât au bien les autres, & qui leur apprissent la Regle, & leur en facilitassent la pratique. Et c'est ainsi qu'en usa Loüis aprés le Synode d'Aix-la-Chapelle, dont nous parlerons. Celui que choisit ce Prince pour travailler avec une pleine autorité à cette reforme, fut un saint Abbé de Languedoc, qui aiant le mesme nom que saint Benoist, avoit aussi le mesme esprit, & dont il est d'autant plus important de rapporter ici les actions, qu'il n'a esté que peu, ou point connu de ceux d'entre les Modernes qui ont entrepris les premiers d'écrire nostre histoire.

Quod fuit Ausoniis Benedictus rector in arvis, Hoc modo tu in nostris es Benedicte locis. *Theodulf. Episc. Aurel. l. 2. car. 6.*

II. *Il se fait Religieux à saint Seine.*

Cet illustre Restaurateur de l'observance s'appelloit donc Benoist. Il estoit originaire du Languedoc, & fils * d'Aigulfe Comte de Maguelone, qui se rendit recommandable par sa fidelité envers le Roy Pepin, & signala sa valeur par la défaite des Gascons, qui avoient fait une invasion dans les terres de son gouvernement. Aigulfe pour disposer son fils à prendre les mesmes sentimens, l'envoia fort jeune à la Cour, & obtint qu'il y fut élevé dans la maison de la Reine. Benoist y gagna l'affection de tout le monde par son ardeur, & par son addresse à se bien acquitter des emplois qu'on lui donnoit, & il y exerça l'office d'Echançon. Aprés la mort de Pepin, il continua de demeurer à la Cour, & s'attacha au service de Charlemagne.

* *Series Præsul. Magol. & Monspell. pag. 46.*
Maguelone estoit une ville Episcopale dont le Siege fut transferé à Montpellier l'an 1535.

Pincernæ sortitur officium.

CHAP. II.

Pendant qu'il estoit ainsi engagé dans le grand monde, la grace lui en découvrit le neant, & la vanité, lui representant que c'estoit une imprudence que d'en rechercher avec tant d'empressement les biens, & les honneurs, puisqu'on ne les acqueroit qu'avec grand travail, & qu'un peu aprés on avoit le déplaisir d'en estre dépoüillé par la mort. Il tourna donc ses desirs vers le Ciel, & sans quitter ses emplois, il s'appliqua à bien regler ses mœurs, & sur tout à retenir sa langue, & à pratiquer la sobrieté. Ce qui acheva de le détacher du siecle fut le danger où il se vit d'estre noyé en voulant sauver son frere qui estoit engagé dans le mesme peril. S'en estant heureusement tiré, il fit vœu de se separer entierement du monde, & il s'en retourna dans le Languedoc sans découvrir son dessein à son Pere. Il fut fortifié dans sa resolution par un Solitaire de grand merite nommé Witmar qui estoit aveugle, mais tres-intelligent dans les choses divines. Il quitta ensuite ses parens, comme pour se rendre à Aix-la-Chapelle où estoit la Cour, mais il se transporta dans la Bourgogne, & il se fit Religieux dans l'Abbaie de saint Seine au diocese de Langres.

L'an 774.

III.
Austerité de sa vie.

Il y passa deux ans & demi dans une abstinence presque incroiable. Il traittoit son corps comme *une beste* farouche, à laquelle il croioit ne devoir faire d'autre grace que de ne la pas tuer. Ainsi moins pour appaiser la faim, que pour s'empescher de mourir, il prenoit pour nourriture un peu de pain, & d'eau. Il s'abstenoit du vin comme d'un poison mortel. Lorsque la lassitude le forçoit de dormir, il se jettoit sur un mechant lit, ou sur la terre nuë, & trouvoit ainsi dans le repos mesme une nouvelle fatigue, & une continuation de penitence. Souvent il s'occupoit à la priere pendant toute la nuit, & pour y joindre encore la mortification, s'il estoit hyver, il se tenoit nuds pieds sur le pavé. Il gardoit exactement la loi du silence. Pour se rendre meprisable, il se revestoit des plus mechans habits, & s'appliquoit aux plus bas emplois du cloistre, & il reussit dans son dessein, car plusieurs se moquoient de lui, & lui faisoient insulte; mais il souffroit avec joïe ces mauvais traittemens, ou plutost il y estoit insensible, aiant l'esprit attaché au Ciel, & souhaitant d'estre humilié de plus en plus pour s'attirer plus abondamment la grace de la penitence. Aussi Dieu le remplit tellement de cette grace, qu'il ne se passoit point de jour qu'il ne pleurat par un sentiment

Sic quippe carni suæ ac si cruentæ bestiæ erat infestus, &c. mortem potius quam famem arcens, &c. ipsa sua se plus requie lassaturus, &c. *Num.* 7.

A compluribus deridebatur, impellebatur, conspuebaturque, &c. sed cælo animus fixus viliora appetens, &c. *Num.* 7. & 8.

CHAP. II. de componction. Outre le don des larmes, il reçut aussi celui de l'intelligence des choses saintes, & le talent d'en parler d'une maniere persuasive, & touchante; de sorte qu'il reprenoit avec charité ceux qui s'écartoient de leur devoir; il exhortoit les Novices à la perseverance, & il animoit ceux qui avoient de la vertu, à s'y avancer encore davantage.

IV. *Son attachement à la Regle de saint Benoist.*

Ad beati Basilii dicta necnon Pachomii regulam scandere nitens. *Ibid. n. 8 pag. 195.*

Ses austeritez qui estoient plus grandes que celles que prescrit la Regle de saint Benoist, l'aiant tout defiguré, & tout épuisé de forces, son Abbé l'exhortoit à les moderer, mais le Saint lui representoit que saint Benoist avoit en ce point proportionné, & ajusté sa Regle à la foiblesse de ceux qui commençent, & qu'on ne le devoit pas blasmer, s'il taschoit de pratiquer quelque chose de plus fort, & de plus vigoureux qu'il voioit ordonné par les Regles de saint Basile, & de saint Pachome. S'il passoit ainsi dans ses mortifications les bornes posées par saint Benoist, il y a lieu de croire que c'estoit par un mouvement du saint Esprit, qui lui inspiroit cette conduite, pour le purifier de plus en plus par le feu des austeritez, & pour le rendre d'autant plus capable de remettre l'observation de la Regle dans les monasteres, qu'on ne pourroit pas l'accuser d'entreprendre de reformer les autres sans s'estre formé lui-mesme, & de vouloir imposer à des communautez entieres un fardeau qu'il n'auroit pas porté. Car d'ailleurs il estoit si attaché à la Regle de saint Benoist, qu'on peut dire que cet attachement a esté son caractere particulier; il la suivoit comme un guide fidelle, qui lui marquoit le chemin de la perfection, & comme une divine *maistresse* qui lui donnoit les instructions, & les lumieres dont il avoit besoin pour se conduire lui-mesme, & pour porter au bien les autres. Aiant esté establi celerier de son monastere, il l'apprit par cœur, & pratiqua exactement ce qu'elle ordonne à ceux qui font cette fonction. Il agissoit en toutes choses d'une maniere juste, & raisonnable, & il n'y avoit que les personnes dereglées qui se plaignoient quelquefois de sa conduite. Rien n'échappoit à sa vigilance, il avoit soin des enfans qu'on élevoit dans le monastere, des hostes, des pauvres, & de son avancement spirituel. Enfin il se rendit si utile à sa communauté tant à l'égard des choses temporelles, que du service divin, que son Abbé conçut une affection particuliere pour lui, & qu'aprés sa mort, tous les Religieux voulurent mettre le Saint

In omnibus omnes magistram sequantur regulam. *Reg. sancti Bened. cap 3.*

In amorem præfati viri Benedicti regulæ accenditur... Memoriæ regulam præfati Patris commendavit, & juxta præceptum illius totis viribus sese componere... studebat. *Act. an. 821. pag. 196.*

Chap. II.

le Saint en sa place. Mais voiant trop peu de regularité, & de bon ordre parmi eux, pour pouvoir esperer de compatir ensemble, & de vivre en paix dans leur societé, il les quitta, & revint en Languedoc vers l'an 780. En quoi * il imita saint Benoist, qui abandonna ainsi des Religieux, dont les mœurs ne s'accordoient pas avec les siennes.

At ille suis illorumque non convenire moribus cernens. *Ibid. num.* 10.

* Nunquid non prius dixi vobis, quia vestris ac meis moribus minimè conveniret. *Greg. Dial. l.b.* 2. *cap.* 3.

V.

Il fonde Aniane, & gouverne saintement sa communauté.

Le Saint estant retourné en son païs, bastit un petit ermitage prés d'une Chapelle dediée à saint Saturnin, sur un ruisseau nommé Anian, non loin de la riviere d'Eraud. Le venerable Vvitmar dont nous avons parlé, & quelques autres se joignirent à lui. Le Saint y vécut quelques années dans une grande pauvreté, priant Dieu jour, & nuit de lui faire la grace d'accomplir ce qu'il demandoit de lui, & de répondre à ses desseins éternels. Lorsqu'il estoit affligé de quelque trouble, & de quelque peine d'esprit, il alloit consulter un excellent Solitaire de son voisinage nommé Attillon : il estoit aussi lié d'amitié avec deux autres saints Ermites du mesme païs, dont l'un s'appelloit Anian, & l'autre Nibride. Il lui venoit quelquefois des disciples, mais lorsqu'il les vouloit exercer à l'abstinence, & à ne manger que du pain, & à ne boire du vin que fort sobrement, & avec poids & mesure, ils le quittoient, & retournoient dans le siecle. Le Saint en fut tellement affligé, qu'il pensa sortir du païs, & s'en aller à son premier monastere de saint Seine. Mais Attillon le reprit de cette foiblesse, & l'assura qu'il avoit eu revelation que Dieu vouloit se servir de lui pour éclairer, & conduire dans la voie du salut un grand nombre de personnes. Le Saint estant ainsi soustenu, & fortifié de ses avis, bastit un monastere dans le mesme lieu, où il s'estoit establi, & il y assembla des disciples qui vécurent avec lui dans une grande perfection. Ils subsistoient du travail de leurs mains, ne possedant ny terres, ny vignes, ny bestail. Leur nourriture ordinaire estoit du pain, & de l'eau, à quoi ils joignoient du lait lorsqu'on leur en donnoit par aumône. Ils ne beuvoient de vin que le Dimanche, & aux Festes fort solennelles. Lorsqu'il faisoit grand froid, ils mettoient sur eux les couvertures de leurs lits, & assistoient ainsi la nuit à l'Office. Un miserable qu'ils avoient logé chez eux par charité en qualité d'hoste, leur aiant derobé des meubles qui leur estoient fort necessaires, le Saint dit à ses disciples qu'il falloit supporter patiemment cet outrage, & qu'ils ne devoient s'affliger

Il semble que c'est là le sens de ces paroles. Ut pigrū depellerent frigus lectaria utebantur, cum in vigiliis divinis adsisterent. *Ibid. pag.* 197.

que de l'aveuglement, & de la misere de ce voleur, qui pour faire un petit gain avoit perdu un aussi grand bien que la grace de Dieu. Sa qualité de Superieur ne lui estoit point un sujet de se dispenser du travail des mains, il transcrivoit des livres, il faisoit quelquefois la cuisine, il y portoit du bois, il menoit la charuë, il scioit les bleds avec d'autres Religieux: chacun gardoit cependant le silence, ou si quelqu'un le rompoit, c'estoit en chantant quelque Pseaume. Le nombre de ses disciples s'estant fort augmenté, il quitta la vallée où il s'estoit establi, parce qu'elle estoit trop serrée, & incommode, & il transporta sa communauté dans un lieu voisin, où il bastit un autre monastere, dont l'Eglise fut dediée en l'honneur de la sainte Vierge. On y consacra aussi deux autels, l'un sous le titre de saint Martin, & l'autre sous l'invocation de saint Benoist. Il aimoit, & pratiquoit la pauvreté jusques dans les vases, & les ornemens destinez au saint sacrifice. Car dans cette premiere Eglise, on ne se servit d'abord que de calices de bois, & ensuite d'autres de verre, ou d'estain. Il ne vouloit point non plus de chasubles de soye, & si quelqu'un lui en donnoit de cette sorte, il les prestoit à d'autres. Il acceptoit les terres que l'on offroit au monastere, mais il ne recevoit point les esclaves qu'on y vouloit donner, ou bien il les gratifioit aussi-tost de la liberté; car il avoit une merveilleuse charité pour toutes sortes de personnes, & il le fit bien paroistre dans une grande famine * qui desola le païs, assistant les pauvres autant qu'il lui fut possible. Non content de leur avoir donné ce qu'il avoit destiné pour eux, il fit mesurer par trois fois ce que l'on avoit reservé pour la communauté, afin d'en retrancher, & d'en faire part au peuple, & ses disciples animez du mesme esprit que lui, s'ostoient chaque jour tout ce qu'ils pouvoient, & l'alloient porter aux plus miserables. Il estoit si détaché des choses du monde, qu'on ne le vit jamais émeu quelque perte qui lui arrivât; s'il s'égaroit quelque chose qui appartint au monastere, il ne le faisoit point chercher, & bien loin de poursuivre la punition des voleurs qui y faisoient quelque larcin, s'ils estoient pris, il les laissoit aller, & leur faisoit du bien. Il vouloit pourtant que ses disciples eussent grand soin de ce qui appartenoit à la communauté; il leur défendoit d'en rien negliger, & s'il se perdoit la moindre chose par leur faute, il les en reprenoit, & leur imposoit une penitence. Il avoit

L'an 779. ou selon d'autres en 793.

un talent particulier pour remedier aux maux de l'ame. Si un Religieux travaillé de quelque peine d'esprit le venoit consulter, il l'écoutoit avec la bonté d'un Pere, & lui rendoit la paix par la sagesse de ses avis. On remarque mesme qu'il arrivoit quelquefois que celui qui estant triste, & chagrin formoit le dessein de lui aller découvrir l'estat de sa conscience, se sentoit soulagé dés qu'il avoit pris cette resolution. Quand il exhortoit quelqu'un à la vertu, il disoit d'ordinaire, *soyez chaste de corps, & humble de cœur, car une chasteté superbe ne plaist point à Dieu, non plus qu'une humilité impure.* L'edification que donnoit sa communauté aiant mis en estime la vie religieuse, & porté plusieurs personnes à fonder des monasteres dans le mesme païs, ou aux environs, le Saint les assista non seulement de ses conseils, mais encore de ses liberalitez, & il alloit quelquefois visiter ces nouvelles maisons, pour animer ceux qui y estoient au service de Dieu, & à une sainte perseverance.

VI. *Vers l'an 782. il bastit une seconde Eglise, & prend soin de plusieurs monasteres.*

Outre l'Eglise dont nous venons de parler, il en bastit une beaucoup plus grande en l'honneur du Sauveur du monde, & il l'accompagna d'un cloistre. Il fit cette seconde Eglise d'une structure magnifique, & il l'embellit de colomnes de marbre, quantité de grands Seigneurs contribuant à cette dépense. Il la fournit de riches ornemens pour l'Office divin, de calices, & de vases d'argent, il achepta aussi un grand nombre de livres. Sa communauté s'accrut tellement qu'on vit en mesme temps plus de trois cens Religieux sous sa conduite. Il y en avoit parmi eux qui s'appliquoient particulierement au chant ecclesiastique, d'autres qui faisoient la fonction de Lecteurs, d'autres qui estoient habiles dans les belles lettres, & d'autres fort intelligens dans les divines Ecritures. Il y en eut quelques-uns de ceux-ci qui furent élevez à l'Episcopat. Le Saint recevoit avec charité les Ecclesiastiques, & les Religieux qui venoient de divers lieux dans son monastere, il les nourrissoit, & leur donnoit un Maistre pour les instruire dans les choses saintes. Afin que ses parens ne pretendissent rien aprés sa mort au bien de son Abbaie, il pria Charlemagne de la prendre sous sa protection, & sa dépendance, suivant l'usage de ce temps-là, & ce Prince non seulement lui accorda la faveur qu'il demandoit, mais lui fit encore d'autres graces, & lui donna une somme d'argent fort considerable. Le Saint distribua cet

Vide preceptum Caroli Magni. Act. pag. 202.

CHAP. II

argent aux monasteres, & aux pauvres, proportionnant ses aumônes aux besoins de ceux à qui il les faisoit, & taschant d'attirer tout le monde au service de Dieu. Car sa charité n'estoit pas renfermée dans son Abbaie, & elle le portoit à prendre soin de tous les monasteres de la Provence, du Languedoc, & de la Gascogne, & les Religieux de ces maisons saintes avoient tant de consideration pour lui qu'ils l'aimoient comme leur Pere, le reveroient comme leur Seigneur, & l'écoutoient comme un excellent Maistre qui leur apprenoit la doctrine celeste, & les devoirs de la sainte Regle. Ce fut par ce mesme zele qu'estant un jour allé à Arles, où il y avoit une assemblée d'Evesques, & d'Abbez, il fit des conferences touchant la discipline des saints Canons, & les maximes de la morale contenuës dans les Homelies de saint Gregoire. Desorte que l'on voioit l'accomplissement de ce qu'avoit predit le venerable Attilon, que Dieu destinoit Benoist pour éclairer les hommes, & estre à leur égard une lampe ardente, & luisante.

Omnium denique monasteriorum tam in provincia, quam in Gothia, ceu Novempolitana provincia consistentium erat quasi nutrix, &c. circuibat cellas & eis regulæ sanctæ pandebat absconsa. *Ibid. pag.* 203.

VII. *Il combat l'heresie de Felix d'Urgel.*

Le voisinage de la Catalogne exposant la province du Languedoc au danger destre infectée de la subtile heresie de Felix Evesque d'Urgel, dont nous avons parlé ci-devant, le Saint en découvrit le venin, empescha les Prelats de son païs de s'y laisser surprendre, & la combatit par les armes de la verité Catholique. Aussi il se trouva l'an 799. au Synode d'Urgel avec Leidrad Archevesque de Lyon, & Nefride Archevesque de Narbonne, qui y condamnerent l'erreur de Felix, & lui persuaderent de se transporter à Aix la Chapelle, où il abjura de nouveau son heresie en presence du Roy, & de plusieurs Evesques qui s'y estoient assemblez. Et Alcuin ensuite refutant cette pernicieuse doctrine dans une réponse qu'il fit à Elipande Archevesque de Tolede, addressa veritablement son ouvrage à tous les Evesques, & à tous les Abbez du Languedoc, mais dans son epistre dedicatoire, il nomme en particulier les deux Evesques Leidrade, & Nefride, & l'Abbé Benoist, comme ceux qui avoient eu plus de part à ce qui s'estoit fait en ces quartiers-là pour la défense de la foi, & qui se preparoient à retourner pour cet effet en Espagne par l'ordre du Prince. Le Saint envoia de ses Religieux pour peupler les Abbaies de Cormeri, de saint Mesmin, & de l'Isle-Barbe, ainsi que l'on verra ci-aprés.

Multosque non solum infirmos, verum etiam Præsules Ecclesiæ suo eripuit studio, & adversus nefandum dogma veris disputationum jaculis armatus sæpe congressus est. *Pag.* 198.

Dominis, &c. Laidrado Episcopo Lugdunensi, & Nefridio Episcopo Narbonensi, & Benedicto Abbati, simulque sanctissimis, nobisque valdè honorabilibus Gothiæ provinciæ Patribus, Episcopis, Abbatibus, &c. *Alcuin. advers. Elipand. pag.* 926.

VIII. *Loüis le Debonnaire confie à ses soins les monasteres de l'Aquitaine.*

Sa vertu, & sa sagesse lui donnerent tant de part à l'estime,

& à la confiance de Loüis le Debonnaire Roy d'Aquitaine, que ce Prince lui soumit tous les monasteres de son Estat, afin qu'il y restablit, ou perfectionnat l'observance. Il y en avoit quelques-uns qui estoient entierement déchus de la discipline primitive, l'on n'y connoissoit plus la regle, & les Religieux se contentoient de vivre en Chanoines. Le Saint les alla visiter, & les reforma presque tous. Un si heureux succez excita l'envie de quelques Ecclesiastiques, & de quelques Seigneurs de la Cour, qui tascherent de le mettre mal dans l'esprit de Charlemagne, en le faisant passer pour un homme ardent, & interessé, qui s'establissoit par tout, & qui usurpoit le bien d'autrui. Le Saint à qui sa conscience ne reprochoit rien là-dessus, resolut d'aller à la Cour, & de dissiper cette calomnie. Quelques-uns voulurent l'en destourner, lui representant qu'asseurement le Roy estoit fort prevenu, & mesme irrité contre lui: à quoi le Saint répondit que le plus mauvais traitement qu'on lui pouvoit faire, estoit de lui oster sa charge, & de l'envoier en exil, ce qui lui seroit avantageux, puisqu'il auroit plus de liberté de s'appliquer à l'oraison. Il executa donc son dessein, & Dieu qui tient en sa main le cœur des Roys, lui rendit Charlemagne si favorable, qu'il fut reçu de ce Prince avec toutes les marques d'affection qu'il eut pû souhaiter. Desorte que cette traverse accrut sa reputation, & son credit, & eut un succez tout contraire à celui qu'en avoient attendu ses ennemis.

Act. sæc. 4. part. 1. pag. 207.

IX

Il reforme plusieurs monasteres.

L'Abbaie d'Aniane ne pouvant plus nourrir tous ses Religieux, dont le nombre se multiplioit chaque jour, Loüis le Debonnaire lui en donna trois autres, sçavoir celle de Menat en Auvergne, celle de saint Savin dans le diocese de Poitiers, & celle de Massai dans le Berri. Le Saint mit douze de ses Religieux dans un Prieuré de la dépendance de Menat sous la conduite du venerable Andoar un de ses plus anciens disciples, & Dieu donna tant de benediction à cet establissement, que cette communauté se grossit par la conversion de soixante & dix personnes qui y reçurent l'habit de la religion. Desorte qu'elle fut obligée de se transporter dans le monastere mesme de Menat, qui estoit plus grand, & plus commode, & de laisser seulement quelque Religieux dans ce Prieuré. L'Abbaie de saint Savin estoit nouvellement bastie, car une ancienne chronique en attribuë la fondation à Charlemagne. Le

CHAP. II. Saint y envoia vingt de ses Moines avec un Abbé, & leur bon exemple y attira plusieurs autres serviteurs de Dieu, qui embrasserent leur observance. On dit que l'Abbaie de Massai eut son origine dés l'an 738. Le Saint y mit environ quarante Religieux, & un Superieur, qui la trouverent en si mauvais estat, qu'ils furent obligez de la renouveller entierement par le secours du Saint, qui contribua à cette dépense, & leur donna des livres, & des ornemens pour le ministere de l'autel. La sainteté de leur vie édifia tout le païs, & il leur vint tant de Novices que leur communauté fut des plus nombreuses. Ils prirent possession de Massai l'an 814.

Quoniam locus ille novo opere erat fundandus. *Ibid. pag 210.*

X. *Il bastit Belle-celle.*

In ædificatione animarum sanctæque regulæ institutis decertantes. *Ibid. pag. 220.*

Un homme de qualité nommé Ulfar aiant donné au Saint une terre dans l'Albigeois, il y bastit le monastere de Belle-celle, dont l'Eglise fut dediée en l'honneur de saint Benoist, & il y mit douze Religieux d'une vie tres-exemplaire, & qui estoient tres-fervens dans l'observation de la sainte regle. Loüis le Debonnaire confirma cette fondation par une charte qui porte que les Moines de Belle-celle aprés la mort de leur Abbé, en pourront élire un de leur corps, s'il se trouve quelqu'un parmi eux qui soit capable de soustenir cette charge, mais que s'il n'y en a point qui la puisse exercer, leur Superieur sera tiré du monastere d'Aniane.

XI. *Il est fait Abbé d'Inde prés d'Aix-la-Chapelle.*

Loüis aiant succedé à son pere Charlemagne dans la couronne de France, & dans l'Empire, donna au Saint l'Abbaie de Maurmonster dans l'Alsace, afin qu'il s'y transportat, & qu'il y fit sa demeure. Le Saint obeit à cet ordre, & alla s'establir dans ce monastere avec plusieurs de ses disciples. Mais parce que ce lieu-là estoit encore trop éloigné d'Aix-la-Chapelle sejour ordinaire de la Cour, & que le Roy appelloit souvent le Saint auprés de lui pour se servir de ses conseils, il bastit le monastere d'Inde à deux lieuës de cette ville, & y mit trente Religieux choisis, & bien exemplaires qu'il tira de diverses maisons. Loüis par le commandement duquel il avoit fondé ce nouveau monastere, y attribua du revenu pour l'entretien de la communauté, & assista à la dedicace de l'Eglise, qui fut consacrée sous le nom de saint Corneille. Ainsi quelque amour qu'eut le Saint pour la retraite, il ne put se dispenser de frequenter la Cour. Mais en changeant de lieu, & d'occupation, il ne changeoit point d'esprit. Soit qu'il fut dans le cloistre, ou dans le palais de l'Empereur, il n'agissoit que pour

Pag. 210.

les interests de la pieté. On voioit des gens de toutes conditions qui abordoient à la Cour pour y solliciter leurs affaires. Mais il n'y avoit presque personne qui pensât aux pauvres, & à ceux qui estoient dans l'affliction. Le Saint se rendit leur advocat, & leur appui, & il n'emploioit son credit, & l'accez qu'il avoit auprés du Prince que pour leur soulagement. Il ne se chargeoit que de leurs affaires, ou de celles des maisons religieuses, & il en usoit avec tant de sagesse, & de discrétion, que le Roy bien loin de se tenir importuné de ses demandes, avoit coustume de le prevenir, & l'écoutoit favorablement.

Erat quippe miserorum advocatus, sed Monachorum Pater, pauperum consolator, &c. *Ibid. pag.* 210. 211.

CHAPITRE III.

Des reglemens du Concile d'Aix-la-Chapelle de l'an 817. De l'autorité donnée à saint Benoist d'Aniane pour la reforme de tous les monasteres de France : De la mort du Saint, & de ses ouvrages.

I.
Concile d'Aix-la-Chapelle pour la reformation des Chanoines, & des Religieux.

ON a veu ci-devant que les Conciles tenus par l'ordre de Charlemagne l'an 813. & son Capitulaire de la mesme année avoient ordonné que les Chanoines vivroient selon les Canons, & les loix de l'Eglise, & les Moines selon la regle qui n'estoit autre en ce temps là que celle de saint Benoist. Un des premiers soins de Loüis son successeur, fut de faire executer ces reglemens, & de reduire dans une vie édifiante, & de bonne odeur ces personnes, qui par la sainteté de leur caractere, ou par le lien sacré de leurs vœux, sont plus estroitement engagées au service de Dieu, & doivent estre la lumiere, & l'exemple du monde Chrestien. Pour cet effet, il convoqua plusieurs Evesques, & plusieurs Abbez à Aix-la-Chapelle, & afin que les Chanoines ne pussent pas s'excuser sur l'ignorance des Canons, & des saints Decrets, il leur fit dresser une regle, qui fut tirée des écrits de saint Isidore, de saint Jerôme, de saint Augustin, de saint Prosper, (ou pour mieux dire de Julien Pomere,) des saints Papes Leon, Gelase, & Gregoire, & de divers Conciles, à quoi l'on adjousta quelques statuts, pour determiner comment ils devoient vivre en commun, & dans la societé de leurs cloistres. Un des articles

CHAP. III.

de cette regle contient la refutation de l'erreur également folle, & pernicieuse de quelques personnes, qui s'imaginoient qu'il n'y avoit que les Moines qui fussent obligez à garder les preceptes des divines Ecritures, & de marcher dans la voie estroite de l'Evangile. Il paroist par l'article suivant que cette communauté de vie que l'on vouloit establir parmi les Chanoines, n'alloit pas jusqu'à les priver de la proprieté de leurs biens, & qu'elle n'avoit rien de fort austere. Ils peuvent, dit la Regle, porter du linge, manger de la chair, donner, & recevoir, posseder avec justice, & avec humilité les biens de l'Eglise, & leur bien propre, ce qui est entierement défendu aux Moines, qui menent une vie plus estroite, & plus penitente, selon l'institut regulier, mais leur vie ne doit point estre differente de celles des Religieux en ce qui regarde le soin de s'éloigner des vices, & de pratiquer les vertus. A quoi le Concile adjouste cette reflexion, que comme ceux qui embrassent la profession monastique, ne se reservent rien des biens du siecle en le quittant, ils peuvent justement subsister des revenus de l'Eglise, & qu'ils doivent mesme en estre assistez plus abondamment que les Chanoines, qui peuvent user ensemble, & de leurs biens propres, & des biens qui appartiennent aux Eglises qu'ils deservent.

Solos Monachos scripturarum sanctarum præcepta observare debere, &c. Insipienter asserunt solos Monachos arctam sectari debere viam. *Conc. Aquisgr. an 816. lib. 1. can. 114. pag. 1388.*

» Secundum regularem institutionem .... » Et quia (Monachi) nihil sibi proprium reliquerunt manifestum est illos copiosioribus Ecclesiæ sumptibus, quam Canonicos, qui suis & Ecclesiæ licitè utuntur rebus, indigere. » *Can. 115. pag 1389.*

II.
Regle des Chanoinesses.

Le Concile dressa aussi une regle pour les Religieuses qui vivoient en Chanoinesses. Elle contient vingt-huit chapitres, qui sont tirez des ouvrages de saint Jerôme, de saint Cyprien, de saint Cesaire, & de saint Athanase. Les autres contiennent divers statuts qui traitent du devoir des Abbesses, de la reception des Religieuses, de la maniere dont elles peuvent disposer de leur bien avant leur engagement dans le cloistre, & d'autres points de discipline. Selon cette regle, elles faisoient vœu de chasteté, mais elles pouvoient retenir l'usufruit, ou mesme la proprieté de leur bien, pourveu qu'elles en confiassent à d'autres l'administration. Elles portoient un voile, leur habit estoit noir, elles pouvoient manger de la viande, & leur observance répondoit à leur nom, estant fort semblable à celle qu'on prescrivoit aux Chanoines. Ces deux regles furent confirmées par le Roy, & envoiées en son nom aux Metropolitains. L'on peut voir sur ce sujet deux lettres de Loüis, l'une addressée à Magne Archevesque de Sens, & l'autre à Sichar Archevesque de Bordeaux, où il paroist qu'avec les regles

Pag. 1406. 1427. 1428 &c.

regles, on envoia aussi le poids du pain, & la mesure du vin, pour determiner ce que l'on en devoit donner aux Ecclesiastiques qui vivoient en commun, & aux Chanoinesses; ce que nous observons ici parce qu'il semble que l'on en usa ainsi à l'exemple de Theodemar Abbé du Montcassin, qui quelques années auparavant avoit envoié à Charlemagne le poids, & la mesure de son monastere. Du moins ce que l'on pratiqua en ce point à l'égard des Chanoines, justifie l'exactitude, & l'uniformité prescrite par nostre Regle dans la distribution de ces choses. Il faut maintenant parler de la reforme des monasteres de nostre Ordre.

Chap. III.

Dileximus præterea tibi pondus, & mensuram secundum quam Clericis & Sanctimonialibus panis & potus æqualiter tribuenda sunt. *Lud. Imp. Epist. ad Magnum Senon. Archiepiscop.*

Conc. Tom. 7. *pag.* 1442.

Act. Tom. 1. *pag.* 283.

Præfat. in sæc 4. *Act. n.* 153.

Celui de tous les Abbez qui eut plus de part à ce que l'on fit pour ce sujet à Aix-la-Chapelle, fut sans doute saint Benoist d'Aniane: car le Roy lui donna la mesme autorité sur tous les monasteres de France, qu'il avoit eue auparavant sur ceux du Languedoc, & de l'Aquitaine: desorte qu'il en fut comme le Chef, & le General. Il presida à l'assemblée des Abbez qui se tint à Aix-la-Chapelle l'an 817. pour travailler au restablissement de la discipline. Un des plus grands obstacles que l'on y avoit trouvé jusqu'alors, estoit la varieté de l'observance. On voioit quantité de monasteres, où la regularité estoit presque inconnuë; dans d'autres on faisoit veritablement profession de garder la regle, mais on la gardoit en diverses manieres; la pluspart des communautez avoient leurs usages, ou introduits par ceux qui en avoient esté les fondateurs, ou les premiers Abbez, ou tirez d'autres Regles, & il y en avoit peu, dont l'observance fut conforme. Il arrivoit de là que ceux qui estoient peu exacts dans la discipline, faisoient passer leur relaschement pour une ancienne coustume, & se défendoient par cette excuse. De plus cette diversité rendoit les Religieux de differens monasteres comme estrangers les uns à l'égard des autres, & quoiqu'ils fussent voisins, ils ne pouvoient si aisément s'entr'aider à remplir les devoirs de leur estat. Et c'est pourquoi on jugea qu'il falloit tenter d'establir dans les communautez une observance uniforme. Pour cet effet saint Benoist d'Aniane lut, & expliqua la Regle dans l'assemblée, il en éclaircit les difficultez, il combatit les fausses maximes, & blasma les coustumes vitieuses, que l'ignorance, ou la mollesse avoient introduites dans les cloistres, & il marqua les remedes que l'on y pouvoit appliquer.

III.

Saint Benoist est commis pour la reforme des monasteres de France.

Multa monasteria erant quæ quondam regulariter fuerant instituta, sed paulatim tepescente rigore, regularis penè deperierat Ordo. Ut autem sicut una omnium erat professio, fieret quoque omnium monasteriorum salubris una consuetudo, &c. *Act. sæc.* 4. *part.* 1. *pag.* 211.

CHAP. III.

IV.
Reglemens pour la reforme.

On dressa donc des statuts composez de quatre-vingt articles, où l'on retrancha plusieurs abus, où l'on ordonna de nouveau des choses prescrites par la regle, afin qu'on fut plus exact à les accomplir, & où l'on en determina d'autres qu'elle avoit laissées indecises. Ces statuts aiant esté agréez du Roy, furent envoiez par les monasteres, & l'on commit en mesme temps des Visiteurs pour prendre garde qu'on les observât par tout, afin de rendre ainsi la pratique de la regle semblable, & uniforme dans toutes les communautez qui en faisoient profession. La petite preface qui est à la teste de ces Constitutions, designe les Moines par le mot de *reguliers*, ce qui confirme ce que nous avons dit ci-devant. Il est ordonné entr'autres choses, que l'on recitera dans les monasteres l'Office divin en la maniere qu'il est prescrit par la Regle. Que les habits des Religieux seront faits d'étoffes qui ne soient ny trop viles, ny trop precieuses; que les Abbez se conformeront aux autres Religieux en ce qui regarde les vestemens, & la nourriture, & dans le travail des mains, à moins qu'ils n'en soient destournez par d'autres emplois utiles; qu'ils pourront avoir des Prieurez dans leur dependance, où il y ait du moins six Religieux, ou des Chanoines, c'est-à-dire des Ecclesiastiques qui vivent en commun; que les peres, & les meres pourront offrir leurs enfans aux monasteres, mais que s'ils les offrent si jeunes que ces enfans ignorent ce qui se fait, l'oblation pour estre valable, sera ratifiée par celui qui a esté offert, lorsqu'il sera dans l'âge de discretion, & qu'il pourra connoistre l'importance de cet engagement; que l'on n'exigera rien de ceux qui se presenteront pour estre admis dans les monasteres; que l'on pourra donner de la volaille aux Religieux à Pasque, & à Noël pendant quatre jours, mais que le Vendredi saint ils jeûneront au pain, & l'eau; que l'on choisira des Religieux sçavans pour entretenir les hostes, &c. Ces statuts furent depuis en si grande consideration, mesme dans le Montcassin, qu'on les y gardoit presqu'aussi exactement que la regle mesme. Entre les Abbez qui se trouverent à l'assemblée d'Aix-la-Chapelle avec saint Benoist d'Aniane, on marque Arnou Abbé de Nermonstier, Alveus de saint Hubert, Apollinaire de Flavigni, Agiolfe de Solignac, Josué de saint Vincent de Voltorne en Italie.

Quæ subsequuntur capitula &c. à regularibus conservari decreverunt *Tom. 7. Concil. pag.* 1507.
Ci-devant page 339.
Art. 3. 10. 25. 44. 45. 47. 78.

Voiez Yepez sur la fin du 3. Tome.
Haeften disquis. Monast. pag. 1092.

Ut docti Fratres eligantur qui cum supervenientibus hospitibus, (*d'autres lisent*) Monachis loquantur. *Num.* 63.
Num. 78.

V.
Election des Abbez par les Religieux.

Le saint Abbé d'Aniane voiant que quelques-uns emploioient

& des prieres, & des presens, pour taścher d'obtenir les Abbaies qui servoient de retraites aux Moines, & qu'aprés y estre entrez, ils appliquoient à leur usage les revenus destinez pour la subsistance des Religieux, ce qui avoit causé l'entiere ruine de quelques-unes de ces saintes maisons, & en avoit fait passer d'autres dans les mains de Clercs seculiers, il obtint du Roy que l'on ne mettroit que des Abbez reguliers dans tous les monasteres qui estoient encore en estat d'en avoir. A quoi se rapporte le quatriéme article du Capitulaire du mesme Prince de l'an 816. qui permet aux Religieux de s'élire des Abbez de leur communauté. Loüis accorda aussi au saint Abbé que les monasteres qui estoient obligez de faire des presens au Roy, & d'entretenir des gens de guerre, & qui avoient si peu de bien qu'ils ne pouvoient s'acquitter pleinement de ces charges, s'en acquitteroient seulement selon leur pouvoir, & sans que pour y satisfaire entierement, on fut reduit à rien retrancher de ce qui estoit necessaire pour la nourriture des Religieux.

CHAP. III.

Lupus Epist. 25. Cernens quoque nonnullos totis nisibus anhelare in acquirenda Monachorum cœnobia, Imperator monasteria in regno suo cuncta prænotata in quibus ex his regulares Abbates esse queant, decernit *Act. sæc.* 4. *pag.* 214.

Conc. Tom. 7. *pag.* 1480.

VI.

Monasteres qui estoient sous la protection particuliere du Roy, distinguez en trois rangs.

Il y a apparence que ce fut dans le temps du Concile tenu à Aix-la-Chapelle l'an 817. que le Saint s'entremit ainsi auprés du Roy pour le soulagement de ces pauvres communautez. Car l'on dressa alors une liste, où les monasteres furent distinguez en trois rangs, sçavoir en ceux qui estoient obligez de faire des presens au Roy, & de lui fournir des gens de guerre; en ceux qui n'estoient tenus qu'à faire des presens, & en ceux qui n'avoient d'autre obligation que de prier Dieu pour la personne du Prince, & pour l'affermissement de son Empire. Cette liste se trouve parmi les Conciles, & dans le recueïl des Capitulaires. Quant aux Abbaies dont la direction avoit esté commise à des Chanoines, bien qu'il y eut encore des Religieux, le Saint pour y maintenir la paix, & la regularité, obtint que l'on en partageroit le revenu, & que l'on en donneroit une partie aux Religieux, & l'autre à l'Abbé, c'est-à-dire à l'Ecclesiastique qui avoit ce titre.

Conc Tom. 7. *pag.* 1513. *Capitul. Reg. Franc. Tom.* 1. *pag* 590.

Par exemple l'Abbaie de saint Riquier avoit pour Abbé Helisacar Chancelier & Chanoine.

VII.

Autres statuts ou constitutions.

Ainsi tous les monasteres de France avoient un protecteur dans le Saint, & se sentoient de son zele, & de ses soins, mais le principal objet de sa vigilance, & de son application, estoit son Abbaie de saint Corneille d'Inde; & il y mit un si bon ordre, que soit à l'égard de l'habit, ou des mœurs, ceux qui y demeuroient devinrent autant de modelles d'observance

In singulorum moribus in incessu habituque formam disciplinamque regularem pictam cernerent. *Act. an.* 821. *pag.* 111.

CHAP. III.

pour tous les autres Religieux qui venoient à Aix-la-Chapelle. C'eſt ce qui a donné lieu à quelques-uns de croire que le Saint eſtoit Auteur d'un ancien traité, qui décrit l'ordre, ou la maniere, dont les Religieux ſe doivent conduire dans le cloiſtre, & que cet ordre eſt l'ordre meſme que le Saint eſtablit dans Inde, & ailleurs. Mais par cet ordre qu'il mit dans ſes Abbaies, & principalement dans celle d'Inde, on ne doit entendre autre choſe que la Regle, les ſtatuts d'Aix-la-Chapelle, & quelques uſages particuliers marquez dans la vie du Saint. Quant à ce traité appellé *Ordre*, on ne convient pas touchant l'Auteur : on l'a d'abord attribué à noſtre bienheureux Pere ſaint Benoiſt, parce qu'il ſe trouve à la fin de la Regle dans un ancien manuſcrit du Montcaſſin. Mais comme l'on a depuis conſideré que ce n'eſtoit pas là une preuve ſolide que cet ouvrage fut de lui, on s'eſt perſuadé qu'il eſtoit plutoſt de ſaint Benoiſt d'Aniane, tant à cauſe de cet endroit de ſes Actes, où il eſt fait mention du bon ordre qu'il mit dans l'Abbaie d'Inde, que parce que dans un manuſcrit une partie de ce traité eſt attribuée à Loüis le Debonnaire, ce qui juſtifie qu'il s'eſt fait par l'autorité de ce Prince, & vrai-ſemblablement par ſaint Benoiſt d'Aniane, à qui Loüis avoit commis le ſoin des monaſteres de France. Mais il y a encore ſujet de douter ſi le Saint a écrit ce traité, puiſque ſon diſciple qui a fait le denombrement de ſes ouvrages, ne parle point de celui-ci.

Ordo converſationis monaſticæ. *Vide Hæften. Diſquiſit. Monaſt. pag* 1062.

VIII.

Mort de ſaint Benoiſt d'Aniane.

Ses grandes auſteritez, ſes continuels travaux pour la reformation de la diſcipline Eccleſiaſtique, & religieuſe, & enfin la vieilleſſe l'aiant rendu infirme, il fut attaqué de diverſes maladies qui ſervirent d'épreuve, & d'exercice à ſa patience. Mais, comme ſi ſon ame ſe fut fortifiée par la ruine de ſon corps, plus il eſtoit foible à l'égard de ſa ſanté, & plus il eſtoit fervent, & aſſidu à la meditation, & à la priere. Il eſtoit tellement touché de la lecture des livres ſacrez, qu'il en verſoit des larmes, il ſe faiſoit auſſi lire les Actes des Saints, & particulierement ce qui y eſtoit rapporté des circonſtances de leur mort, parce qu'il éprouvoit que leur exemple lui eſtoit d'un grand ſecours, & lui inſpiroit de la fermeté, & du courage. Depuis qu'il fut entré dans le cloiſtre, il s'abſtint toujours de chair, & il n'uſoit point de la permiſſion que donne la Regle d'en manger dans les maladies. Il ne changeoit point de * ſergettes qu'aprés quarante jours, & meſme il les portoit

* *L'original porte* veſtimentum, *Pag.* 214.

quelquefois plus long-temps. Lorsque la Cour estoit à Aix-la-Chapelle, il ne laissoit pas d'y aller à son ordinaire, non pour quelque interest temporel, mais pour tascher de servir le Roy par ses conseils, & pour procurer l'avantage de l'Eglise. Quatre jours avant sa mort, estant dans le Palais, il se trouva mal, & il fut obligé de se retirer dans une maison où il logeoit. Le lendemain il y fut visité de tous les Grands, parmi lesquels il y avoit plusieurs Evesques, & plusieurs Abbez, & entr'autres l'Abbé Helisachar Chancelier, qui avoit pour lui une affection particuliere. L'Empereur envoia Tanculfe Chambellan, pour le faire porter à son monastere d'Inde, ce qui fut executé. Un peu aprés que le Saint y fut arrivé, il fit retirer ceux qui estoient auprés de lui, & demeura trois heures en oraison. Ensuite Helisacar, & le Prieur de la communauté le vinrent voir, & lui demanderent comment il se portoit : il leur dit qu'il n'avoit jamais esté mieux, aiant eu la consolation d'estre si long-temps en la presence de Dieu avec les Saints. Ne doutant point que la fin de sa vie ne fut proche, le jour suivant il exhorta tous ses Religieux à travailler incessamment à leur perfection, & à leur salut, & pour les y animer, il protesta que depuis quarante-huit ans qu'il avoit embrassé l'estat monastique, il n'avoit jamais mangé, sans avoir auparavant versé des larmes en la presence de Dieu. Ce jour-là mesme il envoia au Roy un memoire, où il prenoit la liberté de lui donner quelques avis. Il en dressa encore d'autres pour ses monasteres. Le lendemain qui estoit un Dimanche, il recita l'Office du jour, & dicta deux lettres, l'une à Nebride Archevesque de Narbonne, & l'autre pour l'Abbé, & les Religieux d'Aniane. Il eut encore assez de force le jour suivant pour reciter l'Office prescrit par la Regle, mais voulant y adjouster encore d'autres prieres tirées peut-estre de l'Office Romain, aprés avoir dit : *Seigneur, vous estes juste*, il marqua qu'il se sentoit tomber en defaillance ; il reprit neanmoins ses forces pour reciter encore ce verset : *Agissez, Seigneur, avec vostre serviteur selon vostre misericorde.* Sa mort suivit de prés cette priere, & elle en fut l'accomplissement, lui aiant servi de passage pour aller recevoir dans le Ciel la grace qu'il venoit de demander. Elle arriva l'an 821. Il fut enterré dans son monastere de saint Corneille, où l'on conserve encore aujourd'hui ses reliques.

Quia 48. anni essent ex quo Monachus fuerat, in quibus annis nullo die antea panem comedit donec coram Deo lachrymas funderet. *Act. Epist. Indens. pag.* 216.

Cum alterius diei regulare explesset Officium, & cursum persolvere vellet. *Ibid. pag.* 215

Justus es Domine.

Fac cum servo tuo Domine secundum misericordiam tuam. *Psal.* 118.

CHAP. III.

IX.

Son Code, ou Recueïl des Regles, & ses autres ouvrages.

Telle a esté la vie de l'illustre Benoist Abbé d'Aniane, de ce premier Reformateur de nostre Ordre, de ce grand Maistre dans la doctrine, & la pratique de la regularité, enfin du *second saint Benoist.* Car on ne peut pas lui refuser cet éloge, puisque ses actions font voir que Dieu l'avoit rempli de l'esprit de nostre saint Patriarche, & que le pieux, & sçavant Theodulfe Evesque d'Orleans, qui lui a donné cette loüange d'avoir esté dans la France, ce que saint Benoist Abbé du Montcassin avoit esté en Italie, justifia qu'il en estoit bien persuadé aiant voulu avoir des Religieux d'Aniane dans son diocese, afin que le monastere de saint Mesmin qui y est situé, devint comme un autre Montcassin. Comme Dieu avoit choisi ce saint Abbé d'Aniane pour reformer les monasteres, en y establissant l'observation de la Regle de saint Benoist, il lui inspira un profond respect, & un ardent amour pour cette Regle sainte. Nous avons déja remarqué que le Saint dés le temps qu'il demeuroit à saint Seine, l'apprit par cœur, & qu'il s'y conforma exactement dans sa fonction de Celerier. N'aiant point de maistre qui la lui expliquât, parcequ'estant peu gardée dans cette Abbaie, on se mettoit aussi peu en peine de l'estudier, il tascha de la bien entendre de lui-mesme, & d'en bien découvrir le fond ; & l'esprit, & il ne negligea rien de ce qui pouvoit l'instruire de la veritable, & plus solide maniere de la pratiquer. Quand il rencontroit quelque Religieux qui avoit esté au Montcassin, ou qui sçavoit quelque chose de la discipline du cloistre, il lui formoit des questions sur ce sujet, il l'écoutoit avec humilité, & il tiroit toujours quelque lumiere de son entretien. De plus aiant remarqué que saint Benoist avoit suivi avec discretion les Maistres de la vie religieuse qui l'avoient precedé, & qu'il avoit esté lui-mesme suivi des autres Legislateurs des monasteres, soit parce qu'ils s'estoient formez sur sa Regle, ou qu'ils avoient eu des veuës fort approchantes des siennes, & prescrit une semblable discipline, il fit un recueïl de toutes les Regles, donnant le premier rang à celle de saint Benoist parmi celles des Peres d'Occident, & lorsqu'il fut Abbé, il faisoit lire ce recueïl dans le Chapitre, ou la conference du matin. Et parce qu'il y avoit des Moines tiedes, & peu fervens dans leur devoir, qui ne goustoient pas cet ouvrage, & disoient que n'aiant promis de garder que la seule Regle de saint Benoist, il leur estoit inutile de lire les autres qui n'y

Ibid. pag. 213.

Quid ad me quas (Regulas) non promisi pertinet

avoient point de relation, & n'en pouvoient point faciliter la pratique, le Saint fit un second ouvrage, où il monstre le rapport, & la convenance de la Regle de saint Benoist avec les autres Regles monastiques, tant pour tirer d'erreur ces Religieux, que pour exciter en general ses disciples à s'attacher d'autant plus fortement à la Regle de saint Benoist, qu'ils seroient convaincus qu'elle estoit conforme aux maximes, & à la discipline des autres Maistres de la vie monastique, & qu'elle ne leur marquoit que le mesme chemin, où avoient marché ces grands hommes, & tant d'autres Saints aprés eux. Il y a apparence que quelques-uns objecterent à saint Benoist d'Aniane, que sa maniere d'agir ne s'accordoit pas avec cette haute estime qu'il protestoit d'avoir pour la Regle de saint Benoist, puisqu'elle prescrivoit quelques observances qu'il ne faisoit pas garder à ses disciples, & qu'il leur en imposoit d'autres qui n'y sont pas establies. Car le Saint justifia cette conduite par un écrit qu'il presenta lui-mesme au Roy, ce qui donne lieu de croire qu'il le dressa vers l'an 817. que l'on travailla à la reforme des monasteres. Outre le premier recueïl des Regles, il en fit un autre des Homelies, ou Traitez des saints Peres, qu'il jugea les plus utiles pour l'instruction des Religieux, comme aiant esté faits pour des personnes de leur profession, afin qu'on lut ce second recueïl à la conference du soir, comme on lisoit le premier à celle du matin. Mais comme il se trouve deux de ces recueïls de traitez ascetiques, l'un à la fin d'un manuscrit de l'Abbaie de Fleuri, qui contient la concorde du Saint, & l'autre dans d'autres manuscrits, on ne convient pas quel est celui qui fut dressé par ce saint Abbé d'Aniane, pour reciter avant Complies. Le premier de ces recueïls est composé de divers extraits des ouvrages de saint Ambroise, de saint Jerôme, de saint Augustin, de saint Ephrem, de saint Cesaire, de Cassien, & d'autres Peres, avec les vies de saint Antoine, & de saint Fulgence, & il n'a pas esté donné au public. L'autre contient des traitez spirituels de saint Athanase, de saint Basile, du Moine Evagrius, de Fauste de Lerins, de saint Eucher, de saint Cesaire, d'un Catholique appellé Novat, de saint Paulin, de l'Abbé Eutrope, & d'un Inconnu. Et tous ces traitez sont particulierement destinez pour l'instruction de personnes engagées dans l'estat religieux, & ont esté imprimez à la fin du recueïl des Regles par les

CHAP. III.

legere? & hæc quidem dicunt ignorantes B. Benedictum suam à cæteris assumpsisse Regulam, & veluti ex manipulis unum strenuè contraxisse manipulum, &c. *Bened. Abbas in præfat. Concord. Regul.*

Eadem simul unus, & ipsa verba, licet sensus dispar non scinditur unus. Una tenet patria, trames quâ duxit & unus. *Idem in 2 præfat.*

Cette Concorde des Regles a esté donnée au public, & éclaircie de notes par le Pere Menard Religieux de la Congregation de saint Maur.

CHAP. III.

Vide Act. sac. 4. part. 2 pag. 572. Capitul. Baluz. Tom. 2. pag. 1385.

soins de M. Holstenius. On a encore quelques autres petits ouvrages de ce saint Abbé d'Aniane, comme un penitenciel imprimé dans l'addition des Capitulaires, un formulaire de la foi qui ne se trouve que manuscrit, & un traité pour faire voir combien il est utile de découvrir ses pensées à son Superieur, mais il ne differe peut-estre point du premier recueïl, dont nous venons de parler.

X.

Sa vie écrite par Ardon son disciple.

Ibid. pag. 215.

Les travaux de saint Benoist aiant esté couronnez par une sainte mort, quatre Religieux d'Inde en donnerent avis à ceux d'Aniane, par une lettre où ils font un petit abregé de sa vie, & prient un d'entr'eux nommé Ardon Smaragde de l'écrire avec une juste estenduë. Le bienheureux Ardon defera à leur priere, & dressa les Actes du Saint, d'où nous avons tiré ce que nous venons de dire de ses actions. Il paroist par la lettre des Religieux d'Inde, qu'outre l'autorité generale qu'avoit le Saint sur tous les monasteres de France, il en exerçoit une pleine, & entiere sur douze autres, où il avoit mis de ses disciples, & des Superieurs pour les gouverner. Ces monasteres sont Aniane dans le diocese de Maguelone; Gellone, ou saint Guillaume du desert dans le diocese de Lodeve; Caseneuve, ou Goudargue dans le diocese d'Uzez; Celleneuve dans le territoire d'Albi, ou fort proche; l'Islebarbe prés de Lyon; Menat au diocese de Clermont; saint Savin au diocese de Poitiers; saint Mesmin au diocese d'Orleans; Massai dans le Berri; Cormeri en Touraine; Maurmonstier en Alsace; Inde ou saint Corneille au diocese de Cologne.

XI.

Abbez d'Aniane.

Capitul. Reg. Franc. Tom. I. pag. 623.

Le Saint quittant le Languedoc pour venir à Maurmonstier, donna la direction d'Aniane à Senegille, qui eut de suite pour successeurs dans le mesme emploi George, Trudesinde, Ermenalde, & Arnou. Un peu aprés la mort du Saint, les Religieux élurent pour Abbé Trudesinde en presence de Nebride Archevesque de Narbonne, & d'Agobard Archevesque de Lyon, & son élection fut confirmée par Loüis le Debonnaire, sur quoi l'on voit une lettre de ce Prince, qui y marque beaucoup de veneration pour la memoire du Saint, & une affection singuliere pour ceux d'Aniane, qu'il exhorte à perseverer dans une exacte regularité, & à continuer d'en servir de modelle aux autres monasteres de France. Il se trouve d'autres chartes de Loüis le Debonnaire, & de Charles le Chauve, en faveur de cette illustre Abbaie. Ces Princes la comblerent

de

de graces, parce qu'elle estoit regardée comme le chef de toutes celles du Languedoc, & de toutes les autres que l'on avoit peuplées de ses Religieux, ou reformées à son exemple. Loüis la confirmant dans la possession de ses biens par ses lettres du vingt quatriéme de son Empire, (c'est-à-dire de l'an 837.) compte entre les lieux qui dépendoient d'Aniane, les monasteres de Gellone, & de Caseneuve. On verra dans le chapitre suivant qu'elle en a esté l'origine, & pourquoi ils furent assujetis à cette Abbaie.

Act. sac. 4. part. 1. pag. 225.

CHAPITRE IV.

De la fondation de l'Abbaie de Gelone, ou de saint Guillem du desert.

I. Situation de l'Abbaie de saint Guillem.

Ce monastere n'est qu'à une lieuë de celui d'Aniane, & sur les confins du diocese de Lodeve. Son nom répond tres-bien à sa situation, & c'est un veritable desert preparé par la nature, pour servir de retraite à des personnes qui veulent vivre separées du siecle; car il est environné de hautes montagnes, qui n'en permettant l'accez que d'un costé, y entretiennent une tranquille solitude. C'est aussi avec grande justice que l'on y conserve la memoire de saint Guillaume, puisque l'aiant fondée lorsqu'il estoit encore dans le monde, il l'édifia ensuite par ses vertus, y estant Religieux, & qu'il l'a enrichie de ses reliques aprés sa mort. La conversion de ce Saint est surprenante, & une illustre preuve de la force victorieuse de la grace. On en va sans doute juger ainsi voiant le grand nombre de liens qui attachoient le Saint au monde, & que l'amour divin l'en separa, quoiqu'il y fut retenu par l'éclat de sa naissance, par sa reputation, par ses richesses, par ses dignitez, par la faveur d'un grand Prince, & enfin par une femme, & des enfans.

Act. sac. 4. part. 1. pag. 72. 108.

II. Naissance, pieté, & grands emplois de saint Guillem, ou Guillaume.

Saint Guillaume estoit fils du Comte Thierri qui estoit peut-estre un Comte de mesme nom parent de Charlemagne, dont parle Eghinard, & il eut pour mere Aldane, que quelques uns croient avoir esté fille de Charles Martel. Il estoit d'une haute taille, bienfait, & d'une complexion robuste, &

CHAP. IV

propre à soustenir les fatigues de la guerre. Aprés avoir appris les lettres, & les exercices militaires, ses parens l'envoierent à la Cour, pour continuer à se former, & pour y obtenir quelque emploi. Son merite lui donna beaucoup de part à la faveur de Charlemagne, & il en usa avec tant de sagesse, & de moderation, qu'il évita d'y estre traversé par l'envie. Quoiqu'il fut plein de feu, & de courage, il estoit bien reglé dans ses mœurs, & ne s'abandonnoit point à la dissolution, ny à la violence. Le Roy lui aiant donné le titre de Comte, & une des principales charges de ses armées, il la soustint avec honneur, & se fit aimer des gens de guerre. Il eut aussi entrée dans le conseil de ce Prince. Il estoit fort éloigné de la bassesse, & de la dureté de ces personnes qui se renferment uniquement dans leurs propres interests, & qui avares de la faveur qu'ils possedent, fuient de s'emploier pour les autres, ou ne rendent office qu'à ceux qui leur peuvent estre utiles. Les personnes qui estoient dans l'indigence, ou dans l'oppression, avoient dans le Saint un charitable protecteur, qui leur procuroit du soulagement, & qui presentoit leurs plaintes au Roy. Il a esté remarqué cidevant que les Sarrazins occupoient la meilleure partie de l'Espagne. Une grande multitude de ces Mahometans aiant passé les Pyrenées, se répandit dans le Languedoc, & aux environs, & s'avança jusqu'à la ville d'Orange, dont ils se rendirent maistres. Charlemagne en aiant avis, envoia contr'eux le Comte Guillaume, & accrut sa dignité en lui donnant le titre de Duc d'Aquitaine. Guillaume combatit à diverses reprises ces ennemis du nom Chrestien, tua dans une bataille un de leurs Roys, & enfin les obligea de se retirer en Espagne. Ses victoires aiant rendu la paix à l'Aquitaine, il s'appliqua à faire fleurir le bon ordre, & la justice dans le pais de son gouvernement, à soulager la misere des pauvres, & à reparer les dommages que les barbares avoient causez dans les Eglises, & dans les autres lieux de pieté. Il avoit un soin particulier des monasteres que Charlemagne avoit ou fondez, ou restablis, & il entreprit d'en bastir un lui-mesme à l'imitation de ce grand Prince.

L'an 791.

III.

Il fonde l'Abbaie de Gellone, ou de saint Guillem.

Il choisit pour cet effet la petite vallée de Gellone, dont nous avons marqué la situation, & il y fit construire une Eglise avec les bastimens necessaires pour des Moines. Il la fit dedier en l'honneur du Sauveur du monde, de la sainte Vierge, de

saint Michel, de saint Pierre, de saint Paul, & de saint André. Il y donna des terres qu'il possedoit dans le territoire de Lodeve ; dans l'Albigeois, & ailleurs. Ces donations sont exprimées dans sa charte de l'an 804. qui nous apprend l'estat de sa famille: car il y parle de son pere Thierri, & de sa mere Aldane qui n'estoient plus au monde, de ses freres Theudoin, & Adalelme, de ses sœurs Albane, & Bertane, de ses filles, dont il marque seulement Helimbruch, de ses fils Bernard, Witchar, & Gotcelme, de sa premiere femme appellée Cunegonde, & de celle qu'il avoit épousée depuis, & qui estoit encore vivante nommée Guitburge, & enfin de son neveu Bertran. Par d'autres lettres dressées en mesme temps, il reconnut qu'il avoit fait cette fondation par le conseil, & par l'assistance de saint Benoist Abbé d'Aniane, & il lui soumit ce nouveau monastere de Gellone. Desorte que le saint Abbé y mit de ses disciples, & en fut le premier Superieur. Mais deux ou trois ans aprés, il en donna la conduite à un Religieux nommé Juliofroi parent de Charlemagne. Cette fondation fut confirmée par ce Prince, & par son fils Loüis le Debonnaire Roy d'Aquitaine.

CHAP. IV.

Pag. 88. & 89.

Saint Guillaume eut encore un fils nommé Hebert, & une fille appellée Gerberge. Voiez les Actes page 71.

Pag. 90.

IV.

Ses sœurs se font Religieuses.

Altera dicebatur *Albana*, Altera verò *Bertana* ambæ omni elegantia, ac venustate præeminentes. *Pag. 77.*

Le saint Comte Guillaume consacra ainsi à Dieu une partie de ses biens par l'establissement de ce monastere ; mais un peu aprés il lui fit une offrande beaucoup plus riche, & beaucoup plus agreable. Nous venons d'observer qu'il avoit deux sœurs, Albane, & Bertane. C'estoient deux filles qui estoient ornées de toutes les qualitez qui peuvent relever, & rendre considerables les personnes de leur sexe. Mais bien loin de s'en prevaloir pour se procurer les honneurs, & les plaisirs du siecle, elles resolurent ensemble d'en faire un sacrifice à Dieu, & elles executerent leur dessein avec une fermeté qui ne peut avoir pour principe qu'une grace extraordinaire. L'Eglise de Gellone aiant esté dediée, elles témoignerent à saint Guillaume que le monde ne leur estoit rien, qu'elles n'avoient de pretentions qu'aux biens éternels, & que pour tascher de s'en rendre dignes, elles vouloient passer leur vie dans les exercices de la vie religieuse, & elles le supplierent de les offrir lui-mesme à Nostre Seigneur. Le Saint fut surpris de leur resolution, & encore plus de ce qu'elles souhaitoient qu'il fut en quelque sorte le ministre de leur sacrifice. Mais enfin ne pouvant resister à leurs instances, & à leurs larmes, il consentit à leur

CHAP. IV. desir, & il entra avec elles dans l'Eglise de son monastere, où servant d'Interprete à leurs volontez, il les offrit à Dieu comme des victimes du saint amour. Elles ratifierent pleinement cette oblation, en se revestant de l'habit de la sainte religion, & se retirerent ensuite dans des cellules qu'on leur bastit prés d'une Chapelle de saint Barthelmi, qui est aujourd'hui une Eglise paroissiale à vingt pas de l'Abbaie. Il est croiable qu'il y eut encore d'autres filles qui s'associerent avec elles, car il paroist par un ancien titre, qu'il y a eu autrefois dans ce mesme lieu une petite communauté de Religieuses. Le divorce qu'elles firent avec le siecle fut éternel, elles s'en tinrent separées d'esprit aussi bien que de corps, & se soustenant l'une l'autre, elles accomplirent fidellement leurs vœux.

Ipsæ verò perseverant in monasterio flagrantes amore divino, sanctoque desiderio custodientes votum, &c. *Ibid.*

V.

Il embrasse aussi l'estat monastique dans l'Abbaie de Gellone.

Leur retraite du siecle fut suivie un an ou deux aprés de celle de leur frere, & mesme elle y contribua beaucoup. L'amour qu'il avoit pour Dieu se fortifiant de plus en plus par l'exercice des bonnes œuvres, il conçut une extreme degoust des choses de la terre. Sa reputation, ses charges, ses grands biens, & le credit qu'il avoit à la Cour ne lui paroissoient qu'un embarras, & un fardeau incommode, & quand il se representoit la maniere de vie de ses Religieux de Gellone, & l'avantage qu'ils avoient de pouvoir donner toute leur application à Dieu, il soûpiroit aprés un semblable sort, & se sentoit pressé d'un ardent desir de pouvoir passer le reste de ses jours dans son monastere. Mais rien ne le touchoit davantage que l'exemple de ses sœurs, il admiroit leur courage, & leur ferveur, & quelques bonnes actions qu'il eut faites jusqu'alors, il croioit n'avoir rien fait en comparaison d'elles. Lorsqu'il estoit dans cette disposition, il fut mandé à la Cour pour une affaire importante. Il s'y transporta aussi-tost, ses amis l'y virent avec joïe, & Charlemagne continua à lui donner des marques de son affection, & l'honora de ses liberalitez. Ces faveurs purent bien exciter quelque division dans son cœur, & combatre le saint mouvement qui l'appelloit au cloistre; mais l'amour divin le soustint, & ce fut dans le lieu mesme où le siecle se monstre avec toute sa pompe, & toutes ses delices, que le Saint prit la derniere resolution de le quitter. Il s'en ouvrit au Roy, & eut bien de la peine à obtenir là dessus sa permission, mais enfin il l'obtint, & de plus il reçut de ce Prince un don tres-precieux, & qui devant son merite, & son prix à la pieté

Pag. 80.

mesme, estoit tres-propre à lui en inspirer de nouveaux sentimens. Afin que l'on ne doute point de la valeur de ce present, il faut remarquer que la reputation de Charlemagne aiant rempli tout le monde Chrestien, le Patriarche de Jerusalem envoia vers lui un Religieux avec des presens, pour l'assurer de ses respects, & lui demander quelque part à ses bonnes graces, & l'honneur de sa protection. Ce Prince reçut tres-favorablement ce deputé, & le renvoia en Orient avec un Prestre nommé Zacharie, à qui il donna des offrandes pour les saints lieux. Zacharie revint en France avec deux autres Legats du Patriarche, dont l'un estoit Religieux du monastere du Mont-Olivet, & l'autre du grand ermitage, ou *Laure* de saint Sabas, & il rapporta de nouveaux presens pour le Roy. Parmi ces presens, il y avoit une portion considerable de la croix de JESUS-CHRIST, & ce fut cette portion sacrée que Charlemagne donna à saint Guillaume avec d'autres reliques. Le Saint aiant disposé sa femme à souffrir sa separation, & soustenu un grand combat pour se défendre de ses amis qui s'opposoient à sa retraité, fit de grandes aumônes aux pauvres, donna la liberté à plusieurs de ses esclaves, & alla offrir ses armes à saint Julien Martyr dans l'Eglise de Brioude en Auvergne qui lui est consacrée. Il se rendit ensuite à Gellone, & y entra nuds pieds, & revestu d'un cilice. Il y reçut l'habit de la religion par les mains de saint Benoist d'Aniane, & il y offrit le morceau de la vraie croix, & les autres reliques que Charlemagne lui avoit données. Ce bois sacré a fait depuis un des plus riches ornemens de ce monastere, & il en est parlé dans plusieurs Actes de donation, qui portent que le don se fait à saint Sauveur, au venerable bois de la croix, & à saint Guillaume.

CHAP. IV

L'an 799.

L'an 800.

VI.
Son humilité, & sa mortification.

Vide præfat sæc. 4. part. 2. n. 188.

Selon le plus commun usage de ce temps-là, on ne donnoit l'habit monastique qu'aprés l'année de probation, ce qui est aussi conforme à la Regle, & cependant le Saint le reçut dés qu'il fut entré dans le cloistre, mais il ne fut pas pour cela dispensé des exercices qui servent d'épreuve aux Novices, & il s'y soumit avec une si profonde humilité, qu'on peut dire que cette vertu est celle qui a esté le principal objet de son application, & où il a excellé davantage. Il paroissoit dans toute sa conduite qu'il ne se souvenoit plus de ce qu'il avoit esté dans le monde, & il s'abbaissoit encore plus par son propre mouvement, qu'on ne

CHAP. IV.

le vouloit abbaisser. Les plus vils, & les plus laborieux emplois du monastere estoient son partage, & ses delices. Il souffroit les corrections, & les outrages avec une humble patience, & ne souhaitoit rien tant que d'estre meprisé, & tenu pour le dernier de tous les hommes. Il travailloit à la cuisine, & au moulin, & dans le temps de la moisson, il montoit sur un asne pour aller porter à boire aux Religieux qui coupoient les bleds. Son ardeur à servir promptement la communauté, le poussa un jour à entrer dans un four qu'on venoit de chauffer, & où il y avoit encore du feu, & il en sortit sans en recevoir aucun dommage, & sans que son scapulaire en fut bruslé. Estant Religieux, il acheva le monastere par le secours des Comtes Bernard, & Gotcelme ses fils, & d'autres grands Seigneurs. L'on en rendit aussi l'accez plus aisé par un chemin qu'on tailla dans un rocher, & la demeure plus commode, & plus agreable en y plantant des vignes aux environs, & d'autres arbres fruitiers. Le Saint travailla de ses propres mains à ces ouvrages parmi la multitude des autres personnes qui y furent emploiées. Loüis le Debonnaire alors Roy d'Aquitaine donna quelques terres à l'Abbaie de Gellone en consideration du Saint, comme il paroist par sa charte qui est de l'an 808. & qui fut depuis confirmée par Loüis septiéme l'an 1162.

Ibid. 208. 84.

Petente Domno Guillelmo Monacho, qui in aula genitoris nostri Karoli Augusti comes extitit clarissimus, sed pro Dei amore meliorem exercens vitam, &c. *Ibid. pag.* 90.

VII.

Il se retire dans une cellule prés la Chapelle de saint Michel.

L'humilité, & la ferveur qui éclattoient dans toutes les actions du Saint le rendant encore plus venerable à sa communauté, que sa naissance, & sa qualité de Fondateur, & faisant juger qu'il estoit bien affermi dans la grace, & propre pour la contemplation, il fut arresté qu'on ne lui permettroit plus de s'occuper au travail des mains, & qu'on lui donneroit pour unique emploi la priere, & la lecture des livres sacrez. Pour cet effet on lui bastit une cellule prés de la Chapelle de saint Michel, & son Abbé (qui estoit alors Juliofroi) lui ordonna de s'y retirer. Ce ne fut pas sans quelque repugnance, que le Saint se vit obligé à quitter les occupations penibles, & humiliantes où il avoit esté exercé jusqu'alors. Mais estant bien persuadé que l'obeïssance estoit le premier devoir de sa profession, il se soumit à ce qu'on souhaitoit de lui. Il entra donc dans cette cellule, resolu de travailler à son salut avec une nouvelle ardeur, & comme s'il n'eut fait que commencer. Desorte que ce ne fut pas un repos qu'on lui procura, mais un changement de penitence : car il jeûnoit avec plus d'austerité

qu'auparavant, il s'entretenoit toujours dans des ſentimens de componction, meſme en hyver, & lorſqu'il geloit, il ſe mettoit le corps dans l'eau froide, & alloit enſuite faire de longues prieres dans la Chapelle voiſine de ſa cellule, il flechiſſoit les genoux cent fois le jour, & cent fois la nuit devant les autels de l'Egliſe de ſaint Sauveur. Par ſes ſaints exercices, il ſe preparoit à recevoir la divine Euchariſtie, & il y participoit avec d'autant plus de devotion, & de fruit, qu'il eſtoit un veritable ami de la croix. Non ſeulement il penſoit ſouvent, & avec une profonde reconnoiſſance à la paſſion, & aux ſouffrances de Jesus-Christ; mais pour en exprimer quelque choſe dans ſa perſonne, il ſe faiſoit donner fortement la diſcipline par un Religieux qui lui eſtoit confident: ce qui monſtre que cette eſpece de mortification n'eſtoit pas inconnuë dans le neuvieme ſiecle.

A Fratre familiari, & amico ſingulari facit ſe, &c. acriter flagellari: inde mundior electro, vtroque purior, ſacro propinquat altari. *Ibid. pag.* 87. *&* 108.

V. *Sa mort.*

Ibid. part. 2. *pag.* 556.

Le Saint paſſa le reſte de ſes jours dans ces exercices. Il ne fut pas ſurpris de la mort, non ſeulement parce qu'il eſtoit du nombre de ces fidelles ſerviteurs qui attendent ſans ceſſe le Seigneur; mais auſſi parce qu'il apprit par revelation le jour qu'il devoit ſortir du monde. Cet heureux jour eſtant venu, il reçut le ſaint Viatique, & aprés avoir exhorté les Religieux à vivre dans une grande union, & ſelon les loix de leur eſtat, il alla joüir de la gloire, où Dieu éleve ceux qui s'humilient pour ſon amour. Il eſt certain qu'il mourut avant Charlemagne. Dans l'édition des Actes on met ſa mort en l'an 812. Il y a quatre ans, ſçavoir l'an 1679. que l'on trouva ſes reliques ſous le grand autel de l'Egliſe de ſon monaſtere. Elles eſtoient dans un coffre de plomb avec une inſcription qui fait voir qu'elles y furent miſes l'an 1138. par les mains de Hugues Eveſque d'Albi, de Raimond Abbé de Gellone, (ou de ſaint Guillem,) & d'un autre Raimond Abbé de Nant.

VI. *Fondation de Caſeneuve.*

Pag 221.

Le Saint fonda encore en l'honneur de la ſainte Vierge le Prieuré de Caſeneuve dans le territoire d'Uzez, & il le mit ſous la protection de Charlemagne. Depuis on baſtit tout proche un autre Prieuré nommé Goudargue, & l'un & l'autre furent aſſujettis au monaſtere d'Aniane l'an 815. par Loüis le Debonnaire. La charte de ce Prince fait voir que Sinegilde eſtoit alors Abbé d'Aniane.

CHAPITRE V.

De quelques autres monasteres de Languedoc & de Provence.

I.
Des monasteres de la Grasse, & de saint Tiberi.

IL a esté remarqué ci-devant que saint Benoist d'Aniane un jour avant sa mort écrivit deux lettres, l'une à Nebride, ou Nifroi Archevesque de Narbonne, & l'autre aux Religieux d'Aniane. La premiere fut pour marquer à Nebride l'extremité où il se trouvoit, & pour lui demander le secours de ses prieres. Il le supplia aussi d'appuier toujours de sa protection son Abbaie d'Aniane. Mais il parle encore d'une autre maison religieuse qu'il appelle le monastere de Nebride, exhortant ce Prelat à y maintenir la regularité, & le bon ordre. Il y a apparence que ce monastere est ou celui de saint Paul qui estoit prés de Narbonne, ou celui de la Grasse dans le territoire de Carcassonne, que Nebride avoit peut-estre gouverné avant sa promotion à l'Episcopat, c'est-à-dire avant l'an 799. & où il avoit eu pour successeur Sonfroi, ou Infroi qui estoit Abbé l'an 801. Dans la seconde, saint Benoist recommande à ceux d'Aniane les Religieux qui l'avoient suivi dans ses voiages, ou qu'il avoit envoiez en d'autres monasteres, pour y restablir l'observance, leur marquant qu'ils ne doivent pas les regarder comme des estrangers, mais les recevoir comme leurs freres, s'il arrive que quelques-uns d'entr'eux retournent finir leurs jours dans Aniane. Il les exhorte aussi d'assister les pauvres monasteres, & particulierement celui de saint Tiberi, dont Modarius estoit Abbé. Ce monastere de saint Tiberi (ou de S Uberi) est dans le diocese d'Agde: il s'appelloit autrefois *Cesarion.* Charles le Chauve en accrut les revenus, en y donnant l'Abbaie de saint Volusien Martyr située prés de Saverdun sur la riviere d'Ariege, par des lettres expediées à Albi l'an 849. & la terre d'Homege par une autre charte datée de l'an 858. auquel temps Adrebald estoit Abbé de saint Tiberi. Atton homme puissant, & violent s'estant emparé de ce monastere de saint Volusien, & de cette terre d'Homege, l'Abbé Bonesind successeur d'Adrebald en fut remis en possession par le jugement du Comte Bernard.

In monasterio quoque vestro totis viribus sicut credo facitis. *Act. sac.* 4. *pag.* 217. & 196.

Aliis pauperioribus quæ supersunt vobis necessaria monasteriis ministrate. Abbati quoque Modario de monasterio sancti Tiberii, &c. *Ibid.* *Adon martyrol.* 4. *Id. Novemb.*
Voiez M Catel dans ses memoires du Languedoc pag. 477.
Ioan. Mab ll. De Re Diplomat. pag. 541.

Bernard. On peut voir ailleurs cette sentence qui est de l'an 870.

CHAP. V.

II.

Autres Abbaies du Languedoc.

Theodulphe Evesque d'Orleans écrivant à saint Benoist d'Aniane pour lui demander de ses Religieux, saluë dans sa lettre l'Archevesque Nebride, & des Abbez qu'il avoit vûs dans le Languedoc, lorsqu'il avoit visité cette Province en qualité d'Intendant. Il nomme entr'autres Atile, Annien, & Olomond. Les deux premiers sont les deux saints Solitaires du mesme nom que saint Benoist d'Aniane trouva dans le Languedoc, lorsqu'il revint de Bourgogne, & dont il s'acquit l'amitié par ses vertus. Nous avons observé qu'Atile estoit son directeur, & que le Saint l'alloit consulter dans ses besoins spirituels. Annien bastit deux monasteres dans le diocese de Narbonne, sçavoir celui de saint Jean dans le lieu appellé *Extor*, & celui de saint Laurent dans un autre lieu appellé Olibege. Il alla l'an 794. au Concile de Francfort avec quelques-uns de ses Religieux, & obtint des lettres de protection de Charlemagne, ainsi que nous dirons. Outre ce monastere de saint Laurent d'Olibege, il y en avoit encore alors d'autres dediez au mesme Saint dans le diocese de Narbonne, comme il paroist par diverses chartes. Et il est difficile de determiner si toutes ces Abbaies, dont il est fait mention dans ces anciens titres, sont differentes, ou si quelques-unes sont les mesmes, car encore que leur situation y soit designée ce n'est que d'une maniere generale, ou par rapport à des lieux à present inconnus. Charles le Chauve accorda des lettres de protection à David Abbé du monastere de saint Laurent situé sur la riviere *de Rigelle*, (c'est-à-dire de l'Ariege, ou de la Rize) dans le diocese de Narbonne, que l'on sçait avoir eu autrefois beaucoup plus d'estenduë qu'il n'a aujourd'hui; & cette charte fut expediée l'an 844. dans le monastere de saint Saturnin de Toulouse. Il se trouve deux autres chartes, l'une de Carloman de l'an 881. & l'autre du Roy Eudes de l'an 890.* par lesquelles ces Princes donnent à l'Eglise de saint Just, & de saint Pasteur (qui est la Cathedrale de Narbonne) l'Abbaie de saint Laurent, à condition de fournir ce qui seroit necessaire pour la subsistance des Religieux, ce qui fut depuis confirmé * par Charles le Simple. On voit un privilege accordé par ce Prince l'an 898. au monastere de saint Anian Confesseur, & de saint Laurent Martyr, situé dans le lieu appellé *Olocian*, ou *Berane*,

D'autres confondent ces deux monasteres, & n'en font qu'un.

Baluz. Append. ad Capitul. Tom. 2. pag. 1399.

Super fluvium Rigella. *Ibid. pag. 1451.*

* *Et non pas de l'an 888. comme il est dit dans les Memoires de Languedoc de M. Catel pag. 749.*

* *L'an 922. Ibid. pag. 776.*

Sammarth. Gall. Christian Tom 1. Spicil. Tom. 13. pag. 255.

CHAP. V. qui estoit aussi dans le territoire de Narbonne. Il y a apparence que cette Abbaie est la mesme que celle de saint Anian, ou Chinan, qui subsiste encore aujourd'hui dans le diocese de saint Pons.

III. *Monastere de Caunes.*

Il paroist par une bulle du Pape Gelase second, que le monastere de Caunes a eu pour fondateur Milon Comte de Narbonne, qui la fit bastir avec la permission, ou mesme par l'ordre exprés de Charlemagne. Selon un autre titre Milon donna au venerable Anian la terre de Caunes, & cette donation fut confirmée par le Roy. Anian y mit peut-estre de ses Religieux sous l'Abbé Daniel, & obtint neanmoins des lettres de Charlemagne qui lui assujettissoient ce monastere. Jean en avoit la conduite dés l'an 821. & quatre ans aprés une Dame nommée Spanelde y donna tout son bien. On marque entre les successeurs de Jean, Daniel, Egica, & Hilderic, qui tascherent de maintenir leur Abbaie dans la possession de ses revenus, & de ses droits par des lettres que leur accorda Charles le Chauve. Nous parlerons ci-aprés du Solitaire Olomond.

Monasterium cui bonæ memoriæ venerabilis Abbas Daniel præerat Aniano Abbati in sua eleemosyna concesserat. *Baluz. Append. ad Capitul. pag.* 1453. 1557. 1400. *Mabill. De Re Diplom. pag.* 504. 516. *L'an* 873.

IV. *De saint Polycarpe.*

L'Abbaie de saint Polycarpe qui est dans le diocese de Narbonne, subsistoit dans le neuviéme siecle. Le Comte Austrimir en accrut les revenus par la donation de plusieurs terres. Atila qui la gouvernoit du temps de Charles le Chauve, obtint de ce Prince des lettres de protection, qui furent renouvellées par Carloman l'an 881. Il eut pour successeur Arnoul qui y gouverna une communauté nombreuse, comme il se voit par une charte du Roy Eudes, qui confirma son monastere dans la possession de ses biens à la priere d'Enermir Evesque, & du Comte Soniarius. Saint Theodard, ou comme l'on parle saint Audard Archevesque de Narbonne, estant tombé dans une maladie, qui lui fit juger que Dieu le vouloit retirer du monde, se fit porter au monastere de saint Martin dans le Querci que ses parens avoient fondé. L'honneur qu'eut cette Abbaie de posseder ses reliques, donna sujet de l'appeller aussi de son nom. Elle fut depuis érigée en Evesché par le Pape Jean vingt-deuxiéme, & c'est là l'origine du Siege Episcopal de Montauban. Quelques-uns ont cru que saint Audard avoit esté Religieux, à cause que dans ses Actes cette Abbaie de saint Martin est appellée *son monastere.*

Spicil. Tom. 8. *pag.* 352. *& seqq.*

In suum quod quondam parentes ejus in proprio, construxerunt cœnobium. *M. Catel dans ses memoires du Languedoc. pag.* 770.

V. *Villemagne, Montolieu, & saint Hilaire.*

Le catalogue des monasteres dressé l'an 817. fait mention de celui de Villemagne, qui est dedié à saint Martin, & situé

dans le diocese de Beziers. On y reveroit autrefois les reliques de saint Maian Confesseur. Ce Saint estoit Religieux de profession, soit qu'il suivit l'observance des Grecs, ou des Latins. Il vint d'Antioche à Rome, & de Rome en France. Il alla visiter l'Eglise de saint Jacques, ce qui semble se devoir entendre de saint Jacques en Galice. Ensuite il s'arresta en Gascogne dans un lieu appellé Longuiers sur la riviere de Montissan, où il y avoit une Chapelle dediée en l'honneur de la sainte Vierge : il y mourut de la mort des justes, & y fut enterré. Mais du temps de saint Audard Archevesque de Narbonne, & de Gilbert Evesque de Beziers, Subane, & Centulle Moines de Cougnon, ou de Villemagne, tirerent ses reliques du tombeau, & les transfererent dans leur monastere, où il se fit depuis divers miracles. Il paroist par l'histoire de cette translation, que l'Abbaie de Villemagne a esté aussi nommée Cougnon, & il est toutefois certain qu'il y a eu un monastere de Canigon dedié à saint Martin, qui estoit different de celui de Villemagne, comme il se voit par une lettre des Religieux de Villemagne à ceux de Canigon, ou Cougnon, écrite l'an 1025. & par une autre de Jean Abbé de S. Laurent dans la Cerdagne à ceux de saint Martin de Canigon. On ne connoist point l'origine de l'Abbaie de saint Jean de Malaste, ou de *Montoliou*, située dans le diocese de Carcassonne. Elle subsistoit dés le commencement du neuviéme siecle, & Rigobert la gouvernoit l'an 804. Cet Olomond loüé par Theodulphe d'Orleans, ainsi que l'on a veu, l'a rebastit entierement, & pria Charlemagne d'en vouloir estre le protecteur. Il obtint pour le mesme sujet une charte de Loüis le Debonnaire datée de l'an 815. Ses successeurs Wilfroi, Ricmir, & Ugobert, demanderent la mesme grace aux Roys Pepin, Charles le Chauve, & Eudes, qui leur accorderent pour cet effet de semblables lettres. Il en est de mesme de l'Abbaie de saint Hilaire au diocese de Carcassonne. L'ancienneté n'en est presque connuë que par le catalogue de 817. & par quelques chartes. Elle a deux Patrons, sçavoir saint Saturnin Martyr, & saint Hilaire Evesque de Carcassonne qui y fut enterré. On ne sçait point en quel temps ce saint Prelat a vécu, & il est probable qu'on mit ses reliques dans une Eglise, où depuis on establit des Religieux pour les garder, dequoi on a veu quantité d'exemples. Nampion, Monnel, Egidon, Leone, & Ana qui en furent Abbez dans

CHAP. V.

Steph. Baluz. not. ad Capitul. pag. 1099. & 1102.

Act. sac. 4. part. 2. pag. 590.

Cognense monasterium.

Baluz. Append. ad Capitul. n. 28. 44. 74. 121.

Ma ill. De Re Dipl om. pag. 523.

Baluz. not ad Capitul pag. 1102. n. 29. 45. 75.

CHAP. V.

le neuviéme siecle, obtinrent des lettres de protection de Charlemagne, de Loüis le Debonnaire, de Pepin, & de Charles le Chauve.

VI. *De Lezat.* *Gall. Christ. Sammarth. Tom. 4. pag. 564.*

Atto Vicomte de Beziers fit bastir vers l'an 840. le monastere de Lezat en Languedoc, qui est maintenant dans le diocese de Rieux. Entre ceux qui en ont eu la conduite, on marque le Vicomte Ausnarius, qui meprisant les avantages qu'il possedoit dans le siecle, y alla servir Dieu sous la Regle de saint Benoist. Avant sa retraite, il fonda, & mit en bon estat l'Abbaie de Peyrissas. Il mourut en odeur de sainteté, & est qualifié Bienheureux dans le catalogue des Abbez de Lezat.

VII. *Origine de l'Abbaie de Vabres.*

L'Abbaie de Vabres (qui a esté érigée en Evesché) doit son origine à Raimond Comte de Toulouse, & à Berleise sa femme. Ils la firent bastir par cette occasion. Il y avoit à Palmat dans le Perigord une petite communauté de dix serviteurs de Dieu, qui gardoient exactement la Regle de saint Benoist sous la conduite de leur Abbé Adalgase *, qui estoit un homme d'une maison considerable, d'une vie fort pure, tres-éloquent, & qui dans sa vieillesse faisoit encore paroistre une activité, & une noble ardeur à s'acquitter de son devoir. Ils estoient pauvres des biens de la terre, mais riches en vertus, & en grace. Ils ne possedoient rien en particulier, estant bien persuadez que dans la profession religieuse l'on ne devoit point avoir ny de bien propre, ny de propre volonté. Et leur observance estoit d'un merite d'autant plus grand, que le relaschement s'estoit glissé dans les autres monasteres du païs, & que l'on y permettoit aux Religieux d'y posseder quelque chose en particulier sous pretexte de la guerre, & de la misere du temps qui sembloit obliger chacun à pourvoir à sa subsistance sans avoir égard aux loix du cloistre. Des payens nommez *Marcomans*, (mais qui ne sont probablement autres que les *Normans*) ravageant le païs, Adalgase fut contraint d'en sortir avec ses disciples, & de chercher quelque lieu de seureté pour s'y retirer. Et Dieu l'assista dans son besoin inspirant à Raymond d'appeller à Toulouse cet excellent Abbé, & de fonder pour lui le monastere de Vabres. Il bastit donc ce monastere vers l'an 862. & non content de le doter de ses biens, il y offrit encore son fils Benoist, qui y fut Religieux. Un Ecclesiastique nommé Roland, domestique de Raimond, (& peut-estre precepteur de Benoist) y donna aussi son bien, & s'y consacra au

* *Ou Aldagise.*

Dicebant enim & ipsi quod nullo modo forent Monachi, qui in terra proprium quærerent, nec scilicet propriam voluntatem nisi tantumdem propria culpa. *M. Catel en l'histoire des Comtes de Toulouse pag. 70. 74.*

service de Dieu. La charte de la fondation nous apprend que Raimond y establit Adalgase, & qu'il laissa aux Religieux la liberté de se choisir un Abbé, suivant la Regle. Un an aprés, pour affermir son ouvrage, il mit ce monastere entre les mains de Charles le Chauve, afin qu'il lui plut d'en estre le protecteur, ce que ce Prince lui accorda, ainsi qu'il paroist par ses lettres. Bernard fils, & successeur de Raimond, obtint aussi du Roy une charte, pour maintenir Roland alors Abbé, & son frere Benoist dans la possession des biens donnez à leur communauté, & aprés sa mort, Eudes que l'on croit aussi avoir esté fils de Raimond, & sa mere Berteise accrurent encore par leurs liberalitez le revenu de l'Abbaie de Vabres. Au reste l'on n'en connoist pas seulement l'origine par ces chartes, mais bien plus distinctement par une lettre de l'Abbé Agio, qui fut Archevesque de Narbonne vers l'an 904.

L'an 863.

L'an 869.

L'an 883.

L'an 904.

VIII.
De Psalmodi, & de Donzieres.

Nous ne parlons point des monasteres de saint Victor de Marseille, ny de celui de Lerins, les memoires ne fournissant rien que le nom de quelques Abbez. On dit que celui de Psalmodi dans le diocese de Nismes, fut ruiné par les Sarrazins, & rebasti par l'Abbé Corbilian: en quoi il n'y a rien qui paroisse faux, mais on adjouste que Charlemagne y offrit son neveu, ou petit fils Theodemir avec le monastere de Nosdels qu'il avoit fondé, ce qui semble contraire à la verité de l'histoire. Il est pourtant certain que l'an 815. cette Abbaie avoit pour Superieur Theudemir, à qui Loüis le Debonnaire accorda des lettres de protection, & elle estoit une des plus considerables de nostre Ordre, s'il est vrai que ce Theudemir ait esté le mesme que l'Abbé Theodemir qui vivoit en ce temps-là, & dont il sera parlé ailleurs. La mesme année 815. Dadilan, & Ermengunde sa femme donnerent de leurs biens à saint Pierre de Psalmodi, où estoit Abbé Theudemir, comme il paroist par un ancien titre. Parmi les lettres du Pape Jean huitiéme il s'en trouve une addressée à trois Metropolitains, pour proceder contre Gilbert Evesque de Nismes, & l'obliger à se desister d'une injustice. Gilbert s'estoit emparé d'un monastere qui estoit sous la dépendance particuliere du saint Siege. Il en avoit chassé les Religieux, & donné le bien à ses domestiques. Le Pape aiant esté informé de cet attentat, écrivit à Rostang Archevesque d'Arles, à Sigibold de Narbonne, & à Robert d'Aix, qu'en qualité de Commissaires Apostoliques,

Mabill. De Re Diplom. pag. 615.

Ioan. Papa VIII. Epist. 191.

CHAP. V.

ils eussent à convoquer un synode, à y appeller Gilbert, & à l'avertir de faire sortir ses gens du monastere, & d'y restablir les Religieux; & s'il refusoit de leur rendre cette justice, qu'ils le suspendissent de ses fonctions, mesme par la peine de l'excommunication. Cette lettre est de l'an 879. On ne sçait pas quel en fut l'effet. Il y a beaucoup d'apparence que ce monastere estoit celui de Psalmodi, ou de saint Gilles, qui n'estoit soumis qu'au saint Siege, comme il se justifie par d'autres titres. L'Abbaie de Crudas dans le diocese de Viviers, fut bastie vers le commencement du neuviéme siecle par le Comte Teydon, & Loüis le Debonnaire confirma cet establissement. L'Empereur Lothaire donna cette Abbaie à Roland Archevesque d'Arles, & cette donation fut depuis renouvellée par Boso Roy d'Arles en faveur de l'Archevesque Rostang, & de ses successeurs. La charte de ce Prince fait voir que son intention n'estoit pas que l'Ordre monastique fut éteint dans Crudas, mais que le Superieur, & les Religieux de cette maison fussent sous la protection de l'Eglise d'Arles. On dit que Rostang avoit esté Abbé de Goudargue, qui estoit de la dépendance d'Aniane. Il est certain par une charte de Loüis fils de Boso, que ces Princes unirent ce monastere à la Cathedrale d'Arles, qui est dediée à saint Estienne; mais depuis les Religieux d'Aniane s'opposerent à cette union, produisant pour eux les lettres de Loüis le Debonnaire, & de Charles le Chauve, & ils furent remis en possession de cette Abbaie par le Pape Calliste second. Celle de Donzere située dans le territoire d'Orange, qui avoit esté destruite par les Sarrazins, fut donnée par Charlemagne à Norfid qui la restablit sans aucune dépendance à l'égard de celle de saint Vandrille, à qui elle avoit esté assujettie dans son origine. Ses premiers Abbez depuis son restablissement, furent Norfid, Dexter, Hildigise, dont il est parlé dans quelques chartes de Loüis le Debonnaire, & de Lothaire son fils. On verra dans la suite qu'elle fut unie à l'Abbaie de Tournus par l'Empereur Charles le Gras. Jean Evesque de Sisteron fonda l'an 812. le monastere de sainte Marie de Baulis, & y mit pour Abbé Ademar. Ce monastere a esté soumis à celui de saint Pierre de Psalmodi.

Mabill. De Re Diplom. pag. 617.

Sammarth. Gall. Christ. Tom. 4. pag. 313.

Ut præsens Rector ejusdem monasterii Amicus nomine, ejusque successores cuncti insuper Monachi à modo ibidem Domino militaturi cum omnibus rebus, ac familiis sub tuitione consistant Rostangi, &c. *Ibid. Tom. 1. pag 48.*

Hist. de Tournus Preuves pag. 260.

Mabill. De Re Diplom. pag. 614.

CHAPITRE VI.

Des Abbez de saint Benoist de Castres, & de la translation des reliques de saint Vincent dans ce monastere.

LE territoire d'Albi estant affligé du triple fleau, de la famine, de la peste, & de la guerre, les Religieux de Castres n'en reçurent aucun dommage. On attribuë ce bonheur à la pieté de l'Abbé Grimoald, qui obtint de Dieu que sa communauté subsistat parmi tant de maux. Adelme son successeur se laissa surprendre à l'illusion de l'Astrologie judiciaire, & il eut la temerité de vouloir predire les choses à venir. Mais aiant reconnu que cette recherche estoit également vaine, & pernicieuse, il la quitta pour ne s'appliquer plus qu'à la lecture des livres saints, & à la meditation des veritez de la foi. Son plus doux entretien estoit le mystere de la Passion, & comme dit le Poëte d'Albi, il ne consultoit plus d'autres astres que les plaies sacrées du Sauveur. Charles le Chauve assiegeant Toulouse l'an 844. Adalbert qui fut Abbé aprés Adelme, obtint de ce Prince des lettres de protection, qui maintenoient son monastere dans la possession de ses droits, & de ses biens. Adalbert eut de suite pour successeurs Elisachar, & Gilbert.

I. *Suite des Abbez de Castres.* *Vers l'an 812.*

Astrorumque loco sunt illi vulnera Christi. *Spici. Tom. 7. pag. 340.*

Du temps de ce dernier, l'Abbaie de Castres fut enrichie du riche depost des reliques de saint Vincent Diacre, & Martyr. On a un recit fidelle de cette translation, composé par Aimoin Auteur contemporain, que nous reduirons ici en abregé. Un venerable Prestre nommé Hildebert, qui s'estoit fait Religieux dans le monastere de Conques au diocese de Rhodez, y vivoit si regulierement, & y marchoit avec tant d'ardeur sur les traces des saints Peres, qu'il meritoit lui-mesme d'estre imité, & de servir de modelle aux autres. Prenant un jour un peu de repos aprés Matines, il eut une vision qui lui apprit que le corps de saint Vincent estoit enterré dans une Eglise d'un fauxbourg de Valence, qui avoit esté pillée, & presque destruite par les Infidelles, Dieu aiant permis ce ravage en punition des vices, & des desordres de ceux du païs,

II. *Translation des reliques de saint Vincent à Castres.*

L'an 855.

CHAP. VI.

& il reçut ordre d'aller lever de terre ces reliques, & de les transporter en son monastere, pour leur faire rendre l'honneur qui leur estoit dû. Il découvrit cette revelation à un autre Prestre de sa communauté nommé Audalde, avec lequel il avoit plus de familiarité, & de liaison, leur âge estant presque le mesme, & leur maniere de vie fort semblable. Audalde y adjousta foi d'autant plus aisement, qu'il avoit eu la conversation d'un Espagnol qui l'avoit assuré que le corps de saint Vincent estoit dans un lieu, d'où il estoit facile de le tirer sans en estre empesché de personne. Ces deux Religieux formerent donc dessein d'enlever ces reliques, & avec la permission de leur Abbé, qui s'appelloit Blandin, ils passerent en Espagne avec deux serviteurs. Mais Hildebert se trouva si incommodé des fatigues du chemin, qu'il fut obligé de revenir en France. Audalde qui estoit plus ferme, & plus vigoureux, alla jusqu'à Valence, & par le secours d'un Maure nommé Zacharie, qui le conduisit secretement au tombeau de saint Vincent, il enleva le corps du saint Martyr. Il reprit ensuite le chemin de France, & passa par Sarragoce, où il logea chez une femme devote, qui exerça envers lui l'hospitalité. Mais cette femme aiant observé qu'au milieu de la nuit Audalde avoit allumé deux cierges, & recité des pseaumes devant son sac, se douta qu'il emportoit des reliques, & en alla promptement avertir Senior Evesque de la ville. Sur cet avis, ce Prelat se transporta lui mesme au logis de cette femme, visita les hardes d'Audalde qui estoit sorti, & en aiant tiré les reliques, les enterra dans sa Cathedrale. Il fit de plus donner la question à Audalde, & le fit foueter cruellement, afin qu'il declarât de quel Saint estoient ces reliques, & où il les avoit prises. Mais la violence des tourmens lui fit seulement dire qu'elles estoient du saint Martyr Marin, & qu'il les apportoit d'Espagne. On le laissa aller en liberté, & il s'en revint à Conques. Mais ses peines ne finirent pas avec son voiage, il fut mal reçu de ses confreres, qui ne voulurent point adjouster foi à ce qui leur racontoit de ses disgraces, & qui le traitant de *Moine vagabond*, lui permirent, ou plutost le forcerent de se retirer ailleurs. Dans cette extremité, il se refugia auprés de Gilbert Abbé de Castres, qui touché de compassion, & connoissant d'ailleurs son merite, l'admit dans sa communauté, du consentement de ses Religieux. Audalde n'abandonna pas son entreprise, & il y engagea ceux

Act. sac. 4. part. 1. pag. 641.

Ce Moine appella peut-estre ainsi le Saint, parce que son corps fut jetté dans la mer.

Nomenque illi gyrovagi imponentes, &c. *Ibid. Aimoin. Transl. S. Vincent. lib. 1. cap 7.*

ceux de Castres, qui obtinrent enfin les reliques de saint Vincent par l'entremise de Salomon Comte de Cerdaigne : car Salomon eut recours au Roy de Cordouë, qui ordonna au Gouverneur de Sarragoce d'obliger Senior à rendre ce qu'il avoit pris à Audalde. Et ce Prelat pour éviter la violence de ce Gouverneur, qui menaçoit de l'exterminer s'il n'obeïssoit aux ordres du Roy, fut contraint de tirer de terre les reliques du saint Martyr, & de les mettre entre les mains de ce Moine, & de quelques autres envoiez par Gilbert, ou par son successeur. Ainsi ce precieux depost fut transferé à Castres vers l'an 864. & Dieu en fit connoistre le merite, & l'excellence par un grand nombre de miracles. Comme l'ancien usage estoit que les femmes n'entrassent point dans l'Eglise de l'Abbaie, afin qu'elles eussent l'avantage, & la consolation de pouvoir faire leurs prieres devant le corps du Saint, on le mit dans une Chapelle voisine dediée à la sainte Vierge, où elles avoient un libre accez.

Quibus (feminis) monasterii ipsius aditus ex antiqua Patrum ejusdem loci consuetudine denegatur. *Ibid. lib.* 2. *c* 4. *c.* 17.

III. *Autres Abbez de Castres.*

Les successeurs de Gilbert furent Salomon, Berno, & Rigauld. Du temps de Salomon, il arriva un funeste accident dans le monastere, quatorze Religieux estant morts de poison par la mechanceté des serviteurs qui apprestoient à manger à la communauté. On condamna au feu six de leurs esclaves qui furent convaincus de ce crime, mais on donna la liberté aux autres. Berno entra dans la charge d'Abbé l'an 870. Pour conserver la memoire de la translation des reliques de saint Vincent dans son monastere, il pria Aimoin Religieux de saint Germain des Prez d'en dresser une relation : ce que celui-ci fit aprés avoir esté instruit de cet évenement par ce mesme Audalde, dont nous venons de parler. L'Abbé Rigauld assisté des liberalitez de son pere, qui estoit vrai-semblablement quelque personne de qualité, bastit une Eglise, où il transfera le corps du saint Martyr, & la ceremonie ne se passa pas sans miracles.

Act. pag. 644.

Spicil. Tom. 7. *pag.* 341.

IV. *Abbaies du Languedoc contenuës dans le denombrement de l'an* 817.

Il a esté parlé ci-devant d'un estat, ou dénombrement d'Abbaies, dressé l'an 817. par l'ordre de Loüis le Debonnaire. Ce catalogue estant une preuve bien seure de l'ancienneté de ces monasteres, il ne sera pas inutile de marquer ceux de la Septimanie, ou du Languedoc, & de Gascogne, dont il est fait mention dans cette liste. Ces Abbaies sont *saint Gilles*, & *Psalmodi* dans le diocese de Nismes, (aujourd'hui secularisez,)

Nota Steph. Baluz. ad Capitular. pag. 1101.

Aniane, *saint Tiberi*, (*ou Uberi*,) *Villemagne*, *saint Pierre de Lunat*, *ou Joncels*, *saint Hilaire*, *Caunes*, *Castel Malaste ou Montoliou*, *Nostre-Dame sur la riviere d'Orbieu*, ou *la Grasse*, dont nous avons parlé, *Nostre-Dame de Capare*, ou *Cubare*, depuis de l'Ordre de Cluni, *saint Laurent*, dont nous avons fait mention, *sainte Eugenie*, *Valapres* dans le Roussilon, *saint Papoul* aujourd'hui Evesché, *Soreze* alors dans le diocese de Toulouse, & à present dans celui de Lavaur, *Masdazil* autrefois dans le diocese de Toulouse, & depuis dans celui de Pamiers, *Venerque* * qui est peut-estre le mesme que celui *de Vere*, ou celui *d'Utere*, reparé par Loüis le Debonnaire, comme il se voit dans la vie. La mesme liste parle aussi *de Crudas*, ou *Cruas* dans le Vivarets, & *de Donzere* dans le territoire d'Orange. Il y est fait mention de cinq monasteres de Gascogne, qui sont *Simorre*, & *Picien*, (c'est-à-dire *Pressan*) dans le diocese d'Aux, *saint Savin* dans le diocese de Tarbe, *Cellefraxil*, & *Alfagit* qui ne subsistent plus, & dont la situation est peut-estre inconnuë.

** Ou bien Benerque Prieuré à quatre lieuës de Toulouse.*

Saint Michel de Pressan.
Not. Steph. Baluz. ad Capitul. pag. 1574.

CHAPITRE VII.

Des Abbaies de Conques, de Figeac, de Solignac, & d'autres monasteres d'Aquitaine.

I.
Monasteres fondez, ou rebastis par Loüis le Debonnaire.

Vita & Act. Ludovic. Tom 2. Hist. Franc. pag. 288. an. 781.
Collapsus erat in ea (Aquitania) hujuscemodi ordo (monasticus.) At sub eo adeò convaluit, ut etiam ipse fraternum avi Carlomanni imitari gestiens memorabile exemplũ, &c. *Ibid. pag. 293.*

LOrsque Loüis le Debonnaire fils de Charlemagne, & de la Reine Hildegarde, prit possession de l'Aquitaine, dont le gouvernement lui fut donné par son pere mesme avec la qualité de Roy, il y trouva la discipline fort relaschée dans la pluspart des Eglises, & des maisons religieuses; mais il la fit refleurir: & comme les lettres contribuent beaucoup à la conserver en bannissant l'ignorance, qui est une des sources de la corruption des mœurs, il y restablit aussi l'estude des sciences. Il avoit tant d'estime pour la profession monastique, & il estoit si touché du memorable exemple de Carloman son grand oncle, qui avoit quitté le siecle, & s'estoit retiré dans le Montcassin, qu'il eut quelque pensée de l'imiter, mais il en fut destourné par son pere, ou plutost par la divine providence qui ne permit pas que ce jeune Prince, qui avoit tant de

zele pour la justice, & pour l'avancement de la pieté, se reduisit dans une maniere de vie, où il n'auroit eu d'application, & ne se seroit rendu utile qu'à lui-mesme, mais voulut que demeurant dans le rang sublime, où l'avoit mis sa naissance, il emploiat son autorité à procurer le bien de l'Eglise, & contribuat au salut d'un grand nombre de personnes. C'est ainsi qu'en parle son Historien, qui marque ensuite plusieurs monasteres d'Aquitaine qui furent bastis, ou reparez par Loüis, ou du moins dont il permit, & confirma l'establissement. Ces monasteres sont *Conques* dans le diocese de Rhodez, *Solignac*, & *Nostre-Dame de la Regle* dans celui de Limoges, *Charroux*, *saint Maixent*, *saint Savin*, *Noaillé*, *sainte Radegonde*, ou *sainte Croix* dans le diocese de Poitiers, *saint Filbert*, ou *Nermontier* dans le diocese de Luçon, *Glone*, ou *saint Florent* en Anjou, *Massai* dans le diocese de Bourges, *Menat*, & *Manlieu* dans le diocese de Clermont, *Musciac* qui est peut-estre Mauzac aussi en Auvergne, *saint Theofroi*, ou *saint Chaffre* dans le diocese de Pui, *Dozore*, ou *Donzere* dans le diocese d'Orange, *saint Pascent*, *de Vere*, *d'Utere* dans le territoire de Toulouse, *Vedale* en Languedoc, *Aniane* dans le diocese de Magalone, ou de Montpellier, *Galun* qui est peut-estre *Gellone*, ou *saint Guillem du desert* dans le diocese de Lodeve, *saint Laurent*, & *Caunes* dans le diocese de Narbonne, *Nostre-Dame d'Orbieu*, ou *la Grasse* dans le diocese de Carcassone, & plusieurs autres monasteres, dit ce mesme Auteur, qui estoient comme autant de lampes qui éclairoient l'Aquitaine : à quoi il adjouste que les Evesques du païs, & d'autres personnes reparerent les maisons religieuses, qui estoient tombées en ruine, ou en bastirent de nouvelles. Il est fait mention de plusieurs de ces monasteres d'Aquitaine dans le denombrement de l'an huit cens dix-sept. Ceux dont il est parlé dans cette liste sont *saint Filbert*, *saint Maixent*, *Charroux*, *saint Savin*, *sainte Croix*, tous en Poitou, *Nostre-Dame de la Regle* à Limoges, *Menat*, & *Manlieu*, *Mastacourt*, ou *Mauzac* tous trois en Auvergne, *Brantosme* dans le diocese de Perigueux, l'Abbaie *de saint Antoine*, ou *de saint Antonin* de Pamiers, ou un autre monastere du mesme nom dans le diocese de Rhodez, *Conques* dans ce mesme diocese, & enfin *Moissac* dans le territoire de Cahors.

Et cætera plurima quibus veluti quibusdam lychnis totum decoratur Aquitaniæ regnum. *Ibid. pag.* 294.

Steph Baluz. not ad Capitular. pag 10, 8.

II.
Fondation du monastere de Conques.

L'origine de l'Abbaie de saint Sauveur, ou de sainte Foi de Conques dans le diocese de Rhodez, est marquée dans une

CHAP. VII. charte de Loüis le Debonnaire, que l'on peut dire avec raison en avoir esté le Fondateur. Un homme d'une éminente pieté appellé *Dadon* voulant passer le reste de ses jours dans la solitude pour s'y appliquer plus librement à la contemplation, & se rendre digne de gouster *combien le Seigneur est doux*, se retira dans un lieu appellé Conques, où plusieurs Chrestiens s'estoient refugiez pendant l'invasion des Sarrazins, & avoient basti une Chapelle. Il l'accommoda lui-mesme, & s'y fit un ermitage. Un peu aprés le venerable Medralde touché du mesme desir de se devoüer entierement aux exercices de pieté, se joignit avec lui, & leur vie répandit une si bonne odeur dans le païs, qu'elle leur attira des imitateurs, & des disciples. Ils bastirent une Eglise en l'honneur du Sauveur du monde, & mirent leur communauté naissante sous la protection de Loüis le Debonnaire, qui les exhorta lui-mesme, & les excita par l'entremise d'autres Religieux de grande vertu, à observer pleinement la Regle de saint Benoist, & qui leur donna plusieurs Eglises avec leurs dépendances, comme il se voit par ses lettres de l'an 819. Ils choisirent pour Abbé Medralde : car Dadon crut que Dieu demandoit de lui qu'il gardât toujours une estroite solitude; & pour cet effet il se retira en particulier dans le lieu appellé *Grandvabre*. On lui a toutefois donné le premier rang dans la liste des Abbez, soit parce que le monastere lui devoit son commencement, ou parce qu'il le gouverna aussi quelque temps, & que ceux qui s'y consacrerent au service divin, le regarderent toujours comme leur Instituteur, & leur maistre. Il est qualifié *Saint*, & c'est là aussi l'idée que l'on se forme de lui, lorsqu'on lit dans les lettres de Loüis le Debonnaire, que *c'estoit une chose connuë des François Occidentaux, que Dadon soustenu de la grace divine, avoit éclatté de leur temps par sa religion, & par sa sainteté.* Les trois que l'on met immediatement apres lui, sont Medralde, Geofroi, & Anastase. Il est certain que ce dernier vivoit sous le regne de Loüis le Debonnaire, comme il se voit par un contrat d'échange qu'il fit en 823. avec l'Eglise de Laon.

Dum quietem adpeteret & vacando videre vellet quam suavis est Dominus *Steph. Baluz. Append. ad Capitul. pag.* 1417.

(Dado) qui nostris temporibus religione, & sanctitate, divina sibi adminiculante gratia emicuit *Ibid. pag.* 1416. & 1424.

III.
Aigmar Abbé de Figeac ou Fiac.

Selon la petite chronique de Figeac, le monastere de Conques estoit alors, ou fut un peu aprés tellement soumis à celui de Figeac, situé dans le diocese de Cahors, qu'il n'avoit point de propres Abbez, & cependant il n'est point parlé de cette dépendance dans les deux chartes de Loüis le Debonnaire en

faveur de Conques, & l'on a veu ci-devant, qu'un Auteur contemporain, qui a écrit l'histoire de la translation de saint Vincent, donne la qualité d'Abbé à Blandin, qui gouvernoit les Religieux de Conques l'an 855. Il y a donc lieu de douter que l'assujetissement de Conques à Figeac ait esté si ancien, ou du moins si plein, & si absolu. Quant à ce qui regarde purement l'Abbaie de Figeac, on peut, ce me semble, adjouster foi à la pluspart des choses marquées dans cette chronique: Et c'est pourquoi il ne les faut pas omettre. Ce monastere avoit esté favorisé, & comblé de graces par Pepin, qui le fonda, ou le rebastit, & depuis par Charlemagne, & avoit eu pour Abbez Anastase, Jean, & Estienne. Il fut depuis presque destruit, en sorte qu'au commencement du regne de Loüis le Debonnaire, il ne s'y trouvoit plus de Religieux. Un Ecclesiastique nommé Aigmar, qui en deservoit l'Eglise, s'en alla à Rome, & * y reçut l'habit monastique des mains du Pape Paschase, qui l'institua aussi Abbé, & le benit selon un usage qui estoit déja fort ancien. Aigmar estant revenu à Figeac restablit le monastere, y fit de nouveaux bastimens, & en orna l'Eglise. Il fit faire deux croix enrichies d'or, & de pierreries, & mit la plus grande à Figeac, & la plus petite dans l'Abbaie de Conques, dont il avoit aussi la conduite, si l'on en croit celui qui a dressé dans l'onziéme siecle la chronique dont nous venons de parler. Selon cet Auteur Aigmar fut Abbé trente-deux ans, sçavoir depuis l'an III. ou plutost le IV. de Loüis le Debonnaire, c'est-à-dire l'an 817. jusqu'à l'an V. de Lothaire, (c'est-à-dire l'an 844.) mais pour faire les trente-deux ans, il faudroit mettre la fin de l'administration d'Aigmar en l'an dixiéme de ce Prince, qui répond à l'an 849. Il adjouste ensuite qu'Aigmar mourut l'an 852. du temps de Raimond Comte de Toulouse, & d'Estienne Evesque de Cahors, auquel cas il n'auroit commencé d'estre Abbé qu'en 820. Il y a lieu de douter si Aigmar a vécu sous le pontificat d'un Estienne Evesque de Cahors, puisque ceux qui ont traitté des Evesques de cette ville, ne reconnoissent point d'Evesque de ce nom dans le neuviéme siecle.

Chap. VII.

Conques n'est point marqué parmi les plus anciennes dépendances de Fiac. Voiez Spicil. Tom. 13. pag. 258.

** Ainsi il ne fut Abbé qu'aprés le 27. de Ianvier 817. que Paschase entra dans le saint Siege.*

Gall. Christian. Tom. 2. & Teries Episc. Cadurc.

Guill. de la Croix.

Baluz. Miscellan. Tom. 2. pag. 298.

IV.

Autres Abbez de Figeac.

Aigmar eut pour successeurs Girard, Radulfe, Adalard, & Gerault. Le premier de ces quatre, c'est-à dire Girard fut surnommé *le regulier*. Il ne gouverna pas long-temps l'Abbaie de Figeac, & selon la chronique, il posseda encore celle de

CHAP. VII. Conques. On y lit aussi que Radulfe, qui estoit Religieux de Figeac, eut sous sa conduite ces deux monasteres, & qu'il donna au Seigneur de Calmont quantité d'Eglises, & de terres du domaine de Figeac, à condition d'aller à l'armée en la place de l'Abbé, quand celui-ci seroit obligé de rendre ce service à l'Estat.* Il mourut l'an 856. Adalard n'estant que simple Religieux, s'appliqua fort à transcrire des livres, & il s'occupa encore à ce travail estant Abbé, ce qui paroissoit dans l'onziéme siecle par le grand nombre de livres, où l'on voioit son nom au commencement, & à la fin. On dit aussi qu'il eut sous sa dépendance le monastere de Conques, & que l'autorité qu'il y exerçoit passa à Gerauld son successeur. Celui-ci se distingua par son habileté dans les bastimens, & prit soin d'accommoder, & d'embellir le monastere. Il avoit dans sa communauté un Religieux appellé Hugues, dont l'emploi estoit de cultiver le jardin, & qui affoiblissoit son corps par ce travail, & par la rigueur de son abstinence. Le voiant si porté à la mortification, il l'envoia à Conques, comme dans une solitude, & un desert, & voulut qu'il y fit la fonction de Prieur. Gerault s'y retira aussi depuis, & y passa quelque temps, mais il en sortit irrité de l'insolence des serviteurs de Conques, qui avoient battu ceux qu'il avoit amenez avec lui ; & quand il fut au haut de la montagne, d'où l'on découvre Conques situé dans la vallée, il dit que c'estoit estre bien fou que de quitter un lieu aussi spatieux, & aussi agreable que Figeac, pour aller se mettre en prison dans l'estroite, & affreuse vallée de Conques. Hugues accompagné de quelques-uns de ses Religieux, se rendit auprés de lui à Figeac, pour lui faire satisfaction, & tascher de l'adoucir, mais il ne voulut point les écouter, & les renvoia à leur monastere, ce que l'on attribuë à l'infirmité de son esprit affoibli par la vieillesse. Son procedé donna lieu à ceux de Conques de ne plus reconnoistre d'autre Superieur que le venerable Hugues, & aprés la mort de Gerault arrivée du temps de Charles le Simple, ils se choisirent des Abbez du corps de leur communauté, sans rendre aucune soumission à ceux de Figeac.

** Au moins c'est le sens le plus naturel de ces mots un peu obscurs.*

Karoli Regis filii Ludovici 17. anno ministerium suum implens. *Ibid.*

Quia jam præ senectute desipiscebat.

V.
Ordre monastique establi dans l'Eglise de saint Martial de Limoges.

Il y a grand nombre d'Eglises qui ont cessé d'estre monastiques, ceux qui les deservoient aiant quitté leur estat, & pris celui de Chanoines ; mais il y en a fort peu, où par un changement opposé les Chanoines se soient engagez d'eux-mesmes

dans la profession religieuse. De quoi l'on ne s'estonnera pas, si l'on considere qu'il s'agit ici d'un pur conseil, qui demande une vocation particuliere, & si l'on envisage la disposition naturelle des hommes, & le penchant qu'ils ont à fuir la mortification, & l'austerité, & à rechercher une vie douce, & commode. Mais on sera surpris de voir l'Eglise de saint Martial de Limoges donner un de ces rares exemples dans un temps où la guerre civile, qui avoit troublé la France, & l'invasion des Barbares avoient presque entierement destruit tout ce que l'on avoit fait vingt ou trente ans auparavant pour le restablissement de la discipline. Aussi l'on a publié que la resolution de ces Ecclesiastiques fut l'effet d'un miracle, & qu'aiant porté à Solignac les reliques de saint Martial, ce precieux depost devint immobile, & ne se laissa reporter à Limoges, qu'aprés qu'ils eurent fait vœu de se faire Moines. Mais les Anciens ne disent rien de ce prodige, & n'attribuent le procedé de ces Chanoines qu'à leur devotion, & à un pur, & libre mouvement de pieté. Voici donc ce qu'ils nous en apprennent. Ainard Prince, ou Doien de saint Martial, & les autres Chanoines poussez de l'inspiration divine, convinrent ensemble de renoncer au siecle, & de se revestir de l'habit monastique, à la reserve de Geoffroi Thresorier de leur Chapitre. Et parce que Stolide Evesque de Limoges n'approuvoit pas ce changement, ils eurent recours à Charles le Chauve qui passa par cette ville l'an 848. pour aller chasser les Normans de la Guienne, & s'estant prosternez aux pieds de ce Prince, ils le supplierent d'appuier leur dessein. Charles remercia Dieu de la grace qu'il leur faisoit, & fit agréer leur resolution aux Evesques qui estoient auprés de lui. Stolide persista encore quelque temps dans son premier sentiment, mais adouci par quelques graces qu'il reçut du Roy, il consentit à ce que desiroient les Chanoines. Ainard, & ses confreres ne voulurent point se choisir un Superieur de leur corps, mais se mirent sous la conduite de Dodon Abbé de saint Savin, (monastere reformé par saint Benoist d'Aniane) & ils se reduisirent dans une parfaite regularité. Geofroi ne put estre porté par leur exemple à changer d'estat, il obtint de Stolide la direction du monastere de saint Junien, & d'une autre Eglise, & par violence & mauvais artifice les detacha du domaine, & de la jurisdiction de saint Martial, d'où ces lieux saints dépendoient auparavant.

Chap. VII.

Ainardus Princeps de basilica sancti Martialis cum aliis omnibus Canonicis, Deo inspirante, projiciunt arma sæcularia, & de canonicali habitu in Monachorũ habitum seipsos mutant, &c. *Chron. Ademar.* *Bibl. Ph. Labb. Tom. 2. pag. 161.*

Perfectè regulares extiterunt. *Ibid. pag. 271.*

Deprædatione, & malo ingenio. *Ibid. pag. 161.*

CHAP. VII. Dodon (ou Eudes) eut pour successeurs Abbo, & Benoist. Ce fut sous celui-ci que les Normans ravagerent de nouveau l'Aquitaine. On peut voir les noms des autres Abbez dans la chronique d'Ademar Moine de saint Cibar d'Angoulesme.

Ibid. pag. 271.

VI.
Abbez de Solignac.

Agiulfe qui estoit Abbé de Solignac l'an 817. se trouva cette année-là à Aix-la-Chapelle, & y obtint de Loüis le Debonnaire des lettres qui maintenoient son monastere dans la joüissance de ses droits, & de ses privileges. La charte porte que ce Prince lui accorde cette grace, afin que les revenus de sa communauté soient emploiez *à faire subsister les pauvres, ou les Clercs* qui servoient Dieu dans ce saint lieu, c'est ainsi que l'on en designe les Religieux, car il est bien certain que l'Ordre monastique n'y estoit pas éteint. Cumbert qui gouvernoit cette Abbaie l'an 855. eut beaucoup de part à la fondation de celle de Beaulieu, ainsi que nous dirons. Un peu aprés le monastere de Solignac fut pillé par les Normans, & perdit la pluspart de ses titres, qui furent bruslez dans ce ravage. Arnauld Duc de Gascogne aimoit ceux de Solignac, & fit vœu de se retirer parmi eux, mais il ne l'accomplit pas aiant esté prevenu par la mort. Aldar Prestre, & Religieux de cette Abbaie appuié de sa faveur, tira de terre les reliques de sainte Fauste Vierge, & Martyre, qui estoient à Vic-fezençal dans une Eglise bruslée par les Barbares, & les transfera au Prieuré d'Arnac, où les Religieux de Solignac s'estoient refugiez pendant l'invasion des Paiens, & gardoient exactement la discipline monastique. Quelque temps aprés, Bernard Abbé de Solignac, pour reparer les ruines qu'avoit souffert sa communauté par la fureur des Barbares, eut recours au Roy Charles le Chauve, & au Concile assemblé à Soissons l'an 866. & il obtint des lettres pour la conservation des biens, & des droits de son monastere. Au reste ces lettres semblent dire que les Evesques qui y souscrivirent, avoient veu l'original mesme de la charte de saint Eloi, ce qui fait juger que tous les titres de cette Abbaie n'avoient pas esté perdus. Bernard vivoit encore l'an 876. comme il se voit par une charte de Charles le Chauve, qui le maintint dans la possession de quelques terres. Mais l'an 883. il n'estoit plus au monde, & le monastere estoit alors gouverné par Daniel, à qui le Pape Marin accorda un privilege. Daniel eut pour successeur Thierri, qui obtint des lettres de protection du Roy Eudes, qui furent expediées dans le monastere

Ad sustentationem pauperum, seu Clericorum in eodem loco Domino deservientium. *Baluz. Append. ad Capitul. pag. 1415.*

Bibliotech. Phil. Labbe Tom 2. pag. 52. & 286. an. 864.

Vide Act. sac. 4. part. 2. pag. 73.

Sammarth. Gall. Christ. Tom. 4. pag. 836.

Steph. Baluz. Append. ad Capit. pag. 1499. & 1515.

Conc. Tom. 9. pag. 357.

monaſtere de ſaint Maximin, ou Memin l'an 888. * le treiziéme de Juin, auquel jour il accorda auſſi une ſemblable grace à Ugobert Abbé de Montoliou. L'Abbaie de la Regle ſubſiſte encore à Limoges, & eſt habitée par des Religieuſes: Gundrade en avoit la conduite l'an 837. auquel temps Pepin Roy d'Aquitaine y donna un privilege.

Chap. VIII.

* *Indict vj. le ſecond du regne d'Eudes.*

CHAPITRE VIII.

De l'origine des monaſteres de Beaulieu, & d'autres baſtis par le bienheureux Raoul Archevêſque de Bourges : De ſaint Jacques Ermite : Des Abbaies de ſaint Genou, & de Roſec.

I. *Raoul fonde les monaſteres de Vegennes, & de Vierzon.*

PEndant que les Barbares pilloient, ou deſtruiſoient les monaſteres des païs où ils pouvoient aborder, le bienheureux Rodulfe, ou Raoul Archeveſque de Bourges en augmenta le nombre par l'eſtabliſſement de l'Abbaie de Beaulieu, & de trois autres qu'il fonda du propre bien de ſa famille. Ce Saint eſtoit fils de Raoul Comte de Cahors, & d'une Dame appellée Aige. Il reçut la tonſure clericale l'an 823. & il eſt remarquable que ſon pere lui donna alors pour titre la terre de Beaumont, & qu'il ceda encore l'Egliſe de ſaint Projet ſituée dans le Querci à ſon fils Raoul, & à ſa fille Emenane qu'il offroit à Dieu, pour recevoir l'habit de Religieuſe. Il eſt certain que ſaint Raoul fut Abbé, ou Adminiſtrateur du monaſtere de Fleuri; mais il y a lieu de douter s'il eut l'adminiſtration des Abbaies de ſaint Medard de Soiſſons, ou de Solignac, comme diſent quelques-uns. Lorſqu'il fut eſtabli dans le Siege Metropolitain de Bourges, il donna ſa terre de Veterin, ou de Vegennes ſituée dans le Limouſin, à un Abbé nommé Silvius, pour y baſtir un monaſtere ſous l'invocation de ſaint Pierre, & de ſaint Paul, de ſaint Denis, de ſaint Eloi, de ſaint Benoiſt, & d'autres Saints. Il y a apparence que ce Silvius eſtoit un Abbé du meſme nom, qui goûvernoit le monaſtere de Solignac. La charte de cette fondation eſt de l'an 840. Trois ans aprés le bienheureux Rodulfe baſtit le monaſtere de Deuvre dans le dioceſe de Bourges, & y mit pour Abbé le venerable

(Emenanæ) quam Deo ad ſanctimonialium habitum tradimus.

Act. ſæc. 4 part. 2. pag. 157.

CHAP. VIII. Aimeri. L'on n'a pas les lettres de la fondation, mais seulement celles de Charles le Chauve qui la confirment. Dix ans aprés Centulfe en augmenta le bien par la donation de quelques terres. Il paroist par sa charte qu'Asinar en estoit alors Abbé, & qu'il avoit dans son Eglise les reliques de saint Optat Confesseur, & de sainte Felicité Martyre. Vers le commencement du dixiéme siecle, sçavoir l'an 903. ce monastere aiant esté ravagé, & presque destruit par des personnes injustes, & violentes, quoique les Religieux continuassent à servir Dieu sous la conduite de leur Abbé Raimond, le Doien de l'Eglise de saint Estienne de Bourges nommé Girbert, & quelques autres Chanoines en eurent compassion, & pour maintenir leur communauté, ils la transporterent au chasteau de Vierzon, du consentement du Comte Thibauld, & ils l'assisterent des biens mesme de leur Cathedrale, ce qui fut approuvé par Geronce Archevesque de Bourges. Telle est l'origine du monastere de Vierzon, qui subsiste encore aujourd'hui. Pour Deuvre, ce n'est plus qu'un Prieuré.

II. *Et celui de Beaulieu.*

Le troisiéme monastere basti par saint Rodulfe, est celui de Beaulieu dans le diocese de Limoges. Il en donna le fond à Chunibert Abbé de Solignac, & à d'autres Religieux de sa communauté, pour y bastir un monastere en l'honneur de saint Pierre, comme il se voit par sa charte de l'an 846. Un autre Acte fait voir que l'Eglise en fut encore dediée sous l'invocation de saint Denis, de saint Benoist, de saint Eloi, de saint Teau, & d'autres Saints. Le premier Abbé fut Gairulfe Religieux de Solignac, qui eut pour successeur Rainulfe. Il exerçoit encore cette charge l'an 891. mais il avoit pour Coadjuteur Rainulfe, qui gouverna seul aprés sa mort. Le cartulaire de cette Abbaie fournit encore d'autres exemples de Coadjuteurs. Au reste, Rodulfe ne fut pas le seul Evesque qui se monstra liberal envers ce monastere, les revenus en furent encore augmentez par Frotaire son successeur, par Stolide Evesque de Limoges, & par d'autres personnes. Rodulfe contribua encore à l'establissement d'une communauté de Religieuses de nostre Ordre dans l'Eglise de saint Genés, où son pere Raoul avoit esté enterré. Sa sœur Emenane en fut la premiere Abbesse, & leur mere Aige y donna quelques terres du consentement de ses enfans au mois de Février, la troisiéme année de l'Empire de Lothaire, laquelle date répond à l'an 843. Ce

monastere de saint Genes estoit dans le diocese de Cahors. Saint Rodulfe assista l'an 845. au Concile de Meaux, & à d'autres Conciles, & consulta le Pape Nicolas sur des points de discipline, comme on peut voir ailleurs. Il mourut l'an 866.

CHAP. VIII.

Act. ibid. pag. 164.

III. *Naissance, & premiers emplois de saint Jacques Ermite.*

Entre les Prieurez dépendans de l'Abbaie de saint Sulpice de Bourges, il y en a un appellé *la Chapelle d'Anguillon*, qui est à huit lieuës de cette ville sur le chemin de Paris, où l'on honore encore aujourd'hui les reliques, & la memoire de saint Jacques Ermite, qui en a esté le Fondateur. Ce bienheureux Solitaire nâquit de parens considerables par leur noblesse, qui demeuroient dans la Grece, ou aux environs de Constantinople. Son pere s'appelloit Felix, & sa mere Hermene. Ils eurent sept garçons, & offrirent à une Eglise l'aîné qui s'appelloit Herpelin pour y estre revestu de l'habit monastique, & consacré au service des autels. Jacques qui estoit le second, estudia un peu dans sa premiere jeunesse, mais ensuite son inclination le portant aux armes, il quitta les livres, & prit l'épée. Il se distingua merveilleusement dans les fonctions militaires, estant adroit, vigoureux, plein de feu, intrepide. On donna une si grande idée de son merite à l'Empereur Leon, que ce Prince voulut l'avoir auprés de lui. Il alla donc à la Cour, & il y parut tel qu'on l'avoit dépeint. Aussi il fut consideré du Prince, en peu de temps il acquit grand credit, & aiant appellé auprés de lui ses cinq freres qui suivoient aussi la profession des armes, il leur fit donner de l'emploi; mais ils ne furent pas fort en estime, parce que c'estoient des gens mal reglez, & mal honnestes, au lieu que Jacques se rendoit agreable à tout le monde par sa temperance, & par sa civilité, & qu'il n'avoit presque point d'autre vice, que son ambition, & un violent desir de faire fortune. Son frere Herpelin avoit bien d'autres pensées, il estoit veritablement mort au monde, comme le doit estre un veritable Religieux, il en meprisoit la fausse gloire, & les faux plaisirs, & il ne songeoit qu'à s'avancer dans la pieté. Il fut ordonné Prestre par un Evesque appellé *Serge*. Bien loin de se rejoüir de l'avancement de ses freres, il en estoit presque affligé, parce qu'il regardoit la prosperité, & le bonheur apparent dont ils joüissoient, comme un estat tres-dangereux pour le salut. Il prioit Dieu, & faisoit penitence jour, & nuit pour leur obtenir la grace d'une solide conversion. Mais sa charité lui donnoit une tendresse particuliere pour Jacques,

Vers l'an 815.

Bibl. Phil. Labbe Tom. 2. pag. 395.

Act. sac. 4. part. 2. pag. 145.

CHAP. VIII. parce qu'il estoit le plus âgé de ses cinq freres, & qu'il avoit toujours remarqué en lui de la docilité, & du penchant à la vertu. Aprés avoir imploré pour lui la misericorde divine par des prieres, & par des jeûnes, il l'invita à le venir voir, & à se trouver avec lui dans un lieu, où ils pussent converser librement. Jacques qui sçavoit que son frere estoit en reputation de sainteté, n'osa le refuser, il crut mesme que ce lui seroit un honneur que d'avoir commerce avec un homme si celebre, & par cette consideration, il l'alla voir. C'estoit un malade que la divine providence conduisoit au medecin, quoiqu'il ne pensât point à sa guerison, & qu'il ne sentit peut-estre pas la plaie mortelle que l'amour du monde avoit faite dans son ame. Mais cette visite ne laissa pas de lui estre salutaire, la grace dissipa ses tenebres par l'entremise du saint Prestre, & ce jour-là fut pour lui le commencement d'une nouvelle vie. Herpelin aprés lui avoir marqué la joïe qu'il avoit de le voir, & lui avoir rendu les devoirs de l'hospitalité, prit son temps pour lui parler du salut éternel. Il lui dit que saint Jean Baptiste n'en excluoit pas les soldats, pourveu qu'ils se contentassent de leur paie, & qu'ils ne fissent point d'outrage à personne, mais quoiqu'il lui marquât par là qu'il ne condamnoit pas sa profession, & qu'il ne pretendoit point l'obliger à la quitter, il lui fit neanmoins assez sentir qu'il estoit en danger de se perdre vivant dans le grand monde, où il est si ordinaire de negliger les obligations de son estat, & de ne prendre pour regle, & pour loi que sa passion, & son interest. Cette consideration penetra le cœur de Jacques, il commença à s'appercevoir du peril où il estoit, & par un changement que l'on peut mettre au nombre des miracles, puisqu'il est si rare de passer ainsi en un instant d'un sentiment à celui qui y est opposé, il reconnut que ce qu'il avoit jusqu'à present recherché, & possedé, comme un avantage, & une bonne fortune, n'estoit qu'un obstacle à son salut, & consequemment un malheur, & une disgrace, & que le meilleur parti qu'il put prendre estoit de ne plus retourner à la Cour. Il remercia donc son frere de l'avoir desabusé, & lui dit qu'il se mettoit entre ses mains comme *une victime pour estre offert sur l'autel de la croix à la gloire de son Createur.* Son frere lui conseilla de se faire Religieux, & mesme ensuite de recevoir les Ordres sacrez, afin d'estre plus degagé du monde, & plus attaché au service de Dieu. Il suivit cet avis, & aiant pris

Para me victimam dignam superponi altaribus crucis, ut in æternum proficiat in laudem Creatoris sui. *Ibid pag.* 145.

l'habit monaſtique, il fut ordonné Diacre par l'Eveſque Serge. Chap. VIII.

IV. *Il va en Italie.*

Les deux freres Herpelin, & Jacques demeurerent enſemble un an ou deux : enſuite ils reſolurent de quitter leur païs, d'aller à Jeruſalem, & à Rome, & de paſſer en France, où ils avoient appris qu'il y avoit quantité de perſonnes de pieté, dont l'exemple, & les inſtructions pourroient leur eſtre utiles pour leur avancement ſpirituel. Ils vendirent ce qu'ils avoient de la ſucceſſion de leurs parens, (car la loi du païs ne les en avoit pas exclus,) & ils en acheterent ce qui leur eſtoit neceſſaire pour leur voiage, avec deſſein de deſpenſer pour eux le moins qu'ils pourroient, & d'aſſiſter les pauvres qu'ils trouveroient en chemin. Ils s'embarquerent à Conſtantinople, d'où il partoit cinq vaiſſeaux pour l'Occident. Herpelin entra dans un de ces vaiſſeaux, & Jacques dans un autre, aiant eſté obligez d'en uſer ainſi, parce qu'ils avoient du bien dans ces deux navires. Les trois premiers jours, ils eurent aſſez beau temps, mais enſuite ils furent battus d'une horrible tempeſte, qui ſepara les vaiſſeaux. Celui où eſtoit Jacques fut pouſſé ſur les coſtes de l'Afrique, avec un autre qui eut le meſme ſort. On ne marque point ce que devinrent les trois autres, dans un deſquels eſtoit Herpelin, qui ne revit plus depuis ſon frere. Les deux vaiſſeaux qui avoient abordé en Afrique, n'y demeurerent que neuf jours, & aprés cela firent voile en Sardagne, où ils paſſerent l'hyver. Ils retournerent enſuite à Conſtantinople, & Jacques s'informa de ce qu'eſtoit devenu ſon frere Herpelin, qu'il reveroit comme ſon pere ſpirituel, & il n'en put rien apprendre. Cette ſeparation lui cauſa bien de la douleur, mais il conſerva toujours une parfaite ſoumiſſion à la volonté de Dieu, & il ſe rembarqua pour paſſer en Italie. Une ſeconde tempeſte s'oppoſa à ſon deſſein, & le fit aborder à Joppe ville de Judée. Il regarda cet accident comme une grace de Dieu, qui lui vouloit donner la conſolation de voir les ſaints lieux. Il alla donc viſiter le ſaint ſepulchre, & les Egliſes de Jeruſalem, & des environs. Enſuite il retourna à Conſtantinople, pour ſolliciter ſes amis de le ſecourir, parce qu'il n'avoit plus de quoi ſubſiſter. Le Patriarche Jean le reçut avec beaucoup de charité, & eut d'autant plus de compaſſion de lui qu'il l'avoit veu autrefois à la Cour, & qu'il ſçavoit que ç'avoit eſté l'amour de la perfection qui l'avoit reduit dans la

Tribuens divinæ pietati, quod ad Judæam pervenerat. *Ibid. pag.* 147.

CHAP. VIII.

pauvreté, & l'indigence. Il lui donna donc ce qui lui estoit necessaire pour son voiage, & avec ce secours, le bienheureux Jacques s'embarqua pour la troisiéme fois dans le dessein d'aller en Italie, & de là en France. Le vaisseau où il estoit aiant abordé à l'Isle de Corse, les matelots poussez d'une detestable avarice, lui osterent tout ce qu'il avoit, & l'abandonnerent sur le rivage. A cette disgrace il en succeda une autre encore plus fascheuse, car s'estant un peu avancé dans l'Isle, il fut arresté comme une espion, & tourmenté, afin qu'il se confessât coupable de ce crime. Il protesta en vain qu'il n'avoit pas seulement songé à ce qu'on lui imputoit, on continua à le maltraiter, & on le tint deux jours suspendu à un arbre. Sa patience, & sa fermeté faisant douter s'il estoit coupable, on jugea qu'il falloit le mener devant Pantaleon Evesque du diocese, qui estoit un Prelat fort sage, & fort spirituel. Pantaleon lui demanda en grec qui il estoit, & lui fit encore d'autres questions. Le saint Religieux lui répondit avec cette candeur, & cette simplicité qui est le caractere de la verité, & de l'innocence : desorte que l'Evesque reconnut que c'estoit un serviteur de Dieu que l'on avoit outragé sans le moindre sujet. Il en reprit ceux qui l'avoient maltraité, & leur ordonna d'en faire penitence. Et parce que le bienheureux Solitaire estoit blessé, il le fit penser, & le retint un an dans l'Isle. Voiant qu'il persistoit dans la resolution d'aller à Rome, il lui permit de faire ce voiage, & lui donna des lettres de recommandation addressées à Libon Evesque, & un des douze Cardinaux, où Prelats, qui estoient alors du conseil du Pape. Le bienheureux Jacques sortit ainsi de Corse parfaitement édifié de la charité qu'avoit eu pour lui Pantaleon, & dont il ressentit encore les effets à Rome. Car par le secours de ses lettres, il fut tres-bien reçu de l'Evesque Libon, il eut aussi accez auprés du Pape Serge, qui lui donna sa benediction, & il obtint des reliques de saint Cance, & de deux autres Martyrs. De Rome il alla à Luques & de là à Genes toujours dans le dessein de passer en France, mais il fut retenu à Genes par Massit Evesque de cette ville, car ce Prelat l'aiant entretenu, reconnut en lui une si grande pieté, & tant d'autres graces du Ciel, qu'il crut que ce ne seroit pas un petit avantage pour son diocese, que de posseder un si excellent modelle de la perfection évangelique. Il pria donc le Saint de demeurer à Genes, ou aux environs, & le Saint s'y

Ad sanctum Episcopum nostrum Pantaleonem virum spiritualem. *Pag.* 148.

Sancti Canci, Cancelliani, & Cancellinæ.

Vers l'an 845.

Ces deux Evesques de Genes Nazarée, & Massit ne sont peut-estre connus que par les Actes de saint Jacques, qui servent ainsi à remplir la liste des Evesques où il n'y en a que deux pour le neuviéme siecle.

establit, & y servit Dieu quatorze ans. Il sortoit rarement, & n'alloit point chercher à se divertir par de vains entretiens avec les gens du siecle, mais se tenant caché dans sa cellule, il mortifioit son corps par le jeûne, & conversoit dans le Ciel par l'oraison. Les malades, ou d'autres personnes de leur part venoient souvent lui demander le secours de ses prieres, parce que l'on éprouvoit qu'elles contribuoient beaucoup à leur soulagement. Une Dame aveugle nommée Petronille, qui estoit parente de Nazaréen predecesseur de Massit dans le Siege de Genes, s'estant fait souvent mener à sa cellule, pour le supplier d'avoir compassion d'elle, il lui dit que le Samedi prochain elle seroit guerie, & cette prediction eut son accomplissement. Elle alla voir le Saint pour le remercier, & elle lui offrit divers presens, mais il ne voulut rien recevoir. Les habitans du païs le solliciterent aussi avec grande instance de demander à Dieu un temps favorable aux biens de la terre. Sa charité ne les put refuser, il fit des prieres pour obtenir ce qu'ils souhaittoient, & depuis les gresles qui ravageoient leurs vignes, & leurs plants, cesserent, & il n'arriva point de ces sortes d'orages tandis qu'il demeura parmi eux.

V.
Il passe en France, & demeure dans une communauté de Religieux.

Il se trouvoit cependant importuné du grand nombre de personnes qui venoient à sa cellule, il craignoit aussi que leurs civilitez, & leurs applaudissemens ne lui fussent un sujet de vanité, il estoit de plus mal satisfait, & affligé de voir que ce peuple vouloit bien recevoir des graces de Dieu, mais se mettoit peu en peine de retourner à lui par une veritable conversion, & de garder ses saintes loix. Ces considerations le firent resoudre de passer en France. Il sortit secretement du diocese de Genes, & alla en Auvergne, y estant attiré par la reputation de Fredegise Evesque de Clermont, qui estoit celebre par son sçavoir, & sa pieté. Il fut bien reçu de Fredegise, il lui raconta sa vie, & ce Prelat conçut tant d'estime pour lui, qu'il l'ordonna Prestre. Le bienheureux Jacques changeant ainsi de païs, ne changeoit point d'esprit, ny de conduite: l'amour de la retraite, & de la penitence l'accompagnoit par tout. Quelque affection que lui témoignat Fredegise, il le quitta, & avec sa permission il continua de vivre en Ermite dans son diocese. Mais il n'y put demeurer inconnu, ny aussi solitaire qu'il souhaittoit. Des personnes riches, & puissantes lui offrirent des terres, & de l'argent pour fonder un monastere,

CHAP. VIII. & en estre le Superieur. Mais ces offres si avantageuses, qui auroient attiré, ou retenu en Auvergne un homme moins desinteressé, lui furent un sujet d'en sortir. Il pria l'Evesque d'agréer qu'il allat visiter les Eglises du Berri, & avec sa permission il passa dans cette province. Il visita en effet les lieux saints qui estoient à Bourges, & aux environs, & ensuite aiant appris que non loin de cette ville il y avoit un monastere habité par des Religieux, qui gardoient exactement la Regle de saint Benoist, il s'y transporta, & y fut reçu en qualité d'hoste. Le bon ordre qu'il remarqua dans cette communauté lui plut extrémement, & il se proposa de s'y arrester, si on vouloit lui permettre d'y faire sa demeure. Les Religieux y consentirent, & furent aussi tres-édifiez de sa pieté, & de sa mortification.

Le latin porte à quelques milles. Aliquot milliaribus distabat ab urbe Biturica. *Ibid. pag.* 150. *ce qui marque du moins une lieuë ou deux.*

Le bienheureux Jacques portoit un tres-rude cilice, & par dessus une tunique, ou robe noire avec un capuce, *comme le portent d'ordinaire les Ermites, & les Moines Grecs.* Il ne beuvoit que de l'eau, & encore peu souvent. Il ne mangeoit d'ordinaire que du pain dur, & aigre, & quelquefois de petits poissons. S'il se permettoit quelque chose d'extraordinaire en consideration des hostes, c'estoit en si petite quantité, qu'à peine pouvoit-on dire qu'il eut rien diminué de la rigueur de son abstinence. Il n'usoit point d'œufs, ny de fromage, s'il n'estoit malade, & s'il n'estoit pressé d'en manger par l'avis de quelque personne de pieté. Pendant qu'il se portoit bien, il n'avoit pour lit que la terre, & il falloit qu'il manquat de santé, & qu'il fut infirme, s'il se donnoit le soulagement de coucher sur de la paille. Lorsqu'en voiage il logeoit chez un seculier, par complaisance pour son hoste, il se mettoit d'abord sur le lit qu'on lui avoit preparé, mais quand chacun s'estoit retiré, & qu'il se voioit seul, il dormoit selon sa coustume sur le plancher, prenant garde de mortifier en toutes choses sa chair, afin que son esprit s'élevât plus librement vers le Ciel. Telle estoit sa maniere de vie selon un ancien Auteur, qui avoit esté le témoin de ses actions.

Tunica talari, & pulla tegebatur capite caputiato, ut moris est Græcis Eremitis, & Monachis unde processerat. *Ibid. pag.* 150.

VI.

Il bastit l'Ermitage, ou Chapelle d'Angillon, & y finit ses jours.

Le bienheureux Jacques jugea bien que s'il vouloit toujours demeurer avec ces Religieux, qui suivoient la Regle de saint Benoist, il lui faudroit diminuer quelque chose de ses austeritez, pour éviter la singularité, & ne point faire de peine aux foibles, ou que s'il avoit resolu de ne rien relascher de la rigueur de son observance, il devoit se retirer dans une solitude. Aprés avoir

CHAP. VIII.

avoir balancé ſur la conduite qu'il devoit tenir, l'amour de la penitence, & de la contemplation l'emporta, & il prit le parti de finir ſes jours dans le deſert. Il trouva un lieu aſſez propre à ſon deſſein, tout proche la riviere de Saudre, mais la difficulté eſtoit d'avoir la liberté de s'y eſtablir. Il en parla aux anciens du monaſtere, & ceux-ci lui firent eſperer qu'il obtiendroit aiſement cette grace du Comte Robert ſeigneur du païs. En effet Robert aiant ſçu ſon deſſein, lui accorda plus qu'il ne demandoit, & depuis lui fut tres-favorable. Le ſaint Ermite alla prendre poſſeſſion du lieu qu'il avoit choiſi, & il y fit une petite cellule avec un jardin. Afin de n'avoir point la peine de retourner au monaſtere pour y celebrer la Meſſe, il baſtit une Chapelle, ſecouru des aumônes de quelques voiſins. Il y offroit ſouvent le ſaint ſacrifice, aſſiſté de ſon diſciple Jean, qui lui ſervoit de miniſtre, & lorſqu'il s'y trouvoit quelques perſonnes du peuple, il leur faiſoit un petit diſcours de pieté avant que de les renvoier. Enſuite il alloit ſe cacher dans le bois, & il y prioit Dieu juſqu'au ſoir avec une merveilleuſe ferveur. Ce n'eſtoit d'ordinaire que l'obſcurité de la nuit qui le contraignoit de ſortir de cette douce retraite, & de retourner à ſa cellule pour y prendre ſon repas. Comme il marchoit nuds pieds, il ſe bleſſoit ſouvent à des épines. Quelquefois à ſon retour il tomboit de foibleſſe. Souvent ſon diſciple Jean alloit le chercher dans les bois, & avoit bien de la peine à le trouver, s'il le rencontroit en chemin, & que ce ne fut pas aſſez que de l'aider à marcher, il appelloit à ſon ſecours des païſans, & tous enſemble ils le reportoient à ſa cellule. Le Saint eſtoit en grande veneration dans le païs, parce qu'il y attiroit la benediction du Ciel, & que ſes prieres eſtoient d'un grand ſoulagement pour les malades. Le Comte Robert, & ſa femme Agane lui envoioient tous les jours à manger, mais aprés avoir un peu gouſté de ce qu'on lui apportoit, & en avoir auſſi reſervé quelque choſe pour ſon diſciple, il donnoit le reſte aux pauvres. Sa nourriture ordinaire eſtoit alors du pain, & du lait, à quoi il adjouſtoit quelquefois des féves. Un jour le ſerviteur qui lui portoit l'aumône du Comte, ne l'aiant point rencontré dans ſa cellule, alla le chercher dans le bois, & il ne le trouva qu'en ſuivant des traces de ſang qu'avoient laiſſé ſes pieds qui avoient eſté piquez par des épines. Le Saint un peu avant ſon dernier jour, predit que le païs où il demeuroit,

Cum ſenipetis Fratribus. *Ibid. pag.* 151.

Vide Reg. S. Bened. cap. 27.

Ce Robert avoit épouſé Agane fille de Vifroi Fondateur de l'Abbaie de ſaint Genou.

Voiez les Actes pag. 226. de ce meſme Tome.

CHAP. VIII. seroit desolé par une armée de Normans, & par la famine, & que Dieu retireroit bien-tost du monde saint Rodulfe Archevesque de Bourges. Il se prepara aussi lui-mesme à la mort par une continuelle oraison, & alla dans sa Chapelle s'y faire preparer une fosse. Quelques Prestres, & d'autres personnes estant venus le voir, il les exhorta à se souvenir des avis, & des instructions qu'il leur avoit données par l'ordre mesme de Nostre Seigneur, & tout estant disposé pour son enterrement, il rendit l'esprit. Sa mort arriva probablement l'an 865. Ses Actes avoient esté écrits fort amplement par un Auteur contemporain, qui est peut-estre Jean son disciple, mais cet ouvrage ne se trouve plus, & l'on a seulement sa vie dressée sur ces premiers Actes par un Religieux de l'Abbaie de saint Sulpice de Bourges. Nous l'avons rapportée assez au long, afin de faire connoistre ce saint Religieux, qui a esté jusqu'à present peu connu, quoique sa sainteté soit bien attestée.

VII. *Establissement du monastere de Rosec, ou Ruffec.* *Vide Bolland. 7. April. pag. 480. An. 845.*

Raimond Comte de Limoges fonda le monastere de Rossec dans le Berri sur la riviere de Creuse, & pria Dodon Abbé de saint Savin d'y establir l'observance. Et aprés que cet Abbé eut mis un bon ordre dans la nouvelle communauté, il l'emploia encore pour y transferer les reliques de saint Alpinien disciple de saint Martial, qui furent apportées de Limoges.

VIII. *Fondation de l'Abbaie de saint Sauveur de Strade, ou de saint Genou.*

L'Abbaie de saint Sauveur de Strade dans le diocese de Bourges, fut bastie l'an 828. par Wifroi, qui exerçoit la charge de Comte dans cette ville, & cette fondation fut confirmée par Pepin Roy d'Aquitaine. Dodon, à qui on donna la conduite de ce nouveau monastere, y fit garder exactement la Regle, & il eut la satisfaction de voir ses disciples marcher sur les traces des saints Peres, & s'édifier les uns les autres par la pureté de leur vie, & par leur zele à s'acquitter de leurs devoirs. Il obtint un privilege de Charles le Chauve, & eut pour successeur Mainard. Cet Abbé estant à la Cour pour quelques affaires, y rencontra des Religieux de saint Pierre-Moutier de Nevers, qui y estoient venus pour supplier le Roy de leur permettre de se choisir un Superieur. Le Roy qui avoit de l'estime pour ceux de Strade, comme il est aisé de juger par les lettres de protection qu'il leur avoit déja accordées, appella auprés de lui leur Abbé Mainard, & soumit tant à lui qu'à ses successeurs ce monastere de saint Pierre. A deux lieuës de Strade, il y avoit une Chapelle, où reposoient

Bibliot. Floriac. Vita S. Genulf. lib. 2. cap. 6. Boll. 17. Ianuar. pag. 81. & 102.

les corps de ſaint Genit, & de ſaint Genou, qui avoient preſché la foi aux habitans du païs vers le milieu du troiſiéme ſiecle. Cette Chapelle eſtoit negligée, & ces ſaintes reliques n'y eſtoient pas gardées avec aſſez de reſpect. Cette conſideration excita les Religieux de Strade à ſe procurer l'avantage d'avoir du moins chez eux le corps de ſaint Genou. Mainard obtint aiſement de Charles le Chauve la permiſſion de le transferer à Strade, & comme il eſt à croire, eſtant encore autoriſé par l'Archeveſque de Bourges, il tira de cette Chapelle le corps de ſaint Genou, & l'apporta avec grande veneration à ſon Abbaie de Strade. Les Religieux de ce monaſtere furent depuis obligez d'en ſortir, pour éviter la fureur des Normans qui déſoloient le païs. Ils ſe refugierent à Nevers avec le corps de ſaint Genou, & ils y demeurerent quelque temps.

CHAPITRE IX.

Des Abbaies de Mauzac, de ſaint Chaffre, de Manlieu, de Brantome, de Noaillé, de Charroux, & de ſainte Croix.

I. *Abbaies de Mauzac, ſaint Chaffre, & de Manlieu.*

Baluz. Append. ad Capitul. Tom. 2. pag. 1483.

PEndant le pontificat de Rodulfe Archeveſque de Bourges, l'Abbaie de Mauzac dans le dioceſe de Clermont fut gouvernée par Lanfroi, qui fit l'échange d'un Prieuré, ou Egliſe de ſaint Prix, & de quelques terres, ou domaines, avec le Comte Bernard, comme il ſe voit par un ancien titre. Ainſi il ſemble qu'il faut diſtinguer deux Lanfrois Abbez de ce monaſtere, dont l'un a vécu dans le huitiéme ſiecle, & l'autre vers l'an 864. Gui Eveſque de Pui en Vellai aiant obtenu de Charles le Chauve des lettres, qui portoient que ſelon un ancien uſage, l'Abbaie de ſaint Chaffre appartenoit à ſon Eveſché, Roſtang qui avoit la conduite de ce monaſtere, conteſta ce droit, & ſouſtint que ſon Abbaie eſtoit ſous la protection du Roy. Frotaire Archeveſque de Bourges prit connoiſſance de cette affaire, & reconnut que Roſtang joüiſſoit de ce privilege : ce qui porta Charles le Chauve à donner à cet Abbé des lettres datées de l'an 877. qui deciderent de nouveau, que ſa communauté poſſedoit ſes biens ſous la

CHAP. IX.

Mabill. De Re Diplom. pag. 546.

franchise, & l'immunité royalle, & pouvoit avec l'agrément du Prince se choisir un Abbé selon la Regle de saint Benoist. Il se trouve une charte toute semblable, obtenuë par Heirard Abbé de Manlieu, dans un pareil differend qu'il eut avec Agilmar Evesque de Clermont.

II. *Abbaie de Brantôme.*

Bibliot. Labb. Tom. 2. pag. 664. & 160. 165.

L'Eglise de saint Sauveur de Sarlat aiant esté rebastie, on y remit des Religieux qui l'enrichirent des reliques de saint Sardos, & de sainte Mundane, qu'ils tirerent du monastere de Calabre alors presque desert, & abandonné. On dit que Pepin Roy d'Aquitaine bastit les monasteres de Brantôme dans le diocese de Perigueux, & de saint Jean d'Angeli dans la Xaintonge par l'ordre de son pere Loüis le Debonnaire, mais il y auroit plus de fondement de dire que l'Abbaie de Brantôme fût construite par Loüis lorsqu'il n'estoit que Roy d'Aquitaine, puisqu'elle est marquée dans le denombrement de l'an 817. Pepin permit aux Moines de saint Cybar de se transformer en Chanoines, ce qui ne subsista pas toujours, car on verra que dans le siecle suivant ils reprirent l'observance monastique.

III. *Monastere de Noaillé.*

Ce fut vrai-semblablement l'an 731 que Charles Martel y mena ses troupes contre Eudes Duc d'Aquitaine.

Non digno videbatur honore coli, nec officii dignitate, nec lampadum inlustratione perornari. *Act. sac. 4. an. 830. pag. 433.*

Les Actes de saint Junien font voir qu'il bastit l'Abbaie de Mairé dans le diocese de Poitou, qu'il en eut la conduite, & qu'il y fut enterré vers l'an 587. Ce monastere subsista jusqu'au huitiéme siecle qu'il fut pillé, & reduit en solitude pendant les guerres qui desolerent l'Aquitaine. On le repara, & l'on y remit quelques Religieux du temps de Charlemagne. Mais leur observance n'estoit pas si exacte, ny si pure que celle qui avoit esté en usage dans ce lieu saint avant sa destruction, & comme de plus ils faisoient l'Office avec peu de solemnité, & que faute de revenu, ils ne pouvoient orner de lampes le tombeau de saint Junien leur patron, les reliques du Saint n'y recevoient pas la veneration qui leur estoit deuë. Et c'est pourquoi leur Abbé consentit aisement qu'elles fussent transferées à un nouveau monastere, dont on lui donna la conduite. J'appelle ce monastere *nouveau*, parce qu'il avoit esté érigé en Abbaie vers la fin du huitiéme siecle par Atto Diacre, & Abbé de saint Hilaire de Poitiers, & depuis Evesque de Saintes. Auparavant ce n'estoit qu'un petit Prieuré dépendant de l'Eglise de saint Hilaire. Atto y mit une communauté de Moines sous la conduite d'Hermenbert Prestre qui estoit déja Religieux, ou qui embrassa cet estat pour exercer la charge

d'Abbé. Loüis le Debonnaire confirma cette fondation par des lettres, où il marque qu'elle avoit esté faite par l'ordre de Charlemagne, & appellé Atto *son parent.* Dieu y donna tant de benediction, que le monastere du Noaillé devint celebre en observance, & produisit des Religieux de grand merite, & fort intelligens dans les loix, & les devoirs de leur profession. Desorte que l'on en choisit plusieurs pour gouverner d'autres Abbaies. Atto estant Evesque de Saintes, ratifia ce qu'il avoit fait en faveur de celle de Noaillé, & y reunit quelques terres qui en avoient esté distraites, comme l'on voit par ses lettres de l'an 798 où il prend la qualité de Recteur, ou Abbé du monastere de saint Hilaire. Hermenbert premier Abbé de Noaillé, eut pour successeur Nemalde, & celui-ci Godolen, qui accrut la dignité, & la reputation de son monastere, en y faisant bastir une belle Eglise, & en y transferant les reliques de saint Junien le jour mesme qu'elle fut dediée. Cette translation se fit l'an 830. du consentement de Sigibrand Evesque de Poitiers, & de Fouques Abbé de saint Hilaire. Godolen pour conserver la memoire du Saint, & porter ses Religieux, & les autres fidelles à imiter ses vertus, pria Vulfin Boëce Evesque d'écrire sa vie, & ses miracles, ce que fit ce Prelat, qui marque dans sa preface beaucoup d'estime, & de consideration pour Godolen, & donne lieu de croire que cette Abbé excelloit en pieté. Au reste Daden, & Godolen furent les derniers Abbez de Mairé, car ce monastere ne possedant plus les reliques de son saint Fondateur, fut reduit en Prieuré, & dans la suite du temps, par un dernier changement devint une Eglise paroissialle, appellée *Mairé l'Evescaut*, pour la distinguer de celle d'un village nommée *Mairé le Gaulier.*

CHAP. IX.

Congregatio sub B. Benedicti Regula, &c. in qua clarissimi viri, & monastici Ordinis adprimè eruditi claruerunt in tantum ut etiam plurimis locis de jam supradicta congregatione Abbates constituerentur, &c. *Ibid. pag.* 432.

En Mars l'an 31. de Charlemagne.

Boece estoit peut-estre Chorevesque de Sigibrand, ou des successeurs de celui-ci Fridebert, & Ebroin. Act. sæc. 1. *pag.* 312.

IV.

Abbaie de Charroux.

Il a esté remarqué que l'Abbaie de Charroux au diocese de Poitiers, a eu pour Fondateur Roger Comte de Limoges. Loüis le Debonnaire en confirma l'establissement à la priere de Juste qui en estoit Abbé, comme il se voit par sa charte donnée à Aix la-Chapelle, la seconde année de son Empire, c'est à-dire l'an 815. Gombauld, & Valfroi qui en estoient Abbez du temps de Charles le Chauve, aiant obtenu de ce Prince trois monasteres pour estre unis au leur, sçavoir ceux de Colone dans le païs d'Aunis, de saint Saturnin en Anjou, & de saint Florent au diocese de Saintes: cette union fut confirmée par le Concile de Vermerie, à la priere de Guillaume leur successeur.

Sammarth. *Gall. Christ. Tom.* 4. *pag.* 220.

Conc. Vermer. an. 869. *Tom.* 8. *pag.* 1527.

CHAP. IX.

V.

Monasteres de sainte Croix de Poitiers.

L'Abbaie de sainte Croix de Poitiers qui avoit esté si celebre dans le sixiéme siecle, aiant esté pillée par les Sarrazins l'an 732. demeura deserte, & inhabitée, ou si quelques Religieuses qui échapperent à la fureur des Barbares y retournerent, & y reçurent d'autres filles, elles ne purent y remettre l'observance primitive, & ainsi cette maison se sentit longtemps de ce ravage. On la met au nombre de celles qui doivent leur restablissement à Loüis le Debonnaire, & ce Prince nous l'apprend lui-mesme dans des reglemens dressez pour cette Abbaie, marquant expressement que c'estoit lui qui avoit ordonné que l'on y vivroit selon les loix de l'estat regulier, & monastique. Il recommanda à son fils Pepin Roy d'Aquitaine de la maintenir dans la possession de ses biens, & dans l'exemption des charges qu'elle ne devoit pas porter. Il limita le nombre des Religieuses à cent, & tant qu'il seroit rempli, il défendit de le surpasser par la reception d'aucune fille. Il ordonna aussi qu'il n'y auroit point plus de trente Clercs dans le monastere ou Eglise de sainte Radegonde, & qu'ils rendroient à la congregation (c'est-à-dire à l'Abbaie de sainte Croix,) une honneste, & parfaite obeïssance. On a déja veu, & on verra encore dans la suite de cette histoire d'autres exemples de cet assujetissement des petites communautez d'Ecclesiastiques, ou de Religieux à de grands monasteres de filles, qui les avoient fondées, afin qu'ils leur administrassent les Sacremens, ou qu'ils les assistassent dans l'enterrement des morts. Il faut prendre garde de ne pas confondre ce monastere, ou Eglise de sainte Radegonde, avec l'Abbaie de sainte Croix, qui est quelquefois appellée le monastere de sainte Radegonde, à cause que la Sainte la bastit, & l'honora de sa presence. Cette Eglise est aussi l'ouvrage de sainte Radegonde qui la fit construire, avec un petit monastere dans un fauxbourg de Poitiers, pour y enterrer les Religieuses de l'Abbaie de sainte Croix, qui estoit alors (comme il est encore aujourd'hui) dans Poitiers. Car en ce temps-là on n'enterroit personne dans les villes, qui estoient regardées par les Anciens, comme la demeure des vivans, & non pas des morts. Charles le Chauve augmenta les revenus de l'Abbaie de sainte Croix, & du monastere, ou Eglise de sainte Radegonde par la donation de quelques terres. On dit qu'il eut une fille nommée Rotrude, qui fut Abbesse de ce monastere. Mais ce qui en fait

Post quam eas sub regulari norma vivere constitui. *Analect. Ioban. Mabill. Tom. 1. pag. 300.*

Ut omninò provideatur, ne Clericorum numerus plusquam x x x. augeatur, & ipsi per omnia ad dictam Congregationem sanctæ Crucis honestè, & perfectè obedientes sint, atque subjecti. *Capit. Ludov. an. 822. c. 7.*

douter est que Loüis le Begue fils de ce Prince n'en parle point dans ses lettres de l'an 778. par lesquelles il confirma les graces accordées par son pere à cette maison. A quoi neanmoins on peut répondre que Rotrude ne fut Abbesse qu'aprés la mere Avé, en faveur de laquelle cette charte paroist avoir esté expediée. Au reste ces lettres marquent nettement la distinction des deux monasteres. Celui de sainte Radegonde est aujourd'hui habité par des Chanoines, & est dans l'enceinte des murailles, & non pas dans les fauxbourgs. Frotaire Archevesque de Bourges, Erard [Archevesque de Tours] & Angenolde [Evesque de Poitiers,] aiant eu ordre du Roy de se transporter à sainte Croix, pour y estre presens à l'élection que les Religieuses y devoient faire d'une Abbesse, Hincmar Archevesque de Reims écrivit cependant à toute leur communauté, pour les exhorter à bannir d'entr'elles les animositez, & les disputes, puisque la Regle de saint Benoist, dont elles faisoient profession, les obligeoit de reciter tous les jours à haute voix l'oraison dominicale dans cette veuë, & cette intention, & que sans cette union de charité leurs mortifications, & toutes leurs bonnes œuvres ne pouvoient estre agreables à Dieu.

CHAP. X.

Monastéria sanctæ Crucis, & sanctæ Radegundis *Vide cartam Ludov. II. apud Sammarth. Gall. Christ. Tom. 4. pag. 318.*

Flodoard. lib. 3. cap. 17.

Reg. S. Bened. cap. 13.

CHAPITRE X.

De la Translation des reliques de saint Filbert à Grandlieu, & en d'autres lieux, & des Abbez de Nermontier.

ENtre les Abbez que Loüis le Debonnaire joignit avec saint Benoist d'Aniane pour travailler ensemble au restablissement de la discipline reguliere, l'on en marque un appellé Arnou, que l'on croit estre le mesme qu'un Abbé du mesme nom, qui gouvernoit le monastere de Nermontier, où reposoient les reliques de saint Filbert qui l'avoit fondé, & y estoit mort dans le septiéme siecle. L'Isle où est situé ce monastere estant alors fort exposée à l'invasion des Pyrates, Arnou bastit le Prieuré de Dée, ou de Grandlieu sur la riviere de Boulogne dans l'ancien Comté d'Herbauges au diocese de Nantes, afin de s'y retirer avec ses Religieux dans les temps

I. *Le corps de S. Filbert est transferé de Nermontier à Dée ou Grandlieu.*

Vers l'an 819.

CHAP. X.

Histoire de Tournus page lxxxiij. & parmi les preuves page 191. & 202.

Act. sæc 4. part. 1. pag. 537. an 836.

où ils ne pourroient demeurer en ſeureté dans leur Abbaie. Arnou eût de ſuite pour ſucceſſeur Hilbod & peut-eſtre avant celui-ci Ragnard. Hilbod taſcha, de ſe mettre à couvert des courſes des Normans, en baſtiſſant un Chaſteau dans Nermontier. Mais ce fut en vain, les forces de ces Barbares eſtant trop puiſſantes, & repandant l'effroi, & la terreur dans les coſtes du Poitou, & des Provinces voiſines. Dans ce danger il alla vers Pepin Roy d'Aquitaine qui tenoit une aſſemblée en une Ville où il ſe trouvoit pluſieurs Eveſques, & il obtint de lui la permiſſion de transferer à Dée le corps de ſaint Filbert. Cette Tranſlation ſe fit l'an 836. & le monaſtere de Dée, ou de Grandlieu enrichi de ce precieux depoſt devint celebre par un grand nombre de miracles qui accrurent le reſpect, & la devotion des Fideles envers le ſaint. Juſqu'alors les femmes n'avoient point eu d'accez dans l'Egliſe de ce Prieuré, mais on leur permit d'y entrer ſeulement pendant une année, & pluſieurs d'entre elles furent gueries de diverſes maladies. Un des Religieux de la communauté de Nermontier nommé Ermentaire qui avoit fait profeſſion de la vie monaſtique à Jumiege écrivit alors un recit de la tranſlation des reliques du Saint à ce petit monaſtere de Grandlieu, & des miracles que Dieu y avoit faits, & il dedia ſon ouvrage à Hilduin Abbé de ſaint Denis, le priant de s'entremettre auprés du Roy Charles le Chauve pour leur obtenir encore quelque lieu de refuge, car il parut bien-toſt qu'ils n'eſtoient pas fort en ſeureté à Grandlieu, & qu'ils ſeroient obligez d'en ſortir pour éviter la fureur des Normands. Mais Hilduin mourut quelque temps aprés. Le Comte Vivien aiant obtenu du Roy le monaſtere de Cunault ſitué en Anjou ſur la riviere de Loire, le ceda à l'Abbé Hilbod : ce qui fut confirmé par ce Prince, comme il ſe voit par ſes lettres de l'an 844. L'Egliſe de ce Prieuré de Cunault eſtoit enrichie des reliques de ſaint Maxentiole Confeſſeur qui y avoit ſon tombeau. Les Normans aiant ravagé Nantes l'an 843. Nermontier en 846. & Grandlieu l'année ſuivante, le corps de ſaint Filbert demeura enterré dans Grandlieu, mais les Religieux ſe ſauverent avec grande precipitation à leur Prieuré de Cunault. Les reliques du Saint eſtoient encore au meſme lieu l'an 854. comme il paroiſt par les lettres de Charles le Chauve, qui leur accorda le Prieuré de Buſſeüil dans le Maine fondé par S. Troger, & la terre de Meſſai en

Illa quæ in eodem loco cælitus Acta eorum poſiti vidimus, ſeu quæ à fidelibus veraciter relata cognovimus pandere ſatageus. *pag. 539.*

pag. 539.

Preuves de l'Hiſtoire de l'Abbaie de Tournus page 207. 208.

Poitou & quelques autres avec leurs Eglises, leurs disme & leurs dependances pour s'y retirer & y servir Dieu selon la regle de saint Benoist, en cas que les courses des ennemis les obligeassent de changer encore de lieu. L'Abbé Hilbod mourut vers l'an 855.

II. *On le porte à Cunault en Anjou, puis à Messai en Poitou.* *Act. sac. 4. part. 1. pag. 559.*

Les Religieux de Nermontier menoient cependant une vie errante & passerent ainsi plusieurs années se transportant d'un lieu à un autre avec le corps de leur saint Patron. Axene successeur de l'Abbé Hilbod tira de Grandlieu le corps du Saint, & le transfera à Cunault vers l'an 857. Ensuite les Religieux le porterent à Maissai tant pour s'assurer la possession de cette terre, que pour se mettre à couvert de la violence des barbares, & Dieu continua à faire éclatter la gloire du saint par des miracles, dont Ermentarius a encore laissé une relation. Cet auteur fut Abbé aprés Axene & eut de suitte pour successeurs Bernon & Geilon. Bernon exerça sa charge à Maissai, où estoient aussi la plusspart des Religieux, n'en restant ailleurs qu'un petit nombre qui vivoient cachez dans les ruines de Nermontier avec dessein de le retablir si Dieu donnoit la paix à la Province, ou qui demeuroient à Cunault pour en desservir l'Eglise, & conserver les biens qu'ils y avoient. Il sera parlé ailleurs de Geilon premier Abbé de Tournus.

Vers l'an 862.

CHAPITRE XI.

De saint Convoion premier Abbé de Redon, & de ses Disciples.

I. *Sain Convoion Archidiacre de Vanne, quitte le siecle.*

L'Evenement le plus considerable que nous fournisse la Bretagne à l'égard du neuvieme siecle, est l'établissement de l'Abbaie de saint Sauveur de Redon dans le diocese de Vannes. On y vit fleurir la perfection Evangelique dans la vie de saint Convoion, & de ses disciples, & si leur monastere ne put éviter la fureur des barbares, qui en ruinerent tant d'autres, leur communauté ne laissa pas de subsister, & de repandre dans le païs la bonne odeur de Jesus-Christ. Saint Convoion estoit fils d'un homme noble appellé Conon qui ne tiroit pas son origine *de la race* de saint Melaine, com-

Ex potestate (non vero ex posteritate) sancti Melanii. *Act. sac 4. part. 2. pag. 194.*

CHAP. XI. me quelques-uns ont écrit, mais qui estoit de Compsac village dependant de l'Abbaie de saint Melaine. Conon envoia son fils à Vannes pour y apprendre les lettres. Comme il avoit l'esprit ouvert & docile, il s'y avança beaucoup, & il aquit la facilité de s'expliquer nettement & avec grace. Il s'appliqua principalement à l'Ecriture Sainte, elle fut la nourriture de son ame & ses chastes delices, & aprés lui avoir ainsi donné son cœur & son amour, il n'eût pas de peine à la prendre pour la regle de ses actions. Par cette conduite il fit grand progrez dans la vertu & se disposa à embrasser l'état Ecclesiastique. Il fut Archidiacre de Vannes, & il soutint dignement cette charge travaillant au salut des ames sous l'autorité de Rainar Evesque du diocese, & continuant cependant à se remplir des veritez divines pour en profiter lui mesme, & pour les enseigner aux autres. Aprés avoir fait cette fonction durant quelques années, il resolut d'embrasser la vie solitaire. Ce que sa charge avoit d'éclattant & d'honorable selon le monde estoit devenu incommode à son humilité : la gloire humaine lui paroissoit une illusion, & les richesses un fardeau accablant. Il crut que le meilleur parti estoit de tout quitter pour marcher plus librement aprés le Sauveur. Il communiqua son dessein à cinq autres Ecclesiastiques de Vannes, qui touchez de ses persuasions & de son exemple, s'associerent avec lui. Ceux-ci estoient Vincalon, Condeloc, Louhemel, Conhoiarn, & Thetui tous personnes de merite. Vincalon estoit de famille noble, il avoit beaucoup de bien, il possedoit l'amitié & la confidence du Comte Rorgon, & ce Seigneur se conduisoit par ses avis & par ses conseils. La grace lui aiant fait connoistre que tous ces avantages n'estoient rien, s'il ne servoit Dieu & ne travailloit à son salut, il se determina genereusement à tout abandonner, pour mener une vie Chrestienne & conforme à la perfection evangelique. Condeloc estoit un Prestre qui avoit étudié l'Ecriture Sainte & s'y estoit rendu fort intelligent, qui avoit beaucoup de discretion & de sagesse, & qui estoit fort aimé du Comte Widon. Ce que nous dirons dans la suite de Louhemel fera assez juger que c'estoit une homme prudent & capable de conduire une affaire. Conhoiarn & Thetui estoient Prestres & nous ne pouvons rien dire de l'état où ils se trouvoient quand ils suivirent saint Convoion, parce que les deux manuscrits d'où a esté tiré

Mundi gloriam fugiens, & veræ Philosophiæ dare operam gliscens. *Ibid pag.* 189.

pag. 194.

noſtre original, ſont defectueux en cet endroit ; mais il eſt certain en general que les aſſociez du Saint eſtoient des perſonnes bien eſtablies dans le ſiecle, à qui l'amour divin fit abandonner tout ce qu'ils y poſſedoient d'honneurs & de richeſſes, pour eſtre plus en eſtat d'obtenir la gloire & la felicité du Ciel.

II. *Fondation de Redon.*

Il ne faut pas rapporter l'origine de l'Abbaie de Redon, au temps du premier ou du ſecond voiage de Loüis le Debonnaire en Bretagne. C'eſt s'écarter de la verité que de croire que ſaint Convoion l'ait fondée en 818, que ce Prince alla combattre dans ce païs le Tyran * Marcon & reduiſit en peu de temps toute la Province ſous ſon obeiſſance, où en 823 ou 24, que Loüis y retourna pour ranger dans le devoir Vihormach qui ſe qualifioit Duc, & avoit ſuccedé à Marcon. Saint Convoion ne put pas baſtir ſon monaſtere plutoſt qu'en 831, puiſque ce ne fut qu'en cette année-là qu'il obtint d'un grand Seigneur nommé Ratvil le fond de Redon, ſur lequel il poſa les fondemens de cette maiſon ſainte. La preuve s'en voit dans la charte de la donation qui eſt d'attée de l'an dixhuitiéme de Loüis le Debonnaire. L'année ſuivante le Roy eſtant dans le Limouſin, le Saint alla le ſupplier de le maintenir dans la poſſeſſion de Redon & de lui faire encore quelques graces. Mais il ne put rien obtenir, parceque Ricovin Comte de Poitou & Rainar Eveſque de Vannes, bien loin d'appuier ſa demande, firent entendre au Prince qu'elle n'eſtoit pas raiſonnable, & que dans la conjoncture preſente il valoit mieux baſtir une fortereſſe à Redon, pour retenir dans l'obeiſſance les peuples des environs. Ce procedé de Rainar fait douter qu'il eut fort à gré la retraite du Saint & des autres Eccleſiaſtiques qui lui eſtoient aſſociés, du moins il eſt certain qu'en ce temps-là, il leur eſtoit contraire. Le Roy eſtant à Tours le Saint tenta d'obtenir ce qu'il pretendoit, mais il ne reuſſit pas encore, & toutefois il ne perdit pas courage, parce qu'il avoit mis ſa confiance en Dieu. C'eſtoit alors l'uſage de faire de petits preſens aux Princes quand on leur addreſſoit quelque requeſte. Le Saint avoit apporté pour cet effet de la cire, & eſtoit accompagné de Condeloc ſon confrere : voiant que cette cire ne leur ſervoit de rien, il dit à Condeloc de l'aller vendre. Condeloc eſtant allé pour cet effet au marché, fut abordé par une femme de mauvaiſe vie, qui lui fit inſulte lui diſant fauſſement qu'elle l'avoit veu jeune dans ſa famille, & qu'il eſtoit ſon

* Ou Marmon.

Ibid. pag. 185.

pag. 200.

CHAP. XI.

esclave. Le saint Religieux ne luy répondit que par une honneste pudeur, qui lui couvrit le visage. Son silence la rendit plus hardie, & par un comble d'impudence elle voulut l'entrainer en sa maison, mais il survint des Prestres du monastere de saint Martin qui l'aiant veu, vinrent le saluer, & le tirerent de peine. Saint Convoion estant retourné à Redon continua à s'y establir peu à peu, ne doutant point que Dieu n'affermit sa nouvelle communauté. Il se consoloit par cette esperance, & inspiroit le mesme sentiment à ses confreres. Au reste quoique les Actes du Saint ne le disent pas, il est certain que dés ce temps-là ils avoient eu quelque sorte de permission de bastir un monastere, comme il se prouve par une charte dont nous parlerons. On dit qu'estant irresolus sur le choix du lieu où ils devoient placer l'Eglise, ils s'en allerent sur la montagne de Beaumont & qu'aprés y avoir offert leur priere à Dieu, ils virent une Croix toute brillante de lumiere en l'endroit, où estoit autrefois, & où est peut-estre encore à present l'Autel de saint Sauveur.

III. *Gerfroi Religieux de saint Maur, y enseigne la pratique de la Regle.*

Comme ils n'avoient jamais pratiqué les exercices de la vie religieuse, ils furent embarassez, quand ils voulurent establir dans leur communauté une forme de discipline, mais Dieu les secourut encore par un miracle. Il y avoit alors dans la forest de Venoc, ou de la Nove, située entre Josselin, & la Cheze, un Ermite nommé Gerfroi, qui y demeuroit avec un autre Solitaire appellé Fidveten. Ils vivoient ensemble dans une sainte union de charité, se mortifiant par les veilles, & par le jeûne, & s'occupant à la meditation, & à la priere. Une nuit Gerfroi crut entendre en songe une voix, qui lui ordonnoit d'aller trouver de nouveaux Religieux, qui s'estant retirez dans un desert, s'y nourrissoient du travail de leurs mains, & servoient Dieu, n'attendant de secours que de lui seul Cette voix lui repeta, & lui marqua de nouveau qu'on ne l'envoioit point vers des Moines delicats, qui contre l'esprit de leur profession, passoient leurs jours dans l'oisiveté, & dans des festins, mais vers des personnes, qui touchées des oracles divins, avoient meprisé, & abandonné les faux biens du monde, & que c'estoit à ces derniers qu'il devoit apprendre à marcher dans la voïe du Ciel, & *à vivre suivant la Regle.* Gerfroi estoit d'autant plus capable de bien executer cet ordre, qu'il avoit demeuré dans l'Abbaie de saint Maur sur

Pag. 195.

Loire, où depuis peu l'on avoit remis des Religieux, & fait refleurir l'obſervation de la Regle de ſaint Benoiſt. Il dit à ſon confrere Fidveten le ſonge qu'il avoit eu, & ne doutant point que ce ne fut une revelation, il s'en alla à Vannes, pour s'informer ſi l'on avoit baſti depuis peu quelque monaſtere. Il y logea chez Voretveu qui eſtoit un Preſtre celebre par ſon merite, & lui aiant demandé, s'il ſe formoit quelque part une nouvelle communauté de Religieux, il apprit que l'on en eſtabliſſoit une à Redon. Ce Preſtre lui fit de plus l'éloge de ſaint Convoion, & de ſes confreres, & l'aſſura que ſi le ſonge qu'il avoit eu eſtoit une veritable revelation, ceux que Dieu lui avoit ordonné de voir, ne pouvoient eſtre autres que ces Eccleſiaſtiques, qui s'eſtoient depuis peu retirez dans la ſolitude. Gerfroi conduit par un des ſerviteurs de Voretveu, alla à Redon, y fut tres-bien reçu du Saint, & de ſes aſſociez, & paſſa prés de deux ans avec eux. Aprés les avoir pleinement inſtruits de la maniere de garder la Regle, il s'en retourna à ſaint Maur, & de là dans ſon érmitage.

IV.
Louis le Debonnaire confirme la fondation du monaſtere, & y donne des terres.

Saint Convoion avoit cependant bien à ſouffrir de diverſes perſonnes des environs, qui par envie, ou par un mépris des choſes de la religion, s'oppoſoient à ſon eſtabliſſement. Pour avoir de l'appui, il eut recours à Nomenoi Duc, ou Gouverneur de Bretagne, & envoia vers lui ſon confrere Louhemel Prieur de la communauté. Louhemel aiant commencé à repreſenter au Duc, qu'ils eſperoient d'autant plus ſa protection, que c'eſtoit purement le deſir de ſervir Dieu, & non point la neceſſité, ou quelque mechante affaire qui les avoit pouſſez à fuir le monde, & à ſe cacher dans un deſert, il fut interrompu par un de leurs envieux appellé Illoc, qui dit au Gouverneur qu'il ne devoit pas écouter ces Moines, parce que c'eſtoient des impoſteurs, qui s'eſtoient emparez d'un fond qui lui appartenoit. Nomenoi qui vit bien que c'eſtoit ſa paſſion, & ſa malignité qui le faiſoit parler de la ſorte, lui demanda en colere, s'il valoit mieux que ce deſert continuât à ſervir de retraite à des larrons, & à des ſcelerats, que non pas à des Preſtres, & à des Religieux, qui offriroient ſans ceſſe à Dieu des prieres pour le ſalut de tout le monde. Il ſe tourna enſuite vers Louhemel, & s'informa de lui qui eſtoit ſaint Convoion, & ces autres Eccleſiaſtiques qui l'avoient ſuivi dans cette ſolitude. Louhemel fit leur éloge, en diſant ſimplement d'eux ce

Pag. 194.

CHAP. XI. qui estoit connu de tous les habitans de Vannes, & Nomenoi conçut de l'estime pour leur communauté, & promit de les aller voir. Il vint en effet à leur monastere, il fut reçu du Saint avec toutes les marques d'honneur deuës à sa dignité, & il offrit à leur Eglise une partie du village de Bain, comme une aumône qu'il y faisoit au nom du Roy. Sa charte est de l'an 834. & souscrite de Rainar Evesque de Vannes, alors aussi favorable à l'establissement du Saint, qu'il y avoit esté contraire. Le Saint alla ensuite à la Cour accompagné d'un Officier appellé Vorvoret, que Nomenoi envoia avec lui, pour supplier le Roy d'agréer ce qu'il avoit fait. Dieu lui fit trouver deux intercesseurs auprés du Prince, sçavoir Hermor Evesque d'un diocese inconnu, & Felix Evesque de Cornoüaille. Ces Prelats qui connoissoient le merite du Saint, eurent de la joïe de le voir, & de lui pouvoir rendre quelque office. Ils parlerent si avantageusement de lui à l'Empereur, que ce Prince confirma non seulement ce qu'avoit fait le Duc, mais donna au Saint tout le village de Bain, & celui de Langon. La charte de la donation est aussi de l'an XXI. de Loüis, c'est-à-dire de l'an 834. *

** Il faut peut-estre lire 22. ou 23. puisque l'on dit que le Roy estoit alors à Thionville. Ibid. pag. 201.*

V.
Oblations de Ratvil, & accroissement du monastere.

Ratvil qui avoit le premier donné au Saint ce qu'il possedoit à Redon, estant tombé dans une maladie que l'on jugea incurable, & mortelle, se fit porter au monastere, suivi de Libere qui estoit un de ses enfans. Les Religieux le reçurent avec de grands témoignages d'affection, & de reconnoissance, & firent des prieres pour lui. Il marqua ensuite qu'il ne songeoit plus qu'à sortir du monde, & pria le saint Abbé de lui donner la tonsure. Saint Convoion fit ce qu'il souhaitoit, & lui coupa les cheveux, & la barbe. Aprés que Ratvil eut esté ainsi admis dans l'estat clerical, il offrit son fils Libere à l'Eglise de saint Sauveur, & donna à ce lieu saint, & aux Religieux un domaine appellé Binnon, & quelques autres terres. Il passa encore plusieurs jours dans le monastere, & y guerit de son mal : ce qu'il attribua à la priere des serviteurs de Dieu qui y demeuroient. Ensuite il retourna à sa maison, mais ce fut pour se disposer à la mort : car il tascha de bien affermir l'union, & la concorde entre ses enfans, & il leur partagea son bien. Aprés cela il revint au monastere, il s'y fit preparer un tombeau, & il mourut en paix. Son fils Catvoret offrit aussi son fils, & des terres à l'Abbaie de saint Sauveur, & ne vécut que peu de temps aprés cette action de pieté. On l'en-

CHAP. XI.

terra dans le tombeau de son pere. Leur exemple fut suivi de quantité de personnes nobles, qui offrirent aussi leurs enfans à saint Sauveur. Il y vint encore des Ecclesiastiques qui avoient tenu les premiers rangs dans le Clergé. Persuadez que pour acquerir la gloire, & les richesses du Ciel, c'estoit une voïe fort seure, que de mener une vie humble, & pauvre dans le cloistre de Redon, ils se rendirent auprés du Saint, & se dévoüerent aux exercices de l'estat religieux. Sa communauté s'augmenta ainsi en nombre de personnes, & le saint Abbé en avoit d'autant plus de joïe, que ses disciples n'estoient qu'un cœur, & qu'une ame, & que leur charité mutuelle, & leur ardeur à se soumettre les uns aux autres par humilité, se trouvoient jointes à la mortification, & au jeûne, & adoucissoient le joug, & la rigueur de l'observance. Les François qui estoient en Bretagne, & les habitans du païs s'estant broüillez, Nomenoi choisit quelques-uns des siens pour en aller donner avis au Roy, & recevoir là-dessus ses ordres. Saint Convoion fut aussi obligé de se joindre aux deputez, & de les suivre à Aix-la-Chapelle où estoit alors la Cour. Le sujet de son voiage estoit important, & il ne s'agissoit de rien moins que de la ruine de son monastere. Le Comte Gonfroi aspirant au gouvernement de tout le territoire de Vannes, voulut chasser de Redon les Religieux qui s'y estoient establis sous la conduite du Saint, & faisoit paroistre son mauvais dessein par des paroles outrageuses, & par des menaces. Pour detourner cet orage, le saint Abbé porta à la Cour *le precepte*, ou les lettres de protection que Loüis le Debonnaire lui avoit accordées, il les presenta à ce Prince, & lui dit avec un profond respect, que c'estoit de sa liberalité qu'il tenoit le domaine de Redon, & qu'il y avoit assemblé un si grand nombre de serviteurs de Dieu, qu'il ne pouvoit pas mesme les nourrir. Le Roy l'écouta tres-favorablement, & non content de le maintenir dans la possession de ce domaine, lui donna encore des terres pour la subsistance de sa communauté.

Sacerdotes magni qui potestatem magnam in hoc mundo obtinebant, ad eumdem locum venerunt mundum spernentes. *Ibid. Pag.* 196.

Pag. 202.

VI.
Miracles arrivez dans l'Eglise de Redon.

Il se fit divers miracles dans l'Eglise de saint Sauveur, tant par l'intercession du saint Abbé, que par le merite de quelques Saints, dont il y transfera les reliques, ainsi que nous dirons. Un aveugle nommé Goislen, qui estoit du Poitou, alla en plusieurs Eglises, pour demander à Dieu sa guerison, mais il ne la peut obtenir. Reposant une nuit, il crut entendre une

CHAP. XI. voix qui lui dit de visiter le monastere de Redon, & qu'il y recouvreroit la veuë ; il s'y fit conduire par un petit garçon, & aussi-tost qu'il y fut arrivé, il supplia le saint Abbé d'avoir compassion de lui. Le Saint aprés avoir gardé quelque temps le silence, lui dit : *Taisez-vous, mon frere, ce n'est pas à moi à éclairer les aveugles.* Ce rebut apparent ne ferma point la bouche au pauvre. Il protesta hautement qu'il ne sortiroit point du monastere, qu'il n'y eut reçu la grace que Dieu lui avoit fait esperer dans la revelation qu'il avoit euë. Alors le Saint s'addressant au Religieux qui a écrit la relation que nous suivons, lui ordonna de conduire l'aveugle dans le lieu destiné à loger les pauvres, & de lui faire donner à manger. Ensuite il entra dans l'Eglise de saint Sauveur, & aiant appellé auprés de lui tous les Prestres du monastere, il leur dit qu'ils offrissent tous le saint sacrifice de la Messe, & qu'il alloit aussi la celebrer lui-mesme. Son commandement fut suivi d'une prompte obeïssance. Les Messes estant achevées, le Saint ordonna à nostre Historien d'apporter le vase où les Prestres avoient coustume de laver leurs mains aprés le saint sacrifice. Le Saint y lava le premier ses mains, & les autres Prestres firent le mesme. Ensuite le Saint dit à nostre Auteur qu'il portât cette eau à l'aveugle, & qu'il lui ordonnât de s'en laver les yeux, en lui addressant ces paroles : Mon frere, *qu'il vous soit fait selon vostre foi.* Ce Religieux obeit aussi-tost, & alla trouver l'aveugle, qui ne delibera point à user d'un remede si aisé, il se lava les yeux, & le

Ibid. pag. 204. visage de cette eau, il sortit du sang de ses yeux, & de son nez, & aussi-tost il recouvra la veuë. Aprés cela il demeura trois ou quatre jours dans le monastere, pour rendre graces à Dieu, & ensuite il retourna en Poitou. La reputation des Religieux

Ibid. pag. 197. se répandant de toutes parts, Illoc en conçut une si furieuse jalousie, qu'il resolut de les perdre, & il avoit déja engagé plusieurs de ses parens à les chasser de leur cloistre, & mesme à les tuer, s'ils faisoient resistance ; mais ils n'en executerent rien, frappez de l'éclat d'un autre miracle, qui arriva dans l'Eglise de saint Sauveur. Un laboureur nommé Jouvoret estant devenu muet, & paralytique, se fit porter au monastere. Les Religieux touchez de son affliction, prierent Dieu pour lui & permirent que durant les Matines on le mit dans l'Eglise Lorsque l'on commença à chanter le soixante-deuxiéme pseaume *Deus Deus meus, ad te de luce vigilo*, le malade se senti

gueri

gueri, & courut à l'autel loüant Dieu à haute voix. Il resta depuis dans le monastere, & servit la communauté, se faisant appeller *Libertin*, au lieu de Jouvoret. Le bruit de ce miracle effraia Illoc, & il n'osa rien entreprendre contre les Religieux. Depuis Hincant neveu d'Illoc vint à Redon, & envoia dire au saint Abbé qu'il lui acheptat une épée de la valeur de cinq écus, & que s'il ne le faisoit, il s'attendit d'estre maltraité. Le Saint répondit doucement, que bien loin d'avoir * cinq écus, il n'avoit pas seulement cinq sols, & qu'ainsi il n'estoit pas en son pouvoir de le satisfaire. Hincant s'en alla tout en colere, mais ses menaces ne furent suivies d'aucun effet, car dés qu'il eut repassé la riviere d'Aoust, il se blessa au pied, & mourut trois jours aprés.

* Ut emat mihi Abbas gladium valentem quinque solidos. Pag. 1 8. Solidus *estoit une piece d'or.*

VII. *Reliques de saint Hypoteme transferées à Redon.*

Charles le Chauve confirma les donations que Loüis son pere avoit faites aux Religieux, & leur permit de s'élire des Abbez suivant la Regle de saint Benoist. Vers ce temps-là saint Convoion, & ses deux disciples Louhemel, & Heldemar estant allez à Angers, tirerent d'une Eglise les reliques de saint Hypoteme Evesque qui y reposoient, & les apporterent à Redon. Il y a apparence que saint Hypoteme est le mesme qu'un Saint du mesme nom, qui a esté Evesque de Chartres. Le monastere de Redon fut encore enrichi du corps de saint Marcellin, que le saint Abbé obtint du Pape. Il faut voir par quelle occasion il alla à Rome.

VIII. *Saint Convoion va à Rome.*

Nomenoi estant Duc, ou Gouverneur de Bretagne, la paix des Eglises du païs fut troublée, & ce trouble suivi de la deposition de quelques Evesques. Si l'on en croit un memoire sur lequel plusieurs Historiens modernes se sont reglez, cet orage ne fut l'effet que d'une calomnie inventée, ou autorisée par ce Duc, qui voulut destruire des Evesques qui ne lui estoient pas favorables. Il est sans doute que du temps de Charles le Chauve Nomenoi usa mal de son pouvoir, & que pour se maintenir dans la qualité de Souverain qu'il avoit usurpée, il commit quantité d'injustices, & de violences, mais quant au desordre qui fut la cause, ou le pretexte de la degradation irreguliere de ces Prelats, il n'est que trop bien attesté par les Actes de saint Convoion, & le témoignage de ces Actes n'est point contredit, ny par l'Epistre du Pape Leon, ny par celle du Concile de Tours, ou de Paris. Il faut expliquer ces choses puisque nostre sujet nous y engage. Entre les

CHAP. XI. maux que produisit la sanglante division des enfans de Loüis le Debonnaire, on peut mettre assurement la rebellion de Nomenoi. Comme il estoit de la maison des Princes qui avoient regné en Bretagne, il crut peut-estre avoir droit d'y porter la couronne, & qu'il pouvoit y aspirer sans estre retenu par le serment de fidelité qu'il avoit fait à nos Roys. La foiblesse où se trouva la France aprés la bataille de Fontenai, lui parut une conjoncture favorable à son dessein. Il souleva, & engagea dans son parti la plufpart des Bretons, il chassa les François, & se declara Souverain. Deux victoires qu'il remporta sur les François redoublerent sa fierté, & affermirent sa domination. Il arriva cependant que saint Convoion ne put souffrir la mauvaise pratique de Susan Evesque de Vannes, & de quelques autres Evesques du païs, qui recevoient des presens de ceux à qui ils conferoient les Ordres : desorte que nul n'estoit admis gratuitement, ny au Diaconat, ny au Sacerdoce. Poussé de zele il en parla à Nomenoi, & ce Duc fit assembler tous les Evesques, & tous les Docteurs, ou Jurisconsultes de la province, pour conferer ensemble sur ce sujet. On lut dans cette assemblée les Canons des Apostres, & les autres saints Decrets qui condamnent la simonie, & l'on demanda aux Evesques *pourquoi ils recevoient des dons, & des presens pour les ordinations.* Ils répondirent *qu'ils ne recevoient ny dons, ny presens de leurs Prestres, mais qu'ils recevoient, & recevroient toujours d'eux les marques d'honneur, & de deference qui leur estoient deuës.* Comme en ce temps-là les presens estoient fort en usage, ainsi que l'on a veu par l'exemple de saint Convoion, qui porta de la cire pour en faire present au Roy, il y a apparence que si quelques uns de ces Prelats recevoient des presens de ceux à qui ils conferoient les Ordres, ils ne recevoient pas ces choses comme des presens, ny par interest, mais comme des témoignages du respect qui leur estoit dû. Quoiqu'il en soit, Susan Evesque de Vannes soustint que cette pratique n'avoit rien de mauvais, & que c'estoit en vain que l'on y opposoit l'autorité des Canons. Ces Prelats combattant ainsi le sentiment de leurs adversaires, & se défendant avec ardeur, l'avis, & la conclusion de l'assemblée fut d'envoier à Rome Susan Evesque de Vannes, & Felix Evesque de Cornoüaille, pour y proposer l'affaire au souverain Pontife, & y estre condamnez s'ils estoient coupables. On les chargea

Nec dona, nec munera à Presbyteris nostris accipimus, sed honorem congruum, ac debitum ab eis accepimus, & accipiemus. Susannus Episcopus in illa Synodo atrocius contradicebat sanctis Canonibus. *Ibid. pag. 212.*

aussi de consulter le Pape sur quelques autres points de discipline. Le Duc Nomenoi pria saint Convoion de les accompagner, & d'entendre l'examen, & la discussion de leur cause. Il lui donna une couronne d'or enrichie de pierres precieuses, pour en faire une offrande à saint Pierre, & pour supplier le Pape de lui accorder les reliques de quelqu'un de ses predecesseurs, qui avoient répandu leur sang pour la défense de la foi. Susan, & Felix estant à Rome, le Pape Leon y tint un Synode, où en presence de saint Convoion l'on condamna le procedé de ces Evesques à l'égard de la reception des presens dans les ordinations, & comme ils s'excusoient sur leur méprise, & sur ce qu'ils n'avoient pas cru que cette pratique fut mauvaise, un Archevesque nommé Arsene leur dit que cette raison ne les exemptoit pas de faute, & que des personnes de leur caractere devoient sçavoir les regles. Le Pape confirma le sentiment d'Arsene, & emploiant pour cet effet la parole de l'Evangile dit: *Si le sel devient fade, & perd sa force, avec quoi le salera-t-on, de mesme si un Evesque manque à son devoir, qui le corrigera?* Il allegua ensuite les saints Decrets qui défendent de donner, ny de prendre de l'argent pour les ordinations; Et le Synode renouvella cette défense, en l'estendant mesme à la reception des presens, qui fut ainsi jugée illicite. Le Pape decida aussi les autres questions proposées par les Evesques de Bretagne, comme il se voit par l'Epistre qu'il leur addressa. Ce furent sans doute leurs confreres Susan, & Felix qui leur porterent cette lettre, ou pour prevenir un desordre qui ne laissa pas d'arriver, il estoit ordonné que si on accusoit quelques Prelats de simonie, ils ne pourroient estre jugez que dans un Concile, & selon la forme prescrite par les Canons. Mais parlons du saint Abbé.

Cet Evesque Arsene est probablement le mesme qu'Arsene Evesque d'Horti. Vide Conc. Tom. 8. pag. 439. Baron. ad an. 865.

Vide Act. sec. 4. part. 2. pag. 186.

IX.

Le Saint en apporte les reliques de saint Marcellin.

Le Pape le reçut avec de grandes marques d'estime, & lui donna sa chasuble. Il lui donna aussi le corps de saint Marcellin Pape, & Martyr. Avec ce precieux dépost le Saint repassa en France, & mit ces reliques dans l'Eglise de Redon. Nomenoi ne fut pas satisfait que l'on eut traité si doucement à Rome Susan, & Felix, & comme la prosperité de ses affaires le rendoit fier, & entreprenant, il les fit comparoistre dans une assemblée qu'il tint dans l'Eglise de Redon, il les priva de leur dignité, aussi bien que Salacon Evesque d'Alet, ou de saint Malo, & Liberal Evesque de Leon, & il nomma quatre

CHAP. XI. autres Prelats, pour occuper la place de ces quatre. Il entreprit ainsi sur la jurisdiction Ecclesiastique, & contrevint à ce que le Pape avoit ordonné expressement dans son Epistre, sçavoir que ce ne seroient point des laïques, comme estoit Nomenoi, mais des Evesques qui jugeroient les Prelats accusez d'avoir reçû des presens pour conferer les Ordres. On dit de plus que ces Evesques ne se confesserent coupables, que parce qu'on les avoit menacez de mort, s'ils ne declaroient en presence de cette assemblée qu'ils avoient commis ce crime. Pour soustenir cet attentat, & avoir un plus grand nombre d'Evesques qui fussent attachez à ses interests, Nomenoi érigea trois nouveaux Sieges Episcopaux, un dans le monastere de Dol, qu'il voulut estre Metropolitain, un autre dans celui de saint Brieu, & le troisiéme à Treguier. Ces Evesques déposez eurent recours à Charles le Chauve, & sur leurs plaintes ont tint un Concile à Tours, ou plutost à Paris. Ce Concile se servit de la plume de Loup Abbé de Ferrieres, pour écrire à Nomenoi, & c'est pourquoi sa lettre se trouve parmi celles de ce sçavant homme. Elle est toute pleine de la charité, & de la vigueur pastorale, & contient une forte exhortation à la penitence. Il est remarquable que dans le dénombrement des excez, & des violences de ce Tyran, le Concile marque bien qu'il avoit chassé des Evesques de leurs Sieges, mais il ne lui reproche point de leur avoir imposé de faux crimes, ny que cette accusation de simonie eut esté sans fondement, ce qui estoit pourtant le point sur lequel le Synode devoit principalement insister, si Nomenoi, ou quelqu'autre eut fabriqué cette calomnie pour les perdre. Susan, & les trois autres Evesques de Bretagne, intimidez par les menaces de ce Tyran, & des autres laiques qui l'accompagnoient, se confesserent peut-estre coupables de crimes & de desordres qu'ils n'avoient pas commis, mais comme nous avons observé, il n'est que trop certain que dans leur païs il y avoit des Prelats qui recevoient des gratifications, & des presens dans les ordinations, & que ce fut avec raison que saint Convoion entreprit d'arrester le cours de cet abus. Quant à la deposition injuste, & irreguliere de ces quatre Evesques, quoiqu'elle se soit faite dans Redon par Nomenoi, & par les autres Grands de sa Cour, il n'y a point d'Auteur qui ait accusé le Saint d'y avoir eu part, & ainsi rien ne nous engage à le justifier là-dessus. Celui qui a écrit

Conc. Tom. 8. pag. 30. 59.

ſes actes inſinuë aſſez que les Religieux de ce monaſtere n'approuvoïent pas tout ce que faiſoit le Duc, lorſqu'il dit que Nomenoi avoit du zele, mais que ce zele n'eſtoit point reglé par la diſcretion & la prudence. Il mourut l'an 851. & eut pour ſucceſſeur ſon fils Eriſpoi.

CHAP. XI.

Nominoe zelum Dei habebat; ſed non ſecundùm ſcientiam. *Act. Ibid. pag.* 212.

X.

Il eſt inquieté par quelques perſonnes.

De ſon temps la communauté de Redon ſubſiſta encore, mais ce ne fut pas ſans eſtre inquietée par des perſonnes envieuſes & violentes, & meſme ſans ſe voir en danger de perir par une invaſion de Pirates. Car il y avoit en Bretagne quantité de grands Seigneurs, ou de gens de guerre qui ne connoiſſoient point d'autre loi que leur intereſt, & qui eſtoient fort portez à ravir le bien d'autrui: ſur quoi l'on peut voir l'Epitre du Concile de Savonieres, qui les exhorte à changer de vie & à faire penitence. Un jour ſaint Convoion, & Lehumel Prieur de Redon allerent à Bain pour terminer quelques differens, ou affaires qu'ils avoient avec les habitans, ou que les habitans avoient entr'eux. Pendant qu'ils eſtoient ainſi occupez, un homme violent & emporté appellé Riſveten vint les quereller, & comme ils le prierent de les laiſſer en paix, il leur dit fierement qu'ils euſſent à lui rendre ſon heritage, qu'ils detenoient ſans titre, & ſans droit, ou du moins qu'ils le laiſſaſſent joüir d'un certain fond & lui donnaſſent un bon cheval, & une cuirace, parce que autrement il leur nuiroit autant qu'il lui feroit poſſible. Le ſaint Abbé lui répondit qu'il ne pouvoit pas lui abandonner une terre que le Roy avoit donnée à l'Egliſe de ſaint Sauveur pour la nourriture & le veſtement des Religieux, & qu'il n'avoit point non plus ni une cuirace, ni un cheval tel qu'il le demandoit, parce que ces choſes n'eſtoient pas à ſon uſage, mais que s'il vouloit, ſa communauté emprunteroit vint pieces d'or qu'on lui fourniroit pour en acheter un cheval. Le Saint eſtant retourné au monaſtere Riſveten vint lui demander l'argent qu'il lui avoit promis, & le Saint le lui preſta. Dés qu'il eut ces pieces d'or entre ſes mains il dit, *que me ſert de prendre cet argent, il ne me fera point de profit, mais j'en aurai plutoſt du deshonneur.* Il ne laiſſa pas neanmoins de l'emporter, & ſur ſon chemin il rencontra Tredoc qui eſtoit un homme encore plus violent & plus ennemi des Religieux que lui. Tredoc lui demanda d'où il venoit, & ſi cet argent qu'il avoit, eſtoit le prix de leur heritage qu'il avoit vendu à ces impoſteurs, (marquant par ce mot

Conc. apud Saponar. Tom. 8. pag. 685. an 859.

Viginti ſolidos, ab aliis invenimus *Ibid. pag.* 198.

Chap. XI. les disciples du Saint) & il ajouta que lorsqu'il en trouveroit l'occasion il tueroit ces Moines & jetteroit leurs corps dans la mer, Risveten lui répondit qu'il se trompoit, & qu'il n'avoit rien vendu aux Religieux, mais qu'il avoit emprunté de l'argent de leur Abbé, & promis par serment de le lui rendre. Un peu aprés Charles le Chauve entra dans la Bretagne avec une armée pour en chasser Erispoi, où pour l'obliger à lui faire hommage. Erispoi assembla des troupes pour se defendre, & l'esperance du butin attira auprés de lui Risveten & Tredoc. Ceux-ci estant logez dans un village furent attaquez la nuit par des François, & comme ils virent qu'ils estoient les plus foibles, ils s'allerent cacher sous de la paille, mais aiant esté découverts, ils furent tuez. Le Saint envoia quelques-uns de ses gens pour tascher de ravoir son argent; & un villageois qui estoit un fort homme de bien, le lui apporta. Ainsi la parole de Risveten eut son accomplissement, & il ne tira point de profit de ce qu'il avoit extorqué du monastere.

XI. *Invasion des Normans & ruine du monastere*

Ou Sidroc.

Quelque-temps aprés, les Normands qui avoient pris & ravage Nantes sous la conduite de leur General Sidric, vinrent à l'embouchure de la riviere de Villaine, & y estant entrez s'avancerent jusqu'à Redon. L'avis que l'on en donna aux Religieux jetta la consternation dans leur communauté, ils prierent Dieu de conserver leur Eglise & d'empescher qu'elle ne fut brulée, & ensuite ils songerent à se retirer dans des lieux de seureté. Un d'entr'eux nommé Hinconan qui estoit Prestre aiant prié à haute-voix le Sauveur du monde, de prendre la defense d'un lieu consacré en son nom, il s'éleva une furieuse tempeste qui effraia les ennemis. Les Barbares reconnurent qu'il y avoit quelque chose d'extraordinaire, & de divin dans cet orage, & touchez d'un sentiment de religion firent veu, de ne point ravager ce lieu saint, mais plutost d'y offrir des presens. En effet le lendemain ils y apporterent de l'argent & des cierges, & l'orage cessa. La passion de regner aiant poussé le Comte Salomon à tuer Erispoi, & à s'emparer de sa dignité, on dit que le Saint l'alla trouver, qu'il le reprit de son crime, & qu'il lui predit qu'il souffriroit un jour le mesme outrage qu'il avoit fait à son prochain. Salomon porta ainsi la Couronne par la permission de Charles le Chauve, fit battre de la monnoie, & prit les autres marques de la souveraineté. De son temps une seconde invasion de Normans obligea les Reli-

Pag 221.
An 857.
An 867.

gieux de Redon à mettre leurs saintes reliques en des lieux de seureté, & à sortir de leur Abbaie, qui fut ensuite ruinée & demeura inhabitée & deserte. Saint Convoion se retira auprés de Salomon & obtint de lui la terre de Plelan, où ce Prince bastit un second monastere. Il y passa le reste de ses jours affoiblissant son corps par les veilles & par le jeûne, & déplorant comme un autre Jeremie, l'affliction du peuple Chrestien, & la désolation des Eglises. Il y mourut & y fut enterré vers l'an 868. agé d'environ quatre-vingt ans. Cette mesme année Rucant son successeur obtint de Salomon une charte qui permet à ses Religieux d'élire leur Abbé selon la Regle de saint Benoist. Il paroist par d'autres lettres données l'année suivante que ce Prince fit transferer à Plelan des reliques de saint Maixent, & c'est pourquoi l'Eglise a depuis porté le nom de ce Saint. Il y choisit aussi sa sepulture, & quoi qu'il eut tasché d'expier son peché par la Penitence, la prediction que l'on attribuë à S. Convoion eut son accomplissement. Car vers l'an 874. les principaux Seigneurs de Bretagne le livrerent aux François qui lui creverent les yeux, & il mourut le jour suivant. Il nous reste à rapporter quelques particularitez qui regardent les disciples de saint Convoion, ou son monastere.

XII.
Rioven & Condeloc disciples de saint Convoion.

Les venerables Rioven, Condeloc, Conhoiarn, Fidveten, Thetvi eurent pour maistre saint Convoion, & excellerent en pieté. Le premier avoit grand soin de bien regler sa vie, & tascha toujours de s'avancer de plus en plus dans le service de Dieu. Il estoit aimé de chacun à cause de sa simplicité, & de la pureté de ses mœurs : sa sainteté parut un jour par ce miracle. Estant allé audela de la riviere de Villaine travailler au foin avec d'autres Religieux, il les pria un peu avant midi de trouver bon qu'il retournât au monastere, parce qu'il n'avoit pas encore celebré la Messe & ses confreres y consentirent & se recommanderent à ses prieres. Estant proche la riviere, il ne trouva point de basteau ainsi qu'il esperoit, il en chercha un inutilement, & enfin il passa à pied sec la riviere, & ne s'apperçut d'avoir marché sur l'eau, que lorsqu'il fut à l'autre bord. Il vécut encore plusieurs années toujours appliqué à veiller sur ses actions, & à faire progrez dans la pieté. Condeloc estoit aussi orné de cette simplicité evangelique qui va droit au bien, & cette vertu le rendit riche en merites : il estoit d'autant plus disposé à obeïr, qu'il croioit aussi-tost tout ce que le Superieur lui disoit.

Act. sa. 4. p. 2. pag. 205.

CHAP. XI.

Dés sa premiere jeunesse il travailla à garder une exacte chasteté. Il eut aussi le don des larmes, & souvent la componction lui en faisoit verser des ruisseaux. Le Superieur lui aiant ordonné de prendre soin du jardin, il le cultiva lui-mesme, & le mit en fort bon estat. Un jour le voiant tout rempli de chenilles, il jugea bien qu'il ne le pourroit pas nettoier, & que ces insectes en alloient devorer les legumes, & les plantes. Comme il estoit fort tendre, il en pleura, il eut recours à la priere, & ensuite s'addressant aux chenilles, il leur commanda au nom de la sainte Trinité de se retirer au plutost. Ce commandement fut suivi d'une prompte obeïssance, cette multitude d'insectes sortit du jardin, & le vertueux Condeloc tout surpris de ce miracle, se prosterna à terre pour en rendre graces à Dieu. Il vécut encore plusieurs années dans une grande sainteté. Nostre Seigneur lui aiant revelé le jour de sa mort, il dit aux autres Religieux avec sa simplicité ordinaire: *Sçachez que j'irai au ciel, si je meurs en un Dimanche, car je suis né en un Dimanche, j'ai esté baptisé en un Dimanche, j'ai esté ordonné Prestre en un Dimanche.* Il mourut en effet ce jour-là.

Pag. 206.

8. Id. Novemb. l'an 858. ou 869.

XIII.
Conhoiarn, & Fidveten disciples du mesme Saint.

Conhoiarn, & Fidveten furent liez d'une estroite amitié, mais cette liaison qui avoit la grace pour principe, ne les excitoit qu'à se secourir l'un l'autre dans l'exercice de la vertu, & bien loin de donner de la jalousie aux autres, édifioit la communauté. Ils se trouvoient d'ordinaire ensemble, lorsqu'il falloit pratiquer quelque action de charité. Estant un jour allez au logis destiné pour les pelerins, ils y rencontrerent des pauvres, & se mirent à leur laver les pieds. Il y en avoit un si affligé de paralysie, qu'il ne pouvoit marcher. Touchez de sa misere, ils prierent Dieu pour lui, & commencerent à lui laver les pieds. Mais il ne leur donna pas le loisir d'achever: car se sentant gueri, il se dégagea de leurs mains, & tout transporté de joïe, il courut dans le logis, & aux environs. Ceux qui furent presens à ce miracle en loüerent Dieu, & les deux Religieux lui en rendirent aussi grace, mais ils prierent ce pauvre de ne point parler d'eux, & ils se retirerent chacun dans leur cellule. La grace allia, & joignit en Conhoiarn la joïe, & la tristesse; car il avoit un visage d'Ange, il estoit guai, agreable, & plein de ferveur. Mais quand il faisoit oraison, c'estoit avec une componction si vive, & si forte qu'il en répandoit des torrens de larmes. Sa devotion fut recompensée d'une faveur extraordinaire.

Ibid. pag. 206.

extraordinaire. Une nuit qu'il estoit en priere, un Ange lui apparut sous la figure d'un jeune homme, & l'assura que ses larmes lui avoient obtenu la remission de ses pechez, & une place dans le Ciel. Quelque temps aprés il tomba malade, il souffrit beaucoup de l'ardeur de la fiévre, & enfin il rendit l'esprit. Dieu confirma par un miracle l'opinion que l'on avoit de sa felicité. Il y avoit à Redon un jeune Religieux nommé Anovoret, qui n'avoit point de santé, & qui estoit toujours infirme, ce qui le faisoit appeller de chacun *le malade du monastere*. Il estoit hydropique, & ce mal lui causoit une soif, qui le faisoit bien souffrir, & l'obligeoit à boire souvent. Un soir estant allé au pui pour en tirer de l'eau, Conhoiarn lui apparut revestu d'une robe blanche, & tenant en sa main un vase d'or, lui dit: *Sçavez-vous bien qui je suis*, le malade lui répondit tout tremblant, *Monsieur, je ne sçai qui vous estes, si vous n'estes un Ange qui vient du Ciel.* Alors le bienheureux Solitaire l'assura qu'il estoit Conhoiarn Religieux qui estoit mort depuis peu, & qui joüissoit alors de la gloire: il lui marqua ensuite, que Dieu le guerissoit de son hydropisie, & qu'il passeroit le reste de ses jours dans une parfaite santé, & sans souffrir de douleur, mais qu'il se souvint bien d'en rendre graces à Nostre-Seigneur, & d'estre fidelle à le servir dans le saint lieu où il demeuroit. Anovoret reconnut par sa guerison la verité de ses paroles, & depuis il ne cessoit de remercier Dieu d'une faveur si particuliere. On a veu ci-devant que Fidveten menoit une vie solitaire avec Gerfroi sur les confins de la Bretagne. Son compagnon estant mort, il voulut abandonner le païs, mais le Duc Nomenoi, qui avoit beaucoup d'estime pour lui, le pria de n'en point sortir, & d'aller plutost demeurer à Redon. Fidveten obeït, & se rendit auprés de saint Convoion, qui le reçut avec de grands témoignages d'affection. Sa charité, la rigueur de son abstinence, & sa devotion lui acquirent l'estime de tous les Religieux. Ils avoient de la confiance en lui, ils le consultoient volontiers touchant les choses spirituelles, & imitoient ses vertus. Il avoit pourtant toujours dessein de passer dans quelque païs estranger, & d'y finir ses jours, & il ne le celoit pas aux Religieux. Mais l'Abbé, & tous ceux de la communauté le prierent si instamment de demeurer avec eux, & de continuer à les édifier & soustenir par son exemple, qu'il ceda à leur volonté, marquant par ses paroles, &

Ob infirmitatem atque imbecillitatem à cunctis infirmus monasterii vocitabatur. *Pag.* 207.

CHAP. XI

par ses larmes, qu'il ne vouloit point se separer d'eux, de crainte de leur causer du chagrin. Il continua donc à pratiquer la Regle dans leur monastere. Un jour qu'il assistoit avec eux au service divin, & qu'ils estoient tous assis, il vit le demon qui sous la figure d'un enfant estoit aux pieds d'un Frere nommé Orbert. La suite des choses fit bien-tost voir ce que marquoit cette vision, car ce miserable oubliant ce qu'il avoit promis à Dieu dans sa profession, & preferant le tumulte, & le déreglement du siecle à la *vie angelique* du monastere, retourna dans le monde, & s'abandonna au vice. Le Religieux qui a écrit les memoires que nous suivons, adjouste neanmoins que de son temps, il couroit un bruit que ce faux Frere Orbert s'estoit veritablement converti, & qu'il pleuroit son peché dans le monastere de saint Pierre de Pavie. Ce mesme Auteur avoit bien connu Fidveten, & il éprouva dans sa jeunesse combien ses prieres avoient de merite, & de force auprés de Dieu. Estant incommodé d'un mal de dents qui lui avoit enflé le visage, & mesme toute la teste, & qui l'empeschoit de manger, & de dormir, il eut recours à Fidveten, & le conjura de le secourir de ses prieres. Fidveten compatissant à ses peines, toucha seulement à sa jouë, & aussi-tost la douleur cessa, & ce soulagement fut suivi d'une prompte guerison. Le saint Solitaire vécut plusieurs années à Redon. Sur la fin de ses jours, il lui vint un cancer au bas du ventre. Ce mal le tourmenta extrémement, mais sa pieté en fit un bon usage, & si dans sa santé il avoit esté le modele, & l'exemple des Religieux, il le fut encore dans sa maladie. Dans le fort de sa douleur il ne cessoit point de rendre graces à Dieu, & il chantoit jour, & nuit ses loüanges. Le mal s'estant estendu, & commençant à infecter le cœur, il jugea bien qu'il alloit mourir, il appella les Religieux, & aprés leur avoir témoigné son affection par quelques paroles, il expira doucement.

Cum ad opus divinum in scamnis sederent Fratres. *Pag.* 208.

Vitam Angelicam parvipendens, &c. *Ibid.*

Papiæ habitans in monasterio sancti Petri quod vocatur Cælum aureum. *Ibid.*

Studebat in dolore semper gratias agere, hymnis Deo, & laudibus diebus, ac noctibus vacare. *Pag.* 209.

XIV.
Tethui Religieux.

Nous avons déja remarqué que Tethui fut un des premiers disciples, ou pour mieux dire un des associez de saint Convoion, & qu'il le suivit dans la retraite. Il avoit le cœur fort éloigné du monde, il l'avoit meprisé, parce qu'il en connoissoit l'illusion, & la malignité, & il persista toujours dans ce mepris. Il avoit toujours dans la bouche les sacrez cantiques de David. Les demons lui dressoient souvent des pieges, mais il les chassoit avec le signe de la croix, & par la ferveur de ses prieres. Les

Religieux admiroient l'austerité de son abstinence. L'Abbé lui aiant ordonné de faire apporter du bois que l'on avoit donné par aumône au monastere, à la descente de la montagne une des charettes passa sur celui qui la conduisoit, & l'écrasa de telle sorte, qu'il sembloit avoir les bras & les cuisses toutes brisées. Tethui crut qu'il estoit mort, & se mit aussi tost en priere. Dieu lui accorda sans doute plus qu'il n'avoit osé lui demander ; car ce serviteur fut gueri en un instant, il se leva de terre, & continua à mener la charette. La patience de Tethui fut exercée sur la fin de ses jours par une longue maladie. Il perdit la parole, & fut prés de cinq ans muet, & paralytique. Nostre Historien aida à le mettre dans le cercueïl, & à le porter dans l'Eglise Il témoigne qu'il sortit de son corps une odeur extrémement agreable, dont il fut tout parfumé, aussi bien que les autres Religieux.

Ibid. pag. 210.

Nos Monachi eam (glebam) levantes, &c. tanto odore ibi repleti sumus, &c. *Ibid.*

XV.

Fondation du monastere de Lehon prés de Dinan.

La grande opinion que l'on avoit de la pureté de leur observance, attira chez eux un saint Moine de Lehon, qui mourut dans leur cloistre, & c'est pourquoi avant que de parler d'une grace extraordinaire qu'il reçut dans son dernier jour, il est à propos de marquer l'origine de ce Prieuré, qui est situé prés de Dinan, & qui subsiste encore aujourd'hui. Le Duc Nomenoi estant à la chasse, rencontra six Solitaires, prés de la riviere de Rance, & leur demanda pourquoi ils demeuroient dans un lieu si desert, & quel estoit leur emploi. Ils lui répondirent d'une maniere fort humble, & fort respectueuse, qu'ils s'occupoient au service de Dieu, & qu'ils lui offroient des prieres pour la conservation de sa personne, & pour le bien de l'Estat, & que s'il lui plaisoit de leur donner une petite terre, ils tascheroient de s'y establir, & d'y pratiquer encore mieux leurs exercices. Le Duc leur fit une aumône, & leur promit un lieu pour bastir un monastere, quand ils auroient le corps de quelque Saint qui en pût estre le patron. Cette promesse les excita à chercher de saintes reliques, & pour cet effet ils choisirent un d'entr'eux nommé Condan, & l'envoierent à l'Isle de Jarsai, où estoit le tombeau de saint Magloire. Condan parla à ceux qui avoient soin du lieu où le Saint reposoit, & leur dit que la grace du Ciel avoit changé le cœur de leur Duc, qu'aprés avoir commis tant d'excez, & de violences, il commençoit à se porter au bien, & à faire des actions de pieté, que depuis peu il avoit resolu de fonder un monastere, où

Histoire de Bretagne de Pierre le Bauld. chap. 14. page 110.

ſaint Magloire pourroit eſtre plus connu, & plus reveré des fidelles qu'il n'eſtoit à Jarſai, & qu'ainſi il leur conſeilloit d'entrer dans le deſſein de ce Prince, & d'agréer que l'on tirât de terre le corps du Saint, pour lui en faire preſent, & le preſſer de baſtir une Egliſe, les aſſurant que cette nouvelle maiſon dépendroit d'eux, & qu'ils y auroient tout pouvoir. Par ces raiſons il perſuada à ceux de Jarſai de lui donner les oſſemens ſacrez de ſaint Magloire.*Aprés cela Condan, & les cinq autres Solitaires obtinrent aiſement de Nomenoi la terre de Lehon, & ils y baſtirent un monaſtere que le Duc dota richement.

XVI.
Britoc, & Jarnithim Religieux de Redon.

Il eſt à croire que ces premiers Religieux de Lehon furent d'abord en eſtime, & qu'ils donnerent de l'édification au public, puiſqu'un homme de maiſon noble appellé Britoc aiant reconnu la vanité du ſiecle, jugea qu'il lui ſeroit avantageux de les imiter. Il entra donc dans leur ſocieté, & s'appliqua fortement aux devoirs de la religion, taſchant de s'affermir, & de faire progrez dans la grace par les ſaints exercices de la priere, & du jeûne. Mais quelque temps aprés il eut le déplaiſir de voir le monaſtere troublé par les murmures de Religieux imparfaits, qui ſe querelloient les uns les autres. Le Superieur qui aimoit la paix, abandonna le cloiſtre, & s'en alla dans un deſert, où depuis il paſſoit le jour, & la nuit en oraiſon. Aprés ſa retraite, ſes miſerables diſciples ſe broüillerent encore plus, parce que ceux de qui l'ambition ſe trouva ſouſtenuë d'un peu de talent, & de capacité, voulurent lui ſucceder, & ſe diſputerent les uns aux autres la premiere place. Britoc en fut ſcandalizé, & comme il ne penſoit qu'à ſon ſalut, & qu'il ne cherchoit point d'autre gloire, que de plaire à Dieu, il ſe ſepara de ces Moines remuans, & ſuperbes, & vint à Redon, où il fut bien reçu du ſaint Abbé. Il ſe determina d'autant plus aiſément à y choiſir ſa demeure, que ceux de Lehon avant leur mauvaiſe intelligence, avoient reſolu de vivre plus regulierement, & de ſe former ſur l'exemple de ceux de Redon, qu'ils regardoient comme de veritables ſerviteurs de Dieu. Il demeura long temps à Redon, & enſuite il tomba malade, & les Religieux ne manquerent pas de lui rendre toutes les aſſiſtances qu'il pouvoit attendre de leur charité. On dit que le jour qu'il mourut, ſaint Martin, ſaint Hilaire, & ſaint Sanſon lui apparurent, & que leur aiant demandé pourquoi ils venoient à Redon, ils lui répondirent que c'eſtoit pour

Quia per exempla ſanctorum Monachorum Rotonenſium, illi Fratres Leonenſes cupiebant regulariter vitam ducere. *Ibid pag.* 217.

y visiter le Pape saint Marcellin qui y reposoit. Jarnithin Religieux & Prestre du mesme monastere se distingua encore par sa vertu. Estant malade d'une grosse fiévre qui le tourmentoit sans interruption, saint Hipoteme lui apparut la nuit & lui rendit la santé : il continua d'édifier ses confreres par la pieté de ses actions. Sa patience éclatta dans les cinq dernieres années de sa vie. Car durant tout ce temps il fut aveugle, & il supporta cette affliction avec un humble assujetissement aux ordres de Dieu & en lui rendant graces de ce que sa misericorde achevoit de le détacher du monde par ces tenebres exterieures.

Permansitque in eadem plaga per unum lustrum, gratias Deo referens & patienter flagellum Dei sustinens. *pag.* 218.

XVI. *Doethen.*

Il y avoit à Redon un écrivain appellé Doethen qui avoit fait vœu de se faire Religieux, & qui cependant menoit une vie reglée & *semblable à celle des Chanoines.* Quoi que son dessein fut ainsi affermi par un vœu, le demon entreprit de le détruire, & il attaqua si fortement Doethen, qu'il lui fit prendre la resolution de retourner dans le siecle en un certain jour. On en avertit cette Abbé qui comme un bon pasteur touché du danger, où estoit cette pauvre brebi, pria Dieu de la tirer de son égarement : apeine avoit il achevé sa priere que Doethen fut frappé d'une paralysie qui lui ostat l'usage des mains & des pieds. Desorte qu'en un instant il se vit réduit dans l'impuissance de quitter le cloistre. L'infirmité du corps servit de remede à celle de l'ame. Il pria les Religieux de le porter dans l'Eglise de saint Sauveur afin d'y confesser sa faute, & de promettre de nouveau à Dieu qu'il demeureroit dans le monastere jusqu'à la fin de ses jours. On fit ce qu'il souhaittoit : il renouvella son vœu dans l'Eglise, & aussi-tost il fut gueri à la veuë de tout le monde. Pour s'en retourner, il n'eut point besoin de secours, mais il marcha comme il faisoit avant sa maladie & alla promptement au logis des hostes. Un peu aprés il reçut l'habit de Religieux & mena une vie fort reguliere & conforme aux maximes de la perfection.

Sicut unus ex canonicis. *Ibid. pag.* 209.

Ou *simplement à sa celluie* ad hospitium.

XVII. *Un Diacre penitent.*

Les temps dont nous écrivons fournissent divers exemples de penitents qui alloient en pelerinage aux lieux de pieté le corps chargé de chaines ou serré avec des cercles de fer, & il arrivoit souvent que Dieu par la rupture miraculeuse de leurs fers faisoit voir qu'il avoit pardonné leurs pechés, & rompu les liens invisibles de leurs crimes. Un Diacre Ithen & un grand Seigneur nommé Fromond reçurent cette grace dans

 l'Abbaie de Redon. Ce Diacre estoit peut-estre Religieux : du moins il est certain qu'il demeuroit avec son frere dans un monastere de Chanoines où de Moines qui estoit en Italie prés de la ville de Spolete. Les deux freres s'entraimoient tendrement, & estoient bien éloignez de se vouloir du mal : un jour estant ensemble, ce dernier qui estoit écrivain de profession pria le Diacre de luy prester son canif pour tailler sa plume. Le Diacre au lieu de le lui mettre doucement entre les mains, le lui jetta de loin avec tant d'inconsideration qu'il le blessa au cœur, & le tua sur le champ. On ne peut exprimer l'affliction qu'il eut d'un accident si funeste. Elle fut si violente, & si extréme que les autres freres (c'est-à-dire les Religieux ou les Chanoines de sa communauté) au lieu de le reprendre comme criminel, furent reduits à le plaindre & à le consoler. Ils lui conseillerent de se transporter au plutost à Rome & de confesser sa faute au Pape. Le Diacre les crut, il alla se prosterner aux pieds du successeur de S. Pierre, & lui declara avec des gemissemens & des larmes qu'il avoit tué son frere inconsiderement, & qu'encore que c'eut esté sans y penser & sans dessein, il croyoit avoir esté poussé par le demon. Le saint Pontife bien affligé de ce malheur ordonna que l'on mit des fers autour du cou & des bras de ce Diacre ainsi que prescrivoit une certaine loi publiée contre les parricides, & lui imposa pour penitence d'aller visiter les lieux saints & d'y demander pardon à Dieu. Il obeït & fut souvent à saint Pierre & à d'autres Eglises avec les sentimens d'un cœur contrit & humilié. Quelque-temps aprés il eut la nuit une vision où il receut ordre de se transporter dans la Bretagne, & d'y visiter le lieu où reposoient les reliques de saint Marcellin avec asseurance qu'il y obtiendroit une pleine remission de ses pechez. Il découvrit cette revelation au Pape, & il obtint de lui la permission de faire ce pelerinage. Estant passé en France il vint au monastere de Montclair où de saint Filbert du Cellier qui est sur la riviere de Loire à trois lieux au dessus de Nantes, & il y apprit que le corps de saint Marcellin estoit à Redon. Il alla donc à cette Abbaie & il y arriva le samedy qui precede le Dimanche des Rameaux. La nuit il fut aux Matines avec le peuple & lors qu'un des Religieux nommé Omin vint à chanter l'Evangile, tous les fers dont estoit lié ce Diacre penitent se briserent & se disperserent en divers lieux de l'Eglise, avec un bruit qui fut entendu de tous ceux qui assistoient à

Fratres qui in eodem monasterio erant. *Ibid pag.* 215.

Sicut in lege paricidarum censetur. *Ibid.*

l'office. Il raconta à ceux de la communauté la grace que Dieu lui avoit faite, & s'en retourna en Italie.

XVIII. *Fromond penitent.*

Fromond estoit François & d'une famille non seulement noble, mais illustre par les grands emplois qu'avoient eu son pere & plusieurs autres de ses parens. Son pere estant mort il se mit en possession de son bien & voulut le partager avec ses autres freres : mais ils eurent la dessus quelque difficulté avec leur oncle qui estoit un Ecclesiastique fort consideré à la Cour, & comme ils estoient gens d'espée & fort violens, pour sortir promptement d'affaire, ils assassinerent leur oncle, & contre leur dessein ils tuerent aussi leur petit frere. Depuis Fromond & ses deux freres reconnurent la grandeur de leur crime, & touchez de regret, ils le confesserent dans un Synode ou assemblée d'Evesques qui fut convoquée par l'Empereur Lothaire. Les Evesques ordonnerent qu'on leur mit des chaines de fer autour des bras & des reins, & qu'en cet estat ils visitassent les saints lieux faisant penitence dans le cilice & la cendre jusqu'à ce que Dieu leur eut accordé la remission de leur crime. Ils allerent à Rome, aiant obtenu des lettres du Pape Benoist III. ils passerent en Orient, ils visiterent les Eglises de Jerusalem, & y demeurerent long-temps priant souvent avec larmes prés du saint Sepulchre. Ils passerent de-là en Egypte pour en voir les Monasteres. Puis ils allerent à Carthage, & visiterent le tombeau de S. Cyprien par l'intercession duquel Dieu faisoit toujours beaucoup de miracles. Aprés avoir emploié quatre ans à ces pelerinages, ils revinrent à Rome & le peuple les assista fort charitablement. Ensuite aiant reçu la benediction du Pape Nicolas, ils retournerent en la terre Sainte, & en visiterent de nouveau les lieux consacrez par les mysteres de nostre sainte religion, ils passerent mesme en Armenie, & ils furent cruellement battus par les Paiens. Quatre-ans aprés leur départ de Rome, ils y retournerent & allerent souvent se prosterner devant le tombeau de saint Pierre, pour le prier de leur obtenir la remission de leurs pechez ; enfin ils repasserent en France, & estant venus à Rennes ils y furent reçus avec beaucoup de charité par Electran qui en estoit Evesque. Le frere aisné de Fromond estant mort en cette ville, y fut enterré fort honorablement par les soins de ce Prelat & du Clergé de saint Melaine c'est-à-dire par les Religieux de ce monastere. Ensuite Fromond alla à Redon y visiter le tom-

Vers l'an 856.

Nostre Auteur met (Benedictione sancti Benedicti Papæ) *mais le Pontificat de Benoist qui avoit commencé l'an 854. en Juillet ne dura que deux ans & demi & consequemment Nicolas estoit alors en sa place.*

Ab Episcopo & à Clero sancti Melanii. *Ibid. pag.* 220.

CHAP. XI. beau de saint Marcellin, & il s'y reposa sept jours.* Il en sortit pour retourner à Rome, mais sur le chemin il eut une vision, où un venerable vieillard lui donna ordre d'aller de nouveau à Redon avec esperance que Dieu briseroit ses chaines. Il obeit, & estant dans cette Abbaie, il se recommanda aux prieres des Religieux : il avoit bien besoin que la divine bonté lui fit grace, car les fers qu'il avoit autour de lui s'estoient enfoncez dans son corps, & y avoient fait des plaies, d'où il sortoit du sang, & qui lui causoient tant de douleur, qu'il ne pouvoit presque plus marcher. Une seconde vision qu'il eut au commencement de la nuit, l'assura de nouveau que Dieu lui vouloit faire misericorde. Consolé & fortifié par cet avis, il alla à l'Eglise, & s'y messa parmi le peuple, pour y entendre les Matines. S'estant un peu endormi sur un banc durant l'Office, le vieillard qu'il avoit veu en songe lui apparut, brisa ses chaines, & les jetta sur le pavé. Fromond se sentant ainsi soulagé, se prosterna à terre, & cria fort haut. Quelques Religieux vinrent à lui, penserent ses blessures, & le mirent dans un lit où il demeura trois jours. Il voulut ensuite retourner à Rome, pour rendre graces à Dieu, mais il mourut le jour mesme qu'il estoit sorti du monastere. Cet illustre penitent est peut-estre ce saint Fremond autrefois reveré dans l'Abbaie de Fecamp, & qui l'est encore dans une paroisse du païs de Caux, laquelle a esté consacrée en son honneur.

Act. sæc. 4. part. 2. pag. 583.

XIX.
Abbaie de Landevenec.

Loüis le Debonnaire s'estant transporté en Bretagne l'an 818. pour la reduire sous son obeïssance, * Matmonoc qui gouvernoit le monastere de Landevenec, lui alla témoigner ses soumissions. Le Roy s'informa de sa maniere de vie, sur quoi cet Abbé répondit qu'il suivoit la discipline des Irlandois, mesme à l'égard de la tonsure : ce qui estant contraire à l'usage de l'Eglise Romaine, ce Prince lui ordonna de se conformer à cet usage, & de faire observer dans sa communauté la Regle de saint Benoist qui estoit si generalement approuvée, & qui ne prescrivoit rien que de possible, & de proportionné à la foiblesse humaine. Cet ordre fut executé dans Landevenec, & les Religieux qui jusqu'alors s'estoient abstenus du vin, s'en permirent un peu en faveur des infirmes, qui ne pouvoient presque subsister en gardant la rigueur de l'ancienne observance. On dit que ce fut ce mesme Prince qui fit aussi establir la

* *Ou Martinoc.*

Ut & juxta Regulam sancti Benedicti Patris viverent, quæ possibilis, & laude digna est. *Præfat. Act. Tom. 1. num. 69.*

Propter infirmitates Fratrum qui in tanta austeritate vivere vix possunt. *Ibid.*

CHAP. XI.

la Regle de saint Benoist dans les Abbaies de saint Gildas de Ruis, & de Loc-menek. Les monasteres de saint Maen de Gaël, & de saint Jacut aiant esté pillez, & bruslez en partie, pendant les guerres, les Religieux eurent recours à Charlemagne, & aprés sa mort à Loüis le Debonnaire, pour estre maintenus dans la possession de leurs biens, & ils obtinrent là-dessus des lettres qui furent depuis confirmées par un Synode provincial tenu à Redon par l'Archevesque de Tours, & six autres Evesques. Il y a apparence que ce Concile est celui qui fut assemblé dans cette Abbaie l'an 1273.

Albert le Grand dans les vies des Saints de Bretagne. page 611.

D'Argentré en son Histoire de Bretagne. l. 3. c. 37. pag. 150.

XX.

Les Religieux d'Aindre, & de Vertou sortent de leur monastere, pour éviter la fureur des Normans.

Les Religieux d'Aindre s'estant refugiez dans Nantes pour se mettre à couvert du ravage des Normans, n'y trouverent pas la seureté qu'ils esperoient, car les Barbares prirent la ville, tuerent le saint Evesque Gunard, & immolerent à leur fureur plusieurs de ces Moines sur l'autel mesme de la Cathedrale. Raimbauld Abbé de saint Martin de Vertou aiant avis de l'invasion des ennemis, se retira promptement en Poitou avec les reliques du Saint. Comme le monastere d'Ansion, ou de saint Joüin de Marne estoit de la dépendance de son Abbaie, il esperoit avoir toute liberté de s'y refugier, & de s'en servir comme d'un asyle, quoiqu'il n'y eut plus alors de Religieux, & qu'il fut occupé par des Chanoines, dont quelques-uns avoient peut-estre quitté la profession monastique. Mais ceux-ci ne voulurent point le recevoir. Dans cette extrémité il eut recours à Pepin Roy d'Aquitaine, qui manda au Comte de Poitou d'establir Raimbauld, & sa communauté dans saint Joüin, & d'ordonner aux Chanoines, ou de se faire Religieux, ou de se retirer du monastere. Par ce moien Raimbauld eut accez dans Ansion, où il y avoit alors comme deux cloistres, & deux Eglises, l'une dediée à saint Jean, & l'autre à saint Pierre, ou selon un ancien breviaire, une consacrée à saint Jean Baptiste, & l'autre à saint Jean l'Evangeliste. Le corps de saint Martin fut mis d'abord dans l'Eglise de saint Jean auprés de celui de saint Joüin, mais depuis on le transfera dans l'Eglise de saint Pierre.

Plerosque super ipsam templi aram instar hostiæ trucidant. *Du Chesne Hist. de France Tome 2. page 386.*

L'an 843.

Act. Tom. 1. pag. 689.

XXI.

Jean Religieux de saint Melaine.

La conversion de Jean grand Seigneur de Bretagne fut des plus exemplaires. Il estoit orné de qualitez qui relevoient l'éclat de noblesse qu'il avoit reçu de ses Ancestres. Aiant quitté l'emploi des armes, son païs, sa femme, & ses enfans, il embrassa la profession monastique. On le tira du cloistre de

Splendidus ex atavis, atavorum splendor & ipse, &c. *Baldr in Epitaph. Iohannis.*

CHAP. XI. ſaint Melaine de Rennes, où il eſtoit Abbé, pour l'eſtablir dans l'Eveſché de Dol. Mais eſtant allé à Rome pour eſtre ſacré par le Pape, (qui eſtoit Jean huitiéme, ſi l'on en croit un Auteur moderne) il y mourut, & fut fort regretté à cauſe de ſon grand merite.

XXII. *Abbaie de Glone, ou de ſaint Florent le vieux,*

On compte l'Abbaie de Glone, ou de ſaint Florent le vieil entre celles qui furent reparées par Loüis le Debonnaire, & & toutefois il eſt certain, qu'elle eut pour Reſtaurateur Charlemagne, qui en releva les ruines, qui y fit une Egliſe magnifique, & ornée de colomnes de marbre, qui l'enrichit des ſaintes reliques, & qui en augmenta les revenus par ſes liberalitez. Mais il y a apparence que Loüis, que ſon pere avoit eſtabli Roy d'Aquitaine, eut grand'part à cet ouvrage. De plus eſtant parvenu à l'Empire, il y mit des Religieux qui eſtoient revenus d'Italie, où ils avoient eſté par ſon ordre, & il choiſit pour Abbé un d'entr'eux nommé Frorbert, il leur accorda des lettres de protection datées de l'onziéme année de ſon regne, qui répond à l'an 824. & leur donna quelques terres. Frorbert eut de ſuite pour ſucceſſeurs Anſald, Gauzbert, & Didon. Ce dernier eſtoit parent du Roy Charles le Chauve. Neomene Duc des Bretons s'eſtant ſouſlevé contre Charles, taſcha par de bons offices d'attirer Didon dans ſon parti; mais voiant qu'il ne pouvoit corrompre ſa fidelité, il changea cette apparence d'amitié en une haine ouverte, pillant ſon monaſtere, & y mettant le feu. Pour conſoler de cette perte les Religieux de Glone, Charles leur donna les petits monaſteres de ſaint Gondon, & de ſaint Jean, & leur fit encore d'autres graces du temps de Radulfe, & d'Egfrid, qui furent Abbez aprés Didon. Mais enfin pour éviter la perſecution des Normans, ils furent contrains de ſortir d'Anjou, & de paſſer dans une autre province, comme il ſera dit ailleurs. On ne parle point ici des Abbaies des ſaint Aubin, ny de ſaint Serge d'Angers, l'ordre monaſtique n'y ſubſiſtoit plus, & les Egliſes eſtoient deſſervies par des Clercs, ou Chanoines. J'obſerverai ſeulement que dans le catalogue des Abbez de ſaint Serge, il y manque Witbold, qui eſtoit Chapellain, ou Aumônier de Charlemagne. Il alla à Conſtantinople en qualité d'Ambaſſadeur de ce Prince, & à ſon retour il eut l'adminiſtration du monaſtere de ſaint Serge, & le gouverna pluſieurs années d'une maniere loüable, ſoit qu'il y eut encore des Religieux, ou qu'il fut habité par des Chanoines.

A rebelli noſtro crudeliſſimo Nomenoio noſtri odii cauſa, incenſus eſt (locus.) *Cart. Caroli Calvi.*

Sammarth. Gall. Chriſt. Tom. 4. pag. 389.

Spicil. Tom. 3. pag. 229.

CHAPITRE XII.

Du restablissement du monastere de Glanfeüil, & de la translation des reliques de saint Maur.

ON a veu ci-devant par quelle violence le monastere de Glanfeüil déchut de l'estat si florissant où il avoit esté du temps de saint Maur, & de ses successeurs, & que le miserable Gaidulfe qui avoit pris plaisir à le destruire, fut destruit lui-mesme par une mort subite, qui l'empescha de joüir du fruit de son crime. Pendant le regne de Charlemagne, nul ne se mit en peine de faire là dessus de plaintes à ce Prince; & c'est ce qui donna occasion au Comte d'Anjou, & à d'autres personnes du mesme païs, de s'emparer de la pluspart des terres de ce lieu saint, sans autre droit que celui de leur utilité, soustenuë de leur pouvoir. L'Abbaie fut ainsi presque reduite en solitude, & il n'en resta plus que quelques murailles des Eglises, & un petit domaine qui fut possedé à titre de benefice, ou de fief, par un Clerc, ou par un laique nommé *Unager*. Celui-ci estant mort, Loüis le Debonnaire donna l'administration de Glanfeüil au Comte Rorigon, qui n'estant pas moins recommandable par sa vertu, que par sa noblesse, servit d'instrument à la divine providence pour le remettre dans son premier estat. Rorigon aiant esté touché du desir de quitter les emplois du siecle pour travailler uniquement à son salut, en parla à Bilechilde sa femme, qui se trouva dans la mesme disposition. Ils allerent ensuite visiter le tombeau de saint Maur, & considerant les ruines de l'Abbaie, ils eurent la pensée de la restablir comme un lieu qui leur pourroit servir de retraite, quand ils seroient en estat de se dégager entierement du monde. Ils consulterent là-dessus deux de leurs amis sçavoir Lambert homme de grande pieté, qui demeuroit prés de Tours dans l'Abbaie de Marmoutier, & un de leurs parens nommé Ebbo, & ceux-ci approuverent leur dessein, & leur conseillerent de l'executer. Ils poserent donc les fondemens d'un nouveau monastere, & on commença à travailler aux lieux reguliers; mais l'ouvrage fut interrompu par une affaire qui

I. *L'Abbaie de saint Maur est restablie par le Comte Rorigon.*

Sicut videlicet eum Onager (vel Unager) habuerat. *Act. sac. 4. part. 2. pag. 165.*

Ceci est obscur, le sens que nous y donnons n'est qu'une simple conjecture.

Quidam candidissimum Monachi præferens habitum, &c. *Ibid. page* 171.

survint à Rorigon, & il ne s'appliqua à le continuer qu'aprés en avoir esté sollicité par Jacob Abbé de Cormeri, à qui l'on dit qu'il arriva quelque chose de fort extraordinaire. Jacob s'estant un jour mis en priere aprés Matines, vit un Religieux vétu d'un habit fort blanc, qui lui apparut, & lui ordonna d'avertir Rorigon d'achever ce qu'il avoit commencé. Huit jours aprés, il eut encore une semblable vision, & il la méprisa la regardant comme un songe, parce qu'il n'estoit nullement instruit de l'affaire, & qu'il ne connoissoit pas mesme ce Comte Rorigon. Mais celui qui lui faisoit ce commandement lui estant apparu une troisiéme fois, & l'aiant frappé d'un foüet qu'il tenoit à la main, il ne douta point que ce qu'il lui arrivoit ne fut un miracle, & que l'ordre qu'on lui donnoit, ne vint du Ciel. Il resolut donc d'y obeïr, il s'informa qui estoit ce Rorigon, & l'estant allé trouver, il l'exhorta à continuer l'ouvrage qu'il avoit commencé. Cet avertissement joint à la guerison miraculeuse de Bilechilde, qui avoit esté fort malade, & à une vision qu'eut Rorigon mesme estant un jour en priere, determina enfin ce Comte, & sa femme à executer leur dessein, & à restablir Glanfeüil, tant à l'égard de l'observance, que des bastimens. Pour y reussir, ils eurent recours à Ingelbert Abbé de saint Pierre des Fossez au diocese de Paris, qui le vint trouver avec les plus parfaits Religieux de sa communauté. On marque entr'autres Gauzbert frere de Rorigon, & Guillaume, qui furent en leur temps *deux grandes lumieres de nostre Ordre*. De plus Rorigon jugeant que pour maintenir l'observance dans Glanfeüil, il seroit avantageux que ce nouveau monastere fut sous la dépendance, & la direction de l'Abbé des Fossez, il obtint sur ce sujet des lettres de Loüis le Debonnaire, par lesquelles ce Prince donna à Ingelbert, & à ses successeurs le pouvoir, & l'autorité de gouverner Glanfeüil par l'entremise des Superieurs qu'ils y establiroient; & ces lettres furent faites doubles, âfin que l'on en gardât un original à Glanfeuil, & l'autre dans saint Pierre des Fossez. En execution de ces lettres, Gauzbert eut la conduite de Glanfeuil dépendemment de l'Abbé Ingelbert, qui lui fournit toutes les choses dont eut besoin sa nouvelle communauté pour la celebration de l'Office divin. Du temps de Gauzbert saint Aldric Evesque du Mans lui envoia les meubles qu'il avoit dans une terre, le priant de les lui garder, parce que c'estoit alors

Duo quædam magna luminaria in nostro ordine emicuere Gauzbertus scilicet frater ipsius Comitis Rorigonis, atque Vvilelmus. *Ibid.*

Providentiam semper de eodem loco habentes, &c. *Act. Ibid pag.* 173. *ce qui est tiré de la charte de Louis le Debonnaire. Vide Baluz. Capitul. Tom.* 2. *pag.* 1436. *l'an* 833. *enquoi il y a peut-estre quelque erreur.*

Gubernante præfatum monasterium Gauzberto sub dominatione Ingelberti venerandi Abbatis cœnobii Fossatensis. *Ibid. pag.* 1457.

un temps fascheux, où il y avoit guerre ouverte entre Lothaire, & ses freres Loüis, & Charles le Chauve. Quelques cavaliers vinrent pour enlever ces meubles, & ils avoient déja commencé à enfoncer les portes, & à faire d'autres violences. Mais les Religieux eurent recours à la priere, & Dieu les secourut par un furieux orage qui s'éleva tout d'un coup, & mit en fuite les ennemis.

II. *Donation d'Anovareth.*

Vers ce mesme temps un homme de grande pieté appellé Anovareth qui estoit de Bretagne, fut excité mesme par une revelation à se transporter à Glanfeuil, pour y visiter le tombeau de saint Maur. Il entreprit donc ce voiage, & mena avec lui un interprete, parce qu'il ne parloit point François. Sur le chemin il prioit Dieu, & lorsqu'à la fin d'un pseaume il recitoit le *Gloria Patri*, il se prosternoit à terre. Deux Religieux de Glanfeuil, qui en estoient sortis pour aller à Angers, le voiant de loin se prosterner de la sorte, crurent d'abord que c'estoit un fou. Mais estant proche de lui, ils sçurent de son Interprete pourquoi il se mettoit ainsi à terre, & aiant quitté l'opinion desavantageuse qu'ils en avoient conçuë, ils lui enseignerent le chemin de leur monastere. Le devot Anovareth y arriva en un Dimanche vers la fin des Vespres. Dés qu'il fut entré dans l'Eglise, il se mit à prier Dieu avec une profonde humilité. Sa devotion lui attira une grace extraordinaire, car il vit un Ange accompagné d'un Diacre qu'il crut estre saint Maur. Il lui sembloit que ce Diacre recevoit les prieres des Religieux, & les donnoit à l'Ange qui les offroit à Dieu. Il fut alors touché d'une vive, & forte componction, qui lui fit verser des larmes, & le porta à frapper de sa teste le pavé de l'Eglise. Plusieurs Religieux vinrent à lui, & lui demanderent quelle estoit la cause de sa douleur : il leur dit qu'il pleuroit ses pechez. Gauzlin qui n'estoit alors que simple Religieux, engagea deux de ses confreres qui estoient Bretons à demander au serviteur de Dieu s'il ne lui estoit rien arrivé d'extraordinaire, & ils apprirent de lui la vision qu'il avoit euë. L'Abbé Gauzbert reçut Anovareth avec beaucoup de charité, & il le retint quinze jours dans le monastere, mais il ne put lui faire boire de vin. Anovareth par complaisance voulut quelquefois en gouster, mais dés qu'il approchoit le verre de sa bouche, il se sentoit excité à gemir, & à verser des larmes. Il donna une terre à l'Abbaie de Glanfeuil. On peut voir ailleurs

CHAP. XII.

Ibid. & lib. miracul. B Mauri cap. 8.

l'acte de la donation dattée de l'année 847. en quoi il y a sans doute de l'erreur, parce qu'en ce temps-là Gauzbert n'estoit plus Abbé.

III.

Gauzlin fils de Rorigon est fait Abbé de saint Maur.

** Vers l'an 836.*

Loüis le Debonnaire aiant donné à son fils Pepin le Duché d'Anjou, un Ecclesiastique nommé Ebroin parent du Comte Rorigon, obtint de Pepin * le monastere de Glanfeuil, dans le dessein d'en estre le protecteur, & d'empescher qu'il ne tombat entre les mains de quelque personne qui en ruinat le bon ordre ; & la discipline. Un peu aprés il fut fait Evesque de Poitiers, & eut encore le credit de faire confirmer l'autorité qu'il avoit sur Glanfeuil par des lettres que lui accorda Loüis le Debonnaire. Rorigon donna à ce monastere sa terre de Maimin par une charte de l'an 839. qui nous apprend qu'il estoit frere de l'Abbé Gauzbert, & qu'il avoit offert son fils Gauzlin à l'Eglise de saint Maur, pour y servir Dieu selon les loix de la vie religieuse. Bilechilde mere de Gauzlin estant veuve, se consacra aussi à Dieu, & fut Abbesse d'une communauté de filles que l'on ne marque pas. Tant que le Comte Rorigon fut en vie, Ebroin n'inquieta point les Moines des Fossez qui demeuroient à Glanfeuil, mais aprés la mort du Comte, il leur ordonna de s'en retourner aux Fossez, à la reserve de quelques-uns qu'il y retint pour reciter l'Office conjointement avec d'autres qui y avoient esté admis à la profession religieuse depuis le restablissement de l'Abbaie. Et ceux des Fossez ne purent pas se maintenir dans la possession de Glanfeuil en representant les lettres de Loüis le Debonnaire, parce qu'elles leur avoient esté enlevées, & (comme dit l'Abbé Eudes) jettées au feu. Elles sont pourtant venuës jusqu'à nous, parce que l'on en pouvoit avoir des copies, & qu'il y en avoit un second original à Glanfeuil : & il est bien certain que cet Auteur les avoit devant ses yeux lorsqu'il composa son ouvrage aprés la mort d'Ebroin, puisqu'il en parle, & en rapporte quelques termes. Ebroin prit grand soin du monastere, & fit voir par sa conduite, que s'il avoit tant cherché à l'avoir sous sa puissance, ce n'estoit que pour le proteger. Car bien loin de se rien attribuer de ses revenus, il les accrut par la donation de quelques terres, il s'entremit auprés de Charles le Chauve pour lui faire agréer que le venerable Gauzlin en eut la conduite, & il obtint de ce Prince des lettres de protection, qui portoient que tant qu'il y auroit quelque Religieux

C'est ainsi qu'on peut expliquer ces mots Gauzlinum virum eruditissimum, &c filium scilicet sancti viri Gauzberti, &c. *Ibid. pag. 174.*

de sa famille capable de gouverner le monastere selon la Regle de saint Benoist, l'on n'en chercheroit point d'autre pour y faire la fonction d'Abbé. Gauzlin est qualifié *fils*, c'est-à-dire neveu, & disciple de Gauzbert, car on a deja veu qu'il estoit fils de Rorigon, & qu'il fut offert à saint Maur par son pere. Il fit grand progrez dans la perfection religieuse, & dans la connoissance des lettres. Son érudition estoit accompagnée d'une éloquence qui en relevoit le prix par la facilité qu'elle lui donnoit à faire part de ses lumieres aux autres, & à les instruire de leurs devoirs. Ces qualitez jointes à la recommandation d'Ebroin lui acquirent l'estime de Charles le Chauve, & ce Prince eut fort agreable son establissement dans la charge d'Abbé, & lui promit sa protection. Il fut ordonné Diacre par Ebroin alors Evesque de Poitiers, & ensuite Prestre par Dodon Evesque d'Angers. Quoique les memoires ne marquent sa promotion à ces saints Ordres qu'aprés le recit de la translation de saint Maur, il y a beaucoup d'apparence qu'il avoit le caractere *du Sacerdoce*, ou qu'il estoit au moins dans le degré du Diaconat, quand il fit cette ceremonie, & l'ancien Auteur semble aussi le mettre dés lors au rang des Prestres.

Translata sunt ossa beatissimi Levitæ Mauri à famulo Dei Gauzlino, aliisque Sacerdotibus *Ibid. pag.* 174.

IV.
Translation des reliques de saint Maur.

Il tira de terre le corps de saint Maur, & le transfera dans une chasse. Il découvrit en mesme temps quelques reliques de saint Pierre avec d'autres de saint Estienne, que l'Abbé Bertulfe avoit mises dans une boëte prés du tombeau de saint Maur du temps du Roy * Clotaire. On y trouva aussi un petit parchemin qui contenoit cette inscription : *Ici repose le corps de Maur Religieux & Diacre, qui vint en France du temps du Roy Theodebert, & mourut le dix-huitiéme jour avant le commencement de Février, c'est-à dire le quinziéme de Ianvier.* Cette écriture estoit si ancienne qu'on eut de la peine à la lire, & c'est pourquoi il est vrai-semblable qu'elle estoit de ce mesme Bertulfe, ou de quelqu'autre personne qui avoit dressé ce billet par son ordre. La translation des reliques de saint Maur se fit ainsi par Gauzlin l'an 845. le Jeudi douziéme de Mars, deux cens soixante & un an aprés la mort du Saint, & fut d'autant plus celebre que Dieu l'honora par la guerison miraculeuse de huit personnes, dont il y en avoit trois d'aveugles. Environ deux mois aprés, sçavoir la veille de la Pentecoste, Gauzlin fut institué, & estabi solennellement dans la charge d'Abbé par * Ursmar

* *Sçavoir Clotaire second, dont le regne commença l'an 584.*

Voiez ci-devant Tome 1. page 241.

Octo personæ ibi à diversis sanatæ sunt infirmitatibus, ex quibus tres cæci, &c.

* *Ou Cosmar.*

CHAP. XII.

Ibid pag. 175.

Archevesque de Tours, assisté de deux autres Evesques. Il est appellé *le premier Abbé de saint Maur* depuis la reforme du monastere, parce que ce fut le premier Abbé qui fut pris du corps de la communauté : car il est certain que son oncle Gauzbert Religieux des Fossez y avoit exercé cette charge avant lui. Gauzlin s'acquitta tres-bien de son devoir, & il eut tant de zele pour l'observance, & pour le service divin, qu'à l'égard de cette vertu il ne ceda à nul autre Abbé de son temps. Il fut toujours protegé par Ebroin Evesque de Poitiers, & ce Prelat donna des terres à son monastere, & obtint des lettres du Roy pour en assurer la possession aux Religieux. Une autre charte qui est de l'an 847. porte aussi qu'aprés la mort de Gauzlin, ils auroient la liberté de se choisir un Superieur, comme il il est prescrit par la Regle. Gauzlin estant allé en Bretagne, tomba malade dans le monastere de Redon, mais s'estant fait porter devant l'autel de saint Hypoteme, il fut gueri par l'intercession du Saint, ce qui l'obligea à faire vœu de celebrer sa feste. De son temps il se fit divers miracles dans l'Abbaie de saint Maur, dont on peut voir ailleurs la relation. Il avoit dans sa communauté cet excellent Religieux appellé *Gerfroi*, qui avoit esté enseigner à saint Convoion, & à ses associez la pratique de la Regle, comme l'on a veu ci devant.

Suo tempore nemini secundus. *Ibid. pag.* 174.

Act ibid. pag. 118.
Gall. Christian. Episc. Pictav.

V.
Autres translations des reliques de saint Maur.

Gauzlin eut de suite pour successeurs son frere Theodrad, Godefroi, & Agelvin. Du temps de Theodrad, ou de Godefroi, les Religieux de Glanfeuil furent contraints de sortir de leur monastere avec les reliques de saint Maur, pour se sauver de l'invasion des Normans. D'abord ils se retirerent à Scamerac village inconnu, où une femme affligée depuis cinq ans d'un vomissement de sang fut guerie miraculeusement. Ils passerent de là dans le diocese de Séez, & s'arresterent à Merul, qui estoit une terre que leur avoit donné Charles le Chauve à la priere d'Ebroin Evesque de Poitiers, qui avoit beaucoup d'accez auprés du Roy, estant son Archichapellain, ou grand Aumônier. Hildebran Evesque de Séez ne pouvant pas aller lui-mesme recevoir les reliques du Saint, y envoia son Archidiacre avec les principaux de son Clergé, qui s'estant joints aux Religieux, mirent la chasse du Saint dans l'Eglise de saint Julien, qui n'estoit pas fort éloignée de cette terre de Merul. Ce sacré depost y demeura un an & demi, & y attira tant de benediction, qu'il s'y fit un grand nombre de miracles en

en faveur des malades, ainsi que témoigne Eudes alors simple Religieux, & depuis Abbé des Fossez, & de Glanfeuil, qui estoit un de ceux qui accompagnoient la chasse. Les Normans estendant de plus en plus leurs courses, & leurs ravages, les Moines de Glanfeuil furent obligez de quitter cette Eglise de saint Julien, & de se transporter ailleurs avec le corps de leur saint patron. Allant d'un lieu en un autre, ils s'avancerent jusqu'à la riviere de Saone, prés de laquelle le Comte Audon avoit une terre, où il leur permit de se retirer. Ils y furent trois ans & demi, & eurent la consolation d'y voir continuer les miracles que Dieu operoit pour le soulagement des malades qui venoient reverer les reliques de saint Maur. Pendant ce temps-là ils ne demeurerent pas tous dans cette terre: ceux d'entr'eux que leur Abbé commit pour garder la chasse n'en sortirent point, mais il permit aux autres de retourner en Anjou, & de se retirer chez leurs parens, ou à Glanfeuil, s'ils y pouvoient estre en seureté.

CHAP. XII.

Multi enim cæci, surdi, & claudi, aliisque languoribus, ante ejus lecticam nobis cernentibus sanitatem recipere meruerunt &c. *Ibid. pag.* 182.

An 863.

Act. Tom. 1. *pag.* 275.

Sæc. 4. *part.* 2. *pag.* 182.

VI.

Eudes revoit, & repolit les Actes de saint Maur.

Eudes qui estoit de ce nombre s'estant mis en chemin, rencontra des voiageurs qui revenoient de Rome, parmi lesquels il y avoit un Ecclesiastique du Mont saint Michel au diocese d'Avranches, qui avoit de vieux cahiers d'une écriture ancienne, & demi effacée, où estoit contenuë la vie de saint Benoist, avec celles de cinq de ses principaux disciples, sçavoir d'Honorat, de Simplice, de Theodore, Valentinien, & Maur. Eudes pria cet Ecclesiastique de les lui vendre, & les aiant achetez, s'appliqua à repolir la vie de saint Maur, ainsi qu'il a esté dit.

Quaterniunculos nimis pene vetustate consumptos, antiquaria, & obtunsa olim conscriptos manu, vitam B. Benedicti, ac quinque discipulorum ejus continentes Honorati videlicet, Simplicii, Theodori, Valentiniani, atque Mauri, quos vix emerui datis non paucis redimere nummis.

Epist. Odonis ad Adelmod.

Act. sæc. 1. *pag.* 276.

Du rivage de la Saone, les Religieux de Glanfeuil se transporterent vers Paris, & mirent les reliques de leur saint Patron dans l'Abbaie des Fossez par l'ordre de Charles le Chauve. Cette translation se fit l'an 868. & fut tres-solennelle. Enée Evesque de Paris y assista, & pour marquer sa veneration envers les reliques de saint Maur, il les porta sur ses épaules depuis l'entrée du monastere jusques dans l'Eglise, où il les mit dans une chasse que l'on avoit preparée pour cet effet. Il donna aussi à perpetuité à l'Abbé Eudes, & à ses successeurs une prebende entiere dans sa Cathedrale, & institua en l'honneur de saint Maur une procession le Mercredi d'aprés le Dimanche de la Passion, ce qui se pratiquoit encore dans l'onziéme siecle. L'année suivante, c'est-à-dire l'an 869. le Roy Charles le Chauve alla visiter l'Eglise de l'Abbaie des Fossez, & fit ses

VII.

Les reliques de saint Maur sont transferées à l'Abbaie des Fossez au diocese de Paris.

Act. sæc 4. *part.* 2. *pag.* 168. 183.

prieres devant les reliques de saint Maur. Il y envoia depuis deux tres-riches tapis, pour mettre sur sa chasse dans les festes solennelles, & lorsqu'on la porteroit en procession. Ce fut Otulfe Religieux de saint Denis qui presenta cette offrande au nom de ce Prince. Cet Abbé Eudes, dont nous venons de parler, gouvernoit le monastere des Fossez. Il se qualifie aussi Abbé de Glanfeuil, parce que Glanfeuil estoit alors assujeti à l'Abbaie des Fossez, & demeura long temps dans cette dépendance. C'est lui qui a écrit l'histoire de la translation de saint Maur. Il a dedié ce second ouvrage à ce mesme Adelmode Archidiacre du Mans, à qui il avoit addressé la vie de saint Maur, qu'il avoit reveuë, & mise en meilleur stile. Les Normans aiant fait une invasion dans le territoire de Paris, les Religieux des Fossez furent contraints d'abandonner leur monastere. Ils se refugierent auprés d'Aurelien Archevesque de Lyon, qui les reçut avec beaucoup de charité, & les logea dans l'Abbaie de Seyssieu qu'il avoit bastie, & dotée. Pour ceux de Glanfeuil, la crainte des mesmes ennemis les porta à se retirer à saint Savin au diocese de Poitiers, d'où l'on tira des personnes de grande vertu, pour peupler le nouveau monastere de saint Martin d'Autun, comme l'on verra dans le livre suivant.

Act. sæc. 4. part. 2. pag. 166.

Glaber. lib. 3. cap. 5.

CHAPITRE XIII.

Du bienheureux Alcuin Abbé de saint Martin de Tours : Du monastere de Cormeri, & de la fondation de l'Abbaie de Villeloin.

I.
Essai de reforme dans le monastere de saint Martin.

IL a esté remarqué ci-devant qu'il y avoit des monasteres de nostre Ordre, où la discipline reguliere s'estoit tellement affoiblie, que les Religieux y vivoient plutost en Chanoines qu'en Moines. Celui de saint Martin de Tours estoit de ce nombre ; car ainsi qu'il paroist par une lettre de Charlemagne, ceux qui deservoient cette illustre Eglise, se disoient tantost Moines, & tantost Chanoines, ou mesme rejettoient ces deux noms, & ils avoient bien besoin de reforme. Ce Prince leur donna pour Abbé le bienheureux Alcuin, qui

Aliquando enim Monachos, aliquando Canonicos, aliquando neutrum vos esse dicebatis .... sive

CHAP. XIII.

tascha de restablir parmi eux l'observation de la Regle de saint Benoist, mais il n'avança pas beaucoup, & quelque temps aprés sa mort ils embrasserent entierement la profession de Chanoines, & c'est encore aujourd'hui la maniere de vie que l'on garde dans l'Eglise de saint Martin.

Canonici, sive Monachi vocamini, &c. *Capitul. Reg. Franc. Tom.* 1. *pag.* 415. 416.

II.

Alcuin né en Angleterre, & élevé dans l'Eglise d'York.

Alcuin qui est aussi nommé Albin nâquit dans la Northumbre, ou Angleterre Septentrionale. Ses parens qui estoient des personnes considerables par leur noblesse, le mirent dés son enfance dans l'Eglise d'York, où il eut pour maistres dans la pieté, & dans les lettres Egbert, & Elbert, qui remplirent tous deux l'un aprés l'autre le Siege Episcopal de cette ville. Il estoit fort soumis à Egbert, & n'entreprenoit rien que par ses ordres. Lorsqu'il estoit attaqué par quelque tentation, il la lui découvroit aussi-tost, & rejettoit aussi fort promptement les mauvaises pensées qui se formoient dans son esprit, *brisant contre la pierre*, qui est JESUS-CHRIST, *ces enfans* de la concupiscence dés qu'ils estoient nez: en quoi il accomplissoit ce qui est prescrit dans la Regle de saint Benoist. On dit aussi que dans sa jeunesse il eut une vision semblable à celle, dont Dieu favorisa ce mesme Saint, & qu'il vit tout le monde ramassé dans un petit espace environné de sang. Il avoit tant d'ardeur pour l'estude, & le progrez qu'il y fit, lui acquit tellement l'estime d'Egbert, que ce Prelat en mourant, le choisit pour avoir soin de la Biblioteque, & pour posseder aprés lui les livres, ou comme il parle les *thresors de sagesse*, dont il avoit enrichi son Eglise. Aprés avoir encore estudié quelque temps sous Elbert successeur d'Egbert, il devint maistre lui-mesme, & enseigna les lettres. Ce fut vers ce temps-là qu'il reçut l'Ordre de Diacre, & qu'il eut l'administration d'un petit monastere basti par le bienheureux Wilgis pere de saint Wilbrod. Elbert l'envoia à Charlemagne pour un sujet que l'on ne marque pas, & il y a apparence que de France il passa en Italie, & fit le voiage de Rome, dont il parle dans une de ses lettres. On met en question s'il est le mesme qu'Albin qui fut envoié par Charlemagne vers le Pape Hadrien, avec George Evesque, & Gulfard Abbé de saint Martin de Tours. Il est plus probable qu'il faut distinguer cet Albin d'Alcuin, quoique Anastase semble les avoir confondus, en disant que cet Albin estoit cette personne du mesme nom *qui fut si chere, & si precieuse* à Charlemagne, ce que l'on sçait convenir principalement au

Dum parvulos ad petram Babylonicos elisit, &c. *Alcuini Vita n.* 8. *pag* 150.

Cogitationes malas cordi suo advenientes, mox ad Christum allidere *Regul. sancti Bened. cap.* 4.

Ibid. pag. 151.

Ut Eambaldus præesset thesauris sapientiæ, in quibus me magister meus dilectus Egbertus Archiepiscopus hæredem reliquit. *Alcuin. oper. pag.* 1666.

Noverat enim eum (Carolus) quia olim à magistro suo ad ipsum directus fuerat. *Act Sac.* 4. *Tom.* 1. *pag* 153.

Ego adulescens Romam perrexi. *Alcuin Epist* 15.

L'an 773.

Albinus deliciosus ipsius. *Anastas. Vita Hadr. pag.* 1734.

ſçavant Alcuin, qui ſemble avoir eſté en Angleterre au temps de cette ambaſſade.

III.
Il va à Rome, & enſuite ſe rend auprés de Charlemagne.

Enbald aiant eſté élu Archeveſque d'York l'an 780 envoia à Rome Alcuin Diacre de ſon Egliſe, pour prier le Pape de lui accorder le *Pallium*. Aiant obtenu cette grace d'Adrien qui occupoit alors le ſaint Siege, il prit le chemin d'Angleterre, & paſſant par la Lombardie, il trouva à Parme Charlemagne qui connoiſſant ſon merite, l'invita à ſe rendre auprés de lui, aprés qu'il auroit porté le *Pallium* à ſon Eveſque. Alcuin déferant à la volonté de ce Prince, repaſſa d'Angleterre en France, il vint à la Cour, & le Roy lui fit l'honneur de ſe ſervir de lui dans ſes eſtudes. Charles en fut ſi ſatisfait, qu'il eut toujours depuis une affection particuliere pour lui, & l'appelloit *ſon cher precepteur*. Huit ou neuf ans aprés, c'eſt-à-dire vers l'an 790. Alcuin retourna en Angleterre, & il y fit divers preſens aux Egliſes, & aux monaſteres. Il n'y demeura que deux ou trois ans, car vers l'an 793. il revint en France par l'ordre du Roy, pour y combatre l'hereſie de Felix & d'Elipande, qui avoit déja eſté condamnée à Ratiſbonne. Il aſſiſta en 794. au Concile de Francfort, où les Eveſques de cette ſainte aſſemblée l'admirent à leur ſocieté, & à la participation de leurs prieres, ſur l'aſſurance que Charlemagne leur donna de ſon érudition, & de ſon intelligence dans les choſes Eccleſiaſtiques. Il écrivit à Felix pour le deſabuſer, & il mit entre les mains de ſaint Benoiſt d'Aniane une copie de ſa lettre, ou une diſſertation qui contenoit la meſme choſe, pour la communiquer aux monaſteres de Languedoc. Felix lui fit une réponſe, où il continua à ſouſtenir ſa mechante doctrine, ce qui engagea Alcuin à la refuter plus au long, par un ouvrage diviſé en ſept livres, qui reçut l'approbation du Roy, & des Eveſques, & dont il envoia auſſi un exemplaire aux Religieux de Languedoc, avec une lettre où il les exhorte à demeurer ferme dans la verité Catholique. Il les avertit enſuite de joindre à la pureté de la foi, une humilité ſincere, & qui ne conſiſte pas ſeulement dans l'exterieur, une charité fraternelle qui maintienne parmi eux l'union, & la paix, & une obeiſſance conforme aux loix *de la vie reguliere*, & à l'obligation de leurs vœux. Mais il inſiſte particulierement ſur *la ſtabilité*, & il les conjure de demeurer toujours dans les lieux où ils s'eſtoient conſacrez à Dieu. Il ne leur donna pas ſeulement cet avis pour

Ut Alcuinum ipſa ſancta Synodus in ſuo conſortio, ſive in orationibus recipere dignaretur. *Conc. Francf. an. 892. can. ult.*

Sicut in libello ex parte factum eſt quem direximus per beatum Benedictum. *Alcuin. ad Abb. & Mon. Gothiæ. Baluz. Miſcell. l. 1. pag. 378.*

Secundum propoſitum regularis vitæ. *Ibid. pag. 380.*

retenir dans le cloiſtre ceux qui ſeroient tentez d'en ſortir, pour ſe divertir par la veuë du monde, où il y a tant de vanité, & d'illuſion, mais pour empeſcher l'égarement de ceux, qui éblouis par quelque pretexte de pieté, voudroient quitter leurs monaſteres, & aller s'eſtablir ailleurs Aux raiſons il joint l'exemple de Malc Solitaire d'Orient, qui s'eſtant retiré de ſa communauté pour retourner en ſon païs, & conſoler ſa mere, penſa ſe perdre, & eut d'étranges avantures rapportées par ſaint Jerôme. Et parce que cette exacte obſervance qu'il leur preſche, eſt une leçon incommode, & faſcheuſe à la nature corrompuë, il leur met devant les yeux la gloire du ciel promiſe à ceux qui perſeverent dans le bien, & il leur dit enfin que rien ne doit paroiſtre dur, & penible à ceux qui aiment Dieu, & qui aſpirent à lui plaire. On tint enſuite un Concile à Aix-la-Chapelle. Felix y alla volontairement, & Alcuin aiant diſputé contre lui durant pluſieurs jours, lui fit voir la fauſſeté de ſon opinion, & l'obligea à ſe retracter. Il écrivit auſſi à Elipande une lettre fort civile, & pleine d'érudition, pour l'exhorter à ne plus ſuivre l'erreur de Felix : mais il en reçut une réponſe tres-injurieuſe, où Elipande le traite de nouvel Arius, & l'accuſe d'enſeigner une doctrine oppoſée à celle des Peres, & d'infecter la France de la meſme erreur que Beat avoit répanduë dans l'Aſturie. Alcuin voiant que ce Prelat s'efforçoit de le faire paſſer pour heretique, & qu'il s'opiniaſtroit dans ſon égarement, repouſſa cette accuſation, & ſouſtint de nouveau la foi de l'Egliſe par un ouvrage qu'il addreſſa à Leidrade Archeveſque de Lyon, à Nefrid Archeveſque de Narbonne, & à ſaint Benoiſt Abbé d'Aniane, comme il a eſté dit ci-devant.

CHAP. XIII.

Sub figura pietatis, quaſi majoris ſit utilitatis exire de monaſterio, quàm permanere. *Ibid.*

L'an 799.

Alcuin. lib. 1. adverſ. Elipand. pag. 939. 903. 926. 915.

Voiez ci-devant page 263.

IV.

Il eſt fait Abbé de diverſes Abbaies.

Charlemagne pour honorer le merite d'Alcuin, & l'attacher à la France, lui donna les Abbaies de Ferrieres, & de ſaint Loup de Troyes l'an 793. & enſuite celle de ſaint Joſſe, & de ſaint Martin de Tours. Il prit l'adminiſtration de celle-ci l'an 796. & ſucceda immediatement à l'Abbé Ithere. Parmi ſes lettres il s'en trouve une qu'il écrivit à cet Abbé, pour le conſoler dans ſes maladies ; & deux autres qu'il addreſſa aux Freres, c'eſt-à-dire aux Moines de ſaint Martin. La maniere dont il parle à ces Religieux fait voir, que quoiqu'ils euſſent quitté la pureté de la Regle, il y avoit encore un reſte de diſcipline parmi eux : car il leur témoigne que depuis qu'il les

Epiſt. 75.

CHAP. XIII.

Sanctitas vestra cordi meo amorem infundit vestri, optans unus esse ex vobis. *Alcuin. Epist.* 31. *p.* 1544.

Per humilitatem, obedientiam, & caritatem Monachus cælum ascendit, . . . hæc sunt tria præcepta quæ aperient Monachis portas cæli. *Ibid.*

Rogo sanctissimi Patres, & Fratres, &c.. *Epist.* 110. *pag.* .01.

avoit connus, il les avoit toujours aimez, que cette affection avoit pour principe leur vertu, & qu'il souhaittoit de pouvoir estre de leur societé. Il les exhorte ensuite à bien s'acquitter des obligations de leur estat, à imiter les Saints, dont ils portoient l'habit, & à s'exercer dans la pratique de la charité, de l'obeïssance, & de l'humilité, qui sont les grandes vertus qui élevent les Religieux au Ciel, & leur en ouvrent la porte. Il les appelle ensuite ses tres-saints Peres, & ses Freres, & les prie de ne pas croire que ce soit par un mouvement de vanité, & de presomption qu'il se porte à leur donner ces instructions; mais d'agréer la liberté qu'il prend, comme n'estant qu'un effet de sa charité, & du zele qu'il a pour leur salut. Alcuin addressa l'autre lettre aux jeunes Religieux de saint Martin, pour les exciter à la penitence, & à la confession de leurs pechez. Il les appelle ses enfans, ce qui donne lieu de croire qu'il estoit alors leur Abbé, & s'addressant en mesme temps aux saints Peres, c'est-à-dire aux Prestres de la communauté, il les exhorte à prendre soin de bien instruire ces jeunes Religieux, qui sont leurs disciples. Entre les raisons qu'il leur propose pour les retirer du mal, & les animer au bien, il leur represente que veritablement le baptesme annoblit les Chrestiens, en les rendant les enfans de Dieu, mais que cette divine noblesse ne se conserve que par la pureté des mœurs, que le jeûne affoiblit, & défigure le corps, mais qu'il fortifie, & embellit l'ame, & que cette sainte discipline du cloistre, qui oblige à veiller, & à emploier une partie de la nuit à chanter les loüanges de Dieu, est une imitation de la vie des Anges.

Vigiliarum assiduitas in orationibus, & in laudes Dei, Angelicæ est imitatio vitæ. *Ibid. pag.* 1165.

V.

Il enseigne les lettres dans l'Abbaie de saint Martin.

Non seulement il s'appliqua à restablir en quelque sorte l'observance dans le monastere de saint Martin, mais il en repara les bastimens, & il le rendit encore plus celebre qu'il n'estoit, en y enseignant lui mesme les sciences divines, & humaines. La reputation de son merite lui attiroit des auditeurs de toutes parts, & mesme des païs étrangers. Comme il n'estoit pas tellement attaché à Tours, qu'il n'allât de temps en temps à la Cour avec quelques-uns de ses disciples, & que le Roy estoit quelquefois à Paris, plusieurs en ont pris sujet de rapporter à ce sçavant homme l'origine, & la naissance de la fameuse Université, qui fait un des principaux ornemens de cette Ville. Mais c'est sans fondement que d'autres ont -it quil avoit enseigné les lettres à Rome, à Fulde, & à

saint Gal, estant certain qu'il ne fit cette fonction que dans la ville d'York en Angleterre, à la Cour de France, & à Tours. Il se retiroit quelquefois dans le *monastere du desert*, & y faisoit leçon à quelques-uns de ses disciples. Par ce monastere il faut entendre celui de saint Paul de Cormeri en Touraine, qui estoit une dépendance de son Abbaie de saint Martin On peut distinguer ses disciples en diverses classes par rapport aux lieux où il a enseigné. Entre ceux qu'il forma en Angleterre, on marque *Enbald* depuis Archevesque d'York; *Fridugis* à la priere duquel il donna la solution de dix-huit questions qu'on lui proposa sur le mystere de la sainte Trinité; *Ioseph* Auteur d'un abregé des commentaires de saint Jerôme sur Isaïe; saint *Luger* Evesque de Mimigerode, ou Munster. Pour ce qui est de France, outre Charlemagne qui se servit de lui dans ses estudes, il instruisit encore dans les lettres *Homere*, c'est-à-dire Angilbert gendre de ce Prince, & depuis Religieux, & Abbé de saint Riquier en Picardie; *Dametas* ou *Riculfe* depuis Archevesque de Mayence, &c. A Tours il eut entre ses disciples *Sigulfe* Prestre, & le compagnon de ses voiages, à qui il dedia son traité sur la Genese, le priant d'en corriger les fautes, s'il s'y en estoit glissé quelques-unes; *Onie*, & *Candide* Prestres, & *Nathanael* Diacre, ausquels il addressa son commentaire sur l'Ecclesiaste; *Oduin* Prestre, à qui il écrivit une lettre touchant les ceremonies du baptesme; *Daphin* à la priere duquel il a expliqué un verset obscur du Cantique des Cantiques; *Maur*, ou *Raban* depuis Archevesque de Mayence; *Simeon* depuis Evesque de Wormes; *Paul* Moine de Tours, dont il a fait l'Epitaphe; *Vitson*, *Vualdram*, *Adalbert*, & *Osulfe* qui s'abandonna au vice, & qui est vrai-semblablement cet enfant prodigue qu'il tascha de convertir par deux de ses lettres; *Raganard* qui se portant à une extremité contraire, pratiqua en secret des austeritez excessives contre l'ordre d'Alcuin, & tomba dans une grande maladie : desorte qu'il fut reduit à se repentir de son indiscretion, & en aiant esté repris par ce sage Maistre, il profita de ses avis, & changea de conduite. Amalarius témoigne que dans sa premiere jeunesse, il avoit esté du nombre des disciples d'Alcuin, & allegue son exemple pour justifier quelques pratiques qui regardent l'Office de l'Eglise. Alcuin instruisit dans les saintes lettres Gisle, & Rictrude filles de Charlemagne, qui consacrerent à Dieu

CHAP. XIII.

Cellula in eremo. *Act. sæ. 4. part. 1. pag. 175.*

Pag. 180.

Carm. 267.

Epist. 103. & 114.

Albinus doctissimus magister nostræ regionis. *Amalar. de ord. Antiph. c. 58. & c. 67. de offic. in dedic. Eccles.*

.Chap.XIII. leur virginité. C'eſt ce qu'elles nous apprennent elles-meſmes dans une lettre où elles l'appellent leur Maiſtre, leur Docteur, leur Pere, & où elles le prient de leur expliquer l'Evangile de ſaint Jean, lui repreſentant que ſaint Jerôme demeurant à Bethleem, avoit composé de ſemblables traitez pour des Vierges Romaines, & que l'éloignement des lieux ne lui pouvoit pas ſervir de pretexte pour leur refuſer cette grace, parce qu'il eſtoit plus aiſé d'envoier des écrits de Tours à Paris, que de Bethleem à Rome. Alcuin déferant à leur priere, travailla au commentaire qu'elles ſouhaittoient, & le leur addreſſa par une preface où il marque qu'il avoit pris un extréme ſoin de ne rien dire qui ne fut conforme aux ſentimens des ſaints Peres. Ce zele pour la ſaine doctrine, tant à l'égard des dogmes de la foi, que des regles de la morale, éclatte dans tous ſes ouvrages, & lorſqu'il écrit aux Grands, aux Eccleſiaſtiques, & aux Religieux, il leur parle comme un homme fort détaché du monde, & qui ne penſe qu'à l'éternité.

Alcuin oper. pag. 371.

Vide Epiſt. 1 19. 29. 30. 35. 39. &c.

VI.

Il ſe demet des Abbaies de ſaint Martin, & de Ferrieres, & ſe prepare à la mort.

Sur la fin de ſes jours, il eut deſſein de ſe retirer à Fulde, pour y exercer la profeſſion monaſtique ſelon la Regle de ſaint Benoiſt; mais Charlemagne ne voulut point lui permettre de quitter la France. Il obtint ſeulement de ce Prince de fixer entierement ſa demeure à Tours, & de n'eſtre plus obligé d'aller à la Cour. Il ſe démit des Abbaies de ſaint Martin, & de Ferrieres, donnant la premiere à Fridugis, & l'autre à Sigulfe ſes diſciples. Ce fut ſans doute vers ce temps-là qu'écrivant aux Religieux de Languedoc, il leur parloit comme un homme échappé du naufrage, & à qui Dieu avoit fait la grace de ſe ſauver dans un port, où il eſperoit de trouver de la ſeureté, & du repos. Sa lettre eſtoit accompagnée de quelques petits preſens, & il s'y recommande auſſi à leurs prieres. Mais comme il les aimoit ſelon Dieu, & qu'il ſouhaittoit fort leur progrez dans la perfection, il s'eſtend encore plus ſur l'obligation qu'ils avoient de bien obſerver *les loix de la vie reguliere*, qui conſiſte principalement à obeïr avec humilité, & à pratiquer la charité. Il les avertit que leur obeïſſance doit eſtre prompte, & ſimple, & qu'ils doivent executer ce qu'on leur ordonne ſans vouloir auparavant penetrer les veuës & les intentions de leurs Superieurs, & encore moins ſans entreprendre de juger de leur conduite. Il veut qu'ils faſſent un bon uſage de leur temps, ſe tenant toujours occupez à la lecture des livres divins

Sed modo quaſi naufragus, Deo miſerante, ad portum, dejectus quietis. *Alcuin. Epiſt. 99.*

Regularis vitæ præceptis, in quibus maximè humilitas obediendi cum caritate præcipitur. *Ibid. pag. 1530.*

CHAP. XIII.

divins, ou à la priere, ou au travail des mains. Il les exhorte à s'entretenir dans des sentimens de componction même pendant qu'ils travaillent, parce qu'un Religieux qui en use ainsi, ruine les desseins du demon, qui voiant des Solitaires appliquez au travail, tasche de leur en faire perdre le fruit, & le merite, en les portant à donner toute liberté à leur esprit, & à se remplir de pensées vaines, & dangereuses. Et parce qu'il avoit appris que la guerre, ou quelqu'autre misere publique obligeroit plusieurs de ces Religieux à quitter leurs monasteres, il les avertit de vivre regulierement hors de leur cloistre, & de conserver si bien leur ferveur, & leur zele, que les peines, & les fatigues de leur corps ne pussent abattre leur ame, ny les engager à rien faire d'indigne de leur profession. Au reste Alcuin pratiquoit lui-mesme ce qu'il conseilloit aux autres. Il ne prit point le parti de ne plus sortir de Tours pour se procurer plus de repos, ny pour mener une vie plus douce, mais pour avoir l'esprit moins partagé, & pouvoir se donner tout entier aux exercices spirituels. Sa principale occupation estoit la priere, & la penitence. Outre la recitation de l'Office, il faisoit oraison en particulier *les bras estendus en forme de croix.* Il jeûnoit tous les jours jusqu'au soir, excepté les Dimanches, & les Festes. Il assistoit liberalement les pauvres, & excitoit à la pieté les Grands, & les personnes riches. Le Dimanche il servoit de Diacre à son disciple Sigulfe qui celebroit la Messe; il ne quitta pas entierement ses livres, & il y a quelque conjecture que ce fut dans les dernieres années de sa retraite qu'il travailla par l'ordre de Charlemagne à la correction du texte latin de la Bible, où il s'estoit glissé des fautes. Il transcrivoit lui mesme les livres sacrez. Il y avoit autrefois dans l'Abbaie d'Aniane un volume écrit de sa main, où estoient les quatre Evangelistes, que Charlemagne avoit donné à ce monastere. Il avoit souhaitté de mourir le jour de la Pentecoste, & Dieu lui donna cette consolation le retirant du monde en cette grande Feste l'an 804. Sa vie a esté écrite par un disciple de Sigulfe, sur le recit que celui-ci lui en avoit fait. Cet Auteur voulant relever le merite d'Alcuin, & marquer le fruit que l'on pouvoit tirer de la connoissance de ses actions, dit qu'entre les grands hommes qui avoient paru de son temps, il y en avoit deux qui estoient dignes d'estre imitez, sçavoir *saint Benoist* d'Aniane, & *Alcuin*, & que le premier devoit servir de

Sic verò armatũ Monachum duplici suffragio nihil antiquus hostis nocere poterit, qui quærit per vagationem mentis mercedem minuere laborantis. *Ibid.*

Cum manuum diutina crucis extensione *Act. sæc. 4. part. 1. pag. 154. & 159.*

Act. ibid. pag. 183.

Si non occupasset Domini Regis præceptum in emendatione veteris, novique Testamenti *Alcuin. præfat. lib 6 in Ioan. Evang.*

Baron. ad an. 778.

Alcuin. oper. pag. 686.

Steph. Baluz. not ad Capitular. pag. 1161.

Sigulfo scilicet Institutore meo. *Act. sæc. 9. Tom. 1. pag. 147.*

(Vestigia) Benedicti scilicet Monachis, & Alchuini per omnia Canonicis imitatione digna. *Ibid. pag. 146.*

CHAP. XIII.

modelle *aux Religieux*, & le second *aux Chanoines*. On a pris de là sujet de mettre en question si Alcuin avoit esté Religieux. Les uns l'assurent, & les autres le nient, ainsi que l'on peut voir dans l'édition de ses Actes où cette matiere est traitée avec beaucoup d'estenduë. Il suffira de reduire ici en abregé les raisons qu'on allegue de part, & d'autre.

VII. *Opinion de ceux qui le font Religieux, & leurs raisons.*

Ce qu'on allegue en premier lieu pour faire voir que ce grand homme peut estre compté entre les Religieux de nostre Ordre, est qu'il fut Diacre de la cathedrale d'York, & associé dés sa premiere jeunesse avec les serviteurs de Dieu qui y faisoient l'office, & qui observoient entr'eux la discipline de *la vie reguliere*, c'est-à-dire monastique. Les lettres qu'il a écrites, ses Actes, & le poëte d'York marquent qu'il eut cette sorte de liaison avec eux tant qu'il demeura en Angleterre, & que depuis estant en France, il la conserva par la disposition de son cœur, & par l'affection qui lui faisoit prendre part à tout ce qui les touchoit. C'est lui-mesme qui témoigne que la vie des Ecclesiastiques d'York estoit *reguliere*, & qui nous apprend aussi que par cette *vie reguliere* on doit entendre une vie monastique. Car écrivant à des Moines, il se sert de la mesme expression, pour designer leur maniere de vie, & dans les lettres où il exhorte ses confreres d'York aux vertus propres à leur estat, il leur recommande sur tout la pratique de l'humilité, & de l'obeïssance. Non seulement les Conciles de France, mais ceux d'Angleterre tenus dans le huitiéme, ou neuviéme siecle, emploient le mot de *regulier* dans le mesme sens, & mesme le Concile de Calchut assemblé du temps d'Alcuin, distingue entre *vie reguliere*, & *vie canonique*, & marque que la premiere estoit propre aux Moines. Il s'ensuit donc que la vie commune, & reguliere qui estoit en usage dans la cathedrale d'York du temps d'Alcuin, estoit une vie monastique, ce qu'on ne doit pas trouver estrange, puisqu'il y avoit une semblable discipline dans l'Eglise metropolitaine de Cantorberi. Ce fait est encore attesté par un Auteur du neuviéme siecle qui a écrit les Actes de saint Ludger, qui fut un des auditeurs, & des disciples d'Alcuin en Angleterre; car il dit nettement que cet illustre Maistre instruisit ce Saint pendant trois ans dans *un monastere de Moines*, marquant par ces mots l'écolle d'York où estudia saint Ludger, comme témoigne Alfrid dans sa vie. Quant à la regle que gardoit ce Chapitre

Concordes in omni regularis vitæ disciplina. *Alcuin. Epist.* 50. *ad Fratres Eboracenses.*

Regularis vitæ vos ordinet disciplina.

Sanctæ humilitatis pedibus, & divinæ caritatis gradibus per passus obedientiæ cæli conscendite regna. *Idem Epist.* 58. *ad eosdem* (Obedientiæ pes *Reg. sancti Bened. cap.* 5.)

Regularis vitæ præceptis. *Idem Epist.* 99. *ad Fratres Gothia.*

Secundum propositum regularis vitæ. *Idem ad eosdem. Miscell Baluz. l.* 1. *pag.* 380.

Regularis vitæ institutionibus edocti:

Regularis vitæ ordo *Idem ad Fratres Vvirenses.*

Monachi, &c. regularem vitam agant. *Conc. l. Clouesh. an.* 747. *can.* 19

Canonici sui canonicè vivant, &

monaſtique de l'Egliſe d'York, il eſt aiſé de juger qu'elle n'eſtoit pas autre que celle de ſaint Benoiſt, aprés ce que l'on a veu ci-devant de la propagation de noſtre Inſtitut dans la Northumbre. Cette preuve tirée de la diſcipline qui ſe gardoit dans l'Egliſe d'York, ſe confirme encore par ces conſiderations; Qu'Alcuin devoit eſtre Religieux, puiſque Charlemagne lui donna l'adminiſtration du monaſtere de ſaint Martin de Tours, afin qu'il y reſtablit l'obſervance; Qu'il témoigne dans ſes ouvrages une grande eſtime pour la profeſſion monaſtique, & qu'il exhorte fortement ceux qui y eſtoient engagez à remplir leurs obligations, & à vivre dans une exacte regularité; Qu'il y fait paroiſtre un reſpect, & une affection de fils envers ſaint Benoiſt; Que dans les oraiſons, & dans les formulaires de confeſſion qu'il a inſerées dans ſon traité de l'uſage des Pſeaumes, il parle comme aiant embraſſé l'eſtat monaſtique, il demande à Dieu la grace d'imiter ſon pere ſaint Benoiſt, & de marcher fidellement ſur ſes traces, & il emprunte pluſieurs ſentimens, & uſe de diverſes expreſſions tirées de ſa Regle. L'on pourroit veritablement dire que ce n'eſt pas lui qui parle dans ces prieres, & qu'il les dreſſoit pour l'uſage des Moines de ſaint Martin, dont il avoit la conduite; mais on doit au moins demeurer d'accord qu'il gouvernoit des Religieux de noſtre Inſtitut, & qu'il vivoit comme eux, pour les porter à la vertu par ſon exemple, auſſi bien que par ſes paroles. De plus dans ſa confeſſion, ou profeſſion de foi, où il parle en ſa propre perſonne, il dit nettement qu'il avoit reçu l'habit de Moine, il s'accuſe d'en porter à faux le titre, & de ne pas vivre conformement à ſon nom, & à ſon habit, & il demande à Dieu la grace de ſuivre les traces des bienheureux Moines qu'il appelle ſes Peres, de ne point s'élever des honneurs, & des ſervices que lui rendoient les Religieux qu'il avoit ſous ſa conduite, & de trouver du plaiſir, & de la ſatisfaction à uſer de veſtemens, ou de meubles vils, & pauvres, *vilitatem extremitatemque ſemper amare*, qui ſont les termes de la Regle de ſaint Benoiſt. Quelques Sçavans ont douté que cette confeſſion de foi fut d'Alcuin; mais leur doute n'eſt point appuié de raiſons fort ſolides, & l'on a aſſez bien éclairci les difficultez qu'ils ont formées ſur ce ſujet. Le manuſcrit d'où elle a eſté tirée ſemble eſtre du neuviéme ſiecle ſelon le témoignage qu'en ont rendu des perſonnes tres-habiles dans

CHAP. XIII.

Monachi ſeu Monachæ regulariter converſentur. *Con. Calchut. an.* 787. *can.* 4.

Suſcipiens eum Magiſter honorabilis, &c. tribus continuis annis paterna in Monachorum monaſterio ſollicitudine erudiens. *Act. an.* 809. *pag* 37.

Direxerunt eum (Liudgerum) ad præfatum Magiſtrum Eboraicæ civitatis, &c. *Ibid pag.* 22.

O quam felix eſt vita Monachorum, Deo placabilis, Angelis amabilis, &c. *Alcuin. Epiſt.* 78. *Idem Ep.* 49. 50. 64. 69. 79. *&* 91.

O Benedicte, vale Monachorum maxime paſtor. *Alc. Epigr.* 171. *&* 112.

Concede mihi fragiliſſimo dilecti tui Patris mei Benedicti ſequi, & imitari veſtigia, ut merear conſequi miſericordiam tuam. *Alcuin. de Pſalm. uſu pag.* 133. 150 *&* 170.

Neceſſarium duxi hunc mihi decernere ſermunculum. *Confeſſ. Alc. part.* 1. *cap.* 30.

Poſt ſuſceptam hanc Monachi veſtem multa commiſi ... Væ mihi miſerrimo qui falſum Monachi nomen fero. *Part.* 4. *cap* 16.

Ibid part. 4. *c.* 15.

CHAP XIII.

Omni vilitate, vel extremitate contentus sit Monachus. *Reg. c. 7. grad. 6.*
Analect. Iohan. Mabill. Tom. 1. pag. 218.

le diſcernement de l'ancienneté des manuſcrits, ce qui ne confirme pas peu le ſentiment de ceux qui attribuent cet ouvrage à Alcuin. Que s'il eſt veritablement de lui, la queſtion eſt decidée, puiſque nul n'a ſçu mieux que lui, s'il eſtoit Moine, ou non, & il eſt juſte d'expliquer favorablement quelques endroits de ſes Actes qui ſemblent marquer qu'il n'a pas eſté Religieux.

VIII.
Objections de ceux qui nient qu'il ait eſté Religieux, avec la ſolution que l'on y peut donner.

O vere Monachum, Monachi ſine voto, cujus exempli ſequax per rarò reperitur Monachus ex debito.

Poſtulans licentiam apud ſanctum Bonifacium, monaſticam vitam ſecundum Regulam ſancti Benedicti ducere.... vita denique ejus non monaſticæ inferior fuit. Nam qualis in Patribus ſuperius nominatis præceſſerat, talis & in illo durabat. *Act pag. 154.*

Il a déja eſté obſervé que ſon Hiſtorien le propoſe en exemple *aux Chanoines*, & les exhorte à le prendre pour modelle, de meſme que les Moines pouvoient imiter ſaint Benoiſt d'Aniane. De plus il loüe Alcuin d'avoir découvert ſes tentations à ſon directeur, & d'avoir en cela agi en Moine, quoiqu'il n'eut pas fait de vœu monaſtique, & enfin il rapporte qu'Alcuin ſur la fin de ſes jours voulut quitter le ſiecle, & aller à Fulde pour y exercer la profeſſion religieuſe ſelon la Regle de ſaint Benoiſt, & que n'aiant pû obtenir du Roy la permiſſion d'executer ce deſſein, il continua de demeurer dans ſaint Martin de Tours, où il menoit une vie qui ne cedoit pas en perfection à la vie monaſtique, d'où il ſemble qu'on doive conclure qu'il n'a pas eſté Religieux. Ce ſont quatre objections auſquelles il faut taſcher de répondre. A l'égard de la premiere, on pourroit dire que l'Auteur des Actes exhorte les Chanoines à imiter Alcuin, parce que ce grand homme avoit eſté du corps de la cathedrale d'York, où le Clergé gardoit la Regle monaſtique, mais non pas auſſi rigoureuſement que faiſoient les communautez de purs Moines: de plus cet Ecrivain l'a pu donner pour modelle aux Chanoines, c'eſt à dire aux Eccleſiaſtiques, parce qu'il eſtoit Diacre, & qu'il eſtoit ſi exact, & ſi religieux à faire les fonctions de ſon Ordre, que meſme eſtant avancé en âge, il exerçoit ce ſacré miniſtere en ſervant à l'autel un de ſes diſciples qui eſtoit Preſtre. Dans le huitiéme, & le neuviéme ſiecle on comprenoit ſouvent les Eccleſiaſtiques ſous le titre general de Chanoines, parce qu'ils ſont obligez de vivre ſelon les ſacrez Canons, & l'on diviſoit en trois ordres, ou claſſes tout le corps des Fidelles, ſçavoir en *Laïques*, en *Chanoines*, & en *Moines*, comme il ſe voit dans l'ancien Auteur de la relation de la chûte de Rigram, dans Alcuin meſme, & ailleurs. Si l'on conſidere la ſuite de la vie d'Alcuin, on verra aiſément ce qu'a pretendu l'Auteur de ſes Actes dans le paſſage dont il s'agit. Alcuin avoit vécu *regulierement* en

In tribus ordinibus, ideſt Laicorum, Canonicorum, Monachorumque. *Steph. Baluz. Append. ad Capitul. Tom. 2. pag. 1476.*

Angleterre avec ses confreres de la Cathedrale d'York qui l'avoient élevé, & parmi lesquels il avoit enseigné les lettres. Estant venu en France avec la permission de son Evesque, laquelle enfermoit une dispense de cette premiere regularité, il passa beaucoup de temps auprés de Charlemagne, & vécut à la Cour comme un Ecclesiastique, conservant toujours dans le cœur l'amour de la solitude, & de la retraite, comme il témoigne dans ses ouvrages. Le Roy lui aiant donné l'Abbaie de saint Martin de Tours, il y trouva des Religieux qui avoient quitté la rigueur de l'observance, & se disoient tantost *Moines*, & tantost *Chanoines*. Il tascha doucement de les reformer, & de les faire passer du grand relaschement dans une discipline raisonnable, & il leur en donna l'exemple. Quelques années aprés sa mort, ils quitterent entierement la profession monastique, & embrasserent celle de Chanoines. Il y a apparence que l'Auteur des Actes a écrit principalement pour eux, & les a eu en vûë, lorsqu'il a dit qu'entre les personnes de pieté qui avoient paru de son temps, Alcuin pouvoit estre imité des Chanoines. Il leur propose ce modelle, parce que c'estoit un exemple domestique, & qu'il a jugé en general de la profession d'Alcuin par la maniere de vie qu'il avoit observée pendant qu'il avoit demeuré en France. Mais, dira-t-on, il a porté le mesme jugement de l'estat où vivoit Alcuin en Angleterre, puisqu'il dit qu'à l'égard du soin de découvrir son interieur à son Pere spirituel, il se conduisoit en veritable Religieux, quoiqu'il n'eut pas fait le vœu de la religion. A quoi il est aisé de répondre qu'en cet endroit-là l'Auteur parle de la conduite d'Alcuin dans sa premiere jeunesse, auquel temps il pouvoit n'avoir point encore fait de vœu, ny s'estre entierement engagé dans la societé *reguliere* des serviteurs de Dieu, qui chantoient les Heures Canoniales dans la Cathedrale d'York. Quant à la difficulté que l'on forme sur ce que ses Actes portent qu'il voulut quitter le siecle pour se retirer à Fulde, ce qui suppose qu'il ne l'avoit jamais quitté, il nous en fournit lui mesme la solution dans une lettre à Charlemagne, où il marque qu'il avoit eu la pensée de s'éloigner des occupations du siecle, c'est-à-dire de la Cour, & du grand monde, ce qu'il executa pleinement avant sa mort, en residant continuellement à Tours, & en se demettant mesme de l'administration de ses Abbaies, comme l'on a veu ci-devant. On adjouste pour

CHAP. XIII.

Quicumque enim Laicus, sive Canonicus, sive etiam Monachus contra justitiam vivit, & Ordinis sui regulam impugnat, &c. *Alcuin. pag.* 1210. Aiebat namque idem (Vvala) quod aut Canonicus quisque esse deberet aut Laicus, aut Monachus, quod si neutrum, jam sub nullo monstratur ordine, quia videntur esse sine capite. *Vita Vvalæ l.* 2. *c.* 5. *Act. sac.* 4. *pag.* 495.

Regularis vitæ vos ordinet disciplina. *Alcuin. Epist.* 98. *&* 50.

Ante hoc quinquennium sæculares occupationes Deum testor, non ficto corde declinare cogitavi. *Alcuin. Epist.* 13.

CHAP. XIII. derniere objection que selon ses Actes *la vie* qu'il mena à Tours pendant cette exacte retraite, n'estoit pas *inferieure* en perfection *à la vie monastique*, ce qui fait voir que son Historien le distingue toujours des Religieux. A quoi l'on répond que cet Auteur n'examine pas en cet endroit si Alcuin avoit esté Religieux avant que de sortir d'Angleterre, qui est proprement le point dont il s'agit. Il dépeint quelle estoit sa conduite à Tours, & il le louë de ce que n'aiant pû aller à Fulde y exercer la profession monastique, il regla si bien sa vie dans son cloistre de Tours, qu'à l'égard de l'assiduité à la priere, de l'austerité des jeûnes, & de l'éloignement des soins du siecle, il n'en faisoit pas moins qu'il eut fait à Fulde, & égaloit en perfection les plus excellens Solitaires. On ne s'objecte point ici que dans ses lettres il ne se qualifie pas *Moine*, mais *Diacre*, parce que l'on a souvent observé que c'estoit l'usage parmi les Religieux qui estoient Clercs, de s'appeller *Clercs*, ou de prendre le nom de leur Ordre, & de se distinguer par là de ceux qui n'estoient pas emploiez au ministere des autels. Celui qui a écrit la vie d'Alcuin, racontant un incendie arrivé dans saint Martin, designe par la qualité de Clercs ceux qui deservoient cette Eglise, quoiqu'il soit certain qu'ils estoient encore Moines en ce temps-là. On ne peut pas douter que Bede n'ait esté Religieux, & cependant Alcuin l'appelle seulement Prestre lorsqu'il le cite dans ses ouvrages. Les Anciens parlant d'Alcuin le qualifient presque toujours Diacre, & quelquefois Abbé. Hariulse Auteur de la Chronique de saint Riquier lui donne aussi le titre de Moine.

Vita denique ejus non monasticæ inferior fuit. *Act. sæc.* 4. *pag.* 154.

Ibid. pag. 157.

Alc. contra Felic. lib. 4.

Act. sæc. 4. *Tom.* 1. *pag.* 166.

Hariulfe vivoit sur la fin de l'onziéme siecle.

IX.
Son amitié avec saint Benoist d'Aniane.

Alcuin fut uni d'une étroitte amitié avec saint Benoist d'Aniane, leur vertu, & leur commun zele pour la défense de la foi contre la nouvelle erreur de Felix d'Urgel aiant formé entr'eux cette liaison. Benoist l'alloit souvent voir à Tours, & le consultoit dans les difficultez qui regardoient sa propre conscience, ou la direction des monasteres de Languedoc, & des autres dont il avoit la conduite. On avoit fait un recueïl des lettres d'Alcuin à ce saint Abbé, mais cet ouvrage ne se trouve plus.

Act. ibid. pag. 155.

Ut ex suis Epistolis ei (Benedicto) sæpe directis aggregatis in unum, unus conficeretur libellus. *Ibid. pag.* 205.

X.
Ruine de l'Ordre monastique dans saint Martin.

Il est certain que du temps d'Alcuin, c'est-à-dire avant l'an 804. l'Eglise de saint Martin de Tours estoit deservie par des Religieux qui estoient engagez à garder la Regle de saint Benoist, comme nous l'avons prouvé par Alcuin mesme; Et

c'eſt pourquoi il ne faut pas adjouſter foi à une Chronique de Tours, qui porte que l'an 796. Charlemagne eſtablit des Chanoines dans ſaint Martin par l'autorité du Pape Adrien. Alcuin les trouva dans le dereglement, & il les reforma autant qu'il lui fut poſſible, les portant, ſinon à reprendre l'étroite obſervance, du moins à mener une vie honneſte, & éloignée de ſcandale, & à s'occuper à l'eſtude des lettres. Il en uſa de meſme dans les autres monaſteres, dont il eut l'adminiſtration. Fridegis ou Fridugis qui avoit eſté diſciple d'Alcuin en Angleterre, & qui l'avoit ſuivi en France, gouverna aprés lui l'Abbaie de S. Martin. Lorſqu'il en prit poſſeſſion, ceux qu'il y trouva ſe diſoient encore *Moines*, comme il ſe voit par la liſte des perſonnes aſſociées avec les Religieux de ſaint Gal. Mais l'on tient pour certain que ce fut de ſon temps que l'Ordre monaſtique ceſſa dans ſaint Martin, & que cette illuſtre Egliſe commença d'eſtre deſervie par des Chanoines. Si l'on en croit Jean Moine Italien, qui a écrit la vie de ſaint Odon Abbé de Cluni, on y mit des Chanoines, pour remplir la place des Religieux, qui s'eſtant attiré la colere du Ciel par le luxe de leurs habits, par leur delicateſſe, qui leur faiſoit differer à chanter Matines juſques à ce que le ſoleil fut levé, & par d'autres dereglemens, furent tous tuez en une nuit par deux Anges à la reſerve d'un ſeul, qui ne dormant pas comme les autres, demanda grace, & l'obtint. Le témoignage de cet Hiſtorien ſemble eſtre d'une grande autorité: car il avoit appris cet évenement de ſaint Odon qui reçut la tonſure clericale à Tours, qui fut Chanoine de S. Martin avant l'an 900. & enſuite Abbé de Cluni, & qui a eſté illuſtre en érudition, auſſi bien qu'en ſainteté. De plus ce qu'il dit eſt confirmé par la Chronique de Limoges, & par Ademar. Il eſt vrai que celui-ci raconte la choſe un peu autrement, diſant que les Moines de ſaint Martin par leur propre mouvement, & ſans y eſtre contraints par perſonne, quitterent leur froc de Religieux, & prirent un habit de Chanoines, qu'ils allerent jurer devant le corps de leur ſaint Patron de perſiſter dans la profeſſion qu'ils embraſſoient, & qu'enſuite ils mangerent de la chair, mais qu'incontinent aprés ils furent frappez de peſte, & que le lendemain au matin on les trouva tous morts dans leurs lits. Mais ce que dit Ademar touchant leur mort n'eſt point contraire à ce que ſaint Odon en racontoit à ſes diſciples, puiſqu'il eſt certain

Chap. XIII.

Quos indomitos accepit, rationabiles honeſtiſque moribus, ut eſſent & ſapientiæ inquiſitores ſategit. *Act. ſæc. 4. Tom. 1. pag. 153.*

Rer. Alamann. Tom. 2. part. 2. pag. 184.

Act. ibid. pag. 172. Bibl. Clun. pag. 42.

Bibliot. Labb. Tom. 2. Ademar. Chron. pag. 161.

CHAP. XIII. par l'Ecriture ſainte, que les maladies contagieuſes ont quelquefois pour cauſes les Anges meſme, dont Dieu ſe ſert pour exercer ſa juſte vengeance. Comme l'on ne peut pas rejetter le témoignage de ces Auteurs, il y a lieu de croire que les Religieux de ſaint Martin s'eſtant abandonnez au deſordre du temps de l'Abbé Fridugis, qu'ils furent preſque tous emportez par la peſte qui affligea la France en huit cens vingt, ou huit cens vingt-trois, que l'on regarda leur mort comme un chaſtiment du Ciel, & que pour remplir leur place Fridugis eſtablit dans ſaint Martin une communauté d'Eccleſiaſtiques, pour y chanter l'Office divin.

XI. *Abbez de Cormeri.* Cella ſancti Pauli. *Act. ſac. 4. part. 1. pag. 176.*

Alcuin mit dans Cormeri des Religieux de noſtre Ordre, que lui fournit ſaint Benoiſt d'Aniane, & leur donna pour Superieur un d'entr'eux, qui n'eut pas toutefois la qualité d'Abbé : car ce nouveau monaſtere ne fut d'abord qu'un Prieuré, & n'eut point d'autres Abbez que ceux de ſaint Martin, ſçavoir Alcuin, & enſuite Fridugis ſon ſucceſſeur. Loüis le Debonnaire par ſes lettres de l'an 820. confirma l'Abbé du monaſtere de ſaint Martin dans l'autorité qu'il avoit ſur celui de Cormeri; mais il ordonna que les Religieux de Cormeri, dont il fixa le nombre à cinquante, pourroient s'élire un Abbé de leur corps, du conſentement de l'Abbé, & de la communauté de ſaint Martin. Le premier Abbé qu'ils élurent fut ce Jacob homme d'éminente pieté, dont il eſt fait mention dans l'hiſtoire des miracles de ſaint Maur.

XII. *Odacre fonde le monaſtere de Villeloin.* *Gall. Chriſtian. Sammarth. Tom. 4. pag. 938.*

Jacob eut pour ſucceſſeur Odacre qui eſtoit parent de Loup de Ferriere. Un homme de qualité appellé Mainard aiant donné à Odacre la terre de Villeloin pour y baſtir un monaſtere ſous le titre de ſaint Sauveur, Odacre propoſa le deſſein de cet eſtabliſſement à Vivien Abbé de ſaint Martin, qui l'eut agreable, & enſuite il obtint ſur ce ſujet des lettres de Charles le Chauve, qui lui permit de fonder ce monaſtere, & de le poſſeder comme une dépendance de celui de Cormeri. Les lettres de ce Prince ſont de l'an 850. Dans le ſiecle ſuivant le monaſtere de Villeloin fut ſeparé de celui de Cormeri, & eut des Abbez particuliers.

CHAPITRE

CHAPITRE XIV.

De l'Abbaie de Marmoutier.

I. Translation des reliques de saint Gorgone à Marmoutier.

PLusieurs monasteres de France, & d'Allemagne furent enrichis de saintes reliques qui y furent apportées de Rome dans le huitiéme, & neuviéme siecle. Les guerisons miraculeuses de quantité de malades qui venoient reverer ces precieux déposts que l'on transferoit, en rendirent la translation celebre, & donnerent lieu d'en écrire des relations, dont le principal usage est veritablement d'exciter les Fidelles à honorer Dieu dans ses Saints, mais qui servent aussi à l'éclaircissement de l'histoire, à cause de plusieurs faits que l'on y a marquez par occasion, & qui sont considerables, sinon par leur importance, du moins par leur certitude, estant attestez par des Auteurs contemporains, & qui souvent ont veu ce qu'ils rapportent. Le venerable Rainauld Abbé de Marmoutier estant allé par devotion à Rome avec quelques Religieux de sa communauté, obtint du Pape Serge second, le corps de saint Gorgone Martyr, que l'on croit avoir esté un des quarante Martyrs de Sebaste, quoique cela ne soit pas sans difficulté. Et c'est pourquoi il ne faut pas le confondre avec d'autres Saints du mesme nom, tel qu'est saint Gorgone de Nicomedie, dont les reliques furent transferées dans l'Abbaie de Gorze environ cent ans auparavant. Rainauld se tenant fort riche de posseder le corps de ce saint Martyr, le transporta en France avec beaucoup de respect, & l'estime qu'il faisoit de ce thresor sacré, s'augmenta encore sur le chemin par divers miracles qui rendirent la santé à plusieurs malades. Les reliques du Saint arrivant à Marmoutier y furent reçuës par Landran Archevesque de Tours, par Actar Evesque de Nantes, & par le Comte Vivien Administrateur du monastere de saint Martin, & qui estoit frere de l'Abbé Rainauld. Afin que les fidelles de l'un & l'autre sexe eussent la liberté d'aller reverer le corps du Saint, on trouva bon de le laisser pendant quelque temps hors le monastere, ce qui fait juger que les femmes n'entroient point dans l'Eglise des Religieux. L'histoire

L'Abbé Rainauld avoit succedé à Theodon qui avoit esté tué dans une bataille l'an 834.

Nous omettons ici ces miracles, dont on peut voir le recit dans les Actes. Sæc. 4 part. 1. pag. 591.

L'an 846.

CHAP. XIV.

Rainaldus cellæ Majoris-monasterii venerabilis Abba, simul cum aliquibus Presbyteris, & Diaconibus, reliquisque Clericis, ex præfato monasterio sibi commisso, &c. Abba cum suis Clericis Romam perrexit. *Ibid. pag.* 593.

Garnerus Monachus. *Ibid.*

Consideraverunt tam Clerici, quàm Monachi, simul cum Landranno Turonensis civitatis Archiepiscopo, &c. *Ibid. pag.* 595.

de la translation du Saint a esté écrite par un de ceux qui accompagnerent l'Abbé Rainauld en Italie. Cet Auteur parlant du pelerinage de cet Abbé, dit qu'il alla à Rome avec *quelques Prestres, quelques Diacres, & quelques Clercs* de son monastere : c'est ainsi qu'il appelle les Religieux qui vivoient sous la conduite de Rainauld : ce qui confirme l'observation que nous avons si souvent faite, que les Moines qui servoient à l'autel, estoient designez par le nom de leur Ordre, & qu'ainsi ceux là se meprennent, qui voiant qu'un Historien parle des Clercs d'un monastere, en jugent aussi tost que ce monastere estoit habité par une communauté d'Ecclesiastiques, ou de Chanoines : car il est certain que dans le neuviéme siecle l'Eglise de Marmoutier estoit deservie par des Moines, comme elle l'avoit esté depuis son origine, mais parmi ces Moines il y en avoit qui estoient Clercs, & destinez au ministere de l'autel, & d'autres estoient simplement dans l'estat des laiques, comme il paroist par cette relation mesme, & encore plus clairement par celle *du Retour* de saint Martin, dont nous allons traiter.

III. *Ravages des Normans.*

Il a esté déja parlé de quelques monasteres pillez, ou détruis par les Normans. Avant que de continuer à traitter de leurs ravages, selon que nostre sujet le demande, il ne sera pas inutile de marquer brevement qui estoient ces peuples si fameux par leurs invasions, & leurs ravages, & par quelle occasion ils oserent faire des courses dans les principales provinces de l'Europe, & s'y rendirent si formidables. Leur nom fait connoistre leur origine, & monstre qu'ils sortirent du Septentrion ; ils sont aussi appellez Danois, parce qu'ils demeuroient au delà de l'Elbe dans un païs appellé *Normandie*, & qui comprenoit une partie du Dannemark, & s'estendoit jusques dans la Norwege. Ils sortoient de leurs païs, ou par leur propre volonté, parce que s'estant fort multipliez, ils n'y pouvoient pas tous subsister, ou y estant obligez par leurs loix, qui pour décharger le païs vouloient qu'on envoiât les plus jeunes, & les plus robustes du peuple s'establir ailleurs, ou simplement pour chercher un climat plus doux, & où les commoditez de la vie se trouvassent plus abondamment. Du temps de Charlemagne, ils tenterent d'entrer dans la France, & dans l'Allemagne, mais ils furent repoussez par les gardes establis pour la défense des costes : Si l'on excepte quelques

Eginhard. Annal. ad an. 823.

Veterrimo ritu in externa regna extruduntur nationum, ut adquirant sibi præliando regna quibus vivere possint. *Dudo de S. Quintino apud Andr. Querc. in Bibliot. Clun. pag.* 39.

Eginhard. vita Carol. Mag. pag. 100.

Hist. Franc. Tom. 2.

Ibid. pag. 524.

ravages qu'ils firent dans la Frise, à Anvers, & dans quelques Isles, ils n'avancerent pas davantage sous Loüis le Debonnaire. Mais les guerres civiles qui s'éleverent entre les enfans de ce Prince, aiant empesché qu'on ne s'appliquât à faire garder les costes, & la sanglante bataille donnée à Fontenai l'an 841. aiant emporté la fleur de la noblesse, & des plus vaillans hommes du royaume, les Barbares y entrerent hardiment par les embouchures de la Seine, & de la Loire, ou des autres rivieres & porterent par tout la desolation, ou la terreur. On attribuë encore leurs frequentes invasions à la colere de Dieu irrité des pechez des hommes, & principalement de la dissipation des biens, & des revenus que la pieté des fidelles avoit donnez aux Eglises, aux hospitaux, & aux monasteres. L'erreur du paganisme où ces Pirates estoient engagez, leur ferocité naturelle, & la necessité de faire des conquestes, pour avoir quelques terres où ils pussent habiter, les pousserent à mettre tout à feu, & à sang, & il est certain qu'ils ruinerent plus d'Eglises, & d'autres lieux saints, que n'avoient fait les Sarrazins dans le siecle passé. Desorte que pour se former une idée generale de nostre histoire, depuis la mort de Loüis le Debonnaire arrivée en 840. jusqu'au commencement du dixiéme siecle, il faut se la figurer comme un tableau qui represente des Eglises, & des lieux reguliers en feu, des soldats qui en pillent, & emportent les vases sacrez, & les autres meubles, des Religieux massacrez, & d'autres qui s'enfuient avec les corps de leurs saints Patrons, & une multitude de peuple qui s'approche de ces saintes reliques, pour profiter des guerisons miraculeuses, dont Dieu les honore, comme pour effacer la honte apparente de leur fuite.

Annal. Fuld. an. 835. & seqq.

Conc. Vern. an. 844. can. 12.
Conc. Meld. praefat. &c.
Iac. Malbranc. de Morinis. lib. 6. cap. 6.

III.
Religieux de Marmoutier tuez par les Normans.

L'Abbaie de Marmoutier fut ravagée par les Normans l'an 853. Ils y passerent par le fil de l'épée cent seize Religieux, dont la mort fut precieuse devant Dieu, selon le témoignage qu'en rend saint Odon Abbé de Cluni. Mais il y en eut vingt-quatre qui se cacherent dans des cavernes, & sauverent ainsi leur vie. Leur Abbé Heberne s'estoit aussi retiré dans un lieu secret, mais aiant esté découvert par les Barbares, ils se saisirent de lui, & lui firent souffrir de cruels tourmens pour l'obliger à declarer l'endroit où estoit le thesor de l'Eglise, & les grottes où s'estoient refugiez ses disciples. Mais il soustint la violence des supplices avec une constance invincible, & ne

Act. sac. 4. part. 2. pag. 469.
Monachorum preciosa mors & passio. *S. Odo de reversione B. Martini.*
Bibl. Clun. p. 118.

CHAP. XIV.

decouvrit rien. Les ennemis aiant quitté les environs de Tours, les Chanoines de saint Martin allerent consoler les Religieux de Marmoutier, les amenerent chez eux à Tours, & leur rendirent tous les devoirs de l'hospitalité Chrestienne. Six mois aprés on eut avis que les Normans retournoient vers la ville, & qu'ils avoient dessein de l'assieger. Comme l'on ne doutoit point qu'ils ne s'en rendissent maistres, pour soustraire à leur fureur le corps de saint Martin, douze Chanoines de son Eglise, l'Abbé Heberne, & les vingt-quatre Religieux de Marmoutier, prirent les reliques du Saint, & les transporterent à Cormeri, à Orleans, à saint Benoist sur Loire, & de là à Auxerre. Elles y furent trente & un an, & attirerent de toutes parts les peuples à les venir reverer par le grand nombre de miracles que Dieu fit en faveur de ceux qui lui demandoient des graces par l'intercession du Saint. Les vingt quatre Religieux de Marmoutier furent tous ou élevez à l'Episcopat, ou establis Abbez dans des monasteres de Bourgogne, comme si saint Martin eut par reconnoissance procuré de l'honneur à ceux qui lui en avoient rendu dans ses reliques. Au moins c'est ainsi qu'en a jugé saint Odon. Le saint vieillard Heberne ne quitta point le corps du Saint, il garda ce precieux dépost pendant son long exil, & eut la joïe de le reporter à Tours à pied, & sur ses épaules vers l'an 887. Ses disciples qui estoient alors ou Evesques, ou Abbez se rendirent à Auxerre, & accompagnerent aussi la chasse jusqu'à Tours. Adalaud Archevesque de cette ville estant mort, Heberne fut mis en sa place. Il gouverna le diocese vingt-sept ans, & dressa une relation des miracles de saint Martin depuis son retour de Bourgogne. L'Abbaie de saint Julien de Tours fut bruslée par les Normans l'an 853 aprés la prise de la ville. Les Barbares ruinerent aussi cette mesme année, ou quelques années aprés le monastere de saint Medard, où reposoient les corps de saint Gatien, & de saint Lidoire premiers Archevesques de ce diocese, comme il paroist par une epistre d'Adrien second. Ce mesme Pape dans une autre lettre louë la justice, & la liberalité de Charles le Chauve envers les maisons religieuses: ce qui s'accorde tres-bien avec l'idée qu'en donnent tant de chartes de ce Prince, dont l'on a encore aujourd'hui les originaux, ou des copies.

Nemo illorum residuus fuit, quem Martinus Ecclesiæ non præferret regimini, sublimaret dignitate, ut quem simplices Monachi & exules à loco proprio in exilium adduxerant, jam Episcopi & Abbates constituti, ipsum solum exulem loco proprio restituerent. *Ibid. pag* 1.2.

D'autres mettent cette translation en 873. & d'autres en 885.

Hadrian II. Epist. 33. Conc. Tom 8

Ita ut nullus sit Episcopus, nullumque monasterium in regno tuo quod non auxeris rebus propriis, & restitueris suis per plurimum. *Id. Ep. 34. pag. 937.*

CHAPITRE XV.

Des monasteres du Maine.

I.

Ruine & reparation des monasteres du Maine.

Ioan. Mabill. Analect. Tom. 3. pag. 262.

IL y a apparence que les monasteres du Maine qui avoient esté presque ruinez par la mauvaise conduite de Gauzlin Evesque du païs, furent restablis peu à peu par les soins de Merule son successeur, qui avoit esté Religieux d'Evron, & par la vigilance pastorale de Franco premier qui commença à gouverner le mesme diocese vers l'an 794. Je fonde cette conjecture sur les lettres obtenuës de Charlemagne par Franco l'an 802. qui contiennent un denombrement des monasteres qui estoient sous la dépendance, & la protection de sa Cathedrale, & qui en obligeoient les Abbez à paier une certaine rente, ou redevance, & à donner un repas aux Chanoines de son Chapitre en la feste des Patrons de leurs monasteres : ce qui suppose que la pluspart de ces maisons saintes estoient peuplées de Religieux, & que l'on travailloit à former aussi une communauté dans les autres. Mais il est à propos de marquer les noms de ces monasteres, puisque nous avons traitté de la pluspart, & que nous avons rapporté leur origine, ou fait mention de leur premier restablissement avant le pontificat de Gauzlin. Ces monasteres sont le monastere de saint Pierre [de la Couture] basti par saint Bertran ; le monastere ou hospital de saint Martin de Pontlieuë ; le monastere de saint Victur où le corps du Saint reposoit ; celui de sainte Marie, qui estoit entre les murailles de la ville, & la riviere de Sarte ; le petit monastere de saint Ricmir qui estoit au de là de la mesme riviere ; celui de sainte Scholastique ; le monastere de saint Germain au de là de la Sarte ; le petit monastere, ou hospital de Nostre-Dame, où reposoit le corps de saint Padvin ; le petit monastere de saint Julien où reposoit le corps du Saint ; la Celle, ou Prieuré de saint Victur dans la ville ; l'Abbaie de saint Calais où reposoit le corps du Saint ; le monastere de saint George ; celui de Tillid ; celui de Tuffé ; celui de saint Jean, * & de saint Treche *en Boissselier* ; le petit monastere de saint Martin de Dablent ; le monastere d'Evron ; celui de

** Ce Prieuré est vrai-semblablement le mesme que celui de saint Troget donné à l'Abbaie de Tournus l'an 854.*

In Buxido.

CHAP. XV. Boisselieres, la Celle ou Prieuré de Smiliai ou Seuvilli. Une charte obtenuë par Franco cinq ans auparavant fait mention des monasteres de saint Vincent, de saint Aubin, de saint Oüen, de saint Rigomer, de saint Almer, de saint Ulface, de saint Baomad. Il seroit à souhaitter qu'à l'égard des autres dioceses on eut de semblables listes des monasteres : l'on en tireroit de l'instruction pour nostre sujet. Franco, & son successeur qui portoit le mesme nom, furent tous deux enterrez dans l'Abbaie de saint Vincent. Ce second Franco dedia l'Eglise de saint Calais qui avoit esté rebastie par l'Abbé Alboin, ou Alban : il mourut l'an 832. & eut pour successeur le bienheureux Aldric, qui fonda ou restablit divers monasteres, mais avant que d'en parler il faut un peu faire connoistre ce Saint, quoiqu'il n'ait pas esté Religieux de profession.

Franco premier mourut l'an 816.

II.

Saint Aldric bastit le monastere de saint Sauveur de Breil.

Aldric fut élevé à la Cour de Charlemagne, & de Loüis le Debonnaire, & par sa pieté, & ses autres vertus acquit l'estime, & l'affection de ces Princes. Aiant embrassé l'estat Ecclesiastique, il fut * Chanoine de la Cathedrale de Mets. Ensuite Loüis le Debonnaire le rappella à la Cour, & le choisit pour son Confesseur, mais il ne fut que quatre mois dans cet emploi ; car l'Evesché du Mans estant venu à vaquer, le Roy appuia de son agrément les vœux, & les suffrages du Clergé, qui le demandoient pour Pasteur, & malgré sa repugnance, il se vit obligé d'accepter cette charge. Il voulut que les Chanoines de sa Cathedrale demeurassent ensemble dans un mesme cloistre, & il prit soin de restablir, & de maintenir cette Eglise dans la possession des terres, & des droits qui y appartenoient, en quoi il reüssit d'autant plus aisément * qu'il estoit soustenu de la faveur de Loüis le Debonnaire. Trois jours aprés qu'il fut sacré, ce Prince vint celebrer la feste de Noël au Mans, & un des jours de l'octave, il accorda à la Cathedrale de cette ville des lettres de protection, qui contenoient entr'autres choses un denombrement des monasteres qui en dépendoient, selon qu'il paroissoit par les titres de la communauté, ou Chapitre de cette Eglise. Ce dénombrement est semblable à celui qui se trouve dans la charte obtenuë par Franco en 802. & il y a seulement de plus le monastere de Caladon, qui avoit esté peut-estre restabli depuis trente ans. La charte accordée à saint Aldric fait mention de la terre de Breil, ou de Neuville, qui avoit esté distraite de son Eglise, & donnée en fief, ou pour

* *On l'appelle* urbis Mediomatricæ Cardinalem presbyterum, atque ejusdem urbis primicerium. *Baluz. Miscell. l. 3. pag. 142.*

Volente vel nolente eum seniorem Sacerdotem, suumque Confessorem præesse constituit. *Ibid. pag. 5.*

Saint Aldric fut sacré le 22. Decembre l'an 832. & non pas le 9. de Novembre.

* *Ibid. pag. 110. & 174.*

Baluz. ibid. pag. 28.

Chap. XV.

tenir lieu de benefice. Le Roy la fit rendre à cette Cathedrale, mais ce fut à condition que l'on y bastiroit un monastere, du moins comme il est exposé dans un ancien titre, qui porte de plus que le Saint pria Ingelbert Abbé de saint Pierre des Fossez, (ou de saint Maur) de lui envoier quelques-uns de ses disciples pour faire cet establissement. Quoiqu'il en soit, il est certain que le saint Evesque fonda un monastere à Breil, ou Neuville sur la Sarte* à unè lieuë & demie du Mans. Le dortoir estant achevé, il y fit placer un autel qu'il consacra sous l'invocation de saint Benoist. Quelques jours aprés, sçavoir le seiziéme de Septembre il en dedia solennellement l'Eglise en l'honneur du Sauveur du monde, de la sainte Vierge, de saint Estienne, de saint Gervais, & de saint Prothais, qui estoient alors les Patrons de sa Cathedrale; il y consacra aussi quinze autels. Le jour mesme de cette ceremonie Salard homme noble offrit au monastere son bien, & ses deux enfans. Saint Aldric y donna entr'autres choses le village ou terre d'Api, où reposoient les reliques de saint Uiface. Il ordonna que chaque année les Chanoines de sa Cathedrale iroient à ce monastere le jour de la dedicace, & y celebreroient l'Office avec les Religieux qui leur donneroient à disner, comme il est plus amplement exposé dans le privilege qu'il accorda à cette Abbaie l'an 837. & qui fut souscrit de neuf autres Evesques. Ce privilege fut aussi confirmé par une charte qu'il obtint de Loüis le Debonnaire, où il est dit que les Religieux de saint Sauveur de Breil pourroient élire leur Abbé du consentement de l'Evesque du Mans, suivant la Regle de saint Benoist.

Baluz. Ibid. pag. 45. 73. 76. 83. Capitul. Tom. 2. pag. 1455.

* *Vies des Evesques du Mans par le Pere Bondonnet pag. 380.*

Baluz. Miscell. lib. 3. pag. 81.

III.

Il bastit, ou repare d'autres monasteres.

Il a esté fait mention ci-devant d'un monastere fondé en l'honneur de la sainte Vierge, & de saint Pierre, entre les murailles du Mans & la riviere de Sarte, par saint Innocent Evesque, & par les parens de sainte Tenestine. Il estoit presque ruiné, & destruit lorsque le Saint fut ordonné Evesque. Mais il le rebastit, & il en dedia l'Eglise au Sauveur, & aux mesmes Saints qui estoient Patrons de celui de Breil, & il y mit des Religieuses qu'il tira d'une autre maison de nostre Ordre, appellée *Intramne*, qui est peut-estre le Prieuré d'Entrames dans le doienné de Sablé dépendant de l'Abbaie d'Evron. Il voulut aussi que les Chanoines de saint Gervais y allassent celebrer l'Office le jour de la dedicace, & que les Religieuses leur fissent donner à disner. Il recevoit souvent la profession des filles qui

Pag. 36. 55. In monasterio Intramnensi Monachas Virgines canonicè sacravit 65. *Ibid pag. 111.* *Vide Annal. Bertinian ad an. 863.*

CHAP. XV. se devoüoient au service de Dieu. On remarque qu'il en consacra six-vingt pendant son Pontificat, sçavoir soixante-cinq Religieuses dans le monastere d'Intramne, trente-huit dans l'Abbaie de saint Sauveur, ou de Nostre-Dame qu'il avoit rebastie prés du Mans, & dix-sept Chanoinesses à qui il donna le voile en divers lieux. Il fonda encore deux autres monasteres pour des hommes, l'un dans une terre appellée *Conedral*, & l'autre à *Talip*. Il mit dans celle-ci des Religieux qu'il tira de l'Abbaie de saint Calais, & à qui il donna pour Abbé l'Archiprestre Jacob afin de les instruire des devoirs, & des observances de la Regle de saint Benoist. Il trouva le monastere de saint Vincent du Mans presque ruiné, mais il le repara aussi, & y mit une communauté de Religieux, afin que vivant selon les loix de leur profession, leur bon exemple attirât le peuple à la pieté, & au service de Dieu. Le monastere de Grez qui devoit son origine à saint Almer subsistoit encore, & il estoit habité de Religieux : cela se voit par le testament que fit le Saint l'an 838. où il marqua l'usage, & la distribution que l'on devoit faire des fruits, & des autres revenus de son Eglise aprés sa mort, & qui fut confirmé par des lettres de Loüis le Debonnaire. Le monastere de saint Sauveur, celui de Nostre-Dame, & ceux de saint Calais, de saint Vincent, de saint Almer, de Savonieres, & d'Intramne y furent nommez expressement pour avoir part à ses aumônes, mais il declara aussi en general qu'il vouloit que l'on donnât quelque chose aux autres monasteres de son diocese, & mesme aux maisons religieuses de la Touraine, de l'Anjou, & du territoire d'Yemes en basse Normandie. Il avoit en ce temps-là un different avec les Religieux de saint Calais, qui continua sous Robert son successeur, ainsi que nous dirons. Le petit monastere où reposoit le corps de saint Julien premier Evesque du Mans estant presque desert, il en tira ces saintes reliques. Il en usa de mesme à l'égard des corps de saint Turibe, de saint Pavace, de saint Romain, de sainte Tenestine, & de sainte Ade, ou Adnette Religieuses, qui avoient esté enterrez dans ce mesme lieu, ou dans d'autres Eglises, où l'on ne faisoit presque plus l'Office divin, & il les transfera dans sa Cathedrale, afin de mettre en particulier ces reliques dans des monasteres, s'il voioit qu'il fut besoin d'en bastir de nouveaux dans son diocese. Ce seroit sortir de nostre sujet, que de parler de sept hospitaux fondez par

Ibid. pag. 59. 88.

Ces lettres sont de l'an 837. 7. Septembre.

Ce monastere, & celui de saint Victur estoient dans le lieu qu'occupe à present l'Abbaie du Pré.

Ut postmodum ubicunque necessitas construendorum poposcerit monasteriorum, singillatum præfixa corpora in unoquoque monasterio collocaret. *Ibid pag. 109.*

Concil. Tom. 7. pag. 1571.

par le Saint. Lorſqu'il eſtoit occupé à ces bonnes œuvres, & à d'autres, Dieu retira du monde Loüis le Debonnaire, & ſa mort fut ſuivie d'une guerre civile entre ſes enfans. Saint Aldric demeura ferme dans l'obeïſſance qu'il devoit à Charles le Chauve, qui avoit eu la Neuſtrie en partage. Mais quelques Seigneurs du Maine qui s'eſtoient declarez pour Lothaire, s'eſtant rendus fort puiſſans dans le païs, chaſſerent le Saint de ſon Egliſe : on répandit auſſi contre lui de mauvais bruits, & on voulut le depoſer, ce qui l'obligea d'avoir recours au Siege Apoſtolique, comme il paroiſt par une epiſtre de Gregoire quatriéme. Il ne put ainſi achever les baſtimens de cinq monaſteres qu'il avoit commencez, & ces ouvrages auſſi bien que d'autres de cette ſorte demeurerent imparfaits. Charles le Chauve venant au Mans aprés la victoire qu'il remporta à Fontenai, appaiſa l'orage qui s'eſtoit élevé contre le Saint, & le reſtablit pleinément dans ſon Egliſe ; mais il y a apparence que les miſeres du temps ne lui permirent pas de faire des dépenſes pour accommoder les maiſons religieuſes. Cela eſt du moins certain à l'égard de celle de ſaint Sauveur de Breil : car il ſe trouve des lettres de Charles datées de l'an 845. où ce Prince declare qu'il retire par échange la terre de Breil qui eſtoit de la dépendance de l'Egliſe de ſaint Gervais, & qu'il la donne au monaſtere de ſaint Pierre (ou de ſaint Maur) des Foſſez, afin qu'Engelbert qui en eſtoit Abbé eut ſoin d'accomplir entierement le deſſein de Loüis le Debonnaire, qui avoit fait rendre cette terre de Breil à la Cathedrale du Mans, pour eſtre emploiée à l'eſtabliſſement d'une communauté de Religieux. Charles y dit auſſi qu'il veut que cette Abbaie de Breil ſoit de ſa dépendance, & ſous ſa protection particuliere. On ne ſçait point quelle fut la ſuitte, & l'effet de cette conceſſion, mais il y a ſujet de douter ſi ſaint Aldric ne s'y oppoſa pas par des remoſtrances, ou par d'autres voies legitimes, & il ne reſte plus aujourd'hui de ce monaſtere de Breil que l'Egliſe de Neuville qui appartient à la Cathedrale du Mans, ce qui fait juger que cette Abbaie y demeura aſſujettie comme elle eſtoit auparavant.

Multa quæ in Eccleſiaſticis, & in aliis rebus pro amore Dei facere cœperat, imperfecta remanſerunt. *Steph. Baluz. l. 5. pag. 145. 110. 174.*

Monaſterium fiſci Dominici. *Baluz. Append. ad Capitular. p. 1455.*

IV. *Differend du Saint avec les Religieux de ſaint Calais.*

Il nous reſte à parler du differend de ſaint Aldric, & de ſon ſucceſſeur avec les Religieux de ſaint Calais. Nous en avons déja marqué le ſujet en rapportant la fondation de leur monaſtere. Il ne s'agiſſoit pas de la juriſdiction ſpirituelle, & ordi-

naire de l'Evesque : les Religieux reconnoissoient sans doute qu'ils y estoient soumis. Mais la question estoit si leur monastere appartenoit à la Cathedrale du Mans, & s'il en dependoit par un assujettissement particulier comme d'autres maisons religieuses du diocese. Car il y avoit des monasteres qui estoient ainsi soumis à d'autres Eglises, & il y en avoit aussi qui estoient sous la protection du Prince. Saint Aldric gagna sa cause du temps de Loüis le Debonnaire, qui rendit sur ce sujet son jugement l'an 838. Mais sous le pontificat de Robert son successeur les Religieux furent restablis dans leur liberté par trois Conciles, sçavoir par celui de Boneil en 856. par celui de Pistres tenu six ans aprés, & par celui de Verberie l'an 864. & le Pape Nicolas qui prit connoissance de ce different, leur accorda un privilege fort ample, à la recommandation du Roy, qui avoit envoié vers lui Eudes Evesque de Beauvais. Les courses des Normans ne permettant pas aux Religieux de saint Calais de demeurer en seureté dans leur monastere, ils furent obligez d'en sortir avec les reliques de leur saint Patron qu'ils porterent à Blois, où elles sont restées depuis dans une Eglise dediée au Saint, à la reserve d'une partie du chef, & de quelques ossemens que l'on conserve dans leur Abbaie. La ville du Mans aiant esté prise, & pillée par les mesmes ennemis, le monastere de sainte Scholastique fut aussi ravagé, ou destruit, mais on cacha si bien les reliques de la Sainte, qu'elles échapperent à la fureur des Barbares. Du temps de Robert Evesque arriva la chûte d'un Religieux nommé Rigran : ce n'est qu'un petit évenement, mais qui merite bien d'estre rapporté, parce que l'on y voit un memorable exemple de l'amour dereglé de toute une famille, pour un jeune homme, que l'on poussa enfin à manquer de foi à Dieu, & de la mauvaise conduite d'un Superieur, qui par un excez de complaisance pour des personnes de qualité, exposa par trop son disciple à la folle & cruelle tendresse de ses parens.

Synod. Vermer. Tom. 8. pag. 1938. & 460.

Act. sac. 1. pag. 654.

L'an 853. ou selon d'autres vers l'an 882.
Le Pere Bondonnet dans les vies des Evesques du Mans. pag. 388. 393.

V.
Rigran se fait Religieux à l'âge de dix-huit ans.

Un Prestre du Mans nommé Urse, qui estoit d'une des plus nobles familles du païs, souhaittant fort que Rigran son neveu remplit un jour sa place, & fit aprés lui les fonctions du sacerdoce, en parla à Robert Evesque du diocese, & ce Prelat approuva son dessein, jugeant qu'il estoit avantageux à son Eglise d'avoir entre ses ministres une personne d'une maison si considerable, & que Rigran pourroit aussi faire plus aisement

Chap. XV.

son salut dans l'estat de la clericature. Il eut de la joïe de voir son Evesque si bien disposé, & crut qu'il falloit avancer les choses. Pour cet effet il prit avec lui son frere Wenilon, qui avoit les mesmes veuës que lui touchant l'establissement de leur neveu, & ils allerent ensemble presenter le jeune Rigran à Robert, qui lui donna la tonsure, & le destina pour le service de sa Cathedrale. Ce Prelat marqua de plus qu'il avoit une grande confiance en la sagesse d'Urse, car il lui remit son neveu entre les mains, l'exhortant à lui servir de Pere spirituel, & à l'élever dans la pieté. Urse le reçut chez lui, mais n'aiant personne pour l'instruire dans les sciences, il l'envoia dans un monastere où la discipline religieuse estoit en vigueur, & où l'Abbé faisoit la charge de Maistre, & enseignoit lui-mesme les lettres saintes. Ce monastere estoit proche du Mans, ou dans cette ville mesme. Il est appellé *le monastere de l'Evesque*, ou parce que Robert l'avoit fondé, ou parce que c'estoit par son ordre que l'on y faisoit leçon des sciences, ou parce que c'estoit une Abbaie qui estoit sous la protection particuliere de l'Eglise du Mans. Rigran y estant allé se mit sous la discipline du Maistre, & s'appliqua quelque temps à l'estude. Mais ensuite il tomba dans une tres-fascheuse maladie. Il souffroit d'extremes douleurs, & il sembloit qu'on lui déchirat les entrailles. On taschoit en vain de le soulager par des remedes, & l'art des medecins paroissoit impuissant pour le guerir. Le Maistre qui estoit chargé de son éducation en estoit également surpris & affligé : il eut assez de lumiere pour juger qu'il y avoit quelque chose d'extraordinaire dans son mal, & il lui demandoit souvent quelle en estoit la cause, à quoi Rigran ne répondoit que confusement, & sans rien dire de net, & de precis. Mais un jour souffrant de si violentes douleurs, que l'on croioit qu'il alloit expirer, il dit qu'estant fort malade dans son enfance, son pere avoit fait vœu de le donner au monastere de Cormeri, s'il plaisoit à Dieu de lui conserver la vie : ce qu'il n'avoit point executé ou par negligence, ou parce que depuis aiant esté pris par les Normans, il estoit mort des fatigues, & des miseres qu'il avoit souffertes dans sa captivité. Rigran se portant mieux confirma ce qu'il avoit dit touchant le vœu de son pere, & declara hautement qu'il vouloit estre Religieux pour satisfaire à l'obligation qu'ils pouvoient avoir tous deux contractée par ce vœu. Il commença donc à

Misit eum in quoddam monasterium ipsius Episcopi, ubi ordo monasticus vigebat, ut illic instrueretur sacris litteris. *Steph. Baluz. Append. ad Capitular. Tom. 2. pag. 1476.*

CHAP. XV.

penser serieusement à quitter le monde, & à prendre sur lui le joug de JESUS-CHRIST. Mais son Maistre bien loin de le fortifier dans son dessein, taschoit de l'en détourner, lui representant que ce qu'il vouloit, n'estoit pas possible, parce qu'il n'avoit point reçu la tonsure pour estre Religieux, qu'il n'estoit venu au cloistre que pour y estudier, & que ses parens ne souffriroient jamais qu'il s'engageât dans la vie monastique. Il y avoit encore d'autres personnes qui estoient dans ce sentiment, & qui improuvoient la resolution de Rigran, jusqu'à se moquer de lui, & à traiter de simplicité la pensée qu'il avoit de changer de profession. Pour lui, il demeuroit ferme parmi toutes ces contradictions, & persistoit dans la volonté de ne plus sortir du cloistre. Les choses estant en cet estat, Urse vient au monastere pour voir son neveu qu'il cherissoit avec une tendresse de pere. Rigran lui parla de sa maladie, & de la peine que lui faisoit le vœu de son pere, & il le supplia d'agréer le dessein qu'il avoit formé de se faire Religieux pour accomplir ce vœu, & se procurer la paix de la conscience. Urse fut blessé de ce discours, & quoiqu'il n'osât pas condamner comme mauvaise la resolution de son neveu, il lui marqua qu'elle lui déplaisoit infiniment. Mais Rigran ne se rebuta point, & il pressa son oncle avec tant d'instance, qu'il obtint de lui la permission d'embrasser l'ordre monastique. Il alla ensuite prendre l'habit de Religieux, & en estant revestu, il se jetta aux pieds d'Urse, & les baisa par reconnoissance, & pour l'engager à lui estre toujours favorable.

Consensit tamen, nolens diu petenti, ut faceret quod poscebat, statimque mutato habitu induit cucullam, ac cadens ad pedes avunculi osculatus est eos. *Pag.* 1478.

VI. *Efforts de ses parens pour le tirer du cloistre.*

Sa fermeté à executer son entreprise toucha tellement son Maistre, & les autres personnes qui s'estoient moquées de lui, que changeant de disposition à son égard, ils loüerent sa conduite, l'exhorterent à perseverer dans le service de Dieu, & tascherent de le consoler, & de le soustenir dans les peines, & les difficultez que ressentent d'ordinaire les Novices. Robert n'apprit pas sitost ce qui se passoit, parce qu'il n'estoit pas au Mans, & qu'il estoit allé prescher, & administrer le sacrement de Confirmation dans quelques lieux de son diocese où il en estoit besoin. Retournant à la ville, comme il en fut proche, il appella auprés de lui l'Abbé sous lequel estudioit Rigran, & aprés s'estre informé de l'estat de son monastere, il lui parla aussi de son disciple : l'Abbé lui raconta ce qui s'estoit passé, & comment Rigran s'estoit fait donner l'habit de Religieux.

CHAP. XV.

Robert en fut surpris, & dés qu'il fut arrivé au Mans, il fit appeller auprés de lui cet Abbé avec quelques Moines de sa communauté, & Rigran. Ces Religieux estant venus, l'Evesque demanda à Rigran pourquoi il avoit changé d'habit, & qui l'avoit contraint, ou persuadé d'en user de la sorte. Rigran lui répondit que ce changement estoit un pur effet de sa volonté, & qu'il n'y avoit esté porté par le conseil de personne. Il parla ensuite de sa maladie, & du vœu de son pere, & il adjousta qu'il avoit eu de plus un songe extraordinaire, qui lui marquoit qu'il devoit renoncer aux pretensions du siecle, & embrasser la profession monastique. L'Evesque n'adjoustant pas encore foi à ce qu'il disoit, le conjura au nom de Dieu de parler sincerement, & sans feinte. Rigran répondit comme auparavant, confirma par serment tout ce qu'il avoit dit, & fit paroistre tant de bons sens, & de sagesse dans son discours, que ce Prelat, & tous ceux qui estoient avec lui, admiroient qu'il parlât de la sorte dans un âge qui a tant de penchant au desordre, & à l'amour du siecle, car il n'avoit pas plus de dix-huit ans. Ensuite Robert lui aiant demandé s'il vouloit passer le reste de ses jours *dans l'Ordre monastique*, il assura qu'il estoit dans ce dessein, aprés laquelle protestation, ce Prelat lui donna sa benediction, & l'admit dans le monastere.

Nuper te, frater Riganne, Canonicum dimisi, & modo cucullatum video. *Ibid.*

Dedit ei benedictionem Domnus Episcopus, concessitque locum, & ordinem monasticum quem petebat. *Ibid.*

IX.

Il resiste à ses parens qui taschent de lui faire quitter l'habit.

Urse qui estoit alors malade hors du Mans ne sçut rien de ce qui se passoit; mais quand il eut appris que son neveu s'estoit ainsi engagé dans la profession religieuse, & que son engagement avoit esté autorisé par l'Evesque, il en fut extrémement affligé, & cette douleur lui fut commune avec toute sa famille. Comme les parens de ce Religieux estoient puissans par leur credit, & par leurs richesses, & qu'ils avoient affaire à un jeune homme nourri dans les delices, ils crurent qu'ils pourroient rompre ce qui avoit esté fait, & dans cette esperance ils firent venir Rigran chez eux. Dés qu'Urse l'apperçut, il lui dit tout en colere: *Qu'as-tu fait, miserable, pourquoi as-tu voulu estre Moine? pourquoi as-tu preferé un petit morceau de pain, & un peu de vin à une table delicieuse, & abondante? qui t'a poussé à te reduire à l'estat des bestes qui ne vivent que d'herbes.* Pour porter son neveu à quitter son habit, il dit, & fit encore d'autres choses beaucoup plus criminelles, & qui estoient d'un disciple d'Epicure, & non pas d'un Chrestien, & encore moins d'un ministre des autels. Rigran ne fut point ébranlé

Quid fecisti, miser, quare Monachus esse voluisti? cur elegisti unum parvum panem pro numero centenario, & parum vinum pro calicibus epotandis usque ad satietatem? quamobrem vita porcorum in leguminibus, &c. *Ibid. pag.* 1479.

par ces insultes, il les soustint bravement, & répondit à son oncle, non point en jeune homme, mais comme un vieillard intelligent, & sage. Il fut ensuite attaqué par Lethard, Wanilon, & ses autres oncles, qui regardant l'estat religieux comme une profession vile, & basse, lui dirent fierement qu'il deshonoroit leur famille, que ceux de leur maison n'avoient jamais eu de societé avec les pauvres, & les miserables, que le monde avoit toujours fleuri pour eux, qu'ils avoient toujours vécu dans l'éclat, & dans la magnificence, & qu'en meprisant ces avantages il renonçoit à leur noblesse, & leur faisoit honte. Rigran sortit encore victorieux de ce combat, & estant retourné en son monastere il y conserva cinq ans l'esprit de la Religion, & pratiqua exactement les exercices reguliers, sans pouvoir en estre détourné par les efforts que firent ses parens pour le rappeller dans le siecle. Ceux-ci voiant qu'ils ne pouvoient rien gagner sur le disciple, attaquerent le Maistre, & tournerent contre lui toutes leurs clameurs, & leurs invectives. Ils lui redemandoient sans cesse le jeune Rigran comme un dépost qu'ils lui avoient confié, & ils se plaignoient que ne le lui aiant donné que pour l'instruire dans les sciences, il en avoit fait un Moine. L'Abbé qui vrai-semblablement estoit plus habile dans les lettres, que dans l'art de gouverner les ames, se laissa ébranler par ces plaintes, & remit le jeune Religieux entre les mains de ses parens. Il ne fut pas toutefois plus de huit ou dix jours chez eux; car comme il aimoit encore sa profession, & qu'il en gardoit toujours l'habit, il les pria si instamment de lui permettre de retourner à son monastere, qu'ils y consentirent, & solliciterent mesme l'Abbé de le reprendre. Rigran estant rentré dans le cloistre y donna tant d'édification, qu'on le jugea digne d'estre presenté à l'Evesque du diocese pour recevoir les saints Ordres. Ce Prelat aiant esté informé de tout ce qu'avoient fait jusqu'alors les parens de Rigran pour le retirer du cloistre, envoia un de ses Officiers chez Urse, pour l'exhorter d'estre plus favorable à son neveu, & de trouver bon qu'on lui conferât les Ordres pour en faire les fonctions dans son monastere, puisque ç'avoit esté avec sa permission qu'il avoit pris l'habit de Religieux, & qu'il ne devoit pas improuver son engagement dans le cloistre aprés y avoir une fois consenti. Urse fut quelque temps sans se declarer, & enfin se voiant pressé de répondre, il marqua en general

Opus progeniei nostræ cum pauperibus, & mendicis non fuit, nobis floruit mundus, &c. *Ibid.*

Sed animus juvenis invictus permansit, cupiens observare quod cœperat, ita ut per quinque annos eum revocare non possent. Ordines suos, & affectus regulares in monasterio cum cæteris custodiens. *Ibid. pag.* 1479.

qu'il se remettoit à la sagesse de son Evesque de faire à l'égard de son neveu, ce qui estoit conforme à la raison, & dans l'étenduë de son autorité. Aprés cette réponse, Robert admit Rigran au service des autels, & le fit monter par les degrez Ecclesiastiques à l'Ordre de Soudiacre. Le jeune Religieux en exerça le ministere dans son Abbaie, & y vécut regulierement.

VIII. *Il retourne dans le siecle.*

Deux ans aprés son ordination, Urse fut surpris d'une maladie mortelle, & jugeant que sa derniere heure estoit proche, il fit venir auprés de lui son neveu. Il est estonnant que dans cet estat, la pensée de la mort qui ouvre d'ordinaire les yeux des hommes, & leur fait voir le neant, & la vanité du monde, ne fit point cet effet dans l'ame de ce Prestre, car il parut plus possedé que jamais de l'amour des faux biens de la terre, & ne pouvant plus en joüir lui-mesme, il tascha de s'en continuer la joüissance dans la personne de son neveu. Il lui témoigna qu'il persistoit toujours dans le desir qu'il reprit la vie de Chanoine, à laquelle il s'estoit d'abord destiné, & il le sollicita fortement de rechercher la gloire du siecle, & de satisfaire ses passions. Non content de lui avoir donné ce pernicieux conseil, il lui fournit les moiens de l'executer, en lui donnant tous ses biens. Urse mourut ensuite, & par un malheureux succez, *il accomplit estant mort, ce qu'il n'avoit pû faire pendant sa vie.* Car la foiblesse de Rigran qui n'avoit pas alors plus de vingt-six ans, ceda à la violence de la tentation, il s'attacha à ses oncles Lethard, & Amaurri, qui le gasterent par leurs mauvais conseils, & il tomba dans le desordre. Ces miserables parens l'enfermerent dans une chambre, & lui aiant osté son habit de Religieux, lui donnerent un vestement blanc, (selon l'usage des Chanoines) & ainsi Rigran retourna dans le siecle. C'est ici où finit la relation de cet évenement, laquelle semble avoir esté écrite un peu aprés la chûte de ce Religieux, & ainsi nous ne pouvons pas dire quelle en fut la suite, ny s'il s'en releva par la penitence.

Dato consilio, & rebus maximè omnibus quæ habere potuerat, ut ejus mentem ad cupidiciam, & inanem gloriam excitaret, atque ita obiit, impletque mortuus quod implere nequiverat vivus. *Ibid.*

Exuendo illum vestem monasticam induerunt albis, atque ita ad secularem conversationem reversus est. *Ibid. pag.* 1480.



CHAPITRE XVI.

D'Adelme Evesque de Séez : De la translation des reliques de sainte Opportune, & de saint Leuffroi à Paris.

I. *Translation des reliques de sainte Opportune.*

LE corps de sainte Opportune Abbesse dans le diocese de Séez, ne demeura pas dans son monastere, où elle avoit esté enterrée, il fallut l'en tirer pour le soustraire à la fureur des Normans. On le porta en divers lieux, & pendant ces diverses translations, la gloire dont joüit la Sainte, & le merite de son intercession auprés de Dieu parurent par plusieurs miracles. Loüis le Germanique en aiant oüi parler, signala sa veneration envers elle, en donnant à Hildebran Evesque de Séez la terre de Mouchi le neuf, qui est dans le diocese de Paris vers Senlis, pour y mettre le corps de la Sainte, & servir de refuge à ceux qui l'accompagnoient. Un jour que l'on porta la chasse dans la maison d'un particulier, il y vint un aveugle, & ensuite plusieurs malades qui furent tous gueris. Ces miracles exciterent le peuple à contribuer à ce qui estoit necessaire pour la construction d'une Eglise que l'on bastit aussi tost à Mouchi, & où l'on transfera les reliques de la Sainte.

II. *Adelme Evesque de Séez écrit la vie de la Sainte.*

Il se qualifie ainsi Adalhelmus Sagiensium plebium humilis Episcopus, necnon beati Karilefi Monachus, & servus. *Act. sac. 3. part. 2. pag. 231.*

Hidebran estant mort on lui substitua Adelme Religieux de l'Abbaie de saint Calais, qui, selon qu'il paroist par son ouvrage, estoit pieux, & sçavant, & qui vrai semblablement fut élevé à l'Episcopat par le choix, ou du moins à la recommandation de Charles le Chauve. Cette conjecture n'est pas seulement fondée sur les preuves que l'on a veuës ci-devant de l'affection qu'avoit ce Prince pour les Religieux de saint Calais, mais encore sur le témoignage d'Adelme, qui reconnoist tenir de la bonté de l'Empereur Charles, tout ce qu'il possedoit, & lui souhaitte la protection du Ciel. Le titre *d'Empereur* qu'il lui donne, marque qu'il écrivoit ceci vers l'an 876. Sa promotion à l'Episcopat fut traversée par quelques ambitieux qui lui firent de la peine. Car avant qu'il fut sacré, ceux-ci offrirent des presens pour estre mis en sa place. Mais aiant promis à Dieu d'écrire la vie, & les miracles de sainte Opportune,

tune, s'il lui plaisoit de ruiner le mauvais dessein de ces personnes, son élection eut son effet, & il reçut le caractere Episcopal. Il confesse qu'ensuite il ne se pressa point d'accomplir son vœu, & il attribuë à cette negligence le malheur qu'il eut d'estre pris captif par les Normans. Il n'y avoit pas encore un an qu'il gouvernoit le diocese de Séez, lorsqu'il perdit ainsi la liberté. Les Barbares le traitterent cruellement, & comme s'il eut esté le dernier de tous les esclaves. Non contens de l'avoir outragé par des moqueries, & des insultes, & de l'avoir souvent battu, ils le vendirent hors de France, & pendant sa captivité, il souffrit la faim, & la rigueur du froid, & se vit souvent en danger de perir. *Tous ces maux m'arriverent*, dit-il, *en punition de mes pechez, afin que j'apprisse à ne point m'élever par des sentimens de vanité, moi qui ne suis que cendre, & poussiere, & que je fusse persuadé qu'il valoit beaucoup mieux ne pas faire de vœux, que de manquer à les rendre, & à executer ce que l'on a promis.* Il fut rachete, & il revint en France; mais allant à saint Valeri, il pensa estre noié dans la riviere de Somme, & il ne sortit de ce peril que par un miracle. Aiant esté surpris de la mer qui remontoit avec violence, il tomba dans l'eau, & comme il ne sçavoit point nager, il n'eut recours qu'à la priere. Il invoqua sainte Opportune, & saint Calais, & il lui sembla que la Sainte vint le secourir, & l'aida à gagner le bord de la riviere. A son retour à Séez, pressé par le premier engagement de son vœu, & par la reconnoissance de cette nouvelle grace, il écrivit la vie de sainte Opportune, & y adjousta ses miracles, tant ceux qu'il avoit veus lui-mesme, que d'autres qu'il avoit appris de personnes dignes de foi. Il paroist par sa relation que dés le temps de son predecesseur Hildebrand, il y avoit à Paris une Eglise Collegiale, qui estoit dediée à cette Sainte, & dont cet Evesque avoit la conduite. On y transfera les reliques qui estoient à Mouchi, à la reserve du chef qu'on laissa dans ce village.

Adjutrice ipsa beata Opportuna, ut mihi visum est. *Pag. 252.*

Hildebrandus Sagiensis Episcopus Ecclesiæ qui eo tempore Ecclesiæ beatæ Opportunæ Parisiensis regimen habebat. *Ibid. pag. 237.*

III. *Translation du corps de saint Leuffroi dans l'Abbaie de saint Germain des Prez.*

Hunbauld qui estoit un homme de naissance, & fort consideré dans le siecle, fut Abbé de la Croix saint Leuffroi du temps de Charlemagne, ou de Charles le Chauve. Il commit un de ses domestiques nommé Bateric pour administrer les biens temporels de son Eglise, & pour donner aux Religieux ce qu'ils devoient avoir pour leur subsistance *suivant les loix de la discipline monastique.* Mais cet Intendant n'en usoit pas bien

CHAP. XVI. envers eux, & les traittoit durement. Offe qui estoit leur Doien, & qui en cette qualité avoit soin de l'observance, le priant un jour de donner quelque chose d'extraordinaire pour le repas des Religieux en consideration de saint Leuffroi, dont ils celebroient la feste, Bateric demanda fierement *qui estoit ce Leuffroi*, & témoigna beaucoup de mepris pour le Saint. Le lendemain estant à table, & voiant un poisson qu'on lui apportoit, il dit encore avec la mesme insolence, *qu'assurement les Clers de Leuffroi n'en mangeroient pas*. Mais son orgueïl, & son impieté ne demeurerent pas sans punition: car aprés qu'il eut parlé de la sorte, on dit qu'il lui apparut *un Moine* nommé *Herce* mort depuis quelque temps, qui le frappa d'un baston. Ce chastiment lui fit reconnoistre sa faute, & il envoia fort honnestement aux Religieux ce que le Doien avoit demandé. L'Intendant mourut neanmoins de sa blessure. Nous avons rapporté cet évenement pour faire voir que ces Religieux estoient appellez *les Clercs de saint Leuffroi*, quoiqu'ils vécussent encore selon les regles de l'estat monastique, & qu'on les designât aussi par le nom de *Moines*. Le corps du Saint fut transferé de l'Eglise de saint Paul dans l'Eglise de la Croix par l'Abbé Jean, que l'on dit avoir esté Evesque de Dol vers le milieu du neuviéme siecle. En ce temps-là les femmes n'entroient point dans cette Eglise, comme il se voit par le recit d'un miracle fait en faveur d'une femme aveugle, qui n'aiant point la liberté d'aller au tombeau du Saint, y envoia un cierge, & fut aussi-tost guerie. Du temps de Charles le Simple, dont le regne commença l'an 893. les Religieux de saint Leuffroi furent contraints de sortir de leur monastere, à cause des courses des Normans, & de se retirer à Paris avec les corps de leur saint Patron, & de saint Thuriauve Evesque de Dol, & d'autres reliques. L'Abbaie de saint Germain des Prez leur servit de refuge. Ils y furent admis dans la communauté, & y donnerent leurs personnes, & leurs biens: desorte que leur monastere fut uni à celui de saint Germain, & cette union fut depuis confirmée par le Roy l'an 918. Toutefois elle ne subsista pas, & le diocese d'Evreux joüissant d'une paix profonde sous le gouvernement de Guillaume, ou de Richard Duc des Normans alors Chrestiens, les Moines de saint Leuffroi retournerent à leur Abbaie, du consentement de ceux de saint Germain, à qui ils laisserent les reliques de saint Leuffroi, &

Omninò ex isto non manducabunt Clerici Leutfredi. *Sac. 3. part. 1. pag. 593.*

Cum cognovisset nullum aditum feminis illuc ingrediendi patere. *Ibid.*

de saint Thuriauve, en reconnoissance de la charité qu'ils avoient exercée envers eux dans leur disgrace.

CHAPITRE XVII.

De la ruine des Abbaies de saint Oüen, & de Jumiege : Des Abbez de saint Vandrille, & de la destruction de ce monastere.

LA France estant miserablement divisée en elle-mesme par la guerre que se faisoient les enfans de Loüis le Debonnaire, les Normans entrerent dans la Seine l'an 842. prirent la ville de Rouen, & pillerent le monastere de saint Oüen, qui estoit alors dans un des fauxbourgs. Ils ne se contenterent pas de ravager ce lieu saint, ils y mirent encore le feu, irritez peut-estre de ce qu'ils n'avoient pû tirer d'argent des Religieux, qui s'estoient retirez au Prieuré de Gani * avec le corps de leur saint Patron. Ces saintes reliques y estoient encore vers l'an 872. comme il paroist par une charte de Riculfe Archevesque de Rouen, & Abbé de saint Oüen qui les y alla reverer, & ouvrit la chasse où elles reposoient, pour voir si elles y estoient gardées avec decence. Il estoit alors accompagné de quelques-uns de ses Religieux, dont il louë la pieté, & la vertu, ce qui monstre que leur communauté subsistoit encore, & que l'on y vivoit d'une maniere édifiante. Aussi Charles le Chauve les maintint dans la possession des terres qui leur avoient esté autrefois assignées pour leur subsistance, & il leur permit de se choisir un Abbé selon la regle, sous la défense, & la protection de leur Evesque. Ce Prince leur accorda ce privilege la premiere année de son Empire, Indiction neuviéme, qui répond à l'année 876. Il y recommande leurs interests aux soins de leur Evesque, ou purement en veuë du droit commun qui rend les Evesques protecteurs des saints lieux, ou parce que le monastere de saint Oüen estoit sous la protection particuliere des Archevesques de Rouen, ou peut-estre parce que l'Archevesque Jean qui avoit obtenu cette charte en faveur des Religieux, avoit gouverné ce monastere aprés Riculfe son predecesseur, & qu'il ne voulut pas en quitter

I.
Ruine de l'Abbaie de saint Oüen.

L'an 841. Chronic. de gestis Northman. Tom. 2. Hist. Franc. vel 842.

Chronic Rothom: Bibl. Labb. Tom. 1.

* *Dans le Vexin Normand.*

Riculfus ... Archiepiscopus sive Abbas ex cœnobio sancti Petri, almique Audoeni quod in suburbio Metropolicæ urbis quondam augustius claruit. *Carta Riculfi. Hist. de l'Abbaie de saint Oüen pag. 39?.*

Adhibitis mecum ejusdem congregationis quibusdam optimæ religionis Fratribus. *Ibid.*

Sub tuitione tamen sui Episcopi. *Carta Caroli Calvi. Ibid. pag. 401.*

CH. XVII. entierement l'administration. Il y a beaucoup d'apparence que les Religieux ne joüirent pas long-temps de l'effet de ce privilege, & qu'ils eurent peine à se maintenir en communauté pendant les troubles qu'exciterent les Normans par leurs frequentes invasions. Car la crainte de ces Barbares les obligea de sortir de Gani, & de passer d'un lieu en un autre jusques dans le diocese de Treves. Desorte qu'ils ne retournerent à Rouen avec le corps de leur saint Patron, qu'aprés la conversion de Rollo premier Duc de Normandie.

Ibid. pag. 133.

II.
De celle de Jumiege.

Les Abbaies de Jumiege, & de saint Vandrille éprouverent aussi toutes deux la violence des Normans, & furent détruites, la premiere en 851. & l'autre quelques années aprés. Un de nos Auteurs écrit que les Barbares tuerent dans Jumiege neuf cens Religieux qu'il met au nombre des Martyrs, se fondant sur l'autorité de Matthieu de Westmonster Historien Anglois. Mais on a déja observé qu'il s'est mépris ; car les Moines de cette Abbaie se retirerent dans des lieux de seureté, sur l'avis qu'ils eurent de l'invasion des païens, ainsi que témoigne Guillaume de Jumiege dans son histoire des Normans. Aussi cet auteur Anglois ne dit pas que les Normans *brusserent neuf cens Religieux*, mais qu'ils mirent le feu à *un monastere de neuf cens Religieux*, c'est-à-dire qui estoit, ou plutost qui avoit esté autrefois habité par neuf cens Religieux. Car il est vrai semblable qu'il n'y en avoit pas alors un si grand nombre.

Menard. observ. in Martyr. Ord. S. Bened. pag 440.
Cujus loci Monachi fuga lapsi, Deo juvante, evaserunt *Vvill. Gemmetic. lib. 2. cap. 6.*
Cœnobium nongentorum adurunt Monachorum. *Matth. Vvest. an. 887.*

III.
Gervolde Abbé de saint Vandrille.

La ruine de l'Abbaie de saint Vandrille fut sans doute d'autant plus affligeante, & causa d'autant plus de douleur aux Religieux, qu'il n'y avoit pas long-temps qu'elle avoit esté restablie tant à l'égard des bastimens, que de la discipline reguliere par un excellent homme, qui en avoit esté comme le second fondateur, & dont la memoire y est encore en benediction. Pour mieux faire entendre ce que nous avons à dire de lui, il est bon de reprendre les choses de plus haut, & de continuer la liste des Abbez. Gervolde qui de Chapellain, ou d'Aumônier de la Reine Bertrade mere de Charlemagne, avoit esté fait Evesque d'Evreux, se demit de cette dignité, & obtint du Roy l'administration du monastere de saint Vandrille l'an 787. Il eut beaucoup de part à la bienveillance d'Offa Roy de Merce (province d'Angleterre) & alla vers lui en ambassade de la part de Charlemagne. Repassant la mer, il pensa perir avec tous ceux qui estoient dans le vaisseau par une furieuse tempeste

Act. sæc. 4. an. 811. pag. 69.
Spicil. Tom. 3. pag. 229. & 231.
Act. sæc. 2. pag. 548.

qui cessa promptement aprés qu'ils eurent invoqué saint Vandrille, dont Gervolde avoit sur lui quelques reliques. Il reunit à son monastere par l'autorité du Roy les biens qui en avoient esté injustement distraits, & y augmenta de beaucoup le nombre des Religieux. Comme la pluspart de ceux qu'il y avoit trouvez lorsqu'il en prit possession, ignoroient les lettres, il les y fit instruire, & il leur enseigna lui-mesme le chant ecclesiastique, parce qu'il y estoit habile, & qu'il avoit une belle voix. Il rebastit la Sacristie, & renouvella quelques lieux reguliers, & outre les ornemens, & les livres qu'il donna pour l'Eglise, & pour la biblioteque, il offrit au monastere des terres qu'il avoit acquises de son propre bien dans le diocese d'Evreux. Il mourut l'an 806.

IV. *Hardoüin Prestre, & Religieux.*

Le venerable Hardoüin Prestre de cette Abbaie alla par devotion à Rome du temps du Pape Adrien. Aprés son retour, il passa le reste de ses jours dans une estroite solitude, & vécut reclus dans une cellule prés de la Chapelle de saint Saturnin. Il s'y occupoit à la contemplation, & à transcrire les livres saints, ou les ouvrages des saints Peres. Par l'assiduité de son travail, il copia plusieurs volumes qui enrichirent la biblioteque de la communauté, & dont l'on peut voir ailleurs le denombrement. On rapporte sa mort à l'an 811.

V. *Trasare, & Einhart Abbez de saint Vandrille.*

Sico fut fait Prince de Benevent vers l'an 817.

L'Abbé Gervolde eut de suite pour successeurs Trasare, Einhart, ou Eginard, & le bienheureux Angesise. Trasare estoit de Benevent au royaume de Naples. Aprés avoir gouverné le monastere neuf ou dix ans, il retourna dans son païs avec la permission du Roy, y estant rappellé par le Duc Sico, dont il avoit esté parein, & qui avoit pour lui une affection particuliere. Le sçavant Eginard Secretaire de Charlemagne lui fut substitué dans l'administration de l'Abbaie de saint Vandrille qu'il tint prés de sept ans. Il s'en démit vrai-semblablement pour la faire passer entre les mains du bienheureux Ansegise, qui exerçoit sous lui la charge d'Intendant des bastimens du Roy, & qui ne fut pas moins illustre par sa vertu, que par ses emplois.

VI. *Ansegise Abbé de saint Vandrille restablit ce monastere.*

Ansegise estoit François d'origine, & d'une famille tres-noble. Son pere s'appelloit Anastase, & sa mere Himilrade. Ils eurent grand soin de son éducation, & le firent instruire dans les sciences divines, & humaines. Il paroist par son testament qu'il apprit à lire dans saint Reginbert (qui est peut-estre saint

CH. XVII.

Rembert au diocese de Lyon,) & que ce fut par cette consideration qu'il laissa à sa mere une somme d'argent pour distribuer aux pauvres de ce païs-là. Estant en âge de choisir un genre de vie, il se retira dans le monastere de saint Vandrille, & il y reçut la tonsure des mains de l'Abbé Gervolde qui estoit son parent. Gervolde remarquant en lui beaucoup de genie, & qu'il estoit capable des grands emplois, le mena à la Cour, & le presenta à Charlemagne qui le retint auprés de lui. Ce Prince lui commit le soin des monasteres de saint Sixte de Reims, & de saint Memme de Châlons en Champagne. Ansegise les gouverna quelque temps, & ensuite les quitta, & reçut du Roy à titre de benefice l'Abbaie de Flai, ou de saint Germer. Mais il fit bien-tost voir par quel esprit il l'avoit obtenuë, & que c'estoit plutost pour en procurer le bien, que pour son interest particulier : car l'aiant trouvée en mauvais ordre, & presque ruinée, il la rebastit entierement, & d'une structure plus belle qu'elle n'estoit auparavant. Celle de Luxeuil eut aussi l'avantage de l'avoir pour Abbé, & tant à l'égard de ce saint lieu, que de tous les autres qui lui furent confiez, il usa toujours de son pouvoir selon les regles de la justice, & de la charité, prenant soin de faire subsister le Clergé, & les pauvres, & monstrant par sa conduite qu'il estoit *le veritable Pere des Religieux*, & le protecteur des eglises. Eginard s'estant demis de l'administration du monastere de saint Vandrille, Loüis le Debonnaire la commit à Ansegise, & il y exerça si bien les fonctions d'Abbé, que l'on crut voir en sa personne *un nouveau saint Vandrille, ou un autre saint Ansbert.* La communauté, dont il devint le Superieur, avoit bien besoin de son zele, & de ses lumieres. L'on n'y gardoit presque plus la Regle de saint Benoist, les Religieux s'estoient dispensez de la pluspart des observances, leurs mœurs estoient pourtant honnestes, & sans scandale, ils recitoient l'office, & vivoient en Chanoines. On attribuë leur relaschement à la negligence, pour ne pas dire à la dureté de quelques * Abbez, qui ne leur fournissoient pas ce que la loi du cloistre les obligeoit de leur donner pour leur entretien, & qui les reduisoient ainsi dans l'impuissance d'accomplir les devoirs de leur profession. Ansegise leur rendit justice en ce point, & *leur osta toute occasion de se plaindre*, mais il voulut aussi qu'ils rentrassent dans la pratique de la Regle, & qu'ils travaillassent serieusement à

An. 807.
Dum prædictum Flaviacense cœnobium jure precarii, ac beneficii teneret. *Act. sac.* 4. *part.* 1. *pag.* 631.
Omnia namque ædificia & publica, & privata, ipse ibidem eliminatis, atque projectis iis quæ vetustate consumpta fuerant à fundamentis construi, atque in majori elegantia restaurari fecit, &c. *Ibid.*
L'an 817.
Dictator, ac defensor Ecclesiarũ, Clericorum nutritor, Monachorum verissimus pater, &c.
Ut novus Vvandregisilus credi posset, aut etiam magnus Præsul Ansbertus, &c. *Ibid.*
Status almæ Regulæ prædicti Patris Benedicti, jam quasi casurus videbatur, licet illi qui Domino militabant, canonico ordine irreprehensibiliter conversarentur. Contigerat enim ob incuriam, ut jam dixi, Prælatorum qui ea quæ Regulæ auctoritas sacræ dare mandabat, parvipendendo impertiri distulerant. *Ibid. & pag.* 244.
* *Ceci s'entend principalement de Vuido laic.*

s'acquitter de ce qu'ils avoient promis à Dieu par leurs vœux. Son intention paroiſt dans le ſtatut qu'il dreſſa pour leur ſubſiſtance, & qui ſe voit encore aujourd'hui. Quelques diſciples de Benoiſt Abbé des Foſſez eſtant venus à ſaint Vandrille, y demeurerent quelque temps, commencerent d'en inſtruire les Religieux, & les laiſſerent fort edifiez de leur bon exemple. Ce fut là comme un prelude, & un premier eſſai de reforme. Enſuite Anſegiſe fit venir de ſon monaſtere de Luxeuil d'autres Religieux, qui enſeignerent la Regle à ceux de ſaint Vandrille, & en reſtablirent parmi eux la pratique, & l'obſervation. Il les inſtruiſoit auſſi lui-meſme, & rien ne contribua plus à les porter au bien que ſon exemple, & le ſoin qu'il prenoit de ſe rendre irreprehenſible dans toute ſa conduite. Il poſſedoit veritablement de grands revenus, mais il n'en eſtoit que le diſpenſateur, & c'eſtoient les lieux de pieté, & les pauvres qui en joüiſſoient par ſes mains. Quand on voit dans ſes Actes ce qu'il fit dans les monaſteres de ſaint Germer, de Luxeuil, & de ſaint Vandrille, on reconnoiſt clairement que ces Abbaies ne lui furent pas tant données, que lui-meſme fut donné à ces Abbaies pour en eſtre le reſtaurateur. Dans celle de ſaint Vandrille, il rebaſtit le dortoir, & le refectoir, & commença un autre grand corps de logis qui les devoit joindre, mais qui demeura imparfait par ſa mort. Madalulfe excellent peintre de Cambrai, embellit de ſes ouvrages quelques endroits du monaſtere. Nous avons déja obſervé que le bienheureux Anſegiſe renouvella entierement les baſtimens de ſaint Germer. Il donna de plus quantité de vaſes, & d'ornemens à ces deux Abbaies pour le ſervice de l'autel, & il en accrut les bibliotheques d'un grand nombre de livres qu'il acheta, ou qu'il fit tranſcrire. Parmi ces livres il y en avoit qui eſtoient écrits en lettres d'or ſur des feuillets de couleur de pourpre. L'Ordre monaſtique eſtoit entierement aboli dans ſaint Germer, & il n'y trouva plus que des Chanoines qu'il y laiſſa, & à qui il donna entr'autres livres un traité qui regardoit les devoirs de leur profeſſion. Mais comme l'on verra dans la ſuite, on y remit depuis des Religieux.

CH. XVII.

Inſtitutio, ac collectio cujuſdam de vita canonica.

Le ſaint Abbé fut emploié dans les affaires de l'Eſtat par Charlemagne, & par Loüis le Debonnaire, & ſouſtint avec honneur pluſieurs Ambaſſades. On remarque en particulier que Loüis l'envoia ſur la frontiere d'Eſpagne, pour s'y oppo-

VII.
Il fait une collection des Capitulaires.

CH. XVII. ser aux desseins du Comte Gaucelme. Dans ces emplois il fit paroistre une grande sagesse, & un attachement sincere aux regles de la justice. Il dressa un recueïl des Capitulaires, ou ordonnances de ces deux Princes, & divisa cet ouvrage en quatre livres. Il marque dans sa preface qu'il l'acheva l'an 827. Sigebert, & Tritheme ont attribué cette collection à un Angesise Abbé de Lobes, mais le monastere de Lobes n'a point eu d'Abbé qui ait porté ce nom, & il est certain par le témoignage d'Adso, ou d'Hermiric qui estoit Abbé de Luxeuil dans le dixiéme siecle, que l'Abbé Angesise Auteur du recueïl dont il s'agit, est ce mesme Abbé qui gouverna Luxeuil du temps de Loüis le Debonnaire. Le Diacre Benoist adjousta à ce recueïl trois autres livres, qui y servent de continuation, ou de supplément.

Act. sac 3. Tom. 2 pag 456 Capitular. Reg. Franc edit. Steph. Baluz. Tom. 1. præfat. num. 39. pag. 698.

VIII. *Son testament, & sa mort.*

Angesise estant tombé malade de paralysie, donna aux pauvres, aux lieux de pieté, & principalement aux monasteres tout ce qu'il avoit d'argent. Son testament fut dressé par saint Hildeman Evesque de Beauvais, par Landon Religieux, & par deux laiques. Il s'en voit un extrait, d'où l'on peut tirer beaucoup d'instruction pour l'antiquité monastique. Saint Ansegise mourut à saint Vandrille l'an 835. & y fut enterré dans le Chapitre, où il s'estoit fait preparer un tombeau. Il ne sera pas inutile de marquer ici les monasteres ausquels il laissa quelque aumône dans son testament, puisque c'est une preuve qu'ils subsistoient en ce temps-là. Ces monasteres sont Jumiege, les Loges, Fecan, Montivilliers, saint Oüen, Pentale sur la Lizaine, Andeli, tous dans le diocese de Rouen. Fontenai, & les deux Jumeaux dans le diocese de Baieux. Preaux qui est peut-estre Preaux dans le diocese de Lizieux. La Croix saint Leuffroi dans le diocese d'Evreux. Longueil, le Valmalard, & Malapenan, dont on ne connoist point la situation. Corbie, saint Valeri sur Somme, saint Riquier, saint Sauue qui est peut estre saint Sauve de Monstreuil dans le diocese d'Amiens. Saint Benoist sur Loire dans le diocese d'Orleans. Ferriere, saint Remi, saint Pierre, sainte Colombe dans le diocese de Sens. Saint Calais dans le diocese du Mans. Corbion dans le diocese de Chartres. Saint Germain d'Auxerre. Monstier la Celle prés de Troye. Saint Faron, & Rebais dans le diocese de Meaux. Les Fossez, sainte Geneviéve, saint Germain, saint Denis, Chelles dans le diocese de Paris. Saint Lucien, saint

Spicil. Tom. 3. pag. 343.

Ch. XVII.

ſaint Germer, l'Iſle, l'Oroer, Fontenai dans le dioceſe de Beauvais. Saint Waſt d'Arras. Saint Eloi de Noyon. Saint Medard, ſaint Creſpin, & Noſtre-Dame de Soiſſons. Saint Remi de Reims. Saint Memme de Châlons en Champagne. Saint Omer, Haumont, Maubeuge, Mons, Lobes dans le dioceſe de Cambrai. Inde prés d'Aix-la-Chapelle. Luxeuil, Fontaines, Anegrai, la Baume, Cuſance dans le dioceſe de Beſançon. Remiremont dans le dioceſe de Toul. Morbach dans le dioceſe de Baſle. Munſterthal, & Maurmunſter dans le dioceſe de Straſbourg. Moloſme dans le dioceſe de Langres. Saint Reginbert qui eſt vrai-ſemblablement le monaſtere de Bebrone, ou de S. Rembert au dioceſe de Lyon. La vie d'Anſegiſe ſe trouve dans la chronique de Fontenelle, ou de S. Vandrille écrite par un Religieux qui vivoit dans le neuviéme ſiecle. Il ne ſera pas inutile d'obſerver que cet Auteur confirme par ſa maniere de parler ce que nous avons ſouvent remarqué, ſçavoir que l'on uſoit quelquefois du mot de *Clergé* pour deſigner une communauté de Religieux qui eſtoient dans la clericature, principalement s'ils deſervoient quelque Egliſe conſiderable. Car lorſqu'il releve le merite du bienheureux Anſegiſe en le comparant à ſaint Vandrille, & à ſaint Anſbert, l'un premier & l'autre troiſiéme Abbé de Fontenelle, il dit que comme dans la premiere origine de ce monaſtere ces deux Saints y avoient fait de grands baſtimens, *qu'ils y avoient aſſemblé un nombreux Clergé, & qu'ils avoient pris ſoin de bien inſtruire dans la diſcipline Eccleſiaſtique* ceux qui vivoient ſous leur direction: de meſme le bienheureux Anſegiſe en avoit reparé les ruines, y avoit rebaſti meſme d'une belle ſtructure ce qu'il avoit trouvé abbatu, & deſtruit, en avoit de beaucoup augmenté *le Clergé*, & s'eſtoit appliqué avec grand ſoin à y faire garder la Regle de ſaint Benoiſt; & cependant il eſt certain tant par cet Auteur, que par les Actes de ces Saints, qu'ils eſtoient Moines, & que leur communauté eſtoit toute de perſonnes de la meſme profeſſion.

Sicut illi (Vandregiſilus, & Anſbertus) in exordio ſui ædificii nobilitaverunt, Clerum auxerunt, diſciplinis eccleſiaſticis imbuerunt, ita iſte diruta emendare ſtuduit, &c. Clerum nobiliſſimè auxit, ac regulari ordine ſecundùm egregii Patris Benedicti normam, &c. *Ibid. pag.* 234. *& Act. ſæc.* 4. *part.* 1. *pag.* 632.

IX
L'Abbaie de ſaint Vandrille abandonnée par les Religieux, qui s'enfuient avec les reliques de ſaint Vandrille, & de ſaint Anſbert.

Le bienheureux Anſegiſe eut de ſuite pour ſucceſſeurs le venerable Fouques Preſtre, & Herimbert Diacre. Aprés la mort de ce dernier, le monaſtere fut ruiné par les Danois, ou Normans, les Religieux qui s'eſtoient rachetez deux fois n'aiant pû fournir aſſez d'argent pour contenter l'avidité de ces Barbares. Comme de tout ce qu'ils poſſedoient rien ne

CH. XVIII. leur estoit plus precieux que les reliques de leurs Saints, & principalement celles de saint Vandrille, & de saint Ansbert, ils transporterent les corps de ces deux Saints dans le Pontieu, & ensuite dans le Boulenois, où ils avoient des terres. La devotion du peuple qui venoit reverer ces ossemens sacrez y obtint du Ciel des graces extraordinaires pour la guerison des malades. Les Religieux de saint Vandrille allerent aussi à Blangi, & l'on dit qu'ils y demeurerent plusieurs années avec la permission de l'Abbesse Hersende. La crainte des Normans les obligea de sortir de Picardie l'an 895. & de chercher ailleurs un azyle qui fut le monastere de saint Cheron prés de Chartres. Ils y furent reçus avec beaucoup de charité par Haimon Evesque du diocese, & par l'Abbé Haimeri, & le merite des Saints éclatta encore par des miracles, dont on a la relation dressée par un de ceux qui accompagnoient les deux chasses. Trois mois aprés pour plus grande seureté, ils se retirerent dans une Chapelle de la ville. Ensuite ils retournerent dans le Boulenois avec les reliques de ces deux saints, qui furent depuis transferées à Gand par Arnou Comte de Flandres.

Ils y demeurerent vingt ans si l'on en croit un Auteur. Ibique viginti annis hospitabantur. *Act. sac.* 3. *part.* 1 *pag.* 455. *Ibid. sac.* 2. *pag.* 557.

L'an 944.

CHAPITRE XVIII.

De saint Angilbert, & d'autres Abbez de saint Riquier: Du monastere de Blangi.

I. *Saint Angilbert Abbé de saint Riqnier.*

L'Abbaie de saint Riquier au diocese d'Amiens, reçut beaucoup d'accroissement dans le neuviéme siecle, & devint beaucoup plus celebre qu'elle n'avoit esté jusqu'alors. Ce qui la mit ainsi en reputation fut l'avantage qu'elle eut de servir de retraite à un grand seigneur nommé Angilbert qui s'y estant consacré à Dieu, en édifia les Religieux par sa sainteté, & en augmenta les revenus, & les bastimens. On convient de la pluspart des évenemens de la vie de ce Saint, mais non pas de leur ordre, & de leur suite; car outre la difficulté qui regarde son mariage avec la Princesse Berte, il y a lieu de douter s'il se fit Religieux aprés ses Ambassades de Rome, ou si aprés avoir renoncé au monde, il servit encore Charlemagne dans ces grands emplois. Nous suivrons ici le plan que l'on a tracé dans l'édition des Actes. Saint Angilbert sortit

Spicil. Tom. 4. *pag.* 456 *Bolland.* 18. *Februar.* *Car. l Coint. Annal. Franc. an.* 796. *n.* 139.

d'une des plus nobles familles de France. Il fut élevé à la Cour de Charlemagne, & instruit dans les lettres par Alcuin. Comme il estoit bien fait, plein d'esprit, sçavant, & fort reglé à l'égard des mœurs, il eut beaucoup de part à la faveur, & à la confidence du Roy. Outre le nom d'Angilbert, il prit lui-mesme, ou il receut de ses amis le nom d'Homere, comme il se voit dans les lettres, & dans les poësies d'Alcuin, qui par familiarité lui donne ce nom, & l'appelle aussi son fils. Il suivit en Italie Pepin fils de Charlemagne, & fut quelque temps son premier Ministre. Charlemagne lui permit d'épouser en secret sa fille Berte, & lui donna le gouvernement d'une partie de la France maritime, sçavoir du païs compris entre la mer, l'Escau, & la Seine. Il s'acquitta dignement de cet emploi, & comme il entendoit souvent parler des miracles qui se faisoient au tombeau de saint Riquier, il fut touché de devotion envers le Saint, & se proposa de rebastir son Eglise. Estant tombé dans une grande maladie, il fit vœu de se faire Religieux dans l'Abbaie du Saint, s'il revenoit en santé, & il l'accomplit du consentement de sa femme, aprés avoir remporté une victoire miraculeuse sur les Danois, qui avoient fait une irruption dans les terres de son gouvernement. En prenant l'habit de la sainte religion, il en prit aussi l'humilité, & quoique nourri dans les delices, il embrassa courageusement l'austerité de la penitence. Aprés la mort de l'Abbé Symphorien, il fut mis en sa place du consentement du Roy, & remplit tres-bien les obligations de sa charge : car il rebastit le monastere, il y assembla un grand nombre de Religieux, il leur enseigna par son exemple à se mortifier par les veilles, & par le jeûne, il orna magnifiquement le tombeau de saint Riquier, & pria Alcuin de composer sa vie, & son office. Il ne fut pas neanmoins toujours dans le cloistre. Charlemagne le fit Secretaire d'Estat, & Maistre de sa Chapelle, & il l'envoia trois fois à Rome en qualité d'Ambassadeur. La nouvelle opinion de Felix Evesque d'Urgel sur le mystere de l'Incarnation aiant esté condamnée dans le Concile de Ratisbonne de l'an 792. où il avoit lui-mesme comparu, le saint Abbé le mena au Pape Adrien, & ce Prelat abjura son heresie en presence du souverain Pontife. Il est vrai qu'ensuite il la soustint de nouveau, mais enfin il y renonça sincerement à Aix-la-Chapelle aprés qu'elle eut esté refutée, & qu'il eut esté pleinement convaincu

CH. XVIII.

Act. sac. 4 an. 814. pag. 91. & seqq.

Alcuin. Epist. 92.

L'an 781.

In monasterio sanctissimi Patris Richarii Monachi indumentum, & verè humilitatem suscepit. *Hariulf. Act. pag. 109. 124. 125.*

Senio, & austeritate jejuniorum, & vigiliarum corpore lassescente. *Pag. 119.*

CH. XVIII.

par Alcuin. Saint Angilbert retourna à Rome l'an 794. & y porta de la part de Charlemagne un memoire contenant des objections contre ce qui avoit esté arresté dans le second Concile de Nicée sur le culte des images sacrées, ausquelles le Pape Adrien donna solution par une longue epistre addressée à ce Prince, où marquant la bonne reception qu'il avoit faite au Saint, il le qualifie *Abbé & Ministre de la Chapelle du Roy*, ce qui fait voir qu'il estoit alors Religieux; Et cela se justifie encore par le témoignage d'Eginard, qui parlant de la troisiéme Ambassade du Saint, dit qu'Angilbert Abbé du monastere de saint Riquier, fut envoie par Charlemagne vers le Pape Leon successeur d'Adrien, pour s'assurer de la fidelité du peuple Romain, & pour faire des presens à l'Eglise de saint Pierre. On travailloit cependant par l'ordre du saint Abbé à rebastir la grande Eglise de saint Sauveur, & de saint Riquier, laquelle aiant esté achevée vers l'an 798. fut dédiée solennellement par Magenard Archevesque de Rouen, par George peut-estre Evesque d'Amiens, & par dix autres Evesques, dont il y en avoit deux qui estoient Legats du saint Siege. Ces Prelats consacrerent en mesme temps deux autres Eglises du mesme monastere, l'une en l'honneur de la sainte Vierge, & des saints Apostres, & l'autre sous l'invocation de saint Benoist, & des autres saints Abbez reguliers, c'est-à-dire qui avoient vécu dans l'Ordre *regulier* ou *monastique*. Saint Angilbert fit encore bastir une quatriéme Eglise a l'honneur de saint Michel, de saint Gabriel, & de saint Raphaël, & aidé de la liberalité du Roy, enrichit tous ces saints lieux d'un grand nombre de saintes reliques, d'ornemens precieux, & de vases sacrez. Il y assembla jusqu'à trois cens Religieux, & cent enfans, pour y chanter continuellement l'Office divisez en trois chœurs, selon l'usage ancien de la psalmodie perpetuelle establie dans de certaines Abbaies. Il y a apparence que ces enfans estoient du rang de ceux que l'on offroit au monastere: car selon le reglement du saint Abbé, on leur donnoit à tous les mesmes habits, & la mesme nourriture, & on les instruisoit dans les lettres. Outre ces jeunes gens on élevoit encore dans saint Riquier les enfans des personnes de la premiere qualité. Charlemagne reunit à l'Abbaie de saint Riquier celle de Forestmonstier, où ce Saint avoit fini ses jours, comme il se voit par sa charte qui est de l'an 798. Il passa par ce monastere deux

Edidit nobis Capitulare adversùs Synodum quæ pro sacrarum imaginum erectione in Nicæa acta est. *Epist. Hadrian. ad Carol Tom. 7. Conc. pag. 915.*

Suscepimus fidelem familiarem vestrum, videlicet Engilbertum Abbatem, & Ministrum Capellæ. *Ibid. Act. sac. 4. Tom. 1. pag. 98.*

Anno 796. &c. missus est ad hoc Engilbertus Abbas monasterii sancti Richardi, &c. *Eginhard ad an. 796. Ibid.*

In honore sancti Benedicti Abbatis, & reliquorum sanctorum regularium Abbatum. *Act. ibid. pag. 112. & 117.*

In hoc cœnobio Duces, Comites, filii Ducum, filii Comitum, filii etiam Regum educabantur *Spicil. Tom 4. pag. 501.*

Forestmontier est entre Abbeville, & saint Valleri.

Act sac. 4. part. 1. pag. 102.

ans aprés, & y celebra la feste de Pâsque. Saint Angilbert suivit ce Prince à Rome cette mesme année, lorsqu'il y alla recevoir la couronne d'Empereur, & il obtint du Pape Leon un privilege pour son Abbaie. Estant en France l'an 811. il souscrivit au testament de Charlemagne, & mourut la mesme année que ce Prince, c'est-à-dire l'an 814. Son humilité le porta à choisir pour le lieu de sa sepulture la porte de l'Eglise de saint Riquier. Outre Hariulfe qui parle amplement de lui dans sa chronique, l'Abbé Anscher a encore écrit sa vie sur la fin de l'onziéme siecle; mais nous ne l'avons point suivi en ce qui regarde le mariage de saint Angilbert. Il dit qu'avant que d'estre Religieux, il fut Maistre de la Chapelle du Roy, & Prestre, & que la Princesse Berte aiant conçu de l'amour pour lui, Charlemagne voulut qu'on les mariât pour empescher un plus grand mal : mais l'on doit rejetter cela comme une fable, premierement parceque les Historiens plus anciens qui ont parlé de Charlemagne, & de sa famille, ne disent rien d'un évenement si extraordinaire. Secondement, parce qu'il n'est point croiable que Charlemagne eut consenti à un mariage si irregulier, & si scandaleux, lui qui avoit tant de zele pour la discipline de l'Eglise, comme il paroist par ses capitulaires, & qui envoiant saint Angilbert à Rome l'an 796. lui donna des lettres pour Leon troisiéme, *où il exhorte le Pape à se conduire saintement dans le Pontificat, & sur tout à bien observer les Canons, & les loix Ecclesiastiques.* Ce qui a pu engager Anscher dans l'erreur, c'est qu'aiant vû par une lettre du Pape Adrien, que saint Angilbert avoit esté Maistre de la Chapelle du Roy, il s'est imaginé qu'il avoit possedé cette charge avant son entrée dans la religion, & qu'il ne l'avoit pû exercer sans le caractere du Sacerdoce. Il sçavoit d'ailleurs qu'il avoit eu des enfans de Berte, & qu'elle ne s'estoit separée de lui, que lorsqu'il s'estoit retiré dans le cloistre. Afin donc d'ajuster ces choses, il a cru qu'il avoit esté Prestre avant son mariage, bien que peut-estre il ne l'ait jamais esté, non pas mesme estant Abbé de saint Riquier.

Multa usus humilitate, ut porta cujus perseverans fuerat conservator. *Pag.* 119.

Anscher. Act. sæc. 4. *ad an.* 814. *pag.* 124. *&* 95.

Vestræ verò auctoritatis prudentia Canones ubique sequatur, &c. *Carol. ad Leonem Papam, inter Epist. Alcuin.* 84.

II. *Successeurs de saint Angilbert.*

Saint Angilbert eut deux fils, Harnid, & Nithard. Ce dernier lui succeda dans la charge d'Abbé, mais non pas immediatement, car il y eut entre deux Heric, Helisachar, Ribbod, & Loüis. Du temps de l'Abbé Heric, Loüis le Debonnaire alla visiter par devotion le tombeau de saint Riquier,

CH. XVIII.

& maintint les Religieux dans la possession de quelques terres dont le revenu estoit destiné pour leurs vestemens, & leur nourriture. Sa charte fut donnée dans le monastere de saint Valeri le dix-septiéme de son regne, c'est à-dire l'an 830. Ce mesme Prince fit dresser l'année suivante un estat de tous les biens du monastere, & mesme un catalogue des livres que l'on peut voir ailleurs. Helisachar excella en vertu. Il ne permettoit point aux femmes d'entrer dans les Eglises de l'Abbaie, & non pas mesme dans celle de saint Riquier. Il ne faut pas le confondre avec Helisachar Abbé de Jumiege. Ribbod voiant que chacun passoit sur le tombeau de saint Angilbert qui reposoit à la porte de l'Eglise, en tira le corps du Saint, & le transfera dans un lieu plus honorable. On le trouva entier, & sans corruption, quoiqu'il y eut ving-neuf ans qu'il eut esté enterré. Il est certain que Loüis estoit parent de Charles le Chauve, comme il paroist par une charte de ce Prince en faveur de son monastere, où l'on voit qu'il y avoit alors douze Chanoines à Forestmoutier qui en deservoient l'Eglise, sous la dépendance des Religieux de saint Riquier. Nous parlerons encore de lui en traittant des monasteres du diocese de Paris: car il semble avoir esté le mesme que Loüis Abbé de saint Denis. La plus certaine connoissance que nous aions de Nithard se tire de ce peu qu'il a dit de lui-mesme dans son ouvrage, sçavoir dans l'histoire qu'il a écrite de la funeste dissention qui arma les enfans de Loüis le Debonnaire les uns contre les autres. Il nous y apprend qu'il estoit fils de saint Angilbert, & de Berte. Pendant la guerre civile, il suivit le parti de Charles le Chauve, & cet orage qui troubla l'Estat, & y fit regner la licence, & le desordre, lui donna un tel dégoust du monde, qu'il resolut de le quitter, ainsi qu'il témoigne lui-mesme dans la preface de son quatriéme livre. Mais il avoit peine à se déterminer touchant le choix du lieu qui lui devoit servir d'azyle, & de port, & où il pourroit estre à couvert de la tempeste. Il se retira enfin dans saint Riquier, & il en fut Abbé vrai-semblablement par la demission de Loüis. Mais il ne trouva pas dans cette charge le repos qu'il avoit esperé; car les Normans faisant des courses dans le Pontieu, il fut obligé de prendre les armes pour les repousser, & il mourut dans un combat. Outre la fonction d'Abbé, il fit ainsi par l'ordre du Roy celle de Comte, ou de Gouverneur du païs, aussi bien que Rodolfe, &

Chronic. Centul. Spicil. Tom. 4. pag. 479. & 482.

Corpore absque aromatibus indissoluto. *Nithard. Hist. l. 4.*

Deprecatione propinqui nostri Ludovici Abbatis. *Spicil. Tom. 4. pag. 495.*

(Delectat) etiam quo ab universa republica totus discedam, &c. qua portum ferar, immo verò penitus ignoro. *Nithard. lib. 4. præfat. & sub finem.*

Spicil. Tom. 4. pag. 492.
Ipse Nithardus utriusque officii minister extiterit, & quia expeditioni non relicto regulari ordine inserviens, ab hostibus occisus est, &c.

Helgauld ses successeurs dans la conduite du monastere, lesquels en cette qualité de Comtes, leverent des troupes pour resister aux Barbares, qui ravageoient la province, & pilloient les Eglises. La chronique de saint Riquier porte qu'ils estoient Religieux, & que mesme dans l'armée, ils gardoient la regle autant qu'il leur estoit possible. Dans ces temps si miserables, où les lieux sacrez furent si exposez à la fureur des Normans, & des autres ennemis du nom Chrestien, on vit aussi plusieurs monasteres possedez par des laïques, qui prirent le titre d'Abbez-Comtes, abus deploré par les Conciles; & qu'on eut bien de la peine à retrancher. Rodolfe estoit frere de l'Imperatrice Judith mere de Charles le Chauve. Cet avantage de naissance se trouvoit joint en lui au merite personnel. Il estoit intelligent dans les choses divines, & habile dans les affaires. On ne sçait point s'il quitta le siecle dans sa jeunesse, ou estant avancé en âge. Il estoit de la communauté de saint Riquier lorsque les Religieux l'élurent pour Abbé. Il donna quelques terres à son Eglise, & il lui en assura la possession par des lettres qu'il obtint de Charles le Chauve l'an 855. La forme du billet que l'on envoia aprés sa mort aux monasteres, & aux autres lieux saints pour faire prier Dieu pour lui, se voit dans la chronique de son Abbaie. Je fais cette observation, parce que cela se pratique encore dans nos communautez.

Sacræ Regulæ servatores in ipsis etiam exercituum turmis. Ibid. pag. 500. 501.

Ibid. pag. 498.

III.

Societé entre les Religieux de saint Riquier, & ceux de sainte Colombe.

Helgauld son successeur avoit esté marié avant que d'entrer dans le cloistre, & il laissa un fils qui eut aprés lui la dignité de Comte, desorte qu'elle ne passa point à Guelfon, ny à Carloman, qui lui succederent dans l'Abbaie de saint Riquier. Guelfon estoit de grande naissance, & mesme parent du Roy. Il fut aussi en mesme temps Abbé de sainte Colombe de Sens, ce qui donna lieu aux Religieux des deux monasteres de former entr'eux une societé spirituelle par l'entremise d'Odulfe sacristain de saint Riquier. Odulfe amassa de toutes parts de saintes reliques pour enrichir le thresor de son Eglise. Il en obtint de la Cathedrale d'Amiens, & des monasteres de saint Jost, de saint Vandrille, de saint Lucien de Beauvais, de sainte Colombe de Sens, & de quelques autres lieux. Un Religieux de saint Riquier appellé Ansegise, qui estoit un homme fort intelligent, & fort sage, aiant esté envoié par Charles le Chauve vers le Pape Nicolas, rapporta de Rome

CH. XVIII. presque tout le corps de saint Jean Martyr, & d'autres reliques qu'il donna à son monastere. Cette Abbaie fut en bon estat sous la conduite de Guelfon, & reçut diverses graces du Roy Charles le Chauve, comme il paroist par trois chartes de l'an 868. Guelfon estant mort Carloman qui estoit fils de Charles, & Diacre de l'Eglise de Meaux, obtint le monastere de saint Riquier, & quelques autres, dont il eut l'administration. Le Roy à sa priere donna une terre à saint Riquier pour le luminaire de l'Eglise, & fit encore d'autres graces aux Religieux, comme il se voit par des lettres de l'an huit cens soixante & dix. Mais la mesme année Carloman s'estant attiré par sa revolte l'indignation de son pere, fut privé de ses benefices. Il fut de plus degradé dans le Concile de Senlis, aveuglé, & mis dans Corbie. Mais en estant sorti par le secours de deux Moines, il se fit conduire à son oncle Loüis de Germanie. Il demeura quelque temps dans l'Abbaie de saint Alban, & mourut enfin dans celle d'Eternac que Loüis lui avoit donnée. Les Normans aiant inondé le Pontieu, & les environs vers l'an 881. l'Eglise de saint Riquier ne put éviter la violence des Barbares, qui la pillerent, & y mirent le feu. Un peu avant ce ravage, un Religieux nommé Jeremie qui estoit thresorier du monastere, en sauva quantité de reliques, & de riches ornemens, & les transfera à sainte Colombe de Sens, où il fut trés-bien reçu par la communauté. Mais il n'est pas vrai, comme l'on dit, qu'il ait esté Archevesque de cette ville, ny qu'il soit le mesme que Jeremie qui entra dans cette dignité l'an 818. La consideration des temps fait assez voir qu'il faut distinguer ce Prelat de ce Religieux, & cependant Hariulfe qui écrivoit il y a prés de six cens ans les a confondus.

L'an 870.

Vide Annal. Bertinian ad an. 870. & 875. Aimoin. lib. 5. cap. 31.

Spicil. Tom. 4. pag. 518.

IV.
Miracle de sainte Berte de de Blangi.

Act. sac. 3. part. 1. pag. 452.

Parmi les miracles de sainte Berte Abbesse de Blangi, l'on en met un qu'il sera utile de rapporter, pour confirmer ce que nous avons dit ailleurs de certains penitens qui visitoient les lieux saints. Du temps de Charles le Chauve, un homme noble appellé Salomon eut un differend avec son frere touchant une terre, & se laissa tellement emporter à la passion qu'il lui osta la vie. Aiant depuis reconnu l'énormité de son crime, il alla le confesser à un Evesque nommé Boniface, & le supplia avec larmes d'agréer qu'en penitence, il fit mettre en pieces l'épée, dont il avoit tué son frere, & que de ces morceaux d'acier on fit trois ou quatre fers, dont on lui serreroit le

corps

corps, & les bras, ce qui fut approuvé par ce Prelat, qui l'obligea encore à faire d'autres actions de pieté. Depuis ce penitent visita quantité de lieux saints, & fit neuf fois le pelerinage de Rome, pour y obtenir la remission de ses pechez par l'intercession de saint Pierre. La derniere fois le saint Apostre lui apparut, & lui ordonna d'aller implorer la misericorde divine dans le monastere de sainte Berte de Blangi. Salomon s'estant informé du lieu où estoit cette Eglise, y vint avec une humble esperance, & s'y tint à la porte. Un Dimanche estant à la mesme place, il assista à la Messe que celebroit Lantogise Evesque d'un diocese que l'on ne marque pas. Le Diacre commençant à reciter l'Evangile, Salomon fit sur soi le signe de la croix, pour se preparer à entendre la parole de Dieu, & en ce mesme instant, il eut la joïe de sentir que le fer qu'il avoit au bras se rompit de lui-mesme, & vola jusqu'au tombeau de sainte Berte: les autres fers se rompirent aussi, & le laisserent libre. L'Evesque aiant appris ce miracle, alla le prendre par la main, & le fit entrer dans l'Eglise. Ensuite le Clergé, & les Religieuses rendirent graces à Dieu. On a veu ci-devant que pendant les ravages des Normans, Hersende Abbesse de Blangi reçut avec grande charité dans son monastere les Religieux de saint Vandrille, qui vinrent s'y refugier avec les reliques de ce Saint, & de saint Ansbert. Mais enfin cette Abbaie qui avoit servi d'azyle à ces serviteurs de Dieu, éprouva la fureur de ces païens, comme nous dirons ci-aprés.

Spicil. Tom. 3. pag. 261.

CHAPITRE XIX.

De saint Adalard, & du venerable Vala Abbez de Corbie.

I.

Saint Adalard se fait Religieux à Corbie.

QUoique l'Abbaie de saint Pierre de Corbie eut eu une origine fort remarquable, aiant esté fondée par Clotaire troisiéme, & par la sainte Reine Bathilde, qui la comblerent de graces, & que depuis elle eût subsisté plus de deux cens ans, elle n'a point esté en plus grande consideration, ny plus fameuse que dans le neuviéme siecle; la pieté, & les lettres qui y fleurirent en ce temps-là par les soins de saint Adalard,

CH. XIX. & de ses successeurs, & la gloire qu'elle eut de contribuer à la propagation de la foi, & de nostre Ordre dans la Saxe, l'aiant encore plus distinguée, & mise au rang des plus celebres monasteres. La naissance de saint Adalard ne pouvoit gueres estre plus illustre, son pere qui s'appelloit Bernard estant fils de Charles Martel, & frere du Roy Pepin. Le Saint fut élevé à la Cour auprés de Charlemagne, dont il estoit cousin germain. On peut dire en general que ce qui le porta à quitter le siecle, fut l'aversion qu'il eut des desordres qui y regnent, & la crainte de s'y perdre. Paschase marque en particulier qu'il se retira de la Cour, parce que n'approuvant pas le divorce de Charlemagne, il ne voulut point communiquer par aucun service avec la Princesse que le Roy avoit épousée aprés s'estre separé * de sa premiere femme. Sur quoi l'on forme quelques difficultez, dont il n'est pas besoin de chercher ici l'éclaircissement ; puisque l'on convient que ce fut par un mouvement de pieté que le Saint s'éloigna de la Cour, & que sa retraite fut d'autant plus édifiante, qu'il estoit dans la fleur de l'âge n'aiant que vingt ans, & qu'il estoit bien fait, & orné de grandes qualitez, qui lui firent depuis soustenir avec honneur des emplois illustres. Aiant esté admis dans le monastere de Corbie par Addon qui en estoit Abbé, il y fit pendant un an les exercices du noviciat, & ensuite il se consacra à Dieu par les vœux de la religion. Aprés son engagement on lui donna le soin du jardin, & il s'acquitta de cet emploi ainsi qu'il devoit, s'appliquant toutefois encore davantage à cultiver son esprit, que ses arbres, & taschant de s'avancer de plus en plus dans la vertu. Le progrez qu'il y fit, lui rendit insupportables les frequentes visites de ses parens, & les loüanges que l'on donnoit à son merite. Il consideroit aussi que tant qu'il demeureroit en France, il devoit craindre qu'on ne le tirât du cloistre, pour l'engager dans les affaires, & consequemment dans les dangers du monde. Ces raisons toucherent tellement son esprit, que pour se maintenir dans la solitude, & continuer à mener une vie cachée, il sortit secretement de son monastere, & s'en alla au Montcassin, qui estoit alors regardé *comme la source de la profession religieuse.* Il y fut reçu par l'Abbé Poto predecesseur du fameux Theodemar, mais il n'y demeura pas long temps. Un Anachorette qui ne le connoissoit point, sçut par revelation qui il estoit,

Act. sae. 4. part. 1. ad an. 826. pag. 306.

* *C'estoit Ermengarde fille de Disier Roy des Lombards. Paschas. Act. ibid. pag. 310 ou bien Himiltrude.*

Carol. Coint. Annal. Eccles. Franc. an. 773. n. 20.

Venit Casinum quo totius fons religionis, & origo putabatur. *Pasch. ibid. pag. 313.*

& pourquoi il estoit venu en Italie, & il lui predit qu'on l'obligeroit bien-tost de repasser en France.

CHAP. XIX.

En effet quelques jours aprés il vint des gens du Roy qui le tirerent de sa cellule, & le remenerent à Corbie. Son Abbé qui estoit alors Nordram * successeur d'Addon, reconnut en lui tant de merite, qu'il l'associa à sa charge, & voulut qu'il partageât avec lui le gouvernement du monastere. C'estoit Adalard qui avoit soin de faire des conferences de pieté pour l'instruction des Religieux ; de quoi il s'acquittoit avec beaucoup de fruit, estant naturellement éloquent, & parlant des choses saintes, non pas speculativement, & avec froideur, mais avec un zele, & une affection tendre, qui lui faisoit verser des larmes. Aussi remarque-t'on de lui qu'entre les Saints, il avoit pris pour son maistre, & pour son modelle saint Augustin, qu'il suivoit les sentimens, & qu'il taschoit d'imiter la conduite de ce saint Evesque, & que cela donna sujet à quelques-uns de l'appeller *Augustin*, comme d'autres le nommoient encore *Antoine*, en vuë de son progrez dans la perfection religieuse, & de son ardeur à y porter les autres.*

II. *L'Abbé l'associe à sa charge.*

* *Ou Mordram.*

Prædicationis ejus officium lacrymæ commendabant. *Ibid. pag.* 314. 316.

Pag. 336.

Pasf hase dit qu'il estoit éloquent dans la l ngu· vu gaire, Theutisque, & latine. O peut voir des exemples de ces langues dans l'histoire de Nithard livre 3. sur l'an 842. *pag.* 374.

Quelque attachement qu'il eut à sa solitude, il fut obligé de la quitter par l'ordre de Charlemagne qui le mit auprés de son fils Pepin Roy d'Italie, pour estre son premier Ministre, & pour l'aider par la sagesse de ses conseils à gouverner son Estat avec pieté, & avec justice. Il soustint cet emploi avec tant de prudence, & de desinteressement, & avec tant de zele pour le bon ordre, que quelques-uns le regardoient plutost comme *un Ange, que comme un homme.* Il rendoit justice à tout le monde, il reprimoit la violence des personnes puissantes qui opprimoient ceux qui estoient destituez de force, & de credit, & il pourvoioit au soulagement des pauvres. Il y avoit une cruelle dissention entre les habitans de Benevent, & ceux de Spolette, & l'esprit de vengeance les possedoit tellement, qu'ils s'entretuoient les uns les autres, quand ils en rencontroient l'occasion. Le Saint entreprit de les reconcilier, & estant allé pour cet effet à Benevent, il les accommoda, & d'ennemis qu'ils estoient, il les rendit solidement amis, desorte que leur bonne intelligence subsista mesme aprés la mort du Saint. Une conduite si sage, & si utile à l'Italie, lui merita l'estime, & la confidence particuliere du Pape Leon troisiéme. On ne sçait point precisement ny quand, ny combien de

III. *Il va en Italie, & y sert utilement le jeune Pepin en qualité de Ministre d'Estat.*

L'an 796.

Ut à quibusdam, ita ut fertur, non homo, sed pro virtutis amore Angelus prædicaretur. *Act. sac.* 4. *part.* 1 *pag.* 314.

Ibid. pag. 319.

CH. XIX.

temps le saint Abbé fut à la Cour de Pepin. Ce jeune Prince mourut l'an 810. & laissa un fils nommé Bernard âgé de douze ou treize ans.

IV.
Il est envoié à Rome par Charlemagne.
L'an 809.

Un Moine de Jerusalem nommé Jean estant venu en France, fut choqué de ce que l'on avoit adjousté au symbole le mot de *filioque*, & agita la question de la procession du saint Esprit. Pour la terminer le Roy envoia à Rome Bernar Evesque de Wormes, Jessé Evesque d'Amiens, & saint Adalard. Smaragde Abbé de saint Michel en Lorraine les accompagna aussi, & écrivit la conference qu'ils eurent avec le Pape Leon, qui approuva veritablement la doctrine marquée par le mot *Filioque*, mais qui ne trouva pas bon que l'on se fut donné la liberté de faire cette addition, laquelle toutefois a esté depuis autorisée par le saint Siege.

Concil. Tom. 7. *pag* 1194. *& præfat. in Act. Jac.* 4. *num.* 12.

V.
Saint Adalard est relegué à Nermontier.
L'an 814.

Charlemagne eut toujours beaucoup d'estime pour le saint Abbé, & se servit de ses conseils dans le gouvernement de l'Estat; mais aprés la mort de ce Prince arrivée l'an 814. sa vertu fut éprouvée par l'affliction. Des personnes puissantes, & ambitieuses, à qui le Saint estoit incommode par son zele pour la justice, quoique ce zele fut sage, & bien reglé, décrierent le Saint auprés de Loüis le Debonnaire, & conduisirent si adroitement leur mauvais dessein, que sans entrer en discussion de la verité des choses qu'ils avançoient, on relegua le Saint dans l'Abbaie de Nermontier. Sa disgrace enveloppa toute sa famille: car en mesme temps on bannit ses freres Wala, & Bernar, le premier à Corbie, & l'autre à Lerins, ou à Fleuri. Leur sœur Gondrade qui estoit une fille d'une excellente vertu, & qui ne s'estoit point laissée gaster, comme plusieurs autres, par les delices de la Cour, eut pour exil le monastere de sainte Croix de Poitiers. Quelques Auteurs modernes ont écrit que saint Adalard fut banni, parce qu'il avoit eu part à la revolte de Bernard Roy d'Italie, qui s'estant mis dans l'esprit qu'il avoit plus de droit à l'empire que Loüis, comme estant fils de Pepin, qui avoit eu sur Louis l'avantage de l'ainesse, entreprit de le chasser du thrône; mais nul d'entre les Anciens qui ont parlé de cet évenement, n'ont compté le Saint entre les complices de cette conjuration; Et de plus le Saint fut éloigné de la Cour deux ou trois ans avant que l'on découvrit le dessein de Bernard, & qu'il fut reduit à venir implorer la clemence de l'Empereur. Il faut donc s'en tenir à ce que dit Paschase, qui

Dolo accensi atque invidia excogitaverunt quomodo ac si Danielem ex Regis latere amoverent, ut justitia ulterius non habendo defensorem, statum amitteret. *Act. ibid. pag.* 319.

Vita Ludovici an. 818. *apud Quercet. Hist. Franc. Tom.* 2. *pag.* 299.

CHAP. XIX.

n'attribuë l'exil du Saint qu'à l'envie, & à la malignité de quelques Grands, qui jugerent qu'il estoit de leur interest d'écarter un homme puissant, & dont l'exacte probité, & les grandes lumieres nuisoient à leurs desseins. Ils entreprirent aussi Vala, dont l'habileté, & le merite leur faisoit ombre, & il leur fut aisé de donner au Prince des soupçons de sa fidelité, parce qu'ecore qu'il eut esté le premier à lui rendre hommage, & que son exemple eut attiré les autres personnes de qualité à s'acquitter envers lui de ce devoir, il avoit d'abord paru redoutable par la grande autorité qu'il s'estoit acquise sous le regne de Charlemagne, & l'on avoit craint qu'il ne traversât l'establissement de Loüis dans le thrône. Le Saint ne ressentit la disgrace de sa famille que dans la personne de ses freres, & de sa sœur, qu'il prit soin de fortifier, & d'animer à la patience. Car pour lui, il reçut son bannissement comme une faveur du Ciel, & quitta la Cour avec joïe, ravi de se voir éloigné des affaires, & en estat de se donner tout entier aux exercices de pieté. Estant à Nermontier, il les pratiqua avec une nouvelle ardeur, & il y édifia merveilleusement les Religieux. Il estoit si détaché des choses du monde, & si soumis à la volonté de Dieu, que lorsqu'on lui parloit de son exil, il protestoit que toutes sortes de païs lui estoient indifferens, & qu'il estoit prest de changer de demeure, & d'aller où l'on voudroit, parce qu'en quelque lieu qu'il fut, il devoit estre en esprit dans le Ciel.

Timebatur enim quàm maximè Vvala summi apud Carolum Imperatorem habitus loci, &c. Post cujus (Vvalæ) ad Imperatorem adventum æmulati eum omnes Francorum Proceres, &c. *Vita Ludov. Tom 2. Hist Franc. pag.* 295.

Nunquam lætior, nunquam jucundior à nobis visus est aliquando, &c. *Act. ibid. pag.* 323.

Il se comparoit à la brebis qui se laisse tondre, & au lievre qui sort promptement du lieu où il se reposoit, &c. pag. 325.

VI.

Il est restabli, & dresse des statuts pour le reglement de son monastere.

Le Roy aiant esté mieux informé des choses, & desabusé des mauvaises impressions qu'on lui avoit données contre le Saint, le rappella auprés de lui, & eut tant de regret de l'avoir maltraitté, qu'il s'en confessa comme d'un peché, & voulut en faire penitence, comme il paroist par le témoignage de deux Auteurs contemporains, en quoi l'on voit une preuve manifeste de l'innocence du Saint: car s'il avoit eu quelque part à la conspiration de Bernard, ce n'auroit pas esté un trop rude chastiment pour lui qui estoit Religieux, que d'avoir esté relegué dans un monastere, & lorsque le Roy l'en fit revenir, ç'auroit esté une grace, & non pas une justice qu'il lui auroit faite. De plus ce Prince envoiant son fils Lothaire en Italie, pour y regner en la place de Bernard, ne lui auroit pas donné pour Conseiller, & pour Ministre d'Estat ce mesme Vala, qui estoit frere du Saint, s'ils avoient esté tous deux complices de

(Ludovicus) de iis quæ circa Adelhardum Abbatem, & fratrem ejus Vvalachum gesta sunt publicam confessionem fecit, & pœnitentiam egit. *Eginhard. Annal. ad an.* 822.

Act. sæc. 4. *Tom.* 1. *pag.* 327.

CHAP. XIX.

L'an 821.

la revolte de Bernard, & cependant il est certain que Loüis fit cet honneur à Vala, & qu'il lui commit cet emploi, qui ne demandoit pas moins de fidelité que de suffisance. Saint Adalard fut pleinement restabli dans sa dignité, & servit encore le Roy dans les affaires. Mais enfin touché des prieres de ceux de Corbie, il obtint la permission de retourner dans le cloistre, & reprit les fonctions d'Abbé. Il paroist neanmoins qu'il se trouva encore dans des assemblées publiques. Pour bien regler son monastere, il dressa des statuts qui sont venus jusqu'à nous, & qui font voir que sa communauté estoit fort nombreuse, & qu'en comptant les Religieux, & les autres domestiques, il avoit sous lui trois cens cinquante personnes. Tout âgé qu'il estoit, il leur enseignoit la penitence par son exemple, & il se mortifioit tellement par les jeûnes, & par les veilles, que ses disciples se crurent souvent obligez de l'en reprendre en quelque sorte, & de le supplier de se menager davantage, & de conserver un peu sa santé. Pour les appaiser il leur disoit qu'il en auroit soin, & *qu'il donneroit ordre que leur serviteur ne mourut pas de faim, ou d'excez de travail.* Mais un peu aprés, la ferveur, & l'amour de la penitence l'emportoit, & il se traittoit aussi durement qu'auparavant. Quand il entroit dans l'Eglise pour chanter les loüanges de Dieu, il laissoit *à la porte* le souvenir des affaires, & il assistoit *tout entier* à l'office. Ses voiages ne lui estoient point un sujet de se dispenser de la regle. Il la gardoit dans le monde, aussi bien que dans le monastere, taschant de suppléer par sa devotion aux exercices qu'il ne pouvoit pas pratiquer, & pour s'entretenir plus librement avec Dieu, il se separoit de temps en temps de ceux qui l'accompagnoient. Il possedoit éminemment le don de la componction, & des larmes, & lorsqu'il en versoit, il disoit qu'il ne pleuroit pas par la tendresse d'une devotion humble, & fervente, ny parce qu'il estoit touché de la consideration de quelque haut mystere de la religion, mais parce qu'il estoit penetré, & convaincu qu'il estoit dans un estat déplorable, & qu'il devoit s'affliger en vuë de sa misere. Il estoit fort liberal envers les pauvres, & bastit pour eux un hospital. Un jour aiant fait donner aux passans tout ce qu'il y avoit d'une certaine provision dans le monastere, il dit au celerier que Dieu en envoieroit d'autre à la communauté, & l'effet suivit, ou plutost accompagna sa parole : car au mesme temps qu'il parloit,

Vide Spicil. Tom. 4. pag. 6.

Pag. 328.

Si inter mundi discrimina huc illucque pro Ecclesiæ negotio occupatus esset, instituta tamen Regulæ minimè deserebat, &c.

Totus ingrediebatur, ut totus Deo ac sibi adesset. *Act. sac. 4. Tom. 1. pag. 318. & 317.*

il arriva de cette sorte de provision à la porte du monastere, & par surcroist du poisson en abondance. Il recommandoit aux Religieux le desinteressement, & de ne point s'attacher aux biens de la terre. Il ne se contentoit pas de leur faire des exhortations en general, il leur parloit encore en particulier, & parce qu'ils estoient un grand nombre, pour n'en oublier aucun, il avoit leurs noms écrits sur ses tablettes, & il ne se passoit presque point de semaine qu'il n'instruisit chacun en particulier, & ne lui donnat des avis pour sa perfection, & son salut.

Pag. 334.

VII.
Sa mort.

Aussi ils avoient tous pour lui une affection tendre, & respectueuse, & lorsque Dieu le retira du monde, ils crurent tous estre orphelins, & avoir perdu leur Pere. Estant tombé malade un peu avant la feste de Noël, il ne laissa pas d'aller tous les jours entendre la messe, & communier dans une Chapelle dediée à saint Martin, pour qui il avoit toujours eu une devotion singuliere. Saint Hildeman Evesque de Beauvais, qui avoit esté son disciple, l'estant venu voir, lui donna l'extréme-onction. Quelques jours aprés, ce mesme Prelat lui rendant une seconde visite, le saint Abbé lui parla dans une espece de transport, & comme venant d'estre consolé de la presence de Jesus-Christ, qui lui estoit apparu ; & ce miracle passa pour si constant, qu'il en est fait mention dans un martyrologe. Le Saint mourut le second jour de l'an 826. Nous parlerons ailleurs de la nouvelle Corbie située dans le diocese de Paderborn, laquelle fut commencée à la persuasion de Vala par un Religieux nommé Adalard, qui gouverna l'ancienne Corbie pendant l'exil du Saint, & que le Saint acheva aprés qu'il eut esté rappellé. Outre ses statuts, saint Adalard écrivit quantité de lettres, & un traité *du bon ordre de la Cour* qui ne se trouve plus. Hincmar Archevesque de Reims témoigne qu'il avoit transcrit ce dernier ouvrage, & loue la sagesse de l'Auteur qu'il avoit veu estant jeune. La vie de saint Adalard, & celle d'*Arsenius*, c'est-à-dire de Vala son frere, & son successeur dans sa charge d'Abbé, ont esté écrites par Paschase Radbert leur disciple, qui gouverna aprés eux le monastere de Corbie.

Act. ibid. pag. 337.

Adalhardum senem, & sapientem domni Caroli Imperatoris carne propinquum, & monasterii Corbeiæ Abbatem, inter primos Consiliarios primùm in adolescentia mea vidi, cujus libellum de ordine palatii vidi & scripsi. *Hincmar. ibid. pag. 308.*

VIII.
Premiers emplois de Vala.

Vala eut la mesme éducation que saint Adalard, & ce fut aussi à la Cour qu'il apprit les lettres, & les exercices convenables à sa naissance. Dés sa jeunesse, il donna des marques d'un

esprit juste, & solide, & fit paroistre une inclination noble, & portée au bien. Mais Dieu pour éprouver sa vertu, & pour le preparer de bonne heure aux disgraces, & aux souffrances, permit qu'avec tout son merite, il fut d'abord assez indifferent à Charlemagne, dont il avoit l'honneur d'estre proche parent, & que ce Prince se contenta de le mettre auprés d'un grand seigneur, qui l'envoia, ou plutost qui le relegua dans une de ses terres pour en avoir soin, & pour s'appliquer au menage de la campagne. Vala se vit ainsi reduit à vivre parmi les païsans, & mesme à travailler avec eux. Mais ces occupations si basses, & si humiliantes pour une personne de sa naissance, ne purent lui abbatre le courage, ny éteindre le feu, & la vivacité de son esprit, & l'on en parla avec tant d'estime à Charlemagne, qu'il fit revenir Vala auprés de lui, & l'admit au nombre de ses Officiers. Vala confirma par sa conduite le témoignage avantageux qu'on avoit rendu de son merite, & il signala tellement sa fidelité, & sa suffisance dans tous les emplois qui lui furent confiez, qu'ils devinrent pour lui comme autant de degrez d'autorité, & de faveur, qui l'éleverent à la dignité de premier ministre, & le firent regarder comme la seconde personne de l'Estat. On remarque de lui qu'il avoit l'esprit si penetrant, & si ouvert, qu'il n'avoit pas besoin d'une longue meditation pour resoudre les difficultez qui se rencontroient dans les affaires. Lorsqu'on les lui proposoit, il en donnoit promptement la decision, & il expliquoit ses sentimens d'une maniere aisée, & modeste. Il exerça la charge de grand maistre du Palais, il fut aussi commis pour l'administration de la justice, & il s'en acquitta avec une parfaite integrité. Les pauvres trouvoient en lui non seulement un protecteur contre les personnes qui abusoient de leur puissance pour les opprimer, mais encore un remede à leur indigence, car il les assistoit avec beaucoup de charité, & lorsqu'il leur donnoit l'aumône, il le faisoit avec tant de liberalité, & de détachement, quil sembloit que ce qu'il leur distribuoit, ne lui appartint pas, mais que ce fut un bien commun, dont on lui avoit confie la dispensation. Il s'engagea dans le mariage épousant une des filles de saint Guillaume de Gellone, & devint ainsi le beau-frere de Bernard, qui fut depuis Comte de Barcelone, & grand Chambellan de Loüis le Debonnaire, mais dont l'élevation fut du moins en partie la cause des divisions, & des troubles

On le trouva un jour conduisant des bœufs.
Bovesque cum plaustro minaret, *Ibid. Epitaphium Arsenii pag.* 464.

Vala virorum clarissimus, &c. primus inter primos, &c. *Act. ibid. pag.* 321.
Secundus à Cæsare. *Ibid. pag.* 464.

Ibid. pag. 458.

Ut probares jam non sua, sed ad hoc sibi commissa distribuere. *Ibid. pag.* 467.

troubles qui firent tant de peine à ce Prince. Charlemagne emploia aussi Vala dans ses armées, & l'envoia dans la Saxe pour combattre des Barbares qui y faisoient des courses: ce qu'il fit avec un succés qui répandit la terreur de son nom dans tout ce païs là. Il y gagna aussi le cœur des habitans par son honnesteté & par ses bien-faits, dans le dessein de les attirer à la Foy. De sorte que ces peuples le revoiant depuis revestu d'un habit de Moine, lui témoignoient encore du respect & de l'affection. Le Roy le choisit avec huit autres Comtes pour traiter de la paix avec Hemming Roy des Danois, & comme il est nommé le premier entre ces deputez, il y a apparence que ce fut lui qui fut principalement chargé de cette importante negotiation. Ce traité se conclud l'an 811. Un an aprés Charlemagne fit Roy d'Italie son petit fils Bernard, & y envoya avec lui Vala pour l'assister de ses conseils. Enfin ce grand Prince l'honora toujours de sa faveur & de sa confidence, & lors qu'il mourut Vala se trouva si puissant que ceux qui consideroient plus son pouvoir que sa fidelité, craignirent qu'il n'entreprit quelque chose contre Loüis le Debonnaire, qui alloit d'Aquitaine à Aix la Chapelle pour s'y faire de nouveau declarer Empereur: mais Vala dissipa aussi-tost ce mauvais soupçon, allant promptement rendre *ses tres-humbles soûmissions* au Roy, & comme nous avons dit, tous les autres Grands firent le mesme à son exemple. Loüis marqua la confiance qu'il avoit en luy par l'ordre qu'il luy donna de se transporter à Aix la Chapelle avec trois autres Seigneurs, pour y rasseurer l'esprit du peuple, & le disposer à recevoir ce Prince, & pour fermer l'entrée du Palais à des personnes qui y avoient causé du scandale.

Arma tulerat contra Abitrices gentem indomabilem, &c. *Ibid.* 473.

C'est vrai-semblablement les Abodrites qui demeuroient au delà de l'Elbe, & qui furent depuis alliez ou tributaires des François.

Primores autem de parte Francorum hi fuere Valach filius Bernhardi, Burchardus, &c. *Eginhard. an.* 811. *&* 812.

Qui (Vala citissime ad eum (Ludovicum) venit, & humillima subjectione se ejus nutui secundum consuetudinem Francorum commendans subdidit, &c. *Vita Ludovici Pii ad an.* 814.

IX.

Il se fit Religieux à Corbie.

Peu de temps aprés la famille de Vala éprouva la disgrace dont nous avons parlé. Le Roy prevenu contre saint Adalard, le relegua à Nermontier, & son frere Bernard à Lerins. Vala fut éloigné de la Cour, & se retira à Corbie, ou par son propre choix, ou parce qu'on lui marqua cette Abbaie pour lieu d'exil. Je parle avec doute, car si l'on vouloit le punir en le renfermant dans un cloistre, on devoit ce me semble, l'envoier ailleurs qu'à Corbie d'où l'on chassoit ses freres Adalard & Bernard; celui-ci qui y estoit Religieux, & l'autre qui en estoit Abbé. Quoi qu'il en soit, il est certain que son engagement dans la profession Religieuse, fut un pur effet de sa vo-

lonté ; & il est à présumer que sa femme n'estoit plus au monde, ou que si elle vivoit encore, il ne se separa d'elle que de son consentement, en quoi il avoit un exemple domestique dans saint Guillaume son beau-pere. Ce changement d'estat est sans doute ce qu'il y a de plus surprenant, & de plus grande édification dans la vie de l'illustre Vala. Cet homme qui avoit esté si grand, qui avoit tant éclaté dans le siecle, entreprend de le quitter malgré ses amis qui s'y opposoient, tant par l'affection qu'ils avoient pour sa personne, que par leur propre interest, ne doutant point qu'estant si proche parent du Roy, & si capable de le servir tost ou tard, il ne rentrât dans la faveur & dans le ministere. Son zele l'aiant soûtenu contre leurs persuasions, il se presenta avec une posture de suppliant à la porte du Monastere, & s'abaissa aux autres actions d'humilité que pratiquoient ceux qui demandoient à estre admis dans les societez religieuses. Aprés qu'on l'eut reçû dans Corbie, il se soûmit encore avec une simplicité d'enfant aux humiliations du Noviciat. Car l'on n'usa point de dispense envers lui, il fut exercé dans l'obeïssance, & passa par les autres épreuves que doivent subir ceux qui commencent. On l'appliqua aux plus bas emplois du Monastere, on luy donna la charge de recevoir les hostes, & ensuite on le commit pour servir les malades. Il fit toutes ces fonctions avec une humilité & une ferveur exemplaire. Souvent aprés s'estre fatigué pendant le jour à rendre les devoirs de charité aux hostes & aux pauvres, il ne donnoit que tres-peu de temps au sommeil, & non seulement il assistoit aux Matines, mais passoit le reste de la nuit en priere, prosterné devant les Autels : il jeunoit si austerement qu'il en devint tout maigre & défiguré ; enfin il fut estimé un des plus parfaits Religieux de son temps.

Multis contradicentibus sæculum & mundi inlecebras sine dolore deposuit. *Act. sæc.* 4. *pag.* 459. *part.* 1.

Multis eum, dum pulsaret novitius ad ostium monasticæ disciplinæ, perscrutati sunt probationum argumentis, &c. religiosior omnibus nostri temporis à singulis prædicatur & perfectior. *Ibid. pag.* 470.

Vidistis utique macie tenuatum, &c. *Ibid. pag* 471.

X.

Il va en Italie & est fait Ministre d'Estat du Roy Lothaire.

Le Roy aiant rappellé saint Adalard vers la fin de l'an 821. témoigna dans l'assemblée d'Atigni qu'il avoit regret de l'avoir exilé. Ensuite il tira Vala du cloistre, & par un choix qui fit bien voir combien il se confioit en sa fidelité & en sa sagesse, il le donna pour Ministre d'Estat à son fils Lothaire, qu'il avoit fait Roy d'Italie, & qui se préparoit à y aller. Vala y suivit ce Prince, & sa conduite répondit à la grande opinion que l'on avoit de sa probité & de ses lumieres. Loüis le Debonnaire luy avoit ordonné de prendre connoissance de l'affaire d'une Dame Italienne qui estoit venuë exprés en France, pour se

Lotharium filium suum dominus Imperator in Italiam misit, & cum eo Valam affinem suũ Monachum sed & Geruntium Ostia-

plaindre d'un méchant Juge qui l'avoit dépoüillée de ſon bien par une inſigne perfidie. On exhorta ce Magiſtrat à rendre du moins une partie de ce qu'il avoit uſurpé, mais il n'en voulut rien faire ; & pour ſe delivrer tout d'un coup des pourſuites de cette femme, il la fit aſſaſſiner ſur un grand chemin par trois ſcelerats, & pouſſa encore un de ſes aſſaſſins à tuer les deux autres. Il oſoit tout, parce qu'il s'eſtoit fait quantité d'amis par ſes preſens, & il employa encore le meſme moyen pour mettre dans ſes intereſts toutes ſortes de perſonnes, & principalement ceux dont il pouvoit redouter le credit & l'autorité. Parmi le grand nombre de ceux qu'il avoit gagnez, il y en avoit qui blâmoient hautement Vala de ce qu'il avoit entrepris de faire le procez à ce Juge, & qui l'accuſoient de perſecuter un innocent. Vala eſtoit perſuadé que ce Magiſtrat eſtoit coupable, mais il n'y avoit point de preuves aſſez fortes pour le condamner. Dans l'extréme peine que luy faiſoit cette affaire, il eut recours au Ciel, & s'humilia devant Dieu par le jeune & par la priere avec quelques Religieux de Corbie, dont il eſtoit accompagné. Aiant paſſé toute la nuit en oraiſon, il alla le matin dans une aſſemblée où devoit comparoiſtre ce Juge, & il s'adreſſa de nouveau à Dieu, le ſuppliant avec larmes de découvrir celui qui avoit répandu le ſang de cette femme. Sa priere fut promptement exaucée. Il ne fallut point faire d'interrogations, ni donner la queſtion à ce Juge, ſa conſcience s'éleva terriblement contre luy, & le preſſa par des reproches ſi vifs & ſi perçans, qu'il fut contraint de confeſſer publiquement ſes crimes, & de reconnoiſtre qu'il avoit fait aſſaſſiner cette femme. Il accuſa en meſme temps l'avarice de ceux qui s'eſtoient laiſſé corrompre par ſes preſens, & les couvrit de confuſion & de honte. Ceux qui par ſurpriſe s'eſtoient emportez contre Vala, changerent leurs calomnies en éloges, & loüerent hautement ſa fermeté & ſon zele pour la juſtice. Son habilité parut encore dans une rencontre, où il obligea un fourbe à découvrir luy-meſme ſon impoſture. Un homme en ayant fait appeller un autre en Juſtice, pour le faire condamner à luy rendre des papiers de conſequence qu'il luy avoit ſouſtraits, celui-ci les mit dans un fourreau d'épée, à la veuë de deux ou trois témoins, & en preſence des meſmes perſonnes il donna ce fourreau à ſa partie, qui n'en fit pas grand cas, ignorant ce qui y eſtoit caché, & le laiſſa en un lieu où il eſtoit

riuum quorum conſilio res Italici Regni componeret. *Vita Lud. Pii, pag. 302. an. 822. Act. ſæc. 4. pag. 486.*

Sibique jejunium indixit, & nobis qui cum eo eramus; *Ibid.*

CHAP. XIX.

Ibid. pag. 484.

aisé à chacun de le prendre. Un peu aprés ils comparurent tous devant le Juge qui estoit Vala, & celui à qui l'on redemandoit ces papiers jura qu'il les avoit rendus, prouvant de plus ce qu'il disoit par la déposition de ces témoins. Par cette fourberie il gagna sa cause, & il luy fut aisé de retirer ensuite ces papiers de ce fourreau, qui estoit comme abandonné. Celui qu'il avoit trompé de la sorte continua ensuite à se plaindre toûjours, & il le faisoit d'un certain air qui marquoit que sans doute il avoit souffert outrage. Vala en estant averti, fit venir le fourbe, & luy parla avec tant d'adresse, que celui-ci crut que l'on s'estoit apperçû de l'artifice dont il avoit usé. Dans cette persuasion il se jetta aux pieds de Vala, & luy confessa son imposture. Vala donna d'utiles conseils à Lothaire pour le retranchement des abus & des desordres publics, & si l'on en croit Paschase, il travailla beaucoup pour l'élection d'Eugene II. dans l'esperance, que ce Pape qui excelloit en vertu & en érudition, s'appliqueroit à la reformation des mœurs & de la discipline.

Je parle avec doute, parce que Vala n'estoit pas à Rome du temps de l'élection d'Eugene.

XI.

Il est fait Abbé de Corbie.

A son retour d'Italie il fit bien voir que si pour obeïr aux ordres du Roy il avoit quitté son cloistre, & repris les emplois de la Cour, ç'avoit esté sans attachement & sans ambition, & qu'il n'avoit pas oublié qu'il estoit Religieux : car il s'en alla visiter les Moines de la nouvelle Corbie de Saxe, tant pour y mener une vie cachée, & éviter d'estre Abbé de l'ancienne Corbie, que pour perfectionner & affermir la discipline dans cette communauté naissante. Mais il fut rappellé en France par ses Confreres, qui l'élurent aussi-tost pour successeur de saint Adalard, & envoyerent Paschase vers Loüis le Debonnaire, pour le supplier de confirmer son élection, & d'obliger Vala à y consentir. Quelques personnes de qualité dirent à Paschase de la part de ce Prince, que l'on s'estonnoit qu'ils eussent choisi pour Abbé Vala, qui estoit un homme d'une vie si austere, & qu'ils ne pourroient imiter. A quoy il répondit que bien loin de croire que ce fut là une raison de ne luy pas donner leur voix, qu'ils avoient pensé au contraire qu'il leur seroit avantageux d'avoir un Superieur qui les devançât dans la voye étroite de la perfection. Il obtint ensuite l'aggrément du Roy, & Vala malgré sa repugnance fut obligé d'accepter la charge qu'on luy deferoit. S'y voyant engagé il s'appliqua tout entier à ses fonctions : parfait Abbé, comme il avoit esté parfait Religieux, tant qu'on l'avoit laissé dans le

Perrexerat priùs dilitescendi gratia Fratres invisere nostros, &c. *Ibid pag. 472.*

Ibid. pag. 475.

cloistre. Il pensoit sans cesse au conte qu'il devoit rendre à Dieu des ames qui luy estoient confiées, & il n'obmettoit rien de ce qui pouvoit contribuer à leur salut & à leur avancement. Son exactitude donna lieu à quelques-uns de l'estimer dur & trop severe; mais Paschase le justifie là-dessus, observant que dans la conduite de ses Religieux il mesloit la douceur avec la severité, selon qu'il le jugeoit avantageux pour leur utilité spirituelle, & il en apporte des exemples. Un Religieux estoit mal satisfait de ce qu'il estoit reduit à porter une robe toute usée pendant l'hyver, tandis que l'on avoit beaucoup plus de soin d'un autre à qui l'on fournissoit ce qui lui estoit necessaire. Vala en estant averti se revestit *d'une robe d'une bonne étoffe & bien doublée*, s'en alla trouver ce Religieux mecontent, & lui parlant avec beaucoup de douceur, l'obligea de changer de robe avec luy. Par cette condescendance il guerit l'aigreur de son disciple, & apprit à tous les autres à pratiquer la pauvreté & à se contenter des habits qu'on leur donnoit. Aussi Paschase n'a point fait difficulté de dire qu'il avoit paru comme un autre saint Benoist, à cause de son zele pour l'Observance, & comme un autre Jeremie, à cause de sa fermeté à parler contre les desordres de son temps: Il a mesme tâché de justifier ce qu'il fit dans la funeste division qui s'éleva entre Loüis le Debonnaire & ses enfans: En quoy Vala avoit besoin d'une Apologie, parce qu'on le mettoit au nombre de ceux qui avoient excité ce trouble, & qui avoient manqué de fidelité envers ce Prince. Il faut tâcher ici de reduire en petit ce qu'il represente avec tant d'estenduë dans la seconde partie de son ouvrage.

Pag. 482. 484.

Ou d'un scapulaire ou froc. cuculla optimi subtegminis. *Ibid.*

Nunc verò personam gerere Patris Benedicti, interdum autem, ut prælibatum est, officio Hieremiæ. *Ibid. pag. 457.*

Inscii mali & pessimi Arsenium (idest Valam) culpant quasi incentorem malorum. *Ibid. pag. 500.*

XII.
Conduite de Vala pendant la funeste division d'entre Loüis le Debonnaire & ses enfans.

La sterilité de la terre, les maladies contagieuses, & d'autres calamitez dont la France fut affligée vers l'an 827. aiant esté prises pour autant de marques que Dieu estoit irrité des vices, & des desordres publics, Loüis ordonna dans une assemblée, que l'on travailleroit à la reformation des mœurs, & qu'on dressât des memoires pour cet effet. Vala qui avoit assisté à cette deliberation, mit par écrit ce qu'il pensoit là-dessus, & fit une remonstrance, où il parla entr'autres choses contre le mauvais usage des biens de l'Eglise. Sur cette remonstrance le Roy convint avec les Evesques que l'on tiendroit au plutost des Conciles à Mayence, à Paris, à Lyon, & à Toulouse, ce qui fut fait. L'on n'a que les reglemens du Concile de Paris qui sont fort considerables, mais qui ne produisirent

Vide Epistolam Lud. Pii præfixam conc. Parisien. an. 829. & Act. loc. cit. pag. 493. 494.

CHAP. XIX. que peu ou point de fruit, les troubles qui arriverent l'année ſuivante en aiant empeſché l'execution, & accru les deſordres. Loüis le Debonnaire avoit eu trois fils d'Irmingarde ſa premiere femme, ſçavoir Lothaire, Pepin, & Loüis. Dés l'an 817. il avoit fait Lothaire Roy d'Italie, & l'avoit aſſocié à l'Empire. Il avoit donné à Pepin l'Aquitaine, & à Loüis la Baviere. Environ deux ans aprés Irmingarde eſtant morte, il épouſa Judith fille du Comte Guelfe, qui eſtoit Bavarois d'origine, & il en eut Charles le Chauve qui naquit l'an 823. Charles n'avoit pas encore ſept ans que ſon pere lui voulut mettre la couronne ſur la teſte, le faiſant Roy d'une partie de la Bourgogne, de ce qu'on appelloit Allemagne, & du païs des Griſons. Ses autres enfans en conçurent de la jalouſie, & jugerent par ces commencemens que Judith qui avoit beaucoup de pouvoir ſur l'eſprit de l'Empereur, s'en prevaudroit pour avancer, & agrandir ſon fils à leur prejudice. Ils furent encore choquez de l'élevation de Bernard Comte de Barcelone, que Loüis honoroit d'une confidence particuliere. Bernard eſtoit fils de ſaint Guillaume de Gellone, & beaufrere de Vala. Dans ſa premiere jeuneſſe, il fut inſtruit, & formé à la vertu par ſaint Guillaume, & enſuite par les ſoins de Vala, qui fut comme ſon tuteur, ou ſon ſecond pere. Mais depuis aiant ſuivi la profeſſion des armes, il ne ſongea plus qu'à ſa fortune, & à s'élever dans le monde. La valeur qu'il fit paroiſtre à reprimer les courſes des Sarrazins, le mit en reputation, & porta le Roy à l'appeller auprés de lui, & à lui donner une des premieres charges du Palais. Il fut auſſi en grande faveur auprés de la Reine, & cette faveur fit naiſtre de mauvais bruits. On peut dire en general qu'il n'uſa pas bien de ſon autorité, & de ſon credit, & qu'au lieu *d'affermir l'Eſtat, il le ruina par ſon imprudence*; car c'eſt ainſi qu'en a jugé Nithard Auteur qui ne peut pas eſtre ſuſpect, aiant ſuivi le parti de Charles le Chauve. Mais il n'y a pas d'apparence que Bernard ait eſté auſſi méchant que le dépeint Paſchaſe, qui a pu avoir eſté ſurpris par de faux bruits, non ſeulement ſur le ſujet du mauvais ſoupçon, dont nous venons de parler, mais encore à l'égard de ce qu'il dit de ces ſorciers, & de ces enchanteurs qu'on avoit introduits au Palais, & du danger où fut l'Empereur de perdre la vie. Quantité de perſonnes allant trouver Vala meſme dans ſon cloiſtre de Corbie, pour lui faire des plaintes de la mauvaiſe

Thegan. de geſtis Ludov. Pii c. 35.

Grand Chambellan. Camerarius in palatio. *Eginhard. an.* 829.

Qui (Bernardus) dum inconſultè Republica abuteretur, quàm ſolidare debuit, penitus evertit. *Nithard. l.* 1. *pag.* 360.

Act. ſec. 4. *part.* 1. *pag.* 498. 500.

conduite de Bernard, cet Abbé l'exhorta à uſer mieux de la confiance qu'avoit en lui le Prince, & de l'autorité que lui donnoit ſa charge, mais inutilement, & ſans pouvoir rien gagner ſur ſon eſprit : leurs pretenſions, & leurs maximes eſtoient trop differentes. Ces meſmes perſonnes, ou pluſieurs autres qui eſtoient mal ſatisfaites de Bernard, parce qu'il les avoit privez de leurs charges, ou qui lui portoient envie, ſe rendirent auprés de Pepin Roy d'Aquitaine, & lui firent une horrible peinture de la conduite de ce Miniſtre, l'accuſant de deshonorer le Palais par un crime infame. Pepin en fut tellement touché qu'il ſe mit à la teſte de ſes troupes, & s'en alla droit à la Cour pour en chaſſer Bernard. Loüis en aiant avis mit ſa femme dans le monaſtere de Noſtre-Dame, ou de ſaint Jean de Laon alors habité par des Religieuſes. Il permit au Comte Bernard de ſe retirer, & il s'en vint à Compiegne. Ceux du parti de Pepin tirerent la Reine de l'Abbaie de ſaint Jean, la contraignirent de prendre le voile, & la firent conduire au monaſtere de ſainte Croix de Poitiers, alors appellé de ſainte Radegonde. Lothaire eſtant venu d'Italie approuva ce qu'avoit fait Pepin, & obligea Loüis à ſe retirer dans ſaint Medard de Soiſſons, afin que les Religieux lui perſuadaſſent d'embraſſer leur profeſſion à l'exemple de ſa femme, qui eut la liberté de conferer avec lui avant que d'aller à Poitiers. Mais ces Religieux aiant en horreur la violence que l'on exerçoit contre ces perſonnes royalles, offrirent leurs ſervices à Loüis, & lui propoſerent d'agir pour lui auprés de Pepin, & de Louis de Baviere, & de les porter, s'ils pouvoient, à le remettre en liberté, & à lui laiſſer l'adminiſtration de l'Eſtat. Un Moine nommé Gonbauld fut deputé vers eux, leur fit des offres avantageuſes de la part de leur pere, & leur perſuada de rentrer dans leur devoir. On tint enſuite une aſſemblée à Nimegue où il ſe trouva quantité d'Allemans, ou de François Orientaux, qui ſe declarerent pour l'Empereur, & appuierent la juſtice de ſa cauſe. Il avoit eſté arreſté que les perſonnes qualifiées qui y viendroient, n'y ameneroient avec eux que peu de monde, afin que la multitude de leurs gens n'y cauſât point de trouble, & ne favoriſât les deſſeins de ceux qui eſtoient mal intentionnez. Hilduin Abbé de ſaint Denis ayant contrevenu à ce reglement, fut comme relegué à Paderborn. L'Empereur renvoya auſſi Vala à Corbie, pour y

Vita Lud. Pii. an. 830. Tom. 2. Hiſt. Franc. Quercet. pag. 307.

On appelloit ce monaſtere l'Abbaie de Noſtre-Dame à cauſe de la principale Egliſe qui portoit ce titre. Voiez le ſecond Tome des Actes ſur l'an 655. pag. 422.

Eccleſia ſanctæ Mariæ profundæ.

L'an 830.

Nithard. lib. 1. pag. 360.

Vita Lud. Pii. an. 830.

Chap. XIX.

Valach Abbas jussus est ad monasterium redire Corbeiæ, ibique regulariter obversari. *Vita Ludov. Pii an. 830. pag. 307.*

Quod sanè consilium, &c. dolens consensit, quia nullum jam alium evadendi ingenium invenire potuit : non ut Augustus imperio privaretur, &c. *Act. sac. 4. pag. 500.*

faire ses fonctions d'Abbé. Ce Prince en usa ainsi à son égard; parce que Vala tenant pour certain ce que l'on avoit publié contre Bernard avoit approuvé, non sans douleur, que Pepin chassât du Palais ce Comte, mais non pas que l'on dépoüillât l'Empereur de son autorité, ni que l'on blessât en rien le respect qui lui estoit dû. Lothaire se voyant le plus foible fut obligé de se reconcilier avec son pere, & d'abandonner à sa justice les principaux de ceux qui avoient soûtenu son mauvais parti. L'Empereur ne les punit pas aussi severement qu'ils meritoient; mais voulut seulement que l'on coupât les cheveux aux laïques, & que l'on mit les Ecclesiastiques dans des monasteres pour y faire penitence. Ensuite il rappella Judith de l'Abbaie de sainte Croix, & la reçut pour sa femme aprés qu'elle se fut purgée de ce qu'on lui avoit imposé.

XII.
Exil de Vala.

Rapitur (Vala) pontificum tamen officio, jubente Augusto, ac si cum honore ingenti exsiliatur, &c. *Ibid. pag. 502.*

Aprés son retour, on s'assura de la personne de Vala par l'entremise de quelques Prelats qui le retinrent avec eux, & on le mena en exil avec des marques d'honneur. Mais si on lui fit quelque grace dans la maniere dont on le conduisoit, il ne fut pas traité favorablement à l'égard du lieu qu'on lui donna pour demeure : car on le mit dans une caverne fort étroite qui estoit au haut d'une montagne presque inaccessible, non loin du lac de Geneve. Quelque temps aprés Paschase aiant esté envoié en ce païs-là par l'Empereur pour quelques affaires qui regardoient les Eglises, & les monasteres, il ne manqua pas d'aller voir son Abbé. Dans l'entretien qu'il eut avec lui, il lui témoigna que s'il vouloit avoüer qu'il avoit manqué en quelque chose dans les troubles passez, & promettre à l'avenir de faire tout ce que l'Empereur lui ordonneroit, qu'il esperoit d'obtenir aisément sa grace. A quoi Vala lui répondit qu'il s'estonnoit qu'il lui fit cette proposition, puisqu'il sçavoit aussi bien que lui, quelle avoit esté sa conduite, & qu'il ne pouvoit sans offenser Dieu se confesser coupable à l'égard d'un sujet, sur lequel sa conscience ne lui reprochoit rien, desorte que Paschase fut obligé de ne le pas presser davantage là dessus. Lothaire estant vers la Bourgogne, on craignit qu'il n'allât conferer avec Vala, & pour l'empescher, on le transfera à l'Abbaie de Nermontier, & on le fit ainsi passer d'une extremité de la France à l'autre. Mais comme Nermontier estoit dans l'Aquitaine, où quelque temps aprés Pepin se retira contre la volonté de son Pere, & par une desobeïssance

Ibid. pag. 503.

Vita Ludov. Pii an. 831. 832.

desobeïssance qui approchoit fort de la revolte, afin qu'il n'eut point de commerce avec Vala, on le changea encore de lieu, & on le transporta en Allemagne. Dans ce dernier voiage, aussi bien que dans les autres, Vala fut toujours conduit avec respect, & reçut beaucoup d'honneur des Evesques, des Abbez, & des autres personnes à qui on laissoit la liberté de le voir.

Chap. XIX.

XIII. *On le ramene à Corbie.*

Quoique Loüis de Baviere s'acquittat mieux de ce qu'il devoit à son pere, & eut plus de soumission pour lui que ses freres Lothaire, & Pepin, toutefois comme il taschoit toujours de s'élever, & d'obtenir la premiere place aprés l'Empereur, on craignit qu'il n'allât consulter Vala, & pour lui en oster le moien, on ramena cet illustre exilé en son monastere de Corbie, afin qu'il y vécut en simple Religieux. Son retour consola ses disciples, & leur donna de la joïe, mais une joïe qui ne fut pas pure, estant meslée de la douleur qu'ils avoient de le voir privé de sa charge. Pour lui, comme il avoit fait paroistre une grande patience, & une grande fermeté dans son exil, il demeura toujours dans cette disposition. N'estant plus chargé du soin des autres, il s'appliqua entierement à veiller sur lui-mesme, & il édifia la communauté par sa devotion, & par son obeïssance.

Pippinus quoque & Lodhuvvicus quanquam eis regna, sicut promissum fuerat, aucta fuissent, tamen ut in Imperio post patrem primi essent, uterque laborabat. At illi per quos tunc Respublica tractabatur, voluntati eorum obsistebant. *Nithard. lib. 1. ad an. 832.*

XIV. *Nouveaux troubles dans l'Estat.*

L'Estat cependant ne jouissoit pas d'une paix solide : les trois fils que Louis le Debonnaire avoit eus de son premier mariage, ne lui rendoient point une parfaite obeissance, & leur ambition excitée, & soustenuë par les conseils de quantité d'esprits remuans, & factieux, produisit un second trouble, où l'on vit la puissance souveraine blessée par un étrange attentat. L'Empereur aiant osté l'Aquitaine à Pepin en punition de sa revolte, la donna à Charles fils de Judith sa seconde femme. Ce procedé choqua Lothaire, & Louis de Baviere, ils s'unirent avec Pepin, & ils prierent le Pape qui estoit Gregoire quatriéme, de venir en France pour les reconcilier avec leur Pere ; mais quand le souverain Pontife y fut arrivé, ils firent bien voir qu'ils ne pensoient gueres à cette reconciliation. L'Empereur estoit alors à Wormes avec son armée qu'il conduisit ensuite vers Strasbourg, où se rendirent aussi ses enfans avec leurs troupes. Vala auroit bien souhaité de demeurer en repos dans son cloistre, mais il reçut ordre du Pape de le venir trouver, & il y fut contraint par des soldats que Lothaire, &

Nithard an. 833. pag. 361.

Vita Lud. Pii. an. 833.

CHAP. XIX.

Act. sac. 4. part. 1. pag. 508.

ses freres envoierent pour cet effet à Corbie ; Paschase l'accompagna dans ce voiage. Gregoire fut bien aise de les voir, & ils lui furent utiles l'aiant rassuré contre de vaines terreurs qu'on lui donnoit. La bonté de l'Empereur qui ne demandoit que la paix, le porta à envoier à ses enfans un memoire qui contenoit ses justes plaintes. Lothaire y répondit avec des paroles qui marquoient assez de soumission, & de respect, mais qui furent bien-tost dementies par ses actions : car le Pape estant allé ensuite trouver l'Empereur dans son camp pour le reconcilier avec ses enfans, pendant cette conference qui dura quelques jours, Lothaire gagna la pluspart des gens de guerre qui estoient avec son pere, & les fit passer de son costé. De sorte qu'il fut aussi-tost reconnu pour seul Empereur par ces rebelles, ce que Paschase, & Vala n'approuverent pas. Loüis se voiant ainsi abandonné fut reduit à se mettre entre les mains de ses enfans, qui separerent de lui l'Imperatrice Judith, & la releguerent à Tortone dans la Lombardie. Ces jeunes Princes ne connoissant point d'autre loi que leur passion, & leur interest, le Pape eut le deplaisir d'estre le spectateur d'un desordre, dont il estoit venu arrester le cours, & s'en retourna à Rome tout penetré de douleur. Pepin, & Louis quitterent leur frere pour s'en aller l'un en Aquitaine, & l'autre dans la Baviere. On sçait qu'ensuite Lothaire poussant encore plus loin la revolte, relegua son frere Charles dans le monastere de Prom, sans toutefois lui faire couper les cheveux, & qu'il mit son pere dans l'Abbaie de saint Medard de Soissons, où il le contraignit de se revestir d'un habit de penitent. Et c'est en vain que Paschase tasche d'excuser Lothaire comme n'aiant rien fait que par l'avis, & le consentement des Evesques, & des Grands qui l'accompagnoient : car outre que ce consentement n'estoit pas capable de justifier un tel attentat, il est certain qu'il n'y fut poussé que par les chefs de la rebellion, qui craignoient d'estre punis, si Louis le Debonnaire demeuroit en possession de son autorité. Ceux-ci se hastant de profiter de leur crime, obtinrent de la facilité de Lothaire tous les offices de l'Empire pour le partager en quelque sorte avec lui : ce que Vala improuva hautement. Mais l'on n'écoutoit presque plus ses conseils, il estoit accablé par les autres qui estoient des esprits possedez d'ambition, & d'avarice, & il arriva ainsi que la nouvelle puissance de Lothaire qui n'estoit

Quæ cum vidissem interpellavi pro his Arsenium (id est Valam) ac dixi quod malum mihi videretur, &c. *Act. pag. 515.*

Ibid. pag. 516.

Unde verentes sceleris conspiratores inauditi ne versa vice retrolapsa ferrentur. gesta quæ erant, &c *Vita Lud. Pii an. 833. pag 310.*

que l'ouvrage d'un emportement injuste, & aveugle, fut presque aussi promptement détruite qu'elle avoit esté establie. Car Pepin, & Louis touchez de confusion, & de regret d'avoir abandonné leur pere à la passion de Lothaire qui l'avoit traité si indignement, & craignant aussi qu'il ne les opprimât s'ils souffroient qu'il demeurat seul possesseur de l'Empire, s'unirent contre lui, & le contraignirent de laisser leur pere en liberté dans l'Abbaie de saint Denis, où il fut reconcilié à l'Eglise par les Evesques, & reprit les marques, & les exercices de sa dignité. Lothaire fit encore quelque resistance, mais enfin il fut obligé de venir demander pardon à son pere, qui le renvoia en Italie aprés qu'il eut promis de ne point repasser en France sans son ordre.

CHAP. XIX.

Act. pag. 516. Nithard. lib. 1. an. 834 pag. 361.

Thegan de gestis Ludov. cap. 55. pag. 285.

XV.

Vala est fait Abbé de Bobio en Italie.

Vala, & Paschase se trouverent à l'entrevûë de ces Princes. L'Empereur eut la bonté d'inviter Vala à demeurer avec honneur auprés de lui, mais il n'accepta pas cette offre, & remercia ce Prince de sa bonne volonté. Il ne voulut point non plus suivre Lothaire, ou s'il alla avec lui en Italie, il le quitta aprés avoir passé les monts, & se retira dans Bobio. Il y trouva des Religieux qui le prierent instamment de vouloir estre leur Abbé, afin d'avoir en lui un protecteur, & qu'il n'arrivât pas à leur monastere comme à tant d'autres, qui estoient devenus la proie de personnes puissantes, & avares. Vala crut qu'estant capable de gouverner une communauté, il ne devoit pas *cacher ce talent sous terre*, mais plutost l'emploier pour le salut des ames, à l'exemple de saint Benoist, qui aiant esté prié de se charger de la conduite d'un monastere, accorda la demande qu'on lui faisoit. Il se rendit donc à la priere des Religieux de Bobio, il prit grand soin de leur faire observer *la sainte Regle*, & il maintint dans leur Abbaie la mesme observance sous laquelle on l'avoit bastie. Paschase en prend occasion de le comparer à saint Colomban fondateur de cet illustre monastere, parce qu'il semble qu'il n'y ait pas moins de merite à conserver une maison sainte qui est en danger d'estre ruinée, qu'à en procurer le premier establissement. La divine providence lui fit naistre l'occasion d'obtenir avant sa mort la bienveillance de l'Imperatrice Judith, à laquelle il avoit eu le malheur de deplaire par son attachement aux jeunes Princes de qui elle avoit esté si maltraitée. La santé de Louis le Debonnaire s'affoiblissant de jour en jour, & faisant

Pater voluit eum, me teste, multum instanter secum tunc cum omni honestate, & reverentia summi honoris retinere, &c *Act p g 517.*

Non enim talentum sibi creditum abscondere in terram debuit, sed erogare fratribus quod B. Benedictum, & alios quam plurimos fecisse legimus. Nequaquam igitur minùs videtur eum defendisse ab hostibus, & religiosissimè rexisse sub sancta Regula, & augmentasse studiosissimè: in ipsa eademque professione quàm primùm illud inchoasse. *Ibid. pag. 518.*

juger qu'il ne feroit pas encore long-temps au monde, Judith crut qu'elle devoit rechercher l'amitié de Lothaire, & l'engager à estre son appui, & le protecteur de son fils Charles, lorsqu'elle seroit veuve. Dans cette veuë elle fit trouver bon à son mari que Lothaire lui envoiât quelques personnes de sa Cour, pour traiter des moiens d'une parfaite reconciliation. Lothaire deputa vers lui Vala, & quelques-uns de ses Officiers. Loüis, & Judith les reçurent tres-bien, mais principalement Vala : car ils voulurent commencer par lui donner des marques de leur clemence, en l'assurant qu'ils lui pardonnoient de bon cœur tout ce qu'il pouvoit avoir fait contre leur service dans les troubles passez. L'Empereur dit ensuite aux deputez de son fils, qu'il souhaitoit fort de le voir, que Lothaire passât donc au plutost en France pour lui donner cette satisfaction, & qu'il en retireroit aussi lui-mesme beaucoup d'utilité, & d'avantage. Vers ce temps-là Vala eut deux visions qui lui firent connoistre que la fin de sa vie estoit fort proche, & *qu'il acheveroit son ambassade en comparoissant devant le Roy éternel, qui le recompenseroit de ses travaux.* Il en parla à un saint Eveque avant que d'estre surpris de la fiévre dont il mourut, & ce Prelat le dit ensuite à Paschase. Il retourna neanmoins en Italie avec les autres deputez, & ils porterent tous à Lothaire les bonnes paroles que leur avoit donné l'Empereur, mais ils le trouverent malade, & nullement en estat de passer en France.

Act pag 455. Imperator cum conjuge reconciliari voluit primùm ipsi Valæ dimissis quæcumque in eos commiserat delictis multa alacritate, & benignitate cordis, &c *Vita Lud. Pii an.* 83, 313. *Append ad Hist. Thegan Tom* 2. *Bibl Cæsar. l.* 2. *c.* 5. *pag.* 391.

XVI.
Mort de Vala.

Vala fut aussi attaqué d'une fiévre qu'il souffrit sans inquietude, son esprit estant soustenu, & fortifié par la ferme esperance qu'il avoit de son salut. Durant le cours de son mal, *il eut plus de soin de Lothaire que de lui-mesme*, & il exhorta ce Prince à observer exactement ce qu'il avoit promis à son pere, & à ne point s'en départir s'il arrivoit qu'il en fut tenté par quelque occasion de profiter de cette rupture. Vala mourut l'an 835. dans le palais de Lothaire, qui estoit alors à Pavie. Les Religieuses de sainte Julie de Bresse sçurent le moment de sa mort par une revelation, dont elles reconnurent la verité par les lettres de la Reine Ermengarde femme de Lothaire, laquelle leur donnoit avis de son decez, afin qu'elles priassent Dieu pour lui. Son corps fut porté à Bobio, & enterré prés du tombeau de saint Colomban. L'Empereur aiant défendu de baptiser les esclaves des Juifs sans la permission de leurs

Ne fortè quod nuper Patri promiserat, obmitteret occasione accepta. *Act. pag* 519. *Ces mots des Actes page* 520. quod uno in loco finem perceperunt laboris (sanctus Columbanus, & Vala) *semblent dire que Vala mourut aussi à Bobio, mais ce que j'ai dit semble plus vraisemblable.*

maistres Agobard Archevesque de Lyon, écrivit deux lettres l'une à saint Adalard, à Vala, & à Helisachar, & l'autre à Hilduin, & à Vala, pour les prier de s'entremettre auprés de ce Prince, pour obtenir de lui l'abrogation de cette loi, qui estoit contraire au salut des ames, & à l'ancienne discipline de l'Eglise. Dans la derniere de ses lettres, il louë Hilduin, & Vala, de ce que le premier estant toujours à la Cour en qualité de Maistre de la Chapelle du Roy, & l'autre y allant souvent, ils estoient presque les seuls qui y fissent paroistre du zele, & qui y emploiassent leur credit pour l'avancement des affaires qui regardoient la pieté, & le service de Dieu.

Ibid. pag. 454.

CHAPITRE XX.

De saint Paschase Radbert Abbé de Corbie, & de ses successeurs.

I. *Saint Paschase est élevé, & reçoit la tonsure dans l'Abbaie de Nostre-Dame de Soissons.*

IL est certain que Paschase Radbert gouverna le monastere de Corbie aprés Vala : mais il ne fut pas son successeur immediat. On met entre deux Hedo, & Isâc qui furent aussi Abbez, & dont l'on ne connoist que les noms. C'est sans fondement que quelques-uns font Paschase Romain d'origine. Il naquit à Soissons, ou prés de cette ville. Dés que sa mere l'eut mis au monde, elle mourut, & il demeura comme abandonné. Engelmod Evesque de Soissons qui a fait son éloge en vers, semble dire que ses parens *l'exposerent* au public ne pouvant le nourrir, & qu'il fut en danger de mourir de faim : ce qui fait juger qu'ils estoient fort pauvres. Mais s'il fut d'une famille du dernier rang, & nullement considerable selon le monde, on peut dire qu'il fut du nombre de ceux que la nature ennoblit elle-mesme par les belles qualitez dont elle les orne. Car outre qu'il avoit un esprit vif, solide, & beaucoup d'inclination à la vertu, il estoit bien fait, & parloit avec grace; & ces avantages éclattoient encore en lui dans sa vieillesse, & le faisoient tellement remarquer, que ce mesme Evesque, aprés avoir relevé sa pieté, sa sagesse, & son érudition, n'a pu s'empescher de dire quelque chose de cet exterieur qui le rendoit si venerable. Paschase nous apprend lui-mesme qu'il

Expositumque vorax ambiret mortis imago. *Act. sac. 4. part. 2. pag. 123.*

*On peut encore entendre par le mot d'*Expositum*, qu'il fut tenu pour mort, & exposé devant la porte du logis, pour estre porté en terre, ou qu'estant fort malade, on l'exposa dans l'Eglise de Nostre-Dame où il fut gueri.*

CHAP. XX.

fut élevé dans l'Abbaie de Nostre-Dame de Soissons, * c'est-à-dire selon un de nos Auteurs, dans la communauté des Religieux qui deservoient l'Eglise de saint Pierre qui estoit une dépendance, & faisoit comme partie du principal monastere qui estoit alors, comme il est encore aujourd'hui habité par des filles. On eut soin de le former à la pieté, & de l'instruire dans les lettres, & lorsqu'il fut assez grand pour estre admis à la clericature, on lui coupa les cheveux. Il témoigne dans un de ses ouvrages qu'il reçut *la couronne* clericale devant l'autel de la sainte Vierge, les Religieuses recitant cependant des prieres convenables à cette ceremonie. Il ne demeura pourtant pas attaché au service de leur Eglise : soit pour continuer ses estudes, ou pour voiager, il entra dans le monde, & par occasion il y exerça quelque emploi vrai semblablement seculier, & qui n'estoit pas bien conforme à l'engagement qu'il avoit pris par sa tonsure. Car dans un de ses traitez, il en témoigne du regret, & s'en accuse comme d'une grande faute. Il ne lui fut pas toutefois inutile d'avoir un peu veu le monde. Outre que l'usage des affaires contribua à le rendre capable de la charge qu'il eut depuis, il reconnut par experience la vanité du siecle, & quand il y eut renoncé, il fut plus ferme dans le mepris qu'il en fit.

* *Voiez l'Histoire de l'Abbaie de Nostre Dame de Soissons pag. 74.*

Ingemisco valdè eò quod coronam quam susceperam puerulus coram sancto altari Genitricis Dei, &c. *Paschas. lib. 3. in psal. 44.*

II.
Il se fait Religieux à Corbie sous saint Adalard.

En estant donc dégousté, & craignant de s'y perdre, il alla se faire Religieux à Corbie. Il eut l'avantage d'y estre reçu par le saint Abbé Adalard, & de l'avoir pour maistre dans la vie spirituelle. Il y continua, ou reprit ses estudes, & il y fit tant de progrez dans les lettres divines, & humaines, qu'il devint capable de les enseigner. Il paroist par ses ouvrages, qu'estant jeune il avoit beaucoup lû Ciceron, & Terence, que l'on sçait estre les plus pures sources de l'éloquence latine. Les plus insignes de ses disciples furent le jeune Adalard, saint Anschaire Apostre du Septentrion, Hildeman, & Eudes depuis Evesques de Beauvais, & Placide, ou Varin Abbé de Corbie en Saxe. Il reçut l'Ordre du Diaconat, mais il voulut demeurer dans ce degré, se jugeant trop indigne du Sacerdoce. On a déja observé qu'il eut beaucoup de part à l'estime & à la confidence de saint Adalard, & de Vala. Il les accompagna en Allemagne l'an 822. & les aida à fonder cette nouvelle Corbie.

Act. sac. 4. part. 1. pag. 124.

III.
Ses divers emplois.

Quatre ans aprés les Religieux de son monastere, c'est-à-

dire de l'ancienne Corbie, aiant élu pour leur Abbé Vala, il fut député vers Loüis le Debonnaire, pour le supplier de confirmer cette élection. Ce Prince l'emploia aussi dans les affaires publiques. Paschase marque lui-mesme que Loüis l'envoia dans la Saxe l'an 831. vrai-semblablement pour les interests de l'Eglise Sur son retour avant qu'il arrivât à Cologne, prenant son repas dans quelque monastere, il apprit que l'Abbé Vala avoit esté exilé. Il reçut cet avis estant à table avec quantité d'autres Religieux, ou un peu avant que s'y mettre; & comme dans la lecture que l'on y faisoit du Prophete Isaïe, on vint à lire ce passage, *Les Egyptiens feront la guerre aux Egyptiens, & l'Egypte sera dechirée dans ses entrailles*, il se sentit touché d'une vive douleur, qui lui fit verser des larmes. Les autres Religieux en furent surpris, & quelques-uns qui sçavoient la liaison qu'il avoit avec Vala, crurent qu'il estoit complice de quelque faute qu'avoit commis cet Abbe. Mais ce n'estoit pas là la cause de sa tristesse, elle venoit d'une revelation, ou d'un pressentiment qu'il eut alors des divisions, & des guerres qui déchirerent depuis la France. Le Roy estoit bien éloigné d'estre mal satisfait de Paschase, ny de se défier de sa fidelité, puisqu'en ce mesme temps il l'envoia vers Geneve pour y traiter quelques affaires qui regardoient l'Eglise, & les maisons religieuses, ainsi que l'on a veu ci-devant. L'an 830. un peu avant le bannissement de Vala, il se trouva avec lui dans l'assemblée qui se tint sur le sujet de l'Imperatrice Judith, qui se retira ensuite dans un monastere de Laon. Trois ans aprés Vala aiant esté rappellé d'exil, mais reduit à l'estat de simple Religieux, ils allerent ensemble vers le Pape Gregoire quatriéme qui estoit passé en France, pour tascher d'en appaiser les troubles, & de reconcilier les enfans de l'Empereur avec leur pere. On a veu ci-devant que Vala mourut à Pavie l'an 835. Un peu avant que d'expirer, il se souvint de son fils Paschase, & ordonna à un Religieux de lui faire dire de sa part *qu'il eut à pratiquer tout le bien qu'il sçavoit, de peur d'estre trouvé inferieur à lui-mesme*, lui marquant par là qu'il devoit travailler à conformer parfaitement sa vie aux regles de l'Evangile, dont il estoit si bien instruit, & qu'il enseignoit aux autres, afin que ceux qui mesureroient sa conduite à ses sentimens, n'eussent pas le deplaisir de voir qu'il estoit foible, & peu avancé dans la vertu, tandis qu'il en debitoit les sublimes, & fortes maximes.

CHAP. XX.

Isaii. 19. 2. *Act. sac.* 4. *part.* 1. *pag.* 468.

Ob Ecclesiasticarum rerum, & monasticarum negotia *Ibid. pag.* 503. 510. 511.

Fili, fac si quo modo quæcumque scis boni, opere agas, ne tui minor inveniaris. *Ibid. pag.* 463.

CHAP. XX.

IV.

Il compose des ouvrages & fait la conference dans son monastere.

Il commençoit à tenir rang parmi les sçavans, aiant acquis cette reputation par quelques ouvrages qu'il avoit composez, & par les leçons où par les conferences de pieté qu'il faisoit dans le cloistre. Il avoit écrit la vie de saint Adalard vers l'an 830. Un an aprés il composa un traité du saint Sacrement de l'Autel qu'il adressa à Varin Abbé de la nouvelle Corbie qui s'appelloit aussi Placide. Un Auteur tres-sçavant & tres-judicieux lui donne cette loüange d'y avoir si bien expliqué la creance de l'Eglise Catholique sur cet admirable mystere qu'il semble avoir ouvert le chemin à ceux qui en ont parlé dépuis Paschase écrivit son premier livre de l'Epitaphe ou de l'éloge de Vala l'an 836. Ses superieurs l'ayant commis pour faire des exhortations à la communauté les jours de feste, il s'en acquita si bien que les Religieux en furent édifiez. Mais comme il prenoit pour sujet de son discour l'Evangile que l'on avoit lû à la Messe, ils le prierent de leur expliquer de suite tout l'Evangile de saint Matthieu, & c'est ce qui lui donna lieu de composer le commentaire qu'il a laissé sur cette partie du nouveau Testament. Il en fit les quatre premiers livres estant simple Religieux & les dédia à Guntland Moine de saint Riquier. Il n'y travailloit qu'aux heures qu'il pouvoit dérober aux exercices du cloistre, *car* ainsi qu'il dit, *dans la vie Religieuse on ne peut pas avoir d'autre loisir.* La qualité de cet ouvrage l'obligeant à mediter avec une attention particuliere la parole de l'Evangile, il en tira beaucoup d'utilité non seulement parce qu'il en devint encore plus éclairé & plus intelligent dans les choses saintes, mais aussi parce qu'il fit de nouveaux progrez dans la vie spirituelle; & lors qu'il estoit attaqué par quelque tentation ou que par foiblesse il commettoit quelque faute, il resistoit au mal, ou il se corrigeoit lui-mesme par le souvenir de ce qu'il avoit preparé pour l'instruction des autres.

Genuinum Ecclesiæ Catholicæ sensum ita primus explicuit, ut viam cæteris aperuerit qui de eodem argumento multi postea scripsere. *Iac. Sirm. in vita Pas. Ratb.*

Saltem furtivis horis, quia sub hac disciplina aliter non vacat. *Paschal. l. 1. in Evang. Matth. pag. 5.*

Si quando infirmitatis vitiis propulsor, verbis propriæ assertionis præmonitus, ipse me reprehendam. *Ibid. pag. 4.*

V.

Il est fait Abbé de Corbie.

Il acheva les quatre premiers livres de son commentaire avant que d'estre éleu Abbé de Corbie c'est-à-dire avant la fin de l'an 844. qu'il succeda au venerable Isac. Ce fut aussi vers ce temps-là qu'il commença son traité de la naissance de Jesus-Christ, puisque l'Abbesse de Nostre Dame de Soissons à qui il le dédia semble estre Theodrade sœur de saint Adalard, laquelle mourut l'an 846. Les Evesques qui se trouverent au Synode tenu à Paris l'année suivante accorderent à l'Abbé Paschase

Il la qualifie matrone parce qu'elle avoit esté mariée. Vide Act. sec. 4. p. 2. pag. 131.

Paſchaſe un privilege pour ſon monaſtere de Corbie. Ce privilege eſtoit pour maintenir les Religieux dans la liberté d'élire leur Abbé, & dans la joüiſſance de leurs biens, ainſi qu'avoit fait le Roy par ſon precepte ou Lettres de protection. Les Eveſques y parlent avantageuſement de la regularité de ce monaſtere, & marquent que l'obſervance y avoit ſubſiſté *inviolablement* depuis ſon origine : de ſorte que les Religieux bien loin de degenerer de la pieté de leurs Fondateurs, les avoient toujours égalez & preſque ſurpaſſez en vertu. Ces Prelats y témoignent auſſi que l'édification que donnoit cette exacte diſcipline, y avoit attiré quantité de perſonnes des plus nobles familles, qui y avoient fait honneur par leur merite, auſſi bien que par l'éclat de leur naiſſance. Aprés les ſouſcriptions de trois metropolitains, ſçavoir d'Hincmar Archeveſque de Reims de Gombault de Rouen, de Wenilon de Sens, & de dix-ſept autres Eveſques qui confirmerent ce privilege, on y voit celles de Louis Abbé de S. Denis, de Paſchaſe Ratbert Abbé de Corbie, d'Adalgar Abbé de ſainte Croix, c'eſt-à-dire de S. Faron, & d'Ainald Abbé de S. Calais, Paſchaſe aſſiſta l'an 849. au Concile de Kierzi où Goteſchalc fut condamné pour la ſeconde fois & chaſtié. Quoy que les fonctions de la charge d'Abbé ne lui laiſſaſſent point de loiſir, & qu'il fut accablé d'affaires, & méme d'affaires ſeculieres, il revit & augmenta ſon traité du S. Sacrement, & le dédia au Roy qui eſtoit Charles le Chauve. Eſtant allé à Baſoches viſiter l'Egliſe de S. Rufin, & de ſaint Valere martyrs, les habitans le prierent de repolir les Actes de ces Saints, & de les mettre en meilleur ſtyle ſans rien changer du fond & de la ſubſtance de la narration, & il le fit volontiers, parce qu'il eſtoit perſuadé que les vies des Saints ne doivent pas eſtre moins precieuſes que leurs reliques, & que ſi l'on a tant de ſoin d'envelopper dans de riches eſtoffes leurs oſſemens ſacrez, on devoit auſſi raconter leurs actions avec un ſtyle qui ne fut pas trop eſtudié ny trop fleuri, mais qui n'euſt auſſi rien de bas ny de mépriſable.

CHAP. XX.

En Fevrier l'an 846 ou 847. ſelon la diverſe maniere de commencer l'année.

Sacræ religionis normam quam primo tempore ſuſcepit, inviolatam deinceps retinuit &c. nobiliſſimi viri in eodem loco ad Dei ſervitium ſponte confluxerunt, & eundem locum tam nobilitate ſua quam & vitæ merito decoraverunt. *Conc. tom. 7. pag. 1849.*

VI.

Tumulte dans ſon monaſtere.

Ses grandes occupations ne luy permirent point de continuer ſon ouvrage ſur ſaint Matthieu, & il y a apparence qu'il fut encore detourné de ce travail par des troubles qui s'éleverent dans ſa communauté, & qui l'obligerent enfin à ſe demettre de ſa charge. Il parle de ces traverſes, & de cet orage domeſtique dans ſes écrits, mais il n'en marque point la cauſe;

CHAP. XX. il ne se plaint point de ceux qui lui ont fait de la peine ; il y releve la charité des Religieux de saint Riquier qui l'avoient secouru dans son affliction, & il leur en témoigne de la reconnoissance, montrant par là sa douceur & sa generosité, & qu'il ne se souvenoit que des bien-faits, & non pas des outrages qu'il avoit receus. Il nous a ainsi laissé à rechercher qui furent les auteurs de ce tumulte. On propose l'à dessus trois conjectures, la premiere est que ce trouble eut peut estre pour origine quelques disputes d'école entre Paschase & un sçavant Religieux nommé Ratran, ou sur le sujet de l'Eucharistie, ou touchant l'enfantement de la Sainte Vierge, ou sur la matiere de la predestination. Car encore que de sçavans hommes soustiennent que Ratran n'a eu que des sentimens catholiques à l'égard du saint Sacrement, on ne peut pas nier qu'il ne se soit servi d'expressions dures & embarrassées qui n'estoient pas asseurément au goust de Paschase. On dira peut-estre que Ratran n'avoit pas encore composé son livre, mais cette consideration ne destruit pas nostre conjecture, puis qu'il pouvoit avoir eu là-dessus quelque differend avec Paschase soit dans l'école, ou dans quelque conference du cloistre. Pour ce qui est de la maniere de l'enfantement de la Mere du Sauveur ils ne se sont pas accordez, mais ont écrit l'un contre l'autre, & l'opinion de Paschase a prevalu, & est aujourd'hui suivie des * Theologiens Catholiques. A l'égard de la predestination, il est certain que Ratran a deffendu Goteschalc contre ses adversaires, parmi lesquels il semble qu'on doit mettre Paschase, car dans son commentaire sur saint Matthieu il rejette & condamne une erreur soustenuë par Goteschalc, ou du moins qui lui estoit attribuée.

Vide præfat. sæc. 4. num 91.

Ibid. n. 149.

* *Par exemple Arnoul de Lisieux suit ce sentiment de Paschase, & dit dans ses vers.* Nec reserat partus signati claustra pudoris, absque viro genitus, editus absque via. *Arnul. de Nativ. Domini.*

Act Ibid pag 125. Pasch. Radb. l. 8. in Matth.

2. On pourroit douter si le trouble arrivé dans Corbie ne fut point un effet de la demeure du Prince Charles fils de Pepin Roy d'Aquitaine. Car Charles fut tondu & confiné l'an 849. dans le monastere de Corbie, d'où il s'échappa cinq ans aprés. On infere de là que Charles estant ainsi relegué dans le cloistre tascha peut-estre d'attacher à ses interests quelques Religieux, & que le procedé de ceux-ci n'ayant pas agréé à Paschase, il en arriva du bruit & de la division dans la communauté. Mais je ne fais pas tant de fond sur ces deux premieres conjectures, que sur une troisiéme qui nous reste à proposer.

On a veu par le témoignage du Concile de Paris que

l'obſervance monaſtique fleuriſſoit à Corbie du temps de Paſchaſe. Mais comme il n'arrive que trop ſouvent que dans les plus ſaintes ſocietez, il ſe trouve de mechans eſprits, qui ne pouvant ſouffrir le joug ſalutaire de la diſcipline, taſchent de ſe procurer une fauſſe liberté par divers artifices, ou meſme s'élevent ouvertement contre les Superieurs, Paſchaſe eut le deplaiſir d'en rencontrer de cette ſorte dans ſa communauté. Ce fait eſt certain par deux lettres de Loup Abbé de Ferrieres à Paſchaſe. Dans la premiere, il eſt parlé d'un Moine dereglé nommé Yves, qui avoit eſté chaſſé de Corbie, ou qui en eſtoit ſorti de lui-meſme. Quelque temps aprés, il voulut y rentrer, & ſans demander cette grace à l'Abbé, il obtint pour cet effet une permiſſion du Roy Charles le Chauve par le credit d'un grand Seigneur dont il eſtoit parent. Il ne ſe preſſa pas neanmoins de retourner au cloiſtre, Paſchaſe en eut avis, & craignant que ce Moine eſtant ainſi reſtabli dans ſa communauté, ne continuat à y cauſer du bruit, ou du ſcandale, il pria ſon ami Loup de Ferrieres de repreſenter au Roy l'inconvenient qui pourroit arriver du retour d'Yves, s'il avoit une entiere liberté de revenir ainſi dans le monaſtere. Loup parla de cette affaire à Charles qui l'écouta favorablement, & lui dit que puiſque ce Religieux n'avoit pas encore uſé de la permiſſion qu'il lui avoit donnée, il ne vouloit point qu'il rentrat ainſi à Corbie, & que pour empeſcher qu'il n'achevat de ſe perdre, il valoit mieux l'arreſter, & le retenir en priſon juſqu'à ce qu'on jugeat à propos de le recevoir dans la communauté. Loup fut ravi de voir que le Prince ſe portoit de lui-meſme à autoriſer une choſe juſte, & conforme à l'obſervance, qu'il n'auroit pas ſeulement oſé lui propoſer, & il lui témoigna que Paſchaſe eſtoit reſolu de traiter ce Religieux, comme il eſt preſcrit dans la Regle, ſans uſer envers lui ny d'une trop grande rigueur, ny d'une molle, & baſſe condeſcendance. Quoique Loup ait un peu affecté l'obſcurité dans l'autre lettre, & qu'aiant des choſes fort importantes à mander à ſon ami, au lieu de les confier au papier, il l'ait preſſé de le venir trouver au plutoſt, afin de les lui dire : on y apprend aſſez clairement que des Moines *rebelles* avoient excité dans Corbie un tumulte qui eſtoit alors appaiſé. Un de ceux-ci eſtoit ſans doute cet Yves dont nous venons de parler. Loup exhorte Paſchaſe à le reſtablir dans ſa communauté, & à le traiter

Lup. Epiſt. 56. & 57.

avec douceur, l'aſſurant qu'il eſt de ſon intereſt d'en uſer de la ſorte, & meſme qu'il y eſt obligé, parce qu'il avoit promis en ſon nom au parent d'Yves, que l'on feroit cette grace à ce Religieux, & que ce parent (qui eſtoit aſſurement un des premiers Officiers de la Cour) avoit donné ſa parole, que ſi *les rebelles* recherchoient ſa faveur, & ſa protection, pour faire valoir leurs plaintes, il ne les écouteroit point, mais rapporteroit tout au jugement, & à la conſcience de Paſchaſe.

Ut ſi quando rebelles ejus favore ſuas querelas fulciri depoſcerent, &c.

VII. *Paſchaſe ſe demet de la charge d'Abbé.*

Quoique ce trouble fut appaiſé, il eſt fort probable qu'il ne laiſſa pas d'eſtre une des principales raiſons qui porterent Paſchaſe à ſe demettre de ſa charge. Il prit cette reſolution pour affermir la concorde, & la paix parmi ceux de Corbie. Il y a encore lieu de croire qu'il forma ce deſſein tant par un ſentiment d'humilité, qui lui fit ſouhaitter de rentrer dans l'eſtat de ſimple Religieux, que pour avoir plus de commodité, & de loiſir de s'appliquer à l'eſtude. Ses amis s'efforcerent en vain de l'en détourner. Dieu lui accorda ce repos, & ce loiſir aprés lequel il ſoupiroit, & chargea du joug penible, & laborieux du gouvernement Eudes ſon fils ſpirituel, qui eſtoit vigoureux de corps, & d'eſprit, & que ſon merite éleva depuis à l'Epiſcopat. C'eſt ainſi qu'il parle de ſa charge d'Abbé : bien loin de l'avoir regardée comme un honneur, & un avantage, il ne l'avoit conſiderée que comme un fardeau, & un joug accablant, ſçachant bien qu'à juger des choſes, non ſelon le mauvais uſage qu'en font les hommes, mais ſelon l'ordre de Dieu, dans la profeſſion religieuſe, auſſi bien que dans la vie civile, les charges, & les plus grandes dignitez ne ſont qu'une ſervitude honorable, & qu'un miniſtere, & un engagement à procurer le bien des autres. Comme ce n'eſtoit point par un amour de l'oiſiveté, ny pour joüir d'un lâche repos, qu'il s'eſtoit reduit dans la condition de ſimple Religieux, il prit ſoin de bien emploier ſon temps. Il s'appliqua avec une nouvelle ardeur à l'eſtude, & à la meditation des ſaintes lettres. Dans ſa jeuneſſe, ou comme il parle, dans ſon enfance, il avoit gouſté la douceur de ce lait ſpirituel; il crut qu'eſtant vieux, cette nourriture lui eſtoit d'autant plus neceſſaire, qu'outre la foibleſſe de l'âge, il avoit beſoin de ſe recueïllir, & de fortifier ſon homme interieur, qui avoit eſté diſſipé, & fatigué par la diverſité des affaires temporelles, & par les traverſes qu'on lui avoit ſuſcitées. Il vouloit bien dans

Negocioſiſſimum jugum. *Prolog. lib. 9. in Matth.*

ce sens redevenir *enfant* selon l'idée de ceux qui regardent la vieillesse comme un retour à l'enfance, & il se mit avec joïe entre les bras de la *Philosophie*, & de la sagesse Chrestienne, afin qu'elle le nourrit du lait de l'Ecriture sainte dans ses derniers jours, comme elle avoit fait dans ses premieres années.

Puerorum, & senum penè una est conditio. *Ibid. & Act. pag.* 127.

VIII.
Il reprend ses estudes, & acheve, ou compose divers ouvrages.

Il reçut cette nourriture pour lui, & pour les autres, composant des ouvrages de pieté, & instruisant de vive voix les Religieux, & principalement les jeunes. Il joignoit la priere à l'estude pleurant ses propres pechez, & ceux du prochain. Il acheva son commentaire sur saint Matthieu, & en dedia les huit derniers livres aux Religieux de saint Riquier, comme il avoit addressé les quatre premiers à un d'entr'eux nommé Guntland. Cet ouvrage est composé des sentimens des saints Peres, & de ses propres reflexions. En quelques endroits il y mesle des pensées tirées de la Regle de saint Benoist : en voici deux exemples qui sont édifians. Lorsqu'il parle de la promptitude avec laquelle saint Pierre, & saint André quitterent leurs filets pour suivre nostre Seigneur, qui les appelloit aux travaux de l'Apostolat, il dit que leur obeissance fut parfaite, & qu'il faut aussi que les veritables disciples de Jesus-Christ laissent imparfait ce qu'ils font, & qu'ils suivent par les pas de l'obeissance les ordres du Superieur qui leur fait quelque commandement : ce qui est prescrit par nostre Regle. Expliquant le passage, où il est dit, qu'au jour du jugement, les hommes rendront compte des paroles inutiles qu'ils auront dites, il adjouste que l'on doit condamner avec encore plus de severité les discours qui blessent la pudeur, ou qui ne tendent qu'à faire rire, & que c'est aussi pour cette raison que les lettres saintes, & les regles des saints Peres les ont entierement défenduës, de peur que la bouche du disciple de Jesus-Christ n'en soit soüillée. Par ces regles, il entend la regle de saint Benoist, dont il rapporte les termes. Une des maximes de morale sur lesquelles il insiste plus fortement, c'est que ceux qui sont appellez à un estat saint, tel qu'est la clericature, ou la vie religieuse, ne doivent point se laisser éblouir par la sainteté de cet estat, mais travailler à se rendre saints, & à remplir les devoirs de leur vocation, parce qu'autrement ils doivent s'attendre d'estre mis au nombre des Apostats, ou du moins des Hypocrites. Parlant de la vie monastique, il l'appelle *une oisiveté laborieuse*, une oisiveté tres-occupée, & qui renferme

Quatenus per hoc discant veri Christi imitatores, sua quælibet imperfecta relinquere, & vicino obedientiæ pede vocem jubentis sequi. *Pasch. in cap.* 4 *Matth. pag.* 225.

Quod agebant imperfectum relinquentes, vicino obedientiæ pede jubentis vocem factis sequuntur. *Reg. S. Bened. cap.* 5.

Talia divinus sermo, & sanctorum Patrum Regulæ æterna clausura damnarunt. *Pas has. in c.* 12. *Matth. pag* 562.

Æterna clausura in omnibus locis damnamus. *Reg. S. Bened. c.* 6. *Paschas. in c.* 4. *Matth.*

CHAP. XX.

Inter alta silentia cordis, & negotiosissima monasticæ disciplinæ otia, &c. *Paschas. prolog. in lib. xj. in Matth. pag. 973.*

une affaire tres-importante, & il observe qu'il n'y a rien de plus seant, ny mesme de plus necessaire à un Religieux que de faire un si bon usage de son temps, qu'il puisse dire avec bien plus de fondement qu'un sage du Paganisme. *Qu'il n'est jamais moins seul, que lorsqu'il est seul, ny plus occupé, que lorsqu'il semble n'avoir point d'occupation*, parce qu'il se doit prevaloir de l'avantage de sa solitude pour s'entretenir plus librement avec Dieu par la priere, & du loisir que lui laisse l'éloignement du monde, pour se donner entierement aux exercices de la vie spirituelle. Il appartenoit d'autant plus à Paschase de donner cet avis qu'il le pratiquoit lui-mesme, & que dans le repos apparent de sa vieillesse, il travailloit sans cesse pour les autres. Il emploia encore une partie *du loisir que Dieu lui avoit donné* à expliquer pour les Religieuses de Nostre-Dame de Soissons le Pseaume quarante-quatriéme, où le Prophete a dépeint JESUS-CHRIST comme l'époux de l'Eglise en general, & particulierement des Vierges sacrées. Il n'a pas manqué de leur donner dans cet ouvrage des marques de la reconnoissance, qu'il conservoit toujours de la grace que lui avoit fait leur communauté de lui procurer une bonne éducation dans sa jeunesse. On a déja veu qu'il leur dedia aussi son traité de l'enfantement de la sainte Vierge. Ce fut encore dans sa vieillesse qu'il composa un commentaire sur les lamentations de Jeremie. Il fit cet ouvrage pour s'entretenir dans des sentimens de componction, & le dedia à un autre Religieux fort âgé, & fort vertueux nommé * Odilman Severe. Dans cet ouvrage, & dans quelques autres, il deplore les vices, & les desordres de son temps, comme la simonie, & l'avarice de plusieurs Prestres, la mauvaise conduite des Ecclesiastiques, & des Religieux qui s'occupoient trop aux affaires temporelles, l'usurpation des biens de l'Eglise, l'oppression des pauvres. Il parle aussi avec douleur d'une invasion de Pyrates qui avoient ravagé le territoire de Paris, ce qui se doit entendre des Normans, qui brusierent l'Eglise de S. Germain des Prez l'an 856. ou 857. Comme c'est dans son quatriéme livre sur les lamentations de Jeremie qu'il deplore ce ravage, il s'ensuit qu'il n'acheva ce commentaire qu'aprés cette année-là. Il écrivit son second livre de la vie de Vala aprés la mort de son ami Severe vers l'an 859. Ce second livre est beaucoup plus considerable que le premier, à l'égard de l'Histoire de France. On y apprend plusieurs

Quia *Deus* nobis fit ille vates ait, sua providentia hæc *otia fecit. Pasch. in psal. 44. lib. 1 (ex Virgilio.)*

* *C'est ce Severe qu'il fait parler dans son premier livre de l'Epitaphe, ou vie de Vala.*

Pasch. in lament. Hierem. lib. 4. littera Iod. Caph. Lamed.

particularitez qui regardent l'injuste degradation de Loüis le Debonnaire, & on y voit l'estat où se trouvoit alors l'Eglise Gallicane. Fredugarde Religieux de la nouvelle Corbie aiant consulté Paschase sur quelques difficultez qu'il s'estoit formées touchant le saint Sacrement de l'Autel, ce sçavant homme lui répondit par une lettre, où il enseigne ce que l'on doit croire de ce mystere, & il lui envoia aussi ce qu'il en avoit écrit dans un des chapitres de son commentaire sur saint Matthieu.

IX. *Son humilité, sa mort, & sa canonization.*

Il accomplit ainsi le precepte de la vigilance Chrestienne si fort recommandée dans l'Evangile, s'occupant comme un fidelle serviteur à la meditation de la loi de Dieu, & à la pratique des bonnes œuvres, & se tenant toujours prest à sortir du monde, quand il plairoit au Seigneur de l'en retirer. Il excella en toutes sortes de vertus, comme il paroist par l'éloge que lui a dressé Engelmod Evesque de Soissons. Mais il semble que la vertu qu'il a le plus aimée, a esté l'humilité, & la modestie : car il fut en grande reputation, & posseda la faveur des Grands sans s'en élever. Ecrivant à ses amis, il se qualifioit *le plus meprisable, & comme le rebut des Religieux*, à quoi il adjoustoit quelquefois *le dernier des Diacres*. Nous avons déja remarqué qu'il demeura dans cet Ordre, & qu'il ne voulut point estre honoré du caractere de la Prestrise. Persuadé qu'il estoit utile de faire connoistre à la posterité le merite, & les actions des grands Hommes, il écrivit la vie de ses maistres saint Adalard, & Vala, mais il défendit à ses disciples d'écrire la sienne. Saint Paschase mourut vers l'an 865. le jour de saint Riquier, à qui il avoit une devotion particuliere. Il fut enterré dans la Chapelle de saint Jean, où l'on avoit coustume d'inhumer les corps de ceux de la communauté, mais environ deux cens ans aprés comme Dieu honoroit son tombeau par quantité de miracles, on le transfera dans l'Eglise Abbatiale de saint Pierre, par l'autorité du Siege Apostolique.

Monachorum omnium peripsema, & Levitarum ultimus. *Prolog. in lib. 5. comment. in Matth.*
Iac. Sirmund. in vita Paschas.
Fratribus extremum vale dicens, ne quid de vita sua scriberetur, dicitur interdixisse. *Act. sæc. 4. part. 2. pag. * 122. 133.*

X. *Charles fils de Pepin, & frere d'un autre Pepin Roys d'Aquitaine, Religieux de Corbie.*

Du temps de ce saint Abbé, c'est-à-dire l'an 849. Charles frere de Pepin Roy d'Aquitaine fut arresté, conduit à Chartres, & mis entre les mains de son oncle, qui apprehendoit qu'il ne se joignit avec Pepin, & n'excitat du trouble en France. Il declara qu'il souhaittoit d'estre Ecclesiastique, & qu'il n'embrassoit cet estat que purement pour servir Dieu, ensuite de quoi il reçut la tonsure clericale, & par l'ordre du Roy il se retira dans l'Abbaie de Corbie. Aprés y avoir

CHAP. X X.

demeuré un an ou deux il fut ordonné Diacre, mais en ſuite c'eſt-à-dire vers l'an 853. il ſortit du cloiſtre & ſe retira auprés de ſon oncle Loüis Roy de Germanie par la faveur duquel il fut fait Archeveſque de Mayence l'an 856. Serrarius ſur la foy d'un ancien manuſcrit, lui donne la qualité de Religieux, & le louë comme un Prelat qui outre l'éclat de ſon illuſtre naiſſance eſtoit encore recommandable par ſon ſçavoir & par ſa vertu. On dit que ce fut par ſon conſeil que ſon oncle l'Empereur Lothaire ſe reveſtit de l'habit monaſtique & finit ſes jours dans l'Abbaie de Prom comme l'on verra cy-aprés.

(Carolum) Monachum virum quidem carne nobilem, ſed omnium virtutum genere nobiliorem.
Ibid. Pag. 583.

XI.
Autres Abbez de Corbie.

Eudes, Angilbert, Traſulfe, gouvernerent de ſuite l'Abbaie de Corbie aprés la demiſſion de Paſchaſe. Le premier fut depuis Evêque de Beauvais : eſtant Abbé il obtint du Pape Benoiſt III. un privilege pour ſon monaſtere. Ces lettres ſont dattées du 7. d'Octobre indiction quatriéme, la trente-neufviéme année de l'Empereur Lothaire, & cependant ce Prince n'eſtoit plus au monde, mais comme il n'y avoit que neuf jours qu'il eſtoit mort dans l'Abbaye de Prom au Dioceſe de Treves, on pouvoit encore ignorer à Rome qu'il fut decedé. Traſulfe obtint auſſi un privilege du Pape Nicolas premier l'an 863 La Picardie eſtant menacée de l'invaſion des Normans, Hincmar Archeveſque de Reims exhorta Traſulfe & ceux de ſa communauté à ne point ſe diſpenſer des devoirs de leur eſtat, s'ils eſtoient contraints de quitter le cloiſtre pour chercher un lieu de ſeureté. Ce fut aprés la mort de Traſulfe ou de quelque autre Abbé que ce Prelat écrivit à ces meſmes Religieux, & à Fulcran qui eſtoit leur Prieur pour les avertir de ſe bien conduire dans l'élection d'un autre Abbé & d'y obſerver exactement ce que preſcrit la regle qui devoit eſtre en toutes choſes *leur directrice & leur maiſtreſſe*. Fouques qui ſucceda à Hincmar l'an 882. adreſſa depuis à ceux de Corbie une lettre où il les reprit fortement de ce qu'ils n'avoient point voulu recevoir dans leur monaſtere leur Abbé qui eſtoit malade, & de ce qu'aprés l'avoir relegué dans une méchante cabane, ils avoient reſolu entre eux de ne le plus viſiter, & au cas qu'il vint à mourir de l'exclure de la ſepulture commune. Il leur ſoutient qu'ils n'avoient point le pouvoir de dépoſer leur Abbé, & encore un Abbé tel que celui-la qui avoit eſté eleu regulierement, & inſtitué par leur Metropolitain. Il les exhorte

Lothaire mourut le 29. de Septembre de l'année 855.

Spicil. Tom. 6. pag. 397.
Concil. Tom. 8. pag. 235. 396.

In omnibus magiſtram ſequantur regulam.
Flodoard. l. 3. c. 25. l. 4. cap. 7.

à

à l'aimer & à le secourir comme leur pere, & leur promet que si Dieu redonnoit la santé au malade, & qu'il fut trop foible pour s'aquitter des fonctions de sa charge, il s'entremettroit auprés du Roy pour luy faire agréer, que par son autorité Episcopale il en mit un autre en sa place. L'on ne sçait point qui estoit cet Abbé, ny pourquoy ces Moines avoient pour lui une si extréme aversion. Trasulfe eut pour successeurs Hilbert, Gontard, Neilo, dont nous n'avons rien à dire, sinon que c'est un de ces trois Abbez qui dans sa maladie & sa disgrace implora le secours de Fouques contre la dureté de ses disciples : Franco fut substitué à Neilo ou Heilo vers l'an 891. Il estoit frere d'Hermenfroy Comte d'Amiens. De son temps son monastere fut enrichi des reliques de saint Gentien martyr qu'il obtint d'Oger Evesque d'Amiens, mais ce Prelat ne se voulut point trouver dans sa Cathedrale lors qu'on les en tira, de crainte d'exciter du bruit parmi le peuple. Franco & quelques-uns de ses Moines les allerent prendre la nuit dans cette Eglise pendant l'absence d'Oger, & les transporterent à Corbie. Quelques habitans d'Amiens coururent aprés eux pour les arrester, mais on dit qu'il survint un orage qui les empescha de pouvoir mesme apercevoir ces Religieux. Cette translation se fit l'an 893. Il ne sera pas inutile d'observer que les corps de saint Gentien, de saint Fuscien, & de saint Victoric avoient esté mis dans l'Eglise d'Amiens du temps de Childebert fils du grand Clovis, & que ce mesme Oger qui donna les reliques de saint Gentien à ceux de Corbie, accorda celles de saint Victoric à l'Eglise de saint Quentin, dont il avoit esté Chanoine.

CHAP. XX.

Act. sæc. 4. part. 2. pag. 487.

XII.
Ratram sçavant Religieux de Corbie.

Spicil. Tom. 6. pag. 555.

Harbert, S. Hildeman, Ratram, & peut-estre aussi Chrestien Drutmar exercerent la profession monastique à Corbie dans le neuviéme siecle. Le merite de Harbert porta Loüis le Debonnaire à lui donner la conduite de l'Abbaye de Lobes, mais un grand Seigneur l'ayant occupée par une pure violence, il fut contraint d'en sortir, & de retourner à Corbie, où il finit ses jours: nous parlerons cy-aprés de S. Hildeman. Ratram se rendit considerable par son erudition dont l'on voit encore des marques dans divers ouvrages qu'il a laissez. On a déja observé qu'il fit un traité de l'enfantement de la sainte Vierge, où il suit une opinion differente de celle de Paschase, & soutient la sienne avec une entiere liberté, parce que le point dont il estoit

CHAP. XX.

question, n'avoit point encore esté decidé par l'Eglise. L'ouvrage où il a défendu les Latins contre les insultes des Grecs engagez dans le schisme de Photius, est une preuve de la grande opinion que l'on avoit de son sçavoir : car il y a beaucoup d'apparence qu'il le fit par l'ordre des Evesques de France, que le Pape Nicolas premier avoit exhortez à écrire pour l'Eglise Romaine, que les Grecs accusoient faussement de ne pas suivre une veritable doctrine à l'égard de la procession du saint Esprit, & de ne pas observer une bonne discipline en plusieurs choses. Ratram s'engagea aussi dans le differend qui partageoit les Theologiens sur le sujet de la predestination, & prit la défense du miserable Gothescalc contre ses adversaires. On a observé ci devant qu'il est le veritable Auteur du traité de l'Eucharistie, que plusieurs modernes ont cru n'estre pas de lui. Selon quelques uns Chrestien Druthmar estoit de cette partie de la France que l'on appelloit Aquitaine, & fut Religieux à Corbie. Ce qu'il y a de plus certain, est qu'il servit Dieu selon les loix de nostre Institut, & qu'il enseigna les lettres saintes dans Stavelo, ou dans Malmedy ; & c'est pourquoi il est plus à propos de remettre à parler de lui quand nous traiterons des monasteres du Païs-bas.

Act. sac. 4. part. 2 præfat. num. 81. & 160.
Nicol. Papæ Epist. 70.
Vide Baron vel Epitom Spond. an. 867.
Ratran a aussi fait un traité de l'ame qui se trouve manuscrit.

XIII.
Saint Hildeman Evesque de Beauvais.

Le Siege de Beauvais vacant par la mort de l'Evesque Raimbert, Loüis le Debonnaire y fit establir saint Hildeman Religieux de Corbie, sur le témoignage que rendit de son merite saint Adalard, qui l'avoit élevé dans la discipline reguliere. Nous ne pouvons rien dire de particulier touchant ses vertus. Jessé Evesque d'Amiens, & quelques autres Prelats aiant quitté leurs dioceses pour se refugier auprés de Lothaire, dont ils avoient suivi le parti, on soupçonna sans fondement que le Saint vouloit aussi aller trouver ce Prince, & pour l'empescher d'executer son dessein, on le retint dans l'Abbaie de saint Wast d'Arras. Mais on lui donna la liberté de se presenter au Concile assemblé à Thionville l'an 835. où il se justifia de la calomnie dont on l'avoit chargé, & approuva la deposition d'Ebbes Archevesque de Reims, par le ministere duquel l'Empereur avoit esté injustement dégradé. Il aida saint Ansegise à dresser son testament, ainsi qu'il a esté remarqué, & souscrivit en 840. au restablissement d'Ebbes. On met sa mort en l'an 846. Saint Hildeman eut de suite pour successeurs Hermenfroi, & Eudes Abbé de Corbie.

Concil. Tom. 7. pag. 1698.
Hincmar. 26. Epist. ad Nicol. Pap.
Act. sac. 4. part. 1. pag. 597. & 637.
Spicil. Tom. 7. pag. 176.

XIV. *Eudes Evesque de Beauvais.*

La vertu, & le grand sçavoir d'Eudes le mirent en estime, & il eut rang entre les plus considerables Evesques de France. Il assista à plusieurs Conciles, & entr'autres à celui qui fut tenu à Senlis l'an 863. où l'on deposa Rothade Evesque de Soissons, & il en porta les decrets au Pape Nicolas, qui dans une de ses lettres appelle Eudes *son tres-saint frere.* Il écrivit un traité des mysteres de la feste de Pasque, & un autre contre les Grecs, à la persuasion d'Hincmar Archevesque de Reims, qui gousta assez ces deux ouvrages, mais fut neanmoins d'avis qu'il corrigeat quelques endroits du dernier. L'Eglise de Beauvais aiant perdu la meilleure partie de ses biens par l'irruption des Normans, & par d'autres causes, Eudes obtint du Roy les Abbaies de saint Germer, & d'Oroer toutes deux situées dans son diocese, lesquelles par un double malheur estoient tombées entre les mains des laïques pendant les guerres civiles, & ensuite avoient esté ravagées par les Barbares, desorte qu'il n'y restoit presque plus de communauté. Le Pape Nicolas accorda sur ce sujet des lettres en faveur d'Eudes, & de ses successeurs, à condition neanmoins qu'ils restabliroient ces monasteres, & fourniroient aux communautez, dont ils seroient habitez, ce qui seroit necessaire pour leur subsistance, afin que les biens qui avoient esté donnez aux Eglises de ces Abbaies, servissent principalement à subvenir aux besoins de ces lieux saints, où ils avoient esté offerts à Dieu par les Fidelles, la pieté, & la justice ne pouvant souffrir qu'elles fussent tellement dépoüillées de leurs revenus pour contribuer à l'entretien d'une autre Eglise, qu'elles manquassent elles-mesmes de ce qui leur seroit necessaire.

Gall. Christ. Tom 2. de Episc. Bellov. Nicol. Epist 69. Flodoard. lib. 3. cap. 23.

* *Vers les années 841. & 851.*

Quatenus loca Deo dicata, & res illis Ecclesiis collatæ ibi potissimum deserviant, ubi Deo per fidelium oblationes esse collatæ cognoscuntur, quia nec pium, nec justum esse cognoscitur, ut Ecclesiæ præfatæ ita suis rebus spolientur, &c *Sammarth. Gall. Christ. Tom. 2. pag. 374.*



CHAPITRE XXI.

De quelques Abbez de ſaint Medard de Soiſſons, & de la tranſlation des reliques de ſaint Sebaſtien dans ce monaſtere : Des Abbeſſes de Noſtre-Dame de Soiſſons, & d'Origni.

I. *Les reliques de ſaint Sebaſtien, & de quelques autres Saints ſont transferées à Soiſſons.*

LE corps de ſaint Medard qui repoſoit à Soiſſons dans l'Abbaie qui porte ſon nom, y eſtoit déja un aſſez grand ornement, & la rendoit fort celebre ; mais elle devint encore plus venerable, & fut plus frequentée des Fidelles depuis qu'elle eut eſté enrichie des reliques de ſaint Sebaſtien Martyr, de ſaint Gregoire Pape, & de quelques autres Saints, qui y furent apportées de Rome du temps de Loüis le Debonnaire. Quoique le Pape Eugene ſecond fut entré d'une maniere canonique dans le Siege de ſaint Pierre, & qu'il eut tous les talens neceſſaires à un ſouverain Pontife, il fut d'abord inquieté par des ſeditieux qui n'avoient pas approuvé ſon élection. Pour appaiſer ce trouble, Loüis envoia à Rome Hilduin Abbé de ſaint Medard. Cet Abbé s'acquitta tres bien de ſa commiſſion, & Eugene fut fort ſatisfait de ſa conduite. A ſon retour en France Hilduin fit le recit de ſon voiage à ſes Religieux de Soiſſons. Rodoin qui eſtoit leur Prieur, lui dit que puiſque le Pape lui avoit donné tant de marques d'eſtime, & de bienveillance, il devoit s'en prevaloir, pour procurer à ſon monaſtere la poſſeſſion de quelques reliques conſiderables. Cette propoſition agrea à cet Abbé, & d'abord il crut qu'il devoit taſcher d'avoir le corps de ſaint Silveſtre. Dans ce deſſein il envoia à Rome ce meſme Rodoin avec des lettres de recommandation, que l'Empereur eut la bonté de lui donner. Rodoin alla en Bourgogne pour paſſer de là en Italie. Eſtant à Langres, un pauvre qui eſtoit malade eut la nuit un ſonge, dans lequel ſaint Sebaſtien lui ordonna de chercher Rodoin, & de lui dire qu'il demandat au Pape ſes reliques, & pour l'aſſurer que ce qu'il lui diſoit, n'eſtoit pas une illuſion, il lui rendit la ſanté. Sur cet avis Rodoin retourna vers l'Empereur, & obtint de lui d'autres lettres où ce Prince prioit le Pape de

Act ſæc. 4. part. 1 pag. 390.

lui donner le corps de ce ſaint Martyr. Il alla enſuite à Rome, & demanda ces reliques au Pape, lequel d'abord fit difficulté de les lui accorder, mais enfin ne voulant rien refuſer à l'Empereur, il commit Jean Eveſque, pour ouvrir le tombeau du Saint qui eſtoit hors la ville, & pour en tirer ſon corps, en cas que le Saint le voulut permettre. Car du temps du Pape Adrien, & encore depuis ſous le pontificat de Leon troiſiéme, on avoit tenté de le transferer dans Rome, & le Ciel l'avoit empeſché. Jean s'eſtant preparé à cette ceremonie par la priere, & par le jeûne, leva de terre le corps du ſaint Martyr, & le transfera dans l'Egliſe de ſaint Pierre. Aprés que ce precieux dépoſt y eut eſté quelque temps, Rodoin eut la liberté de le tranſporter, & il enleva encore les reliques de ſaint Gregoire Pape. Il mit ces ſacrez oſſemens dans le monaſtere d'un Abbé Romain nommé Ingoald, qui lui rendit de fort bons offices. Enſuite il les transfera en France, & la joïe qu'il avoit de les poſſeder s'accrut encore ſur le chemin par des miracles que Dieu fit en faveur de quelques malades, qui eſtoient venus reverer ces ſaintes reliques. Rothade l'ancien qui gouvernoit alors le dioceſe de Soiſſons, les alla recevoir hors la ville; & aprés qu'elles eurent un peu repoſé dans l'Abbaie de Noſtre-Dame, les mit ſolennellement dans celle de ſaint Medard, le ſecond Dimanche de l'Avent l'an 826. Il eſt certain que depuis il s'y fit un grand nombre de miracles. On dit qu'en un jour, qui eſtoit la veille de la feſte de ſaint Benoiſt, il y eût ſoixante & douze perſonnes qui y reçurent la gueriſon de leurs maladies. Mais il y en eut auſſi, qui viſitant les reliques de ſaint Sebaſtien en mauvais eſtat, & aiant la conſcience ſoüillée de crimes, en furent punis, & ſe ſentirent tout à coup penetrez d'un feu qui les conſumoit: & leur chaſtiment répandit une crainte ſalutaire dans les eſprits, laquelle eſtoit cauſe que la pluſpart n'entroient dans l'Egliſe où eſtoit le tombeau du Saint, qu'aprés avoir taſché de purifier leur ame par la confeſſion de leurs pechez, & par de bonnes œuvres. C'eſt ainſi qu'en uſa l'Imperatrice Judith eſtant obligée d'y accompagner ſon mari; & il eſt de plus à remarquer que d'abord ils allerent ſe proſterner devant les reliques du Saint, veſtus d'un habit fort ſimple, mais qu'enſuite ils reprirent la couronne, & les autres marques de leur dignité pour aſſiſter à la grande Meſſe. L'Empereur y fit de riches preſens & depuis

Ibid. pag. 400.

In humili quo erant habitu. *Ibid. pag.* 406. & 407.

CHAP. XXI.

visita souvent cette Abbaie. Il s'y fit un jour dix-huit miracles en sa presence. Hilduin enrichit encore son monastere des reliques de quelques saints Martyrs, que lui apporta Dieudon Diacre de l'Eglise Romaine, & qui furent reçuës solennellement dans saint Medard le quatorziéme de Juillet l'an 828. mais il fut obligé d'en rendre une partie à Eginard, qui se plaignit à lui qu'on les avoit soustraites à Ratlaic son Secretaire, comme nous dirons ci-aprés. Il donna une partie du suaire de saint Sebastien à l'Abbé de Manlieu, à cause que son Eglise estoit dediée à ce saint Martyr, & pour le consoler de ce qu'on l'avoit trompé par de fausses reliques du mesme Saint, dont Dieu fit voir la supposition par un miracle. L'histoire de la translation de ces reliques a esté écrite au commencement du dixiéme siecle par Odilon Religieux de saint Medard. Mais il n'est pas le seul qui parle de ce grand nombre de miracles arrivez dans son Abbaie: Eginard, & celui qui a écrit la vie de Loüis le Debonnaire, tous deux Auteurs contemporains, & tres dignes de foi, en rendent aussi témoignage. Paschase en fait mention dans les Actes de Vala, mais sans marquer le lieu; ensorte neanmoins qu'il est comme certain que ce qu'il dit se rapporte principalement à ces évenemens prodigieux qui s'estoient passez de son temps dans sa province. Odilon assure que l'on gardoit dans le cartulaire de saint Medard un memoire de ces miracles dressé par Rodoin, où l'on en contoit jusqu'à quatre mille cent soixante & dix. Enfin il est parlé de ces prodiges dans des chartes de Loüis le Debonnaire, & de Charles le Chauve.

Ut à nullo mortalium eorumdem miraculorum, aut numerus comprehendi, aut varietas verbis valeat enunciari. *Eginhard. Annal. an.* 826.

Vita Ludovici Pii ad an. 826.

(miracula) quanta & qualia nunquam sunt audita à sæculo facta uno in tempore ad reliquias Sanctorum. *Act. sæc.* 4. *pag.* 491.

Ibid pag. 410.

Sammarth. Gall. Christ. Tom. 4. *pag* 565. *an.* 830.

II.

Hilduin, & autres Abbez de saint Medard.

On dit qu'il y a eu autrefois jusqu'à quatre cens Religieux dans saint Medard, qui partagez en plusieurs bandes chantoient continuellement l'Office, & dont plusieurs s'appliquoient à l'estude des lettres divines, & humaines. Hilduin aiant esté relegué à la nouvelle Corbie pour le sujet que nous avons marqué, cessa de gouverner l'Abbaie de saint Medard, & eut pour successeur Agobard Archevesque de Lyon. Mais trois ans aprés il obtint de nouveau la conduite de ce monastere. Il fut aussi Abbé de saint Denis, ainsi que nous dirons. L'Empereur Loüis donna à l'Abbaie de saint Medard le monastere de saint Estienne de Choisi au diocese de Soissons, pour emploier une partie des revenus au luminaire, & à exercer la charité envers les pauvres, & les hostes: ensorte neanmoins

Choisi est dans le lieu où l'Aisne entre dans l'Oise.

Act. sæc. 4. *part.* 1. *post indicem præfationis, & pag.* 406.

que l'on entretiendroit à Choisi une communauté assez grande pour y faire l'Office avec decence, & pour y observer la regularité. Hilduin mourut l'an 842. le trentiéme d'Octobre. Il y a apparence qu'il s'estoit rendu à saint Medard pour assister à la translation solennelle des reliques de saint Medard, & de saint Sebastien, laquelle se fit vers ce temps-là. On transfera les corps de ces Saints dans une nouvelle Eglise, dont les fondemens avoient esté posez par l'ordre, & par la liberalité de Loüis le Debonnaire, & qui estoit presque achevée. Charles le Chauve assista à cette ceremonie, & signala sa veneration envers les reliques de ces Saints en les portant lui-mesme sur ses épaules. Il accrut en mesme temps les revenus du monastere par la donation d'une terre. La copie que l'on a de sa charte est sans datte, mais il y est parlé de l'Abbé Hilduin, comme d'une personne qui n'estoit plus au monde, & c'est pourquoi il est sans doute que ces lettres furent expediées aprés le trentiéme d'Octobre de l'an 842. Quelque temps aprés Hermentrude premiere femme de Charles le Chauve fut sacrée Reine dans l'Eglise de saint Medard par le ministere de deux Evesques. On ne sçait point qui fut successeur de l'Abbé Hilduin: car il n'y a nulle preuve que saint Rodolfe, ou Raoul Archevesque de Bourges ait gouverné le monastere de saint Medard, & si son nom se trouve dans les catalogues nouveaux des Abbez, ce n'est que sur la foi de Tritheme qui semble s'estre mepris.

Nithard. lib. 3. pag. 372. an. 842.

Historic. Franc. Tom. 2. pag 446.

III.

Pepin neveu de Charles le Chauve relegué dans saint Medard.

Pepin qui regnoit dans une partie de l'Aquitaine, s'estant attiré le mepris, & l'aversion des Grands du païs par sa mauvaise conduite, ils le livrerent à son oncle Charles le Chauve, qui le relegua dans l'Abbaie de saint Medard, & l'obligea d'y prendre l'habit de Religieux. Un peu aprés qu'il en fut revétu, & qu'il eut promis de garder la Regle, deux Moines qui estoient Prestres tascherent de lui procurer la liberté, & de le tirer du cloistre, mais leur entreprise passa pour un crime, & ils furent chassez de leur communauté, aprés que leur cause eut esté discutée selon la Regle de saint Benoist par plusieurs Abbez, comme il paroist par le Concile de Soissons tenu l'an 853. dans saint Medard. Un Archidiacre les mena ensuite à l'audience du Concile par l'ordre de Rothade Evesque de Soissons. On y examina de nouveau leur procedé, & aiant esté jugez coupables de conspiration, ils furent privez des

Quos præsentibus diversorum cœnobiorum religiosis Abbatibus, & causam subtiliter juxta Regulam beati Benedicti examinantibus concors congregatio sancti Medardi à sua unanimitate præcidit. *Conc. Suess. an. 853. can. 5. Tom. 8. pag. 82. Act. sac. 4. part. 2. pag. 587.*

CHAP. XXI. fonctions du sacerdoce, & releguez separement dans deux monasteres fort éloignez l'un de l'autre, pour y faire penitence. Il n'est pas de nostre sujet de raconter les autres avantures de Pepin, il suffira de marquer qu'il s'echappa du cloistre, & alla se joindre aux Normans, qui faisoient alors d'horribles ravages dans la France, mais il fut repris, & renfermé dans le chasteau de Senlis. On consulta Hincmar Archevesque de Reims sur la penitence qu'on lui devoit imposer pour avoir quitté l'habit de la religion, & s'estre allié avec les ennemis de l'Estat, & ce sçavant Prelat répondit qu'il falloit exhorter Pepin à faire en secret une confession generale de ses pechez, à s'accuser publiquement d'avoir quitté son habit, de s'estre parjuré, & de s'estre joint aux payens, & à demander pardon se tenant cependant devant l'Eglise parmi les penitens publics, & qu'ensuite on lui donneroit l'absolution, la tonsure clericale, l'habit monastique, & la sainte Communion, & l'on mettroit auprés de lui des Religieux, & de pieux Chanoines, qui par leurs instructions, & par leurs bons exemples l'exciteroient à bien vivre, & à pleurer ses pechez. Ce fut peut-estre à l'occasion de sa fuite, ou à cause de quelque desordre arrivé dans saint Medard, que ce mesme Prelat exhorta Rothade d'appliquer ses soins pour remettre l'observance dans ce monastere. S'il s'y estoit glissé quelque relâchement dans la discipline, on y apporta remede, & ce fut pour y maintenir le bon ordre que le Roy Charles le Chauve fit un reglement pour la subsistance des Religieux qui fut confirmé l'an 871. par le Concile de Douzi, auquel presida Hincmar. Carloman fils du Roy en avoit alors l'administration, & possedoit encore d'autres Abbaies. Aprés ce Prince qui estoit Ecclesiastique, le monastere de saint Medard fut entre les mains d'Abbez seculiers, qui commettoient un Religieux avec la qualité de Doyen, pour prendre soin de l'observance. Tel estoit le Doyen Ingran, à qui Odilon dedia son ouvrage de la translation de saint Sebastien. Au reste cette belle Eglise que bastit le Prieur Rodoin par l'ordre, & par le secours de Loüis le Debonnaire, & de l'Abbé Hilduin, fut bruslée par les Barbares vers l'an 886. & toutefois Regino témoigne que l'année suivante l'on y enterra le Duc Henri qui avoit esté tué par les Normans. L'Empereur Charles le Gras donna aux Moines de saint Medard la terre de Doncheri au diocese de Reims, pour leur servir de refuge pendant

Hincmar. Tom. 2 pag. 831.

Tom. 2. Histor. Franc. pag. 414.

Flodoard. lib. 3. cap. 21.

Voiez l'Histoire de l'Abbaie de Nostre-Dame de Soissons pag. 432.

Spicil. Tom. 8. pag. 406.

Par les Marcomans ou Normans. Metrop. Rhem. lib. 4. cap. 2.

pendant la persecution : c'est ainsi qu'on appelloit les ravages des Normans, alors Payens. Les Religieux y bâtirent un Prieuré, dont l'Eglise fut dediée en l'honneur de saint Sebastien & de saint Medard.

IV.
Marc.

Un Evesque appellé Marc Anglois de naissance, mais qui avoit fait long temps les fonctions de sa charge dans quelque diocese d'Irlande, alla par devotion à Rome, & delà à saint Gal, où il demeura quelque temps. Ensuite il vint en France, y estant attiré par la liberalité de Charles le Chauve, & mena une vie d'Anachorette dans l'Abbaye de saint Medard. Il excella en vertu, & passa pour un homme consommé dans la Philosophie Chrestienne, & pour un vrai Sage de l'Evangile.

Marcus singularis nostro tempore unicæ philosophus sanctitatis. *Heric. Autissiod. de mirac. S. Germani. c. 55.*

V.
Abbesses de Nostre-Dame de Soissons.

Entre les Abbesses de Nostre-Dame de Soissons, l'on marque Gisele fille du Roy Pepin, & Theodrade, niéce de ce Prince. Mais il y a de la difficulté à l'égard de la premiere. Car il est certain qu'elle demeuroit dans le monastere de Chelles. Avant son engagement dans le cloistre, Constantin Empereur d'Orient, & Didier Roy des Lombards, la demanderent pour estre l'épouse de leurs fils, mais ils ne la purent obtenir : soit parce que la grace divine la porta à preferer l'état de virginité au mariage, ou parce que Pepin son pere, & ses freres Carloman & Charlemagne ne voulurent pas consentir à ces alliances. Elle mourut vers l'an 810. dans le monastere, où elle s'estoit consacrée à Dieu dés sa jeunesse. Nous parlerons encore d'elle ci-aprés. Theodrade estoit sœur de saint Adalard Abbé de Corbie. Elle vécut quelque temps dans le mariage, & eut une fille appellée Imme. Estant vefve elle renonça au monde, & se fit Religieuse. Elle servit comme de seconde mere à saint Paschase, & prit soin de son éducation. Aussi ce saint Abbé conserva toûjours beaucoup de reconnoissance des bontez qu'elle avoit euës pour lui, & entr'autres marques qu'il luy en voulut donner, entreprit de lui faire un ample commentaire sur le Pseaume quarante-quatriéme, qui selon un de ses sens convient d'une façon particuliere aux personnes, qui par le mouvement d'une chasteté Chrestienne, & qui a sa racine dans l'amour saint, choisissent pour leur époux le Sauveur du monde. Mais il n'acheva cet ouvrage que du temps d'Imme, laquelle aiant aussi embrassé la profession religieuse, succeda à sa mere dans le gou-

Annal. Metens ad an. 804.

Stephan. III. epist. 3. Concil. tom. 6. pag. 1719.

Erat ei (Carolomagno) unica soror nomine Gisla à puellaribus annis religiosæ conversationi mancipata, &c. *Eginhard vita Carol. Magn.*

Histoire de Nostre-Dame de Soissons, page 124.

CHAP. XXI. vernement de la Communauté. Il y rend un illustre témoignage à la pieté qui fleurissoit alors dans le monastere de Nostre-Dame. Imme entra dans la charge d'Abbesse, par le choix que firent d'elle les Religieuses en presence de l'Archevesque de Rheims, & de quelques autres Evesques. Son élection fut confirmée non seulement par ces Prelats, mais encore par Charles le Chauve, comme il paroist par sa charte de l'an 845. où ce Prince permet de plus aux Religieuses apres la mort d'Imme, d'élire une d'entre elles pour gouverner leur monastere, s'il y en avoit quelqu'une qui en fut capable, & s'il n'y en avoit point, il reserve à ses successeurs le pouvoir de leur choisir une Abbesse, par le conseil des Evesques, & du consentement de leur communauté, ainsi qu'il est ordonné par la Regle. Quelques années apres, le Roy dans une assemblée tenuë à Compiegne, fit un reglement pour la subsistance de la communauté, affectant de certaines terres du monastere, pour de certaines dépenses, les unes pour la table des Religieuses, les autres pour leur fournir des habits, d'autres pour le luminaire de l'Eglise, & ainsi du reste. Il paroist par cet acte que la communauté estoit composée de *deux cens seize Religieuses*, & de *quarante Sœurs Converses*. Quoy que le monastere fut assez serré, & eut peu d'étenduë pour tant de personnes, on y gardoit une exacte closture, & l'on observoit l'abstinence de chair, prescrite par la Regle, à la reserve de quelque dispense pour les Festes de Noël & de Pasque.

Ibid. pag. 428.
Le 13 de Février l'an 6. du regne de Charle le Chauve. Indiction 8.

Sanctimoniales fœminæ 216 famulæ in monasterii clausula consistentes, &c. 40. &c.

Ad luminaria vero Ecclesiæ prout poscit loci nobilitas congruè præparanda villam Colosiacum, &c. *Histoire de Nostre-Dame de Soissons, pag 430. Paschas. in Psal. 44. lib. 1. pag. 1244. lib. 3. pag. 1303.*

VI. *Monastere de S. Vincent de Laon.*

Charles le Chauve aiant tiré de l'Abbaye de saint Denis un Religieux de grand merite, & qui estoit Prestre, l'envoia au monastere de Laon, c'est à dire à saint Vincent, pour en instruire la communauté, & porter ceux qui y demeuroient à bien garder la Regle. Mais Hincmar Evesque de Laon, fameux par ses disgraces excommunia ce Prestre sans sujet, & par une pure animosité, si l'on en croid Hincmar Archevesque de Reims, qui lui fait là-dessus des reproches. Aussi il revoqua depuis sa sentence, à la persuasion de quelques Prelats qui l'allerenr trouver de la part du Roy.

Opuscul. Hincmar. Remens. ad Hincmar. Laudun. c. 9. tom. 2. pag. 412.

VII. *Abbesses d'Origni.*

Le monastere de saint Pierre ou de sainte Benoîte d'Origini, situé dans le diocese de Laon, subsistoit dés le neuviéme siecle, & mesme selon l'opinion d'un Auteur moderne qui en a écrit l'histoire, il est beaucoup plus ancien, & eut

Chap. XXI.

ſon origine un peu aprés l'an 674. que l'on fit la premiere tranſlation du corps de cette ſainte Martyre. Sinichilde qui eſt marquée au premier rang dans l'Obituaire, avec la lettre D. où la qualité de Dame, que l'on ne donne point aux autres, pourroit bien en avoir eſté la premiere Abbeſſe; mais ce qui affoiblit cette preuve, eſt que ce regiſtre eſt diſpoſé ſelon l'ordre des mois, & que Sinichilde n'y eſt peut-eſtre * la premiere, que parce que ſa mort arriva le 8. Janvier. Charles le Chauve en augmenta les revenus par ſes liberalitez, à la priere de la Reine Ermentrude ſa premiere femme, & confirma le privilege qui y fut donné par l'Eveſque de Laon, qui eſtoit alors Pardule, & par d'autres Prelats. Pardule dreſſa lui-meſme ce privilege, prenant pour modele celui que ſaint Gregoire avoit autrefois accordé à une communauté de Filles, & cela détruit les ſoupçons que quelques-uns ont formez contre ces Lettres de ce ſaint Pape. Ce privilege tout conſiderable qu'il eſtoit, ne fut pas d'un grand ſecours pour le monaſtere, & & ne le put mettre à couvert des violences qui furent ſi ordinaires en ce temps-là. Le Prevoſt eſtabli pour proteger les Religieuſes, diſſipa une partie des biens que leur avoit donné Ermentrude, on leur oſta enſuite l'original de leur privilege, on chaſſa leur Abbeſſe reguliere, & l'on mit en ſa place une fille qui n'avoit point pratiqué les exercices du cloiſtre, & qui avoit fait des preſens pour eſtre Superieure. C'eſt ce que nous apprenons de l'extrait d'une lettre écrite à la Reine Richilde ſeconde femme de Charles, par Hincmar Archeveſque de Reims, qui tâcha de remedier à ce deſordre, alleguant entr'autres choſes que l'inſtitution de cette Abbeſſe eſtoit une pure Simonie, que l'on avoit violé en ce point la regle de ſaint Benoiſt, & qu'ainſi ceux qui avoient appuyé de leur autorité une affaire ſi injuſte, avoient peché contre le ſaint Eſprit, qui a dicté au Saint ſa regle. Il eſt comme certain que cette Abbeſſe eſtoit Ricouare que ce Prelat accuſe dans une autre lettre d'avoir uſurpé ce monaſtere contre la diſpoſition des Loix. Et l'on dit cependant que ce fut à la priere de Ricouare qu'Arnou (ou pour mieux dire Hedenulfe) Eveſque de Laon, transfera ſolemnellement le corps de ſainte Benoiſte dans l'Egliſe de ſaint Pierre d'Origni, le 26. de May de l'an 876.

Miroir d'Origni, pag. 113. 115. 280. & 305.

* *Ie parle avec doute, parce qu'il y a trois articles qui ne ſont pas exactement dans l'ordre des mois.*

Flodoard, l. 3. c. 27.

Pro regimine Ricoaræ Abbatiſſæ quæ contra leges idem uſurpaverat monaſterium. *Flodoard. l. 3. c. 23.*

Ricoare n'a pas eſté Abbeſſe dés l'an 850. mais ſeulement apres la mort de l'Imperatrice Ermentrude, qui mourut l'an 869.

CHAPITRE XXII.

Des Abbez de ſaint Germain de Paris.

I.
Hilduin Abbé de ſaint Germain.

AU commencement du neuviéme ſiecle, l'Abbaie de ſaint Germain de Paris eſtoit ſous la conduite d'Irmino, homme ſage & habile, qui fit un denombrement exact de tout le revenu du monaſtere, determinant ce que les Religieux devoient avoir pour leur uſage, & ce qui devoit appartenir à l'Abbé pour ſon entretien, & pour s'acquitter des ſervices que l'on eſtoit obligé de rendre au Roy dans ſes armées. Il vivoit encore l'an 816. comme il ſe voit par des lettres que lui accorda Loüis le Debonnaire touchant un certain droit de peſche. Aprés ſa mort, l'adminiſtration de ce monaſtere fut donnée au fameux Hilduin Archichapellain du Palais, qui eſtoit déja Abbé de ſaint Denis, & peut-eſtre auſſi de ſaint Medard. Ce qu'il fit de plus remarquable à l'égard de ſa communauté de ſaint Germain, fut un reglement qu'il dreſſa pour la nourriture, & la ſubſiſtance des Religieux, & que le Roy confirma par une charte de l'an 829. les lettres de ce Prince marquent qu'il y avoit alors ſix-vingt Moines dans l'Abbaie. Ce reglement fait voir ce que nous avons déja obſervé, en parlant de l'Abbaie de Noſtre-Dame de Soiſſons, ſçavoir que les Religieux de noſtre Inſtitut pouvoient manger de la volaille deux fois par an, à Paſque, & à Noël: cet uſage eſtoit autoriſé par un des ſtatuts faits l'an 817. à Aix-la-Chapelle, & par l'exemple de ceux du Montcaſſin. L'on accorda d'autant plus facilement cette permiſſion aux Religieux, à cauſe de la joïe qui doit accompagner la celebration des grandes feſtes, qu'en ce temps-là pluſieurs s'imaginoient que l'uſage de la volaille n'eſtoit point contraire à la diſpoſition de la Regle, qui porte ſeulement que ceux qui ne ſeront pas infirmes s'abſtiendront de la chair des beſtes à quatre pieds. Mais cette opinion a eſté juſtement rejettée par la pluſpart des Interpretes de la Regle, & par les Inſtituteurs des veritables reformes, qui ont jugé quil falloit entendre les paroles de noſtre ſaint Legiſlateur par rapport à ſon intention, qui a eſté ſans doute de mortifier le

13. Januar. Ludov. c. 16. Indict. 7.
Aimon. edit. Iac. du Brueil. lib. 5. cap. 34 & 10. 17.

corps, & que sans compter les pieds des animaux, il falloit tenir pour défenduës toutes sortes de chairs, comme un aliment qui nourrit, & qui flate la sensualité. *Non enim hæc pedum numero, sed suavitate gustus judicantur*, dit saint Jerôme sur un pareil sujet. Il paroist de plus par ce reglement que les Religieux usoient de graisse, ou comme on parloit alors, d'huile de graisse dans les potages, & dans les sausses au défaut d'huile d'olive, ce qui leur avoit esté permis par le Pape, & par les Evesques de France, qui les dispenserent aussi des grands, & penibles travaux des mains, à cause de l'honnesteté du sacerdoce, & au lieu de ce travail leur imposerent l'obligation de prier Dieu pour les vivans, & les morts. Nous faisons cette observation, non point pour fournir d'excuse aux lasches, & aux paresseux, mais parce que nostre sujet nous y oblige. Il n'y a point de dispense qui puisse justifier l'oisiveté. C'est une maxime de nostre Regle, aussi bien que de l'Ecriture, & du sens commun, que ce vice est un des plus dangereux ennemis de l'ame. Hors du chœur, il faut qu'un Religieux emploie saintement ce qui lui reste de temps, & qu'il travaille ou du corps, ou de l'esprit, d'une maniere convenable à sa profession, & selon l'ordre de ses Superieurs. Au reste ces dispenses n'ont pas esté admises, ny en usage dans toutes les communautez de nostre Institut; elles ont esté inconnuës dans plusieurs monasteres bien reglez, & mesme dans des Congregations entieres, qui s'attachant aux termes de la Regle ont aussi bien gardé l'abstinence à Pasque, & à Noël, qu'aux autres jours de l'année, & qui ont allié autant qu'il a esté possible le travail des mains avec la psalmodie, & les autres fonctions du sacerdoce. Lorsqu'un Religieux demeure dans une communauté où l'on vit selon l'esprit de la Regle, il est de son devoir de s'accommoder aux observances particulieres qui y sont establies, & ce seroit à lui une temerité criminelle d'en vouloir troubler la paix, & la discipline, en demandant qu'on lui donnât des libertez, & des dispenses qui n'y sont point en usage, quoiqu'elles aient esté reçuës ailleurs, & mesme autorisées par des Conciles. Pepin Roy d'Aquitaine restablit Hilduin dans la possession de quelques terres qui appartenoient à son monastere. La date des lettres de ce Prince répond à l'an 830. ou 831. Il y a d'anciens catalogues d'Abbez qui mettent aprés Irmino, Heimon Prestre, peut-estre parce

CH. XXII.

Hieron. Epist. ad Salvinam. Iacob. du Brueil. Ibid. pag. 282.

De pinguedine, aut modii viginti, aut porci quinquaginta. *Aimoin. loc. cit. pag.* 280.

Et quia oleum olivarum non habent Franci, voluerunt Episcopi, ut oleo lardivo utantur. *Iohan. Mabill. Analect. Tom.* 1 *pag.* 55.

Statueruntque Episcopi, concordante Domino Papa (*Gregorio IV.*) ut Monachi à gravi opere propter honestatem sacerdotii cessent, & loco laboris ad horas psalmos quosdam nominatos pro vivis, & defunctis fidelibus cantent cum orationibus ordinatis, volueruntque, ut Monachi in Pascha, & Pentecoste consuetudinem in servitio divino teneant Romanorum. *Ibid. pag.* 54.

Aimoin. edit. Iacob. du Brueil. lib. 5. *cap* 17.

CH XXII. qu'il fut commis par Hilduin pour gouverner la communauté, & y maintenir l'observance.

II. *Successeurs d'Hilduin.*

Ce premier Hilduin eut pour successeurs dans l'Abbaie de saint Germain, Ebroin Evesque de Poitiers, Hilduin second, Gozlin depuis Evesque de Paris, Ebole, Hubold, & Robert. Nous avons déja parlé d'Ebroin en traitant du monastere de saint Maur sur Loire. Outre l'Evesché de Poitiers, il eut encore la charge d'Archichapellain du Roy, qu'avoit exercée Hilduin son predecesseur. De son temps, sçavoir l'an 845. les Normans aiant poussé leurs courses jusques devant Paris, les Religieux de saint Germain tirerent de terre le corps de leur saint Patron, & le transporterent à Combes-la-ville en Brie, qui estoit une terre qui dépendoit alors de leur Eglise. Le monastere demeura sans défenseurs, & fut aisement occupé par les Barbares qui le ravagerent. On y reporta le corps du Saint aprés qu'ils se furent retirez. Ebroin mourut l'an 858. & fit place à Hilduin second, qui eut la joïe de voir son Eglise honorée des reliques de saint George, & de saint Aurele Martyrs, qui y furent apportées d'Espagne, ainsi que nous dirons. Mais trois ans aprés les Religieux furent contraints pour la seconde fois de se retirer dans leurs terres de Brie avec le corps de saint Germain, pour éviter la violence des Normans, qui vinrent piller leur monastere, & mirent le feu à quelques bastimens. Vingt Religieux qui y estoient demeurez pour y celebrer l'Office le jour de Pasque, chantant les Matines dans l'Eglise furent attaquez par les ennemis, mais ils s'échapperent de leurs mains par un bonheur que chacun regarda comme une protection particuliere du Ciel. La paix aiant esté faite avec les Normans l'an 863. on rapporta les reliques du Saint dans son Abbaie, & on les mit dans la Chapelle de saint Symphorien. Quelques années aprés, ce precieux dépost fut transferé dans l'Eglise en presence de Charles le Chauve, de la Reine Richilde, d'Ingelwin Evesque de Paris, & de l'Abbé Gozlin. Ces diverses translations ne se passerent pas sans miracles. On en peut voir le recit dans l'ouvrage d'Aimoin alors Religieux de saint Germain. Il ne faut pas confondre cet Auteur avec Aimoin Religieux de Fleuri, qui a écrit l'histoire de France. Gozlin pour maintenir l'ordre monastique dans son Abbaie, obtint de Charles le Chauve la confirmation du reglement fait pour Hilduin premier, pour la subsistance de

Ou selon d'autres en 846.

Aimoin. lib. 5. cap. 23.

Vide Act. part. 2. sec 3. pag. 104. & seqq. pag. 119.

la communauté. Les lettres de ce Prince sont de l'an 872. & données à saint Denis, où il avoit celebré la feste de Pasque : elles font voir que la communauté de saint Germain estoit encore composée de six-vingt Religieux, & que l'Abbé pouvoit augmenter ce nombre, mais non pas le diminuer.

III. *Usuard Religieux de saint Germain compose un martyrologe depuis en usage dans la plusspart des Eglises de France.*

Usuard Prestre, & Moine vivoit alors dans cette Abbaie. Il composa par l'ordre de Charles le Chauve un martyrologe, qui a esté depuis en usage dans la plusspart des Eglises de France, ensorte toutefois que chaque Eglise y adjoustoit les festes qui lui estoient propres ; & c'est pourquoi il est important de bien distinguer ces additions, & de ne les pas confondre avec le texte de l'Auteur.

IV. *Translation de saint Germain.*

Les Normans aiant pris Pontoise l'an 886. & s'avançant vers Paris pour l'assieger, plusieurs des habitans vinrent au tombeau de saint Germain, pour obtenir l'assistance divine par l'intercession du Saint, & engagerent les Religieux à transporter son corps dans leur ville, afin que ces reliques sacrées leur fussent comme un gage de la protection du Ciel dans un si grand danger. On les mit dans l'Eglise aujourd'hui appellée *saint Germain le vieil.* Gozlin estoit alors Evesque de Paris, & avoit quitté l'administration du monastere, laquelle avoit esté donnée à son neveu Ebole, que l'on qualifie *le brave,* parce qu'il signala sa valeur dans la défense de la ville. Les Normans ne l'aiant pû prendre, allerent porter leurs armes dans la Bourgogne. Ils revinrent encore devant Paris l'an 889. mais ils furent défaits à Montfaucon. Le corps de saint Germain fut cependant reporté dans son monastere, & mis, non plus dans le tombeau, mais dans une chasse de grand prix, faite par les soins de l'Abbé Ebole, & à l'embellissement de laquelle contribuerent le Comte Eudes depuis Roy de France, un grand Seigneur nommé Henri, & d'autres personnes. L'histoire du siege de Paris par les Normans, a esté écrite en vers par un Religieux nommé Abbo disciple d'Aimoin. Abbo addressa son ouvrage à Gozlin, qui n'est pas Gozlin Evesque, car il le qualifie simplement son frere. Il marque qu'il estoit Diacre comme lui, & il est certain mesme par son propre témoignage que Gozlin Evesque n'estoit plus au monde, puisqu'il parle de sa mort dans son second livre. Il composa de plus des homelies pour l'usage des Ecclesiastiques par l'ordre de Fulrad Evesque de Paris, & de Froterius Evesque de Poi-

Tunc trepidant cives, cunctique vocant celebrandum Germanum, &c. *Abbo lib. 1. de obsidione Lutetiæ*

Pontificisque nepos Ebolus fortissimus Abba. Septenos una potuit terebrare sagitta (Ebolus) Mavortius, Martius Abba. *Abbo. ibid.*

Conlevita.

CH. XXIII.

Me revera Abbonem scilicet Monachum ... Abbonis in vestris sacris vernaculi beatissimi Germani tutoris Parrisii ab obsessione hostili. *Spicil. T. m. 9. pag. 79. & pag. 105.*

Ea quæ Abbates accipientes sibi adixerunt, & statuentes Decanos Monachis sibi nomen Abbatis usurpaverunt. *Aimoin. edit. Iac. du Brueil lib. 5. c. 34 pag. 331. & cap. 42.*

tiers. Il marque fort clairement dans sa preface qu'il estoit Religieux de saint Germain, & il louë ce Saint, comme aiant esté le protecteur de Paris pendant le siege. Dans sa cinquiéme homelie, il deplore l'oppression que souffroient les Eglises, & les monasteres de la part des laiques. Aprés Ebole, on trouve dans le catalogue des Abbez, Hucbolde, & Robert Comte de Paris. Ce Comte quoique seculier eut l'administration du monastere, prit le nom d'Abbé, & le revenu affecté à cette charge, & establit un Doyen, pour gouverner les Religieux. Le premier de ces Doyens fut Remi, & le second Abbo, qui est vrai-semblablement l'Auteur dont nous venons de parler. Robert en qualité d'Abbé obtint du Roy Charles le Simple des lettres qui unissoient l'Abbaie de saint Leuffroi à celle de saint Germain, mais, comme il a esté dit, cette union ne subsista pas. Cette charte qui est de l'an 918. se trouve dans le Continuateur d'Aimoin.

CHAPITRE XXIII.

De l'Abbaie de saint Denis, & de la reforme de ce monastere.

I. *Fardulfe, & Vvalton Abbez de saint Denis.*

LE dernier Abbé de saint Denis, dont il a esté fait mention, est Magenar, qui eut pour successeurs Fardulfe, Walton, Hilduin, Loüis, Goslen, & Robert. Le regne des Lombards aiant esté détruit, Fardulfe qui estoit de cette nation, & qui avoit esté un des principaux Officiers de Didier leur dernier Roy, passa en France, & plusieurs années aprés il gagna l'estime de Charlemagne par le soin qu'il prit de lui découvrir la conjuration de Pepin, fils de ce Prince, & d'Himiltrude. Il obtint par ce moien l'Abbaie de saint Denis.

L'an 793.

Accompagné de quelques-uns de ses Clercs, c'est-à-dire de ses Religieux, il porta le corps de ce saint Martyr à l'armée de Charlemagne, qui faisoit la guerre aux Saxons, & qui souhaita d'avoir dans son armée ces saintes reliques, afin d'obtenir plus aisement le secours du Ciel: car nos Roys tres-Chrestiens ont toujours eu grande confiance dans la protection de ce Saint, ce qui paroist encore par leurs chartes, où ils l'appellent

Act. sac. 3. part. 2. pag. 350.

l'appellent leur *protecteur particulier*. Fardulfe fit quelques augmentations à l'Eglise de saint Denis, l'orna *d'un ciboire*. Par ce mot il ne faut pas entendre un vase ou calice, mais un petit dôme soustenu de colomnes, que l'on mettoit au dessus des autels, ou des tombeaux des Saints. Ces ouvrages lui ont merité un éloge d'Alcuin, qui l'en louë dans ses poësies. De son temps, sçavoir l'an 797. le Comte Theodold s'estant justifié du crime de leze-majesté, dont on l'avoit soupçonné, & aiant esté restabli dans la possession de ses biens, en offrit une partie au monastere de saint Denis. Quoiqu'il soit fort probable que pendant son administration la Regle n'estoit pas exactement observée dans sa communauté, on continuoit toujours de designer par le nom de Moines ceux qui la composoient, ainsi qu'il paroist par une donation faite à ce mesme Fardulfe. Sa mort arrivée vers l'an 806. fit place à Walton, lequel aiant quitté l'Abbaie de Richenaw qu'il gouvernoit, vint prendre la conduite de celle de saint Denis. Il n'exerça pas cette charge plus de huit ans, car il se trouve des lettres de protection accordées à ce saint lieu par Loüis le Debonnaire, à la priere de l'Abbé Hilduin la premiere année de son Empire.

CH. XXIII.

Mabill. De Re Diplom. pag. 505.

Alcuin. Epig. 117

In luminaribus, & in stipendiis Monachorum. *Hist. de l'Abbaie de saint Denis. liv.* 3. *ch.* 6. *pag.* 724.

Hilduin estoit d'une maison noble. Pendant sa jeunesse il demeura quelque temps avec Loup depuis Abbé de Ferrieres, & s'il n'estoit pas déja Religieux, il embrassa ensuite ce genre de vie dans saint Denis. Son merite le mit en grande consideration auprés de l'Empereur, & porta ce Prince à le faire son Archichapellain, ou grand Aumônier. Trois ou quatre ans aprés qu'il eut esté establi Abbé de saint Denis, il eut encore l'administration des monasteres de saint Germain, & de saint Medard.

II. *Hilduin Abbé de saint Denis.*

Lup. Epist. 97. Hilduinus Beati Dionysii Monachus, & Abbas. *Necrol. Angentogil. Act. sæc.* 3. *part.* 2. *pag.* 353.

Comme ce fut en ce temps-là que l'on entreprit de reformer les communautez dereglées, l'on ne negligea pas celle de saint Denis, où la pluspart des Religieux s'estoient comme transformez en Chanoines. Saint Benoist d'Aniane, & Arnou de Nermontier y allerent pour y remettre le bon ordre; mais l'endurcissement, & les artifices de ces pretendus Chanoines rendirent leurs soins inutiles, & la simplicité de ces bons Abbez fut si grande, qu'ils se laisserent persuader d'envoier dans un Prieuré ceux de la communauté qui estoient encore revestus de l'habit religieux, & qui gardoient, quoiqu'imparfaitement, les loix de leur profession. Il arriva ainsi que la vertu fut punie,

III. *Reforme de l'Abbaie de saint Denis.*

Supradictorum Fratrum calliditate, & duritia .... eos qui in soliditate suæ professæ salvationis perduraverunt, á monasterio removerunt, atque in memorata cella collocave-

CH. XXIII.

& le vice recompensé. On éloigna du monastere, & l'on envoia comme en exil ceux qui estoient demeurez fermes dans l'estat regulier qu'ils avoient embrassé, & cette maison sainte, qui n'estoit destinée que pour des personnes qui porteroient l'habit, & qui accompliroient les devoirs de la vie monastique, fut abandonnée à ceux qui avoient secoüé le joug de la regle, & qui presumoient de pouvoir aller au Ciel par la voie large du desordre. Mais le Concile qui fut tenu à Paris l'an 829. pour la reformation des mœurs, ne put souffrir le changement que l'on avoit fait dans cet illustre monastere, & resolut d'interposer son autorité pour y restablir la discipline. L'Abbé Hilduin se joignit aux Evesques, & tous ensemble ils firent sur ce sujet des remonstrances à Loüis le Debonnaire. Ils n'eurent pas de peine à persuader ce qu'ils souhaittoient à un Prince qui avoit tant de zele pour l'ordre monastique, & qui se croioit obligé d'en empescher la ruine, & la décadence, mesme par la consideration de son salut. Aiant donc obtenu une pleine permission de travailler à la reforme de l'Abbaie de saint Denis, ils s'y transporterent en grand nombre: car Aldric Archevesque de Sens, & Ebbes Archevesque de Reims y allerent accompagnez de leurs Suffragans. Ils reconnurent d'abord par les chartes des Roys, par les privileges des Evesques, & par d'autres titres qu'elle *avoit esté bastie, dediée, & dotée pour des personnes de l'Ordre monastique*, & que cet Ordre y avoit subsisté jusqu'au commencement du regne de Loüis *, non sans quelque affoiblissement à l'égard de l'observance. Ils examinerent ensuite la qualité de ceux qui y demeuroient, & qui estoient ceux qui avoient fait vœu de vivre regulierement. Ils apprirent que parmi ceux qui s'estoient engagez de la sorte, & qui depuis avoient abandonné leur estat, il y en avoit qui n'estoient plus au monde, & dont la perte ne pouvoit estre que le sujet d'une grande douleur. Quelques-uns soutinrent faussement qu'ils n'avoient point fait profession de la vie religieuse, mais aiant esté convaincus du contraire par des témoins, ils furent soumis à la penitence canonique. La pluspart qui estoient malheureusement tombez dans *l'Apostasie*, comparurent devant les Evesques, & les autres personnes de qualité qui les accompagnoient, & s'estant prosternez à terre, confesserent qu'ils s'estoient devoüez aux exercices de la vie reguliere, & monastique dans

runt, & illos qui propriæ voluntatis libitu non virtute, sed vel sutia quæsierunt, ac collo de sub jugo regulæ excusso loro dissligatioris vitæ soluti ampliori itinere cælestem patriam petere sunt conati in domiciliis reverendi habitus, & vitæ monasticæ reliquerunt. *Lud. Pii diplomat.*
Concil. Tom. 7. ad an 832. pag. 1676.

Monasterium ordini monastico constructum dedicatum & rebus ditatum. *Ibid. pag 1675.*
Mabill. De Re Diplom pag. 518.

Utcumque viguerit. *Conc. ibid.*

Quorum perditio non sine magno animi ferri potest mœrore. *Ibid.*

Quidam verò immò maxima pars, qui hactenus in Apostasiam prolapsi fuerant, &c. *Ibid.*

l'Abbaie de saint Denis, & prierent humblement qu'on leur fit grace, & qu'on leur pardonnât la grande faute qu'ils avoient commise. Aprés quoi ils furent tous revestus de l'habit religieux, & renouvellerent tous ensemble leur profession. Quelques-uns de ceux qui attachez à leur vocation par les liens de l'amour saint, estoient demeurez fermes dans leur devoir, & avoient esté envoiez au Prieuré, se presenterent aussi, & demanderent de rentrer dans le monastere de saint Denis, & qu'il leur fut permis d'y habiter, puisque c'estoit dans ce lieu-là qu'ils avoient promis de servir Dieu, & qu'ils avoient déja vécu selon la regle, quoique non aussi parfaitement qu'ils devoient. Leur demande estoit juste, & ils obtinrent aisement ce qu'ils pretendoient. On dressa ensuite deux Actes de cette reforme, l'un pour demeurer entre les mains du Roy, & l'autre dans le cartulaire de l'Abbaie. Ainsi l'observance commença à y refleurir, & chacun en fut édifié. Il est vrai qu'un peu aprés la paix en fut troublée par quelques Moines inquiets, & incapables de discipline, qui oserent presenter une requeste au Roy contre ces Prelats, qui les avoient ainsi tirez de l'Apostasie, & les avoient fait rentrer dans leur devoir. Mais comme tout ce qu'ils exposoient fut trouvé faux, l'on n'y eut point d'égard, & l'effort qu'ils firent pour ruiner la reforme, ne servit qu'à l'affermir, & à la fortifier. Car les Religieux renouvellerent encore la promesse qu'ils avoient faite, & protesterent par trois Actes signez de leur main, qu'ils vouloient garder la regle qu'avoit écrit le bienheureux Pere saint Benoist sur les instructions, & les lumieres qu'il avoit reçuës du saint Esprit. Un de ces Actes fut mis au tombeau de saint Denis, l'autre parmi les papiers du Roy, & le troisiéme entre les mains de l'Abbé Hilduin. Enfin Loüis confirma cette reforme par ses lettres, où il donne à la regle de saint Benoist l'éloge que nous venons de rapporter, & où il declare qu'il estoit de la justice, & de l'interest de l'Estat de maintenir l'Ordre monastique dans saint Denis, pour accomplir l'intention des Roys ses predecesseurs, & des autres personnes de pieté, qui avoient basti cette Abbaie, & l'avoient comblée de leurs liberalitez, afin que Dieu y fut servi par des Religieux. Ces lettres furent faites doubles, & dattées de l'an dix-neuviéme de son regne, c'est-à-dire de l'an 832. Hilduin destina en mesme temps de certaines terres pour la subsistance des Religieux,

Tres cartulas conscripserunt, &c. in quibus se à beato patre Benedicto, Spiritu sancto docente, descriptam Regulam sunt servare velle professi. *Ibid. pag.* 1677.

Ut quod canonica docet autoritas, & vota Regum, cunctorumque fidelium, qui ipsum locum propter monasticum Ordinem, &c. *Ibid.*

CH XXIII.

De Abbatibus verò Canonicis, & regularibus, &c. Ne fortè propter aliquam inopiam, & divina officia negligantur, & ipsæ congregationes irreligiosiùs vivere compellantur. *Conc. Parif. an. 829. lib. 3. cap. 18. pag. 1664.*

Histoire de l'Abbaie de saint Denis, liv 3. ch p. 7. pag. 740.

Liv. 4. chap. 4. pag. 1218.

Ante præscriptũ altare per merita, & solatium Domini, ac piissimi Patris Dionysii virtute divina reerecti, & restituti sumus, cingulumque militare, &c. *Epist. Lud ad Hilduin. Concil. Tom. 7. pag. 1778.*

en quoi il agit conformement à l'ordonnance du Concile de Paris, qui avoit recommandé aux Abbez tant des Chanoines, que des reguliers, c'est-à-dire des Moines, de fournir à ceux de leur communauté ce qui estoit necessaire pour leur nourriture, & leur entretien, afin que la pauvreté, & l'indigence ne les portât pas à negliger l'Office divin, & à s'abandonner au relaschement. Le nombre des Religieux de saint Denis fut borné à cent cinquante; ensorte toutefois qu'il seroit libre à l'Abbé de l'augmenter. Ce reglement fut confirmé par Loüis le Debonnaire, & depuis renouvellé du temps de Charles le Chauve. Loüis qui avoit esté injustement degradé à Compiegne, fut restabli dans l'Eglise de saint Denis le second Dimanche du Caresme de l'an 834. & aprés avoir esté reconcilié à l'Eglise par les Evesques, reprit la ceinture militaire, & les autres marques de sa dignité. Comme il fut persuadé que l'intercession de saint Denis avoit beaucoup contribué à son restablissement, pour lui en témoigner sa reconnoissance, il ordonna à l'Abbé Hilduin de rechercher tout ce qui se trouvoit écrit touchant la vie du Saint, & d'en faire un recueïl. Hilduin executa cet ordre, & donna à son ouvrage le titre d'Areopagitique, parce qu'il y soustient que saint Denis premier Evesque de Paris est le mesme que saint Denis Senateur de l'Areopage d'Athenes, converti par saint Paul. Quelques années auparavant, sçavoir l'an 824. ou 827. Michel Empereur d'Orient avoit envoié à Loüis les livres de l'Hierarchie, & dix lettres attribuées à saint Denis. Du temps d'Hilduin, l'Abbaie de saint Denis s'associa avec celle de saint Remi de Reims. L'Acte de leur societé est de l'an 338. Loüis le Debonnaire, & un de ses fils y souscrivirent vrai-semblablement en qualité de confreres, leur pieté les portant à ne pas tenir ce titre indigne de la Majesté royalle.

Spicil. Tom. 4. pag. 230.

IV.

Translation des reliques de saint Denis.

Committi nobis thesauri custodiam. *Lup. Epist. 110. & Nota Steph Baluz. pag. 443.*

La prise, & le ravage de la ville de Rouen par les Normans, aiant répandu la terreur dans les provinces voisines, Hilduin fit transferer à l'Abbaie de Ferrieres son thresor, c'est à-dire, comme l'entend un sçavant homme, les saintes reliques, & les plus riches meubles de l'Eglise de saint Denis. Mais l'Abbé Loup lui marqua que ces precieux dépots n'y seroient pas fort en seureté. On ne sçait pas ce que fit Hilduin aprés cet avis, ny s'il envoia ailleurs ce qu'il avoit tant de raison de vouloir conserver.

CH. XXIII.

V.

Loüis Abbé de saint Denis va avec Hincmar au Concile de Verneuil.

Il a déja esté dit que la mort de l'Abbé Hilduin arriva l'an 841. & qu'il fut enterré à saint Medard. Il eut pour successeur Loüis, parent de Charles le Chauve, & son Chancelier. Loüis estoit Diacre, mais il n'est pas certain qu'il ait esté Religieux. On le louë de sa douceur, & de sa bonté. Il eut entre ses disciples le fameux Hincmar, & il le mena avec lui au Concile tenu dans le Palais de Verneuil, environ deux ans aprés le traité de paix, qui termina la sanglante guerre qui s'estoit allumée entre les enfans de Louis le Debonnaire, & pendant laquelle la discipline ecclesiastique, & religieuse avoit souffert un grand affoiblissement. Pour remedier à ces desordres on tint des Conciles à Thionville, à Verneuil, à Meaux, & à Beauvais. Nous dirons quelque chose des trois premiers, parce que l'on y fit quelques ordonnances qui regardent nostre sujet: & nous commençons ici par celui qui fut tenu à Verneuil l'an 844. où l'Abbé Louis fut appellé, & dont Loup Abbé de Ferriere fut comme le secretaire, & dressa les Canons. Ces decrets furent composez en forme de remonstrance que les Evesques addresserent à Charles le Chauve. Il fut ordonné que l'on travailleroit à la reforme de quantité de monasteres, où les Religieux s'estoient écartez des devoirs de leur profession, les uns purement par leur faute, & de dessein formé, les autres par negligence, & plusieurs par la pauvreté, manquant des choses necessaires pour leur nourriture, & leur subsistance: que l'on obligeroit les Moines vagabonds, ou Apostats à rentrer dans leur cloistre, & à y faire penitence: que l'on excommunieroit ceux qui se marioient avec des Religieuses: que les filles qui s'estant consacrées à Dieu dans le cloistre, se coupoient les cheveux, & prenoient un habit d'homme par un faux zele, seroient averties de quitter ce déreglement, afin de ne pas estre retranchées de l'Eglise, ainsi que l'ordonne le Concile de Gangres contre les personnes qui tombent dans ce desordre. Par ce faux zele on peut entendre le desir d'imiter quelques Saintes, qui s'estoient ainsi vétuës en hommes par un mouvement extraordinaire du saint Esprit, ce qui ne devoit pas estre pris pour exemple: peut-estre aussi que quelques Religieuses s'estoient deguisées en hommes pendant la guerre civile, pour éviter les violences des soldats. Le Concile finit par une remonstrance qu'il fait au Roy, sur l'oppression que souffroit l'Eglise de la part des laiques, qui en

In omnibus Ordinibus religio magnum detrimentum accepit. *Concil. Vernon. can. 2. an. 844.*

Alios studio, nonnullos desidia, multos necessitate victus & vestimenti. *Can. 3.*

Causa religionis, ut eis falsò videtur.

CH. XXIII. usurpoient les biens, d'où il arrivoit que l'on ne pouvoit ny entretenir les lieux saints, ny faire subsister les serviteurs de Dieu qui y demeuroient, ny pratiquer les œuvres de charité envers les pauvres, suivant l'intention des fondateurs, & que ces mesmes biens qui avoient esté le salut de ceux qui les avoient donnez à l'Eglise, devenoient la perte, & la damnation de ceux qui osoient les lui ravir. Louis obtint de Lothaire des lettres * qui donnoient à son Abbaie diverses immunitez, dont elle devoit joüir dans les terres qu'elle possedoit en Alsace, & dans la Lombardie, & depuis il destina les Prieurez de Salone, & Lebraha, pour le luminaire de l'Eglise, comme il paroist par une charte de Charles le Chauve de l'an 850. où il est fait mention du testament de Fulrad. On peut encore voir là-dessus ce qui en est dit dans le Concile de Werberie de l'an 853. De son temps, sçavoir l'an 857. un de ses Religieux nommé Huniger passa en Angleterre, pour y conserver à sa communauté les biens qu'elle y possedoit. Huniger y fut tres-bien reçu du Roy Edeiwlfe, & ce Prince qui excelloit en pieté, non seulement lui rendit justice, & maintint son monastere dans ses droits, mais lui donna encore vingt marcs d'or, un grand vase d'argent, & deux riches chappes, ou voiles, pour orner le tombeau de saint Denis. Il paroist par diverses lettres de Charles le Chauve, qu'il avoit beaucoup d'affection pour les Religieux de cette Abbaie. Ce Prince fonda pour eux le Prieuré de Marnai dans le Comté de Morienne, afin que ceux d'entr'eux, que Dieu appelleroit à une plus étroite solitude, pussent s'y retirer, & y pratiquer plus librement les exercices de leur profession. Le reglement dressé pour leur subsistance par Hilduin, n'aiant pû estre pleinement executé à cause des guerres civiles, l'Abbé Loüis en fit un autre à leur priere, qui fut approuvé par le Concile tenu à Pistres, & à Soissons l'an 862 & confirmé par le Roy. La charte de ce Prince, aussi bien que l'acte passé en presence des Evesques, marquent que la communauté estoit toujours de cent cinquante Religieux. Les Evesques assemblez à Pistres confirmerent aussi les autres privileges du monastere de saint Denis, & principalement celui dont l'avoit gratifié saint Landri Evesque de Paris il y avoit déja deux cens ans. Cette Abbaie souffrit beaucoup pendant la guerre des Normans, les Religieux aiant esté obligez de leur donner de grandes sommes d'argent,

Undè alii suas animas redemerunt, cur inde alii suas perdunt. *Ibid. can* 12.

* *An* 843. *Histoire de saint Denis. pag.* 742.

Pag. 779.

Liv. 3. *chap.* 8. *pag* 785. *Ce Prince épousa l'an* 856. *Iudith fille de Charles le Chauve.*

Ut liberiùs Deo famulari, & ordinem regularem in eo secretiùs observare valeant. *Carta Carol dans l'Histoire de saint Denis. page* 789. 796. 801.

Spicil. Tom. 6. *pag.* 377.

pour empescher qu'ils ne missent le feu à leur Eglise, & pour procurer la liberté de leur Abbé Louis, qui eut le malheur de tomber entre les mains de ces Barbares. Aprés la mort de Louis, laquelle arriva l'an 867. le Roy retint l'administration de l'Abbaie, le Prieur, le Doien, & le Thresorier prenant soin de ce qui regardoit le service divin, & l'observance; on la fortifia aussi, & l'on y bastit un chasteau, afin qu'elle fut moins exposée aux ravages des Normans. La ville de Reims servit d'azyle aux Religieux de saint Denis pendant le siege de Paris. Ils s'y transporterent avec les saintes reliques de leur Eglise, & ils y furent reçus, & nourris avec beaucoup de charité par Fouques Archevesque.

CH. XXIV. *An. 856. Vita sancti Faron. Act. sac. 2. pag. 624.*

Annal. Bertin. ad an. 869. Flodoard Histor. lib. 4. cap. 8.

VI. *Theodrade fille de Charlemagne Religieuse d'Argenteüil.*

Theodrade fille de Charlemagne s'estant devoüée au service de Dieu se retira par la permission de son pere dans le monastere d'Argenteuil, qui lui fut donné à titre de benefice, & elle y mit des Religieuses, dont elle fut la Superieure; mais comme elle sçavoit que cette maison appartenoit à l'Abbaie de saint Denis, elle obtint de son frere Louis le Debonnaire, qu'aprés sa mort, les choses retourneroient à leur premier estat, & que cette Abbaie seroit remise en possession de ce monastere, comme l'on peut voir dans les lettres de ce Prince. Quand Dieu l'eut retirée du monde, sa communauté ne laissa pas de demeurer à Argenteuil, mais il est à croire que ce fut de l'agrément de l'Abbé de saint Denis, & mesme sous sa dépendance: car il est certain que dans le neuviéme siecle cette royalle Abbaie avoit sous elle non seulement des monasteres d'hommes, mais aussi des communautez de filles. On dit que Theodrade eut une sœur nommée Gisle, qui fut aussi Religieuse.

Histoire de saint Denis. pag. 736.

Cum monasteriis virorum, & puellarum eidem monasterio sancti Dionysii subjectis. *Litter Ludov. an. 814.*

Ibid. pag. 731.

CHAPITRE XXIV.

Des Abbaies de saint Maur, & de Chelles.

I. *Abbez de saint Maur.*

LE venerable Benoist qui estoit Abbé de saint Maur des Fossez du temps de Louis le Debonnaire, excella dans la science de la regularité, & il en fit leçon aux Religieux de saint Vandrille, comme porte leur chronique, qui le qualifie

CH. XXIV.

Act. sac. 2. pag. 594.
Sac. 4. part. 2. pag. 571.

Clerus matris Ecclesiæ Parisiorum, & Fratres cœnobii sancti Dionysii, & sancti Germani, & beatæ Genovefæ, ac Fossatensis, diversorumque monasteriorum unanimitas, &c.
Sammarth. Gall. Christ. Tom. 1. pag. 408.
Act. sac. 3. part. 1. pag. 14.

homme juste. Il rebastit l'Eglise de son monastere, & aprés qu'elle eut esté dediée par saint Aldric Archevesque de Sens, & par d'autres Evesques, il y transfera le corps de saint Babolen, le premier de ses predecesseurs. Elle fut un peu aprés enrichie des reliques de saint Maur, dont elle porte le nom. Cette Abbaie estoit alors fort considerable, ainsi qu'on peut juger par une lettre du Clergé de Paris de l'an 853. où elle est marquée au quatriéme rang aprés les monasteres de saint Denis, de saint Germain, & de sainte Geneviéve. Cette lettre regardoit l'élection d'Enée pour remplir le Siege Episcopal de Paris. Enée eut pour successeurs Ingelwin, & Gozlin. Il ne faut pas confondre ce Gozlin Evesque avec Gauzlin Abbé de Glanfeuil. Le corps de saint Merri reposoit toujours dans le petit monastere, ou Chapelle de saint Pierre, où il estoit mort. Un Prestre nommé Theodebert, qui estoit titulaire de cette Chapelle, touché de devotion envers le Saint, prepara un lieu decent, & pria Gozlin d'y mettre ses reliques. Les occupations de Gozlin ne lui aiant pas permis de faire lui-mesme cette ceremonie, il en commit le soin à ses Archidiacres qui transfererent le corps du Saint l'an 884. en presence de quantité d'Ecclesiastiques, & de Religieux de Paris.

II.
Gisle sœur de Charlemagne Religieuse de Chelles.

Ardebat nobis, ut fatemur, de die in diem desiderium hujus sacratissimæ lectionis, in qua purificatio est animæ, solatium mortalitatis nostræ, & spes perpetuæ beatitudinis, in qua beatus vir, &c. *Epist. Gisla ad Albin. inter oper. Albin. pag. 374.*
Albin. Epist. 102. 60. & 56.
L'an 797.

Gisle sœur de Charlemagne servit Dieu dans l'Abbaie de Chelles, & vrai-semblablement en eut la conduite vers le commencement du IX. siecle. La generosité chrestienne qui l'avoit portée à renoncer aux honneurs, & aux plaisirs du monde, fut recompensée d'une grace qui lui faisoit trouver de saintes delices dans les livres sacrez. Son ardeur à les lire s'augmentoit de jour en jour parce qu'elle reconnoissoit par experience, (ainsi qu'elle dit dans une lettre) que les veritez, dont ils sont remplis, purifient l'ame, la consolent dans les miseres de cette vie mortelle, & la soustiennent par l'esperance d'un bonheur qui ne finira jamais. Pour en mieux penetrer le sens, elle lisoit les commentaires des saints Docteurs, & entr'autres ceux du venerable Bede. Et ce fut par cette raison qu'elle engagea le bienheureux Alcuin, qui demeuroit dans saint Martin de Tours, à lui expliquer l'Evangile de saint Jean. Ce sçavant Abbé addressa les cinq premiers livres de cet ouvrage, à Gisle, & à Rictrude, & les deux autres à Gisle, & à Colombe, qui estoient toutes trois Religieuses de Chelles. C'est sans doute Gisle à qui il écrit

CH. XXIV.

écrit deux lettres, la designant par le titre de sa *tres-chere sœur*, & qu'il remercie de la bonté qu'elle avoit euë de lui envoier une croix, & une chappe qui lui avoient esté fort agreables. Dans une de ces lettres, il marque qu'il approuve fort le soin qu'elle prenoit de faire travailler à l'Eglise de la sainte Vierge, & de nourrir toujours son esprit par la lecture des livres de pieté, & dans l'autre il la prie de dire à Colombe qu'elle se souvienne des veritez saintes qu'elles a apprises, & que ceux là sont heureux, *qui sont affamez & alterez de la justice, parce qu'ils seront rassasiez*: ce qui convient parfaitement à la Princesse Gisle, car outre ce que l'on sçait de son application à de saintes lectures, & de sa liaison avec Colombe, il est certain qu'elle fit bastir à Chelles une Eglise en l'honneur de la mere de Dieu. Nous avons dit ci-devant que Charlemagne avoit une affection tendre, & respectueuse pour Gisle, & qu'aiant appris qu'elle estoit malade à Chelles, il quitta le Pape Leon avec lequel il estoit à Soissons, & l'alla voir dans cette Abbaie: ce qui arriva l'an 804. Elle mourut vers l'an 810.

Placet mihi valdè labor vester in sanctæ Dei genitricis Ecclesiæ exaltatione, & in librorum consideratione. *Alcuin Epist. 56. & 60.*

Ecclesia genitricis Dei, &c quam Domina Gisla à fundamentis struxerat. *Act. an. 833. pag. 452.*

III.
Helvide Abbesse de Chelles.
Ou Hegilwich.

Environ quinze ans aprés, Helvide mere de l'Imperatrice Judith, prit la conduite du monastere de Chelles, où elle s'estoit consacrée à Dieu estant veuve. Sa communauté estoit bien remplie, & composée d'un grand nombre de filles. Loüis le Debonnaire estant allé à cette Abbaie l'an 833. s'informa du merite de sainte Bathilde, dont le corps y reposoit, & s'estant fait lire sa vie conçut tant de veneration pour sa memoire, qu'il voulut qu'on transferat ses reliques dans la nouvelle Eglise bastie par Gisle. Pour satisfaire son pieux dessein, Erkanrad Evesque de Paris se transporta à Chelles, & aiant tiré le corps de la Sainte de l'ancienne Eglise de sainte Croix, où elle avoit esté enterrée, il le mit dans celle de Nostre-Dame. La ceremonie ne se passa pas sans miracles. Le Roy pour marquer sa devotion envers la Sainte, donna une terre au monastere. L'ancien obituaire de saint Germain des Prez parle d'une *Rothilde Abbesse, & Religieuse* fille du grand Charles, ce qui se peut entendre, ou de Charlemagne, qui eut en effet une fille appellée Rothilde, ou plutost de Charles le Chauve. Car l'on sçait que Charles le Simple son petit fils eut une tante appellée Rothilde qui fut Abbesse de Chelles. Le Concile tenu à Paris l'an 829. dont il a esté parlé ci-devant, fit un reglement pour empescher le trop frequent, & le trop libre

Une Religieuse, & une autre personne toutes deux paralytiques furent gueries devant les reliques que l'on avoit tirées du tombeau, avant que l'Evesque vint au monastere.

Concil. Paris. lib. 1. can 43. & 46.

accez des Ecclesiastiques, & des Religieux aux monasteres des Religieuses. Il y fut aussi défendu aux Abbesses de donner elles-mesmes le voile aux veuves, ou aux filles.

CHAPITRE XXV.

Des Abbaies de saint Pierre, de Bonneval, & de saint Martin de Corbion.

I. *Abbaie de saint Pere de Chartres.*

UN des principaux monasteres du diocese de Chartres est celui de saint Pere, ou de saint Pierre, situé prés de cette ville. Il est ancien, mais l'on ne sçait point qui l'a fondé. Il subsistoit dés le temps de Loüis le Debonnaire, & il y a apparence qu'il estoit alors en bon estat. Mais Helie Evesque de Chartres en aiant obtenu l'administration vers l'an 844. usa fort mal de ce pouvoir. Car outre qu'il s'en mit en possession par force, il se saisit des vases sacrez, & des autres meubles de l'Eglise, & les vendit, il s'attribua les revenus de toutes les terres qu'il put occuper, ou il les donna à titre de benefice à ses domestiques : il ruina aussi un monastere de filles qui estoit prés de Chartres. Dans cette oppression une partie des Religieux de saint Pere se retirerent dans l'Abbaie de saint Germain d'Auxerre, & continuerent d'y servir Dieu. Les autres n'aiant point de lieu de refuge furent contraints de demeurer dans leur cloistre, & y menerent une vie fort pauvre, n'aiant que ce que l'avidité de leur administrateur leur laissoit comme par grace. Pour comble d'affliction ils éprouverent ensuite la fureur des Danois, ou Normans qui brusserent leur monastere. Cet orage dissipa, mais ne détruisit pas leur communauté, ils se rassemblerent, & aiant un peu reparé leur Eglise, ils continuerent à y celebrer le service divin. Gilbert Evesque de Chartres qui estoit animé d'un autre esprit que son predecesseur Helie, eut compassion de leur misere, & leur donna quelques terres par un Acte auquel Loup Abbé de Ferrieres souscrivit aprés Enée Evesque de Paris, & d'autres Prelats. Il est fort probable que le monastere fut encore pillé, ou détruit l'an 898. ou 911. que les Normans assiegerent Chartres, mais en vain aiant esté défaits par une armée de François, & de Bourgui-

Sammarth. Gall. Christ. Tom. 2. pag. 482. 483.

L'an 855. ou 857. du temps de Frotbauld Evesque de Chartres.

Dudo lib. 1. de gestis Normann.

gnons, qui attribuerent leur victoire à l'intercession de la sainte Vierge, dont on porta une relique dans leur camp.

II. *Fondation de l'Abbaie de Bonneval, d'où l'on tire des Religieux pour reformer celle d'Aisnai.*

La chronique de l'Abbaie de Bonneval au diocese de Chartres en met la fondation en 841. & la rapporte à Charles le Chauve, & à un grand seigneur nommé Fouques, qui par la permission de ce Prince, la fit bastir, & y donna des Eglises, & des terres. Elle fut dediée par l'Evesque du diocese en l'honneur de saint Marcellin, & de saint Pierre, dont les reliques avoient esté apportées de Rome en France par Eginard. Gausmar fut le premier Abbé, & eut pour successeur Ingelar. Ils prirent tant de soin de bien regler leur communauté, & d'y faire fleurir le service de Dieu; qu'elle devint celebre en observance. Desorte que saint Aurelien Archidiacre d'Autun, & depuis Archevesque de Lyon, voulant reformer l'Abbaie d'Aisnai, où il avoit transferé les corps de saint Florentin, & de saint Hilaire Martyrs, & cherchant pour cet effet des Religieux bien reguliers, n'en trouva point de plus propres à son dessein, que ceux de Bonneval. Il en obtint douze de l'Abbé Ingelar, & les mit dans Aisnai. Ingelar leur recommanda de demeurer fermes dans la bonne voie, & de prendre garde non seulement de ne pas s'en écarter, mais de s'y avancer de plus en plus, & il y a lieu de croire qu'ils accomplirent fidellement cet ordre de leur Superieur: car ils restablirent la pureté de la discipline & l'observance dans Aisnai, & saint Aurelien fut parfaitement satisfait, & édifié de leur conduite. Aussi voulant s'en retourner à Bonneval, & priant le Saint de leur donner des reliques de S. Florentin, & de S. Hilaire, ils le trouverent tout disposé à leur accorder cette grace. Il partagea avec eux le corps de ces deux Saints. Ces Religieux transporterent ces precieuses reliques à Bonneval, & tant sur le chemin, que dans leur monastere Dieu opera quantité de miracles, par l'intercession de ces Martyrs. Cette translation se fit vers l'an 855. Aprés la mort de Charles le Chauve, c'est à-dire vers l'an 877. Lambert Comte de Chasteaudun donna aux Religieux de Bonneval une retraite dans ce lieu-là, pour s'y refugier pendant les guerres. Une charte du dixiéme siecle semble marquer que les Religieux de Chasteaudun estoient vétus de blanc.

Act. sæc. 4. part. 2. pag. 494. & 505.

In quo candidatus grex Monachorum degebat. *Ibid. pag. 506.*

III. *Restablissement de l'Abbaie de Corbion*

L'Abbaie de saint Martin de Corbion, où reposoit le corps de saint Lomer aiant esté ruinée, fut entierement rebastie par

Loüis le Debonnaire, à la priere de Henri Abbé de saint Mesmin prés d'Orleans. Henri avoit demeuré à la Cour avant que d'estre Religieux, & y avoit esté consideré, & en faveur. Il avoit ensuite quitté le siecle, & s'estoit consacré à Dieu dans Aniane, ou dans l'Abbaie de saint Mesmin, qui avoit esté nouvellement restablie par l'Evesque Theodulfe, comme l'on verra ci-aprés. Son merite l'avoit fait choisir pour Superieur de ce dernier monastere: il estoit zelé pour le bien & l'avancement de la religion. L'Abbaie de Corbion estant en estat d'estre habitée, il y establit des Religieux qu'il tira de saint Mesmin. Loüis leur donna des terres, & des lettres de protection, & Charles le Chauve son fils, & son successeur continua aussi à les favoriser. Henri aiant esté persecuté, ou inquieté, se retira à Corbion, & prit le soin de la communauté, ainsi qu'il paroist par un privilege qui lui fut accordé l'an 843. par un Concile assemblé à Germigni au diocese d'Orleans. Ce privilege est d'autant plus remarquable que c'est peut-estre l'unique piece qui nous ait conservé la memoire de ce Concile, où se trouverent huit Archevesques, plusieurs Evesques, & quelques Abbez convoquez par Charles le Chauve, pour remedier aux desordres qu'avoit causé la guerre civile. Charles donna en mesme temps à ceux de Corbion son precepte, ou lettres de protection en la forme ordinaire. Henri mourut dans cette Abbaie: on raconte de lui une chose merveilleuse. Estant fort malade au mois de Janvier, il eut envie de manger des péches, & pria le Religieux qui le servoit, de lui en aller chercher à un arbre qui lui marqua. Ce Religieux obeit purement pour le satisfaire, & non point par esperance de trouver de cette sorte de fruit, car il n'en estoit pas la saison; mais il fut fort surpris lorsqu'approchant de cet arbre, il y apperçut trois péches parfaitement belles, & plus grosses que celles que l'arbre avoit portées jusqu'à ce temps-là. Il les cueillit, & les porta au malade, lequel aiant rendu graces à la tres-sainte Trinité, en gousta un peu, lui offrit des prieres pour ses Religieux, & rendit l'esprit avec joie. Sa mort arriva aprés l'an 853. car il se trouva cette année-là au second Concile de Soissons. Sept ans aprés la plusspart des terres des Religieux de Corbion aiant esté ravagées, & leurs titres bruslez par les Normans, Charles le Chauve leur accorda des lettres qui les maintenoient dans la possession de leurs biens, & suppleoient

Sac. 1. pag. 602.

Henricus dum ab hoc molestatus recessisset loco ad Corbionense monasterium se contulit. *Pag. 598. 602.*

Act sac. 4. part. 2. pag. 248.

Theodulfe Evesque d'Orleans avoit basti à Germigni une fort belle Eglise, où les Evesques purent tenir ce Concile.

Ibid. pag. 247.

au défaut de leurs chartes. Frodoin estoit alors leur Abbé. Il y revestit de l'habit monastique le tres-vertueux Azarias originaire de Sardagne, qui depuis donna son bien au monastere en presence du Roy. Azarias fit un grand progrez dans la perfection, & en fut un modele pour les autres. Du temps de l'Abbé Garnon qui exerçoit cette charge l'an 872. les Religieux se voiant trop exposez aux insultes des Normans, sortirent de Corbion avec le corps de saint Lomer, & se retirerent dans leur terre de Patricli du diocese d'Avranches. Il s'y fit quantité de guerisons surnaturelles en faveur des malades, qui vinrent implorer le secours divin par l'intercession du Saint, comme témoigne l'Auteur de la relation, qui vit de ses propres yeux plusieurs de ces miracles. De Patricli, ils se transporterent au Mans, & mirent les reliques du Saint dans l'Eglise de saint Michel, par la permission de Robert Evesque de la ville. Le Frere Azarias alors fort celebre par sa pieté, fut choisi pour les garder. Il s'acquittoit de cette commission avec grand soin, & prioit Dieu sans cesse. Aussi sa devotion lui attira une grace extraordinaire: car chantant la nuit avec beaucoup de ferveur ce verset du pseautier : *In conspectu Angelorum psallam tibi, Deus meus*, saint Michel lui apparut, donna de l'encens aux reliques, & se retira laissant l'Eglise remplie d'une odeur celeste. L'Abbé Garnon mourut au Mans, & eut pour successeur Simon, qui ne se croiant point en seureté dans cette ville, s'en alla à Blois avec sa communauté vers l'an 874. Le sejour qu'ils y faisoient donna lieu d'y fonder le monastere de saint Lomer, comme l'on verra dans le siecle suivant.

CHAPITRE XXVI.

Du restablissement de l'Abbaie de saint Mesmin : De l'Abbé Theodemir.

I. *Theodulfe Evesque d'Orleans remet des Religieux dans saint Mesmin.*

De tous les monasteres qui avoient esté occupez par les laiques, nul n'estoit en plus mauvais estat que celui de Mici, ou de saint Mesmin prés d'Orleans. Cette Abbaie qui avoit esté habitée de tant d'excellens Religieux, & qui avoit esté la mere de tant de Saints, ne servoit de retraite qu'à des

CH. XXVI. seculiers, & mesme à des femmes, & à des chiens de chasse. Theodulfe sçavant Evesque d'Orleans, & dont le zele pour la reformation des mœurs paroist par son capitulaire, ne put souffrir la prophanation de ce lieu saint, & il s'appliqua à le restablir. Il eut recours pour cet effet à saint Benoist d'Aniane, & aiant obtenu de lui vingt de ses disciples, il les introduisit dans saint Mesmin, & non seulement il les mit en possession des terres qui en dépendoient, mais il leur donna encore de son propre bien. Ces Religieux se multiplierent par la reception de quantité de Novices, & édifierent tellement le païs par la bonne odeur de leurs vertus, que ce sage Prelat en fut pleinement satisfait, & ne cessa de les proteger jusqu'à sa mort, qui arriva l'an 821. Theodulfe parle de cet establissement dans une lettre en vers addressée aux Moines d'Aniane. Il eut l'administration de l'Abbaie de Fleuri, & de quelques autres monasteres, ainsi qu'il se voit par un article de son capitulaire, où il permet aux Prestres de son diocese d'envoier leurs neveux, ou leurs autres parens, estudier dans l'Eglise de sainte Croix, ou dans les cloistres de saint Agnan, ou de saint Benoist, ou de saint Lifard, ou des autres communautez, dont on lui avoit donné la direction. Le monastere de saint Agnan avoit changé d'estat, & estoit alors habité par des Chanoines, & peut-estre aussi celui de Meun, ou de saint Lifard. Theodulfe a inseré dans son capitulaire tout le quatriéme chapitre de la Regle de saint Benoist, qui contient des maximes generales, dont la connoissance est necessaire, ou utile, pour exercer de bonnes œuvres. L'Abbé qui gouvernoit le monastere de saint Mesmin, s'appelloit Dutresinde, comme il paroist par une charte de Loüis le Debonnaire de l'an 815. où ce Prince lui accorde quelques graces: Letaldus en fait aussi mention.

Act. sac. 4. pag. 205. & 219.

Capitul. Theodulf. c. 19. & 21.
Concil. Tom. 7. pag. 1140.
Carm. l. 2. c. 6.

Habere tres naves per Ligerim, &c. *Append. ad Capitul. Tom. 2. Steph. Baluz. pag. 1406.*
Act. sac. 1. pag. 598.

II.
Jonas son successeur dans l'Episcopat y donne un privilege.

Jonas qui fut le successeur de Theodulfe dans le Siege d'Orleans, & qui ne lui ceda point ny en zele, ny en érudition, vit avec joïe refleurir l'Ordre monastique dans saint Mesmin, & pour l'affermir y donna un privilege, qui fut confirmé par Loüis le Debonnaire, & par Lothaire son fils, qui prennent tous deux la qualité d'Empereur dans une commune charte qu'ils firent expedier pour cet effet. Il en accrut l'Eglise, & il y transfera les reliques de saint Mesmin, qui estoient auparavant dans une autre Eglise bastie en son honneur par Sigobert Evesque, & proche de celle de saint Agnan d'Orleans. Cette

L'an 825. ou 826.
Spicil. Tom. 8. pag. 138.

translation se fit par les soins de l'Abbé Henri, qui obtint pour cet effet la permission de Loüis le Debonnaire. Berthold Religieux de saint Mesmin écrivit la vie du Saint, & l'addressa à Jonas par quelques vers qui sont au commencement de son ouvrage. Le monastere ne put éviter d'estre ravagé par les Normans, lorsqu'ils se rendirent maistres d'Orleans, & qu'ils firent des courses aux environs, mais Dieu conserva l'Eglise du Saint, & ce fut en vain que les Barbares s'efforcerent de la brusler.

CH. XXVI.

Ou Heriric.

L'an 853. ou 854.

III.

Trouble arrivé dans le monastere.

Quelques années aprés, la paix du monastere fut troublée par un orage, dont la premiere cause fut l'ambition d'un Religieux nommé Wlmar, qui se laissa emporter au desir d'estre Abbé, à cause qu'il estoit d'une maison noble, & qui éclattoit dans le siecle. Il alla pour cet effet solliciter Trannin Evesque d'Orleans, & pria un Ecclesiastique qui avoit de l'accez prés de ce Prelat, d'appuier ses pretensions. Mais cet Ecclesiastique, qui s'appelloit Frederic, & dont la famille ne cedoit point à celle de l'autre, fut persuadé par son frere de n'emploier son credit que pour lui-mesme, & de tascher de se rendre l'administrateur de l'Abbaie de saint Mesmin. Frederic suivit ce conseil, & obtint cet emploi de la facilité de Trannin, dont les mœurs ne répondoient pas à la dignité. Wlmar, & les autres Religieux voulurent d'abord fermer l'entrée du monastere à Frederic, mais celui-ci engagea Trannin à s'y transporter lui mesme, & à le mettre en possession de la charge d'Abbé. Frederic chassa Vvlmar, & tous ceux de la communauté qui avoient quelque merite, & il ne laissa dans le cloistre que cinq pauvres Moines, qu'il voulut nourrir de pain de seigle, comme les derniers du peuple. Les Religieux qui avoient esté chassez s'en plaignirent inutilement à l'Evesque, & dans cette extremité ils furent reduits à implorer le secours de leur patron saint Mesmin. Le Ciel leur rendit justice: Trannin fut effraié d'un horrible songe, qui fut suivi de sa mort. Il survint à Frederic un semblable accident, & une violente maladie qui l'osta du monde, & la persecution finit avec ceux qui l'avoient excitée.

Act. sac. 1. pag. 603.

IV.

Theodemir Abbé d'un monastere inconnu

Comme c'est principalement par un ouvrage de Jonas que l'on connoist l'Abbé Theodemir nous parlerons de luy en ce lieu, quoiqu'il semble qu'il n'ait pas vécu dans le diocese d'Orleans, mais plutost en Languedoc où dans l'Aquitaine & qu'il

CH. XXVI.

soit probable qu'il a esté le mesme que Theodemir qui gouvernoit le monastere de Psalmodi l'an 815. Ce Theodemir dont il est fait mention dans Jonas, estoit Abbé l'an 823. comme il paroît par la date d'une lettre de Claude Evesque de Turin, qui lui dedia son commentaire sur le Levitique. Claude avoit encore liaison avec Juste Abbé de Charoux, auquel il envoia l'an 815. une explication de l'Evangile de saint Mathieu, & avec Dructeran Abbé de Solignac, à qui il addressa un traité sur l'épiître aux Galates. Il avoit contracté amitié avec ces Abbez pendant qu'il estoit à la Cour de Loüis Roy d'Aquitaine & depuis Empereur, & c'est pourquoi il y a quelque apparence que Theodemir demeuroit aussi dans l'Aquitaine ou dans quelque autre Province de France voisine d'Italie. Il est sans doute que Claude avoit de l'erudition, & qu'il écrivoit aisément, mais ne soumetant pas ses lumieres à la Foy de l'Eglise, elles devinrent pour lui des tenebres, & l'engagerent à condamner l'usage & le culte des images sacrées Prevenu de cette erreur, il les fit toutes oster des Eglises de son diocese sans excepter mesme la Sainte Croix : Ce qui causa un grand scandale. On dit qu'il improuva aussi la veneration des saintes reliques. Son ami Theodemir estant averti de ces excez l'en reprit par une lettre pleine de charité, & l'exhorta à changer de conduite. Mais Claude bien loin de profiter de cet avis, s'opiniastra dans son erreur, la soutint dans une apologie qu'il addressa à Theodemir qu'il traita d'une maniere fort meprisante, & non plus comme son tres cher frere, ainsi qu'il l'avoit appellé dans un autre ouvrage, & parlant du pelerinage de Rome dont il détournoit ceux de son diocese, il fit des reproches à cet Abbé, lesquels retomboient sur la profession monastique. Car taschant de refuter ce qu'avoit dit Theodemir, que c'estoit une bonne œuvre & une action de penitence que de faire le pelerinage de Rome pour expier ses pechez, il lui demandoit, pourquoi il perdoit les ames de cent quarante Religieux qu'il avoit sous sa conduite en les empeschant de faire ce voiage de pieté, bien qu'ils ne fussent venus à lui que pour faire penitence, & par quel droit les retenant ainsi dans le cloistre, il les obligeoit de lui rendre service. Cette Apologie aiant esté portée à la Cour de Loüis le Debonnaire, y fut condamnée comme un ouvrage pernicieux, & ce Prince en envoia un extrait à Jonas Evesque d'Orleans avec ordre de la refuter

Iohan. Mabill. Analect. Tom. 1. pag. 46.

Sanctæ Religionis proposito venerandus & honestate vitæ imitãdus debitoque honore nominandus Theodemirus pater monachorum nunc jam rebus humanis exemptus &c. litteris charitate refertis mandari curavit. *Ionas. l. 1. de cultu Imagin.*

refuter. Claude cependant vint à mourir, & Jonas ne se pressa pas beaucoup de combattre ses erreurs, parce qu'il crut qu'elles seroient éteintes avec lui. Mais aiant appris qu'il avoit laissé des disciples qui les soutenoient, il en fit voir la fausseté dans un ouvrage, qu'il dedia à Charles successeur de Loüis. Dans ses deux premiers livres il parle des images, & s'arreste principalement à justifier le culte que l'on rend à la sainte Croix, mais dans le troisiéme, il defend Theodemir & pose pour principe, que quoique tous les Chrestiens n'aient qu'une mesme Foi, ils sont divisez en differens estats, les uns vivant dans le mariage, & les autres dans le celibat; les uns faisant la fonction de Pasteurs & gouvernant les ames, & les autres aiant le rang de brebis & devant se laisser conduire; les uns usant de la liberté generale pour aller où ils jugent à propos, & les autres qui se sont dévoüez au service de Dieu dans le cloistre, n'en sortant qu'avec la permission de leurs Superieurs. Il dit ensuite au nom de cet Abbé, qu'il ne perd pas les ames de ses disciples, lorsqu'il les oblige à demeurer dans le cloistre, mais qu'il execute ce que prescrit nostre bienheureux Pere saint Benoist, qui veut que les Religieux travaillent à leur salut, & pratiquent de bonnes œuvres dans la retraite du monastere, & sans s'éloigner de la communauté, où ils se sont consacrez à Dieu; que cette discipline est conforme aux sacrez canons, & principalement au Concile de Calcedoine, qui a decidé que les Religieux devoient aimer le repos de la Solitude & s'y exercer à la priere & au jeûne, & qu'ils ne devoient point quitter les lieux où ils avoient renoncé au siecle, & qu'enfin ils ne peuvent pas se plaindre de cette loi comme d'une observance incommode & rigoureuse, parceque selon le mesme Saint qu'il appelle son maistre, la liberté qu'ils auroient de sortir du cloistre, & de s'engager dans les affaires & le tumulte du siecle quand il leur plairoit, ne seroit pas avantageuse à leur salut, & empescheroit qu'ils ne fissent progrez dans la perfection. Quant à l'autre reproche que faisoit Claude, à l'Abbé Theodemir sçavoir qu'il se faisoit servir par cette multitude de Religieux qui s'estoient venus soumettre à sa conduite : Jonas répond que Theodemir n'estoit point du nombre de ces faux directeurs qui taschent de s'attirer une foule de disciples pour s'en faire un sujet de complaisance & de vanité, que ce n'estoit pas en veuë de luy que tant de Religieux

Ideò ô Claudi, tantò tempore tot animas non perdidi, quas in monasterio retinui, quia patris nostri præcepta secutus, videlicet beati Benedicti officinam ubi instrumenta bonorum exerceantur claustra monasterii & stabilitatem in congregatione novi, &c *Ionas l. 3. de cultu Imagin. Reg. S. Bened. c. 4.*

Magistri mei dicentis sententiam recolo ut non sit necessitas monachis vagandi foras quia omnino non expedit animabus eorum *Ionas Ibid & Reg. S. Ben. c. 66.*

s'estoient retirez dans son monastere, mais qu'ils y estoient venus chercher Dieu & travailler à leur salut, que s'il les retenoit dans le cloistre ce n'estoit point pour en tirer du service, mais afin que tous ensemble & lui aussi bien qu'eux pussent remplir les devoirs de leur estat, que si l'on vouloit appeller *servitude* les bons offices que s'entre rendent les personnes d'une communauté *cette servitude estoit reciproque* entre ceux qui gouvernent & ceux qui obeïssent, qu'elle estoit conforme à la Regle, qui veut que les Religieux se previennent les uns les autres par des marques d'honneur & de respect, qu'ils supportent patiemment leurs foiblesses & leurs infirmitez tant du corps que de l'esprit, & qu'ils se rendent comme à l'envi une humble obeïssance, & qu'enfin de la maniere dont en usoit Theodemir, il pouvoit dire à ceux de sa communauté ce que Gedeon disoit aux Israelites, *je ne pretens pas que ce soit ny moi, ny mon fils, mais le Seigneur qui domine sur vous.* Surquoi il est bon d'observer qu'encore que Theodemir ne fut plus au monde : Jonas le fait parler comme s'il eut esté encore vivant & dans l'exercice de sa charge, parce qu'il defendoit dans la personne de cet Abbé, tous les autres Superieurs des maisons Religieuses contre qui l'on eut pû former ces mesmes accusations, si elles eussent esté justes & bien fondées.

Est etiam nobis reciproca servitus &c. ut à me & ab eis noster compleatur ordo, contendo *Jonas ibid.*

Regul. c. 71. 72.

Judic. 8. 23.

CHAPITRE XXVII.

Des Abbez de saint Benoist, ou de Fleuri sur Loire.

I. *Adalganld & Boso, Abbés de Fleuri.*

IL paroist par le capitulaire de Theodulfe Evesque d'Orleans, & Abbé de Fleuri, que l'on enseignoit les sciences dans ce monastere : ce qui donne lieu de croire que l'observance y estoit en vigueur, car pour l'ordinaire il y avoit de la regularité dans les communautez, où l'on s'appliquoit à l'estude, & l'on y cultivoit la pieté avec les lettres. Theodulfe cessa de gouverner le monastere de Fleuri vers l'an 818. ou parce qu'il en quitta volontairement l'administration, ou parce qu'il la perdit aiant esté accusé d'avoir eu part à la conjuration de Bernard : ce qu'il nia toujours fortement, comme l'on peut voir par sa lettre en vers à Aïulfe Archevesque de Bourges. Il

Ch. XXVII.

eut pour successeur dans cette Abbaie Adalcalque qu'il ne faut peut-estre pas distinguer d'Adalgauld, à qui Loüis le Debonnaire accorda l'an huit cens dix-huit des lettres de protection, où il est marqué que le corps de saint Benoist reposoit à Fleuri. Du temps de cet Abbé un homme paralytique des deux pieds, & qui n'avoit jamais marché que sur ses genoux, fut gueri par l'intercession de ce Saint, & pour oster le doute que quelques-uns avoient de son entiere guerison, il apporta un seau dans un lieu, où s'estoient assemblez les Religieux vers l'heure de Tierce, aprés *que l'on eut fait la lecture d'un chapitre de la Regle, & du Martyrologe:* ce que nous rapportons ici comme un exemple assez remarquable de cet usage monastique. Le venerable Boso eut la conduite du monastere aprés Adalgauld, & entra dans cette charge par une élection reguliere. Il en fit les fonctions dans un temps fascheux, & eut besoin de beaucoup de sagesse, & de patience, pour maintenir sa communauté, & la defendre contre les entreprises d'Eudes Comte d'Orleans. Car ce Comte s'empara des biens de l'Evesché de cette ville, & de ceux de l'Abbaie de Fleuri. Les Religieux allerent le trouver avec les reliques de leur Eglise, & lui firent des remonstrances sur ce sujet; mais ils ne purent rien obtenir de sa dureté, & il obligea l'Evesque Jonas, & l'Abbé Boso de le suivre dans la guerre qu'il estoit prest de faire à Lambert, & à Mafroi, qui estoient du parti de Lothaire. Le succez n'en fut pas heureux pour Eudes, il y perit avec d'autres personnes de qualité, & il y a apparence qu'aprés sa mort Jonas, & Boso rentrerent en possession de leurs biens. Boso eut dans sa communauté un Religieux de grande vertu appellé Raganar, que Loüis le Debonnaire envoia avec quelques autres en Jerusalem, pour y visiter les saints lieux. Il est certain que dés le temps de cet Abbé, & bien auparavant, l'on celebroit une feste à l'honneur de saint Benoist le quatriéme de Decembre. Ce fut en ce jour solennel, que les Religieux qui manquoient de poisson pour leur table, & pour celle de quantité d'hostes, qui estoient survenus, firent une pesche qui passa pour miraculeuse, tant à cause du grand nombre de poissons qu'ils prirent, que parce qu'elle se fit ensuite d'une vision d'un d'entr'eux, qui assura le Doyen de la communauté que Dieu les assisteroit dans leur besoin, si l'on alloit jetter les filets dans la riviere. Boso aiant obtenu de l'Abbé Hilduin quelques reli-

Post lectionem Capituli regularis, Sanctorumque memoriam.

Adrevald. de mirac. S. Bened. lib. 1. cap. 23 24.

Act. sec. 2. pag. 380.

Memoires de Bourgogne de M. Perard. pag. 46.

Ibid. cap. 20. 21.

Ibid. c. 22.

Ch. XXVII.

Ex antiqua autoritate sancitum erat fœminas infra exteriores portas monasterii, haud quaquam transitum introrsus habere *Ibid. c 28.* *Act. sac. 2. pag. 383.*

ques de saint Denis, & de saint Sebastien, il les transfera au monastere de Fleuri : mais comme les femmes n'entroient point dans l'Eglise des Religieux, on les mit quelque temps sous une tente hors l'enceinte de l'Abbaie, afin que les personnes de ce sexe pussent les y aller reverer. Il s'y fit quantité de miracles en faveur des malades, comme le témoigne Adrevalde qui estoit alors fort jeune, & qui vit lui-mesme quelques unes de ces guerisons surnaturelles. Ebbes Archevesque de Reims aiant esté deposé à Thionville l'an 835. en punition de son attentat contre Loüis le Debonnaire, fut mis entre les mains de Boso, afin qu'il le gardât : & aprés la mort de Loüis arrivée l'an 840, Boso mena Ebbes à Vormes, où estoit l'Empereur Lothaire. Adalbert Religieux de Fleuri fut disciple de Boso. Il écrivit l'histoire de la translation des reliques de saint Benoist en France, & mourut l'an 853. Il ne faut pas le confondre avec Adrevalde qui a continué son ouvrage en y adjoustant des miracles arrivez dans son monastere, ou dans d'autres lieux, où l'on porta le corps du Saint.

II.
Rodulphe, Bernard, & Theotbert Abbez.

Postulavit humiliter generalis Synodus, &c. ut privilegium monasterii sancti Benedicti, quod annuente præfato Rege firmaverant, quodque idem Rodulfus subscripserat qui præfatam Abbatiam irregulariter retinebat, ratum, & inconvulsum servare studerent. *Conc. l Tullens. I. an. 859. pag. 678.*

On ne sçait point en quel temps mourut Boso. Ses deux prochains successeurs furent saint Rodulfe, & Bernard, qui semblent avoir esté tous deux Abbez en mesme temps. On verra ci-aprés que Bernard exerçoit cette charge en 853. & en 865. & il paroist aussi par le Concile de Savonieres prés de Toul tenu l'an 859. que saint Rodulfe, ou Raoul alors Archevesque de Bourges *possedoit irregulierement l'Abbaie* de Fleuri, c'est à dire qu'il en avoit l'administration, soit qu'il l'eut obtenuë avant Bernard pendant qu'elle estoit vacante, ou que depuis il s'en fut chargé pour en conserver les terres, & les droits. Car l'on a déja veu qu'il estoit fort desinteressé, & que bien loin de vouloir profiter des revenus des monasteres, il en fondoit lui-mesme du propre bien de sa famille. Il souscrivit à un privilege qui fut accordé à l'Abbaie de Fleuri par Agius Evesque d'Orleans, & par quelques autres Prelats, du consentement de Charles le Chauve : Et ces Prelats ainsi assemblez prés de Toul, supplierent tres-humblement le Roy, & l'Archevesque Rodulfe, que les Religieux de Fleuri fussent maintenus dans ce privilege, qui consistoit vrai-semblablement dans la liberté de s'élire un Abbé, & dans la joüissance des terres destinées pour leur entretien, & leur nourriture : parce que si les Commissaires envoiez pour la visite des monasteres,

trouvoient que l'Abbé fut negligent, & n'eut pas les qualitez requises par les Canons, & par la Regle, il seroit déposé, & l'on en mettroit un autre à sa place, sans donner atteinte au privilege regulier par quelque occasion que ce fut. Theotbert successeur de Bernard obtint l'an 878. un semblable privilege du Pape Jean huitiéme, qui tenoit alors un Concile à Troye en Champagne. Les lettres qu'on lui accorda confirmerent le reglement qui avoit esté fait touchant les revenus affectez aux offices du monastere. Il a déja esté observé qu'elles parlent de la translation des reliques de saint Benoist en France, & marquent que c'estoit une verité connuë de tout le monde, que le corps du Saint reposoit dans l'Abbaie de Fleuri.

Ch. XXVII.

Ioan. VIII. Epist. 13. in Concil Tricass. II an. 878. Conc. Tom. 9. pag. 318.

Rerum quæ vel in prælibato præcepto nominatim continentur, vel à prædicto Abbate venerabili nunc ejusdem loci Theotberto præfati monasterii officiis deputatæ haberestitur, &c. *Ibid.*

III.

Translation du corps de saint Benoist pendant les ravages des Normans.

Ce monastere se ressentit fort de la fureur des Normans, & pour s'en mettre à couvert, les Religieux furent souvent reduits à sortir du cloistre, & à se sauver dans des lieux de seureté avec les reliques de saint Benoist. Il y a apparence que le premier ravage qu'y firent ces Barbares arriva l'an 853. auquel temps Bernard estoit Abbé, comme il se justifie par le second Concile de Soissons, auquel il assista. Douze ans aprés sur la fin de la vie de ce mesme Bernard, son monastere eut le mesme sort que la ville d'Orleans, & fut brussé par les Normans : de sorte qu'une partie du dortoir que le feu avoit épargné, servit ensuite d'Eglise aux Religieux. Une autre invasion des mesmes ennemis obligea les Moines de Fleuri à se refugier dans Orleans, dont les murailles avoient esté reparées par Gautier, qui en estoit Evesque. Ils y porterent aussi le corps de saint Benoist, & le mirent dans une Eglise qui avoit esté bastie en son honneur par l'Abbé Medon, & que l'on nomme encore aujourd'hui *saint Benoist du retour*. Gautier gouvernoit le diocese d'Orleans dés l'an 876. auquel temps Theotbert estoit Abbé de Fleuri, comme il se voit par la charte d'Echard Comte de Bourgogne, qui donna alors à saint Benoist sa terre de Pressi dans le diocese d'Autun. Les Religieux y bastirent depuis une Eglise sous le nom du Saint, ils y mirent des reliques, & il s'y fit des miracles, comme nous dirons dans la suite. Il s'en faisoit cependant & à Fleuri, & dans les lieux de seureté, où les Religieux estoient obligez de se retirer, & selon la pensée d'Adrevalde, la bonté divine les *consoloit* par ces graces extraordinaires, & soustenoit la foi des personnes foibles, qui voioient avec effroi, & avec quelque sorte de

Conc. Tom. 8. pag. 84.
Act. sac. 2. pag. 389.

Ecchardus Comes Burgundionum.
Patriciacus.
Act. sac 4 part. 2. pag. 348.

Gratia divina, &c. quin miraculis solaretur. *Act. sac. 2. pag. 389.*

CH.XXVII. ſcandale, que depuis trente, ou quarante ans des Païens ruinoient les Egliſes, en chaſſoient les Miniſtres des autels, & pour ainſi dire mettoient en fuite les Saints, dont l'on eſtoit obligé de tranſporter ailleurs les reliques. Adrevalde eſtoit alors Religieux à Fleuri. Quelques-uns le confondent avec Adalbert, mais nous avons déja obſervé qu'il faut les diſtinguer : Adrevalde a fait une relation de pluſieurs miracles arrivez dans ſon monaſtere, & ailleurs. Un autre Religieux nommé Adeler a continué ſon ouvrage. Il rapporte que dans une feſte de la tranſlation de S Benoiſt, ſoixante perſonnes eſtropiées, ou malades, qui aſſiſtoient à la grande Meſſe, furent toutes gueries aprés que l'on eut recité l'Evangile. Sous le regne de Louis le Begue, ou de ſes enfans Louis, & Carloman, les Normans eſtant entrez dans l'Abbaie de Fleuri pour la ravager, la trouverent vuide, & deſerte, & ſur l'avis qu'ils eurent que les Religieux s'enfuioient à Matrini avec ce qu'ils avoient de plus precieux, ils ſe mirent à les pourſuivre. Mais un grand Seigneur fort connu dans l'hiſtoire ſous le nom de l'Abbé Hugues, & Girbold Comte d'Auxerre ſurvinrent avec quelques troupes, & quoiqu'ils fuſſent beaucoup plus foibles en nombre d'hommes, ils attaquerent les Païens, & les taillerent en pieces. Cette victoire qui tira de peril les Religieux, fut attribuée à l'interceſſion de ſaint Benoiſt : Et c'eſt en cet évenement que finit la petite continuation d'Adeler.

Ibid. pag. 393.

IV.
Origine de la feſte inſtituée en l'honneur de ſaint Benoiſt le quatriéme de Decembre.

Nous venons d'obſerver, que dés le temps de l'Abbé Boſo, c'eſt à-dire avant l'an 840. c'eſtoit un ancien uſage que de celebrer une feſte en l'honneur de ſaint Benoiſt le quatriéme de Decembre. Ce qui avoit donné lieu à cette feſte eſtoit qu'en ce jour-là on avoit mis dans l'Egliſe de Noſtre Dame de Fleuri, le corps de ce Saint, qui eſtoit toujours reſté dans la Chapelle de ſaint Pierre de ce monaſtere depuis qu'on l'avoit apporté d'Italie. Nos Auteurs en marquent encore un autre ſujet, tiré d'une relation de Diederic, ou Thierry Religieux Allemand, qui vivoit vers l'an 1020. & qui avoit demeuré aſſez long-temps à Fleuri. Il compoſa cet ouvrage pour ſatisfaire Richard Abbé d'Amerbach, qui lui avoit demandé pourquoi on faiſoit une feſte de ſaint Benoiſt au commencement de l'Avent. Selon cet Auteur, l'origine de cette feſte eſt le retour ſolennel des reliques du Saint, qui furent rapportées à Fleuri, aprés avoir eſté quelque temps en depoſt dans

une Eglise d'Orleans, où les Religieux s'estoient refugiez pour eviter la fureur des Barbares. Ce qu'il raconte avec assez d'estendue, se peut ainsi reduire en abregé. Du temps du Roy Carloman, c'est à dire vers l'an 882. une armée de Normans marcha vers Fleuri : les Religieux en aiant avis, quelques-uns d'entr'eux mirent dans un bateau la chasse de saint Benoist, & se refugierent à Orleans. Thierri dit qu'ils mirent ce sacré dépost dans saint Agnan, mais comme cette Eglise estoit en ce temps-là hors la ville, il est plus probable qu'ils le porterent à *saint Benoist du retour*. Quoiqu'il en soit, tandis qu'ils estoient ainsi en lieu de seureté, leur monastere fut ravagé par les païens. Ils y tuerent plus de soixante Religieux, ils pillerent l'Eglise, & y mirent le feu. La nuit suivante saint Benoist apparut en songe au Comte Gislolfe Avocat, ou protecteur de Fleuri, & il le reprit de ce qu'il avoit ainsi laissé piller son monastere. Gislolfe s'excusa sur ce qu'il n'avoit point eu assez de troupes pour le défendre : mais le Saint l'exhorta à poursuivre les ennemis avec assurance que Dieu lui donneroit la victoire. Le Comte se confiant dans le secours du Ciel, assembla tout ce qu'il put trouver de soldats, courut aprés les ennemis, & les aiant joints auprés d'Angers, il les defit entierement. Il reprit sur eux tout ce qu'ils avoient de butin, & rendit la liberté à plusieurs personnes qu'ils emmenoient prisonniers. Il revint ensuite tout triomphant à Fleuri, & fit enterrer les soixante Religieux qu'avoient tué les ennemis. Sa victoire parut d'abord incroiable, & lorsque l'on en eut une entiere certitude, on la regarda comme un prodige. Le Comte ne se l'attribuoit point, mais protestoit que saint Benoist avoit combattu pour les Chrestiens. Le Roy alla au monastere de Fleuri, & donna ordre qu'on le reparat, ce qui fut presque fait en un an. Desorte qu'au commencement de l'Avent de l'année 883. on jugea à propos d'y reporter le corps du Saint, & cette translation ne se passa pas sans miracle. Un froid aspre, & piquant avoit gelé la riviere de Loire, mais les glaces se fondirent pour faire place au bateau qui portoit la chasse du Saint. Ce sacré dépost estant arrivé à Fleuri, il y fut reçu par des Evesques, & des Abbez, & mis dans l'Eglise, ou Chapelle de saint Pierre. Le peuple qui avoit toujours regardé ce Saint comme son protecteur, se revoiant en possession de ses reliques, en remercia Dieu avec une joie à laquelle les arbres se rendirent comme

CH. XXVII.

Act. sac. 4. part. 2. pag. 351.

CH. XXVII. sensibles, en poussant miraculeusement des fleurs malgré la rigueur de l'hiver. Un an aprés ces Evesques se rendirent à Fleuri, & transfererent le corps du Saint de la Chapelle de saint Pierre dans l'Eglise de Nostre-Dame, & ordonnerent que l'on celebreroit une feste le quatriéme jour de Decembre en memoire du *retour* du corps de saint Benoist dans l'Abbaie, & de son *illation*, ou transport de la Chapelle dans la principale Eglise.

Relatio.

Illatio.

V.

Difficultez que l'on propose sur ce sujet.

Tel est l'évenement que nostre Auteur Allemand estime avoir donné lieu à l'institution de cette feste. Mais quelques modernes ne sont pas de son avis, & ont mesme sa relation pour suspecte, parce que ny Adeler continuateur d'Adrevald, ny Aimoin Religieux de Fleuri, qui a écrit l'histoire des miracles de saint Benoist au commencement de l'onziéme siecle, ne parlent point de ce second incendie du monastere, ny de ce massacre de soixante Religieux, ny de cette seconde translation des reliques de saint Benoist à Orleans, ny de ces deux miracles que l'on dit estre arrivez lorsqu'on les reporta à son Abbaie, & ils tiennent qu'on peut raisonnablement douter si Thierri n'a pas dressé cette relation sur l'idée confuse qu'il avoit de quelques faits semblables rapportez par Adrevalde, & par Adeler, ausquels il en a joint d'autres assez incertains, & qu'il n'avoit appris dans le cloistre que de personnes simples, & credules. Par exemple le Comte Gislolfe, dont il parle, semble n'estre autre que le Girbolde Comte d'Auxerre, dont il est fait mention dans l'addition d'Adeler. Or les Normans qui furent défaits par Girbolde, n'avoient point bruslé le monastere, ny tué soixante Religieux, comme dit Thierri. On répond en faveur de cet Ecrivain, que l'évenement qu'il raconte a pû estre arrivé aprés la mort d'Adeler, & que l'Historien Aimoin avouë que dans les temps éloignez du sien, il s'est fait plusieurs miracles, dont il n'avoit pas connoissance. De plus Pierre surnommé *le Venerable*, Abbé de Cluni, & Rodulfe Tortar Religieux du mesme Ordre, qui ont vécu dans le douziéme siecle, ont esté si persuadez de la verité des deux miracles arrivez en hiver lors du retour des reliques, qu'ils les ont chantez en vers, & que le premier n'a point fait difficulté de les raconter dans un hymne destiné pour l'Office de l'Eglise, lui qui avoit esté d'avis que l'on supprimat un autre hymne, parce que l'on y avoit inseré des fables. On peut voir ailleurs cette question

Pierre le Venerable a composé deux hymnes en l'honneur de saint Benoist, l'un pour sa feste, (dont il parle dans son Epistre 30. livre 4. pag. 861.) & l'autre pour la translation du Saint.

Vide Act. sæc. 4. part. 2. pag. 344.

question traitée avec plus d'estenduë : ce que nous venons de dire suffit pour la qualité de cet ouvrage. Nous ne parlons point ici de la consideration, & du respect qu'eut Rollo Chef des Normans pour saint Benoist, parce que selon la plus exacte chronologie ce fait doit estre placé dans le dixiéme siecle.

V. *Girbert Abbé.*

Theotbert Abbé de Fleuri faisoit encore cette fonction l'an 885. comme il paroist par un acte de Thierri & d'Urson son fils, qui rendirent cette mesme année au monastere de Fleuri la terre de Persi, dont ils s'estoient emparez, & firent cette restitution avec une profonde humilité dans la sacristie de l'Eglise. Il eut pour successeurs Girbert & Lambert. Il est fait mention de Girbert dans une charte de Wulfard, qui donna la terre de Cise à l'Abbaie de Fleuri, la seconde année du Roy Eudes, c'est-à-dire en 890. Du temps de Lambert, les Religieux furent obligez de sortir du monastere & de se retirer en des lieux de seureté, comme l'on verra dans le livre suivant.

Memoires de Bourgogne de M. Perard pages 32. & 41.

vers l'an 930.

CHAPITRE XXVIII.

Des venerables Oger, Benoist & Rotgar Religieux de l'Abbaie de Saint Faron. De quelques reglemens du Concile de Meaux.

I. *Oger & Benoist Religieux.*

QUoique Roland & Oger ne soient presque connus que par les fables que l'on en a publiées, il est certain que ce ne sont pas des personnages feints, ny des heros imaginaires. Il y a eu deux braves de ces noms qui ont vécu sous le regne de Charlemagne, & qui se sont signalez dans les armées de ce Prince. On sera peut-estre surpris de voir ici ce vaillant Oger se revestir d'un habit de Moine, & finir ses jours dans un cloistre ; cependant ce fait est assez bien establi, & la memoire de ce grand homme qui avoit esté obscurcie par le temps malgré le mausolée que l'on avoit élevé pour la conserver, vient d'estre renouvellée par l'explication des figures de son tombeau, qui n'estoient plus qu'un enigme, & par l'éclaircissement de ses actes, qui estoient si mal entendus, qu'on le confondoit avec un autre grand Seigneur du mesme nom. Oger n'estoit point Danois, comme disent les historiens fabu-

C. XXVIII.

Pseudo-Turpin. de vita Caroli magni c. 17.

leux, mais François & vrai-semblablement originaire de l'Austrasie. Il sortit d'une famille noble, & ce fut par l'engagement où le mettoit sa naissance, & encore plus par son inclination toute guerriere qu'il embrassa la profession des armes: il s'attacha au service de Charlemagne, & le suivit dans ses expeditions & ses voiages. Sa valeur ne tarda gueres à le distinguer des autres, & les preuves qu'il en donna dans les occasions, lui meriterent l'estime de ce grand Prince, & les premieres charges dans ses troupes. Il est rare que dans le tumulte des fonctions militaires & dans l'éclat des grands emplois l'on entende la voix de la verité, & que l'on s'apperçoive de la vanité du monde. Ce fut neanmoins cette grace si peu commune, & si precieuse dont le Ciel favorisa Oger, Il jugea qu'il ne devoit pas mettre sa felicité dans les honneurs ni dans les richesses qu'il possedoit, parce que ces sortes de choses estoient aussi-bien le partage des méchans, que des personnes vertueuses, & qu'il devoit bien-tost les perdre par la mort, & cette raison lui en donna du mépris. Il considera ensuite que c'estoit une folie que de pretendre d'aller au Ciel par un autre chemin que celui que Jesus-Christ a tracé, & il se détermina ainsi à quitter le monde, & à se consacrer à Dieu sous la Regle de saint Benoist. Il commença par se deguiser en pelerin, & visita divers monasteres taschant de découvrir celui où il y avoit plus de pieté & d'observance. Entre les moiens dont il se servoit pour faire ce discernement, l'on en marque un assez particulier: il portoit par le chemin un long baton, auquel il avoit attaché des rubans, à l'extremité desquels il y avoit de petites boules d'acier: desorte qu'en laissant tomber ce baton sur le pavé, il faisoit un bruit assez éclattant. Lorsqu'il entroit dans une Eglise où il y avoit des Religieux occupez à la priere, il frappoit la terre de son bâton, & s'il voioit que la pluspart des Religieux se détournassent pour voir quelle estoit la cause du bruit qu'il avoit fait, il prenoit cela pour une marque qu'ils n'estoient pas fort reguliers. Visitant l'Abbaie de saint Faron il se servit à son ordinaire de son bâton pour y faire du bruit, & il eut la satisfaction de voir que nul des Religieux qui estoient au chœur ne s'estoit diverti de la priere pour remarquer d'où venoit le bruit qu'ils entendoient, & qu'il n'y avoit eu qu'un enfant du nombre de ceux qu'on élevoit dans le monastere, qui avoit tourné la teste, & qui en avoit esté aussi-tost repris & mesme châtié. Comme de tous

Retractare cœpit quod gloria & elevatio sæcularis & divitiæ quas in sæculo præsenti cum iniustis, &c. possidebat, transitoriæ erant & inanes &c. *Act. sæc 4. part. 1. pag. 662.*

Dans le dixiéme siecle, le grand Othon estant à S. Gal usa du mesme moien pour éprouver l'attention des Religieux à l'Office divin.

les monasteres qu'il avoit visitez, il n'en avoit remarqué aucun où il y eut plus de modestie & de simplicité religieuse que dans celui-là, il le choisit pour le lieu de sa retraite, mais avant que d'y entrer il obtint sur ce sujet l'agrément de Charlemagne, & il attira au service de Dieu un de ses amis nommé Benoist avec lequel il avoit porté les armes. Ils allerent donc ensemble à S. Faron, & y prirent l'habit de Religieux. Oger obtint du Roy deux petits monasteres, l'un appellé de Rez à trois lieuës de Meaux, & l'autre prés de Verceil lesquels furent unis à celui de S. Faron. Il passa le reste de ses jours dans la priere & dans le jeûne, & fut du nombre de ces veritables penitens qui font la joie du Ciel, & qui meritent d'y entrer. On dit qu'il se fit des miracles à son tombeau. Outre ses actes tirez de trois anciens manuscrits, l'on a encore donné au public son eloge composé dans l'onziesme siecle par Fulcoi Soûdiacre de l'Eglise de Meaux. On dressa aux deux amis Oger & Benoist un mausolée que l'on voit encore aujourd'huy dans saint Faron. Il ne sera pas inutile de remarquer que le premier eut une sœur nommée Aude, qui fut mariée à ce brave Roland qui fut tué dans le passage des Roncevaux, lorsque Charlemagne retournoit d'Espagne & dont tant de poëtes & d'Historiens fabuleux ont fait depuis leur heros, & chanté les avantures vraies ou fausses. C. XXVIII.

II.
Le Comte Rotgar quitte aussi le siecle.

Il ne faut pas confondre Oger avec Otger de Charmentrai qui se fit Religieux à saint Faron du temps de Fulcoi, & dont il sera parlé en son lieu. Mais nous pouvons joindre à ce premier Oger un autre homme de qualité, qui servit Dieu dans le mesme monastere cinquante ou soixante ans aprés lui. Si nous ne pouvons dire que peu de chose de ce dernier, du moins nous n'avancerons rien que de certain. Celui-ci estoit Italien de naissance, & s'appelloit Rotgar. Il exerça dans son païs la charge de Comte du temps de l'Empereur Lothaire fils de Loüis le Debonnaire. L'Empereur faisant la guerre aux Bulgares, Rotgar se trouva dans un combat où il fut environné des ennemis & jetté par terre. Quelques-uns de ceux-ci voulant le percer de leurs dards, dans cette extremité il invoqua saint Faron, & fit vœu de se faire Religieux dans son monastere, si Dieu lui conservoit la vie. Sa priere fut exaucée, & il sortit de ce peril, sans aucune blessure. Il ne manqua pas ensuite de passer en France, & de prendre l'habit monastique dans saint Faron. Sa conversion fut des plus parfaites, & suivie

C. XXVIII.

d'excellens fruits de penitence. Il renouvelloit souvent la confession de ses pechez, & taschoit de satisfaire à la justice divine. Il estoit si assidu à la priere, si austere dans ses jeûnes, & si exact dans l'accomplissement des autres devoirs de sa profession, que selon le témoignage d'un sçavant Evesque qui l'avoit connu, il devint l'admiration de tout le monde, & l'on ne vit point de son temps un plus parfait modele de vertu. Cet Evesque qui s'appelloit Hildegar avoit esté Religieux de l'Abbaie de S. Denis. Il en fut tiré pour gouverner l'Eglise de Meaux, vers l'an 850. & fit cette fonction environ 24. ans. Il a écrit la vie de saint Faron qui a esté un des plus illustres de ses predecesseurs. Il commence son ouvrage par une tres solide reflexion sur la vertu, & sur le culte des Saints, marquant que comme c'est de Dieu qu'ils tiennent tout ce qu'ils ont de bon, c'est aussi Dieu que l'on honnore dans eux, & que tous les eloges qu'on leur donne, se rapportent & retournent à Dieu. Il parle des courses des Normans, & témoigne que ces barbares aiant voulu piller le monastere de saint Faron, ils en furent détournés par un miracle.

Act. Tom. 2. pag. 606.

III.
Vendelmar Abbé de saint Sanctin.

Attiquitez de S. Denis lib. 1. page 214.

Vendelmar Religieux de saint Denis, & ensuite maistre de la Chapelle de Charles le Chauve, y regla le chant de l'Office suivant les instructions qu'il avoit autrefois receuës d'un autre Religieux fort habile nommé Theugar, sous lequel il avoit fait son noviciat. Il obtint ensuite du Prince l'Abbaie de S. Sanctin de Meaux, & y aiant trouvé une fort ancienne vie de ce Saint, il la transcrivit & l'envoia à Hincmar Archevesque de Reims.

IV.
Articles ou reglemens du Concile de Meaux.

Avant que de sortir de Meaux, nous ne devons pas omettre que l'an 845. l'on y tint un Concile où l'on dressa des articles, sur lesquels on fit ensuite des remonstrances à Charles le Chauve, pour le retablissement de la discipline, & principalement pour obtenir de ce Prince que les Eglises, les monasteres, & les Hospitaux fussent remis en possession de leurs biens usurpez par les laïques. Les Evesques y insistent sur l'attentat de certains laïques qui se donnoient la hardiesse de gouverner les Religieux, comme s'ils eussent esté *leurs Seigneurs & leurs maistres ou mesme leurs Abbez*, & pour faire voir que cette oppression des communautez regulieres estoit une chose fort indigne & *un grand peché*, ils observent que *l'ordre monastique* n'estoit pas une invention humaine, mais qu'il avoit esté *institué par l'inspiration de Dieu, fondé par les Apostres, cultivé par de tres celebres & tres saints Peres, & étendu dans le Royaume par*

Sacrum quoque monasticum ordinem à Deo inspiratum, & ab ipsis Apostolis fundatum, seu à nominatissimis ac sanctissimis Patribus excultum, &c. *Concil. Meld. Can. 9. & ad*

la pieté des Princes. Ils marquent auſſi leur deſintereſſement en proteſtant que s'ils ne veulent point que *ces lieux ſacrez* ſoient occupez par des perſonnes qui ne les doivent pas poſſeder, ce n'eſt pas pour les avoir eux meſmes, mais afin que ceux qui ſont appellez de Dieu pour en avoir la conduite, y exercent le ſaint miniſtere. Ils font paroiſtre le meſme zele à l'égard *des Hoſpitaux des Ecoſſois*, c'eſt-à-dire des Irlandois. Ces Hoſpitaux eſtoient du moins pour la pluſpart de petits monaſteres, où il y avoit des Religieux Irlandois qui y pratiquoient le devoir de l'hoſpitalité Chreſtienne envers ceux de leur nation, qui alloient en pelerinage à Rome ou ailleurs. Car l'on a veu par quantité d'exemples, que ces Inſulaires eſtoient fort portez à entreprendre ces voiages de pieté. Le Concile demanda auſſi que les monaſteres qui eſtoient deſerts & ſans Religieux, parce qu'on les avoit donnez en fief à des laïques, fuſſent rétablis, afin d'accomplir l'intention des fondateurs. Il fit de plus quelques reglemens pour la diſcipline, & ordonna entre autres choſes que les Religieux ne feroient point un long ſejour dans les terres de leurs monaſteres, ſous pretexte de les faire valoir par l'ordre de leurs Abbez, mais qu'ils demeureroient ordinairement dans le cloiſtre avec le reſte de la communauté, pour y pratiquer les exercices reguliers, & s'y tenir dans la ſolitude & dans *la recollection* à l'exemple de ſaint Benoiſt.

Ch. XXIX. *Theodonis villam can. 3. & 4.*

Ipſi qui ab infantia in eiſdem locis (Hoſpitalibus) ſub religione Domino militaverunt, *Conc. Meld. c. 40.*

Qualiter vota fidelium inconvulſa permaneant. *Ibid. c. 41.*

Secum, ut de ſancto Benedicto legitur, in monaſterio habitent, atque ſeipſos recolligant. *Ibid. c. 57*

CHAPITRE XXIX.

D'Hincmar Archeveſque de Reims, & des monaſteres de cette ville.

COmme Tilpin Archeveſque de Reims ſe fit Abbé de ſaint Remi, depuis qu'il y eut inſtitué, ou reſtabli l'Ordre monaſtique, ſes ſucceſſeurs dans le gouvernement de ſon dioceſe ſe reſerverent auſſi la conduite de cette Abbaie, & y mirent un Prieur, pour avoir ſoin de la regularité. Deſorte que pour donner ici quelque connoiſſance de l'eſtat de ce monaſtere pendant le neuviéme ſiecle, il faut dire quelque choſe des Archeveſques de Reims, mais nous nous arreſterons particulierement ſur ce qui regarde Hincmar, qui a eſté Religieux,

I. *Eſtat du monaſtere de ſaint Remi ſous le pontificat de Vulfar Archeveſque de Reims.*

CH. XXIX.

Flodoard. lib. 2. cap. 18. & seqq. Metropol. Rem. lib. 3. c. 17. 19. 4. Can. 9.

& le plus celebre de tous. Aprés Tilpin qui mourut vers l'an huit cens l'Eglise de Reims eut pour Pasteurs Wlfar, Ebbes, Hincmar, & Fouques. Ce fut Wlfar qui presida l'an 813. au Concile de Reims, où on lut la Regle de saint Benoist, afin que les Abbez qui l'avoient oubliée, en apprissent de nouveau les maximes, & les preceptes, & y conformassent leurs sentimens, & leur vie. Aiant trouvé Erkenrad dans la charge de Prieur de saint Remi, il le laissa dans cet emploi, & voulut qu'il continuat à veiller sur la communauté. Il fit aussi quelques donations aux Moines d'Orbais, & mourut vers l'an 817.

II.
Sous Ebbes son successeur.

L'an 823.

Les premieres actions d'Ebbes dans le pontificat furent conformes à son devoir, & non moins utiles à l'Eglise, que glorieuses pour lui; mais la suite ne répondit pas à ces commencemens. Il procura le bien de sa Cathedrale, & entreprit de la rebastir, il alla prescher l'Evangile en Dannemark avec Halitgar Evesque de Cambrai. Il donna des marques de son zele pour la discipline, en portant ce mesme Halitgar à écrire un penitenciel que ce Prelat lui dedia, il maintint l'observance dans l'Abbaie de Hautvilliers, il fit dresser un catalogue de tous les Religieux qui avoient fait profession dans celle de saint Remi, depuis que l'on y avoit restabli l'ordre monastique, & il y mit pour Prieur un d'entr'eux nommé Bertingar. Il eut un neveu appellé Ebbes, qui dés sa premiere jeunesse se consacra à Dieu dans ce monastere, & qu'il y establit Abbé aprés l'avoir ordonné Diacre. Depuis celui ci fut tiré du cloistre pour gouverner le diocese de Grenoble. Ce qui perdit l'Archevesque Ebbes fut sa trop grande complaisance pour Lothaire: car au lieu d'inspirer à ce Prince des sentimens de respect pour son pere, il flatta sa passion, il se rendit le ministre de sa revolte, & il eut plus de part qu'aucun autre à la violence que l'on exerça contre l'Empereur dans l'assemblée de Compiegne. Aussi aprés que les François furent rentrez dans leur devoir, & que ce Prince eut esté restabli dans sa dignité, Ebbes fut reduit à quitter son Eglise, & à s'enfuir; mais il lui vint une incommodité aux jambes, laquelle l'arresta dans le monastere de saint Basle, d'où il fut transferé par l'ordre de l'Empereur à celui de Fulde. De là on l'amena l'an 835. au Synode de Thionville, & ensuite à Mets, où il prevint la sentence de sa condamnation, en se déposant lui-mesme, & se demettant de sa charge pastorale pour faire penitence. De son temps, il y avoit à saint

Flodoard. lib. 3. cap. 15.

L'an 833.

Concil. Tom. 7. pag. 1697.

Remi un Religieux nommé Raduin, qui avoit esté Abbé de Bercet en Italie. Ce Religieux qui avoit beaucoup de pieté, & de merite, & qui exerça dans le cloistre la charge de Prieur, estant un jour en priere devant le tombeau de saint Remi, eut une vision, où il apprit que son Prelat Ebbes agissoit contre son devoir, en s'engageant si avant dans les affaires de la Cour, & qu'à la fin il s'en trouveroit mal: l'évenement justifia depuis cette revelation. Ebbes fut relegué dans divers monasteres jusqu'à la mort de Loüis le Debonnaire. L'Abbé Fouques Chorevesque gouverna cependant l'Abbaie de saint Remi. Ce fut pendant son administration, sçavoir l'an 838 que les Moines de sa communauté se lierent d'une societé spirituelle avec ceux de saint Denis. Deux ans aprés Dieu aiant retiré du monde l'Empereur Loüis, l'Abbé Boso qui gardoit Ebbes le mena à Vvormes, & de là au Palais d'Engilheim, où il fut restabli dans sa dignité d'Archevesque par la faveur de Lothaire, & du consentement de vingt Evesques. Il alla à Reims, & il fut reçu avec joïe dans sa Cathedrale par Rothade Evesque de Soissons, & par les autres Prelats de sa province. L'acte de son restablissement y fut lû à haute voix par un Religieux nommé Ingobert. Il confera les saints Ordres à quelques personnes, & entr'autres à Vvlfad œconome de son Eglise. Leur ordination causa depuis de grands troubles, parce qu'Hincmar ne voulut point les reconnoistre pour Clercs, & soustint qu'Ebbes n'avoit pû les ordonner, & qu'il n'avoit pas esté legitimement restabli dans son Siege. Comme il n'y estoit rentré que pendant la guerre civile, & lorsque Lothaire avoit obligé Charles le Chauve de se retirer au delà de la Seine, le parti de Charles aiant prevalu, & ce Prince portant ses armes vers la Champagne, Ebbes jugea qu'il n'y avoit point de seureté pour lui dans son diocese, & se refugia auprés de son protecteur Lothaire. Il le suivit aussi en Italie, & obtint de lui les Abbaies de Stavelo, & de Bobio. Mais s'estant depuis attiré la disgrace de ce Prince par le refus qu'il fit d'aller pour lui en ambassade à Constantinople, il fut privé de la possession de ces monasteres, & reduit à retourner en Allemagne, qui estoit le païs de sa naissance. Loüis qui y regnoit le traita plus favorablement, & le fit élire Evesque de Hildesheim, où il finit ses jours. L'Eglise de Reims estoit cependant destituée de Pasteur, & sous l'administration de Notho, qui gouvernoit

Fulco venerabilis Abbas. *Epist. Carol. Calvi ad Nicol. Papam.*

L'an 840.

Vide Epist Synodicam Concil. Tric. sin. an. 867. *ad Nicol. Papam. pag* 873.

Metrop. Rhem. pag. 386.

An. 843.

Hincmar. Epist. 26. *Tom.* 2. *oper. pag.* 304.

Ch. XXIX.

aussi le monastere de saint Remi. Elle estoit de plus dépoüillée d'une bonne partie de ses revenus, & mesme divisée en elle mesme, les uns aiant encore de la liaison avec Ebbes, & les autres lui estant contraires. L'estat miserable où elle se trouvoit aiant touché les Peres du Concile de Verneuil, ils prierent instamment Charles le Chauve de permettre qu'on la consolât en lui donnant un Evesque, & ce Prince leur accorda l'effet de leur demande. Ensuite Hincmar Religieux de saint Denis fut élu Archevesque de Reims par le Clergé, & par le peuple de la ville, & par les Evesques de la province assemblez à Beauvais, & son élection fut confirmée par l'agrément du Roy, de l'Archevesque de Sens, de l'Evesque de Paris, & de l'Abbé, & des Moines de saint Denis.

III.
Hincmar sçavant Religieux de saint Denis.

Ut Ordo monasticus in prædicto monasterio quorumdam voluptuosa factione diu delapsus restauraretur. *Flodoard. lib. 3. cap. 1. 26.*

Conversus ad regularem vitam, & habitum fratribus in monasterio S. Dionysii ubi nutritus fuerã, in illud, sæculũ fugiens sine spe, vel appetitu episcopatus, aut alicujus prælationis diutiùs degui, & exinde assumptus familiaribus obsequiis præfati Imperatoris, ac Episcoporum conventibus pro sola obedientia mihi injuncta inserviens post aliquot annos monasterii quietem repetii. *Hinc. Ep. 26.*

Hincmar estoit François, & d'une maison noble, & ancienne. Il nous apprend lui-mesme qu'il estoit parent de Bernard Comte de Toulouse, & de Bertran Comte de Tardenois. Dés sa jeunesse il fut mis dans saint Denis pour y apprendre les lettres, & on l'y revestit d'un habit de Chanoine, & tel que le portoient les Religieux qui estoient tombez dans le relaschement. Son merite, ou comme parle Flodoard, la noblesse de sa famille & de son esprit lui acquit l'estime de Loüis le Debonnaire, qui le fit venir à la Cour, & l'honora de sa faveur, & de sa confidence. Bien loin d'oublier l'engagement qu'il avoit pris dans saint Denis, il emploia ce qu'il avoit de credit pour tascher de remettre le bon ordre dans cette Abbaie, où, comme nous avons dit, l'observance s'estoit éteinte par la cabale de quelques Moines libertins, & passionnez pour leur plaisir. Et parce qu'il est juste que celui qui veut reformer les autres, se reforme le premier, il quitta la Cour, & l'habit de Chanoine, & fuiant le monde, il se retira dans le cloistre sans dessein ny esperance d'en sortir pour entrer dans quelque prelature. Il s'assujettit pleinement aux loix monastiques, traitant durement son corps, & travaillant à le soumettre à l'esprit par l'exercice de la mortification. Hilduin aiant esté banni dans la Corbie de Saxe, il l'accompagna genereusement dans son exil, & contribua beaucoup à le faire rappeller, & à lui faire rendre ses Abbaies. Lorsque le Pape Gregoire vint en France, Hincmar demeura ferme dans la fidelité qu'il devoit à l'Empereur Loüis, & ne defera point aux persuasions de son Abbé Hilduin qui se laissa surprendre aux partisans de Lothaire.

L'Empereur

Ch. XXIX.

L'Empereur aiant esté rétabli dans sa dignité, il s'emploia auprés de ce Prince en faveur d'Hilduin & il obtint sa grace. Il demeura de nouveau à la Cour par pure obeissance, & y servit le Roy & les Evesques dans les affaires Ecclesiastiques. Ce fut aussi par l'ordre de son Abbé qu'il accepta deux benefices que lui donna Charles le Chauve, sçavoir les Abbaies de nostre Dame de Compiegne & de S Germer. Il retourna ensuite à S. Denis, & il y fit la fonction de Tresorier, & fut preposé à garder les saintes reliques. Vers ce temps-là le Roy le gratifia d'une terre marquant dans sa charte que ceux *qui méprisoient les choses de la terre pour s'appliquer entierement à la contemplation, méritoient bien d'avoir part à la faveur du Prince.* Hincmar donna depuis cette terre à l'infirmerie du monastere de saint Denis. On a observé ci-devant que son Abbé qui estoit Loüis successeur d'Hilduin, le mena avec lui au Concile de Verneüil. La reputation d'Hincmar croissoit de jour en jour aussi-bien que son merite. Il estoit tres-intelligent dans les canons, & son sçavoir estoit joint à un grand zele pour le bon ordre & la pureté de la discipline. Il avoit l'esprit adroit, entreprenant, ferme, & ne se rebutoit pas des obstacles qui traversoient ses desseins.

Mabill. de Re Diplomat. ad an 844.

l'an 844.

III.
Il est fait Archevesque de Reims.

Ces grandes qualitez le distinguoient tellement des autres Ecclesiastiques de son temps, que lorsqu'il fallut remplir le Siege de Reims, il y fut élevé par la voix de tout le monde. Dés qu'il fut en possession de son Eglise il s'appliqua à remedier aux desordres qu'avoient causé la disgrace d'Ebbes, & la longue vacance. Il fit rendre à sa Cathedrale les biens dont on l'avoit dépoüillée, il la rebastit & la dédia solemnellement l'an 862. en presence de Charles le Chauve, & il signala sa charité envers les pauvres par la fondation d'un Hospital. Il augmenta l'Eglise du monastere de saint Remi, dont il se fit Abbé à l'exemple de ses predecesseurs, il y transfera le corps du Saint, & environna son tombeau d'un riche ouvrage d'argent que l'on y voit encore aujourd'huy. Il gouverna son diocese prés de trente-huit ans, & eut grande part à toutes les affaires qui se traiterent pendant ce temps-là dans l'Eglise Gallicane. L'on en remarque quatre qui firent beaucoup d'éclat, & qui lui donnerent bien de la peine.

IV.
Sa conduite dans la cause de Gothescalc.

La premiere fut la cause de Gothescalc moine d'Orbais au diocese de Soissons. Gothescalc estoit Alleman, & fut aussi appellé *Fulgence*. Parmi les exercices du cloistre, il s'appliqua

CH. XXIX.

Metropol. Remens. pag. 407. & alii.

Act sac. 4. part. 2. præfat. n. 139.

* *Voici la proposition avancée par Gotheſcal dans ſon écrit addreſſé à Raban.* Omnes reprobos qui in die judicii damnabuntur propter ipſorum mala merita, idem ipſe incommutabilis Deus per juſtum judicium ſuum incommutabiliter prædeſtinavit ad mortem merito ſempiternam. *Gotheſcalcus apud Hincmar. tom. 1. pag. 26.*

Apud Moguntiacum rationabiliter ut plurimis viſum eſt convictus, & ad proprium Epiſcopum Hincmarum Rhemis transmiſſus eſt. *Annal. Fuld. an. 848. Tom. 8. Conc. pag. 52.*

Quierzi ſur l'Oiſe à deux lieues de Noyon l'an 849.

Metropol. Rem. pag. 402. Tom. 8. Concil. pag. 57.

Conc. Valentin. an 855. can. 4. pag. 134. & Can. Lingon. pag. 690.

Vide Hincmarum de prædeſtinatione.

aux lettres, & eut liaiſon avec les ſçavans de ſon temps. Eſtant âgé de quarante ans, il fut ordonné Preſtre par Rigbold Chorevesque de l'Egliſe de Reims. Il alla à Rome vers l'an 846. & aprés y avoir viſité les lieux de pieté repaſſant par la Lombardie, il demeura quelque temps dans un Hoſpital fondé par le Comte Ebrard. Pendant le ſejour qu'il y fit, il eut l'entretien de Nothinge éleu pour remplir le Siege Epiſcopal de Verone, & il dogmatiza ſur la matiere ſublime de la predeſtination. Nothinge fut choqué * d'une propoſition qu'il avança, & quelques temps aprés eſtant venu à la cour de Louis Roy d'Allemagne, il en parla à Raban Maur Archeveſque de Mayence, & l'exhorta à refuter l'opinion de Gotheſcalc. Raban entrant dans ſes ſentimens combattit la doctrine de ce Moine, & ce Moine taſcha de ſe défendre par un écrit qu'il lui preſenta lui-meſme dans le Concile aſſemblé à Mayence l'an 848. Il ſera parlé ailleurs de quelques uns des decrets de cette aſſemblée, parmi leſquels il n'y en a point qui regarde Gotheſcalc, mais il paroiſt par les Annales du Fulde & par d'autres preuves qu'il y fut condamné & renvoié à Hincmar ſon Eveſque, c'eſt-à-dire Metropolitain de la Province de Reims où eſt ſitué Orbais. La cauſe de Gotheſcalc fut de nouveau examinée dans le Synode de Quierzi où ſe trouverent Wenilon Archeveſque de Sens, Hincmar, onze autres Eveſques, deux Choreveſques, & trois Abbez ſçavoir Paſchaſe Ratbert Abbé de Corbie, Bavo Abbé d'Orbais, & Halduin Abbé d'Hautvilliers. Le Concile condamna Gotheſcalc & le priva du miniſtere du ſacerdoce à cauſe du dereglement de ſes mœurs & de ſa méchante doctrine. Il ordonna de plus qu'il ſeroit foüeté comme un Moine vagabond, & mis en priſon. La ſentence fut ponctuellement executée Car on le foueta, on le contraignit de bruſler ſes écrits, & on l'enferma dans l'Abbaie de Hautvilliers. Quatre ans aprés Hincmar dans un autre Synode tenu à Quierzi, dreſſa quatre articles contre l'opinion de Gotheſcalc, ou contre les erreurs qu'il jugeoit en pouvoir naiſtre. Mais ce Moine eut d'illuſtres & de tres zélés défenſeurs, non pas veritablement à l'égard de ſa perſonne, car il fut abandonné comme un miſerable, mais à l'égard de ſes ſentimens, car ſa doctrine fut expliquée favorablement, & les quatre canons qu'Hincmar y avoit oppoſez, furent rejettez, & improuvez par l'Egliſe de Lyon, & par deux celebres aſſemblées d'Eveſques. Je donne ce nom au

Concile de Valence de l'an 855. composé de plusieurs Prelats des Provinces de Lyon, de Vienne, d'Arles, & à celui de Langres de l'an 859. Desorte qu'Hincmar fut obligé de se défendre contre cette censure, & de faire voir qu'il n'avoit rien decidé, où écrit qui ne fut conforme à la saine doctrine. Mais ne nous étendons pas davantage sur un sujet assez embarassé, & que deux sçavans hommes ont tasché de demesler quoique par des voies opposées. Hincmar eut encore une autre contestation avec Gothescalc, & avec quelques autres soutenant contre eux que l'on ne devoit pas dire dans un hymne *trina deitas*, mais cette expression bien loin d'estre mauvaise, a esté jugée propre pour marquer la distinction des trois personnes dans la sainte Trinité, & l'Eglise s'en sert aujourd'huy dans son Office.

CH. XXIX.

Le Pere Cellot & M. Mauguin.

Te trina deitas, unaque poscimus

VI.

Dans l'affaire d'Vvulfad

Le second differend où s'engagea Hincmar, fut la cause de Wlfad Chanoine de Reims, & de quelques autres Ecclesiastiques à qui il ne voulut point permettre d'exercer les fonctions de leurs Ordres, prétendant qu'il avoit esté mal ordonnez par Ebbes son predecesseur, & avant que celui ci qui avoit esté privé de sa charge, y eut esté legitimement retabli. A son instance on poussa tellement les choses que Wlfad fut déposé en 853. dans le Concile de Soissons; mais il fut maintenu & protegé par le Pape Nicolas 5. & mesme elevé au siege Metropolitain de Bourges. On peut voir la-dessus l'Epistre Synodale addressée au Pape par le Concile tenu à Troye l'an 867. où cette histoire est amplement deduite.

Flodoard Hist. l. 3. c. 11.

Concil. Tom. 8. pag. 81. 817. 870.

VII.

Dans la Cause de Rothade Evesque de Soissons.

Hincmar se fit une troisiéme affaire encore plus fascheuse, & il est difficile de l'exempter du blâme que Baronius lui en a donné. Ce fut contre Rothade Evesque de Soissons qu'il fit déposer en 863. dans un Concile tenu prés de Senlis comme indigne de son ministere & un mauvais dispensateur des biens de l'Eglise. Rothade en appella aussi-tost au saint Siege, mais aiant esté arresté en France par le credit & les artifices de ses ennemis, il ne put aller à Rome que vers le milieu de l'année suivante Aprés y avoir esté six mois sans qu'il se presentat personne pour l'accuser, il fut restablit avec honneur par le Pape Nicolas, ce qui fut une grande mortification à Hincmar qui écrivit au Pape pour tascher d'excuser sa conduite. Il s'est dépeint lui mesme dans cette lettre qui est fort longue, aussi-bien que dans les autres qu'il a adresées à Nicolas, & l'on y peut

Ibid pag. 761. 785.

Flod. l. 3 c. 12.

Nicol. Pap. Ep. 32.

l'an 865.

Hincm oper. Tom. 2. pag. 244. 298. 476.

CH. XXIX. voir son genie, & le caractere de son esprit. Comme il estoit tres-versé dans les Canons, & dans les regles Ecclesiastiques, il s'efforce toujours de s'en prevaloir, il y parle tantost avec déference, & soumission, tantost avec menagement, & addresse, tantost avec force, & vigueur, & il met tout en œuvre pour défendre son procedé. Il fit paroistre son discernement en rejettant comme suspectes de certaines Decretales des anciens Papes inconnuës à l'Eglise jusqu'au commencement du neuviéme siecle, & que tous les Sçavans tiennent aujourd'hui pour fausses, & supposées. Elles avoient esté apportées d'Espagne par Riculfe Archevesque de Mayence qui mourut l'an 814. Mais parlons de la quatriéme affaire qui fit peine à Hincmar.

VIII. *Son differend avec son neveu Hincmar Evesque de Laon.*

Agnovimus justum fuisse omninò judicium. *Ioan. VIII. Epist.* 314. *Tom. 9. pag.* 221.

Vita Hincmari, Laudun. auctore Lud. Cellot. § 21.

Les traverses qu'il y reçut lui furent d'autant plus sensibles, qu'il l'entreprit contre son neveu Hincmar Evesque de Laon. Il lui avoit procuré cette dignité, mais il eut ensuite tout sujet de s'en repentir voiant qu'il en usoit mal, tant à l'égard du Roy, que de ceux de son diocese, & il le fit deposer dans le premier Synode de Duzi l'an 871. Et certes si l'on s'arreste aux Actes de ce Concile, que Baronius n'avoit point veus, il y avoit bien à redire à la conduite de ce Prelat, & on ne lui fit point d'injustice en lui imposant cette peine. Il en appella au Siege Apostolique, & aprés beaucoup de miseres, & de souffrances, le Pape Jean huitiéme lui fit grace, & le restablit en quelque sorte dans le Concile de Troye l'an 878.

IX. *Divers jugemens des Auteurs touchant la conduite de Hincmar.*

Au reste si du temps d'Hincmar de Reims, l'on a jugé diversement de sa conduite, cette mesme diversité de sentimens a continué depuis, & a fort éclatté dans nostre siecle. Ceux qui ont écrit pour la défense de Gothescalc ont blasmé ce Prelat comme un homme violent, & emporté, qui vouloit dominer dans les Conciles, & se faire valoir au prejudice de la verité. Mais ceux qui ont soustenu que ce Moine avoit esté heretique, ont tasché de justifier Hincmar de ces accusations. Ce n'est pas ici le lieu de traiter à fond cette matiere, & je suis tres-éloigné de vouloir entrer dans ce differend. Si quelque Sçavant desinteressé en prenoit connoissance, il trouveroit peut-estre qu'Hincmar ne s'est pas si écarté de son devoir, que se le figurent les premiers, ny n'a pas toujours agi avec tant d'équité, & de droiture que pretendent les autres.

X. *Son estime pour l'estat monastique.*

Pour ce qui est de l'estat monastique, il fit bien voir com-

bien il l'estimoit lorsqu'il se retira de la Cour, & renonça aux pretensions qu'il pouvoit avoir aux prelatures, pour embrasser la reforme, & la vie reguliere dans saint Denis. Estant Evesque il gardoit l'abstinence, & ne mangeoit point de chair s'il n'estoit malade, ainsi que nous l'apprenons d'une lettre de Pardule Evesque de Laon. Il appelle saint Benoist *son pere*, & ne fait point difficulté de dire que sa Regle est l'ouvrage du saint Esprit, (qui est un éloge, dont l'a honorée un Concile, dont nous parlerons.) Il exhorte les Religieux à la garder exactement, & il en alleguoit l'autorité, pour tascher de justifier la rigueur, dont il usoit envers Gothescalc, qu'il tenoit enfermé dans Hautvilliers. Entreprenant de satisfaire au Pape Nicolas qui l'avoit repris de sa conduite à l'égard des Clercs ordonnez par Ebbes, il commence par une protestation qu'il fait, que s'il estoit en la presence du Pape, il se prosterneroit devant lui, & pratiqueroit ce que le saint Esprit a ordonné par la bouche de saint Benoist dans la Regle qu'il lui a dictée, sçavoir que lorsqu'un Religieux reconnoist que son Superieur est tant soit peu émeu, & irrité contre lui, il se doit jetter à ses pieds, & se tenir prosterné jusqu'à ce que ce premier mouvement soit passé, & qu'il en ait de la certitude par la benediction que lui donnera son Superieur. Il a déja esté observé que les Religieux de Corbie estant prests d'élire un Abbé, Hincmar les avertit d'y proceder selon la Regle de saint Benoist, de la suivre en tout comme leur maistresse, sans s'en écarter temerairement, & de se souvenir qu'ils rendront compte de leurs actions devant le tribunal de JESUS-CHRIST. Nous avons rapporté ci-devant ce qu'il écrivit aux Religieuses de sainte Croix de Poitiers sur le mesme sujet. Aiant appris qu'un Moine nommé Atman, qu'il avoit envoié en Bourgogne pour quelques affaires, aspiroit aux benefices, & recherchoit des emplois qui ne convenoient pas à sa profession, & qui eussent pû nuire à son salut, il le rappella dans le cloistre, afin qu'il s'y appliquat à la lecture, & à la priere, & qu'il y pleurât les pechez de sa jeunesse. La grande opinion que l'on avoit de la suffisance d'Hincmar dans les affaires Ecclesiastiques, faisoit qu'il estoit souvent consulté sur ces sortes de matieres, & que l'on avoit beaucoup de déference pour ses avis, ainsi que l'on peut voir par les extraits de ses lettres rapportées dans Flodoard.

CH. XXIX.

Donec vobis à Domino reddita sanitas plurimum confirmetur, & sic ad siccos, & miseros, tardioresque monasticos cibos redeatur. *Pardul. Epist. ad Hincm Oper. Hincm. Tom. 2. pag. 839*

Reg. S. Bened. cap. 3.

Memores igitur promissionis suæ doctrinam communis Patris nostri beati Benedicti. *Hincm. Tom. 1. pag. 443.*

Si præsens corpore vobis adessem quod sanctus Spiritus per os beati Benedicti in Regula ab ipso dictata præcipit sine cunctatione, &c. *Hincm. Tom. 2. Epist. 26. pag. 299. & Tom. 8. Concil. pag. 1908.*

Flodoard. lib. 3. cap 27.

Ibid. cap. 25.

Flodoard. lib. 3. cap. 27.

CH. XXIX.

XI.
Reglemens de quelques Conciles ausquels il assista.

Il assista à divers Conciles, où l'on dressa des reglemens, ou des remonstrances en faveur des maisons religieuses, soit pour y restablir l'observance, ou pour y faire rendre les biens que l'on en avoit usurpez. Tels sont le Concile de Meaux de l'an 845. dont il a esté parlé, & le Synode de Quierzi de l'an 858. composé des Evesques des provinces de Reims, & de Roüen, qui y écrivirent une lettre à Loüis Roy d'Allemagne, où entr'autres choses ils l'exhorterent à maintenir les Eglises, & les monasteres dans la possession de leurs domaines, & de leurs revenus, & à obliger ceux à qui il donnoit l'administration de ces lieux saints, à fournir aux Religieux ce qui estoit necessaire pour leur subsistance, & pour y exercer la charité envers les hostes, & les pauvres: il y est aussi parlé des hospitaux des Irlandois. Il y a apparence qu'Hincmar dressa lui-mesme cette lettre, du moins on la inserée parmi ses ouvrages. Un an aprés il assista au Concile de Savonieres prés de Toul, où les Evesques, pour trouver quelque adoucissement au chagrin, & à la tristesse que leur causoient les maux publics, se lierent ensemble par une societé de prieres, à la quelle ils admirent aussi les Abbez qui estoient dans cette assemblée. Ils reçurent aussi, & confirmerent les reglemens de discipline faits un peu auparavant dans le Concile de Langres, où l'on avoit arresté, que les Evesques feroient la visite dans les monasteres, pour y remettre, ou maintenir la regularité, & qu'ils s'entremettroient auprés du Prince, pour obtenir de lui que les Religieux eussent des Superieurs de leur Institut, & joüissent librement des biens destinez pour leur subsistance. Il se trouva l'année suivante au Concile de Tousy prés de Toul, où l'on ordonna que les Ecclesiastiques, & les Religieux qui sous pretexte des courses des Normans, avoient quitté leur habit, seroient obligez de le reprendre, & de se remettre sous la discipline de leurs Evesques, ou de leurs Abbez. Il transfera le corps de saint Basle l'an 865. & il dedia l'Eglise de son monastere, laquelle du temps de l'Archevesque Ebbes avoit esté accruë, & ornée par l'Abbé Benoist homme de grande vertu. Il paroist par ses decrets synodaux de l'an 874 que le monastere du Montfaucon, où avoit autrefois demeuré saint Vandrille, n'estoit plus habité par des Moines, mais par des Chanoines, lequel changement arriva aussi dans saint Thierri, & dans Basle. Cette mesme année Hincmar assista au second

Synod. Carisf. an. 858. can. 8. 9. 10.

Concil. Tom. 8. an. 859. pag. 692.

Hincmar. oper. Tom. 2. pag. 134. Concil. Tull. II. can. 5. an. 860. pag. 705.

Ibid. pag. 587. Metrop. Rhem. Tom. 1. pag. 501. Act. sac. 4. part. 2. pag. 138.

Concile du Duzi prés de Mouzon, où l'on jugea la cause d'une Religieuse, qui estoit tombée dans le desordre. Il y fut ordonné qu'elle seroit battuë de verges en presence de son Abbesse, & de celles de sa communauté. Le septiéme decret de ce Concile contient un insigne éloge de la Regle de saint Benoist: car il y est dit que *cette Regle est l'ouvrage du saint Esprit qui l'a dictée à saint Benoist, comme il dicte aux Conciles les sacrez Canons, & qui l'a publiée & mise en usage dans l'Eglise, & que de plus les loüanges qu'elle a reçuës du grand Gregoire Pape, la mettent au rang des livres les plus approuvez, & des écrits des saints Docteurs.* Hincmar se trouva enfin l'an 881. au Concile * de Fismes, qui arresta que l'on feroit la visite dans les monasteres des Chanoines, des Religieux, & des *Religieuses*: que si l'on y remarquoit des abus, & des desordres, l'on y apporteroit remede: que l'on restabliroit les lieux reguliers, & que l'on fourniroit à ceux qui y demeureroient ce qui estoit necessaire pour leur entretien, & pour y rendre les devoirs de charité aux pelerins, & aux pauvres. Comme il y avoit en ce temps-là de grands desordres, & que l'Eglise souffroit beaucoup de l'avarice, & de la violence de ceux qui s'emparoient de son bien, on y fit une forte exhortation à la penitence, marquant entr'autres motifs, que si l'on ne se convertissoit serieusement, on ne devoit point esperer *de victoire sur les païens*, c'est-à-dire sur les Normans qui continuoient toujours leurs ravages.

" Hæc à sanctis " Canonibus antequam sanctus " Spiritus per beatum Benedictũ " eodem Spiritu " quo & sacri Canones conditi sunt regulam Monachorum ediderit, &c. *Conc. Duz. II. an.* 874. *Concil. Tom.* 9. *pag.* 270.

* *Concil. apud S. Macram an.* 881. *can.* 4. *pag.* 340 *&* 347.

Ibid. pag. 339. Nec contra paganos habere poterimus victoriam. *Pag.* 351.

XII. *Mort d'Hincmar.*

Ces Barbares estant entrez dans le diocese de Laon, & menaçant la Champagne, Hincmar jugea qu'il n'y avoit point de seureté pour lui dans la ville de Reims, laquelle estoit sans défense, & sans murailles. Dans un si pressant danger, il pensa à sauver ce que son Eglise avoit de plus precieux, qui estoit le corps de saint Remi, & l'aiant tiré du tombeau, il le transfera à Epernai sur la Marne, & s'y fit porter dans une litiere, parcequ'il estoit infirme, & cassé de vieillesse. Il y garda quelque temps ces saintes reliques, & enfin aprés avoir écrit aux Evesques de sa province pour les exhorter à bien remplir leurs devoirs, il mourut au mois de Septembre l'an 882. On reporta depuis son corps à Reims, & on l'enterra dans l'Abbaie de saint Remi.

Iohan. Mabill. Analect. Tom. 1. *pag* 416.

XIII. *Remi & Hubauld Religieux enseignent les lettres à Reims.*

Il eut pour successeur Fouques Prelat de grande naissance, & de grand merite, qui fit venir à Reims deux sçavans Religieux de nostre Ordre, sçavoir Remi d'Auxerre, & Hubauld

Flodoard. lib. 4. *cap.* 9.

 de saint Amand, pour y enseigner les sciences aux Chanoines de la Cathedrale, & aux autres Ecclesiastiques.

XIV. *Zele de Fouques Archevesque contre ceux qui usurpoient les biens des monasteres.*

Idem lib. 4. c. 1. 7. 10.

Rampo frere de Fouques aiant ordonné par testament que l'on fondât un monastere de son propre bien, ce Prelat en fit bastir un dans le diocese de Sens. Mais Ermenfroi qui épousa la veuve de Rampo, s'empara des terres destinées à cet establissement : ce qui obligea Fouques à écrire diverses lettres aux Papes Marin, Adrien troisiéme, & Estienne cinquiéme, à Evrard Archevesque de Sens, & à Jean Archevesque de Roüen, pour se plaindre de cette injustice, & afin de leur faire agréer que l'on emploiât les censures Ecclesiastiques pour presser cet usurpateur de rendre ce qui appartenoit à cette maison de pieté. On verra ailleurs que Fouques s'opposa avec grande fermeté à Baudoin Comte de Flandres, qui tout laïque qu'il estoit, vouloit posseder en qualité d'Abbé les monasteres de saint Vast, & de saint Bertin, & que son zele lui cousta la vie.

CHAPITRE XXX.

De la Regle des Solitaires, ou Reclus : Des Abbaies de Hautvilliers, de Montierender, de saint Urbain, de Montierramei, & de Mantenai.

I. *Solitaires Reclus.*

Grimlaici Reg. Solitar. cap. 41. pag. 180.
Flodoard. histor. lib. 4. cap. 3.

r Regul. Solit. c. 15. & 16.

IL y a apparence que Grimlaic Auteur de la regle des Solitaires, vivoit vers la fin du neuviéme siecle. Comme il y cite la regle des Chanoines faite l'an 817. dans le Concile d'Aix-la-Chapelle, il a sans doute écrit aprés ce temps-là, & il pourroit bien avoir esté ce Grimlaic Prestre, que le Pape Formose jugeoit digne de l'Episcopat, & qu'il recommanda pour cet effet à Fouques Archevesque de Reims, afin qu'à la premiere occasion il emploiât son credit pour procurer cette dignité à ce Prestre. Les Solitaires que Grimlaic pretend instruire dans son ouvrage sont les Reclus, c'est à-dire ceux qui renonçant au siecle, ou qui y aiant déja renoncé par la profession monastique, se renfermoient dans une cellule, & s'engageoient par vœu à n'en sortir jamais. Selon cet Auteur cette cellule devoit estre tout proche de l'Eglise de quelque monastere, & pouvoit estre accompagnée d'un petit jardin. Ces Reclus

Reclus demeuroient seuls dans un mesme lieu, ou plusieurs ensemble, mais chacun dans une cellule separée communiquant seulement entre eux par une fenestre. Ils vivoient du travail de leurs mains, ou des oblations des fidelles, c'est-à-dire des aumônes du monastere voisin, ou du peuple. Parmi ces Solitaires il y en avoit qui estoient Clercs, & mesmes Prestres, & que les seculiers alloient voir pour les consulter sur ce qui regardoit leur conscience, & leur salut. Les Prestres celebroient la Messe dans une petite Chapelle qui estoit dans l'anceinte de leur reclusion, & avoient encore une fenestre qui s'ouvroit sur l'Eglise, & par laquelle ils pouvoient assister à l'Office, parler à ceux qui les venoient visiter, & entendre la confession des seculiers, & mesme celle des femmes qui souhaittoient recevoir leur avis sur la conduite de leur vie.

CHA. XXX.

Prohibendum est ut in nullo alio loco hoc religionis propositum à quoquam assumatur nisi in cœnobiorum congregationibus tantum. *Ibid. pag.* 50. *Ibid. c.* 41.

Si autem eis (feminis) de confessione aut de consilio animarum, &c. *c.* 16.

C'est pour ces sortes de Solitaires ou de Reclus que Grimlaic a composé son ouvrage, & c'est pourquoi outre les instructions qui regardent l'état Religieux, il y en a meslé d'autres qui sont propres pour la direction & le gouvernement des ames. A l'égard de la discipline reguliere comme de la reception & de l'épreuve des novices, des habits, de la nourriture, du jeûne, des meubles de la cellule, de l'obeissance, du travail des mains, de l'amour du silence, & enfin *des instrumens* ou des preceptes generaux pour l'exercice des bonnes œuvres, il cite & suit presque entierement la Regle de saint Benoist, & il y joint les maximes & les exemples des anciens Peres du desert. Il suppose aussi que chaque Solitaire ait parmi ses livres nostre Regle, puisqu'il les y renvoie pour apprendre à fond les devoirs de l'humilité, enfin proposant pour modeles d'abstinence saint Antoine, saint Benoist, saint Macaire il les appelle *ses Peres*. Mais quant aux instructions qui regardent la celebration de la Messe & la conduite des ames, il les tire de la sainte Ecriture, de saint Gregoire Pape, & des autres Peres de l'Eglise. Quoique, suivant la remarque de Grimlaic, ces directions ausquelles on engageoit quelquefois les Prestres Reclus, ne fussent pas un devoir propre à leur estat, mais un pur emploi de charité, il les avertit de s'en acquiter fidellement, & d'éviter cette mauvaise complaisance qui empesche de reprendre avec vigueur les pecheurs, lorsque cette fermeté seroit utile pour les convertir : Et c'est aussi en partie par cette raison qu'il veut qu'ils soient fort desinteressez, & que s'il y a moien, ils ne subsistent que du travail de leurs mains,

II.

Grimlaic dresse pour eux une Regle.

Vide. c. 1. 18. 25. 26 39. 40. 42. 43. 45. 48. 49. 50. 52. 53. 57. 61.

Cap. 57.

Quia sic faciebant sancti patres nostri Antonius & Benedictus nec non Macharius. *Reg. sol. c.* 42.

Ibid. c. 20. & 39.

afin que ne recevant rien de personne, ils soient moins exposez à omber dans le défaut que nous venons de marquer & plus libres à enseigner la verité. Ceux d'entre les Reclus qui estoient Moines de profession portoient le froc, & ceux qui ne l'estoient pas encore, se couvroient d'une chappe, qui estoit un habit commun aux Ecclesiastiques, & aux Religieux. Quelques-uns avoient des diciples qui demeuroient hors de l'enceinte de leur reclusion ce qui n'estoit pas nouveau, se trouvant de bien plus anciens exemples de cette usage parmi les Solitaires de l'Orient, & de l'Occident. Nul ne devoit estre admis à l'estat de Reclus qu'avec la permission de l'Evesque du diocese, ou de l'Abbé du monastere qu'il choisissoit pour le lieu de sa reclusion, & s'il n'avoit passé auparavant par l'épreuve du noviciat. Celui qui vouloit servir Dieu dans cette étroite solitude, en aiant esté jugé capable donnoit son bien aux pauvres ou au monastere, & aprés avoir promis de travailler à la conversion de ses mœurs & de demeurer toujours dans sa cellule, il y estoit renfermé, & l'on imprimoit sur la porte le sceau de l'Evesque. S'il tomboit malade on ostoit ce sceau pour l'aller secourir, mais il ne lui estoit pas pour cela permis de quitter sa reclusion, sa porte estoit toujours scelée à son égard, & (comme dit Grimlaic imitant la pensée de saint Benoist) si le Reclus estoit un veritable serviteur de Jesus-Christ, au défaut du sceau exterieur de cire ou de plomb, il devoit estre retenu dans sa cellule par le sceau de l'amour divin. Au reste Grimlaic parle de sa Regle comme aiant dessein de s'en servir, & c'est pourquoi il y a apparence qu'il estoit, ou vouloit estre Reclus, ou qu'il gouvernoit des personnes de cet estat. Il la dedie à un Prestre de mesme nom que lui, qui l'avoit excité à composer cet ouvrage, & qui pourroit aussi avoir esté le Grimlaic recommandé par le Pape Formose.

Si monachi sunt duas tunicas & duas cucullas, si verò nondum assumpserunt propositum monachale, cucullas non induant, sed cappas. *Cap* 49. *pag.* 211. *Vide præfat. act.* 4. *sæc. part.* 1. *n.* 96.

Non eos teneat sigillum ceræ vel plumbi sed sigillum Christi, &c. Benedictus mandare curavit si servus es Christi non te teneat catena ferri, sed amoris Dei. *Ibid. cap.* 48.

Regulam quam non habebam, modo habeo. *Reg. Solit prolog. pag.* 7.

II.
Translation des reliques de sainte Helene & de saint Sindulfe dans l'Abbaie de Hautvilliers.

Excusatio Remensium *Concil. Tom.* 8 *pag.* 1872.

Les monasteres de Hautvilliers, & d'Orbais estoient sous la dépendance & sous la protection particuliere de l'Eglise de Reims, & il est remarquable que les Religieux de cette derniere Abbaie (qui est située dans le diocese de Soissons) donnerent leurs suffrages pour l'élection de Fouques Archevesque aprés la mort d'Hincmar. Halduin Moine de Hautvilliers qui avoit esté fait Diacre par Ebbes & qui avoit esté sans examen ordonné Prestre, & institué Abbé par Loup Evesque de Châlons pendant la vacance du Siege de Reims fut déposé en 853. par le Concile de Soissons, qui jugea que son ordination estoit dé-

CHA. XXX.

fectueuse. Son Abbaie fut enrichie des reliques de sainte Helene Imperatrice, & de saint Sindulfe Anachorete. Tetgise Prestre qui en estoit Religieux, ou qui y embrassa depuis cet estat, y apporta de Rome le corps de sainte Helene. Le Roy Charles le Chauve & d'autres personnes de qualité, doutant que ces reliques fussent de cette Sainte, Hincmar Archevesque de Reims, accompagné de quelques Abbez, alla au monastere, ordonna un jeûne de trois jours, & ensuite obligea Tetgise à subir une épreuve qui estoit en usage en ce temps-là. Tetgise se mit tout nud dans une cuve pleine d'eau boüillante, il en sortit sans en recevoir d'incommodité, & l'on jugea par là qu'il disoit avec verité que ces reliques estoient de sainte Helene. Pour s'en assurer encore davantage, on envoia à Rome trois Religieux qui s'estant informez de la chose, confirmerent ce qui avoi esté avancé par ce Prestre, & rapporterent de Rome les reliques de saint Polycarpe compagnon de saint Sebastien. Le corps de saint Sindulfe fut transferé de son ermitage dans la Cathedrale de Reims. On le conduisit delà au monastere d'Avenai où les Religieuses le reçurent avec la veneration qu'elles devoient, & enfin on le mit dans l'Eglise de Hautvilliers. La vie du Saint, & l'histoire de la translation de sainte Helene, ont esté écrites par le Moine Alman, qui travailla à ces ouvrages par l'ordre d'Hincmar. Flodoard en parle aussi & raconte les miracles, qu'opera la puissance divine en faveur des malades, qui allerent reverer ces saintes reliques.

Ibid. pag 89.

Act. sac. part. 2. pag. 154. Flodoard l. 2. cap 8. 9. Metrop. Rem. l. 3. pag. 403.

III.

Alman sçavant Religieux.

Alman a encore écrit les vies de saint Nivard Archevesque de Reims, de saint Memme Evesque de Châlons, & de saint Sindulfe Solitaire. Il composa celle de saint Memme à la priere de Theudoin Prevost de l'Eglise de Châlons, comme il se voit par la lettre de Theudoin & par la réponse qu'il y fit. Theudoin nous apprend qu'Alman estoit Prestre, qu'il avoit esté élevé dans le monastere dés sa premiere jeunesse, & qu'il s'y estoit toujours appliqué aux belles lettres. Il l'exhorta à renouveller & à repolir les actes de saint Memme, à l'occasion d'un prodige remarqué dans son tombeau, lorsque l'on y faisoit la visite par l'ordre du Roy l'an 868. Alman témoigne une profonde humilité dans sa réponse, & qu'il estoit bien persuadé que la verité doit estre le principal ornement du recit que l'on fait de la vie d'un Saint, & qu'il faut bien prendre garde de ne point s'en écarter. Il écrivit aussi à l'exemple de Jeremie

Ab ineunte ætate in loco Religioso nutritus.

Ioan. Mabillon. Analect. 2. pag. 88. & 95.

868. *Indict. 1. 14. Mars (19. Kal. April.)*

CH. XXX.

des lamentations sur les horribles ravages des Normans. Berthe fille de l'Empereur Lothaire fut Abbesse d'Avenai.

V.
Reforme de l'Abbaie de Montierender.

On a veu ci-devant que pendant les guerres qui troublerent la France du temps de Charles Martel, les Religieux de Montierender prirent l'habit de Chanoines, & se dispenserent de la rigueur de leur premiere observance. Ils revestirent de ce mesme habit les Novices qu'ils reçurent, & ainsi cette Abbaie ne fut plus habitée que d'une communauté de Clercs. Mais le venerable Hauto y aiant esté envoié par Loüis le Debonnaire pour en avoir l'administration, reconnut aisément par les anciens titres que le monastere avoit esté *regulier* dans son origine, c'est-à-dire fondé pour des Moines, & que la situation en estoit aussi fort propre pour des personnes de cette profession; & il resolut de le remettre dans son premier estat. Pour cet effet il eut recours à Loüis, & lui exposa ce que nous venons de dire. Ce Prince l'écouta favorablement, & commit Ebbes Archevesque de Reims, & quelques autres Evesques pour visiter cette Abbaie, & voir si elle estoit propre pour des Religieux, & si ceux qui y demeuroient, vouloient bien embrasser cette maniere de vie. Ce qu'avoit exposé Hauto se trouva veritable, les Chanoines de Montierender consentirent de se faire Religieux, & ainsi l'on y remit l'Ordre monastique. Cette reforme fut autorisée par Loüis le Debonnaire, & par son fils Lothaire, qui prennent tous deux la qualité d'Empereur dans une charte commune, dont la date répond à l'an 827. Il se trouve encore des lettres de Loüis, données cinq ans aprés pour le mesme sujet, qui marquent que saint Bercaire fondateur avoit basti ce monastere sous la Regle de saint Benoist. Hauto que l'on appelle aussi Odo, estoit Abbé de Stavelo, & il en tira des Religieux, pour restablir l'observance dans Montierender. Ces Religieux y estant arrivez, un homme fort affligé de paralysie, pria instamment qu'il put assister ce jour-là aux Matines, parce que c'estoit la feste de saint Remacle, qui avoit esté Abbé de Stavelo. On le porta à l'Eglise, & on lui permit d'y passer la nuit. Sa devotion obtint ce qu'il avoit esperé, il fut parfaitement gueri par saint Remacle qui lui apparut, & il retourna à sa maison sans le secours de personne. Hauto appuié de l'autorité du Roy, & des Evesques, racheta, & reunit à son Abbaie les terres qui en avoient esté distraites, & alienées, & il pourvut ainsi aux

Liquido apparuit quòd antiquitùs regulare monasterium fuisset. *Act. sac. 3. part. 2. pag. 630.*

Sammarth Gall. Christ. Tom 4. pag 327. Act. sac. 2. pag. 495. & 845.

besoins de la communauté : le Service divin y refleurit, & les Religieux y vécurent plusieurs années selon les loix de leur profession. Mais la paix dont ils jouissoient fut troublée par les Normans, qui ravagerent * le diocese de Troye l'an 889. Ils se virent obligez de quitter leur cloistre, & ils se retirerent en Dauphiné, d'où ils ne revinrent que dans le siecle suivant avec ceux de saint Maur des Fossez, qui estoient à Seissieu, comme l'on verra dans la suite.

CH. XXX.

** Montierender est sur les limites de ce diocese. Antiquit Tricass fol. 78. & 85. où il se trouve une charte de Charles le Chauve en faveur de ce monastere.*

VI.
Fondation de l'Abbaie de saint Urbain.

Erchanre Evesque de Châlon sur Marne aiant obtenu de l'Abbé de saint Germain d'Auxerre le corps de saint Urbain Martyr, bastit en l'honneur du Saint une Abbaie qui subsiste encore aujourd'hui. Il eut pour successeur Wilbert Prieur de saint Vast d'Arras, qui fut sacré l'an 868. dans le monastere de Bretigni par Hincmar Archevesque de Reims. L'Acte de sa promotion est un titre fort digne d'estre lû, parce que le fait y est rapporté avec toutes ses circonstances, & que l'on y peut voir ce que l'on observoit en ce temps-là dans l'examen des Evesques.

Bibliotech. Phil. Labbe Tom. 1. pag. 565. l'an. 865.
Gall. Christian. Tom. 2. pag. 503.

VII.
Establissement de l'Abbaie de Montierramei.

L'Abbaie de saint Pierre de Montierramei située à quatre lieuës de Troye, a eu pour fondateur un Prestre nommé Adremar qui la fit bastir l'an 837. dans un lieu appellé *le manoir de Corbon*, par la permission d'Albert Evesque du diocese, & du Comte Aledran. Adremar y prit l'habit monastique, s'il ne l'avoit déja, & alla ensuite à Rome avec quelques-uns de ses Religieux. Il en rapporta de saintes reliques, avec un Bref de Leon quatriéme, addressé à saint Prudence Evesque de Troye, que le Pape exhortoit à consacrer l'Eglise de ce nouveau monastere, lorsqu'il en seroit prié par Adremar. Selon ce Bref, le monastere devoit estre sous la protection, & la dépendance particuliere du saint Siege. Charles le Chauve confirma cet establissement par des lettres que l'on peut voir ailleurs. Il s'en trouve aussi du Roy Carloman, qui agreant l'élection de l'Abbé Rofroi, unit à Montierramei le petit monastere d'Alse. Cette Abbaie du Montierramei fut d'abord appellée *le manoir de Corbon*, ou *Cellenevve*, pour la distinguer de Montier-la-Celle prés de Troye, qui estoit la *Celle*, ou l'ancien monastere fondé par saint Fraubert.

Sub jure ac potestate sanctæ nostræ Romanæ Ecclesiæ. *Tom. 8. Concil. pag 30. L'an. 863.*

L'an 883.

VIII.
Translation de saint Fraubert.

Alding qui en fut le neuviéme Abbé aprés ce Saint, éclata par son esprit & par sa vertu. Il rebastit l'Eglise, & les lieux reguliers, & cette Eglise fut dediée l'an 850. à l'honneur de

CH. XXX.

saint Pierre, de saint Paul, & de saint André par saint Prudence, qui y consacra huit autels en huit jours. Il est fait mention de l'Abbé Alding dans des lettres de Charles le Chauve, qui lui fit rendre la terre de Silvigni, (*ou de saintes Vertus*) que le Comte Aleran lui avoit ostée par force. Le Prince lui accorda cette charte dans son monastere mesme designé par le nom de *Cella Bobini*. Saint Prudence se preparant à dedier la nouvelle Eglise en fit tirer tous les corps que l'on y avoit enterrez, & mesme celui de saint Fraubert, parce qu'il ne connoissoit pas le merite du Saint; mais depuis en aiant esté informé, il voulut remettre ses reliques dans le lieu où elles estoient : ce qu'il n'executa pas neanmoins, parce qu'il fut prevenu de la mort. Otulfe le second de ses successeurs rendit cet honneur à saint Fraubert en transferant ses ossemens sacrez dans l'Eglise, où ils furent pendant quelque temps reverez des Religieux, sans qu'on celebrat sa feste. Il arriva ensuite des prodiges qui engagerent Otulfe à exposer le Saint à la veneration publique : ce qu'il fit l'an 873. par une seconde translation, dont on renouvelle tous les ans la memoire.

4. Idus Januar. Indict. 4. (immo 6.) an 19. &c. Actum Cella-Bobini. *C'est l'an 858.*

Le 8. de Ianvier.

IX.
Leon Abbé de Mantenai.

Saint Prudence dans l'éloge qu'il a fait de sainte Maure vierge de Troye, rend témoignage à la vertu des Religieux de Mantenai, & principalement au merite du venerable Leon, qui gouvernoit ce monastere. Il prend occasion d'en parler, parce que cette Sainte avoit esté instruite dans le christianisme, & baptisée par l'Abbé Leon. Elle mena depuis une vie austere, & fit grand progrez dans la pieté. Tous les Mercredis, & tous les Vendredis elle jeûnoit au pain & à l'eau, & alloit nuds pieds de Troye à Mantenai implorer le secours de saint Gervais, & de saint Prothais Patrons de l'Abbaie. Elle assistoit les Ecclesiastiques dans leurs besoins : elle faisoit elle mesme, ou achetoit des ornemens pour les autels, & donnoit quelquefois des habits, * & des mouchoirs aux Religieux. Aiant un jour fait present d'un mouchoir à Leon, cet Abbé le fit toucher à un saint Religieux appellé Melan, & à Paulin Ecclesiastique qui avoient la fiévre, & ils furent gueris. Saint Prudence observe que l'on jugea diversement de ce miracle, les uns l'attribuant au merite de l'Abbé Leon, & les autres à celui de la vierge Maure : ce qui fait voir que Leon estoit en grande reputation de vertu, puisqu'on croioit qu'il eut le don des miracles. Cet Abbé assista à la mort de la Sainte, que son époux

Me vir religiosissimus Leo Abbas vicinus noster, qui eam (sanctam Mauram) cathechizavit, & regeneravit ex aqua, & Spiritu sancto, ex parte sanctorum Monachorum sollicitavit frequenter. *Antiq. Tricassin. Camuz. pag.* 40.

* Cucullas, & mappullas.

Melanus Clericus, & sanctissimus Monachus, & Paulinus Clericus, &c. ipsius tactu à febribus liberati. *Ibid.*

celeste retira du monde à l'âge de vingt-trois ans. Dés qu'elle eut rendu l'esprit son corps répandit une odeur fort agreable, & cette odeur fut sentie à deux lieuës de sa maison dans le monastere de Mantenai par un Religieux nommé Veran, lequel auparavant avoit entierement perdu l'odorat. Quoique cette Sainte n'ait pas esté Religieuse, je ne puis m'empescher d'adjouster ici, que ses Actes nous fournissent une insigne preuve du culte des Images sacrées; car saint Prudence faisant l'éloge de sa pieté, observe que la Sainte avoit coustume de passer toute la matinée en priere dans la Cathedrale de Troye, & qu'elle s'y prosternoit devant trois images de Jesus-Christ, dont l'une le representoit enfant, & entre les bras de sa Mere, l'autre, attaché à la croix, & la troisiéme, assis dans un thrône. Ceux qui sçavent la contestation qui estoit alors en France touchant les Images, verront bien que cette remarque est importante, & elle nous sera de quelque usage dans la suite.

CHAPITRE XXXI.

De saint Aldric, & de quelques autres Archevesques de Sens: Des monasteres de la mesme ville.

I. *Jeremie Archevesque de Sens prend soin des monasteres.*

LE Siege metropolitain de Sens nous fournit quatre ou cinq Religieux de nostre Ordre, qui le remplirent pendant le neuviéme siecle. Avant que de marquer pourquoi nous en mettons un en doute, nous observerons que sous le pontificat de Rainbert, qui gouvernoit ce diocese l'an 800. l'on fonda à Sens deux monasteres de filles, l'un dans la ville, qui fut basti par une Dame nommée Aspasie sous le titre de saint Maximin de Treves, & l'autre dans les fauxbourgs qui fut dedié à saint Hilaire. Ces maisons aiant esté ruinées par les guerres ont esté depuis changées en parroisses. Rainbert eut de suite pour successeurs Magne, Jeremie, & saint Aldric. Ce fut au premier que Loüis le Debonnaire envoia les reglemens que l'on avoit faits à Aix-la-Chapelle pour la reforme des monasteres. On a déja observé que Jeremie, qui entra dans l'Episcopat l'an 818. ne peut pas estre le mesme que Jeremie Moine de saint Riquier, qu'une invasion des Normans dans

Hieremias Monachus, & procurator cœnobii sancti Richarii. *Clarius in Chron. sancti Petri. Spicil. Tom. 2. pag. 709.*

CH. XXXI.

la Picardie obligea de se refugier dans sainte Colombe de Sens plus de soixante ans aprés. Mais peut-estre que l'Archevesque Jeremie fut tiré du cloistre de sainte Colombe, où il exerçoit la profession monastique, & que c'est ce qui a donné lieu à Clarius Auteur de la chronique de saint Pierre le Vif, & à d'autres, de croire qu'il a esté le mesme que ce Jeremie Religieux de saint Riquier, qui se retira dans l'Abbaie de sainte Colombe, & y fut admis dans la communauté. Quelques-uns de ses predecesseurs s'estoient attribuez une partie des revenus destinez à la subsistance des Religieux des monasteres de saint Pierre, de saint Jean, & de saint Remi, d'où il estoit arrivé que ceux-ci manquant des choses necessaires, plusieurs avoient quitté leur cloistre, & avoient esté reduits à aller mandier leur pain. Un des premiers soins de Jeremie fut de remedier à ce desordre, & de restablir ces trois communautez. Pour cet effet il ordonna que les Religieux y joüiroient pleinement des biens affectez à leur nourriture, sans qu'il fut permis à qui que ce fut d'en rien retrancher, & aiant presenté ce reglement à des Evesques assemblez dans un Concile, il les engagea par ses prieres à l'affermir par leurs souscriptions. Il obtint de plus des lettres de Loüis le Debonnaire, qui confirmoient ce qu'il avoit arresté en faveur des Religieux; mais il y fit inserer quelques termes qui sembloient les mettre sous la dépendance particuliere de l'Eglise de Sens, & leur oster le pouvoir de se choisir des Abbez: ce qui les obligea depuis à chercher les moiens de s'affranchir de cette sujetion, ainsi que l'on verra ci-aprés. Jeremie mourut l'an 828. & fut enterré dans sainte Colombe. Il est qualifié *Saint* dans les Actes de saint Aldric son successeur qui marquent aussi que Jeremie s'acquitta tres-bien de son devoir, & que dans l'élevation où le mettoit sa charge, il fut un modele d'humilité.

Act. sac. 4. part. 1. pag. 569.

Baluz. Capitul. Tom. 1. Append. pag. 1421.

Vers l'an 822.

II.
Saint Aldric Religieux de Ferrieres.

Saint Aldric estoit du Gastinois, & sortit d'une famille noble, & considerable par les emplois que ses parens avoient à la Cour. Dés son enfance il fut prevenu d'une grace extraordinaire, qui le portoit à se mortifier par l'abstinence, & le jeûne, à l'exemple de saint Nicolas. L'application aux lettres, & les exercices de pieté occuperent tout le temps de sa premiere jeunesse, & il n'en perdit rien dans de vains divertissemens. Pendant ses estudes, il alloit souvent aux monasteres, & imitoit les pratiques, & les vertus des Religieux. Leur frequentation

frequentation le diſpoſa peu à peu à embraſſer leur eſtat, & il voulut enfin leur reſſembler entierement. D'abord ſes parens s'oppoſerent à ſon deſſein, mais voiant que l'ardeur qu'il avoit pour la pieté, s'augmentoit chaque jour, ils lui permirent d'entrer dans un cloiſtre. Soit qu'il eut déja quelque liaiſon avec les Religieux de Ferrieres, ou que ce monaſtere fut le mieux reglé de tous ceux de ſon païs, il le choiſit pour ſa retraite, & il y prit l'habit de noſtre ordre. Alcuin en eſtoit alors Abbé, mais ce fut principalement Sigulfe ſon ſucceſſeur, qui forma ſaint Aldric, & qui lui apprit les devoirs de ſa profeſſion. Son progrez dans la vertu l'aiant rendu celebre, Jeremie Archeveſque de Sens l'appella auprés de luy, & comme il vit que ſon merite ſurpaſſoit encore ſa reputation, il l'ordonna Diacre, & deux ans aprés, il l'éleva au ſacerdoce. Le Saint alla enſuite à la Cour par l'ordre de Loüis le Debonnaire, & y aiant rencontré des libertins qui combattoient la religion Chreſtienne, il la défendit ſi bien contre eux, que la verité de la Foi triompha de leurs fauſſes & malignes ſubtilitez. L'Empereur en fut tres ſatisfait, & pour nouvelle marque de confiance & d'eſtime l'eſtablit *Precepteur* de ſon Palais. Cette charge l'obligeoit à veiller ſur les mœurs des Officiers de la cour, & lui donnoit auſſi entrée dans le conſeil du Prince. Il paroiſt de plus par deux chartes qu'il fut Chancelier de Pepin Roy d'Aquitaine. Son élevation lui fit des envieux, mais il ſurmonta leur malignité par ſa douceur, & par ſa patience. L'Abbé de Ferrieres eſtant mort, les Religieux l'élurent pour Superieur du conſentement de Loüis qui lui permit de retourner dans ſon cloiſtre, & lui accorda de nouveaux privileges pour ſon monaſtere. Saint Aldric en renouvella & accrut les baſtimens, & parmi ces occupations exterieures, il avoit grand ſoin de s'aquiter des devoirs de ſon eſtat, & il enſeignoit à ſes diſciples la mortification par ſon exemple.

Ch. XXXI.

Act ſæc 4. part. 1 pag. 570.

Præceptorem palatinum inſtituit, ut vita imperialis aulæ, & maiora negotia ſuæ diſcretionis arbitrio definirentur. *Act. ſæc. 4. part. 1. pag. 570.*

III.
Il eſt fait Archeveſque de Sens.

Dieu aiant retiré du monde l'Archeveſque Jeremie, le Saint lui fut ſubſtitué l'an 830. par le commun ſuffrage du Clergé, & du peuple, mais on eut bien de la peine à le faire conſentir à ſon élection, parce qu'il ſe croioit indigne de l'honneur qu'on lui déferoit, ainſi qu'il ſe voit par ſes actes, & qu'il le témoigne lui-meſme dans ſa lettre à Frotaire Eveſque de Toul. Cependant ſa conduite fit bien voir qu'il avoit tout le zele & tous les talens neceſſaires pour ſa charge. Car pendant dix ans qu'il la poſſeda, il en fit tres bien les fonctions. On loüe ſur tout

Indigno mihi Epiſcopalis cura injuncta eſt, quæ me ſicut indignum, ita quoque imparatum invenit. *Epiſt. Aldrici ad Frothar. Ibid pag. 576.*

CH. XXXI. ſon aſſiduité à prêcher la parole de Dieu, ſa charité envers les pauvres, & le ſoin qu'il prit de mettre un bon ordre parmi les Chanoines de ſa Cathedrale. Il avoit toujours devant les yeux l'exemple de Jeremie ſon predeceſſeur, jugeant qu'il eſtoit de ſon devoir d'imiter ſa conduite & de joindre comme lui la pratique de l'humilité avec l'exercice de l'autorité Epiſcopale. On a veu ci-devant qu'il fut emploié par le Roy p ur reformer l'Abbaie de ſaint Denis, & qu'il conſacra l'Egliſe de ſaint Maur des Foſſez.

IV. *Sa mort.*

Aprés avoir exercé dix ans la charge Paſtorale, il en reſſentit plus que jamais le poids & la grandeur de ſes obligations, il s'appliquoit à l'égard de la vertu ce que ſaint Martin diſoit de ſes miracles, qu'il avoit poſſedé plus éminemment ce don avant l'Epiſcopat que depuis ſon eſtabliſſement dans cette dignité, il craignoit que le grand nombre des affaires ſeculieres auſquelles il eſtoit contraint de s'occuper, n'affoiblit en lui l'eſprit de la grace, & cette crainte le toucha ſi fort qu'il ſe propoſa de quitter ſa charge, & de retourner dans le cloiſtre. Mais il eſtoit retenu par ſon zele pour le ſalut de ceux de ſon dioceſe, & par l'apprehenſion qu'il avoit que ſon deſſein n'y fut pas avantageux, & que le demon ne fit du ravage dans le troupeau aprés la retraite du Paſteur. Cette double crainte agitant ſon eſprit, il s'adreſſa à Dieu par de ferventes prieres, & lui demanda un ſucceſſeur qui remplit dignement ſa place : Il eut enſuite revelation que la fin de ſa vie approchoit, & il en donna avis à ſes diſciples qui en furent d'autant plus ſurpris qu'il ſembloit eſtre en pleine ſanté. Mais l'évenement juſtifia ſa prediction : car un peu aprés il tomba dans une maladie qui fut ſuivie de ſa mort. Son corps fut porté en l'Abbaie de Ferrieres, & enterré dans un tombeau qu'il s'étoit fait preparer ſous la goutiere de l'Egliſe: ſon humilité l'aiant porté à choiſir cette place qui ſembloit avoir quelque choſe de deshonorant. Mais depuis, les miracles qui firent éclater ſa gloire, furent cauſe qu'on le transfera dans un lieu plus décent. La mort du Saint arriva l'an 840.

In ſtillicidio Eccleſiæ tumulari præcepit. *Ibid* 573.

V. *Translation de quelques reliques de Saints dans l'Abbaie de ſaint Pierre.*

Ses quatre prochains ſucceſſeurs furent Vvenilo, Egil, Anſegiſe, Euvrad. Quelques-uns donnent à Vvenilo la qualité d'Abbé de Ferrieres, mais c'eſt ſans fondement, & il y a beaucoup d'apparence qu'il n'a pas eſté Religieux : car dans l'accuſation que Charles le Chauve forma contre lui devant les Eveſques aſſemblez à Savonieres, il declare que lorſque ce Prelat ſe

donna à son service, il estoit *Clerc libre*, c'est-à-dire non attaché à aucune Eglise, & cette expression marque au moins qu'il n'estoit pas Moine, ny engagé par ses vœux à obeïr à un Superieur. Quoi qu'il en soit, la plainte du Roy n'eut point de suite parce qu'il fit grace à cet Evesque, & l'admit à se reconcilier avec lui. Vvenilon tira de terre les reliques de saint Savinien, de saint Potentien & de trois autres Martyrs qui estoient dans une Eglise, & les mit dans celle du monastere de S. Pierre le Vif alors gouverné par l'Abbé Anastase : cette translation se fit l'an 847. Ce Prelat donna depuis une partie des ossemens sacrez de saint Potentien à Hermentrude sa parente qui estoit Abbesse de Jouarre, les Religieuses les reçurent avec beaucoup de veneration & de joie : Et ce saint Martyr les protegea visiblement. Car au lieu qu'auparavant il s'estoit élevé de furieux orages qui avoient desolé leur monastere, & que mesme elles manquoient de pain, elles eurent ensuite les choses necessaires, & ne furent plus battuës de ces horribles tempestes.

CH. XXXI.

Vvenilonі Clerico meo in Capella mea mihi servienti qui more liberi Clerici se mihi commendaverat. *Conc. Tom 8. pag. 679. an 859.*
Act. sac 4. pag. 1 pag. 578.

VI.

Egil & autres Religieux ou Abbez, Archevesques de Sens.

Pour Egil il est certain qu il estoit de la profession religieuse, & qu'il gouverna l'Abbaie de Prom, & ensuite celle de Flavigni, comme l'on verra ci-aprés. Ansegise fut Abbé de S. Michel au diocese de Beauvais. Il n'est pas de nostre sujet de parler des graces dont le combla le Pape Jean huitiéme qui le fit Primat des Gaules & Vicaire du saint Siege, ny du differend qui en arriva entre ce Prelat, & Hincmar Archevesque de Reims & d'autres Evesques de France. On convient que le venerable Euvrard fut tiré du monastere de saint Colombe de Sens dont il avoit la conduite, mais l'on ne sçait pas s'il en esto t Abbé ou simplement Prieur. Il mourut l'an 888. pendant que la Ville estoit assiegée par les Normans. Selon le témoignagne que lui rend Rheginon, c'estoit un Prelat d'une pieté consommée, & qui éclattoit par sa haute sagesse : à quoi s'accorde l'éloge que lui donne la chronique de l'Abbaie de saint Pierre le Vif.

Vir totius sanctitatis & sapientiæ nitore fulgens. *Rhegin. chronic. an. 888.*
Doctrina & virtutibus. *Chronic. sancti Petri vivi. Spicil. Tom. 2. pag. 719.*

VII.

Monastere de saint Pierre. Villa alsonis.
Ibid pag 710. 711
Act. sac. 3. part. 1. pag 618.

L'Archevesque Jeremie bastit pour les Religieux du monastere de saint Pierre, le Prieuré de Mauri ou de Neuvi en Auvergne sur un fond qui leur appartenoit, & le soûmit à leur Abbé Frodbert. Ils se sentirent aussi de la liberalité d'Egil : car ce Prelat leur donna une terre, & cette donation fut confirmée par Charles le Chauve & par le Concile de Pistre l'an 869. Il fut enterré dans leur monastere. Un de ses disciples nommé Aquila qui estoit fort sçavant, fut Abbé de saint Pierre aprés

CH XXXI.

Dido. Le monaſtere de ſaint Gervais qui avoit eſté habité d'un grand nombre de Religieux aiant eſté ruiné, Anſegiſe en tira les corps de quatre Saints ſes predeceſſeurs, ſçavoir de S. Leon, de ſaint Urſicin, de ſaint Agrice, de S. Ambroiſe qui y repoſoient, & les transfera dans l'Abbaie de ſaint Pierre où il choiſit auſſi ſa ſepulture. Le Concile aſſemblé à Meun ſur Loire l'an 891. reſtablit les Moines de ſaint Pierre dans leur ancienne liberté de s'élire des Abbez de leur corps ſuivant la diſpoſition des ſacrez canons, & la Regle de ſaint Benoiſt & leur accorda ce privilege meſme à la priere de Gautier Archeveſque de Sens.

Spicil Tom. 2. Ibid. pag. 733.

VIII.
Abbaie de ſainte Colombe.

Le ſort de l'Abbaie de ſaint Loup ou de ſainte Colombe de Sens fut divers dans le neuviéme ſiecle, aiant eſté tantoſt ſous la dépendance particuliere des Archeveſques de Sens, & tantoſt dans la liberté commune des monaſteres. C'eſt ce que nous apprenons d'une charte de Loüis le Debonnaire qui marque auſſi que lorſque ſaint Benoiſt d'Aniane travailloit par l'ordre de ce Prince à la reforme des monaſteres, il alla à celui de ſainte Colombe qui avoit alors pour Abbé, un Chanoine nommé Jacob & il ſepara de nouveau les terres qui avoient eſté autrefois deſtinées pour l'entretien & la nourriture des Religieux, afin qu'ils en jouiſſent pleinement & ſans aucune charge. On a veu que l'Archeveſque Jeremie fit un ſemblable reglement en leur faveur, mais qu'il ſoumit leur monaſtere à ſa Cathedrale. Loüis par ſes lettres de 836, les remit dans leur liberté, & les maintint dans la poſſeſſion de leurs biens à la priere de l'Abbé Supplice. Onze ans aprés Bernard ſucceſſeur de Supplice obtint la meſme grace de Charles le Chauve vraiſemblablement, * par l'entremiſe de Pardule Eveſque de Laon à qui Loup de Ferrieres avoit écrit en leur faveur. Mais pendant la guerre que fit Loüis Roi d'Allemagne à ſon frere Charles, Vvenilon Archeveſque de Sens qui manqua de fidelité envers Charles, & ſuivit le parti de Loüis, s'aſſujetit l'Abbaie de ſainte Colombe de Sens par l'autorité de Loüis qui lui en fit don : ce qui lui fut reproché par Charles dans le Concile de Savonieres. Loüis fit encore largeſſes de monaſteres à d'autres qui l'avoient attiré en France, & qui les recevoient comme la recompenſe de leur trahiſon. Vvenilon dédia l'Egliſe de ſainte Colombe, & y fit la tranſlation des reliques de la ſainte, & de celles de ſaint Loup un de ſes predeceſſeurs.

Lup. oper. Appendic Act. veterum ex edit Steph. Baluz pag 505.
Ut abſque regali aut publico ſervitio, vel quolibet Abbatis dono, aut exactione uſibus eorum perpetuo deſervirent. *Ibid. pag. 506.*
Ibid. 509.

l'an 847. Lup Epiſt 12.

Quod monaſterium ſanctæ Columbæ à Ludovico impetraveritis. *Tom. Concil 8. pag. 680 & 682. an. 859. ann. Bertin an. 858.*

Spicil. Tom. 2. pag. 712.

CH. XXXI.

IX.

Monastere de saint Remi de Sens.

Gall. Christ. Tom. 4. pag. 782.

L'Abbaie de saint Remi estant située dans un lieu incommode pour l'observance, & les Religieux ne gardant presque plus la Regle à cause de leur pauvreté qui les obligeoit de sortir du cloistre, pour chercher les moiens de subsister, saint Aldric resolut de les faire vivre dans l'ordre, & d'executer ce qui avoit déja esté projetté par Jeremie son predecesseur. Pour cet effet il transfera leur monastere à Vareilles qui estoit une terre qu'on leur avoit donnée à deux lieuës de Sens, & les remit en possession des biens destinez pour leur nourriture: Sur quoi l'on peut voir son privilege de l'an 834. confirmé par Loüis le Debonnaire l'année suivante, & l'on y limita le nombre des Religieux à trente, & l'on arresta que l'Evesque establiroit dans la charge d'Abbé, celui que les Moines demanderoient d'un commun accord. On marqua aussi le present qu'ils feroient chaque année à ce Prelat, & l'on ne doit pas s'estonner si ce present estoit militaire, parce que c'estoit alors l'usage. Saint Aldric ne fit que commencer cet ouvrage, mais Vvenilon le continua & la nouvelle Eglise estant achevée, il en fit la dédicace, & y transfera les reliques de saint Valerien martyr. Il affermit encore cet establissement par ses liberalitez & par un privilege qui fut confirmé par Charles le Chauve, & aprés sa mort qui arriva l'an 865. il fut enterré à Vareilles. L'Archevesque Ansegise transfera dans ce nouveau monastere des reliques de saint Romain Confesseur qu'il obtint de Hugues Abbé de saint Germain d'Auxerre. Mais du temps d'Euvrard son successeur, l'orage de la fureur Normande renversa & destruisit tout ce qu'avoient fait les Archevesques de Sens en faveur de ceux de saint Remi, & il arriva par un accident que l'on ne pouvoit pas prevoir, que ce que l'on avoit fait pour leur bien, contribua à leur ruine. Car ils furent d'autant plus exposez à la violence des barbares qu'ils estoient plus éloignez de la Ville: & ils eurent le déplaisir de voir leur nouveau monastere consumé par les flâmes. Cette affliction n'eteignit pas neanmoins leur communauté: la Ville leur servit d'asile, & aprés que les ennemis eurent levé le siege, leur Abbé Bono bastit un troisiéme monastere prés des murailles de Sens, dans le lieu où d'abord l'Abbaie avoit esté fondée, & il y mit le corps de saint Romain, & d'autres saintes reliques.

Act. sac pag. 88. Sufficiat ei adannua dona equus unus, & scutum cum lancea, &c.

sac 4. pag. 576. 579. 586.

Vers l'an 852.

Spicil. Tom. 2. pag. 712. 718.

L'an 888.

Ibid. pag. 719. 720.

CHAPITRE XXXII.

Du venerable Loup, & de quelques autres Abbez de Ferrieres.

I. *Abbez de Ferrieres.*

Sub Alcuino (Aldricus) monachalis disciplinæ suscepit insignia. *Act. sæc* 4. *part.* 1. *pag.* 569.

Nobilis Abbas & Presbyter Sigulfus, &c. nostram hoc est monachicam religionem assumpsit, atque donec diem obiret, suo passus est subjici discipulo. *Lup. Epist.* 29.

Adalbertus quoque beatæ memoriæ quantum poterat Sigulfi tunc filius, post autem venerandus pater. *Act. B. Alcuin. sæc.* 4. *part.* 1. *pag.* 154.

DAns le denombrement que l'on fait des Abbaies reparées par la pieté liberale de Louis le Debonnaire avant qu'il parvint à l'Empire, on met au premier rang celle de saint Pierre de Ferrieres au diocese de Sens. Elle estoit sous la conduite du fameux Alcuin au commencement du neuviéme siecle, & ce fut de son temps que saint Aldric y prit l'habit, & les marques de la profession religieuse, comme portent ses Actes : ce qui fait voir que l'Ordre monastique y subsistoit encore, quoique peut-estre la regle n'y fut pas gardée si exactement. Alcuin un peu avant que de mourir en ceda l'administration à son cher disciple Sigulfe, qui estoit alors Chanoine. Il a esté dit ci-devant que Sigulfe fut le maistre de saint Aldric, & qu'il l'instruisit dans la regularité. Sur la fin de ses jours, il se revestit lui-mesme de l'habit religieux, establit dans la charge d'Abbé son disciple Adalbert, & se mit sous sa conduite. Adalbert entra dans cet emploi vers l'an 814. par l'ordre de l'Empereur, & du consentement de ceux de sa communauté, & selon la reflexion d'un Ecrivain de ce temps-là, il devint ainsi le pere de celui, dont il avoit esté le fils. Il eut de suite pour successeurs saint Aldric, dont nous avons parlé, Odon, ou Eudes, & Loup le plus celebre de tous, à cause des ouvrages qu'il a laissez. Parmi les lettres de ce dernier, il s'en trouve quelques-unes d'Eudes seul, & une autre écrite au nom du mesme Eudes, & de la part de sa communauté, à Louis Abbé de saint Denis, qu'ils regardoient comme leur protecteur. Il paroist par ces lettres que l'Abbaie de Ferrieres n'estoit pas fort riche, & que si elle disputoit d'observance avec les mieux reglées, elle cedoit à la pluspart à l'égard des biens temporels ; Et c'est pourquoi ils prioient Louis de les assister toujours de son credit dans un temps, où il y avoit des Clercs seculiers, & mesme des laiques, qui recherchoient avec une extréme avidité l'administration des monasteres, pour faire servir à leur

Lup. Epist. 23. 24. 26. 21. 40. *Petr. Rover. Reom. Histor. pag.* 546. *Mabill. Analect. Tom.* 2. *pag.* 389.

Lup. Epist. 25.

usage, & mesme à leur luxe, ce que la pieté des Fidelles avoit destiné pour la subsistance de ceux qui devoient s'y consacrer au service de Dieu. Il se voit par une autre lettre que pendant la guerre civile d'entre Lothaire, & Charles le Chauve, Eudes avoit plus de penchant pour le parti de ce premier, & il est fort probable qu'il s'y attacha ouvertement, & que ce fut ce procedé qui attira sur lui la disgrace de Charles, qui le chassa de son Abbaie vers l'an 842. & lui substitua Loup son disciple du consentemeut, & mesme par le choix de sa communauté.

Epist. 45.

II.

Loup se fait Religieux à Ferrieres.

Il y a beaucoup d'apparence que Loup sortit de quelque famille noble du Gastinois. Il nous fait connoistre lui mesme quatre de ses parens, sçavoir Heribauld Evesque d'Auxerre, Odoacre Abbé de Cormeri, un Religieux nommé Ebrard, Remi, dont il parle dans une lettre aux Religieux de saint Germain d'Auxerre, mais qui doit, ce me semble, estre distingué du fameux Remi Moine de cette Abbaie. Il embrassa la profession monastique à Ferrieres, & fut formé à la vertu par saint Aldric qui en estoit Abbé. Dés sa jeunesse, il eut beaucoup d'inclination, & de talent pour les lettres. Aprés qu'il y eut fait du progrez, & reçu l'Ordre de Diacre, saint Aldric l'envoia continuer ses estudes à Fulde, où Raban Maur enseignoit avec beaucoup de reputation les sciences divines & humaines. Il trouva dans cette illustre école quantité de personnes de merite, dont il acquit l'amitié par son honnesteté, & par la douceur de son esprit. Ses lettres marquent qu'il consultoit Eginard, & qu'il reçut de lui quelques instructions. Aussi par reconnoissance, il le regarda depuis comme *son precepteur*, & son pere.

Epist. 37. 116.

Steph. Baluz. not. ad Lupum, pag. 339.

Modestia morum quibus inter nos conversans non parum multis amabilis eras. *Raban. præfat. in Paulum.*

Lup. Epist. 2.

III.

Il est fait Abbé du monastere.

Il revint en France l'an 837. & environ cinq ans aprés, estant alors Prestre, il fut mis en la place de l'Abbé Eudes. Sa communauté estoit composée de soixante & douze Religieux de grande vertu. Ils tiroient une bonne partie de leur nourriture, & de leur subsistance des revenus *de la Celle*, ou petit monastere de saint Josse, qui leur avoit esté donné par Loüis le Debonnaire, à la priere de l'Imperatrice Judith. Un peu aprés que Loup eut succedé à Eudes, ils furent troublez dans la possession de saint Josse, par Roding qui l'obtint par surprise de l'Empereur Lothaire : ce qui les obligea de s'en plaindre à ce Prince, & il y a apparence qu'il leur fit justice. A ce trouble succeda la perte effective de ce monastere : car le Comte

Lup. Epist. 45.

Cur tantorum virorum qui mecum Deo serviunt, est contempta sanctitas. *Lup. Epist.* 42.

Vers le commencement de l'an 843.

Epist. 11.

CH. XXXII

Nos quadam necessitate Odulfo Comiti dedimus. Caroli Calvi præcepto in Append. Steph. Baluz. ad Lup. pag. 508. Petr. Rover. Reom. Hist. pag. 80. & 546. Lup. Ep. 32. 42. 43. 44. L'an 843.

Odulfe se prevalant de la conjoncture des affaires, & de quelque besoin que Charles le Chauve avoit de son service, engagea ce Prince à lui donner ce monastere de saint Josse, & il s'en mit en possession. Cette perte fut tres affligeante pour l'Abbé Loup, parce qu'elle le mit dans l'impuissance de fournir les choses necessaires à ses Religieux. Il vendit pour cet effet des vases, & des ornemens de son Eglise, & il pensa quitter sa charge. Il eut cependant recours au Roy, qui le consideroit beaucoup, & qui mesme en ce temps-là, ou un peu aprés l'envoia en Bourgogne pour quelque affaire d'Estat : mais d'abord il ne put obtenir que des lettres de protection, qui le mettoient à couvert des entreprises de ces personnes, que son predecesseur Eudes avoit redoutées, & qui portoient qu'il rentreroit en possession de saint Josse, quand Odulfe auroit un autre benefice, ou aprés la mort de ce Comte. Depuis il continua encore ses sollicitations, & fit de si fortes instances, tant par lui, que par ses amis, qu'enfin le monastere de saint Josse fut rendu à sa communauté. Il prend la qualité d'Abbé de saint Josse dans une lettre qu'il écrivit à Edilulfe Roy d'Angleterre, pour le prier de lui donner du plomb pour couvrir l'Eglise de Ferrieres. Il est aisé de juger par quelques autres de ses lettres, que les Religieux de Ferrieres gardoient l'abstinence de la chair.

Lup. Ep. 61. 62.

Lup. Ep. 13. & 14.

Lup. 43. & 42.

IV.

Il assiste à divers Conciles & a des emplois considerables.

Concil. Tom. 8. pag. 87.

Loup assista à divers Conciles. On a mis parmi ses ouvrages les Canons de celui de Verneüil de l'an 844. parce que les Evesques lui firent l'honneur de se servir de sa plume pour les dresser, le preferant mesme au fameux Hincmar, qui se trouvoit aussi à cette sainte assemblée avec Louis Abbé de saint Denis. Dans celui de Soissons de l'an 853. il fit la lecture de l'Acte de la deposition d'Ebbes Archevesque de Reims. Heribolde Evesque d'Auxerre ne pouvant accompagner Prudence Evesque de Troye, pour visiter avec lui les monasteres, & entr'autres ceux des dioceses de Sens, & d'Orleans, suivant ce qui avoit esté ordonné par le Roy à Soissons la mesme année, on commit Loup pour faire cette fonction à la place d'Heribauld. Il eut un emploi encore plus honorable, Charles le Chauve l'aiant envoié en Ambassade vers le Pape Leon quatriéme. Il en fait mention dans une lettre qu'il écrivit à Benoist troisiéme successeur immediat de Leon, pour lui recommander Adulfe, & Acheri Religieux, & Prestres de son monastere, qui alloient en pelerinage à Rome, & il s'y donne aussi

Ibid. pag. 92. 93. cap. 1. & seqq.

Lup. Ep. 63.

Epist. 103.

aussi la liberté de prier le Pape de lui prester quelques ouvrages de saint Jerôme, de Ciceron, de Quintilien, & de Terence, pour les faire transcrire dans son monastere, & les lui renvoier ensuite. Il y a encore d'autres preuves du soin qu'il avoit d'augmenter sa biblioteque, & de la fournir de bons livres.

V.

Ses amis, & ses ouvrages.

Il en accrut aussi le nombre par ses ouvrages, qui consistent principalement dans ses lettres, parmi lesquelles il y en a plusieurs qu'il écrivit au nom de personnes éminentes. Telles sont celles qu'il dressa pour la Reine Irmintrude femme de Charles le Chauve, pour Wenilon Archevesque de Sens, pour Landran Archevesque de Tours, & plusieurs autres Evesques, pour le Clergé, & les Religieux de Paris, &c. Herard Archevesque de Tours lui aiant demandé un de ses disciples pour gouverner un monastere, il lui envoia un des principaux Religieux de sa communauté de Ferrieres. Il fut lié d'amitié, & eut commerce de lettres avec les plus sçavans hommes de son temps. Eginard lui dedia son traité de la Croix. Jonas Evesque d'Orleans lui envoia un de ses ouvrages, le priant d'y corriger ce qui ne lui agréroit pas. Charles le Chauve lui aiant ordonné de dire son sentiment sur les trois questions du libre arbitre, de la predestination, & de l'application du merite du sang de nostre Sauveur alors agitées entre les Theologiens, il le fit avec tant de lumiere, & de precaution qu'il ne choqua aucun des differens partis : c'estoit un esprit net, & sincere, ennemi des vaines questions du nom, & qui alloit droit au point. Il releve dans une de ses lettres les avantages de la vie religieuse, & prouve qu'il doit estre permis aux Prestres de l'embrasser comme un excellent moien pour arriver à la perfection, en quoi son sentiment s'accorde avec les Conciles. Il écrivoit fort poliment pour son siecle, mais il estimoit infiniment davantage la pureté des mœurs que celle du stile, & il tenoit que c'estoit un renversement d'esprit que de s'estudier tant à bien parler, tandis que l'on ne prenoit nul soin de bien vivre ; c'est là le sujet d'une excellente lettre qu'il écrivit à son parent Ebrard jeune Religieux, qui pourroit bien avoir esté le mesme que le venerable Evrard depuis Archevesque de Sens, qui honora sa dignité par son merite, & ses vertus. Loup de Ferrieres mourut vers l'an 865. On lui donne la qualité de Bienheureux dans l'édition de ses ouvrages. Les Roys Loüis, & Carloman fils de Louis le Begue, furent

Epist. 84. 89. & 95.

Clerus matris Ecclesiæ Parisiorum, & Fratres cœnobii sancti Dionysii, & sancti Germani, & beatæ Genovefæ, ac Fossatensis. *Epist.* 18.

Cella Roclena. *Epist.* 118. 27.

Ponamus verborum controversias, ne puerili animositate contra invicem pro inani victoriæ jactantia litigantes, corripiamur ab Apostolo. *Lup. de tribus quæstion. pag. 239. edit. Baluz.*

Epist. 4. 29. *Can.* Clerici. 19. *q.* 1.

Epist. 35.

L'an 879.

C. XXXIII. ſacrez dans l'Egliſe de Ferrieres par Anſegiſe Archeveſque de Sens.

CHAPITRE XXXIII.

De l'Abbaie de ſaint Germain d'Auxerre, & de deux autres du dioceſe de Nevers.

I. *Abbez de ſaint Germain.*

SElon quelques-uns Heribauld Eveſque d'Auxerre fut auſſi Abbé du monaſtere de ſaint Germain qui eſt dans la meſme ville. Mais il y a lieu d'en douter, parce que l'on voit que de ſon temps cette Abbaie fut gouvernée par *Deuſdedit*, & par Chreſtien. Il ſe trouve une charte de Louis le Debonnaire datée de l'an 835. qui fut obtenuë par Chreſtien, pour maintenir les Religieux dans la liberté de s'élire des Abbez ſelon la regle. Six ans aprés, Heribauld tira du tombeau le corps de ſaint Germain, & le trouva entier, & ſans corruption. Il aſſiſta l'an 849. au Concile de Paris, comme il paroiſt par la lettre ſynodale écrite à Nomenoi Duc de Bretagne, qui fut dreſſée par Loup de Ferrieres. Il mourut ſix ou ſept ans aprés, & eut pour ſucceſſeur ſon frere Abbo Religieux, & Abbé de ſaint Germain. Abbo eſtoit dans l'Epiſcopat l'an 859 ainſi qu'il ſe voit par une epiſtre du Concile de Savonieres, & en cette meſme année, il transfera le corps de ſaint Germain dans le magnifique mauſolée baſti par la liberalité de Conrad frere de l'Imperatrice Judith. La ceremonie ſe fit en preſence de Charles le Chauve, qui eſtoit venu reverer le Saint, & lui demander ſa protection, avant que d'aller repouſſer Louis Roy d'Allemagne, qui avoit fait une invaſion dans la France. Charles avoit un fils appellé Lothaire, qui eſtoit boiteux. Il voulut qu'il fut *Clerc*, c'eſt-à-dire Religieux tonſuré, & deſtiné pour le chœur dans le monaſtere de ſaint Jean, ce qui ſemble ſe devoir entendre de l'Abbaie du Montier ſaint Jean au dioceſe de Langres. Lothaire alla enſuite dans ſaint Germain d'Auxerre pour y eſtre inſtruit dans la pieté, & dans les lettres, & le Roy lui donna l'adminiſtration de ce monaſtere avec le titre d'Abbé. Le jeune Prince avoit l'eſprit vif, & une forte inclination pour les beaux arts, & pour les ſciences. Auſſi il y

Act. ſac. 4. part. 2. pag. 575. Bibliot. Labb. Tom. 1. pag. 560.

Act. ſac. 4. part. 2. pag. 589.

fit bien du progrez par les ſoins d'un Religieux qui fut ſon precepteur. Il ſignala ſa devotion envers ſaint Germain, en faiſant traduire ſa vie en vers latins, & en mettant ſon corps dans une chaſſe d'or enrichie de pierreries. Son affection pour ſa communauté paroiſt dans le partage qu'il fit des biens de ſon monaſtere, deſtinant de certaines terres pour la ſubſiſtances des Religieux. Ce reglement fut confirmé par le Concile tenu à Piſtres l'an 864. Mais les grandes eſperances que l'on avoit conçuës de Lothaire furent deſtruites par ſa mort, qui arriva deux ans aprés. Avant que de rendre l'eſprit, il pria le Roy ſon pere de donner quelque choſe au monaſtere, & ce Prince y offrit une terre, dont le revenu fut deſtiné pour les lampes, ou les cierges que l'on devoit mettre devant ſon tombeau, & pour faire des aumônes aux pauvres. Sa perte toucha ſenſiblement le ſçavant Heri ſon precepteur, dont il faut encore faire mention.

C. XXXIII. *Vie de ſaint Germain de Dom George Viole, page 176.*

Spicil. Tom. 2. pag. 588.
Ado Chronic. an 866.
Mabill. De Re Diplom. pag 539.

III. *Heri ſçavant Religieux de ſaint Germain.*

Iohan. Mabill. Analect. Tom. 1. pag. 415.

Heri portoit le nom du lieu de ſa naiſſance, qui eſtoit *Heri* village à deux lieuës d'Auxerre. Il y a apparence que ſes parens l'offrirent au monaſtere de ſaint Germain, & qu'il y fut élevé dés ſon enfance. Il eut pour maiſtre Haymon depuis Eveſque d'Halberſtad, & Loup de Ferrieres, comme il témoigne lui-meſme dans une preface en vers d'un recuëil de maximes, & de choſes remarquables tirées des ſaints Peres, & des autres anciens Ecrivains, qu'il dedia à Heribauld Eveſque d'Auxerre. Il compoſa de plus deux livres des miracles de ſaint Germain. Le jeune Lothaire aiant un jour reconnu par deux lettres, l'une de ſaint Aunarius Eveſque d'Auxerre, & l'autre d'un Preſtre d'Afrique nommé Eſtienne, que ce Prelat avoit fait mettre en vers la vie de ſaint Germain ſon predeceſſeur, & aiant en vain cherché ce poëme, il en eut du chagrin, & pour le diſſiper, il preſſa inſtamment Heri de compoſer un ſemblable ouvrage. Heri aprés s'en eſtre d'abord excuſé, ſe jugeant incapable d'y reuſſir, obeit, *pour pratiquer*, dit-il, *la Regle, qui ordonne d'entreprendre meſme les choſes apparemment impoſsibles, lorſque le Superieur les commande abſolument, & il s'appliqua à traduire en vers latins les Actes du Saint.* Mais à peine avoit il commencé, que la mort ravit à ſon monaſtere ce jeune Prince qui en eſtoit le protecteur, & qui ſouſtenant la dignité de ſa naiſſance par ſon excellent naturel, & par ſa paſſion pour les lettres, s'eſtoit rendu extré-

Divæ memoriæ Lotharium tuæ filium Majeſtatis annis puerum mente philoſophum, &c.

C. XXXIII.

Præ cæteris sui ævi mortalibus extitisse pretiosum. Heric. Epist. ad Carolum Regem.

Ut meritò vocitetur schola palatium. Ibid.

mement cher, & *precieux* à tout le monde. Heri avoit trente deux ans lorsqu'il acheva son poëme qui est divisé en six livres. Il le dedia à Charles le Chauve par une epistre, où il releve fort l'amour que ce Prince avoit pour les sciences, & qui le portoit à favoriser les Sçavans, & à les attirer de toutes parts en France. Desorte que sa Cour estoit devenuë comme une Academie des belles lettres. Il travailla aussi à l'histoire des Evesques d'Auxerre avec deux Chanoines Rainogal, & Alage, & composa des homelies pour toute l'année. Il est fort probable qu'il instruisit dans les lettres le sçavant Remi Religieux d'Auxerre, dont l'on a un commentaire sur les pseaumes, & d'autres traitez, & qui alla depuis enseigner les sciences à Reims: ce qui a donné lieu à quelques-uns d'attribuer ses ouvrages au grand saint Remi Archevesque de cette ville.

III.

Chrestien Evesque d'Auxerre.

Act. sac. 4. part. 2. pag. 577. Sac. 2. pag. 381.

Il n'est pas certain que Chrestien qui fut fait Evesque d'Auxerre vers l'an 860 aprés la mort d'Abbo, ait esté le mesme que Chrestien Abbé du monastere de saint Germain, & il est plus probable qu'il les faut distinguer. On pourroit douter si ce Chrestien Evesque n'a pas esté le mesme que Chrestien Religieux de Fleuri, qui faisoit honneur à sa profession par l'éminence de sa vertu, car ils estoient tous deux Allemans, & ornez d'une sainte simplicité, mais ce qui fait encore juger qu'ils ont esté differens, c'est qu'Adrevalde Auteur contemporain qui a loüé le merite de ce Religieux, ne dit point qu'il ait esté Evesque. Hugues Abbé de saint Germain estoit de grande naissance, & avoit l'honneur d'estre parent du Roy Carloman. Il obtint de ce Prince des lettres datées de l'an 884. qui maintenoient son monastere dans la joüissance de ses biens, & de ses privileges. L'Empereur Charles le Gras, & le Roy Eudes accorderent encore de semblables graces aux Religieux de cette Abbaie.

Iohan. Mabill. De Re Diplomat. pag. 550. 555. 556.

IV.

Monasteres de saint Agnan, de saint Genés, & de saint Martin, restablis, ou fondez par des Evesques de Nevers.

Herman Evesque de Nevers s'appliqua avec grand zele à mettre en bon ordre les lieux saints de son diocese. Il establit des Religieux dans le monastere de saint Agnan, & des Religieuses dans celui de saint Genés. Il leur rendit les biens qui appartenoient à ces deux maisons, & permit à ceux-là de s'élire un Abbé, & à celles-ci de se choisir une Superieure, les prenant dans leurs communautez, en cas qu'il y eut des personnes capables de ces charges, parce qu'autrement il y seroit pourvû par lui, ou par ses successeurs. Ces establissemens fu-

rent confirmez par le Concile tenu à Paris l'an 849. & l'année suivante par Charles le Chauve. Emmene qui gouvernoit le diocese de Nevers l'an 886. bastit le monastere de saint Martin dans la terre de Coussi, qui estoit du *Comté d'Auvergne*, & y mit une communauté de filles. Pour asseurer cette fondation, il eut recours à l'Empereur Charles le Gras, & obtint de lui des lettres en faveur de cette nouvelle communauté. Le Prince y permit aux Religieuses de s'élire des Abbesses avec obligation de paier chaque année une livre d'argent à l'Evesque de Nevers, pour marque d'assujettissement, & de dépendance, en sorte que l'on ne pourroit point leur demander de dixmes, ny rien exiger d'elles outre cette rente.

C. XXXIV. *Concil. Tom. 8. pag. 1928.*

Prohibemus ne decimæ, nec aliquod umquam ab eis ampliùs exigatur præter annualem censum. *Mabill. De Re Diplomat. pag. 554.*

CHAPITRE XXXIV.

Des Abbaies de l'Islebarbe, d'Aisnai, de saint Pierre, de Sauvigni, & de saint Claude.

I. *Restablissement des Abbaies de l'Islebarbe, & de saint Pierre.*

CHarlemagne fit un choix bien avantageux au diocese de Lyon, en *destinant* Leidrad pour en estre le pasteur, & en lui *recommandant* de bien remplir les devoirs d'un si saint ministere. Leidrad avoit esté Officier de ce Prince, & s'estoit dignement acquité de divers emplois fort importans. Lorsqu'il prit possession de son Eglise, elle se sentoit encore du ravage des Sarrazins, & il la trouva en mauvais estat. Mais elle changea bien-tost de face par son zele, & par ses soins. Il y attira d'habiles chantres, & y mit en meilleur ordre l'Office divin. Il y fit fleurir l'estude des lettres saintes. Il repara sa Cathedrale, & restablit les maisons religieuses. On marque entr'autres, l'Islebarbe, & l'Abbaie de saint Pierre. Pour remettre l'observance dans l'Islebarbe, il eut recours à saint Benoist d'Aniane, & obtint de lui environ vingt Religieux, & un Superieur, dont il peupla ce monastere : de sorte que cette Abbaie fut du nombre de celles qui estoient sous la direction particuliere du Saint, & c'est pourquoi son nom se trouve dans le catalogue de ceux qui l'ont gouvernée. Il y put bien aussi demeurer quelque temps pour en affermir la discipline, mais il ne s'y arresta pas, le besoin des autres communautez, dont il

Vers l'an 799.

Sammarth. Gall. Christ. Tom. 1. pag. 300. de Archiepisc. Lugdun.

C. XXXIV. estoit comme le General, l'obligeant de les visiter, & le Roy aiant souhaité qu'il s'establit ensuite prés d'Aix la Chapelle. Ainsi l'Islebarbe eut aussi ses Abbez particuliers. Charlemagne appuia de sa protection cette nouvelle communauté, & y donna des livres.

Lettre d'Alcuin aux Religieux de l'Islebarbe.

Parmi les lettres d'Alcuin, il s'en trouve une addressée *aux Freres de Lyon*, qui sont indubitablement les Religieux de l'Islebarbe. Ce sçavant homme leur témoigne qu'il avoit appris avec joïe de l'Archevesque Leidrad, que dans un temps où la charité s'estoit si fort refroidie, ils se portoient avec ardeur au service de Dieu, & qu'ils estoient si vigilans, & si exacts à s'acquiter des obligations de leur estat. Il les louë de s'estre dechargez du poids si accablant des occupations du siecle, pour prendre sur eux le doux joug de Jesus-Christ, & de faire voir par leurs actions qu'ils estoient animez de ce pur amour qui bannit la crainte. Il les exhorte à s'avancer dans la voie sainte où ils estoient entrez, & à y perseverer jusqu'à la fin: puisque c'est commencer d'estre mauvais, que de se relascher, & de se laisser aller à la tiedeur, & qu'aprés tout le salut, & la couronne de justice n'est que pour la perseverance. Il les avertit de demeurer fermes dans l'humilité, & pour profiter du malheur d'autrui, de se souvenir de la chute du mauvais Ange, qui par la complaisance qu'il a prise en lui-mesme, s'est détaché du souverain bien, & s'est rendu le dernier, & le plus miserable de tous, lui qui auparavant estoit le premier, & le plus heureux. Il leur propose l'exemple de Jesus-Christ, qui par la soumission qu'il a renduë à ses parens, a fait voir combien il estoit avantageux de vivre dans l'assujettissement, & sous la conduite d'un Superieur: enfin il leur represente que la vie monastique doit estre toute dans l'exercice de la charité, de l'humilité, & de l'obeïssance, & que c'est par la pratique de ces trois vertus, que les Religieux courent, & peuvent heureusement parvenir au Ciel, pourvû que cette charité soit fondée sur la foi catholique. Il prend de là occasion de les avertir de ne pas se laisser surprendre à l'erreur qui s'estoit répanduë en Espagne touchant Jesus-Christ, que de nouveaux heretiques vouloient reduire à n'estre selon son humanité que le fils adoptif de Dieu. Il leur parle encore de la temerité de quelques Espagnols, qui pretendoient qu'on devoit mettre du sel dans les hosties destinées

Quæ est Monachorum vita, nisi caritas, humilitas, & obedientia. &c. *Alcuin. 69. ad Fratres Lugdunenses.*

pour le saint sacrifice, & il leur fait voir que cet usage estoit mal fondé & contraire à la discipline de l'Eglise Romaine. Il condamne aussi comme un abus la coutume que l'on avoit alors en Espagne, de ne plonger qu'une fois dans l'eau ceux qu'on baptisoit, au lieu qu'à Rome & ailleurs, on les plongeoit trois fois, mais son opinion n'a pas esté suivie, parce que cet usage des Catholiques d'Espagne avoit esté approuvé par saint Gregoire qui avoit trouvé bon qu'ils se distinguassent de la sorte des Ariens du mesme païs qui plongeoient trois fois ceux qu'ils baptisoient, non seulement pour marquer la distinction des trois personnes dans la sainte Trinité (ce qui est conforme à la veritable Foy), mais pour faire voir qu'ils y admettroient une distinction d'essence & de nature, ce qui est une heresie. Alcuin finit en priant les Religieux de l'Islebarbe d'envoier une coppie de sa lettre à ceux de l'Abbaie de Lerins qui l'avoient consulté sur ces matieres. La Communauté de l'Islebarbe s'accrut tellement que dés le temps de Leidrad elle estoit composée de quatre-vingt dix Religieux, Leidrad fit rechercher & transcrire les chartes que les Roys avoient accordées en faveur de leur monastere, afin de les maintenir dans leurs privileges. Il donna de plus à leur Abbé le pouvoir de lier & de délier tel que l'avoient eu ses predecesseurs. Nous avons remarqué que dés le cinquiéme & sixiéme siecle, les Archevesques de Lyon en avoient déja usé de la sorte, & avoient voulu que de grands-hommes qui avoient la conduite du monastere de l'Islebarbe partageassent avec eux les soins de l'Episcopat, & bien loin d'envier cette autorité à ces Abbez, on avoit pour eux tant de consideration & de déference, que l'Eglise de Lyon estant vacante & destituée de Pasteur, on leur laissoit le pouvoir & le soin de *gouverner & de consoler* le peuple, jusqu'à ce que Dieu eut donné un Evesque au diocese. Nous ne faisons pas cette observation, afin d'excuser par cet exemple des Religieux qui recherchoient ces sortes d'emplois sous pretexte de procurer le salut des ames. On avouë que bien loin de souhaiter ces charges, ils les doivent fuir autant qu'il leur est possible tant parce qu'il est difficile de s'en bien aquiter quelque suffisance que l'on ait, que par l'amour de la retraite & des exercices du cloistre, & que l'on reconnoist qu'ils ne s'y doivent engager que par l'ordre de l'Evesques que *le saint Esprit a estabit pour gouverner l'Eglise de Dieu.* Mais aussi, lorsqu'ils exercent

C. XXXIV.

Greg. l. 1. ep. 41.

(Insula barbara) quo præstante Christo Domino hunc in sancta religione pollentes & florentes prægrandis est turba aggregata monachorum *A.A. an. 821. pag. 205.*

Cui etiam Abbati tradidimus potestatem ligandi & solvendi, ubi habuerunt prædecessores sui scilicet Ambrosius Maximinus, Licinius clarissimi viri, qui ipsum locum rexerunt, &c.

Quibus illis in tantum erat commissa cura, ut si Ecclesia Lugdunensis viduaretur proprio patrono, ipsi in cunctis adessent Rectores & consolatores. &c. *Epist. Leidrad. ad Carol. Mag.*

Act 20 28.

C. XXXIV.

ces fonctions par l'autorité des Prelats, ces exemples justifient leur conduite, & doivent leur rendre plus favorables ceux qui s'imaginent que leur estat est incompatible avec ce ministere, & ne les y voient qu'avec peine. Du temps de Leidrad il y avoit trente deux Religieuses dans saint Pierre de Lyon.

III. *Leidrad Archevesque de Lyon se demet de sa dignité, & se fait Religieux*

Omnis Clericus, aut Monachus cui datus est quantulufcumque sermo sapientiæ, aut sermo scientiæ & dum loquitur, cupit audientes in proprium amorem, & propriam laudem convertere & inflammare, iste seipsum prædicat non sponsum, & idcirco pellendus est, &c. *Agobard ad Cleric & Monach.*

Il ne mourut pas Archevesque de cette Ville, il se démit volontairement de cette dignité & se fit Religieux à saint Medard de Soissons. Il eut pour successeur Agobard dont l'on à divers ouvrages, & qui dans un de ses traitez exhorte les Predicateurs, les Ecclesiastiques & les Religieux de son diocese, qui avoient la conduite des ames, à s'aquiter de leur ministere avec un grand desinteressement; en sorte qu'ils ne cherchassent point à s'attirer l'estime & l'affection de ceux qu'ils instruisoient, & à en recevoir de vaines loüanges, mais qu'ils taschassent de les porter à s'attacher solidement à Dieu, parce que ceux qui en usent autrement, & qui se recherchent eux mesmes dans leurs fonctions, trahissent leur devoir, & sont indignes de la charge qu'ils exercent.

IV. *Abbez de l'Islebarbe.*

Masures de l'Islebarbe pag. 46. & 50.

Tom. 9. *Concil. pag.* 1261.

De son temps Campion estoit Abbé de l'Islebarbe, comme il se voit par des lettres de Loüis le Debonnaire, qui permet à celui-ci de tenir trois bateaux dans les rivieres de Saone, du Rône, & de Dou pour les besoins de sa communauté, avec une exemption de certains imposts. Cette charte est de l'an 816. Gontran qui gouvernoit la mesme Abbaie quarante cinq ans aprés, obtint de Charles Roy de Provence & de Bourgogne la confirmation des privileges & des droits de son monastere, & ce Prince lui accorda cette grace à la priere de saint Remi Archevesque de Lyon. Dans le Concile tenu à Châlon l'an 873. on rendit l'Eglise de saint Laurent aux Chanoines de saint Marcel, & l'acte de la restitution fut souscrit, non seulement de saint Remi de Lyon, de saint Adon de Vienne, & de quelques autres Evesques, mais encore de Leuboin Chorevesque, d'Heribold Religieux, d'Herpin, Eudes, & Gontard tous trois Abbez. On croit que ce Leuboin est Leuboin Abbé de l'Islebarbe à qui l'on donne la qualité de Chorevesque dans l'ancien catalogue des Abbez. Leuboin exerça encore cette charge de Chorevesque sous Aurelien succésseur de saint Remi, & il se trouva avec lui en 876. au Concile de Pontion, & souscrivit avec ce Prelat & d'autres Evesques à une charte accordée en faveur du nouveau monastere de Charlieu, dont il sera parlé ci-aprés.

Bernard

C. XXXIV.

S'il n'y a point d'erreur en l'acte, ce Gumert doit estre mis dans le Catalogue aprés Trasuife.

Bernard Abbé de Solignac, Gumert Abbé de Corbie, Gaiulfe Abbé de Beaulieu, & Grimphat, Vvarnon, & Begon Abbez de lieux inconnus furent aussi presens à cet acte, comme il paroist par leurs soubscriptions.

V.

Aurelien Archevesques de Lyon restablit l'Abbaie d'Aisnai & fonde celle de Seissieu.

Aurelien témoigna beaucoup d'affection pour l'estat Religieux, & il y a mesme quelque conjecture qu'il a esté de cette profession. Il estoit fils d'Aurelien & d'Adalsone qui estoient des personnes nobles du territoire de Lyon. S'estant dévoüé au service de l'Eglise il fut fait Archidiacre d'Autun. Il obtint aussi à titre de benefice l'Abbaie d'Aisnai qui estoit presque deserte, & où il n'y avoit plus de communauté de Religieux. Aiant remarqué que les reliques de saint Florentin & de saint Hilaire Martyrs qui reposoient à Semont dans le diocese d'Autun, n'y estoient pas gardées avec assez de respect & de décence, il resolut de les mettre ailleurs; il en parla à son Evesque (qui estoit Altée ou son successeur Jonas) & avec sa permission il tira de terre les corps de ces deux Saints, & les transfera à Aisnai. Il s'appliqua ensuite à restablir ce monastere, & comme dit un Auteur presque contemporain à *le reformer selon son ancien estat.* Ne trouvant pas à Lyon, ny aux environs de Religieux qui fussent propres pour son dessein, il en alla chercher à Bonneval dans le diocese de Chartres, ainsi que l'on a veu ci-devant. Ces Moines de Bonneval establirent l'observance dans Aisnai, & retournerent à leur monastere avec une partie des reliques de saint Florentin & de saint Hilaire, qui leur furent donnez par Aurelien. Non content d'avoir fait cette reforme, il entreprit de fonder un nouveau monastere en l'honneur de saint Benoist & de ces deux Saints Martyrs. Il eut recours pour ceteffet à ses freres, & à ses autres parens, & aiant obtenu d'eux la terre de *Seissieu* prés du Rône dans le Bugei avec d'autres fonds, il mit tout ce domaine entre les mains de saint Remi Archevesque de Lyon, afin qu'il lui plut contribuer par son autorité à l'establissement du lieu Saint qu'il vouloit fonder. C'est ce qui paroist par la charte d'Aurelien dattée de l'an 859. où il se qualifie simplement petit Abbé *exiguus Abbas.* Il y parle d'un Abbé nommé Leuboin son parent, qui lui avoit donné une terre & l'Eglise de saint Marcel qu'il destinoit pour ce monastere dont il avoit entrepris la fondation, surquoi il est à remarquer que Leuboin ne peut pas estre Leuboin Abbé de l'Islebarbe, car alors ce monastere avoit pour Superieur Gontran. Ce Leuboin

Act. sac. 4. part. 2 pag. 490.

Ad antiquitatem reformare desiderans. *Ibid. pag.* 495.

C. XXXIV. estoit plutost Abbé de saint Just, ou si l'on pretend qu'il ait gouverné l'Islebarbe, ce ne fut que plusieurs années aprés. Aurelien obtint aussi des lettres de Charles Roy de Provence, & de Bourgogne qui lui permit de bastir un monastere à Seissieu, & de le gouverner comme Abbé, d'où l'on tire une conjecture qu'Aurelien estoit Religieux : n'y aiant pas d'apparence que l'on eut voulu confier la conduite d'une nouvelle communauté de Moines à un Ecclesiastique qui n'eut pas esté de leur profession. Mais il se contenta d'avoir l'Abbaie d'Aisnai, Saint Remi suivant son intention forma une communauté de Religieux sous l'Abbé Badilon, & les mit en possession de Seissieu & des autres terres offertes par Aurelien, afin qu'ils y habitassent & y servissent Dieu sous la regle de saint Benoist. Cet establissement fut confirmé par ce Prelat & par d'autres qui tenoient un Synode à Sisteron. Ces Prelats témoignent dans leur charte une grande estime pour la vie religieuse, la regardant comme un estat *qui approche fort de la perfection Apostolique*, & ils exhortent les Evesques & les Abbez absens de souscrire au privilege qu'ils accordent à Aurelien, en faveur de Badilon & de sa nouvelle communauté. Aurelien succeda l'an 874 à saint Remi dans le Siege Metropolitain de Lyon. Il assista à divers Conciles & entre autres à celui de Troye qui fut honoré de la presence du Pape Jean huitiéme. Vers ce temps-là les Religieux de saint Maur des Fossez aiant esté contraints de sortir de leur monastere avec le corps du Saint, pour ne pas tomber entre les mains des Normans, la pluspart s'en allerent vers Lyon pour y chercher quelque retraite. La charité d'Aurelien le rendit si sensible à leur disgrace, qu'il pourveut entierement à leurs besoins, leur ouvrant son Abbaie de Seissieu avec permission d'y loger, & d'y vivre regulierement avec les mesmes droits dont joüissoient ceux de la communauté. On peut voir là-dessus ses lettres où il veut de plus qu'il y ait à l'avenir une sainte liaison de charité entre les deux monasteres des Fossez, & de Seissieu comme estant *du mesme Institut & du mesme Ordre*. Aurelien mourut vers l'an 895. un catalogue des Archevesques de Lyon qui semble avoir esté écrit sur la fin de l'onziéme siecle, & une petite Chronique d'Aisnai composée vers le mesme temps lui donnent la qualité de Saint.

Vide Act. sæc. 4. part. 2. pag. 491.

(Ordinis) qui perfectioni Apostolicæ vicinius adhæret hoc est Monachorum. *pag.* 500.

Ibid. pag. 499.

VI.
Abbaies de Gigni, & de Sauvigni.

Ce seroit ici le lieu de parler de la fondation du monastere de Gigni au diocese de Lyon, par saint Bernon qui y assu-

C. XXXIV.

jettit ceux de la Baume & de saint Lautein, & bastit ensuite la tres celebre Abbaie de Cluni, mais il vaut mieux remettre à traiter ce sujet dans le siecle suivant. Nous en userons de mesme à l'égard de celle d'Aurillac en Auvergne qui fut bastie par saint Gerault vers l'an 894. L'on ignore l'origine du monastere de saint Martin de Sauvigni au diocese de Lyon. Cette Abbaie subsistoit dés le temps de Charlemagne, & il en est fait mention dans le dénombrement de l'an 817. On dit que trente quatre ans aprés elle fut soumise à l'Eglise de Lyon par l'Empereur Lothaire.

L'Abbaie de Cluni fut fondée l'an 910. par le Comte Guillaume.

Sammarth Gall. Christ. Tom. 4. pag 814. an. 851.

VII. *Abbez de S. Claude.*

Du temps d'Agilmar Abbé de saint Claude c'est-à-dire vers l'an 848, le Comte Oton qui s'estoit fait Religieux, sa femme Adalsende, & leur fils Amblard qui avoit aussi embrassé l'estat monastique, donnerent à sa communauté la celle ou *Prieuré de Borbonce, & de Salege.* Saint Adon Archevesque de Vienne maintint l'Abbaie de saint Claude dans la possession de l'Eglise de Velne à la sollicitation de Manno Prieur de ce monastere. Manno offrit au tombeau de saint Oyen une coppie d'un ouvrage en vers du sçavant Florus Diacre de l'Eglise de Lyon, qui y déplore les maux, dont la France fut affligée aprés la mort de Loüis le Debonnaire, & entre autres la desolation de quantité de maisons religieuses abandonnées à la puissance des laïques. Florus reitere cette plainte dans sa lettre à Moduin Evesque d'Autun.

Ib.d. pag. 548.

Ioh Mabill. Analect. Tom. 1 pag. 409. 401. 389.

VIII. *Monastere de Nantua.*

On croit que l'Abbaie de Natrad marquée dans le denombrement de l'an 817. n'est autre que Nantua, situé dans le diocese de Lyon entre cette Ville & Geneve. Le monastere de Nantua subsistoit dés le huitiéme siecle comme il paroist par des lettres accordées par le Roy Pepin en faveur de l'Abbé Siagrius, mais c'est une erreur que d'en attribuer la fondation à saint Amand qui bastit *Nant* au diocese de Vabres, & non pas *Nantua* dans le païs de Bugei. Charles le Chauve estant mort à Briord prés du Rône au retour d'un voiage d'Italie fut enterré à Nantua, dont estoit Abbé Helmedius qui lui dressa un Epitaphe. Ce monastere est aujourd'hui un Prieuré de l'Ordre de Cluni.

Tom. 7. Concil. pag 1573. Act sæc. pag. 717. M Guichenon. hist. de Bugei pag. 78. an. 877.

CHAPITRE XXXIV.

Des Abbaies de saint Martin d'Autun, de saint Andoche, de Flavigni, de Corbigni, de Potieres & de Vezelai.

I.
Restablissement du monastere de saint Andoche.

Licet multos sint exterius diversarum angustiarum perpessæ labores, tamen ipso gubernante qui dedit interius, eandem monasticam institutionem severissimè servaverunt.
Gall. Chrst. Tom. 4. pag. 43.
Ibid. Tom. 2. pag 38.

MOdoin Evesque d'Autun remit l'ordre monastique dans saint Andoche qui est une communauté de filles de l'Ordre de saint Benoist. La guerre & les miseres dont le païs fut affligé, n'empescherent point que l'étroite observance n'y subsistat, & par une grace du Ciel assez rare, l'on n'en prit point occasion de se dispenser de la Regle, & l'on continua *à la garder tres-exactement.* Jonas successeur de Modoin en fut tellement édifie, qu'il augmenta le bien du monastere. Il fixa le nombre des Religieuses à soixante, & leur permit de s'élire des Abbesses. C'est ce que l'on peut voir dans sa charte de l'an 858. donnée prés de Langres dans le monastere de Geomes. Entre Modoin & Jonas le diocese d'Autun eut un Evesque nommé Altée qui obtint du Roy Charles le Chauve des lettres de protection, où il est encore parlé de l'Abbaie de saint Andoche, & de quelques autres monasteres qui dépendoient de son Eglise.

II.
Reforme de l'Abbaie de S. Martin d'Autun.

Boll. 20. April. pag 765.

Du temps de Liudo ou d'Adalgar successeurs de Jonas, l'Abbaie de saint Martin d'Autun fut restablie par le Comte Badilon appuié de la faveur de Charles le Chauve & de l'Imperatrice Richilde. Badilon y mit dix-huit Religieux tirez du monastere de saint Savin en Poitou, & il s'y consacra à Dieu avec son neveu comme l'on verra plus amplement dans le siecle suivant, lorsqu'on fera l'éloge de saint Hugues.

III.
Apollinaire Abbé de Flavigni.

Apollinaire eut en mesme temps la conduite des monasteres de Flavigni, & du Montier saint Jean; mais il s'attacha principalement au premier, & y fit beaucoup de bien. Il fut du nombre des Abbez, qui se trouverent l'an 817. à l'assemblée d'Aix-la Chapelle, où l'on dressa des statuts pour la reforme des maisons religieuses. La pluspart de ceux qui lui succederent dans Flavigni, jusqu'au temps du venerable Egil, ne furent que des seculiers. On met en ce nombre Varin Comte de Chalons, & de Mâcon, qui donna le soin de l'observance à

Saxulfe Doien de la communauté. Varin n'en negligea pas le temporel, & il tascha d'en conserver la paisible possession aux Religieux par une charte qu'il obtint de Charles le Chauve. Mais il est aisé de juger que le monastere estant ainsi assujetti à des seculiers la discipline ne put pas s'y maintenir dans sa pureté. Aussi un ancien Auteur témoigne qu'elle fut dans un estat *flottant*, & en danger de s'abolir. Les gens de bien souhaittoient qu'on la raffermit, ce qui fut accompli par le venerable Egil, que son merite éleva ensuite à l'Episcopat.

CH. XXXV.

Hugon. Chron. & Gall. Christian. Tom. 4. pag 385.

Monasterium diutissimè secularium sibimet succedentium regimine fluctuabat.

Act sæc. 4. part. 2. pag. 239.

IV.

Egil Abbé de Prom & ensuite de Flavigni.

Egil exerça la profession monastique à Prom dans le diocese de Treves, & à Ferrieres dans le Gastinois sous le celebre Abbé Loup. Il y a apparence qu'il estoit né en Bourgogne, qu'il se consacra au service de Dieu à Ferrieres, & qu'il alla à Prom avec Marcuvard qui en avoit esté fait Abbé. On fonde cette conjecture sur ce que Loup écrivant à Marcuvard appelle Egil leur *commun fils*, & marque bien de la joie de ce qu'il estoit gueri, aprés avoir esté fort malade à Prom. Egil eut encore une autre maladie, qui l'obligeant à changer d'air, lui fut une occasion de venir à Ferrieres avec d'autres Religieux, & ce mesme Abbé l'y reçut comme une personne qui lui estoit tres-precieuse, & tres-chere. Il retourna ensuite à Prom, & il en eut la conduite aprés la mort de Marcuvard, que Dieu retira du monde l'an 853. On verra ailleurs que deux ans aprés il y donna l'habit monastique à Lothaire, qui s'estoit demis de l'Empire. Egil estant Abbé de Prom, Raban Archevesque de Mayence lui addressa une lettre, où il traitoit de la sainte Eucharistie. Mais cette lettre ne se trouve plus, ou du moins elle n'a point encore esté imprimée. L'Abbé Egil aiant fait six ou sept ans la fonction de sa charge, pria ses Religieux de trouver bon qu'il cessat de l'exercer, alleguant pour excuse la foiblesse de sa santé : mais la principale cause de sa demission fut le desir de satisfaire Charles le Chauve, qui l'appelloit en France pour se servir de lui dans des choses qui regardoient la pieté, & la religion. Sa place aiant esté remplie par l'élection d'un autre Abbé, il se rendit auprés de ce Prince, qui le reçut avec de grands témoignages d'estime, & lui donna le monastere de Flavigni, pour le remettre en bon estat, & y faire garder exactement la regle. Il est à croire qu'il répondit pleinement aux intentions du Roy : car tous nos memoires le representent comme un homme de grande vertu.

Lup. Epist. 55. 70.

L'an 865.

CH. XXXV.

V.

Il transfere les reliques de sainte Reine, & fonde Corbigni.

Son zele pour l'avancement de la pieté parut par deux actions assez remarquables, dont l'une fut la translation des reliques de sainte Reine, & l'autre l'establissement du monastere de Corbigni. On a veu ci-devant que l'Eglise où reposoit cette sainte Martyre dépendoit de son Abbaie, mais ses predecesseurs n'en avoient pas pris assez de soin, & le culte de la Sainte estoit diminué. Pour reparer cette negligence, il jugea qu'il devoit transferer le corps de la Sainte à Flavigni. En aiant obtenu la permission du Roy, & de Jonas Evesque d'Autun; il ordonna à ses Religieux un jeûne de trois jours, il prit avec lui Saloque Evesque, & grand Vicaire de Jonas, & s'en alla au bourg d'Alize, où estoit le tombeau de sainte Reine. Il l'ouvrit, & en tira avec un profond respect le corps de la Sainte, & le porta solennellement à Flavigni. Cette translation se fit le vingt uniéme de Mars l'an 864. Le lendemain Egil estant avec Saloque, il lut en presence des Religieux les lettres de Charlemagne, qui permettoit à Manassés Abbé de Flavigni d'establir à Corbigni un monastere qui seroit soumis à son Abbaie; & ils resolurent de faire cette fondation, & d'accomplir l'ouvrage que Manasses avoit seulement commencé. Egil alla donc à Corbigni, & y aiant fait bastir une Eglise avec des lieux reguliers, il y mit douze Religieux, & y attribua pour leur subsistance les terres que son Abbaie possedoit aux environs suivant le testament de Widrad, dont il a esté parlé ailleurs. Il choisit Ulfroi Doien de Flavigni, pour gouverner cette nouvelle communauté, & il ordonna que ceux d'entr'eux qui seroient Prestres, ou Diacres, viendroient une fois chaque année à Flavigni, pour y faire la fonction de leur Ordre, & quils ne retourneroient à Corbigni qu'aprés que l'Abbé, & les Religieux édifiez, & satisfaits de leur bonne conduite, & de leur regularité, leur en auroient accordé la permission. On a veu ci-devant que cette condition avoit esté marquée dans les lettres de Charlemagne, pour maintenir les Religieux de Corbigni dans la pureté de l'observance, & afin qu'ils la vinssent reprendre à Flavigni s'ils s'en estoient écartez dans leur petite communauté. L'Eglise de Corbigni fut dediée en l'honneur de saint Pierre, mais depuis aiant esté enrichie des reliques de saint Leonard de Vandeuvre, qui y furent apportées du diocese du Mans, elle a esté designée par le nom de ce Saint son second patron : ce que l'on sçait

Assumpto secum Salocone Episcopo, qui vices agebat. *Ibid. pag.* 239.

Cette charte estoit de l'an 777. Voiez les Actes siecle 3. partie 1. pag. 692.

Donec ab Abbate loci ipsius, & à Fratribus probata ejus vita in timore sancto, suique propositi voto impetretur regressus. *Ibid. pag.* 241.

Ch. XXXV.

estre arrivé à tres-grand nombre d'autres Eglises. L'Abbaie de Couches depuis reduite en Prieuré dépendoit aussi de Flavigni, mais l'on n'en sçait pas l'origine. Vinctar en eut la conduite dans le neuviéme siecle, & souscrivit en 830. au privilege de l'Abbaie de Beze.

Ou Vinitar. Spicil. Tom. 1. pag. 511.

VI.

Il est fait Archevesque de Sens.

Un an aprés la translation de sainte Reine, sçavoir l'an 865. l'Archevesché de Sens vaqua par le decez de Wenilon, & pour le remplir, on choisit l'Abbé Egil *en veuë de son merite:* son humilité parut dans la resistance qu'il apporta à sa promotion, & il n'y consentit que pour ne pas contrevenir aux ordres de Dieu. Quoiqu'il eut beaucoup de vertu, & les autres qualitez necessaires pour soustenir la dignité de Metropolitain, le Pape Nicolas n'approuva pas d'abord son élection à cause qu'il estoit d'un autre diocese, sçavoir de celui d'Autun, & que selon les sacrez Canons, on devoit prendre dans chaque Eglise le pasteur, qui devoit en avoir la conduite. Sur quoi nous remarquerons en passant que saint Benoist, & les autres Peres de la profession religieuse semblent avoir imité cette discipline, en ordonnant que les Abbez des monasteres seroient tirez du corps de la communauté, lorsqu'il y auroit quelque Religieux capable d'exercer cette charge. Le Pape neanmoins à la recommandation de Charles le Chauve, confirma l'élection d'Egil, & lui envoia le *Pallium*. Sur la fin de son Bref, ou epistre, il exhorte Egil à continuer de vivre en Religieux, & à ne pas s'écarter des loix de sa premiere profession: parce que *ce seroit une chose indecente*, si estant dans un estat plus relevé, il quittoit de saintes pratiques qu'il avoit si long. temps observées, tandis que revestu d'un humble habit, il demeuroit dans le cloistre, & il adjouste que l'avis qu'il lui donne estoit conforme à l'Ecriture sainte, & aux sacrez Canons. L'on peut voir par là combien ce saint Pape estimoit les observances monastiques, & que bien loin de croire qu'elles ne s'accommodassent pas avec la dignité Episcopale, il estoit persuadé qu'elles y convenoient fort bien, & y servoient en quelque sorte d'ornement. Egil assista à divers Conciles, & fut envoié à Rome par Charles le Chauve, pour les interests d'Vulfad nommé à l'Archevesché de Bourges. Le Roy le choisit encore une autre fois, sçavoir l'an 867. pour aller de sa part vers le Pape Nicolas, mais une maladie l'empescha de faire ce voiage, & cet emploi fut confié à un Religieux nommé Ansegise. La mort

Causa sui meriti. *Odoran Chronic. Ibid. pag. 242. Concil. Tom. 8. pag. 506. 507. & 508.*

« Tuum præterea, frater charissime, propositum observa, & qui diu in monasterio moratus es, à pristino voto divertere noli. Quod enim diu in humili habitu custodivisti, profectò indecens est, si nunc in potiori positus dimiseris ordine, hoc ipsum sancta quoque Scriptura, venerandisque decretis pleniter edocentibus. *Ibid. pag.* 507.

Conc. Tom. 8. pag. 876.

du venerable Egil arriva l'an 870. Il laissa une bonne odeur de ses vertus, & le necrologe de Flavigni le qualifie *Saint*. Saloque, dont nous avons parlé, avoit esté Evesque de Dol, mais il fut chassé de son Siege par le Duc Nomenoi. Il se fit Religieux à Flavigni, ou s'il l'avoit esté dans quelque monastere de Bretagne avant l'Episcopat, il fut admis dans la communauté, pour y vivre regulierement. Il fit ensuite la fonction de Chorevesque, ou de grand Vicaire de Jonas Evesque d'Autun. Deux cens ans aprés sa mort, son corps fut trouvé sans corruption. Egil eut pour successeurs dans l'Abbaie de Flavigni, Geilo qui fut aussi Evesque de Langres, Sigar, & Adalger qui fut Evesque d'Autun, Du temps de ce dernier, sçavoir l'an 877. ou 878, le Pape Jean huitiéme qui estoit passé en France, dedia l'Eglise de Flavigni sous le titre de saint Pierre. Mais environ dix ans aprés, cette Abbaie fut ravagée par les Normans, qui estoient entrez dans la Bourgogne: ils y tuerent quantité de Religieux, & plusieurs de leurs domestiques.

L'an. 888. ou 889.

VII.
Justification de Gerfroi Moine de Flavigni.

Adalgar Evesque d'Autun, & Abbé, ou administrateur de Flavigni estant mort l'an 893. à Tournus, on publia qu'il avoit esté empoisonné par Gerfroi Diacre, & Moine de Flavigni, & ce bruit n'avoit pour origine que l'envie, & la malignité de quelques personnes. Aussi Gerfroi en aiant avis, alla trouver Gualon successeur d'Adalgar dans l'Episcopat, & lui jura que non seulement il n'avoit pas commis ce crime, mais qu'il n'en avoit pas mesme eu la pensée. Et ce qu'il disoit estoit d'autant plus croiable, qu'il avoit eu sujet d'aimer, & non pas de haïr Adalgar qui l'avoit traité comme son fils, & l'avoit comblé de graces, & de bienfaits. Il s'offrit aussi de prouver son innocence par toutes les voïes legitimes; & l'on tint pour cet effet un Concile à Châlons sur Saone, où se trouva Aurelien Archevesque de Lyon avec les Evesques de sa province. Gerfroi y comparut, & il y fut interrogé, & examiné avec toute l'exactitude possible. Quoiqu'il ne put estre convaincu, & que mesme l'on ne découvrit pas de vrai-semblance dans le mauvais bruit que l'on avoit répandu contre lui, il fut arresté pour derniere épreuve, & pour lever tout soupçon que Gualon iroit tenir un Synode à Flavigni, ou ailleurs, & que dans la celebration de la Messe, il avertiroit publiquement Gerfroi qu'il se gardât bien de communier s'il se sentoit coupable, mais

Sammarth. Gall. Christ. Tom 2. pag 39.
Concil. Tom. 9. pag. 437. an. 894.

mais si sa conscience estoit pure, qu'il s'approchat des sacrez mysteres avec une humble confiance, & ce decret fut executé. Gerfroi invoquant Dieu comme le juge & le témoin de son innocence, reçut des mains de Gualon la sainte Eucharistie en presence de tout le monde ; & pour empescher qu'à l'avenir nul n'entreprit de renouveller la calomnie, dont on l'avoit noirci, ce Prelat, & d'autres Evesques lui donnerent un Acte souscrit de leur main, qui marquoit ce que nous venons de dire.

VIII. *Fondation de Potieres, & de Vezelai.*

Spicil. T. m. 3. pag. 446.

Luc. Dacher. observat. ad Guibert. pag. 657.

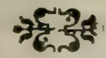
Gall. Christian. Tom. 4. pag. 921.

Bibliothec. Phil. Labbe Tom. 1. pag. 394.

Le Comte Gerard, & Berte sa femme fonderent deux monasteres, celui de Potieres au diocese de Langres pour des hommes, dont le premier Abbé fut Hairon, & celui de Vezelai au diocese d'Autun pour des Religieuses, & ils les soumirent au Siege Apostolique, ainsi qu'il se voit par leur testament, par un privilege du Pape Nicolas en faveur de l'Abbesse de Vezelai, & par une charte de Charles le Chauve. Les lettres de ce Prince font voir que l'an 868. celui de Vezelai estoit encore habité par des filles, mais le lieu n'estant pas commode pour des personnes de ce sexe, on y mit peu aprés des Religieux, & ce changement fut autorisé par le Pape Jean huitiéme. On dit que du temps de leur premier Abbé, qui s'appelloit Eudes, son Eglise fut enrichie des reliques de sainte Magdelaine, qui y furent apportées de Provence. Les Religieux de Potieres estant opprimez par des personnes puissantes, le Pape Jean huitiéme les consola par ses lettres, & écrivit en leur faveur à Boso qui s'estoit fait Roy d'une partie de la Bourgogne, & à un grand Seigneur appellé l'Abbé Hugues. On dit que ce Pape dedia les deux Eglises de Potieres, & de Vezelai. Rodoald, & Vvarlen Religieux de Potieres aiant esté en pelerinage à Rome, furent arrestez, & jettez en prison lorsqu'ils retournoient en France par la Lombardie, quoiquils n'eussent rien fait de contraire à leur devoir, ny qui meritât un si dur traitement. Le Pape Jean en aiant avis, écrivit en leur faveur à Ansbert Archevesque de Milan, & à Salomon Gouverneur de Pavie, & dans ses lettres il appelle ces Religieux *ses Moines*, parce qu'ils estoient d'un monastere qui estoit sous la protection particuliere du saint Siege.

Ioan. Pap. VIII. Epist. 110. & seqq.

Monachos nostros. *Ioan. Epist. 256. & 257.*



CHAPITRE XXXVI.

Des monasteres de saint Benigne de Dijon, de Molômes, de Beze, du Montier saint Iean, de Tournus, de Charlieu.

I. *Abbez de saint Benigne.*

Spicil. Tom. 1. pag. 402.
Modo tempore vitæ in ipsa stabilitate sum dicendus

M. Perard dans le recueil de ses memoires de Bourgogne pag. 165.
Cervisa modios duos, pulmentaria quod colligit in denariis XII &c.
Aridius Abba una cum jam dictis Clericis. *Ibid. pag. 166. 14. 15.*
Ci-devant page 226.

IL a esté parlé ci-devant d'Aridius Abbé de saint Benigne de Dijon. Ses trois prochains successeurs furent Hildebran Erlegaud, Herlebert. Le premier gouvernoit le monastere l'an 801. comme il paroist par une donation faite à sa communauté. Erlegaud eut entre ses disciples ce Dodolen ou Dodo, qui donna quelques terres à l'Abbaie, *lorsqu'il y fut admis à la stabilité*, ce que l'Auteur de la chronique de saint Benigne a entendu de la profession religieuse comme l'on a veu ci-devant. Nous avons aussi rapporté la reflexion qu'il fait sur une clause du contract, qui portoit que ceux qui cultiveroient ces terres seroient obligez en un jour de l'année, de fournir de certaines choses pour le repas de la communauté, quoique ce qu'il dit ne soit pas marqué si nettement dans la charte de Dodon, mais il s'en estoit peut estre formé une coutume, & un usage que cet Auteur a eu en veuë. Pour ce qui est du temps de l'administration d'Aridius & de la reception de Dodon, c'est avec raison qu'il les a placées dans le huitiéme siecle. Car premierement le stile de la charte fait assez juger, qu'elle a esté dressée avant la reforme, & lorsque ceux qui desservoient l'Eglise de saint Benigne ne se qualifioient plus *Moines*, mais prenoient le nom de leur Ordre sacré, ou simplement celui de *Clercs*. Deplus Dodon reitera sa donation l'an 815. & l'an 816. & ainsi il est clair qu'on la mal placée en la rapportant à l'an 954, & que s'il ne s'est pas glissé quelque erreur dans la datte, on l'a du moins mal expliquée. L'Abbé Erlegaud estoit d'une des principales familles du païs. Il n'y avoit plus d'observance reguliere dans sa communauté, & ceux qui y estoient admis taschoient de se faire instituer heritiers par leurs parens pour avoir du bien en particulier. Quelques-uns neanmoins mettoient en commun ce qui leur revenoit de ces sortes de successions, & le cedoient par un acte public. Erlegaud leur en

Anno 14. regni Domini nostri Ludovici Regis.
Si l'on entend par la Loüis le Debonnaire Roy d'Aquitaine, cette datte se rapporteroit à l'an 794. auquel temps Aridius a pu estre Abbé, mais pourquoi dater ainsi une charte en Bourgogne où Louis ne regnoit pas. pag. 16. 22.

monstra l'exemple en donnant l'an 819. au monastere des terres qu'il avoit acquises quatre ans auparavant, & mesme selon l'Auteur de la chronique, il y donna tout son patrimoine. Il obtint de Loüis le Debonnaire que le Comte Amadée, & d'autres qui tenoient en benefice des terres de saint Benigne, contribueroient quelque chose, pour en reparer, & couvrir l'Eglise. Aprés la mort d'Erlegaud, Aubri Evesque de Langres prit la conduite du monastere, & y mit pour *Pasteur* Erlebert son Vicaire, ou Chorevesque. Erlebert eut pour successeur Ingelram, qui avoit le caractere Episcopal, & qui porta aussi la qualité *d'Abbé*, comme il paroist par un Acte de l'an 840. On trouve aprés lui dans le catalogue des Abbez, les noms de Vidon, de Hugues, & de Leutbauld: mais il y a apparence qu'ils ne gouvernerent la communauté que par l'ordre de Thibaut Evesque de Langres, qui exerçoit une pleine puissance dans le monastere, & qui possedoit une partie du bien à titre de benefice; au moins c'est-là l'idée que donnent quelques chartes de son temps, où il n'est plus parlé d'Abbez, & où l'on voit qu'il alienoit des terres de saint Benigne par des contrats d'échange.

C. XXXVI.

Spicil. Tom. 1. *pag.* 402. 408. 409.

E contrà dedit Domnus Teudbaldus Episcopus ex terra sancti Benigni, &c.

Recueil de M. Perard, pag. 146. 142. 143. *an.* 852.

II.

Reforme de l'Abbaie de saint Benigne.

Ce lieu saint tomboit cependant en ruine, & comme parle Charles le Chauve dans ses lettres, *ce monastere autrefois habité d'un grand nombre de Religieux estoit en fort mauvais ordre, & presque reduit à rien.* Mais Dieu lui suscita un reparateur, qui fut le pieux, & sçavant Isâc Evesque du diocese. Isâc estoit disciple d'Hilduin second grand Aumônier du Roy, & Abbé de saint Bertin. Il entra dans le Siege de Langres vers l'an 859. aprés la mort de Thibaut, & assista au Concile tenu cette mesme année à Savonieres. Son zele pour la discipline paroist par ses Canons penitentiaux. Touché de la décadence où estoit tombé le monastere de saint Benigne, il entreprit *de le remettre en son premier estat*, & d'y establir des Religieux, qui y servissent Dieu selon la Regle de saint Benoist. Pour cet effet, il eut recours à Charles le Chauve, & aiant obtenu son consentement, & sa protection, il mit des Moines dans saint Benigne, il en rebastit l'Eglise, & la choisit pour le lieu de sa sepulture. S'il n'y a point d'erreur dans la date d'une charte d'un homme, & de sa femme, qui y souhaiterent aussi d'y estre enterrez, & y donnerent un champ, la reforme fut mise dans le monastere avant l'an 868. L'année suivante, le Roy destina

M. Perard. pag. 148. 149.

Act. sac. 4 *part.* 2. *pag.* 338.

C. XXXVI. des terres pour la ſubſiſtance des Religieux de ſaint Benigne, & leur accorda ſur ce ſujet des lettres que l'on peut voir ailleurs. Iſâc pour affermir encore ſon ouvrage, donna à cette nouvelle communauté un privilege qui fut ſouſcrit par cinq Archeveſques, par dix Eveſques, & depuis par ſes ſucceſſeurs dans le Siege de Langres, & il leur permit d'élire un Abbé en la maniere preſcrite par la Regle. D'abord ils eurent pour Superieur le bienheureux Bertilon Choreveſque, ou grand Vicaire d'Iſâc. Son application à conſerver le temporel de ſon Abbaie, ſe voit par divers Actes, dont quelques-uns ſont des reſtitutions de perſonnes qui en avoient uſurpé les terres. Il y a tout ſujet de croire qu'il eut encore plus de ſoin de l'obſervance, puiſqu'il a laiſſé une ſi grande opinion de ſa vertu. Comme il vivoit dans un temps faſcheux, où les Egliſes eſtoient ſouvent en danger d'eſtre pillées, ou deſtruites par les Normans, il eſtoit obligé de redoubler ſa vigilance à pourvoir aux beſoins de ces ſaints lieux, & d'eſtre ſouvent hors du cloiſtre. Cette conſideration porta Iſâc à lui aſſocier l'Abbé Saron, pour gouverner ſa communauté de ſaint Benigne, & y maintenir le bon ordre. Bertilon mourut vers l'an 878. on l'enterra dans un lieu, où il y avoit pluſieurs tombeaux de Saints. Sa memoire a eſté depuis en veneration dans ſon Abbaie, & on le qualifie *Saint*, ou *Bienheureux*, il n'y eſt pourtant pas honoré d'un culte public. Un juſte ſujet aiant obligé d'ouvrir ſon tombeau dans l'onziéme ſiecle, il en ſortit une odeur fort agreable. On le trouva *reveſtu de ſon habit monaſtique*, avec une riche étolle, qui marquoit ſa dignité de Preſtre. L'on reconnut de plus qu'on lui avoit coupé la teſte, qu'elle avoit eſté rejointe à ſon corps, & qu'autour il y avoit du ſang figé. Peut-eſtre qu'il mourut d'une mort violente, & qu'il fut tué par les Barbares. Ceux qui eſtoient travaillez de la fiévre, alloient faire des prieres à ſon tombeau, & eſtoient ſouvent gueris. Iſâc ne le ſurvécut pas long-temps. Aprés avoir reformé divers monaſteres, & fait quantité de choſes utiles au ſervice de Dieu, il mourut à Chalons en Champagne l'an 880. & fut enterré à Reims, mais depuis on apporta ſon corps à ſaint Benigne. Saron aſſocié du bienheureux Bertilon gouverna le monaſtere de Potieres, & y fut enſeveli. On leur ſubſtitua dans ſaint Benigne le venerable Ingo, qu'on louë de ſon zele, & de ce qu'il ne ſouffrit point de relaſchement dans ſa commu-

Spicil Tom. I. pag. 414.

Corpus ejus monachili habitu indutum, ſtola ſacerdotali auro texta, &c. Caput verò ejus quod ei fuit abſciſſum. *Ibid. pag* 419. 420.

Iſac n'a pas eſté Eveſque vingt-cinq ans, mais ſeulement vingt ou vingt-un, Geilo gouvernoit l'Egliſe de Langres l'an 3. de Carloman, Indict. 14. en Iuillet, c'eſt-à-dire l'an 881. M. Perard en ſon recueil page 159. 160. 161.

nauté. Il ne la gouverna que trois ans, & eut pour successeurs Hildebran, & Lanterius. Ce dernier estoit Abbé l'an 886. comme il paroist par une donation faite à son monastere. Cette mesme année Geilo Evesque obtint de Charles le Gras la restitution d'une terre pour le luminaire de saint Benigne. L'Auteur de la chronique met deux Abbez entre Hildebran, & Lanterius, sçavoir Godefroi, & Valo; mais il est plus probable qu'ils n'exercerent cette charge qu'aprés Lanterius, que nos memoires dépeignent, comme un homme vigilant, & exact à s'acquiter de ses obligations. C. XXXVI.

III. *Abbaies de Geomes, & Molome.*

Le monastere de Geomes prés de Langres, subsistoit encore avec le titre d'Abbaie vers l'an 858. comme il paroist par deux Actes de Jonas Evesque d'Autun, passez en presence de quelques autres Evesques, & de Bernard Abbé de Molome, qui estoient venus en cette ville, pour se trouver au Synode que l'on y avoit convoqué. Epelin gouverna aussi l'Abbaie de Molome, & il est marqué avec deux de ses Religieux dans la liste de ceux qui estoient associez de prieres avec les Moines de saint Gal. Il faut prendre garde de ne pas confondre cette Abbaie de saint Pierre de Molome avec celle de Nostre-Dame de Molesmes, bastie par saint Robert dans l'onziéme siecle, ny avec celle de saint Pierre de Melun sur Seine.

Bernardus Abbas Melendensis. *Concil. Tom. 8. pag. 674.*
Spicil. Tom. 8. pag. 145.
Rer. Alaman. Tom. 2. part. 2. pag. 184.

IV. *Restablissement de l'observance dans saint Pierre de Beze.*

On a veu ci-devant que dans le siecle passé, l'Ordre monastique fut éteint dans l'Abbaie de S. Pierre de Beze. L'observance y rentra par le zele & par la liberalité d'Aubri Evesque de Langres, & si l'on fait reflexion sur la maniere dont ce Prelat fut engagé au restablissement de ce lieu saint, on ne pourra pas douter que l'heureux changement qui s'y fit par son ministere, ne fut un effet de la protection du Prince des Apostres qui en est le patron. Aubri estant un jour à Beze fut surpris d'une violente colique, qui le tourmenta cruellement, sans que tous les secours de la medecine pussent adoucir son mal. Une nuit s'estant un peu endormi, saint Pierre lui apparut, & lui dit que s'il vouloit remettre des Religieux dans son monastere, il lui obtiendroit de Dieu la santé: sur quoi ce Prelat aiant promis au Saint de faire ce qu'il lui proposoit, il s'éveilla, & fut aussitost gueri. Pour satisfaire à cet engagement, Aubri rebastit le monastere, & fit des lieux reguliers. Ensuite il tira des Religieux de divers cloistres, & en aiant formé une juste communauté, il les establit dans Beze sous la conduite de l'Abbé

Spicil. Tom. 2. pag. 506.

C XXXVI. Seraphim. Non seulement il reunit au monastere les biens qui y appartenoient, mais il y donna encore des terres de son Eglise, & des livres. Ces donations furent confirmées l'an 830. par un Concile auquel presida Agobard Archevesque de Lyon, & ensuite par les lettres des Empereurs Loüis, & Lothaire. L'Abbé Seraphim fit échange de quelques terres avec d'autres qui lui furent cedées par Theuton Abbé du monastere de saint Leger de la Chapelle. Les successeurs d'Aubri, sçavoir Thibauld, Isac, & Geilon firent aussi du bien à cette Abbaie. Ce dernier y transfera les reliques de saint Prudence Martyr, & y donna encore quelques terres, comme l'on voit par sa charte de l'an 883. & par une autre d'Agrime Evesque, accordée six ou sept ans aprés à la priere de Gaulcaud, ou de Walcande successeur de Seraphim. Mais ce qu'avoient fait tous ces Prelats en faveur de ce lieu saint, fut presque détruit par la mesme tempeste, qui en renversa tant d'autres : c'est ainsi que j'appelle la guerre des Normans, qui s'estant répandus dans la Bourgogne l'an 888. y porterent la desolation, & entr'autres Eglises ravagerent celle de Beze. Ils y tuerent sept Religieux qui y estoient demeurez : les autres se cacherent, ou se retirerent à Dijon avec le corps de saint Prudence, ou dans d'autres lieux de seureté. L'histoire de la translation, & des miracles de ce saint Martyr, a esté écrite fort au long par Thibauld Religieux de Beze.

L'Abbé Seraphim eut pour successeurs Vvalcaud, Vvalcad, & Galcaud. pag. 531.

Ibid. pag. 528.

Biblioth Phillip. Labb. Tom. 2. pag. 605.

V.

Abbez de Reome, ou du Montier saint Jean.

Nous avons remarqué ci-devant que l'Abbé Apollinaire gouverna en mesme temps les monasteres de Flavigni, & de Reome, ou Montier saint Jean. Quelques-uns par une tres-foible conjecture ont estimé qu'il n'estoit pas Religieux ; mais il est beaucoup plus probable qu'il estoit engagé dans cette profession, puisqu'il fut du nombre des Abbez qui se trouverent l'an 817. à Aix-la-Chapelle, pour travailler à la reforme de l'Ordre monastique. Il n'y a rien non plus qui empesche de croire que Vigile, & Diedon ses successeurs aient esté Moines : mais pendant le reste du neuviéme siecle, il est certain que la pluspart des Abbez de Monstier saint Jean ne furent que simples administrateurs, qui gouvernoient la communauté par l'entremise des Prieurs, ou des Doiens qu'ils chargeoient du soin de la regularité. Tels furent entr'autres Modoin Evesque d'Autun, & Berne qui fut proposé pour succeder à ce Prelat, mais on lui prefera Altée. Les Normans ravageant la Bour-

Ludovicus consilium habuit de Abbatibus, & Monachis ubi interfuit Apollinaris Abba Flaviniacensis, & obiit 821. *Chron. Virdunens.*

Biblioth. Phil. Labb. pag. 118. & 119.

Petr. Rover. Reom. Hist. pag. 80. & 56.

gogne l'an 888. on transfera les reliques de saint Jean à Semur au diocese de Langres, & elles y demeurerent jusqu'à l'an 911. qu'on les rapporta dans l'Eglise de Reome. C. XXXVI.

VI. *Monastere de saint Vivant.*

Les Religieux qui deservoient l'Eglise de saint Vivant * au diocese de Poitiers, furent obligez d'en sortir, pour se mettre à couvert de la violence des Normans: mais ils ne la purent éviter, & ces Barbares les trouverent depuis dans un païs, où ils pensoient estre dans une pleine assurance. Aiant quitté le Poitou, ils se retirerent auprés d'Agilmar Evesque de Clermont, qui les reçut avec une charité digne de son caractere. On remarque de ce Prelat, que lisant les Actes de saint Vivant qui estoient écrits d'un stile grossier, & fort éloigné de la pureté de la langue latine, il les baisoit par respect, & disoit, ô la docte, & heureuse simplicité de nos anciens, qui s'appliquoient plutost à faire de bonnes actions, que de beaux discours, & qui sçavoient se rendre Saints, & parfaits, & ne se mettoient point en peine de sçavoir bien faire l'éloge de la sainteté, & de la perfection. Il donna à ces Religieux de Poitou une terre qu'il avoit en Bourgogne, à deux lieux de la Saone, & il y bastit pour eux un monastere en l'honneur de saint Vivant. Mais cette Abbaie ne subsista pas long-temps, aiant esté ravagée par les Normans vers l'an 888. qu'ils porterent leurs armes dans cette province. La ruine de ce monastere donna lieu d'en fonder un autre à Vergi, qui fut enrichi des reliques du Saint, comme l'on verra dans le dixiéme siecle.

* *Gravion en Poitou.*

O beata ac benè docta (vel benedicta) priorum rusticitas, quæ plus studuit optima operari, quàm loqui, & magis novit sancta, & honesta esse, quàm dicere.

Hist. Franc. Tom. 3. pag. 435.

Bolland. Tom. 1. 13 Ianuar. pag. 813.

VII. *Les Religieux de Nermontier s'establissent dans l'Abbaie de Tournus.*

On ne sçait point quelle a esté l'origine de l'Abbaie de saint Valerien de Tournus, située sur la Saone dans le diocese de Châlons. Ce fut dans ce monastere que les Religieux de Nermontier fixerent leur demeure sous la conduite de Geilon, aprés avoir si long-temps erré par la France, pour ne point tomber entre les mains des Normans. Geilon estoit fils d'un Seigneur de mesme nom, qui exerçoit la charge de Comte vrai-semblablement dans le Poitou. Il se consacra au service de Dieu sous la discipline de Bernon Abbé de Nermontier. Son merite le distingua tellement des autres Religieux de la communauté, que quelques années aprés il fut jugé digne de la gouverner. Les continuels ravages des Normans leur ostant l'esperance de pouvoir retourner à Nermontier, & ne les laissant pas mesme vivre en paix dans le Poitou, ils chercherent à s'establir ailleurs. Pendant leur fuite, & avant qu'ils eussent

Vide Act. sæc. 4. part. 1. pag. 560.

C. XXXVI. une residence arrestée, un grand Seigneur nommé Dizier leur donna la terre de *Godit* dans le diocese du Pui, pour y bastir un monastere sous la Regle de saint Benoist, ce qu'ils executerent aprés que ce don leur eut esté confirmé par Charles le Chauve. Ce Prince leur accorda encore pour refuge, la petite Abbaie de saint Porçain en Auvergne, par ses lettres de l'an 871. Geilon y alla suivi de ses disciples, & y transfera le corps de saint Filbert. Quoique le voiage fut long, les Religieux ne manquerent de rien, aiant esté assistez par le peuple, qui venoit reverer les reliques du Saint, & dont la foi estoit souvent recompensée par les miracles qu'il plaisoit à Dieu de faire en faveur des malades. Mais depuis, les besoins de la communauté obligerent Geilon d'aller en Bourgogne, & de se trouver aux Synodes, & aux lieux où s'assembloient les Evesques. Estant dans cette province, il vit le petit monastere de saint Valerien, & il en trouva la situation commode, & agreable. Il apprit des Religieux qui y demeuroient, que cette Abbaie dépendoit du Roy, & il leur fit trouver bon qu'il put s'y establir, & y vivre avec eux. Aiant ainsi leur agrément, il obtint de Charles le Chauve cette Abbaie, & il y transfera sa communauté. Adalgar aiant esté sacré Evesque d'Autun dans l'Eglise Abbatiale de saint Marcel de Châlons l'an 875. demanda de la part du Roy, à Remi Archevesque de Lyon, & aux autres Prelats qui y tenoient un Concile, qu'il leur plut faire la grace à l'Abbé Geilon, de le maintenir dans la possession du monastere de Tournus, où il avoit mis le corps de saint Filbert, & fixé sa demeure, de l'Abbaie de saint Porçain, & des autres Eglises, ou Prieurez qui appartenoient à sa communauté de Nermontier, & de conserver ses Religieux dans le pouvoir, & la liberté de s'élire des Abbez, suivant la Regle de saint Benoist. Le Concile lui accorda l'effet de sa demande, & ce privilege fut encore confirmé l'année suivante par le Pape Jean huitiéme. Ainsi Tournus qui n'estoit auparavant qu'un fort petit monastere, devint une grande Abbaie, qui eut sous sa dépendance tous les lieux qui appartenoient aux Religieux de Nermontier, & que les Puissances Ecclesiastiques, & seculieres comblerent de bienfaits, & de graces. Car Geilon ne negligea rien de ce qui pouvoit affermir cet establissement, & pour cet effet, il ne manqua pas de se prevaloir de l'accez qu'il avoit auprés de Charles le Chauve. Ce fut encore sur la recommandation

Hist. de Tournus pag. 209. 215.
L'an 869.
Spicil. Tom. 12. *pag.* 551.
L'an 875.
Ut præfatus locus caput habeatur omnium rerum, &c. *Carol. Calvi præcep. an.* 875.
Ibid. pag. 215.
Hist. de Tournus Preuves, pages 223. 225. 229. 231.

recommandation de ce Prince, que Jean huitiéme lui accorda des lettres qui affermissoient le droit qu'il avoit sur le Prieuré de Godith, & un privilege fort ample qui fut souscrit par Hincmar Archevesque de Reims, & par les autres Prelats assemblez à Troye l'an 878. Il paroist par cette charte, & par un autre titre, qu'outre les petits monasteres, dont nous avons parlé, l'Abbaie de Tournus possedoit celui de saint Romain dans le diocese de Macon, & celui de saint Prudence en Poitou. Loüis fils, & successeur de Charles, confirma tout ce que son pere avoit fait en faveur de Geilon, & lui donna de plus une terre, pour en emploier les revenus à exercer l'hospitalité envers les pauvres, & une autre pour entretenir le luminaire de l'Eglise. Boso Roy d'une partie de la Bourgogne, unit au monastere de Tournus le Prieuré de Talger dans le Comté de Geneve. C. XXXVI.

VIII. *Donzere uni à Tournus.*

Ibid. pag. 259. 271.

Geilon aiant esté fait Evesque de Langres l'an 880. eut pour successeurs dans sa charge d'Abbé Gautier, & Blitgar. On a veu ci-devant que l'Abbaie de Donzere sur le Rhosne, fut sous la conduite de Dexter, à qui Loüis le Debonnaire accorda des lettres, qui laissoient à sa communauté la liberté de se choisir des Abbez. L'Empereur Lothaire fit aussi quelques graces à Hildegise son successeur l'an 840. mais environ deux ans aprés, Celse Evesque de Viviers obtint de ce Prince l'Abbaie de Donzere, & Charles le Chauve sur la fin de son regne fit la mesme grace à Eucher successeur de Celse. On ne sçait point si Etherius, & Rostang qui gouvernerent le diocese de Viviers aprés Eucher, possederent aussi Donzere; mais il est certain que l'an 886. que les Normans avoient jetté la terreur dans la France, Geilon Evesque de Langres obtint de l'Empereur Charles le Gras ce monastere pour Blitgar Abbé de Tournus, afin que cet Abbé put s'y refugier avec ses Religieux, & y trouver leur subsistance. Donzere devint ainsi un Prieuré de Tournus, & a esté en cet estat jusqu'au quatorziéme siecle, qu'il fut de nouveau uni à l'Evesché de Viviers par le Pape Clement septiéme. Le Roy Eudes favorisa Blitgar, & maintint l'Abbaie de Tournus dans ses biens, & ses privileges, y adjoustant le droit de faire battre de la monnoie, ensorte neanmoins qu'on la marqueroit du coin, & de l'image du Prince, ainsi qu'il est porté dans les lettres de Charles le Simple. Au reste nous nous sommes contentez de rapporter ici l'establissement

Qui nostri nominis signum singulis imprimant nummis. *Ibid. pag. 275.*

L'an 915.

C. XXXVI.

de Geilon dans l'Evesché de Langres, sans parler du trouble qu'excita d'abord sa promotion, non qu'il manquât de merite, mais parce qu'il avoit esté élevé à cette dignité sacrée par Aurelien Archevesque de Lyon, sans le consentement du Clergé, & du peuple de Langres. Nous observerons seulement qu'il n'estoit pas vrai, comme disoient quelques-uns, que c'estoit un Moine nouvellement converti, & qui ne faisoit que de sortir du siecle, puisqu'il estoit Abbé de Nermontier dés l'an 869, & qu'ainsi il y avoit pour le moins onze ans qu'il gouvernoit son monastere, lorsque le bienheureux Aurelien le jugea digne de l'Episcopat. Aussi il s'acquitta bien de son ministere, comme il paroist par l'éloge que fait de lui le sçavant Historien de l'Abbaie de Tournus. L'Abbaie de saint Seine, qui avoit esté sous la dépendance particuliere de la Cathedrale de Langres, rentra dans cet estat, & fut de nouveau soumise, & unie à cette Eglise par les soins de Geilon, qui obtint pour cet effet des lettres de l'Empereur Charles le Gras. Mais cette union se fit en conservant dans ce monastere une communauté de Religieux, comme il se voit par la charte de ce Prince.

Quod obeunte Isaac Episcopo, inconsulto Clero, & populo, Egilonem quemdam Monachum nuper de sæculo venientem in Episcopum Aurelianus Lugdunensis ordonaverit *Flodoard. lib. 4. cap. 1.*

Le Pere Chifflet pag. xcix.

Sammarth. Gall. Christ. Tom. 2. pag 656.

An. 887.

IX.

Fondation de Charlieu.

Ratbert Evesque de Valence, & son frere Edouard fonderent l'Abbaie de saint Estienne de Charlieu au diocese de Macon, & emploierent à cet establissement l'Abbé Gausmar, & ses Religieux. Quelque temps aprés, ce Prelat pour affermir son ouvrage, se presenta au Concile assemblé à Pontion l'an 876. & obtint des lettres de protection pour ce monastere. Boso Roy d'Arles, (que quelques-uns disent avoir esté frere de Ratbert) y unit la petite Abbaie de saint Martin, comme il se voit par ses lettres de l'an 879. Aurelien Archevesque de Lyon, Geilon Evesque de Langres, Gerauld de Macon, Isac de Valence, & d'autres Prelats estant assemblez dans l'Eglise de saint Marcel de Châlons l'an 886. accorderent un nouveau privilege à Ingelar Abbé de Charlieu, & permirent aux Religieux de se choisir des Abbez, selon qu'il est prescrit dans la Regle de saint Benoist. Charlieu a esté depuis reduit en Prieuré sous la dépendance de Cluni.

Sammarth. Gall. Christ. Tom. 4.
Steph. Baluz. Append ad Tom. 2. Capitul. num. 113.
Concil. Tom. 9. pag. 399.



CHAPITRE XXXVII.

De saint Barnard ou Bernard Archevesque de Vienne, & Fondateur des monasteres d'Ambronai, & de Romans.

Bernard, Agilmar, & Adon passerent tous trois du cloistre dans l'Episcopat, & gouvernerent l'un aprés l'autre l'Eglise de Vienne. Saint Bernard sortit d'une maison noble du territoire de Lyon, & mena une vie fort pure, & fort reglée dés sa jeunesse : car il fut élevé dans une Eglise, où l'on prit grand soin de le former à la vertu, & de l'instruire dans les lettres. Mais ses freres estant morts, lorsqu'il n'avoit encore que dix-huit ans, ses parens lui firent quitter les estudes, l'envoierent à la Cour de Charlemagne, & un peu aprés l'attacherent au monde par le mariage. Ils precipiterent ainsi les choses par la passion de conserver leur famille, & firent violence à l'inclination de leur fils, qui penetré de la lumiere de la foi, meprisoit le siecle, & n'aspiroit qu'aux biens éternels. Aussi dés que son pere fut mort, il consacra à Dieu une partie de ses biens par la fondation du monasterre d'Ambronai, qui est dans le Bugei à huit lieuës de Lyon. Il le bastit dans un Prieuré de la dépendance de Luxeüil, qu'il obtint de l'Abbé en lui donnant en échange une terre de son patrimoine. Il renouvella cette Eglise qui avoit esté ruinée par les Païens, c'est-à-dire par les Sarrazins, & l'aiant accompagnée de lieux reguliers, il y mit une communauté de Religieux, & un Abbé. Quoiqu'au dehors il parût vétu comme un grand Seigneur, qui suivoit la profession des armes, il vivoit comme un homme qui n'estoit point du monde, & rien n'estoit plus édifiant que sa conduite. Il jeûnoit austerement, & il passoit souvent la nuit en prieres. Il accommodoit les personnes qui avoient des procez, ou qui estoient mal ensemble. Sa principale dépense estoit en aumônes, & il n'y avoit presque que les pauvres qui sçussent qu'il estoit riche.

I. Saint Barnard, ou Bernard vit avec pieté dans le siecle, & fonde Ambronai.

Circa pauperes opulentus. *Act. sac 4. part. 1. pag. 582.*

Mais enfin aiant obtenu de sa femme la liberté de quitter le siecle, il se retira dans Ambronai, & il y prit l'habit monastique. Quoique sa naissance, sa qualité de Fondateur, son

II. Il s'y fait Religieux.

C. XXXVII.

Licet omnia bona collegii ex ejus beneficio defluxissent, tanquam servus inutilis victitabat. *Ibid. pag.* 583.

esprit, & sa vertu le relevassent au dessus des autres Religieux; il se reduisit dans un si profond abbaissement, qu'il sembloit n'estre parmi eux *qu'un serviteur inutile.* Quand on considéroit la rigueur de ses jeûnes, la dureté de ses vestemens, la longueur de ses veilles, son assiduité à la priere, son exactitude à garder le silence, on admiroit une vie si penitente, & on estoit porté *à croire que sa mortification surpassoit les forces de la nature humaine.* L'Abbé estant mort, on le força d'accepter cette charge, & il en fit tres-bien les fonctions, son monastere s'accrut en toutes manieres, en nombre de Religieux, en observance, en revenus, en bastimens, & en reputation; Et cependant il ne fut que trois ans Abbé, aiant esté ensuite tiré de son cloistre pour remplir le Siege de Vienne.

III.

Il est élu Archevesque de Vienne.

Cette Eglise aiant perdu son pasteur (qui estoit Volfer) comme l'on estoit assemblé pour en élire un autre, un enfant âgé de douze ans cria que celui que Dieu avoit choisi, estoit Bernard Abbé d'Ambronai, & sa voix fut suivie du suffrage de tous ceux qui devoient deliberer sur ce sujet. Mais le Saint ne voulut point consentir à son élection, & il ne se rendit pas non plus aux instances de la Cour: desorte que pour vaincre sa resistance, on fut obligé d'avoir recours au saint Siege. Charlemagne en écrivit à Leon qui occupoit alors la chaire de saint Pierre, & il fallut l'exprés commandement de ce saint Pape pour contraindre le Saint d'accepter la dignité qu'on lui déferoit; ainsi ce ne fut que par obeïssance qu'il prit la conduite de l'Eglise de Vienne. Quittant le cloistre, il n'en quitta pas les austeritez, il continua à se mortifier par les jeûnes, & par les veilles, & il se traittoit si durement, qu'il en estoit tout maigre, & tout défiguré. Il instruisoit son peuple par ses predications, mais encore plus par son exemple. Il celebroit tous les jours la Messe avec une devotion humble, & fervente, qui lui faisoit verser des larmes. Sa charité le rendoit tres-sensible aux miseres des pauvres, & aux souffrances des personnes affligées, & autant qu'il estoit en son pouvoir il les assistoit dans leurs besoins, & taschoit d'adoucir leurs maux. Mais comme de tous les maux il n'en est point de plus grand que le peché, il n'y en avoit point aussi qu'il ressentit plus vivement, & lorsque quelqu'un venoit se confesser à lui, il estoit plus touché, & concevoit plus de douleur des fautes du penitent, que le penitent mesme.

La vie latine dit Paschal, *& non* Leon, *mais on s'est mepris, & ce qui a donné lieu à cette meprise, est que ce fut le Pape Paschal qui depuis envoia au Saint le* Pallium.

Estant avancé en âge, il fonda le monastere de Romans afin de s'y retirer de temps en temps, & d'y reparer ses forces spirituelles par l'exercice de la contemplation. Cette Abbaie est située dans le diocese de Vienne sur la riviere d'Isere entre Grenoble & le Rhosne. Le Saint en dedia l'Eglise à saint Pierre, y transfera les reliques de saint Severin, de saint Exupere, & de saint Felicien Martyrs, & y mit une communauté de Religieux, ainsi qu'il paroist par ses Actes, & par une charte de l'Empereur Lothaire. Plusieurs y donnerent des terres, & en peu de temps il y eut assez de revenu pour entretenir un grand nombre de Moines. Le Saint la choisit pour le lieu de sa sepulture, & autant que les fonctions de sa charge le lui permettoient, il y demeuroit en retraite, s'appliquant à la priere, & jeûnant avec les Religieux. Aiant eu revelation que la fin de sa vie estoit fort proche, il prescha pour la derniere fois dans sa Cathedrale, & avertit son Clergé, & son peuple, qu'il alloit faire un voiage qui le separeroit d'eux, marquant par là sa mort. Ensuite aiant mis ordre aux affaires de sa maison, il alla au monastere de Romans, & dés qu'il y fut arrivé, il y passa trois jours, & trois nuits en priere. La quatriéme nuit, il eut la consolation d'entendre une voix qui lui dit : *Venez, on vous attend.* On le trouva prosterné à terre, & couvert du cilice qu'il avoit coustume de porter, & on lui demanda, si aprés un si long jeûne, il ne vouloit point prendre un peu de nourriture : à quoi il répondit que la nourriture dont il avoit besoin, estoit le pain des Anges. On lui apporta le saint Viatique, & aprés qu'il l'eut reçu, il chanta des pseaumes, & rendit l'esprit au point du jour. On met sa mort en l'an 842. Il fut enterré dans l'Eglise de Romans, qui a depuis porte son nom. On fit sa fosse dans une place qu'il avoit choisie lui-mesme, & où souvent il avoit prié Dieu, & versé des larmes. Dotran Evesque de Valence reprit l'Abbé de ce qu'il n'enterroit pas le Saint dans un lieu plus honorable, & mesme dans le chœur, ou sanctuaire. Mais ce Religieux lui répondit qu'il n'osoit pas contrevenir à la derniere volonté du saint Prelat, & qu'il le plaçoit où il avoit souhaité de reposer. Quarante six ans aprés, Rodolfe s'estant fait couronner Roy d'une partie de la Bourgogne, donna ce monastere à sa sœur Adaleyde avec pouvoir de le laisser à quelqu'un de ses heritiers. Ainsi cette Abbaie déchut de son premier estat, & soit dés ce temps-là, ou dans le siecle suivant,

C. XXXVII.

IV.

Il fonde le monastere de Romans, & y mourut.

Veni, quia expectaris. *Ibid. pag.* 584.

Act. sac 4. part. 2. pag. 564.

L'an 888.

C. XXXVII.

elle fut changée en un college de Chanoines.

V.
Deux choses reprises dans sa conduite.

Nous ne pouvons pas dissimuler ici que l'on a repris deux choses dans la conduite de saint Bernard, sçavoir l'ordination d'Agobard Archevesque de Lyon, & son union avec ce mesme Agobard, & quelques autres Prelats, qui degraderent à Compiegne l'Empereur Loüis, à la sollicitation de son fils Lothaire. Leidrade Archevesque de Lyon voulant se demettre de sa dignité, & aller finir ses jours dans un monastere, choisit pour son successeur Agobard, qui estoit déja son Chorevesque ou grand Vicaire, & ce choix fut agrée du Roy, & de plusieurs Evesques assemblez dans un Synode. Bernard qui estoit de ce nombre, approuvoit tellement le dessein de Leidrade, * qu'il sacra lui-mesme Agobard, que sa pieté, & son érudition rendoient tres-digne de la charge qu'on lui conferoit. Son ordination fut neanmoins improuvée par d'autres Evesques, qui soutinrent qu'elle estoit contraire à la discipline des Canons, qui ne souffrent pas qu'il y ait en mesme temps deux Evesques dans un mesme Siege; de sorte que Bernard en fut accusé dans le Concile d'Arles, où l'on dit qu'il allegua seulement pour défense qu'il avoit pû sacrer Agobard, pour aider Leidrade en qualité de Coadjuteur. Mais il y a lieu de croire qu'il representa aussi que ce n'estoit pas une chose sans exemple, que de donner un successeur à un Evesque, qui se démet de sa charge, pour se retirer dans un cloistre, & que s'il lui est permis de quitter son ministere, il doit estre encore plus permis de mettre quelqu'un en sa place, afin que son troupeau ne demeure pas sans pasteur. Quant à l'injuste dégradation de Loüis le Debonnaire, il est certain que Bernard y consentit, ou par foiblesse, ou par facilité à adjouster foi aux calomnies, dont on chargea ce Prince. Aussi aprés le restablissement de Loüis, il fut obligé de quitter son diocese, & de se refugier avec Agobard en Italie auprés de Lothaire. Mais depuis le Roy leur fit grace, & leur permit de retourner en France, & de reprendre la conduite de leurs Eglises. Au reste Agobard est aussi reveré comme Saint, & l'on a de lui des ouvrages qui font voir sa doctrine, & son zele. Parmi ses traitez, il s'en trouve un contre les superstitions des Juifs, qu'il écrivit en commun avec saint Bernard, & un autre Evesque. Il addressa à Bernard son ouvrage touchant le privilege, & le droit du sacerdoce: par où il est aisé de juger qu'ils estoient fort unis. On voit une

* *Vers l'an* 814. Consentiente Imperatore, & universa Gallorum Episcoporum synodo. *Adon. Chron. ad an.* 810. *&* 815.

Gall. Christ. Tom. 1. *pag.* 303.

Cet ouvrage commence ainsi. Nuper dum in unum positi colloqueremur, &c.

charte de Bernard, par laquelle il permettoit à Agobard de dedier lui-mesme, ou de faire dedier par son Chorevesque une nouvelle Eglise bastie dans le diocese de Vienne. Ces lettres sont souscrites de Bernard, & de Belcion Abbé de saint Chef: ce qui monstre que ce monastere subsistoit toujours, de quoi l'on verra bien-tost une autre preuve. Aprés la mort de saint Bernard, l'Eglise de Vienne fut gouvernée par Agilmar, qui eut pour successeur saint Adon. Agilmar fut tiré du monastere de saint Claude, dont il estoit Abbé. C.XXXVIII.

CHAPITRE XXXVIII.

De saint Adon Archevesque de Vienne.

I. *Saint Adon Religieux de Ferrieres.*

ON ne marque point le païs où naquit saint Adon, mais il est fort probable que ce fut dans le Gastinois, puisque l'on assure que ses parens qui estoient des personnes considerables par leur noblesse, l'offrirent fort jeune à l'Abbaie de Ferrieres, & que pour l'ordinaire ceux qui consacroient ainsi à Dieu leurs enfans, les mettoient dans quelque monastere de leur voisinage. Il y fut reçû par l'Abbé Sigulfe qui le fit instruire dans la pieté & dans les lettres, & lui donna l'habit de la religion. Le jeune Adon y mena une vie bien reglée, évitant soigneusement tout ce qui estoit contraire à la pudeur & à l'honnesteté, s'appliquant avec ardeur à l'estude, & agissant avec une sagesse & une gravité qui ne se rencontre d'ordinaire que dans les personnes avancées en âge & en vertu. Il eut encore l'avantage d'avoir pour maistres deux insignes Abbez sçavoir saint Aldric, & le sçavant Loup dont il a esté parlé ci-devant. Marcuard Abbé de Prom qui connoissoit le merite de saint Adon ou simplement sur le rapport qu'on lui en avoit fait, ou peut-estre pour l'avoir veu à Ferrieres tandis qu'il y demeuroit, souhaitta de l'avoir auprés de lui, & pria Loup de le lui envoier. Loup y consentit, & saint Adon se transporta à Prom où il fut bien reçu de Marcuard. Mais il n'y put éviter la malignité de l'envie. Des personnes mal disposées voiant que ses bonnes qualitez obscurcissoient celles qu'ils s'imaginoient avoir, & que cet estran-

Progenitorum nobilitate ornatur. *Lup. Epist. 122.*

Vide Act. sæc. 4. p. 1. pag. 571. par. 2. pag. 262.

C.XXXVIII. ger les incommodoit, resolurent de le chasser ou de le perdre. Pour éviter les embuches qu'ils lui dressoient, il sortit de Prom & s'en alla à Rome y visiter les tombeaux des saints Apostres. Il y demeura prés de cinq ans, & ce sejour lui fut avantageux pour s'instruire encore plus à fond des choses Ecclesiastiques. Retournant en France il passa par Ravenne, il y vit entre les mains d'un Religieux un ancien martyrologe qu'un Pape avoit autrefois envoié à un Evesque d'Aquilée, & l'aiant emprunté, il en fit une coppie. Ce martyrologe estoit peut-estre ce martyrologe de l'Eglise Romaine, dont il est fait mention dans le Concile de Cliffe, tenu en Angleterre l'an 747. comme l'on a veu ci-devant. L'absence d'Adon n'esteignit pas cependant la passion de ses ennemis, ils publierent que c'estoit un Moine fugitif & vagabond, & ils surprirent l'Abbé Loup à qui depuis il échappa de dire ou d'écrire quelque chose au desavantage de son disciple Adon. Mais ensuite estant mieux informé de sa conduite, changea de sentiment. De Ravenne, Adon s'en alla à Lyon où il y avoit alors quantité de personnes habiles dans la doctrine de l'Eglise. Il crut qu'il y vivroit en repos, & que par le commerce qu'il pourroit avoir avec ces gens de lettres, il feroit encore du progrez dans la connoissance des choses saintes. Car il estudioit toujours, & ce fut en ce temps-là qu'il composa son martyrologe, ou qu'il en dressa le premier plan. Celui qu'il avoit coppié à Ravenne lui fut d'un grand secours pour reconnoistre les jours où il devoit marquer le nom & la memoire de chaque Saint. L'accez qu'il eut auprés de saint Remi Archevesque de Lyon & d'Ebbes Evesque de Grenoble, aiant donné lieu à ces Prelats de remarquer son merite, ils écrivirent en sa faveur à l'Abbé Loup, & le prierent de trouver bon qu'il ne retournat plus à Ferrieres, mais qu'il s'establit à Lyon, ou dans les autres lieux où il pourroit servir l'Eglise. Ce pieux & sage Abbé déferant à la volonté de ces Evesques, leur envoia une nouvelle *obedience* conforme à leur intention, ce qu'il designe par le mot de *lettres regulieres*. Outre ces lettres, saint Adon obtint encore une semblable permission de Wenilon Archevesque de Sens. Estant ainsi pleinement autorisé de ses Superieurs il s'arresta dans Lyon, & il y devint celebre par son érudition & par sa vertu. Ces deux qualitez se trouvoient heureusement unies en lui, la pieté le portoit à estudier, & son application à l'estude estoit si bien reglée

Loup dit qu'Adon alla de Prom à Lyon sans faire mention de ce voiage de Rome, où il ne fut peut-estre qu'aprés avoir demeuré à Lyon.

Vide præt. in 2. part. Act. sæc. 4. n. 174.

reglée qu'elle ne le détournoit point des exercices de pieté. C.XXXVIII.
Auſſi ſaint Remi ſon protecteur qui eſtoit bien informé de ſa vie lui donna l'Egliſe de ſaint Romain avec ſes dépendances; afin qu'il eut une retraite où il put commodement s'occuper à la priere.

Ubi ſecretius orationi vacaret. *Ibid. pag.* 267.

II.
Il eſt fait Archeveſque de Vienne.

De Lyon la reputation du bien-heureux Adon paſſa aiſément à Vienne: Et il y a apparence qu'il y fit auſſi quelque voiage qui lui acquit la connoiſſance des principaux du Clergé de cette ville. Quoiqu'il en ſoit, on y eſtoit ſi perſuadé de ſon merite, qu'aprés la mort de l'Archeveſque Agilmar, on le choiſit pour remplir ſa place. Bien que ſon élection eut eſté faite de l'avis de ſaint Remi & de quelques-autres Eveſques des dioceſes voiſins, l'effet en fut un peu retardé par la prevention de differentes perſonnes qui n'eſtoient point encore deſabuſées de ce que l'on avoit autrefois publié contre-lui. Pour s'en éclaircir le Comte Gerard & Berte ſa femme, écrivirent ſur ce ſujet à l'Abbé Loup avec qui ils avoient quelque liaiſon. Cet Abbé les aſſura que ſon diſciple Adon n'avoit eſté à Prom, & depuis n'avoit fait ſa demeure à Lyon que par ſa permiſſion & par ſon ordre, qu'il avoit vécu fort régulierement dans le cloiſtre, qu'il eſtoit capable de preſcher & d'inſtruire le peuple, qu'il avoit encore l'avantage d'eſtre ſorti d'une maiſon noble, que par l'aveu meſme de ces ſaints Prelats (c'eſt-à-dire de Remi, de Lyon & d'Ebbes de Grenoble) avec qui il avoit l'honneur d'eſtre, il perſeveroit devotement dans la profeſſion réligieuſe qu'il avoit embraſſée, & qu'ainſi rien ne devoit empeſcher qu'on ne l'eſtablit dans une dignité, que ces Eveſques ſembloient lui déferer par une inſpiration divine. Aprés ce témoignage il n'y eut plus de difficulté à ſon ordination, il fut ſacré Archeveſque de Vienne l'an 860. & il aſſiſta en cette qualité au ſecond Concile de Toul, tenu cette meſme année. Le Pape Nicolas premier, lui envoia le *Pallium*, & confirma les privileges de ſon Egliſe. L'humilité qui avoit eſté juſqu'alors un des ornemens du bien-heureux Adon, l'accompagna dans le Pontificat, il recommandoit ſouvent cette vertu à ſon peuple, & ſes actions en monſtroient à chacun la pratique. L'ancien Auteur qui a dreſſé l'abbregé de ſa vie parlant de ſon application à reparer & à embellir les lieux de pieté, appelle à témoin les habitans de Vienne qui en voioient encore les marques de ſon temps. Ce ſaint Eveſque avoit grand ſoin des pauvres, il exer-

In ſancto propoſito, judicio prædictorum Antiſtitum inter quos degit, devote perdurat. *Act. ibid. pag.* 266. *Lup. Ep.* 122.

Ce Concile fut tenu à Touſi prés de Toul.

Ibid. pag. 263. 264.

CXXXVIII. çoit avec tant d'exactitude l'hospitalité Chrestienne, qu'il vouloit que sa maison fut toujours ouverte pour recevoir les pelerins, & il défendit d'en fermer la porte mesme pendant le repas, desorte qu'il pouvoit dire avec Job, *ma porte a toujours esté ouverte aux voiageurs, & j'ai esté le pere des pauvres.* Quoi qu'il travaillat beaucoup durant le jour, il dormoit peu, il assistoit d'ordinaire aux Matines, & prioit encore en particulier le reste de la nuit. Il consulta le Pape Nicolas sur quelques points de discipline, & ce saint Pape avant que de lui en donner la decision loue sa vigilance, son zele & sa fermeté à resister aux méchans, & l'exhorte à travailler toujours au retranchement des abus & des vices. Il tint pour cet effet un Synode à Vienne l'an 870. Je ne parle point de quelques autres Conciles où il se trouva, & de plusieurs actes ausquels il souscrivit. On les peut voir ailleurs. Il mourut l'an 875. & fut enterré dans l'Abbaie de saint Pierre de Vienne.

Nicol Epist. 59. Tom 8 Concil. pag. 456.

Vide Act. loc. cit. pag. 268.

III.
Ses ouvrages.

On a de lui une chronique depuis le commencement du monde jusqu'à son temps, & un Martyrologe assez estendu. C'est principalement ce dernier ouvrage qui a rendu son nom fameux dans la posterité. Il repolit ou composa sur les anciens memoires la vie de saint Dizier Archevesque de Vienne, & adressa cet ouvrage à ceux de son diocese, pour les exciter à l'amour & au desir de la felicité éternelle. Il en envoia aussi une copie aux Religieux de l'Abbaie de saint Gal avec quelques reliques de ce saint Evesque. Il écrivit la vie de saint Theudier ou saint Chef, & l'addressa aux Religieux du monastere de ce Saint, leur representant que s'ils vouloient l'avoir pour protecteur, ils devoient imiter ses vertus. Aprés sa mort cette Abbaie souffrit beaucoup par les diverses miseres du temps, & fut renduë comme deserte. Mais Barnoin qui gouverna le diocese de Vienne, aprés Ottran successeur de saint Adon la repara & y establit les Religieux de Montierender avec leur Abbé Aldric, que la fureur des Normans avoit chassez de leur païs. Il en usa si genereusement envers eux qu'il leur rendit toutes les terres qui appartenoient à saint Chef, & mesme les dixmes, afin qu'ils pussent subsister aisément, & pratiquer l'hospitalité & les autres devoirs de charité envers les pauvres. Surquoi l'on peut voir ses lettres données la IV. année de Loüis Roy d'Arles qui répond à l'an 893. Il leur obtint aussi un privilege du Pape Formose, & des lettres de protection du Prince Loüis.

Spicil. Tom. 12. pag. 139. 150. 152.

Selon l'indiction les lettres du Pape sont de l'an 891, & celles de Loüis de l'an 896.

CHAPITRE XXXIX.

Du restablissement de l'Abbaie de Luxeuil : Du monastere de Lure : Que le bienheureux Eutice n'est point different de saint Benoist d'Aniane.

I.

Reforme de l'Abbaie de Luxeuil.

Ioan. Chifflet. Vezont part. 2. pag. 176

Vide Act. sac. 4. part. 1. pag. 632. & 633.

Ibid. sac. 3. part. 2. pag. 456.

Amalwin Archevesque de Besançon, dont on loüe le zele pour le restablissement des lieux de pieté, accrut par ses liberalitez les revenus de l'Abbaie de saint Paul, située prés de cette ville. On a déja remarqué que le monastere de Luxeuil tira beaucoup d'avantage de l'administration d'Ansegise: car ce saint Abbé en repara l'Eglise, & la fit plus haute. Il y donna plusieurs vases sacrez, & quantité d'autres meubles precieux pour l'usage de l'autel, & il y restablit si bien les exercices de la vie religieuse, que de son temps cette Abbaie ne cedoit en discipline à aucune des mieux reglées de France. Aussi il se servit des Moines de Luxeuil, pour reformer ceux de saint Vandrille. Le bon ordre qu'il avoit mis dans Luxeuil subsista encore du moins quelque temps aprés sa mort, & peut-estre sous ses trois prochains successeurs, qui furent Fulbert, Drogo, & Gibard. Le premier est qualifié *homme illustre.* Tout ce que l'on sçait de lui, est qu'il orna, & embellit quelques Chapelles. Drogo ou Dreux fils de Charlemagne, & Evesque de Mets, eut ensuite l'administration de Luxeuil. Il ne fut pas Religieux, comme disent quelques-uns de nos Ecrivains, mais il fit paroistre du zele pour l'observance monastique, & c'est pourquoi il est fort probable qu'il prit soin de la conserver dans Luxeuil. Bien loin d'en dissiper les revenus, il les augmenta vrai-semblablement par sa liberalité. Le genre de sa mort qui semble avoir esté inconnu à ceux qui ont traité plus amplement de ses actions, est rapporté dans les Actes de saint Valbert. Estant à Luxeuil, il alla par divertissement pescher dans la riviere de Loignon, mais voulant prendre un poisson d'une grosseur extraordinaire, il tomba dans l'eau, & se noia. Il fut enterré à Mets dans l'Eglise de saint Jean l'Evangeliste, ou de saint Arnou. Angelome Religieux de Luxeuil, qui a fait des commentaires sur les livres des Roys, & sur le

Adso place Fulbert aprés Dreux.

Spicil. Tom. 6. pag. 656.

C. XXXIX. Cantique des Cantiques, appelle Drogo son Abbé, & témoigne que ce fut par son ordre qu'il composa ces deux ouvrages. Il dedia son explication * des Cantiques à l'Empereur Lothaire, qui l'honoroit de sa faveur, & il marque dans sa preface qu'il avoit demeuré quelque temps à la Cour de ce Prince, & qu'il y avoit enseigné les sciences. Gibard fut considerable par sa noblesse, & par son érudition. Estant hors de son monastere, il fut percé des fleches des païens, c'est-à-dire des Normans, ou des Hongrois, mais plus vrai-semblablement des premiers, puisque l'on sçait qu'ils ravagerent la Bourgogne l'an 838. Les Barbares tuerent encore quelques-uns de ses Religieux, & entr'autres Tetelme, qui estoit fort estimé pour son merite. Aprés avoir pillé l'Abbaie, ils y mirent le feu, & elle demeura presque deserte durant trente cinq ans.

Quia erat (Drogo) præclarus Pontifex, & Abbas meus egregius. *Angel. præfat. in lib. Regum, & in Cantic.*

* *Aprés la mort de l'Imperatrice Irmingarde qui deceda le 20. Mars l'an 851.*

II. *Restablissement de l'Abbaie de Lure.*

La fameuse Valdrade, dont il est tant parlé dans les Auteurs du neuviéme siecle, aiant obtenu du jeune Lothaire le monastere de Lure, elle en maltraitta l'Abbé, elle chassa les Religieux, & s'en attribua les revenus. Aprés la mort de Lothaire, elle se retira dans Remiremont, & establit cependant à Lure Hebrard Comte d'Alsace, pour en disposer en qualité de défenseur, ou d'Avocat. Sous ce titre Hebrard se mit en possession de ce monastere, & aiant contracté un mariage illegitime avec une Religieuse de l'Abbaie de Hestehin, un peu aprés il mourut miserablement. Il eut pour successeur son fils Hugues, qui s'empara aussi de l'Abbaie de Lure, mais qui la restablit, & s'y fit Religieux, comme on verra dans la suite.

Act. Tom. 2. pag. 114.

III. *Abbaie de la Baume.*

Act. an. 855.

Il y a dans le diocese de Besançon deux monasteres appellez la Baume; l'un habité par des hommes, & l'autre par des filles. Celui-ci est prés de la riviere de Doux entre Besançon, & Montbeliart, & doit estre distingué d'une autre maison religieuse appellée *la Baume*, que saint Romain, & saint Lupicin bastirent pour leur sœur, non loin de l'Abbaie de Condat, ou de saint Claude. L'autre qui sert de retraite à des hommes, est considerable dans nostre Histoire, parce que l'on en tira des Religieux, pour establir l'observance dans le nouveau monastere de Cluni, mais l'on en ignore l'origine. Quelques-uns disent que cette Abbaie de la Baume eut pour Fondateur le bienheureux Pere Eutice, & ce Saint n'est connu que par le témoignage de Jean Italien Religieux de Cluni, qui a écrit la vie de saint Odon second Abbé de son Ordre, en partie sur le

Bibliot. Cluniac. pag. 14. 23. 24.

recit que lui en avoient fait d'autres Moines de sa nation. Voici l'idée qu'il nous donne de saint Eutice. C. XXXIX.

IV. *Le Pere Eutice est le mesme que saint Benoist d'Aniane.*

" Ceux qui establirent l'observance dans la Baume, imiterent " un certain pere Eutice, dont (dit-il) je ne ferai pas l'éloge, " ny ne rapporterai pas toutes les actions, mais je marquerai " seulement de quelle maniere Dieu lui fit la grace de sortir du " monde, parce que sa mort a quelque chose d'édifiant, & qui " merite bien que l'on s'en souvienne. Le bienheureux Eutice " vivoit du temps de Loüis le Debonnaire, & eut beaucoup de " part à l'affection de ce Prince, & de tous les gens de bien. " Estant laïque, il s'appliqua aux lettres humaines, & y fit grand " progrez; mais bien loin d'en tirer vanité, il quitta cette estude " pour se donner entierement à la lecture des Regles, & des " traitez spirituels des saints Peres, & il en prit divers usages qu'il " ramassa dans un seul volume. Il se fit ensuite Religieux, & " fut en si grande consideration auprés du Roy, que ce Prince " bastit pour lui un monastere dans son propre Palais. Aiant " heureusement achevé la course de sa vie, il rendit l'esprit; " mais un peu aprés il ressuscita, & dit à ses disciples, Graces à " Dieu, depuis ces quarante ans (que je suis Religieux,) je n'ai " passé aucun jour sans pleurer avant que de prendre mon repas; " mais il n'y a plus de tristesse pour moi, Dieu m'a consolé, & il " me donne place parmi les choeurs des Anges. Aiant prononcé " ces paroles, il entra dans le repos éternel. Ce Pere Eutice a institué les coustumes, & les usages que l'on a jusqu'à present " gardées dans nos monasteres, [c'est à dire à Cluni, & dans les " autres maisons de cet Ordre.] Si l'on se souvient de ce qui a esté dit de saint Benoist d'Aniane, on se portera aisément à croire que ce Saint est le mesme que ce Pere Eutice. Car ce saint Abbé d'Aniane eut grande part à l'estime, & à la confidence de Loüis le Debonnaire, & ce Prince fonda pour lui l'Abbaie d'Inde prés d'Aix-la-Chapelle, où il residoit si souvent. Ce mesme Saint estudia plus qu'aucun autre les Regles des saints Peres, & en fit voir le rapport, & la conformité dans son ouvrage qui a pour titre *la concorde des Regles*. Il establit aussi de certains usages pour faciliter la pratique de la Regle de saint Benoist *, & l'Auteur de sa vie en rapporte quelques-uns. Enfin c'est ce mesme Saint lequel avant que d'expirer, dit à ses disciples, que depuis quarante huit ans qu'il estoit Religieux, il n'avoit passé aucun jour sans verser des larmes en la presence

Dixit Pater Euticius Deo gratias, scitis quia ex his 40. annis unum tantum diem non memini me cibum sumpsisse, nisi prius flevissem. *Bibl. Clun. pag. 24.*

Act. an. 855. pag. 655.

* Quia quadraginta [octo] anni essent, ex quo Monachus fuerat, in quibus annis nullo die antea panem comedit, donec coram Deo lacrymas funderet. *Act. sac. 4. part. 1. pag. 216.*

Le Pere Menard lisoit quadraginta anni, *selon son manuscrit, mais il avoue qu'il faut* quadraginta octo, *comme portent deux*

C. XXXIX.

autres manuscrits. Vide Concord. Regul. pag. 34. & 45.

de Dieu avant que de prendre son repas. S'il y a quelque difference entre ce que dit Jean, & ce que portent les Actes de saint Benoist, c'est que Jean a parlé des choses sur le recit que lui en avoient fait des Religieux, qui les avoient apprises de leurs Anciens. Or l'on sçait que la verité des faits s'altere, & reçoit aisément du changement, & du déchet quand elle passe par tant de bouches. Ce que Jean fait dire à S. Eutice, que Dieu lui avoit accordé de se reposer parmi les chœurs des Anges, a quelque rapport à ce que dit veritablement le saint Abbé d'Aniane aprés avoir esté long-temps en priere, marquant à ses amis, *qu'il avoit esté en presence de Dieu parmi les chœurs des Saints.* Et c'est aussi l'idée confuse que l'on avoit de ces paroles qui donna lieu de publier que le Saint mourut, & qu'estant ressuscité, il parla de son assiduité à verser des larmes de componction. Car en effet ce fut le jour suivant qu'il témoigna ainsi à ses disciples, que depuis qu'il s'estoit fait Religieux, il avoit toujours pleuré avant que de manger. Quant à la diversité des noms de *Benoist*, & *d'Eutice*, elle ne detruit point nostre opinion, & mesme elle la favorise: car nous avons déja remarqué que du temps de Charlemagne, & de Loüis le Debonnaire, & mesme encore sous le regne de Charles le Chauve, les personnes qualifiées, & principalement les gens de lettres se donnoient à eux-mesmes, ou reçevoient de leurs amis de certains noms, dont le sens avoit de la relation à leur emploi, ou à leur merite. Saint Benoist d'Aniane peut avoir esté appellé *Eutice*, c'est à dire *heureux*, parce qu'il eut le bonheur de reüssir dans le dessein qu'il forma de remettre l'observance dans les monasteres, ou parce que ce mot grec signifie presque la mesme chose que Benoist en latin. Ceux donc qui reparerent la Baume, & qui y remirent l'observance vers la fin du neuviéme siecle, se rendirent les imitateurs, & suivirent la discipline du bienheureux Eutice, c'est-à-dire de saint Benoist d'Aniane, & comme ce fut l'édification que donnoit leur communauté, qui porta un grand Seigneur à fonder la celebre Abbaie de Cluni, & à la peupler de Religieux de la Baume, il se trouve ainsi que l'Ordre de Cluni, qui a esté la seconde reforme de l'Institut de saint Benoist, a liaison avec l'illustre Abbé d'Aniane, & tire son origine de sa reforme qui a esté la premiere de toutes.

Saint Benoist d'Aniane reforma l'Abbaie de saint Savin en Poitou, d'où l'on tira des Religieux qui rétablirent la discipline dans saint Martin d'Autun, & ensuite dans la Baume, comme il paroist par les Actes de saint Hugues d'Autun.

V.

Prieuré de saint Ragnobert.

Le corps de saint Ragnobert Evesque de Baieux fut transferé de cette ville dans l'Eglise de saint Victor, (que l'on croit

estre (saint Victor en Caux,) & ensuite dans celle de saint Sauveur vers le milieu du neuviéme siecle. Mais environ trente-cinq ans aprés, les ravages des Normans obligerent de le porter en Bourgogne, où ses reliques furent partagées entre diverses Eglises. L'on en mit une bonne partie dans le Prieuré de Quinge, qui dépend de l'Abbaie de la Baume, & qui fut depuis honoré du nom de saint Ragnobert.

Bolland. 16. Maii pag. 610.

CHAPITRE XL.

De Frotaire Evesque de Toul : des Abbaies de saint Eure & de Moienmonstier, des decrets du Concile de Thionville, de l'Abbaie de sainte Glossine, de Smaragde Abbé de saint Miel, d'Atto Evesque de Verdun.

I.

Frotaire Evesque de Toul met la reforme dans saint Eure.

CE n'est pas sans quelque fondement que l'on a cru que Frotaire Evesque de Toul avoit esté Religieux, puisqu'il nous apprend lui mesme qu'il avoit esté eslevé parmi les Moines de Gorze. Flodoard parlant de sa promotion à l'Episcopat le qualifie Prestre de l'Eglise de Treves, où parce qu'il estoit de cette ville, ou plutost parce qu'il avoit fait les fonctions du sacerdoce, dans le diocese de Mets, ou de Toul qui sont dans la province Ecclesiastique de Treves. Il fut sacré Evesque de Toul vers l'an 814. Parmi ses lettres il s'en trouve quelques-unes d'addressées à Hilduin Abbé de saint Denis qu'il qualifie *Pere & maistre*, & à qui il avoit recours dans les besoins de son Eglise. L'observance monastique avoit fleuri de son temps dans l'Abbaie de saint Eure, ainsi qu'il témoigne lui mesme. Mais elle déchut ensuite & cessa d'y estre pratiquée en partie par la negligence des Superieurs, & en partie par l'indigence, & par le défaut des biens temporels. Ce Prelat qui avoit du zele & de l'application à ses devoirs, fut touché de ce desordre, & pour estre plus autorisé à y remedier, obtint sur ce sujet la permission de Loüis le Debonnaire. Il mit dans saint Eure des Religieux bien reguliers, & destina des terres pour leur subsistance & entre-autres une que Pepin avoit autrefois donnée à leur Eglise, & dont ils avoient perdu la possession. Mais il voulut qu'ils fussent sous la dépendance

Quia inter eos (Monachos) me constat adolevisse in cœnobio videlicet Gorziensi. *Frotar Ep. 10. Duch. Hist. Franc. Tom. 2. pag. 716.*

Flodoard l. 2. c. 18.

Frotar. Epist. 14

CHAP. XL.

particuliere de sa Cathedrale, & que pour marque de cet assujetissement, ils fussent obligez de lui faire un festin le jour de saint Eure, avec des presens, parmi lesquels il y en auroit de militaires : dequoi on a déja veu un exemple. Il se reserva aussi le pouvoir d'instituer leurs Abbez qui seroient tirez de leur communauté, ou de quelque autre monastere. C'est-ce que l'on apprend par sa charte qui est de l'an 836. L'Eglise de Toul fut privée de cette Abbaie pendant quelque temps, parce que l'Empereur Lothaire dans la necessité de ses affaires la donna à quelqu'un en benefice, mais estant tombé malade, & se croiant prest de mourir, il ordonna qu'on la restituat à la Cathedrale de Toul ce qui fut executé l'an 858. par Lothaire son fils, & confirmé vingt ans aprés par le Roy Loüis le Begue, comme il paroist par les chartes de ces Princes. Ce n'a esté peut-estre qu'en veuë de cette reforme qu'on a donné à Frotaire la qualité d'Abbé de saint Eure. Il avoit beaucoup d'affection pour des Religieux qui vivoient sous la conduite de l'Abbé Wigard qui estoit un *homme venerable par son merite & par sa sainteté*, ainsi qu'il l'appelle dans une de ses lettres, & il leur envoia un jour la vie de saint Eure avec des reliques du mesme Saint. Wigard l'en remercia par une lettre qu'il accompagna d'une coppie d'une charte d'exemption d'imposts, que le Roy lui avoit accordée pour son monastere dont l'on ignore le nom : l'on peut seulement dire par conjecture qu'il estoit situé vers Bonne, ou vers Aix-la-Chapelle. Frotaire dans une de ses lettres blasme la conduite de quelques Moines, qui sous pretexte d'affaires sortoient de son diocese sans sa permission, ce qui estoit contre les canons, & il s'en plaint à Drogo ou Dreux Evesque de Mets, de qui dépendoit leur Abbaie. Il lui donne encore avis que ceux que Drogon avoit envoiez pour les reformer n'avoient fait qu'augmenter la division qui estoit entre eux, & les rendre encore plus dereglez qu'ils n'estoient. Si l'on se souvient de ce que nous avons dit du monastere de Senones situé dans la Vosge, on jugera aisément que c'est de cette Abbaie dont il parle, car encore qu'elle soit dans le diocese de Toul, elle estoit assujettie à l'Eglise de Mets à l'égard de la dépendance temporelle. Celui qui gouvernoit ces Moines dont se plaint Frotaire s'appelloit Erlefroy. Il y a aussi apparence que les Abbez Thierri & Ragenard, à qui il addresse sa vingt-sixiéme lettre gouvernoient quelques-uns des monasteres de

Equum solidorum 30 ... clypeum, lanceam, coria duo, totidemque cilicia. *Mabill. De Re Diplomat. pag. 524.*

Ci-devant page 571.

Vvighardo merito, & sanctitate venerabili Abbati. *Frotar. Ep. 19. & 12.*

Ordo canonicus erga nos debuerat conservari. *Id. ep. 20.*

de la Vosge. Il leur écrit qu'ils eussent à ordonner aux Prestres de leur voisinage de se rendre dans leurs Abbaies, & d'y passer trois jours revestus de cilices, & dans le jeûne & la priere ; afin de tascher d'appaiser la colere de Dieu, & qu'il plut à sa bonté de delivrer le peuple des maux, dont il estoit afflígé. Un de ces maux estoit la fureur & les insultes des Loups ausquels on fut obligé de faire la guerre ; Frotaire marque dans sa lettre au Roy, qu'il en avoit fait tuer deux cent quarante. Ce qu'il écrit à l'Abbé Aglemar, fait voir qu'il repara & embellit sa Cathedrale de Toul.

Moneo ut præcipiatis omnes presbyteros in illis locis commanentes ad vestra monasteria pariter convenire, &c. *Frotbar. Ep. 26.*

Epist. 20.

C'estoit peut-estre Agilmar Abbé de saint Claude.

II.
Abbaie de Moienmontier.

Spicil. Tom. 3. pag. 305.

La chronique de Senones porte que Fortunat Patriarche de Jerusalem estant venu en France du temps de Charlemagne, enrichit le monastere de Moyenmontier des reliques de S. Joseph d'Arimathie, qu'il s'y establit avec ceux de sa suite, & qu'il en fut Abbé : Mais Richer qui a écrit cette chronique dans le treiziéme siecle, s'est sans doute mépris : Fortunat qui vint en France sous l'Empire de Charlemagne, & qui fut Abbé de Moienmontier estoit Patriarche de Grade & non pas de Jerusalem. Quant aux reliques de saint Joseph, il peut y en avoir eu dans cette Abbaie. Zuintibolde Roy ou Duc de Lorraine aiant donné ce monastere à titre de benefice au Comte Hasume vers l'an 894. celui ci chassa l'Abbé Pepin, & tous les Religieux & il y mit des Chanoines seculiers. Et l'on dit que ces Chanoines n'aiant pas grand soin de l'Eglise de Moienmontier, des Religieux estrangers en enleverent ces reliques de saint Joseph, dont nous venons de parler.

III.
Monastere de Gorze.

Hist. des Evesques de Mets pag. 185.

Une des lettres de Frotaire que nous avons citées, fait voir que l'Abbaie de Gorze subsistoit en ce temps-là. Elle avoit alors sous sa dépendance le prieuré de Vaurengeville du diocese de Toul, lequel y avoit esté donné par Angilram Evesque de Mets, & toutesfois Frotaire se plaint de ce que ceux de Gorze y demeuroient sans sa permission marquant neantmoins qu'il les y souffroit, parce qu'il avoit esté nourri parmi eux, Magulphe Evesque & Abbé gouvernoit le monastere de Gorze l'an 815. & avoit eu pour predecesseur Optaire, comme il se voit par un acte qui regarde une affaire temporelle.

IV.
Translation de saint Glossine.

Dreux Evesque de Mets aiant obtenu du Pape Serge la qualité de Vicaire du Siege Apostolique presida l'an 844. au Concile de Thionville où l'on fit quelques reglemens pour la reforme des maisons Religieuses, qui furent inserez l'an-

CHAP. XL

née suivante dans les decrets du Concile de Meaux, comme l'on a veu ci-devant. Quatorze ans auparavant sçavoir l'an 830, Dreux leva de terre le corps de sainte Glossine qui reposoit dans l'Eglise du cimetiere de l'Abbaie qu'elle avoit fondée, & qui porte son nom, & le transfera dans la grande Eglise. On peut voir ailleurs le recit de plusieurs miracles, dont Dieu honora le merite de la Sainte. Pendant le Pontificat d'Advence successeur de Dreux, le jeune Lothaire se montra fort liberal envers le monastere de sainte Glossine, & lui accorda divers privileges. La Reine Teutberge sa femme en eut l'administration, & y fut enterrée.

Act. an. 830. pag. 435.

V. *Penitence imposée a deux Religieuses.*

In ergastulo ponerentur, parvo pane & aqua brevi, cum abundantia divini verbi usque ad satisfactionem fruerentur. *Conc. Metens. an. 888. can. 9.*

Robertus reformator cœnobiorum *Spicil. 6. pag. 656*

Du temps de Robert, qui gouverna le diocese de Mets aprés Wala successeur d'Advence, on tint un Concile dans la mesme Ville, où il fut ordonné que l'on rendroit le voile à deux Religieuses qui en avoient esté privées & chassées du monastere de saint Pierre, à cause d'un crime qu'elles y avoient commis, mais qu'elles seroient mises dans la prison du monastere où on leur donneroit pour la nourriture de leur corps un peu de pain & d'eau, & pour celle de leur ame de frequentes instructions tirées de la parole de Dieu, jusqu'à ce qu'elles eussent pleinement satisfait pour leur peché. Robert s'appliqua fort à reformer les monasteres ou communautez de sa dépendance, & il renouvella & embellit plusieurs de ces lieux saints en y faisant de nouveaux bastimens.

VI. *Smaragde Abbé de saint Michel ou Mihel.*

Iohan. Mabill. Veter. Analect. Tom. 2. pag 383. 404. 418. & seqq.

Smaragde fit ce commentaire aprés l'assemblée de l'an. 817.

Le venerable Smaragde eut la conduite de l'Abbaie de saint Mihel aprés Ermengauld, & honora son ministere par son érudition & par sa vertu. Estant Prestre il enseigna les lettres humaines dans sa communauté, comme il paroist par son commentaire sur Donat. Il composa un ouvrage du devoir du Prince sous le titre de *voie Royalle*, & l'addressa à Loüis le Debonnaire qui estant fort jeune avoit esté fait Roy d'Aquitaine par son pere Charlemagne, & qui aquit beaucoup de gloire par le soin qu'il eut de faire refleurir la pieté & le bon ordre dans cette Province. Il écrivit encore des Sermons pour toute l'année, un petit traitté pour l'instruction des Religieux (qui a pour titre *la couronne des Moines*) & un commentaire sur la Regle de saint Benoist qu'il éclaircit & confirme en divers lieux par les autres regles : en quoi il a suivi la methode de S. Benoist d'Aniane. Charlemagne se servit de sa plume pour écrire au Pape Leon touchant la procession du saint Esprit, & comme

nous avons dit, ce fut aussi Smaragde qui écrivit les actes de la conference qu'on tint à Rome l'an 816. sur ce mesme sujet. La situation de son monastere estant fort incommode, parce qu'il estoit sur une montagne & qu'ainsi l'on avoit de la peine à y avoir de l'eau, il en bastit un autre en bas dans la vallée prochaine, sans pourtant détruire le premier qu'il destina pour estre le cimetiere des Religieux, & où il voulut lui mesme estre enterré. Il obtint de Loüis le Debonnaire, & de Lothaire son fils diverses lettres en faveur de sa communauté. Il mourut du temps de Loüis, & eut pour successeur Hildoin qu'il ne faut pas confondre avec Hilduin Abbé de saint Denis, dont nous avons souvent parlé. Loüis donna au monastere de saint Micel, le Prieuré de Sallonne fondé par Charlemagne en l'honneur de saint Denis & de saint Privas.

Ibid. pag. 415: Il semble que ce Prieuré n'estoit pas different de celui de saint Privas basti par Fulrad Abbé de saint Denis voiez ci-aevant page 145. & 204.

VII.

Atto Evesque de Verdun.

Atto qui gouvernoit le diocese de Verdun l'an 859. avoit esté en sa jeunesse donné à l'Abbaie de saint Germain d'Auxerre *par une oblation reguliere*, & consequemment y avoit esté ensuite Religieux. Depuis il en sortit *contre les regles de l'Eglise* (c'est-à-dire à mon avis sans la permission de son Evesque & de son Abbé) & comme il avoit des talens considerables, il fut ordonné Evesque de Verdun sans que l'on se mit beaucoup en peine de rechercher quel engagement il avoit ailleurs. Quelque temps aprés l'on en eut connoissance, & c'est ce qui donna lieu à des Prelats du Concile de Savonieres de mettre en question, si on le devoit laisser dans l'exercice de sa dignité; surquoi il fut ordonné, qu'il comparoistroit dans un autre Synode. Mais il y a apparence qu'il rendit raison de sa conduite, ou mesme qu'on ne l'inquieta pas davantage, parce qu'il s'aquittoit bien de sa charge, & qu'aiant trouvé son Eglise en mauvais estat à l'égard des biens temporels, il avoit travaillé avec succez à y faire rendre ce qui y appartenoit. Au moins Bercaire qui l'avoit bien connu nous donne cette idée de son administration. Il marque aussi que le mesme Atto transfera une partie des reliques de saint Maur, de saint Salvin, & de saint Arator ses predecesseurs au monastere de Tholei, qui bien que situé dans le diocese de Treves, estoit soûmis à l'Eglise de Verdun. Berard qui fut le successeur d'Atto & dont la vertu a reçu des éloges de deux de ses disciples *, mourut dans cette Abbaie, & y fut aussi enterré.

Conc. Tull. apud Sapenar. an. 859. can. 7. pag. 677.

Cum Domino Attone Episcopo eadem die venimus *Bercar. histor. Episcop. Verdun Spicileg. Tom. 12. pag. 252. & 260.*

** Dado son successeur & Bercarre Prestre furent disciples de Berard.*

CHAPITRE XLI.

De l'Abbaie de Mithlac : De quelques Archevesques de Treves, & des monasteres de cette ville : Des Abbaies d'Eternac, & de Prom : De la retraite de l'Empereur Lothaire dans l'Abbaie de Prom : De Vandelbert sçavant Religieux ; De la fondation de l'Abbaie de Juvigni.

I.
Evenemens de l'Abbaie de Mithlac.

UNe des causes de la ruine de l'observance estoit la negligence, ou la dureté des Abbez, qui contre l'équité naturelle, & la disposition de la Regle, ne donnoient point aux Religieux de quoi subsister. Smaragde Abbé de saint Mihel alla par ordre de Loüis le Debonnaire à Mithlac Abbaie du diocese de Treves, qui estoit alors gouvernée par Fortunat, & y destina de certains revenus pour la nourriture, & l'entretien de la communauté. Tant que Fortunat en eut la conduite, les Religieux joüirent de ce qui leur estoit attribué, & menerent une vie édifiante, & conforme à la Regle. Mais celui-ci estant mort, * ou s'estant retiré ailleurs, le monastere passa avec le titre d'Abbé entre les mains d'Ismond, qui reprit les terres affectées à la subsistance des Religieux, sur la promesse qu'il leur fit de les nourrir suivant les loix du cloistre : mais il ne tint pas sa promesse, & les Religieux ne furent point satisfaits de sa conduite. Ils se plaignirent de lui à Frotaire Evesque de Toul, & à Smaragde, qui vinrent à Mithlac, & reconnurent que cette mauvaise intelligence venoit en partie de la faute de l'Abbé, & en partie de celle des Religieux. Ismond promit de leur faire donner à l'avenir ce qui leur estoit necessaire. Mais ceux-ci craignant, que comme il estoit souvent arrivé, ses paroles demeurassent sans effet, ou par sa negligence, ou par celle de ses Officiers, ils prierent Frotaire, & Smaragde d'interposer leurs offices, & leur credit, pour les faire remettre en possession des revenus qui avoient esté destinez pour leur entretien, protestant que leur unique desir estoit de servir Dieu selon leur Institut, & qu'ils aimoient mieux se voir reduits à quitter le monastere, & à mendier leur pain, que non pas de tenter inutilement de vivre en commun sur la foi de tant de

* Quousque Fortunatus recessit. *Frotar. Epist. 3. Collect. Histor. Franc. Tom. 2. pag. 713.*

Dicentes se magis velle de eodem monasterio expelli, & in peregrinatione, & mendicitate vivere quàm falsis promissionibus ulterius credere, & sub falso Monachorum nomine militare. *Frotar. Ibid.*

vaines promesses, & de porter à faux le nom de Religieux. Frotaire, & Smaragde leur permirent de s'addresser pour cet effet à Loüis le Debonnaire, & écrivirent à ce Prince en leur faveur. L'on ne sçait pas certainement quel fut l'effet de cette lettre, mais les preuves qu'on a du zele qu'avoit Louis pour la justice, & pour le bon ordre des maisons de pieté, donnent sujet de croire qu'il commit encore Smaragde, ou quelqu'autre, pour rendre la paix à ce monastere, qui estoit alors des plus considerables. Car je ne dois pas omettre, que de sept Evesques qui gouvernerent pendant le neuviéme siecle l'Eglise de Treves, il y en eut cinq qui furent tirez de cette Abbaie. Ces Archevesques sont Richold, Vazzo, Amalarius, Hetti, Teutgauld, Bertolfe, & Radbod.

CHAP. XLI.

II.
Ricbold, Vazzo, Amalarius, & Hetti Archevesques de Treves.

Les deux premiers furent tous deux Abbez de Mithlac. Nous avons parlé de Ricbold, qui porta aussi le nom de Macaire, & qui fut disciple, & ami d'Alcuin. Vazzo ou Vizo qui lui succeda l'an 804. n'est presque connu que de nom. Tritheme fait Amalarius Religieux de Luxeüil; mais comme il y a sujet d'en douter, ce fait auroit besoin d'estre attesté par un Auteur plus ancien. Selon quelques-uns Hetti gouverna le monastere d'Eternac avant que d'estre Evesque, mais il est plus seur d'en croire l'ancienne histoire de l'Eglise de Treves, qui le fait Abbé de Mithlac. Il bastit l'Abbaie de Coblens, ou de saint Castor pour des Chanoines, & fut enterré dans celle de saint Euchar. Il eut une sœur nommée Warenthrude, qui gouverna le monastere de Palatiole, & dont la memoire s'est conservée par les vers qui estoient sur son tombeau. L'on a aussi l'Epitaphe d'une autre Abbesse nommée Ruothilde qui se rendit fort recommandable par sa pieté. Elle porta seulement le voile de Chanoinesse, mais elle vécut en Religieuse, & comme si elle eut fait profession de l'Ordre monastique. Si son habit estoit different de celui qui convient à cet Ordre, ce fut peut-estre parce que sa communauté avoit quitté la Regle de saint Benoist pour prendre la Regle des Chanoinesses, dressée à Aix-la-Chapelle.

Sammarth. Gall. Christ. Tom. 1. Histor. Trevir. Spicil. Tom. 12. pag. 213.

Mansit sub sacro speciosa Canonica velo, sed tamen in vita vera fuit Monacha. *Epith. Ruothil. apud Brouver. & Act. sac. 3. part. 1. pag. 534.*

III.
Theutgaud leur successeur.

Theutgauld fut tiré du monastere d'Eternac, dont il avoit la conduite. S'estant laissé gagner aux persuasions du jeune Lothaire, & de Gonthier Archevesque de Cologne, il approuva le divorce de Lothaire d'avec Thietberge sa femme legitime, & son mariage avec Valdrade, & pour cette mauvaise

CHAP. XLI.

action, il fut déposé par le Pape Nicolas premier. Aduence Evesque de Mets, qui avoit aussi consenti au divorce de Lothaire, obtint grace du Pape, tant par ses soumissions, qu'à la recommandation de Charles le Chauve, qui envoia pour cet effet à Rome un sçavant Religieux nommé Betto, dont ce Prince releve fort le merite dans ses lettres.

Nostrum Legatum Bettonem religiosum Monachum, & litterarum scientiâ, bonique ingenii capacitate Dei gratia, & sedulo studio imbutum. *Concil. Tom. 8. pag. 486.*

IV. *Bertholfe, & Radbod.*

Histor. Trevir. pag. 216. Spicil. Tom. 12.

Regin. ad an 882. Vita S. Modoaldi. lib 3. cap. 4. 12. Maii, vel Augusti apud Surium.

Le monastere de Mithlac donna encore deux Pasteurs à l'Eglise de Treves, Bertholfe, & Radbod. Du temps de Bertholfe, sçavoir au commencement de l'an 882. les Normans aiant bruslé l'Abbaie de Prom, s'avancerent vers Treves, & répandirent une extréme consternation dans le païs voisin. Dans un si pressant danger, les Religieuses de saint Symphorien de Treves allerent au tombeau de saint Modoalde, dont le corps reposoit dans leur monastere, & prierent Dieu par l'intercession du Saint, qu'il lui plut les retirer du monde avant que la ville fut prise, âfin qu'elles n'eussent point le malheur d'estre exposées à la violence des Barbares. Leur priere fut exaucée, Elles moururent toutes pendant un mois, & on les enterra toutes dans la Chapelle, où estoient les reliques de saint Modoalde. Les Normans aiant pris Treves le Jeudi saint, mirent le feu à tous les monasteres : mais ils tascherent en vain de brusler celui de saint Paulin, où reposoient les corps de plusieurs Martyrs. Radbod fut sacré Archevesque de Treves l'an 883. Ce fut par son ordre que Reginon Abbé de Prom dressa sa collection de Canons.

V. *Abbez de saint Maximin.*

Defens. Abb. S. Maximin. part. 3. pag. 13. Steph. Baluz. Not. ad Regin. pag. 529.

Helisachar qui fut uni d'une si étroite amitié avec saint Benoist d'Aniane, eut l'administration du monastere de saint Maximin de Treves. Il n'estoit pas Religieux, mais Chanoine. Il est peut-estre cet Elisachar, à qui Freculfe Evesque de Lizieux a dedié la premiere partie de ses chroniques. Folcar, Hattabolde, Waldo, Vviliher, & Erckenbert furent ses successeurs, & gouvernerent l'un aprés l'autre l'Abbaie de saint Maximin. On ne connoist que les noms des deux premiers. Vvaldo obtint de Lothaire Roy de Lorraine la confirmation des privileges de son monastere. Vviliher estant mort l'an 882. peut-estre aprés le ravage des Normans, les laïques occuperent l'Abbaie. Mais vers l'an 885. les Religieux eurent la liberté d'élire pour Abbé Erckenbert, qui s'acquitta bien de sa charge, & qui appuié de la recommandation d'Hatto Archevesque de Mayence, eut accez auprés d'Arnou Roy du païs, & obtint

Chap. LXI.

de lui beaucoup de graces. Erckenbert estant mort, les Comtes Megingaud, Conrad, Gerard, & Malfroi eurent l'un aprés l'autre l'administration de l'Abbaie. On dit que la joïe qu'eut Megingaud de s'en voir possesseur tira de sa bouche quelque parole de raillerie contre les saints Patrons du monastere, qu'il en fut puni par une maladie, dont il fut gueri aprés avoir invoqué saint Maximin, & qu'il tascha ensuite de faire restablir les Religieux dans la liberté de se choisir des Abbez. Estant dans le monastere de saint Xiste de Sotila, il fut tué par le Comte Alberic, & son corps fut porté à saint Maximin. Cette Abbaie, & mesme celle d'Oeren, qui est une maison de filles, devinrent ensuite la proïe de quelques Comtes qui les possederent comme si elles eussent esté des fiefs. Conrad, & son frere Gebelhard les eurent vrai-semblablement par la concession du Prince, mais les Comtes Gerard, & Malfroi les en dépoüillerent par force: Conrad envoia contre eux son fils avec des troupes, & il se fit ainsi une petite guerre entre ces Seigneurs. La discipline se ruina cependant dans le monastere de saint Maximin, & Radbod Archevesque de Treves qui ne manquoit pas de zele pour l'observance, eut bien de la peine à obtenir que les Religieux pussent élire un Prieur pour la restablir, & conserver parmi eux la regularité. Tel estoit l'estat des choses vers le commencement du dixiéme siecle. Teutgaud Abbé d'Eternac aiant esté fait Evesque, ainsi que nous avons dit, l'administration de ce monastere fut accordée au Comte Adelard. Ce changement donna occasion aux Religieux de se dispenser des loix de leur Institut: ils partagerent entr'eux les offices du cloistre, pour en posseder le revenu en propre, & peu à peu ils se reduisirent à la forme de vie des Chanoines. Mais dans le siecle suivant, le Comte Sigefroi y restablit l'observance de la Regle de saint Benoist.

Sur la Mozelle prés de Sirc.

Brouver Annal. Trevir pag. 437. Regin. ad an. 892.

An. 905.

Brusch. Mon. German. pag. 122. Berthels. Histor. Luxem. pag. 161.

Ces Auteurs mettent aprés Teutbaud un Hetti, & un Ierôme que nous estimons n'avoir pas esté Abbez, celui-ci estoit plustost Prieur.

VI. *Abbez de Prom.*

On a veu ci-devant quelle a esté l'origine du monastere de Prom, qui est dans les Ardennes à douze lieuës de Treves. Asuer qui en fut le premier Abbé tint cette charge quarante-cinq ans, & mourut vers l'an 806. Il eut de suite pour successeurs Tancrade, Marcuard, Eigil, Ansbauld, Farabert, & Reginon. Il se voit par le recit des miracles de saint Goar, que son petit monastere continua d'estre sous la dépendance de celui de Prom, au moins du temps de Tancrade, & de Marcuard. Les Religieux de saint Hubert voulurent aussi avoir

Ou saint Gouer.

CHAP. XLI. pour Abbé Tancrade, mais il ne les gouverna pas long temps, & mourut un peu aprés qu'ils se furent soumis à sa conduite. Quoique le nom de Marcuard semble estre plutost Allemand que François, il est fort probable qu'il naquit dans le Gastinois, ou dans quelque Province voisine, puisqu'il estoit parent ou allié de Loup de Ferrieres, & qu'il se consacra à Dieu dans cette Abbaie. Il pourroit bien avoir esté le mesme que Marrymar Officier de la ville de Sens, qui de fier, & d'insolent qu'il estoit, devint humble, & moderé par la charitable, & ferme correction, que lui fit saint Aldric, & qui se rendit ensuite Religieux. Quoiqu'il en soit, Marcuard embrassa la profession monastique dans Ferrieres, & excella en sagesse, & en vertu. On ne sçait point par quelle occasion il vint à Prom, où son merite le fit Abbé. Il eut beaucoup de part à l'estime, & à la confidence de Loüis le Debonnaire, & ce Prince estant persecuté par ses propres enfans, l'envoia vers eux, pour les exhorter à changer de conduite. Mais Lothaire ne l'écouta pas, & bien loin d'estre touché de ses raisons, les rejetta avec mépris, & lui fit des menaces. Ce fut neanmoins dans le cloistre de Prom que Lothaire mit son jeune frere Charles fils de l'Imperatrice Judith; Et c'est pourquoi Loup écrivant à Marcuard, que Charles lui faisoit l'honneur de se souvenir de lui, & qu'il l'avoit mesme chargé de le saluer de sa part, dit que cet Abbé avoit nourri, & élevé durant quelque temps ce Prince. Marcuard alla en Italie en qualité d'Ambassadeur, & il y a apparence qu'il fut un de ceux que Loüis le Debonnaire y envoia l'an 838. pour assurer son fils Lothaire, qu'il lui pardonneroit tout ce qu'il avoit entrepris contre lui, & qu'il le laisseroit en possession de son partage, s'il vouloit vivre en bonne intelligence avec son jeune frere Charles. Six ans aprés Marcuard retourna en Italie avec des lettres de recommandation de Charles, & obtint du Pape Serge les reliques de saint Chysante, & de sainte Darie, qui furent transferées de Rome au Prieuré de saint Goar, & de là à Prom. Mais aprés qu'elles y eurent reposé quelque temps, on les porta au monastere de saint Sauveur, aujourd'hui appellé de saint Nabor, ou Avold, où elles furent mises par Thegan Chorevesque de Treves, qui a écrit l'histoire de Loüis le Debonnaire, comme l'on peut voir dans le recit de cette translation, & des miracles que Dieu fit en faveur de ceux qui lui demanderent des graces par l'intercession de ces Saints. On dit que

Act. an. 853. pag. 606.

An. 834.

Dominus meus Rex vester alumnus. *Epist. 85.*

L'an 844.

que Marcuard bastit le monastere d'Eiffle dans le territoire de Juliers, & qu'il eut aussi la conduite de celui de saint Hubert.

VII. *Vandelbert sçavant Religieux de Prom.*

Il signala sa pieté envers saint Goar, par le soin qu'il prit de faire écrire sa vie & ses miracles par le Diacre Wandelbert Religieux de Prom, qui observe dans sa preface que de son temps il se faisoit un si grand nombre de miracles en diverses Eglises, que l'on commençoit à ne les plus considerer, & que plusieurs n'estoient plus touchez de ces effets surprenans de la bonté & de la puissance divine, parce qu'ils estoient devenus communs, & avoient comme cessé d'estre extraordinaires. Wandelbert a aussi composé un martyrologe en vers. Outre ce sçavant homme, Marcuard eut encore entre ses disciples Geronce, saint Adon, Eigil & saint Ansbald. * Geronce estoit un homme de qualité, qui s'estant retiré de la Cour se fit Religieux à Prom. Il avoit auparavant exercé une charge fort considerable auprés de Loüis le Debonnaire, & il est aisé de juger par les lettres que lui écrit Frotaire Evesque de Toul qu'il avoit beaucoup de liaison avec ce Prelat, & qu'il emploioit volontiers le credit qu'il avoit auprés de l'Empereur pour procurer le bien & appuier les interests de la pieté. Il estoit present dans l'Eglise de saint Goar lorsque Loüis le Debonnaire qui avoit mal au pié, y alla faire ses prieres & y fut gueri. Le Roy se sentant soulagé témoigna à l'Abbé Marcuard & à Geronce qu'il croioit avoir reçu cette grace par l'intercession du Saint. Nous avons déja remarqué que saint Adon quitta Ferrieres pour aller demeurer à Prom avec Marcuard, & il paroist par les lettres de l'Abbé Loup qu'il y avoit une correspondance, & une societé fort étroite entre ces deux monasteres. Marcuard se servit de la plume de Loup pour prier Didon Abbé de saint Pierre de Sens qui estoit sçavant dans la Medecine, & qui avoit vrai-semblablement des secrets particuliers, d'entreprendre de guerir deux ou trois de ses Religieux, qui estoient malades & qui n'avoient pû recevoir de soulagement de l'Art & des soins des Medecins de son païs. Eigil succeda à Marcuard l'an 853. Loup l'appelle *son fils* peut-estre, parce qu'il avoit demeuré sous lui à Ferrieres. Il lui écrivit une lettre qu'il addressa aussi à Marcuard pour les assurer qu'il auroit de la joie, de la conversion d'un Moine Apostat si sa penitence estoit veritable, & qu'il le recevroit dans sa communauté. Ce Moine qui avoit esté nourri & qui avoit fait profession à Ferrieres en

Miracula sui frequentiâ duris jam hominum cordibus viluerunt. *Act. an.* 649. *sæc.* 2. *pag.* 281.

* *Geruntusi vel Gerungus.*

Gerungo summo sacri palatii Ostiario. *Frotar. ep.* 2. 23.

Ad Abbatem & clarissimum virum Gerungum olim palatii Ædilem, nunc monachum, conversus Deo, inquit, gratias, &c. *Act. sæc.* 2. *pag.* 297. *sæc.* 4. *p.* 1. *p.* 608.

Lupi Ep. 72.

Epist. 55. 85.

Epist. 105.

CHAP. XLI.

estoit depuis sorti sans y avoir reçû aucun déplaisir, & aiant quitté son habit s'estoit engagé dans le siecle pour y obtenir une charge : Ce qui estoit d'un dangereux exemple pour plusieurs autres.

VIII.
Retraite de l'Empereur Lothaire qui meurt à Prom.

L'administration d'Eigil est sur tout remarquable par un grand évenement qui se passa dans son cloistre, & qui fait voir que son Abbaie estoit alors en grande estime & des plus celebres. Car ce fut le lieu que l'Empereur Lothaire choisit pour sa retraite, & où l'amour de son salut le porta non seulement à embrasser la penitence, mais à en prendre mesme les marques exterieures & à en faire profession publique. Il semble qu'il voulut expier par cet abbaissement l'attentat qu'il avoit autrefois commis contre son pere, & qu'il crut qu'aiant par une violence tres criminelle dépoüillé de sa dignité un si bon Prince pour le mettre au rang des penitens, il devoit par justice se reduire dans le mesme estat, & se disposer par ce moien à obtenir la grace & la misericorde divine. C'est ainsi qu'en a jugé un de nos Auteurs qui joint à cette reflexion une fable que nous omettons pour marquer précisement ce qu'il y a de certain & de bien attesté. Lothaire estant travaillé d'une maladie dont il jugea qu'il ne gueriroit pas, partagea ses Estats à ses enfans donnant à Loüis l'Italie avec le titre d'Empereur, la Lorraine à Lothaire, & la Provence à Charles qui estoit le plus jeune de tous. Il se retira ensuite dans l'Abbaie de Prom, y renonça entierement au siecle & à la dignité Royalle, & y recevant humblement la tonsure & l'habit monastique, il s'engagea à vivre en Religieux ; mais il mourut six jours aprés, & comme il avoit souhaitté, il fut enseveli dans ce monastere. Raban Archevesque de Mayence lui dressa une Epitaphe où il dit que ce Prince aprés s'estre revestu de l'habit de Religieux partit de ce monde en bon estat. Eigil quitta l'an 860. l'Abbaie de Prom, & celle de saint Hubert dont il avoit aussi la conduite, & il fut depuis Archevesque de Sens ainsi que nous avons dit.

(Anno 855) Lotharius Imperator &c. Regno penitus abrenuncians tonsus est, vitam habitumque monachi humiliter sumens, &c *Annal. Bertin. Regin. an. 855. Steph. Baluz. Not. ad Lupi Epist. 55. pag. 395.*

IX.
Le Bien-heureux Ansbauld.

Il eut pour successeur dans le gouvernement de ces deux monasteres, le venerable Ansbaud qui excella en vertu & qui est reveré comme saint. On dit qu'un homme riche de Picardie nommé Nithard voulut donner une terre à un lieu de pieté, & que ne sçachant qu'elle Eglise il devoit choisir pour y faire cette offrande, il écrivit la donation sur un papier qu'il attacha

Ansbaldus ab Ecclesiâ cœlitum honores consecutus est *Barth. Fisen. Flores Leod pag. 152. 10. mart.*

CHAP. XLI.

à une fleche, & qu'estant prés de Guise il tira au hazard cette fleche qui fut portée jusques dans les Ardennes, & tomba sur l'Autel de Prom lorsque le Bien-heureux Ansbaud y celebroit le Messe. Desorte que ce fut le monastere de Prom qui profita de la liberalité de Nithard. Du temps de S. Ansbaud sçavoir l'an 882, les Normands se rendirent maistres de l'Abbaie de Prom le jour des Roys, & y demeurerent trois jours. Nul n'aiant pris soin d'éteindre le feu qu'ils avoient mis à des maisons voisines, l'incendie s'estendit & passa au bastiment du monastere qui fut presque entierement bruslé. Quatre ans aprés cette desolation Ansbaud mourut en odeur de sainteté & eut pour successeurs le venerable Farabert, & Reginon. Le monastere éprouva encore la violence des Normans l'an 892, ils y tuerent quelques Religieux avec quantité de domestiques, & en emmenerent d'autres qui perdirent ainsi leur liberté. Ce second ravage fut suivi de la démission volontaire de Farabert, qui soit par le chagrin que lui causerent ces courses de Barbares, ou par quelque autre motif quitta la fonction d'Abbé avec la permission d'Arnoul, Roy du païs.

Brouver Annal. Trev. r, pag. 434.

Eodem anno (886) Ansbaldus Abbas Prumiensis cœnobii summæ sanctitatis, ac Religionis vir ad cælestem patriam transiit 4. Idus Julii. *Regin. chronic. Act. sac 4. part. 2. pag. 469.*

X.

Reginon sçavant Abbé de Prom.

Les Religieux lui substituerent Reginon qui entra dans cette charge par leur choix & par une élection reguliere, mais qui ne la posseda pas paisiblement & se vit reduit à s'en demettre. Il fut traversé par des personnes qui lui porterent envie, & qui l'obligerent de ceder la place à un Moine nommé Richar qui estoit frere des Comtes Gerard & Matfroi. Il y a beaucoup d'apparence qu'il fut contraint de se dégrader de la sorte par la violence ou par les artifices de ce Richar ou de ces Comtes qui voulurent élever leur frere, & qui obtinrent aisement le consentement des Religieux par la promesse qu'ils leur firent de les proteger, & de les défendre contre les insultes des Barbares ou d'autres personnes puissantes. Car il paroist par les autres actions de Gerard & de Matfroi, & par les demeslez qu'ils eurent avec d'autres Seigneurs qu'ils estoient fort entreprenans, & qu'ils osoient tout pour leur aggrandissement. L'on en a veu ci-devant un exemple sur le sujet de saint Maximin de Treves. Reginon n'estant plus chargé du soin du monastere eut plus de temps & de commodité pour s'appliquer à l'estude ; il fit un recueil de canons par l'ordre de Radbod Archevesque de Treves, & ensuite une chronique depuis la naissance de JESUS-CHRIST jusqu'à son

temps. Il dédia ce dernier ouvrage à l'Evesque de Mets. Le jeune Lothaire laissa un fils nommé Hugues, qui eut de tristes avantures. S'estant joint avec Godefroi Prince Normand pour tascher de rentrer dans le throne de son pere, il tomba par sa trop grande credulité entre les mains de l'Empereur Arnoul qui lui fit crever les yeux, & le relegua dans l'Abbaie de saint Gal. On le transfera depuis dans la Lorraine, & enfin on le mit dans le monastere de Prom où Reginon qui en estoit Abbé lui dona la tonsure. Il y mourut quelques années aprés & y fut enterré.

Regin. ad an. 885.

XI.
Fondation de l'Abbaie de Juvigni.

Sammarth. Gall. Christ. Tom. 4. pag 551.

L'Abbaie de Juvigni qui est une maison de Religieuses, située dans le diocese de Treves à sept ou huit lieuës de Verdun, fut bastie l'an 874. Elle reconnoist pour Fondatrice Richilde femme du Roy Charles le Chauve, qui y mit quelques reliques de sainte Scholastique.

XII.
Abbaie de saint Hubert.

Cella .. vetustate nimia collapsa, & deficientibus habitatoribus penè fuerat adnullata ... incolas illius Monachos esse voluit .... Adductis namque regularis vitæ optimis præceptoribus monasticæ ordinem vitæ eos edocuit, &c. *Act. an. 825. pag. 295.*
Gesta Pontific. Leodiens. pag. 152.

Quoique le monastere d'Andain, ne fut pas fort ancien, aiant esté basti dans le siecle precedent par saint Beregise, que l'on dit y avoir vécu en commun avec des Ecclesiastiques, il se trouva ruiné à l'égard des bastimens, & presque desert, & aneanti vers le commencement du regne de Loüis le Debonnaire. Il y restoit quelques Clercs, qui representerent à Valcande Evesque de Liege, qu'ils souffroient beaucoup dans cette vaste, & sterile solitude. Ce Prelat entreprit de restablir ce lieu saint, & l'aiant presque entierememement rebasti, voulut que ceux qui y demeureroient fussent Religieux. Il leur donna pour cet effet d'excellens maistres de la vie monastique, & il prit aussi le soin de les en instruire lui-mesme. Outre les revenus, dont la pieté des Fidelles avoit doté leur Eglise, il leur en attribua encore d'autres de son propre Evesche, afin qu'aiant ce qui estoit necessaire pour leur subsistance, ils s'appliquassent uniquement à se rendre agreables à Dieu, & qu'avec sa grace ils ne s'écartassent point du chemin étroit de la regularité. Cet establissement se fit l'an 817. & fut autorisé par le Pape, & par l'Empereur. Plusieurs personnes nobles qui possedoient des canonicats dans la Cathedrale de Liege, touchées du desir de la vie Apostolique, & religieuse, vinrent se consacrer à Dieu dans cette nouvelle communauté d'Andain, & reconnurent par experience que le joug de l'estat monastique, qui d'abord semble fascheux, & pesant, devient doux, & leger par l'onction du saint Esprit. Aiant jugé qu'il leur seroit avantageux

Apostolicæ vitæ desiderio accensi, &c. *Ibid.*

pour les animer à la perfection d'avoir dans leur Eglise le corps de quelque Saint, ils prierent Valcande de leur accorder celui de saint Hubert, qui avoit gouverné avant lui le diocese de Liege. Saint Hubert mourut vers l'an 728. & fut enterré à Liege dans l'Eglise de saint Pierre qu'il avoit bastie. Quelques années aprés, sçavoir l'an 743. son corps fut levé de terre en presence de Karloman, & trouvé entier, & sans corruption. Karloman en conçut un profond respect pour le Saint, & donna à cette Eglise des vases d'argent, de riches tapis, & des terres. Cette Eglise estant petite, & basse, Valcande consentit aisément que l'on en tirât les reliques du Saint, pour les mettre dans Andain. Mais afin que nul n'improuvât cette translation, il consulta sur ce sujet Hadebauld Archevesque de Cologne, qui estoit son Metropolitain. Hadebauld qui estoit un Prelat fort humble ne voulut point decider seul cette affaire, il en parla à l'Empereur, & ce Prince la fit proposer au Concile qui se tenoit alors à Aix la-Chapelle. Cette sainte assemblée fut d'avis que l'on donnât aux Moines d'Andain la consolation qu'ils demandoient, tant en veuë de leur pieté, que parce qu'on jugea qu'ils conserveroient avec soin les reliques du Saint, & qu'elles seroient *honorées plus religieusement* dans leur monastere, que dans le lieu où elles reposoient. Valcande reçut cette decision comme un ordre auquel il estoit obligé d'obeir, & s'estant transporté dans l'Eglise de saint Pierre, il en tira les reliques de saint Hubert, & les mit dans sa Cathedrale, où pendant trois jours l'on fit des prieres. Ensuite il les transfera dans l'Eglise d'Andain le dernier jour de Septembre l'an 825. Le corps du Saint fut encore trouvé entier, & sans corruption. Depuis il s'est fait un grand concours de peuple, & quantité de miracles dans l'Eglise Abbatiale d'Andain, laquelle n'est plus aujourd'hui designée que par le nom de saint Hubert: c'est là où ceux qui ont esté mordus des chiens enragez vont chercher leur guerison, usage qui est fort ancien, aussi bien que celui d'offrir à l'Eglise du Saint les premices, & la dixme de ce que l'on prend à la chasse. Le premier Abbé de ce monastere a esté le venerable Alvé, qui fut du nombre des Religieux qui assisterent l'an 817. à l'assemblée d'Aix-la-Chapelle, où l'on fit des reglemens pour la reforme des cloistres. L'histoire de la translation de saint Hubert a esté écrite par Jonas Auteur contemporain, qui est vrai-semblablement

Hadebauld observa ainsi ce qui avoit esté ordonné l'an 813. au Concile de Mayence, can. 51.

Corpora Sanctorum de loco ad locum nullus præsumat transferre sine consilio Principis, vel Episcoporum, & sanctæ Synodi licentia.

Sanxerunt tot religiosorum virorum voto sancti viri ossa committi, & in monasterio supradicto ubi religiosius honorarentur collocari. *Ibid. pag. 296.*

Act. pag. 301.

le mesme que le sçavant Jonas Evesque d'Orleans, dont l'on a encore d'autres ouvrages. Autrefois les femmes n'entroient dans l'Eglise du Saint, que le jour consacré à sa memoire. Alvé eut pour successeur Marcuard, qui gouvernoit aussi le monastere de Prom, ainsi que nous avons dit. Sevold à qui Marcuard ceda l'administration de l'Abbaie de saint Hubert avant l'an 837. exerçoit encore sa charge l'an 841. & l'on dit qu'il mourut l'an 855. Aprés sa mort, Eigil, Ansbaud, & les autres Abbez de Prom, dont nous avons parlé, eurent aussi la conduite du monastere de saint Hubert. Les Normans s'estant rendus maistres de la ville de Liege vers l'an 881. en pillerent les Eglises. Depuis on trouva dans celle de saint Pierre les corps de quelques Religieux qu'ils y avoient tué d'une maniere fort cruelle, leur enfonçant de gros cloux dans la teste. On crut devoir reverer ces corps comme des reliques de Martyrs, & on les plaça prés de l'autel. Les Auteurs inferent de là que cette Eglise estoit deservie par des Religieux de nostre Institut. Elle fut depuis reparée par un Evesque de Liege, qui y mit des Chanoines.

Flores Eccles. Leod. Barth. Fisen. pag. 438. & 592.

Gesta Pontif. Leod. pag. 157.

CHAPITRE XLII.

Des Abbaies de Stavelo, & de Malmedi; De Chrestien Druthmar sçavant Religieux.

I. *Stavelo, & Malmedi sous un mesme Abbé.*

L'an 799.

L'Etroite union qui estoit entre les monasteres de Stavelo, & de Malmedi continua dans le neuviéme siecle, & ils n'eurent que les mesmes Abbez, mais il y en eut quelques-uns qui ne furent pas Religieux. Girond qui faisoit cette fonction dés l'an 792. alla à Rome en qualité d'Ambassadeur de Charlemagne. De son temps Otulfe qui estoit un homme considerable par sa noblesse, & par son sçavoir, obtint de ce Prince le corps de saint Quirin Prestre & Martyr, & le transfera dans Malmedi, où il exerçoit la charge de Prieur. Le venerable Ando Abbé de Stavelo se trouva à deux Synodes d'Aix-la-Chapelle, & mourut l'an 836. Il y a apparence qu'un de ces Synodes fut celui de l'an 817. où l'on traita du restablissement de l'observance, & que cet Abbé nommé dans les catalogues

Ibid. pag. 401.

Ando, est le mesme Abbé que Hauto, ou Odo, qui estoit vertueux, & sçavant, & qui aiant reçu ordre de Loüis le Debonnaire de reformer l'Abbaie de Montierender vers l'an 827. y fit si heureusement refleurir la discipline reguliere. Le Religieux de Stavelo qui a écrit les Actes, & les miracles de saint Remacle, vivoit en ce temps-là. Il travailla à cet ouvrage par la persuasion d'Airic Abbé d'Inde prés d'Aix-la-Chapelle. Les Religieux de Stavelo, & de Malmedi gardant entr'eux une societé si édifiante, n'avoient pas beaucoup des biens de la terre, mais ils estoient riches en vertus. Ils s'acquittoient exactement des devoirs de la charité envers Dieu, & le prochain. Ils vivoient dans une grande simplicité, & selon l'esprit de l'Evangile. Si quelqu'un peu reglé dans ses mœurs prenoit l'habit dans leur monastere, ou il se convertissoit veritablement, ou il n'y demeuroit pas long-temps, l'exactitude de l'observance estant comme un feu qui lui servoit d'épreuve, & qui faisoit bien-tost voir si c'estoit par un mouvement de la grace qu'il s'estoit retiré parmi eux.

CHAP. XLII.

Act. sac. 2. pag. 845.

Caritas inviolabilis erga Deum, & proximum. Licet rebus terrenis egentes sitis, virtutibus tamen repleti estis, ita ut qui vos perfectè agnoverit ulterius dilectione à vos non possit separari. *Christian. Grammat. Prolog. in Matth.*

C'est là l'idée que Chrestien Druthmar nous donne de ces deux monasteres dans la preface de son commentaire sur saint Matthieu, qu'il addresse *aux venerables Peres des communautez de saint Pierre appellées de Stavelo*, parce que les Eglises de ces deux Abbaies estoient dediées à saint Pierre. Il ne prend que la qualité de Prestre, mais il est certain mesme par son ouvrage qu'il estoit Religieux, soit qu'il eut embrassé cet estat à Corbie, ou dans quelque autre monastere. On lui donne le titre de *Grammairien*, parce qu'il estoit intelligent dans les belles lettres, & sçavoit la langue grecque, & la langue latine. Aiant expliqué deux fois aux jeunes Religieux tout l'Evangile de saint Matthieu, comme il vit qu'ils oublioient aisément ce qu'il leur enseignoit, pour aider leur memoire, il s'avisa de le mettre par écrit, prenant garde de s'exprimer nettement, parce qu'il estoit persuadé que c'estoit pecher contre le bon sens, que de donner des explications obscures, & qui auroient besoin elles-mesmes d'estre expliquées. Il marque fort clairement qu'il estoit Moine, & engagé à vivre selon les loix de nostre Institut, lorsqu'il pose pour principe que toutes les observances de la profession religieuse, ne tendent qu'à garder plus parfaitement la grande Regle de Nostre Seigneur, qui est l'Evangile. Si, dit-il, « on nous défend de parler aprés Complies, c'est de peur

II.
Chrestien Druthmar.

Juvenibus nostris.

Stultiloquium est in expositione alicujus libri ita loqui, ut necessarium sit expositorem ipsius expositionis quærere.

« Si præceptũ est nobis post Completam non le-

CHAP. XLII.

qui, &c. ne refectis cibo colloquentibus simul aliqua lis exurgeret. C. 43. pag. 915.

que dans l'entretien qui suivroit ainsi nostre repas, il ne s'élevât » quelque contestation entre nous, & que veillant trop long- » temps, nous ne pussions plus nous lever à l'heure destinée pour » l'Office divin; S'il nous est commandé de ne point manger de » chair, c'est pour nous mortifier, & pour estre plus en estat de » garder les loix de la chasteté. Il nous est pourtant permis d'en » manger quand la necessité nous y oblige: car sans doute Nostre » Seigneur a observé cette mesme Regle dans l'usage du boire & » du manger, n'en prenant qu'autant qu'il estoit necessaire pour » soustenir le corps, & le rendre capable de travailler. Saint Be- » noist n'a pas pretendu en faire davantage: il suffit au disciple » de se rendre conforme à son maistre. Il parle encore de saint Benoist dans deux autres endroits de son ouvrage. Expliquant le vingt-septiéme Chapitre de saint Matthieu, où il est dit que les Juifs acheterent le champ d'un potier pour y enterrer les Etrangers, il observe que l'on avoit basti en ce lieu là *un hospital pour les François*, auquel * le Prince du païs avoit attribué des terres en consideration de Charlemagne, mais que de son temps, les Moines qui avoient soin de cet hospital, & les pelerins qui y venoient loger, ne subsistoient plus que de la charité & des aumônes des Fidelles. Il écrivoit du temps du Pape Nicolas premier, & lorsque les Bulgares embrassoient la foi. Comme dans sa preface il s'addresse en general aux Peres de Stavelo, & qu'il ne nomme point d'Abbé, il est probable qu'il a publié son ouvrage lorsque sa communauté n'avoit point d'Abbé regulier, & qu'elle estoit sous la dépendance du Comte Adelard, dont nous allons parler, c'est-à-dire vers l'an 860. ou 865.

* *Ce Prince est sans doute le Caliphe Aaron qui envoia des presens à Charlemagne, & qui estoit lui-mesme fort liberal envers les Scavans, & les pauvres. Voiez Elmacin pag. 120*

Modo solummodo de eleémosyna Christianorum vivunt, & ipsi Monachi, & advenientes. *Pag. 917.*

Bulgari quoque, qui & ipsi ex ipsis gentibus sunt cottidie baptizantur. *Cap. 56. pag. 927.*

III.
Abbez de Stavelo.

Barth. Fisen. Flor. Leod. pag. 401.

Ebbes Archevesque de Reims, & aprés lui Hircar Evesque de Liege, eurent l'administration de l'Abbaie de Stavelo. Ce dernier estant mort vers l'an 855. le monastere fut sous la conduite d'Adelard, qui n'estoit que laique, puisqu'il est qualifié Comte dans les anciens titres. Il eut pour successeur Hildebold qui semble avoir esté Religieux. Loüis le Germanique l'appelle *venerable Abbé* dans les lettres, par lesquelles il confirme les privileges de son monastere, & en augmente les revenus. Ses deux prochains successeurs furent Leutbert Archevesque de Mayence, & le Comte Linfroi. Du temps de Leutbert, c'est-à-dire vers l'an 883. les Religieux penserent tomber entre les mains des Normans qui s'estoient campez autour de leur

Act. sac. 2. pag. 500.

leur monastere, mais ils en sortirent la nuit avec le corps de leur Patron saint Remacle, qui dans un si grand danger brilla d'une lumiere miraculeuse. Ils revinrent dans leur cloistre lorsque les ennemis se furent retirez, mais dix ans aprés, sçavoir du temps de Linfroi, une nouvelle irruption des Normans les obligea encore d'en sortir, & de se refugier dans des lieux de seureté.

CHAPITRE XLIII.

Dés Abbaies de Lob, de saint Guilain, d'Hasnon & de saint Vast.

I. *Abbez de Lob.*

Fulcuin de Abb. Lob. c. 9. & seqq. Spicil. Tom. 6. pag. 553.

LA suite des Abbez reguliers de Lob, fut interrompue par Hildric Chanoine qui en usurpa l'administration vers le commencement du neuviéme siecle. Il eut pour successeurs Ramneric, Folrad, Eggard, Harbert. Le culte de saint Ursmar s'accrut par les soins de Folrad, qui tira du tombeau * le corps du Saint avec la permission de l'Evesque de Cambrai, & l'exposa à la veneration du peuple. Ce precieux dépost invita depuis les malades à venir implorer la misericorde divine dans l'Eglise où il reposoit, & plusieurs furent gueris par miracle. Harbert estoit Religieux de Corbie: il avoit beaucoup de vertu & de zele pour l'avancement de la pieté, & ce fut en veuë de son merite que Loüis le Debonnaire lui donna la charge d'Abbé, mais pendant les divisions qui troublerent la France, un Clerc nommé Hubert s'empara du monastere, en chassa Harbert, & laissant aux Religieux quelques terres de petit revenu pour leur nourriture & leur entretien, il s'attribua le reste, & en emploia une partie à faire subsister des gens de guerre qu'il avoit auprés de lui. Il se maria aussi ne gardant rien de sa profession de Clerc que la seule tonsure, & le jour mesme qu'il s'estoit raillé d'une maxime de l'Evangile qui recommande l'humilité, il se trouva engagé dans un combat, où il reçut dabord un coup qui lui perça la langue, & mourut ensuite d'une autre blessure. L'Abbaie estant en mauvais estat à l'égard des bastimens & des biens temporels, elle fut restablie par le jeune Lothaire qui emploia pour cet effet le bien-

** l'an 823.*

Ce Folrad estoit aussi Abbé de saint Quentin, & il renouvella l'Eglise dediée à ce saint comme chante Theodulphe dans ses vers l. 2. n. 7.

Spicil. Tom. 6. pag. 556.

Vers l'an. 865.

CH. XLIII.

Polyptychum.

heureux Jean Evesque de Cambrai qui dressa un memoire du revenu des terres. Charles le Chauve y accorda aussi des graces, y fit rendre du bien qui y appartenoit, & y mit pour Abbé son fils Carloman. Franco Evesque de Liege en eut ensuite l'administration, & acquit plusieurs choses pour son monastere. Il obtint d'Arnoul Roy de Lorraine que cette charge passat à ses successeurs pour la posseder comme avoit fait autrefois l'Abbé Harbert, & qu'ainsi l'Abbaie de Lob seroit unie à perpetuité à l'Eglise de Liege, comme il paroist par les lettres de ce Prince de l'an 888. Cette union se fit du consentement des Religieux, & aprés que Franco fut convenu qu'ils auroient la moitié des revenus pour leur subsistance, outre de certaines dixmes destinées à faire l'aumône à la porte du monastere & pour recevoir les passans. Franco tascha d'augmenter ainsi le bien de sa Cathedrale & de se faire un fond pour soustenir la guerre contre les Normans, qu'il alla lui-mesme combattre, & qu'il défit en plusieurs rencontres, mais considerant depuis que des mains sanglantes, telles qu'estoient les siennes aprés ces expeditions militaires, ne devoient point toucher aux choses saintes, ny offrir à Dieu le sacrifice de l'Autel, il envoia à Rome un Ecclesiastique nommé Berico, & un Religieux de Lob appellé Teutric, & pria le Pape de les ordonner Evesques pour suppléer à son défaut, & faire sous son autorité les fonctions pastorales dans son diocese. Aprés avoir obtenu cette grace du saint Siege, il passa le reste de ses jours en paix, & eut pour successeur Estienne qui fut aussi Abbé de Lob. Le Bienheureux Thierri Evesque de Cambrai, dédia l'Eglise de Valers l'an 844. à la priere de l'Abbé Harbert ce qui fait voir que ce monastere subsistoit encore.

Aubert Mirai Notit. Eccl. Belgii pag. 76.

Fulcuin Spicil. 6. pag. 558.

Chronic. Camerac. l. 1. cap. 41.

II.
Abbaie de saint Guilain.

Le venerable Elefant parent de Charlemagne, gouverna plusieurs monasteres & entre autres celui de saint Guilain, que ce Prince commit à ses soins avec ordre d'y faire une nouvelle Eglise. Il en bastit une beaucoup plus grande & plus belle que l'ancienne, & il pria Halitgar Evesque de Cambrai de la dédier. Cette ceremonie se fit le ving-cinq de Juillet, du temps de Loüis le Debonnaire & vrai-semblablement l'an 818. Comme on louë Elefant de son zele pour l'observance, il y a lieu de croire qu'il n'eut pas moins de soin de l'édifice spirituel, que du materiel, & qu'estant lui mesme fort regulier, il fit vivre ses Religieux dans une exacte discipline. On lui attribue l'establis-

Abbas Elefans tunc temporis multarum Abbatiarum Rector opinatissimus, & regularis normæ servantissimus. *Act. sac. 2. pag. 796.*

ſement du Prieuré d'Alemans qui eſt ſitué dans le dioceſe de Soiſſons, & dépend de ſaint Guilain.

III. *Monaſtere d'Haſnon.*

Aub. Mir. Notit. Eccl. Belgii pag. 69. 70. 71. 72. an. 877.

Charles le Chauve eſtant Empereur, maintint l'Abbaïe d'Haſnon dans la poſſeſſion de ſes biens. L'extrait de ſa charte fait voir que ce monaſtere, eſtoit double & habité de deux communautez l'une d'hommes & l'autre de religieuſes, qui demeuroient dans deux maiſons ſeparées. Ermentrude ſa fille en avoit la conduite. Tel eſtoit auſſi l'eſtat de l'Abbaie de Denain à laquelle ce meſme Prince accorda preſque en meſme temps des lettres de protection qui la reſtablirent dans la joüiſſance de ſes biens. Giſle ſœur de Charles obtint de lui cette grace, pour la ſubſiſtance des deux communautez qui ſervoient Dieu dans ce monaſtere. Il ſe trouve de ſemblables lettres pour celui de Marchiennes.

IV. *Abbez de ſaint Vaſt.*

L'Egliſe du monaſtere de ſaint Vaſt d'Arras aiant eſté ruinée par un incendie, fut renouvellée par le venerable Raddon Abbé qui entra dans cette charge l'an 795. Il la rebaſtit beaucoup plus belle qu'elle n'eſtoit, & il la fournit de vaſes ſacrez dont quelques uns eſtoient tout d'or, de riches ornemens, de tapiſſeries, & de tout ce qui eſtoit utile pour l'office divin. On peut voir la-deſſus des vers que le fameux Alcuin à faits à ſa loüange. Raddon pria auſſi ce ſçavant homme, de mettre en meilleur ſtile la vie de ſaint Vaſt. Alcuin déferant aux prieres de ſon ami la repolit, & il marque ſur la fin que l'Egliſe du Saint eſtoit deſervie par un grand nombre de Religieux & d'autres Officiers, & qu'il s'y faiſoit ſouvent des miracles. Dans la preface qu'il addreſſe à Raddon, il l'exhorte à bien s'aquitter de ſon devoir & à ſe ſouvenir que la charité doit animer toutes ſes actions. Il lui dit que s'il s'eſt tant appliqué à embellir ſon Egliſe, il eſt encore plus obligé de procurer à ſa communauté l'ornement des vertus. Il l'avertit de prendre garde que les Religieux ſoient aſſidus à l'office & qu'ils le chantent avec devotion & ferveur, afin qu'ils faſſent ſur la terre ce que les Anges font dans le Ciel. Il ſouhaite auſſi qu'ils s'appliquent aux ſaintes lettres, & qu'ils ſe rendent capables de défendre la foy contre les faux Docteurs, & les heretiques. Il exhorte leur Abbé à leur donner bon exemple, & à les faire vivre dans l'union & dans l'obeiſſance. Il l'avertit d'eſtre charitable envers les pauvres, de faire preſcher dans ſon Egliſe les jours de Feſtes pour l'inſtruction du peuple, & d'avoir ſoin qu'en quelque lieu

Eſt (locus) largitione fidélium ſublimatus & agmine monachorum & aliorum deo devotorum grege refertus. *Alcuin. oper. pag.* 1418.

Feſtivis diebus veniente ad Eccleſiam populo fac eis prædicari verbum Dei, &c. *Ibid. pag.* 1418. *carm.* 66. 67.

Ces Heretiques eſtoient Felix d'Vrgel, Elipande, &c.

CH. XLIII.

L'an 823. Adalonge, & le Comte Hunfroi furent envoiez à Rome pour informer de la mort de deux Officiers tres fidelles au jeune Empereur Lothaire, qu'on avoit assassinez

Aub Mirai Diplomat. Belgic pag. 23 & 27.

Concil Tom 8. an 866 vel 869. pag. 866.

quil aille ses Clercs (c'est à dire ses Religieux) se conduisent d'une maniere sainte & édifiante. Adalonge qui lui succeda l'an 815. fut emploié par Loüis le Debonnaire pour une affaire fort importante, & envoié pour cet effet en Ambassade à Rome. Par l'accommodement qui termina la guerre civile, qui s'estoit ouverte entre les enfans de Loüis le Debonnaire, Charles le Chauve ceda à son frere Lothaire l'Abbaie de saint Wast. Depuis le jeune Lothaire la rendit à Charles, qui fit aussi-tost un reglement en faveur des Religieux, destinant une partie du revenu du monastere pour l'entretien de l'Eglise, & des Officiers qui y servoient, une autre pour leur chambre, c'est-àdire pour leurs vestemens, une autre pour la porte, une autre pour recevoir les pauvres, & enfin une autre pour l'Infirmerie. Il leur donna de plus quelques terres pour faire des prieres par chacun an pour le repos de l'ame de la Reine Ermentrude. Il leur permit aussi de s'élire un Abbé. Ce reglement fut publié dans le Concile de Verberie, tenu vers l'an 869. & depuis confirmé par le Pape Jean huitiéme à la priere de Charles, qui le renouvella encore aprés qu'il eut esté couronné Empereur. Mais dans la suite les Comtes de Flandres se rendirent maistres de ce monastere, & les Religieux furent longtemps sans Abbez reguliers. Pendant que le Comte Adelard gouvernoit le monastere de saint Vvast, comme preposé par Lothaire, sçavoir l'an 852, Thierri Evesque de Cambrai y trouva heureusement les reliques de saint Vvast, & les mit dans une chasse, afin qu'on pût aisement les transferer ailleurs si l'on y estoit obligé par la crainte des Normans. La suite des choses fit voir que cette precaution estoit necessaire : car sur l'avis qu'on eut d'une irruption des Barbares, * on porta depuis ce precieux dépost à Beauvais, d'où, le peril estant passé, * il fut reporté à son monastere par les soins du pieux, & sçavant Dodilon, qui de Religieux, & Prieur de saint Vvast, avoit esté fait Evesque d'Arras par l'élection du Clergé, & du peuple. Ulmar Prestre & Religieux a laissé un recit de quelques miracles du Saint, & de la maniere, dont l'on trouva ses reliques en 852 à quoi un autre a joint un discours touchant la translation que l'on en fit à Beauvais.

Sammarth. Gall. Christ. pag. 914.

Chronic. Camerac. l. 1. c. 42.

Vide Act. sac. 4. an. 852. pag. 599. & 605.

** Vers l'an 879.*
Chronic. Camerac. l. 1. c. 106.
** Vers l'an 892.*

V.

Translation des reliques de saint Aicadre, & de saint Hugues.

Ce fut pour éviter la violence des mesmes ennemis, que les Religieux de Jumiege se retirerent avec les corps de saint Aicadre, & de saint Hugues dans leur terre d'Haspres sur l'Escaut

entre Cambrai, & Valenciennes, & qu'ils y fonderent, ou plutost restablirent un Prieuré : car, ainsi que l'on a veu ci-devant, il y a un Auteur qui en attribuë la premiere origine à Pepin Maire du Palais. Depuis ce Prieuré est demeuré en possession de ces saintes reliques, & a esté assujetti à l'Abbaie d'Arras.

Ibid. lib. 2. c. 29. Miraus orig. cœnob. Benedict. Belgii, cap. 6. *Voiez ci-devant pag. 160.*

CHAPITRE XLIV.

De l'Abbaie de saint Amand.

I. *Abbez de saint Amand.*

IL paroist par les ouvrages d'Alcuin qu'il avoit une devotion particuliere envers saint Amand, & qu'il estoit uni d'amitié avec les Religieux du monastere d'Elnon, qui porte aujourd'hui le nom du Saint. La principale cause de cette liaison estoit son frere Arnon, ou Aquila, qui s'estoit consacré à Dieu dans cette Abbaie, & qui aprés l'avoir gouvernée avoit esté fait Archevesque de Saltzbourg. Lorsqu'il fut establi dans cette dignité, les Religieux choisirent pour Superieur Adalric; mais il ne laissa pas d'avoir toujours grand pouvoir dans le monastere, & de prendre grande part à ce qui regardoit le culte du Saint, & le bien de la communauté. Pour entendre ce que nous avons à dire de la seconde translation du Saint, il faut observer qu'il y avoit autrefois quatre Eglises dans le monastere. La premiere que l'on distinguoit des autres par le nom de saint Martin estoit la plus ancienne, & saint Amand y avoit fait autrefois ses prieres. C'est de cette Eglise, & non pas de celle de Marmoutier, dont parle Alcuin dans une de ses Epigrammes. La seconde que l'on avoit consacrée à saint Pierre, estoit dans le cloistre, & destinée particulierement pour les Religieux; & c'est pourquoi les femmes n'y entroient point, non plus que dans la pluspart des autres Eglises de nostre Ordre. La troisiéme reconnoissoit pour patron saint André, & l'on dit que dans son origine elle fut deservie par des Ecclesiastiques, & des Religieux joints ensemble, qu'ensuite il n'y eut plus que des Chanoines, & que le Pape Innocent troisiéme substitua à ceux-ci des Religieux. Les miracles dont Dieu honoroit le tombeau de saint Amand, obligerent seize ans aprés

L'an 785.

Alcuin. poem. 59. pag. 1690.

CH. XLIV. sa mort, de tirer son corps de l'Eglise de saint Pierre où il reposoit, & de le transferer dans un lieu où les femmes eussent accez aussi bien que les hommes. On le mit dans une grotte proche d'une quatriéme Eglise dediée à saint Estienne. Arnon estant Abbé, ou mesme estant Archevesque de Saltzbourg, accrut & fortifia cette grote, afin qu'elle ne reçut point de dommage du debordement de la riviere voisine, & fit placer le corps du Saint dans un lieu plus élevé, emploiant à cet effet le Sacristain de l'Abbaie nommé Lothaire, qui trouva le corps du Saint encore tout entier. Le recit de la seconde translation l'a met en 809. mais il faut qu'elle ait esté faite du moins cinq ans auparavant, puisqu'Alcuin qui la celebre dans ses poësies, mourut assurement l'an 804. Cette date de 809. qui n'y estoit point, a pû estre adjoustée par quelque copiste qui s'est mépris, comme sans doute on s'est trompé en disant que cette ceremonie se fit cent cinquante ans depuis la mort du Saint, puisque sa vie finit l'an 679. comme l'on a veu ailleurs. L'Abbé Adalric eut pour successeurs Rofroi, & Adaleold. La discipline s'estant un peu affoiblie dans leur communauté, Loüis le Debonnaire y envoia saint Aldric Abbé de Ferrieres, pour y apporter remede, & exciter les Religieux à garder plus exactement la regle de saint Benoist. Il y a lieu de croire que cette reforme se fit du consentement, & peut-estre à la priere d'Adaleold: car il se joignit avec saint Aldric pour obtenir du Roy que l'on destinat de certains revenus pour la subsistance des Religieux: ce qui fut executé l'an 822. comme il se voit par les lettres de Loüis. Un feu miraculeux qui fut veu l'an 855. dans l'Eglise du Saint, & qui y alluma un cierge, contribua à augmenter son culte, & porta les Religieux à celebrer avec plus de solemnité la feste de sa seconde translation.

Act. sac. 2. pag. 728. & Act. sac. 4. pag. 62. & seqq.

Act. sac. 2. pag. 730.

II.

Pepin, & Dreux fils de Charles le Chauve, elevez dans saint Amand.

Charles le Chauve mit deux de ses enfans dans le monastere de saint Amand, pour y estre formez à la pieté, & instruits dans les lettres: mais ces deux Princes, dont l'un s'appelloit Pepin, & l'autre Dreux, y moururent fort jeunes. Leur memoire s'est conservée par leur Epitaphe, qui fut dressé par un sçavant Religieux appellé Milon qu'on leur avoit donné pour precepteur. Un autre Moine nommé Hucbauld neveu, & disciple de Milon se distingua encore par sa doctrine. Au reste leur Abbaie ne pût éviter cette furieuse tempeste qui en détruisit tant d'autres. Les Normans y estant entrez l'an 887. en

passerent par le fil de l'épée tous les Religieux qui chantoient l'Office dans l'Eglise, & ruinerent le monastere. L'Abbaie de Marchiennes se sentit du mesme orage. Les Barbares y mirent le feu, & les Actes de sainte Rictrude aiant esté perdus dans cet incendie, avec la plusspart des autres titres, Estienne Evesque de Liege emploia le Moine Hucbauld pour composer de nouveau la vie de la Sainte sur les memoires qui restoient.

Act. sæc. 2. pag. 938. & 951.

CHAPITRE XLV.

De l'Abbaie de saint Bertin.

I. *Abbez de saint Bertin.*

ODland gouvernoit l'Abbaie de saint Bertin dés l'an 795. Il obtint de Charlemagne le droit de chasser dans les bois du monastere pour les besoins de la communauté, & principalement pour avoir dequoi faire *des ceintures, & des manches*, & dequoi couvrir & relier les livres. Comme il alloit souvent à la terre d'Arkes pour les affaires de sa communauté, il y bastit une Eglise en l'honneur de saint Martin, & voulut que chaque semaine dix Religieux de sa dépendance, sçavoir cinq du monastere de saint Bertin, & autant de celui de Nostre-Dame, ou de saint Omer s'y rendissent pour y faire l'Office. Nanthaire second lui succeda vers l'an 804. Il se trouve une charte, où il se qualifie Abbé de Sitiu, (c'est-à-dire de saint Bertin) & de la Celle, de Beborne ou Hebrone, dont est Prieur Hebroin. Ce Prieuré de Beborne estoit un lieu fort solitaire, où se retiroient les Religieux de saint Bertin, qui vouloient imiter la vie des Anachoretes. Ardulfe Roy de Northumbre aiant esté chassé de son Estat, y fut restabli par l'autorité du Pape Leon, & de Charlemagne, qui envoierent pour cet effet en Angleterre le Diacre Adulfe, & les Abbez Rofroi, & Nanthaire. Jusqu'alors le monastere de saint Bertin n'avoit eu que des Abbez reguliers, mais la suite en fut interrompuë aprés la mort de Nanthaire arrivée l'an 818. car Fridugis Chanoine, & disciple d'Alcuin, non content de l'Abbaie de saint Martin de Tours, obtint encore du Roy celle de saint Bertin avec ses dépendances. Il y trouva environ cent trente Religieux, sçavoir quatre-vingt-trois dans le principal monastere dedié à

Ad zonas, & manicas, &c.

Iac. Malbranc. de Morinis. Tom. 2. pag. 139. 152.

Iperius Chronic. S. Bertin cap. 9.

Eardulfus.

L'an 809.

Vide Act. sæc. 3. part. 1. pag 121.

CH. XLV. saint Pierre, & le reste ailleurs. Ce grand nombre de Moines nuisant au dessein qu'il avoit de s'approprier une partie considerable des revenus de ce lieu saint, & voulant aussi y avoir une communauté de personnes de son Institut, avec lesquels il put vivre, il reduisit les quatrevingt-trois Religieux de saint Pierre, ou de saint Bertin, à soixante, ou à quarante, & chassa les autres qui estoient les plus attachez à l'observance, & plus contraires à ses interests. Il changea l'estat du monastere de Nostre-Dame, ou de saint Omer, & au lieu de quarante Religieux qui en deservoient l'Eglise, il y mit trente Chanoines. Cette Eglise est aujourd'hui la Cathedrale de saint Omer.

Reliquos districtioris vitæ viros, quos suæ perversitati putavit non consentire, de monasterio expellens abire permisit. *Ibid.*

II. *Donation de Goibert.*

Du temps de Fridugis, un riche Seigneur nommé Goibert offrit à l'Abbaie de saint Bertin son fils Gonbert, qui estoit déja Diacre, & par une liberalité qui estoit plutost d'un grand Prince, que d'un simple particulier, il y donna trente-trois terres. De ce nombre estoit celle de Stenland, où Goibert avoit basti une Eglise, ou un monastere en l'honneur du Sauveur du monde : & les revenus de ces terres furent principalement destinez pour la porte du monastere, c'est-à-dire pour y faire l'aumône aux pauvres. Mais l'Abbaie en perdit depuis la possession par divers accidens. Gonbert mena une vie fort exemplaire, & digne d'une personne entierement consacrée à Dieu. * Il restablit aussi la biblioteque du monastere, & comme il excelloit dans l'art de copier les livres, il y en donna d'écrits de sa propre main; il écrivit aussi trois Antiphonaires, un pour l'Eglise de saint Omer, le second pour celle de saint Vvinoc, & le troisiéme, dont les lettres estoient marquées avec de l'or, pour celle de saint Bertin.

Ad portam hujus monasterii pro eleemosyna facienda.... quo posteà devenere novit Deus. ait *Iperius Chronic. cap. xj. part. 3.*
Malbranc Tom. 2. pag 215.
* *D'autres attribuent au Pere ce que nous disons ici du fils.*

III. *Autres Abbez.*

Fridugis eut pour successeurs Hugues fils de Charlemagne, & Abbé de saint Quentin. Quoiqu'il ne fut pas Religieux, mais Chanoine, il fit paroistre une affection particuliere pour l'Ordre monastique. Il remit l'Abbaie de saint Bertin en possession du droit qu'elle avoit sur l'Eglise de saint Omer, & obtint que les Chanoines que Fridugis y avoit establis, eussent pour chef un Religieux, qui y celebreroit les sacrez mysteres quatre fois par an pour marque de superiorité. Ce reglement fut fait l'an 839. par saint Folquin Evesque de Teroüane du consentement de Loüis le Debonnaire, & fut encore confirmé, & publié dans un Synode. Il admit à la profession monastique saint Grimbauld, qui enseigna depuis les sciences à Oxford en Angleterre.

Sçavoir le Mardi des Rogations, & aux festes de saint Jean Baptiste, de saint Omer, & de tous les Saints. Iperius cap. 12. part. 3.

CH. XLV.

Angleterre. Hugues aiant esté tué l'an 844. au siege de Toulouse, Adalard Chanoine de saint Omer, & fils du Comte Honroc, eut l'administration de l'Abbaie de saint Bertin. De son temps saint Folquin Evesque de Teroüane prevoiant l'incursion des Normans, transfera sous l'autel de l'Eglise de saint Martin, & mit bien avant dans terre, les ossemens sacrez de S. Bertin. Ce precieux dépost demeura ainsi caché jusqu'à l'an 1052. qu'il fut découvert par Gui Archevesque de Reims. Le Comte Honroc se fit Moine dans saint Bertin, & s'assujettit ainsi à son fils. Il y donna deux terres, & mourut quelque temps aprés. Adalard estant encore Abbé, sçavoir l'an 855. Dieu appella au repos de l'éternité saint Folquin Evesque de Teroüane. Ce saint Prelat fut enterré dans le monastere de saint Bertin, & eut pour successeur saint Humfroi Religieux de Prom. Adalard avoit du merite, & gouvernoit bien sa communauté. Mais ses ennemis rendirent sa fidelité suspecte à Charles le Chauve, qui le priva de son Abbaie, & la donna à un Chanoine nommé Hugues, qui avoit l'honneur d'estre son parent, estant fils de Conrad, & d'Adelaide.

Malbranc lib. 6. cap. 6. seu Tom. 2. pag. 255. & 249. Iper. cap. 13. part. 3.

Vide Act. sac. 4. p. 1. pag. 625.

Vide Act. sac. 4. part. 1. pag. 499. Ioan. Pap. VIII. Epist. 105.

IV.

Ravage du monastere.

Du temps de ce second Hugues Abbé de S. Bertin, sçavoir l'an 861. les Danois, ou Normans vinrent piller le monastere. A leur approche, les Religieux se sauverent en des lieux exempts de danger, à la reserve de quatre qui se devoüerent à ne point abandonner leur Eglise, & qui aprés avoir souffert divers tourmens, furent tuez par les Barbares. Iperius honore leur mort du nom de martyre. Et c'est pourquoi nous ne devons pas omettre leurs noms, puisqu'il les marque. De ces quatre il y en avoit deux qui estoient Prestres, sçavoir Vvorad, & Vvinebauld, & deux Diacres, sçavoir Garvauld, & Regenard. Adalard qui avoit esté déposé rentra dans le gouvernement de l'Abbaie aprés Hugues, & en repara les bastimens. Zeppo Lieutenant du Roy se fit Religieux à saint Bertin. Nous avons remarqué que saint Humfroi gouvernoit alors le diocese de Teroüane : les Normans le persecuterent tellement qu'il pensa quitter sa dignité, & retourner dans le cloistre. Il consulta là dessus le Pape Nicolas qui lui répondit qu'il ne devoit pas abandonner son troupeau dans cet orage, & cette extréme affliction, mais le secourir, & le consoler autant qu'il lui seroit possible.

Act. sac. 3. part. 1. pag. 127.

Diversis mactati cruciatibus martyrio coronantur.

Iperius MS. chronic. cap. 14.

Act. sac. 4. part. 2. pag. 224.

Can. Scifcitaris. *caus. vij. q. 1.*

V.

Saint Humfroi Evesque de Teroüane, & autres Abbez.

Aprés la mort d'Adalard arrivée en 864. les Religieux de saint Bertin prierent saint Humfroi d'estre leur Abbé, & le

CH. XLV. Saint accepta cette charge purement en veuë de Dieu. Il en faisoit les fonctions l'an 865. comme il se voit par la charte de Meginfroi jeune homme de famille noble, que Rodualdo son pere offrit au monastere pour y estre Religieux, y donnant en mesme temps une terre, dont il se reserva l'usufruit durant sa vie. Mais l'année suivante, saint Humfroi fut privé de l'Abbaie de saint Bertin, par la puissance seculiere qui lui substitua un Chanoine nommé Hilduin, à qui l'on dit qu'il cousta trente-sept livres d'or pour obtenir ce benefice. Hilduin usa bien de ce qu'il avoit mal acquis, & son administration fut si avantageuse au monastere, que l'on auroit cru que Dieu l'y auroit envoié pour en estre l'appui & le protecteur, s'il y estoit entré par une voie exempte de vice. Il en augmenta les revenus mesme en y donnant une terre qui lui appartenoit en propre, & il obtint de Charles le Chauve des lettres de protection, & de nouveaux privileges pour sa communauté. Une de ces chartes royalles, qui ne fut expediée qu'aprés la mort d'Hilduin, contient un reglement pour la subsistance, & la nourriture des Religieux de S. Bertin, dont le nombre ne devoit pas estre moindre que soixante. De son temps, le païs fut affligé par une inondation de sauterelles, qui avoient six aisles, & marchoient comme en corps d'armée. On fit des prieres dans les Eglises, & dans les maisons religieuses, & il s'éleva un vent de midi qui poussa ces horribles bestes dans la mer, où elles furent noiées. Hilduin mourut l'an 877. Fouques Chanoine de saint Omer lui succeda dans l'Abbaie de saint Bertin. Il eut le déplaisir de la voir encore pillée & bruslée par les Normans. Mais il en repara les ruines, & il la fortifia pour la mettre à couvert des insultes de ces Barbares. Sa promotion à l'Archevesché de Rheims rendit sa charge d'Abbé vacante. On la donna à Radulfe Moine de sa communauté, qui tout vieux qu'il estoit appella auprés de lui Hucbauld Religieux de saint Amand, pour l'instruire dans les lettres saintes, dont il n'avoit qu'une mediocre connoissance. Aprés sa mort arrivée l'an 893 les Religieux eurent avis que Baudoüin Comte de Flandres vouloit s'emparer de leur Abbaie. Pour rompre son dessein, ils envoierent vers le Roy Charles le Simple, saint Grimbauld leur confrere, lequel aiant rencontré à la Cour, Fouques Archevesque de Rheims, le pria de les secourir, & d'emploier son credit pour empescher que leur communauté ne fut soumise à la

Propter auri libras 37. *Iperius cap 17.* *Malbranc. dit seulement 30. livres, & cet Foquin. de Morinis Tom. 2. pag. 294.*

Malbrane de Morin Tom. 2. pag. 326.

Regin chronic. an. 873.

An. 881.

An. 885.

De Morin. Tom. 2 pag. 400.

Prieur.

Cha. XLVI.

puissance, & à la direction d'un laique, l'assurant qu'ils aimeroient mieux quitter leur monastere, que de souffrir un si grand desordre. Fouques avoit déja signalé son zele en reprenant le Comte des usurpations qu'il faisoit sur l'Eglise : il le fit encore paroistre en cette occasion. Il parla au Roy en faveur des Religieux de saint Bertin, & ce Prince lui donna l'administration de cette Abbaie : de sorte que ce Prelat en prit de nouveau la conduite. Baudoüin en conçut de la haine contre lui, & sa passion fut d'autant plus violente, que ce genereux Evesque le traversa encore depuis dans les pretentions qu'il avoit sur saint Vvâst d'Arras, & en obtint le gouvernement à son exclusion. Le Comte tenta de nouveau d'entrer dans saint Bertin, & envoia pour cet effet vers le Roy un gentilhomme nommé Vinnemar. Mais celui-ci ne put rien faire pour son maistre ; & Fouques qui se trouva encore à la Cour rompit ses mesures. La fermeté de ce Prelat lui cousta la vie : car comme il s'en retournoit * de Compiegne à Rheims, il fut assassiné sur le chemin par Vinnemar. Iperius le qualifie *Saint*, à quoi s'accorde le Concile de Rheims qui deplore sa mort, & le louë comme le défenseur de l'Eglise. Pour saint Grimbauld il passa en Angleterre, ou pour fuir la colere de Baudoüin, ou parce qu'il y fut appellé par le grand Alfred qui y regnoit, comme l'on verra dans la suite.

Vide Malbranc. de Morinis lib 7. cap 7. & 8. pag. 423.

* *Flodoard raconte la chose un peu autrement, liv 4. c 10.*

L'an 900.

CHAPITRE XLVI.

De l'Abbaie de saint Pierre de Gand, ou de Blandinberg, & de celle de saint Bavon.

SCoran Abbé du monastere de S. Pierre de Gand, que l'on appelle aussi Blandinberg, estant mort l'an 812. le venerable Folrad lui fut substitué par les Religieux toujours éloignez de la ville & comme en exil. On leur donna quelques terres, en 814. & en 825. auquel temps ils estoient encore sous la conduite de Folrad. Celui-ci eut pour successeur Eginard, qui eut aussi l'administration de S. Bavon comme il se justifie par ses lettres. On dit qu'il repara le monastere de Blandinberg, & qu'il y establit vingt quatre Chanoines qui l'occuperent cent dix ans. Il fut

I. *Abbez de saint Pierre.*

Miraus N tit. Eccl. Belgii pag. 40

Flandr. ill str. Sanderi Auctuar. pag. 44.

Eginh Epist. 12.

CHA. XLVI. ravagé par les Normans l'an 851. mais non pas détruit, puis qu'environ dix-huit ans aprés l'on y transfera le corps de sainte Amalberge. Trois ou quatre grands Seigneurs du païs en furent de suite les administrateurs jusqu'au temps du grand Arnoul Comte de Flandres qui y remit des Moines.

II. *Abbez de saint Bavon.*

Sander. ibid pag. 54.

Mirai Cod. donat. pag. 55.

Les quatre premiers Abbez de saint Bavon pendant le neuviéme siecle sont Wenebauld, Briddo, Eginard, Eynkeric. Aprés la mort de Briddo arrivée vers l'an 816, le monastere fut bruslé & les Religieux passerent en Angleterre. Eginard qui est sans doute le sçavant Eginard dont nous venons de parler, les rappella, restablit leurs bastimens détruits par le feu, & l'an 819. obtint des lettres de protection de Loüis le Debonnaire. L'administration d'Eynkeric n'a rien de remarquable que la necessité où il fut reduit de sortir de Gand, avec le corps de saint Bavon & d'autres reliques de Saints, pour se mettre à couvert de la violence des Normans. La ville de saint-Omer lui servit d'asile & il y mourut l'an 852. Tasrad son successeur ne s'y croiant pas en seureté se retira à Laon, & de-là dans la terre de Nelle en Picardie qui lui fut donnée par Charles le Chauve : Nelle devint ainsi un monastere. L'Abbaie de saint Bavon n'estoit pas cependant deserte & sans habitans. Il paroist par une charte de Charles le Chauve de l'an 864. qu'elle estoit deservie par des Chanoines, & qu'elle avoit pour administrateur le Comte Adelme : surquoi il est à remarquer que lorsque les Religieux en sortirent pour accompagner les reliques de saint Bavon, il y en resta quelques-uns pour garder le monastere lesquels peut-estre quitterent l'observance reguliere, & vécurent depuis comme des Ecclesiastiques. Aprés la mort de Tasrad arrivée l'an 867. les Religieux qui demeuroient toujours à Nelle lui substituerent Radulfe, dont l'administration & la vie finirent l'an 882. Il fut enterré à Nelle & eut pour successeur Elie, aprés la mort duquel arrivée en 895. les Religieux furent contraints de se transporter en divers lieux avec les reliques de saint Bavon, & ne retournerent à Gand que l'an 939.

Ou Tasrid.

Mirai Cod. donat. pag. 73.

Quidam propter locum venerabilem servandum substiterunt. *Act. sac 2. pag. 409.*

III. *Monasteres de Berg, de saint Odulphe, de Fosvverd. d'Egmond.*

Nous avons déja remarqué que l'Abbaie de Berg, ou de saint Pierre à une lieuë de Ruremonde, eut pour fondateur saint Viron Evesque, ou ses disciples : Lothaire le jeune la donna pour refuge, aux Chanoines de saint Martin d'Utrech dont l'Eglise avoit esté détruite par les Normans. Les monasteres

de saint Odulphe & de Fosweerd tout deux situez dans la Frise Occidentale, furent bastis le premier vers l'an 830. & l'autre l'an 866. Mais le premier dans son origine fut une Eglise collegiale deservie par des Chanoines seculiers. Un Religieux d'Egmond dont l'on a une petite chronique qui finit l'an 1205, met la fondation de son monastere en l'an 878. Mais il n'a esté basti que dans le dixiéme siecle. La cause de sa méprise, est qu'il a crû que le territoire d'Egmond avoit esté donné à Thierri premier Comte d'Hollande, par le Roy Charles le Chauve l'an 863, au lieu que cette donation ne fut faite à ce Seigneur qu'en l'an 913. par Charles le simple.

Miraus orgin. cœnob Belgic. sancti Benedicti. cap. 25. & 26.

Act. sec. 3. part. 1. pag. 632.
Miraus chron Belgic. an. 613 Codex Donat pag. 114.

CHAPITRE XLVII.

De saint Ludger premier Evesque de Munster.

I. *Propagation de la Foi dans le Septentrion.*

L'Eglise eut encore la joie de voir croistre le nombre de ses enfans, par la conversion des peuples du Septentrion à qui l'on continua d'annoncer l'Evangile. Ceux de nostre institut eurent grande part à ces conquestes spirituelles, & estendirent en mesme-temps nostre Ordre par la fondation de nouveaux monasteres. Ce zele pour la propagation de la Foi & de l'estat Religieux a esté une des vertus de saint Ludger premier Evesque de Munster, & c'est pourquoi il est de nostre sujet de traçer ici un abbregé de sa vie, puisqu'il est certain qu'il a gardé pendant quelques années la Regle de saint Benoist, quoique d'ailleurs l'on mette en question si on lui peut donner la qualité de *Moine*.

II. *Saint Ludger elevé dans le monastere d'Utrech.*

Saint Ludger sortit d'une des principales familles de la Frise. Son pere s'appelloit Thiagrim & sa mere Lisburge. Dés sa jeunesse il fit paroistre de l'inclination pour les lettres, & c'est ce qui obligea ses parens de l'envoier à Utrech, où il eut l'avantage d'avoir pour maistre saint Gregoire disciple & successeur de saint Boniface, dans le gouvernement de l'Eglise de cette ville. Saint Gregoire l'aiant admis dans son monastere lui fit quiter l'habit seculier, & lui donna la tonsure Clericale. Il avoit plusieurs autres disciples de grande esperance, & dont quelques-uns furent depuis élevez à l'Episcopat, & d'au-

CH. XLVII. tres servirent l'Eglise dans la predication & dans d'autres emplois. Mais le jeune Ludger se distingua d'eux par son honesteté, par sa sagesse, & par ses autres vertus, & il gagna le cœur de chacun. Il passa en Angleterre avec le venerable Alubert Prestre, & il y fut ordonné Diacre. Il y acquit aussi la connoissance d'Alcuin qui enseignoit alors les lettres dans la Cathedrale d'York, & il demeura quelques mois avec lui. Aprés ce voiage qui dura un an, il revint à Utrech, & il obtint de saint Gregoire la permission de retourner en Angleterre, & d'y continuer ses estudes sous Alcuin. S'estant rendu de nouveau auprés de ce grand homme, qui enseignoit les sciences dans *un monastere de Religieux*, c'est-à-dire dans l'Eglise d'York, il eut l'avantage d'estre son auditeur & de recevoir ses instructions pendant trois ans & demi. Le fils d'un Comte des environs d'York aiant esté tué par un marchand de Frise, il n'y eut plus de seureté à York pour les Frisons, ni mesme pour saint Ludger, & quoi qu'ils n'eussent point eu de part à ce crime, ils furent obligez de repasser dans leur païs, de peur que l'on ne vengeat sur eux le sang de ce jeune Anglois qui avoit esté assassiné. Saint Ludger revint donc trouver S. Gregoire *à qui il fut d'autaut plus cher & plus precieux, qu'il avoit fait plus de progrez dans la science de la discipline monastique.* Il nous apprend lui mesme dans la vie de saint Gregoire qu'il a écrite, que cet excellent maistre quelque-temps avant sa mort donnant des livres à ses disciples, lui fit present *du Manuel de saint Augustin.* Albric successeur de saint Gregoire envoia saint Ludger à Daventre pour en rebastir l'Eglise qui avoit esté ruinée par les Paiens. Le Saint s'aquita tres bien de cette commission, & il eut le bon-heur de trouver le corps de saint Lebvin fondateur de l'Eglise de Daventre où depuis l'on mit une communauté de Chanoines.

Vers l'an 766.

In monachorum monasterio. *Act. 4. part. 1. pag. 37.*

Eratque patri Gregorio & ceteris tanto dignior & acceptior, quanto fuit & in monasticis eruditionibus illustrior. *Act. an. 809. pag. 22. & Act. sæc. 3. port. 2. pag. 332.*

III.
Il est ordonné Prestre & va au Montcassin.

Il fut ensuite ordonné Prestre & preposé pour gouverner l'Eglise de Dokum bourg alors celebre, par le martyre de S Boniface. Mais il y faisoit tellement cette fonction, qu'il n'y passoit pas toute l'année, mais venoit demeurer les trois mois de l'automne au monastere d'Utrech, & pendant ce temps-là il estoit le Superieur de la communauté. Il fit beaucoup de fruit par ses predications, soit en instruisant les Chrestiens, ou en éclairant de la Foi ceux qui estoient dans les tenebres de l'Idolatrie. Widikind Duc de Saxe qui estoit encore Paien aiant excité

Albric. saint Ludger & deux autres Prestres gouvernoient tour à tour chacun trois mois.

une furieuse persecution contre l'Eglise, il fut impossible au Saint de continuer ses fonctions, & il se vit obligé de quitter son païs. Aprés avoir consolé ses disciples, & leur avoir marqué ce qu'ils devoient faire dans cette extremité, il en prit deux avec lui, sçavoir Hildegrim son frere & Gerbert surnommé *le Chaste*, & s'en alla à Rome. Il se retira ensuite dans le Mont-Cassin, soit par l'amour de la solitude & de la contemplation, ou parce qu'aiant resolu dés ce temps-là de bastir un monastere en son païs, il voulut s'instruire pleinement de la maniere d'observer la Regle de saint Benoist. On dit de plus qu'il estoit parent de Theodemar qui avoit alors la conduite de cette Abbaie, & que cette consideration put encore l'inviter à la choisir pour le lieu de sa retraite. Il y porta l'habit monastique, & il y observa & apprit exactement la Regle, mais il n'y prit point d'engagement, & il n'y fit point vœu de la vie Religieuse, sans doute parce qu'il avoit dessein de suivre sa premiere vocation, & d'aller travailler au salut des ames, dés que la persecution auroit cessé. On dit mesme que son maistre Alcuin lui écrivit par ordre de Charlemagne, qu'il eut à quiter le cloistre, & à retourner dans la Frise. Mais il y a sujet d'en douter puis qu'Alcuin estoit encore en Angleterre.

Illic in sancta conversatione consistens didicit regulam ejusdem sancti Patris Benedicti. *Act. ibid. pag.* 25.

Ut in monasterio sancti Benedicti beati Ordinis conspiceret disciplinam. *Ibid. pag.* 39.

Cucullum eo quod promissionem observationis Monachorum Regulæ non fecerat portare desivit. *Ibid. pag* 29.

IV.

Il revient dans la Frise, il y presche la Foi, y fonde l'Abbaie de Vverden, & est ordonné Evesque.

Le Saint aprés avoir demeuré deux ans & demi au Mont-cassin, revint dans la Frise Orientale, & y prescha la Foy. Il fonda l'Abbaie de saint Sauveur de Werden qui est du diocese de Cologne, & il y mit des Religieux de nostre Ordre, dont il prit la conduite. On rapporte cet establissement à l'an 795. Le fruit qu'il faisoit par ses predications, & les autres preuves qu'il donnoit d'une éminente vertu, porterent Hildebaud Archevesque de Cologne à le vouloir honorer de l'Episcopat; le Saint y resista quelque temps alleguant qu'il n'estoit pas *irreprehensible*, & que c'estoit cependant une des qualitez que devoit avoir un Evesque, mais il fut obligé de ceder aux conseils de toutes les personnes sages & pieuses qui le presserent d'accepter cette dignité. Charlemagne aiant permis d'ériger un Siege Episcopale à Mimigernefort en Westphalie, le Saint fut sacré l'an 802. pour le remplir, & devint ainsi le premiere Evesque de cette nouvelle Eglise. Il y bastit un monastere sous la Regle Canonique, pour lui servir de Cathedrale, & c'est pourquoi cette Cathedrale fut depuis appellée *Monastere* ou *Munster* qui est le nom que porte aujourd'hui cette ville de Mimigerneford. Il

Premier Tim. 32.

* *Ou Mimigrod.*

Construxit monasterium sub Regula Canonica. *Ibid. pag.* 26.

Balder, chronic. Camerac. l. 2. *c* 43.

CH. XLVII. remplit dignement les devoirs de l'Epiſcopat, & eut encore la conduite du monaſtere de ſaint Pierre de Leuſe en Hainau qui eſtoit en ce temps-là, ou qui fut depuis habité par des Chanoines, ainſi qu'il paroiſt par la chronique de Cambrai.

V.
Ses vertus, & ſa mort.

Comme il ne s'eſtoit point engagé par vœu dans l'eſtat religieux, eſtant Eveſque il quitta l'habit monaſtique, mais il continua à porter le cilice. Il mangeoit quelquefois de la chair, & eſtoit toujours fort ſobre dans ſes repas; ſi on l'invitoit à quelque feſtin, il y alloit, & ſoit que l'entretien y fut entierement ſerieux, ou meſlé d'un peu d'honneſte gaieté, il eſtoit adroit à s'en prevaloir, pour dire quelque choſe d'édifiant, & qui put porter les perſonnes à la vertu. Aprés le repas il reſtoit peu avec la compagnie, & ſe retiroit en particulier avec ſes Eccleſiaſtiques pour reciter l'Office, ou pour faire quelque lecture. Les derniers, & les plus pauvres du peuple avoient toute liberté de l'aborder, il les recevoit avec une merveilleuſe charité, & ſe faiſoit tout à tous, pour attirer chacun au ſervice de Dieu. Il témoignoit du reſpect aux gens de bien, & reſiſtoit avec une vigueur, & une fermeté Epiſcopale aux méchans, & principalement aux eſprits fiers & ſuperbes. Lorſqu'il eſtoit engagé dans quelque affaire embarraſſée & faſcheuſe, il ordonnoit à ſes Preſtres de celebrer la Meſſe pour lui; il ſe recommandoit auſſi aux prieres des perſonnes devotes, & des Religieux, & les exhortoit à y joindre l'abſtinence, & le jeûne. Il faiſoit un feſtin de charité pour les miſerables, & les perſonnes affligées, & vouloit auſſi que les pauvres imploraſſent pour lui le ſecours du Ciel. Par ce moien il obtenoit de Dieu les graces dont il avoit beſoin, & il reuſſiſſoit dans ſes deſſeins. Sur le revenu qu'il poſſedoit en particulier, & ſur ce qu'il tiroit de ſon Egliſe, il ne prenoit que ce qui lui eſtoit neceſſaire pour ſa ſubſiſtance, & emploioit le reſte en des œuvres de charité. Cette conduite choqua de grands Seigneurs, qui taſcherent de le décrier auprés de Charlemagne, comme un homme malhabile qui détruiſoit ſon Eveſché, n'y faiſant point de nouveaux baſtimens, & negligeant d'orner, & d'embellir les Egliſes. De ſorte qu'il fut obligé d'aller à la Cour pour ſe juſtifier. Il ſe logea prés du Palais, & le lendemain au matin, le Chambellan de l'Empereur le vint avertir de venir trouver le Prince. Le Saint qui recitoit alors ſon Office voulut l'achever, & ainſi il ſe fit attendre: de quoi ſes adverſaires ne manquerent pas de

Invitat ad agapen egentes & miſeros. Pag. 46. *Act. ſæc. 4. part 1.*

ſe

se prevaloir pour fortifier leur accusation. L'Empereur lui aiant demandé pourquoi aprés avoir esté appellé trois fois, il avoit tant differé à se presenter devant lui, le Saint lui répondit qu'il croioit lui avoir obei en ce point, & avoir executé ses ordres, & pour justifier ce qu'il disoit, il pria le Roy de se souvenir que lorsqu'il l'avoit choisi pour estre Evesque, il lui avoit recommandé de preferer le service de Dieu à celui des hommes, & mesme des Princes. Cette réponse fut si agreable à Charlemagne, qu'il le tint pour justifié des fautes, dont on l'accusoit, & qu'il protesta qu'il auroit à l'avenir moins de consideration pour ceux qui avoient osé le décrier. Il eut le don des miracles, & reconnut dans une vision que les Normans feroient de grands ravages dans le païs. Il voulut aller travailler à leur conversion, mais il en fut empesché par Charlemagne, qui le jugeoit necessaire dans la Westphalie. Pendant sa derniere maladie, il recita presque tous les jours son Office, & celebra la Messe. Le Dimanche il prescha de grand matin dans l'Eglise de Casfeld, comme pour dire à Dieu à son troupeau. Sur les neuf heures il alla à celle de Billurbek, il y celebra le saint sacrifice, & il y prescha de nouveau. Aprés cela il dit en particulier à ses disciples qu'il mourroit la nuit suivante, & leur marqua qu'il vouloit estre enterré dans le monastere de Vverden, mais hors l'Eglise dans une certaine place qui estoit à l'Orient. Il confirma ainsi par son exemple ce qu'il avoit toujours enseigné: car son sentiment estoit que l'on ne devoit enterrer personne dans l'Eglise. Sa mort arriva l'an 809.

Ch XLVII.

VI. *Auteurs qui ont écrit sa vie, & ses miracles.*

Annal. Circul. Vvestph. l. 1. pag. 99.

Outre l'Abbaie de Vverden, le Saint bastit encore sur un fond qui lui appartenoit celle d'Helmenstad, aujourd'hui appellée *le cloistre de saint Ludger*, & située dans le Duché de Brunswic, & il la soumit à Vverden. Sa vie a esté écrite par Alfroi troisiéme Evesque de Munster, & par un Religieux de Vverden. Le Saint avoit un frere nommé *Hildegrim* qui fut Evesque d'Halberstad, un neveu appellé *Gerfroi*, qui gouverna aprés lui le diocese de Munster, & une sœur nommée *Heriburge*, qui se fit Religieuse. Alfroi marque dans sa preface que ce fut de ces trois personnes, & de trois Prestres Alubert, Ating, & Thibauld, qu'il apprit les actions du Saint. Il dedia son ouvrage aux Religieux de Vverden. Entre les miracles arrivez au tombeau du Saint, il en raconte un que Dieu fit en faveur d'un Religieux nommé Hildrad, qui avoit enseigné les

Ch. XLVII.

sciences dans Vverden, & qu'il appelle son *Diacre*, ce qui fait douter, si parmi les Chanoines de Munster il n'y avoit pas aussi quelques Religieux dans la mesme Eglise ; mais peut estre qu'il le designe de cette sorte, ou simplement parce qu'il estoit de son diocese, ou plutost parce que ce Prelat estoit ensemble Evesque de Munster, & Abbé de Vverden. Le Religieux de ce monastere qui a écrit la vie de saint Ludger a composé son ouvrage un peu aprés l'an 864. Il y rapporte entr'autres miracles la guerison d'une fille aveugle, laquelle estant entrée dans l'Eglise de Vverden y recouvra la veuë, pendant qu'on faisoit la lecture de l'Evangile, *que les Moines*, dit-il, *ont coustume de reciter avant l'Office des Laudes :* En quoi il marque l'usage de la Regle de saint Benoist, qui ordonne à l'Abbé de lire à la fin des Matines la leçon de l'Evangile avec un respect meslé de crainte. Il remarque aussi que le relaschement s'estant glissé dans le monastere par la faute de quelques Prieurs, les miracles y cesserent, mais que ces mauvais Superieurs aiant esté déposez mesme par l'ordre du Roy, & les Religieux se rendant plus exacts dans l'observance, il se fit de nouveau des guerisons surnaturelles au tombeau du Saint. Un jeune homme nommé Adam aiant tué son frere Henri dans une querelle, s'en confessa à Jonas Evesque du diocese. Ce Prelat le fit foüeter, & mettre en prison. Un an aprés, il ordonna qu'on lui mit de forts cercles de fer autour du corps, & des bras. Il lui imposa de plus pour penitence de jeûner austerement, de marcher nuds pieds, & de ne point porter de chemises de toile, & il le renvoia. Ce penitent demeura ainsi quatre ans serré, & incommodé de ces cercles ; mais depuis il en fut affranchi : celui du bras gauche se rompit devant le tombeau de sainte Gertrude, celui du corps se brisa dans l'Eglise de saint Pierre de Rome, & enfin celui qui estoit autour du bras droit, & qui le faisoit beaucoup souffrir, se rompit, & sauta bien loin dans l'Eglise de Vverden. Nostre Auteur témoigne que de son temps on voioit quantité de ces sortes de penitens.

Cuidam nostro Diacono, & Monacho Hildrado. *Act. sac. 4 part. 1 pag. 18 & 31.*

Les femmes entroient dans l'Eglise de Vverden

Cum Evangelium more Monachis consuetudinario ante matutinas laudes legeretur. *Ibid. pag. 59. Reg. ut. cap. 11.*

Ex his quos ferro circumdatos, plerumque vidimus *Act. ibid. pag. 56.*

VII. *Abbez de Vverden.*

Aprés la mort de saint Ludger, son monastere eut de suite pour Abbez, ou administrateurs, son frere Hildegrim Evesque d'Halberstad, Gerfroi Evesque de Munster leur neveu, Thiagrim Evesque d'Halberstad, Alfroi Evesque de Munster, Hildegrim le jeune Evesque d'Halberstad, & ils furent tous enterrez dans Vverden. Ce dernier en acheva, & dedia l'Eglise

l'an 875. Dieu l'aiant retiré du monde vers l'an 887. les Religieux élurent pour Abbé un Religieux de leurs corps nommé Andulfe, & celui-ci estant mort un peu aprés lui ils substituerent Hembil, qui eut pour successeurs Adaldage, Eudes, &c. Andulfe assista l'an 887. au Concile de Cologne avec Nevolonge Abbé d'Inde, & Folchar Abbé du Palais d'Aix-la-Chapelle. Le Roy Arnoul accorda des lettres de protection à Hembil, qui le maintinrent lui, (ou ses Religieux) dans la liberté d'élire un autre Abbé, d'avoir un Avocat pour la decision des affaires, de disposer regulierement des biens de la communauté, de recevoir les dixmes pour la nourriture des pelerins, & des hostes, &c.

Concil. Tom. 9. pag. 396.

Les lettres du Roy Loüis de l'an 877. laissent la liberté de l'élection aux Religieux. Gabr. Buccelin. German. sacra. pag. 309.

CHAPITRE XLVIII.

De la fondation des Abbaies de Corvei, ou de la nouvelle Corbie en Saxe, & de celle d'Herford.

I. *Zele de Charlemagne pour la conversion des Saxons.*

De tous les peuples que Charlemagne assujettit à son Empire, il n'y en eut point qui lui firent plus de peine que ceux que l'on designoit alors par le nom general de *Saxons*. La guerre qu'il eut contre eux fut longue, sanglante, & pleine de difficultez, & de travaux; mais il en sortit aussi avec beaucoup de gloire, & sa pieté n'y éclatta pas moins que sa valeur; puisqu'il ne fit point de paix avec eux, qu'à condition qu'ils permettroient qu'on leur preschât l'Evangile, & qu'ils se disposeroient à le recevoir. Dés que la foi eut fait quelque progrez dans leur païs, pour en procurer l'affermissement, & la propagation, il y fonda des Sieges Episcopaux, & comme il estoit fort persuadé de l'excellence, & de l'utilité de la profession religieuse, il y voulut aussi bastir des monasteres. Ce fut dans cette veuë qu'il dispersa quantité de Saxons dans diverses Abbaies de France, avec ordre de les instruire dans la discipline religieuse. Il en mit principalement dans Corbie, tant à cause de l'exacte observance qui y fleurissoit, que parce que saint Adalard, qui gouvernoit cette maison, estoit originaire de Saxe, du costé de sa mere.

Act. sæc 4. part. 1. pag 306 529.

II. *Fondation de la nouvelle Corbie.*

Le Saint qui sçavoit le dessein du Roy, pour en avancer

Ch XLVIII. l'execution autant qu'il dépendoit de lui, demanda un jour à un de ces Religieux Saxons, si l'on ne pourroit pas fonder un petit monastere dans leur païs : A quoi l'un d'entr'eux nommé Theodrat répondit que sa famille possedoit une terre, où il y avoit une place fort commode pour mettre une communauté de Solitaires, & qu'autant qu'il pouvoit juger de la disposition de ses parens, ils ne resisteroient pas à cet establissement. Le saint Abbé qui connoissoit la vertu, & la sagesse de ce Religieux, ne fit point difficulté de l'envoier dans son païs, pour sçavoir de son pere, & des autres personnes de sa famille, s'ils voudroient permettre qu'on bastit un monastere dans cette terre. Le voiage de Theodrat eut tout le succez qu'on pouvoit esperer ; il proposa la chose à ses parens, & ceux-ci y con-
L'an 810. sentirent. Mais saint Adalard fut cependant obligé de passer en Italie par l'ordre de l'Empereur, pour assister de ses conseils le jeune Bernard qui avoit succedé à Pepin son pere, & durant cet emploi il ne put pas penser à establir un monastere dans la Saxe. A cet obstacle il en succeda un autre encore plus fascheux en apparence, qui fut l'exil du Saint, que Loüis le De-
L'an 814. bonnaire surpris par de faux rapports, relegua dans l'Isle de Nermontier. Mais sa disgrace ne nuisit point à son dessein: car on lui substitua dans la charge d'Abbé, le jeune Adalard, qui estant animé du mesme esprit que lui, forma la mesme resolution. Il en confera avec les principaux de sa communauté, mais principalement avec le frere du Saint, sçavoir l'illustre Wala, lequel aiant quitté la Cour, s'estoit venu faire Religieux sous lui, & leur avis fut, qu'il falloit au plutost travailler à cet establissement. Le voiage que fit l'Empereur dans la Saxe
L'an 815. facilita leur entreprise. Adalard estant allé à Paderborn, où ce Prince tenoit une assemblée generale, lui demanda la permission de bastir un monastere à Hethis en Saxe, pour l'avancement de la religion Chrestienne, & il l'obtint du consentement d'Hadumar premier Evesque de Paderborn, dans le diocese duquel Hethis estoit situé. Il establit donc un monastere à Hethis. Plusieurs Saxons de maison noble s'y vinrent consacrer à Dieu, & l'on y mit aussi des enfans pour y estre élevez dans la pieté. Le lieu estoit desert & sterile, & les Religieux n'y subsistoient que de ce que leur fournissoit l'ancienne Corbie de France. Aussi six ou sept ans aprés ce premier establissement, le nombre des Religieux s'augmentant chaque jour, ils

reconnurent qu'ils ne pouvoient plus y subsister, & Adalbert leur Prieur resolut de se transporter ailleurs avec sa communauté. Il arriva fort heureusement pour eux qu'en ce mesme temps saint Adalard fut rappellé de son exil, & que Loüis le Debonnaire l'honora de sa faveur, & de sa confidence, comme avoit fait Charlemagne. Le Saint aiant appris la pauvreté, & l'extreme besoin de ceux de la nouvelle Corbie, leur envoia de l'argent, & leur obtint de l'Empereur la permission de s'establir dans un lieu plus commode. Pour le choix du lieu, il ne voulut point s'en rapporter aux autres; il alla lui-mesme dans la Saxe avec son frere Vvala, qui ne rougit point de s'y faire voir revestu d'un habit de Moine, aprés y avoir exercé la charge de Lieutenant de l'Empereur, & y avoir commandé une armée, & que les Saxons vinrent encore salüer avec des témoignages de respect, & d'affection. Quelques Religieux aiant dit à saint Adalard, qu'il y avoit à Hoxtar prés de la riviere de Vveser un lieu fort commode pour leur demeure, il l'alla voir, & aiant reconnu qu'il estoit tel qu'on lui avoit figuré, il convint avec les Evesques, & les Comtes du païs, que les Religieux d'Hethis y transfereroient leur monastere. Ensuite il s'en retourna en France avec Vvala, pour se trouver à l'assemblée d'Atigni: & un peu aprés leur départ, l'Evesque de Paderborn aiant beni le lieu que l'on avoit choisi, & y aiant planté une croix, & imposé le nom de Corbie, les Religieux y allerent en procession, & y bastirent une Eglise, & des édifices propres pour la regularité, & s'y establirent à deux diverses reprises, sçavoir quelques-uns au mois d'Aoust, & le reste au mois de Septembre de l'an 822. Leur Eglise fut dediée sous le titre de saint Estienne, & eut encore pour patron saint Gui Martyr aprés qu'elle eut esté enrichie du precieux dépost de ses reliques. Saint Adalard, quoique toujours chargé de la conduite de la Corbie de France, voulut bien estre encore durant quelque temps Abbé de celle de Saxe, & s'engager ainsi à la faire subsister. Quoiqu'il fut fort âgé, & qu'il eut environ soixante & quinze ans, il retourna en Saxe avec son frere Vvala, pour visiter le nouveau monastere; il en regla la discipline & l'observance; il donna de tres utiles instructions aux Religieux, leur recommandant sur tout l'amour de la pauvreté, & ceda à leur Abbaie la proprieté des terres que l'ancienne Corbie possedoit dans la Saxe. A la fin de cette visite, il envoia

In palatio venerabilis, & in omni provincia Saxonica Prælatus. *Act. sæc. 4. part. 1. pag. 529.*

Ad eum cum jam Monachus foret quantocies devoti confluebant (barbari.) *Ibid. pag.* 465. 473. 475.

L'an 822.

Monument Paderborn. pag 127.

Les Allemans l'appellent Corvey.

Act. pag. 430. *&* 524.

C. XLVIII. son frere à la Cour pour supplier l'Empereur de prendre cette Abbaie sous sa protection, & d'y donner les mesmes privileges, dont joüissoient les autres Eglises de France, & il obtint ce qu'il demandoit, comme l'on peut voir par les lettres de ce Prince, qui sont de l'an 823.

An. 823.

III.
Varin Abbé.

Act. pag. 524.

Cette fondation estant ainsi pleinement confirmée, le Saint voulut donner un Abbé particulier à ses disciples de Saxe, & il leur proposa de deferer cette charge à un d'entre eux nommé Varin qui avoit témoigné une grande vertu en quittant le siecle : mais comme ils avoient plus d'inclination pour Wala, cette diversité de sentimens retarda la conclusion de l'affaire. Saint Adalard revint cependant en France & y mourut l'an 826. La perte de ce grand homme leur causa une vive douleur, parce qu'ils le regardoient comme leur pere, & leur principal appui. Wala qui estoit alors avec eux fut obligé de les quitter & de se rendre à la Cour, d'où estant allé à l'ancienne Corbie, il en fut élû Abbé ainsi que nous avons dit. Aprés cette élection qui l'attachoit à la France, les Moines de Saxe n'eurent plus à deliberer & crurent qu'ils devoient choisir pour Superieur Varin quoiqu'il fut jeune, puisque le Saint l'avoit crû capable de les gouverner. On ne s'estonnera peut-estre pas qu'un homme si habile & si sage en eut jugé si avantageusement, quand on sçaura qui estoit Varin, & avec quelle generosité il avoit méprisé les faux biens du monde. Varin, qui fut aussi nommé *Placide*, estoit d'une illustre famille, & avoit des parens tres nobles, dont les uns estoient originaires de France, & les autres de Saxe. Il tenoit rang entre les principaux de la Cour, & y avoit un emploi fort honorable. Il estoit de plus fiancé avec une fille fort belle & d'une maison qui ne cedoit point à la sienne. Possedant ainsi dans le siecle la pluspart des choses que les hommes charnels y souhaitent, & pouvant y esperer encore d'autres avantages, il avoit besoin d'une grace bien forte pour y renoncer : & il y renonça en effet par une conversion des plus exemplaires. Saint Adalard voiant qu'il s'estoit fait tant de violence pour entrer dans le chemin de la perfection, jugea qu'il avoit un grand fond de vertu, & qu'il seroit propre pour en faire leçon aux autres. Aussi un Religieux de la nouvelle Corbie qui vivoit en ce temps-là parlant de l'élection de Varin, releve son merite, & témoigne qu'il s'avançoit de plus en plus dans la pieté, & qu'il estoit agreable à Dieu &

Saint Adalard revint en France l'an 823 & retourna peut-estre encore à Saxe : mais il mourut dans l'ancienne Corbie l'an 826.

On dit qu'il estoit fils d'Egbert Duc d'une partie de la Saxe.

Ibid. pag. 531.

C. XLVIII.

aux hommes. L'historien Witichind Moine de la mesme Abbaie le louë comme un Saint. Mais Paschase sans le nommer, improuve un peu sa conduite, & le represente comme un homme délicat, & qui se glorifioit de sa noblesse, & de l'accroissement de son Abbaie : ce qui semble se devoir entendre en comparaison de Wala dont il fait l'éloge, & qu'il dépeint comme un Religieux austere, amateur de la pauvreté, & fort ennemi du faste, & de la vanité du siecle.

Act. sæc. 4. pag. 481.

IV.
Translation des reliques de saint Gui Martyr.

Varin fut toujours en grande consideration auprés de Loüis le Debonnaire, mais pendant les troubles de la Cour Vvala aussi bien que Hilduin Abbé de saint Denis, s'attirerent la disgrace de ce Prince par leur attachement au mauvais party. Hilduin fut relegué dans la nouvelle Corbie. Lorsqu'il y demeuroit, les Religieux le prierent que si selon leur desir, & leur esperance, il rentroit en faveur, il leur obtint le corps de quelque Saint, pour augmenter le culte divin dans leur Eglise. Cet Abbé leur promit qu'il s'emploieroit volontiers pour leur faire avoir cette satisfaction, & quelques jours aprés il eut la liberté de retourner en France. Varin s'y transporta aussi pour prendre possession de l'Abbaie de Rebais, dont Loüis le Debonnaire lui avoit donné la conduite. Il ne manqua pas d'aller trouver Hilduin, & de le presser d'accomplir sa promesse. Hilduin avoit quelque droit de disposer des reliques de saint Gui Martyr, qui estoient dans une terre du diocese de Paris, parce que c'estoit le bien-heureux Fulrad son predecesseur qui les avoit obtenuës estant à Rome avec un de ses parens, & qui avoit souffert que celui ci les mit dans cette terre qui lui appartenoit, & qu'il avoit promis de donner au monastere de saint Denis, avec une Eglise qu'il y avoit bastie à l'honneur du Saint Martyr. Il tira donc ces reliques de cette Eglise avec la permission du Roy & de l'Evesque de Paris, & les transfera dans saint Denis l'an 836 Ensuite il les mit entre les mains de Varin qui les porta solennement à saint Faron, puis à Rebais, & enfin dans la Corbie de Saxe. Dieu fit connoistre le merite du Saint par divers miracles, dont on peut lire le recit dans l'histoire de cette translation composée par un Religieux qui y assista.

Act. sæc. 4. part. 1. pag. 523.

V.
Mort de Varin & ses successeurs.

Loüis le Debonnaire donna à ce nouveau monastere la terre d'Hoxter où l'on a depuis basti une ville, l'Eglise d'Eresbourg, fondée par Charlemagne, & le petit monastere de

C. XLVIII. Meppe avec les dismes & les possessions qui en dépendoient, & ces donations furent suivies de plusieurs autres faites par des Princes ou par d'autres personnes à qui leur pieté inspira de contribuer à l'entretien de ceux qui servoient Dieu dans cette Abbaie. Un Diacre nommé Gerolde qui estoit Chapelain de Loüis, & fort sçavant ne se contenta pas d'y donner un grand nombre de livres qu'il avoit amassez pour son usage, il y donna encore le reste de ses biens & mesme sa personne en y faisant profession de la vie Religieuse. L'Abbé Varin mourut l'an 856, & eut pour successeurs, Adalgar, Dankmar, Bavon premier & second. Adalgar mit dans son monastere les reliques de sainte Lutrude qui y furent apportées de France l'an 864, & Bavon II. celles de saint Just Martyr, dont il fit la translation l'an 891. Bavon se rendit recommandable par sa grande bonté qui le fit appeller *l'ami de ses Religieux*, & par sa profonde erudition qui fut le fruit de ses grandes & diverses lectures. Il mit par écrit ce qui se passa de plus memorable de son temps. Mais cet ouvrage a esté perdu, & il n'en reste qu'un fragment allegué par Adam de Breme. Au reste la fondation de cette nouvelle Abbaie servit beaucoup à maintenir & à estendre la foi dans la Saxe, & dans les autres Provinces du Septentrion, le soin que l'on y prit de cultiver les lettres avec la pieté l'aiant renduë feconde en excellens Religieux, dont plusieurs allerent prescher l'Evangile aux Paiens, & d'autres remplirent avec grande édification les Sieges Episcopaux des Eglises voisines. Ce monastere subsiste encore, Dieu par une benediction singuliere l'aiant conservé parmi les ravages de l'heresie de Luther qui en a ruiné & détruit tant d'autres.

Cellam juris sui quæ vocatur Meppia, cum decimis & possessionibus. *Ibid. pag.* 526.

Ibid. pag. 523.

Amator fratrum.

Adam de Breme a vécu dans l'onziéme siecle.

VI. *Fondation de l'Abbaie d'Herford.*

Quoique l'Abbaie d'Herford située dans le Comté de Ravensberg ne soit plus un lieu Saint où l'on vive selon la foi Catholique, il ne faut pas laisser d'en marquer l'origine. Elle fut aussi l'ouvrage de saint Adalard, & de son frere Vvala qui la fonderent pour des Religieuses par le commandement de Loüis le Debonnaire, qui voulut ainsi qu'il y eut dans ce païs-là une écolle de perfection aussi bien pour les filles que pour les hommes. Ce Prince ordonna de plus que l'Abbaie d'Herford fut formée sur le modelle de celle de nostre Dame de Soissons, qui estoit alors, comme elle est encore aujourd'hui, un des principaux monasteres de France; & c'est pourquoi il est probable que l'on se servit de quelques Religieuses de Soissons pour establir l'observance

l'obſervance dans cette nouvelle communauté de Saxe. Loüis donna au monaſtere d'Herford l'Egliſe de Bruginith qui eſtoit du dioceſe d'Oſnabruk, avec d'autres Egliſes qui en dépendoient, & celle de Ren ſituée dans le territoire de Munſter avec ſes dépendances, enſorte que l'Abbaie en poſſederoit les dixmes, & les autres revenus, qu'elle ſeroit obligée de faire adminiſtrer les Sacremens aux peuples par des Preſtres, qui feroient les meſmes fonctions que les Archipreſtres des dioceſes, & qu'elle fourniroit pour les viſites des Eveſques, ce qui avoit eſté reglé par les Capitulaires. Ce meſme privilege fut accordé à la nouvelle Corbie à l'égard des Egliſes qu'elle poſſedoit, comme il paroiſt par une charte de Loüis Roy de Germanie donnée l'an 853. à la priere de l'Abbé Varin qui avoit la direction des Religieuſes d'Herford. Leurs trois premieres Abbeſſes furent Tetta qui gouvernoit l'an 838. Addila, dont il eſt parlé dans ces lettres de l'an 853. Hadwice parente de Varin, laquelle en 860. fit transferer dans ſon monaſtere les reliques de ſainte Puſinne Vierge ſœur de ſainte Lutrude.

Ch. XLIX.

Vide Act. ſec. 4. part. 1. pag. 526. Hiſtoire de l'Abbaie de Noſtre-Dame de Soiſſons. pag. 48.

CHAPITRE XLIX.

De ſaint Anſchaire Archeveſque d'Hambourg & de Breme, & Apoſtre des pais Septentrionnaux.

L'Ancienne Corbie donna ce grand homme à la nouvelle, mais à peine celle-ci l'eut-elle reçu, qu'elle fut obligée de le rendre à l'Abbé Vvala, qui le jugea capable de travailler à la converſion des Danois. Avant que de venir au détail de cet évenement, il ne ſera pas inutile de reprendre les choſes de plus haut. S. Vilbrod Religieux d'Angleterre aiant eſté fait Eveſque des Friſons, entra dans le Dannemark, & tenta d'y eſtablir la religion Chreſtienne; mais rebuté de l'extréme endurciſſement d'Ugende qui y regnoit, il ſe contenta d'en amener trente enfans qu'il inſtruiſit, & diſpoſa au bapteſme. Il ne paroît pas que durant le 8. ſiecle l'Evangile ait fait quelque progrez parmi les Danois. Ebbes Archeveſque de Rheims qui eſtoit Allemand de naiſſance, touché de zele pour le ſalut des peuples du Septentrion, entreprit de leur porter la lumiere de la foi, & ſon deſſein aiant eſté

I.
Predication de l'Evangile dans le Dannemark.

Act. ſec. 3. part. 1. pag. 609. Adam. Brem. lib. 1. cap. 16.

CH. XLIX. approuvé de Loüis le Debonnaire, & des Evesques de France, il se rendit auprés du Pape Paschal, qui lui donna une mission expresse pour cet effet, & lui associa Halitgar Evesque de Cambrai. Estant ainsi autorisé du saint Siege, il alla prescher l'Evangile aux Païens qui habitoient vers l'Elbe, & s'estant avancé jusqu'aux confins des Danois, il en convertit, & baptiza plusieurs. Il revint en France sur la fin de l'Automne de l'an 823. & un peu aprés il retourna encore en Dannemark avec les Comtes Theothar & Rodmond, que le Roy y envoioit pour s'informer du differend qui estoit entre les enfans de Godefroi Roy des Danois, ou des Normans, & le Prince Heriold, que ceux ci vouloient dépoüiller de ce qu'il possedoit dans le Dannemark.

Flodoard. lib. 2. pag. 19.

II.

Saint Anschaire Religieux de Corbie au diocese d'Amiens.

Tel estoit l'estat de la mission de ce païs là, lorsque l'on bastit la Corbie de Saxe, & que saint Anschaire vint demeurer dans cette Abbaie. Il faut maintenant voir qui estoit ce Saint, & comment la divine providence le prepara au ministere de l'Apostolat. Ses Actes qui sont des plus exacts, & tres-dignes de foi, ne marquent point en quel païs il prit naissance, mais il paroist assez par d'autres faits qui y sont rapportez, qu'il estoit François, & mesme que sa famille ne demeuroit pas loin de l'ancienne Corbie. A l'âge de cinq ou six ans, son pere l'envoia à l'écolle, & il eut alors une vision, où la sainte Vierge lui apparut, & lui fit connoistre, que s'il vouloit estre avec sa mere, qui avoit esté une femme de grande vertu, & que Dieu avoit retirée du monde quelques mois auparavant, il devoit éviter les jeux, & les amusemens de l'enfance, & s'appliquer aux choses serieuses. Il profita de cet avis, & renonçant aux divertissemens ordinaires à ceux de son âge, il n'eut plus d'autre plaisir que l'estude, & les devoirs de la pieté. Aiant environ douze ans, ses parens l'offrirent au monastere de Corbie, & il y fut admis, & formé aux exercices de la vie religieuse. La fragilité humaine l'aiant porté à se relascher un peu de sa premiere ferveur, il entendit parler de la mort de Charlemagne, qu'il avoit veu dans un si grand éclat de majesté, & de gloire, & qu'on lui avoit dit s'estre signalé par la sagesse, & par la vigueur de son gouvernement, & il fut effraié de cette nouvelle ; mais cette fraieur lui fut avantageuse, il reconnut par l'exemple de ce Prince, que la plus sublime grandeur du siecle ne ressemble qu'à une vapeur qui se dissipe & disparoist apres

Bolland. 3. Febr. pag 404. Act. Tom. 4. part 2. pag. 75. & 79.

Cumque apud vos Deo oblatus sit ibique obedientiam promiserit. *Pag. 78.*

L'an 814.

Quem ipse anteà in magna potentia gloriosum viderat. *Ibid. pag. 80.*

Il pouvoit avoir veu Charlemagne lorsque ce Prince alla en Picardie l'an 809.

avoir un peu attiré les yeux des hommes, & il jugea qu'il ne devoit avoir nulle estime pour les biens de la terre, mais tourner tous ses desirs, & toutes ses pretentions vers le Ciel. Il se souvint en mesme temps de l'avertissement que lui avoit donné la sainte Vierge dans sa premiere vision, & pressé par ces deux considerations, il conçut une nouvelle ardeur pour le service de Dieu, & se rendit tres-exact à pratiquer l'oraison, & l'abstinence. Il eut encore une autre revelation, où Dieu lui fit connoistre qu'il recevroit la couronne du martyre, & il entendit d'abord que ce seroit un martyre sanglant au lieu que ce ne fut que le martyre d'une continuelle mortification, & des grands travaux qu'il soustint pour procurer le salut des ames. Ces graces extraordinaires, dont Dieu favorisoit le Saint, estoient pour l'animer à un emploi aussi difficile qu'est celui d'annoncer l'Evangile parmi les nations barbares. Il fit tant de progrez dans les sciences qu'on le jugea capable d'en faire leçon, & l'Abbé le commit avec un autre Religieux appellé Vvitmar, pour instruire les enfans qu'on élevoit dans le monastere. Pendant qu'il estoit dans cet emploi, il eut la joïe d'apprendre par une revelation que ses pechez lui avoient esté pardonnez; mais un peu aprés une querelle qui s'éleva entre deux de ses ecoliers, lui causa un extréme déplaisir, un de ceux-ci aiant blessé à mort l'autre qui s'appelloit Fulbert, Dieu consola le Saint lui faisant connoistre dans un songe, que le petit Fulbert auroit rang entre les Martyrs, parce que non seulement il avoit supporté son mal avec beaucoup de patience, mais que de plus, bien loin d'avoir du ressentiment, & de l'aversion contre celui qui l'avoit frappé, il avoit prié instamment qu'on lui fit grace.

Omnis quippè vita ejus ferè martyrium fuit, &c. *Pag.* 111.

III.
Il va à la nouvelle Corbie de Saxe. & ensuite dans le Dannemark.

On bastissoit cependant la nouvelle Corbie, & lorsque saint Adalard y alla l'an 823. il y mena des Religieux de l'ancienne, & saint Anschaire fut de ce nombre. Le Saint en changeant de lieu, ne changea point d'occupation, il fut encore preposé pour enseigner les lettres dans le cloistre, & on voulut aussi qu'il s'appliquast à instruire le peuple, & *qu'il preschast publiquement dans l'Eglise.* Desorte qu'il fut le premier qui exerça dans le monastere les fonctions *de maistre, & de predicateur*, Dieu l'aiant ainsi permis, afin que ceux qui y soustiendroient aprés lui ces deux mesmes charges, eussent en lui un modelle qu'ils pussent imiter. Heriold ce Prince Danois, dont nous avons

Ut publicè quoque in Ecclesia verbum Dei populis prædicaret. Sicque factum est, ut ejusdem loci ipse primus & magister scholæ, & doctor fieret populi. *Ibid. pag.* 83.

CH. XLIX. parlé, aiant esté contraint de se refugier auprés de Loüis le Debonnaire, pour obtenir sa protection contre les enfans de Godefroi, l'Empereur lui persuada de se faire Chrestien, & lui donna le Comté de Riusti en Frise, afin que s'il ne pouvoit rentrer dans la partie du Dannemark qui lui appartenoit, il eut une retraite, & dequoi subsister selon sa qualité. Aprés avoir esté instruit de nos mysteres, il fut baptisé fort solennellement à Mayence avec sa femme, & plusieurs autres personnes de sa nation. Louis donna des marques de sa pieté en lui servant de parrein, & l'Imperatrice Judith rendit le mesme office à sa femme. On chercha ensuite quelque Prestre, ou quelque Religieux pour l'accompagner lorsqu'il retourneroit en Dannemark, & qui fut capable de l'affermir dans la foi, & d'y attirer ses sujets. Mais l'on ne trouvoit personne qui voulut s'engager dans cet emploi, soit à cause du peu de satisfaction, & mesme du danger qu'il y avoit à demeurer parmi des peuples que l'on regardoit comme des Barbares, ou parce qu'on prevoioit qu'Heriold ne pourroit rentrer dans le Dannemark, ou qu'il en seroit aussi tost chassé, ainsi qu'il arriva un an aprés. Vvala Abbé de Corbie qui estoit alors à la Cour, parla de saint Anschaire, le representant comme un homme tres-propre pour accompagner Heriold en Dannemark, & il reçut ordre de le faire venir. Le Saint estant arrivé, il lui demanda en particulier s'il vouloit bien suivre ce Prince, & travailler à la conversion des Danois, à quoi le Saint répondit qu'il estoit prest de servir Dieu dans toutes les fonctions que la loi de l'obeïssance lui prescriroit. Il témoigna la mesme disposition lorsqu'il fut devant l'Empereur, & son Abbé lui disant qu'il ne pretendoit pas l'engager dans ce voiage par un commandement absolu, mais que s'il s'y portoit de lui-mesme par un zele de charité, il l'auroit fort agreable, & lui donneroit toute permission, le Saint declara de nouveau qu'il accompagneroit volontiers Heriold, & qu'il tascheroit de l'entretenir dans des sentimens de pieté, & d'attirer à la foi ses sujets. Comme donc on le jugeoit tres-propre pour cette fonction, & qu'il l'acceptoit sans répugnance, on l'y destina, & on ne se mit plus en peine d'en chercher un autre pour cette mission de Dannemark. Mais ses amis furent affligez de son engagement, ils le blasmoient de quitter ses parens, & les Religieux avec lesquels il avoit esté nourri, pour aller vivre parmi des Barbares,

Le Roy estoit alors au Palais d'Ingelheim prés de Mayence.

Qui se ad Dei servitium, in omnibus quæ in causa obedientiæ injungerentur, paratum esse respondit. *Pag. 83.*

& quelques-uns s'emportant mesme contre lui, vouloient qu'il manquât à sa parole, & qu'il cherchât quelque excuse pour s'exempter de ce voiage. Le Saint pour se delivrer de cette persecution, au lieu d'aller au Palais avec Vvala, se retiroit seul dans une vigne, & il s'y occupoit à la priere, & à de pieuses lectures. Il y avoit alors avec cet Abbé un Religieux nommé Aubert qui estoit de fort bonne famille, & qui exerçoit la charge de Procureur dans l'ancienne Corbie. Ce Religieux touché de compassion envers le Saint, l'alla trouver dans la vigne, & s'offrit de l'accompagner en Dannemark, si son Abbé y consentoit. Le Saint en eut bien de la consolation, & fit agréer à Vvala le dessein d'Aubert. On les presenta tous deux à l'Empereur, qui leur fit donner ce qui estoit necessaire pour leur voiage. Estant à Cologne, ils furent tres-bien reçus d'Hadelbolde qui en estoit Evesque. Ce Prelat leur donna un si bon vaisseau, qu'Heriold le prefera à celui qu'on avoit preparé pour lui : ils s'y embarquerent avec ce Prince, & le suivirent ainsi jusqu'en Dannemark. Heriold tascha d'abord d'y conserver ce qu'il y possedoit, & selon que ses ennemis estoient ou plus foibles, ou plus forts, il y demeuroit, ou il se retiroit dans un petit païs que l'Empereur lui avoit donné au delà de l'Elbe.

Ch. XLIX.

IV.

Il y presche la Foi.

Saint Anschaire & Aubert estoient tantost avec les Chrestiens, & tantost avec les Paiens, & enseignoient aux uns & aux autres la voie du salut. Ils convertirent plusieurs de ces infideles tant par leurs predications, que par l'exemple de leur vertu. Ils ouvrirent aussi une écolle pour l'instruction des enfans & ils en acheterent plusieurs pour en pouvoir disposer plus aisément, & les bien former à la pieté. Le Ciel benissant leurs travaux, il y eut plusieurs personnes qui se donnerent à eux pour les servir dans leurs besoins, ou qui les vinrent aider dans leur mission, & ils firent beaucoup de fruit dans ces païs du Nord pendant deux ou trois ans qu'ils y demeurerent. Le venerable Aubert estant tombé malade, fut obligé de se faire porter à la Corbie de Saxe, où il passa dans le repos de l'eternité durant les festes de Pasques, ainsi que Dieu lui avoit revelé quelque temps auparavant. Pour saint Anschaire la providence l'appella à des travaux encore plus grands & à une mission encore plus penible & plus esloignée qui le fit monter à l'Episcopat.

Multi enim exemplo & doctrina eorum ad fidem convertebantur, &c. *pag.* 85.

V.

Il passe dans la Suede.

Les Ambassadeurs que Bern Roi de Suede avoit envoiez

CH. XLIX. à Loüis le Debonnaire, témoignant que ceux de leur nation estoient disposez à embrasser le Christianisme, & que leur Prince donneroit toute liberté de leur prescher l'Evangile, l'Empereur resolut d'y envoier quelque missionaire pour voir si ces peuples estoient effectivement dans cette disposition, & il demanda à l'Abbé Vvala s'il n'avoit point quelque Religieux qui put passer en Suede pour ce sujet, ou qui put estre auprés d'Heriold, tandisque saint Anschaire feroit ce voiage. On fit venir le Saint à la Cour pour sçavoir s'il voudroit se charger de cette affaire : y estant il fit paroistre plus de soumission & plus d'ardeur que jamais, & il déclara qu'il iroit par tout où l'on jugeroit à propos de l'envoier pour le service de JESUS-CHRIST, & qu'il s'exposeroit à toutes sortes de dangers. Ce qui redoubloit ainsi son zele est qu'il voioit l'accomplissement d'une revelation qu'il avoit euë, estant encore dans l'ancienne Corbie, où nostre-Seigneur lui avoit ordonné en songe d'aller annoncer la parole de Dieu aux Gentils. Vvala lui associa le venerable Vvitmar Religieux de cette mesme Abbaie, & destina *le tres devot Pere Gislemar* pour demeurer auprés d'Heriold. Le voiage du Saint & de Vvitmar eut en apparence un fort mal-heureux commencement. Car le vaisseau où ils estoient fut pris par des Pirates qui leur osterent tout ce qu'ils avoient & entre autres choses, plusieurs livres qu'ils portoient en Suede. Cet accident les reduisit dans une si grande indigence que quelques-uns de leur compagnie estoient d'avis de retourner dans la Saxe, mais le Saint se confiant en Dieu les excita à continuer leur route, & apres bien des fatigues, ils arriverent à Birque où residoit le Roy Bern. Ils trouverent les choses telles que les Ambassadeurs de ce Prince les avoient figurées : Bern les reçut assez bien, & leur permit de prescher & de baptiser ceux qui embrasseroient la Foi. Leur arrivée fut sur tout fort agreable à quantité de Chrestiens qui estoient captifs à * Birque, & qui par leur moien eurent la consolation de participer aux divins mysteres. Il y eut aussi des Suedois qui demanderent le baptesme. Le plus considerable fut Herigar gouverneur de la ville, & un des principaux ministres du Roy. Cet Officier se signala depuis par l'ardeur & par la fermeté de sa Foi, & fit bastir une Eglise sur un fond qui lui appartenoit.

Vade & annuntia gentibus verbum Dei. *pag.* 86.

Nonnus Vvitmar *Ibid.*

Vide Regul. sancti Benedicti cap. 63.

Cum Herioldo esse disposuit Patrem devotissimum Gislemarum. *Act. ibid.*

* *Ou Biorque.*

829. *ou* 830.

VI.
Il est sacré Evesque d'Hambourg.

Le Saint & Vvitmar, aprés avoir demeuré cinq ou six mois en Suede, revinrent en France avec des lettres du Roy Bern,

à Loüis le Debonnaire qui apprit avec joie que la porte estoit ainsi ouverte à la Foi dans ces païs Septentrionaux. Pour en avancer la propagation, il confera avec des Evesques assemblez dans un Synode, & de leur consentement il establit un siege Metropolitain à Hambourg, ensorte que le Prelat qui y seroit élevé, auroit sous sa dépendance les Eglises qui estoient déja fondées, ou que l'on fonderoit à l'avenir dans les Provinces qui sont au Nord de la riviere d'Elbe, & y ordonneroit des Evesques ou des Prestres selon qu'il en seroit besoin. Pour remplir ce nouveau Siege, on ne chercha point d'autre sujet que S. Anschaire qui fut sacré pour cet effet par Dreux Evesque, ou comme on parloit alors Archevesque de Mets, assisté d'Ebbes Archevesque de Reims, d'Hetti Archevesque de Treves & d'Otgar Archevesque de Maience. Le Saint se rendit ensuite auprés du Pape Gregoire IV. qui lui donna le *pallium*, & le fit Legat du Siege Apostolique dans le Dannemark, la Suede & les païs voisins conjointement avec Ebbes Archevesque de Reims qui avoit esté déja honoré de cette dignité par le Pape Paschase. On peut voir ailleurs les lettres de Gregoire aussi bien que celles de l'Empereur Loüis qui confirma la mission du Saint l'an 834. & unit à son Eglise le monastere de Turholt en Flandres, afin que si le Saint en estoit chassé par les courses des barbares, il eut dequoi subsister, & une retraite assurée. Ebbes ordonna Evesque Gautbert son parent, & l'associa à Saint Anschaire pour faire ensemble les fonctions de la legation du Nord. Gautbert eut la Suede pour son partage, il y passa & y fit beaucoup de fruit. Saint Anschaire veilloit cependant sur les Eglises des Danois & des Sclavons. Il achetoit des enfans, & rachetoit des Captifs, pour leur apprendre ensuite à servir Dieu. Il en envoioit quelques-uns dans son monastere de Turholt, & il les faisoit instruire par des Religieux qu'il avoit tirez de l'ancienne Corbie. Il bastit une Eglise à Hambourg, & il y fit aussi un cloistre, & un commencement de monastere, mais ce que l'on avoit craint, arriva, une armée de Normans ruina tous ses travaux, & cette disgrace fit voir la solidité de sa vertu. Le Comte Bernar Gouverneur de la ville estant absent, les ennemis la vinrent attaquer, & n'y trouvant point de resistance, la pillerent, & y mirent le feu. L'Eglise & le monastere du Saint furent bruslez; il perdit ses livres, ses meubles, & generalement tout cequ'il possedoit; il pensa tomber entre les mains

Ch. XLIX.

Cui subjaceret universa Nordalbingorum Ecclesia. *pag.* 87.

L'an 832.

Pag. 121.

An. 845.
Ibi Ecclesia, &c cum claustris, monasteriis, &c. igni succensa est. Ibi biblioteca, &c.

CH. XLIX.

Pro quibus omnibus Domnus & Pater sanctissimus nullatenus vel animo molestabatur, &c. Pag 89.

des Barbares, & eut bien de la peine à se sauver avec les saintes reliques de sa Cathedrale. Mais dans une si grande affliction, il continua de posseder son ame en paix par la patience, disant avec Job, *Dieu m'avoit donné des biens, Dieu me les a ostez, son saint nom soit beni.* Ce malheur devoit estre d'autant plus sensible au Saint, qu'il n'avoit plus de retraite: car son monastere de Turholt estant dans la France Occidentale qui estoit tombée en partage à Charles le Chauve, ce Prince le venoit de donner au Comte Ragenard. Les Religieux de l'ancienne Corbie qui estoient avec le Saint, retournerent dans leur cloistre, la plupart des Ecclesiastiques qui le suivoient, l'abandonnerent, y estant contraints par la necessité, & il n'en resta que fort peu auprés de lui. Il ne laissoit pas neanmoins d'exercer encore sa legation & de prendre soin des Eglises qui estoient sous sa dépendance. Il eut encore le déplaisir d'apprendre que Gautbert avoit esté chassé de Suede, non point par l'ordre du Roy, mais par une émotion populaire. Cette Eglise naissante fut comme éteinte, & demeura six ou sept ans sans Pasteur, & mesme sans Prestres. Mais le pieux Herigar qui n'estoit que laïque s'appliqua avec un zele merveilleux à fortifier ce qui restoit de Chrestiens à Birque, & fit des miracles qui confondirent les païens. Saint Anschaire qui l'aimoit comme son fils spirituel, lui envoia Argar Prestre Anachorete. Un peu aprés son arrivée, Herigar tomba malade, & avant que de mourir reçut de lui les derniers Sacremens. Argar rendit la mesme assistance à Friburge, qui estoit une Dame tres-vertueuse, & qui aiant esté pressée de sacrifier aux Idoles, estoit demeurée ferme dans la foi. Il quitta ensuite la Suede, & retourna dans sa solitude, comme s'il n'eut esté envoié dans ce païs étranger qu'afin que deux personnes d'une si grande pieté eussent la consolation de recevoir ainsi le saint Viatique.

Vide Act. pag. 91. 92.

Quare manifesto patuit indicio, &c. Pag. 94.

VII.
Il est fait Evesque de Breme.

La divine providence pourvut aux besoins de saint Anschaire, & lui donnant un plus grand troupeau, lui donna moien de servir plus utilement l'Eglise. Le Siege de Breme estant demeuré vacant depuis la mort de l'Evesque Leuderic arrivée l'an 849, Loüis Roy de Germanie jugea qu'il y falloit establir le Saint, & unir l'Evesché de Breme à l'Archevesché de Hambourg, dont l'étenduë estoit fort petite, & ne comprenoit alors que quatre parroisses. Ce Prince en parla à des Prelats assemblez dans un Synode, qui approuverent son dessein.

D'abord

D'abord Gontier Archevesque de Cologne s'y opposa, parce que l'Eglise de Breme avoit esté jusqu'alors sous sa Metropole, mais il remit la chose au jugement du Pape Nicolas qui confirma l'union de ces deux Eveschez, y establit le Saint, & le fit encore son Legat dans les Provinces du Septentrion. L'autorité du Saint estant ainsi bien affermie & mesme accruë, il redoubla son zele & son application à procurer le salut des ames. Il rechercha la bien-veillance d'Horic Roy de tout le Dannemarc, & il l'obtint pleinement. De-sorte que ce Prince lui permit de bastir une Eglise, & de mettre un Prestre à Sleswic qui estoit le port le plus frequenté de ses Estats, & où il abordoit plus de monde. Parmi les habitans de cette ville il y en avoit déja plusieurs & mesme des principaux qui estoient Chrestiens, aiant receu le baptesme à Dorstad ou à Hambourg: ils eurent bien de la joie quand ils virent qu'on leur ouvroit une Eglise où ils pourroient faire librement les exercices de leur Religion, & leur bon exemple joint aux soins & aux exhortations du Pasteur que leur donna le Saint, porta un grand nombre de Paiens à embrasser la Foi.

VIII. *Il retourne en Suede.*

Il pensoit cependant à la mission de Suede, & proposa à Gautbert de l'entreprendre de nouveau, mais ce Prelat s'en excusa, representant qu'il ne devoit point retourner dans un païs d'où il avoit esté chassé, & dont il pourroit choquer le peuple par sa presence; & il lui offrit son neveu Erimbert pour l'y suivre, s'il vouloit y passer lui-mesme. Le Saint prit en effet cette resolution, & aiant obtenu des lettres de recommandation du Roy de Dannemarc qui lui donna de plus un de ses Officiers pour l'accompagner, il alla à Birque. Lorsqu'il fut arrivé ses anciens amis le vinrent voir, & penserent l'effraier lui disant qu'il ne devoit point esperer qu'on lui permit de prescher la Foi, & que s'il vouloit se conserver la vie, il devoit faire un present au Roy, & s'en retourner au plutost. Le Saint 850. ne s'estonna point de cet avis, & marqua qu'il estoit prest à tout souffrir pour l'interest de l'Evangile. Olef successeur de Ou Olaus. Bern reçut assez bien le Saint, agrea ses presens & se trouva à un festin que le Saint avoit preparé. Il lui promit aussi de lui donner la liberté de faire ses fonctions, si sa mission estoit autorisée par le sort & par le peuple suivant les loix & l'usage du païs. Le Saint attendant l'évenement des choses, se tint dans son logis, & implora le secours du Ciel par le jeûne & par la priere. Olef

CHA. XLIX. convoqua les principaux de ses sujets dans un champ; il y fit tirer au sort, & le sort se trouva favorable au Saint qui n'avoit cependant nulle part à cette ceremonie Paienne. Ce Prince tint ensuite son Parlement à Birque, & le resultat de l'assemblée fut qu'on permettroit à cet Evesque estranger d'exercer son ministere. Saint Anschaire aiant ainsi obtenu la permission, dont il avoit besoin, fit bastir une Eglise & la commit aux soins d'Erimbert qui estoit Prestre. Erimbert eut de suite pour successeurs Anfroi, & Rimbert ausquels le Saint recommanda sûr tout de faire leurs fonctions avec un grand desinteressement, de n'exiger rien de personne, & de travailler de leurs mains à l'exemple de saint Paul, quoi que d'ailleurs il eut soin de leur fournir ce qui estoit necessaire pour leur subsistance. Aprés la mort du Roy Horic qui favorisa les Chrestiens, mais qui ne quitta pas le paganisme & qui fut tué par ses parens l'an 854, l'Eglise de Dannemark fut persecutée par le Comte Hovi, qui poussé de l'aversion qu'il avoit contre les fidelles, persuada au jeune Roy Horic de faire fermer l'Eglise de Slesvvic, & maltraita tellement le Prestre qui la gouvernoit, qu'il fut obligé de se retirer. Cette persecution affligeant fort le Saint, il redoubla ses prieres & ses bonnes œuvres, & Dieu qui tient en sa main le cœur des Roys, changea tellement celui d'Horic, qu'il chassa de sa Cour Hovi, & fit sçavoir au Saint qu'il vouloit lui accorder les mesmes graces qu'avoit fait son predecesseur, & qu'il pouvoit renvoier à Slesvvic un Prestre, & en faire ouvrir l'Eglise. Le Saint touché de la bonté de ce Prince alla lui-mesme lui en témoigner sa reconnoissance, & le trouva si disposé à favoriser ses desseins qu'il obtint encore de lui la permission de bastir une Eglise dans une ville de Jutlande appellée Rip où l'on establit depuis un Siege Episcopal.

Raginbert y fut envoié aprés Anfroi, mais il mourut en chemin.

Sçavoir en 948.

IX. *Vertus du Saint.*

La vie de Saint Anschaire fut d'autant plus édifiante qu'il allia autant qu'il put la mortification religieuse, avec les fonctions pastorales, imitant en cela le grand saint Martin qu'il prit pour son modelle. Il estoit fort exact & fort assidu à prescher, & à distribuer à son peuple le pain de la parole de Dieu, & toutesfois il se retiroit de temps en temps dans un lieu solitaire, afin de s'occuper plus librement à l'oraison. Mais il agissoit toujours, quand il falloit agir, & jamais l'amour de la retraite, ny la consideration de sa commodité particuliere ne lui firent rien omettre de ce qui pouvoit contribuer au bien spirituel de son

Ita tamen ut nunquam proprium commodum & solitudinis amorem, gregis sibi commissi præponeret utilitati.

troupeau. On remarque de lui que dans ses predications, il paroissoit tout ensemble, doux & severe, & que meslant les veritez qui consolent, avec celles qui effraient, il taschoit d'exciter dans le cœur de ses auditeurs une crainte salutaire qui les poussat à s'éloigner du mal, & une devotion tendre qui leur donnat du goût pour la vertu, & les fit aspirer aux recompenses des justes. Il portoit jour & nuit le cilice. Tant que sa santé fut un peu forte & vigoureuse, il ne se nourrissoit d'ordinaire que de pain & d'eau qu'il prenoit selon une certaine mesure. Il pratiquoit cette abstinence principalement lorsqu'il estoit dans la solitude. Le Demon taschant de se prevaloir de ses austeritez pour lui inspirer de la vanité, le Saint eut recours à la priere, & connut dans une vision que l'homme estant conçu dans le peché & corrompu dés son origine, ne pouvoit faire aucun bien de lui-mesme, mais qu'il recevoit de Dieu tout ce qu'il avoit de vertu & de merite, & que s'il se souvenoit bien de cette verité, il repousseroit aisément son ennemi. Aiant pratiqué cet avis, il cessa d'estre attaqué de ces mouvemens de la vaine gloire qu'il craignoit comme une peste mortelle. Il se conduisoit en toutes choses avec sagesse & prudence. Quand on lui proposoit quelque affaire importante, il demandoit du temps pour y penser, & il ne vouloit rien resoudre qu'aprés avoir consulté Dieu, & avoir tasché d'attirer dans son esprit la lumiere de la grace, pour discerner ce qui estoit de meilleur & de plus à propos. Cette defiance de soi-mesme & cette confiance en Dieu, ne contribuerent pas peu à lui faire obtenir sur ce sujet des faveurs extraordinaires du Ciel, & dans le cours de sa vie, il ne lui arriva presque rien d'important qu'il ne le connut auparavant par revelation. Il estoit fort charitable envers les pauvres, & ses aumônes ne se bornoient pas à son diocese il en envoioit encore ailleurs, & rachetoit souvent des Captifs. Il bastit un hospital à Breme & y attribua les dixmes de quelques terres. Pendant le caresme, il faisoit venir chez lui des pauvres, il leur lavoit les pieds, & leur donnoit à manger. Il en usoit de mesme quand il faisoit la visite dans son diocese, & il ne prenoit point son repas avec son hoste, qu'aprés avoir servi les pauvres & les avoir placez à une table particuliere qui leur estoit destinée. La vieillesse l'obligeant de relascher un peu de la rigueur de son abstinence, il rachetoit ce soulagement par une plus grande application à la priere, & par une plus grande li-

Miscens terroribus blandimenta. *Ibid pag.* 110.

Unde, inquit, homini ulla jactantia esse poterit, qui de tam vili origine in convalle lachrymarum procreatus sit, & quicquid boni habuerit, non à se, sed ab eo à quo omne datum optimum & omne donum perfectum est, acceperit *Ibid. pag.* 107.

Vide s. c. 3. part. 2. pag. 404.

Spatium cogitandi habere volebat, & nihil temere disponebat. *Ibid. pag.* 109.

CH. XLIX.

beralité envers les personnes indigentes. Il avoit un soin particulier des Anachoretes de son diocese, & il est remarquable qu'il y avoit mesme des femmes qui servoient Dieu dans un genre de vie si austere. Pour entretenir sa ferveur & sa devotion il écrivoit les sentimens de pieté, dont il estoit plus touché, & il en remplit ainsi plusieurs livres marquant les mots avec des notes abbregées suivant l'usage de son temps. Il tira de l'Ecriture sainte un grand nombre de passages propres à exciter la componction, & il en fit cent cinquante petites oraisons pour en reciter une à la fin de chaque Pseaume. Par ces exercices, il obtint le don des larmes, & ce don parut en lui principalement à la fin de sa vie. Lorsqu'il chantoit des Pseaumes en particulier, il s'occupoit à quelque travail des mains, & faisoit d'ordinaire des filets pour la pesche. Il entendoit souvent trois ou quatre Messes, & à l'heure convenable il chantoit lui-mesme la Messe publique, s'il n'en estoit empesché par quelque incommodité. Aiant beni de l'huile qui rendit la santé à un tres grand nombre de malades, il souhaitoit que l'on ne publiat point ces guerisons surnaturelles. Se trouvant dans une conversation où l'on en parloit, il dit à une personne de sa confidance que si ses prieres avoient assez de merite pour obtenir de Dieu un miracle, il n'en demanderoit point d'autre que celui de sa conversion & la grace d'estre veritablement homme de bien. Sa veneration envers saint Vvillehade premier Evesque de Breme paroist dans l'ouvrage qu'il a laissé touchant la vie & les miracles de ce Saint. Il mit dans sa Cathedrale une communauté de saints Hommes, qui bien que vetus en Chanoines observoient la Regle monastique, c'est-à-dire, la Regle de saint Benoist. Et cette discipline dura parmi eux jusqu'au Pontificat d'Vvnvan quiles reduisit à la maniere de vie propre aux Chanoines.

Codices magni apud nos quos ipse propria manu per notas couscripsit. *pag.* 107.

Il appelloit ces oraisons pigmenta (*des couleurs*).

Videlicet ut de me sua gratia faceret bonum hominem. *Ibid. pag.* 111.

Il est mesme tres vrai semblable, que ces saints hommes dont parle Adam, porterent l'habit monastique, & que ce furent leurs successeurs du x. ou xi. siecle, qui quitterent cet habit, & garderent encore la Regle jusqu'au temps d'Vvnuan, c'est-à-dire jusqu'à l'an 1013.

Secundam congregationem in Bremis habuit sanctorum virorum, qui habitu quidem usi Canonico, Regula vivebant monastica, usque ad nostri ferè temporis ætatem. *Adam. Histor. l.* 1. *cap* 24. *l.* 2. *cap.* 33.

X.

Mort de saint Anschaire.

Il avoit souhaité de pouvoir finir sa vie par le Martyre, & il attribuoit à ses pechez de ce que Dieu ne lui avoit pas fait cette grace. Son fidelle disciple (qui est l'historien mesme que nous suivons) le consoloit en lui representant que cette grace ne lui avoit pas manqué, puisque sa vie avoit esté une suitte continuelle de souffrances, & pouvoit ainsi passer pour un Martyre. Sa derniere maladie fut une dyssenterie dont il fut travaillé plus de quatre mois. Dans l'incommodité, & les douleurs qu'elle lui causoit, il ne cessoit de rendre graces à Dieu, reconnoissant que ses pechez meritoient un bien plus rigoureux chasti-

ment, & il s'animoit à la patience par ces paroles de Job qu'il repetoit souvent à haute voix, *si nous avons receu tant de biens de la main de Dieu, pourquoy ne recevrons nous pas aussi les maux qu'il nous envoye.* Il ne laissoit pas cependant d'ordonner tout ce qu'il croioit avantageux à son diocese, & entre autres choses il fit transcrire les Privileges qu'il avoit obtenus du Siege Apostolique, & les adressa à Loüis Roy de Germanie, & à la plus-part des Evesques du mesme Païs avec des Lettres où il les supplioit d'appuier de leur autorité & de leur credit la Mission des Païs étrangers. Son mal augmentant il esperoit que Dieu luy feroit la grace de le retirer du monde le jour de la Purification; & un peu avant cette feste, il ordonna que l'on y fit un festin pour son Clergé & pour les pauvres. Il fit faire aussi trois grands Cierges d'une cire choisie pour en mettre un devant l'Autel de la sainte Vierge, un autre devant l'Autel de saint Pierre, & le troisiéme devant celui de saint Jean Baptiste. Dans ce jour solemnel il marqua ce qu'on devoit enseigner au peuple dans le Sermon, & ne voulut point manger qu'aprés la grande Messe. Il passa le reste du jour à parler en general & en particulier à ses disciples, les exhortant à bien perseverer dans le service de Dieu, & à procurer la conversion des Paiens. Le lendemain aiant fait reciter les Litanies, le Symbole de saint Athanase & d'autres Prieres, il receut le saint Viatique, pardonna à tous ceux qui pouvoient l'avoir offensé, & aprés avoir imploré la divine misericorde en repetant quelques Versets des Pseaumes, il rendit l'esprit agé de 63 ans l'an 865. Sa vie fut écrite un peu aprés sa mort par deux de ses disciples, sçavoir par saint Rembert son successeur, & par un autre que l'on ne nomme point, & dediée *aux Peres, & aux Freres*, c'est adire aux Religieux de l'ancienne Corbie, pour lesquels ils temoignent dans leur lettre un profond respect. Gualdo qui estoit Religieux de la mesme Abbaye dans l'onziéme siécle a mis en vers les Actes du saint.

Iob. 2. 10.

Entre autres marques de respect, ils les traitent de vestra reverentia.

CHAPITRE L.

De saint Rembert Archevesque de Hambourg.

I.

Saint Rembert élevé dans le monastere de Turholt en Flandres.

ON ne convient pas du lieu de la naissance de saint Rembert, mais ceux qui sçavent que le monastere de Tur-

CHAP. L. holt estoit en Flandres, peuvent aisément juger par sa vie qu'il estoit originaire de cette Province. Saint Anschaire estant un jour à Turholt vit plusieurs enfans, qui s'en alloient à l'Eglise comme en se joüant & par divertissement. Mais il en remarqua un plus modeste que les autres, qui estant entré dans ce saint lieu, y fit sa priere avec une contenance grave & devote, & qui s'estant levé ensuite forma sur lui le signe de la croix & sortit avec un air sage & serieux qui estoit au-dessus de son âge. Le Saint jugeant par là que cet enfant avoit de la pieté, & que Dieu l'avoit prevenu d'une grace particuliere, s'informa de son nom, & de sa famille, & aiant appris qu'il s'appelloit Rembert, il le demanda à ses parens pour estre emploié au service de l'Eglise. Ceux-ci lui accorderent ce qu'il souhaitoit, & ensuite le Saint Evesque donna la tonsure & l'habit Clerical au jeune Rembert, & le mit dans Turholt pour y estre instruit dans la vertu & dans les lettres. Rembert respondit à l'esperance qu'on avoit de lui, & profita si bien du soin qu'on prenoit de son éducation, que ses bonnes qualitez crurent avec ses années. Aiant appris par l'écriture Sainte, ou par quelque autre livre spirituel, qu'un des principaux devoirs de la sagesse Chrestienne estoit de se souvenir, que l'on estoit mortel, & de penser souvent à la mort; quoiqu'il fut dans la fleur de l'âge, il portoit souvent la veuë de son esprit vers ce dernier moment, qui devoit décider de son éternité, *afin que lorsqu'il seroit prest de mourir, il n'eut pas regret d'avoir negligé une pratique si utile & si salutaire.* Par ce moien il se détacha du monde, & s'accoustuma à y vivre comme un voiageur, qui n'y faisoit que passer, & qui en seroit bien-tost dehors.

Bolland. 4 Februar.

Quatinus tempore mortis suæ de neglectu præmeditationis ejus non contristari, &c. mereretur. *Act. sac. 4. part. 2. pag. 473.*

II.

Il accompagne saint Anschaire dans ses voiages.

Son merite lui acquit tellement l'estime, & l'affection de saint Anschaire que ce Saint le tira de Turholt, le mena avec lui dans tous ses voiages, & le fit le confident de tous ses secrets. Rembert de sa part se rendit digne de la bien veillance du Saint par son addresse & par son application à le servir, & fut regardé comme *le plus fidelle de ses disciples.* Un Prestre nommé Arnou qui estoit mort depuis quelque-temps, s'estant apparu à lui, & l'aiant prié de jeûner pour lui quarante jours au pain & à l'eau, afin qu'il plust à Dieu de le tirer du Purgatoire, dont il souffroit les peines en punition de quelques excez qu'il avoit faits au boire & au manger, il pratiqua cette penitence par le conseil du saint Evesque, & procura à l'ame d'Arnou le

Ibid. pag. 476. Pane & sale, & aqua. *Ibid. pag. 475.*

soulagement qui lui estoit necessaire. Cet action fait voir quelle estoit sa charité, son obeïssance, & sa mortification, & que s'il n'estoit pas Religieux, il avoit l'esprit dont doivent estre animez ceux qui sont dans cet estat. Aussi il fit vœu de l'embrasser, s'il survivoit son maistre saint Anschaire. Outre ces vertus il possedoit tellement tous les talens que demande l'Episcopat, que saint Anschaire un peu avant sa mort, assura que Rembert estoit plus digne d'estre Archevesque, que lui d'estre Soudiacre.

CHAP. L.

De meritis Remberti sciatur, quia dignior ipse Archiepiscopali, quam ego subdiaconatus officio. *Ibid. pag.* 477.

III.

Il est élen Evesque & prend l'habit de Religieux.

La grande opinion que l'on avoit de son merite, parut incontinent aprés la mort du Saint. Car aussi-tost le Clergé & le peuple de Breme choisirent saint Rembert pour remplir sa place. Thierry Evesque de Minden & Adalgard Abbé de la nouvelle Corbie le conduisirent à la Cour de Loüis Roy de Germanie, & le presenterent à ce Prince qui confirma son élection. Il fut ensuite ordonné par Luidbert Archevesque de Maience assisté de Thiadric ou Thierry, & de Lindvvard Evesque de Paderborn. L'éclat de sa dignité ne lui fit pas oublier son vœu; pour l'accomplir, il se transporta à la nouvelle Corbie par le conseil des Evesques qui l'avoient sacré, il y prit l'habit de Religieux, & il promit solennellement de garder la Regle de saint Benoist autant que les fonctions de sa charge le pourroient souffrir. Pour l'aider à satisfaire à cet engagement il prit avec lui un Religieux nommé Adalgar, qui estoit Diacre & Procureur de la Corbie de Saxe. Il se rendit si exact à pratiquer la Regle dans toutes les observances qui pouvoient compatir avec son ministere, qu'il égala en ces choses les Religieux les plus reformez, & qu'il ne lui manqua rien de la perfection monastique. Il gardoit les jeûnes reguliers & mesme sa vie estoit un jeûne continuel, mais la discretion moderoit son abstinence, & il prenoit garde de ne pas tellement s'affoiblir qu'il manquat de force pour chanter l'office, ou pour s'aquiter des autres fonctions de sa charge. Il bastit un monastere dans la solitude de Bukin & y mit des Chanoines, parmi lesquels il establit la vie reguliere.

Unde cum consilio consecrantium se Pontificum, mox post ordinationem ad monasterium novæ Corbeiæ properans, vestem quidem illius missionis ex integro suscepit, &c. obedientiam secundum Regulam sancti Benedicti exhiberet. *Pag.* 478.

IV.

La charité envers les pauvres.

Il maintint les reglemens faits par saint Anschaire en faveur des pauvres, & bien loin de rien retrancher de ce qui avoit esté destiné pour leur subsistance, il augmenta ce fond en y unissant de nouveaux revenus. Sa charité éclata principalement dans le rachat des Captifs. Comme il vivoit dans un temps de desolation, & lorsque les Danois ou Normans fai-

CHAP. L. ſoient de ſi horribles ravages, quantité de Chreſtiens tomboient entre les mains de ces barbares, & n'en ſortoient qu'en paiant rançon. Le Saint emploioit tout ce qu'il avoit pour les délivrer, un jour il vendit pour cet effet les vaſes & les meubles de ſon Egliſe, & quelques-uns n'approuvant pas cette conduite, il la juſtifia par la conſideration de la neceſſité preſente, & par l'autorité & l'exemple de ſaint Ambroiſe.

V. *Son zele & ſes travaux, pour le ſalut des ames.*

Helmod. Chronic. l. 1. c. 6.

Il envoia de ſaints Religieux de la nouvelle Corbie preſcher la Foi aux Slaves ou Vandales, qui eſtoient des peuples tres feroces & barbares. Ces miſſionaires penetrerent juſques dans l'Iſle de Rugen, & en aiant converti les habitans, y baſtirent une Egliſe ſous le titre de ſaint Sauveur & de ſaint Gui patron de leur monaſtere. Il prit grand ſoin des Egliſes de Dannemarc & de Suede telles qu'eſtoient celles de Sleſvvic, de Rip & de Birque: les perils de la mer ne l'empeſchoient point de les aller viſiter lui meſme, & ſouvent il penſa perir dans ces voiages. Cette fermeté d'ame avec laquelle il s'expoſoit ainſi aux plus grands dangers pour le bien de ſon troupeau, eſtoit jointe à une extreme douceur qu'il conſervoit parmi les contradictions de ceux qui s'oppoſoient à ſes deſſeins; bien loin de les aigrir par des paroles rudes, il les gagnoit par ſon honneſteté & par ſa patience, & venoit à bout de ce qu'il avoit entrepris. Un jour eſtant dans la Friſe Occidentale, c'eſt-à-dire dans la Hollande vers Leiden, le païs fut comme inondé par une grande multitude de barbares, qui jetterent par tout l'effroi, & la conſternation; mais le Saint raſſura les habitans, & les exhorta à mettre leur confiance en Dieu. Enſuite ceux-ci attaquerent les ennemis, & remporterent ſur eux une pleine victoire, que l'on attribua aux prieres du Saint, qui pendant le combat s'eſtoit retiré ſur une montagne comme un autre Moiſe, & avoit imploré le ſecours du Ciel.

VI. *Sa mort & ſes ouvrages.*

Septimo ante obitum die, miniſterium ſacræ unctionis cum oleo ſancto ei fieri cœpit, & una cum communione corporis & ſanguinis Domini uſque in diem ani-

La foibleſſe de ſa ſanté ne lui permettant plus ni de viſiter ſon dioceſe, ni de ſe trouver dans les aſſemblées publiques, il prit pour coadjuteur le venerable Adalgar du conſentement de Loüis Roy de Germanie, & enſuite de Charles le Gras frere & ſucceſſeur de ce Prince, & avec l'agréement de pluſieurs Eveſque qui tenoient un Synode. Par ce moien il ſe déchargea du poids de quantité d'affaires, méme purement ſeculieres qu'il étoit obligé de ſouſtenir, & il euſt plus de commodité pour s'occuper aux exercices ſpirituels. Il ſe prevalut de ce loiſir pour purifier de plus

de plus en plus son ame, & se preparer à la mort. Une maladie dont il fut attaqué, lui faisant connoistre que la fin de sa vie estoit fort proche, il s'appliqua avec une nouvelle ardeur à la priere & à la lecture des livres saints, comme si son esprit se fut fortifié dans la ruine de son corps. La derniere semaine qui preceda sa mort, il receût tous les jours l'Extrême-Onction, & la sainte Eucharistie. Avant que d'expirer, il fit appeller tous ceux de son Clergé, & demanda pardon à ceux qu'il pouvoit avoir offensés: de sa part il accorda aussi la mesme grace à ceux qui l'avoient mal satisfait, & aiant ensuite communié il rendit l'esprit. Outre les Actes de saint Anschaire, dont il est l'Auteur, il fit un extrait des ouvrages de saint Gregoire Pape, & il écrivit des lettres à diverses personnes sur des sujets de pieté. Il s'en voit une qu'il adressa à l'Abbesse de * Nienherse, & aux Religieuses de son monastere, où il les exhorte à joindre la pureté de l'ame à celle du corps, & à conserver cette vertu par l'humilité du cœur, & les avertit que pour avoir l'honneur de suivre l'Agneau dans la gloire du Ciel, il faut le suivre sur la terre par l'accomplissement de ses loix, & par l'imitation de sa patience. Le Saint aiant deffendu à son Clergé de l'ensevelir dans l'Eglise, l'on n'osa pas contrevenir à cet ordre, & on l'enterra hors la Cathedrale, mais Adalgar son successeur fit bâtir une petite Chapelle sur son tombeau. Sa vie fut écrite par quelques Religieux de la nouvelle Corbie un peu aprés sa mort, que l'on rapporte à l'an 888.

CHAP. LI. mæ exemtis de corpore hoc salutare remedium omni die percepit. *ibid. pag.* 483.

* *C'est aujourd'huy une Communauté de Chanoinesses à deux lieu de Paderborn.*

Per humilitatis custodiam servanda est munditia castitatis. Sequimini hic Agnum in præceptis suis, ut ipso auxiliante illum sequi valeatis in æternâ vitâ *Ibid. pag.* 564.

Il leur cite le Chap. 27. du livre de la Virginité de saint Augustin.

CHAPITRE LI.

Des Abbayes d'Amarbaric, d'Essen, de Gerrisheim, de Gandersheim, d'Ebbecstorp, du venerable Haimon Evesque d'Halberstad.

IL a esté observé ci-devant que Charlemagne divisa la Saxe en plusieurs dioceses. La ville de Werden, ou de Ferden fut honoré d'un siege Episcopal & eut pour premier Pasteur saint Suidbert qu'un Historien du païs dit avoir esté Religieux de profession, & Abbé. Il bâtit le monastere d'Amarbaric pour des Religieux *Scots* c'est à dire nés en Irilande, ou dans l'Angle-

I. *Saint Suidber fonde Amarbaric.*

Albert Krantz *Metropol. L.* 1. *chap.* 6. & 11.

CHAP. LI.

Bolland. 16. febr. & 30. mart.

terre Septentrionale qui l'avoient suivi dans la Saxe, ou qu'il y fit venir. Les deux premiers Abbez furent saint Patto, & saint Tanco. On dit que ce dernier succeda à saint Suidbert qu'il faut prendre garde de ne pas confondre avec saint Suidbert Apostre des Frisons, & fondateur de Keisserverd, ni avec Suidbert Abbé de Dacre en Angleterre.

II.

Fondation de l'Abbaye d'Essen par le bien-heureux Alfroy Evesque.

Meginfrid. apud Trithem. in vita Rabani L. 1. c. 3.

Erat hic Alfridus professione monachus

Alb. Krantz. Metrop. l. 2. c. 12.

Act. sac. 4. part. 2. pag. 259.

Chron. Hildesheim an. 872. & 875.

Concil. Tom. 9. pag. 256.

L'Eglise d'Hildesheim en Saxe eut pour quatriéme Evesque le venerable Alfroy, à qui Bruschius & d'autres donnent la qualité de Saint ou de Bien-heureux. Selon Meginfroy Auteur de l'onziéme siécle ce Prelat avoit esté Religieux de Fulde, & avoit enseigné les Lettres dans la nouvelle Corbie. Il succeda à Ebbes l'an 851. si l'on en croit Bruschius, il establit la regle de saint Benoist dans sa Cathedrale, mais il y a sujet d'en douter. Il dedia cette Eglise l'an 872. asisté de saint Rembert de Breme, de Luitard de Paderborn, de saint Thierry de Minden, & en presence *du pieux Abbe Adalgar* (de Corbie) *des Religieux & des Chanoines.* Il fonda dans le diocese de Cologne une Abbaie de Filles nommée Assinde ou Essen, qui produisit depuis quelques autres monasteres. C'est aujourd'hui une communauté de Chanoinesses. Le Concile tenu à Cologne l'an 873. confirma cette fondation. Gersuide sœur d'Alfroy & Adalane sa parente eurent l'une aprés l'autre la conduite du monastere d'Essen. Aprés cela les Religieuses élurent pour Abbesse Gersuide seconde, à laquelle succeda sainte Pinnose. Alfroy mourut l'an 875. & fut enterré dans l'Eglise d'Essen. On dit que sa sainteté y éclata par des miracles; & il y a aparence que sa memoire y a esté en veneration, puisque dans le siecle passé l'Empereur Rodolfe ayant demandé des reliques de sainte Pinnose, on lui en donna aussi du bien-heureux Alfroy. Un Religieux nommé Ludolfe qui estoit Chorevesque ou grand Vicaire, fut choisi pour remplir la place d'Alfroy & gouverner le diocese d'Hildesheim, mais aprés son élection il mourut de mort subite.

III.

Fondation de Gerrisheim, & de Gandersheim

Ibid.

Le monastere de Gerisheim fut bâti environ au mesme temps que celuy d'Essen, comme il paroist par une Charte de la bien-heureuse Regenberge qui y donna des terres & des Eglises, & affermit ainsi l'ouvrage du Duc saint Geri son pere qui l'avoit fondé à l'honneur de saint Hyppolite : mais comme l'on n'a qu'une partie de cet Acte, on ne peut pas juger si les Religieuses de cette maison estoient Chanoinesses

CHAP. LI.

ou soumises à la Regle monastique. Elles gardent & reverent les Reliques de saint Geri, & lui donnent la qualité de *Duc de Lorraine.* Alfroy eut part à la fondation d'un monastere de filles, que Ludolfe premier Duc de Saxe établit l'an 852. à Brunetheshusen, & ensuite à Gandersheim. Hathmuthe, Gerberge, & Christine, toutes trois filles de ce Prince, s'y consacrerent à Dieu sous la Regle de saint Benoist, & le gouvernerent l'une aprés l'autre. Ce n'est pas sous cette premiere Gerberge, mais sous une autre Abbesse de mesme nom, qu'a vecu la Religieuse Roswithe dont l'on a des poësies latines. Christine entra dans la charge de Superieure vers l'an 883. auquel temps l'Eglise du monastere fut acheveé par Vvigbert Evesque d'Hildesheim.

A proavo nostro Ludolpho qui prælibatum construxerat monasterium (Gandersheim) *Otto 1. Imperat. privileg. an. 946. post. Vvitichind. Henric. Meibomi pag. 119.*

IV.
D'Ebbecstorp.
Albert. Krantz. Metrop. l. 2. c. 3.

L'orgine des Abbayes d'Ebbecstorp en Saxe est assés singuliere, & remarquable. Les Danois ou Normans ayant fait une irruption dans le païs vers l'an 880, le Duc Bruno fils de Ludolfe assembla des troupes, & alla combattre les barbares. Mais le grand nombre accablant la valeur, son Armée fut taillée en pieces. Bruno & les autres Saxons qui perdirent la vie dans cette occasion, furent depuis reverez comme Martyrs, parce qu'ils étoient morts en defendant leur patrie contre des Payens. Le lieu du combat s'appelloit Ebbecstorp. On y bastit ensuite une Abbaye de Religieuses de nostre Ordre, laquelle subsistoit encore au commencement du siecle passé. La verité de cet évenement aiant esté depuis obscurcie, & alterée, l'opinion des habitans estoit qu'on reveroit dans ce monastere les reliques du Pape Benoist, qui estant venu en Allemagne avec quelques Cardinaux y avoit souffert le martyre. Mais Krantzius a refuté cette erreur dans sa Metropole, & dans un escrit qu'il publia pour desabuser les Religieuses, & leur apprendre la veritable origine de leur Abbaye. Ce qui avoit fait naistre cette fable est qu'il y eust quelques * Evesques de tués dans la bataille d'Ebbecstorp, & qu'au siecle suivant le Pape Benoist V. mourut en exil à Hambourg.

Vers la fin du neuviéme siecle ou dans le dixiéme.

* *Scavoir saint Thierry Evesque de Minden & Marquard Evesque d'Hildesheim. voiez Bolland. 2. februar pag. 309.*

V.
Haimon d'Halberstad.

Thiagrim Evesque d'Halberstad, dont il a esté parlé cydessus, eust pour successeur le venerable Haimon qui luy fut substitué par le choix de Loüis Roy de Germanie. Haimon dés sa jeunesse embrassa la vie Religieuse dans Fulde ou dans Hersfeld. Il estudia à Fulde & peut estre aussi à Tours avec Raban, & fit tant de progrez dans les lettres qu'il les enseigna

CHAP. LI.

soit dans Fulde ou ailleurs. Il eut entre ses disciples Heric d'Auxerre. La Chronique de Saxe le qualifie simplement Religieux d'Hersfeld, & je doute fort qu'il en ait esté Abbé, comme disent quelques-uns. Du cloistre il passa dans le siege d'Halberstad l'an 841. Il eut beaucoup à souffrir de la part des Barbares qui faisoient des courses dans la Saxe, & même de la dureté & du déreglement du peuple qui estoit sous sa conduite, ainsi que nous aprend Raban dans la preface d'un, ouvrage qu'il luy dedia. Haimon tient aussi rang parmi les Auteurs de son temps. On a ses commentaires sur saint Paul, sur les Evangiles de l'année, & sur quelques autres livres de l'Ecriture & un petit traité de la presence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie. Ses autres Ouvrages ne se trouvent plus. Il donna des dixmes de sa Cathedrale au monastere de Hersfeld situé dans un autre diocese : ce qui n'agrea pas à son Clergé. Il mourut l'an 853. & eut desuite pour successeurs Hildegrim le jeune, & Ejulse d'Hersfeld, c'est à dire, qui fut tiré du monastere d'Hersfeld l'an 886. par l'ordre de l'Empereur Charles le Gras.

Act. sac 4. part. 1. pag. 618.

Raban de Universo.

Vide Spicil. Tom. 12.

IV.
Monastere d'Herlfeld.

Ce qui me donne lieu de douter qu'Haimon ait esté Abbé d'Hersfeld, est que Bun ou Hun exerçoit cette charge l'an 831. & ne la quitta avec la vie qu'en l'an 846. auquel temps il eut pour successeur Brunward que l'on dit avoir esté moine de Fulde. Bun & Raban Abbé de Fulde poserent les fondemens de la nouvelle Eglise d'Hersfeld l'an 831. laquelle aiant esté achevée 19. ans aprés, fut dediée par Raban alors Archevesque de Mayence. On la consacra sous le titre de saint Wigbert Abbé de Frislar, parce qu'elle en possedoit les Reliques. Loup de Ferriéres écrivit la vie de ce Saint, & l'addressa à Bun & à ceux de sa communauté. Loüis, Roy de Germanie visita l'an 845. le monastere d'Hersfeld, & y donna des privileges. En ce méme temps les Religieux qui avoient un differend avec Otgar Archevesque de Mayence touchant de certaines dixmes, se reconcilierent avec lui par l'entremise de quelques Evesques, & de quelques Officiers de ce Prince.

Chronic. Hildesh. & Lambert Sch fnab.

CHAPITRE LII.

De la fondation de l'Abbaie de Selgenstat.

CE monastere est situé sur le Mein, dans le diocese de Mayence. Il doit son origine au fameux Eginard, lequel aiant basti une Eglise en ce lieu-là (qui ne s'appelloit pas encore Selgenstat, mais Mulinheim) y mit les corps de saint Marcellin & de saint Pierre Martyrs, qu'on lui avoit apportez de Rome. Et c'est pourquoi il est à propos de dire quelque chose de la translation de ces saintes reliques. Eginard fut élevé à la Cour de Charlemagne, & se rendit tellement digne de son estime & de sa confidence, qu'il fut son Secretaire, & l'Intendant de ses bastimens. Il épousa Imme que la chronique de Lauresheim dit avoir esté fille de ce Prince: Et en effet dans une de ses lettres il semble appeller l'Empereur Lothaire son neveu: Mais ce fait est contesté par de sçavans modernes. Quelques années avant la mort d'Imme, il se separa d'elle, ne vivant plus avec elle que comme il auroit fait avec sa sœur, & il eut l'administration de diverses Abbaies. Il se voit par une charte de l'an 814. qu'Eginard & sa femme obtinrent deux terres, de la liberalité de Loüis le Debonnaire, l'une appellée Michlenstad située dans la forest d'Odonval, entre les rivieres de Mein, & de Nekar, & l'autre nommée Mulinheim sur le bord du Mein. Eginard bastit une Eglise à Michlenstat, & aprés qu'elle fut achevée, il se trouva irresolu sur le choix du Saint en l'honneur duquel il la feroit dédier. Avant qu'il se fut déterminé là-dessus, il rencontra à Aix-la-Chapelle un Diacre Romain nommé *Dieudon*, qui estoit prest de retourner en Italie, & il l'invita à disner. Un des sujets de leur entretien fut la translation des reliques de saint Sebastien qui estoit suivie de tant de miracles. Ils parlerent ensuite du grand nombre de saints Martyrs qui reposoient à Rome, & Dieudon tesmoigna qu'il y en avoit beaucoup, dont les tombeaux estoient fort negligez: ce qui se doit entendre particulierement de ceux qui estoient hors la ville & dans des lieux exposez aux courses des Sarrazins qui desoloient alors l'Italie. Eginard demanda à Dieudon

I.
Eginard fonde Selgenstat, & y met des Reliques.

Act. ad an 827. pag 414.

De Translat. S. Marcell. Sur. 2. Iunii l. 1. c. 11.

Ex morte olim fidissimæ conjugis, jam nunc carissimæ sororis ac sociæ, &c. *Lup. Epist.* 3.

De neglectis Martyrum sepulchris, quorum Romæ ingens copia est.

CHAP. LII. s'il ne pourroit pas avoir quelques-unes de ces veritables reliques, pour les mettre dans sa nouvelle Eglise. Le Diacre lui marqua d'abord qu'il y avoit bien de la difficulté dans ce qu'il proposoit, & toutefois le lendemain il lui montra une liste de plusieurs reliques qu'il avoit chez lui à Rome, & dont il lui promettoit de lui faire part, s'il vouloit l'assister de quelque chose pour faciliter son retour. Eginard accepta cette offre envoiant avec lui en Italie Ratlaic son Secretaire qui avoit fait vœu d'aller à Rome, & il leur donna l'argent necessaire pour leur voiage. Dieudon & Ratlaic, passant par saint Medard de Soissons reçurent en leur compagnie un Prestre nommé Hun qui les suivit à Rome, pour en rapporter le corps de saint Tiburce que l'Abbé Hilduin esperoit d'obtenir par l'entremise de Dieudon. Estant à Rome, ils logerent tous chez ce Diacre, qui n'accomplit point les promesses, qu'il avoit faites à Eginard s'excusant sur l'absence de son frere, à qui il avoit donné en garde ces reliques & tout son bien. Toutefois le voiage de Ratlaic ne fut pas inutile, car fortifié par une vision qu'avoit eu Reginbauld son serviteur, il se transporta en l'Eglise de saint Tiburce qui estoit à une lieuë de la ville, & aiant tiré d'une Chapelle ou grotte prochaine, le corps de saint Marcellin Martyr, il le transfera secretement dans le logis de Dieudon. Il avoit laissé dans cette mesme Eglise le corps de saint Pierre compagnon de saint Marcellin, & il lui faschoit fort de separer ainsi ces deux Saints. S'en estant ouvert à Basile Moine Grec qui demeuroit au Mont Palatin avec plusieurs autres de la mesme nation, celui-ci l'exhorta à enlever aussi les reliques de saint Pierre Martyr. Il le crut & estant retourné dans l'Eglise de saint Tiburce, il prit encore ce precieux depost, il reçut aussi de Dieudon quelques ossemens de saint Marius, & de sainte Marthe, de saint Audifac & de saint Habacuc, & aiant confié toutes ces reliques à Hun & à Lunison frere de Dieudon, il les pria de prendre les devants, & de l'aller attendre à Pavie dans l'Eglise ou Prieuré de saint Baptiste de Domnane, dont Eginard estoit l'Administrateur. Quelques jours aprés voiant que l'on ne parloit point à Rome de l'enlevement de ces reliques, il en sortit aussi avec Dieudon, & se transporta à Pavie. Hun & Dieudon retournerent à Soissons, & si, comme l'on dit, ils y transfererent des ossemens de saint Tiburce Martyr, ce fut aprés les avoir enlevés à l'insçeu de Ratlaic: de mesme que ce Hun que l'on

Ratlaic eut seulement connoissance que Hun avoit emporté quelque poussiere du tombeau de saint Tiburce. Vide Hist. Translat. sancti Marcellini lib. 1. cap. 9.

dépeint comme un homme fin & dissimulé, prit en secret une partie des reliques de S. Marcellin & la porta à Hilduin. Mais Ratlaic s'en alla à Strasbourg avec le corps de S. Pierre, & avec ce que Hun lui avoit laissé de celui de S. Marcellin, & de Strasbourg il descendit par le Rhin jusqu'à Port, & de Port il alla par terre à Michlenstad. Il avoit cependant écrit à Eginard lequel aiant reçu ses lettres dans le monastere de saint Bavon, dont il estoit administrateur, apprit avec joie l'heureux succez de son voiage, & se rendit au lieu où reposoient les saintes reliques. Mais il fut averti par diverses personnes qui eurent des visions qui convenoient toutes ensembles, & il connut mesme par deux miracles que la volonté de Dieu n'estoit point que les corps des Saints demeurassent à Michlenstad, & aprés avoir esté fort inquieté sur ce sujet, il les transfera à Mulinheim où il y avoit déja une Eglise. Il arriva sur le chemin un miracle qui le remplit de joie : Rolange religieuse du monastere de Machesbach, laquelle estoit paralytique, aiant esté portée prés de la chasse des Saints, fut si parfaittement guerie qu'elle s'en retourna à pied à son Abbaie qui estoit à une lieuë de-là. Eginard aiant obtenu par l'autorité de l'Abbé Hilduin ce que Hun avoit soustrait des reliques de saint Marcellin, il le transfera aussi à Mulinheim. Il donna une petite portion des ossemens sacrez du Saint, & de saint Pierre au monastere de saint Salve de Famars prés de Valenciennes & à ceux de saint Bavon de Gand, & de saint Servais de Mastrich, & par tout où l'on porta ces reliques, il se fit d'insignes miracles qui exciterent les peuples à reverer ces deux saints Martyrs. Entre les malades qui furent gueris par leur intercession dans l'Eglise de saint Servais, l'on marque Folchard qui estoit du monastere de Meldrad, Dothius serviteur de * l'Abbaie de Fossen habitée par des Hibernois, Salige religieuse d'Eike &c. Un aveugle nommé Hildebon qui demeuroit dans le monastere des deux Jumeaux, recouvra la veuë dans l'Eglise de saint Salve : lequel miracle fut d'autant plus remarquable qu'il estoit aveugle dés sa naissance, & qu'il n'avoit point encore veu la lumiere de Soleil. Eginard eut aussi des reliques de saint Hermes, de saint Prote, & de saint Hyacinthe qui furent envoiez de Rome, par le Diacre Dieudon. Il mit d'abord des Ecclesiastiques dans Mulinheim pour y faire l'office auprés de la Chasse de saint Marcellin & de saint Pierre ; & il y bastit une nouvelle Eglise. Mais soit de son vi-

Eginh. Epist. 11.

Dans l'Eglise de saint Martin d'Osthеim.

L. 4. cap. 9. 17. 20. apud Suri m. 2. Iunii.

Vide Act. sæc. 2. pag. 308. 467.

CHAP. LIII. vant ou aprés sa mort cette Eglise fut déservie par des Religieux, & il y a mesme sujet de douter si quelques-uns de ces premiers Ecclesiastiques n'estoient pas Moines. Car Eginard avoit avec lui son parent Vverdric Religieux de Fulde, & il pria Otgar Archevesque de Mayence de l'ordonner Diacre. Il est certain que du temps de Ratlaic successeur d'Eginard dans la charge d'Abbé, cette Eglise où reposoient les reliques de saint Marcellin & de saint Pierre s'appelloit le monastere de Saligstat ou Selgenstad, comme il se voit par une lettre de Loup de Ferrieres. Eginard estant fort affligé de la mort de sa femme, Loup qui estudioit encore à Fulde lui écrivit pour tascher d'adoucir sa douleur; ce qui fait juger qu'Eginard perdit sa femme avant l'an 842. Il la survescut quatre ou cinq ans.

Eginh. Epist. 46. & 50.

Id. Epist. 4.

Abbas monasterii quod Germanicè Saligstat appellatur cui nomen est Ratlegio. *Lup. Epist. 60.*

II. *Ouvrage d'Eginard.*

C'est lui mesme qui a écrit l'histoire de la translation des reliques de saint Marcellin. On a encore de lui la vie de Charlemagne, des Annales qui commencent en 741. & finissent en 829, & quelques lettres & un traitté de la sainte Croix. Il y a apparence qu'un jeune homme nommé Vussin estoit son fils; qu'il s'estoit engagé dans l'estat Ecclesiastique ou Religieux, & qu'il estudioit dans quelque cloistre, comme à Fulde ou à saint Alban. Il lui donne d'excellentes instructions dans sa trentiéme lettre l'exhortant à imiter les vertus de celui dont il estoit disciple, parce que la connoissance des belles lettres n'est point avantageuse aux serviteurs de Dieu, & mesme nuit beaucoup, s'ils n'en font bon usage, & il lui proteste qu'il aimeroit mieux le voir mort que vicieux & enflé d'orgueil.

Carissimo filio Vussio, &c. minnate professionis tuæ memor &c. melius quidem mihi est, ut te mortuum videre contingat, quam inflatum & scatentem vitiis. *Eginh. Epist. 30.*

CHAPITRE LIII.

De l'Abbaie de Fulde: du trouble arrivé dans ce monastere: du venerable Egil Abbé.

I. *Suite des Archevesques de Mayence.*

ON ne repetera point ici ce que la liaison des matieres a obligé de dire par avance, touchant les reglemens du Concile de Mayence de l'an 813. qui recommandent aux Religieux l'observation de la Regle de saint Benoist. Ce Concile fut

CHAP. LIII.

fut tenu dans le cloistre de l'Abbaie de saint Alban par l'Archevesque Riculfe qui eut pour successeurs *Haistulphe* & *Otgar* (tous deux Abbes de Vveissenbourg avant l'Episcopat): *Raban* qui avoit esté Abbe de Fulde, *Charles* qui estoit fils de Pepin Roy d'Aquitaine, & qui avoit esté revétu de l'habit monastique dans l'ancienne Corbie; *Luitbert*, *Sunzon* Religieux de Fulde, *Hatto* Abbé de Reichenavv. Le denombrement de ces Prelats qui gouvernerent le diocese de Mayence pendant le neuviéme siecle donnera beaucoup de jour à ce que nous allons dire, & ne doit pas passer pour estranger à nostre sujet, puisque la pluspart de ces Evesques ont esté Religieux de nostre Ordre. Celui sur lequel nous nous estendrons davantage, est le bien-heureux Raban, qui aiant esté Abbé de Fulde nous engage à parler auparavant de ses predecesseurs dans cette Charge.

Justolfus, Otger, &c

Vide nomina fratrum conscriptorum sancti Galli. Rer. Alam. Tom 2 part. 2. pag. 185. ou l'on voit aussi un Otger Archevesque qui avoit esté Abbé de Clingen, & qui est peut estre cet Otgar dont il s'agit.

II.

Baugulfe Abbe de Fulde.

Baugulfe gouverna ce monastere jusqu'à l'an 802. qu'il cessa d'exercer cet emploi, ou par une demission volontaire, ou parce qu'il fut deposé. Il alla passer le reste de sa vie dans un Prieuré qu'il avoit basti, & qui fut appellé de son nom Baugoulfs-Munster, & par abbregé *Volmunster*. Il posa aussi les fondemens d'un autre monastere dans un lieu appellé *Vgelsberg*, ou le mont saint Pierre à une demi lieuë de Fulde. On remarque de plus que l'an 812. Riculfe Archevesque de Mayance fit à sa priere la dedicace de l'Eglise de *Stils*, & la consacra en l'honneur de sainte Marguerite, ce qui fait voir que méme estant hors de charge, il estoit consideré dans le païs, & y conservoit quelque reste d'autorité. Il mourut l'an 815. & fut enterré à Volmunster. Il eut pour successeur Ratgar disciple de saint Sturme.

Brovver Antiq. Fuld. pag 140. & 275.

III.

Ratgar Abbé de Fulde dont l'excessive severité y cause du trouble.

Ratgar estoit de maison noble & avoit de bonnes qualités, mais non toutes celles que demandoit une charge si importante, & si difficile qui lui donnoit autorité sur quatre ou cinq cens Religieux qui demeuroient à Fulde, ou dans les Prieures de sa dependance. Il estoit dur & inflexible, il ne sçavoit allier la douceur avec la severité, ainsi que veut la Regle, il agissoit en maître sans se souvenir qu'il devoit aussi avoir l'affection d'un Pere, & pour une petite parole que lui disoit un Religieux méme par une juste necessité, il le mal-traîtoit, & sans avoir égard à sa vieillesse, il le releguoit dans quelque Prieuré sous pretexte d'en faire valoir le bien, & de procurer l'utilité

Brouver. Antiq. Fuld. liv. 4. c. 1. pag. 275 115.

Miscens temporibus tempora terroribus blandimenta, &c. *Reg. S. Bened. c. 2.*

CHAP. LIII.

Propter parvissimam responsionem necessariæ dictionis. *Act. Tom. 4. part. 1. pag. 230. præfat. n. 138.*

commune. On le loüe d'avoir joint les deux Eglises qui estoient à Fulde, & des deux de n'en avoir fait qu'une : mais on le blâme d'avoir fait d'autres bastimens inutiles qui fatiguerent extremement les Religieux, & à quoy il consomma de l'argent qu'il devoit plutost emploier à fournir à sa communauté ce qui lui estoit necessaire, à soulager les malades, & à exercer l'hospitalité, & la charité envers les pauvres. Il diminua le nombre des festes afin de faire travailler les Religieux dans des jours qu'ils passoient auparavant dans la priere, & dans la lecture des livres spirituels, il abolit encore d'autres usages que saint Sturme avoit apportez du Montcassin, & qui avoient esté auctorisez par saint Boniface, & pour justifier son procedé, il ne craignoit point d'affoiblir la veneration que l'on avoit pour la memoire du Saint, en disant sans fondement que ses decrets avoient esté condamnez par un Synode. Cette conduite blessoit la pluspart des Religieux, & leur mecontentement estant entretenu par quelques personnes ennemies de la paix, produisit une division ouverte. Plusieurs sortirent du cloistre en estant chassez par Ratgar, ou s'en retirerent d'eux-mémes pour éviter sa fureur que l'on compare à celle d'un lyon * ou d'un rhinocerot qui met en fuite des brebis. Il se voit une requeste qu'ils presenterent sur ce sujet à Charlemagne, vers l'an 811. auquel temps, douze d'entre eux allerent implorer la protection de ce Prince. Ils le suplierent d'interposer son auctorité pour le retranchement des abus que nous venons de marquer, & de quelques autres qui regardoient la reception des Novices, l'ordination & le ministere des Prestres, & les revenus des Prieurez, & pour obliger leur Abbé à les gouverner suivant la Regle, & les anciens usages establis par ses predecesseurs. D'abord ils n'obtinrent rien ou s'ils furent écoutez, ce que l'on ordonna en leur faveur ne put appaiser le trouble : mais ensuite le Roy commit Riculfe Archevesque de Mayence, Bernar Evesque de Vvormes, Hatto Evêque d'Ausbourg, & Vvolgar Evesque de Vvirtzbourg pour connoistre de cette affaire, & ces Prelats remirent la paix dans Fulde. Aprés la mort de Charlemagne, la dureté de Ratgar souleva encore contre lui ses Religieux : quelques-uns abandonnerent leur cloistre pour aller chercher ailleurs la paix : dautres n'en sortirent que pour porter leurs plaintes à Loüis le Debonnaire, & il est croiable que ce Prince qui avoit

Pag. 262.

* *Vide Brouver. Antiq. Fuld. pag. 90.*

tant de zele pour le bon ordre des maisons religieuses, commit encore des Evesques pour juger ce differend. Pendant ces troubles sçavoir l'an 815. Haistulphe Archevesque de Mayence dedia l'Eglise d'un monastere de Religieuses, appellé *les Celles* qui estoit à six lieuës de Fulde, & cette dedicace se fit à la sollicitation de Ratgar, que l'on peut croire avoir eu beaucoup depart à l'establissement de cette communauté. Il bastit le Prieuré ou petit monastere de la sainte Vierge, prés de Fulde sur le Mont de l'Evesque, mais enfin son extreme dureté l'aiant fait juger indigne de sa charge, il fut deposé & banni l'an 817. Loüis envoia au monastere, Aaron Prestre, & Adalfroy, tous deux Religieux de France pour consoler ceux de Fulde, & les aider charitablement à rentrer dans l'observation de la Regle à l'égard des choses qui avoient besoin de reforme. Ces Religieux rétablirent la paix dans le monastere, & y mirent un Prieur avec des Doyens. Environ un an aprés ceux de Fulde députerent vers l'Empereur Adalfroy, & quelques-uns d'entre eux pour lui demander la permission de se choisir un Abbé, & l'ayant obtenuë, ils élurent le venerable Egil, qui estoit un vieillard fort sage.

CHAP. LIII.

Aaron & Adalfridus monachi Occidentales id est Gallicani. *Ibid. pag.* 229.

IV.

Le Venerable Egil Abbé de Fulde.

Egil estoit Bavarois d'origine : dés son enfance ses parens le mirent dans Fulde, pour y estre instruit dans la vertu & dans les lettres avec les autres jeunes gens, que l'on y élevoit. Il y prit si bien les sentimens de la pieté, que durant le cours de ses estudes il voulut estre Religieux, & il fut admis à cette profession par le saint Abbé Sturme qui étoit son parent. Avançant en merite aussi bien qu'en âge, il fut ordonné Prestre par saint Lulle Archevesque de Mayence. Aprés la mort de saint Sturme il continua de servir Dieu dans son cloistre sous les Abbez Baugulfe, & Ratgar. Ceux de sa communauté voulant le substituer à Ratgar, & l'avoir pour Superieur, il s'en défendit & n'accepta cette charge que vaincu par leurs prieres. Il alla à la Cour avec Aaron & d'autres Religieux qui le devoient presenter à Loüis le Debonnaire, afin qu'il lui plut confirmer son élection. Ce Prince parla d'abord aux Religieux, & leur dit que le trouble arrivé dans leur monastere n'estoit pas un sujet legitime pour en sortir, ni pour se dispenser des obligations de leur estat, qu'ils devoient former leur vie sur l'Ecriture sainte, sur l'exemple des saints Peres, & sur la Regle de saint Benoist, mais qu'ils devoient sur tout observer

CHAP. LIII.

Personas sibi consentientes, &c. Abbates ordinare conantur, quatenus illis dominantibus ipsi pariter omnium dominentur. *Ibid. pag.* 233.

la Regle de la charité, & bannir d'entre eux les animosités & les disputes, que les principaux & plus considerables de leur communauté, devoient bien se donner de garde d'entre prendre par un esprit d'interest & de cabale, d'establir un d'entre eux dans la Chargé d'Abbé pour dominer sous son nom, & pour disposer des Offices, & des emplois du Cloistre, parce que ce procedé seroit une source de divisions, de jalousies, & de plusieurs autres desordres, mais qu'il falloit élire pour Superieur une personne d'une vertu éprouvée, instruite dans l'observance, & qui eût appris par la pratique de l'obeïssance, & de humilité à bien commander aux autres, & à ne point s'élever & s'enfler d'orgueil en commandant. Il demanda ensuite où estoit l'Abbé qu'ils avoient élu, & Egil qui estoit un homme d'un exterieur fort venerable s'estant presenté, il dit aux Religieux qu'il commettoit volontiers Egil pour estre *leur Pere, leur Pasteur, & leur frere*, & pour les gouverner selon la Regle que saint Benoist, *inspiré du saint Esprit* * avoit prescrite à ses disciples, & qu'il les exhortoit à l'aimer, à luy obeïr & méme à s'entre deferer les uns aux autres dans les choses loüables, & qui regardent le service de Dieu. Aprés cela s'addressant à Egil, il lui dit qu'il devoit sur tout maintenir la paix & la concorde que Dieu avoit renduë à son monastere, qu'estant aussi intelligent & aussi éclairé qu'il estoit dans l'Ecriture & dans sa Regle, il devoit y conformer ses actions *& en changer les paroles en bonnes œuvres*, & qu'il ne falloit point qu'il s'engageât à faire de grands bâtimens ni des ouvrages inutiles, qui ne donneroient que de la peine, & du mecontentement à ses Religieux ni encore moins qu'il dissipat le revenu de son Abbaie en faisant des gratifications & des liberalitez à ses parens : mais qu'il devoit le menager comme un bien sacré, en assister les pauvres, se conduire en toutes choses selon la Regle de saint Benoist, qui avoit si clairement marqué ses obligations, & sur tout ne point se laisser surprendre à la malignité des faux complaisans & des flateurs. Aprés ces avis qu'il eut la bonté de donner à Egil & à ses Religieux, il se recommanda à leurs prieres, & les renvoia en paix. Ils allerent trouver Haistulfe Archevesque de Mayence qui benit Egil, comme il se pratiquoit dés ce temps là, & lui dit fort judicieusement *qu'il devoit estre tel envers ses Religieux, que luy & eux avoient souhaité que Ratgar fut envers eux dans la requeste*

Pater Pastor, & frater. *Ibid. pag.* 234. 249.

* Suisque secum servandam mandavit alumnis.

Ces paroles sont tirées de l'ancienne inscription de la Regle, voiez le 2. Tome des Analectes page. 200.

Verba vertatis in opera.

Talem te filiis tuis Patrem exhibere contende, qualem tibi, & fratribus tuis tecum paulo antè fieri postulabas, &c. *Pag.* 236.

qu'ils presenterent à l'Empereur. Car il est à remarquer, qu'à la fin de cette requeste ils avoient demandé que leur Abbé les gouvernat avec la charité & avec la sagesse d'un veritable Pasteur, & que s'il arrivoit à quelqu'un d'eux de tomber dans quelque faute, il ne le punit pas d'une maniere accablante & en maistre impitoiable, mais qu'il le châstiât comme un pere chastie son enfant, & *avec une rigueur meslée de misericorde.*

Chap. LIII.

Misericordi disciplina corrigere. *Pag 262.*

V.

Son application à remettre en bon ordre le monastere & à orner l'Eglise.

Telle fut aussi la conduite du venerable Egil, il fit paroistre une grande bonté & une grande discretion dans le gouvernement de sa communauté. Il n'entreprenoit rien de consequence sans l'avis de ses Religieux, il les aimoit tous, mais principalement ceux qui avoient plus de zele pour la pieté, & plus d'affection pour les lettres. Il maintint si bien la paix & l'union parmi eux, que pendant qu'il gouverna le monastere, ils ne furent tous qu'un cœur & qu'une ame. Au reste sa douceur n'estoit pas une douceur molle & blamable qui souffrit le desordre, il reprenoit ceux qui, soit par inconsideration ou autrement, s'écartoient de leur devoir, & ses corrections estoient bien reçuës parce qu'on estoit persuadé qu'il les faisoit par un mouvement d'affection. Il signala sa charité en obtenant de l'Empereur, que Ratgar fut rappellé d'éxil. Il conferoit souvent des choses spirituelles avec le sçavant Raban qui enseignoit les lettres saintes dans sa communauté, & il appelloit quelquefois un de ses disciples nommé Candide pour estre present à leurs conferences. Il acheva & embellit l'Eglise de Fulde, & pria Haistulphe & d'autres Evesques de la venir consacrer, Haistulphe fit cette ceremonie l'an 819, il dédia l'Eglise sous le titre de saint Sauveur, & y transfera le corps de saint Boniface. Entre les Autels de cette Eglise qui furent consacrez à Dieu sous l'invocation de divers Saints, on en marque trois, l'un dédié sous le titre de saint Antoine, de saint Paul, de saint Anastase Martyr, de saint Sabas, de saint Theodose Abbé, tous illustres Solitaires d'Orient. Un autre consacré en l'honneur de saint Benoist, de saint Honorat, & de saint Colomban, trois insignes Abbez d'Occident & un troisiéme dédié sous l'invocation de sainte Agnes, de sainte Geneviéve, de sainte Brigide de sainte Scholastique & d'autres saintes Vierges. Pour exciter les Religieux à s'entre-aider & à se servir les uns les autres suivant la Regle, Egil les servoit lui-mesme à table le jour de

Raban carm. 15. ad Egilum.

Brouver l. 2. c 3. pag. 112.

On a parlé de S. Antoine, & de ces autres Saints dans l'Essai de l'Histoire monastique d'Orient.

** Nous suivons ici les Actes de la dedicace : car depuis on adjouta encore deux vers en mettant à l'autel d'autres reliques. Vide Rhaban poem. 39.*

CHAP. LIII. *Reg. cap. 35.*

Noël. Il bastit un nouveau cloistre, & ordonna que l'on feroit un anniversaire general pour le repos des ames de saint Sturme premier Abbé, & des autres Freres de la communauté. Une religieuse nommée Angiltrude l'aiant prié d'écrire la vie de saint Sturme, il l'écrivit & lui dédia son ouvrage & le fit lire à table le jour de ce commun anniversaire. Il y a apparence que cette Religieuse estoit Abbesse de Bichofheim ou plutost du nombre de celles qui furent tirez de ce monastere pour en aller gouverner quelqu'autre. Du moins est il certain que c'estoit une personne qualifiée & considerable, puisqu'il défera ainsi à sa priere, & qu'il mit son livre sous sa protection. Il marque dans sa preface qu'il avoit esté dés son enfance & pendant plus de vingt ans disciple de saint Sturme. Parlant de son monastere il le nomme le monastere de saint Sauveur, mais de son temps c'est-à-dire dans le neuviéme siecle on l'appelloit aussi le monastere de saint Boniface. Il fit faire un cimetiere sur une colline proche de Fulde avec une Eglise ou Chapelle qui fut dediée le 15. de Janvier l'an 822, en l'honneur de saint Michel par l'Archevesque Haistulphe, & qui depuis eut rang entre les Prieurez ou petits monasteres : ce qui donne lieu de croire qu'il y mit des Religieux pour la déservir. Se voiant infirme & jugeant bien qu'il ne lui restoit que quelques jours de vie il se fit conduire à ce cimetiere, & autant que sa foiblesse lui permettoit, il commença à faire sa fosse & à preparer son tombeau : on le ramena ensuite à l'Abbaie. Il se purifia par le Sacrement de penitence & aprés avoir demandé pardon à ceux qu'il pouvoit avoir offensez, & avoir aussi accordé la mesme grace à ceux de qui il pouvoit avoir sujet de se plaindre, il rendit l'esprit : sa mort arriva vers le mois de Septembre de la mesme année 822.

Vide Act. sec. 3. p. 2. pag. 251.

Tibique tuendum derelictum (opus) *Ibid. pag. 270.*

Accepto sarculo designavit locum sepulchri. *Act. pag. 241.*

VI.
Sa vie écrite par Brunn ou Candide son disciple.

Sa vie à esté écrite en prose & en vers, par Bruun ou Candide son disciple qui l'addressa à Recche ou Modeste son confrere, & son compagnon d'estude ; car chacun d'eux avoit ainsi deux noms, l'un Allemand & l'autre Latin. Estant jeunes ils furent tous deux envoiez par leur Abbé Ratgar à l'école de Clement Scot, qui enseignoit en France les belles lettres par l'ordre de Charlemagne : de mesme que cet Abbé envoia Raban & Hatto à Tours pour entendre les leçons d'Alcuin & Bruno en un autre lieu pour y estudier sous Eginard : Par où il est aisé de juger que Ratgar ne negligea pas les lettres, & il est

probable qu'il y estoit lui-mesme fort intelligent, & que Candide a fait son portrait lorsqu'il parle de cet Abbé sçavant, mais aspre & rude qui n'écoutoit point les justes plaintes de ses Religieux, & qui leur fermoit aussi-tost la bouche par la multitude & le torrent de ses raisonnemens & de ses Syllogismes. Ratgar profita de sa disgrace; & se prevalut de son loisir pour s'appliquer avec plus d'ardeur aux exercices de pieté, comme il paroist par son épitaphe. Aiant esté rappellé d'exil à la priere du charitable Egil qui continua toujours d'estre Abbé, il acheva le monastere du Mont de l'Evesque ou de saint Boniface dont l'Eglise fut dediée en l'honneur de la sainte Vierge par Haistulphe Archevesque de Mayence, & il y choisit sa sepulture. Candide n'a pas esté le seul qui ait pris soin de conserver la memoire d'Egil, Raban Maur qui entra aprés lui dans la charge d'Abbé, lui dressa une épitaphe en vers qui se touve parmi ses poësies. Il faut maintenant parler de son successeur qui a esté une des plus grandes lumieres d'Allemagne.

Scit enim multiplices syllogismos, & deprimit nos, cum austeritate pauca sibi suppliciter suggerentes, licet justam habeamus querelam, &c. *Act sæc. 4. part. 1. pag. 230.*

CHAPITRE LIV.

Du bien-heureux Raban Archevesque de Mayence.

LE bien-heureux Raban naquit à Fulde selon Tritheme, ou plutost à Mayence, comme il le dit lui-mesme assez clairement dans les vers qu'il composa pour mettre sur son tombeau qui devoit estre dans le monastere de S. Alban. Son pere s'appelloit Rutard & sa mere Aldegonde. Il eut un frere nommé Tutin, connu seulement par son épitaphe, qui fait voir que leur maison estoit une des plus nobles de leur païs. Lorsque Raban eut environ dix ans, ses parens l'offrirent au monastere de Fulde le jour mesme de saint Benoist suivant un usage de la Regle, pour la défense duquel Raban fit depuis une dissertation. L'Abbé Baugulfe le reçut dans sa communauté, lui donna l'habit de Religieux & le fit instruire dans la vertu & dans les lettres. On pretend qu'il eut pour maistre Ratgar : ce qui confirme ce que nous avons dit de l'érudition de celui-ci. Le jeune Raban fit paroistre tant de vivacité d'esprit, & tant de talent & d'ardeur pour les lettres que l'on en conçut de grandes esperances, &

I.
Raban Religieux de Fulde estudie à Tours sous Alcuin.

Urbe quidem hac genitus sum. *Raban Epitaph Bolland. 4. Februar. pag. 507.*

Rabanus Maurus Moguntiæ natus & renatus, m 5. *Act sæc. 4. part. 2. pag. 36.*

que l'on jugea qu'il ne falloit rien épargner pour le former & le rendre ſçavant. Ce fut dans cette veuë que Baugulfe ou Ratgar l'envoia à Tours avec un autre Religieux nommé Hatto, pour y eſtudier ſous le fameux Alcuin. Raban avoit alors environ vingt-cinq ans, & eſtoit Diacre. Il répondit à l'attente que l'on avoit de lui, & par ſon progrés dans les ſciences ſe diſtingua de ſes compagnons, & gagna l'amitié de ſon maiſtre. Juſqu'alors il n'avoit eu que le ſeul nom de Raban. Mais Alcuin y adjouſta le ſurnom de Maur vrai-ſemblablement, afin qu'il reverât ſaint Maur comme ſon patron & qu'il imitat ſes vertus. Raban entreprit en l'honneur de la ſainte Croix un ouvrage qui lui coûta beaucoup d'application & de peine, parce que malgré la contrainte des regles de la poëſie, il l'enrichit de certaines figures myſterieuſes qui ſont exprimées par des lettres, en quoi il ſemble avoir imité Fortunat. Un peu avant la mort d'Alcuin il retourna en Allemagne: il y continua ſes eſtudes, & acheva l'ouvrage dont nous venons de parler eſtant alors âgé de trente ans. Pour ne rien oublier de ce qu'il entendoit dire de remarquable à ſes maiſtres, il le mettoit par écrit, & ſe dreſſa ainſi des memoires qui lui furent depuis fort utiles. L'Abbé Ratgar les lui aiant pris, il lui addreſſa des vers par leſquels il le ſupplioit humblement de lui rendre ſes papiers. Il eſtoit ſi bien perſuadé qu'en qualité de Religieux, il n'avoit rien à lui, qu'il avouë que meſme ſes écrits ne lui appartenoient pas en propre, & que ſon Abbé avoit eu droit de les prendre: mais il le prie de conſiderer que ſon ignorance avoit beſoin de ce ſecours, & il déclare neanmoins que de quelque façon qu'il en uſe, & ſoit qu'il les lui rende, oû qu'il les retienne, il approuvera ſa conduite, & lui ſouhaittera toujours toute ſorte de proſperité. Il n'eſtoit pas moins exact à s'aquiter de ſes autres devoirs, il conformoit ſes actions *à la ſainte Regle*, il aimoit la retraite de ſa cellule, & obeïſſoit ponctuellement à ſes Superieurs. S'il faiſoit quelque faute, il eſtoit bien aiſe qu'on l'en reprit, & il ſouffroit la correction ſans chagrin.

Raban. præfat. in Libr. Regul.

Fortun. Carmin. lib. 2.

Omnia jure tenes, nec ego ſeu propria petulans mihi vendico ſcripta. *Raban. ad Ratgar. Abb. Act. Ibid. pag. 25.*

Quo Monachus factus ſeniorum juſſa ſequebar, norma mihi vitæ Regula ſancta fuit. *Raban. Epitaph.*

Nec me contriſtant tua corripientia verba, cum ſcio quod ſemper pectora amica tenes. *Raban. ad Egil. verſ. 15.*

II.

Il enſeigne les lettres dans l'Abbaie de Fulde, & écrit ſon traitté de l'inſtruction des Eccleſiaſtiques.

Une conduite ſi édifiante & les preuves qu'il avoit données de ſon érudition le firent choiſir par ſa communauté pour y enſeigner les lettres & il eut quelque-temps pour aſſocié dans cet employ un Religieux nommé Samuel qui avoit auſſi eſtudié ſous Alcuin, Nous parlerons ci-aprés des plus inſignes diſciples de Raban. Il fut ordonné Preſtre par Haiſtulphe Archeveſque de Mayence

CHAP. LIV.

814. s'il n'y a pas d'erreur dans une ancienne chronique. Plusieurs Religieux qui avoient aussi reçû les Ordres sacrez consultant souvent Raban tant de vive voix, que par écrit, touchant les fonctions de leur ministere, & les ceremonies de l'Eglise, il tâcha d'abord de les instruire en particulier, & enfin pour les satisfaire tous, il fit son ouvrage de *l'institution des Clercs* qu'il adressa par une preface en prose à Haistulphe, & par une lettre en vers, à ceux de Fulde. Il a été remarqué cy-devant, qu'il conferoit souvent des choses spirituelles avec le venerable Egil. Il assista l'an 819. à la dedicace de l'Eglise de Fulde, & fit quelques vers pour servir d'inscription aux portiques, & aux Chapelles. Vers ce temps-là un Religieux nommé *Marchaire**, qui demeuroit peut-être à Corbie, luy proposa des questions touchant le calendrier Ecclesiastique, accompagnéez des reponses d'un auteur inconnu, qui sembloit ne les avoir pas assez bien decidées, & il le pria de luy en dire son sentiment. Quoyque la matiere fut difficile & demandat beaucoup d'application, Raban interrompit ses études pour le satisfaire, & composa un traité sur ce sujet où enseignant la maniere de discerner les années bissextes, & de marquer les indictions, il nous apprend qu'il faisoit cet ouvrage l'an 820. Indiction XIII.

Act. 96. pag. 24.

* *ou Macaire.*

Act. ib. praef. n. 157. Baluz. Miscell. l. 1. pag 51. 62.

III.
Il est fait Abbé de Fulde.

Egil Abbé de Fulde étant mort deux ans aprés, il fut mis en sa place, & chargé de la conduite du monastere. Il tâcha de la joindre & de l'allier avec ses études, & même avec sa fonction de maître, & cette double application affoiblit sa santé. Son esprit étoit toûjours occupé du soin de procurer le culte divin, & de maintenir l'observance. Pour cet effet il se rendit le modelle de ses Religieux dans les veilles, dans la priere & dans le jeûne. Il se remplissoit des veritez divines, par une lecture & une meditation autant frequente qu'il en avoit le loisir, & travailloit ensuite à les répandre & à les imprimer dans l'esprit, & encore plus dans le cœur de ses Disciples, par ses écrits, & par ses conferences. Il orna encore l'Eglise & augmenta les bâtimens de son Monastere. Il confia à des Fermiers laïques le soin d'une partie des terres que sa Communauté possedoit dans diverses provinces. Et pour les autres, mais principalement celles où il y avoit des Eglises, il y mit des Prestres pour en avoir l'administration. Ces Prestres étoient Religieux comme l'on juge par l'exemple d'Authad Prestre & Moine de Fulde qui étoit preposé pour recevoir le revenu des domaines que sa Com-

L'an 822. Rudolph. vita Rabani n. 5.

CHAP. LIV. munauté possedoit vers Selgenstat. Il fit bâtir trente Eglises ou Chapelles dans les prieurez, ou autres lieux de sa dependance, & il les enrichit de saintes Reliques.

IV.
Il met de saintes Reliques dans des Eglises de sa dependance.

Pour cet effet il en chercha de tous côtez, à quoy il semble avoir été excité par l'exemple des Abbés Hilduin, & Eginard qui avoient procuré cet avantage à leurs Monasteres, & dont la conduite sembloit avoir été autorisée par tant de miracles qui s'étoient faits, & qui se faisoient encore tous les jours dans leurs Eglises. Dieudon Diacre Romain, dont il a été parlé cy-devant, étant revenu en France avec son frere Theodore qui n'étoit que laïque, y apporta quantité de saintes Reliques. Il mit une partie de celles de S. Alexandre dans une Eglise du païs de Turgavv, où il se fit plusieurs miracles, dont on peut voir ailleurs la relation. Il alla ensuite à Selgenstat y voir l'Abbé Eginard avec qui il avoit une liaison particuliere, & il luy donna en garde ces ossemens sacrez dont il s'étoit chargé. Apres cela il se transporta à Mayence, & il y rencontra un Moine de Fulde appellé Theotmar que son Abbé Raban avoit envoyé vers l'Archevêque Otgar pour terminer quelque affaire. Theotmar ayant appris de Dieudon qu'il avoit des saintes reliques le solicita d'en faire part à son Abbé, l'assurant que l'on sçauroit bien reconnoître cette grace. Dieudon attiré par cette promesse y consentit, & Theotmar en alla donner avis à Raban qui en eut beaucoup de joye, & le renvoya à Mayence avec un autre Religieux nommé Arthar pour recevoir ces reliques. Ils firent quelques presens à Dieudon, & le prierent de nouveau de les gratifier d'une partie du thresor qu'il possedoit. Sa reponse fut qu'il étoit resolu d'aller avec eux à Fulde, & d'y offrir tout ce qu'il avoit de saintes reliques. En effet les ayant retirées du lieu où il les avoit mises en depost, il les transfera publiquement à ce Monastere. La portion la plus considerable de ces reliques étoit de saint Alexandre Pape & Martyr : il y en avoit aussi de saint Fabien, de saint Urbain, de saint Felicissime Diacre & d'autres Saints. Quelques jours aprés Dieudon, & son frere Theodore partirent de Fulde pour retourner en Italie fort satisfaits de la liberalité de Raban, & dans le dessein de luy chercher encore d'autres reliques. Raban mit à part les ossemens sacrez de saint Alexandre, de saint Fabien, de saint Felicissime & de saint Agapet, pour les faire porter à l'Eglise de Nôtre Dame, qui étoit proche de son Monastere. Ils y furent trans-

Apud Rudolphum n. 7.
Act. pag. 4.

ferez par Reginbauld Chorevesque, ou grand Vicaire du diocese avec la permission d'Otgar Archevêque. Raban orna d'un bel ouvrage le lieu où ils furent placez, & pour conserver la memoire de cette ceremonie y fit graver des vers Latins qui en faisoient mention. Les autres reliques apportées par Dieudon demeurerent dans l'Eglise de Fulde. Ce que nous venons de raconter arriva l'an 835. L'année suivante un laïque Romain nommé Sabatin donna à Raban les reliques de plusieurs Saints; mais principalement de saint Quirin & de saint Romain Martyrs. Environ deux ans auparavant le venerable Abbé avoit envoyé en Italie un de ses Religieux nommé Addon vers Alabing Seigneur François qui luy avoit fait esperer de luy donner le corps d'un Saint. Il y a apparence qu'Alabing executa ce qu'il avoit promis: car il est certain que ce Religieux rapporta d'Italie le corps de saint Venant Martyr, qui avoit été trouvé dans le territoire de Rimini. Il le mit d'abord dans le prieuré de saint Sol, appellé *Solenhoft*, où il y avoit alors pour Superieur Sandrat Religieux de Fulde. Le merite du saint Martyr y éclatta par quelques miracles qui firent souhaiter au peuple que ses reliques y demeurassent. Mais Raban y envoya deux Prestres de son Monastere sçavoir Rudolphe, & un autre pour en tirer ce precieux depost. De *Solenhoft*, Rudolphe & ceux de sa suite le porterent au Monastere de Holtkirchen qui étoit situé dans le Comté de Vverthain entre les rivieres de Mein & de Tauber, & dependoit de l'Abbaye de Fulde. On fut obligé de celebrer la Messe hors l'Eglise parce qu'elle étoit trop petite pour contenir tout le peuple, & il s'y fit encore des miracles. On passa ensuite par le village de Hassarodt où il y avoit un Monastere d'où les Religieux vinrent en procession reverer les reliques. Ceux qui demeuroient à Baugolfsmunster en userent de même, lorsque la chasse du Saint arriva au village de Hamalunbourg qui est prés de la riviere de Salz. En ce lieu-là un homme qui étoit boiteux, & qui pour marcher avoit besoin de deux bâtons fut gueri à la vuë de tout le peuple, comme raconte ce méme Rudolphe qui conduisoit les reliques. La grande multitude des fidelles qui les accompagnoit obligea encore de celebrer la Messe dans la prairie. On porta ensuite la chasse dans l'Eglise du Village, & il s'y trouva une femme qui fut guerie en un instant d'une paralisie qui la tenoit toute courbée, & l'empéchoit de regarder en haut: ce miracle arriva encore en pre-

Pontifices summi, &c. *pag.* 8.

CHAP. LIV.

L'an 836.

sence de tout le monde. Le corps de saint Venant entra dans Fulde le 15. de May, auquel temps il estoit venu à Fulde une infinité de personnes, à cause des grandes Litanies ou des Rogations; mais on ne le mit pas dans l'Eglise du monastere. Raban l'avoit destiné pour celle du prieuré de S. Jean Baptiste situé sur la montagne voisine. Non seulement on transfera à ce prieuré les reliques de saint Venant; mais encore celles de saint Urbain & de saint Quirin. Le Chorevesque Reginbauld fit la ceremonie & Raban dressa une inscription en vers latins pour en instruire la posterité. Dieu continua à operer divers miracles en faveur de ceux qui invoquoient S. Venant, comme il se voit dans les lettres de Louïs le Debonnaire qui par cette consideration donna à ce prieuré la terre d'Uresprungen. Cette charte montre aussi que Raban estoit appuyé de l'authorité de ce Prince dans la recherche qu'il faisoit de tant de saintes reliques.

Ibid. pag. 12.

Brouver. Fuld. Antiquit. pag. 221. 140.

V.

Il obtient encore d'autres Reliques pour ses Eglises.

Il en eut encore un grand nombre qui luy furent apportez d'Italie l'an 838. par un Ecclesiastique nommé Felix, par Theodore frere du Diacre Dieudon, & par Sabatin. Ces reliques furent reçuës par Sandrat dans le prieuré de saint Sol, & de là portées au monastere de Holtzkirchen où Rudolphe & d'autres Religieux de Fulde laisserent les ossemens sacrez de saint Magne & de saint Janvier, selon l'ordre que leur avoit donné Raban. Mais ils prirent le reste des reliques pour les transferer à Fulde, & cette translation fut aussi celebre par des miracles. Lorsqu'ils furent prés la riviere de Mein les Religieuses du monastere de Zelling vinrent en procession reverer les reliques. Leur Abbesse qui s'appelloit Mathilde avoit une servante qui depuis plusieurs années estoit tellement incommodée de la paralisie, qu'elle estoit reduite à se traisner sur les pieds & sur les mains, & ne pouvoit lever la teste pour voir le Ciel. Cette pauvre fille estant entrée avec le secours d'une personne dans le bâteau où estoient les reliques, y fut guerie, & on la fit ensuite monter en un lieu élevé, afin que le peuple fut témoin de sa guerison, & en rendit graces à Dieu. Les reliques estant venuës à Fulde, Raban alla au monastere d'Holtzkirchen qui estoit du Diocese de Wirtzbourg, & mit dans une chasse les ossemens sacrez de saint Magne & de saint Janvier, en presence d'Humbert Evesque du Diocese. Il composa aussi sur ce sujet des vers latins, qui furent écrits en lettres d'or au dessus

Act. Raban. pag. 15.

du lieu où reposoient les reliques. Son zele pour l'ornement des lieux saints parut encore dans les Eglises des prieurés ou petits monasteres de Rathesdorph & du mont saint Pierre. Rathesdorph est à dix lieuës de Fulde dans le Diocese de Wirtzbourg. Le venerable Abbé en bâtit l'Eglise, l'embellit de peintures, & la fournit richement & abondamment de ce qui estoit necessaire pour le service divin. Il y transfera des reliques de sainte Cecile, de saint Tiburce, & de saint Valerien. Cette translation se fit avec la permission de l'Evesque de Vvirtzbourg & fut marquée dans des vers que l'on grava sur la muraille. Le mont S. Pierre est à une demi lieuë de l'Abbaye de Fulde. Raban y bâtit une Eglise qui fut dediée par Reginbauld Chorevesque ou grand Vicaire d'Orgar Archevesque de Mayence, & enrichie des reliques de sainte Felicité, de sainte Liobe & d'autres Saintes. Il mit aussi des reliques de saint Corneille & d'autres Saints dans la principale Eglise de Fulde où repose le corps de saint Boniface. Il confirma de nouveau l'usage qui en deffendoit l'entrée aux femmes à la reserve peut estre de quelques jours de Festes, & il obtint aussi un privilege du Pape Gregoire IV. Sa Communauté estoit composée de cent cinquante Religieux. Il se conduisit avec tant de precaution & de sagesse pendant la funeste division qui s'éleva entre Louïs le Debonnaire & ses Enfans, qu'il se conserva la bien-veillance des uns & des autres, & fut comme le mediateur de leur reconciliation. Il écrivit une lettre pour consoler Louïs que l'on avoit si injustement deposé : ensuite il publia un traité touchant le respect que doivent avoir les enfans pour leurs peres, & les sujets pour leurs Princes, où pour conclusion il exhorte neanmoins l'Empereur à user de clemence envers ses enfans & envers ceux qui avoient suivi leur parti. Il faut maintenant parler de ses ouvrages sur l'Ecriture. Il en composa une partie estant Abbé & les autres aprés sa demission. Il écrivit plusieurs homelies ou sermons, par l'ordre d'Haistulphe Archevesque de Mayence, pour estre leuës ou preschées au peuple, ce qu'il fit sans doute avant l'an 826. que mourut ce Prelat.

CHAP. LIV.

pag. 17.

VI.
Il compose divers traitez sur l'Ecriture.

Les Religieux qui s'occupoient avec un soin particulier à l'étude de l'Ecriture sainte, luy representant qu'ils n'avoient point un aussi ample commentaire sur saint Matthieu que sur les autres Evangelistes, il en fit un qu'il tira de divers écrits des saints Peres, & où il mesla aussi de ses propres reflexions mar-

Chap. LIV.

Voyez cy-devant pag. 318.

Ne majorum dicta furari & hæc quasi mea propria componere dicar. *Rab. præf. in Matt.*

Avant l'an 826.

Non quasi pernecessarium, &c. Sed quasi magis commodum. *Ibid.*

quant en marge les premieres lettres du nom des Auteurs Ecclesiastiques, dont il empruntoit les pensées, afin que ceux qui ne luy estoient pas favorables, ne l'accusassent pas de dérober les sentimens des Anciens, pour se les approprier & s'en faire honneur: *en quoy il imita sans doute le venerable Bede. Il addressa son ouvrage à Haistulphe le soumettant à sa correction & à son jugement. Il reconnoist dans sa preface que son commentaire n'estoit pas absolument *necessaire*, puisque l'on en avoit deja d'autres; mais qu'il le donnoit comme un recueïl *utile & commode*, où l'on trouvoit ramassé & en ordre ce qui estoit épars & repandu dans divers volumes: observation que l'on peut appliquer à tous les traités de Raban sur les livres divins. Il auroit pû s'épargner de la peine en dictant à d'autres ces sortes de commentaires, ou même en les faisant transcrire, puisque la meilleure partie consistoit ainsi dans des extraits, mais il les écrivoit luy-mesme, & il y a lieu de s'étonner qu'il en put avoir le loisir estant si detourné par les emplois de la vie religieuse, & par le soin qu'il prenoit des enfans qu'on élevoit dans le monastere, ainsi qu'il témoigne dans sa preface à Haistulphe.

Quantum mihi præ innumeris monasticæ servitutis retinaculis licuit, & pro nutrimento parvulorum quod non parvam nobis ingerit molestiam, & lectionis facit injuriam ipse mihi dictator simul & notarius & librarius existens. *Ibid. Bede disoit le mesme, voyez cy-dessus, pag 318.*

Ce fut encore à la priere d'autrui, & par condescendance qu'il entreprit un semblable recueïl, sur les cinq livres de Moïse. Freculphe Evesque de Lisieux le pressa de les éclaircir par un commentaire pour l'usage de son Diocese, luy representant qu'il n'y pouvoit pas travailler luy-mesme manque de livres, & qu'il y en avoit si peu dans son Eglise que l'on n'y trouvoit pas mesme toute la Bible, & il obtint de luy ce qu'il souhaitoit. Mais Raban le pria d'examiner son ouvrage luy marquant qu'il ne devoit rien attendre de fort accompli d'un Religieux, qui avoit plustost appris à travailler des mains pour gagner sa vie, qu'à faire des livres pour l'usage des sçavans, & à qui de plus sa charge d'Abbé ne laissoit presque point le loisir de faire des collections, ny de composer rien de luy-mesme. Il luy repete encore ailleurs la mesme chose, & luy parle du monastere de Fulde comme d'un lieu solitaire & desert, où il ne pouvoit pas avoir le commerce des gens de lettres, & où tout son temps luy estoit emporté par les occupations attachées au ministere de Superieur, qui l'obligeoit à pourvoir aux besoins d'une Communauté qui servoit Dieu sous la Regle de saint Benoist. Il ne sera pas inutile d'observer que dans ces lettres à Freculphe, il le traite tantost de *saint Pere*, & tantost de *saint Frere*

Cum in desertis locis conversans, maxima occupatione detinear qua servire, ac necessaria providere famulis Christi sub regula S. Benedicti degentibus cotidie compellor. *Præf. in levit. p. 171.*

Il luy donne la premiere qualité en vuë de sa dignité d'Evesque ; mais s'il le traite ainsi d'égal par la seconde, il semble que l'on n'en puisse apporter d'autre raison, sinon que Freculphe éstoit aussi Religieux, & qu'il avoit peut-estre vécu à Fulde avant l'Episcopat, ainsi que dit Tritheme. Raban écrivit sur le livre de Josué à la priere de saint Federic Evesque d'Utrech, & sur le livre des Iuges & de Ruth à la sollicitation d'Humbert Evesque de Wirtzbourg. Hilduin Abbé de saint Denis l'engagea à faire un commentaire sur les livres des Roys, & depuis Raban offrit cet ouvrage à l'Empereur Louïs le Debonnaire qui étoit venu à l'Abbaye de Fulde. Il écrivit ensuite sur les livres des Paralipomenes & des Machabées, en estant prié par Gerolde Archichapellain de ce Prince, & il dedia le premier de ces traités à Louïs Roy de Germanie. Il paroist par sa preface qu'il avoit des adversaires, qui poussez d'une certaine aversion contre luy, estoient faschez qu'il s'occupat ainsi à expliquer l'Ecriture, & improuvoient ses ouvrages non tant pour les defauts qui y pouvoient estre, que parce que c'estoient des fruits de l'étude & du travail d'un homme qui ne leur plaisoit pas. Ils le blâmoient de ce qu'il citoit Josephe & un autre sçavant Hebreu, comme s'il eut obligé les Lecteurs à croire aveuglement ce que disoient ces Juifs; mais il répondoit que s'il rapportoit en quelques endroits le temoignage de ces Auteurs, il laissoit à chacun la liberté d'examiner leur autorité, & de juger s'ils meritoient qu'on leur ajoustat foy. Vers l'an 836. il offrit à l'Imperatrice Judith ses commentaires sur les livres de Judith & d'Ester. Celui qu'il fit sur les proverbes de Salomon est sans preface, & il ne paroist pas qu'il l'ait addressé à personne ; mais il dedia à Otgar Archevesque de Mayence ses commentaires sur la Sagesse, & sur l'Ecclesiastique. Dans la premiere de ses deux Epistres à ce Prélat, il luy dit que *n'ayant rien des biens de la terre, parce qu'il possedoit seulement ce qui devoit estre employé à soulager la necessité des Saints pauvres de Iesus-Christ*, il luy presentoit des richesses du Ciel (marquant par là les maximes de pieté contenuës dans son ouvrage) & qu'il le prioit de joindre ce peu qu'il luy en offroit, à l'abondance dont Dieu l'avoit déja comblé. Il acheva son commentaire sur Jeremie aprés la mort de Louïs le Debonnaire, arrivée l'an 840. & le dedia à l'Empereur Lothaire un peu aprés sa demission. Sa preface fait voir qu'il avoit alors peu de san-

Trith. Chron. Hirs. an 847.

Qui odio nominis nostri non res, sed personas considerant &c. nostrum est citare testes ipsorum de fide testium judicare *Raban prolog. in lib. paralipom.*

Ego licet terrenarum rerum opes non habeam, quia ea solummodo possideo quæ ad sanctorum pauperum Christi necessitatem sublevandam pertinent. *Rab. prol. in Sap. Tom. 3. pag 362.*

CHAP. LIV.

Sæpius in lectulo accumbo quàm ad legendum in meditatorio sedeo,&c. libet me magis peccata mea plorare quam canticum musicam sonare. *Raban præf in Ierem. lib. Tom. 5. pag. 169.*

té, qu'il estoit plus souvent dans le lit que dans la chaise *où il avoit coutume de mediter & d'écrire*, que son esprit mesme commençoit à se sentir de la foiblesse de son corps, & qu'enfin il se trouvoit plus disposé à pleurer ses pechez, qu'à chanter des Cantiques de joye. On a vû cy-devant que ce fut à la priere de Loup alors Diacre & Religieux, & depuis Abbé de Ferriere, qu'il entreprit son explication des Epistres de saint Paul, il la luy addressa vers l'an 842. & ayant appris que Samuel Evesque de Vvormes souhaitoit aussi de la voir, il luy en envoya une copie precedée d'une lettre, où il dit qu'il avoit esté fort malade cette année-là, & témoigne une parfaite soumission à la volonté de Dieu. Otgar Archevesque de Mayence estant à Fulde luy ordonna de dresser un Penitenciel qui fut conforme aux saints Canons, à quoy il travailla sans doute un peu aprés l'an 841. puisqu'il y parle de la guerre civile & de la bataille de Fontenai. Les revenus de Fulde s'accrurent de son temps par diverses donations que l'on y fit, & dont l'on peut voir ailleurs les Actes.

Rab. pœn. c. 15.

VII.

Il quitte sa charge d'Abbé & continuë à faire des commentaires sur les livres sacrez.

Lup. Ferr. Ep. 40. Cum monasterium sibi commissum per annos 20. nobiliter rexisset deposito curæ pastoralis pondere. *Rodolph. n. 50. p. 18.* Hortatu fratrum suorum, atque amicorum aggressus est scribere expositiones librorum tam veteris quam novi testamenti. *Ibid* Cogentibus fratribus nostris qui nobiscum divinos libros scrutantur. *Rab. præf in Ierem.*

Aprés y avoir exercé vingt ans la charge de Superieur & en avoir bien rempli les devoirs, il s'en demit tant par l'amour de la contemplation, & pour s'appliquer entierement aux choses saintes, que pour satisfaire des Religieux de son monastere, qui se plaignoient qu'il s'occupoit trop à l'étude, & trop peu aux affaires de sa communauté ; il y a aussi sujet de croire que ces plaintes furent fortifiées par la passion de quelques personnes qui luy portoient envie ; mais elles ne venoient point d'une indifference, qu'eussent les moines de Fulde pour les saintes lettres, comme semblent dire quelques modernes. Tant s'en faut qu'ils fussent dans cette disposition, que c'estoient eux qui le pressoient d'écrire, comme il se voit tant par le temoignage de son disciple Rodolphe, que par la preface de son commentaire sur Jeremie, achevé un peu aprés sa demission où il declare qu'il avoit travaillé à cet ouvrage *y estant contraint* par ses Religieux qui taschoient avec luy de penetrer le sens des divines Ecritures. La foiblesse de sa santé pourroit aussi avoir contribué à sa demission. Ayant quitté sa charge, il se retira au mont S. Pierre, dont il avoit bâti l'Eglise, & il se donna tout entier aux exercices spirituels, & à l'étude des lettres saintes. On a déja vû que ce n'estoient pas seulement des Religieux; mais encore des Evesques & d'autres personnes de qualité qui lisoient ses ouvrages,

& qui

& qui le sollicitoient d'en faire chaque jour de nouveaux Il envoya à l'Empereur Lothaire son commentaire sur Josué ; & ce Prince luy fit l'honneur de l'en remercier par une lettre, où il luy demanda l'explication litteralle du commencement de la Genese, le sens spirituel d'une partie de Jeremie, & un commentaire sur Ezechiel qui servit au moins de continuation & de supplément aux homelies que Saint Gregoire avoit composées sur les trois premiers Chapitres, & le quarantiéme de ce Prophete. Il luy marqua aussi qu'il approuvoit sa retraite aprés l'asseurance qu'on luy avoit donnée qu'il n'avoit point quitté la vie commune du cloistre par un esprit de singularité, ni pour se distinguer des autres, & il luy témoigna qu'il estoit persuadé *que la solitude des montagnes, & des autres lieux peu habitez avoit souvent plus de charmes pour un homme vrayement interieur & spirituel, que la beauté & la magnificence des Villes Royales.* Raban se trouva en estat de satisfaire aussi-tost l'Empereur à l'égard des deux premieres demandes, parce qu'il avoit déja composé des ouvrages sur ces parties de l'Ecriture, dont ce Prince souhaitoit l'explication.

Plus interiorem hominem rustica montium solitudo, quam regalis urbium pulcritudo delectat. *Loth. Imp. ad Raban.*

VII.

Il justifie sa methode qui consistoit à expliquer l'Ecriture par les sentimens des Saints Peres.

Il luy envoia donc ces deux commentaires, & ensuite il en fit un troisiéme sur tout Ezechiel, gardant toûjours la mesme methode, qui estoit d'expliquer le texte sacré par les sentimens des Peres dont il mettoit les noms en marge, & quelquefois d'y joindre ses propres observations: Et parce qu'il y avoit des esprits mal-faits qui improuvoient cette methode, & qui pretendoient qu'il ne devoit point se servir du travail des autres; mais produire toûjours quelque chose de luy-mesme, puisqu'il vouloit s'ériger en Auteur, il se justifie dans la lettre qu'il addresse à l'Empereur, & il demande s'il y avoit du mal à écouter ainsi avec deference & respect, ces maistres de l'Eglise, & à confirmer par leur temoignage ce que l'on veut enseigner, aprés l'exemple qu'ils en ont donné eux-mesmes, en suivant les Peres qui les avoient precedés. Il soûtient que c'est pratiquer l'humilité que d'en user de la sorte, parce que c'est se rendre Disciple des autres, au lieu que ceux qui ne veulent debiter que leurs propres observations en conçoivent aisément de la vanité, & tombent ainsi dans la condamnation portée par l'Evangile, contre ceux qui ne parlant que par eux-mesmes, cherchent leur propre gloire. Et il declare enfin qu'il laisse à ces sortes de gens la liberté d'écrire ce qui leur plaira, & de s'attirer l'estime &

Quid enim peccavi in hoc quod Magistros Ecclesiæ veneratione dignos judicabam, &c. *Rab. Tom. 4. p. 170. Act. Sæc. 4 p. 2. 34.*

CH. LIV. les applaudiſſemens des hommes, & que pour luy, il n'aſpire à d'autre-bien, que d'eſtre attaché à Dieu, & de publier ſes loüanges dans ſon Egliſe.

VIII.
Il écrit un traité touchant les Chorévesques.

Multi de populo videntes Magiſtrorum diſſentionem non mediocriter ſcandalizantur. *Tom. 8. Con. p. 1852.*
* Quia ſacri Canones vetant ne omnes ſibi omnia vindicent ac per hoc dignitas epiſcoporum ad chorepiſcopos ſuos videatur transferri. *Nicol. PP. I. Epiſt. 19 ad Rodul. in Arch Bitur. Ibid. pag. 505.*
Rab. Tom. 6. p. 60.

Vers le meſme-temps, il fut conſulté par Drogo ou Dreux Eveſque de Mets, touchant le pouvoir *des Chorévesques*, parce qu'il y avoit ſur ce ſujet divers ſentimens, & divers uſages, ce qui cauſoit beaucoup de ſcandale parmi le peuple. Il fut d'avis que les Eveſques leur permiſſent de conferer les ordres ſacrez, & de ne pas craindre de leur communiquer cette authorité, ſi cela eſtoit avantageux au bien ſpirituel de leur Dioceſe; & il fonde ſon ſentiment ſur cette maxime qu'il ne faut pas que les ſerviteurs & les miniſtres de Jeſus-Chriſt aient des conteſtations ſur les rangs d'honneur, & les preéminences; mais qu'ils doivent pluſtoſt diſputer à qui procurera avec plus de ſoin le ſalut des ames, par d'utiles inſtructions, & par de bons exemples. Il montre auſſi comment ſon avis pouvoit s'accorder avec les Canons * qui ſembloient y eſtre contraires *. Raban écrivit encore vers ce temps-là, un traité de l'adminiſtration des Sacremens qu'il addreſſa à Reginauld qui eſt ſans doute le meſme que Reginbauld Choreveſque.

IX.
Il explique les Cantiques des Matines par l'ordre de Louïs Roy de Germanie.

Louïs Roy de Germanie eſtant venu à Rateſtorph qui eſtoit un Prieuré dependant de Fulde, appella auprés de luy Raban, & lui marqua qu'il ſouhaittoit d'avoir une explication des Cantiques que l'on chantoit à Matines: ce qui l'obligea d'y travailler auſſitoſt, & d'envoyer ſon ouvrage à ce Prince. Il luy dedia auſſi vers ce meſme-temps, un commentaire ſur le Prophete Daniel. Ce fut encore pour ſatisfaire la pieté du meſme Roy qu'il compoſa un traité de la viſion de Dieu, il l'accompagna d'un diſcours de la pureté de cœur, & dedia ces deux livres à Bonoſe ou Hatto Abbé de Fulde. Afric, & Robert Religieux de ce monaſtere allant à Rome l'an 844. y porterent ſon éloge de la croix, & le preſenterent de ſa part au Pape Serge, ſucceſſeur de Gregoire IV. à qui il avoit offert, ou reſolu d'offrir cet ouvrage, comme il paroiſt par quelques vers. Sur le chemin ils logerent chez le Comte Eberard qui ſouhaita auſſi d'avoir ce Livre, & depuis en obtint une copie de Raban, vers lequel il envoya un de ſes Domeſtiques. Raban compoſoit cependant un grand traité *de l'Univers* ou de la nature des choſes, qu'il addreſſa à Haimon Eveſque d'Halberſtad. Dans ſon epiſtre il exhorte ce Prelat à éviter un defaut

Annal. Fuld. an. 844.
Bal. ſacr. Tom. 3. pag. 697.

où tomboient plusieurs autres Evesques qui s'appliquoient trop à juger les differends & les procez, touchant des affaires temporelles, & trop peu à prescher & à instruire leurs peuples : & il ajouste que ce qu'il luy dit, n'est pas une nouvelle Loy qu'il luy impose ; mais une regle enseignée par les Saints dont il prend la liberté de le faire souvenir. Louïs le Germanique aiant appris qu'il avoit publié ce traité *de l'univers*, le luy demanda lui-mesme & Raban luy en envoia un exemplaire, accompagné d'une lettre qui fait voir que ce Prince avoit auprés de luy *de sçavans Lecteurs*, qui luy lisoient quelquefois les Livres qu'il jugeoit propres à entretenir son esprit. L'Empereur Lothaire avoit aussi auprés de luy de ces sortes d'Officiers comme il est aisé de voir par une Epistre de Raban qui est au commencement de ses homelies, ou discours moraux sur les Epistres & les Evangiles de l'année, qu'il composa par l'ordre de ce Prince. On a encore de luy un Martyrologe & quelques autres ouvrages ; mais c'est faussement qu'on luy attribuë un traité *des vices & des vertus* qui est d'Halitgar Evesque de Cambray, & un commentaire sur la Regle de saint Benoist dont le veritable Auteur est Smaragde Abbé de saint Miel au Diocese de Verdun.

Mi Domine nolo ut æstimes me novam legem vivendi tibi constituere, sed olim à sanctis viris prolatam ob commemorationem breviter commemorare. *Rab. Epist. ad Hemm. Ibid.*

Coram vobis relegi illud faciatis... ...cum vestris sagacissimis Lectoribus. *Rab. Ep. ad Lud. Reg. to 1 p. 51.*

Ut haberetis quod .....si vobis ita placeret horis competentibus legeretur. *Rab Ep. ad Loth. Imp. tom. 5. p. 626.*

IX.

Il est fait Archevesque de Mayence, & y tient un Concile.

Me abstraxere domo invalidum Regique tulere. *Raban de se in suo Epitlı.*

La publication de tant d'ouvrages de pieté, & les preuves que Raban avoit données de sa sagesse, & de son talent pour la conduite des ames, pendant qu'il estoit Abbé de Fulde luy ayant acquis l'estime de tout le monde, & le faisant regarder comme un homme capable des premiers emplois de l'Eglise, il n'y a pas lieu de s'étonner, si aprés la mort de l'Archevesque Otgar arrivée l'an 847. le Chapitre de Mayence le choisit pour son Pasteur. On le tira donc de sa solitude, & quoiqu'il eut eu des maladies qui l'avoient fort affoibli, on le mena vers le Roy Louïs qui aggrea son élection. Il fut Sacré dans sa Cathedrale en presence de ce Prince vers la fin de Juin, & trois mois aprés il tint un Concile dans l'Abbaye de saint Alban de Mayence par l'ordre de Louïs. On l'assembla principalement pour la conservation des biens Ecclesiastiques, & pour reprimer la cupidité de ceux qui par importunité, & par surprise les obtenoient du Roy ; mais l'on en prit occasion de faire en mesme-temps des Reglemens en faveur des bonnes mœurs & de la discipline. Pour cet effet on forma deux Congregations l'une d'Evesques, & l'autre d'Abbés & de Re-

ligieux intelligens, & de vertu éprouvée. Dans la premiere on lût l'Ecriture, les Canons & divers ouvrages des saints Peres : mais dans l'autre on lût seulement la Regle de saint Benoist, afin de remedier aux desordres qui s'estoient glissez dans les Cloistres par la negligence des Superieurs. On y renouvella le Decret du Concile de l'an 813. qui porte que les ministres des Autels & les Religieux s'abstiendroient des emplois, & des divertissemens du siecle, en sorte neanmoins qu'il leur seroit permis d'avoir soin de leurs justes affaires, surquoy le Concile allegue la Regle de saint Benoist, qui veut que l'on prenne garde à qui l'on confiera les affaires de la Communauté. Il fut de plus deffendu aux Religieux de posseder rien en propre, ni de se charger de l'administration des Paroisses sans le consentement des Evesques, & l'on ordonna que ceux qui seroient établis dans quelque titre ou Cure, en rendroient comte à l'Evesque ou à son grand Vicaire, & se trouveroient aux Synodes quand ils y seroient appellez. Le XVI. Canon regarde les Abbesses qui avoient leur monastere dans les Villes. Il leur fut deffendu de sortir de leur Cloistre sans la permission de l'Evesque, si ce n'est qu'elles y fussent obligées par un ordre exprés du Roy ; & lorsqu'elles sortiroient ainsi, il leur fut recommandé de veiller sur la conduite des Religieuses qu'elles meneroient avec elles, & d'en laisser une dans le monastere qui eut de la capacité & du zele pour y maintenir le bon ordre. On avertit aussi en general celles qui demeuroient dans le Cloistre de garder ce qui est contenu dans la Regle des Religieuses, & ce que les Saints Peres y prescrivent : ce qui fait croire que cette reforme fut principalement pour les Chanoinesses, pour qui nous avons observé que le Concile d'Aix la Chappelle, dressa une Regle tirée des écrits des saints Peres.

Voyez cy-devant pag. 340.

In Regula sancti Benedicti præcipitur prævidere per quorum manus negotium monasterij transeat. *Conc. Mogunt. An. 847. c. 13. p. 46. t. 8. Conc. c. 15.*

Ut cætera servent quæ in regula Sanctimonialium continentur, & quæ à sanctis Patribus illic constituta sunt. *Ibid. Can. 16.*

IX.

Autre Concile où il condamna Goteschalc.

Act. Sac. 4. part. 2. pref. n. 140. Ann. Fuld. an. 848. C. 8 o.

L'année suivante Raban aiant appris que Goteschalc estoit en Italie chez le Comte Eberard, & qu'il y debitoit une mauvaise doctrine, sur le sujet de la predestination, il écrivit à ce Comte, & l'exhorta à imposer silence, à un si dangereux esprit, & mesme à le chasser de son logis. Son zele le porta encore à refuter cette erreur, par un traité qu'il addressa à Noting, qui avoit esté élu Evesque de Verone ou de quelque autre diocese d'Italie. Goteschalc passa de ce païs-là en Alemagne & vint dans le territoire de Mayence : dequoy le saint

Prélat aiant esté averti il assembla un Concile où il condamna son opinion, & le renvoya à Hincmar son propre Evesque, aprés qu'il eut promis avec serment de ne plus retourner en Allemagne.

CHAP. LIV.

X. *Sa charité envers les pauvres.*

Raban fut persecuté par ses propres vassaux qui s'éleverent contre luy; mais il eut le Roy mesme pour son Protecteur, & quoique ses ennemis eussent esté convaincus de leur conspiration, il leur fit grace, & les reçût dans son amitié. Il alloit luimesme par la campagne prescher la parole de Dieu, & instruire les peuples. La famine qui desola le territoire de Mayence, l'an 850. luy donna occasion de faire éclater sa charité. Pendant ce temps de misere, il se retira dans un village de son Diocese appellé Vvinzel, & il y nourrit tous les jours plus de trois cens pauvres, outre ceux qui mangeoient d'ordinaire à sa table.

Plusquam 300. alimento sustentabat exceptis his qui in præsentia illius vescebantur assidue. *Ibid. an.* 850. & 852.

XI. *Il tient encore un Concile à Mayence.*

Deux ans aprés il assembla encore un Concile à Mayence par le commandement de Louïs le Germanique, où se trouverent les Evesques & les Abbés de la France Orientale, de la Baviere & de la Saxe. L'on y decida des questions sur les choses Ecclesiastiques; mais ces Decrets ne se trouvent plus. Il avoit grand soin d'instruire ses Prestres, & lorsqu'il fut dans l'impuissance de le faire lui-mesme, parce que sa santé estoit trop foible, il composa un traité *des Ordres sacrez*, & l'addressa à Thiotmar qu'il avoit choisi pour son grand Vicaire, luy ordonnant de l'enseigner de vive voix aux Ministres des Autels. Aiant esté consulté par Heribauld Evesque d'Auxerre, sur quelques points qui regardent la penitence, il lui repondit par une Epistre qui se trouve à la fin du recueïl de Reginon, & où il parle aussi d'une lettre qu'il avoit écrite à Egil Abbé de Prom.

Quia mei cooperatorem in sacro ministerio te elegi, hortor ut quod pro infirmitate corporis coram multis exponere non possum, tu qui junior ætate, &c. *Raban. ad Thiotm. de Sacr. ord. Tom.* 6. *p.* 50. *Vide Regin. edit. Steph. Baluz. pag.* 447.

XII. *Sa mort.*

Quoiqu'il fut d'une complexion delicate & qu'il eut peu de santé lors mesme qu'il fut Evesque, il ne mangeoit point de chair, & ne beuvoit point de vin. Lorsque les fonctions de sa charge le luy permettoient, il se retiroit dans sa terre de Vvinzel ou dans quelque Monastere, & il s'y appliquoit à l'oraison & à l'étude. Estant tombé malade à Vvinzel il laissa ses Livres aux Abbayes de Fulde, & de saint Alban, & aprés avoir reçû les derniers Sacremens il y mourut l'an 856. son corps fut porté au monastere de saint Alban, & l'on mit sur son tombeau une Epitaphe qu'il s'estoit dressée luy-mesme. Sa vie a esté écri-

Trith. vita Raban. l. 3. *c.* 3.

CHAP. LIV. te par un de ses Disciples nommé Rodolphe & par Tritheme; mais Rodolphe s'est principalement étendu sur ce qui regarde la translation des reliques dont le saint Prélat enrichit plusieurs Eglises de sa dépendance. Tritheme a emprunté plusieurs choses de Meginfroy Auteur du xij. siecle, dont il avoit la Chronique qui ne se trouve plus; mais il s'est mépris en quelques points parce qu'il n'avoit pas l'ouvrage de Rodolphe, & il ne paroist pas non plus avoir lû assez exactement les traités de Raban, & sur tout les prefaces d'où l'on tire beaucoup de lumiere pour bien connoistre ses actions. Raban a esté un des premiers, ou comme dit Baronius, le premier Theologien de son temps. Dans ses écrits il paroist fort attaché à la Doctrine des SS. Peres, & fait profession de suivre leurs sentimens, & non point ses propres idées. L'on a vû cy-devant que ses commentaires sur l'Ecriture n'estoient presque que de simples extraits de leurs ouvrages. Aussi estoit-ce là la maniere des Theologiens de son temps. On s'appliquoit à l'étude de l'Ecriture, des Conciles, & des Peres. L'on ne connoissoit presque point la Philosophie, & l'on n'avoit point encore reduit la Theologie dans l'ordre & dans la methode dont l'on use aujourd'huy laquelle sans doute est tres utile & tres commode, pourveu que l'on ne rafine pas trop, & que l'on n'altere & n'affoiblisse pas par des raisonnemens de Logique, la pureté & la force des veritez revelées.

Vertex hujus temporis Theologorum. *Baron. ad an.* 847.

Raban. praef. in libros de inst. cleric. lib. 1. *de videndo Deo, ad Bonosm. Praef. in Ezechiel.*

XIII. *Disciples & amis de Raban.*

Ce Rodolphe Disciple de Raban a esté un des premiers hommes de son temps à l'égard des Lettres. Il les enseigna dans Fulde, & eut tant de part à l'estime de Louïs Roy d'Allemagne, que ce Prince le choisit pour son Predicateur, & pour son Confesseur, ainsi qu'il se voit par une charte, où il luy donne une terre ou quelques rentes, & veut qu'aprés sa mort ces biens demeurent pour son Ecole. Il mourut l'an 865. selon le temoignage de l'Annaliste de Fulde qui releve fort son merite, & le represente comme un homme d'une profonde erudition & qui estoit consommé dans toutes les sciences. On a seulement de luy les vies du Bien-heureux Raban, & de sainte Liobe. Jean, Bertholfe, Vinbert, Egbert, Religieux de Fulde, eurent aussi l'avantage d'étudier sous Raban. Le premier excella dans la poësie & dans la musique, & fut le premier qui perfectionna en Allemagne le chant Ecclesiastique. Bertolfe écrivit des ouvrages qui ne se trouvent plus. Vinbert & Egbert

Brouv. Ant. Fuld. pag. 222. Clerico, oratori, & Confessori suo Rudulpho videlicet monacho qui praeest Scholaribus in monasterio S. Bonifacij Fuldae. *Bolland.* 4. *Febr. pag.* 501. *Act. sec.* 4. *part.* 2. *pag.* 1.

excellerent en pieté ; mais principalement le dernier qui vécut long-temps reclus, & que l'on dit avoir fait des miracles & composé quelques Livres. Raban forma encore d'autres Disciples dont nous avons parlé, ou dont il sera fait mention ailleurs, parce qu'ils passerent de Fulde dans d'autres monasteres. Il paroist par ses ouvrages que Samuel, Isambert, Geraut, & Bonose, eurent beaucoup de part à son amitié. Samuel étudia avec luy sous Alcuin, & enseigna depuis les sciences. Raban le qualifie seulement Prestre ; mais il y a apparence qu'il est le mesme que Samuel Abbé de Lauresheim qui fut Evesque de Vvormes. Isambert fut Prestre & Religieux de Fulde & il y fit une chasse où l'on mit des saintes Reliques. Parmi les poësies de Raban il se trouve une épigramme qui marque que Geraut estoit Prestre & Bibliotecaire de Fulde.

Megenfr. d. l. 14. de temporibus gratiæ apud Trithem. Rab. vita pag. 13.

Rab. Carm. 106. Cumque choro fratrum hæc relegens valeas. *Rab. ad Gerhoh. um.*

XV.

Successeurs de Raban dans l'Abbaye de Fulde.

Il est certain que Bonose gouvernoit une Communauté de serviteurs de Dieu, & l'on tient qu'il est le mesme que ce Moine nommé Hatto qui alla étudier à Tours avec Raban, & qui luy succeda l'an 842. dans la charge d'Abbé. Les terres dont les revenus ou les dixmes estoient employées à la reception des Hostes & aux aumônes qu'on distribuoit à la porte du Monastere, ne luy paroissant pas suffisantes pour soustenir ces charges, il en destina encore d'autres pour ces actions de charité, & ce Reglement fut confirmé par le Pape Leon IV. & par l'Empereur Lothaire. Il obtint aussi du S. Siége des lettres pour la conservation des droits & des franchises de son Abbaye. Il mourut l'an 856. & eut de suite pour Successeurs, Thioton, Sigehard, & Hugues. L'an 859. Louïs Roy d'Allemagne, envoya Thioton en Ambassade vers Louïs son Neveu qui regnoit en Italie, & vers le Pape Nicolas premier pour tascher de justifier l'entreprise qu'il avoit formée l'année precedente contre son frere Charles, & qui luy avoit si mal reussi. Thioton s'aquitta bien de cet employ, & obtint du Pape une nouvelle confirmation des Privileges de son Monastere ; mais dix ans aprés il fut deposé par l'ordre de Louïs, à qui il avoit manqué d'obeïr dans quelque occasion. Sa liberalité envers les pauvres le fit appeller *l'Aumônier.* On luy substitua Sigehard qui gouverna sa Communauté selon la Regle, & parut dans sa conduite l'imitateur du grand Raban. Il establit un anniversaire, destinant un jour chaque année pour faire en commun des prieres pour les ames des Religieux que Dieu avoit

Charissime virorum & solertissime custos gregis Dei. *Raban. ad Bonos. Tom 6. de Consang. nuptiis.*

Laudabiliter ac Rabanice gubernans. *Brouv. Ann. Fuld. pag. 280.*

CHAP. LIV. retirez du monde. Le Pape Jean VIII. le maintint dans la possession des anciens Privileges de son Abbaye à condition que de temps en temps il l'informeroit de l'estat où se trouveroit sa Communauté à l'égard de la pieté & de l'observance. Arnon Evesque de Vvirzbourg, à qui l'on donne la qualité de Saint, & Sigehard accompagnerent Carloman dans la guerre que ce Prince alloit faire aux Sclavons & à d'autres ennemis du nom Chrestien, & ils menerent des troupes qui firent partie de son armée. Sigehard eut different avec l'Archevesque de Mayence pour les dixmes de Thuringe. De son temps Louïs le Germanique tomba dans une si grande maladie que les Medecins perdirent l'esperance de le pouvoir conserver. Dans cette extremité il eut recours à Dieu, joignant à ses prieres de grandes aumônes qu'il fit aux monasteres & aux pauvres, & comme disent les annales de Fulde, *il merita d'estre gueri par le Medecin celeste dont il avoit imploré la misericorde.* Cinq ans aprés ayant cessé de s'appliquer aux affaires de l'Etat pendant quelques jours de Carême, afin de s'occuper plus librement à l'Oraison, il eut un songe, où il crut voir son pere Louïs le Debonnaire *qui le conjuroit de faire en sorte qu'il pût estre delivré des peines qu'il souffroit, & obtenir la vie éternelle.* Effrayé de cette vision il addressa des lettres à tous les monasteres de son Etat, & ordonna que l'on y priat Dieu pour le soulagement de l'ame de ce Prince. Dans la semaine de Pâques, il alla luimesme faire des prieres dans l'Abbaye de Fulde, où il fut reçû par Sigehard ou par Hugues. Car, selon quelques-uns, Sigehard se demit de sa charge vers ce temps-là, & depuis il passa le reste de ses jours en retraite dans le Prieuré du mont saint Jean à un quart de lieuë de Fulde, ne s'occupant qu'aux exercices de pieté. Hugues fortifia les environs de son Abbaye & prit soin d'implorer le secours du Ciel par des processions & d'autres prieres. Par ce moyen il se mit à couvert de l'invasion des Barbares qui ravageoient l'Allemagne. Le Roy Arnoul luy donna un Livre des Evangiles écrit de la propre main de saint Boniface. Hugues vivoit encore l'an 912. comme il paroist par des lettres de protection que luy accorda Conrad Roy de Germanie, touchant les dixmes, & le droit d'élection dont jouïssoit sa Communauté.

l'an. 872.

Annal. Fuld. an. 869. 874.

CHAPITRE LV.

De l'Abbaye de ſaint Alban de Mayence: Du bien-heureux Probe. De quelques reglemens des Conciles de Mayence, & de Teuver.

CE que nous avons dit de l'Abbaye de ſaint Alban de Mayence fait aſſez juger qu'elle étoit en grande conſideration. L'on y tenoit ſouvent les Conciles de la Province, on y enterroit les Archeveſques, on y faiſoit les grandes ceremonies, telle que fut le baptéme du Roy Heriold, dont il a eſté parlé: le bien-heureux Raban s'y retiroit quelquefois & s'y appliquoit à la priere avec les Religieux dont la vie eſtoit edifiante & bien reglée. On met en ce nombre le bien-heureux Probe Preſtre, lequel aprés avoir éclairé par ſa doctrine & par ſa vertu l'Egliſe de Mayence mourut l'an 859. On loüe particulierement ſon zele pour le ſalut des ames, & la charité avec laquelle il ſe faiſoit tout à tous pour attirer chacun au ſervice de Dieu. Il goutoit fort Ciceron, Virgile & les autres Maiſtres de l'éloquence Latine, & il en parloit quelquefois avec tant d'eſtime que Loup de Ferrieres qui d'ailleurs eſtoit ſon ami, écrivant à Altuin Religieux de ſaint Alban en prit ſujet de railler Probe, & de demander s'il pretendoit mettre au Ciel ces Auteurs prophanes, & en faire autant d'Elus. Nous parlerons ailleurs de la tranſlation des reliques de ſaint Sever, de ſainte Vincence, & de ſainte Innocence dans le Monaſtere de S. Alban par l'Archeveſque Otgar. Il ſuffira d'obſerver que ce precieux dépoſt y aiant eſté apporté l'an 836. n'y demeura pas tout entier: les reliques de S. Sever furent tranſportées à Erford en Thuringe & miſes dans l'Egliſe de S. Paul, Charles Archeveſque de Mayence aprés Raban donna une partie de celle de ſainte Innocence aux Religieuſes du Monaſtere de ſainte Bithilde de la meſme ville. Il a eſté remarqué cy-devant que Charles étoit fils de Pepin Roy d'Aquitaine & que Charles le Chauve le fit tondre & le confina dans l'ancienne Corbie. Luitbert ſucceſſeur de Charles dans le ſiege de Mayence, Wilbert Archeveſque de Cologne, Ratbod Archeveſque de Treves

I. *Probe Religieux de ſaint Alban.*

S. Albani percelebre monaſterium.

Eginhard. l. 4. de tranſl. S. Marcell. & S. Petri c. 26.

Act. ſæc. 4 p. 2. pag. 59.

An Ciceronem, &c. Virgilium, &c in electorum collegium admittat, ne fruſtra Dominus ſanguinem fuderit. *Lup. Ep. 20. & 34.*

Bolland. 1. Febr.

CHAP. LV.

II.

Reglemens du Concile de Teuver.

Incolæ monasteriorum utriusque sexus metuentes huc illucque vagantur incerti &c. errabundi cum periculo suæ professionis, &c. *Prælocut. Synod. Mogunt. an. 888.*

Can. 25.

Regin. Chronic. ad an. 889. 891. Act. sac. 4. p. 2. pag. 489.

Quia id fecisse multos sanctos legimus. *Conc. Tribur. can 26.*

& leurs suffragans tinrent l'an 888. un Concile à Mayence où se trouverent quantité d'Abbez & d'Ecclesiastiques. Le païs estoit alors dans la consternation à cause des courses des Normans, & des horribles excez que commettoient d'autres personnes qui bien que Chrestiens imitoient ces barbares, & méprisoient les avis de ceux qui les exhortoient à changer de conduite & à faire penitence. On voyoit quantité de Moines & de Religieuses abandonner leurs Cloistres pour se mettre à couvert de leurs violences, & mener une vie errante qui les exposoit au danger de contrevenir aux devoirs essentiels de leur profession, & méme d'y renoncer entierement. Les Evesques assemblez à Mayence firent quelques reglemens pour tâcher de maintenir la discipline dans ce temps de desordre & de misere. L'on y renouvella un decret du Concile de Châlon de l'an 813. qui porte que les Clercs ou les Laïques qui possedoient à droit de benefice les monasteres de Chanoines, ou de Religieux, & de Religieuses y mettroient des personnes capables de bien gouverner la communauté qui se presenteroient aux Synodes du Diocese quand ils y seroient appellez. Sunzo ou Sunderolde qui entra l'an 889. dans le Siege de Mayence fut tiré du monastere de Fulde où il servoit Dieu depuis sa premiere jeunesse. Sa vertu & son intelligence dans les choses saintes le firent juger digne de l'Episcopat, mais il n'en exerça les fonctions qu'environ deux ans ayant esté tué avec le Comte Arnou dont l'armée fut surprise & défaite par les Normans. Sigebert parlant de la mort de Sunzon l'appelle un Martyre, & c'est ce qui a donné lieu à quelques modernes de le qualifier bien-heureux. Le Concile de Tribur ou Teuver tenu l'an 895. auquel presida Hatto qui d'Abbé de Richenavv avoit esté fait Archevesque de Mayence aprés Sunzon, ordonna qu'il seroit permis à un Religieux de passer de son monastere en un autre pour le bien de son ame, ou pour procurer l'avancement spirituel des autres, pourveu que ce changement de lieu se fit du consentement de son Evesque, de son Abbé, & de ceux de sa communauté, & cette decision est fondée sur l'exemple de quantité de Saints qui en ont usé de méme, & qui n'ont point fait de difficulté de quitter leur premier monastere pour un plus grand bien. Mais le Concile declara que l'on devoit avoir en horreur les Apostats pour leur faire de la confusion, & pour les porter par l'extréme mépris que l'on

seroit d'eux, à sortir des mains du demon qui les tient sous sa puissance & à retourner dans leur communauté. Il ordonna aussi que l'on renfermeroit dans une prison, & que l'on traitteroit durement ceux qui ne voudroient pas revenir d'eux-mémes dans le cloistre, afin qu'ils pussent expier leur crime par le feu, & la rigueur salutaire de la penitence, comme il avoit esté decidé par les Papes Sirice & Leon, & par le Concile de Calcedoine. Il est certain qu'il se trouva plusieurs Abbez à ce Concile de Tribur, dont nous venons de parler. Selon le denombrement qu'en fait Tritheme, ces Abbez sont Heriger (ou plustot Huogge ou Hugues) Abbé de Fulde, Harderad Abbé d'Hirsfeld, Harderad Abbé d'Hirsauge, Burcard Abbé de Setgenstad, Adelbert (ou plustot Bavon) Abbé de Corbie, Vilhart Abbé de S. Alban, Bertulphe Abbé de saint Ferruce c'est à dire de Bleïstat dont l'Eglise avoit esté dediée en 812. * par Riculfe Archevesque de Mayence.

Quatenus retrusus ergastulo decoqui possit pœnitudinis igne purgatorio. *Ibid.*

Regin. ad An. 895.

Trith. Chron. Hirsaug. an. 896.

**Voyez cy-devant page 98.*

CHAPITRE LVI.

Des Abbayes de Murhart, Schuvarzach, Hasenried, Vvildsbourg : de la Translation des reliques de sainte Vvalpurge, & de saint Sol.

LOuïs le Debonnaire fonda l'an 815. le monastere de Murhart dans le Diocese de Wirtzboug en faveur du bien-heureux Valtric Ermite qui en prit la conduite : cet établissement fut fait pour douze Religieux qui devoient garder la regle de saint Benoist. L'Abbaie de saint Sauveur de Schuvarzach située sur le Mein dans le méme Diocese eut son commencement en ce méme temps. Elle fut bastie par Megingaud gouverneur du païs, & par Imme sa femme. Benoist qui en fut le premier Abbé exerça 28. ans cette charge & eut entre ses disciples un Religieux appellé Treutgar qui transcrivit plusieurs livres pour la Bibliotheque. Les successeurs de Benoist furent Madelbert, Hardovvig, Ebbon. Du temps de Madelbert Theodorete ou Tithrade que l'on dit avoir esté petite fille de Charlemagne, bâtit dans le méme païs un monastere aussi appellé Schuvarzach pour des personnes de son sexe.

I. *Abbayes de Murhart, de Schuvarzach.*

Bucel. Germ. Sacr. Tom. 2. pag. 268.

CHAP. LV.

Ces deux Abbayes furent mises sous la *puissance de saint Chilien*, c'est-à-dire sous la dependance particuliere de la Cathedrale de Virtzbourg; mais la premiere n'y fut assujettie que vers l'an 877. par la concession de Louïs Roy de Germanie.

II.
Herried & Vildsbourg.

On attribuë à Charlemagne la fondation des monasteres d'Hasenried ou Herried, & de Vildsbourg que l'on place tous deux dans le territoire d'Aicstad; ce qui est certain à l'égard du premier. S. Deocar Solitaire s'estant retiré dans le desert d'Hasenried n'y bâtit d'abord qu'une petite Chapelle à l'honneur de la sainte Vierge par la liberalité de Charlemagne. Mais ensuite appuié de la protection de ce Prince, il fonda un monastere & depuis y éclatta par des miracles qui se firent à son tombeau. Mais cette Abbaie ne subsista pas long-temps sous la Regle de saint Benoist: car vers la fin du neuviéme Siecle Erchanbold Evesque d'Eichstat l'ayant obtenuë du Roy Arnou à qui il avoit rendu de bons services, en chassa les Religieux, y mit des Chanoines à qui il n'attribua qu'une partie des revenus pour leur subsistance & donna le reste des terres en fief pour avoir des soldats. Bruschius écrit qu'il chassa les Moines à cause de leur dereglement, mais l'ancien Auteur n'en dit rien. Pour l'Abbaie de Vvildsbourg on dit aussi que ce ne fut d'abord qu'une Chapelle bâtie par le Roy Pepin à l'honneur de saint Nicolas: à quoy l'on ajoûte que Charlemagne la changea en un monastere sous le Pontificat de Geroch Evesque d'Aicstad qui mourut vers l'an 806.

Ejectis Monachis canonicos ibi fecit eorumque præbendam paucis ex reditibus instituit *Anonym. apud Gretzer. Catalog. Episc Egit. p. 413.*

* *vers l'an* 810.

Brusch. Germ. monast fol. 145. & 48. *Bucel. Tom.* 2. *p.* 42.

III.
Translation du corps de sainte Vvalpurge.

Aprés la mort de sainte Vvalpurge Abbesse d'Heidenheim & des sages Vierges qu'elle avoit instruites, Geroch successeur de saint Vvilbauld frere de la Sainte établit des Chanoines dans le monastere d'Heidenheim; Et ce changement ne fut pas avantageux au service de Dieu. Car cette Abbaie ayant esté ainsi reduite en prieuré, le zele pour la pieté s'y éteignit peu à peu. Ce que les Fondateurs avoient destiné pour la nourriture des pauvres devint la proye de ceux qui en offroient de l'argent: on vendoit la Prevosté, ou bien on l'emportoit par violence, & la charge de Doyen se commettoit à celui qui paroissoit le plus foible & le plus timide, afin qu'il n'usat point de son autorité pour reformer les autres. C'est que nous apprenons de l'Abbé Adelbert Ecrivain du douziéme siecle en cela plus croiable qu'un Auteur moderne qui semble dire que ce fut le dereglement des Religieuses qui porta Geroch à mettre des Chanoines en leur place. L'Eglise où reposoit la Sainte étant

Decania &c. levissimo timidissimoque tradebatur, ne liberam corrigendi cœteros, haberet vocem. *Act. Sac* 3. *part.* 2. *pag.* 177.

CH. LV.

fort negligé, & son tombeau deshonoré, on dit qu'elle apparut en songe à Otkar Evesque d'Eicstad, & luy en fit des plaintes. Cet avertissement fut suivi de la chute d'une muraille, ce qui aiant touché ce Prelat, il repara ce lieu saint, & le benit de nouveau. Quelque temps aprés il y envoya deux Archiprestres & Liubile (ou Liobe) Religieuse de Monheim avec ordre de tirer de terre le corps de la Sainte, & de le transferer solennellement au monastere de sainte Croix d'Eicstad, ce qui fut executé. Ce monastere d'Eicstad dont on rapporte la fondation à cet Evesque, estoit habité par des Religieuses de l'Ordre de S. Benoist : il subsiste encore & porte le nom de sainte Vvalpurge. Mais l'Eglise reparée par Otkar ne demeura pas cependant sans Reliques : car il y fit reporter celles de saint Vvnebauld premier Abbé de Heidenheim. Liubile vivoit encore l'an 893. & fut Abbesse de Monheim. Elle souffroit beaucoup de la part de ses parens qui s'efforçoient de la chasser de l'heritage de sa mere. Dans cette affliction elle eut recours à Erchanbold Evesque d'Eicstad, & le pria de luy donner une portion du corps de sainte Vvalpurge. Ce Prelat aiant obtenu là-dessus la permission du Roy Arnou, luy accorda ce qu'elle souhaitoit. Ces Reliques furent portées en procession à Monheim où Dieu fit quantité de miracles qui accrurent beaucoup la devotion des Fidelles envers la Sainte. On en peut voir la relation décrite par Vvolfhart Prestre du monastere d'Hasenried où alors il n'y avoit peut-être plus de Religieux, mais une communauté d'Ecclesiastiques. Il a dedié son ouvrage à Erchanbold qui faisant un jour la visite dans l'Abbaye de Monheim fut lui-méme témoin de la guerison d'un pauvre qui estoit aveugle dés sa naissance. Il paroist par cette relation que les Fidelles & les hommes aussi bien que les femmes avoient liberté d'entrer dans l'Eglise de ce monastere & d'y assister à l'Office. Hildegarde fille du Roy Loüis frere de Charles le Gras y alla un jour accompagnée du Comte Luitpold : cette Princesse aiant esté accusée auprés du Roy Arnou fut releguée dans l'Abbaie de Chemissen ou Chemsée, mais depuis elle rentra en grace & fut rétablie dans la plufpart de ses biens.

Ib. pag. 292.

Otkar a esté Evéque d'Eicstat dés l'an 848.

Ann. Met. ad an. 894.

IV.

Translation de saint Sol.

Le petit monastere de saint Sol qui estoit de la dépendance de Fulde fut commis aux soins d'un Diacre nommé Gondram qui étoit neveu de Raban Maur, & qui d'abord avoit esté formé par son oncle aux exercices de la profession monastique,

CHAP. LIV. mais avant qu'il s'y fut attaché par des vœux on le tira du Cloiſtre, & on l'engagea à la Cour contre ſon gré. Il taſcha d'augmenter le culte & la veneration de ſaint Sol en plaçant ſon corps dans un lieu plus recent avec la permiſſion d'Altin Eveſque d'Eicſtad, & en portant ſon amy Ermanric Diacre & Religieux à écrire la vie du Saint. Nous avons déja remarqué que cet Auteur dédia ſon ouvrage au Sçavant Rodolfe qui avoit eſté ſon maiſtre. Il y a apparence qu'il le compoſa avant l'an 847. puiſque parlant de Raban il le qualifie ſeulement Abbé.

Vi ablatum &c. à quietiſſima cœnobii vita quamvis hacteuus non ligatum. *Act. Sa. 3. part. 2. pag. 436.* Fuldenſe monaſterium ubi modo, &c. Rabanus Abb. Fulget *Ib pag. 434.*

CHAPITRE LVII.

Des Abbayes de Lauresheim ou Lorſch.

I. *Richbod Abbé de Laureſheim.*

LE principal monaſtere qu'eut noſtre Ordre dans le dioceſe de Vvormes eſtoit celuy de Laureſheim. Outre l'édification qu'y donnoient les Religieux, on eſtoit encore porté à le conſiderer par la veneration que l'on avoit pour les reliques de ſaint Nazare Martyr, qui y repoſoient; & ce fut par ces vuës que pendant le IX. ſiecle pluſieurs perſonnes en augmenterent les revenus par leurs liberalitez. L'auteur qui en a compoſé la Chronique s'eſt mépris en confondant Richbod qui en eſtoit Abbé l'an 800 avec Richbod Archeveſque de Treves. Ce Prelat fut Religieux de Mithlac, & non pas de Laureſheim, ainſi que nous avons dit cy-devant. Richbod Abbé de Laureſheim ſe rendit recommandable par ſa vertu; & par le ſoin qu'il prit d'accroiſtre & d'orner ſon Monaſtere. Il changea de place ſon cloiſtre, & fit un dortoir avec les trois Egliſes qui eſtoient jointes, & n'en formoient qu'une, & revêtit d'or & d'argent les baluſtres qui eſtoient autour du tombeau ou du repos de ſaint Nazare. Il leva auſſi le pavé qui eſtoit devant l'Autel, & y mit des carreaux de marbre de diverſes couleurs.

Voyez cy-devant page 144. *Chronic. Lauresh. ad an. 785.*

Dormitorium cum Eccleſia triplici fecit, cancellos circa requiem B. Nazarii ex auro argentoque mirificè veſtiens, &c. *Ibid. ad an. 785.*

Cette Egliſe fut bruſlée par accident. L'an 1090.

II. *Adalonge Abbé.*

Il mourut l'an 805. & eut pour ſon Succeſſeur Adalonge qui marcha ſur ſes traces, & fit paroiſtre beaucoup de ſageſſe & de pieté dans l'adminiſtration de ſa charge. Entre divers ornemens dont il embellit ſon Egliſe, on remarque qu'il enferma ou couvrit de tables d'argent les quatre cô-

tés du grand Autel. Il obtint des lettres de protection de l'Empereur Louïs le Debonnaire. Eginard donna à son monastere la terre de Michlenstad qui fut depuis un des principaux prieurez dependant de Lauresheim.

Ch. LVI. *Altare Dominicum quatuor ex patribus tabulis argenteis inclusis. Ibid.*

III. *Samuel Abbé, & Evesque de Vvormes.*

Samuel eut la conduite du monastere aprés Adalonge. Il fut mis dans le cloistre dés son enfance, & il y prit l'habit de Religieux. Nous avons déja observé qu'il eut beaucoup de part à l'amitié de Raban, & qu'ils étudierent ensemble sous Alcuin. Son merite & principalement son erudition l'éleva au Siege de Vvormes, & l'Episcopat ne luy fit point quitter la charge d'Abbé. Il fonda ou rétablit l'Eglise de Niuhusen, & la dedia à saint Cyriaque: Elle fut depuis deservie par des Chanoines, ou par des Religieux. Du temps de Samuel, Louïs le Debonnaire fit bâtir à Vvormes un monastere de Religieuses de nostre Institut. Ce Prelat mourut en 855. ou 856. & fut enterré à Lauresheim.

Les Auteurs ont peut-estre pris Louïs le Debonnaire pour Loüis le Germanique. Landolphe Evéque de Vvorme y mit des Religieuses de l'Ordre de Cisteaux, l'an. 1240. Mon. Germ. Brusc. pag. 81.

IV. *Successeurs de Samuël dans son monastere.*

Il eut de suite pour Successeurs dans son Abbaye Eigelbert, Thiodroch, Babo, Vautier, Gerard. L'administration de Thiodroch est remarquable par l'établissement du Prieuré d'Abrinberg qu'il fonda, & par la donation que fit à son monastere le Comte Vinfroy. L'on voit encore la charte de ce Comte qui fut dressée par Vvautier Prestre & Religieux. Sa date est de l'an 26. de Louïs le Germanique. Du temps de Thiodroch sçavoir l'an 868. on tint un Concile à Vvormes où l'on authorisa l'oblation des enfans aux monasteres prescrite dans la Regle de saint Benoist; & où l'on permit aussi aux Religieux qui seroient accusez d'avoir volé quelque chose à leur Communauté de se purger par la reception de la sainte Eucharistie: ces deux usages ont esté depuis abrogez.

Conc. Vvorm. an. 868. Can. 15. 22. 23.

V. *Louïs le Germanique enterré à Lauresheim.*

Louïs le Germanique accorda beaucoup de graces à l'Abbaie de Lauresheim & la choisit pour le lieu de sa sepulture, son corps y fut porté aprés sa mort qui arriva l'an 876. Il y a apparence que l'Abbé Vautier est le méme que ce Religieux qui écrivit la Charte du Comte Vinfroy. Il exerça sa charge du temps de Loüis II. Roy de Germanie qui mourut l'an 882. & fut enterré à Lauresheim auprés de son Pere dans l'Eglise appellée *Varia* qu'il avoit bâtie ou achevée.

VI. *Donations de Charles le Gras*

Gerard étoit Abbé dés l'an 884. ainsi qu'il paroist par les Lettres de Charles le Gras qui donna à son monastere la terre d'Altheim pour en employer le revenu à entretenir le lumi-

CHAP. LVI.

& du Roy Arnou à l'Abbaye de Lauresheim où l'on mit ensuite la reforme.

naire de l'Eglise; Le Roy Arnou se montra fort liberal envers ceux de Lauresheim, & outre des terres qu'il leur donna, il les maintint dans leurs privileges. Mais aprés la mort du Venerable Gerard arrivée vers l'an 894. ils furent accusez auprés de ce Prince de quelques desordres,& sur cette accusation il suspendit lepouvoir qu'ils avoient de s'élire un Abbé & commit l'administration de leur monastere à Adalberon qui de Religieux d'Eluvangen avoit esté fait Evesque d'Ausbourg. Adalberon qui estoit un Prelat eminent en sagesse & en pieté y mit la reforme, & aprés l'avoir gouverné cinq ans quitta le titre d'Abbé,afin que les Religieux s'en choisissent un de leur Corps, s'il y avoit quelqu'un parmi eux qui fut digne de cette charge. Mais soit qu'il n'y en eut point qui la pût exercer, ou qu'ils tenterent en vain d'obtenir la liberté d'élire un Superieur,ils furent encore pendant treize ans sous la conduite de Hatto Archevesque de Mayence. Sigolfe leur Prieur avoit soin de la regularité.La Chronique du monastere met l'élection de Lieuter en l'an 895. mais c'est par une erreur manifeste, puisque selon cette même Chronique il y eut du moins 18. ans d'intervalle entre Gerard & Lieuter, & que celuy-ci ne fut elû par les Religieux que du temps de Conrad Roy de Germanie., dont le regne ne commença que l'an 912.

Qui post annos quinque religionis vigore reformato. *Chron. Lauriss.*

CHAPITRE LVIII.

De l'Abbaye d'Hirsauge.

I.

Fondation d'Hirsauge.

UN des principaux ouvrages de Tritheme est la Chronique du monastere d'Hirsauge situé dans le Diocese de Spire. Cette Chronique a rendu cette Abbaie celebre & l'a distinguée de plusieurs autres qui n'ont pas esté moins considerables,mais dont nous n'avons presque rien à dire, parce que nul ne s'est donné le soin d'en écrire les evenemens. Elle doit son origine à la translation des reliques d'un Saint qui furent encore apportées d'Italie comme tant d'autres, dont nous avons fait mention. Erlafroy Comte de Calve eut un fils nommé Notinge qui merita par sa vertu & par sa doctrine d'être fait Evesque de Verceil. Notinge qui selon son devoir residoit d'ordinaire dans son Diocese, voulut un jour repasser en

Allemagne

Ch. LVIII.

Allemagne pour voir son Pere, & crut qu'il devoit luy faire present du corps de saint Aurele Evesque Armenien qui estoit en sa disposition. D'abord il eut scrupule de tirer ces reliques de son Diocese, mais le Saint luy fit connoistre en songe que son dessein luy estoit agreable, & qu'il souhaittoit qu'on bâtit un monastere dans le lieu où Dieu rendroit la veuë à un aveugle. Notinge alla donc visiter ses parens en Allemagne, & y transfera les reliques du Saint. Non loin du Chasteau d'Erlafroy, il y avoit une Chapelle dediée à saint Nazare où il jugea devoir mettre ce precieux depost, & comme il l'y portoit, il vint un aveugle qui recouvra l'usage des yeux en presence de tout le monde. Un miracle si évident accrut extremement la veneration qu'on avoit pour le Saint, & Notinge avant que de s'en retourner en Italie persuada à Erlafroy de fonder un monastere dans le lieu-méme où estoit arrivé le miracle. L'on en posa les fondemens l'an 830 & il fut achevé sept ans aprés. Erlafroy pria Raban alors Abbé de Fulde de luy donner seize de ses disciples pour le peupler, & Raban qui avoit alors 270. Religieux dans la communauté, luy accorda aisément cette grace.

Trith. Chron. Hirsaug p. g. 5.

II. *Linbert I. Abbé.*

Il vint donc quinze Religieux de Fulde sous la conduite du Venerable Linbert, & ils prirent possession du nouveau monastere qui fut appellé *Hirsauge.* Otgar Archevesque de Mayence en dédia l'Eglise l'an 838. & y transfera solemnellement les reliques de saint Aurele. Il leur donna aussi permission de s'élire un Abbé aprés la mort de Linbert, & un Avocat ou défenseur qui succederoit à Erlafroy dans le soin de les proteger, & ce privilege fut confirmé par Louïs le Debonnaire. Linbert se fit Religieux à Fulde du temps de l'Abbé Baugulfe, il fit beaucoup de progrez dans la connoissance des Lettres, & dans la vertu. On dit qu'il a écrit sur le Cantique des Cantiques. Plusieurs personnes de qualité mirent leurs enfans dans son Cloistre, & luy en confierent l'éducation. D'autres se rendirent eux-mémes ses disciples, & se consacrerent à Dieu dans Hirsauge. Il imita Raban son Maistre, & à son exemple il assista fort liberalement les pauvres durant la famine de l'an 850. Sa charité bien loin de diminuër les revenus de son Abbaie, les accrut, parce qu'elle la mit en reputation & excita les Fideles à y donner de leurs biens. Il mourut l'an 854.

III. *Rutard enseigne*

De son temps Rutard disciple de Raban un des seize Religieux venus de Fulde, enseigna les lettres dans Hirsauge. Aussi son

CH. LVIII. *les Lettres dans Hirsauge.*

erudition qui estoit vaste & profonde, & l'éminence de sa pieté le rendoient tres-propre pour cet employ. Louïs Roy d'Allemagne luy offrant l'Evesché d'Halberstat aprés la mort du sçavant Haimon, il le pria d'élever à cette charge sacrée quelque autre qui en fut digne, parce que pour luy, il preferoit le repos de la vie reguliere & l'étude de l'Ecriture sainte à toutes les grandeurs, & à toutes les richesses de la terre. Il a fait un commentaire sur la regle de saint Benoist, mais je crois que cet Ouvrage ne se trouve plus: il mourut l'an 865.

Da Episcopatum alteri qui sit idoneus: ego quietem vitæ regularis, & studium scripturarum omnibus divitiis & honoribus mundi incomparabiliter duxi præferendum. *Trith. Chron. Hirsaug. ad an.* 8.4.

IV. *Gerunge II. Abbé.*

Les Religieux substituerent à Linbert un d'entre eux nommé Gerunge qui avoit appris les sciences dans l'école de Raban & de Strabo, & qui estoit zelé pour l'observance. Strabo fait assez voir combien il l'estimoit, lorsque luy adressant un traité de l'Arithmetique, il commence par cette inscription, *Au tres-Reverend Abbé Gerunge qui est son Pere par son merite, son fils par son age, son disciple à l'égard des Lettres, son Maistre par son avancement dans les voyes de la grace.* De son temps Richbod Religieux & Prestre succeda à Ruthard dans l'écolle d'Hirsauge, & y enseigna les sciences divines & humaines.

Reverendissimo merito Patri ætate Filio, littera Discipulo, gratia Magistro, Gerungo Abbati. *Ibid.*

V. *Reginbold III. Abbé.*

Reginbold fut le troisiéme Abbé de ce monastere & entra dans cette charge l'an 885. Il estoit Bavarois de naissance & de famille noble. Dés sa jeunesse il fut instruit dans les Lettres, & aprés y avoir fait grand progrés, il obtint un Canonicat dans la Cathedrale de Constance. Comme il avoit beaucoup de bien, ses richesses amolirent son esprit, & l'engagerent dans le luxe & la vanité du siecle. Mais la grace luy en ayant fait connoistre l'illusion, & l'extreme danger où étoit son salut, il eut honte de son égarement, il quitta le monde, & se fit Religieux dans Hirsauge. Il tâcha par sa ferveur de racheter le temps qu'il avoit perdu en s'abandonnant à la volupté: il étoit toûjours occupé à la priere, ou à la lecture des Livres saints, & souvent il donnoit sa portion aux pauvres, & passoit le jour sans manger. Une vie si exemplaire luy acquit l'estime de tous les Religieux, & quand il fallut élire un Abbé, ils luy deferent cette charge par un commun suffrage. Aprés la mort de Richbod arrivée l'an 889 ils établirent Harderad dans la fonction de Maistre. La vieillesse rendant l'Abbé Reginbold plus pesant & plus foible qu'il n'eut souhaité, & d'ailleurs se sentant attiré par la grace au saint exercice de la contemplation, il se démit de sa charge l'an 890. & permit qu'on luy substituat

Meginfred. apud Trith. Chron. Hirs. an. 885.

Harderad. Mais aprés sa demission tout infirme qu'il estoit, il continua à vivre austerement, & comme quelques Religieux luy representoient qu'il devoit moderer ses austeritez, puis qu'il n'avoit point fait de faute considerable depuis qu'il estoit entré dans le Cloistre, il répondoit qu'il croioit veritablement, que Dieu luy avoit fait la grace de le servir & d'éviter les grands pechez depuis sa conversion, mais que cependant il estoit persuadé qu'il devoit expier les negligences qu'il avoit commises estant leur Abbé, parce que pour l'ordinaire dans l'employ de Superieur, on se relache plustot que l'on n'avance dans la vertu. Il n'eut donc point d'égard à leurs avis, & se contentant d'adoucir la rigueur de sa penitence par le plaisir celeste de la contemplation, il persista dans cette maniere de vie jusqu'à la mort, & fut toûjours un modelle de perfection pour sa communauté. Nous parlerons ailleurs de l'Abbé Harderad & de Linthelme qui enseigna les Lettres dans son Cloistre : car les maistres se succedant ainsi les uns les autres les Lettres y fleurirent jusqu'à l'an 987. que la communauté fut presque éteinte par une grande peste qui desola plusieurs Provinces d'Allemagne.

Ch. LVIII.

Afferre plures negligentias quam virtutes, nostris diebus prælatura consuevit: oportet ergo nos fratres quamdiu vivimus pœnitentiam agere *Ibid.*

VI.

Abbés ou Religieux de Vveissembourg.

Il a esté dit cy devant qu'Haistulfe & Otgar furent Abbez de Veissembourg avant que de gouverner le Diocese de Mayence. Bernard eut la conduite du méme monastere avant que d'estre fait Evesque de Vvormes. On a veu cy-devant que Charlemagne l'envoya à Rome avec saint Adalard de Corbie. L'Eglise de Spire eut du moins trois Evesques qui furent tirez de Vveissembourg sçavoir *Benoist* qui entra dans cette dignité vers l'an 814. & l'exerça sept ou huit ans avec beaucoup de pieté & de sagesse, *Amaurri* qui fut fait Evesque l'an 890. & ensuite *Everard*, mais les souscriptions du Concile de Tribur font voir qu'il faut mettre entre ces deux derniers, Lotechan, qui manque dans les catalogues de * Bruschius & de Bucelin. Amaurri éclatta par son erudition & par sa vertu. On dit qu'il a laissé des ouvrages qui se trouvent encore dans les Bibliotecques. Bruschius assure que vers le milieu du neuviéme siecle les Chanoines de Spire vivoient en commun, & *faisoient profession de la vie monastique.* Si l'on avoit la Charte qu'il allegue, on en pourroit parler avec plus de certitude.

* *Bruschius l'appelle* Album castrum.

Rer Alem. to. 1. p. 1. pag. 185.

Idem Catal. Episc. Spirens. n. 13.

VII.

Otfroy traduit en vers Teuto-

Otfroy Religieux de nostre Ordre & disciple de Raban commença le premier à polir la langue Teutonique ou Allemande, que l'on avoit jusqu'alors si peu cultivée qu'il estoit

niques une partie de l'Evangile.

Otfridus professione Monachus, Presbyterque exiguus *Epist. Otfrid. ad Luidb. apud Ioan Cordes. Opusc. Hincmari.*

difficile de la reduire sous les loix de la grammaire. On dit qu'il servit Dieu dans l'Abbaie de Vveissembourg. Il traduisit en vers Teutoniques une partie de l'Evangile, & soumit son ouvrage à la censure de Luidbert Archevesque de Mayence, comme il se voit par la lettre qu'il luy adressa. Ce fut Louïs Roy de Germanie qui luy ordonna de travailler à cette version, afin que le peuple apprit & chantat des vers dont le sujet estoit si saint & si utile, & qu'il s'abstint des airs lascifs qui corrompent les mœurs, & blessent les oreilles des personnes chastes.

CHAPITRE LIX.

Des Abbayes de Maurmunster, d'Erstein, de Murbach, de Granfel, & de quelques autres d'Alsace.

I. *Abbaye de Maurmunster.*

vers l'an 828.

Mon. Germ. Brusc. pag. 84.

ON a vû cy-devant que saint Benoist d'Aniane fut chargé de la conduite du monastere de Maurmunster, & qu'il y mit plusieurs de ses Disciples. Celse qui gouvernoit cette Abbaye l'an 828. estoit vray semblablement de ce nombre. Il eut le deplaisir de voir son monastere desolé par un funeste embrasement. Mais Louïs le Debonnaire l'ayant recommandé aux soins de Dreux Evesque de Mets, ce Prelat aida Celse à reparer ce dommage, & luy donna les corps de saint Celeste & de saint Auteur qui furent portez dans son Eglise.

II. *Schuvartzach.*

Fr. Guillem. Epist. Arg c. 24. pag. 120.

Le monastere d'Arnolfesavv au Diocese de Strasbourg ayant esté presque détruit par un incendie, & les Religieux qui l'habitoient recevant souvent des outrages de Rutelin Comte du païs où il estoit situé, Vvido qui en estoit Abbé, obtint de Louïs le Debonnaire la permission de se transferer au delà du Rhin. Aprés ce changement de lieu qui se fit l'an 826. avec l'aggrément de Bernard Evesque de Strasbourg, l'Abbaye changea aussi de nom & fut appellée Schuvartzach.

III. *Abbaye d'Erstein.*

On attribuë à Hermengarde femme de Louïs le Debonnaire la fondation de l'Abbaye d'Erstein située un peu au dessus de Strasbourg. Mais il est plus seur de s'en rapporter

à Raban qui nous apprend que ce fut Irmingarde femme de Lothaire laquelle le commença & y choisit sa sepulture. Il marque aussi qu'elle l'enrichit de saintes reliques qui y furent apportées de Rome. On dit que ces reliques estoient les corps de saint Sixte, de saint Felix & de saint Adaucte, que luy donna le Pape Leon IV. Cette illustre & pieuse Fondatrice y fut enterrée aprés sa mort qui arriva l'an 851. L'Abbaye d'Erstein servit de refuge aux Religieuses de Blangi aprés la ruine de leur monastere qui fut bruslé par les Normans. Cinq ou six ans avant ce funeste ravage sainte Berte leur Fondatrice s'apparut plusieurs fois tantost à des Ecclesiastiques, & tantost à des Religieuses, ou à des devots Seculiers des environs, & elle leur fit entendre que son corps changeroit de place, & qu'on le transporteroit dans la terre de l'Abbesse Rotrude. L'évenement justifia cette prediction: car les Barbares s'estant repandus dans le Boulenois, les Religieuses furent obligées, de s'enfuïr avec les reliques de sainte Berte & de ses deux filles sainte Gertrude & sainte Deotile, & elles eurent la consolation de voir plusieurs miracles que Dieu fit par l'intercession de leur sainte Patrone. S'estant embarquées sur le Rhin, elles monterent vers le monastere de saint Janvier, où une femme possedée du Demon fut delivrée. Elles allerent ensuite à Mayence & y trouverent un Paralitique à qui l'invocation de sainte Berte rendit la santé. Un peu au dessous de cette Ville, on tenoit alors un Concile dans le Palais de Tribur, en presence du Roy Arnou. Rotrude Abbesse d'Erstein, qui estoit vraysemblablement de grande naissance, y alla, soit qu'elle y fut appellée par le Prince, ou qu'elle s'y rendit d'elle-mesme, pour luy demander quelque grace. Aprés qu'elle eut parlé au Roy, il vint un homme qui luy donna avis qu'il y avoit de pauvres Religieuses qui se retiroient vers Mayence avec les Reliques de leur Eglise. Elle ne fit pas d'attention à ce qu'on luy disoit, parce qu'elle avoit l'esprit occupé d'autres choses. Mais un peu aprés y ayant pensé, elle demanda où estoit cét homme; mais il estoit comme disparu, & on ne le put trouver. Touchée de compassion pour ces servantes de Dieu, elle envoya trois de ses gens à Mayence avec ordre de chercher ces Religieuses, & de les inviter à se retirer à Erstein. Ces filles accepterent volontiers cette offre, & prirent le chemin de

C. LIX.

Id. pag 114.

Irmingardis quæ hoc opus incipiens hic aulam condere jussit. Ad Christi laudem, adque sui requiem *Rab. Epit. Irming.*

Act. sæc. 3. part. 1. pag. 453.

L'an 895.

Strasbourg. Elles se reposerent à Vvormes ou aux environs dans le monastere de saint Cyriaque, où un Jardinier qui estoit Paralitique depuis trente ans fut rétabli en santé. Lorsqu'elles approcherent de Strasbourg, il vint plusieurs aveugles & quantité d'autres malades qui obtinrent du Ciel leur guerison par les merites de sainte Berte. Elles trouverent à Erstein la charitable & genereuse Rotrude qui les reçût avec joye, & qui fit beaucoup plus pour elles, qu'elles n'eussent osé esperer. Car elle fonda * un monastere en l'honneur de sainte Berte, & elle les y établit leur donnant ainsi le moyen de vivre selon leurs usages, & autant qu'il lui estoit possible leur faisant retrouver dans son païs ce qu'elles avoient perdu dans celuy d'où la fureur des Payens les avoient chassées.

* Alsiacum.

IV.
Abbaye d'Andlavv.

Aug. de Virg. c. 55.
In monasterium quod in proprietate sua construxerat, Deo famulatura recessit.
Rhegin. an. 887.
Trith. de Vir. Illust. Ord. S. Bened. l. 3. c. 314.
Brusch Mon. Germ. pag. 7.
Cet Auteur a pris si peu garde à ce qu'il écrivoit du monastere d'Andlavv qu'il dit que Loüis le Debonnaire y fit des donations l'an 18. de son Regne, c'est à dire, cinquante ans avant la fondation de cette Abbaye.
Hrutrudis Abbatissa liberaliter donata & à Ludovico Imperatore, & Juditha Imperatrice, *anno 18. Imperii ejus.*

La Bien-heureuse Richarde Imperatrice ayant esté repudiée sur de faux soupçons par l'Empereur Charles le Gras, se retira dans le monastere d'Andlavv qu'elle avoit fondé, & ne pensa plus qu'à plaire à ce divin Epoux des ames saintes qu'on aime avec d'autant plus de plaisir & de seureté, qu'il n'est point susceptible d'une injuste jalousie. Reginon Auteur contemporain marque simplement que cette Princesse alla se renfermer dans un monastere qu'elle avoit bâti sur un fond qui luy appartenoit; mais il ne marque point que ce monastere fut celuy d'Andlavv; & il ne dit point non plus, si ce monastere estoit de l'Ordre Canonique, ou de l'Ordre Monastique, c'est-à-dire de nostre Institut. Tritheme & d'autres qui l'ont suivi ont cru que ce monastere du moins dans son origine estoit soûmis à la Regle de saint Benoist. Bruschius au contraire assure qu'il fut bâti pour des Chanoinesses. Mais nul de ces Auteurs n'apporte de preuves de son sentiment : pour decider cette question, il faudroit voir les titres d'Andlavv, s'il y en a quelques-uns qui parlent du fait dont-il s'agit. Nous avons crû cependant ne devoir pas omettre un evenement si remarquable.

V.
Abbez de Mur-

Quoyque Murbach soit un des principaux monasteres d'Allemagne, nous sommes reduits à n'en rien dire, parce que le Catalogue des Abbés est fort sterile & ne contient presque que les noms. On met en ce nombre saint Symbert, dont il sera parlé cy-aprés. Gontran & Frederic obtinrent des Bulles du Siege Apostolique, & des lettres des Empereurs qui les maintinrent dans leurs Privileges. Entre ces deux Abbés l'on en

place un nommé Sigismond que d'autres appellent Sigimar à qui Lothaire accorda quelques graces à Strasbourg, l'an 834. Frederic fit l'an 885. une societé de prieres avec les Moines de saint Gal. Murbach estoit alors du Diocese de Basle. L'on n'a pas plus de connoissance de l'Abbaye du Val saint Gregoire. Recho ou Ratho qui en estoit Abbé l'an 803. fut tiré du cloistre pour gouverner l'Eglise de Strasbourg. Un Auteur moderne dit qu'il est reveré comme Saint. Mais ceux qui ont traité exprés des Evesques de Strasbourg ne luy donnent point cette qualité.

Ch. LX. bach & du Val S. Gregoire. L'un v rs l'an 814. & l'au re vers 877. Bucel n. Germ. sacra part. 2. pag 238. & 296. Act sæc. 4. p. 2. p. 555.

VI. *Abbaye de Munsterthal ou Granfel. Spicileg. tom. 7. pag. 184. 188.*

Le Comte Lufroy avoit l'administration de l'Abbaye de Munster-thal ou Granfel, vers le milieu du IX. siecle. Il eut soin d'en assûrer le temporel par des lettres qu'il obtint de l'Empereur Lothaire, qui font voir que les monasteres de saint Ursitz, & de saint Paul-zu-Vverd en dependoient; & que les revenus de ces trois monasteres devoient estre employez à la nourriture des Pauvres, & des Religieux qui y servoient Dieu. Cette charte fût confirmée par une autre de l'Empereur Charles le Gras, qui leur donna encore le Prieuré de saint Imere, & deux terres. Les enfans de Lufroy partagerent neanmoins entre eux, les biens de l'Abbaye de Munsterthal, comme leur propre heritage; & ainsi elle fut presque ruinée; mais dans le siecle suivant Conrad Roy d'une partie de la Bourgogne la rétablit par le Conseil des Evesques, & des Grands de son Estat, qui deciderent qu'il n'estoit pas juste qu'un monastere qui avoit esté bâti avec la permission des puissances superieures, fut donné en fief à des seculiers.

L'an 957.

CHAPITRE LX.

De l'Abbaye de Reichenovv; des visions de Guetin: de Vvalfroy Strabo sçavant Religieux & Abbé.

I. *Hetto Abbé de Reichenovv & Evesque de Basle.*

VVALTON Abbé de Reichenovv quitta ce monastere l'an 806. & eut la conduite de celui de saint Denis en France où il mourut l'an 814. Aprés sa demission, il eut pour Successeur dans Richenovv un de ses Disciples nommé Heito ou Hetto qui avoit esté élevé dans le cloistre dés l'â-

C. L X.

Cœnobium quinquennis enim Insulanense petivit.

de cinq ans, & que son merite rendoit capable des plus grands emplois. Aussi l'année suivante; c'est à-dire l'an 807. il fut ordonné Evesque de Basle, & il en gouverna l'Eglise sans quitter la charge d'Abbé. Il prit grand soin de bien regler son Diocese, & son monastere. Son zele pour la Discipline paroist par le Capitulaire qu'il dressa pour l'instruction des Prestres. Charlemagne l'envoia en Ambassade à Constantinople avec les Comtes Hugues & Aio, pour traiter de la paix avec l'Empereur d'Orient. Il fit ce voyage l'an 811. & en écrivit la relation; mais cet ouvrage ne se trouve plus. Il obtint la confirmation des Privileges de son Abbaye, & en aiant bâti ou achevé l'Eglise l'an 816, il la dedia solemnellement. Saint Benoist d'Aniane travaillant au rétablissement de la discipline Monastique, deux Religieux l'allerent trouver de la part d'Heito pour voir quelle estoit son observance, & comment on vivoit dans les Communautés qui estoient soûmises à sa conduite. Pendant qu'ils demeuroient auprés du Saint, ils dresserent un memoire où ils marquerent diverses pratiques de ses Disciples, & ils l'envoierent à Reichenovv exhortant leurs Confreres à recevoir ces usages & à les garder par avance, afin de prevenir ainsi les Reglemens que leur porteroient *les Moines Reguliers*, c'est à-dire reformés qui devoient faire la visite dans les monasteres par l'ordre de l'Empereur. Un Evesque nommé Heyggon s'estant demis de sa dignité se fit Religieux à Reichenovv l'an 820. Comme la premiere & plus forte inclination d'Heito avoit esté pour la solitude, & que ç'avoit esté contre son gré qu'on l'avoit tiré de sa cellule & de l'estat de simple Religieux pour estre le Superieur de son monastere & ensuite Evesque, estant tombé malade l'an 823. il regarda cette maladie comme une faveur du Ciel, & il en prit occasion de se demettre de ces deux charges, pour passer le reste de ses jours dans les exercices du Cloistre, & dans la contemplation des choses saintes. Il devint ainsi Disciple de son Disciple Erlebauld que les Religieux mirent en sa place pour gouverner la Communauté. Mais on ne laissa pas de considerer toûjours Heito comme Abbé: Et c'est pourquoy mesme aprés sa demission on luy donna encore cette qualité, ainsi qu'il se voit dans l'inscription des visions du Moine Vvetin ou Guetin dont il a fait le reçit en Prose.

Act. sac. 4. part. 1. pag. 273.
Bucelin. Chronol. Constant.
Spicil. Tom. 6. pag. 691.
L'an 811.

Act. sac. 4. part. 1. pag. 748.

Post rapitur non sponte sua de carcere caro........ille dolor dilectus erat, carissima febris. *Act. Ibid. pag. 274.*

Jungitque gregem concordia præpes pastorum. *Ibid.*

Quelque jugement que l'on forme de ces visions de Guetin, &

CHAP. L X.

& ſoit qu'on les prenne pour des revelations, ou pour des ſonges, on a eu raiſon de ne les pas negliger, parce qu'elles confirment ou éclairciſſent des faits aſſez importans, & que ſa mort eut ſans doute quelque choſe d'extraordinaire. Guetin eſtoit frere de Grimald Chapellain de Louïs le Debonnaire, & depuis Abbé de ſaint Gal. Il fut Clerc ou Chanoine, & enſuite il fit profeſſion de l'état Religieux dans Richenovv. Il y vécut avec pieté & s'avança tellement dans la connoiſſance des Lettres qu'il devint capable d'en inſtruire les autres. Son Abbé qui eſtoit Heito luy ayant donné cet employ, il enſeigna les ſciences dans ſon Cloiſtre, & il fut un des plus celebres Maiſtres de ſon temps. Un jour eſtant un peu indiſpoſé il alla à l'infirmerie, & prit pour medecine un certain breuvage, dont il ſe trouva mal, quoiqu'il fit du bien à d'autres Religieux qui en uſerent en meſme temps que luy. Il fut un peu mieux pendant deux jours, mais le troiſiéme jour voulant ſouper avec les autres, il ne pût, & pour ne leur eſtre pas incommode, il ſe retira ſeul dans une chambre. S'eſtant jetté ſur un lict, il ferma les yeux pour prendre un peu de repos; mais avant que de s'endormir il vit, ou du moins il crût voir le Demon qui ſe preſenta à luy armé de toutes ſortes d'inſtrumens de ſupplice, & avec des geſtes qui marquoient qu'il auroit bien-toſt la ſatisfaction de le tourmenter. Il parut encore un grand nombre d'autres malins eſprits, qui ſe mirent à preparer une grande caiſſe pour le mettre dedans, comme dans un cachot: mais il fut ſecouru par des Saints révetus d'un habit Monaſtique qui chaſſerent ces Miniſtres de Sathan, & par un Ange qui le conſola & luy fit connoiſtre que ſon ame luy eſtoit chere & precieuſe. Telle fut la premiere viſion de Guetin, qui fut ſuivie d'une viſite que lui rendit le Prieur du monaſtere accompagné d'un autre Religieux. Il leur conta ce qu'il avoit veu, & comme il en eſtoit tout effrayé, il ſe proſterna par terre s'étendant en forme de Croix, & ſes Confreres reciterent cependant pour lui les ſept Pſeaumes penitentiels, & quelques autres. S'eſtant remis ſur ſon lit, ils les pria de lui lire quelques pages du quatriéme livre des Dialogues de ſaint Gregoire, ce qu'ils firent. Ils le quitterent enſuite, parce qu'il le voulut ainſi, & qu'il marqua qu'il avoit beſoin de repoſer. Mais au lieu de repos, il eut une ſeconde viſion qui dura beaucoup plus que la premiere. Le meſme Ange dont

II. *Viſions de Vvetin ou Guetin.*

(Vvetinus) celebri rumore Magiſter Artibus inſtructus ſeptem, &c. *Ibid. pag.* 276.

Quoyque cette lecture ſoit fort bonne en elle-meſme, il ſemble qu'elle n'étoit pas alors fort propre pour Guetin parce qu'il y eſt parlé d'apparitions d'Ames.

CHAP. LX.

nous avons parlé, apparut à luy de nouveau, & aprés l'avoir loüé de s'estre appliqué à la priere dans le trouble où il estoit, il le mena en esprit en l'autre monde, & il luy fit voir des ames qui souffroient pour leurs pechés, lui montrant entre autres l'Abbé Vvaldo, qui estoit dans le Purgatoire, quoiqu'il fut mort il y avoit deja dix ans. Il lui parla des desordres du siecle, des Magistrats qui commettoient des injustices, des Ecclesiastiques des Moines & des Abbesses, qui deshonoroient leur profession par leurs vices, & des peines qui estoient preparées aux coupables. Il lui fit aussi voir la gloire des Saints, & il l'assûra du salut du Comte Gerold dont les vertus avoient esté consommées par une mort glorieuse, dans un combat qu'il avoit esté obligé de soustenir contre des Payens, & qui avoit esté ensuite enterré dans l'Eglise de Richenovv. Enfin il luy donna d'utiles avis pour la reforme des monasteres, & lui commanda d'en parler à ses Superieurs. Et c'est pourquoy dés qu'il fut éveillé, il ne fit point de difficulté de rompre le silence de la nuit, que l'on gardoit exactement dans la Communauté, & d'appeller quelques Religieux pour leur decouvrir ce qu'il avoit vû & ce qu'il avoit apris de l'Ange, & il leur en fit un reçit qu'ils écrivirent ptomptement sur des tablettes de cire. Aprés Matines les Religieux le vinrent visiter, & cinq des principaux demeurerent auprés de luy; sçavoir l'Evesque Heito, l'Abbé Erlebaud, le Venerable Theganmar Confesseur de la Communauté, le sage Tatto, & un autre qui enseignoit les Lettres dans le monastere. Il leur parla de sa seconde vision, & leur dit qu'il ne lui restoit plus qu'un jour ou deux de vie, quoiqu'il se portat assez bien en apparence, & qu'il n'eust point de fievre. Il se prosterna devant eux, leur demanda pardon des fautes qu'il avoit commises dans ses emplois, & il se recommanda à leurs prieres. Le jour suivant il envoya dix ou douze billets à ses amis, & se servit pour cet effet de la plume du jeune Strabo. Il leur mandoit qu'ils ne le verroient plus, & que la fin de sa vie estoit fort proche, & il les prioit de dire ou de faire celebrer des Messes, & de reciter des Pseaumes pour le repos de son ame. Tantost il demeuroit au lit, tantost il se promenoit dans la chambre, & s'occupoit à la priere, ou se faisoit lire quelque livre spirituel par Strabo. Enfin le jour suivant il chanta des Pseaumes avec les Religieux pour se preparer à la mort, il marcha encore dans sa chambre, avec quelque agitation d'es-

Confeffor Fratrum, gnatus conferre medelam *Val. Strabo Act. an.* 814. *pag.* 290.

Ad. multosque Breves direxit amicos. *Ibid.*

prit, & ſentant que ſes forces diminuoient, il demanda le ſaint Viatique, & aprés l'avoir reçû, il expira doucement. La viſion de Guetin a eſté écrite en Proſe par Heito, & l'ouvrage d'Heito traduit en vers par Strabo qui n'avoit alors que dix-huit ans. Le Poëme de Strabo n'eſt pas une ſimple verſion, il y a ajouſté quelque choſe du ſien, & ce qui eſt fort utile, il parle de la fondation de ſon monaſtere de Richenovv, & marque les Abbés qui l'avoient gouverné juſqu'à l'an 824. ſçavoir ſaint Pirmin, Eto, Geba, Ermenfroy, Sidonius, Jean, Pierre, Vvaldo, Heito dont il fait l'éloge, & Erbaud ou Erlebaud qu'il repreſente comme un digne ſucceſſeur de ce grand homme.

III. *L'Abbé Erlebauld.*

Erlebauld eſtoit d'une famille conſiderable, & fils d'un Comte ou Magiſtrat du païs. A l'âge de dix-ſept ans, il ſe fit Religieux à Richenovv, & y fut inſtruit dans les Lettres. L'Abbé Hetto l'envoia en un lieu que l'on ne marque pas, pour y continuër ſes études ſous Clement Scot, ou ſous quelques autre ſçavans Hibernois, & ſa Communauté eut tout ſujet d'eſtre ſatisfaite du ſoin que l'on prenoit de le former. Car à ſon retour on remarqua en luy un grand fond de merite tant à l'égard de la vertu & du reglement des mœurs, que pour le ſçavoir & les lumieres de l'eſprit. Auſſi Heito le prit avec luy, lorſqu'il fut en Ambaſſade à Conſtantinople. Douze ans aprés ce Prelat quittant ſa charge d'Abbé, Erlebaud fut mis en ſa place, & non ſeulement imita ſon zele pour l'obſervance; mais le ſurpaſſa meſme par ſa vigilance à porter ſes Religieux à la vertu, & par ſa fermeté à retrancher les abus & à punir ceux qui s'écartoient de leur devoir. Il établit ou continua Tatto dans la fonction de Maiſtre. Tatto fut mis dés ſon enfance dans Richenovv, & y apprit les lettres. Aprés ſes études ſes parens l'envoyerent à la Cour, où il eut quelque employ. Mais renonçant aux pretenſions du ſiecle, il revint à Richenovv, & y embraſſa l'état Religieux. Comme il avoit de l'eſprit & du ſçavoir on le commit pour enſeigner les lettres, & il eut entre ſes Diſciples le fameux Strabo, & vray-ſemblablement auſſi ſaint Meinrad, du moins eſt-il certain que le Saint demeuroit alors à Richenovv. Ce fut du temps d'Erlebauld que mourut Heito; ſçavoir l'an 836. Deux ans apres Erlebauld ſe demit de ſa charge & eut pour ſucceſſeur Rodhelme ou Rutelin, lequel aiant gouverné quatre ans, imita ſes trois predeceſ-

Secumque vehit poſt terga liquentum camporum. *Act. Ibid pag.* 275. 290.

CH. LX. ſeurs en quittant volontairement l'adminiſtration du Monaſtere.

IV.
Valfroy Strabo Abbé.

On luy ſubſtitua Vvalfroy Strabo qui n'avoit alors que trente-cinq ans, mais qui par ſa haute pieté & par ſa profonde erudition eſtoit alors un des plus grands ornemens de la profeſſion Monaſtique. Strabo entra fort jeune dans Richenovv & il fut revêtu de l'habit de Religieux. Il y étudia ſous Tatto, & comme il avoit l'eſprit vif & ouvert, ſon progrez dans les ſçiences fut fort prompt & devança ſes années. A l'âge de ſeize ans il écrivit deux lettres en vers, au nom de ſon Maiſtre Tatto, l'une à Ebbes Archeveſque de Reims, & l'autre à Thegan Choréveſque de Treves. Trois ans aprés il traduiſit en vers le recit des viſions de Guetin. Ce fut dans Richenovv qu'il fit ſon Poëme de la vie de ſaint Mammes ſolitaire & Martyr. Cét ouvrage eſt precedé d'une petite preface, où aprés avoir fait cette reflexion que ſi les Auteurs du Paganiſme invoquoient leurs fauſſes divinités, les Chreſtiens devoient ſe porter avec bien plus d'ardeur à implorer le ſecours du vrai Dieu, il exhorte trois de ſes compagnons d'étude Anſelme, Vulfin & Lantuvin à joindre leurs prieres aux ſiennes Vulfin eſt peut-eſtre ce Vuſſin fils ou diſciple d'Eginard dont il a eſté parlé cy-devant. On envoya Strabo à Fulde & il eut l'avantage d'y entendre Raban qui enſeignoit les lettres Saintes, & fit un abregé de ſon commentaire ſur le Levitique. Il celebra par ſes vers les loüanges de ſaint Maurice, & adreſſa cet éloge à Conrad qui eſtoit vrai ſemblablement Abbé, ou un des Officiers du Monaſtere d'Agaune qui porte le nom du Saint. S'il ne demeura pas quelque-temps à ſaint Gal, il eſt du moins certain qu'il eut grande liaiſon avec les Religieux de cette illuſtre Abbaie. Car il compoſa à leur priere & meſme par leur ordre les vies de ſaint Gal & de ſaint Othmar leurs Fondateurs. Il dédia à leur Abbé Grimald ſon Poëme du Jardinage, où il déclare qu'il en parloit par experience & que pendant ſes études il s'occupoit à cultiver un petit jardin. Parmi ſes Poëſies il ſe trouve des vers addreſſez à Hilduin Abbé de ſaint Denis, à Vvenibert & Sigmar Abbés des monaſteres que l'on ne marque point, à ſes Maiſtres Raban & Tatto, & aux Moines Liphar, Altger, Godeſchal ou Fulgence. Liphar enſeignoit les Lettres dans quelque Cloiſtre. Altger eſtoit Moine d'Elvvangen. On a fait cy-devant connoiſtre qui eſtoit ce Godeſchal. Je ne parle point ici des vers que fit Strabo eſtant à la

Augia quem felix Strabonem nomine nutrit.
Val. Strab. de vita S. Mammæ Monachi in fine.

Labor & ſtudium &c. expertum rebus docuere probatis.
Vval. Strab. Hortulus.

Cour de Louïs le Debonnaire l'an 829. ni de ceux qu'il composa en divers temps, sur des sujets de pieté, ou à la loüange de l'Imperatrice Judith, du jeune Charles son Fils, & d'autres personnes éminentes; parce que je me renferme dans mon sujet. Ce ne sera pas en sortir, si j'adjoûte qu'il paroist par ses poësies qu'il estoit bien persuadé que la frugalité Religieuse doit estre preferée aux delices de la table des Grands, & que la chair est un ennemi domestique qu'il faut domter par une mortification continuelle, ce qu'il prouve par des comparaisons ingenieuses. Il a mis une preface à l'Histoire de Louïs le Debonnaire écrite par Thegan, & l'a divisée par Chapitres. Les deux principaux ouvrages de Strabo sont ses notes sur l'Ecriture sainte appellées la Gloze ordinaire, & son traité des choses Ecclesiastiques. Il composa ce traité à l'instance (ou comme il parle) par le commandement de Reginbert Evesque ou Chorévesque. Il y fait mention de l'Office prescrit par la Regle de saint Benoist, & il blâme de certains Religieux qui ne s'en servoient point, soit par lâcheté & paresse, ou par un pur caprice qu'ils tâchoient de justifier par la liberté que le Saint a donnée de changer la distribution des Pseaumes qu'il a faite, si l'on peut s'en former une meilleure. La maniere dont il parle des images sacrées, n'a rien que de fort raisonnable & de Catholique, puisqu'il soûtient contre Claude de Turin que l'usage en est legitime & utile, & qu'on peut leur rendre un honneur moderé. Et c'est pourquoy * un illustre Auteur defendant en ce point la discipline de l'Eglise se prevaut de son sentiment : ce que j'observe en passant, parce que quelques-uns mettent Strabo au nombre de ceux qui se sont mépris sur cette matiere. Au reste il composa cet ouvrage aprés la mort de Louïs le Debonnaire, & vrai-semblablement lorsqu'il estoit Abbé de Richenovv. Il ne fut que sept ans dans cette charge & mourut l'an 849. Le surnom de Strabo marque qu'il estoit louche & qu'il n'avoit pas la vuë si bien tournée que l'esprit. Il eut cinq successeurs pendant le neuviéme siecle, sçavoir Vvolcuin, Vvautier, Hatto II. Rutho, Hatto III. Il est parlé de Vvautier dans les Actes de saint Meinrad, Du temps de Rutho, sçavoir l'an 881. l'Empereur Charles le Gras donna à Richenovv la terre de Zurzach avec un Monastere qu'il y avoit bâti. Environ sept ans aprés ce Prince mourut pauvre & abandonné des siens. On dit qu'il souffrit

CHAP. LX.

Sal, panis, porrum pisces, vinum, cibus adsunt. Delicias Regum nolo videre modo. Quisquis tramite pendulo, &c. *Va. Strab. Poemat.*

Val. Strab. de reb. Eccl. c. 25.

Temporibus bonæ memoriæ Ludovici Imperatoris .... non sunt omnimodis honesti & moderati imaginum honores abjiciendi. *Id cap.* 8.

M. le Cardinal du Perron.

Strabus ero, quod factor vitiavit opus si dicere fas est. *Val. Strab. Poem.*

Annal. met. an. 888.

cette affliction avec une merveilleuse patience, son corps fut porté à Richenovv. Hatto III. gouverna aussi le monastere d'Elvvangen, & comme il a esté dit, passa du cloistre dans le Siege Metropolitain de Mayence.

CHAPITRE LXI.

De saint Meinrad ou Meinard Ermite: De l'Abbaye de FravvenMunster.

I. *S. Meinrad Moine de Reichenovv.*

APrés avoir marqué de suite les Abbez de Richenovv il faut remonter au temps d'Erlebauld pour faire l'éloge de saint Meinrad son disciple. Saint Meinrad nâquit à Sulgen prés du Danube. Quelques-uns assurent qu'il estoit fils de Bertold Comte du païs. Dés qu'il fut en âge d'apprendre les lettres son pere le mit dans le monastere de Richenovv, & le confia aux soins d'un Religieux nommé Erlebauld qui estoit son parent. Erlebauld voyant que l'enfant avoit de l'inclination à la vertu s'appliqua à le bien élever, & non content de l'instruire dans les devoirs de la pieté, & dans les lettres humaines, lui donna aussi entrée dans les divines Ecritures. Le jeune Meinrad profitoit d'autant plus de ses soins, que dés l'enfance la grace le preserva de l'amour des jeux & divertissemens qui sont la passion de cet âge. Son unique plaisir estoit découter les instructions de son Maistre, & de se former à la vertu. Heito Abbé de Richenovv s'estant demis de sa charge, on mit en sa place Erlebauld, qui persuada à Meinrad de prendre l habit de Religieux. Meinrad suivit son conseil, & ayant fait profession de la vie Monastique, il tâcha de s'aquiter pleinement des obligations de son état: obeïssant promptement à ses Superieurs; se mortifiant par un jeûne austere, s'occupant à la priere avec assiduité, n'omettant aucune occasion de pratiquer la charité envers le prochain, se soumettant à tous avec humilité profonde. Il transcrivit lui mesme la plupart des livres Saints, & il s'y rendit intelligent.

Boll. 21. Ianu. pag. 381. Act. sac 4. t. 2. p. 64.

II. *Il est ordonné Prestre & se retire dans un Ermitage.*

Son merite faisant juger que Dieu l'appelloit au service de l'Autel il fut ordonné Diacre à l'âge de 25. ans, & quelque temps aprés il reçût le caractere du Sacerdoce. Son Abbé l'en-

voya ensuite à un Prieuré de sa dependance situé prés du lac de Zurig pour y gouverner une école qui y estoit établie, & tâcher d'y gagner des ames à Dieu en y enseignant la pieté avec les lettres. Ayant exercé quelque temps cet employ, il prit un jour avec luy quelques-uns de ses Disciples, & estant monté dans une barque il traversa le lac. Il s'avança avec eux jusqu'à une riviere où il leur dit de se divertir à la péche, & cependant il se promena dans un desert qui est entre le lac & les Alpes. Il avoit déja eu la pensée de se retirer dans le desert, & alors il en forma la resolution. Il ne l'executa pas neanmoins qu'aprés avoir consulté Dieu dans la priere, & il est croyable qu'il obtint encore la permission de son Abbé, & des Religieux de Richenovv avec lesquels il conserva toujours une liaison étroite. Le lieu qu'il choisit pour sa demeure fut le mont *Ecel*, il y bâtit une petite Chapelle, & y vécut dans la priere, & dans le jeûne, quelques personnes de pieté qui demeuroient aux environs luy fournissant ce qui lui estoit necessaire pour la subsistance. La reputation de sa vertu luy attirant trop de visites, il s'en trouva importuné, & cette raison l'obligea à changer de demeure, & à s'établir dans un lieu plus solitaire & de difficile accez. Il y bâtit un second Ermitage par le secours de l'Abbesse Heilvvige, ou comme pretendent quelques Auteurs par la liberalité d'Hildegarde fille de Louïs le Germanique, pour laquelle son Pere avoit fondé depuis peu le monastere de Fravvenmunster. Entre les livres que S. Meinrad transporta d'Ecel dans ce second Ermitage on marque un Messel, un livre d'Homelies, la Regle de saint Benoist & les ouvrages de Cassien. Il subsista encore en ce lieu là des aumônes qu'on lui envoyoit ; mais aprés en avoir pris ce qui lui estoit necessaire, il redonnoit le reste aux pauvres, il jeûnoit fort austerement, & autant qu'il luy estoit possible, il prioit sans cesse.

CHAP. LXI.

à 4000. pas du lac.

III.

Il est tué par des Scelerats.

Aprés avoir demeuré vingt-six ans dans le desert, le Demon qui avoit tâché en vain de l'effrayer en couvrant de tenebres sa cellule quoiqu'il fut jour, inspira à deux Scelerats le dessein de le tuer, & de piller son Ermitage. Ils y allerent pour cet effet & entrerent dans la Chapelle où le Saint estoit demeuré en priere aprés avoir celebré la Messe. Il les reçût avec toutes les marques de charité & de tendresse qu'il eut pû donner à ses meilleurs amis. Il leur presenta à manger & à boire, il mit entre leurs mains sa tunique & son froc, & il leur dit que lorsqu'ils auroient executé

CH. LXI. ce qu'ils vouloient faire, ils pouvoient emporter tout le reste de ses petits meubles. Il les pria seulement qu'aprés qu'ils auroient disposé de luy, ils missent un cierge allumé à sa teste, & l'autre à ses pieds, & il les avertit de s'enfuïr promptement de peur d'estre surpris par quelqu'un, qui le viendroit visiter. Sa douceur & son honnesteté ne pût amollir des cœurs endurcis par la cruauté & par l'avarice. Ils le chargerent de coups de bâton & voyant qu'il tardoit trop à mourir, ils l'étranglerent. Aussi-tost qu'il eut rendu l'esprit il sortit de son corps un odeur fort agreable qui parfuma sa cellule. Les assassins l'ayant depoüillé le jetterent sur son lit, & mirent un cierge à sa teste. Ils en prirent un autre pour l'aller allumer à la lampe de la Chapelle, mais il n'en estoit point besoin & ils furent surpris de voir ce premier qui s'estoit comme allumé de luy-mesme. Ce miracle les effraya tellement qu'ils n'oserent piller la Chapelle, ils se contenterent d'emporter quelques habits du Saint & ils s'enfuïrent. Mais leur crime ne demeura pas impuni. Ils eurent pour accusateurs des corbeaux que le Saint nourrissoit. Ces oiseaux les suivirent par tout & furent cause qu'on les arresta. Ils furent menez devant le Comte Adalbert qui leur fit leur procez & les condamna au feu. Vautier Abbé de Reichenovv se rendit au desert du Saint, avec ses Religieux, & en ayant tiré son corps l'enterra dans l'Eglise de son monastere. On rapporte sa mort à l'an 861. le lieu qu'il avoit consacré par son sang ne demeura pas long-temps abandonné, & on le verra dans la suite changé en une celebre Abbaie, qui s'appelle Ensilden ou *Nostre Dame des Ermites*.

IV. *Abbaye de Fravvenmunster.*

Annal. Herem. B. Mariæ Christ Hartman. pag. 15.

Ce monastere de Religieuses nommé Fravvenmunster, dont nous avons parlé est situé dans Zurich & dedié à saint Felix & à sainte Regle Martyrs. Il fut ou bâti, ou doté plus richement par Loüis Roy de Germanie qui y donna la terre de Zurich & d'autres domaines, & y mit pour Abbesse sa fille Hildegarde, comme il se void par la charte de ce Prince dattée du vingtiéme de son regne. Berthe sœur de Hildegarde exerça la mesme Charge aprés elle.

CHAPITRE

CHAPITRE LXII.

Des Abbayes de Rheinavv, & de Saint George: De saint Findan Reclus.

I. *Abbaye de Rheinavv.*

IL ne faut pas confondre Richenovv avec une autre Abbaye du Diocese de Constance, nommée Rheinavv ou Rhinovv, parce qu'elle est aussi dans une Isle du Rhin: On dit que ce monastere de Rhinovv fut bâti vers la fin du VIII. siecle par Vvolfehar Comte de Kyburg: Celui qui en fut le premier ou le second Abbé donna l'habit de la religion à saint Findan, & luy fit pratiquer les exercices du cloistre avant que le Saint embrassa l'état de Reclus.

1. Augia dives. 2. Renaugia 3. Augia majore (Auvv) *qui est vers Bregens.*

* *Bucel. Typog. Constan. pag. 25. Act. c. 4 part. 1. pag. 378.*

II. *Saint Findan y prend l'habit de la Religion.*

Saint Findan naquit dans le pais de Lagenie, ou Leynster, Province d'Irlande. Sa famille eut des ennemis qui exterminerent son pere & son frere, & qui aprés s'étre reconciliés avec luy l'attirerent prés de la mer, sous pretexte d'un festin auquel ils l'avoient invité, & le livrerent à des Pyrates Normans. Il fut vendu & revendu, & changea trois ou quatre fois de maistre. Les Barbares abordant à une Isle, il s'eschappa de leurs mains, & s'alla cacher sous un rocher. Mais en fuyant la servitude, il s'engagea dans une misere encore plus grande, & pensa mourir de faim. Dans cette extremité, voyant de grands poissons qui se joüoient sur l'eau, il se souvint de Dieu, & considera que si sa providence prenoit soin de ces animaux, elle ne l'abandonneroit pas. Ensuite il promit à Dieu que s'il luy conservoit la vie, il l'employeroit toute à son service, & iroit visiter à Rome le tombeau des saints Apostres. Il fut inspiré de se jetter tout vestu dans la mer, ses habits par miracle l'empescherent d'enfoncer, & le tinrent sur l'eau: & il traversa ainsi un petit bras de mer. Ayant pris terre, il marcha deux ou trois jours ne vivant que d'herbes, & il se trouva enfin prés d'une ville dont l'Evesque étoit de son païs. Ce Prelat le reçut fort charitablement, & le nourrit deux ans. Il y a apparence qu'il l'ordonna Clerc, du moins il est certain que le Saint fut admis à l'état Ecclesiastique. Ensuite avec la permission de cet Evesque, il fit le pelerinage de S. Martin

C. LXII. de Tours, & alla à Rome pour accomplir son vœu. Aprés s'en étre acquité, il passa en Allemagne, & demeura quatre ans chez ce Comte qui avoit fondé Rhinavv. Ses Actes marquent en general qu'il faisoit alors la fonction de Clerc, & qu'il étoit fort sobre & fort reglé dans ses mœurs. Le Comte l'ayant recommandé aux Religieux de Rhinavv, ils luy donnerent l'habit monastique, & l'admirent dans leur communauté.

L'an 800. le Saint avoit alor. 51. an.

III. *Il se fait Reclus.*

Le Saint les edifia par sa vertu & marcha avec grande ardeur dans le chemin de la perfection: il dormoit sur des pierres couvertes d'un voile, souvent il passoit la nuit en priere dans l'Eglise: Pendant qu'il étoit ainsi appliqué à l'oraison il apprit que le lendemain on devoit mettre dans le monastere les reliques de saint Blaise qui y furent apportées de Rome; & depuis il eut une devotion particuliere à ce Saint Martyr. Aprés avoir pratiqué durant cinq années les exercices communs du cloistre, il se sentit appellé à une plus étroite solitude, & avec l'agrément de son Abbé, il s'enferma dans une cellule qui étoit proche de l'Eglise de nôtre Dame, & suivant l'usage des Reclus, il s'engagea par vœu à n'en point sortir. Il avoit alors 56. ans, & il en vécut encore 22. dans une tres-austere penitence. il portoit le cilice, il ne se chauffoit point, il ne dormoit point sur un lict, il s'occupoit sans cesse à la priere. La premiere année de sa reclusion il mangea chaque jour la portion de pain que l'on donnoit aux autres Religieux; mais la seconde année il se contenta de la moitié: la troisiéme année il n'en prit plus que le tiers, & l'année suivante il ne s'en reserva que le quart, donnant le reste aux pauvres. On remarque de plus que douze ans aprés il s'abstenoit de tout ce qui se peut manger, & qu'il se permettoit seulement l'usage de quelques petits poissons. Le demon tâchoit de luy faire quitter la rigueur de son abstinence, mais le Saint le repoussoit avec les armes de l'oraison, & il le vainquit ainsi trois fois en trois jours qui estoient solennels pour le Saint, parce que c'estoient des Festes de trois Saints Religieux de son païs, sçavoir de saint Patrice, de saint Aidan, & de saint Colomb. Il semble aussi qu'il eut une devotion particuliere envers sainte Brigide, & ce jour-là distribuant de la chair à des pauvres, cette chair multiplia entre ses mains, afin qu'il put en donner à tous. Il fit encore d'autres miracles, mais le livre qui les contenoit ne se trouve plus. Saint Findan mourut l'an 827.

Non pausans in lectulo .... post XVI annos ab omnibus quæ mandi non possunt &c. abstinuit. *Ibid. pag. 382.*

Ch. LXII.

IV.

Abbayes de saint George, & de Luzerne.

Le monastere de saint George qui est dans la forest noire, au Diocese de Constance, eut pour Fondateurs Hezilon, Hesson, & Edouard, qui le commencerent l'an 813. dans une terre appellée *Valde*, par les soins de l'Abbé Guillaume, qui étoit un Religieux de vie exemplaire, & qui se portoit avec ardeur aux actions de pieté. Mais depuis Guillaume ayant reconnu que ce lieu-là n'estoit pas commode pour la demeure d'une communauté, en parla à Hezilon & à ses associez, & par leur secours & avec la permission du Pape, transfera ce nouveau Monastere à Barre au Comté d'Aschein, qui par sa situation est comme *le sommet de l'Allemagne ou de la Souabe.* On y envoya environ cinquante-quatre Religieux qui couperent eux-mesmes les arbres dont ce lieu estoit couvert, & y bâtirent un cloistre avec une chapelle ou Eglise, qui fut dediée à l'honneur de saint George. Au reste, une des conditions de l'établissement de cette Abbaye fut que l'on y garderoit la regle de saint Benoist, & qu'il ne seroit permis à personne de changer cette observance en une autre. Il y avoit autrefois à Luzerne un Monastere qui eut son origine dans le huit ou le neuviéme siecle, & fut depuis soumis à l'Abbaye de Mourbach, sur quoy on allegue une Charte de l'Empereur Lothaire de l'an 851.

Bucel. German. sacra Tom. 1. pag. 38. Annal. Franc. Coint. an. 813. n. 349. & 824. n. 59.

Vertex Alemaniæ.

L'an 824. Bucel. Chronol. Constant. an. 851.

CHAPITRE LXIII.

De l'Abbaye de Saint Gal.

I.

Vverdon, & ensuite Gotzbert Abbez de saint Gal.

On a veu ci-devant que Vverdon gouvernoit l'Abbaye de Saint Gal dés la fin du VIII. siecle, & que les Religieux qui étoient sous sa conduite avoient grande liaison avec ceux de Richenovv. De son temps le Comte Isambart fils du Comte Varin qui avoit persecuté saint Othmat, pour reparer cette injustice, & signaler sa veneration envers le Saint, donna des terres *à la sainte Communauté de Moines qui deservoit l'Eglise de saint Gal.* Il fit ces donations vers l'an 807. Eginon Evesque de Constance étant mort six ans aprés, on mit en sa place Vvolfleoz, Religieux de saint Gal : ce qui fit esperer à ceux de son monastere, que le differend qu'ils avoient avec les Evesques de ce Diocese ne se renouvelleroit plus, mais ils furent

Ratpert de Casib. S. Galli c. 5 & 6. tom. 1. Rer. Alamann. Goldasti. Epitome Histor. Rerum S. Galli M. S.

Ratpert, & Hepidan, Religieux de S. Gal, ont écrit

CH. LXIII. trompez dans leur attente. Hepidan & d'autres comptent Vvolfleoz entre les Abbés de saint Gal, mais il est plus seur d'en croire Ratpert, qui luy donne seulement la qualité de Cenobite ou de Religieux, & qui assure que Vverdon ne quitta sa charge qu'avec la vie, & qu'il mourut non pas l'an 811. comme dit Hepidan, mais sur la fin de l'an 815. ou l'an 81[illegible]. les Religieux luy substituerent Gotzbert en veuë de sa vertu, & de sa sagesse, & se promettant avec raison qu'il rempliroit tres-bien les devoirs de Superieur. Dans l'estat où estoient les choses ils avoient besoin d'un Chef intelligent, & capable d'agir. Vvolfleoz pretendoit qu'en qualité d'Evesque de Constance, il avoit dans leur cloistre une pleine autorité, & qu'il pouvoit y établir des officiers. Il y en mit en effet qui n'estoient que de purs Laiques, & celuy à qui il donna la charge de celerier en usoit si mal que la communauté manquoit des choses necessaires à la vie. Les Religieux ne pouvant plus souffrir ce desordre s'en plaignirent à Louïs le Debonnaire, & soûtinrent qu'à l'égard du temporel ils ne devoient point dépendre de l'Evesque de Constance. Vvolfleoz comparut devant ce Prince pour justifier sa conduite, & au lieu d'un titre dont il s'étoit proposé de se servir pour cét effet, il en presenta sans y penser un autre qu'il avoit aussi apporté; sçavoir, cette charte obtenuë par Jean son predecesseur, dont il a esté parlé cy-devant. L'Empereur eut grande consideration pour ce titre, parce que c'étoient des Lettres de Charlemagne son pere, & en ayant tiré des lumieres pour juger le differend, ordonna qu'à la reserve de la jurisdiction spirituelle, Vvolfleoz, & ses successeurs n'auroient aucun pouvoir dans le monastere, & que les Religieux leur payeroient neanmoins chaque année * une certaine redevance. Il les maintint aussi dans la liberté d'élire leurs Abbez, & leur accorda de nouvelles Lettres de protection. Gotzbert tâcha de s'acquitter des obligations de sa charge, & donna tous ses soins au bien de sa communauté. Il y fit garder les reglemens que l'on avoit publiez à Aix la Chapelle pour établir une conformité d'observance dans tous les monasteres de nôtre Ordre, & pour cét effet il dressa les Statuts que l'on a depuis peu donnez au public. Il tira le corps de saint Othmar de l'Eglise de saint Gal, où il reposoit, & le transfera dans la Chapelle de saint Pierre. Ensuite il démolit cette ancienne Eglise, & il en bâtit une nouvelle. Il paroît par quelques vers que les

ju'qu'à leur temps la chronique de leur Monastere.

Cœnobiota.

Ratpert. ibid. c. 6.

ci-devant page 139.

Potestatem deinceps eligendi sibi Abbates haberent, nullamque potestatem Episcopi absque magisterii causa spiritalis super eos deinceps haberent * excepto quodam censu, &c. unum equum & unam unciam auri. *Ibid. pag.* 25.

Religieux y travaillerent eux-mesmes, portant les pierres & le ciment, & faisant les autres fonctions necessaires pour la construction de l'edifice. Quand l'Eglise fut achevée on la dedia solennellement, l'Evesque de Constance qui estoit Vvolfleos (ou Salomon) Oldaric Evesque de Basle, & Erlebaud, Abbé de Richenovv, assisterent à cette ceremonie. Avant l'administration de Gotzbert il n'y avoit presque point de Livres à S. Gal. Mais il en acheta ou fit transcrire un grand nombre, & il commença la Bibliotheque. On tient que de son temps Regimbert enseigna les sciences dans son monastere. Il se trouve une lettre de deux Religieux, l'un appellé Tatto, & l'autre Grimald à ce Regimbert, qu'ils qualifient leur Precepteur, par laquelle ils luy donnent avis qu'ils luy envoyent une copie de la Regle de saint Benoist qu'ils avoient faite sur une autre, que l'on disoit avoir été tirée de l'Original du Saint, & qu'ils avoient marqué dans cette copie ce que son texte avoit de different des autres exemplaires qui passoient pour les plus corrects.

CH. LXIII.

L'Eglise fut achevée en 830. & dediée deux ans aprés selon Ratpert : Hepidan met la dedicace en 834.

(Regulam) quæ de illo transcripta est exemplare quod ex ipso exemplatum est codice, quem B. Pater sacris manibus suis exarare ob multorum sanitatem animarum curavit. *Act. sæc. 4. part. 1. pag. 741.*

Gotzbert estant avancé en âge, sa santé ne luy permît plus de s'appliquer à la conduite du monastere, il choisit pour successeur Bernvvic son disciple, & ce choix fut aggreé de Louïs le Debonnaire. Bernvvic entra dans la charge d'Abbé l'an 837. & l'exerça paisiblement les trois années suivantes; Mais dans la guerre civile qui troubla la France, ayant suivi le parti de Lothaire qui ne fut pas le plus heureux, il s'attira la disgrace de Louïs Roy de Germanie, qui d'abord mit pour Superieur dans saint Gal un des Religieux de la communauté nommé Engilbert. Ensuite ce Prince joint à Charles le Chauve ayant défait Lothaire dans la bataille de Fontenai, il fit encore un second changement dans ce mesme monastere, & il en donna l'administration à Grimald son premier Aumosnier qui prît le titre d'Abbé.

II.
Bernvvic Abbé.

Grimald est ce Chapellain du mesme nom à qui Strabo dedia son Poëme de visions de Guetin, & un autre ouvrage. Il ne prît possession du monastere de saint Gal, qu'aprés que Louïs & ses deux freres eurent fait la paix, & partagé entre eux la succession de leur pere : ce qui arriva l'an 843. Il y fut tres-bien receu, & il eut tout sujet d'étre satisfait de l'honnesteté & de la soumission des Religieux. Aussi sa personne ne leur pouvoit étre que fort agreable, tant parce qu'il avoit de la vertu & du merite, que parce qu'il les avoit toûjours protegés,

III.
Grimald Abbé.

Prædictus Grimaldus Prioribus temporibus semper idem Monasterium protegere, & atque erga illud clementer agere consueverat. *Ratpert. de Casib. S. Galli c. 8.*

CH. LXIII.

& leur avoit rendu de bons offices dans les occasions. Mais comme il n'estoit pas Moine, ils estoient fâchés que son établissement eut donné atteinte au privilege qu'ils avoient de se choisir un Abbé. Pour les consoler, Grimald qui avoit beaucoup de pouvoir auprés de Louïs, obtint de ce Prince qu'ils pussent s'élire un d'entre eux pour estre son successeur, & pour gouverner conjointement avec luy pendant sa vie. Les Religieux procederent à l'élection, & leurs suffrages furent pour Hartmot en qui l'éclat d'une ancienne Noblesse se trouvoit joint à une vertu solide, & à un profond sçavoir. Le Roy aggrea ce qu'ils avoient fait, & leur promît qu'à l'avenir ils joüiroient librement de leur privilege. Hartmot fit la fonction de Doyen: il vécut toûjours en bonne intelligence avec Grimald, & leur union n'avoit pour but que le bien de leur communauté. Ils y firent fleurir une exacte observance avec l'estude des lettres, & leur administration y fut si utile, que jamais le monastere n'eut de temps plus heureux. Hartmot n'eut pas seulement de l'application pour l'edifice spirituel, & pour l'affermissement de la discipline, il rebâtit aussi les lieux reguliers qui estoient auparavant fort incommodes, & fit un logis particulier pour l'Abbé. Salomon Evesque de Constance, luy ayant envoyé demander la rente ou censive que l'on avoit payé à ses predecesseurs, cette demande jetta le trouble dans la communauté. Les Religieux crurent lui pouvoir contester cette redevance, parce que leur monastere sembloit avoir changé d'estat par l'Institution de Grimald dans la charge d'Abbé: & d'autre part ils craignirent de rentrer dans les fâcheuses contestations qu'ils avoient euës avec les Evesques du Diocese. Pour en retrancher la racine, & les esteindre entierement Grimald & Hartmot proposerent à Salomon de luy ceder quelques terres de l'Abbaye: Ce Prelat accepta cette offre, renonça à la censive & ne se reserva d'autre droit ni d'autre pouvoir sur le monastere que sa jurisdiction spirituelle. Cét accommodement fut confirmé par les Lettres de Louïs le Germanique dont on expedia deux originaux, un pour l'Eglise de Constance, & l'autre pour l'Abbaye de S. Gal. On y marqua* le present que les Religieux devoient faire chaque année à ce Prince, qui eut la bonté de les recevoir sous sa dépendance & sa protection particuliere, conformement à leur ancien privilege, & qui leur laissa aussi la liberté de se choisir des Abbés. Hartmot augmenta & embellit

Grimaldus regularem in nostro Monasterio vitam omni sagacitate mentisque alacritate instituere cœpit, &c. *Ibid.*

Nullam potestatem Episcopi in rebus ejusdem Monasterii haberent neque in censu, neque in ulla alia causa præter spiritalem tantummodo Episcopalis officii dignitatem. *Ratpert. c. 9. p. 28.*

Duo Caballi & duo scuta cum lanceis, *pag. 28.*

CH. LXIII.

de divers ornemens l'Eglise de saint Gal, & l'on y transfera ensuite le corps de saint Othmar, qui estoit auparavant dans la Chapelle de saint Pierre. Cette ceremonie se fit l'an 864. par le ministere de Salomon Evesque de Constance, & de l'Abbé Grimald. Mais trois ans aprés ce mesme Prelat porta les reliques de saint Othmar dans une nouvelle Eglise qui fut dediée en son nom, & les mit sous le grand Autel. Il en reserva pour luy une petite portion, & en donna aussi à l'Abbé de Richenovv, & aux Religieux de Kempten, & à d'autres personnes qui avoient assisté à cette ceremonie, dont l'on peut voir ailleurs un plus ample recit, avec les miracles du Saint. Grimald eut encore la direction de quelques autres monasteres, mais il voulut finir ses jours dans celui de saint Gal. S'y estant retiré, il y pratiqua avec ardeur les exercices monastiques, & il y mena une vie si reguliere, qu'il ne se distinguoit des Religieux que par le seul habit. Sa tendresse à soulager les besoins du prochain, & ses grandes aumosnes le firent appeller *le pere des pauvres*.

Ratpert. c.9. p. 29. Act. S. c. 3 pag 2. pag. 167.

(Grimaldus) cœpit studiosissime Monachicis se exercere disciplinis & licet habitu non esset conversatione tamen & voto Monachus existebat, &c. *Ratp ibid. c.9*

IV.
Hartmot Abbé.

Aprés sa mort arrivée l'an 872. les Religieux élurent de nouveau pour Abbé leur Doyen Hartmot, & son élection fut confirmée par Louïs de Germanie. Hartmot procura le bien de son monastere avec plus de zele que jamais, & comme si jusqu'alors il n'eut rien fait. Il dressa des Statuts pour y maintenir le bon ordre, & la discipline. Du temps de Grimald il avoit augmenté la Biblioteque : il continua à la fournir de livres estant Abbé. Parmi ces livres il y en avoit un où la Regle de saint Benoist estoit accompagnée du Martyrologe de Bede, & un où elle estoit jointe aux autres Regles des Peres. Il obtint de Charles le Gras la confirmation de toutes les Chartes de son Abbaye. Ce Prince y donna de plus deux terres, & le Mont saint Victor où demeuroit saint Eusebe Hibernois Reclus. Il agrea aussi que Liutvvard Evesque de Verceil, qui estoit son Chancelier, unit à saint Gal le petit Monastere de Massin, en se reservant l'usufruit pour le reste de sa vie, & en payant chaque année une petite rente à S. Gal, pour marque de dépendance. Hartmot se sentant fort cassé, & fort affoibli de vieillesse quitta sa charge l'an 883. & depuis vécut Reclus. Avant sa retraite il destina le revenu de certaines terres pour la subsistance des Abbez que leur infirmité obligeroit de se démettre ainsi de la fonction de Superieur.

Ibid. pag. 30. 32. 39.

CH. LXIII.

VI.
Bernard Abbé.
Le 6 Decembre l'an 883.

Les Religieux luy substituerent Bernard, & ce choix fut confirmé par l'Empereur Charles qui estoit alors dans le Monastere. Ce Prince fit encore d'autres graces aux Religieux, & à l'exemple de Charlemagne, & d'autres Princes ses predecesseurs, voulut estre associé à leurs prieres. Deux ans aprés Rathold, qui estoit d'une des plus Nobles maisons d'Allemagne, & avoit esté Evesque de Verone, estant venu à Saint Gal, lorsqu'on celebroit la Feste du Saint y fut receu avec grand respect, & demanda aussi d'avoir la mesme liaison avec la Communauté. Ces associés s'appelloient *Fratres conscripti*, comme il paroist par l'ancienne liste. Il y a beaucoup d'apparence que ce Prelat demeuroit alors dans le petit Monastere de Ratolfcel, situé dans le lieu qu'occupe à present la Ville de Celle au Diocese de Constance. Car un de nos Auteurs assure qu'il fut basti par Ratholf Evesque de Verone, qui s'étant démis de l'Episcopat alla à Richenou, en tira des Religieux pour peupler son nouveau Monastere,& mourut l'an 872. mais ce que nous venons de dire fait voir qu'il vécut encore dix ans. Il est certain que dés le temps de l'Abbé Grimald, c'est-à-dire avant l'an 872. il y avoit un Prieuré appellé Ratpot,qui dépendoit du Monastere de S. Gal. Bernard fit aussi une societé de prieres avec Frederic Abbé de Mourbach, & avec Vichram Abbé de Rhinovv, en quoy il suivit l'exemple de Vverdon son predecesseur, qui s'estoit ainsi associé avec les Religieux de Richenovv sur la fin du huitiéme siecle. Le bien-heureux Eusebe qui estoit Irlandois, & de mesme païs que saint Gal, estant venu au Monastere du Saint, se retira ensuite au Mont saint Victor, y vescut trente ans Reclus, & mourut l'an 884.

** L'an 885.*

Alaman Rer. tom. 2. part. 1. pag. 181. 885.

Bucel. Chronol. Constant. an. 835. 875.

Alaman. rerum tom. 2. part. 1. pag. 181. an. 885. Ibid. Carta 5. & 70.

Act. sec. 4. part. 2. pag. 461.

VII.
Marcel & Iso enseignent les lettres dans saint Gal.

Il a esté parlé ci-devant de Marc Evesque d'Irlande, qui revenant de Rome passa par saint Gal, & de là se rendit à saint Medard de Soissons, où il finit ses jours. Il laissa à saint Gal son neveu Moengal ou Marcel, qui s'y fit Religieux. Marcel estoit fort chaste, & l'on remarque de luy que dans les occasions l'amour qu'il avoit pour cette vertu, le portoit à fermer les yeux pour ne pas voir les femmes. Comme il avoit une grande connoissance des lettres divines & humaines, on l'establit Maistre *de l'Ecole interieure*, qui estoit pour les jeunes Religieux. Il se trouve des Homelies sur l'Evangile que l'on croit estre les leçons mesmes qu'il dictoit à ses Disciples. Outre cette Classe du Cloistre, il y en avoit encore une autre hors le Monastere

naſtere où l'on enſeignoit les ſciences aux Eccleſiaſtiques, & aux ſeculiers. Le venerable Iſo, auſſi Religieux, fit leçon dans cette Claſſe du dehors, & aquît beaucoup de reputation. Rodolphe Roy d'une partie de la Bourgogne ; ou plûtoſt le Comte Lufroy ayant prié l'Abbé Grimald de luy donner quelque Religieux pour enſeigner les lettres dans le Monaſtere de Granfel ou de Munſterthal, qui dépendoit de ce Comte par la conceſſion de l'Empereur Lothaire, comme l'on a veu cidevant ; Grimald luy envoya Iſo pour faire cette fonction pendant trois ans, à condition que chaque année, il reviendroit trois fois à ſaint Gal, & y demeureroit quelques jours. Lufroy fut ſi ſatisfait de la conduite d'Iſo, qu'aprés ces trois ans il ſollicita encore Grimald d'agréer que ce pieux & ſçavant Maiſtre continuât ſes leçons dans Munſterthal. Auſſi diſoit-on, qu'il avoit un talent, & une adreſſe particuliere à inſtruire les jeunes gens, & qu'il ſembloit donner du genie, & de l'ouverture d'eſprit à ceux qui n'en avoient point. Lorſqu'il eſtoit dans cet employ ſes Diſciples eurent le déplaiſir de le voir ſurpris d'une maladie qui l'emporta dans un âge qui n'eſtoit pas fort avancé. Il fut enterré dans l'Egliſe de leur Monaſtere dediée à ſaint Germain. Hepidan, & d'autres aprés luy mettent ſa mort en 871. Mais il faudroit qu'elle fût arrivée plus de vingt ans aprés, ſi ſelon un autre Hiſtorien, que nous n'avons pas ſuivi, Iſo avoit eſté envoyé à Munſterthal, à la ſollicitation de Rodolphe, qui ne commença de regner dans la Bourgogne que l'an 888. Quoy qu'il en ſoit, ce ſçavant Religieux mourut en odeur de ſainteté, & l'on dit que s'eſtant répandu un bruit que Dieu faiſoit des miracles à ſon tombeau, l'on en tira ſon corps, & qu'on le transfera dans une Egliſe qui appartenoit à un grand Seigneur du païs. Il a écrit deux Livres des miracles de ſaint Othmar, & quelques formulaires d'Actes. Les principaux Diſciples qu'il forma dans ſaint Gal furent Salomon, depuis Abbé de ce Monaſtere, & Eveſque de Conſtance, Hartman, Tutilon, Ratpert, le Bien-heureux Notker. Nous parlerons d'eux dans le ſiecle ſuivant, il ſuffira d'obſerver par avance que l'Abbé Bernard ayant eſté depoſé, parce qu'on le ſoupçonnoit de favoriſer le Comte Berenger ennemi d'Arnou Roy de Germanie, on luy ſubſtitua Salomon, qui fut Abbé depuis l'an 891. juſqu'à l'année 919. & que de ſon temps il y avoit dans le Monaſtere quarante-deux Preſtres, vingt-quatre Diacres,

Erat de illo latê fama, quoniam etſi obtuſa inveniret ingenia, ipſe, eis daret acumina. *Ekkehard, de Caſib. S. Galli c. 2. p. 51.*

CH. LXIII.

quinze Soudiacres, & vingt enfans ou jeunes Religieux. Il paroist par une des formules d'Iso & par d'autres, que les Actes importans estoient souscrits, non seulement de l'Abbé, & de l'Avocat du Monastere, mais des principaux Officiers; sçavoir du Doyen, du Prieur, du Celerier, du Sacristain, du Portier, du Chambrier, de l'Hostelier. Il se voit un Acte passé du temps de l'Abbé Grimald; c'est-à-dire avant l'an 873. lequel est aussi signé d'Uton Bibliothecaire. Les Religieux changeoient quelquesfois d'employ. Theotharth qui avoit esté Prieur ou *Prevost* fut *Doyen*, qui estoit une charge plus eminente, & devint ensuite *Portier* ou Aumosnier; office important, comme il a esté observé ailleurs, mais qui estoit moins considerable que les deux autres, comme il paroist par l'ordre des souscriptions de divers actes. Le Monastere de S. Gal, en avoit quelques autres sous sa dépendance; par exemple, celuy de Jonschivil, ou de saint Jean, dans le païs de Turgavv. Et toutesfois Emezo, qui avoit la conduite de Jonschivil l'an 900. prenoit la qualité d'Abbé. Ce Monastere est encore aujourd'hui dans le mesme assujettissement, & gouverné par un Religieux de Saint Gal, qui s'en dit le Prieur ou le Vicaire. L'Abbaye de Saint Trudbert est aussi dans le Diocese de Constance. Elle avoit esté fondée dés le IX. siecle ou auparavant, puisqu'il y a preuve qu'elle fut restablie au commencement du dixiéme; mais comme l'on n'en sçait point l'origine, l'on n'en peut parler qu'en l'an 902. qu'elle eut pour restaurateur le Comte Luifroy.

Rerum Alaman. Guldast tom. 2. pag. 1. pag. 6. Cart 16. 17. 18. 74. 73. cy-devant pag. 113.

Bucelin General. German. pag. 29.

VIII.

Les Peres ne pouvoient engager leurs enfans mineurs dans l'état Religieux que par une oblation reguliere.

On a veu ci-devant que les Peres qui avoient des enfans mineurs pouvoient les destiner à la profession religieuse, mais pour les y attacher il ne suffisoit pas de leur donner l'habit; il falloit les offrir au Monastere dans les formes: autrement ils conservoient leur liberté naturelle. C'est ainsi qu'en jugea le Pape Nicolas à l'égard d'un jeune Ecclesiastique d'Allemagne. Le Comte Atto aprés avoir vescu dans le mariage s'engagea dans l'état Clerical, & bâtit deux Monasteres. Il avoit plusieurs enfans dont il y en avoit un appellé Lambert âgé d'environ neuf ans qu'il voulut faire Religieux. Pour cet effet il le revestit d'une robe où il y avoit un capuce qu'on appelloit *cuculla*, & qui estoit l'habit propre aux Moines. L'Enfant y resista, & fit assez voir qu'il n'agreoit point le dessein de son pere. Quelque temps aprés Salomon Evesque, & d'autres Prelats ou Prestres, luy donnerent encore contre son gré l'habit complet

de la Religion. Lorsqu'il fut un peu plus grand, ses freres luy dirent qu'il ne partageroit point avec eux la succession de leurs parens, parce qu'il estoit Moine. Lambert n'en demeura pas d'accord, il en arriva du trouble dans la famille, & le pere pour y remettre la paix, mena Lambert à Rome, afin que le Pape decidât la difficulté. Le Pape leur donna audience, & apprit d'eux la verité du fait. Il sçût que Lambert n'avoit point pris volontairement l'habit de la religion, qu'on l'en avoit revestu par force, que le Pere ne l'avoit point donné à un Monastere, en l'offrant *enveloppé de la nappe de l'Autel*, que Lambert, selon la coûtume, n'avoit ny reçû la benediction du Prestre ou de l'Abbé, ny promis de garder la Regle, & ensuite il jugea que l'on ne devoit point l'obliger à s'assujettir aux loix de l'état religieux, mais qu'on pouvoit seulement l'y exhorter, & puis qu'il estoit Clerc, le mettre cependant dans une Communauté d'Ecclesiastiques. Outre le défaut de l'oblation reguliere, le Pape ajousta pour raison *que celuy qui ne choisit point de luy-mesme une maniere de vie ne l'aime point, & ensuite se porte aisement à la mépriser, & qu'enfin le bien n'est point bien, s'il n'est volontaire.* Cét usage *d'enveloper dans la nappe de l'Autel* l'enfant que l'on offroit est tiré de la regle de saint Benoist, qui ordonne seulement d'envelopper ainsi la main de l'enfant. Au reste on pourroit douter si Atto n'estoit pas Religieux, quoy qu'il soit seulement qualifié *Clerc.* Car, ce qui le portoit à souhaiter que son petit Lambert fut Moine, c'estoit afin de l'avoir pour successeur, & qu'aprés sa mort son fils remplit sa place. Or par cette succession, par cette place, on ne peut entendre autre chose que les Monasteres qu'il avoit bâtis, & où il s'estoit retiré. Car, pour ses autres biens, Lambert en devoit estre exclus. Il avoüa aussi que si d'abord il eut connu l'austerité de l'observance Monastique, il n'auroit pas donné à son fils l'habit de la religion, mais si ce genre de vie est austere, ceux qui en remplissent bien les devoirs en ont plus de merite devant Dieu, *qui recompensera chacun selon son travail.* Le Pape adressa sa Decretale ou Sentence aux Evesques du païs où regnoit Louïs, qui est sans doute Louïs le Germanique.

Apud Gratian causa 20. c 3. can. 4.

Salomon estoit vray-semblablement Salomon I. du nom Evesque de Constance.

Neque ego Pater ejus pallio (vel palla) altaris indutum illum obtuli. *Ibid.*

Manum pueri involvant in palla altaris. *Reg S Bened. c 59*

Ut filius suus vere monachus fieret, & in locum ejus succederet. *Apud Grat ibid 1. Cor 3.*

IX. *Abbayes de Pfeffers, & de Sken.*

Le plus considerable d'entre les Abbés de Pfeffers, à l'égard du IX. siecle, semble avoir esté Victor que l'on qualifie *la lumiere des Religieux*, & que son merite fit Evesque de Coire; ou de quelque autre Ville. Selon un Auteur Allemand qui avoit

Ch. LXIV. veu les titres du Monastere. Silvain en eut la conduite, & fut maintenu dans sa charge l'an 840. Il obtint aussi des Lettres de protection de l'Empereur Lothaire, de quoy toutesfois il n'est point parlé dans le nouveau Catalogue, non plus que de la societé de prieres, qu'il fit avec l'Abbaye de saint Gal. Du temps de Lupolde son successeur, Matthieu Evesque Armenien, se retira dans sa Communauté, & s'y assujettit à l'observance Monastique. L'Abbaye de Skenne, au Diocese de Coire, qui est aujourd'hui habitée par des Chanoinesses, mais que l'on dit avoir esté bastie pour des Religieuses, eut pour Fondateur le Comte Humfroy qui fit cet establissement l'an 808. ou selon d'autres en 830. Il y a apparence que la premiere ou une des plus anciennes Abbesses a esté Adelaide, marquée dans la liste des personnes associées avec les Moines de saint Gal. Il y est aussi fait mention d'un Ambricho Abbé de Skin Monastere differend de Skenne, & de quelques Abbesses de Case omises dans le Catalogue *de Germania sacra.* On ne connoist que le nom des Abbés de Dissentis, que l'on peut voir dans cet ouvrage.

Brusch. Monast German pag. 51. Bucelin Chronol Rhœtia an. 808. & German Sacr. Aleman Antiq. Tom 2 part 2. pag. 185. 186.

X. *Chanoines dans S. Maurice.*

Nous ne parlerons point ici de saint Grat, celebre Evesque d'Aoust, qui fut veritablement Religieux, mais de l'ordre de saint Basile, ou de quelque autre Institut d'Orient, qu'il embrassa dans la Ville d'Ephese. Etant avec saint Theodule Evesque de Seon, il transfera les reliques de saint Maurice dans l'Eglise du Monastere qui porte le nom de ce saint Martyr. Quelque temps aprés la discipline estant fort décheuë dans cette Abbaye Louïs le Debonnaire y mit des Chanoines en la place des Religieux avec la permission du Pape.

Vers l'an 825. Gall. Christ. tom. 4.

CHAPITRE LXIV.

De l'Abbaye de Kempten : De Saint Symbert Evesque d'Ausbourg : Des Monasteres de Fuessen, d'Ottemburen, & d'Elvvangen.

I. *Abbez de Kempten.*

Audogar ou Andegar, Abbé de Kempten, mourut l'an 796. & eut pour successeur Agapit qui entra dans cette charge par l'élection de sa communauté. Voulant porter les Religieux à s'appliquer aux Lettres, il amassa quantité de

Ch. LXIV.

Livres, mais il eut le deplaisir de les voir consumez par le feu avec une partie des bastimens de son Monastere : l'imprudence d'un Novice qui entrant dans la Bibliotheque avec une chandelle, ne prit pas bien garde où il la mettoit, causa cet incendie. Le chagrin qu'en eut Agapit abregea ses jours qui finirent l'an 817. Les Religieux lui substituerent Godard qui rébatit le dortoir & d'autres lieux reguliers. Tatto étoit Abbé en 839. auquel temps Ratulf Prestre se demit du Prieuré d'Adricel: Et l'Empereur donna ce Prieuré au Monastere qui ceda à Ratulf une terre & le Prieuré d'Hercel, pour en joüir durant sa vie. On dit qu'Erctenbert Evesque de Frisingen eut l'administration de Kempten, & qu'il y fit des reparations comme il paroissoit par quelques restes d'une ancienne inscription, dont parle un Auteur Allemand. Aprés la mort de ce Prelat arrivée l'an 853. Conrad fut élû Abbé par les Religieux. Il se rendit recommandable par sa pieté & par le reglement de ses mœurs, & batit plusieurs Eglises dans les terres de sa dependance. Faisant travailler à un puis, il trouva un coffre plein de medailles d'or & d'argent & d'autres precieux meubles qui estoient d'anciens monumens du Paganisme, & il en fit un sacrifice à Dieu en les employant à l'embellissement des saints lieux. Il mourut l'an 861. Quoique Gerunge son Successeur fut plutôt un homme de guerre, qu'un devot & paisible Solitaire, il ne negligea pas ses Religieux, & l'on n'a pas laissé de le compter entre les bons Abbez. Ceux qui exerçoient cette charge dans Kempten estoient dés ce temps-là considerables par leur Jurisdiction temporelle. Car l'on dit que trois des principaux Vassaux de Gerunge ayant fait de fausses chartes, & de faux sceaux, il les punit du dernier supplice & leur fit couper la teste. Lanfroy aprés avoir esté quatre ans son Coadjuteur luy succeda l'an 872. Son humeur & son application estoit fort differente de celle de Gerunge : il avoit l'esprit doux & se plaisoit aux Lettres. Aussi il s'y rendit tres-intelligent principalement dans la connoissance des Loix : mais il avoit plus de sçavoir que d'eloquence, & plus de talent pour bien penser, que pour bien dire. Il ferma de murailles & fortifia Kempten & fut le premier d'entre les Abbez qui fit battre de la monnoye. Il mourut de mort subite l'an 892.

Monast German. Brusch. pag. 28.

Ex M S Ioh Mabillon.

Metropol. Salzburg tom. 1 pag. 126

Tres magni nominis ministeriales.

II.

S. Symbert Eque d'Ausbour

Saint Symbert a esté non seulement Religieux, mais aussi Abbé de Mourbach. La reputation de sa pieté fut cause qu'on le tira du Cloître pour gouverner le Diocese d'Ausbourg. Il

CH. LXIV.

Sup. Ad vita S. Magni Rer. Alem ann. 2. 1. part. 2 pag. 314.
B. fil. Episc Senes pag. 113.
Act. sect 4 part. 2. pag. 553.
Act s. ct 2 pag. 509

bâtit, ou repara des Eglises & des Monasteres, & entr'autres l'Abbaye de saint Magne de Fuessen. Il mourut l'an 809. qui estoit la 30. année de son Episcopat, & fut enterré dans l'Eglise de saint Afre qu'il avoit rebatie. Le culte public qu'on lui rend dans le diocese d'Ausbourg a esté autorisé par les Papes Nicolas V. & Gregoire XV. Il eut de suite pour Successeurs Hauto, Vvautier, Adelger, Neotgar ou Nitkar, Lanto, Udelman & Vidgar. Neotgar avoit esté Abbé d'Ottenburan. Il posa les fondemens d'une nouvelle Eglise dans Fuessen, Lanto l'acheva, y fit la Translation des Reliques de S. Magne, & donna ordre à Ermenric Religieux d'Elvvangen de revoir & de mettre en meilleur ordre les Actes du Saint qui furent trouvez dans son tombeau. On met en question si la vie de saint Magne telle qu'on la aujourd'huy est l'ouvrage de cet Ermenric, car elle est fort deffectueuse, & de nulle autorité à la reserve de l'addition qui est d'Ermenric où de quelque autre. Le Monastere d'Ottenburen donna encore Vvitgar à l'Eglise d'Ausbourg. Il entra dans l'Episcopat l'an 888. & aprés en avoir dignement fait les fonctions pendant dix ans, il s'en demit pour aller travailler à la conversion des Suisses, qui s'estoient laissé surprendre aux erreurs & aux superstitions du Paganisme. Il mourut dans ce saint ministere l'an 902.

III.
Abbez d'Ottenburen & d Elavangen.

Brusch. Monast. German. pag. 176.

Nous venons de dire par avance ce que les memoires fournissent de plus remarquable à l'égard du Monastere d'Ottenburen. Car aprés l'Abbé *Toto* qui mourut en odeur de Sainteté l'an 817. ceux qui gouvernerent la Communauté pendant le IX. siecle furent *Milon*, qui obtint quelques graces de Loüis le Debonnaire, & dont l'administration & la vie finirent en 864. Neodgar ou Nitkar qui merita par sa pieté, & par son erudition d'estre appellé à la conduite du Diocese d'Ausbourg, & enfin *Vvitgar* le Successeur de ses vertus & de ses charges & l'*Apôtre des Suisses*. Ermanric dont nous avons parlé fut élû Abbé d'Elvvangen vers l'an 846. outre la vie de saint Magne & de saint Sol, il a composé un Dialogue touchant la Fondation de son Monastere. Il eut entre ses Successeurs Lindebert que l'on dit estre le mesme que le sçavant & vertueux Lundibert ou Luitbert qui fut établi Archevesque de Mayence l'an 863. Mais si cela est, il faudroit qu'il eut succedé immediatement à Ermanric & qu'il fut le 8. & non pas le 10. Abbé d'Elvvangen, ou que Berno & Asteric que l'on met aprés Ermanric n'eussent gouverné le Monastere que fort peu de temps.

Brusch. Mon. German. pag. 49. Bucel. Germ sacr. tom. 1. pag. 29.

CHAPITRE LXV.

Des Monasteres de saint Pierre de Saltzbourg, de Tegernsee, de S. Emmeran, & de quelques autres. De l'Eglise de Frisingen. Du Monastere de Chrems en Austriche.

QUelque opinion que l'on ait de l'état de l'Abbaye de saint Pierre de Saltzbourg, & soit que l'on tienne qu'elle continua d'estre Cathedrale mesme aprés que saint Virgile eut bati l'Eglise de saint Rupert, ou que l'on soit d'un autre sentiment, l'on ne jugera pas que nous nous écartions de nostre sujet si nous parlons encore des Archevesques de cette ville, puisqu'ils furent aussi Abbez de saint Pierre. Arno ou Aquila dont nous avons déja fait mention exerça quelque temps ces deux charges, mais depuis il quitta cette derniere, & commit Ammilon pour maintenir l'observance parmi les Religieux. Il s'appliqua avec beaucoup de zele & de fruit, à procurer la conversion des Huns, suivant le pouvoir que lui en avoit donné Charlemagne : On a parlé ci-devant de ce qu'il fit pour conserver à son Eglise les biens temporels qu'elle possedoit. De son temps il y eut dans la Baviere quelque contestation touchant les Dismes. Pour la terminer on tint à Saltzbourg un Synode où se trouverent les Evesques, les Abbez, & les autres Ecclesiastiques de la Province. Les Prelats estoient Arno Archevesque de Saltzbourg, Atto Evesque de Frisingen, Adalvvin de Ratisbonne, Emric ou Henri de Seben, & Hatto de Pazzau. Les Abbez estoient Meginard Abbé de Tegernsée, Urolf Abbé de Nideraltaich, Jean, Vvoldreg, Vvolganhard, Kerrich, Hepfid & autres. Il fut arresté que les Dismes seroient partagées en quatre parties, dont il y en auroit une pour l'Evesque, une autre pour les Ecclesiastiques, une autre pour les pauvres, & la quatriéme pour la fabrique de l'Eglise. Tous les Abbez qui estoient presens à ce Concile donnerent leur consentement à ce Decret, & rendirent chacun à son Evesque la portion Episcopale, c'est-à-dire la quatriéme partie des Dismes, dont ils joüissoient, afin qu'à l'avenir il n'y eut

I. *Abbez de S. Pierre.*

Metropo. Salisburg Hund. tom. pag. 44.

pag. 103.

Annal Francor. Car. Cointii an. 807. n. 25.

CH. LXV. plus de differend entr'eux sur ce sujet. On a remarqué ci-devant qu'aprés que l'on eut dressé une Regle pour les Communautez de Chanoines, on l'envoya aux Metropolitains. La Lettre qui fut addressée à Arno pour cet effet, a esté donnée au public. Arno mourut vers l'an 821. Il eut pour Successeur l'Abbé Ammilon qui ne vécut que six mois dans la dignité d'Archevesque. Ses Successeurs furent Adalram qui avoit esté Archidiacre, & qui mourut en 836. Liupram qui obtint du Pape Leon IV. le corps de saint Hermes Martyr : Adalbin qui apporta de Rome les Reliques de S. Crespin & dautres Saints, & mourut l'an 872. Adalbert & Dietmar ou Theodemar. Du temps de ce dernier, sçavoir l'an 891. Arnou Roy de Germanie donna à la Cathedrale de Mets l'Abbaye de Luxeüil, qui avoit esté ravagée par les Barbares, & cette Eglise lui ceda en échange le Monastere de Chiemsée que ce Prince unit ensuite à l'Eglise de saint Rupert de Saltzbourg. Depuis cette union fut confirmée par l'Empereur Othon I. lequel accorda cette grace à l'Eglise de saint Pierre, & de saint Rupert.

Metropol. Salisburg. tom. 2. p. 235. & 236.

II. *Abbez de Mansée.*

Henry Abbé de Mansée au Diocese de Saltzbourg est sans doute le mesme que l'Abbé Henry, qui alla à Rome avec l'Archevesque Arnon du temps du Pape Adrien. Il mourut quelques années avant ce Prelat & eut pour Successeur Lambert qui excella en vertu, & qui gouvernoit ce Monastere l'an 819. Car ce fut en cette année-là qu'il obtint de Loüis Roy de Baviere la terre d'Abernsée avec les bois d'alentour : mais douze ans aprés l'Abbaye estant vacante par sa mort, Loüis à la priere de sa femme Emme donna l'administration de Mansée à Bathuric Evesque de Ratisbonne, qui ceda en échange le Monastere de Nostre-Dame d'Obermunster qui dependoit de sa Cathedrale. Ainsi les Religieux de Mansée n'eurent plus d'autres Abbez que les Evesques de Ratisbonne, & leur communauté s'affoiblit, & déchut beaucoup en nombre de personnes, & probablement aussi en regularité. Leur Monastere fut de plus pillé par les Hongrois. Mais il fut depuis retabli par saint Henry Empereur. On ne connoît que les noms des Abbez de Vveltenbourg, & c'est pourquoy nous n'en faisons point mention.

Id. tom. 2 pag. 499

III. *Evesques de Frisingen.*

Atto Evesque de Frisingen estoit aussi Abbé de saint Pierre de Slechdorf, & ce fut en cette qualité qu'il obtint deux Sentences contre des personnes qui detenoient quelques terres

que

que leurs parens avoient données à ce Monastere. Il obligea aussi Litofroy Abbé de Chiemsée de rendre trois Eglises qui appartenoient à sa Cathedrale, & mourut vers l'an 812. Hitto son Successeur s'appliqua avec beaucoup de zele à prescher & à bien instruire son peuple, & accrut les revenus de son Eglise en y donnant des heritages qu'il avoit aquis, afin que les Evesques qui la gouverneroient aprés lui, & les Moines qui y feroient l'Office les possedassent paisiblement, & qu'on se souvint de lui dans ce lieu Saint dedié à l'honneur de la sainte Vierge & de saint Benoist. Il est remarquable que les Religieux de Schiers ou Schirsée dont nous avons rapporté ailleurs la fondation, avoient la liberté de se choisir des Abbez de leurs corps : mais que si dans leur Communauté il ne se trouvoit personne qui put bien soutenir cette charge, ils estoient obligez *d'en élire un qui seroit tiré de la maison Episcopale*, c'est-à-dire du Chapitre de Frisingen qui estoit une Communauté de Religieux. Le mesme Hitto bâtit ou repara l'Eglise de Vvichenstephen, & y mit un Prieur & six Chanoines. On verra dans la suite comment les Chanoines ayant esté transferez ailleurs, on établit en ce mesme lieu un Monastere de nostre Ordre. Les autres Evesques de Frisingen pendant le IX. siecle furent Erctenbert neveu d'Hitto & Abbé de Kempten, Anno, Arnolphe, & Valton. Du temps de ce dernier on traduisit l'Evangile en vers Allemans, & l'on dit qu'on voit encore l'original de cette version. L'Eglise de Frisingen fut brûlée vers l'an 892. & perdit dans cet incendie ses titres & ses chartes : Ce qui obligea Vvalton d'avoir recours à Loüis le jeune Roy de Germanie pour les faire renouveller, & maintenir son Chapitre dans la liberté de s'élire des Evesques, comme il paroît par les Lettres de ce Prince de l'an 906. On ne sçait point jusqu'à quel temps l'Ordre Monastique subsista dans sa Cathedrale. Il y a apparence que s'il n'y fut pas entierement éteint, il s'y affoiblit beaucoup durant l'invasion des Hongrois, & principalement sous le Pontificat de Dracolphe qui fut fait Evesque l'an 908. & dont la conduite ne fut pas avantageuse à son Eglise ni aux autres Communautez de son diocese : Car il est certain que les ravages de ces barbares donnerent lieu à de semblables changemens, comme il paroît par l'exemple des Monasteres d'Ilmunster, de Slechdorf, de Polling, de Chiemsée, de Beurn, de Vvessebrun, de Nider-altaich, lesquels

Ut memoria ejus multis temporibus in domo sanctæ Mariæ, & sancti Benedicti Confessoris permaneat, & ut oratores sui videlicet Monachi & Episcopi successores hujusmodi possideant,

Metropol. Salisburg. tom. 1. pag. 129. & 127. & tom. 2. pag 243.

CH. LXV. ayant esté détruits ou pillez par ces Payens furent depuis habitez par des Chanoines, mais on retablit ensuite des Religieux de nostre Ordre dans ces trois derniers. Un des deux Chiemsée appellé *Fravvenford*, qui avoit esté bâti pour des Religieuses estoit sous la protection particuliere du Prince. On dit que Loüis de Germanie eut une fille appellée Ermengarde qui en fut Abbesse.

Metropol. salt. 26. tom. 3. pag. 391.

IV. *Abbez de Tegernsée.*

Outre Meginard, dont nous avons parlé, on sçait les noms de trois autres Abbez de Tegernsée qui sont Bachoou Zacho Isker, & Megilon, & l'on dit qu'ils s'acquiterent bien de leur devoir. Aran Evesque de Franconie qui vivoit l'an 872. & qui est sans doute le mesme qu'Arno Evesque de Vvirtzbourg estant venu à Tegernsée pria Megilon de lui donner quelques Reliques de saint Quirin. Megilon s'en excusa, parce que tout ce que l'on avoit du corps du Saint estoit renfermé dans un tombeau, & qu'il ne lui estoit pas permis d'y toucher. Mais il lui dit, qu'il y avoit quelques Reliques du mesme Saint à Ilmunster dont on pourroit lui faire part, & dans cette esperance ils allerent ensemble à ce Monastere. On les y receut avec beaucoup d'honnesteté, & on leur donna la Chasse où estoient ces Reliques avec celles de saint Arsace. Mais à peine l'eurent-ils ouverte, que leur esprit fut troublé, & leurs yeux obscurcis. Cet accident leur fit juger que le dessein qu'ils avoient de prendre une partie de ces Reliques estoit contraire à la volonté de Dieu, & ils les laisserent dans cette Chasse. Il paroît par cet evenement que Megilon avoit la conduite de Tegernsée dés le IX. siecle & non pas 30. ou 40. ans aprés du temps du Duc Arnou, comme dit un Auteur moderne.

Act. sec. 3 part. 1. pag. 669.

V. *Abbaye de S. Emmeran.*

Le monastere de saint Emmeran de Ratisbonne eut de suite sept Abbez reguliers depuis son origine. Le dernier qui s'appelloit Sigefroy estant mort l'an 830. Bathuric Evesque de cette ville, se prevalut du credit qu'il avoit auprés de Loüis Roy de Baviere, pour obtenir l'administration de cette Abbaye, sur laquelle il croyoit avoir quelque droit, parce que ses predecesseurs y avoient eu leur siege. L'ordre Monastique ne laissa pas neanmoins d'y subsister, & mesme le Roy Loüis y donna des terres pour la nourriture des Religieux. Erchanfroy qui gouverna l'Eglise de Ratisbonne aprés Bathuric lui succeda aussi dans S. Emmeran, & pendant 145. ans ce Monastere n'eut point d'autres Abbez que les Evesques du diocese.

Ut mensæ Monachorum deservirent.
Met. f lisb. tom. . pag. 189. an. 832. tom. 1 pag. 365 Embrich. estoit encore Evesque l'an 887. tom. 1. pag 247.

Entre ces Prelats l'on en verra qui furent tirez du Cloistre, & le IX. siecle en presente deux de suite sçavoir Aspert & Tuto tous deux Moines de saint Emmeran. Aspert fut fait Evesque vers l'an 887. aprés Embric Successeur d'Erchanfroy, & possedа cette dignité environ quatre ans, nous parlerons de Tuto dans le livre suivant. Tous ces Prelats furent enterrez dans saint Emmeran. Les Religieux tâcherent cependant d'avoir des Abbez particuliers, mais inutilement & les choses demeurerent en l'état que nous venons de marquer jusqu'au temps de saint Vvolfgange qui fut ordonné Evesque de Ratisbonne l'an 968. L'Empereur Arnoul qui mourut l'an 899. fut enterré dans saint Emmeran, & l'on y voit encore aujourd'hui son tombeau. On y garde aussi l'Autel portatif de ce Prince.

Ch. LXV.

VI. *Obermunster.*

Ibid. Tim. 3. pag 2.

Les Religieux de S Emmeran disent qu'Emme fut enterré dans leur Eglise.

Sanctimoniales Monasticæ vitæ, sub regula sancti Benedicti mancipatæ *Litt. Henric. Imp. an.* 1002. *pro Nidermonst. r. ibid. tom. 2 p* 591.

Bathuric ayant cedé l'Abbaye d'Obermunster à Emme femme de Loüis Roy de Germanie, cette Princesse la rebâtit, la dota magnifiquement pour une Communauté de Filles qu'elle y trouva, ou qu'elle y mit, & elle la choisit pour le lieu de sa sepulture. Cet établissement fut depuis confirmé par l'Empereur Charles le Gras son fils, qui prit le Monastere sous sa protection, comme il se voit par ses Lettres de l'an 886. Cette Abbaye n'est plus qu'une Communauté de Filles qui se disent *Chanoinesses*, & ne font point de vœux, laquelle forme de vie est plutôt tolerée qu'approuvée par l'Eglise; mais il est certain que cette maison aussi bien que les deux autres Monasteres de Nidermunster, & de saint Paul, dont nous rapporterons ailleurs la fondation, estoient autrefois de nostre Institut.

VII. *Abbez de Nideraltaich.*

Cet Abbé de Baviere nommé Urolf ou Orulfe qui assista l'an 807. au Concile de Saltzbourg, gouvernoit le monastere de Nider-altaich dedié à saint Maurice, comme il se voit par des Lettres de Charlemagne de l'an 811. touchant une terre que ce Prince lui donnoit, & qui devoit estre aussi possedée par ses successeurs. Teutbauld qui fut de ce nombre, obtint dix ans aprés une charte de Loüis le Debonnaire, qui lui accorda sa protection. Ceux qui eurent aprés lui la charge d'Abbé sont Gosbauld & Otgar qui passerent ensuite du cloistre dans l'Episcopat. Gosbauld eut beaucoup de part à la faveur de Loüis le Germanique Roy de Baviere *& de la France Orientale*, & fut le premier de ses Chappellains, ou son grand Aumônier. Il obtint de ce Prince deux Eglises, & quelques terres scituées à Ingolstat avec des Lettres qui maintenoient son Abbaye

CH. LXV.

Ou bien en 826.

Vide Ioan. Mabill. de Re Diplomat. pag. 207.

dans la possession de certains domaines que l'on y avoit donnez par la permission de Charlemagne, lorsque ce Prince se rendit maistre de la Baviere. Ces Lettres sont dattées de la 17. année de l'Empereur Loüis, & de la 5. année du Prince qui les accorde, c'est à dire de l'an huit cent trente, surquoy il est important d'observer que les années du Regne de Loüis le Germanique se comptent diversement dans les chartes. Cette cinquiéme année que nous venons de marquer commençoit vers le mois de Septembre de l'an 825. auquel temps Loüis le Debonnaire envoya Loüis son jeune fils dans la Baviere pour la gouverner, & y faire la fonction de Roy qui estoit une dignité ou il l'avoit établi dés l'an 817. Gosbauld ayant esté élevé au siege Episcopal de Vvirtzbourg, il retint encore l'administration de Nideraltaich. Mais il pria le Roy de permettre aux Religieux d'élire un autre Abbé aprés sa mort, & ce Prince leur accorda des Lettres sur ce sujet. Il mourut l'an 855. aprés avoir eu le deplaisir de voir sa Cathedrale ruinée par des foudres & des tempestes extraordinaires. Arnon son disciple lui succeda dans la conduite du diocese de Vvirtzbourg, & Otgar dans l'Abbaye de Nideraltaich. Il obtint de Loüis de Germanie la confirmation des graces & des franchises que le Duc Thassillon & ensuite Charlemagne avoient accordées à son Monastere, La charte de Loüis est dattée du 21. d'Avril l'an 25. de son Regne indiction 5. ce qui répond manifestement à l'an 857. & non pas à l'année 868. comme disent quelques Auteurs. Cette 25. année se comptoit depuis l'an 832. ou 833, auquel temps Loüis recut de la bonté de son pere, ou peut-estre s'attribua à luy-mesme pendant les divisions qui sont assez connuës une plus grande étenduë de païs, & s'affermit ainsi dans la possession *de la France Orientale*. Otgar fut élevé à l'Episcopat, mais l'on ne sçait point quel diocese fut confié à ses soins. Il partagea les revenus du Monastere destinant quelques terres pour l'entretien & la subsistance des Religieux: & laissant le reste à l'Abbé qu'ils auroient élu selon la Regle de saint Benoist. On convint aussi que deux Religieux qui avoient l'administration de quelques terres en joüiroient pendant leur vie, & qu'aprés leur mort elles seroient reunies à la portion de la Communauté. Et ce Reglement fut confirmé par le Roy Loüis qui estoit alors à Nideraltaich. Nous ne parlons point de Vvolbert second, ni des

Annal. Franc. Fuld. an 855.

Dato XI. Kal. Maii anno XXV. Regni Ludovici Serenissimi Regis, in Orientali Francia regnantis indictione V. *Metrop. Salisb. tom 2. p. 15.*

Venerabilis Orgarius Abbas & vocatus Episcopus. *Ibid. pag. 18. l'an 865.*

autres Successeurs d'Otgar pendant le IX. siecle, parce que l'on ne connoist que leurs noms. Ch. LXV.

VIII. *Abbaye de Meten & de Macsée.*

Nithard gouvernoit le Monastere de S. Michel de Meten du temps de Loüis Roy de Baviere, & il obtint de ce Prince des Lettres de protection qui confirmoient celles que Charles son ayeul, c'est à dire Charlemagne avoient autrefois accordées à son Monastere. Dans la table des Abbez on met Nithard en l'an 880. mais c'est une méprise puisque la charte donnée en sa faveur est asseurement de Loüis petit Fils de Charlemagne & dattée de l'an quatriéme de son Regne dans la France Orientale, c'est à dire de l'an 837. L'Abbaye de Matsée fut unie par Carloman Roy de Baviere, au nouveau Monastere d'Otting qu'il avoit fondé pour des Chanoines.

Ibid. pag. 501.

IX. *Donations faites au Monastere de Chremsmunster ou Chrems.*

Il se trouve d'anciens titres qui font connoître trois Abbez du Monastere de Chremsmunster qui sont Sighart, Purchard, & Snelperon. Il est parlé du premier dans la charte de Loüis le Debonnaire & de Lothaire Empereur qui donnerent à cette Abbaye une terre que *tenoient à rente les serviteurs* du Monastere, & où les Religieux avoient bati une Eglise & des maisons. Ces Princes leur firent cette donation l'an 828. à la recommandation de Loüis Roy de Baviere, & du Comte Gerold qui recevoit auparavant la censive ou rente. Loüis regnant depuis non seulement dans la Baviere, mais encore dans la France Orientale ou Germanie leur donna aussi deux terres, & cette donation fut confirmée par son fils Carloman son successeur dans la Baviere. Carloman leur donna depuis une autre terre, & confirma une donation que leur faisoit Chunibert Diacre de sa Chapelle comme il paroît par deux chartes, dont les dates sont remarquables, en ce que ce Prince y met non seulement l'année de son Regne dans la Baviere, mais aussi celle de son Regne* en Italie, dequoy il y a encore d'autres exemples, ainsi qu'observe Sigonius. La liberalité d'Arnou son fils & son successeur envers les Religieux de Chremsmunster se voit dans ses Lettres des années 888. & 893. Par les premieres il leur donna une grande terre à la reserve de ce qu'il en avoit donné *en Benefice* aux Abbez Purchard, & Snelperon auquel il donna deux jours aprés en proprieté: ce qu'il ne luy avoit accordé qu'en *Benefice.* On compte ce Purchard entre les Abbez de Chremsmunster, mais il y a sujet de douter s'il ne gouvernoit pas quelque autre Monastere du païs, puis-

Madalvvinus Notarius ad vicem Theotmari &c. anno 3. Regni Karolomani Serenissimi Regis in Vvomatia in Italias.

Annal. Monaster Cremisan. Simon. Rettenpache. p. 36.

* *Ann. Fuld. an. 877.*

Il y a 3. chartes données le 3. 4. & 5. de Janvier l'an 888. auquel temps Arnou commençoit à regner.

Il y avoit un Purchard Abbé d'Otting en l'an 901.

CH. LXV.

Il y avoit un Purchard Abbé d'Otting en l'an 901. Metrop. Salizburg. tom 3. pag. 63.

que celui de Chremsmunster estoit alors sous la conduite de Snelperon. La difficulté se peut resoudre en disant que Purchard se demit alors de sa charge, que Snelperon lui fut substitué, & que c'est par cette raison que celui-ci a seul la qualité d'Abbé dans une autre charte expediée le jour suivant. Arnou par ses Lettres de l'an 893. donna à saint Agapit, c'est-à-dire à l'Eglise de Chremsmunster où estoit Abbé Snelperon les terres confisquées des Comtes Guillaume, & Engelschalc freres qui lui avoient esté infidelles. Guillaume avoit esté decapité pour avoir entretenu correspondance avec Zuendibold Duc de Moravie & de Boheme alors ennemi des Bavarois. Arnou conduisit ensuite son armée dans la Moravie, & aprés y avoir fait le ravage, eut bien de la peine à revenir à son Palais d'Otting à cause des embusches qu'on lui avoit dressées. C'est ainsi qu'en parlent les Annales de Fulde. Mais si l'on en croid les Historiens de Boheme, il defit Zuendibold, & ce Prince voyant que ses trouppes estoient en déroute se deguisa, & s'alla cacher parmi des Ermites. On ajoûte qui il prit l'habit de Moine, qu'il passa le reste de ses jours avec ces Religieux, & qu'étant prest de mourir il leur dit qui il estoit & leur avoüa *qu'il croyoit n'avoir vecu que depuis qu'il avoit esté solitaire, & que leur profession en apparence basse & méprisable, avoit des avantages que l'on devoit preferer aux honneurs passagers, & à la domination inquiete de la souveraineté.* Les Abbayes de Chremsmunster, d'Otting & de Matsée furent ravagées par les Hongrois, & ensuite unies à l'Eglise de saint Estienne de Pazzau: mais depuis on rebatit les deux premieres & Chremsmunster est aujourd'hui un Monastere fort considerable.

Annal. Fuld. ad an. 893.

Æneas Sylvius hist. Bohem. c. 13. pag. 90. qui nomme le Prince Suatocopus. Cosm. Bohem. apud Calvisium an 894.

Ces Auteurs ont peut-estre confondu Zuentibold avec Trebellius.

X.

Trebellius Roi des Bulgares se fait Religieux.

Loüis le Germanique pere de Carloman & ayeul d'Arnou contribua beaucoup par sa puissance & par sa liberalité à la conversion des Bulgares. Trebellius Roy de ces peuples concût tant d'ardeur pour la pieté, qu'il renonça au siecle, & se retira dans un Monastere aprés avoir mis son fils aîné sur le thrône. Mais ayant apris que ce jeune Prince ne se conduisoit pas bien, & qu'il vouloit rétablir le Paganisme parmi ceux de sa nation, il sortit du Cloître, il reprit les marques de la dignité Royale, & ayant osté la couronne, & fait crever les yeux à son aîné, il mit son second fils en sa place. Ensuite il se revetit du Saint habit de la Religion & persevera jusqu'à la mort dans les exercices de la profession Monastique.

Abrenuntians sæculo monachus factus fit &c. sacrũ habitum recepit. *Act. sac. 4. part. 2. pag. 590. Regin ad an. 868.*

CHAPITRE LXVI.

De l'Abbaye du Mont-cassin.

I. *Gisulfe Abbé du Mont-cassin, bâtit un Monastere au bas de la montagne.*

LE Mont-Cassin qui avoit esté si heureusement restabli dans le VIII. siecle, subsista encore, & fut dans un estat florissant pendant une bonne partie du IX mais ensuite il ne pût éviter la tempeste des Sarrazins, & ces barbares n'y causerent pas moins de desolation qu'avoient fait les Lombards trois cens auparavant; puisqu'aprés en avoir tué l'Abbé & quelques Religieux, ils obligerent les autres d'abandonner leur Cloistre, & de se retirer à Teane. C'est ce que l'on va faire voir en continuant de marquer la suite des Abbés. Le dernier, dont nous avons parlé, est Theodemar qui mourut vers l'an 796. Gisulfe son successeur estoit de la maison des Ducs de Benevent. Dés qu'il eut esté chargé de la conduite du Monastere il s'appliqua à en procurer le bien & l'utilité. Il avoit sous luy un grand nombre de Religieux, dont la pluspart demeuroient au bas de la montagne, prés d'une Chapelle que Poton avoit bastie en l'honneur de saint Benoist, & n'estoient pas fort bien logez. Pour les accommoder, il entreprit d'y faire un Monastere complet & d'une juste grandeur. Ayant démoli la Chapelle il bastit en la mesme place une Eglise soustenuë de colomnes de marbre, & qu'il embellit encore de peintures ou figures, & d'autres ornemens. Il y mit trois Autels, l'un qu'il dédia en l'honneur du Sauveur du monde : l'autre sous le titre de saint Benoist : & le troisiéme sous l'invocation de saint Martin. Devant cette Eglise il fit un vestibule environné de seize colomnes de marbre, & proche duquel il éleva encore un Autel qui fut consacré sous le nom de saint Michel, & un fort beau clocher soustenu de huit grandes colomnes. Enfin il bastit autour de cette Eglise des lieux reguliers fort spatieux & fort commodes, & les pava de grandes pierres. Ce Monastere d'enbas fut d'abord honoré du titre de saint Sauveur, mais depuis quelques reliques de saint Germain de Capouë ayant ayant esté transferées dans l'Eglise, elle reçût le nom du Saint, & la Ville qui occupe aujourd'huy la place où estoit ce Monastere, porte le nom de saint Germain. Ayant eu tant d'appli-

Quorum (Fratrum) tunc maxima deorsum pars morabatur. *Chronic. Cassin. c. 17. pag. 145.*

Cette Eglise étoit longue de 82. coudées, large de 45. haute de 28. & soustenue de 24. colomnes de marbre.

L'aitre (atrium) *ou vestibule avoit 40. coudées de longueur, & autant de largeur.*

CH. LXV.

cation & fait tant de dépense pour ce Monastere d'enbas, il ne negligea pas l'ancien qui est sur la montagne. Il en augmenta les bastimens, & principalement l'Eglise; & l'ayant couverte de plomb, il l'embellit en diverses manieres. Il en revestit les Autels de tables d'argent, & mit sur celuy de saint Benoist un riche ornement fait en forme de dome, ou de pavillon qui estoit fort en usage en ce temps-là. Il bastit de plus deux autres Eglises, l'une en l'honneur de saint Apollinaire Martyr, & l'autre à Val-luce, laquelle fut dédiée sous le nom du saint Ange, & où se retira depuis le bien-heureux Nil avec d'autres Solitaires Grecs. La devotion des Fidelles envers saint Benoist, & l'édification qu'ils recevoient de la vie exemplaire de la Communauté du Mont-cassin, en porta plusieurs à y faire des oblations, & à en accroistre les revenus. Vers la fin du VIII. siecle, Grimoald Duc de Benevent, y accorda diverses graces, & y unit le Monastere de Nostre-Dame de Banze. Un grand Seigneur nommé Guacco, donna quantité de domaines à une Eglise qu'il avoit bastie à Benevent sous l'invocation de saint Benoist, & à une autre Eglise dédiée au mesme Saint; & il assujetit ces deux Eglises au Mont-cassin. Colo & Maxime doterent richement le Prieuré de saint Martin de Vulturne qui estoit soûmis à la mesme Abbaye.

Super altare si quidem S. Benedicti argenteum ciburrium statuit illudque auro simul & smaltis partim exornans cætera ejusdem Ecclesiæ altaria tabulis argenteis induit. *Chronic. Cassin. cap. 18.*

II.
Radechis penitent.

Il ne faut pas confondre ce Duc Grimoald fils d'Arichis, avec un autre Grimoald qui luy succeda l'an 806. & fut tué environ douze ans aprés par Radechis Comte de Conza, & par Sico Gouverneur d'un Chasteau. Celui-ci tâcha de faire croire qu'il n'avoit point eu de part à cet assassinat, & il obtint de Louïs le Debonnaire le Duché de Benevent. Mais Radechis fut tellement agité des reproches que luy faisoit sa conscience, qu'il renonça au monde, & s'estant mis une chaîne de fer autour du col, il s'en vint au Mont-cassin priant avec des gemissemens, & des larmes qu'on le reçût dans le Monastere. On luy accorda ce qu'il demandoit; & aprés avoir esté revestu de l'habit religieux, il fit une si rigoureuse penitence tant à l'esgard des austeritez exterieures, que des marques qu'il donnoit de l'humiliation de son cœur, que chacun fut depuis persuadé que Dieu luy avoit remis son crime. Aussi l'on dit que l'on entendoit souvent dans le Monastere des hurlemens du demon, qui se plaignoit que saint Benoist le tourmentoit, & lui arrachoit les

Erchampert. Histor. n. 9. Chronic. Cassin. c. 20.

les membres, en procurant par ses prieres la conversion d'un si grand pecheur. CH. LXVI.

III. *Le B. Apollinaire Abbé.*

L'Abbé Gisulfe mourut l'an 817. ou 818. & eut pour successeur le Bien-heureux Apollinaire. Ce fut vers ce temps-là que l'on publia les Constitutions faites à Aix la Chapelle, pour establir l'uniformité d'observance dans les monasteres de nôtre Ordre. On les reçût au Mont-cassin avec une grande deference; & depuis on les y garda presque toutes avec la mesme exactitude que la Regle de saint Benoist. Tout ce qu'on sçait de particulier des actions du bien-heureux Apollinaire, est, qu'estant un jour obligé de passer la riviere * de Liris, pour aller visiter quelques terres du Monastere, & n'ayant point de bâteau, il fit sur luy le signe de la croix, & ensuite marcha sur l'eau à l'exemple de S. Pierre. Entre ceux qui firent de son temps des oblations au Monastere, on marque un Ecclesiastique nommé Daniel, qui estant prest de mourir s'y donna luy-mesme avec tous les biens qu'il possedoit dans la Ville d'Aquin, & dans le Prieuré de saint Gregoire qui en estoit proche. Saint Apollinaire mourut l'an 828. & fut enterré prés de l'Eglise de saint Benoist, tout joignant les degrez d'un portique par où l'on alloit à l'Eglise de saint Martin.

Quæ ita ferè omnia apud nos ac si B. Benedicti Regula observantur Chronic. *Cassin. c. 16.*

Act. sac. 4. p. 2. pag 463.

* *Ou de Garigliau, qui est une riviere formée de l'assemblage de celles de Garis, & de Liris. D. Angel. de Nuce. In Chronic Cassin. n. 522.*

Ou peut-estre de S. George, comme l'on verra ci-aprés.

IV. *Saint Dieudoné Abbé meurt en prison.*

Ses successeurs jusqu'au temps de la seconde destruction du Mont-cassin sont saint Dieudonné, Hilderic, Aubert, Bassace, Bertaire. Le premier prit la conduite du Monastere l'an 828. ou au commencement de l'année suivante. Si l'on excepte le don de quelques droits sur une riviere qu'il obtint du Duc Sico, ou d'un autre Seigneur nommé Romuald, sa vie n'est connuë que par ses souffrances. Et il y a aussi lieu de croire qu'elle n'a eu rien de plus remarquable que son adversité, puisque sa vertu y trouva sa consommation & sa couronne. Sicard fils de Sico parut assez reglé pendant la vie de son pere, & partagea avec luy les soins du gouvernement. Mais aprés qu'il luy eut succedé * il devint tout autre, & se rendit odieux à ses sujets par sa cruauté, & par ses violences. Une si mauvaise conduite luy fut inspirée par Roffroy, homme tres-adroit, mais tres-avare & tres-ambitieux; & qui pour posseder seul la faveur de son Prince, ou mesme pour le dépoüiller de sa dignité, le poussa à éloigner d'auprés de luy ses propres parens, & toutes les personnes qui avoient du merite. Ce fut par les conseils de ce meschant Ministre que Sicard bannit pour toû-

Actor. sac. 4. part. 2. pag 463. Camill. Peregr. Histor Longobard. l. 2. Abb. Cassin pag. 21.

* *L'an 833.*

Sicardus, prætulit cæteris Roffridum quemdam filium Dauferii cognomento Prophetæ, &c. *Erchemp. n. 12. p. 6.*

CH. LXVI.

jours son frere Siconulfe, qu'il contraignit son cousin Mayo de renoncer au monde, & d'entrer dans un cloistre, qu'il fit pendre l'illustre Alfan qui s'estoit acquis une grande reputation par sa fidelité & par sa valeur, & qu'il osta la liberté ou la vie à toutes les personnes considerables du païs de Benevent. Aprés cela on ne s'estonnera pas si la persecution s'estendit aussi sur le Mont-cassin. Ce Monastere avoit alors pour Abbé saint Dieudonné, dont la pieté répondoit au nom, & qui estoit un grand serviteur de Dieu. Sicard ou plûtost Roffroy, non content des immenses richesses qu'il avoit amassées en vendant les terres des Eglises & des Monasteres, & mesme en ravissant les biens de diverses personnes qui n'estoient pas fort accommodées, mit le comble à ses crimes, en privant de sa charge le saint Abbé, & en le jettant ensuite dans une prison. Il le maltraita de la sorte par un pur mouvement d'avarice; & parce que le Saint, ou n'avoit point voulu, ou n'avoit pû luy donner une grande somme d'argent qu'il luy demandoit. Saint Dieudonné passa des tenebres de son cachot dans la felicité du Ciel vers l'an 834. Et sa gloire éclatta par quantité de miracles que Dieu fit à son tombeau pour le soulagement des malades.

Ut cumulus suæ perditionis justius augeretur pro amore pecuniæ spectabilem & Deo dignum virum sanctitate conspicuum Deusdedit nomine &c. deposuit ac custodiæ mancipavit, cujus nunc quoque cineres qua recubat humatus non nullos febre detentos variisque languoribus oppressos ex fide poscentes creberrime curare noscuntur. *Ibid.*

V.

II. *Hilderic & Autbert Abbez.*

Chronic. Cassin c. 22 23.

Gualdum Vide notas D. Angel de nuce Chronic. Cassin. n. 595.

Hilderic son successeur mourut dix-sept jours aprés son establissement dans la charge d'Abbé. On a de luy quelques vers dont il honora la memoire de Paul Diacre, sous lequel il avoit fait ses études. On luy substitua Autbert qui pour assurer à son monastere la possession de ses biens, eut recours à Lothaire Roy d'Italie, qui luy accorda pour cet effet des Lettres dattées de l'an 835. Ce Prince donna de plus à l'Abbaye des terres de son domaine. Quoyque l'on dépeigne le gouvernement de Sicard Duc de Benevent comme un temps malheureux pour les monasteres, il est certain qu'il y fit quelques graces principalement à ceux de saint Vincent, & de sainte Sophie. Il donna encore au Mont-cassin le bois de Martoran avec ses dépendances. L'Abbé Autbert enrichit la bibliotheque de son Monastere de plusieurs livres qu'il y donna, & dont quelques-uns s'y trouvent encore: L'on conserve aussi quelques uns de ses sermons qui font voir sa pieté & son eloquence.

VI.

Bassace Abbé.

Vide notas Ioan Bap. Mari in Petr. Diacon de Viris Illustrib. c. 11. *Chronic. Cassin c* 23 *p.* 153 *& seqq.*

Bassace lui fut substitué* l'an 837. selon la Chronique de Leon d'Ostie. Pendant les premieres années de son administration, il se fit d'insignes donations au Monastere qui en accrurent beaucoup les revenus. Agenard Chastelain ou Gouverneur de Capoüe

* *Ou en* 838. *si 'a*

donna au Mont-cassin tout son bien qui consistoit dans des terres scituées aux environs de Capouë & ailleurs. Une autre personne de qualité ayant fait recevoir la tonsure clericale à son fils l'offrit à S. Benoist avec quelques domaines. Un homme riche nommé Maio estant prest de mourir se devoüa au Mont-cassin avec tous ses biens, parmi lesquels il y avoit deux terres & une Eglise. Thierri Comte de Calare y laissa par son testament un domaine appellé Squille. Les Religieux du Mont-cassin rentrerent aussi en possession de certaines terres qui avoient esté cedées au Duc Sicard par l'Abbé Autbert, & qui leur furent renduës par Gontier Abbé de saint Modeste de Benevent.

Ch. LXVI. *donation de Sicard se fit l'année qui avoit pour caractere l'indiction xv. & au mois de Juin; car Aubert mourut en Février.*

VII. *L'Eglise du Mont-cassin perd son thresor.*

Les biens du Mont-cassin s'augmentoient ainsi chaque jour par la devotion des peuples envers saint Benoist, le thresor de l'Eglise estoit aussi des plus riches, & il y avoit un grand nombre de vases & d'autres meubles d'or & d'argent: Mais presque tous ces meubles destinez au ministere de l'autel ou à l'ornement de ce lieu saint, & dont les plus precieux estoient des monumens de la pieuse liberalité de nos Princes François, ainsi que le reconnoist Leon d'Ostie, furent consumez par le feu d'une guerre civile qui s'alluma dans le païs, Sicard ayant esté tué par les Officiers de sa maison. * Radelchis lui succeda dans le Duché de Benevent. Mais il se forma aussi-tost un parti de mécontens qui appayez de ceux de Capouë entreprirent de le dépoüiller de sa dignité, & d'en revestir Siconulfe qui estoit en exil à Tarente. Celui-ci en qui une grande valeur se trouvoit jointe à une grande ambition ne manqua pas de se prevaloir de leur bonne volonté, & s'estant rendu maistre de Salerne eut depuis la qualité de Prince de cette Ville. De sorte, que c'est en luy que commence la principauté de Salerne. Il fit encore d'autres conquestes & enleva à Radelchis la meilleure partie de ce qu'il possedoit. Celui-ci se voyant dans l'impuissance de lui resister appella à son secours les Sarazins d'Afrique qui se saisirent de Bari. Siconulfe suivit son exemple, & pour opposer barbares à barbares, attira en Italie les Sarrazins d'Espagne que l'on appelloit Maures, & les engagea à sa defense. Pour leur fournir l'argent qu'il leur avoit promis, il enleva à diverses reprises & par forme d'emprunt, presque tout le thresor du Mont-cassin, & presque tout l'argent qui estoit dans le monastere. Ainsi un grand nombre de calices, de patenes, de croix, de vases d'or & d'argent, & d'autres pre-

Chronic. Cassin. c. 26.

* *En 840. Sigonius l'appelle Adelgise.*

Sigonius de reg. Italiæ l. 4. & l. 5 ad an 841.

Siconulfus contra Agarenos Radelchisi. Libicos, Ismaelitas Hispanos ascivit. *Erchemp. n. 17. an. 843.*

CH. LXVI.

Ab hinc nullus ei amplius evenit triumphus victoriæ. *Histor Ignot. Cassin n. 10 p 106.*

Et hæc quidem omnia ipse sacrilegus S. Benedicto auferens neque sibi neque patriæ aliquid inde profecit, neque ab illo tempore aliquam deinceps victoriam habere promeruit. *Chron. Cassin. l. 1 c 26*

cieux meubles consacrez au culte divin servit de solde à ces ennemis du nom de Chrestien. Il reprit aussi une tres-riche couronne d'or que son pere Sico avoit offerte à saint Benoist. Au reste toutes ces richesses ne lui servirent de rien, & depuis qu'il les eut enlevez, le Ciel ne favorisa plus ses armes, & il ne remporta plus de victoires sur ses ennemis. Le mauvais usage qu'il fit de ce thresor sacré en le distribuant ainsi aux Sarrazins fut mesme funeste à l'Italie, & il est croyable que ce fut en partie la bonne fortune de ceux-ci qu'il payoit si bien, laquelle fit venir dans le païs d'autres Mahometans de la mesme nation qui demeuroient en Afrique.

VIII.

Vn orage empesche les Sarrazins de venir piller le monastere.

Ces Sarrazins Africains ayant passé en Italie l'an 846. ravagerent le territoire de Rome & pillerent mesme l'Eglise de saint Pierre qui estoit alors hors l'enceinte de la ville. Ils prirent, & brûlerent ensuite Fondi & se camperent prés de Gaëte. On envoya contr'eux quelques troupes de Spolete qu'ils defirent & poursuivant leur victoire, ils s'avancerent sur le bord de la riviere de Garilian d'où ils découvroient le Mont-cassin. Quoique la riviere fut alors tres basse & qu'il leur fut aisé de la passer, ils s'arresterent parce qu'il estoit nuit, & remirent au lendemain à attaquer le Monastere. Les Religieux ayant avis de leur marche n'espererent point de pouvoir échaper de leurs mains. Dans cette extremité ils allerent pieds nuds & la cendre sur la teste implorer le secours du Ciel dans l'Eglise de S. Benoist, & prierent Dieu que si leurs corps devoient estre exposez à la violence des Barbares, il lui plût de sauver leurs ames & de leur accorder la grace de bien mourir. Toute la communauté estant ainsi en priere saint Apollinaire apparut à l'Abbé Bassace, & luy dit que saint Benoist avoit obtenu leur delivrance, & que les Barbares ne feroient aucun mal ni à leurs personnes, ni à leur Monastere. Bassace en avertit les Religieux qui en furent consolez & en rendirent graces à Dieu. Quelque temps aprés il s'éleva une horrible tempeste qui combatit pour eux & accomplit ce que leur Abbé leur avoit fait esperer. Car cet orage fut suivi d'une grosse pluye qui enfla tellement la riviere de Garilian que les ennemis qui n'avoient point de bateaux, ne la purent passer. Voyant donc que le Ciel s'opposoit à leur dessein, ils allerent décharger leur fureur sur les Prieurez de saint George & de saint Estienne qui estoient de la dependance du Mont-cassin, & aprés les avoir

Historiol. Ignoti Cassin. n. 9 pag. 104. Chroni. Cassin. l. 1. c. 27.

Carnellus *ce que l'on explique de la riviere de Garilian.*

brûlez ils s'en retournerent à Gaëte. Un Chef des Sarrazins appellé Mazar qui suivoit le parti de Radelchis & qui estoit en garnison à Benevent en estant sorti avec quelques troupes, prit la ville de Telese, mit le feu au monastere de S. Marie de Cingle, & s'avança vers celui de S. Sauveur, où demeuroit une partie des religieux du Mont-cassin : mais son esprit fut tellement adouci qu'il ne voulut point le piller. Il en fit fermer les portes, afin que ses gens n'y entrassent point, & un chien de chasse qui le suivoit ayant pris un oye, il la luy arracha de la gueule, & la laissa aller. CH. LXVI.

Erchemp. n. 19.

IX.

L'Empereur Loüis II. chasse les Sarrazins.

Les Sarrazins ravageant ainsi le territoire de Benevent, Lando Comte de Capoüe, un grand Seigneur nommé Adelmar & l'Abbé Bassace eurent recours à l'Empereur Loüis II. & le supplierent de les secourir. Ce Prince touché de leur misere se transporta dans leur païs, & aprés en avoir chassé ces Mahometans, il partagea egalement toute la province de Benevent entre Radelchis & Siconulfe, donnant à celui-ci la principauté de Salerne & laissant à l'autre la ville de Benevent & ses dépandances. Ces deux Seigneurs ratifierent depuis cet accommodement par un acte où ils reconnurent que les Abbayes du Mont-cassin & de saint Vincent de Volterne ne faisoient point partie de leurs états, mais estoient sous la protection de l'Empereur Lothaire & de son Fils Loüis II. * qu'il avoit associé à l'Empire. Cet acte est dressé au nom de Radelchis qui y consent aussi que les Religieux & les Religieuses qui avoient quitté leurs monasteres y retournent pour y vivre regulierement, à la reserve de ceux qui y estoient entrez par l'autorité & la puissance des autres, ou qui servoient dans le palais. Les Sarrazins qui occupoient la ville de Bari faisant des courses dans la Calabre & dans la Poüille, & mesme dans le territoire de Benevent, les principaux du païs envoyerent en France Bassace Abbé du Mont-cassin & Jaques Abbé de saint Vincent pour implorer de nouveau l'assistance de l'Empereur Loüis: Et ce Prince vint les secourir, mais il fit peu pour leur soulagement ; la perfidie de ceux de Capoüe s'opposant aux progrez de ses armes. Il chassa de Salerne le fils de Siconulfe & y établit Ademar pour estre Prince de cette ville. Bassace continua d'orner les Eglises des deux monasteres du Mont-cassin, & renouvella les autels de celle de saint Sauveur.

Chron. Cassin. l. 1. c. 29.
Sigon. de regno Italiæ l. 5. ad an. 851.
Ceci est obscur, exceptis illis qui per virtutem aliorum illuc introierunt, aut in palatio serviunt. *Hist. Longob. Peregr. Pag 86.*
**savoir l'an 849.*

Erchemp. n. 20. Chronic. Cassin. ibid. c. 30.

CH. LX VI.

X.

Procession & Chapitre general du Mont-cassin.

De son temps les Religieux de deux Communautez faisoient une Procession fort solemnelle, le Mardi de l'Octave de Pasque, & se rendoient tous ensemble dans l'Eglise de saint Pierre (située dans la ville du Mont-cassin) où ils celebroient le Messe, & il est remarquable qu'ils lisoient l'Epistre & l'Evangile en Grec & en Latin. Ils descendoient ensuite & alloient en procession au monastere d'enbas ou de saint Sauveur, dont le Prieur (qui s'appelloit *le Grand Prieur*) donnoit à dîner à tous les Religieux. C'estoit aussi la coûtume de tenir le dernier jour d'Aoust un Chapitre general où se trouvoient les Religieux des Monasteres de la dependance du Mont-cassin. L'Abbé les entretenoit des devoirs de l'observance, & les exhortoit à s'en bien acquiter. Le jour suivant on faisoit le choix de ceux qui devoient demeurer dans chaque Prieuré; & on les y envoyoit pour y exercer les fonctions qui leur estoient commises. On dit que Theophane Diacre & Religieux du Mont-cassin y servit Dieu du temps de Bassace. Il a fait des vers à la loüange de la sainte Vierge & de saint Benoist, & sur le sujet de la fondation des Monasteres de saint Sauveur & de sainte Marie de Plombariole. Bassace mourut l'an 856. ou 857. & eut pour successeur saint Berthaire son Disciple.

Cette Eglise estoit en haut dans l'ancienne ville de Cassin.

Voyez une plus ample description de cette procession dans Leon d'Ostie. l. 1. c. 32.

Major præpositus.

Petr Diacon. de vir illustr. Cassin. c. 10.

XI.

Saint Berthaire Abbé.

Quelques-uns le font sortir du sang illustre de nos Rois tres-Chrétiens, & disent qu'ayant renoncé aux esperances du siecle, il se déroba fort secretement de sa famille & vint se faire Religieux au Mont-cassin. Mais Leon d'Ostie marque seulement qu'il estoit parent d'un Seigneur Italien nommé Isambert, Chastelain ou Gouverneur de la ville de Telese ou de sainte Agathe. La charge d'Abbé luy fut justement deferée, & il estoit capable de la bien soûtenir: car outre sa pieté & son erudition il avoit du courage & du talent pour les affaires. Son administration se rencontra dans un temps fâcheux, & où son Abbaye fut presque toûjours exposée à l'invasion des Sarrazins. Pour la mettre à couvert de leurs insultes, il environna de tours & de fortes murailles le monastere qui estoit enhaut, & il commença à bâtir une ville au tour de celui du bas, laquelle fut d'abord appellée Eulogimenopolis, c'est-à-dire la ville de Benoist, & ensuite la ville de saint Germain. Il fit d'autant plus aisément cette depense que son Abbaye augmentoit chaque jour en bien par les oblations que l'on y faisoit. J'en marque-

Ant. Scipion. Elog. Abb. Cassin. pag. 51. Ioh Bapt. Marus in cap. 12. Petri Diaconi de viris illustr. Cassin. Le Ost Chronic. c. 36.

Chronic. Cassin. c. 33.

Histor. Ignot. Cassin. n. 21. pag. 108.

CH. LXVI.

rai seulement deux. Un homme riche appellé Maur s'offrit au Mont-cassin entre les mains du Prieur Angelar avec les deux tiers de tout ce qu'il possedoit, ayant auparavant diposé de l'autre tiers pour servir de dot à sa fille unique qu'il laissoit dans le siecle. Agelmont habitant de Telese en fit de mesme, & il se consacra avec toutes ses terres au monastere à la reserve de quelque fonds qu'il donna à sa fille qui estoit religieuse & de quelques autres domaines qu'il offrit au Prieuré de saint Domnin de Telese qui dependoit du Mont-cassin. Un Moine du Mont-cassin qui vivoit en ce temps-là, loué la charité d'Aloare femme de Lando Comte de Capoue, envers ceux de sa profession, & rapporte que plusieurs Religieux estant dans la necessité, elle les nourrit durant tout un mois par l'entremise d'un Medecin. Lando fonda un Monastere de filles dans la ville de Theane. Les Sarrazins qui occupoient Bari alloient souvent à la guerre conduits par leur Roy Seodan, & desoloient les Provinces voisines. Ayant defait les troupes de Lambert Duc de Spolete, & de quelques autres Seigneurs du païs, ils ravagerent l'Abbaye de S. Vincent de Volturne, ainsi que l'on verra cy-aprés. Quoique le Mont-Cassin eut esté fortifié, il estoit menacé du mesme mal-heur, l'ennemi estant victorieux, & maistre de la campagne. Dans ce pressant danger le saint Abbé jugea qu'il falloit tenter de s'accommoder avec Seodan, & pour cet effet il envoya vers luy Ragenauld Diacre & Religieux qui l'adoucit en luy donnant trois mille écus. Les Sarrazins continuant leurs courses prirent Venafre & firent le ravage aux environs. C'estoit alors le premier Dimanche de Caréme & selon la coûtume, l'Abbé Berthaire faisoit la conference & exhortoit ses disciples à la vertu. Les ennemis s'approcherent si prés du Monastere de saint Sauveur, que les Religieux en furent effrayez & se retirerent au Monastere d'en haut qui estoit proprement celui de saint Benoist. Mais leur crainte cessa quand ils sceurent qu'enfin Seodan estoit retourné à Bari.

Cœnobium S. Vincentii Martyris deprædavit & pro ædificiis non combustis tria millia aureorum accepit. Hoc facto & à Vicario B. Benedicti totidem nummos accepit. *Erchemp n. 29.*

La Chronique du Mont cassin aomis ceci qui n'est pas inutile, Sanctam Dominicam more solito Bertharius Abbas suum exhortabat divinis præceptis beatissimum gregem. *Histor. Ign. Casin. n. 33.*

XII.

L'Empereur Loüis vient au Mont-cassin. *Ibid c 36. Histor. Ignot. Casin. n. 7.*

Il y avoit cependant en France des deputez du Duché de Benevent qui sollicitoient l'Empereur Loüis de les assister, & de les affranchir du joug des Sarrazins. Ce Prince touché de leur misere passa en Italie avec une puissante armée, & l'Imperatrice Angelberge qui estoit sa femme le suivit dans cette expedition. Il alla au Mont-cassin, & s'arresta d'abord au

CH. LXVI.

monaſtere de ſaint Sauveur, où il fut receu avec un profond reſpect par Berthaire & tous ſes Religieux. Le jour ſuivant il monta au Monaſtere d'enhaut pour y faire ſes prieres, il le viſita auſſi, & fut fort ſatisfait du bon ordre, où il eſtoit. Il y fit de riches preſens, & il en confirma les privileges, par des lettres qu'il fit expedier. Aprés s'eſtre recommandé aux prieres des Religieux il marcha vers Capouë. Comme il avoit éprouvé la perfidie des habitans dans la derniere guerre, il mit le ſiege devant la ville, & l'ayant priſe, il la ruina preſque entierement. Celle de Bari lui fit beaucoup plus de peine;* Seodan qui la defendoit, reſiſta quatre ans, & enfin fut contraint de ſe rendre avec tous ſes Sarrazins qui furent paſſez par le fil de l'épée. Mais comme remarque le Moine Erchempert, l'Empereur laiſſa la vie à Seodan, & ſe contenta de l'envoyer priſonnier à Capouë, de quoi il eut bien-tôt ſujet de ſe repentir. Il fit encore grace à deux Comtes qui s'eſtoient revoltez contre lui, & à Adelgis Prince de Benevent qui les avoit recûs dans cette ville. Il uſa auſſi de clemence envers Iſembert Gouverneur de la ville de ſainte Agathe à la priere de l'Abbé Berthaire qui eſtoit parent de cet officier.

Sigon. de regno & lib. 5. an. 865. Chron. Caſsin. an. 866. Erchempert. n. 33.

La Chronique du Mont-caſsin dit: (Seodan cum ſuis omnibus cepit, eoſque gladiis trucidari juſſit (*cet* (eos) *ne comprend pas Seodan.*

Erchemp. n. 35.

XIII.

Il defait les Sarrazins, fonde l'Abbaye de Caſaure, & meurt à Milan.

Il s'en alla enſuite à Rome, & y fut de nouveau couronné par le Pape Adrien. Mais pendant la joye de cette ceremonie les Grecs, ou ſelon d'autres, les Sarrazins conduits par Seodan ayant attiré à leur parti, Adelgis Duc de Benevent ſe rendirent maiſtre de Capouë & firent encore d'autres conque- Loüis en ayant avis retourna dans le territoire de Benevent, épargna cette ville à la priere du perfide Adelgis qui luy fait des proteſtations de fidelité, & reprit en peu de temps toutes les places dont les ennemis s'eſtoient emparez. Il fit miſericorde à ceux de Capouë qui vinrent lui demander grace en ſe preſentant devant lui avec la chaſſe de leur S. Germain, dont la gloire avoit eſté autrefois revelée à ſaint Benoiſt. Loüis renvoya en France une partie de ſes troupes & eſtant entré avec peu de gens dans Benevent, il y fut aſſiegé dans ſon Palais par le traiſtre Adelgis qui ne lui accorda la liberté qu'aprés l'avoir obligé de jurer ſur les Reliques de quelques Saints qu'il ne reviendroit jamais dans cette ville & qu'il ne ſe reſſentiroit point de cet outrage. Ce fut vers ce temps-là que cet Empereur batit l'Abbaye de Caſaure, ainſi qu'on verra ci-aprés. Il defit les Sarrazins dans deux combats, & aprés avoir demeuré quelque temps

Leo Oſt. Chronic. Caſsin. an. 872. c. 36. Regin. Chronic. ad an. 87. Sigon. de Regn. Ital. l. 5. ad an. 872.

temps à Capouë, il en emporta les Reliques de saint Germain, mais l'on dit qu'il en donna le chef au Monastere de Saint Sauveur du Mont-cassin, & que ç'a esté pour ce sujet que l'Eglise de ce Monastere, & la ville bâtie à l'entour porterent ensuite le nom de ce saint Evesque : Le Pape deschargea Loüis du serment qu'il avoit fait au Duc Adelgis, & toutefois afin que les personnes foibles ne le crussent pas parjure, ce fut l'Imperatrice qui mena des troupes vers Benevent, & obligea ce traître de se bannir luy-mesme dans l'Isle de Corse. Loüis estant à Ravenne Angelar alors Prieur du Mont-cassin luy demanda justice contre des personnes qui detenoient le Prieuré de sainte Marie des Maurins situé dans le Comté de Penné en Apruze qui avoit esté autrefois donné à son Monastere par le Duc Hildebran; & l'Empereur ayant pris connoissance de cette affaire rétablit le Mont-cassin dans la possession de ce Prieuré & accorda sur ce sujet des Lettres à Angelar. Ce Prince mourut à Milan l'an 875. & fut enterré dans l'Eglise Abbatiale de saint Ambroise.

Ch. LXVI. *Selon Erchempert les Sarazins ne recommencerent la guerre qu'aprés que Louys eut esté arresté à Benevent.*

Chron. Chassin. l. 1. c. 39.

XIII. *Ruine du Mont Cassin & Martyre de S. Berthaire.*

L'éloignement de Loüis & encore plus sa mort augmenterent la fierté des Sarrazins, & ils s'efforcerent plus que jamais d'étendre & d'affermir leur domination dans ces Provinces d'Italie qui forment ce qu'on appelle aujourd'huy le Royaume de Naples. Il se rendirent si formidables qu'Athanase le jeune, Evesque & Duc de Naples & d'autres Seigneurs du païs firent alliance avec eux. Athanase leur permit de s'établir dans un lieu de son Diocese, d'où ils firent des courses dans les païs voisins & ruinerent un grand nombre d'Eglises & de Monasteres, & ces ravages porterent le Pape Jean VIII. à presser Athanase de rompre ce traité, & sur le refus qu'il en fit, à l'excommunier dans un Synode. Ce Prelat se reconcilia depuis avec le saint Siege, & estant malade fut gueri par S. Agnel Abbé qui luy apparut: mais il usa mal de cette faveur du Ciel, & eut toûjours quelque liaison avec les Sarrazins. Ceux-cy profiterent encore de la division de l'Eglise de Capouë, & l'avantage qu'ils en tirerent, joint à la liberté qu'ils eurent de demeurer prés de la riviere de Garilien, les mit en estat de piller & de détruire le Mont-cassin. Landulfe qui estoit Prestre & d'une des principales familles de Capouë ayant esté élu Evesque de cette ville, son élection fut confirmée par le Pape Jean. Il differa quelque temps à se faire sacrer, & il ne laissa pas ce-

Ibid c. 40. 41 Erchemp. n. 44. an. 879.

C. LXVI.

Joan 8. Papæ Ep. 108. & 294. Erchemp. n. 46.

pendant de prendre possession du palais Episcopal. Pandenulphe Comte de Capouë qui n'aggreoit pas sa promotion le chassa de ce Palais, & poussant encore plus loin sa haine & sa jalousie, fit recevoir la tonsure à son frere Landenulphe qui n'estoit que Laïque & sollicita le Pape de l'ordoner Evesque. Ce procedé choqua tous les gens de bien & particulierement Leon Evesque de Teane & Berthaire Abbé du Mont-cassin qui se transporterent à Rome, & tâcherent de persuader au Pape qu'il n'appuyât point les desseins du Comte, & qu'il maintint Landulphe. Le saint Abbé luy parla avec grand zele, & luy predit que s'il favorisoit Pandenulphe, il exciteroit un grand trouble dans Capouë, & y allumeroit un feu, dont il seroit luy-mesme incommodé. D'abord le Pape fut touché des remonstrances du saint Abbé, mais ensuite s'estant laissé gagner par les sollicitations du Comte, il vit avec deplaisir l'accomplissement de la prediction de Berthaire. Car il s'éleva une si étrange division dans Capouë qu'il fut obligé d'y aller deux fois luy-mesme & de partager en deux l'Evesché, ordonnant Landulphe Evesque de l'ancienne Capouë, & sacrant Landenulphe pour faire les fonctions Episcopales dans la nouvelle ville. Guaifer Prince de Salerne eut beaucoup de part à ce demeslé, & suivit le parti de Landulphe. Quelque temps aprés estant tombé malade il se fit donner l'habit de Religieux, & ordonna qu'on le portat aprés sa mort au Mont-cassin. Mais les courses des Sarrazins à qui il avoit fait la guerre sur la fin de ses jours, ne permirent pas d'executer entierement sa volonté, & on l'enterra dans un Prieuré dependant de cette Abbaye qui estoit situé dans la ville de Teane. Au reste il ne faut pas confondre ce Landulphe avec un autre Landulphe son Predecesseur qui estoit un Prelat dont les mœurs ne faisoient pas honneur à la dignité, qui maltraitoit les Religieux, & qui les fuyoit comme des personnes, dont il luy sembloit que la seule veuë luy presageoit quelque malheur. Lorsqu'il mourut il avoit ordonné que chaque Prestre de saint Benoist, c'est-à-dire du Mont cassin luy fourniroit un cheval. La mauvaise intelligence des Italiens qui estoient si souvent divisez entr'eux augmentant de plus en plus la puissance des Sarrazins, il arriva un differend qui donna lieu à ces Mahometans de s'approcher du Mont-cassin, & qui causa la ruine de cette Abbaye. Pandenulphe gouverneur ou Comte de Capouë, ayant obtenu

O vir Apostolice noveris, quia si hoc consenseris, maximum profecto ignem & usque ad te pertingentem accendis, &c.

Ibid. n. 41. n. 47. 48.

Chronic. Cassin. l. 1. c. 42.

Erchemp. n. 31. & 40.

du Pape que la ville de Gaëte luy fut assujetie, il en traita durement les habitans. Ce joug leur paroissant honteux & insupportable, Docible qui estoit leur Duc ou Gouverneur appella à leur secours les Sarrazins qui se camperent sur les collines qui sont entre Formio & Gaete. Le Pape en eut du deplaisir, & joignant les promesses aux persuasions exhorta Docible à se separer de ces Mahometans. Docible defera à ses ordres, mais en cessant d'être l'allié des Sarrazins, il devint leur ennemi, & dans un combat qu'il fut obligé de soûtenir contr'eux, il perdit plusieurs des siens qui furent ou tuez ou faits prisonniers. Les Sarrazins rechercherent ensuite son amitié & l'ayant gagné par l'offre qu'ils luy firent de rendre les habitans de Gaëte qu'ils avoient pris dans le combat, ils l'engagerent à leur permettre de s'établir dans la plaine de Minturne vers l'embouchure du Garilien. Les Sarrazins occuperent ce poste prés de quarante ans, & faisant des courses aux environs ils repandirent le sang d'un grand nombre de Chrétiens, & exercerent toutes sortes de cruautez & de violences. L'Abbaye du Montcassin éprouva leur fureur l'an 883. ou 884. Ils attaquerent le Monastere d'en-haut le quatriéme de Septembre, & s'en estant rendus maistres, ils le pillerent & y mirent le feu. Cet embrasement ruina l'Eglise de saint Benoist batie par Petronax. Six semaines aprés les ennemis s'emparerent du monastere d'en-bas qui estoit le plus grand, & ils y passerent au fil de l'épée plusieurs Religieux & entr'autres saint Berthaire Abbé qu'ils tuërent devant l'Autel de saint Martin. Ils tacherent de brûler l'Eglise qui portoit le titre de saint Sauveur; mais leurs efforts furent inutiles. Saint Berthaire estoit sçavant dans les Lettres saintes, & dans la Medecine; il a laissé quelques Homelies dont il y en a une à l'honneur de sainte Scholastique; un abregé de la vie de saint Benoist en vers, & quelques autres Poësies, & un traité des contrarietez apparentes,* qui se trouvent dans l'ancien & le nouveau Testament. Il fit aussi un recueil des divers remedes pour la guerison des maladies, & dressa un estat des Eglises & des monasteres ou Prieurez que possedoit le Montcassin dans les Comtés de Teate & de Penne. Leon d'Ostie en donne un extrait où l'on remarque entr'autres le monastere de saint Liberateur, celui de saint Comice, l'Eglise de S. Maur, le monastere de saint Renat, l'Eglise de saint Clement, l'Eglise de saint Salve, le monastere de saint Severin, & celuy de

Ch. LXVI.

Chronic. Casin. c. 43.

Ibid. n. 738.

Sçavoir jusqu'à l'an 915.

Act. sac. 4. part. 2. pag. 466.

22. Octob.

La Chronique de S. Vincent de Volterne dit, que ce ravage arriva 13. Kal. Novemb feria 3. *ce qui convient à l'an 884.*

Petr. Diacon. de Vir illustr. Casin. c. 12.

** On dit que ce traité a esté imprimé à Cologne en 1533.*

Chronic. Casin. c. 45. Vide notas D. Ang. de Nuce n. 750.

ſaint Pancrace ſituez dans le Comté de Teate; & les monaſteres de ſaint Benoiſt, de ſainte Scholaſtique, & de ſaint Pierre ſituez dans le Comté de Penne. Le monaſtere de ſaint Liberateur ſubſiſte encore aujourd'huy & poſſede pluſieurs terres ou Egliſes dont il eſt parlé dans ce memoire. Saint Salve qui y eſt nommé, nâquit dans la Campanie ou terre de Labour: Il ſe fit Religieux au Mont-caſſin vray-ſemblablement dans le 8. ſiecle, aprés que Petronax eut retabli cette Abbaye. Ayant eſté renvoyé dans le Comté de Teate pour avoir ſoin de l'Egliſe ou Prieuré de ſaint Clement, il y finit ſes jours, & l'opinion que l'on avoit de ſa ſainteté fut confirmée par pluſieurs miracles: Il y a apparence que l'on batit autour de ſon tombeau cette Egliſe qui fut depuis deſignée par le nom de ſaint Salve. L'Auteur inconnu du Mont-caſſin qui a écrit quelque choſe de l'hiſtoire de ſon païs & de ſon temps a vecu ſous les Abbez Baſſace & Berthaire.

Hiſtoriol. ignoti Caſsinenſ. apud Camil. Peregrin. pag. 92.

XIV.

Rodoald ſe donne à S. Benoiſt.

Ce n'eſt pas ſans ſujet que la Chronique du Mont-caſſin fait mention du Chaſtelain Rodoald, mais elle n'en dit pas la raiſon que nous tirerons d'ailleurs. Rodoald ayant bâti le Chaſteau ou la petite forteresſe de *Pontcourbe* dans le territoire d'Aquin s'y retira avec ſa famille, & s'affranchit de la dependance & de la juriſdiction de ceux de Capouë, qui devinrent enſuite ſes ennemis, & ſe mirent à le perſecuter & à traverſer ſes deſſeins. Eſperant quelque appui de Magenolfe qui avoit épouſé la niece de l'Imperatrice, il l'invita à venir demeurer avec luy. Magenolfe qui deſiroit de s'établir dans ce païs là accepta cette offre, & il amena de Salerne ſa femme, & toutes les perſonnes de ſa famille, & il les introduiſit dans ce Chaſteau. Lors qu'il y eut paſſé quelque temps, il s'y trouva ſi bien, & la demeure luy en parut ſi agreable & ſi commode qu'il luy prit envie de le poſſeder luy ſeul. Comme c'eſtoit alors un temps de confuſion & de trouble, il ſe ſaiſit de la perſonne de Rodoald, & non ſeulement il le dépoüilla de tous ſes biens, mais le jetta dans une priſon, & enferma ſes deux enfans dans une tour. Rodoald dans cette extremité s'offrit à ſaint Benoiſt, & en fit donner avis à ſaint Berthaire, & à ſes Religieux qui eurent bien de la peine à obtenir ſa liberté. L'on ne ſçait point ce qui ſe paſſa aprés qu'il ſe fut ainſi retiré dans le Cloître, & l'inconnu du Mont-caſſin qui raconte cet evenement s'eſt contenté d'adjoûter que ſuivant l'avis d'Eſope, Rodoald ne devoit

Chronic. Caſsin. l. 1. c. 3.

Rodoaldus offertus dum B. Benedicto fuiſſet vix à venerabili viro Berthario Abbate & Monachis liberatus eſt: Ut Æſopus Doctor fabularum ait. Hoc patiatur qui fortiorē ſibi induxerit in domum ſuam. *Ign. Caſsin. pag.* 110.

pas se fier de la sorte à Magenolfe ny recevoir dans son Château un plus puissant que luy. Nous avons parlé icy de Rodoald le considerant comme un disciple de Berthaire ; il faut voir maintenant ce qui arriva aprés la mort du saint Abbé.

XV.

Les Religieux du Mont-cassin se retirent à Theane & y demeurent sous l'Abbé Angelar.

Dans cette seconde ruine du Mont-cassin une des consolations & des ressources des Religieux fut qu'ils avoient pour Prieur Angelar homme de grand merite, & qui sans se laisser abbattre à l'affliction s'appliqua fortement à maintenir leur communauté & à reparer les dommages qu'ils avoient soufferts. Ceux qui échapperent à la furent des ennemis se retirerent avec luy dans leur Prieuré de S. Benoist de Teane, & y sauverent tout ce qu'ils purent emporter du thresor de leur Eglise, & d'autres meubles. Dés qu'ils y furent arrivez, ils élurent pour Abbé Angelar, & il exerça six ans cette charge. Deux ans aprés qu'il y fut établi, il commença à rebâtir le monastere de saint Sauveur; & il put d'autantplus aisément faite cette depense que pendant son administration les biens du Mont-cassin s'accrurent par diverses oblations. Il suffira d'en marquer ici deux. Hermefrid Soudiacre s'offrit à saint Benoist *par les cheveux de sa teste*, c'est-à-dire, en se coupant de nouveau les cheveux, ou en recevant la tonsure monastique par le ministere de Valmelfrid qui estoit Prieur, & il donna en mesme temps tous ses biens à l'Abbaye. Le Cartulaire de saint Martin de Tours fournit un exemple tout semblable dans la personne de Gualfard Diacre, lequel ayant esté offert à S Martin par ses parens lorsqu'il n'estoit encore qu'enfant, s'offrit de nouveau *par les cheveux de sa teste* au mesme Saint avec tout ce qui luy estoit revenu de leur succession. Les Evesques qui ont gouverné l'Eglise de Teane pendant le neuviéme siecle ne sont connus que par la Chronique du Mont-casin. Loup ou Jupoald qui possedoit cette dignité estant mort vers l'an 860. on luy substitua Hilaire Diacre & Religieux de cette Abbaye, Hilaire consacra des Autels dans une Eglise qui estoit entre Teane & Capouë, où il se fit quantité de miracles en faveur des fidelles qui y venoient demander des graces par l'intercession S. de Michel: de sorte que cette Eglise estoit à l'égard de ce païs-là comme un autre Mont-gargan. Son Pontificat ne fut pas de fort longue durée; car il se trouve qu'environ neuf ans aprés le diocese de Teane avoit un autre Pasteur nommé Estienne qui dedia à l'honneur de saint Benoist une Chapelle, bâtie par

Hermefrid vir dives, subdiaconus officio obtulit seipsum &c. c. 46.

Novo ordine traditionis per capillos capitis mei. *Bignon. in Marcuiph. l. 2. c. 2.*

Angel. de nuce in Chronic. Casin. n. 755.

Ignot. Cas in n 29 Cronic Casin. c. 35. 36. 41.

CH. LXVI. l'Abbé Berthaire dans le monastere de sainte Sophie. Il eut pour successeurs Leon & Angelar. Tritheme donne à Leon la qualité de Moine, & Vghellus ajoûte qu'il exerça cette profession dans le Mont-cassin, dequoy il y a sujet de douter, puis que ny Erchempert, ny Leon d'Ostie qui seuls ont parlé de Leon ne le disent point. Dans le catalogue des Evesques de Teane on a marqué que le Pape Estienne V. lui addressa le Canon *Romanus* rapporté par Gratien, en quoy la méprise est manifeste, puisque ce Canon n'est point d'Estienne V, mais de Pelage & que de plus il est extrait d'une Epistre écrite à Constantin *defenseur* dans laquelle il n'est point fait mention de Leon Evesque de Teane, mais de Romain Clerc de la mesme ville. Ce fut ce Leon qui se joignit à saint Berthaire pour empêcher la promotion de Landenulphe au siege de Capouë. L'Abbé Angelar estant à Teane s'aquit tellement l'estime des habitans qu'aprés la mort de Leon il fut élu Evesque par le Clergé & le peuple. Il ne quitta pourtant pas la charge d'Abbé, & il eut entre ses disciples cet Erchempert dont nous venons de parler.

Pelagius Papa, Constantino defensori, Romanus, Ecclesiæ Theanensis Clericus, &c. *Apud Gratian. Dist. 81. can. 11.*

XVI. *Erchempert historien.*

Erchempert estoit fils d'Adelgar homme noble qui demeuroit à Teane ou aux environs, & peut-estre à *Pilan* qui étoit un Bourg ou Chasteau situé dans le territoire de cette ville. Car il nous apprend luy mesme que Pandonulphe Comte de Capouë s'estant rendu maître de Pilan, *il y fut dépoüillé de tous les biens qu'il avoit acquis depuis son enfance*, qu'il y fut fait prisonnier de guerre, qu'on l'obligea de marcher à la teste des chevaux comme un pauvre banni, & qu'on le mena ainsi à Capoüe. Le sçavant Peregrin qui a si bien éclaircy l'Histoire des Princes Lombards, estime que dés ce temps-là, c'est-à-dire dés l'an 881. Erchempert estoit Moine, mais ce que cet Autheur dit de la perte de son bien, fait juger qu'il estoit encore dans le siecle. Un peu aprés, son pere Adelgar l'ayant ou racheté, ou tiré des mains de ceux de Capouë l'offrit à Dieu dans le monastere du Mont-cassin. Leon d'Ostie dit qu'il fut ainsi offert du temps de l'Abbé Ragemprand, & consequemment aprés l'an 888. mais il s'est mépris : Si Ragemprand eut part à cette oblation, ce fut peut-estre parce qu'il la receut en qualité du Prieur sous l'Abbé Angelar, ou mesme sous saint Berthaire. Erchempert estoit encore dans la jeunesse : il avoit de l'inclination au bien & l'esprit ouvert & docile, & c'est pourquoy il se forma en peu de temps tant à l'égard des lettres que

Chronic. Cassin c. 46. 47.

(Super Pilanum castrum) ubi & ego captus sum, & omnibus bonis à pueritia acquisitis exutus, ipse pedester ante equorum capita, &c. *Erchemp. hist. n. 44.*

des affaires, comme l'on verra bien-tôt par un employ important qu'on luy confia, & dont il s'acquita avec succez. Il n'y avoit point alors de seureté dans le païs, les Italiens estoient divisez entr'eux, & toûjours obligez à se defendre des insultes des Grecs ou des Sarrazins qui partageoient avec eux, ce qu'on appelle aujourdhuy *le Royaume de Naples.* Ils s'allioïent aussi quelquefois avec ces étrangers pour repousser leurs ennemis & enfin chacun ne songeoit qu'à se conserver ou à s'aggrandir, & ne connoissoit presque point d'autre loy, que son interest. Erchempert faisant encore ses études on l'envoya du Mont-cassin ou de Teane à Capouë avec sept autres Religieux, & des serviteurs. Mais ils furent arrestez par des Grecs qui joints aux Neapolitains faisoient des courses autour de Capouë, & avoient en quelque sorte bloqué cette ville. On leur prit leurs habits, & leurs chevaux, & on fit prisonniers leurs serviteurs, mais ayant racheté leurs serviteurs, on leur rendit aussi quelques chevaux. Erchempert, & *& son Precepteur*, c'est-à-dire le Religieux * qui l'instruisoit dans les lettres demeurerent seuls à pied, & entrerent ainsi dans Capouë. Ces Religieux y alloient pour tâcher de conserver les terres qu'ils avoient aux environs, & d'en tirer quelques fruits pour leur subsistance. Mais comme le païs estoit dans la division & dans le trouble, ils ne purent rien avancer. Un an aprés il leur arriva une affliction encore plus grande, car Athenulfe Chastellain ou gouverneur de Capouë s'en fit comme le Souverain, & se saisit de tout ce que les Religieux du Mont-cassin possedoient dans cette ville. L'Abbé Angelar en ayant avis envoya à Rome Erchempert pour en faire des plaintes au Pape qui estoit alors Estienne V. Ce Religieux qui ne pouvoit pas estre fort agée, puisqu'un peu auparavant il achevoit les études, executa tres-bien cette commission. Le Pape ayant entendu ses remonstrances, accorda à ceux du Mont-cassin toute la protection qu'ils pouvoient souhaiter, écrivant aussi-tôt à Athenolfe qu'il eut à leur rendre ce qu'il leur avoit pris, & il leur donna depuis des lettres qui confirmoient leurs privileges. Athenulfe fut d'autant plus obligé d'obeïr aux ordres du Pape, que pour s'affermir dans sa nouvelle dignité de Comte, il avoit envoyé vers Estienne l'Abbé Maio, & Daufer Diacre pour l'assurer qu'il vouloit dependre du saint Siege. Il remit donc les Religieux du Mont-cassin en

Ego autem solus cum præceptore pedestre remansi, n. 61.

* *Ou qui l'avoit autrefois instruit, selon lequel sens on pourroit croire qu'Erchempert n'étoit pas si jeune, & qu'il put un an aprés estre deputé à Rome & posseder un Prieuré, &c.*

Missus ab Angelario venerabili Abbate & Episcopo, ego ipse vestigia Apostolorum adii, Stephanum summum Pontificem, &c. *Idem n.* 69.

CH. LXVI.

possession de leurs biens, mais quelque temps aprés poussé de depit, il ôta par force à Erchempert un Prieuré dont son Abbé luy avoit confié l'administration. Il voulut que les Religieux de saint Benoist fussent obligez de prester serment, lorsqu'on faisoit des informations touchant des choses perduës, quoique jusqu'alors ils en eussent esté exempts sous les Empereurs François, & sous les autres Princes qui avoient dominé dans Capouë, & qu'ils ne jurassent que par l'entremise de leurs officiers. Erchempert a continuë jusqu'à l'an 888. l'histoire des Lombards écrite par Paul Diacre : mais il s'est principalement étendu sur ce qui regardoit, les villes de Benevent & de Capouë, il paroist par son ouvrage qu'il estoit bien penetré de la crainte des jugemens de Dieu, & bien persuadé de la misere & de la vanité du monde.

Cellam mihi ab Abbate traditam concepto dolore vi abstulit. *Ibid.*

Monachos B. Benedicti pro rebus perditis jurare compulit, quibus cessum fuerat ab omnibus retro principibus, cunctisque Augustis Gallicis sacramentum per se nulli homini dandum, nisi per scariones. *Ibid. n. 78. 75.*

XVII.

Ragemprand Abbé.

Angelar estant mort l'an 889. ou l'année suivante Ragemprand luy succeda dans la charge d'Abbé. Il permit par écrit à la Princesse Ageltrude mere de Lambert Roy d'Italie, de joüir pendant sa vie de deux Prieures du Mont-cassin situez dans la Lombardie, & elle luy envoyoit chaque année trois livres d'argent par forme de redevance : Il luy survint une affliction tres-sensible, & qui causa à sa communauté une perte irreparable. Le monastere de Teane où il residoit fut ruïné par un incendie qui consuma la plupart des meubles des Religieux. Il y perdirent la Regle écrite de la propre main de S. Benoist, les sacs dans lesquels la divine providence avoit envoyé de la farine au saint dans une extréme besoin, & quantité de titres & de chartes des Empereurs & d'autres Princes. Environ trois ans aprés cet embrasement, Ragemprand obtint un privilege du Pape Jean IX. ou plutôt d'Estienne VI. & mourut la mesme année, c'est-à-dire l'an 899. ou l'année suivante. Il estoit Diacre, lorsque le Pape luy accorda ces lettres, & il est certain qu'il demeura dans cet Ordre & qu'il ne fut pas Prestre.

Necnon & sacci in quibus jussu Dei cælitus eidem Patri Benedicto escæ delatæ sunt. *Chron. Cassin. c. 48.*

Voyez la vie de S. Benoist Chap. 21. selon Leon d'Ostie c. 46. ce Privilege fut accordé par Jean IX. mais la date répond à l'an 899. auquel temps Jean n'estoit pas encore Pape.

D. Aug. de nuce. Ibid. n. 756.

XVIII.

Lothaire Roy de Lorraine quitte Thietberge & épouse Valdrade.

Il nous reste à parler d'une celebre *Histoire* pour ne pas dire *d'une Tragedie*, qui est du temps de l'Abbé Berthaire. Nous la raportons icy hors de son lieu, parce que les Religieux du Mont-cassin n'y eurent aucune part, & que ce qui nous oblige d'en faire mention est seulement qu'une des principales actions qu'elle contient se passa dans le Mont-cassin, & fut precedée ou suivie de quelques faits qui regardent d'autres monasteres d'Italie ou de France. Pour bien éclaircir la chose, il la faut

reprendre

Ch. LXVI.

reprendre dés son origine. Lothaire II. Roy de Lorraine, aima dans sa jeunesse une fille appellée Valdrade ; mais il épousa ensuite Thietberge sœur de l'Abbé Hubert, & tous deux enfans du Comte Boson. Sa premiere passion qui n'estoit pas bien esteinte, s'estant rallumée, il en fut tellement transporté qu'il voulut repudier Thietberge, & prendre pour femme Valdrade. Son dessein estoit contraire à la Loy de Dieu, & toutefois il trouva des Prelats assez complaisans pour l'approuver. On publia faussement que Thietberge avant son mariage avoit esté deshonorée contre son gré par un inceste, & soit par artifice, ou par menaces on l'obligea de le confesser, & de demander d'estre mise en penitence, & renfermée dans un cloistre. Mais ensuite elle se retira auprés de son frere Hubert Abbé de saint Maurice ; & trois ans aprés Hubert ayant esté tué, elle eut recours à Charles le Chauve qui lui donna le Monastere d'Avenay. Gonthier Archevesque de Cologne, Theutgauld de Treves, & six autres Prelats assemblez à Aix la Chapelle, deciderent que Lothaire devoit se separer de Thietberge, & lui permirent d'épouser une autre femme. Lothaire autorisé par ce Decret se maria publiquement avec Valdrade, & Thietberge en ayant avis s'en plaignit au Pape Nicolas par l'entremise de ses parens. Ce saint Pape envoya des Legats en France pour informer de l'affaire. Mais les Legats gagnez par des presens, & ébloüis de quelques raisons apparentes qu'on leur allegua dans le Synode de Mets, n'improuverent point le second mariage de Lothaire, & se contenterent de persuader à Gonthier, & à Theutgauld d'aller à Rome pour y rendre compte de leur procedé. Ces deux Prelats y presenterent au Pape un Memoire pour leur justification, mais comme leur cause n'estoit pas soutenable, & qu'ils avoient encore commis une grande faute en communiquant, & mesme en conversant avec une Dame appellée Ingeltrude qui avoit esté excommuniée par le Siege Apostolique, le Pape tint un Concile, où il cassa ce qui avoit esté fait à Mets, deposa Gonthier & Theutgauld, & menaça de la mesme peine les autres Evesques qui avoient approuvé le divorce de Lothaire, s'ils ne se retractoient au plustost. Gonthier revint à Cologne, & bien loin de deferer à la Sentence si justement prononcée contre lui, osa faire les fonctions du Sacerdoce. Mais Theutgauld s'en abstint humblement, & comme il estoit simple, & fort doux, il avoüa qu'il s'estoit mépris, & qu'il

Ordiamur ergo Historiam Theutgualdi & Gunthacarii, si tamen non tragœdia potius sit dicenda. *Nicol. Ep. 58. tom. 8. Concil. pag. 447.*

Conc. Aquisgr. 1. & 2 an 860. & 3. an. 862. Ibid. pag 741. Concil. Metén. an. 863. pag. 765.

Corruptis; immo & ad favorem suum traductis Legatis nostris, quodlibuit, nullo resistente patravit. *Nicol. Ep. 58. Ibid. pag. 449.*

Concil. Roman. Ibid. an 863. p. 767.

CH. LXVI. avoit esté poussé dans l'erreur par les sollicitations d'un esprit emporté & opiniastre (marquant par là Gonthier.) La temerité de Gonthier choqua Lothaire, & ce Prince le chassa de Cologne. Gonthier en sortit avec tout ce qu'il pût enlever de l'argent de son Eglise, & s'en alla à Rome dans le dessein de découvrir au Pape toutes les ruses dont l'on s'estoit servi pour donner quelque couleur au divorce de Lothaire. On ne sçait pas s'il eut audience du Pape; mais il est certain que Nicolas confirma le jugement de deposition porté contre lui, & contre Theutgauld. Il envoya en France Arsene Evesque d'Horti, qui obligea Lothaire à quitter Valdrade, & à reprendre auprés de lui Thietberge. Il excommunia aussi Valdrade. Thietberge revint ainsi auprés de Lothaire, elle demeura à la Cour, & fut honorée de la qualité de Reyne. Mais Valdrade quoyque separée en apparence de Lothaire, possedoit toûjours son cœur, toute la faveur estoit pour elle, & ce Prince n'accordoit de graces qu'à sa recommandation. Enfin Thietberge fut si maltraitée qu'elle resolut de quitter le Roy, & elle auroit executé ce dessein, si elle n'eut esté consolée, & soustenuë par les Lettres du souverain Pontife. Les choses estant en cet estat, le saint Pape Nicolas passa des travaux de cette vie dans la gloire du Ciel, & eut pour successeur Adrien II. Lothaire crut qu'il gagneroit quelque chose dans ce changement, & il tâcha de s'en prevaloir. Dans cette esperance il écrivit au Pape qu'il avoit toûjours eu beaucoup d'estime & de veneration pour son predecesseur, & qu'il avoit esté touché de la perte qu'avoit fait l'Eglise d'un Chef si vigilant & si plein de zele, mais qu'il pouvoit neanmoins se plaindre que les calomnies de ses ennemis avoient trouvé plus d'entrée & de creance dans son esprit que ses justes deffenses. Il lui marqua ensuite sa joye de son élevation au Pontificat, & lui offrit sa protection & son secours, s'il lui survenoit quelque affaire où il en eut besoin: Enfin, il lui protesta qu'il se sentoit tellement porté à honorer sa dignité, & son merite, que, quand le trouble excité par la malignité de ses ennemis seroit un peu appaisé, & que le temps seroit commode & favorable, il souhaitoit de se rendre auprés de lui pour recevoir sa benediction, & pour profiter de ses sages conseils. Ces protestations d'amitié & de soûmission ne purent estre que fort agreables au Pape. Il répondit à Lothaire, que le saint Siege estoit toûjours prest d'écouter les justifications des

Epist. Adventii Ep. Met. ibid. pag. 483. Annal. Meten. ad an. 864.

An. 865.

Theutberga.... omnibus opprobriis, & eg. state summa tabescit. *Nicol. Epist. 58. tom. 8. Concil. p. 454. 31. Octob. 867.*

Cecy fait douter qu'elle eut alors en sa disposition l'Abbaye d'Avenai, Nicolas mourut le 13 Novembre 867.

Annal. Franc. Bertin. & Met. ad an. 868 & 869. Lothar. Epistol. tom. 8. Concil. p. 910.

personnes accusées, & l'exhorta à venir à Rome, pour y estre comblé de benedictions, s'il estoit innocent, ou pour y prendre le remede de la penitence, s'il estoit coupable. Ayant eu avis que Valdrade avoit quitté le desordre, & s'estoit convertie, il lui fit grace & la remit dans la communion de l'Eglise à la priere de l'Empereur. Thietberge cependant estoit toûjours dans l'affliction, & le lien sacré qui l'attachoit à Lothaire, & lui donnoit la qualité de Reyne, n'estoit pour elle qu'un sujet de confusion & de chagrin. Pour se tirer d'un estat si miserable elle alla à Rome, ou plûtost, comme dit un Auteur de ce temps-là, elle y fut envoyée par Lothaire, elle s'y jetta aux pieds du Pape, & elle lui fit entendre qu'elle se sentoit infirme, qu'elle ne se croyoit pas avoir esté bien mariée avec Lothaire, & que par ces deux considerations elle avoit resolu de se separer de lui, *& mesme de renoncer en veuë de Dieu à la dignité & à la gloire du siecle, pour se soûmettre au doux joug de* JESUS-CHRIST. Mais le Pape n'approuva point son dessein, estant bien persuadé qu'elle estoit liée avec Lothaire par un mariage legitime, & que si elle vouloit le quitter, ce n'estoit que par chagrin, ou mesme à la sollicitation de ce Prince qui lui avoit accordé ou fait esperer des graces sous cette condition. Il répondit à Thietberge qu'il feroit informer de son affaire, & qu'ensuite il en delibereroit dans un Synode: Il la renvoya en France, & exhorta par ses Lettres son mari à la recevoir dans son Palais, ou du moins à lui donner les Abbayes qu'il lui avoit promises. Par ces Abbayes il faut du moins entendre celle de sainte Glossine de Mets, dont Lothaire augmenta le bien, & accrut les privileges à la priere de Thietberge, & d'Advence Evesque du Diocese. Adrien écrivit à Hincmar Archevesque de Reims, qu'à l'égard *de la cause de Lothaire*, il vouloit maintenir ce qui avoit esté ordonné par son predecesseur, & non seulement il l'exhorta d'y travailler de son costé, mais le commit particulierement pour empescher que l'on ne fit valoir ce pretendu mariage de Lothaire avec Valdrade.

CH. LXVI.

Epist. 13. Hadr. Ibid. pag. 911.

Act. sac. 4. part. 1. pag. 447.

Vice nostra fretus. *Epist. 9. Hadr. pag. 905.*

XIX.

Il va au Mont-cassin, & y est admis à la sainte Communion par le Pape Adrien.

Lothaire voyant qu'on lui rompoit ses mesures, & que l'on continuoit à s'opposer à son divorce d'avec Thietberge, se determina enfin à passer en Italie. Il vint à Ravenne, & il y trouva des Envoyez de son frere Loüis Empereur, qui lui representerent de la part de leur Maistre, qu'au lieu d'avancer, il feroit mieux de retourner en Lorraine, & de convenir d'un

Ch. LXVI.

lieu, où dans un temps plus propre, il pourroit conferer avec l'Empereur. Mais Lothaire ne suivit point cet avis. Il alla dans le Duché de Benevent, & joignant la liberalité à d'instantes prieres, il obtint de Loüis par l'entremise de l'Imperatrice Angelberge, que cette Princesse viendroit avec lui *au Monastere de Saint Benoist* du Mont-cassin. Angelberge fit encore plus pour lui; car par son credit & par ses offices elle engagea le Pape à se transporter à cette Abbaye, à y celebrer la Messe, & à y donner la sainte Communion à Lothaire, & aux Seigneurs qui estoient à sa suite. Mais Adrien avant que de les admettre à la table sacrée, declara hautement à ce Prince qu'il ne devoit point s'en approcher, s'il avoit entretenu commerce avec Valdrade contre la défense de son predecesseur qui l'avoit excommuniée, & s'il n'estoit dans une ferme resolution de ne plus commettre d'adultere. Le Roy protesta qu'il avoit obeï au Decret du Pape avec la mesme soumission, que si c'eut esté un ordre du Ciel, & ensuite il reçût la sainte Hostie. Adrien donna la mesme instruction aux Seigneurs & aux Officiers qui accompagnoient le Prince, les avertissant de ne pas communier, s'ils avoient assisté ou servi Valdrade dans son mariage illegitime contre l'Ordonnance du Pape; Mais la pluspart de ces courtisans, sans examiner leur conscience suivirent l'exemple de leur Roy, & participerent aussi à l'Eucharistie. Gonthier qui avoit tant flatté la passion de Lothaire, & qui estoit rentré en faveur, communia aussi parmi les Laïques aprés avoir declaré par écrit. *Qu'il deferoit à la Sentence de Deposition, prononcée contre lui par le Pape Nicolas, qu'il n'exerceroit point les fonctions de l'Episcopat, si Adrien ne lui faisoit la grace de le restablir, & que bien loin de broüiller & de rien entreprendre contre le saint Siege, il s'y tiendroit toûjours attaché, & rendroit une exacte obeïssance au souverain Pontife.* Cet Acte est daté du premier de Juillet, Indiction deuxiéme, dans l'Eglise de saint Sauveur du Mont-Cassin. Si l'on en croit l'Annaliste de Mets, Reginon & ceux qui les ont suivis, ce fut dans saint Pierre de Rome, ou dans le Monastere de saint Anastase, que le Pape admit à la sainte Table Lothaire & ses Officiers. Mais le témoignage d'un Auteur contemporain qui rapporte mesme cet Acte de Gonthier, fait voir qu'ils n'ont pas eu de bons Memoires, & que la chose se passa *dans le Monastere de saint Benoist.*

Data Kalend. Julii Indict. II. in Ecclesia S. Salvatoris quæ est in Monasterio S. Benedicti in Cassino. *Ibid. Histor. Franc. Duchesne, tom. 3. pag. 234.*

Cette Eglise estoit au bas de la montagne. Voyez cy-devant p. 750. & 752.

XX.

Il meurt à Plai-

Adrien ne demeura pas long-temps au Mont-Cassin, il

s'en retourna à Rome, & Lothaire y alla aussi. Ce Prince y disna avec le Pape, lui fit des presens, & en reçût de lui reciproquement. Ensuite il sortit de la ville bien content, & prit le chemin de France. Mais estant à Luques il fut saisi de la fievre, & eut encore le chagrin de voir mourir quantité d'Officiers, ou de Seigneurs de sa suite, qui furent emportez par une maladie contagieuse. Il ne laissa pas neanmoins de continuer sa route, mais estant à Plaisance il mourut aussi, & fut enterré dans le petit Monastere de saint Antonin scitué prés de la ville. Comme chacun estoit persuadé qu'il avoit toûjours entretenu quelque correspondance avec Valdrade, mesme pendant qu'elle estoit excommuniée, on ne douta point qu'il n'eut participé indignement aux sacrez Mysteres, & l'on jugea que sa mort qui avoit esté precedée, ou bien-tost suivie de celle de tant de personnes de sa suite qui s'estoient approchez aprés lui de la sainte Table, avoit esté une punition de leur sacrilege. De sorte que la malheureuse fin de ce Prince a esté depuis regardée comme un terrible exemple, qui fait voir * que la prophanation du Corps du Seigneur est quelquefois punie dés ce monde, par des maladies, ou mesme par une mort avancée.

Ch. LXVI. sance, & y est enterré dans le Monastere de S. Antonin.

Chronic. Andeg. Bibliot. Labb. tom. 1. pag. 285.

* *C'est aussi ce que dit l'Apostre:* Qui enim manducat & bibit indignè, judicium sibi manducat & bibit: non dijudicans Corpus Domini. Ideo inter vos multi infirmi, & imbecilles, & dormiunt multi. *1. Corinth. 11. 29.*

XXI. Thietberge se retire dans un Monastere de France, & y finit ses jours.

Il est certain que Theutgauld, & Gonthier moururent tous deux en Italie. Mais le premier n'estoit plus au monde quand l'autre alla au Mont-Cassin. Theutgauld estant venu à Rome dans l'esperance d'estre restabli dans la dignité Episcopale, Adrien lui permit de loger dans le Monastere de saint André. Mais effrayé de quelques songes, où il crut voir le grand saint Gregoire, qui lui commandoit de sortir d'une maison dont il estoit le Fondateur; il obeït à cet ordre, & s'en alla dans le païs *des Sabins*, où il mourut la mesme année. Pour Valdrade, elle se retira dans l'Abbaye de Remiremont, & y prit le voile. On a veu ci-devant qu'on l'a blâmée d'avoir detruit en quelque sorte un Monastere d'hommes que Lothaire lui avoit donné, & que leur fils Hugues eut les yeux crevez, & fut fait Moine dans l'Abbaye de Prom. La mort de Lothaire ayant rendu à Thietberge la liberté de disposer d'elle-mesme, elle executa son dessein & se consacra au service de Dieu dans la Monastere d'Avenai, ou dans celui de sainte Glossine. A l'égard du lieu de sa retraite, l'on en parleroit peut-estre d'une maniere plus decisive, si l'on avoit toute la lettre que lui écrivit Hincmar. Mais il n'en reste qu'un petit extrait où cet Evesque lui donne dans

L'an 868. Act. sæc. 1. p. 494. sæc. 2. pag. 117.

Cy-devant page 620. 636.

CH. LXVI. l'inscription la qualité d'Abbesse, & lui marque ensuite qu'il estoit autrefois convenu avec la Reine Hirmintrude (premiere femme de Charles le Chauve) qu'il y auroit vingt Ecclesiastiques, & quarante Religieuses dans Avenai. Or il y a beaucoup d'apparence qu'il écrivit ceci à Thietberge, parce qu'elle gouvernoit ce Monastere, & qu'il souhaitoit que les revenus en fussent employez au mesme usage qu'il avoit determiné du temps de la Reine Hirmintrude, qui mourut vers l'an 869. Mais l'on sçait aussi que Thietberge eut la conduite de l'Abbaye de sainte Glossine, & qu'elle y fut enterrée. Il faut maintenant retourner en Italie, & dire en passant quelque chose qui regarde le Monastere de Luxeüil. Hubert frere de Thietberge fut fait Clerc dans sa jeunesse, & sa vie parut d'abord si edifiante, qu'encore qu'il ne fut point dans les Ordres sacrez, on lui permettoit de monter au Jubé, & d'y lire les Livres sacrez, *comme font les Soudiacres*. Mais ensuite il tomba dans le desordre, il s'empara de l'Abbaye de saint Maurice, il en employa les revenus à nourrir des femmes dereglées, & des chiens de chasse, & il ruïna ce qui restoit de pieté & de religion dans cette maison sainte. Jusqu'alors *il n'estoit point entré de femmes dans le Cloistre de Luxeüil.* Mais Hubert y estant entré lui-mesme avec la violence d'un ennemi, il y fit venir des personnes de ce sexe, & il y demeura quelques jours avec elles. Enfin sa conduite donna tant de scandale, que l'on en fit des plaintes au Pape Benoist, qui envoya ordre de le citer à Rome pour répondre sur les choses dont il estoit accusé. Il est fort probable que cette affaire n'eut point de suite. Le Pape mourut un peu aprés : Hubert fut fait Duc en Bourgogne vers le Montiou. Il se maria, & tout marié qu'il estoit, il obtint encore l'Abbaye de saint Martin de Tours, & enfin il fut tué l'an 864.

Hincmar parlant de Thietberge dans une Lettre écrite en 866. la qualifie Reine, & non pas Abbesse.

(Luxovium) cujus claustri aditus mulieribus nunquam patuit, hostili modo ingressus. *Epist. 2. Bened. tom. 8. Concil. pag. 234.*

Je croy que ce mot de Cloistre, ou d'enclos, comprenoit aussi l'Eglise. Cecy a quelque relation a ce qui a esté dit ci-devant tome 1. pag. 412. Annal. Franc. Bertin an. 862. & 864.

CHAPITRE LXVII.

Des Abbayes de Sainte Sophie, de Saint Modeste, & de Saint Vincent.

I. *Monastere de*

PENDANT le IX. siecle, le Monastere de Sainte Sophie de Benevent, continua d'estre habité par des Religieuses

Ch. LXVII.

sainte Sophie, habité par des Religieuses.

qui avoient une Abbesse, mais qui vivoient neanmoins sous la dépendance de l'Abbé du Mont-cassin. Cet Abbé les gouvernoit par le ministere du Prieur de l'Hospital, ou Monastere de saint Benoist, qui estoit situé prés de la porte de sainte Sophie, & soumis au Mont-cassin. Les revenus de sainte Sophie s'accrurent par les liberalitez de Sico, de Sicard, de Radelchis, & des autres Ducs de Benevent, comme le font voir leurs Chartes. Parmi celles de Sicard, il s'en trouve deux qui marquent que l'Hospital de Saint Benoist eut pour Prieur Bassare qui pourroit bien avoir esté Bassace, depuis Abbé du Mont-cassin. Radelchis II. accordant une grace à Crissius Prieur de cet Hospital, declare qu'il le fait à la priere d'Aderic son Abbé, c'est-à-dire, ou Abbé de la Chappelle de ce Prince, & des Religieux qui servoient dans le Palais (ainsi que dit Radelchis dans son Capitulaire) ou Superieur d'un Monastere qui estoit sous la protection particuliere du Prince. Tel estoit le Monastere de l'Abbé Zacharie, dont il a esté parlé ailleurs. Il se trouve une Charte du Prince Adelchis, pere de Radelchis II. dans laquelle il est parlé du Monastere de saint Benoist de Cephalone, & qui avoit esté écrite par l'Abbé Thomas : la date répond à l'an 876. les Monasteres de sainte Marie de Cingla, & de Plombariole, qui estoient deux Communautez de Religieuses, dépendoient aussi du Mont-cassin. Et c'est pourquoy Laurent Diacre, Religieux, & Prieur de Cingla, changeant quelques terres de ce Monastere contre d'autres, ne fit cette affaire que du consentement d'Angelar Abbé du Mont-cassin, & de Radelchise Abbesse de Cingla. Jean Prestre, Religieux, & Prieur de ce Monastere : en usa de mesme dans une pareille occasion. Aussi Symbatice General de l'armée des Grecs, ayant pris Benevent l'an 891. Ragemprand Abbé du Mont-cassin, obtint de lui des Lettres de protection pour conserver les biens des Monasteres de sainte Sophie, de Cingla, & de Plombariole. Joannac autre Officier de l'Empereur des Grecs, fit aussi expedier une Charte en faveur de Vvamelfrid Religieux, qui avoit esté Prieur du Mont-cassin du temps d'Angelar, & qui probablement l'estoit encore.

Monasterium S. Benedicti quod vocatur Xenodochium. *Ital. sacr. tom. 8. pag. 620. & 592.*

Per rogum Aderici Abbatis nostri. *Ibid p. 621. an. 881.*

Per rogum venerabilis Joannis Abbatis nostri, *pag. 591.*

Per rogum Gutti venerabilis Abbatis nostri. *pag. 628.*

Capitul Radelch. c. 5. an. 851.

Ital. sacr. tom. 8. p. 623.

Chronic. Cassin. l. 1. c. 46.

Ego Symbaticus Entilma facio tibi Ragemprando, &c. *Indict. 10. Id est ann. 892. Angel. de Nuce in lib. 1. Chron. Cassin. c. 49.*

II.

Abbaye de S. Modeste.

L'Abbaye de saint Modeste de Benevent n'est connuë à l'égard du IX. siecle, que par ce qu'en dit Leon d'Ostie, en marquant que Gonthier en eut la conduite, & par les bienfaits d'Aio Evesque, qui y donna des Eglises exemptes de toutes charges.

Ital. sac. tom. 8 p 66. l'an 875.

CH. LXVII.

III.

Saint Athanase Evesque de Naples, met des Religieux dans l'Eglise de saint Janvier, & est enterré au Montcassin.

Athanase Evesque de Naples, dont nous avons parlé, fut le successeur d'un Saint de mesme nom qui estoit son oncle, & dont il est à propos de dire quelque chose, quoyqu'il n'ait pas esté de la profession Religieuse. Ce Saint mit des Moines, & un Abbé dans l'Eglise de saint Janvier, appellée *la Grande*, qui estoit prés des murailles de la Ville, sur quoy il ne sera pas inutile d'observer que le corps de ce Saint martyr n'y estoit plus, & qu'on l'avoit transferé à Benevent vers l'an 817. On peut ainsi regarder saint Athanase, comme le Fondateur de ce Monastere de saint Janvier, qui a esté de nostre Ordre. L'Isle de saint Sauveur prés de Naples, estant habitée par des Solitaires qui demeuroient separement, & sans Superieur, il les obligea de vivre en commun, establit sur eux un Abbé, & leur donna l'Eglise de saint Luce, avec les terres qui en dépendoient. On dit qu'il en usa de mesme à l'égard des Moines de Lucullan qui ne gardoient pas assez la retraite, & alloient tantost en un lieu, & tantost en un autre. Le Saint fut cruellement persecuté par le Duc Serge son propre neveu. Ce tyran l'ayant fait mettre en prison, un venerable Abbé nommé *Antoine*, qui estoit tout cassé de vieillesse, & d'austeritez, se fit porter au Palais de Serge, le reprit de son impieté, & lui redemanda au nom du Clergé & du peuple leur saint Pasteur. Serge parut d'abord un peu touché de ses remonstrances, mais aussi-tost s'opiniastrant dans le mal, il le renvoya sans lui rien accorder. Pour marque de l'affliction publique le Clergé resolut de dépoüiller les Autels de leurs ornemens, & de prononcer la sentence d'excommunication contre Serge: ce qui lui ayant esté rapporté, il craignit une sedition, il appella auprés de lui ce venerable Religieux, & l'Abbé de saint Sauveur; il donna la liberté à saint Athanase, & en apparence il lui demanda pardon. Mais un peu aprés il se repentit de l'avoir delivré; il defendit aux Chrestiens de lui parler, & le Saint voyant qu'il ne pouvoit plus faire ses fonctions, se retira dans l'Isle de saint Sauveur. Serge lui fit dire que s'il vouloit lui ceder la conduite de l'Eglise de Naples, & prendre l'habit de Moine, il le laisseroit en paix dans sa solitude. Mais le Saint lui répondit qu'il ne quitteroit point ainsi l'Eglise qu'il avoit epousée, & assisté du Gouverneur d'Amalphi, que l'Empereur Loüis avoit envoyé pour le secourir, il sortit de l'Isle, & vint trouver ce Prince à Benevent. Delà il alla à Rome, & fut

Baron. an. 872. Ital. sac tom. 6. pag. 107. Capac. Hist Neap. fol. 415. l'an 885.

L'on ne dit point si ces Moines estoient Grecs ou Latins, nous parlons avec doute, parce que nous n'avons point les Actes du Saint.

fut tres-bien receu du Pape Adrien, mais retournant à Naples avec l'Empereur qui vouloit le retablir dans son siege, il mourut dans la Chapelle de saint Quirice à quatre lieuës du Mont-cassin. On porta son corps à cette Abbaye & les Religieux l'enterrerent dans l'Eglise de saint Pierre qui estoit fort proche de celle de S. Benoist. Serge cependant pilla les lieux saints de Naples, fit alliance avec les Sarrazins, fut excommunié par le Pape Jean VIII. & finit ses jours d'une maniere digne de ses crimes. Un aveugle ayant recouvré la veuë au tombeau de saint Athanase, ce miracle fit beaucoup d'éclat, le peuple de Naples souhaita d'avoir les Reliques de son saint Pasteur & son neveu Athanase qui luy avoit succedé les obtint de l'Abbé Berthaire; Quoiqu'il se fut déja passé cinq ans depuis sa mort, on trouva son corps entier & sans corruption, on le transfera solemnellement à Naples, & on l'enterra dans l'Eglise de saint Janvier.

L'an 872.

L'an 877.

IV.

Le venerable Josué Abbé de S. Vincent de Volterne.

L'Abbaye de saint Vincent de Voltorne eut le mesme sort que celle du Mont-cassin, & aprés avoir esté en grande reputation pendant le VIII. siecle & une partie du IX. elle fut detruite par les Sarrazins. Paul successeur de Potho ayant gouverné ce monastere jusqu'à l'an 792. on luy substitua le venerable Josüé qui estoit considerable par la noblesse de sa famille, & qui se distingua encore plus par sa vertu. Il estoit cousin de l'Imperatrice Etmengarde premiere femme de Loüis le Debonnaire & fut élevé à la Cour & instruit dans les sciences. L'inclination qu'il avoit au bien s'estant fortifiée avec l'âge, il conçut du mépris pour le siecle, & se fit Religieux dans saint Vincent, ou peut estre dans le Mont-cassin. Car l'on met en question s'il n'est point le mesme que ce Religieux du Mont-cassin nommé Joseph, dont parle Theodemar dans sa lettre à Charlemagne. Le merite de Josüé porta les Religieux de S. Vincent à l'élire pour Abbé, & ses actions firent voir qu'ils ne pouvoient faire un meilleur choix. Car ils eurent en luy un bon Pasteur qui les conduisoit dans la voye du salut, & procuroit leur perfection avec une extréme vigilance. Aussi la reputation de sa sagesse luy attira des disciples de toutes parts, & il y eut quantité de François & mesme des personnes de la Cour qui renonçant aux pretentions du siecle vinrent se consacrer à Dieu dans son monastere. Plusieurs Princes & d'autres Grands en accrurent aussi les revenus par

Act. an. 818 pag. 188. Histor. Franc. tom. 3. pag. 680. Ital. sacr. tom. 5. pag. 471.

CH. LXVII. leurs oblations s'estimant heureux de pouvoir par ce moyen participer aux graces que le Ciel répandoit sur une communauté si exemplaire. Le nombre des Religieux s'augmentant chaque jour, le venerable Josüé bâtit une nouvelle Eglise. Pour fournir à cette depense, il eut recours à Loüis le Debonnaire qui l'assista de sa liberalité, & luy donna un tres ancien Temple soûtenu & orné de hautes colomnes qui estoit prés d'un lieu appellé *le Palais de l'Empereur.* De sorte qu'il y a sujet de croire que Josüé demolit ce Temple, qui estoit un ouvrage du Paganisme, & qu'il en tira tous les materiaux qui se purent transporter pour les employer à son bâtiment. Car cette nouvelle Eglise estoit d'une tres-belle structure & élevée sur de fort grandes colomnes. On dit qu'elle fut dediée par le Pape Paschase, & que Loüis le Debonnaire se trouva à cette ceremonie. Mais ce Prince ne fut pas en Italie sous le Pontificat de Paschase, & il y a beaucoup d'apparence que l'Auteur de la Chronique de saint Vincent a confondu Loüis I. Empereur avec Loüis II.* qui tres-vray semblablement dans les expeditions qu'il fit dans la Province de Benevent, pour en chasser les Sarrazins, visita l'Abbaye de saint Vincent. Car cet Ecrivain commet cette faute au mesme lieu attribuant à Loüis le Debonnaire la fondation du monastere de Casaure qui fut bâti par Loüis II. Josüé fut un des huit Abbez qui souscrivirent aux lettres qu'accorda Loüis le Debonnaire au Pape Paschase touchant l'élection des successeurs de saint Pierre, & les terres qui appartiennent au saint Siege. Il se trouva l'an 817. à l'assemblée des Abbez tenuë à Aix la Chapelle pour la reforme des monasteres. Il obtint de Loüis le Debonnaire des lettres qui maintenoient sa communauté dans la possession des biens qui y avoient esté donnez par les Princes qui avoient regné en Italie & par d'autres fidelles. Ces chartes confirment ce que l'on a déja veu, sçavoir qu'il y avoit des monasteres & des residences ou Prieurez dependans de saint Vincent. La derniere qui est de l'an 819. justifie ce que nous avons dit du privilege qu'avoient les Religieux de n'estre point obligez de faire serment pour l'éclaircissement des contestations qui regardoient les affaires temporelles : Il y est aussi parlé d'un bois que Sicard Duc de Benevent avoit donné à l'Abbaye de saint Vincent ; & ç'a esté en veuë de cette grace & de quelques autres que l'Auteur de la Chronique de ce monastere a loüé ce

** Le 1. jour de l'année de l'an 872. ce Prince fut à Valtritan Prieuré de S. Vincent.*

Aprés avoir rapporté une charte de Louys le Debonnaire, il continue, disant, Idem Imperator Ludovicus, &c. Ædificavit monasterium...... in insula ubi dicitur casa aurea *Scrip. Histor. Franc. tom. 3. pag 682.*

C 30 Ego Ludov. dist. 63 apud Gratian an. 817.

Anno VI. Imperii Ludovici, &c. indict. 11. 3. Id. seu XI. Januar.

Prince comme liberal envers les Religieux, quoyqu'il soit certain par le témoignage d'Erchempert, que les lieux Saints perdirent beaucoup de leurs biens temporels sous le gouvernement de ce Prince. Le venerable Josüé mourut l'an 810. La memoire de ses vertus & quelques miracles qui se firent à son tombeau porterent depuis l'Abbé Hilaire à tirer son corps de terre, & à le transferer ailleurs.

CH. LXVII.

Histor. Franc. tom. 3. pag 694. & Ital. Sacr. T. 6. pag 476. Erchemp. n. 13

IV. Non. Maii 818 indict. 13. Hist. Franc. Ibid. pag. 688. Mais l'indiction 13. répond à l'an 810.

Il eut pour successeurs pendant le IX. siecle Epiphane, Jaques, Teuto, Jean, Artefuse, Maio l'ancien, & Maio le jeune. La Chronique de saint Vincent marque qu'Epiphane estoit de saint Martin dans le Mont-Marsique, ce qui peut signifier qu'il estoit de ce païs-là, ou qu'il avoit esté Religieux dans saint Martin du Mont-Marsique. Car du temps de Josüé, il y avoit à Marsique trois monasteres, l'un dedié à saint Martin, l'autre bâti en l'honneur de la sainte Croix, & le troisiéme à la sainte Vierge. Et il y a apparence que ce S. Martin n'est pas le grand saint Martin de Tours; mais saint Martin Ermite du Mont-Marsique, qui se retira du Mont-cassin pour faire place à saint Benoist. Epiphane faisoit la fonction d'Abbé l'an 831. comme il paroist par une charte qu'il obtint de Loüis le Debonnaire. Il mourut vers l'an 838. & eut pour successeur Jacques qui passa en France avec Bassace Abbé du Mont-cassin pour supplier l'Empereur Loüis II. de secourir le païs de Benevent opprimé par les Sarrazins. Teuto n'est peut-estre pas en son rang dans le catalogue des Abbez, puisque son nom se trouve dans des lettres qui semblent estre de Loüis le Debonnaire.

V.

Autres Abbez de S. Vincent.

Hic fuit de S. Martino in Monte-Marsico. *Ibid.*

Præceptum genitoris nostri Caroli. Aguisgran. *Hist. Franc. pag.* 688.

Ce fut du temps de Jean, ou vers les premieres années d'Artefuse, que le monastere de saint Vincent fut ravagé la premiere fois par Seodan Roy des Sarrazins qui occupoient alors la ville de Bari. Il y avoit grande liaison entre les Religieux du Mont-cassin & ceux de saint Vincent, & dans les occasions ils ne manquoient point de s'entredonner des marques d'une mutuelle charité. Pendant le Caréme ils avoient coutume de se visiter les uns les autres pour conferer des choses saintes. Un des jours de ce saint temps quelques Religieux du Mont-cassin estant allez à saint Vincent, & s'entretenant des devoirs de la regularité avec d'autres de ce monastere, Seodan s'en approcha avec quelque troupes. Les Religieux en ayant avis se retirerent promptement dans un chasteau qui

VI.

Premier ravage du monastere.

Ibid. p. 691.

Erchemp. n. 29.

Ce premier ravage qui fut fait par Seodan arriva en un Vendredy, comme dit l'Inconnu du Mont-cassin. n 30. pag. 112.

CH LXVII.

Et i lic de sancto [.....] Benedicto fratres adessent die veneris, &c *Le reste transcrit par Leon d'Ostie l. 1. c 35. mais cette reflexion.* Ita proh dolor &c *car il doit appliquer au 2. ravage.*

étoit proche de leur Abbaye, & les ennemis la trouvant deserte & sans deffence, la ravagerent. Il est incertain si ce fut dans cette invasion, ou dans une autre dont nous parlerons qu'ils s'emparerent du thresor de l'Eglise. Si l'on avoit tout l'ouvrage de l'inconnu du Mont-cassin, on seroit mieux éclairci de cette circonstance. Nous suivrons cependant Leon d'Ostie qui semble avoir copié cet ouvrage, sans le recit qu'il fait de cet evenement. Les Vases sacrez furent étrangement prophanez par Seodan, car il prenoit plaisir à boire dans les calices, & à se faire presenter des parfums dans les encensoirs d'or qui firent partie de sa proye. Il luy auroit esté facile de brûler tout le monastere, mais il aima mieux tirer trois mille écus des Religieux qui luy fournirent cette somme pour l'empêcher de mettre le feu à leurs bâtimens. On a veu cy-devant que l'Empereur Loüis étant venu dans le païs avec une puissante armée obligea Seodan de se retirer dans Bari, & qu'aprés avoir visité le Mont-cassin, il alla attaquer Capouë, & s'en rendit maître aprés trois mois de siege. Il fit tant d'estime de cette victoire qu'accordant à l'Abbé Artefuse une charte touchant les bornes des terres qui appartenoient à saint Vincent : il la date de l'onze de Juin l'an 17. de son regne, & la premiere année depuis la prise de Capouë indiction 14. c'est-à-dire de l'an 866. Au reste si ceux qui ont coppié ces lettres ont bien marqué la datte, il faudroit en conclure que ce fut en 865. que Loüis visita le Mont-cassin, & non pas en 866. comme a dit Leon d'Ostie : car il y alla en Juin, & ensuite il fut à Capouë. Ce Prince estant à Valtritan Prieuré de saint Vincent vers la fin de l'an 871. commit Valdrad Vicomte du Palais, pour rendre justice à l'Abbé Maio qui se plaignoit de quelques outrages qu'on luy faisoit à l'égard des serviteurs & des possessions de ce Prieuré. Il paroît par la Sentence de ce Juge qu'alors Maio avoit la conduite de l'Abbaye de saint Vincent, & cependant il semble qu'Artefuse son predecesseur estoit encore en vie. Ce fut du temps de Maio que le monastere fut détruit par les Sarrazins.

La Sentence est dattée de l'an 23. de l'Empereur Louys 1. Ianvier Induct on 5. Hist. Franc. c. 3. pag. 691.

Artefusus obiit 18 Kalend Maii anno 872. Indict. VI. *ou plutost 871. Indiction IV.*

VII.

Second ravage & massacre des Religieux.

Ces barbares estant fortifiez par l'alliance qu'ils avoient avec Athanase Evesque & Duc de Naples, firent de si horribles ravages & tuërent tant de personnes que l'on eut esté porté à croire que la fin du monde estoit proche, si l'on eut veu quelques signes du dernier jugement. Leur Roy Seodan plus fier & plus cruel que jamais vint attaquer le monastere de

Ch. LXVII.

saint Vincent & aprés quelque resistance qu'y firent les Religieux & leurs domestiques, il s'en rendit maître, il le pilla & y mit le feu. On dit qu'il fit couper la teste à Maio & à 900. Religieux. Mais l'auteur de la Chronique ajoûte que quelques memoires n'en mettoient que cinq cens de tuez par les Barbares, & encore il y a beaucoup d'apparence qu'ils ne demeuroient pas tous à saint Vincent, mais qu'ils estoient venus des monasteres ou Prieurez qui en dependoient, soit pour se refugier dans cette Abbaye, ou pour y tenir leur Chapitre ou assemblée annuelle, ainsi qu'il se pratiquoit au Mont-cassin. La mort de ces Religieux arriva le Mardi 10. Oct. de l'année 881.

Facta est hæc cædes Beatorum Monachorum X. die mensis Octobris feria 3. *Ibid p. 698. Ital. sacr. tom. 6. pag. 482.*

VIII.

Etablissement du monastere de saint Vincent de Capoüe.

Maio eut pour successeur Maio son neveu. Cet Abbé se retira à Capoüe avec ceux de sa communauté qui eviterent la fureur des ennemis. Atenulfe Comte de Capoüe, Landulfe son fils, & les principaux de la ville eurent compassion d'eux, & leur donnerent dans Capoüe mesme le lieu appellé *Prese*, où ils bâtirent un monastere à l'honneur de saint Vincent. L'Auteur de leur Chronique semble dire qu'ils ne le fonderent qu'aprés que le Comte Atenulfe eut esté fait Prince de Benevent ce qui arriva l'an neuf cens. Au reste Maio pourroit bien avoir esté ce *venerable Abbé Maio*, qui eut tant de part à l'estime & à la confidence d'Atenulfe, & que ce Seigneur (qui n'estoit alors que Comte de Capoüe) envoya en divers temps à Rome, à Naples, & prés de Bari pour y faire des traités avec le Pape Estienne & avec Athanase Archevesque de Naples & le Patrice Constantin. On met la fin de l'administration de Maio en l'an 901. & on luy donne pour successeurs Godelper, Raimbauld, Leon, Paul. Surquoy l'on peut former une difficulté, que nous proposerons incontinent. Les Sarrazins pillerent encore le monastere de sainte Marie d'Alpin au mont Marsique qui dependoit de l'Abbaye de saint Vincent, & y tuërent quantité de Religieux. Les Moines de saint Martin de Marsique ayant eu avis de l'approche des Barbares eurent recours à la priere, & leur saint Patron combattit pour eux & mit en fuite leurs ennemis.

Ibid. pag. 483. 487.

Histor. Franc. tom. 3. pag. 698.

Atenulfe mourut l'an 910.

Erchemp. n. 65. 70. 80.

IX.

Offrande du Roy ou Empereur Gui au monastere de saint Vincent à

Ce qui fait douter que Maio II. fut encore Abbé de saint Vincent au commencement du x. siecle, c'est qu'il est parlé de Leon Abbé de saint Vincent dans une charte de Gui Roy d'Italie donnée dans un lieu appellé *Balbe* le 13. de Novembre Indiction dixiéme, c'est à-dire l'an 891. où ce Prince est qua-

CH. LXVII.

cause de la naissance de son fils.

Idus Novembris Indictione decima. *Goldast Constit Imp. tom. 3. pag. 296.*

Offerimus in præfato monasterio auri puri libras quantum idem Charissimus noster pensat filius. *Ibid.*

Voyez une pareille offrande faite à S. Martin ci-devant. tom. 1. page 312.

lifié *Empereur.* Gui revenant de Benevent avec Agiltrude sa femme qui estoit grosse, cette Princesse se trouva mal & reconnut que le temps de son accouchement estoit fort proche. Comme l'on estoit en peine de luy trouver un lieu commode pour faire ses couches. Leon Abbé de S. Vincent, dont la fidelité estoit fort connuë de l'Empereur luy proposa de faire conduire cette Princesse dans le Prieuré de saint Rufin dependant de son monastere. Agiltrude y alla, & accoucha heureusement d'un fils, qui fut Lambert Prince orné de belles qualités. L'Empereur en eut une extreme joye, & afin qu'il plut à la bonté divine de luy conserver ce fils, & qu'il put l'avoir pour successeur, il donna au monastere de saint Vincent autant d'or pur que pesoit l'enfant, & il y donna encore l'Eglise de saint Marcel avec ses dependances. C'est ce que portent ses lettres de l'an 891. inserées par Goldast dans son recueil des ordonnances des Empereurs. Cette charte fait donc voir que c'estoit Leon & non pas Maio qui avoit alors la conduite de l'Abbaye de saint Vincent, ou bien par ce monâstere, il faut entendre une autre Abbaye que celle de saint Vincent de Volturne.

CHAPITRE LXVIII.

De saint Antonin Abbé de saint Agrippin. Du monastere de S. Benoist de Conversane.

I.

S. Agapit Prestre d'Italie, puis solitaire.

Quo tempore Longobardorum ferina immanitas Campaniæ provinciam &c. vastavit.

* *Ce que plusieurs ont expliqué de Zoto, Lombard*

LA ville de Surrente Metropolitaine d'une des Provinces Ecclesiastiques du Royaume de Naples honore particulierement saint Antonin, & le reconnoist pour un de ses Protecteurs. On ne sçait point certainement ny le lieu de sa naissance, ny ses premiers emplois, & ce n'est que par conjecture que l'on dit que dés sa jeunesse, il se fit Religieux au Montcassin, ou dans quelque Prieuré qui en dependoit ou plutost dans quelque autre monastere du territoire de Naples. Les Lombards, (c'est-à-dire Sico Prince de Benevent) faisant la guerre aux Neapolitains, le Saint se refugia auprés de saint Catel Evesque de Stabie & ce Prelat le recut avec beaucoup de charité, & remarquant en luy une grande pureté de mœurs

jointe à une haute ſageſſe, l'employa dans le miniſtere de ſon Egliſe. Saint Antonin en fit tres-bien ſon devoir, & les marques qu'il donnoit de ſa capacité le rendant de plus en plus digne de la confidence du ſaint Eveſque, il devint comme ſon grand Vicaire & partageoit avec luy les fonctions & *le poids* de l'Epiſcopat. Il arriva enſuite que ſaint Catel ſe ſentit appellé à la vie ſolitaire & contemplative, & il executa ce deſſein ſe retirant dans une montagne deſerte. On ne pretend point decider ici s'il put en uſer de la ſorte, & abandonner ſon troupeau. Il ſuivit peut-eſtre l'exemple de quelques ſaints Prelats, qui avoient pratiqué la meſme choſe, & crut que ſaint Antonin prendroit ſoin de ſon Dioceſe, juſqu'à ce qu'on eut rempli ſa place par l'élection d'un autre Paſteur. Mais quelque temps aprés ſaint Antonin l'alla trouver dans le deſert, & ils furent confirmez dans le deſſein de leur retraite par une viſion. Car ſaint Michel leur apparut & leur ordonna de batir une Chappelle en ſon honneur dans un lieu où ils avoient veu un cierge allumé. Ils obeïrent à cet ordre & cette Chapelle fut depuis tres-frequentée des fidelles comme un lieu qu'il ſembloit que Dieu eut choiſi pour leur faire des graces.

C. LXVIII. d'origine & premier Duc de Benevent qui ruina le Mont-caſſin dans le vi. ſiecle, mais il faut entendre ceci de Sico.

Erchemp. n. 10. Ceux du territoire de Beneventétoient encore appellez Lombards.

Chronic. Caſſin. l. 1. c. 36.

Act ſar. 4. part. 1. pag. 417.

II.

Il eſt decrié comme heretique, & il ſe juſtifie.

Le Demon qui preſſentoit que l'établiſſement de cette Egliſe ſeroit utile pour exciter, & entretenir la devotion des peuples, ſuſcita des perſonnes qui non ſeulement accuſerent le Saint d'avoir abandonné ſa Cathedrale, mais luy voulurent faire un crime de ce qu'il celebroit la Meſſe dans un deſert, qui n'eſtoit auparavant habité, que des beſtes ſauvages & le décrierent comme un heretique qui enſeignoit une erreur tres-dangereuſe. Pour s'éclaircir d'un fait ſi important, on ſe ſaiſit du Saint & on le mena à Rome pour eſtre jugé par le Pape. C'eſtoit alors Paſchal I. qui rempliſſoit le ſaint Siege, Paſchal fit mettre ſaint Catel en priſon, & le recommanda à un Eccleſiaſtique qui eſtoit un de ſes principaux Officiers. Le Saint aſſura cet Eccleſiaſtique qu'il eſtoit innocent, & qu'il n'avoit point d'autre foy que celle de l'Egliſe Romaine, & il le pria en meſme temps de luy rendre juſtice, & de le proteger dés qu'il ſeroit dans la chaire Apoſtolique, ce qui devoit bien-tôt arriver. La prediction du Saint eut ſon accompliſſement. Paſchal I. eſtant mort on luy ſubſtitua cet Eccleſiaſtique qui prit le nom d'Eugene, & qui rendit la liberté à ſaint

Le nom du Pape n'eſt point marqué dans les Actes du Saint, c'eſt par conjecture que l'on tient que le ſiege Romain étoit alors occupé par Paſchal I. ou par Eugene II. ſon ſucceſſeur.

Catel, luy ordonnant en mesme temps de luy demander quelque grace. Le Saint qui avoit l'esprit detaché du monde se contenta de prier Eugene de luy faire donner du plomb pour couvrir la Chapelle de son Ermitage, & en ayant obtenu autant qu'il en souhaittoit, revint dans son desert, & y reprit les exercices de la vie contemplative. Mais il faut voir ce que devint saint Antonin pendant l'absence de son ami.

III. *Il est fait Abbé de S. Agrippin de Surrente.*

Aprés avoir continué durant quelque temps à demeurer seul prés de la Chapelle de saint Michel, les habitans de Surrente l'engagerent par d'instantes prieres à venir s'établir dans leur ville. Y estant arrivé, il s'associa à la communauté de Boniface Abbé de saint Agrippin, afin d'y servir Dieu selon les loix de la profession sainte qu'il avoit embrassée, & il se rendit si ponctuel à les observer & si exemplaire dans toute sa conduite que Boniface & ses Religieux en furent parfaitement edifiez. Aussi ces Religieux l'élurent pour leur Superieur aprés la mort de Boniface, qui avant que d'expirer leur avoit marqué, qu'ils ne pouvoient faire un meilleur choix. L'humilité de saint Antonin ne luy permit pas d'accepter aussi-tôt cette charge, il s'en defendit quelque temps, mais ensuite il ceda aux instances de ceux de sa communauté. Il prit grand soin de s'acquitter envers eux des devoirs prescrits par la regle, se monstrant leur pere par son affection, & par sa vigilance à pourvoir à leurs besoins; leur maître par ses instructions, & par son zele à reprendre ceux qui s'écartoient du droit chemin de l'observance, & leur modele par l'exemple de sa vie. On remarque de luy qu'il estoit toûjours occupé, & qu'il ne souffroit point que *l'oisiveté, laquelle*, selon saint Benoist, *est l'ennemie de l'ame* luy derobat aucun moment. Il bâtit une Chapelle à l'honneur de saint Martin, & en fit luy-mesme les portes d'une sculpture assez belle. Il planta aussi une vigne qui donnoit d'excellent vin, ce que l'on attribua à une benediction particuliere que le Saint y avoit attirée par son travail. Saint Antonin estant prest de mourir ordonna à ses Disciples, qu'on ne l'enterrat ny dedans ny dehors la ville, & aprés ces paroles il rendit l'esprit. On estime par conjecture qu'il mourut vers l'an 830. un peu avant que Sicard succedat à son pere Sico dans la Principauté de Benevent. Pour accomplir la derniere volonté du Saint on l'enterra dans la muraille de Surrente, ce qui fut avantageux à la ville, parce qu'ayant esté depuis assiegée par Sicard,

Nullum tempus umquam sibi ad inimicam animæ otiositatem est elapsum. *Ibid. pag.* 420.

Otiositas inimica est animæ. *Reg S. Bened. c.* 48.

Ut nec intra nec extra urbem eum sepelirent. *Ibid.*

S. Antonin mourut quelques années avant que Sicard qui avoit succedé à Sico l'an 832. assiegeat Surrente. Vide Bolland 14. Febr.

Sicard, le saint la defendit par un miracle. On bâtit depuis une Eglise autour de son tombeau. Ses Actes loüent l'abstinence d'Estienne Prestre & Prieur qui jeunoit trois jours de la semaine au pain & à l'eau, mais s'il arrivoit quelque grande Feste en un de ces trois jours, il mangeoit quelques legumes & beuvoit un peu de vin. C. LXVIII.

IV. *Abbaye de S. Benoist de Conversane.*

On dit qu'Eustase Abbé de S. Benoist de Conversane, & Gauffroy Abbé de S. Benoist de Bari, vivoient l'an 815. sous le Pontificat du Pape Leon I I I. mais il faut qu'ils ayent vecu depuis, & peut-estre en un autre siecle, puis qu'Eustase ne fut élu Abbé par l'avis de Gauffroy, qu'aprés que le monastere de Conversane eut esté pillé par les Sarrazins, & que la communauté qui estoit de quarante Religieux, eut esté presque reduite à rien: Ce qui n'arriva qu'aprés l'an 841 que les Sarrazins se rendirent maîtres de Bari & ravagerent ensuite l'Italie. Si Eustase a esté Abbé sous le Pontificat d'un Pape appellé Leon, il seroit mieux de le mettre au temps de Leon I V. qui entra dans le saint Siege l'an 847. ou de quelque autre Pape du mesme nom, qui a gouverné l'Eglise dans le x. ou xi. siecle. L'ordre que le Pape donna à Eustase de faire choix d'un *Advocat* pour luy servir de Procureur, & répondre pour luy devant les Juges, si l'on faisoit quelque procez à son monastere, est conforme à l'usage de ce temps-là, & à ce qui fut prescrit aux Ecclesiastiques par Eugene I I. & par Leon I V. dans deux Synodes tenus à Rome. L'Abbaye de Conversane a passé dans l'Ordre de Cisteaux, & est aujourd'huy habitée par des Religieuses, & immediatement sujette au saint Siege.

Ital. Sacr. tom. 7. pag. 952.

Ibid. p. 950.

Can. 19 & 20.

CHAPITRE LXVIII.

Des Monasteres de Rome.

I. *Monasteres reparez par le Pape Leon III*

Les monasteres de Rome ne sont presque connus que par Anastase le Bibliotecaire qui en parle souvent, en continuant à marquer le zele des Papes pour la decoration & l'ornement des saints lieux. Leon III. qui possedoit le siege Apostolique au commencement du ix. siecle, avoit beaucoup d'affection pour les Religieux, & l'on remarque de luy qu'a-

Ubi inveniebat aliquem præcipuum monachum, vel

C. LXVIII. servum Dei in colloquiis divinis, aut oratione, cum eo penitus vacare non cessabat. *Tom. 7. Concil. pag.* 1075. Canistra & coronas. *Anast. pag.* 1096. & 1100.

vant qu'il fut élevé au Pontificat, lorsqu'il rencontroit quelque Religieux qui excelloit en pieté, il faisoit liaison avec luy afin de prier Dieu & de conferer ensemble des choses saintes. Estant Pape il rebatit les monasteres de S. Estienne & de S. Martin,& donna à plusieurs autres des vases précieux, ou de riches ornemens. Ses cinq prochains successeurs furent Estienne IV. Paschal I. Eugene II. Valentin & Gregoire IV.

II. *S. Paschal Abbé de S. Estienne avant son Pontificat.*

Cum religiosis ac sanctis Monachis sedula observatione, die noctuque insistebat, &c. ei monasterium B. Stephani, &c. regendum commisit. *Anast. de vitis Pontific.*

Belland 14. *Maii.*

Paschal avant son établissement dans le saint Siege, gouverna le monastere de saint Estienne situé prés de l'Eglise de saint Pierre, & ce fut Leon III. qui luy en donna la conduite voyant qu'il passoit les jours & les nuits avec des Moines de grande pieté, & qu'il estoit tres-assidu & tres-exact à pratiquer les saints exercices de la priere & du jeune. Deux jours aprés la mort d'Estienne IV. il luy fut substituë, & sacré le 25. de Janvier l'an 817. Ayant eu revelation du lieu où estoit le corps de sainte Cecile, il le transfera dans l'Eglise dediée à la Sainte, & l'ayant reparée & embellie de divers ornemens, il batit tout proche un monastere où il mit une communauté de Religieux & y unit les biens d'un Hôpital negligé & abandonné. Cette Eglise appartient aujourd'hui à des Religieuses de nôtre Ordre, dont la communauté fut formée ou reformée, il y a 150. ans par la reverende mere Maure Magalotti, qui avoit esté Abbesse de sainte Marie au champ de Mars. Paschal rebatit encore l'Eglise de sainte Praxede, la donna à des Moines Grecs, & y attribua des maisons & des terres. C'est à present le titre d'un Cardinal Prestre & une Paroisse deservie par des Religieux de Valombreuse. Il repara encore le monastere de saint Serge qui estoit occupé par une communauté de filles, & il y établit de plus des Moines qui demeuroient dans un cloître separé & alloient chanter l'Office dans saint Jean de Latran. Entre les choses qui servoient d'ornement aux Eglises des monasteres de sainte Cecile & de sainte Praxede, *Anastase marque cet espece d'ouvrage fait en forme de pavillon ou de voute que les anciens appelloient *Ciborium*, & cet ouvrage estoit tout d'argent : Ce que nous observons icy pour faire voir que Gisulfe Abbé du Mont-cassin ne fit rien d'extraordinaire, & qui ne fut alors fort en usage lors qu'il mit un pareil ornement au dessus de l'Autel de saint Benoist. Paschal fit encore de riches offrandes au monastere de saint Sauveur, situé dans le territoire de Rieti. Il mourut l'an 824. & eut pour successeur

Fecit in eadem Ecclesia (sanctæ Praxedis) ciborium ex argento pensans libras octingenta & decem *Anast.*

Ibid p. 1495.

Voyez ci devant, page 758.

Eugene second qui fit quelques ordonnances dans un Synode tenu à Rome, dont il sera parlé cy-aprés. CH. LXVIII.

III. *Gregoire IV. met des Religieux dans l'Eglise de sainte Marie au de là du Tibre.*

L'Eglise de sainte Marie au delà du Tibre estant celebre par les miracles qui s'y faisoient, le Pape Gregoire IV. y mit des Moines-Chanoines pour y faire l'Office. Il n'est pas aisé de determiner ce que veut dire Anastase, par ce mot composé de *Moines-Chanoines* dont il n'use qu'en ce seul endroit de son Histoire. Peut-estre qu'il a entendu par là des Ecclesiastiques dont la vie étoit meslée & qui participoit de celle des Moines & de celle des Chanoines, tels qu'estoient ceux à qui l'on prescrivit cette regle des Chanoines dont il a esté parlé dans le Livre precedent, & qui contenoit tant de choses tirées de la Regle de saint Benoist; car cette Regle a esté aussi en usage à Rome. Mais peut-estre aussi que cet Auteur a seulement voulu marquer que les Religieux dont il s'agit estoient fort reguliers, car l'on sçait que ce mot de *Canonicus* signifie *regulier*, ou que le Pape mit des Moines dans cette Eglise pour en estre les Chanoines & en former seuls le Clergé, les distinguant ainsi de plusieurs autres Religieux qui alloient chanter l'Office dans S. Pierre, & dans quelques autres grandes Eglises qui estoient proches de leurs monasteres, quoique sans doute il y eut encore d'autres Ecclesiastiques dans ces Eglises. De quelque maniere qu'on l'entende, il est certain que ces personnes établies pour desservir l'Eglise, dont il s'agit, estoient encore plus proprement *Moines* que *Chanoines*, puisqu'Anastase parlant d'eux ensuite les designe par la seule qualité de *Moines*. Ce mesme Pape augmenta & embellit l'Eglise de saint Marc Evangeliste qui avoit esté son titre avant son elevation au Pontificat, & il y fit de plus un monastere. Il transfera aussi le corps de saint Gregoire le Grand, & le mit dans une Chapelle qui estoit proche de l'Eglise de saint Pierre, & dont il enrichit l'Autel de tables d'argent, & il ordonna à des Religieux establis pour reciter l'Office dans saint Pierre, de chanter les loüanges de Dieu dans cette Chapelle.

In quo etiam monachos canonicos aggregavit qui inibi officium facerent.... modo Deo dispensante pulcra sunt habitacula monachorum. *Anast. t. 7. Conc. pag. 1565.*

La Regle de S. Benoist est appellée Canonique *dans le Testament d'Abbo, cy-devant page. 45.*

Qui vocantur monachi, quia sub regula degunt, regulares dicuntur, & hoc est canonici græco nomine. *Christ. Grammat. in Matt. c. 43.*

Tom. 7. Concil. pag. 1798.

IV. *Monastere de S. Sylvestre & de S. Martin.*

Serge qui succeda à Gregoire l'an 844. entreprit de retablir l'Eglise de saint Silvestre, & de saint Martin du Mont, dont il avoit eu soin avant que d'estre Pape; mais prevenu de la mort, il ne put executer son dessein, & ce fut Leon son successeur qui acheva cette Eglise, & qui l'embellit de peintures, qui en revêtit l'Autel d'un ouvrage d'argent qui

Ibid tom. 8. pag. 15.

CH.LXVIII.

Vide Baron. ad an. 847.

pesoit cent seize livres, & qui y établit des Religieux pour y celebrer l'Office. Cette Eglise est le titre d'un Cardinal : c'est aussi une Paroisse desservie par les Carmes.

V.

Monasteres batis ou ornez par Leon IV.

Ubi non solum litteras didicit, verum etiam in studio sanctæ conversationis non quasi puer, sicut tunc erat sed velut perfectus monachus mansit, &c.

Leon IV. estant encore fort jeune fut mis par ses parens dans le monastere de S. Martin, afin d'y faire ses estudes, & d'y estre instruit dans les lettres saintes. Ce monastere estoit prés de l'Eglise de saint Pierre située en ce temps-là hors la ville. *Leon n'y apprit pas seulement les Lettres : mais s'y appliqua aussi avec ardeur aux exercices de pieté, & les pratiqua non avec la foiblesse d'un jeune homme tel qu'il estoit, mais d'une maniere exacte, & comme un parfait Religieux : De sorte que ceux qui vivoient dans le mesme Cloître sous l'observance monastique, recevoient beaucoup dédification de son exemple, & en estoient excitez à servir Dieu plus devotement.* La bonne odeur de sa vertu ne se repandoit pas seulement dans ce monastere, on en parloit dans la ville, & ce fut ce qui porta Gregoire IV. à le tirer du cloître, à l'ordonner Soudiacre, & à le prendre auprés de luy. Serge II. le fit Prestre de l'Eglise *des quatre Couronnez*, & c'estoit l'employ qu'il exerçoit, lorsqu'il fut élu Pape. Il entra dans le Siege Apostolique l'an 847. & eut grand soin de reparer & d'embellir les lieux Saints. Il mit une communauté de Religieuses dans une maison qu'il batit sur un fonds qui luy estoit venu de la succession de ses parens : ce nouveau monastere fut dedié à saint Simmitre & à saint Cesaire. Il rebatit & orna celuy de saint Martin. Il rétablit celuy de Corsare qui ne servoit plus qu'à loger des seculiers, & y ayant reuny les biens qui y appartenoient, il le donna à des Religieuses. Il a esté souvent observé que les anciens jugeoient fort convenable qu'il y eut des Religieux dans les Eglises où reposoient les corps des Saints, afin de chanter l'Office devant leurs tombeaux. En voici encore une insigne preuve. Leon estant un jour allé faire ses prieres à l'Eglise de saint Laurent, demanda à ceux qui l'accompagnoient, *combien il y avoit de Religieux qui chantoient tous les jours les loüanges de Dieu dans cette Eglise.* On luy répondit que quelques-uns de ses predecesseurs avoient bati deux monasteres prés de ce lieu Saint, mais que l'extreme pauvreté de ces monasteres en avoit causé la ruine, & les avoit comme aneantis. Le saint Pape touché de la decadence de ces maisons, en repara une sous le titre de saint Estienne & de saint Cassien ; il la dota richement, & y établit

des Moines Grecs, afin qu'ils allassent chanter l'Office dans l'Eglise de saint Laurent. Il donna des ornemens & des voiles ou tapis à deux monasteres de Sublaque, l'un dedié à l'honneur de saint Silvestre, de saint Benoist & de sainte Scholastique, & l'autre consacré sous l'invocation de saint Cosme & de saint Damien. Il n'est pas de nôtre sujet de nous étendre sur ce qu'il fit pour la seureté de l'Eglise de saint Pierre, la renfermant dans Rome, & batissant à l'entour comme une seconde ville qui fut appellée de son nom *Leopolis* ou *Leoniene*.

Ch. LXVIII.

VI.

Decrets d'Eugene II. renouvelles par Leon IV.

L'an 853.

Concil. tom. 8. Can. 7. & 10. pag. 107.

Il tint à Rome un Concile, où il renouvella les Decrets faits vingt-sept ans auparavant dans un autre Synode par Eugene II. & il y en ajoûta encore d'autres pour la reformation des mœurs. Il ne sera pas inutile d'observer que dans le Synode d'Eugene tenu l'an 826. il fut arresté que l'on n'ordonneroit point de Prestres que pour les Eglises ou pour les monasteres, afin que les Clercs y pussent vivre en commun, & y apprendre les choses convenables à leur estat; l'on y ordonna aussi que l'on n'établiroit pour Abbez que des hommes vertueux, sçavans, & qui auroient reçeu le caractere du Sacerdoce, afin qu'ayant ces qualitez, ils fussent capables de bien gouverner leur monastere, d'en bannir le desordre, & d'empescher que l'on n'y contrevint à ce qui estoit prescrit par les regles. On recommanda aussi aux Evesques de renvoyer les Moines vagabons dans leur premier cloître, ou de les mettre dans quelques autres où ils menassent une vie conforme à leurs obligations, & ne possedassent rien en propre. Leon dans ses additions aux Decrets d'Eugene ordonna encore, que l'on prendroit grand soin d'instruire les Religieux dans les devoirs de leur état, qu'ils ne demeureroient point dans des cellules separées du monastere, ny ne sortiroient point seuls du cloître, ny sans la permission de leur Abbé, & qu'en fin ils se rendroient si fideles & si exacts à pratiquer le jeune, la priere & les autres exercices de leur profession, que ce ne seroit pas seulement par leur nom & par leur habit qu'ils paroistroient les Disciples des Instituteurs de l'ordre monastique, mais bien plus par leurs actions, & parce qu'on les verroit approcher de la vertu de ces grands hommes. Ces reglemens regardoient aussi bien les Religieux Grecs que les Latins dont il n'est pas aisé de distinguer les monasteres. Anastase a levé cette difficulté à l'égard de quelques-uns, comme de celuy de saint Sil-

Abbates....sacerdotalem quoque honorem sint adepti. *Ibid. c. 27.*

Ut regularem teneant vitam *c. 28.*

Qualiter monachorum auctores non tantum habitu sequantur & nomine, sed magis operibus & virtute pertingere valeant. Nam qui per gratiam, & levi jugo Dei colla submittunt & postea ad proprium vomitum revertuntur, &c. *Synod. Rom. an. 853. c. 38. tom. 8. Concil. pag. 116.*

vestre & de saint Estienne bâti par le Pape Paul pour les Grecs, de celuy de saint Praxede donné à la mesme nation, &c. Ceux dont les Superieurs s'appelloient *Hegumenes*, étoient sans doute habitez par les Grecs, & tels estoient ceux de saint Sabas, de saint Anastase &c. Leon IV. mourut l'an 855. & incontinent aprés sa mort le Clergé Romain luy substitua Benoist III. comme il paroist par le temoignage d'Anastase le Bibliothecaire & d'autres Autheurs contemporains. Ce que nous remarquons en passant pour faire voir la fausseté de la pretenduë Papesse Jeanne que Marian Scot Ecrivain de XI. siecle, & d'autres qui l'ont suivi, disent avoir gouverné l'Eglise aprés Leon IV. Benoist III. fit divers dons aux monasteres de saint Anastase, de saint Martin & de saint Serge. Ses trois prochains successeurs furent Nicolas I. Adrien II. Jean VIII. Nicolas repara le cimetiere de saint Sebastien dans les Catacumbes, y mit un Abbé & des Religieux, & leur donna du bien pour subsister. Il y a apparence que ce monastere ne differe point de l'Eglise Patriarchale de S. Sebastien, autrefois deservie par des Religieux de l'Ordre de S. Benoist, & qui passa dans celui de Cisteaux l'an 1170. Elle appartient aujourd'huy aux Feüillans. Le monastere de saint Valentin situé prés de la ville de Terni eut part aux liberalitez de Nicolas. Ce saint Pape envoya en Sardaigne Paul Evesque de Populonio & Saxe Abbé de S. Jean & S. Paul pour arrester le desordre des mariage incestueux.

VII.
Anastase Bibliothecaire.

Anastase Bibliothecaire dédiant au Pape Adrien sa traduction des Actes du VIII. Concile general prend la qualité d'Abbé, & Hincmar l'a luy donné aussi dans l'inscription d'une lettre, ce qui fait juger qu'il eut la conduite de quelque monastere de Grecs ou de Latins. Un Autheur moderne le fait Abbé de sainte Marie au delà du Tibre ou Gregoire IV. mit des Moines Chanoines : mais il n'en apporte pas de preuve. Il faut sans doute distinguer Anastase d'un autre Abbé du mesme nom à qui Jean VIII. ordonna de rendre à l'Evesque Gauderic la cellule ou petite Eglise de saint Valentin située dans le territoire de Sabine.

Flor. Martinel. Roma sacra pag. 247.
Onufre le qualifie Moine. Tom conc. 8. pag. 896.
Jean 8. Ep. 193, indict. 12. ou l'an 879.

VIII.
Constitution de Jean VIII. touchant les Monasteres.

Il se trouve une constitution attribuée à Jean VIII. laquelle porte que lors qu'une Abbaye sera vacante, elle sera commise aux soins des Cardinaux, qui seront de la profession monastique, afin qu'ils y mettent un Abbé en la place de celuy qui est mort, ou hors de charge, ce qui fait voir qu'en ce temps-là,

parmi les Cardinaux ou titulaires des Eglises de Rome, il y en avoit souvent qui estoient Religieux.

Ch. LXVIII.

Monasteria abbatibus viduata, & Abbatum nostra præcedente conscientia substitutionem his qui sunt inter vos Monasticæ professionis, disponenda committimus. *Concil. Tom. 9. pag. 238.*

On met en ce nombre Jean Moine du Mont-cassin, & Diacre de l'Eglise Romaine, qui a écrit en quatre livres la vie de saint Gregoire Pape. Son ouvrage est dedié à Jean VIII. par l'ordre duquel il le composa. Entre les preuves qu'il apporte pour justifier que saint Gregoire estant Religieux avoit gardé la Regle de saint Benoist, il observe que ce Saint n'avoit pas sçeu la langue grecque, & consequemment qu'il avoit esté Moine Latin. Dans ce raisonnement Jean suppose comme une chose constante que la Regle de saint Benoist estoit la Regle commune des Moines de l'Eglise Latine. Enquoy il doit étre crû principalement à l'égard de son temps & de l'Italie; puisque ce qu'il dit est conforme à l'ordre Romain, comme l'on a vû ci-devant, & au Concile de Pavie, dont il sera parlé en son lieu.

IX.

Iean Diacre.

Act. tom. 1. pag. 386.

On a peut-estre confondu ce Iean Diacre de l'Eglise Romaine avec Iean Moine du Mont-cassin, qui a laissé aussi des ouvrages. Vide Petrum Diacon. de viris illust. Cassin. c. 38.

Cet Autheur rapporte diverses choses arrivées dans le monastere de saint Gregoire, mais comme il temoigne que cette Abbaye estoit alors habitée par des Moines Grecs, nous omettrons ces evenemens, & nous nous contenterons de dire qu'un Evesque nommé Lucide qui avoit l'administration de ce monastere, se sentant attaqué d'une dangereuse maladie, ainsi que luy avoit predit un Religieux, s'y retira aussi-tost, & se fit revêtir de l'habit Monastique avant que d'expirer. Il paroist par Jean Diacre, qu'outre ce Monastere qui s'appelloit alors saint André, *in Clivo scauri*, il y en avoit encore un du mesme nom où demeuroient des Religieuses. Cet Autheur témoigne que ce ne fut point volontairement; mais par necessité que l'on mit des Moines Grecs dans l'Abbaye de saint Gregoire, & il souhaite que l'on y remette des Religieux Latins. Mais il laisse à rechercher quel fut cette necessité: peut-estre fut-on contraint de faire ce changement pour loger des Religieux d'Orient, qui s'estoient refugiez à Rome pour éviter la violence des ennemis des Images sacrées, & que l'on se porta d'autant plus aisément à leur donner ce Monastere, qu'il estoit desert, ou habité d'un petit nombre de Religieux Romains. Au reste le souhait de Jean Diacre a eu depuis son accomplissement, & cette Abbaye est aujourd'huy possedée par des Solitaires de l'Ordre de Camaldule, qui suivent la Regle de saint Benoist. Jean écrivit encore la vie de saint Cle-

X.

Monastere de S. Gregoire.

Act. tom. 1.

C'estoit un mal de gorge dont il mourut bien du monde à Rome, vers l'an 856.

Act. tom 1 p 492.

Où il faudroit croire que ce Monastere de S. André estoit double.

Act. tom. 1. p. 495.

A Latinitate in græcitatem necessitate potius quam voluntate conversum.

Act. tom. 1. p. 488.

CH.LXVIII. ment Pape, à la priere de Gauderic Evesque de Veletri, qui l'engagea à composer cet Ouvrage, parce que sa Cathedrale estoit dediée à ce Saint. Le Pape Estienne qui entra dans le saint Siege l'an 885. fit faire une croix d'or pour le Monastere de S. André du Mont, qui estoit celui de S.Gregoire, ou celuy des Religieuses situé au mesme quartier. Il donna un encensoir d'argent à celui de saint Silvestre au mont Soracte, & envoya des reliques à divers Monasteres, où il se fit depuis des miracles.

CHAPITRE LXIX.

Des Monasteres de Farfe, de Ferentille, & de saint Gemini.

I. *Benoist Abbé de Farfe obtient des graces de Charlemagne, & de Louis le Debonnaire.*

L'Abbaye de Nôtre-Dame de Farfe qui estoit un des principaux Monasteres d'Italie conserva ce rang, & mesme s'accrut encore beaucoup durant le IX. siecle, par la protection, & par les liberalitez des Princes François. On en void la preuve dans diverses Chartes expediées en faveur des Abbez Benoist, Ingoald, Sichard, Petron, Jean. Du temps de Benoist, sçavoir l'an 803. Charlemagne maintint sa Communauté dans la possession de ses biens, & dans ses franchises. Cet Abbé obtint encore la mesme grace de Loüis le Debonnaire. La Charte de ce Prince, qui est de l'an 815. fait voir que Farfe avoit (ou pouvoit avoir) sous sa dépendance des Eglises, des Monasteres, des Hospitaux, & des Prieurez, ou residences. Ces Monasteres qui y estoient assujetis, estoient ceux de saint Marc, & celui de saint Sauveur, qui estoient prés de Spolete: Celui de saint George situé prés de Rieti, & habité par des Religieuses, & celui de saint Silvestre, ou de sainte Marine, dans le territoire de Ferme. Par ces Lettres Loüis accorda à Benoist les mesmes privileges dont joüissoient les Abbayes de nôtre Ordre qui estoient en France.

Bullar. Cassin. tom. 2. pag. 21. Franc. Duchesne Histor. Franc. tom. 3. pag. 653.

II. *Ingoald Abbé en reçoit aussi de ce Prince, & de son Fils Lothaire.*

Cet Abbé eut pour successeur Ingoald, à qui le Pape Paschal donna un Privilege l'an 817. Ingoald fut ensuite inquieté touchant l'estat & la qualité de son Monastere. Pour entendre cecy il faut se souvenir de ce qui a esté dit cy-devant; sçavoir, qu'il y avoit des Monasteres qui estoient sous la protection particuliere des Souverains, & d'autres qui dépendoient

doient des Eglises, ou des grandes Abbayes. Serge Bibliothecaire & Avocat de l'Eglise Romaine, pretendit que l'Abbaye de Farfe estoit assujettie par une soumission speciale à cette Eglise. Je dis par une soumission speciale, car il ne s'agissoit point de la jurisdiction spirituelle ni de la dépendance generale qu'ont tous les lieux saints à l'égard du Siege Apostolique : Et il y a apparence que le fondement de la pretention de Serge estoit que le Monastere de Farfe estoit situé dans le territoire de Sabine, qui avoit esté donné à l'Eglise Romaine par Charlemagne. Mais Ingoald soustint que son Abbaye estoit libre à cet égard, & que depuis son origine elle avoit eu pour uniques Protecteurs les Roys de Lombardie, & ensuite les Princes François qui avoient regné en Italie ; & il est à remarquer que la protection de ces Princes n'estoit pas seulement glorieuse à sa communauté, mais encore utile & presque necessaire pour joüir plus paisiblement des biens qu'elle possedoit dans les païs de leur obeïssance. Cette affaire fut examinée l'an 823. en presence du Pape, & du jeune Empereur Lothaire, & cet Abbé gagna sa cause. Loüis le Debonnaire combla de graces Ingoald, & entr'autres choses luy permit d'arrester en quelque lieu que ce fut les Moines de son Monastere, ou ceux qui estant enfans y auroient esté offerts selon la Regle de saint Benoist, si quelqu'un d'entr'eux venoit à s'enfuïr du cloistre pour s'aller establir ailleurs. Ce mesme Prince & son fils Lothaire qu'il avoit associé à l'Empire, donnerent à Ingoald le petit Monastere de saint Estienne, situé sur les confins du territoire de Teate.

CH. LXXI.

Ibid pag. 660.

Secundum Regulam S. Benedicti offerti. Ibid. p. 657. L'an 828. ou 26.

III.

Sichard, Hilderic & Perion Abbez.

Sichard successeur d'Ingoald obtint de Lothaire une Charte fort ample, qui maintenoit sa Communauté dans la possession de ses terres, & dans la liberté de s'élire un Abbé suivant la Regle de saint Benoist. Il paroist par ces Lettres que ce Monastere estoit fort riche, & que les grands domaines dont il joüissoit estoient venus en partie de la pieuse liberalité des Princes, & d'autres fidelles, & en partie des oblations de ceux qui s'y estoient consacrez au service de Dieu. L'Abbé Hilderic successeur de Sichard fut vray-semblablement de ces derniers. Car la Charte que nous venons de citer marque expressement que les biens d'Hilderic, de Taciberge sa mere, & d'Helciberge sa femme appartenoient au Monastere de Farfe. De sorte qu'il y a apparence qu'Hilderic s'y faisant

Vel etiam Monachorum qu in eodem Monasterio suas animas salvare cupientes intraverunt, & ibidem res suas delegaverunt *Ibib p. 664.*

Res Hilderici, & Tacipergæ, &c. *pag. 662.*

CH. LXIX.

Religieux y porta tous ses biens, & que sa femme & peut-estre aussi sa mere, touchées d'un semblable mouvement de pieté, se donnerent aussi à Dieu, soit pour vivre dans quelque cellule prés de Farfe, ou dans la Communauté des Religieuses de saint Georges, qui dépendoit de cette Abbaye. Hilderic entra dans la charge d'Abbé, par le choix des Religieux & son election fut confirmée par Lothaire. Quelques années aprés la mort de ce Prince, l'Empereur Loüis II. son fils accorda des Lettres de protection à l'Abbé Perton successeur d'Hilderic, & il ordonna aussi qu'il ne seroit point permis aux Abbez d'aliener, ou de donner en benefice les revenus destinez pour la subsistance des Religieux, ou pour les aumônes, sinon en cas d'un échange avantageux. Prés de Farfe il y avoit un autre Monastere dedié sous le titre de saint Sauveur; & celui-ci avoit pour Abbé Anastase au mesme temps que Jean avoit la conduite de Farfe. Loüis alla visiter ces deux Monasteres le jour de la Pentecoste, * & en confirma par ses Lettres les franchises, & les privileges. Enfin Charles le Chauve accorda encore la mesme grace à Jean, & sa Charte est une des premieres qu'il fit expedier aprés avoir esté couronné Empereur.

*Res Hilderici Patris Anfulfi p. 663. Il est plus probable que l'Abbé Hilderic est ce premier Hilderic, l'année est marquée diversement. * Histor. Franc. 3. Imperii 23. Indict. 5. v. Kal. Iunii in civitate Roma Bullar. Cassin. Imp. 13. Ind. 4. Sçavoir l'an 875. le 26. Decembre, qui estoit le lendemain du couronnement de Charles.*

IV.
Abbaye de saint Pierre de Ferentille.

L'Abbaye de saint Pierre de Ferentille ayant pris grand accroissement, & estant une des plus considerables de la Province d'Umbrie à l'égard des biens temporels & des privileges. Siguald Evesque de Spolete que son habileté dans la Medecine avoit mis en grande faveur auprés de Lothaire Roy d'Italie, l'obtint de ce Prince, & pour en reünir tout le revenu à sa Cathedrale, en chassa les Religieux. Mais le saint Apostre Patron du Monastere, ne souffrit pas que l'on y abolit ainsi le service de Dieu, & qu'on la reduisit à n'estre presque plus qu'une ferme. Il apparut trois fois en songe à un Religieux de la Communauté, & luy ordonna d'aller representer à ce Prelat l'injustice de son procedé. Ce Religieux prit la liberté de faire là-dessus des remonstrances à Siguald, & le supplia de remettre les choses dans l'estat où il les avoit trouvées. Mais ce Prelat n'ayant en veuë que son interest, n'eut point d'égard à ses prieres. Quelque temps aprés il fut frappé de lepre, & il en mourut. Il arriva de plus quelque chose d'extraordinaire à son tombeau qui effraya son Clergé. De sorte que Luitard son successeur ne doutant point qu'il ne se fut attiré ces maux par la maniere dont il en avoit usé envers les Religieux de Ferentille, leur per-

Vers l'an 840.

Ital. sacr. tom. 1. Episcop. Spolet pag. 173. Iacobill. de Santi dell' Umbria pag. 269.

mit de rentrer dans leur Monastere. Cette Abbaye fut depuis ruinée par les Barbares, & restablie par l'Empereur Othon III. Ch. LXIX.

V. Saint Gemini Religieux.

Entre Terni & Narni, villes du Duché de Spolete, il y a un bourg dont la Paroisse est dediée à S. Gemini, laquelle estoit autrefois un Monastere de nôtre Ordre. On dit que saint Gemini naquit en Syrie, & qu'ayant preferé la pauvreté Evangelique à une charge de General d'armée, & à la riche succession de son pere, il passa en Italie, & se fit Religieux à Fano dans l'Abbaye de saint Paternien. Il y garda exactement la Regle, & son merite lui aquit l'estime & la veneration de tout le monde. Son humilité ne pouvant souffrir l'honneur que chacun lui rendoit, il se retira de son Monastere avec la permission de l'Abbé, & vint à Spolete. Si l'on en croid son Historien, sa patience y fut éprouvée par un outrage semblable à celui que reçût saint Isac, car s'estant mis en oraison dans l'Eglise de saint Gregoire, il fut frappé à la jouë par un jeune homme à qui son application à la priere ne lui avoit pas permis de répondre aussi-tost que l'autre lui avoit parlé. Celui qui lui avoit donné ce soufflet fut incontinent saisi d'une fascheuse maladie, dont il guerit par l'intercession de S. Gemini. De Spolete le Saint alla à Mattana ville depuis ruinée qui occupoit le lieu où est à present l'Abbaye de sainte Marie de Pantane au territoire de Todi, & il y guerit une fille tourmentée du demon. Il vint ensuite à Casentin, & il demeura dans un Monastere situé hors des murailles où il bastit une Eglise sous l'invocation de saint Nicolas. Il y mena une vie fort exemplaire, & fit souvent des miracles pour la guerison des malades. Estant allé à Ferento, il voulut en exhorter le peuple à la penitence, mais il trouva des cœurs endurcis qui ne le purent souffrir, & le chasserent de leur ville. Il se retira dans une maison qui n'en estoit pas fort éloignée, & aprés y avoir continué quelque temps les exercices de pieté, il mourut en paix le 9. d'Octobre vers l'an 815. Il fut enterré dans Ferento, & depuis l'on bâtit une Eglise à son honneur dans le lieu où il reposoit. La ville de Casentin ayant esté ruinée par les Sarrazins fut restablie par les habitans, & porta depuis le nom de saint Gemini, parce que la principale Eglise fut dediée au Saint: Cette Eglise estoit deservie par des Religieux de nôtre Institut, qui estoient sous la conduite d'un Abbé. Mais depuis l'ordre Monastique y a esté esteint, & il en est de mesme

Saint Paternien a esté le premier Evesque de Fano.

Gregor. Dialog. l. 3. c. 14. cy-devant tome 1. page.

Iacobil. pag. 740.

Ibid. p. 392. & 394. Gabr. Pennot. l. 3. c. 35.

CH. LXIX. de l'Abbaye de saint Nicolas, où demeurent aujourd'hui des Prestres seculiers. On attribuë à saint Isac la fondation du Monastere de saint Julien de *Monteluco*, habité par des Religieux de nôtre Ordre, & depuis donné à des Chanoines Reguliers.

VI. *Vinigise Duc de Spolete.*

Vinigise Duc de Spolete estant avancé en âge, quitta l'habit seculier, & embrassa l'estat Religieux. Mais il n'en pratiqua pas long-temps les exercices, sa mort ayant suivi de prés son engagement dans cette sainte profession.

CHAPITRE LXX.

De la fondation des Abbayes de Casaure, & de sainte Croix.

I. *Fondation de saint Clement de Casaure.*

L'an 851. ou 852. Erchemp. n. 20.

LOüis qui avoit esté fait Empereur l'an 849. mesme du vivant de son pere Lothaire, allant à Benevent la troisiéme année de son Empire, pour s'opposer aux Sarrazins qui s'étoient emparez de Bari, passa par Casaure Isle de la riviere de Pescaire, dans le Diocese de Penne en Apoüille, & comme il avoit déja resolu de fonder un Monastere, il fit reflexion sur la situation avantageuse de cette Isle, & la choisit pour l'execution de son dessein. Il acheta donc Casaure, & plusieurs terres des environs, & donna ordre que l'on y fit des bâtimens pour y loger des Religieux. Il y a apparence que l'ouvrage fut interrompu, ou que l'on y travailla lentement: car ce Monastere ne commença d'estre peuplé d'une Communauté de Religieux que vers l'an 866. ou mesme six ou sept ans aprés. Leur premier Abbé fut le venerable Romain Prestre, fort vertueux, qui avoit bien pratiqué l'observance reguliere, & que l'Empereur jugea capable d'estre le Pasteur, & le Maistre de ceux qui fuïant les orages & les dangers du siecle, viendroient se refugier dans Casaure, pour y donner tous leurs soins à l'affaire de leur salut, & tâcher de se rendre dignes de la gloire du Ciel. C'est ce que porte une des Chartes de Loüis, qui est de l'an 873. Il n'y est point parlé des reliques de S. Clement: Mais il en est fait mention dans une autre du premier de Septembre de l'an 874. Et c'est pourquoy il y a lieu de douter que ces saintes reliques ayent esté transferées à Casaure dés l'an 872. un peu aprés que ce

Romanum probum moribus, & regularibus instrumentis tritum. *Spicil. tom. 5. pag. 370. 381.*

Prince eust esté couronné à Rome par le Pape Adrien II. ainsi que dit la Chronique de cette Abbaye. Quoy qu'il en soit, il est certain que ce Prince enrichit ce Monastere du corps de saint Clement martyr, qu'il avoit obtenu du Pape Adrien (ou peut-estre de Jean VIII.) Loüis favorisa extrêmement cette Abbaye, & la combla de graces, & de privileges. On dit qu'assistant à la Dedicace pour témoigner son tres-profond respect envers la tres-sainte Trinité, à qui l'Eglise fut consacrée, & pour faire voir qu'il prenoit ce lieu saint sous sa protection, il y donna son Sceptre, voulant que l'Abbé & ses successeurs le portassent au lieu de Crosse, ou de Bâton Pastoral, dans les Festes solennelles. Et ils le porterent en effet jusqu'à la fin de l'onziéme siecle, que l'Abbé Grimald supplia Urbain II. d'accorder à son Monastere la protection du saint Siege, & reçût de ce Pape la crosse Abbatiale. Entre les divers Autels de l'Eglise de Casaure, il y en avoit un dedié à l'honneur de saint Benoist, *le Pere des Religieux & l'Instituteur de la regle celeste.* C'est l'eloge que donne à ce Saint l'Auteur de la Chronique. L'Eglise, ou le Prieuré de saint Maur martyr d'Amiterne, d'où l'on avoit tiré l'Abbé Romain, fut unie par l'Empereur au Monastere de Casaure. Romain obtint du Roy Carloman la confirmation des graces que lui avoit accordé Loüis II. Il fut aussi favorisé de Charles le Gras, & ce Prince estant dans l'Abbaye de Nonantule l'an 883. lui donna des terres de son domaine qui estoient à Amiterne. Quelque temps aprés cet Abbé mourut, & c'est pourquoy, s'il est vray qu'il ait gouverné dix-huit ans, il faut rapporter la fondation de Casaure à l'an 866. Les Religieux lui substituerent Beat, homme fort doux, & d'une vie exemplaire. Sa mort qui arriva deux ans aprés, fit place à Americ, dont l'administration s'estendit dans le x. siecle.

CH. LXX.

Ital. sacr. tom. 6. pag. 1298.

Duchesne Histor. Franc. tom 3. pag. 549.

II.

Saint Cyrille, ou Constantin Apôtre des Sclavons.

Bolland. 9. Mart.

Avant que de traiter un autre sujet, il ne sera pas inutile d'observer que les reliques de saint Clement avoient esté apportées à Rome par saint Constantin le Philosophe, nommé aussi *Cyrille*, qui avoit presché la Foy aux Sclavons, traduit les Livres saints en leur langue, & inventé de nouveaux caracteres pour écrire sa traduction. Sa santé ne lui permettant plus de continuer ses travaux Apostoliques, il choisit pour son successeur saint Methodius son frere; il reçût l'habit Monastique, & mourut quarante jours aprés. C'est une question si ce saint Methodius doit estre distingué de Methodius, Romain de naissan-

ce, Prestre, Religieux & Peintre, qui estant à la Cour de Bogoris Roy des Bulgares, fit un tableau où il representa le jugement dernier, ce qui effraya ce Prince, & le porta à embrasser la Religion Chrestienne. Il est plus probable que ces deux Methodius ont esté differens.

III.
Abbaye de sainte Croix.

Ital. sacr. tom. 2. pag. 746.

Theodore Evesque de Ferme, fonda un Monastere dans une Isle de son Diocese, & le dedia sous le titre de la sainte Croix. L'Empereur Charles le Gras le dota de quelques terres, mais comme elles ne suffisoient pas pour l'entretien & la nourriture des Religieux, ce Prelat y en donna d'autres de sa propre Eglise, du consentement de ce Prince, & de son Clergé. Il obligea seulement les Religieux de payer chaque année une petite rente à sa Cathedrale, pour marque de leur dependance : ensorte neanmoins que leur Monastere seroit sous la puissance & la protection du Prince. Il leur laissa la liberté de s'élire des Abbez, & permit aux Abbez d'etablir des Ecclesiastiques pour le gouvernement des Paroisses qui appartenoient à leur Monastere. Entre ces lieux saints, il y avoit une Eglise située dans Ferme mesme, & accompagnée d'une maison que le Fondateur leur donna pour servir de retraite, & de logis à ceux d'entre eux qui viendroient à la ville pour les affaires de leur Communauté : La Charte de la fondation est dattée du quatorziéme de Septembre l'an 887. ou plûtost selon nôtre maniere de compter de l'an 886. & souscrite de dix-huit Evesques, qui accorderent des Indulgences à ceux qui donneroient de leurs biens à cette nouvelle Abbaye, & qui y choisiroient leur sepulture.

CHAPITRE LXX.

Des Abbayes de Montamiat, de saint Anthime, & de saint André de Florence.

I.
Abbaye de Montamiat.

CHarlemagne accorda des Lettres de protection au Monastere de saint Sauveur de Montamiat, & maintint les Religieux dans la possession de leurs biens, & dans le pouvoir de s'élire des Abbez, comme il se voit par une Charte de Loüis le Debonnaire, donnée l'an 816. pour le mesme sujet. Ils estoient alors sous la conduite du venerable Audoald. Thibauld Eves-

que de Chiusi leur fut tres-favorable : & dans les occasions il employa le credit qu'il avoit à la Cour, pour leur obtenir les secours & les graces dont ils avoient besoin. Comme il aimoit les Lettres saintes, & qu'il y estoit fort intelligent, il les porta à s'y appliquer, & ce fut dans cette veuë qu'il fit transcrire des Livres pour leur Bibliotheque. Entre ceux qu'il leur donna, il s'en trouve encore un qui contient un traité de Raban, touchant la Predestination contre Gothescalc, & sa Lettre au Comte Eberard, pour l'exhorter à ne point proteger ce Moine, & à luy imposer silence. Thibauld fut enterré dans l'Eglise du Montamiat, sous l'Autel de saint Benoist. Aprés sa mort le Monastere tomba entre les mains d'Administrateurs qui en dissiperent les revenus, en maltraiterent les Religieux, & les reduisirent à ne pouvoir presque plus chanter l'Office divin, ni continuer les autres exercices de leur profession. Loüis II. voulant remedier à ce desordre, donna la conduite de ce Monastere à Adulbert qui destina de certaines terres, & de certaines Eglises ou Prieurez pour la subsistance des Religieux, & ce reglement fut confirmé par ce Prince, & depuis * par l'Empereur Arnoul.

CH. LXX.

Ital. sacr. tom 3. pag. 706.

* *L'an 896.*

II.
Monastere de S. Anthime.
Ibid. pag. 623.

Apollinaire estoit Abbé de S. Anthime au Diocese de Sienne, du temps de l'Empereur Loüis qui maintint sa Communauté dans la possession de ses revenus. S'il n'y a point d'erreur dans la datte des Lettres de ce Prince, elles sont de l'an 814. & consequemment de Loüis le Debonnaire.

III.
Monastere de S. André.

Ce Monastere a esté depuis changé en Paroisse.

Cum congregatione Monacharum ibidem Deo famulanti ibidem eas Abbatissas eligere, & per focum de ipso campana & thuribulum de ipso Monasterio eas investiret, &c. *Ibid. pag. 35.*

Ce Prince, ou plûtost Loüis II. aussi Empereur, ayant donné à l'Eglise Cathedrale de Florence, alors dediée à saint Jean le petit Monastere de saint André, où demeuroient quelques Religieuses, Roding Evesque de cette ville, voulut y establir une plus exacte regularité, & pour cet effet il en donna la conduite à sa sœur Radburge, qui s'estoit consacrée au service de Dieu. Cette Abbesse estant morte, il luy substitua Berthe fille du Comte Hupold, & permit à sa Communauté d'élire à l'avenir leurs Superieures du consentement de ses successeurs dans l'Evesché de Florence. Berthe s'obligea de faire chaque année à l'Eglise de saint Jean, le mesme present que son Monastere avoit coustume de faire à l'Empereur, avant qu'il eut esté mis sous la dependance particuliere de cette Eglise. Tout cecy se justifie par l'acte de son Institution, qui semble estre de l'an 852. Quelques années aprés, Berthe eut pour Coadjutrice Idemberthe fille du Comte Ubauld, comme il se void dans un acte qui

CH. LXXI. marque que les Abbesses estoient mises en possession de leur charge au son de la cloche, & avec l'encensoir.

CHAPITRE LXXI.

Des Monasteres de Bobio, de Brugnet, de Tolla, & de Nonantule.

I. *Abbez ou Administrateurs de Bobio.*

IL a esté remarqué cy-devant que le venerable Vvala Abbé de Corbie, & Ebbes Archevesques de Reims, ayant esté obligez de se retirer en Italie auprés de Lothaire, dont ils avoient suivi le parti, possederent l'un aprés l'autre l'Abbaye de Bobio. Les soins de Vvala y furent tres-utiles pour y conserver l'ordre Monastique, & pour empescher qu'elle ne fut secularisée. Et c'est pourquoy, selon l'observation de Paschase, on luy fit un honneur qu'il avoit bien merité, lors qu'aprés sa mort on l'enterra prés de saint Colomban. Amaurri Evesque de Come eut l'administration de Bobio, & obtint de l'Empereur Loüis II. des Lettres qui maintenoient ce Monastere dans la joüissance de ses biens, & de ses privileges. Vers la fin du IX. siecle, Gui, & ensuite Lambert Roys d'Italie, separerent les revenus de Bobio en deux portions, & en destinerent une pour la subsistance des Religieux. Mais ils marquent assez dans leurs Chartes qu'ils n'avoient fait ce partage que par une pure necessité, & pour le bien de la paix, & qu'ils souhaitoient que les choses retournassent à leur premier estat; c'est-à-dire, que l'Abbé & les Moines vecussent en commun. Le venerable Agilulphe qui gouvernoit alors le Monastere, en rebâtit l'Eglise, y fit un clocher, & y mit des cloches.

En 860. ou 865. l'année XI. *de Louis.*

L'an 895. & 896. Ut de illa parte quam in usu Monachorum delegavimus, interim dum Domino auxiliante (coenobium) ad pristinum revertatur statum. *Ital. sacr. tom. 4. pag. 1342. & 1344.*

L'an 895. 903. Act. sac. 2. pag. 41.

II. *Monasteres de Brugnet, & de Tolla.*

Ital. Sacr. tom. 4. pag. 1364.

Brugnetto est à present un Evesché.

Ermibert estoit Abbé de Brugnet l'an 881. comme il se voit par la Charte que lui accorda Charles le Gras, pour la conservation des biens & des franchises de son Monastere. L'année suivante Pierre successeur d'Ermibert, ou Officier de sa Communauté, alla trouver ce Prince qui estoit venu à Ravennes pour conferer avec le Pape, & obtint de lui de nouvelles Lettres de protection pour arrester le cours de diverses vexations qu'on faisoit à leur Monastere. Il est fait mention de l'Abbaye de Tolla du Diocese de Plaisance dans des Lettres de Charlemagne de l'an 808.

Les

Ch. LXXII.

III.

Abbaye de Nonantule.

Les deux prochains successeurs de saint Anselme Abbé de Nonantule furent Pierre, & Anfroy. Pierre commença à gouverner l'an 803. Afin que l'on fit un bon usage des biens du Monastere, il en dressa un estat & determina ce que l'on en devoit employer en aumosnes, & pour la reception des hostes, & ce qui devoit estre destiné pour l'entretien & la decoration de l'Eglise, & pour la nourriture des Religieux. Charlemagne l'envoya en ambassade à Constantinople avec Amalarius Archevesque de Treves, pour traiter de la paix avec Michel Empereur d'Orient. Anfroy lui succeda vers l'an 820. il excella en pieté. L'on ne peut pas douter qu'il ne fut intelligent, & capable de negocier de grandes affaires, puisque l'an 828. il eut le mesme employ que son predecesseur, ayant esté choisi par Loüis le Debonnaire pour aller aussi à Constantinople en qualité d'Ambassadeur avec Halitgar Evesque de Cambrai. Il mourut vers l'an 837. Le catalogue des Abbez ne donne que les noms de ses huit prochains successeurs. Le douziéme qui fut Theodon eut la conduite du Monastere l'an 869. & le gouverna environ huit ans. Aprés sa mort arrivée au plus tard le premier de Mars de l'an 877. la suite des Abbez reguliers fut interrompuë par l'entreprise d'Adelard Evesque de Verone, qui ayant obtenu par surprise ce Monastere à titre de benefice, en opprima les Religieux, & les reduisit dans une extréme necessité. L'on en fit des plaintes au Pape Jean VIII. qui pour arrester le cours de cette injustice, excommunia ce Prelat, comme l'on peut voir par trois de ses Lettres. Douze ans aprés sçavoir l'an 889. le Monastere estant encore sans Abbé regulier, fut ruiné par un incendie. Les trois prochains successeurs de Theodon sont Lanfroy, qui prit la conduite de l'Abbaye l'an 890. ou l'année suivante: Leopard qui eut le deplaisir de voir son Monastere ravagé par les Hongrois: & Pierre qui fit transferer les reliques de saint Senese, & de saint Theopompe, comme l'on verra dans le Livre suivant.

Eginh. Chronic. an. 813. 828.

L'an 877. Ioan. Ep. 47. 48. 49.

Ital. sacr. tom. 5. pag 478. 470.

L'an 899. ou plustost en 901. ou 902.



CHAPITRE LXXIII.

Des Monasteres de S. Sever, de S. Apollinaire, & de S. Vital de Ravenne : De celui de S. Barthelemi prés de Ferrare.

I. *Abbayes de S Sever, & de S. Apollinaire.*

ENtre la ville de Ravenne, & l'Abbaye de saint Apollinaire de Classe, il y avoit un autre monastere dedié à saint Sever, & où reposoit le corps de ce Saint avec celui de sainte Vincence sa femme, & de sainte Innocence leur fille. Mais l'an 836. on en tira ces ossemens sacrez, & on les transfera en Allemagne : ce qui se passa en cette sorte. Un Ecclesiastique nommé Felix, couroit de Province en Province, & ne faisoit point de scrupule de prendre par tout des reliques, & de les vendre. Ayant oüi parler avec grande estime de celles de saint Sever, il crut qu'il devoit tenter de les enlever, & il s'en ouvrit à des personnes qu'il engagea dans le mesme dessein. Pour cet effet, il se transporta au monastere du Saint, & il y fut reçû avec beaucoup de charité. Aprés y avoir demeuré quelque temps, il feignit d'y vouloir servir Dieu le reste de ses jours, & il le persuada si bien aux Religieux, qu'ils l'admirent dans leur societé, aprés qu'il leur eut promis avec serment de ne les point quitter. Ayant gagné la confidence du Sacristain, il lui fit agréer qu'il l'aidât dans ses fonctions, & Felix s'aquittoit de cet employ avec beaucoup de soin & de diligence. Il cherchoit cependant l'occasion d'executer son dessein, & l'ayant trouvée, il enleva les reliques des trois Saints, dont nous venons de parler, & s'enfuit du Cloistre. Dés que les Religieux se furent apperçûs de la perte qu'ils avoient faite, ils jugerent que Felix prendroit le chemin de France d'où il estoit venu, & ils en écrivirent à des personnes puissantes afin qu'on l'arrestât dans quelque passage, mais il ne marcha que de nuit, & il apporta tant de precaution à se cacher, qu'il s'avança jusqu'à Pavie sans estre reconnu. Il trouva en cette ville Orgar Archevesque de Mayence, & lui ayant découvert qu'il avoit de saintes reliques il les lui donna, & ce Prelat en reconnut le prix, & la dignité mesme par un miracle. Orgar estoit venu à Pavie avec Hilde, ou Hilduin, Evesque de Verdun, & les Comtes Varin, & Adalgise, pour achever de reconcilier Lothaire avec l'Empereur Loüis son pere : ce qui

Bolland. 1. Febr. pag. 90. Act. sac. 4. part. 2. pag. 61.

fait juger que l'evenement dont nous faisons le recit arriva l'an 836. Cet Archevesque transfera ces reliques en Allemagne, & les mit dans l'Abbaye de saint Alban prés de Mayence; mais il porta ensuite le corps de saint Sever à Erford en Thuringe, & en fit present à l'Eglise de saint Paul. Vers le milieu du IX. siecle, les Sarrazins ravagerent les monasteres de saint Apollinaire, & de saint Sever, mais ils ne les ruinerent pas; & ce que nous allons dire donne lieu de croire que la regle estoit assez bien gardée dans ce dernier. Un Prestre de Thuringe nommé Luidolphe, qui estoit peut-estre Religieux, lisant les Dialogues de saint Gregoire, en fut fort touché, & resolut d'aller à Rome par penitence. Ayant obtenu la permission de ses Superieurs, il fit devotement ce pelerinage, & repassa par Ravenne pour sçavoir qui estoit ce S. Sever, dont les reliques estoient reverées dans son païs. Il n'y trouva personne qui put lui rien apprendre sur ce sujet, mais il rencontra un Religieux de l'Abbaye de saint Sever, qui l'assura que l'on en estoit bien instruit dans son monastere, & qui l'invita à y aller. Il ne sera pas inutile d'observer que ce Religieux estoit François, & qu'il avoit esté pris deux fois par les Barbares; sçavoir, une fois en France par les Danois ou Normans, & une autre fois dans son monastere par les Sarrazins, mais que Dieu luy avoit fait la grace de recouvrer sa liberté. Luitolphe se transporta à saint Sever avec plusieurs personnes, & ils y furent tous reçûs fort charitablement par l'Abbé, & par sa communauté qui estoit nombreuse. Ayant marqué le sujet de son voyage, un Religieux eut ordre de lui raconter la vie du Saint, ce qu'il fit aussi-tost, & ce Prestre Allemand mit depuis par écrit ce qu'il en avoit appris de cette maniere.

CH. LXXIII.

Lambert Schafn. Chronic. ad ann. 836.

II.

Religieux établis dans l'Eglise de saint Martin.

Un peu aprés le ravage que firent les Sarrazins dans ces deux monasteres, Jean Archevesque de Ravenne, transfera les corps de deux Saints dans l'Eglise de saint Martin, située dans la mesme ville, & qui estoit alors, ou fut depuis deservie par des Religieux de nostre Ordre. Il se répandit ensuite un faux bruit, que ces reliques estoient celles de saint Apollinaire, & cela donna occasion au peuple d'appeller cette Eglise saint Apollinaire le neuf, & fit naistre depuis un different entre les Religieux des deux Abbayes de saint Apollinaire, & de saint Martin, les uns & les autres pretendant d'avoir chez eux le corps du Saint. Les Abbayes de saint Laurent, de saint Mames,

Vers l'an 856.

Sagre Memorie di Ravenna de M. Fabri pag. 121.

CH. LXXIII. de sainte Marie de Cosmedin, de S. Esprit, situées dans Ravenne ou fort proche, furent habitées par des Moines Grecs, pendant que les Empereurs d'Orient possedoient cette ville, & la gouvernoient par des Lieutenans appellez Exarques; mais depuis on y mit des Religieux de nostre Ordre, soit dés que les Orientaux furent chassez de ce païs-là par les Lombards, ce qui arriva vers l'an 752. ou aprés que le regne des Lombards eut esté esteint par Charlemagne, qui donna Ravenne, & d'autres villes à l'Eglise Romaine.

Pag. 228. 231. 244. 348.

III. *Abbaye de S. Vital.*

L'ordre monastique fut restabli dans saint Vital de Ravenne par Jean IX. du nom Archevesque de ce Diocese. Je dis restabli plûtost qu'introduit; parce que selon l'observation d'un Auteur qui a écrit des Antiquitez de cette ville, on a quelque preuve qu'il y avoit eu des Religieux dans saint Vital dés le VI. siecle. Ce mesme Prelat fit refleurir le service de Dieu dans le monastere de Nôtre-Dame de Palaziole, qui estoit à quatre lieuës de Ravenne, dans une Isle qui fait partie d'une vaste forest appellée *Pigneta*. Il y mit une communauté de *Moines reguliers*, qu'il appella ainsi pour les distinguer des autres qui vivoient dans le dereglement, & il leur donna des terres & des revenus, les obligeant à reciter quelques prieres pour lui obtenir de Dieu la remission de ses pechez, & à nourrir à perpetuité cinquante pauvres le jour de son decés. La maniere dont il s'explique dans les lettres de fondation, marque qu'il estoit fort devot envers la sainte Vierge. Il est à croire qu'il dressa cette Charte, ou le jour de la dedicace de l'Eglise, ou dans quelque Synode: car outre sa souscription, l'on y voit encore celles de huit Evesques, il y est fait mention du monastere de saint Georges, qui estoit proche de l'Isle dont nous venons de parler. Au reste Palazziole ne subsiste plus, & les biens en sont à present unis à l'Abbaye de saint Vital, monastere de la Congregation du Mont-cassin.

Vers l'an 856.

Congregatio regularium Monachorum. *Bull. Cassin. Const. 46. pag. 38. 39.*

IV. *Fondation du Monastere de S. Barthelemi.*

Non loin de la ville de Ferrare, il se void une Abbaye de l'ordre de Cisteaux, mais beaucoup plus ancienne que cet Ordre ayant esté fondée ou rebâtie vers l'an 856. pour des Religieux de nostre Institut. Avant ce temps-là il y avoit au mesme lieu une petite Chapelle, prés de laquelle s'estoit retiré un Solitaire, nommé Sabin. Pendant qu'il s'y occupoit aux exercices de pieté, Marin fils d'Othon d'Est, & de Lada, prit sa souscription de la ville Comachio, que l'Empereur Loüis II. avoit donnée à

son pere, & s'en fit appeller Comte. Les Venitiens en ayant de la jalousie, le traverserent & lui firent la guerre. Il se donna un combat où Marin qui avoit moins de troupes fut defait, & il courut un bruit qu'il avoit esté tué. Mais ayant traversé une riviere à la nage il se sauva heureusement. La Comtesse Lada sa mere le pleuroit cependant comme mort, & ce fut pour elle une surprise bien agreable, lors qu'estant prés de l'Ermitage de Sabin elle vit arriver son fils tout fatigué, mais sans blessure, & plein de vie. Elle attribua sa conservation à une grace particuliere du Ciel, & pour en marquer sa reconnoissance elle promit à Dieu de bâtir en ce lieu-là un monastere en l'honneur de saint Barthelemi dont on celebroit alors la Feste. Quelque temps aprés elle se mit en devoir d'accomplir son vœu, & posa la premiere pierre de ce Monastere; mais son fils qui estoit allé implorer le secours des François estant mort dans ce voyage, elle ne le survécut que peu de jours. On crut que son entreprise seroit ensevelie avec elle; mais la divine Providence suscita des personnes qui l'executerent. Sabin estoit de famille Noble, & avoit quelque bien. Il se joignit à lui trois Prestres, Urson, Pierre, Disier, & un autre Urson. Ils mirent en commun tout ce qu'ils possedoient, & resolurent d'achever le Monastere commencé par Lada, & d'y embrasser la profession religieuse. Viator Evesque de Ferrare agréa leur dessein, & aprés que l'Eglise fut bâtie il l'a dedia en l'honneur de saint Barthelemi. L'Empereur Loüis II. prit cette Abbaye sous sa protection, comme il paroist par ses lettres données à Ravenne l'an 23. de son regne Indiction seconde, en quoy il y a quelque erreur de copiste. Cette vingt-troisiéme année répond à l'an 866. auquel les Historiens de Ravenne témoignent que ce Prince vint en leur ville, & logea dans saint Apollinaire; mais selon l'Indiction seconde la Charte auroit esté dressée l'an 869: pendant que ce Prince faisoit la guerre aux Sarrazins de Bari. On pourroit douter si ce monastere de saint Barthelemi, ne fut point plûtost rebati que premierement fondé, & ce sont quelques termes de cette Charte qui font naître ce doute. Sabin & les autres quatre Fondateurs aprés avoir vécu dans une sainte Observance moururent avant l'an 911. & furent tous enterrez dans un mesme tombeau.

Cecy arriva sous le Pontificat de Benoist III. qui entra dans le saint Siege l'an 855. & c'est pourquoy il ne faut pas mettre en 854. la Fondation de ce Monastere par Leda, comme font quelques-uns.

Ubi quondam antiqua ejus (*monasterii) structura fuit. *Ital. sacr. c. 2. pag. 559.*

CHAPITRE LXXIV.

De la fondation des monasteres de sainte Justine de Padouë, de saint Zacharie de Venise, & de quelques autres.

I.
Etablissement de l'Abbaye de sainte Justine.

L'Abbaye de sainte Justine de Padouë est une des plus considerables d'Italie, non seulement par la magnificence de son Eglise, & de ses autres bâtimens, mais par l'illustre reforme dont elle a esté la source, & qui a produit ce qu'on appelle aujourd'huy *la Congregation du Mont-cassin.* On ne sçait point quelle est l'origine de ce monastere, mais il est certain que s'il n'a pas esté fondé, il a esté du moins rebâti par Rosius, François de naissance, qui entra dans le siege Episcopal de Padouë l'an 861. La place qu'occupe cette Abbaye estoit déja consacrée à Dieu. Car dés le v. siecle le Consul Opilius y avoit bâti une Eglise en l'honneur de sainte Justine Martyre, & l'on met en question, si mesme il ne la donna pas à des Religieux. Rosius y mit une communauté de personnes de cette profession & y établit pour Abbé Chrestien qui estoit Prestre. Ce mesme Prelat par son testament qu'il fit selon la Loy Salique l'an 870. les institua ses heritiers à condition de nourrir tous les jours trois pauvres & de faire encore d'autres aumônes. Il seroit à souhaiter que celuy qui a écrit l'histoire de sainte Justine de Padouë eut donné cet Acte tout entier, au lieu qu'il n'en cite qu'une clause, & qu'il se contente de marquer le precis & la substance du reste. Il témoigne que les Religieux de sainte Justine s'acquittent encore de ces devoirs de charité prescrits par Rosius, quoiqu'ils ne possedent plus qu'une terre des biens que ce pieux & liberal Evesque y avoit laissez. Au reste il ne faut pas confondre ce monastere de sainte Justine, avec un autre dedié à la mesme Sainte, fondé par saint Anselme Abbé de Nonantule.

Vers l'an 420.

Iac. Cavac Histor. D. Iustimer. lib. 1. *pag.* 37.

II.
Et d'un autre monastere.

Maxence qui fut établi Patriarche d'Aquilée l'an 810. avant achevé de ruiner un vieux temple que les Payens avoit élevé dans la mesme ville à l'honneur de leur faux Dieu. Belus en employa les materiaux à batir un monastere pour des Reli-

Ital sacr. tom. 5. *pag.* 43.

gieux de nôtre Ordre. Cette Abbaye fut depuis unie à celle de saint Gervais d'Utine.

III. *Fondation de l'Abbaye de S. Zacharie.*

Ange'us & Justinianus per divinam gratiam Venetæ Provinciæ Duces. *Ital. sacr. tom. 5. pag. 1265. an. 819.*

Ange & Justinien Ducs de la Province de Venize, fonderent deux monasteres dans cette ville, & ils bâtirent le premier pour des Religieuses tout proche d'une Eglise qu'ils leur donnerent aprés y avoir mis le corps de saint Zacharie Pere de saint Jean Baptiste, une portion notable de la sainte Croix, & d'autres Reliques que leur avoit envoyé Leon Empereur de Constantinople. On dit que du temps de l'Abbesse Agnés Maurocene, le monastere fut encore enrichi des precieux ossemens de saint Pancrace, & de sainte Sabine qu'elle obtint du Pape Benoist III. Cette Abbaye appartient encore aujourd'huy à des Religieuses de nôtre Ordre.

IV. *Et de quelques autres monasteres.*

Ibid. pag. 1268. l'an 819.

Cette Isle de Rivoalte & celle d'Olivole font aujourd'hui partie de la ville de Venise.

Le monastere de saint Servule a esté depuis donné à des Religieuses.

Jean Abbé de saint Servule ayant representé aux Ducs Ange & Justinien que son monastere estoit fort incommode, comme estant placé dans un lieu marécageux, & que de plus il n'y avoit point assez de revenu pour entretenir les serviteurs de Dieu qui y demeuroient, ils luy donnerent la Chapelle de S. Hilaire située dans l'Isle de Rivoalte au Diocese d'Olivoale, & y bâtirent un monastere, afin qu'il s'y transportat avec sa communauté, & qu'il continuat à y vivre sous la Regle de saint Benoist : laissant seulement quelques Religieux dans saint Servule pour y chanter l'Office. Urse fils du Duc Ange, & Evesque d'Olivole changea l'Eglise de saint Laurent en un monastere de Religieuses & en donna la conduite à sa sœur. Ce fut du temps de ce Prelat, c'est-à-dire vers l'an 831. que le corps de saint Marc fut transferé d'Alexandrie à Venise.

CHAPITRE LXXV.

Des Abbayes de saint Zenon de Verone, de sainte Marie d'Organ, & de l'Ascension.

I. *Rétablissement du monastere de S. Zenon de Verone.*

Le monastere de S. Zenon alors situé dans un fauxbourg de Verone ayant esté brûlé par les Huns, ou par d'autres ennemis, fut rebâti par Pepin Roy d'Italie, & par Rothalde Evesque du Diocese qui y mirent des Religieux, & en augmenterent les revenus. Ces deux illustres personnes y

CH. LXXV.

signalerent aussi leur pieté & leur magnificence par la decoration de l'Eglise qu'ils firent plus grande, & qu'ils ornerent de colomnes de marbre. On y prepara un mausolée pour y transferer le corps de saint Zenon, mais Rothalde ayant ouvert l'ancien tombeau où il reposoit, ce Prelat & les Ecclesiastiques qui l'accompagnoient furent saisis d'une frayeur religieuse qui les empécha de toucher aux Reliques du Saint, de sorte qu'ils refermerent le tombeau, & remirent à un autre temps l'execution de leur dessein. L'Evesque ordonna cependant qu'ils iroient trois fois la semaine au tombeau du Saint, afin de prier Dieu de leur faire connoître sa volonté, & de les assister de ses lumieres & de ses graces. Il y avoit alors un S. Ermite appellé Benigne qui demeuroit prés du Lac de Bennaco à cinq ou six lieuës de Verone, & qui y menoit une vie fort austere ne prenant pour nourriture, qu'un peu de pain & d'herbes cruës, & ne beuvant que de l'eau. Quoique sa solitude & sa maniere de vie l'éloignassent fort de la connoissance des hommes, la reputation de son merite se repandit dans le païs. On en parla si avantageusement à Pepin, que ce Prince souhaitta de le voir, & pour l'attirer plus doucement à Verone, on luy alla dire de la part du Roy, & de l'Evesque qu'il eut à se rendre au plûtost à la ville, afin d'assister à la translation de saint Zenon. Benigne obeït, & vint à Verone accompagné de *Lazare* son *cher* Disciple. Sa presence confirma l'opinion que l'on avoit de sa vertu & Rothade en fut si persuadé qu'il le regarda comme un Ministre que la divine providence luy avoit envoyé pour transferer le corps de saint Zenon. Il luy ordonna donc d'entrer avec quelques Ecclesiastiques dans la Grotte ou Chapelle où estoit le tombeau, & d'en tirer les Reliques du Saint pour les placer ensuite dans le nouveau mausolée. Le venerable Benigne defera à cet ordre avec une humble simplicité, & quoi qu à la veuë de ce sacré depost, il se sentit touché d'une terreur sainte, il le prit, & le porta au lieu destiné à le recevoir. Une tres-agreable odeur qui se repandit alors dans l'Eglise fit juger que le Ciel approuvoit le culte & l'honneur que l'on venoit de rendre au Saint dans ses Reliques. Il se fit aussi des miracles en faveur des malades, & la ceremonie se termina avec la satisfaction & la joye de tout le monde. Le recit de cette translation contient ensuite divers miracles, & entre autres la guerison surnaturelle

Prés de Malsesin.

Ce saint Lazare est reveré sous le nom de Charus ou de saint Cher Ferrar. 26. Iulii Bolland. 12. April. pag. 76.

naturelle d'Albert de Cenete homme de qualité à qui ses ennemis avoient brûlé les yeux avec un fer ardent, & qui ayant recouvré l'usage de la veuë prés de la grotte de saint Zenon, pardonna à ceux qui l'avoient traité si cruellement, reçut *l'habit de saint Benoist*, & servit Dieu le reste de ses jours dans le monastere. Mais on ne marque point le temps de cet evenement, & cet Albert n'a peut-estre vécu que dans le dixiéme ou onziéme siecle.

Ch. LXXV.

Loricam id est habitum sancti Benedicti induit ibique per quatuor lustra id est 20 annos fideliter militavit. *Bolland. ibid. pag. 75.*

II.

Confirmation des droits ou privileges de saint Zenon.

Pepin Roy d'Italie aimoit la ville de Verone, & il y a apparence que ce fut par son ordre qu'on l'enterra d'abord dans saint Zenon, quoiqu'il fut mort à Milan. Mais depuis on porta son corps en France. Les graces qu'il avoit faites à ce monastere furent confirmées par Charlemagne, par Loüis le Debonnaire, par Lothaire & par son fils Loüis II. Selon la charte de Loüis le Debonnaire donnée l'an 816. en faveur de l'Abbé Austrebert le monastere estoit sous la protection du Roy, les Religieux avoient la liberté de se choisir des Abbez, & ils estoient neanmoins obligez en la Feste de saint Zenon de donner par honneur une certaine somme d'argent à l'Evesque & à son Clergé. Il y avoit trois petits monasteres royaux dans Verone; sçavoir, celuy de saint Pierre qui dependoit de l'Abbaye de saint Zenon, celuy de saint Estienne, & un troisiéme dedié à saint Thomas & habité par des Religieuses. L'Empereur Lothaire deferant aux prieres de Rothalde donna à saint Zenon le petit monastere neuf, situé dans le Diocese de Trevige, ainsi qu'il se voit par des lettres de Loüis II. dattées de l'an 847. où ce Prince prend la qualité d'Empereur quoiqu'il ne fut proprement, que Roy de Lombardie. Il y eut differend entre les Chanoines de la Cathedrale de Verone, & les Religieux de saint Zenon, touchant les oblations que faisoient les fidelles dans l'Eglise du Saint. Les deux parties fondoient leur pretention sur des titres, & c'est pourquoy Ascar Evesque du Diocese termina la contestation par un accommodement qui partagea entr'elles les offrandes: ce qui fut accepté par l'Abbé Leon l'an 865. Carloman Roy de Baviere, qui se disoit aussi Roy d'Italie, donna une terre au monastere de saint Zenon, comme il paroist par sa Charte que l'on a gastée & faussement attribuée à Carloman fils de Charles-Martel. Pour reconnoître cette méprise, il ne faut que la conferer avec les autres de Carloman de Baviere. Il est vray qu'il s'y trouve quelques

Mancusos 20. aut 50. solidos argenti. *Ital. sacr. tom. 5. pag 602.*

Monasteriola regalia.

Ital. sacr. tom. 5. pag 591.

Voyez cy-devant page 755.

Mabill de re Diplomat. pag. 83.

CH. LXXV. termes qui conviennent au fils de Charles-Martel, mais sans doute ils y ont esté ajoûtez.

III. *Monastere de sainte Marie de Verone.*

Guadelbert gouvernoit l'an 804. le monastere de sainte Marie d'Organ prés de Verone. L'on en voit la preuve dans les Lettres de Charlemagne, qui le gratifia de l'exemption de quelques tributs & luy fit encore d'autres graces. Du temps de l'Abbé Romald, sçavoir l'an 830. Audo Evesque de Verone laissa par testament une terre à ce mesme monastere, & cette donation fut depuis confirmée par des Lettres que l'Empereur Loüis accorda à cet Abbé aprés la mort de ce Prelat. Les monasteres de saint Zenon & d'Organ appartiennent aujourd'hui à l'Ordre de Montolivet qui garde la Regle de saint Benoist.

Ibid pag. 600 612. 614. 538. 540.

IV. *Abbaye de l'Ascension & de S. George.*

Peridée François de naissance qui estoit Evesque de Come l'an 843. bâtit une Eglise & un monastere sous le titre de l'Ascension & y choisit sa sepulture. Il eut de suite pour successeurs Amauri Abbé de Bobio, Agilbert & Luitard tous trois originaires de France. Le monastere de saint George *de la Couronnée* fut donné & uni à la Cathedrale de Come, en faveur de Luitard par Loüis Roy de Provence un des concurrens de Berenger à l'égard du Royaume d'Italie, & qui tâchoit par ses liberalitez d'attirer les grands à son parti. Sa charte (où l'on a sans doute inseré le mot de *Tertius*) est de l'an 900. ou 901. & nous apprend que cette Abbaye estoit située sur la riviere de l'Adda, & confirme ce que nous avons dit de sa distinction de saint George de Ferrare.

Ibid pag 255. 256. Comme cette Charte est du mois de Decembre, s'il n'y a point d'erreur en l'Indiction, elle est de 900.

Cy-devant page 36.

CHAPITRE LXXVI.

Des monasteres de Milan; des Reglemens du Concile de Pavie pour la reforme des maisons Religieuses.

I. *Arigause Abbé de S. Ambroise.*

ODelbert Archevesque de Milan voulant gratifier Arigause Abbé de saint Ambroise, luy donna seulement pour sa vie, l'Eglise de saint Vincent du Pré avec une terre qui en dépendoit. Outre cette Eglise il y avoit encore en ce temps-là un monastere dedié au mesme Saint, & situé prés d'une des portes de la ville. Surquoy l'on remarque qu'aux

Ch. LXXVI.

ſix portes de Milan, il y avoit ſix monaſteres & autant d'Hoſpitaux, qui avoient pour adminiſtrateurs les Abbez des Monaſteres. Anſelme ſucceſſeur d'Odelbert ayant eu part à la conſpiration de Bernard Roy de Lombardie contre Loüis le Debonnaire fut depoſé & reduit à ſe renfermer dans un monaſtere; mais trois ans aprés il obtint grace, & rentra dans ſon ſiege. Il mourut l'an 822. & fut non ſeulement enterré dans l'Abbaye de ſaint Ambroiſe, qui eſtoit le mauſolée ordinaire des Archeveſques de Milan, mais dans le tombeau meſme de Bernard l'on y trouva les deux corps l'an 1638.

Annal. Egenh. an. 817. Ital. ſacr. tom. 4. pag. 37. 41. 109. 111. Analect. Io. Mabill tom. 2. pag. 83.

II.

Reforme des Monaſteres du Milanez.

Angilbert II. ayant eſté elevé au ſiege Metropolitain de cette ville s'appliqua à retablir l'obſervance dans les monaſteres de ſon Dioceſe. Pour cet effet il attira auprés de luy deux excellens Religieux, Leutgar Abbé & Hildemar qui s'attacherent à ſon Egliſe, & y firent beaucoup de fruit par l'exemple de leurs vertus & par la lumiere de leur doctrine. Hildemar a éclairci la Regle de ſaint Benoiſt, par un commentaire que l'on a fauſſement attribué à Paul Diacre. Il écrivit ou dicta à ſes Diſciples cet ouvrage dans le Dioceſe de Milan, & c'eſt pourquoy parlant des Feſtes des Saints, il apporte en exemple celles qui eſtoient particulieres à ce Dioceſe. La diſcipline s'eſtoit tellement affoiblie dans le monaſtere de ſaint Ambroiſe, qu'il ne s'y trouvoit pas un ſeul Religieux qui en put faire leçon aux autres, ny remplir la charge d'Abbé. Ce defaut obligea Angilbert à tirer du monaſtere de ſaint Vincent, le venerable Gaudence, à qui il en avoit donné la conduite, & à le transferer dans ſaint Ambroiſe pour en eſtre le Superieur. Il le mit en poſſeſſion des revenus de l'Abbaye & voulut qu'il en diſpoſat entierement, il permit à toutes ſortes de perſonnes de quelque ordre qu'ils fuſſent (c'eſt-à-dire meſme à ceux de ſon Clergé) de s'y conſacrer à Dieu avec leurs biens, & comme il parle, de s'y aſſujetir à la ſainte Regle, & il laiſſa la liberté aux Religieux de ſe choiſir un autre Abbé lorſque celui qu'il leur donnoit, viendroit à mourir, ſi toutesfois il y avoit quelqu'un parmi eux qui fut capable de cet emploi. L'Empereur Lothaire les maintint auſſi dans la joüiſſance de leurs biens, & dans le pouvoir d'élire leurs Abbez, & leur donna une terre pour le luminaire & la decoration de leur Egliſe. Angilbert l'embellit d'un Autel de grand prix, & il declare expreſſement dans ſa Charte qu'il prepoſoit l'Abbé

Quorum (Leutgari & Hildemari) vita atque doctrina plurima hoc in regno Illuſtrati eſſe noſcuntur. *Rampert. Brix. Bulla Caſſin. 22. pag. 25.*

Ut cujuſcumque ordinis homo tactus ſuperno amore, inibi ſuis cum rebus voluerit ſacræ normæ ſua ſubmittere colla, &c. *Ital. ſacr. tom. 4. pag. 112. 114.*

C. LXXVI. Gaudence & ses successeurs pour garder cet Autel. On dit qu'il fit cette riche Offrande par cette occasion. Ayant ôté une dent du chef de saint Ambroise, il l'enchassa dans un anneau qu'il portoit au doigt. Un jour cette dent s'en estant detachée elle tomba, & l'ayant fait chercher inutilement, il la crût perduë. Mais une femme fort âgée lui dit, qu'il ne devoit pas estre en peine de cette dent, & qu'elle estoit où il l'avoit prise. Sur cet avis il alla visiter le chef du Saint, & eut la joye d'y voir la dent en sa place. Pour empescher qu'à l'avenir nul ne se donnat la liberté de rien prendre des Reliques du Saint, il les enterra, & fit faire cet Autel d'or, c'est-à-dire garni de lames d'or & d'argent, & orné de pierreries. On le void encore aujourd'hui dans l'Eglise de saint Ambroise. Le zele d'Angilbert pour le bon ordre des monasteres, fut depuis appuyé de l'autorité de l'Empereur Loüis II. comme nous l'apprenons du Synode tenu à Pavie l'an 855. Ce Prince dont l'Histoire louë la pieté, ayant témoigné aux Evesques de la Lombardie, qu'il souhaitoit que l'on travaillat à la reformation des mœurs, & à retablir l'observance dans les monasteres de l'un & l'autre sexe, tant de l'Ordre de saint Benoist que de l'Ordre Canonique, ces Prelats dresserent pour cet effet des reglemens & les lui presenterent. A l'égard des maisons Religieuses qui estoient la pluspart dans le desordre, ils lui firent entendre qu'il falloit que chaque Evesque s'applicat avec chaque Abbé à reformer celles de son Diocese, si toutesfois l'Abbé n'estoit pas lui-mesme la cause du relâchement, & ils le prierent de faire justice à quantité d'Evesques & d'Abbez qui se plaignoient que les biens de leurs Eglises estoient detenus par des personnes étrangeres, puisque si ceux qui avoient donné ces biens aux lieux de pieté avoient aquis du merite devant Dieu, on ne pouvoit pas douter que ceux qui les leur enlevoient n'attirassent sur eux la colere de ce souverain Juge. On ne sçait point quel fut l'effet & le fruit de ce projet de reforme.

Vers l'an 832.

Vide litteras Lotharii, &c an. 835. Ibid pag. 112 114.

De Monasteriis virorum seu feminarum quæ secundum Regulam Sancti Benedicti vel ea quæ secundum canonicam auctoritatem disposita esse debent, &c. *Conc. Ticin. an. 855. tom. 8. Concil. pag. 146. 148.*

Si hi qui eas res &c. contulerunt præmium merentur, &c. *Ibid. pag. 149.*

III. *Abbez de saint Ambroise.*

Aprés la mort de Gaudence Abbé de saint Ambroise, le monastere eut de suite pour Abbez André qui exerça dix ans cette charge, & Pierre qui en fit la fonction quarante & un ans: Thado successeur d'Angilbert dans l'Archevesché de Milan, le fut aussi de son affection & de sa liberalité envers le monastere de saint Ambroise. L'Abbé Pierre ayant mis des Prestres dans

l'Eglise de saint Ambroise pour y celebrer la Messe. Cet établissement fut autorisé par Thado & dans la suite du temps donna commencement au College de Chanoines, qui deservent aujourd'hui cette Eglise conjoinctement avec les Moines de Cisteaux, qui furent substituez aux Religieux de l'Ordre de saint Benoist vers la fin du xv. siecle. Ansbert successeur de Thado bâtit l'Eglise de saint Satyre, la dota de son propre bien & y mit des Religieux. De son temps l'Empereur Charles le Gras, accorda à ceux de saint Ambroise des Lettres de protection dattées de l'an 880. Anselme qui gouverna le Diocese de Milan aprés Ansbert, donna un fond au Monastere de saint Ambroise, & maintint les Religieux dans leurs autres biens & dans le pouvoir d'élire leurs Abbez, afin qu'ils pussent servir Dieu librement & paisiblement & continuer à chanter l'Office, & à celebrer la Messe devant les Reliques de saint Ambroise, de saint Protais & de saint Gervais, sa Charte est de l'an 893. Il y est fait mention de l'Abbé Pierre qui vécut encore sept ans. Il paroît par son Epitaphe que son administration ne fut pas moins heureuse que longue, qu'il prit grand soin de maintenir le bon ordre & la paix dans sa Communauté, & de soulager les pauvres, & qu'enfin il fut un autre saint Benoist.

C. LXXVII.

Tum sancto Satyro, templumque domumque dicavit, Dans sua sacrato prædia cuncta loco. Ut monachos pascant, &c. *Ibid. pag.* 124.

Fratribus hic requies, cibus & solamen egenis, Alter hic, ut patuit, nam Benedictus erat. *Ibid. pag* 388.

IV.

Monastere de S. Simplicien.

Les memoires ne marquent point en quel temps l'Eglise de saint Simplicien de Milan commença d'estre deservie par des Religieux. Il se trouve une Epistre du Pape Jean VIII. de l'an 881. écrite en faveur du venerable Haderic, *Prestre & Abbé des sacrez monasteres de saint Gervais & Protais & de saint Simplicien & de l'Hospital de saint Côme & de saint Damien.* L'Abbaye de saint Simplicien subsiste encore, & est un des principaux monasteres de la congregation du Mont-cassin.

Ioh 8. Epist. 164.

CHAPITRE LXXVII.

De saint Appian Religieux de Pavie.

I.

S. Appian Religieux de saint Pierre au Ciel d'Or.

QUoique l'on ait les Actes de saint Appian, on ne peut determiner en quel temps il a vécu. C'est pourtant assez probablement qu'on le place dans le VIII. & IX. siecle. Il naquit dans la Ligurie ou *coste de Genes*, & se devoüa au service

CH.LXVIII. de Dieu dans le monastere de saint Pierre au Ciel-d'Or, alors habité par des Religieux de nôtre Ordre. Sa vie fut si edifiante, & si conforme aux loix de la perfection, qu'il parut surpasser en vertu tous les autres Solitaires qui estoient alors en Italie. Il se traitoit fort durement pour assujettir son corps à l'esprit, mais il cachoit une partie de ses austeritez, de peur de s'attirer l'estime des hommes. Son Abbé ayant reconnu sa charité & sa prudence lui confia l'administration de tout le bien du monastere. Le Saint s'en chargea par obeïssance, & usa de ce pouvoir comme un sage & fidelle dispensateur. D'une part il veilloit sur lui-mesme pour ne se pas trop dissiper au dehors, & pour éviter les pieges du Demon, mais de l'autre, il tâchoit de se rendre utile à tout le monde, & mesme aux seculiers avec qui il estoit obligé de converser. Sa conduite estoit une leçon de regularité pour les Religieux. Quand il se rencontroit avec des Ecclesiastiques, il les entretenoit des maximes de l'Ecriture-Sainte, & les exhortoit à s'en remplir afin d'y trouver du rafraîchissement contre l'ardeur de la cupidité, & d'en tirer de la lumiere & de la force pour bien s'acquiter de leurs fonctions & se rendre dignes des recompenses promises par le Sauveur. Les laïques avoient en lui un sage directeur qui proportionnoit ses instructions à leur capacité, & leur donnoit d'utiles avis pour leur salut. Il prescrivoit de doux remedes à ceux qui n'avoient que de legeres infirmitez, mais il employoit aussi le fer & le feu quand il en estoit besoin, & exhortoit à une prompte & forte penitence ceux dont les ames estoient travaillées de maladies mortelles. A l'égard des uns & des autres, il mesloit la douceur avec la severité tâchant de les detourner du mal par la crainte des jugemens de Dieu, & de les porter à une solide pieté par l'esperance des biens qui en sont le fruit & la recompense. Sa charité lui faisoit prendre tant de part aux interests du prochain, qu'il deploroit les afflictions des autres, comme s'il les eut souffertes lui-mesme, & se réjoüissoit de ce qui leur arrivoit d'avantageux, comme si cette prosperité eut esté sa sienne propre. Il estoit le refuge & le consolateur des veuves & des pupilles, il assistoit les pauvres, & comme souvent ceux qui sont ainsi dans la misere, ignorent les devoirs du Christianisme, & qu'ils ont l'esprit peu ouvert pour les apprendre, il se donnoit la peine de les en instruire, & les excitoit à s'en bien acquitter.

Act. sacr. 3. part. 2. pag. 555.

C. LXVIII.

II. *Il va demeurer à Comachio, & y meurt.*

Sa Communauté estant tombée dans la necessité, pour subsister, elle jugea qu'il falloit faire valoir des Salines qu'elle avoit à Comachio petite ville qui est à l'embouchure du Po. L'Abbé commit cette fonction à saint Appian, & le Saint l'accepta aussi-tôt sans considerer que cet employ l'éloigneroit de ses connoissances, & l'attacheroit à un lieu dont le sejour ne lui pouvoit estre que des-agreable en comparaison de celui de Pavie. Changeant de demeure il ne changea point de conduite, excepté seulement qu'il se procura plus de solitude. Il passoit l'Esté à Comachio pour avoir soin des Salines, selon l'ordre que lui avoit donné son Superieur, & l'Hyver il se retiroit dans un lieu écarté prés du village appellé *le Lac*, pour s'y appliquer plus commodement au jeûne & à l'oraison. Il continua aussi à exercer les œuvres de charité. Il enseignoit au peuple la science du salut, ne cherchant point à se faire honorer des fideles, mais à contribuer à leur avancement spirituel. Il veilloit avec attention sur lui-mesme & ne se pardonnoit rien. Lorsqu'il jugeoit que sa conscience estoit en bon estat, & qu'il faisoit du progrez dans la vertu, il n'en avoit point une joye qui allât à l'exempter de toute crainte, parce qu'il reconnoissoit qu'il pouvoit y avoir en lui des defauts qui n'estoient apperçûs que de Dieu seul. S'estant retiré dans sa cellule vers le commencement de l'hyver, il y passa quelques jours dans de saints exercices. Il tomba malade sans que personne en sçeut rien & estant ainsi comme abandonné des hommes, mais toûjours assisté de la grace divine, il rendit l'esprit.

Eorum non curabat obsequia, sed magis diligebat animarum incrementa. *Pag.* 552.

III. *Translation de ses Reliques.*

L'Evesque du lieu ayant appris qu'il estoit mort, alla lui-mesme l'ensevelir; & aprés avoir celebré la Messe, le fit enterrer dans un cercuëil de pierre qui estoit prés de l'Eglise de saint Gervais. Un double miracle, qui fut le chastiment, & ensuite la guerison d'une personne qui avoit manqué de respect envers le tombeau de saint Appian, obligea depuis ce Prelat à faire bâtir une Eglise à son honneur, & à y transferer ses Reliques. Aprés qu'elles y eurent reposé long-temps, elles furent enlevées & mises dans une barque par des habitans de Pavie, qui étoient venus à Comachio pour y acheter du sel; mais lorsque la barque fut arrivée au village *de Lac* elle devint immobile, & l'on reconnut par ce miracle, que le Saint ne vouloit point sortir du Diocese de Comachio où l'obeïssance l'avoit

C.LXXVIII comme relegué. Ensuite la barque fut comme abandonnée à elle-mesme, & elle aborda auprés de l'Eglise de saint Maur, où l'on mit le corps de saint Appian. Une femme originaire de France ayant commis un crime, s'en confessa à un Evesque qui lui imposa pour penitence de porter un cercle de fer autour du bras gauche. Son bras se grossit depuis, & la chair commençoit à couvrir le cercle, ce qui lui causoit une extreme douleur. Elle alla à l'Eglise de sainte Justine de Padouë pour implorer le secours de la Sainte, & l'on dit que la Sainte lui apparut en songe & l'envoya au tombeau de saint Appian pour y obtenir grace. En effet y estant allée implorer le secours du Saint, le cercle qui la faisoit tant souffrir se brisa, & elle fut parfaitement guerie.

CHAPITRE LXXVIII.

Des Abbayes de Cerret, de saint Faustin, & de saint Iovite, des Monasteres de sainte Iulie de Bresse, & de saint Sixte de Plaisance.

I. *Abbaye de Cerret donnée à la Cathedrale de Bergome.*

Ital. sacr. tom 4. pag. 593. 597.

DU temps de Garibald Evesque de Bergome l'Empereur Charles-le Gras ayant esté gueri d'une maladie par l'intercession de saint Alexandre Patron de la Cathedrale de ce Diocese, laquelle avoit perdu une partie de ses biens, unit à cette Eglise la petite Abbaye de saint Michel de Cerret, qui estoit tellement decheuë qu'elle n'avoit presque plus de forme de monastere; & toutefois il ne fit cette union qu'à condition que l'on y entretiendroit douze Religieux & un Abbé qui y feroient l'Office, & y serviroient Dieu sous la Regle de saint Benoist commettant pour la rétablir un Officier de la Cour nommé Autprand qui leur donneroit les terres les plus proches du monastere, & aprés la mort duquel l'Abbaye seroit entierement soûmise à la Cathedrale de Bergome. Ce Prince marqua de plus que si le revenu de ce monastere venoit à s'accroistre par les oblations des fidelles, il souhaitoit que l'on y augmentat le nombre des Religieux. C'est ce que portent deux Chartes expediées en son nom l'an 883.

II. *Religieux établis dans l'Egli-*

Une des principales Eglises du Diocese de Bresse est celle de saint Faustin & de saint Jovite Martyrs, qui est deservie par des

des Religieux de la Congregation du Mont-cassin. Ils reconnoissent pour leur fondateur Rambert qui fut fait Evesque de Bresse l'an 814. Ce Prelat travaillant à bien regler son Diocese y trouva des Monasteres & des Hospitaux, qui estoient deserts & abandonnez. Touché de ce desordre, il mit des Religieux dans l'Eglise de saint Faustin, & il marque dans sa Charte qu'il fit cet établissement pour quatre raisons : dont la premiere fut pour repondre pleinement à l'intention des fidelles qui offroient de leurs biens dans ce lieu Saint, n'estant pas juste d'y contrevenir & de la rendre inutile. La seconde, afin que l'Office divin fut celebré plus devotement devant les Reliques des saints Martyrs. La troisiéme, pour estre assisté des prieres des Religieux & qu'ils edifiassent non seulement les laïques, mais encore son Clergé par l'innocence de leurs mœurs, & par la pieté de leurs actions. La derniere, afin que cette Abbaye fut un azyle, & une retraite ouverte à ceux qui voudroient renoncer au siecle, & que leur ardeur ne s'éteignît point (par la difficulté qu'ils auroient à sortir de leur païs pour aller chercher ailleurs une écolle de la perfection Religieuse.) Outre les terres qui estoient de la dependance de l'Eglise de saint Faustin, il donna à cette nouvelle Abbaye le petit monastere de saint Michel, & deux Hospitaux. Pour y établir solidement la régularité, il pria Angelbert Archevesque de Milan de lui envoyer ces deux Religieux François dont nous avons parlé *Leutgar Abbé & Hildemar Moine*, & il les obtint de ce Prelat. Il fait leur Eloge dans sa Charte & il témoigne qu'ils lui furent tres-utiles. Il ne leur donna pas neanmoins la conduite de son Monastere, mais il établit dans cette charge Maginard Prestre & Religieux du diocese de Bergome, comme il se voit par une lettre d'Haganon Evesque de Bergome à Rambert de Bresse. Haganon lui mande que quoi qu'il lui soit fort doux & fort avantageux d'avoir auprés de lui Maginard qui est un Religieux venerable, & tres-instruit dans la discipline Monastique, il le lui accorde & consent qu'il le fasse Abbé de saint Faustin. La Charte de Rambert est de l'an 841. ou 844.

C.LXXVIII. *se de saint Faustin & de saint Iouite.*

Ut intentio res suas dicantium cum augmentatione maneret quam pervertere malum est, &c. *Bullar. Cassin. tom. 2. pag. 25.*

Presbyterum atque Monachum nostrum virum honorabilem, & adprimè officiis Monasticis institutum Maginardum &c. *Analect. Iohan. Mabill t. 2 pag. 82*

On a veu cy-devant que vers l'an sept cens soixante, Disier Roy des Lombards fonda le monastere de saint Sauveur ou de sainte Julie de Bresse, & le prit sous sa protection. Il y a apparence qu'il fut rebâti, & renouvellé vers

III. *Amalberge & Gisle Abbesses de sainte Iulie.*

C.LXXVIII In Monasterio scilicet novo. *Bull. Cassin. tom. 2 Constit. 28. an. 835.* Actum Brixia civitate Monasterio novo. *Ibid. Const. 35.*

l'an 835. & que ce fut pour cette raison qu'on l'appella *le Monastere neuf*, qualité dont l'on ne s'estoit encore servi pour le designer. La Discipline s'y estant affoiblie par la necessité où furent reduites les Religieuses qui ne joüissoient pas librement de leurs revenus, Lothaire qui regnoit alors en Italie y mit pour Abbesse Amalberge, afin qu'elle travaillât à y retablir l'Observance, & commit deux Abbez de grand merite & du mesme Ordre, Prandon & Gasleranin pour dresser un estat des biens du Monastere en presence de Rambert Evesque de Bresse, & d'un autre Prelat nommé Adelgis, qui est tres-probablement saint Adelgis Evesque de Novare. Ensuite sur le rapport qu'on lui en fit, il destina de certaines terres pour la nourriture & la subsistance des Religieuses. Deplus il offrit à cette Abbaye sa fille Gisle qui y prit le voile, & s'y consacra à Dieu. Il donna l'administration du Monastere à sa femme Ermingarde & luy substitua Gisle, tant afin que cette Abbaye tint lieu de Benefice à cette jeune Princesse, que pour en estre la Protectrice & en conserver le temporel: ce qui n'empéchoit pas qu'Amalberge ne fit ses fonctions, & ne gouvernat la communauté selon la Regle de saint Benoist. Mais dés que l'âge de Gisle & son progrez dans la vertu l'eurent renduë capables de partager avec Amalberge le soin du gouvernement; elle fit cette fonction y ayant esté engagée par les prieres des Religieuses. Cette Princesse mourut l'an 861.& au commencement de cette année l'Empereur Loüis son frere augmenta le fonds destiné pour la nourriture des Religieuses en y joignant encore quelques terres du monastere, afin qu'elles se souvinssent perpetuellement de sa sœur.

Direximus Prandonem & Gasleraninum ejusdem ordinis (Monastici) eruditissimos & prudentissimos Abbates *Ibid. Const. 28.* *Ibid. Const. 29.31. 33.34.35 36.* Cujus (Gisiæ) succrescente nobilitatis prudentia & bonitatis benevolentia adclamantium vocem ibidem Ancillarum Dei constituta est Rectrix, &c. *Bul. Cass tom. 2. Constit. 39. an. 861.* *Cette Charte marque que Gisle estoit morte le 28 May, ce qui semble se rapporter à l'année 861.*

IV. *Gisle II. Abbesse.*

Avant que Dieu la retirat du monde, elle eut la consolation de voir sa niece Gisle marcher sur ses traces, & servir Dieu dans sa Communauté. Cette seconde Gisle estoit fille de l'Empereur Loüis qui l'offrit au monastere de sainte Julie, & lui en donna mesme l'administration aussi bien que des autres monasteres, & des hospitaux qui en dependoient, avec cette precaution que si elle venoit à mourir avant Angelberge sa mere, cette Princesse lui seroit substituée, le tout sans prejudice des Reglemens faits pour la nourriture & l'entretien de la Communauté. Dans l'edition de la Charte de ce Prince, laquelle est du 13. de Janvier 861. l'on a donné à Angelberge la qualité d'Abbesse, en quoi il pourroit bien y avoir quelque faute de

Mater ejus Abbatissa nobis dilecta Anselberga, *an. 861 Constit. 38 & 39.*

Copiste ; car il est certain que l'Imperatrice Angelberge n'étoit pas alors Religieuse. Douze ans aprés l'expedition de ces Lettres, sçavoir l'an 873. elle conduisit une armée contre Adelgis Duc de Benevent, & elle vecut toûjours avec l'Empereur Loüis son mari, jusqu'à la mort de ce Prince que Dieu retira du monde l'an 875. De plus il est certain par deux autres Chartes que le 10. de Janvier de l'an 861. Amalberge estoit encore Abbesse, & que cinq ans auparavant, Loüis, entre autres graces qu'il avoit accordées aux Religieuses, leur avoit permis d'élire une Abbesse capable de les gouverner selon la Regle de saint Benoist, quand la mort leur auroit ôté Amalberge. C. LXXVIII

V.

Angelberge Imperatrice se fait Religieuse dans saint Sixte de Plaisance.

Quoiqu'il en soit Angelberge estant veuve se consacra à Dieu dans le Cloistre de saint Julie, comme dit Baronius, & que le marque assez clairement le Pape Jean VIII. dans une Lettre qu'il écrit à cette Princesse pour la consoler de la mort de l'Empereur, & dans une autre qu'il adresse à Charles le Gras pour exhorter ce Prince à faire rendre de l'argent que l'on avoit pris par force dans le monastere de sainte Julie. Il y a apparence qu'ensuite elle se retira pour toûjours dans l'Abbaye de saint Sixte de Plaisance qu'elle fonda : car il se trouve que quelque temps aprés, le monastere de sainte Julie, eut pour protectrice, Judith femme du Roy Loüis le Begue, & pour Abbesse Ermengarde, laquelle en cette qualité reçeut une donation de Carloman Roy d'Italie, & de plus il paroist par deux Lettres de Jean VIII. qu'Angelberge demeuroit en ce temps-là, sçavoir l'an huit cent quatre-vingt, dans saint Sixte de Plaisance. Ce Pape ordonna à Gisulfe Abbé de sainte Christine de prendre soin du Monastere, de saint Sixte, & d'y faire observer la Regle de saint Benoist, parce qu'il y estoit arrivé du scandale & qu'une Religieuse nommée Gerlinde en estoit sortie, & s'estoit retirée chez le Comte Leufroy qui l'avoit seduite, & qui pour ce crime avoit esté excommunié lui & sa femme. Enfin pour retourner au Monastere de sainte Julie, l'an 886. l'Empereur Charles le Gras donna quelques terres aux Religieuses de cette Abbaye à la priere de sa Sœur Angilberge qui en estoit peut-estre la protectrice. Mais vers la fin du neuviéme siecle, l'administration de ce Monastere qui avoit esté partagée entre les Protectrices & les Abbesses Regulieres, fut parfaitement reunie dans la personne

Baron. an. 85. Ioh. Papæ Epist. 42. 43. 237. 239.

Abbaye de saint Sixte.

Const. 40. & 41. an. 878 & 879.

Gerelindam sub professione regulari diutissime conversatam. *Ioan. Ep 165. Constit. 43. & 45.*

C. LXXIX d'une autre Princesse, dont il sera parlé dans le Livre suivant.

CHAPITRE LXXIX.

Des Monasteres de saint Pierre, & de Savinion: De saint Donat, de sainte Christine.

I. *Monastere de S Pierre de Lodi.*

RAclet qui gouvernoit le Diocese de Lodi l'an 831. établit l'Observance monastique dans l'Eglise de saint Pierre mesme à la priere du Clergé qui la deservoit, & dota richement cette nouvelle Communauté. Cet établissement se fit avec la permission de Loüis le Debonnaire. Le Monastere de Savinion ayant esté donné à la Cathedrale de Lodi à condition qu'on ne le ruineroit point; mais que l'on y entretiendroit des Religieux qui vivroient regulierement, & qui auroient la liberté d'élire leurs Abbez, cette union fut confirmée l'an 883. par le Pape Marin à la priere de Gerard Evesque de Lodi & du consentement d'Adalbert Abbé & des Religieux. Le Privilege du Pape, marque les terres du Monastere qui leur avoient esté attribuées pour leur subsistance: l'autre portion du revenu de l'Abbaye devoit appartenir à l'Evesque de Lodi en veuë de la protection qu'il donnoit à leur Communauté. Au reste Marin permit à leur Abbé de porter ses plaintes & de demander justice au saint Siege, si quelque Prelat ou d'autres personnes ne le traitoient pas equitablement, & abusoient de leur autorité pour l'opprimer.

Ital. sac. tom. 4. p. 896. & 898 III. *Abbaye de Savinion.*

Pro defensione & excusatione eorum, Monachorum *Ibid. pag. 896.*

II. *Monastere de S. Donat.* *Ital. sac. tom. 1. p. 19. & 21. 16.*

Luitard ou Luitprand Evesque de Pavie, fonda l'Abbaye de saint Donat dans le diocese de Milan à condition qu'elle dependroit de son Eglise; & cette condition fut observée. De sorte, que ce Monastere, & celui de sainte Marie de Cairate bâti dans le siecle precedent estoient soûmis à la jurisdiction des Evesques de Pavie, quoiqu'ils ne fussent pas dans son Diocese, comme il paroist par les Bulles du Pape Jean VIII. & de Paschal II. Saint Luifroy successeur de Luitard tira du Monastere de saint Vincent le corps de sainte Honorate Vierge & le transfera dans celui de sainte Marie de Stories.

III. *Abbaye de sainte Christine d'Olonne.*

Le Monastere de sainte Christine qui avoit pour Abbé Gisulfe dont nous avons parlé, est vray semblablement l'Abbaye de sainte Christine qui estoit alors située prés du Palais Royal

d'Olonne en Lombardie. Elle avoit esté fondée dés le temps des Rois de ce païs-là, qui l'avoient favorisée de leurs graces, & elle continua d'en recevoir de Charlemagne & de ses successeurs en Italie pendant le IX. siecle, comme le font voir les Lettres accordées l'an 822. par Loüis le Debonnaire à Pierre qui en estoit Abbé, en 838. par Lothaire à ce mesme Pierre ou à un Abbé de mesme nom, en 879. par le Roy Karloman à l'Abbé Trasoald, & en 892. par le Roy ou Empereur Gui à l'Abbé Rodulphe. Il est probable que Gisulphe à qui le Pape Jean VIII. adressa ses ordres l'an 880. avoit succedé vers le commencement de cette année à Trasoald. C. LXXX. *Append. Act. Ve:e. Steph. Baluz. tom. 2. Capitular. n. 39. 53 111. 125. Ibid. pag. 1191.*

IV. *Abbaye de Moninel.* *Spicil. tom. 5. p. 387. Ital. sacr. tom. 2. pag. 929.*

Outre l'Abbaye de Casaure l'Empereur Loüis II. bâtit encore celle de Moninel à une demi-lieuë de Mantouë en l'honneur de la Resurrection & de l'Ascension de Jesus-Christ, comme il témoigne dans une Charte de l'an 874. Celle de saint Rufin qui est prés de la mesme ville, eut pour fondateur Loüis le Begue.

CHAPITRE LXXX.

De l'Abbaye de Novaleze. De saint Benoist Evesque d'Albenga. Du Bien-heureux Bede reveré à Genes: De la ruine des Monasteres de Sicile.

I. *Abbez de Novaleze.*

FRodoin que l'on dit avoir esté frere de Thibauld Marquis de Suze, gouvernoit l'Abbaye de Novaleze au commencement du IX. siecle, & il fit cette fonction quarante-trois ans. Il eut sous lui des Religieux eminens en vertu, & qui honorerent leur profession par la sainteté de leur vie. Il envoya vers Charlemagne deux de ses Disciples Gislaran & Agabert qui obtinrent de ce Prince la confirmation du Testament d'Abbo leur fondateur. *Amblulfe* lui succeda dans la charge d'Abbé: il avoit esté offert fort jeune au Monastere par son pere Vvidilon, & comme Vvitgar Evesque qui estoit Abbé, & Richar Prieur estoient alors absens, le Doyen Vvarnar reçut l'oblation qui fut faite en la maniere prescrite par la Regle de saint Benoist, comme l'on peut voir par l'Acte rapporté dans la Chronique de Novaleze. On dit que sa Communauté s'accrut beaucoup & qu'elle fut composée de trois

C. LXXX.

Duchesne Hist. Franc. tom. 2 pag 208 227. 228.
In scientia litterarum valde imbutus, & in recta conscriptione scriptor velocissimus. *Ibid. Act. sac. 3. part. 1 p. 499.*

cent Religieux. Un d'entr'eux nommé Attepert ou Aubert qui estoit Prestre, & sçavant, excella dans l'art de copier des Livres, & il en écrivit un grand nombre. Hugues parent de Charlemagne eut l'administration de l'Abbaye aprés Amblulfe. On dit qu'estant allé en France y visiter des Prieurés dependans de son Monastere, il mourut dans celui de saint Medard, & qu'il y fut enterré ; de quoy il y a sujet de douter. Le bien-heureux Heldrad son successeur estoit de Provence. Aprés avoir voyagé en Aquitaine & en Espagne, il passa en Italie & se fit Religieux à Novaleze. Outre la Regle de saint Benoist qui estoit en usage dans sa Communauté, il apprit encore celle de saint Basile recommandée par saint Benoist, & celle de saint Colomban qui avoit éclaté dans son voisinage, c'est-à-dire dans la Lombardie par la fondation de Bobio. Il s'aquitta exactement des devoirs de sa charge, & aprés l'avoir exercée trente ans, il mourut du temps de l'Empereur Loüis II. fils de Lothaire. L'édification que l'on avoit receuë de ses vertus, & les miracles qui se firent à son tombeau lui ont merité le culte public de l'Eglise.

Bolland. 13. Mart. Act. sac. 4. Index prætermiss. Regul. S. Bened. c. 59.

II.
Saint Bede reveré à Genes.

Les Religieux de saint Benigne de Genes qui est un Monastere de la Congregation du Mont-cassin honorent la memoire d'un bien-heureux Bede qu'ils disent estre different du celebre Bede Religieux Anglois qui ne sortit jamais de son païs, ce qui est contesté par d'autres qui estiment que l'on ne doit point distinguer ces deux Saints. Selon la premiere opinion établie principalement sur la foy d'un Autheur qui n'est pas fort ancien, ce Bede reveré à Genes demeura long-temps auprés de Charlemagne en qualité d'homme de Lettres. Quoiqu'il vecut ainsi dans la Cour du plus grand Prince du monde, sa maniere d'agir ressembloit plutôt à la conduite d'un Religieux bien reformé qu'à celle d'un Ecclesiastique engagé dans le siecle. On dit de plus qu'il refusa un Evesché. Le Roy lui ayant permis de se retirer, il s'en alla à l'Abbaye de Gravelle non loin de Modene, & son ami Venere qui estoit fort sçavant dans l'Ecriture, le suivit dans le Cloître. Ils y furent recûs par l'Abbé Guillaume & y finirent leurs jours dans les exercices de l'état Religieux. Saint Bede estant âge de quatre-vingts ans sa veuë commença à s'obscurcir, & il fut en danger d'estre aveugle. Ayant esté prié de presche, dans l'Eglise il convertit un heretique Eutychien. Une

Act. sac. 4. part. 2. in indic. prætermiss.

sainte mort couronna sa vie, & il fut enterré à Gravelle, d'où l'on transfera depuis ses Reliques à saint Benigne de Genes. C. LXXX.

III. *S. Benoist Evesque d'Albengua.*

On dit aussi que saint Benoist Evesque d'Albengua dans la Ligurie fut Religieux dans sainte Marie des Fontaines Monastere autrefois de nôtre Ordre, comme il paroît par les figures & les images qui y sont restées. Il alla ensuite demeurer dans l'Isle Gallinaire ou d'Albengua qui avoit esté honorée de la presence du grand saint Martin. On tira Benoist de cette retraite pour gouverner le Diocese, & estant quelque part en voyage, il mourut vers l'an 900. & fut enterré dans l'Eglise des Fontaines. *Ibid.*

IV. *Maures defaits par les François.*

L'armée Navale de France, commandée par Burcard Connestable remporta la Victoire sur celle des Maures, qui perdirent treize Vaisseaux dans le combat. Ces Barbares eurent encore dautres disgraces en la mesme année, sçavoir l'an 807. & il est remarquable qu'ils n'attribuoient ces mauvais succez qu'à la dureté dont ils avoient usé envers soixante Religieux de l'Isle de *Patelaire*, qu'ils avoient tirez de leur solitude l'année precedente, pour les vendre en Espagne. Charlemagne en fit racheter quelques-uns qui retournerent dans leur païs.

Ut ipsi sibi hoc accidisse testarentur pro eo quod anno superiore contra omnem justitiã de Patelaria insula 60. Monachos asportatos in Hispaniam vendiderunt *Eginh. ann. ad an.* 807.

V. *Ruine des Eglises & des Monasteres de Sicile.*

Euphemius qui gouvernoit la Sicile en qualité de Capitaine ou de Lieutenant de Michel le Begue Empereur de Constantinople, ayant tiré par force une Religieuse hors de son Cloître, chercha l'impunité de son crime dans sa revolte, & introduisit dans le païs les Sarrazins qui demeuroient en Afrique. Ces Barbares y estant entrez sous sa conduite s'en emparerent aisément & y abolirent l'exercice du Christianisme. Ainsi tous les Monasteres & les autres lieux Saints furent ou détruits ou prophanez, & cette triste desolation ne cessa que vers le milieu de l'onziéme siecle, par la valeur des Normans, alors convertis à la foy, qui delivrerent le païs du joug des Sarrazins, & rebatirent les Eglises.

(Normanni, quibus quod in patrio solo sumus, quod liberi vivimus, quod Christiani Siculi omnes hodie sumus ingenuè acceptum ferimus. *Fazelus 1. Dec. l. 6. c. 1.*



CHAPITRE LXXXI.

Des Monasteres de Cordouë & des environs : De plusieurs saints Martyrs. De la translation des Reliques de trois de ces Saints dans l'Abbaye de S. Germain de Paris.

I. *Monasteres de Cordouë & des environs.*

AVant que de parler des Monasteres d'Espagne, il faut encore marquer en peu de mots l'estat où se trouvoit le païs, à l'égard du gouvernement civil. Les Maures continuoient à en occuper les plus belles Provinces, & estoient sous un Roy qui residoit à Cordouë comme dans le Siege de son Empire. Le reste estoit sous la domination de divers Princes Chrestiens, à qui les Maures faisoient souvent la guerre. Les successeurs du fameux Dom Pelage regnoient dans la Galice & dans l'Asturie, & tâchoient de faire toûjours quelques conquestes sur les Mahometans. Le brave Innigue Arista donna commencement au Royaume de Navarre vers l'an huit cens trente. Le Roussillon & la Catalogne obeïssoient aux François, & les Eglises de Barcelone, d'Urgel, de Girone, d'Helne (ou de Perpignan) estoient sous la Metropole de Narbonne. Les Maures ruinant l'Empire des Gots en Espagne, n'y avoient pas entierement aboli le Christianisme. Les Fidelles qui vivoient sous leur domination avoient des Eglises publiques, & mesme des Monasteres. Il n'est pas de nôtre sujet de parler des Eglises de Cordouë, mais nous marquerons les Monasteres qui estoient aux environs de cette ville royalle vers l'an 850. Celui de saint Christophe estoit sur le bord Meridional de la riviere de Guadalquivir, à la veuë de Cordouë située sur l'autre bord. Il y en avoit sept dans les montagnes qui sont prés de la mesme ville vers le Septentrion. Sçavoir, sainte Marie de Cuteclar, saint Sauveur de Piñamellar ou de Pilemella, Tabane, saint Zoile d'Armilat, saint Felix de Fronian, saint Martin de Roiane, saint Juste & saint Pasteur de Frage prés de Leiule. Cuteclar estoit assez proche de Cordouë entre l'Occident & le Septentrion. Il subsistoit dés l'an 826. & de la maniere dont en parle saint Euloge, il pouvoit avoir esté fondé avant le IX. siecle. Il servoit de retraite à des Religieuses qui y menoient une

Eulog. memor. l. 2. c. 4. 8. l. 3. c. 17.

une vie fort exemplaire sous la direction de l'Abbé Frugel qui demeuroit tout proche avec d'autres Religieux. Pilemellar n'estoit pas non plus fort éloigné de Cordoüe. Il avoit esté bâti un peu avant l'an 850. par un homme marié, lequel ayant vendu tout son bien pour faire cet établissement, s'y estoit retiré avec sa femme, ses enfans, & quelques-uns de ses parens pour y servir Dieu. Il estoit aussi composé de deux logis separez, l'un pour les Religieux & l'autre pour les Religieuses. Il en estoit de mesme de Tabane. Car ce Monastere avoit eu pour origine la conversion d'une famille entiere, & contenoit deux cloîtres pour les deux sexes. Il estoit dans les montagnes à deux lieuës de Cordoüe : Jeremie qui l'avoit bâti, s'y estoit retiré avec sa femme. Elizabeth avec ses enfans, & d'autres personnes de sa parenté Elizabeth gouvernoit la communauté de filles, sous la direction du venerable Martin son frere, qui prenoit soin des hommes. Au reste cette Abbaye estoit tres-celebre en observance & habitée par des personnes de grande vertu. On avoit bâti celui de saint Zoile dans un affreux desert à dix lieuës de Cordoüe. La riviere d'Armilat sur laquelle il estoit situé lui donnoit son nom, & fournissoit abondamment du poisson aux Religieux. Il ne faut pas confondre ce Monastere avec l'Eglise de saint Zoile de Cordoüe, qui estoit deservie par une communauté d'Ecclesiastiques. Celui de saint Felix avoit esté fondé à quatre lieuës de la mesme ville vers l'Occident, nous ne pouvons rien adjoûter à ce que nous avons dit de ceux de saint Martin & de saint Juste. Il y avoit aussi hors de Cordoüe l'Eglise de saint Genes, qui est designée par le nom de Monastere dans l'Apologie de saint Euloge.

C. LXXXI.

Ibid. l. 3. c. 11.

Tabanos, famosissimis in exercitatione, vitæ monasticæ virorum, atque ancillarum Dei rumoribus decoratur. *Ibid. l. 2. c. 2. & 10.*

Armilata magno, pisciculorum solatio inediam refovet monachorum. *Ibid. c. 4. 8.*

II.

Les Maures mal-traittent les Chrestiens qui vivoient sous leur domination.

C'avoit esté par la consideration de leur propre interest que les Maures avoient conservé des Chrestiens dans le païs. N'estant pas en assez grand nombre pour le remplir eux seuls, ils avoient esté contrains d'y laisser la plufpart des anciens habitans pour en cultiver les terres. Mais ils vendoient bien cher aux fidelles la liberté d'exercer leur Religion, exigeant d'eux un grand tribut au commencement de chaque Lune. Sur la fin du regne de leur Roy Abderam, ils se mirent à les traiter avec une extréme dureté. Ils faisoient des insultes aux Prestres qui paroissoient en public : ils troubloient les ceremonies funebres des Chrestiens, en chargeant de maledictions le mort que l'on portoit en terre, & ceux qui lui rendoient ce devoir

C. LXXXI. de charité, & quoique dans les occasions ils tâchassant de décrier le Christianisme par leurs blasphemes, & d'en inspirer du mépris aux foibles, & aux ignorans, ils ne permettoient point aux fidelles de rien dire contre Mahomet, ny contre les réveries impies de sa Loy. Par ce moyen ils pretendoient abolir peu à peu l'Evangile dans le païs, & y étendre leur secte, & la condition des veritables Chrestiens y estoit si miserable, qu'il leur estoit plus avantageux de mourir que de vivre. Les choses estant en cet estat, plusieurs d'entre les Chrestiens se crurent obligez de faire éclater leur zele, & de parler publiquement pour la defense de nostre sainte foy & contre le faux Prophete Mahomet. Cette hardiesse attira sur eux la colere des Magistrats, & leur fit obtenir la couronne du Martyre.

Adeo ut expedibilius nobis sit compendium mortis, quam egentissimæ vitæ laboriosum discrimen. *Eulog. memorial. l. 1. n. 12.*

III. *Martyre de S. Isac, Religieux du Monastere de Tabane.*

Parmi les fidelles qui se signalerent de la sorte, il y en eut de toutes conditions, des Ecclesiastiques, des Religieux, des Laïques & mesme des personnes mariées. Celui qui commença fut Isac Religieux de Tabane. Il estoit neveu de Jeremie Fondateur de ce Monastere. Avant qu'il s'y retirât, il avoit esté Secretaire de la ville, qui estoit une charge fort considerable. Ayant quitté cet employ il embrassa la profession Monastique, & il en pratiqua exactement les devoirs sous la conduite de l'Abbé Martin. Ensuite Dieu l'ayant inspiré de rendre témoignage à la foy, il alla trouver le Juge Mahometan de Cordouë, & lui demanda pourquoi un homme aussi intelligent & aussi sage que lui regloit sa vie & ses esperances sur les Fables de l'Alcoran, au lieu de suivre la lumiere de l'Evangile qui éclairoit toute la terre. Le Juge surpris de sa liberté & confondu par ses raisons, le fit arrester, & consulta le Roy Abderam sur la maniere, dont il le devoit punir. Ce Prince le condamna à avoir la teste tranchée, ce qui fut executé le Mercredy 3. de Juin de l'Ere 889. c'est-à-dire, l'an 851.

Inter ipsos haud dubiè principatum obtinet sanctus Isac Monachus qui prior è Tabenensi cœnobio in forum descendens, &c. *Divi Eulogii pref. libr. memorial. l. 2. memor. c. 2.*

IV. *Et de s. Pierre, de s. Vvalabonze de s. Sabinien de s. Vvistremont, & de s. Marie Religieuse.*

Quatre jours aprés Pierre Prestre, Vvalabonse Diacre, Sabinien, Jeremie, Vvistremond, Habence, marcherent sur ses traces, & soûtinrent le mesme combat. Pierre & Vvalabonse gouvernoient auparavant les deux Communautez du Monastere de Cuteclar sous l'Abbé Frugel. Vvalabonse estant jeune avoit esté élevé dans saint Felix de Fronien par Salvator Prestre qui en estoit Abbé. Sabinien & Vvistremond estoient Religieux d'Armilat, & y servoient Dieu *soûmis à la Regle & à l'Abbé.* Jeremie estoit vray-semblablement ce sage

C. LXXXI.

vieillard qui avoit fondé Tabane. Habence avoit vécu reclus dans saint Christophle, & s'y estoit preparé au Martyre par une tres-austere penitence. Il portoit toûjours sur son corps des lames de fer, & en estoit comme revêtu, & lorsqu'on l'alloit voir, il ne se montroit que par une fenestre. Theodemir Religieux de Carmone Monastere inconnu souffrit pour la mesme cause environ six semaines aprés. Marie sœur du Diacre Vvalabonse, recut la mesme couronne que lui. Elle avoit esté Religieuse à Cuteclar, sous une sainte Abbesse, nommée Artemie qui avoit esté mariée avant que d'entrer dans le cloître, & qui avoit esté mere de deux Martyrs Jean & Adulphe. Mais ces deux Saints avoient souffert quelques années avant la persecution dont il s'agit, & le venerables Sper-en-Dieu qui estoit vrai-semblablement Abbé de Cuteclar avoit écrit leurs Actes, mais cet ouvrage ne se trouve plus, ou du moins il est encore caché dans les manuscrits. Marie s'estant jointe à une fille devote nommée Flore, alla se presenter au juge, & lui declara hautement qu'elle estoit dans les mesmes sentimens que son frere Vvalabonse, & qu'elle adoroit Jesus-Christ, & avoit en horreur Mahomet. On les mit toutes deux en prison où elles furent fortifiées par une lettre que leur écrivit saint Euloge, & comme dans une troisiéme interrogation on vit qu'elles ne vouloient point se retracter de ce qu'elles avoient avancé, on leur coupa la teste. Le corps de Marie fut porté à Cuteclar. *Servus-Dei* reclus d'une Eglise de Cordouë quitta son estroite solitude, pour aller rendre témoignage à la foy, & eut la teste tranchée avec un Prestre nommé Gumesinde.

Sub regula vel Abbate se dederunt. *Ibid* c. 3. 4.

8. *Iuin* 851.

Ferreis laminis intus ad carnem obseptus *Ibid.*

Eulog. Memor. l. 2. c. 8.

15. *Novembre* 851.

13. *Ianvier* 852.

IV.

Martyre de S. George de saint Aurele, & de S. Sabigothe, &c.

Un mesme zele engagea dans le mesme combat Aurele & Sabigothe sa femme, Felix & Liliose qui estoit aussi sa femme, & le Diacre George qui estoit Religieux. Ils parurent vaincus aux yeux des insensez, parce qu'ils y perdirent la vie, mais non pas au jugement de l'Eglise qui les a mis au rang des Martyrs, & honore tous les ans leur triomphe. George estoit un excellent Religieux d'Orient. Dés sa jeunesse il avoit embrassé cette profession dans le Monastere de saint Sabas qui est à trois lieuës de Jerusalem, & où il y avoit alors cinq cens Solitaires. Il y demeura vingt-sept ans desuite, & y fit un grand progrez dans la perfection. Il sçavoit trois langues, la Grecque, la Latine, & l'Arabe. Le venerable David son Abbé

Ibid. l. 2. c. 9, 10.

27. *Iuillet* 852.

Nous avons parlé de la fondation de S. Sabas dans l'histoire Monastique d'Orient. Pag. 649.

C. LXXXI. l'ayant envoyé en Afrique pour y obtenir quelques aumônes pour la subsistance de sa Communauté, il passa delà en Espagne & se proposoit de venir en France. Mais avant que de faire ce voyage, il voulut aller voir les Religieux de Tabane pour se recommander à leurs prieres, & lorsqu'il y fut, l'Abbé Martin lui conseilla de rendre visite à Sabigothe qui y estoit venuë avec son mari, parce que c'estoit une femme d'une eminente pieté, & dés que Sabigothe le vit, elle rompit son dessein, lui disant qu'il devoit estre son associé dans la defense de l'Evangile. Gregoire prit cette parole pour un ordre du Ciel, & estant retourné à Cordouë avec Aurele, Sabigothe, Felix, & Liliose, il fut consommé avec eux par la gloire du Martyre. On verra bien-tôt comment le dessein qu'il avoit de venir en France fut en quelque sorte accompli aprés sa mort. Christophle Religieux de saint Martin de Roiane, Leovigilde Moine de saint Juste & Rogel Religieux d'un Monastere inconnu, souffrirent aussi la mesme année, sçavoir en 852. La colere d'Abderam s'allumoit de plus en plus & s'augmentoit avec le nombre des Martyrs. Estant monté au haut de son Palais, il découvrit de loin leurs corps qu'on avoit exposez sur des potences, & il commanda qu'on les brûlat. Mais ce fut-là la derniere parole qu'il prononça : car dans ce mesme instant, il fut surpris d'une apoplexie qui lui ferma la bouche, & qui l'enleva du monde la nuit suivante.

Promissus, inquit, nostri certaminis comes & collega hic monachus erit. *Ibid.*

Crescente numero martyrum, crescebat in majus iracundia principis, &c. *Eulog memor. l. 2. c. 16.*

853.

VI.
Autre persecution.

Son fils Mahomet successeur de sa couronne, le fut aussi de son aversion contre les Chrestiens, & il entreprit de les détruire, il fit ruiner plusieurs Eglises, & il dépoüilla les autres de leurs ornemens, Il chargea les Fidelles de nouveaux imposts, il chassa ceux qui avoient quelque office dans son Palais, & il se portoit d'autant plus ardemment à les persecuter qu'il les voyoit divisez entr'eux, & que plusieurs improuvoient la conduite des Martyrs, & les blamoient d'indiscretion & d'emportement. Dans l'extréme consternation où estoit l'Eglise de Cordouë Fandille, Anastase, Felix, Digne, Colombe, Pompose, Pierre, Paul, Isidore, Argimir, Aurée irriterent par leur zele la fureur des Mahometans, & gagnerent le Ciel par la perte de leur vie.

Ibid. l. 3. c. 7.

13. *Iuin* 853.

VII.
Martyre de s. Fandille Reli-

Fandille estoit de la ville d'Acce que l'on croit estre la mesme que Guadix dans le Royaume de Grenade. Estant jeune il vint faire ses études à Cordouë, & ensuite il se fit Religieux

dans Tabane. Il éclatta tellement par son humilité, par son obeïssance & par ses autres vertus que les Moines de Pilemellar le souhaitterent de l'avoir parmi eux pour profiter de ses instructions, & de ses exemples. Pour cet effet, il le demanderent avec grande instance à l'Abbé Martin, & le prierent aussi de permettre qu'il fut ordonné Prestre. Fandille ayant esté honoré de ce caractere travailla avec plus de ferveur que jamais à sa perfection, & quoiqu'il fut chargé de la conduite de la double communauté de Pilemellar, il redoubla l'austerité de ses jeûnes & de ses veilles & son application à la priere. Estant allé à Cordouë il parla contre la secte de Mahomet, son zele passa pour un crime, & on lui coupa la teste. Anastase étudia à Cordouë dans l'Eglise de saint Acisclo où l'on enseignoit les Lettres, & où il y avoit une Biblioteque. Il y fut aussi ordonné Diacre, & ensuite il embrassa l'estat Religieux dans un Monastere que l'on ne marque pas. Il recut le saint Ordre du Sacerdoce & vint à Cordouë. Son zele l'ayant porté à refuter publiquement les erreurs de l'Alcoran, il fut condamné à mort avec Felix, Moine d'Asturie.

C. LXXXI. gieux de Tabane & de quelques autres.

C. 8. & 10.

VIII.
Et de sainte Digne & sainte Colombe Religieuse.

Digne & Colombe estoient Religieuses de Tabane. La premiere ayant reproché au Juge la cruauté qu'il venoit d'exercer contre Anastase & Felix, elle obtint ce qu'elle pretendoit, devenant une victime de la Foy. Ce qui la poussa à chercher ainsi le martyre, fut une vision qu'elle avoit euë de sainte Agathe qui lui avoit apparu, & l'avoit exhortée à repandre son sang pour l'Evangile. Colombe estoit sœur de l'Abbesse Elizabeth & de l'Abbé Martin. Elle resista fortement à sa mere qui la pressoit de se marier ; & aprés la mort de celle-ci, elle se retira à Tabane. Elle y vecut comme une personne veritablement morte au monde ne s'occupant que des choses du Ciel, lisant avec une extréme ardeur les divines Ecritures, & se rendant exacte dans la pratique de toutes sortes de vertus Elle eut à soûtenir de grandes tentations: souvent le Demon remplissoit son imagination de phantomes deshonnestes & quelquesfois changeant d'armes & de machines, il tâchoit de l'abbatre par des maladies, & de lui inspirer du dégoust de la vie Religieuse. Mais la Sainte demeura ferme dans la fidelité qu'elle avoit promise à son divin Epoux. La crainte d'estre separée de lui par la chute du peché, & de perdre le fruit de ses travaux lui faisoit verser des larmes, mais en mesme temps

C. LXXXI. elle redoubloit sa vigilance pour éviter un si grand malheur, elle augmentoit ses austeritez, elle se tenoit par esprit dans le Ciel, & desiroit avec tant d'ardeur d'y voir Jesus-Christ que son esprit en estoit comme blessé. Par cette conduite elle parvint à un haut degré de perfection, & chacun la regardoit comme un modelle de sainteté. Elle avoit un don particulier pour l'oraison, & elle s'y sentit tellement attirée qu'elle pria qu'on luy permit de se renfermer dans sa cellule, & de s'appliquer uniquement à la contemplation des choses divines. Lorsqu'elle vivoit ainsi dans la solitude, & qu'elle goûtoit par avance les delices du Ciel, les Maures vinrent troubler le repos des Moines de Tabane, & dissiper la Communauté des Religieuses. Elles furent obligées d'aller à Cordouë & de se retirer dans une maison quelles avoient tout proche de l'Eglise de saint Cyprien. La sainte Fille y suivit les autres, & y continua ses exercices de pieté avec une ferveur extraordinaire; Enfin pressée par diverses revelations, & ne pouvant resister au saint mouvement qui l'appelloit au martyre, elle sortit secretement de cette maison, elle se transporta au lieu où l'on rendoit la justice, elle y publia les loüanges de Jesus-Christ, & elle parla contre l'impieté de Mahomet. On l'arresta aussi-tôt, & les Magistrats jugeant que ce seroit en vain qu'on tenteroit de lui faire changer de sentiment, ils lui firent couper la teste. On jetta son corps dans la riviere, mais il fut retrouvé par des Religieux qui l'enterrerent dans l'Eglise de sainte Eulalie: Au reste saint Euloge temoigne une estime singuliere pour sainte Colombe, elle estoit un des objets de sa devotion, & aprés avoir rapporté son martyre, il l'invoque & la prie de lui obtenir la grace d'estre delivré des liens du siecle.

17. Septembre à l'an 853.

IX. *Autres Martyrs.*

Deux jours aprés Pompose Religieuse de Pilemellar qui estoit liée d'amitié avec elle, & qui lui ressembloit en vertu, imita son zele, & mourut avec joye aprés avoir detesté Mahomet loüé hautement nôtre divin Sauveur. Les Maures cacherent en vain son corps, on le trouva, & on l'ensevelit aux pieds de sainte Colombe. Pierre, Paul, Isidore, Argimir, tous Religieux de Monasteres que l'on ne marque point s'engagerent dans le mesme combat & obtinrent la mesme couronne, le premier l'an 855. & les autres l'année suivante.

X. *Martyre de S. Aurée.*

Il nous reste à parler de la Vierge Aurée. Elle estoit d'une

des principales familles des Maures, & sœur des deux Martyrs Jean & Adulphe qui souffrirent au commencement du regne d'Abderam plusieurs années avant le Moine Isaac. Estant fort jeune elle se fit Religieuse à Cuteclar sous l'Abbesse Artemie qui estoit sa mere, & y servit Dieu trente ans. Un de ses parens qui estoit fort attaché à la secte de Mahomet, l'accusa comme une personne qui deshonoroit leur race par la profession du Christianisme. Le Juge qui estoit de la mesme famille la fit comparoître devant lui & employa tant d'artifices pour la seduire, qu'il l'engagea à promettre qu'elle embrasseroit la loy de son faux Prophete. Mais cette chûte ne fut qu'une foiblesse passagere. Car ce Magistrat l'ayant laissée aller en liberté, elle ne quitta point son habit de Religieuse, ou si elle le quitta, elle le reprit, & eut soin d'effacer son peché par ses larmes. Le Juge ayant appris sa penitence, la fit venir devant lui; mais ce n'estoit plus la foible Aurée, c'estoit une personne intrepide & determinée à mourir. Il tâcha inutilement de la seduire, & la voyant ferme & inébranlable l'envoya en prison chargée de pesantes chaînes. Il rapporta ensuite l'affaire l'au Roy Mahomet qui condamna la Sainte, & lui fit couper la teste.

C. LXXXI.

Ibid. l. 2. c. 8. l. 3. c 17.

Momentaneum crimen.... juxta priorem habitum Christi amulam reperientes, *Ibid. cap. ultimo.*

Le 19. Iuillet de l'an 856.

XI.

S. Euloge fait l'Apologie des Saints Martyrs & écrit leurs Actes.

Les Actes de ces Saints ont esté fidellement écrits par saint Euloge Prestre de Cordouë, que l'on peut dire avoir esté la gloire & l'ornement de l'Espagne à l'égard du IX. siecle. Il composa aussi leur Apologie : car ainsi que nous avons remarqué, la mort de ces Chrestiens excita une grande contestation dans l'Eglise de Cordouë, les uns estimant qu'on les devoit reverer comme Martyrs, & les autres n'estant point de ce sentiment. Ceux-ci les jugeoient indignes de cet honneur, parce qu'ils avoient esté tuez par les Maures qui comme Mahometans reconnoissoient un seul Dieu createur du Ciel & de la terre, & n'estoient pas Idolatres, que leur supplice n'avoit point esté cruel, (la pluspart ayant esté decapitez) & qu'il n'avoit pas esté suivi de miracles. Ils les accusoient aussi d'avoir cherché l'occasion de souffrir, au lieu d'attendre que Dieu les y engageat, & ils ne craignoient point de traiter d'indiscretion & de temerité la fermeté de leur foy & l'ardeur de leur zele. Le Saint répondit à ces objections, & défendant ces Saints, il se justifia lui-mesme, parce qu'il en avoit animé quelques-uns à souffrir, & avoit approuvé la conduite des au-

C. LXXXI. tres. Quoiqu'il n'ait pas esté Religieux, il est necessaire pour l'éclaircissement de nôtre sujet de dire encore quelque chose de sa Vie. Il nâquit à Cordouë de parens nobles & dés sa premiere jeunesse, il entra dans la Communauté des Ecclesiastiques de saint Zoile, & y apprit les sciences. Il frequentoit souvent le pieux & sçavant Abbé *Spere-en-Dieu* qui gouvernoit vray-semblablement le monastere de Cuteclar, & il fut comme son Disciple. Il enseigna aussi les Letres & eut dans son Ecole ce Christophle Religieux de saint Martin, dont il a esté fait mention. Ayant esté ordonné Diacre & ensuite Prestre, il alloit souvent aux Monasteres qui estoient aux environs de Cordouë, il dressoit des regles pour ceux qui y servoient Dieu, & lorsqu'il estoit retiré dans leurs Cloîtres, il pratiquoit leurs exercices. Nous parlerons cy-aprés de son voyage de Navarre où il vit des Abbez celebres en pieté. La reputation de sa vertu & de sa doctrine porta le Clergé de Tolede à l'élire pour Evesque, mais avant qu'il fut sacré, il fut associé aux triomphes des Saints dont il avoit esté le defenseur & le maître, & mourut pour la foy vers l'an 859. Il a conservé la memoire de plusieurs monasteres d'Espagne qui ne sont connus que par ses ouvrages. Mais comme il n'a pas marqué particulierement la regle que l'on y observoit, il a donné lieu de mettre en question quelle estoit cette regle. Un Autheur moderne allegué par Yepes s'est figuré que la regle de saint Basile estoit en usage à Tabane, à Pilemellar & à Cuteclar, parce que ces Monasteres estoient doubles, & que le second Concile de Nicée avoit ordonné que ces sortes de Communautez suivroient la discipline prescrite par saint Basile. Mais ce Canon n'estoit que pour les Grecs, il n'a point esté recû dans l'Eglise Latine, & l'établissement des deux premiers Monasteres dont il s'agit, en est une preve evidente. Car ce Canon portoit qu'à l'avenir on ne bâtiroit plus de monasteres doubles, & cependant Tabane & Pilmellar avoient esté fondez avec une double Communauté plus de quarante ans aprés la celebration de ce Concile que l'on sçait avoir esté tenu l'an 787. Il y a eu sans doute des monasteres doubles en Occident, & l'on en a veu ci-devant des exemples, mais tres-vray semblablement ces monasteres d'Espagne avoient pour loi quelque regle des Peres d'Ocident. C'est donc avec beaucoup plus de fondement que Morales, & d'autres aprés luy considerant le grand progrez

Spera-in-Deo Abbas magister noster atque illustrimus Doctor. *Memor. Eulog. l. 2. c. 8.* Christophorus à pueritia nostri auditor, &c. *Ibid c. 11.*

Regulas fratrum componens, &c. Ita monachis adhærens ut clericus probaretur, ita in clero degens, ut monachus videretur, utrobique aptus adcurrens, & utrorumque professiones unus sufficientissime complens. *D. Eulog. in vita.*

Voyez Yepes sur l'an 850.

Definimus minime duplex fieri monasterium, &c. Quæ autem hactenus sunt dupla teneant secundum Regulam sancti Patris nostri Basilii & secundum præceptionm ejus ita formentur. *Concil. Nicen. II. an 787. can. 20. tom. 7. Concil. pag. 614.*

qu'avoit fait alors la Regle de saint Benoist, ont jugé qu'elle estoit en usage dans ces monasteres d'Espagne, soit seule, ou jointe à quelque autre regle du païs & principalement à celle de S. Fructueux. Et c'est peut-estre de ce mélange & de cette union de regles, dont parle Alvare dans la vie de saint Euloge, lorsqu'il dit que ce Saint composoit des Regles pour les Religieux. Au reste on ne nie point que la Regle de saint Basile n'ait pû alors estre connuë en Espagne, car outre qu'il y avoit déja plus de quatre cens ans qu'elle avoit esté communiquée à l'Eglise Latine, par la traduction qu'en avoit fait Rufin, elle se trouve dans deux anciens manuscrits d'Espagne, jointe à six autres Regles dont nous avons parlé, mais il n'y a ny preuve, ny conjecture qu'elle ait esté alors observée dans les Cloîtres.

C. LXXXI.

Cœnobia invisere regulas fratrum componere. *Vita D. Eulogii.*

Voyez ci-devant l. 2. c. 57.

XII.

Translation du corps de saint George & de quelques autres Reliques dans l'Abbaye de S. Germain de Paris.

Annal. Bertin. an. 858.

Act. sæc. 4. p. 2. pag. 47.

Eulog. Memor. l. 3. c. 11.

Usuard & Odilard Religieux du Monastere de saint Vincent & de saint Germain de Paris, ayant esté envoyez en Espagne par leur Abbé Hilduin II. pour en rapporter quelques Reliques de saint Vincent, & ne pouvant executer leur dessein, parce qu'elles avoient esté enlevées par Audalde Religieux de Castre, allerent à Cordouë, & obtinrent de Saul qui en estoit Evesque, & de Sanson Abbé de Pilemellar le corps entier de saint George, celui de saint Aurele, mais sans teste, & le Chef de sainte Sabigothe que l'on appella depuis Nathalie. Pendant leur retour en France Dieu honora de plusieurs miracles le sacré depost dont ils estoient chargez, comme l'on peut voir par la Relation qu'en a laissé Aimoin qui vivoit en ce temps-là, c'est-à-dire, l'an 858. Cet Abbé Sanson estoit Prestre, il avoit succedé à Felix qui gouvernoit le Monastere de Pilemellar vers l'an 853. avant le Martyre de la Vierge Pompose. Il faut le distinguer d'un autre Sanson qui fut fait Abbé ou Superieur des Ecclesiastiques de saint Zoile de Cordouë l'an 863. comme dit celui-cy dans une Apologie qu'il publia pour se defendre contre Hostigese Evesque de Malaca qui l'avoit appellé *Heretique*. La translation du corps de saint George & des autres Reliques fit de l'éclat : le Roy Charles le Chauve en eut de la joye, & pour s'assurer de la verité du fait, il envoya en Espagne un de ses Officiers appellé Mancion : cet Officier alla à Cordouë, y apprit une particularité du Martyre des Saints ômise par saint Euloge, & vit deux jeunes filles de maison noble y souffrir pour la defense de la Foy. Cette

C.LXXXII. particularité est que l'on exposa les corps des Saints, afin qu'ils fussent devorez par les bêtes, mais ils furent conservez par la divine providence, & les mouches mesme n'en approcherent pas.

CHAPITRE LXXXII.

Des Monasteres de Navarre.

I.
Monasteres de Navarre visitez par S. Euloge.

Cette Lettre est dattee du 25. de Novembre de l'Ere 889 c'est à dire de l'an 851.

Post hæc omnis exhibeatur humanitas *Reg.S.Bened. c. 53.*

Alvare dans la vie de S. Euloge en met 150 Odoarius cui centum quinquaginta regulares, monachi militabant. *Voyez ce qui a esté dit cy-devant page* 802.

Saint Vincent d'Igal est une Paroisse à deux lieues d'Hurdaspal. Voyés Sandoval dans son Catalogue des Evesques de Pampelone page 36.

SAint Euloge estant dans la Navarre, vers l'an 839. alla visiter les monasteres du païs, ainsi qu'il témoigne dans sa Lettre à Vuillesinde Evesque de Pampelone. Il s'y étend principalement sur ce qu'il avoit remarqué dans l'Abbaye de saint Zacharie, située au bas des Pyrenées prés de la riviere d'Arge. Ce monastere estoit celebre dans tout l'Occident par l'exacte Observance qui y fleurissoit. Le Saint dit qu'il y fut receu par l'Abbé Odoare homme eminent en pieté & en erudition qui luy rendit tous les devoirs de charité & d'honneteté qu'il en pouvoit attendre *omnem erga nos humanitatem exhibuit*, laquelle expression saint Euloge semble avoir empruntée de l'endroit de nôtre Regle où il est parlé de la reception des hostes. Ensuite il fait l'eloge de la communauté de saint Zacharie qui estoit composée d'environ cent Religieux, & releve par ses loüanges leur amour pour Jesus-Christ; l'emulation mutuelle qui les portoit à s'avancer sans cesse dans la perfection, leur humilité, leur retenuë à garder le silence, leur promptitude à obeir mesme dans les choses qui sembloient estre au dessus de leur forces, & enfin leurs autres vertus. Avant que d'aller à saint Zacharie, il passa plusieurs jours dans le monastere de Leyre, & il y vit des Religieux solidement établis dans la crainte de Dieu. Sur la fin de sa Lettre il prie Vuillesinde de saluër en son nom cinq Abbez qu'il appelle ses tres-chers Peres, sçavoir Fortunius Abbé de Leyre, Athile Abbé de Celle, Odoare Abbé de Serasie, Scemene Abbé d'Igal, & Dadilan Abbé d'Hurdaspal.

II.
S. Sauveur de Leyre.

Le monastere de saint Sauveur de Leyre fut ou fondé, ou rebâti & doté de revenus par Eneco Arista Comte de Bigorre & premier Roy de Navarre. Car quant aux autres Princes

que l'on dit avoir regné avant luy dans ce païs-là, ils sont fabuleux, comme le font voir deux sçavans Autheurs. On enterroit ordinairement les Rois de Navarre dans l'Eglise de Leyre. Du temps de Garsias Innigues Roy de Navarre qui commença à regner vers l'an 859. la ville de Pampelone ayant esté ruinée par les Maures, Ximenes qui en estoit Evesque se refugia & transfera son siege au Monastere de Leyre. Garsias donnant deux villages à cette Abbaye l'an 880. ce Prelat y* fit en mesme temps donation des Eglises de ces deux mesme lieux. Quelques années aprés ce Prince s'associa avec les Religieux par une fraternité spirituelle qu'il contracta entre les mains de Ximenes. Garsias Fortunius Roy de Navarre aprés avoir porté la couronne environ seize ans se fit Religieux à Leyre ainsi qu'il est marqué dans une liste des Rois de Navarre qui est à la fin d'un ancien manuscrit de la Regle de saint Benoist qui se trouve dans ce Monastere. Morales & Yepes ont cru que l'Abbaye de Hurdaspal estoit la mesme que celle * d'Ordax qui appartient aujourd'hui à l'Ordre de Premonstré; mais Monsieur Oienard n'est pas de ce sentiment, & tient qu'il est bien plus vray-semblable que le monastere de Hurdaspal estoit dans un lieu qui porte encore aujourd'hui ce mesme nom, & qui est dans la vallée de Roncevaux. Il ne faut point non plus suivre l'avis de ces deux Autheurs Espagnols, lorsqu'ils confondent l'Abbaye de Serasie avec celle de saint Zacharie. Car saint Euloge les distingue manifestement par les divers noms dont il se sert pour les designer. Il n'y a pas d'apparence que dans une mesme Lettre il aït marqué un monastere par deux differens noms. Deplus il y saluë Odoare qui estoit alors Abbé de Serasie, c'est-à-dire l'an 851. auquel temps il écrivoit sa Lettre. Mais en parlant de l'Abbé Odoare qui l'avoit recû dans S. Zacharie vers l'an 840. il en parle comme d'une personne qui ne gouvernoit plus cette maison soit qu'il fut mort, ou qu'il fut passé dans un autre monastere. Enfin ce n'estoit point saint Zacharie, mais saint Pierre qui estoit Patron de Serasie, comme il paroît par deux Chartes l'une rapportée par Blanca & l'autre par Bris Martinez. Celle-ci est de l'an 867. & c'est la donation du lieu de Xavierre faite par Galinde Comte d'Arragon au monastere de Cirese où de Serasie (prés de Jacques) où il y avoit des vertus, c'est-à-dire des Reliques de saint Pierre, de saint André, de saint Estienne, de saint

C.LXXXII.

Mons de Marca l. 2 c. 8. & 11. pag. 178

** Ibid. pag 139.*

Oienard. Notit. Vasconiæ pag. 245. 273.

D'autres ne mettent le commencement du regne de Garsias que vers l'an 867.

Se hizo Hermano de los monges en manos del Opis o Dom Ximeno. *Catel. de los Opisb. de Pamplona fol 18.*

** au Diocese de Bayonne.*

Not. Vasco. pag. 103.

Yepes sur l'an 840. c. 2.

Præerat quippe tunc Odoarius Abbas summæ sanctitatis, magnæque scientiæ vir qui ultra quam referri potest me suscipiens omnem erga nos humanitatem exhibuit. *Ep. S. Eulogii ad Vvill find.*

Blanca hist. Arragon. Ad an. 969.

C.LXXXIII Benoist, & de plusieurs autres Saints. Saint Euloge parlant des monasteres de Navarre ne dit rien de celle de sainte Marie d'Yrache ; ou parce qu'il ne la visita point dans son voyage, ou mesme, parce qu'elle n'estoit pas encore fondée. Yepes a crû qu'elle subsistoit dés l'an 815. & en fait l'histoire dés cette année-là. Son fondement est qu'il y a preuve que Sanche Roy de Navarre, qu'il suppose avoir regné en 815. donna à ce monastere le Chasteau de saint Estienne de Monjardin, d'où il avoit chassé les Maures. Mais comme nous avons remarqué, la Navarre n'avoit point encore en ce temps-là de Rois particuliers : Elle appartenoit aux François & ce Sanche premier du nom n'entra dans le thrône que l'an 905. Deplus si l'on s'arreste à ce qui est exposé dans les Lettres de Garsias, qui succeda au grand Sanche son pere vers l'an 1035. ce fut Sanche second nommé Abarcha qui donna ce Château à Yrache. Car Garsias attribuë cette donation à Sanche son bis-ayeul, c'est-à-dire à Sanche second Abarca que Sanche le Grand reconnoist pour son ayeul dans une Charte, où il parle du Chasteau de saint Estienne. Ainsi comme l'on ne sçait rien de ce monastere avant cette donation qui fut faite aprés l'an 905. & même aprés l'an 969. il y a lieu de douter si ce monastere a subsisté avant le dixiéme siecle, & ce n'est point dans le IX. que l'on en doit faire mention.

Martines hist. de la Pegna, pag. 89.

M. de Marca hist. de Bearn. pag. 175.

Notitia Vascon. Oihen *pag.* 267 *&* 280 *&* 303.

Quondam bisavus meus Santius Rex. *Yepes tom. 3 écrit 33 & sur l'an 815.*

CHAPITRE LXXXIII.

De l'Abbaye de saint Millan.

I.

LEs Catalogues des Abbez de saint Millan & de Valvanere ne marquent que leurs noms. Vitolio à qui l'on donne la qualité d'Abbé, fonda l'an 800. le monastere de saint Martin de Mena dans la ville d'Oca. Un autre Abbé nommé Guisande bâtit en 867. le monastere de saint Jean d'Orhagnes & s'y retira avec des Religieux qui y donnerent des terres qu'ils avoient eux-mesme defrichées, & qui vivoient du travail de leurs mains. L'Abbé Severe se retira dans le monastere de saint Felix d'Oca, ou comme porte sa Charte il s'engagea & se soûmit à la regle & à l'observance de saint Felix, & il y donna des terres, des ornemens, des croix, des vases, &c.

Monasteres bâtis par des Religieux de saint Millan.

C.LXXXIV

des livres. Le Comte Diegue contracta en mesme temps un semblable engagement se livrant aussi avec son corps & son ame à la Regle de saint Felix. Ce que Sandoval entend seulement d'une fraternité spirituelle qu'il contracta avec les Religieux; mais ces termes semblent marquer quelque chose de plus. A la fin de l'acte Diego témoigne qu'il a confirmé cette Regle devant l'Eglise ou dans la place de saint Felix, selon le mesme Autheur, ce mot de Regle signifie en cet endroit l'acte même. On pourroit en juger avec plus de certitude s'il avoit donné ce titre qui est de l'an 863. Il paroît par un Acte de l'an 871. que le monastere de saint Vincent d'Ocizta avoit esté bâti par les Religieux de saint Milan, & que les revenus en furent augmentez par la donation de deux Eglises & de quelques heritages. Pierre estoit alors Abbé d'Ocizta. Deux ans aprés Martin Prestre de la Communauté de saint Millan & d'autres Moines touchez de l'amour divin, bâtirent quatre Eglises & les unirent au monastere de saint Estienne de Salcede. Ces cinq monasteres de saint Martin de Mena, de saint Felix d'Oca, d'Orbagnane, d'Ocizta, de Salzede furent depuis soûmis à saint Millan, & c'est pourquoi nous en avons parlé en ce lieu.

Sic me trado ad regulam sancti Felicis de Auca, &c. Ego Didaco qui hanc regulam cōfirmavi in atrio S. Felicis & in manu de Severo Abbatis manu mea signum feci. *Sandoval mon. de S. Miliam. p. 45.*

Yepes sur l'an 893. 873.

CHAPITRE LXXXIV.

De l'Abbaye de saint Jean de la Pegna.

I. *Abbaye de S. Iean.*

LA celebre Abbaye de saint Jean de la Pegna (c'est-à-dire de la Roche) qui est située sur les confins de l'ancien Comté d'Arragon proche la ville de Jaca ou Jacques eut son origine dans le IX. siecle. Elle ne fut d'abord qu'un Ermitage où se retira un saint Anachorete nommé Jean *de Atheres*. Aprés sa mort sa place fut remplie par saint Voto, & par saint Felix freres, Gentils-hommes de Sarragoce, qui embrasserent la mesme profession. Ils eurent pour successeurs Benoist & Marcel qui vivoient du temps d'Eneco Arista premier Roy de Navarre, c'est-à-dire vers l'an 830. Ensuite plusieurs Chrétiens qui s'étoient retirez dans cette solitude pour y estre plus en seureté pendant la guerre que les Maures faisoient dans le païs, y bâtirent un monastere pour des Ecclesiastiques qui renoncerent au

C.LXXXV. monde, & se mirent sous la conduite de Transiric qui fut leur premier Abbé. C'est ce que porte un ancien titre d'où quelques Autheurs ont pris occasion de dire que le monastere de la Pegna avoit esté premierement habité par des Prêtres seculiers, ce qui n'est pas veritable. Les Ecclesiastiques dont nous venons de parler, le fonderent & s'y établirent : mais en s'y établissant, ils quitterent le siecle, & se firent Religieux. Aussi Garsias Ximenes Roy de Pampelune, c'est-à-dire de Navarre, & Galinde Comte d'Arragon les qualifient *Moines* dans la Charte par laquelle ils donnent à leur Abbé Athile, & à leur Communauté, S. Martin de Cillas qui est sans doute ce mesme monastere que gouvernoit cet Athile, ou un autre Abbé du mesme nom que saint Euloge saluë dans sa Lettre. C'est principalement en veuë de ce titre qui est de l'an 858. qu'on attribuë au Roy Garsias Ximenes la fondation de saint Jean de la Pegna. Mais ce Garsias Ximenes est celui qui a regné aprés Eneco Arista, & non pas ce pretendu Garcias Ximenes que l'on dit avoir posé les fondemens du Royaume de Navarre vers l'an 758. Galinde Aznar II. Comte d'Arragon fonda le monastere de saint Martin de Sarras, & Bernard son gendre (ou pour mieux dire) son cousin fit bâtir celui d'Obbarre, Yepes rapporte l'établissement de Sarras à l'année 803. mais il faut le mettre plus de cinquante ans aprés, puisque Galinde ne succeda à son pere Aznar ou à son oncle Sanche, que vers l'an 856. Car, ainsi que remarque Monsieur de Marca, l'on a commis la mesme faute dans la Chronologie des Comtes d'Arragon, que dans celle des Rois de Navarre, & a l'on avancé le temps des uns & des autres.

Præfecerunt Abbatem Transiricum & elegerunt clericos qui proprias voluntates relinquentes & renunciantes desideriis carnalibus & mundanis habitare ibi voluerunt. *Histor. de S. Iuan. de la Pena lat. pag. 127.*

Deo & B. Joanni Baptistæ & Abbati Atilo & Monachis ibi Deo servientibus. *pag 129.*

Entre ce premier Eneco & Garcias l'on met encore deux autres Rois, sçavoir Ximenes Eneco, & Eneco Ximenes.

Yepes sur l'an 803

Mons. de Marca en son histoire de Bearn. pag. 181.

Notit. Vascon. Ochenart. pag. 369.

CHAPITRE LXXXV.

De plusieurs Monasteres du Comté de Roussillon & de Catalogne.

I. *Fondation du Monastere de S Pierre & de celui de Ripol.*

Loüis le Debonnaire estant Roy d'Aquitaine reprit la ville de Barcelone que les Sarrazins avoient occupée, & y signala sa pieté par la fondation de l'Eglise de saint Juste & de S. Pasteur & de l'Abbaye de saint Pierre des Pucelles. Ce monastere subsiste encore aujourdhui & est habité encore par

des Religieuses de l'Ordre de saint Benoist. L'Abbaye de Ripol située en Catalogne dans le Diocese de Vich fut ou fondée ou rebâtie vers l'an 888. par Vvifroy II. du nom Comte de Barcelone qui y offrit son fils Rodolphe, & y donna le Montferrat & d'autres terres. Rodolphe aprés avoir porté l'habit de Religieux entra dans le siege Episcopal d'Urgel. Les quatre premiers Abbez de ce monastere furent Daguin, Daniel, Enneco, Arnoul. Il en sera parlé plus amplement dans le Livre suivant. Possidonius Evesque vray-semblablement d'Urgel ayant bâti le monastere de sainte Grate dans le territoire de cette ville, y mit des Religieux, y donna le Prieuré de saint Fructueux, & la terre de Serra, & eut recours à Loüis le Debonnaire, afin qu'il lui plust de prendre cette Abbaye sous sa protection, ce que ce Prince lui accorda. Charles le Chauve confirma encore cet établissement l'an 844. en faveur de Geila qui gouvernoit cette nouvelle communauté, & laissa aux Religieux la liberté de s'élire des Abbez aprés la mort de celui-ci.

C.LXXXV.

Avant l'an 808.

Yepes sur l'an 888

II.

De sainte Grate.

Stephan Baluz. Append. Actor veter ad Capitul. n. 61.

Nous avons parlé ci-devant de la fondation de saint Estienne de Banioles au Diocese de Gironne. Bonit qui en estoit le fondateur & le premier Abbé estant mort, les Religieux choisirent Mercoral pour remplir sa place, & il fut établi par Nimbrid Archevesque de Narbonne. Mercoral obtint par l'entremise du Comte Rapo un privilege de Loüis le Debonnaire, qui maintint les Religieux de Banioles dans le droit de se choisir des Abbez suivant la regle de saint Benoist. Domnule fondateur & premier Abbé de saint Pierre de Bisondun ou Besalu au mesme Diocese de Gironne, reçut la mesme grace de Charles le Chauve l'an 844. Ce Prince accorda aussi sa protection à Theodose Abbé de saint Emeter & de saint Genes dans le Diocese de Gironne, & laissa aux Religieux la liberté d'élire leurs Abbez ainsi que saint Benoist prescrit dans sa Regle. Ces Lettres de Charles qui sont de l'an 861. ne firent que renouveller ce que Deodat predecesseur de Theodose avoit obtenu de Loüis le Debonnaire. Elles font voir que le monastere de sainte Marie d'Amer, dependoit alors de l'Abbaye de saint Genes. Loüis le Debonnaire prit sous sa protection les Religieux du monastere de sainte Marie d'Arles, bâti par Castellan dans le Comté de Roussillon, & Charles le Chauve leur accorda la mesme grace à la priere de leur Abbé Recesind

III.

Monasteres de Banioles, de Besalu & de S. Genes d'Arles.

Ibid. n. 41. l'an 823.

n. 62.

n. 89.

n. 63.

C. LXXXV. & permit aux Religieux de se choisir un Superieur, comme il est porté par nôtre Regle. La Charte de ce Prince qui est de l'an 844. fut donnée dans le monastere de saint Saturnin de Toulouse pendant le siege de cette ville.

IV.
Abbaye de S. André ou de S. Michel de Cuzan.

On bâtit pendant le neuviéme siecle, deux monastères en l'honneur de saint André dans le Diocese d'Elne (ou de Perpignan, le premier estoit situé sur la riviere de Taide, c'est-à-dire sur celle de *Latet* ou sur celle du Tec, mais la premiere explication doit estre preferé à la seconde. Miron Fondateur de cette nouvelle maison, y assembla des Religieux de nôtre Ordre & en prit la conduite. Il eut pour successeur Sisegut qui obtint des Lettres de protection de Loüis le Debonnaire à la recommandation du Comte Gaucelin. Il paroît par cette Charte que son Abbaye avoit sous sa dependance deux Prieurez l'un dedié à saint Martin (ou il avoit demeuré,) & l'autre consacré à saint Vincent. Ce monastere de S. André ne subsiste plus, mais l'autre est aujourd'hui une Abbaye fort considerable qui a changé de nom & s'appelle saint Michel de Cuzan. Yepes dit que ce monastere de Cuzan nommé autrefois de saint André fut ruiné par le debordement de la riviere, & qu'ensuite il fut rebâti par Prothaise & dedié en l'honneur de saint Germain d'Auxerre: enquoi on pourroit trouver quelque ombre de verité en se figurant que ce monastere fondé par Miron fut detruit, & que sur ses ruines, Protaise en bâtit un autre. Mais la Charte de Charles le Chauve, où il est fait mention de l'origine de ce monastere ne nous en donne point cette idée, & elle marque nettement que Prothaise & ses Associez furent les premiers Fondateurs de leur Abbaye. Ainsi nous suivrons seulement le témoignage de cet ancien titre qui est encore appuyé d'un autre du mesme temps. Vvitica, Protaise, Victor, & quatre autres Ecclesiastiques tous Prestres du Diocese d'Urgel en estant sortis avec la permission de Vvilade leur Evesque passerent dans celui d'Elne, y acheterent un fond dans un lieu nommé Exalade proche la riviere de *Tet*, qui est sans doute celle de *Latet*, & non pas celle de Tec, & ils y batirent un monastere sous l'invocation de saint André Atila, Baro, Leudomir & d'autres laïques qui s'estoient joints à eux contribuërent aussi à l'établissement de cette nouvelle maison. Charles le Chauve en confirma la fondation par son Privilege, donné l'an 871. sous le Pontificat de Fredalde Archevesque

Mabil. de Re Diplom pag. 506.

Samm. Gall. Christian. t. 2. pag. 606.

Spicil. tom. 8. pag. 349.

Carta faciente Protasio ad domum S. Andreæ elemosynarum. *Steph. Baluz. Appendix ad Capitul. tom 2. n. 98. & 104.*

Fredalde ou Fredolde assista au Concile de Toussi. l'an 860.

chevesque de Narbone, & d'Audelinde ou Audesinde Evesque d'Elne, & permit à Vvitiça & à ses Confreres de vivre selon l'ordre monastique, & de s'élire un Abbé selon la Regle de saint Benoist. La Charte de ce Prince ne parle point d'aucune autre Charte precedente, ny de l'Abbé Miron, ny des deux Prieurez de saint Martin & de saint Vincent, ce qui montre la distinction des deux monasteres de S. André. L'on y voit aussi la méprise de Yepes & de quelques autres Ecrivains qui mettent dés le VIII. siecle, la fondation de saint André d'Exalade. Cette erreur vient de ce que l'on a crû que ce privilege estoit de Charlemagne, au lieu qu'il est de Charles le Chauve. Il se trouve encore deux Chartes qui confirment ce que nous disons. La premiere est un jugement par lequel le Comte Salomon fut obligé de ceder aux Religieux de saint André la possession de quelques terres qui leur avoient esté données. Ce titre est de l'an 869. & fait voir que Vvitiça exerçoit alors la charge d'Abbé, & que Prothaise demeuroit avec lui dans son monastere. La seconde Charte est une Sentence renduë l'an 876. en faveur d'Audesinde contre un particulier nommé Auvalde. Elle justifie que ce Prelat vivoit en ce temps-là & non pas en 801. ainsi qu'on l'a placé dans le catalogue des Evesques d'Elne, & qu'il eut pour predecesseurs Vvinedar, Ramne & Salomon. De son temps Charles le Chauve & non pas Charlemagne, fit bâtir la principale Eglise de Perpignan, qui fut dediée à la sainte Vierge, à saint Jean Baptiste, à saint Pierre & à saint Benoist, & donnée à des Religieux de nôtre Ordre.

C.LXXXVI

Yepes sur l'an 815.

Samm. Gall. christian. 2 pag. 606.

CHAPITRE LXXXVI.

Des Monasteres de saint Pelage, de saint Martin, de saint Julien de Samos, & de quelques autres. Du bien-heureux Ventila.

I. *Monastere de S. Pelage ou Paye de S. Martin.*

LE corps de saint Jacques Apôtre ayant esté trouvé à Compostelle en Galice, du temps du Roy Alphonse le Chaste, & de Theodemir Evesque d'Irie, on y bâtit une Eglise pour y mettre ce precieux depost, & on y établit des

C.LXXXVI

Marian. l. 7. c. 10.

Pro victu atque indumento fratrum ibidem commorantium vel monachorum, &c.

Pro victu atque vestitu monachorum in ipso loco deservientiū, cum consensu fratrum & congregationum monachorum sancti Jacobi.

Yepes l'an 835. & 836 tom. 4. écrit. 9. & 10.

Clercs pour y chanter l'Office. Mais il paroît aussi par d'anciens titres que cette Eglise mesme dés son origine fut deservie par des Religieux qui demeuroient dans le monastere nommé *Ante altares*, parce qu'il estoit devant l'Autel de saint Jacques. De sorte que les freres, c'est-à-dire, les Ecclesiastiques, & les Moines recevoient en commun les donations qu'on leur faisoit pour leurs vestemens & pour leur nourriture. Il se trouve mesme des Chartes où il n'est parlé que des Moines, & l'on pourroit douter si ces premiers Clercs n'étoient point aussi des Religieux qui avoient esté admis à la clericature & aux ordres sacrez. Yepés cite des Lettres d'Alphonse VI. Roy de Castille qui portent que leur premiere communauté estoit composée de douze Religieux, que leur Abbé s'appelloit Ildefroy homme de grande vertu, & qu'ils bâtirent un cloître & d'autres lieux reguliers, selon que le prescrit saint Benoist. Ce monastere d'*Ante altares*, a eu pour premier patron saint Pierre, & ensuite saint Pelage ou saint Paye Martyr de Cordouë. Il y avoit de plus des Religieux qui celebroient l'Office dans sainte Marie de Cortecelle, que l'on dit avoir esté une Chapelle ou une dependance de l'Eglise de saint Jacques. Du moins il est certain que c'estoit un monastere qui en estoit fort proche, & qui ayant esté transferé au lieu appellé Pignar fut dedié à saint Martin. On y gardoit la Regle de saint Benoist, comme porte la Charte de Sisnand Evesque d'Irie ou de Compostelle, dont il sera parlé dans le Livre suivant. L'Abbaye de saint Paye fut transferée & unie à celle de saint Martin dans le xv. siecle, & les bâtimens furent donnez à des Religieux de nôtre Ordre, qui y demeurent encore aujourd'hui. Yepes met des le ix. siecle la fondation de l'ancien Prieuré ou Hospital de Zebrero destiné à recevoir les Pelerins qui vont visiter le tombeau de saint Jacques.

II.

Abbaye de Caloge.

Yepes sur l'an 846.

Il paroît aussi par un titre allegué par cet auteur (& qu'il seroit à souhaiter qu'il eut donné entier) que l'an 846 Gondiauld bâtit à Caloge une Eglise qu'il offrit à saint Cyprien, tant pour l'Abbé Viliar qui avoit seize Religieux sous sa conduite, que pour ceux de sa famille qui voudroient embrasser la perfection Evangelique sous la Regle de saint Benoist. Sandoval parle d'un monastere de Caloge dedié à saint Pierre, dont il attribuë par conjecture l'origine à S. Fructueux, & d'où il dit que l'on

tira les premiers Religieux de Cortecelle. Saint Cyprien de Caloge depend aujourd'hui de l'Abbaye de saint Martin de Compostelle ou de saint Jacques. C.LXXXVI

III. *Ofilon repare le monastere de Samos.*

Les Moines de saint Julien de Samos estant inquietez par des seculiers qui vouloient les dépoüiller des biens qu'ils avoient reçûs de la liberalité du Roy Froile leur Fondateur, ils en porterent leurs plaintes à Alphonse II. qui leur accorda sa protection par ses Lettres de l'an 811. Mais il y a lieu de douter s'ils en tirerent beaucoup d'avantage & de secours, & il est de plus fort probable que l'Abbaye souffrit beaucoup pendant les guerres civiles & étrangeres qui troublerent le regne de Ramire I. Car un peu aprés la mort de ce Prince, c'est-à-dire vers l'an 850. elle se trouva toute déchuë & mesme sans Superieur. On attribuë aussi cette ruine à la negligence *des Clercs*, c'est-à-dire des Religieux, ainsi que l'explique Sandoval. Ce monastere estant dans un miserable état, & peut-estre abandonné, & desert l'Abbé Audofroy & quelques Moines venus d'*Espagne*, c'est-à-dire du païs soûmis au joug des Maures, l'obtinrent aisement du Roy Ordonio I. pour y demeurer & y rétablir les exercices de la profession Religieuse. Mais Audofroy mourut un peu aprés ; Il eut pour successeur dans son entreprise un autre Abbé nommé Ofilon qui vint aussi d'Espagne, c'est à dire de Cordouë, ou des environs. Car la persecution des Maures obligea quantité de Religieux à quitter le païs, & à passer dans la Galice ou l'Asturie. Cet Abbé Ofilon, un Prestre appellé Vincent, & Marie Religieuse furent de ce nombre : Ils eurent accez auprés d'Ordonio ; & ce Prince touché de leur affliction leur donna Samos avec ses dépendances, & leur fit encore d'autres graces, afin qu'ils pussent retablir ce monastere. Il est à croire que cet Ofilon estoit un Religieux fort distingué par son merite, & que l'on jugeoit fort propre pour la conduite des ames. Car le Roy voulut qu'au commencement de chaque mois, il fit des conferences où assisteroient les Religieux & mesme les Prestres, des Eglises de sa dependance, & qu'il travaillât à deraciner les vices, & à faire vivre chacun dans le bon ordre. Au reste ces conferences n'estoient pas une chose nouvelle ayant esté en usage en Espagne dés le VII. siecle, comme il se voit par la Regle commune de saint Fructueux, selon Sandoval. Cette seconde Charte d'Ordonio pour la reparation de Samos, est

Sandoval en son Histoire des Rois de Castille pag 142.

La Charte d'Ordonio est de l'an 852.

Ordinamus tibi de Calendis in Calendas facias collationes per omnia ipsa monasteria, &c. *Yepes sur l'an 759. tom. 3. écrit 17.*

Regul. commun. S. Fructuos. c. 10.

C.LXXXVI de l'an 856. & selon Morales de l'an 862. Il est encore fait mention du retablissement de Samos dans un Acte ou écrit public, par lequel l'Abbé Ofilon, Marie Religieuse, & Vincent Prestre invoquent le secours de saint Julien & des autres saints Patrons de leur monastere où ils avoient *remis l'Observance de la sainte Regle*, & y offrent les meubles qu'ils avoient apportez de Cordouë, & les terres, Eglises, monasteres, pescheries, salines & tout ce qu'ils avoient obtenu depuis. Cette Charte fut confirmée par le Roy & par deux Evesques. Elle est de l'Ere 910. c'est-à-dire de l'an 872. selon Morales, & de l'Ere 919. c'est-à-dire de l'an 881. selon Sandoval. Ce peu d'exactitude à dechiffrer, ou à transcrire les dattes des Chartes, est sans doute l'une des causes du peu de convenance qui se trouve entre les autheurs Espagnols, à l'égard des années du regne de quelques-uns de leurs Princes.

Morales cité par Yepes sur l'an 759.

Sandoval paroît plus croyable, parce qu'il a écrit le dernier, & qu'il critique souvent sur les années des Chartes.

IV.

Fondation de S. Pierre des Roches & de saint Sauveur de Lerez.

Les Abbayes de saint Pierre des Roches, & celle de saint Sauveur de Lerez toutes deux situées dans la Galice furent bâties presque au mesme temps. La premiere est à une lieuë de la ville d'Orenze, & son nom marque sa situation. Car elle est sur le haut d'un rocher dans lequel on a taillé trois Chapelles qui font la principale partie de l'Eglise. Elle a eu pour Fondateur un Gentilhomme nommé Gemond qui estant à la chasse, fit reflexion que ce lieu-là estoit propre pour un Ermite. Considerant ensuite que le premier devoir aussi bien que la veritable felicité de l'homme consiste à s'attacher à Dieu, il embrassa la vie solitaire & se retira sur ce rocher. Plusieurs touchez de son exemple se joignirent à lui, & de leur union il se forma une communauté de Religieux par l'appuy & la liberalité d'Alphonse le Grand, qui leur donna des terres pour leur subsistance. Cet établissement se fit vers l'an 883. Mais depuis ce monastere qui estoit independant a esté reduit en Prieuré & soûmis à l'Abbaye de Gelleneuve. Le monastere de saint Sauveur de Lerez est situé dans le Diocese d'Irie ou de saint Jacques. Ce fut encore ce Roy Alphonse qui en posa les fondemens vers l'an 886. & y destina pour Abbé Gontade. Ordonnio II. fils & successeur d'Alphonse l'acheva, & y donna des terres, des vases precieux, des ornemens Sacerdotaux, des livres & entr'autres une Regle de saint Benoist, dont il recommanda l'observation aux Religieux. Yepés qui avoit la Charte de ce Prince, avoit promis de la met-

Yepes sur l'an 883. 886.

Yepes sur l'an 886. & 646.

tre à la fin de son ouvrage, mais il l'a omise.

Avant que de sortir de la Galice, il ne faut pas oublier le Bien-heureux Ventila qui vray-semblablement estoit de cette Province. Il eut le bon-heur de naistre de parens qui lui inspirerent la crainte de Dieu dés sa jeunesse, & le firent instruire dans la vertu & dans les Lettres. Il profita si bien de leurs soins qu'il mena une vie pure & si bien reglée dans cet âge qui a tant de penchant au desordre & au vice. L'amour de la chasteté le rendoit vigilant & exact à eviter les pieges de la volupté. Mais s'il paroissoit en cela dur & severe, cette dureté & cette rigueur n'estoit que pour luy-mesme. Car il estoit doux & officieux envers le prochain, il ressentoit vivement la misere des pauvres, & il les secouroit autant qu'il lui estoit possible. Par ces saints exercices il fit grand progrez dans le service de Dieu; Ensuite pour s'y avancer encore plus, il quitta secretement sa famille, & alla recevoir l'habit de Religieux. Quelque temps aprés, il se fit Ermite, & demeura prés de l'Eglise de sainte Marie de Pagin non loin d'Orenze. Il y passa le reste de ses jours dans la priere & dans le jeûne, il resista fortement au demon qui vint souvent lui faire insulte, il soulagea mesme par des miracles les malades qui implorerent son assistance, & enfin il mourut dans une sainte perseverance l'an 890.

C. LXXXVII.

V.

Le Bien-heureux Ventila.

Gonon de Vitis Patrum. pag 271.

CHAPITRE LXXXVII.

Des Abbayes de Tunion, d'Aquilar, de Cardagne & de Duegne.

L'Abbaye de saint Adrien de Tunion fut bâtie l'an 891. par Alphonse le Grand. Les Lettres de ce Prince font voir que les monasteres de saint Romain d'Orsnige, & de saint Julien dans le territoire de Leon furent durant quelque temps sous la dependance de cette Abbaye, laquelle a esté depuis unie à la Cathedrale d'Oviede. A trois ou quatre lieuës de cette ville on voit un monastere appellé *Val-Dieu*, de l'ordre de Cisteaux, & l'on ne sçait pas par qui il a esté bâti, mais il y a preuve qu'il subsistoit de l'an 893. & qu'en cette année-là sept

I.

Abbaye de Tunion & quelques autres.

Yepes sur l'an 891. & 893.

C. LXXXVIII. Evesques en dedierent l'Eglise. Ces Prelats sont Radesinde Evesque de Dume, Nauste de Conimbre, Sisnand d'Irie, Ranulphe d'Astorge, Argimir de Lamegue, Reccarede de Lugo, Eplera de Sarragoce.

II. *Monastere de sainte Marie d'Aquilar.* *Sur la riviere d'Ebre.*

Ego Opila Abbas una cum Collegio monachorum meorum, &c. *Yepes sur l'an 822.*

Il est certain que l'Abbaye de sainte Marie d'Aquilar dans la vieille Castille a esté dans son origine habitée par des Moines. Elle eut pour fondateur Opila Abbé de saint Michel de Tabulate qui s'y établit vers l'an 822. & laissa son premier monastere à Opila son neveu. Trente ans aprés les revenus d'Aquilar furent augmentez par la liberalité du Comte Osores qui s'y donna avec tous ses biens, comme il paroît par sa Charte qui fut souscrite de l'Abbé Opila. Ce monastere appartient aujourd'hui à l'ordre de Premonstré.

III. *Martyre de deux cens Religieux de Cardaigne.* *Yepes sur l'an 834. tom 4. écrit 6. Bull. Clem. 8.*

Zafa general d'une armée de Maures faisant le ravage dans le territoire de Burgos pilla le monastere de saint Pierre de Cardagne, & y tua l'Abbé Estienne Sanche & deux cens Religieux que l'Eglise revere comme martyrs. Ce monastere fut rebati par Alphonse le Grand vers l'an 872. ou selon d'autres l'an 899. quinze ans aprés la fondation de la ville de Burgos, dont on met l'origine en l'an 884.

IV. *Monastere de S. Marie de Port & de Truvie.*

L'Abbé de sainte Marie de Port, qui estoit située dans les montagnes de Burgos, subsistoit l'an 863. ainsi qu'il paroît par divers titres qui font voir que l'Evesque Antoine y demeuroit en ce temps-là, que Montan en estoit Abbé, & que l'on en accrut la dignité, & les biens temporels par l'union de quelques Eglises & de quelques Prieurez qui y furent assujetis. Gradila se fit Religieux dans le monastere de saint Paul de Truvie en Asturie, & y donna tout son bien. Il en fut élu Abbé aprés s'estre engagé à maintenir l'observance suivant la convention prescrite par la Regle. Mais on ne le laissa pas mourir dans le Cloître. Le Roy Ramire premier qui connoissoit son merite, persuada à des Evesques assemblez dans un Concile de le tirer de sa solitude, & de l'élever au siege Metropolitain de Brague. Quittant les Religieux de saint Paul, il conserva toûjours beaucoup d'affection pour eux, & depuis il ratifia les donations qu'il leur avoit faites. L'acte de cette ratification, qui est de l'an 863. fut souscrit par quatre Evesques & par l'Abbé Paterne.

Pactum Regulæ accessi roboraturus, &c. *Le mesme sur l'an 863.*

V. *Monastere de S. Isidore lés Dugna.*

On ne sçait point ny quand, ny par qui a esté fondé le monastere de S. Isidore *les Dugna* qui est dans le diocese de Palence. Alphonse III. surnommé le Grand y accorda un privilege qui

ne se trouve plus. Et nous parlerons plus amplement de cette Abbaye dans le Livre suivant, selon les lumieres qu'en donnent d'autres Chartes qui font voir, que l'on y gardoit la Regle de saint Benoist. Il est aussi plus commode de remettre à traiter du retablissement du monastere de saint Pierre des Mons, afin de marquer de suite les actions de saint Gennade qui commença d'y exercer la charge d'Abbé l'an 898. par l'ordre de Ranulphe Evesque d'Astorge.

C.LXXXVIII. *Yepes sur l'an 883. Le mesme l'an 898. tom. 2. écrit 11.*

CHAPITRE CLXXXVIII.

De l'Eglise Cathedrale de Cantorberi & de l'Abbaye de saint Augustin.

I. *Ruines des Monasteres par les Danois.*

NOs memoires ne nous fournissent rien de plus remarquable sur le sujet de l'Angleterre, que la ruine de la pluspart des monasteres, & des autres lieux de pieté, que l'on y avoit bâtis, depuis que les Disciples de saint Gregoire y avoient planté la Foy. Car les Danois y firent ce que l'on a veu avoir esté fait ailleurs par les Normans, si toutefois on doit distinguer ces deux peuples: Les Provinces voisines de la mer Baltique alors plus fecondes en hommes, qu'en ce qui estoit necessaire pour les nourrir, se dechargerent d'une grande multitude de barbares qui s'estant repandus ensuite dans la grande Bretagne y mirent tout à feu & à sang, & pour nous arrester à ce qui nous touche, y éteignirent presque entierement l'ordre monastique, & l'étude des choses saintes. De sorte, qu'un païs où les sciences estoient auparavant si fleurissantes, seroit retombé dans sa premiere Barbarie, si un Prince qui d'abord pensa estre accablé par l'orage des Danois ne les eut chassez par un secours particulier du Ciel; & ne se fut appliqué à faire revivre les Lettres. Aussi cette conduite n'a pas moins contribué à luy meriter le titre *de Grand*, que ses combats & ses victoires. C'est là l'idée generale de ce qui nous reste à dire à l'égard du IX. siecle. Il faut entrer dans le détail de ces choses commençant par l'Eglise de Cantorberi toûjours deservie par des Religieux de nôtre ordre.

Rex Elfredus magnus. Mat. Paris. vita 23. Abb. S. Alban. pag. 23.

On luy donne le titre de Grand dans l'inscription de ses Loix.

II. *Archevesques de Cantorberi.*

Le dernier des Archevesques de Cantorberi, dont il a esté fait mention est Athelard qui mourut vers l'an 804. Il eut de

C. LXXXVIII. suite pour successeurs Vvlfred, Feogild, Ceolnoth, Athelred & Plegmond. Il y a apparence que Vvlfred est le mesme que Vvlfred Archidiacre qui souscrivit l'an 803. au decret du Concile de Clif aprés l'Archevesque Athelard, Ethilheah & Feologeld Abbez, & Vvlfeard, Vvernoth; & Beornmod Prestres du Diocese de Cantorberi. Car la souscription de chaque Evesque s'y voit suivie de celles des Abbez & des Prestres de son Diocese, qui se trouverent avec luy à ce Synode. Un autheur Anglois témoigne que tout ce qu'il avoit remarqué touchant Vvlfred dans les anciens memoires est qu'il estoit Moine de la Cathedrale de Cantorberi: mais estant Religieux de cette Eglise, il a pû aussi en estre l'Archidiacre.

Actus Pontific. Gervas. pag. 1641.

Godvvinu de pres. Anglia, pag. 68. concil tom. 7. pag. 1190.

III. *Conciles de Celchid & de Cliff.*

Les Conciles ausquels presida Vvlfred donnent lieu de juger qu'il ne manqua pas de zele pour le bon ordre & la discipline. Celui qu'il tint à Celchid l'an 816. ordonna entre autres choses que l'élection des Abbez & des Abbesses se feroit par l'Evesque conjoinctement avec la famille; c'est-à-dire avec la communauté du monastere, que l'on n'établiroit dans ces charges que des personnes, qui auroient vecu regulierement dans le Cloître, & qui seroient capables d'instruire & d'edifier les autres, qu'il ne seroit point permis aux Superieurs des maisons Religieuses d'en vendre ou aliener les terres, sinon dans une extrême necessité, & qu'enfin * les monasteres qui auroient esté une fois dediez par les Evesques où l'on gardoit la Regle, & dont les Abbez ou Abbesses recevoient la benediction Episcopale demeuroient toûjours monasteres sans qu'il fut permis de les donner à des seculiers, & que les biens qui y appartenoient, seroient pour le monastere mesme conformement à ce qui avoit esté ordonné par le Concile generale de Calcedoine. L'on traita aussi de la Discipline reigieuse, & de quelques affaires de monasteres dans les Conciles de Cliff & d'Oslaveshlem tenus entre les années huit cens vingt-deux & 826. Vvlfred qui y presidoit, ayant un differend avec l'Abbesse Cenedrithe fille & heritiere de Cenulfe Roy de Merce, il le termina par un accommodement, & obtint que l'Eglise de Cantorberi seront remise en possession de quelques terres qui y appartenoient, & que ce Prince avoit données au monastere de Vvinchelcombe, & qu'ensuite pour retrancher tout sujet de contestation, les noms des terres seroient effacez des anciens privileges de cet Abbaye. L'on y jugea aussi un procez touchant

Cum consensu & consultu familiæ. *Concil. Cond apud Celychit. an. 816 c. 4. pag. 1487.*

** Il faut se souvenir qu'il y avoit de veritables monasteres, & de faux monasteres. Voyez cy-devant pag 310*

C. 8. Le texte de ce Canon a esté alteré & obscurci: pour l'entendre il faut avoir recours au Concile de Calcedoine qui y est cité.

chant la terre ou le monastere de Vvestburi. Ce monastere fut adjugé à Hebert Evesque de Vvorcestre, contre la pretention des Moines de l'Abbaye de Berclei qui estoient ses parties. On verra dans la suite que saint Osvvalde rétablit Vvestburi & y remit des Religieux. C-LXXXVIII.

Mon. Anglic. tom. 1. pag. 125.

IV.

Biens de la Cathedrale de Cantorberi partagés.

Du temps de Vvlfred Cenulfe Roy de Kent, Cenulfe Roy de Merce & deux de ses successeurs accrurent par leurs liberalitez le revenu des Moines de l'Eglise de Cantorberi, & ce Prelat leur fit aussi des donations & échangea avec eux quelques terres : ce qui fait voir que les biens de la Cathedrale estoient divisez en deux portions, dont une appartenoit à l'Evesque & l'autre aux Religieux. Bernulfe qui regnoit dans le païs de Merce l'an 822. donnant une terre à l'Eglise de Cantorberi la destina pour la nourriture & le vestement des Moines qui la deservoient, & leur fit cette donation à la priere de Vvlfred. On louë ce Prelat d'avoir procuré le bien & la paix de son Eglise. Il mourut l'an 829. & eut pour successeur Feogild Abbé d'un monastere inconnu. Celui-ci ne tint le siege qu'environ quatre mois, & fut suivi de Ceolnoth auparavant Doyen ou Prieur, dont le Pontificat fut de bien plus longue durée, s'estant étendu jusqu'à l'an 870. Vvernard Prestre & neveu de l'Archevesque Vvlfred donna ou plutôt rendit par son testament à l'Eglise & aux Moines de Cantorberi quelques terres que son oncle, & Ceolnoth ensuite luy avoient données du consentement de ces Religieux. Surquoy il est à remarquer que ces Prelats gratifiant ainsi Vvernar, n'avoient rien fait contre le reglement du Concile de Celchid, qui avoit veritablement defendu l'alienation des terres des monasteres; mais qui avoit permis aux Abbez d'en donner l'usufruit à vie avec l'agrément de leur communauté. Vvlfred avoit acquis ces terres pour les Religieux de son Eglise, à condition qu'aprés sa mort ils feroient de certaines prieres & de certaines aumônes pour le repos de son ame. Son neveu leur rendant ces terres dont il avoit joüi, leur en donna encore d'autres qui luy appartenoient en propre. Son testament est de l'an 830.

On peut douter si ces deux Cenulfes sont differens.

Evident. Eccl. Cant. apud x. script. pag. 2215. 2216.

Cum consensu & licentia familiæ & iterum reddatur Ecclesiæ. *Can. 7.*

V.

Clercs appellez pour y chanter

Ceolnoth eut besoin d'une grande sagesse & d'une grande vertu, pour soutenir dignement sa charge dans les divers maux qui affligerent son diocese. Une maladie contagieuse emporta presque tous les Religieux de sa Cathedrale, & n'en laissa que

C.LXXXVIII. *l'Office avec les Religieux dont le nombre estoit fort diminué.*

Unde factum est tam in Ecclesia Cantuariensi quã in cæteris, ut Clerici monachatum non susciperent, nec susceptum dignè sustinerent. Semper tamen monachi pauci Cantuariensis Ecclesiæ dominatum habebant. *Gerva. Actus Pontific. Cantuar. pag.* 1643.

cinq. De sorte que ceux-ci furent obligez de le prier de leur associer quelques Ecclesiastiques, pour les aider à y continuer la celebration de l'Office, jusqu'à ce que les places vacantes fussent remplies. Mais elles demeurerent long temps vuides, le trouble & la misere où fut reduit le païs pendant les frequentes invasions des Danois, ayant esté cause qu'il n'y eut que fort peu de Clercs qui embrasserent la profession monastique dans l'Eglise de Cantorberi, & dans les autres d'Angleterre, & que ceux qui s'engagerent dans cette maniere de vie, n'en accomplirent pas exactement les devoirs. Cette Eglise Metropolitaine ne changea pas toutesfois d'estat & de discipline, il y eut toûjours quelques Religieux comme dans son premier établissement, & ils y conserverent le rang & l'autorité qu'avoient eu leurs predecesseurs. Le Pontificat de Ceolnoth finit avec sa vie l'an 870. On luy substitua Athelred Evesque de Vvincestre, qui avoit esté Moine de l'Eglise de Cantorberi. Il fut surpris d'y voir des Ecclesiastiques qui y celebroient l'Office conjointement avec les Religieux, & d'abord il n'approuva pas que ceux-là y eussent esté introduits. Mais ayant appris qu'on ne les y avoit appellez que par necessité & pour soulager les autres, qui estoient en trop petit nombre, il les y laissa. Vers le commencement de son Pontificat, sçavoir l'an 871. le Duc Elfred donna à Athelrede & à l'Eglise de Cantorberi la terre de Chertham pour le vestement des Moines qui la deservoient : ce qui confirme ce que nous venons de dire touchant l'estat de cette Cathedrale. Athelred mourut vers l'an 888. & aprés que le siege eut vaqué environ deux ans, eut pour successeur le pieux & sçavant Plegmond, qui fut tiré d'un ermitage, * le Roy Alfred luy donna une terre pour les besoins des Religieux de sa Cathedrale.

Anno 871. Elfredus dux dedit, &c. ad vestitum monachorum, ut patet per cartam suam, &c. *Monast. Anglic. tom 1 pag* 20.

* *Cet Ermitage s'appella depuis Plegemundesham dans le territoire de Chestre.*

Ad opus monachorum *Ibid. & hist. Anglic. scriptor. x. pag.* 2218.

VI. *Abbez de saint Augustin.*

Jambert Abbé de saint Augustin prés de Cantorberi ayant esté élû Archevesque, eut pour successeurs dans ce monastere Gutard, Cunred, Vvernod & d'autres Religieux qui ne sont presque connus que par leurs noms, ou par quelques affaires temporelles qui se firent de leurs temps. Vvernod estoit parent d'Athelvulphe Roy de Vvestsex, de Cenulfe Roy de Merce, & de Cudred Roy de Kent. Cet avantage de sa naissance fut tres-utile à sa communauté, & porta ces Princes à y faire des graces. L'Archevesque Vulfred & les Religieuses de l'Abbaye de Thanet firent avec luy l'echange de quelques terres, ce

que nous marquons ici pour faire voir que ce monastere, ou comme l'on parloit en Angleterre, *cette famille* de Religieuses subsistoit encore en ce temps-là, sçavoir l'an 826. Vvernod mourut l'an 844. & eut pour successeur Diernoth à qui une Dame fit une donation assez considerable à condition, qu'aprés sa mort les Religieux de S. Augustin reciteroient chaque jour le Pseaume *Exaudiat* pour le repos de son ame. Ce que nous avons observé dans les livres precedens fait assez voir que la Regle de saint Benoist estoit la regle commune des monasteres d'Angleterre, & s'il est besoin de le justifier encore; Jean Diacre autheur du IX. siecle confirme ce fait, lorsqu'il assure que de son temps on eut eu peine à trouver en Angleterre quelque Religieux qui ne portât l'habit, & qui ne gardât la Regle de saint Benoist. S'il y avoit encore quelque monastere où l'on suivit une autre discipline, c'estoit vraysemblablement dans le païs de Galles habité par les Bretons, ou dans le fond de l'Ecosse, où les successeurs de quelques Moines Irlandois avoient conservé en tout ou en partie leur premiere observance.

CH. XCIX.

Familiâ monachorum de Menstre in Thanet. *Ibid. pag.* 1776.

Vix potest in illis partibus monachus aliquis inveniri à quo non observetur tam in proposito quam in habitu Regula Benedicti. *Ioh. Diacon. vita S. Gregor. l. 4. c. 82.*

Le pays de Galles formoit alors une Province particuliere, & ne dependoit point de l'Archevesque de Canterberi.

CHAPITRE XCIX.

De saint Suvithun Evesque de Vvincestre: De l'Abbaye de Glastenburi.

I.

S. Suvithun.

LA sainteté de Suvithun Evesque de Vvincestre est plus connuë que le particulier de sa vie. On a veritablement ses Actes, mais ils n'ont esté écrits que dans l'onziéme siecle par un Religieux de nôtre Ordre, qui a travaillé sur des memoires qui contenoient plutôt ses miracles que le détail de sa conduite & de ses actions. Cet autheur marque que le Saint fut admis à la clericature par Helmstan Evesque de Vvincestre. Un Historien moderne, mais qui a écrit l'histoire Ecclesiastique d'Angleterre sur les anciens memoires, adjoute que le Saint voulant se devoüer au service de Dieu, entra dans la communauté des Moines de Vvincestre; en quoi il suppose comme certain que la cathedrale de cette ville estoit alors deservie par des Religieux. Aussi son opinion n'est pas sans quel-

(Vvintoniensis) Presbyter ecclesiæ ab Helmstano jam dudum ordinatus. *Villiel. Malmesb. de gestis Pontific. l. 2. fol. 137*

Vade Vintoniam ad vetus monasterium. *Ibid. fol. 139*

CH. XCIX. Se monachorum cœnobio Vvintoniæ conjunxit. *Harpsfeld. Eccl. hist. Angl. sæc 9. c. 9 Edov Mai scun. pag. 883.* Vetus cœnobium Ventanæ civitatis. *Monast. Anglic. tom 1 pag 37. Act. sæc 4. part 2. pag. 69. Concil. tom. 7. pag. 1685.*

que fondement ; puisque cette Eglise estoit appellée *le vieux monastere.* Egberg Roy d'Angleterre connoissant le merite de saint Suvithun l'appella à la Cour, & luy confia l'instruction de son fils Ethelvulphe, & c'est pourquoy dans le privilege de Croylant donné l'an huit cens trente trois, le Saint est qualifié *Prêtre du Roy Egbert.*

II. *Egbert Roy d'Vvestsex & ses enfans.*

Pour éclaircir ce que nous dirons dans la suite, il est à propos de donner quelque connoissance de ce Prince & de sa posterité pendant le neuviéme siecle. La noblesse & le merite d'Egbert causant de la jalousie à Britrich Roy d'Vvestsex ou des Saxons Occidentaux, il fut obligé de sortir de la grande Bretagne, & cette disgrace fut heureuse pour luy. Car s'étant retiré en France, il y apprit la civilité & l'art de gouverner les peuples. Aprés la mort de Britrich il repassa dans l'Vvestsex, & en fut couronné Roy. L'Angleterre avoit esté jusqu'alors divisée en diverses Provinces qui formoient presque toutes autant d'estats separez. Egbert commença à les reünir sous un seule domination, soit en se les assujettissant tellement qu'ils n'eussent plus d'autre Roy que luy, ou en obligeant les autres Souverains à luy payer tribut. Il mourut vers l'an 837. & eut pour successeur son fils Ethelule disciple de saint Suvithun. Ethelvulphe estoit Soudiacre, & c'est pourquoy il eut besoin d'une dispense pour se marier. Il eut quatre fils qui regnerent dans l'Vvestsexe l'un aprés l'autre, sçavoir Ethelbald, Ethelbest ou Ethelbrit, Ethelred, & le grand Alfred. Quelques-uns luy donnent un cinquiéme fils nommé Ethelstan, mais d'autres estiment qu'il estoit son frere. Ethelvulphe regna principalement dans l'Vvestsexe, & laissa à Ethelstan le gouvernement des autres païs qu'avoit conquis Egbert. L'Angleterre estant fort alarmée des frequentes invasions des Danois. Ethelvvlphe pour obtenir la protection du Ciel offrit à Dieu la dixiéme partie des terres de son Royaume, voulant que l'Eglise la possedat exempte de tout tribut & de toute charge publique. Il fit cette donation l'an 855. devant le grand Autel de la cathedrale de Vincestre, du consentement de tous le grands Seigneurs de son Estat. Beorred Roy de Merce, & saint Edmond Roy d'Estangle furent presens à cette fameuse offrande. Saint Suvithun, & Alstan Evesque de Scirburn, qui estoient les principaux ministres du Roy, celui-ci dans les affaires civiles, & celui là dans

Dei consilio factum intelligo ut vir ille ad tantum regnum electus regnandi disciplinam à Francis acciperet. *Vvil. Malmesb. l. 2. de gestis Regum c. 2.*

Concil. tom 8 ad an 855. pag 244.

ce qui regardoit la religion ; voulurent que les Abbez & les Abbesses qui tiroient tant d'avantage de la pieuse liberalité de ce Prince, en fissent paroître de la reconnoissance, & pour cet effet ils les obligerent à faire reciter tous les Mercredis chacun dans sa communauté de certaines prieres pour le salut & la prosperité d'Ethelvulphe. Entre les vertus qui eclaterent dans saint Suithun, on loue principalement la douceur & son humilité. Il mourut vers l'an 863. & selon qu'il l'avoit ordonné, fut enterré hors de l'Eglise dans un lieu méprisable, où son tombeau estoit foulé des pieds des passans, & exposé à la pluye.

CH. XCIX.

Vaill. Malmesb. l. 2. fol. 138.

III. *Abaye de Vilton.*

On attribuë au Roy Egbert la premiere origine du monastere de Vilton, parce que ce fut par sa permission que sa sœur Alburge veuve établit une communauté de treize Religieuses dans l'Eglise de sainte Marie, que le Comte Vulstan son mari avoit bastie en ce lieu-là. Le Grand Alfred ayant defait les Danois prés de Vilton, y fit un autre monastere pour douze Religieuses qu'il y mit sous l'Abbesse Radegonde, & il y transfera encore les treize Religieuses qui estoient dans celui de sainte Marie. L'Eglise de ce second monastere fut dediée à saint Barthelemi.

Mon. Anglic. tom. 1. pag. 191.

IV. *Abbez de Glastenburi.*

Badevulphe Abbé de Glastenburi mourut vers l'an 800. & eut ensuite pour successeurs Cuman, Mucan, Gutlac, Edmont, Herfert, & peut-estre Tictan II. Mucan obtint du Roy Egbert une terre pour les besoins des Religieux de son monastere. Le Roy Athulphe (qu'on appelloit aussi Ethelvulphe) donna à l'Abbé Edmond un autre domaine pour affermir la discipline & l'observance reguliere dans la communauté. Ethelbald qui succeda à son pere Ethelvulphe dans le Royaume d'Vvestsex vers l'an 857. fit paroître son affection envers la mesme Abbaye, en y accordant un lieu nommé Braunciminster, ainsi nommé peut-estre, parce qu'il y avoit eu un petit monastere. Ce Prince fit cette donation pour l'usage des Moines, & * afin qu'ils eussent la commodité de pêcher de certains poissons. Les Danois ravageant la Northumbre, Tictan ou Tite Abbé de Streneshal fut obligé d'abandonner son monastere. Il en tira ce qu'il y avoit de saintes Reliques, & principalement le corps de sainte Hilde, & accompagné de douze de ses Religieux, se refugia à Glastenbury. On dit qu'il y fut si bien reçu, & que la communauté conçut tant d'estime

Ad supplementum vitæ regularis, &c.

* Ad capturam piscium. *Ibid. pag. 15.*

Ce fut vray-semblablement vers l'an 870.

Sanctus Tictan.

Ch. XC.

pour son merite qu'elle le choisit pour Superieur. Mais peut-estre qu'on la confondu avec l'Abbé Ictan qui eut la conduite de ce monastere vers le milieu du VIII. siecle ; avant que les Danois portassent leurs armes dans la grande Bretagne.

Ibid. pag. 4. 14. & 71.

CHAPITRE XC.

Des Monasteres d'Abbendon, de saint Alban, & de quelques autres.

I. *Monastere d'Abbendon.*

CEnulfe Roy de Merce accorda un privilege à Rethun qui gouvernoit le monastere d'Abbendon ; les Lettres de ce Prince qui sont de l'an 821. indiction XIV. font voir qu'il regnoit encore en ce temps-là, & qu'il ne mourut pas en 819. ainsi que disent quelques auteurs aprés Ingulphe. Rethun y est qualifié Evesque, & il se trouve en effet qu'il eut la conduite du diocese de Lecestre, comme il paroît par sa souscription à une Charte de l'an 851. pour le monastere de Croyland.

Florent. Vvigor. Adan. 819. Monast. Anglic. tom 1. pag 100. Godvuin de præs. Angl. pag. 337.

II. *Abbaye de saint Alban.*

On a remarqué ci-devant que Vvillegod fut le premier Abbé de saint Alban dans le Comté d'Herford. Il mourut l'an 796. & eut pour successeur Eadric son disciple, qui fut tiré du corps de sa communauté, ainsi que l'avoit expressément recommandé, Offa Roy de Merce fondateur de ce monastere. Eadric s'acquitta dignement des devoirs de sa charge, & tant par sa moderation & sa sagesse, que par l'appui du jeune Roy Egfrid, dont il avoit l'honneur d'estre parent, il deffendit son Eglise contre l'envie & les insultes de quantité de personnes fort puissantes, qui n'approuvoient pas que le Roy Offa eut dotté si richement son Abbaye. Vvlsig suit Eadric dans le catalogue des Abbez de saint Alban, mais Matthieu Paris qui l'a dressé, marque assez clairement que Vvlsig qu'il met pour troisiéme Abbé n'a pas succedé immediatement à Eadric, puisque suivant la Note qui est à la marge Vvlsig exerça sa charge du temps du grand Alfred, dont le regne commença l'an 871. Aussi l'on trouve un titre dans Ingulphe qui fait voir que l'an 868. le monastere de saint Alban estoit sous la conduite de Tivinomis dans ce catalogue. Les Religieux ne pouvoient faire un plus mauvais choix que de prendre Vvlsig

Mat. Paris vita Abbat. S. Alban. pag. 23. Act. sac. 4. part. 1. pag 579.

Où selon d'autres en 872.

pour leur Abbé, car bien loin de leur donner de la consolation & de les porter à la vertu, il ne leur donna que du chagrin & du scandale. Ils l'élurent peut-estre en veuë de sa naissance, qui le rendoit parent du Roy de Merce, & dans l'esperance qu'il ne se prevaudroit de cet avantage que pour attirer de la protection & de l'appui à sa communauté; mais il en usa tout autrement. Dés qu'il fut dans la charge d'Abbé, il oublia qu'il estoit Religieux, & sans considerer que la qualité de Superieur l'obligeoit encore plus étroitement à l'observance, puis qu'il en devoit faire leçon & donner exemple aux autres, il s'en dispensa entierement. Il crut que tout luy estoit permis, parce qu'il estoit d'une illustre maison, & il s'abandonna au luxe & à la vanité. Il changa la forme & la couleur de son habit, & se vetit d'étoffes de soye. Une de ses plus ordinaires occupations estoit le divertissement de la chasse. Il passoit le reste de son temps à visiter les grands du païs, & à leur faire des festins dans son monastere où il invitoit mesme les Dames: Il donna des biens de son Eglise à ceux de sa famille, & fit une depense magnifique dans le mariage de quelques-unes de ses parentes. Pour soûtenir ces depenses il vendit de riches vases, & d'autres meubles tres-precieux que le Roy Offa avoit offerts à saint Alban; ce qui fut une perte irreparable pour le monastere. Tous ces excez irriterent tellement les Religieux, qu'enfin ils s'éleverent contre luy, & ne voulurent plus luy obeïr. Ce trouble finit avec la vie du miserable Vulsig qui mourut aprés avoir bien bû. Il eut pour successeur Vulnoth, dont l'administration se rencontra au temps que les Danois repandus en Angleterre, & la couvrant en quelque sorte de leurs armées, y firent de si grands ravages, ce qui convenant mieux au neuviéme qu'au dixiéme siecle, nous devrions parler ici de cet Abbé. Mais puisque la Note qui est à la marge de l'ouvrage de Matthieu Paris, ne met l'établissement de cet Abbé que sous le regne d'Edoüard, c'est-à-dire aprés l'an 900. nous remettrons à parler de luy au livre suivant, la mépri[s]e que nous pourrions commettre en ce point n'estant pas fort importante.

Mutans habitum tam forma quam colore, qui sericis utens, &c. *Ibid.*

Debacchantibus Danis in Anglia qui superficiem terræ cooperuerant, inæstimabile facientes exterminium. *Vita Abbat. S. Alban pag.* 24.

III. *Monastere de Pollesvuord & de Chic.*

Les Actes de sainte Modvuene contiennent des faits dont quelques-uns ne s'accordent pas avec la verité de l'Histoire. On dit qu'elle fut convertie par saint Patrice Apôtre d'Irlande qui mourut dans le cinquiéme siecle, & on veut cepen-

CH. XCX. dant qu'elle ait fondé des monasteres en Angleterre plus de quatre cent ans aprés. Il y a aussi de la difficulté dans ce qu'on ajoûte qu'Alfred, le plus jeune des fils du Roy Ethelvulphe, estant travaillé d'une maladie qui paroissoit incurable, passa en Irlande, & qu'il y fut gueri par cette Sainte, puis qu'Aller qui a écrit exactement la vie de ce Prince n'en dit rien, & qu'il assure qu'Alfred fut toûjours infirme depuis l'âge de vingt ans jusqu'à quarante, & qu'ensuite il reçeut quelque soulagement allant faire sa priere dans l'Eglise de saint Guerryr en Cornoüaille. Ce que l'on peut se figurer de plus favorable à ces Actes, est que la Sainte vint en Angleterre sous le regne d'Ethelvulphe, & lors qu'Alfred n'estoit encore qu'un enfant, & qu'elle guerit le jeune Prince qui tomba depuis dans la même ou dans une autre maladie. Quoiqu'il en soit Ethelvulphe luy donna la terre de Pollesvvord au diocese de Chester. Elle y bâtit un monastere, & y forma à la vertu Edgithe sœur d'Alfred, qu'il faut distinguer de sainte Edithe d'Alesbury, dont les Actes semblent avoir esté confondus avec ceux de sainte Osythe. Aprés l'établissement de Pollesvvord, sainte Modvvene demeura quelque temps en retraite à Streneshal. On dit qu'elle alla trois fois à Rome par penitence, & qu'elle fit ce voyage nuds pieds & revetuë d'un cilice avec la Vierge Lazare. Elle retourna ensuitte en Angleterre, & demeura sept ans dans une petite Isle de la riviere de Trent où elle bâtit une Chapelle à l'honneur de saint André. Se trouvant importunée de ceux qui la venoient trouver pour estre gueris de leurs maladies, elle s'en alla en Irlande où elle mourut saintement. Son corps fut transferé dans l'Isle de saint André, & depuis au monastere de Burton situé dans le Comté Stafford fondé vers le commencement de l'onziéme siecle, sa vie a esté écrit par Galfroy VI. Abbé de Burton, mais cet ouvrage n'a pas esté donné au public. Sainte Osythe se consacra à Dieu sous la direction de sainte Modvvene, & bâtit le monastere de Chic au diocese de Londres. Elle fut tuée vers l'an 870. par les Danois, & a esté depuis reverée comme Martyre. Son monastere ayant esté ruïné, Richard de Beaumes qui fut fait Evesque de Londres l'an 1108. acquit la place par l'echange d'une autre terre, y bâtit une Eglise en l'honneur de la Sainte, & y mit des Chanoines Reguliers.

Alfred naquit l'an 849.

Edouvard Maihevv. pag 908. Harpsfel. jac. 9. c. 13.

Monast. Anglic. pag 272.

Edovv. Marhevv. pag 1586. ad 7. Octob.

Godvvin de Episc. Angl. pag. 234.

CHAP.

CHAPITRE XCI.

De plusieurs monasteres détruits ou ravagez par les Danois.

I. *Monastere de Jarovv & autres ravagez par les Danois.*

LA desolation de l'Eglise de Lindisfarne ruinée en 793. par les Danois, qui tuërent ou emmenerent captifs la pluspart des Religieux ne fut que l'essay de leur fureur, & le commencement des horribles violences qu'ils exercerent depuis en Angleterre. Ils y aborderent de nouveau l'année suivante & y pillerent l'Abbaye de Jarovv, & peut-estre aussi celle de Vviremouth. Mais les Religieux s'en estoient déja retirez avec leurs saintes Reliques. Alcuin qui vivoit en ce temps-là, deplorant cette affliction dans sa Lettre à Offa Roy de Merce, marque assez que ces Barbares ravagerent encore d'autres monasteres. Le succez de ces premieres invasions les rendit plus hardis & plus ardens à les continuer, & à porter leurs armes dans un païs où ils trouvoient dequoy contenter leur avarice. Quoique le Roy Egbert fut si puissant, & en si grande reputation de valeur, ils l'attaquerent l'an 833. en descendant à l'Isle de Scepey qu'ils ravagerent entierement. Il est à croire que le monastere que sainte Sexburge y avoit bâti ne pût pas eviter leur violence. Mais s'il fut détruit on le rétablit depuis, & il estoit encore habité par des Religieuses au douziéme siecle. Il en est peut-estre de mesme de l'Abbaye de Menstre ou de sainte Mildrede de Thanet. On dit que du temps de l'Abbesse Sigeburth qui entra dans cette charge l'an 751 ce monastere fut presque pillé tous les ans par les Danois, & qu'ensuite Siledrite qui lui succeda par l'ordre du Roy Cuthred, le rétablit & l'accrut tant à l'égard du nombre des Religieuses que des biens temporels. Mais si l'on juge du temps de ces ravages par la notion generale que donne l'histoire d'Angleterre, il paroîtra plus probable qu'ils arriverent sur la fin du 8. siecle ou dans le 9. auquel temps on sçait certainement que les Danois firent plusieurs courses dans le royaume de Kent. L'an 864. ils passerent l'Hyver dans l'Isle de Thanet, & il y a bien apparence que s'ils n'avoient pas encore pillé Menstre, ils le saccagerent cette an-

Alcuin apud Vvillel. Malmesb. de gest. Reg. Ang l 1. c. 3. Ed. Malbevv. pag. 1296.

In qua (Insula) monasterium optimum constructum est. *Asser. de gest. Alfredi.*

Dani singulis annis advenientes Thanati insulam devastabant, &c.

Post obitum Sigeburth Abbatissæ Seledritha à Rege Cudredo subrogatur & ab Alderamo Archipræsule consecrata.

Chronic. Thenr. pag. 1908 Mon st. Anglic tom 1. pag. 84.

Vers l'an 800.

CH. XCI.

Tom. 7 Concil. pag. 1153.

née. Quoi qu'il en soit Seledrithe qui fut benie Abbesse par l'Archevesque Adelard (& qui est peut-estre la mesme que Cynedrithe qui donna des terres à ce Prelat au lieu des monasteres de Cotham & de Pectange qu'il luy ceda) fut comme la seconde Fondatrice de Thanet qui subsista jusqu'à l'an 1011. qu'il éprouva de nouveau la violence des Danois, & fut ensuite donné aux Religieux de saint Augustin de Cantorbery. Mais il faut nous arrester dans le IX. siecle, dont nous traitons ici.

II.

Abbayes de Coldingham de Streneshal, d'Eli & autres détruites par les mesmes ennemis.

Le plus furieux orage qui fondit sur l'Angleterre, & qui y ruina plus d'Eglises & de monasteres, fut l'invasion des Generaux Danois Hinguar & Hubbe qui aborderent au païs d'Estangle l'an 867. avec une tres-grande flote. Aprés y avoir passé l'Hyver ils entrerent d'autant plus hardiment dans la Northumbre que cet Estat estoit dans le trouble & la division, ils prirent la ville d'York, & ravagerent toute la Province. La venerable Ebbe qui gouvernoit le monastere de Coldingham ayant avis que les ennemis se preparoient à piller son Abbaye, assembla ses sœurs dans le Chapitre, se defigura le visage avec un razoir, & les engagea par ses paroles & par son exemple à faire le mesme, afin de paroître difformes à ces Barbares, & de les empescher d'attenter à leur pudicité. La chose reussit selon leur esperance; & outre la gloire de la virginité elles obtinrent encore celle du Martyre, ayant esté brûlées comme d'innocentes victimes dans l'embrasement de leur monastere. Les Danois ravagerent de nouveau l'Eglise de Lindisfarne & le monastere de Tinemuth habité par des Religieux & non pas par des filles, comme dit un autheur Anglois. Ils pillerent encore ceux de Jarovv & de Vviremuth où avoit vecu le venerable Bede, & l'Abbaye de Streneshal. On attribuë aussi aux troupes d'Hinguar & d'Hubbe la destruction de celle d'Ebchester bâtie par sainte Ebbe sœur de S. Osvvald dans le territoire de Durham. Les Barbares estant entrez dans le Comté de Lincolne y ravagerent le monastere de Bardney & en tuërent tous les Religieux dans l'Eglise. Ils exercerent la mesme cruauté dans Croyland; & dans Medeshamsted ou Peterburch, comme l'on verra cy-aprés. L'Abbaye d'Eli éprouva aussi leur fureur, & non contens de la piller, ils exterminerent par le fer ou par le feu, les Religieuses & toutes les autres personnes qu'ils y trouverent. Saint Edmond Roy d'Es-

Matth. Vvestmon. & Baron. an. 870.

Edovv. Maihevv ad xxiv. August. pag 1291. 1338. Monastic. Anglic. tom. I. pag. 142. 331. 91. Ingulf. fol. 494.

Io. Capgr. apud Edou. Maihevv. pag. 1319.

tangle perdit la vie dans cet orage de la persecution Danoise, & il est reveré comme Martyr. On bâtit depuis un celebre monastere prés de l'Eglise où reposoient ses Reliques. Les troupes d'Hinguar ruinerent aussi l'Eglise de Seham qui avoit esté bâtie par saint Felix Apostre d'Estangle, & qui estoit deservie par des Religieux.

Ch. X C I.

III.
Monastere de Vvinburn & de Repton.
Math. Vvestmon. ad an. 901.
Ou selon d'autres en 872.
(Ripadia) omnium Regum Merciorum sacratissimum Mausoleum.
Inguiph Cambden descript. Britan. in Darbishire.

L'Abbaye de saint Pierre de Cersei au Comté de Surrei fut renversée par la mesme tempeste, mais depuis on en releva les ruines & l'on y remit une communauté de Religieux. Les Danois aprés avoir conquis l'Estangle se répandirent dans les Royaumes de Merce & d'Vvestsex, & en pillerent presque tous les monasteres. Celui de Vvinburn au Comté de Dorset subsistoit encore l'an 871. puis qu'en cette année l'on y enterra Ethelred Roy d'Vvestsex, & s'il fut ensuite ravagé, on le retablit aussi-tôt, estant certain qu'au commencement du x. siecle, il estoit habité par une communauté de Religieuses. L'Abbaye de Repano ou Ripad ou de Repton qui estoit tres-celebre, & servoit de mausolée aux Rois de Merce, fut entierement ruïnée par les Danois l'an 874. Ce n'est plus à present qu'un petit village appellé Repton dans le Comté de *Darbi.*

IV.
Edvvold & Fremont Ermites.
Harpsfele sæc 9. c, 12.
Mon. Anglic. tom. 1. pag. 532.

Aprés la mort de S. Edmond Roy d'Estangle le peuple lui voulut substituer Edvvold son frere, mais ce Prince refusa la couronne, & aima mieux servir Dieu le reste de ses jours dans une solitude. Il choisit pour sa retraite Cernel au Comté de Dorset, & il y vecut en Ermite ne se nourrissant que de pain & d'eau. La veneration que l'on eut pour sa memoire porta depuis un homme riche nommé Egelvvauld à bâtir un monastere de nôtre Ordre dans cet Ermitage. Fremond fils d'Algar Duc d'Essex mena aussi une vie sainte dans le desert, & y fut tué l'an 86?. par un scelerat qui avoit renoncé au Christianisme. Sa vie a esté écrite par Burchard compagnon de sa retraite.



CHAPITRE XCII.

Des Abbez de Croyland : De la ruine de ce Monastere, & de celui de Medeshamsted ou Peterburch.

I.
Le venerable Sivvard Abbé de Croyland.

Sivvardus in Conciliis & Synodis pro magna facundia sua & religione sancta quasi divinus interpres multis jam annis extiterat & innumerabilium negotiorum totius Cleri gratiosissimus expositor ac promotor. *Ingulph. Histor. Monast. Croyland. fol.* 490.

Ibid. pag. 486.

PAtrice second Abbé de Croyland eut pour successeur le venerable Sivvard parent de Cenulfe ou Kenulphe Roy de Merce. Sivvard outre l'avantage de sa naissance, avoit toutes les qualitez qui pouvoient le rendre considerable, une vertu solide, une grande éloquence, & beaucoup d'intelligence & d'habileté dans les affaires : Et c'est pourquoi durant sa vie qui fut fort longue, les Conciles ausquels il assista l'écouterent comme un homme plein de lumiere & de sagesse, & il y traita avec succez une infinité d'affaires du Clergé. Le corps de saint Guthlac reposoit toûjours dans l'Eglise de Croyland, & Dieu y faisoit tres-souvent des miracles en faveur de ceux qui lui demandoient des graces par l'entremise du Saint. Le Roy Kenulphe y estant allé par devotion accompagné d'Vvlfred Archevesque de Cantorbery en fut lui-mesme le témoin, ayant veu de ses propres yeux quelques-unes de ces guerisons surnaturelles. Il le marque expressément dans les Lettres de protection qu'il accorda à ce monastere l'an 806. Il y donna aussi quelques franchises aux Pelerins de saint Guthlac. Celred Abbé de Medeshamsted qui estoit frere de Sivvard souscrivit à cette Charte aprés l'Archevesque Vvlfred & d'autres Prelats.

II.
Le Roy Vvitlaf se refugie dans Croyland & y donne d'insignes privileges.

Novis ac innumeris miraculis prout ego ac Regina mea in nostra peregrinatione nuper oculis nostris vidimus. *Ibid. fol.* 486.

Kenulphe mourut vers la fin de l'an 821. & laissa un fils fort jeune à qui sa sœur Quendrede poussée d'une mal-heureuse passion de regner, fit oster la vie, & tant Kenulphe que son fils furent enterrez dans l'Abbaye de Vvinchelcombe. Quendrede ne joüit pas du fruit qu'elle esperoit de son crime, Ceolvvlphe son oncle entra dans le thrône, & eut de suite pour successeurs Bernulphe, Ludican, & Vvitlaf. Ce dernier obtint la couronne par l'élection du peuple, mais aussi-tost qu'il l'eut receuë & avant qu'il put assembler des troupes pour se la conserver, il fut attaqué par Egbert Roy d'Vvestsex. Dans cette extremité il se retira à Croyland, & il y demeura ca-

ché dans la cellule de sainte Etheldrite qui vivoit recluse prés de l'Eglise du monastere. L'Abbé Sivvard à qui il s'estoit confié, & qui sçavoit seul où il estoit, alla cependant negocier pour lui avec Egbert, & obtint de ce Prince que Vvitlaf regneroit dans la Merce dependamment de lui, & lui payeroit un tribut chaque année. Cet accommodement fut pleinement executé. Vvitlaf sortit de sa retraite aprés y avoir esté quatre mois, & eut depuis une singuliere devotion envers saint Guthlac. Il ne se passoit point d'année qu'il n'allât du moins une fois visiter son tombeau, & y faire quelque offrande. Il fut sensiblement touché de la mort de sainte Etheldrite, & signala son affection envers l'Abbaye de Croyland par une Charte où il y accorda de nouveaux privileges. Pour marque qu'il s'en declaroit le protecteur, il offrit au grand Autel un Calice d'or, une Croix d'or, & une table couverte de lames d'or qui avoit déja servi à sa Chapelle. Il donna à la Sacristie le manteau d'écarlate qu'il avoit sur lui dans la ceremonie de son couronnement, afin que l'on en fit une chasuble. Il y offrit encore un grand tapis où estoit representée la prise de Troye, afin que si on le jugeoit à propos, on le tendit dans l'Eglise le jour de son anniversaire. Il accorda à l'Abbaye le droit d'asyle, & aux Religieux la permission de loger dans ses maisons Royales, lorsqu'ils seroient en voyage; il offrit au refectoir sa coupe & un cornet ou tasse; au dedans de cette coupe estoit gravé le signe de la croix, & elle estoit ornée au dehors d'une sculpture qui representoit des vignerons barbares qui combatoient contre des Dragons : il marqua que son intention estoit que cette coupe fut à l'usage de l'Abbé, & que les vieillards de la communauté se servissent de la tasse & y beussent aux grandes festes pour se souvenir de lui; enfin il maintint le monastere dans la possession des terres qui y avoient esté données par ses predecesseurs ou par d'autres personnes. Tout ceci est exprimé dans sa Charte expediée l'an 833. dans le Concile de Londres le jour de saint Augustin Apostre des Anglois, & souscrite non seulement de Ceolnoth Archevesque de Cantorberi & de plusieurs autres Evesques, mais encore d'Egbert Roy d'Vvestsex & du Prince Ethelvulphe son fils. Hedda Abbé de Medeshamsted, Amberd Abbé de Repton, & Kinevin Abbé de Bardnei souscrivirent aussi à ces Lettres.

CH. XCII.

Ibid. fol. 487.

Crucibolus pag. 488.

CH. XCII.

III.
Charte du Roy Bertulphe où il est parlé des miracles de saint Guthac.

Bertulphe frere & successeur de Vvitlaf n'eut pas la mesme consideration pour les Religieux de Croyland. On leur fit divers outrages sous son regne, & lui mesme dépoüilla leur Eglise de ses plus riches ornemens & leur prit tout ce qu'ils avoient d'argent sous pretexte de la guerre des Danois, qui le vainquirent aux environs de Londres, & le mirent en fuite. Il tâcha neanmoins de leur en faire quelque recompense dans le Concile tenu l'an 851 à Kingesburi. Car les Evesques d'Angleterre, & les Grands de l'Etat lui ayant parlé en faveur des Religieux, & loüé leur vertu & la pureté de leur discipline, & plusieurs en mesme temps ayant esté gueris d'une maladie populaire, par une grace qu'ils attribuerent à l'intercession de saint Gulthlac, Bertulphe y fit expedier une Charte en faveur de ceux de Croyland où aprés avoir marqué qu'il leur estoit fort obligé du secours qu'ils lui avoient donné dans la necessité de ses affaires, il les maintint dans la possession de leurs biens & de leurs privileges, & dans la liberté de porter l'habit & de servir Dieu suivant la Regle de saint Benoist. Ceolnoth Archevesque de Cantorberi, Svvitulphe Evesque de Londres, saint Svvithun Evesque de Vvinchestre & d'autres Prelats y souscrivirent. Les termes, dont userent quelques-uns d'entr'eux dans leurs signatures, conservent la memoire d'un insigne evenement qui accrut de beaucoup la veneration des fidelles envers saint Guthlac, & qui les ayant excitez à visiter plus que jamais son Eglise, repara la perte qu'elle avoit faite, & y procura de nouveaux ornemens. L'Angleterre estoit alors affligée d'une paralysie qui estropioit les personnes, & leur ostoit principalement l'usage des bras ou des mains. Plusieurs des Deputez qui estoient au Synode de Kingesburi en estoient incommodés. Comme l'on commença à y parler d'affaires, Ceolnoth Archevesque de Cantorberi dit qu'il falloit premierement traiter de celles qui regardoient le service de Dieu. On demanda ensuite où estoit Sivvard Abbé de Croyland qui avoit coutume de se trouver dans les assemblées, & de s'y distinguer par son eloquence & par ses grandes lumieres. Askil Religieux de son monastere presenta de sa part une Lettre, par laquelle cette Abbé prioit tres-humblement que l'on excusat son absence, qui n'avoit pour cause que son infirmité & son extreme vieillesse. Sa Lettre donna sujet au Roy Bertulphe de se souvenir des plaintes que faisoient les Religieux de Croy-

Ego Ceolnothus Archiepiscopus Dorobernensis sanus & incolumis tam mente quam membris, &c. *Apud Ingulphum fol. 490.*

CH. XCII.

land, touchant les outrages qu'on avoit fait à leur monastere, & il declara qu'il vouloit leur rendre justice. Les Evesques louërent la bonne disposition du Roy & commencerent à parler ensemble, de ce qui touchoit les interests de cette Abbaye. Pendant qu'ils en conferoient, Ceolnoth qui estoit travaillé de cette Paralisie alors si commune, se sentit gueri, & *s'écria que Dieu venoit de luy rendre la santé par les merites de saint Guthlac, dont ils faisoient les affaires.* Svvitulphe Evesque de Londres, & plusieurs autres personnes qualifiées qui estoient dans le Synode, & qui avoient la mesme incommodité recurent en même temps le mesme soulagement; & ne doutant point que leur guerison ne fut un effet de l'intercession de saint Guthlac, ils firent tous vœu d'aller visiter son tombeau. Bertulphe tout surpris & tout ravi *de miracles si evidens* ordonna à Svvitulphe qui estoit un Prelat fort habile, & qui entendoit parfaitement le style des Chartes d'en dicter une pour les Religieux de Croyland, & d'honorer par sa souscription son medecin saint Guthlac, Svvitulphe executa cet ordre & ne manqua pas dans sa signature de marquer l'obligation qu'il avoit au Saint. La souscription du Roy & celle de saint Suithun rendent aussi témoignage à ces guerisons miraculeuses. Vvlfard Abbé d'Evesham, Livinge Abbé de Vvinchelcombe, & Hedda de Medeshamsted souscrivirent à cette Charte. Le bruit de ces miracles arrivez dans le Concile s'estant répandu dans le païs, il y eut un concours extraordinaire de Pelerins au monastere de Croyland, *& il y avoit des jours où plus de cent Paralytiques estoient gueris.* Le venerable Sivvard qui avoit souffert avec une grande patience & avec une resignation vrayement Chrestienne les outrages qu'on avoit faits à sa communauté, vit avant que de mourir toutes ces pertes reparées par les offrandes des fidelles, & son Eglise plus riche & en meilleur estat que jamais. On ne sçait point précisement le temps de sa mort, mais par conjecture on la peut rapporter à l'an 858.

(Ceolnothus) exclamavit meritis sanctissimi confessoris Christi Beatissimi Guthlaci cujus negotia tunc in manibus tractabantur. *Ibid.*

Ita ut una die aliquoties ultra centum hujusmodi paralytici curarentur. *Ingulph.*

IV.
Theodore Abbé.

Il gouverna soixante & deux ans son monastere, & eut pour successeur Theodore, en faveur duquel Beorred qui regna dans la Merce aprés Bertulphe, confirma les donations faites à l'Abbaye de Croyland par le Comte Algar, & par d'autres personnes. Ce Prince lui accorda cette grace par un Charte donnée l'an 868. dans le Concile de Snothringham où assiste-

Anno Incarnationis Domini nostri Jesu Christi octingentesimo sexa-

CH. XCII.

gesimo octavo. Kalendas Augusti apud Snothringham. *Ingulf. fol.* 492. Legendum videtur Kalendis.

rent Ceolnoth Archevesque de Cantorberi, Alcuin Evesque de Vvincestre & d'autres Prelats. Cette Charte fut souscrite par Ethelred Roy d'Vvestsex, par Alfred frere de ce Prince, & par saint Edmond Roy d'Estangle, On y voit aussi les souscriptions de trois Abbez, qui sont Vylsius Abbé d'Evesham, Hedda de Medeshamsted, & Tivin de saint Alban.

V.

Invasion des Danois.

Aprés avoir parlé de l'origine & de l'accroissement de Croyland; il faut maintenant en décrire la desolation & la ruine. Le detail que nous donnons de ce qui regarde cette Abbaye peut faire juger de ce qui se passa à Jarovv & à Vviremouth, à Bardnei, à Repton & dans d'autres monasteres, dont l'on n'a point écrit les evenemens, ou dont les Chroniques ont esté perduës. Les Danois se porterent avec d'autant plus d'ardeur à piller l'Eglise de saint Guthlac qu'ils espererent d'y trouver beaucoup de richesses: Ils purent aussi y estre poussez par un mouvement de vengeance, & pour se consoler ainsi de la perte qu'ils firent de la mort de trois de leurs Princes tuez dans un combat où se rencontra un Religieux de cette Abbaye. Les Danois ayant passé de la Northumbre dans le Royaume de Merce entrerent dans le Comté de Lincolne qui faisoit partie de ce Royaume. Ces Payens ne ravageoient pas ainsi l'Angleterre sans resistance, les Princes du païs tâchoient de les repousser, & il se donna des batailles où les Anglois furent tantôt victorieux & tantôt vaincus, mais dans leur deroute plutôt accablez par la multitude, que par la valeur de ces Barbares. Le Comte Algar ami & bien-facteur du monastere de Croyland assembla les milices du païs d'Holland où estoit située cette Abbaye, & en forma une petite armée pour essayer d'arrester les courses des ennemis. Comme le monastere estoit dans un païs marescageux & de difficile accez, il s'y estoit refugié environ deux cens hommes tous braves & gens de cœur qui se mirent sous la conduite d'un Religieux nommé Toli, lequel avant sa conversion avoit fort éclaté dans la profession des armes, & s'estoit rendu celebre par ses belles actions. A ces deux cens soldats il s'en joignit trois cens autres aussi d'élite, & Toli les mena tous au Comte Algar. Quelques jours aprés Algar fut engagé à combattre une partie de cette grande armée de Danois qui estoit à Kesteven, & quoique beaucoup inferieur en nombre d'hommes, il la defit, & en tua trois des principaux chefs, à qui l'Histoire donne la

L'an 869.

En Septembre l'an 870. le Comté de Lincolne est divisé en trois parties ou petits pays qui sont Holland (où estoit le monastere de Croyland) Kesteven, & Lindsei Voyez Camden ou Edouard. Maibovv. pag. 1307.

Tolius monachus conversus ejusdem monasterii miles ante suam conversionem in bellicis artibus nominatissimus, &c *Ingulph.* 492.

Occisis tribus regibus cum ingenti multitudine. *Idem.*

Ch. XCII.

la qualité de Rois. Mais le soir mesme du jour du combat tous les Danois qui s'étoient repandus dans le païs de Lincolne pour le piller, se rendirent à Kesteven, & se preparerent aussi-tôt à envelopper & à tailler en pieces les trouppes du Comte. Leur arrivée ne fut pas inconnuë aux gens d'Algar, & la plus-part de ceux-ci frappés de crainte l'abandonnerent, & se sauverent à la faveur de la nuit. Mais Toli avec ses cinq cens hommes & quelques Seigneurs du païs qui commandoient aussi des troupes demeurerent auprés du Comte, & ils se determinerent tous à se deffendre, & à mourir en gens de cœur & en Chrestiens. Dés le matin Algar assista aux divins mysteres, & y recût le saint Viatique avec ses gens. Les Anglois postés en un lieu avantageux & ramassez en un seul bataillon soûtinrent depuis le matin jusqu'au soir l'attaque des Danois sans pouvoir estre rompus; & la victoire leur seroit demeurée si contre l'ordre exprez de leurs chefs, ils ne se fussent emportez à poursuivre les ennemis qui firent semblant de se retirer. Car les Danois en ayant ainsi attiré la plusspart dans une pleine les environnerent & les taillerent en pieces. Algar & Toli qui étoient restez sur une petite eminence avec quelques soldats se defendirent long-temps avec une valeur extraordinaire, & enfin moururent percez de coups.

Sumpto sacro viatico omnes ad moriendum pro Christi fide patriæque suæ defensione paratissimi. Idem.

IV.
Ravage de l'Abbaye de Croyland.

Leur defaite causa une extreme douleur à l'Abbé Theodore. Il apprit cette triste nouvelle sur la fin des Matines, & jugeant bien que les ennemis viendroient aussi-tôt ravager son monastere; il s'avisa d'une chose qui conserva une partie de sa Communauté, & qui dans la suite du temps contribua beaucoup à retablir son Abbaye. Il commanda à ceux de ses Religieux qui estoient les plus vigoureux & les plus robustes de se sauver promptement dans une des solitudes des marais voisins avec les Reliques de saint Guthlac, les Chartes & les Privileges de leur fondateur & des autres Rois, & quelques autres meubles precieux & de facile transport. Ceux-ci au nombre de trente dont il y en avoit dix qui estoient Prestres obeïrent à cet ordre, & se retirerent dans la forest d'Ancarig auprés d'un saint Anachorete nommé Toret, qui y vivoit avec plusieurs autres. Pour Theodore, il demeura dans le monastere avec les vieillards dont quelques-uns estoient âgez de cent ans, & avec de jeunes Novices qui eussent tenté inutilement de se sauver. Ils s'assemblerent tous dans l'Eglise & s'estant revêtus

CH. XCII.

d'aubes ou d'autres habits sacerdotaux, ils reciterent l'Office ordinaire, & ensuite tout le Pseautier. Aprés cela Theodore celebra solemnellement la Messe assisté d'Eifget Diacre, de Savin Soudiacre, & d'Egelred & Vvlric Acolytes, & il donna la Communion à ses quatre Ministres. Dés que la Messe fut achevée les Barbares entrerent dans l'Eglise, & le *venerable Abbé y fut immolé sur le saint Autel, comme un vray Martyr & une victime de Iesus-Christ par les mains du tres-cruel Roy Osketul.* Les Soldats coûperent aussi-tôt la teste au Diacre & aux trois Ministres. Ils continuërent de tuër les autres Religieux, & ils en tourmenterent cruellement quelques-uns & mesme des vieillards & des enfans pour les contraindre de decouvrir le lieu où ils croyoient qu'on avoit caché l'argenterie & le thresor de l'Eglise. Entre ceux qui furent ainsi massacrez on marque Asker qui faisoit alors la fonction de Prieur, Lethuvin Souprieur & deux vieillards Grimketule & Agamond qui avoient chacun cent ans. De toute la communauté il ne restoit plus qu'un enfant âgé de dix ans nommé Tugar qui estoit bien-fait & parfaitement beau, & qui prioit instamment qu'on se hastat de le tuër, afin de ne pas survivre à Lethuvin son Precepteur, qu'on venoit d'égorger devant luy. Mais un des Comtes Danois appellé Sidrok touché de compassion voulut le conserver, & luy ostant son habit monastique, le revêtit d'une petite casaque à la Danoise, & luy ordonna de le suivre. Les Barbares renverserent les tombeaux qui estoient dans l'Eglise croyant qu'il y avoit de l'argent caché, & n'y en trouvant point, ils brûlerent les saintes Reliques qui y estoient restées, & enfin ils mirent le feu aux bâtimens.

Venerabilis Abbas super sanctum altare per manum crudelissimi Regis Osketuli verus Martyr & Christi hostia immolatur. *Ibid.*

Ce Comte Sidrek s'estoit trouvé au second combat de Kesteven où fut tué Toli.

Tugarius infans decem annorum, facie corporisque forma venustissimus, &c. (Sidrok) exuebat eum de cuculla sua & dato Danico collobio, &c. *Ingulph.*

25. Septembre l'an 870

VI.

Ruine de l'Abbaye de Medeshamsted.

Hedda estoit Abbé dés l'an 833.

Ils allerent ensuite à l'Abbaye de Medeshamsted dont on leur ferma les portes. Un des Anglois qui estoient dedans ayant jetté une pierre qui blessa tres-dangereusement le frere du Comte Hulba, ce Comte entra en fureur, & tua de sa propre main quatre-vingt-quatre Religieux qui estoient dans le monastere. L'Abbé Hedda qui estoit sans doute extremement âgé fut de ce nombre. Sidrok avertit le petit Tugar de ne point se presenter devant Hulba de peur que dans la fureur qui le transportoit, il ne l'exterminât aprés les autres. Les Danois brûlerent les Chartes du monastere avec la Bibliotheque où il y avoit grand nombre de livres. Ils foulerent aux pieds les Re-

liques de sainte Kineburge, de sainte Kinesvvite, & de sainte Tilbe, & mirent le feu à l'Eglise. Ils marcherent ensuite vers Huntindon, & sur le chemin le Comte Sidrok s'estant arresté pour faire décharger de riches meubles qui estoient sur deux chariots enfoncez dans une riviere, Tugar entra dans la forest voisine, & marchant toute la nuit, il se trouva au matin prés de Croyland. Il y rencontra les trente Religieux qui estoient revenus d'Ancarig, & qui travailloient à éteindre le feu. Ce leur fut quelque consolation de voir cet enfant échapé du peril, & en pleine santé. Mais lorsqu'il leur apprit qu'il estoit le seul que la cruauté des Danois avoit épargné, & qu'ils avoient brûlé les Reliques & les livres de leur Eglise, ils s'abandonnerent à la douleur & aux larmes. Leur affection pour les morts les sollicita ensuite de penser à les enterrer, & pour cet effet ils se mirent à chercher leurs corps sous la ruine des bâtimens, Tugar leur servant de guide, & leur disant ce qu'il avoit remarqué. Ils trouverent la pluspart des corps & les inhumerent, mais les autres ne furent découverts que quelques mois aprés, & mesme en d'autres lieux que ceux où ils avoient esté tuez. Il ne sera pas inutile d'observer que Grimketule & Agamond que les ennemis avoient massacrez dans le cloître, furent trouvez étendus dans *le parloir*. Car nous apprenons de là que les Religieux gardoient le silence dans le cloître, & qu'il y avoit un lieu regulier appellé le *parloir*, où l'on avoit la liberté de s'entretenir quand la Regle le permettoit. Tugar fut fort attaché à sa profession, il dressa des memoires touchant l'observance & les affaires de sa Communauté & mourut en paix âgé de cent quinze ans.

CH. XCII.

Toutes ces Reliques ne f. rent pas perdue:. Voyez Ingulph f. l. 507.

In loquntorio.

Q. cique Croiland soit dans des marais, l s Moines y vivoient fort longtemps. Suvarling ve. ut 142, ans Clarenbaut 168. dans le x. siecle.

VIII. *Godric Abbé.*

Les Religieux de Croyland ayant rendu à leurs Confreres le devoir de la sepulture, ils élurent pour Abbé le venerable Godric qui n'accepta cette charge qu'avec beaucoup de repugnance. Toret Prieur & Tisa Souprieur des Ermites d'Ancarig le vinrent ensuite prier de se transporter à Medeshamsted avec quelques-uns de sa Communauté pour y enterrer leur Abbé & leurs autres Confreres tuez par les Barbares. Ils appelloient l'Abbé de Medeshamsted *leur Abbé*, parce que leur Ermitage luy estoit soûmis, & qu'ils y vivoient sous sa dependance. Godric defera à leur priere & alla ensevelir ces Religieux. Il les mit dans leur cimetiere & éleva une petite pyramide sur le corps de l'Abbé. Tant qu'il vêcut, il eut soin

Le 22. Novembre l'an 870.

chaque année d'aller une fois à leurs tombeaux & d'y celebrer la Messe deux jours de suite pour le repos de leurs ames. Brikstan qui estoit Chantre de Croyland & un des trente qui se refugierent à Ancarig deplora par une Elegie en vers latins le ravage de son monastere. Aprés cette affliction l'Abbaye perdit quelques terres qui furent données aux gens de guerre, & Godric joüissant paisiblement des autres, auroit pû encore travailler à rétablir les bâtimens s'il ne luy fut survenu une autre disgrace. Beorred (ou Buthred) Roy de Merce ayant quitté le thrône pour aller mourir en paix à Rome; un de ses Officiers nommé Ceolvvlphe luy succeda par la faveur des Danois qui luy permirent de porter la couronne à condition de la leur rendre, quand il leur plairoit, & de leur payer tribut. Ce nouveau Roy usa de son pouvoir, plûtôt comme un Fermier qui louë une terre pour en faire son profit, que comme un maistre & un souverain, il traita durement ses sujets, & les accabla d'imposts. Il s'imagina que ceux de Croyland avoient de l'argent caché, & dans cette croyance il les obligea à payer une grosse contribution. Godric pour y satisfaire fut contraint de vendre des Calices & d'autres meubles de cette sorte que l'on avoit sauvez, & sa Communauté fut reduite dans une telle indigence, que ne pouvant plus nourrir ses Religieux, il en envoya la plupart chez leurs parens, ou chez des amis du monastere, afin d'y trouver du pain. Au reste l'avarice de Ceolvvlphe ne luy conserva pas la couronne; les Danois la luy osterent, il mourut pauvre & miserable, & la suite des Rois particuliers de Merce finit en sa personne.

Ingulph. Ibid.

Quod (regnum) miserabili conditione cuidam insipienti ministro regis (ejus nomen erat Ceolvvlf) eodem pacto custodiendum commendaverunt, &c. *Asser. an.* 874.

Ingulph. pag. 495.

Roger. Hoved annal. part. 1. *fol* 233.

IX.

Translation des Reliques de S. Cuthbert.

Le cruel ravage que firent les Danois dans l'Isle de Lindisfarne sur la fin du VIII. siecle, en desola l'Eglise, mais ne la detruisit pas. Il se sauva quelques Religieux qui continuerent à la deservir, & mesme le siege Episcopal y demeura avec le corps de saint Cuthbert. L'Evesque Higbald sous lequel elle avoit souffert ce pillage eut pour successeurs Egbert, Hathared, Egred ou Egfred & Enbert, & tous Religieux qui remirent en bon estat leur Cathedralle & mesme en augmenterent les revenus. Cette loüange est principalement duë à Egred, qui estoit un Prelat considerable par sa naissance & qui se distingua fort par son ardeur à exercer les fonctions de sa charge, il bâtit des Eglises, il les dota richement & les offrit à saint Cuthbert. Une de ces Eglises estoit celle de Northam dediée à saint Ceolulfe: il

y transfera les Reliques de ce Saint qui avoit passé du thrône dans le cloître comme l'on a veu ci-devant. Mais la mesme tempeste qui reduisit presque à rien le monastere de Croyland causa enfin la ruine de celui de Lindisfarne. Les Danois ayant pillé Repton l'an 874. passerent l'hyver aux environs, & ensuite occuperent de nouveau la Northumbre. Ils estoient alors commandez par un de leurs Rois nommé Halden qui n'épargnoit point les saints lieux, quoique son dessein ne fut pas de ruiner le païs, mais plûtôt de s'y établir. Erdulfe Evesque de Lindisfarne ayant appris sa marche pensa à mettre en seureté le corps de saint Cuthbert, & pour cet effet il le tira de son Eglise & le transfera en divers lieux. Il mena ainsi une vie errante durant sept ans, accompagné d'Edred Abbé de Luel & de sept personnes qui portoient la chasse du Saint, & ils souffrirent beaucoup dans ces voyages. Ils voulurent d'abord passer en Irlande, & dans ce dessein ils monterent sur un vaisseau à l'embouchure de la riviere de Devvrent, & firent voile; mais ils furent attaquez par un furieux orage qui s'éleva subitement & poussa dans leur navire trois flots qui se changerent en sang, & gasterent leurs habits. Effrayez de ce prodige ils retournerent en Angleterre au grand contentement du peuple qui estoit affligé que saint Cuthbert les eut abandonnez. Au reste les femmes n'avoient point la permission d'entrer dans les Eglises où l'on mettoit ces Reliques, & celles qui se donnerent cette liberté en furent punies. Erdulfe & ceux qui le suivoient estant l'an 882. dans le monastere de Creac qui estoit gouverné par l'Abbé Geve, la mort du Roy Halden mit fin à leurs peines, mais ce ne fut pas sans miracle. Cet Abbé Edred qui accompagnoit Erdulfe estoit considerable par sa noblesse, & encore plus par sa pieté. La distance des temps fait assez juger qu'il ne pouvoit pas avoir esté élevé par saint Cuthbert qui estoit mort il y avoit prés de deux cens ans, ainsi que dit un Historien, ou sans doute il s'est glissé quelque faute. Mais on le pouvoit appeller Disciple du Saint, parce qu'il suivoit ses maximes. Ce Saint apparut à ce vertueux Abbé & luy ordonna d'aller commander aux Danois qu'ils eussent à racheter un jeune prisonnier de guerre nommé Guthred qu'ils avoient vendu à une veuve, & qu'ensuite ils le conduisissent sur la montagne d'Osvvin, *où ils luy mettroient le bracelet au bras droit*, & l'établiroient Roy du païs. Dieu tou-

CH. XCII.

Simeon Dunelm. l. 2. c. 6.

Act. sæc. 4. part. 2. p. 279.

Erdulfe avoit succedé à Enbert l'an 854.

Ce fut depuis un honneur & comme noblesse que d'étre de la race d'un des quatre principaux porteurs de la chasse de saint Cuthbert. Ibid. c. 12.

In monasterio dudum ab ipso Cuthberto institutus educatus. *Pag. 15.* *Il faut lire* (instituto.)

Posita in brachio ejus dextro armilla in regnum constituunt. *Ibid. c. 13. pag. 22.*

cha tellement le cœur de ces Barbares qu'ils obeïrent aussi-tôt à cet ordre. Les Danois & ceux de Northumbre, les victorieux & les vaincus s'assujetirent à Guthred, il passa en un instant de la captivité dans le thrône, & fut tres-reconnoissant de cette grace du Ciel. Car il permit à Erdulfe de transferer les Reliques de saint Cuthbert dans la ville de Cestre, & d'y établir son siege Episcopal, & il donna des terres & des privileges à cette nouvelle Cathedrale. La Communauté de Lindisfarne ayant esté rompuë & dissipée, depuis que l'on en avoit tiré le corps du Saint, Erdulfe mit dans son Eglise des Clercs, dont la pluspart avoient esté élevez en leur jeunesse dans le monastere de Lindisfarne, & comme dit l'Historien Simeon Chantre de Durham, tant eux que leurs successeurs continuërent à reciter l'Office, suivant la forme prescrite par la Regle de saint Benoist, quoique d'ailleurs ils menassent une vie, qui n'estoit pas conforme à cette regle. Ceux qui gouvernerent la Cathedrale de Cestre aprés Erdulfe furent tous Religieux, & eurent toûjours avec eux quelques Moines jusqu'au temps de Valcher, c'est-à dire jusqu'à l'an 1082. Mais il est bon de remarquer par avance que le siege Episcopal ne demeura pas toûjours à Cestre, & qu'il fut transferé à Dunelme ou Durham vers la fin du dixiéme siecle.

Ordinem psalmorum in canendis horis secundum regulam sancti Benedicti institutum tenuerunt. *Idem in præfat.*

Episcopi sequentes usque ad Vvalcherum monachi sine duobus vel tribus monachis nunquam fuisse noscuntur. *Id. l. 2. c. 6.*

CHAPITRE XCIII.

De saint Neot & de saint Grimbaud : Des Monasteres fondez par le grand Alfred.

I. *Danois chassez par le grand Alfred.*

POur éclaircir ce qui nous reste à dire de l'Angleterre, il faut marquer en peu de mots l'agreable revolution qui s'y fit aprés tant de troubles & de miseres, & comment elle fut affranchie du joug des Danois. Pendant que leur Prince Halden dont nous venons de parler, se rendoit Maistre de la Northumbre, d'autres chefs de sa nation continuoient leurs ravages dans d'autres Provinces. Le sage & vaillant Alfred Roy d'Vvestsex tâchoit de les repousser, & il les combattit avec assez de succez tant sur mer que sur terre. Mais comme il ne pouvoit que difficilement rétablir son armée lorsqu'elle estoit

CH. XCIII.

affoiblie, & que le Dannemark envoyoit sans cesse de nouvelles troupes contre luy, il fut à la fin contraint de quitter la campagne, & mesme reduit à se cacher dans une Isle du territoire de Sommerset appellée Athelney. On dit que dans cette solitude n'ayant plus qu'un pain, il en donna la moitié à un pauvre qui luy vint demander l'aumône, & qu'ensuite S. Cuthbert luy apparut, & l'assura que Dieu le rendroit victorieux de ses ennemis. En effet, un des Generaux des Danois ayant esté tué devant le chasteau de Kinuith qu'il assiegeoit, ceux de son parti commencerent à perdre courage. Alfred reprit sur eux tout ce qu'ils avoient conquis dans l'Vvestsex, & il obligea leur Roy Godron à se faire Chrestien. Il soûmit ensuite toute l'Angleterre à sa domination, & il n'y resta presque point de Prince qui ne fit gloire de le reconnoître pour souverain. Ayant ainsi donné la paix à tout le païs, il s'appliqua à y faire refleurir la pieté, la justice, & les lettres. Pour en inspirer l'amour à ses sujets, il joignit l'étude des sciences au gouvernement de l'Etat & aux exercices de la Religion & appella auprés de luy ou du moins il consulta des hommes doctes, sçavoir Plegmond Ermite & depuis Archevesque de Cantorberi, saint Neot, saint Grimbaud, Jean Prestre & Religieux, Asser depuis Evesque de Schirburne, Vverfrid Evesque de Vvorcestre, Ethlestan & Veruiphe Prestres.

Asser. de gest. Alfred. ad an. 877. & 878.
Ingulph. Hist. fol. 494.
Æthelinga.

Henr. Huntindon l. 5. Cambden (in Britan. descrip. cap. de Devshire) dit que ce General estoit ce Hubbe dont il a esté parlé cy-dessus.

Asser. an 884. pag. 14.
Ingulph. fol. 495.

II.

S. Neot Religieux de Glastenburi.

Il est certain que saint Neot ou Needs, estoit d'une maison illustre, & cousin du Roy Alfred. Son pere s'appelloit Fidulfe. On peut croire que ce Seigneur fut en grande consideration dans le païs d'Vvestsex, & qu'il eut le gouvernement de celui de Kent dont la Capitale estoit Cantorberi, comme dit un Auteur qui lui donne aussi la qualité de Prince; mais s'il eut cette dignité, ce fut dependamment du Roy Ethelbert, ou de son successeur Ethelred, & non pas comme souverain; car nul ne compte ce Fidulfe entre les Rois d'Angleterre. Son fils Neot fut instruit dans la pieté, & dans les Lettres, suivant l'intention de ses parens, il s'appliqua principalement à la morale & aux regles qui regardent les devoirs de la vie: & il ne s'arrestoit pas à la simple speculation; il pratiquoit ce qu'on luy enseignoit, & y conformoit ses actions. Aussi son honnesteté le faisoit remarquer entre les autres jeunes gens qui étudioient avec luy: Il ne se mettoit point en peine de s'en distinguer par la richesse & par la beauté de ses

Beatissimus vir Neothus adhuc vivens in carne qui erat cognatus suus. *Asser. ad an. 878. pag*

CH.XCIII. habits, mais son principal soin estoit de s'éloigner du mal, & de parer son ame de l'ornement des vertus. Les lumieres qu'il tira d'une si bonne education luy decouvrirent la vanité & le neant des choses de la terre : il vit bien qu'il n'y devoit point mettre son bon-heur & qu'il devoit combattre & mortifier en luy-mesme le mauvais penchant qui le poussoit à les rechercher. Il ne se laissa point non plus éblouïr à l'éclat de sa famille, sçachant bien que la qualité de Chrestien luy donnoit une noblesse infiniment plus estimable qui le rendoit enfant de Dieu & coheritier du Sauveur. Pour mieux conserver cet avantage & estre moins en danger de le perdre par le peché, lorsqu'il fut en âge de porter les armes, il ne voulut point s'engager dans la milice du siecle, mais il choisit celle de la Religion, & se retira dans le monastere de Glastenburi. Il n'y fut point admis par saint Dunstan, & il ne put pas non plus y avoir pour directeur saint Ethelvvold, comme dit un Auteur, puisque ces Saints n'ont fleuri qu'environ cent ans aprés. Mais il est probable que saint Neot y fut disciple de l'Abbé Edmont qui semble avoir exercé cette charge dans Glastenburi lors que le Saint y embrassa la profession monastique. On peut dire aussi qu'il eut autant de maistres, qu'il trouva de Religieux dans cette Communauté. Car outre qu'il recevoit avec soûmission leurs instructions, il s'étudioit à imiter ce qu'il remarquoit de plus loüable dans chacun d'eux. Mais reciproquement il devint bien tôt pour eux un exemple & un modelle à l'égard du jeûne, de la priere, & des autres devoirs de leur état. Instruit non pas par saint Ethelvold, mais par quelque autre sage directeur, il prenoit garde d'accorder les exercices purement spirituels avec ceux du corps, & de ne pas s'appliquer avec tant d'excez aux uns, qu'il se rendit incapable des autres : son corps abattu par le travail des mains se reposoit pendant la meditation, & son esprit fatigué par la meditation reprenoit ses forces durant le travail : De sorte qu'une de ces occupations bien-loin d'estre un obstacle à l'autre, y servoit de preparation, & l'invitoit à la pratique de nouveau. Au reste les pauvres profitoient de son abstinence, & on leur donnoit ce qu'il retranchoit de sa nourriture.

Act. sæc. 4 part. 2. pag. 323.
Harphsfeld. sæc. 9. c. 12.
Ed. Mathevv. pag. 1126.

Sic unum ex altero temperans exercitium, ut utrumque avidius alternatim resumeret. *Act. ibid. pag. 326.*

III.
Il se retire dans un desert.

Il passa ainsi plusieurs années dans le cloître, évitant de se produire dans le monde, & trouvant de la douceur à mener une vie cachée en Jesus-Christ. On commençoit neanmoins à parler

ler de lui, & il estoit en reputation, parce que les Religieux C. XCIII.
de sa Communauté, & les autres personnes qui venoient au monastere, ne pouvoient s'empécher de lui donner des eloges, il ne recherchoit pas pourtant leur estime, & mesme il cachoit en partie ses bonnes œuvres. La nuit il se déroboit de sa cellule pour aller faire oraison dans l'Eglise, & par une conduite extraordinaire, & qui ne doit pas passer pour regle, il y entroit vétu en pelerin, afin qu'on le prit pour quelque étranger qui estoit venu offrir ses vœux à Dieu dans ce lieu Saint: puis vers le matin il paroissoit avec son habit ordinaire. Cet exemple & quelques autres font juger qu'il y avoit en ce temps-là des Eglises qui estoient toûjours ouvertes, & mesme pendant la nuit. L'Evesque du diocese ayant esté informé de son merite & de sa vertu, l'appella auprés de lui, & l'ordonna Diacre. On commit à ses soins les vases sacrez, & les autres choses qui servoient au ministere de l'Autel. Et il s'aquitta de cet employ avec beaucoup de vigilance & de zele tâchant de plaire à Dieu, de ne faire peine à personne, & d'attirer dans son ame les benedictions qui sont l'effet & *le doux fruit de l'obeïssance.* On le voulut ensuite élever au Sacerdoce, mais il y resista fortement & il ne recut cet Ordre qu'avec une extréme repugnance, persuadé qu'il en estoit tres-indigne. Comme il estoit fort petit & *un autre Zachée*, il montoit sur un escabeau de fer pour celebrer la Messe, & depuis on garda cet escabeau comme une Relique. Il continua à faire la fonction de Sacristain, il se communiquoit assez librement, & donnoit de bons avis à ceux qui l'approchoient. Il pleuroit avec ceux qui estoient dans l'affliction: il se rejoüissoit avec ceux qui estoient dans la prosperité, il sembloit entrer dans les interests de chacun pour attirer tout le monde au service de Dieu. Il délivroit les possedez & guerissoit les malades par ses prieres. Il estoit reveré & des Religieux & des seculiers, & on le regardoit comme le Protecteur du païs. Mais autant que sa charité lui faisoit trouver de plaisir à soulager ainsi le prochain dans ses besoins, autant son humilité estoit blessée des honneurs que l'on rendoit à son merite, & c'est pourquoy se sentant inspiré de se retirer dans le desert, il obeït à cet ordre du Ciel avec d'autant plus de facilité, & d'ardeur, qu'il n'estoit point attaché par une affection humaine aux avantages dont il sembloit joüir à Glastemburi, & qu'il regardoit la solitude

Quod officiosissime complens, ut dulcem caperet obedientiæ fructum. *Ibid.*

C. XCIII.

comme un azyle contre la vanité, & comme un sejour tres-commode pour la contemplation & la priere. Il sortit donc de son monastere & s'en alla dans les païs de Cornoüaille accompagné seulement de son cher Disciple Barri, qui estoit son confident & qui le suivit depuis par tout. Aprés avoir erré quelque temps par les bois & par les montagnes, il s'arresta dans le lieu appellé depuis de son nom, *Neotestovv* ou *Neostok*. Il se regarda alors comme un Novice qui ne faisoit que sortir du siecle, & qui alloit commencer à servir Dieu. Sa vie passée lui parût comme un temps vuide, qu'il avoit perdu dans l'oisiveté, & qui ne pouvant plus revenir devoit estre suivi d'une forte application à la vertu, puisque c'estoit l'unique moyen de reparer cette perte. Poussé donc d'une ferveur nouvelle, il entreprit de marcher sur les traces des saints Anachoretes & d'imiter saint Jean Baptiste. Il se revétit d'un rude cilice, il ne mangeoit que des choses les plus viles & les moins agreables au goût, & encore en petite quantité. Pendant qu'il avoit demeuré dans le cloître, il s'estoit conduit envers les autres Religieux comme une simple & douce *Colombe* qui ne trompe & n'outrage personne, & qui tâche d'entretenir la paix & la concorde; mais dans la solitude, il vivoit comme une chaste Tourterelle, dont toute l'occupation estoit de gemir & de soûpirer vers le Ciel. Il tâchoit de s'unir de plus en plus à Dieu par la meditation & par la priere, & parmi les incommoditez de la pauvreté & de la faim, il se croyoit riche & menoit une vie douce possedant par la grace, celui qui est la plenitude de tous les biens & l'objet de la veritable felicité. On dit qu'aprés avoir demeuré sept ans dans cette solitude il alla à Rome sous le Pontificat du Pape Marin, & qu'il recut la benediction du Souverain Pontife avec ordre de prescher l'Evangile, mais s'il fit ce voyage, ce fut du temps de Jean VIII. predecesseur de Marin. On adjoûte de plus que retournant en Angleterre, il fit en chemin des choses merveilleuses, guerissant des malades, convertissant des heretiques & reconciliant des personnes ennemies.

Tamquam nunc primo conversus à sæculo, &c

Sic nimirum ei videbatur tamquam antea [illegible] tempora in otium expendisset, & in vacuum consumpsisset. *Ibid pag.* 327.

Columba fuit in grege, nunc est turtur in solitudine. *Ibid.*

IV.

Il y bâtit un monastere.

Il se retira de nouveau dans son desert de Cornoüaille, & y mena une vie fort austere & fort penitente : mais le mauvais estat ou estoit la profession Religieuse en ce païs-là, lui faisant juger qu'il estoit necessaire de travailler à la rétablir & à procurer le salut des ames; il bâtit un monastere dans son

Ermitage. Sa reputation lui attira bien-tôt un grand nombre de Disciples. Plusieurs personnes de famille noble se rendirent auprés de lui pour le suivre dans le chemin de la perfection. D'autres offrirent leurs enfans à son monastere, croyant que c'estoit leur procurer un grand bien que de les mettre dans son écolle, & que sous sa conduite ils éviteroient plus aisément le naufrage du siecle. Le Saint les recevoit tous avec une grande charité, leur donnoit les instructions dont ils avoient besoin, & les soûtenoit par le merite de ses prieres & par son exemple. Souvent par une mortification qui estoit fort en usage en Angleterre & en Irlande, il entroit dans une fontaine & y recitoit tout le Pseautier. Un jour qu'il pratiquoit cette penitence une biche poursuivie par les chasseurs vint se refugier auprés de lui ; & elle y trouva la seureté qu'elle cherchoit. Car le Saint lui ayant ordonné de s'en retourner en paix, les chiens ne purent lui faire d'outrage. Mais il fit encore plus, il prit le plus considerable des chasseurs, & cet homme devint sa proye spirituelle. Car estonné du miracle que le Saint avoit fait en sauvant la biche, il se convertit, il devint son Disciple & reçût de ses mains *le saint habit* de la Religion. Dans le douziéme siecle on monstroit dans l'Eglise de saint Petroc le cor de ce chasseur, & on le gardoit comme une Relique en memoire de saint Neot. On dit que des larrons ayant volé la nuit les bœufs du monastere, il vint des cerfs qui firent la fonction de ces animaux & tirerent la charruë : Et qu'ensuite les voleurs effrayez de ce miracle rendirent les bœufs & promirent de changer de vie & de faire penitence : On a veu ci-devant que saint Neot avoit l'honneur d'estre parent du Roy Alfred. Ce Prince le venoit voir quelquefois, recevoit sa benediction & se recommandoit à ses prieres. Le Saint lui donnoit avec une liberté respectueuse, les avis qu'il jugeoit lui estre utiles pour son salut. Il lui predit qu'il tomberoit dans une extréme disgrace, parce qu'au commencement de son regne il avoit negligé d'écouter les justes plaintes de ses sujets. Mais il le consola en mesme temps lui faisant esperer que s'il prenoit soin de se corriger de ses defauts, & de mener une vie bien reglée Dieu seroit son protecteur, & le délivreroit de ses ennemis. La necessité où fut reduit ce Prince de disparoître & de se tenir caché dans une Isle, & la victoire qui le rétablit dans le thrône justifierent depuis cette prediction.

C. XCIII.

Sicut in illis partibus noverat necesse. *Ibid. pag.* 328.

Sacrum ab eo habitum suscipiens. *Ibid. pag.* 330.

C. XCIII.

V.
Mort de saint Neot.

Plusieurs disent que ce fut par le conseil de saint Neot qu'Alfred fonda où rétablit l'Université d'Oxford : mais il n'en est point fait mention ny dans Asser, ny dans les Actes du Saint tels que nous les avons. Ce fait neanmoins paroît assez vray semblable, mais il n'y a nulle apparence que saint Neot ait enseigné les saintes Lettres à Oxfort, comme disent les Annales du nouveau monastere de Vvincestre. Selon les Actes du Saint ce fut à sa persuasion que le Roy Alfred envoya un Ambassadeur au Pape Marin, pour obtenir du saint Siege que le College des Anglois qui estoit à Rome joüit d'une entiere liberté, & fut déchargé de tout tribut : ce que le Pape lui accorda : mais si saint Neot donna ce conseil au Roy ce fut avant le Pontificat de Marin, & quelques années avant cette Ambassade. Car il est certain que le Saint mourut du temps de Jean VIII. predecesseur de Marin. Il avoit un amour de pere pour ceux de sa Communauté, & il leur en donna des marques jusqu'au dernier moment de sa vie. Tandis que la fiévre consumoit son corps, cette ardeur sainte fortifioit son ame, & lui ouvroit la bouche pour donner de sages conseils à ses Disciples & pour les exhorter à mépriser le monde & à n'aspirer qu'aux biens eternels. Pour dernier avis il leur recommanda la charité mutuelle & la paix, il reçût ensuite le saint Viatique, & s'unissant à cette Hostie salutaire, aprés avoir vecu comme une victime, il mourut dans la mesme disposition. Il fut enterré par son disciple Barry dans l'Eglise de son monastere qui estoit consacrée à saint Gueric, & qui fut ensuite designée par le nom de saint Neot. De ce lieu là, on transfera depuis ses Reliques à Ainolbesbiri ou Einesburi dans le territoire de Huntington où l'on bâtit un monastere qui lui fut dedié. La vie du *Saint Pere Neot*, avoit esté écrite par un Auteur contemporain, comme il se voit par l'historien Asser qui la cite. Mais cet ouvrage ne se trouve plus. Nous avons suivi, mais avec quelque precaution un Auteur plus recent, que l'on croid avoir esté Religieux d'Einesburi, & qui dans sa Preface des Actes du Saint, qu'il a peut-estre dressez sur cette premiere Vie, marque qu'il écrivoit lorsque son païs estoit sous la domination des Normans, c'est-à-dire dans le douziéme siecle.

Ed. Maihevv. pag. 1151.

l'an 876. ou 877.

Ut in vita sancti Patris Neoti legitur. *Asser. ad an. 878. pag. 9.*

VI.
S. Grimbauld Religieux de

On convient que saint Grimbauld estoit né en Flandres ou dans l'Artois. Dés l'âge de sept ans il fut offert par ses parens au monastere de saint Bertin, alors gouverné par l'Abbé Hu-

gues. Il y fut instruit dans la pieté & dans les lettres, & il y fit beaucoup de progrez: De sorte, que dans la suite du temps il fut établi Prieur, *par les vœux & les suffrages* de sa Communauté. Il y a beaucoup d'apparence qu'il enseigna aussi les sciences dans le cloître. Du moins il estoit fort capable de cet employ estant tres-intelligent dans l'Ecriture-Sainte, & dans la discipline Ecclesiastique. Il fut aussi un tres-habile Chantre, & ce qui fait son principal Eloge, il excella dans toutes les vertus convenables à un Prestre & à un Religieux. Sa reputation s'estant repanduë mesme en Angleterre, le Roy Alfred souhaita de le voir, & de l'arrester dans son païs. Le Saint y passa avec la permission de Fouques alors Abbé de saint Bertin & depuis Archevesque de Reims. Si l'on en croit les Annales du monastere de Vvincestre, un peu aprés qu'il fut arrivé, il assista à un Concile qui se tenoit à Londres, & il y signala son erudition & sa pieté par une harangue qu'il y fit à la priere du Roy & de l'Archevesque de Cantorberi, pour exhorter ceux qui composoient cette assemblée à retrancher les abus & les desordres, & à mener une vie conforme aux maximes de l'Evangile. Il enseigna les lettres à Oxford, & il y bâtit l'Eglise de saint Pierre, & s'y prepara un tombeau. Il n'estoit pas seul qui fit la fonction de maître dans cette ville, Alfred y attira encore quelques sçavans qui tous où la pluspart vinrent de France, & travaillerent aussi à l'instruction de la jeunesse. Ces nouveaux Docteurs & principalement saint Grimbauld ayant une methode differente de celle des *vieux Maistres* qu'ils trouverent à Oxford, il se forma entr'eux une grande contestation. Une des causes du differend pourroit bien avoir esté la forme de l'Ecriture. Du moins il est certain que depuis que ces sçavans de France eurent paru en Angleterre, ceux du païs prefererent la maniere d'écrire pratiquée en France à celle que leurs Peres avoient apportée de Saxe, parce que les caracteres François estoient plus lisibles & plus aggreables, que les Saxons. On demandera, peut-estre qui estoient ces vieux maîtres d'Oxford. Si l'on s'en rapporte à ce qu'ils disent dans l'historien Asser, leur Université estoit fort ancienne, les Lettres y avoient fleuri dés le cinquiéme ou sixiéme siecle. Les sçavans Gildas, Melchin, Nemrius, & Kentigerne y avoient fait leçon, & mesme avant eux saint Germain d'Auxerre y avoit demeuré six mois. Mais ces faits ne s'ac-

C. XCIII. *Flandres enseigne les Letires à Oxford.*

Ed. Maihevv. pag. 976. 1541. *Harpsf. hist. Angl. sac.* 9. *c.* 7. 10. *Act. sac.* 5. *pag.* 1.

Veteres scholastici.

Manus Gallicana quia magis legibilis, & aspectui perdelectabilis præcellebat. *Ingulf. fol.* 518.

Asser en 886.

C.XCIII. cordent point avec l'idée que Bede & les autres Ecrivains nous donnent de l'état des études en Angleterre. Nul de ces Auteurs traitant des evenemens du cinquiéme ou sixiéme siecle n'a parlé de cet exercice des Lettres à Oxford, & si les Anglois-Saxons y avoient eu des écoles, ils n'en eussent pas donné la direction à des Bretons, ou à des Irlandois qui ne pouvoient compatir avec eux, & qui les avoient en horreur, ainsi qu'il a esté remarqué ci-devant. Par ces *vieux Maistres* on peut entendre fort probablement quelques Anglois qui ayant un peu de sçavoir, faisoient leçon dans une école instituée à Oxford, depuis que le fameux Theodore avoit excité les Anglois à l'étude des Lettres.

VII. *Le saint est fait Abbé d'un monastere de Vvincestre & y finit ses jours.*

Ingulf. fol. 494.

Le Roy alla à Oxford, prit connoissance du differend & le termina, mais S. Grimbauld, ou n'estant pas bien satisfait de l'accommodement, ou craignant que la contestation ne se renouvellat, aima mieux quitter la charge de maistre, & aller finir ses jours à Vvincestre, où le Roy le fit Abbé d'un nouveau monastere qu'il avoit bâti proche de l'Eglise de saint Pierre qui estoit la Cathedrale. Cette nouvelle maison fut d'abord habitée par des Clercs ou Chanoines, parce qu'on ne trouva point de Religieux pour y mettre. Saint Grimbauld en eut la conduite, & y vêcut fort retiré ne sortant point, si la charité ne l'obligeoit d'aller consoler quelque malade, ou rendre quelqu'autre service au prochain. On dit qu'il pria Dieu de le purifier par les souffrances, & qu'estant travaillé d'une grande maladie, il reçut le saint Viatique & ordonna ensuite à ses disciples de le laisser seul durant trois jours, afin qu'il se disposât à passer dans l'autre monde. Le quatriéme jour, il les rappella auprés de lui, & aprés leur avoir souhaité la grace & la paix de Jesus-Christ, il expira doucement. Sa mort arriva l'an 903.

VIII. *Jean Religieux.*

Johannem quoque æque presbyterum & monachum, acerrimi ingenii virum & in omnibus disciplinis litteratoriæ artis eruditissimum, &c. *Asser pag.* 14.

Entre les autres sçavans qui enseignerent les Lettres à Oxford, on marque *Jean Prestre & Religieux*, dont Alfred se servit dans ses études. Jean avoit l'esprit penetrant & solide, il s'estoit rendu intelligent & habile dans toutes sortes de sciences, & il avoit aussi du talent & de l'industrie pour les arts. Ingulfe le confond avec Jean Scot ou Irlandois, en quoy il s'est mépris : car il n'y a point de preuve que Jean Scot ait esté Religieux ou Prestre. Et de plus Asser semble dire que Jean estoit du mesme païs que saint Grimbauld, & qu'ils estoient tous deux François.

Il y a aussi lieu de douter si Asser a esté Abbé de Bangor comme dit Ingulfe. C'est d'Asser mesme qu'il faut apprendre qui il estoit & il ne marque point qu'avant qu'il vint à la Cour d'Alfred, il eut fait en aucun lieu la fonction d'Abbé. Dés sa jeunesse il fut élevé & instruit dans la Cathedrale de Meneve ou de S. David aux païs de Vvest-Vvalles, il y reçut la couronne ou tonsure clericale ou monastique, & enfin il y fut admis aux ordres sacrez par son parent qui y tenoit son siege en qualité d'Archevesque de la province de Galles. Il fit grand progrez dans la vertu & dans les Lettres, & quoiqu'il fut comme caché dans un coin de la grande Bretagne, son nom y devint celebre. Alfred l'ayant appellé auprés de luy, il obeït & l'alla trouver, mais il pria ce Prince de luy permettre de retourner de temps en temps dans le saint lieu où il avoit esté nourri, ce qu'il obtint. De sorte, qu'aprés avoir demeuré une partie de l'année à la Cour, il alloit passer l'autre dans l'Eglise de saint David. Et il est encore remarquable qu'il ne s'en absentoit de la sorte qu'avec la permission de ceux de sa Communauté qui esperoient qu'il leur seroit utile auprés d'Alfred, & que la protection de ce grand Prince arresteroit le cours de la violence & des insultes que leur faisoit souvent Hemeid Roy de leur païs. Asser fit auprés d'Alfred la fonction de *Lecteur*, il luy lisoit les bons Auteurs, & conferoit avec luy des sciences. Il reçut beaucoup de marques de sa liberalité. Car ce Prince luy donna les monasteres d'Amgresbyri & de Banuvville, qui estoient peut-estre deserts ou du moins sans Communauté de Religieux, il luy donna la ville ou terre d'Excestre, il luy fit encore d'autres graces, & enfin il le choisit pour remplir le siege Episcopal de Scirburn. Asser a écrit la vie d'Alfred, & son ouvrage a un caractere de verité qui fait juger que le portrait qu'il a tracé de ce grand Prince, est fidelle & répond à l'original. Selon la Chronique de Vvincestre, Asser fut Religieux dans l'Eglise de saint David, & enseigna les sciences à Oxford. Mais cet Historien ne dit rien de cette fonction de Professeur public dans laquelle on pretend qu'il a esté employé, & insinuë assez clairement qu'avant l'Episcopat, hors le temps qu'il demeuroit auprés du Roy Alfred, il alloit resider dans l'Eglise de saint David. Quant à la qualité de Religieux, il y a plus de fondement de la luy attribuer. Car l'Eglise de saint David fut deservie par des Moines dés son origine, & Asser la designe

C. XCIII.

IX.

Asser Evesque de Scirburn.

Il parle veritablement en plurier. Illa tam sancta loca in quibus nutritus & doctus, ac coronatus fueram atque ad ultimum ordinatus, *mais ensuite marquant l'Eglise ou Monastere de saint David, il parle en singulier,* pro utilitate illius tam sancti loci.

Cette Chronique n'est pas de grande auctorité.

Deprædabatur illud monasterium & parochiam san-

C. XCIII.

ĉti Degui. *Asser. pag. 15. ad an 884.* Morgeneu primus hic inter Episcopos Meneviæ carnes comedit. *Girald. Itinerar. Cambriæ l. 2. c. 1.*

par le nom de *Monastere.* Il y a aussi quelque apparence que l'on y observoit l'abstinence de chair du temps d'Asser, puisque le premier des Prelats de ce Diocese *qui en ait mangé*, est Morgeneu qui fut ordonné Evesque vers l'an 945. Asser mourut l'an 909.

X.

Le Roy Alfred traduit en Anglois le Pastoral de S. Gregoire.

Au commencement du regne d'Alfred les études avoient tellement cessé & estoient tellement aneanties en Angleterre qu'à peine y pouvoit-on trouver une personne qui entendit le Latin, & il y avoit mesme des Evesques à qui cette langue estoit presque inconnuë, par où il est aisé de juger que ces vieux Maistres d'Oxford qui eurent un demeslé avec saint Grimbauld n'estoient pas fort sçavans. Pour donner quelque secours à ceux d'entre ces Prelats qui voudroient s'instruire de leurs obligations, Alfred traduisit luy-mesme de Latin en Anglois le Pastoral de saint Gregoire aprés se l'estre fait expliquer par Pleigmont Archevesque de Cantorberi, par Asser Evesque de Scirburn, & par saint Grimbauld & Jean, que ce Prince avoit choisis pour ses Chappellains, & il envoya ensuite un exemplaire de sa traduction en chaque Diocese. On peut voir sa preface addressée à Vvulfsig Evesque de Londres ou de quelqu'autre Diocese, où il témoigne son ardeur pour l'avancement de la pieté & des beaux arts, & où il nous apprend luy mesme, qu'autrefois les étrangers venoient chercher les sciences en Angleterre, mais que de son temps ceux de sa nation estoient obligez de sortir de leur païs pour trouver des Maistres qui leur enseignassent les lettres. Il y fait aussi une reflexion fort edifiante sur la foiblesse & la misere des hommes qui veulent bien porter des titres d'honneur tel qu'est celui de Chrestien, mais qui se bornent là, & se contentent du nom, y en ayant fort peu qui se plaisent à faire les actions & à s'aquitter des devoirs qu'exige une qualité si glorieuse. Il traduisit aussi en Anglois, *la consolation de la Philosophie de Boëce*, les Histoires *d'Orose & de Bede*, & un extrait de divers Auteurs qu'il appelloit *son Manuel.* Outre les charitez qu'il faisoit aux étrangers, il distribuoit une certaine partie de ses revenus aux Eglises, aux monasteres, aux pauvres, & aux écoliers. Il fit aussi des Loix pour la reformation des mœurs. Parmi ses ordonnances il y en a une qui porte que si quelqu'un prestoit de l'argent à un Religieux sans la permission de son Superieur & que l'argent vint à estre perdu, la perte seroit pour le creancier.

Nomina tantum diligimus, quia Christiani nuncupamur, paucissimi verò officiis Christianorum defungimur. *Apud Asser. sub finem pag. 27.*

Leges Alfredi Magni. Tom. 9. Concil. pag. 384.

Il

C.XCIII.

XII. *Et il fonde des monasteres.*

Il fonda un monastere dans cette Isle d'Athelnei qui luy avoit servi de refuge pendant l'orage de la guerre Danoise, & parce qu'il ne trouvoit point en Angleterre de Religieux pour le peupler, il y en mit de diverses nations. Il ordonna aussi qu'on y élevât des enfans dans l'esperance qu'estant instruits dans la pieté, ils embrasseroient la profession monastique. Asser parlant de cette ruine de l'état Religieux marque deux causes qui empéchoient ceux de sa nation de choisir cet état. Les uns en estoient detournez par leur delicatesse & par l'attachement qu'ils avoient à leurs biens & à cette prosperité qui avoit succedé à tant de ravages & de miseres. Les autres craignant d'estre de nouveau exposez aux insultes des Barbares, ne vouloient point s'engager dans une profession qui demande du repos & de la tranquillité. Alfred donna la conduite de la nouvelle Abbaye à Jean Prestre & Religieux qui estoit *originaire de la vieille Saxe*, c'est-à-dire de la Vvestphalie. Un de nos Auteurs estime que cet Abbé Jean a esté le mesme que Jean compagnon de saint Grimbauld; Et parce qu'on peut objecter que celui-ci passa de France en Angleterre, pour resoudre cette difficulté il observe que l'on nourrissoit dans l'ancienne Corbie de jeunes Saxons qui souvent s'y faisoient Religieux, d'où il conclut qu'il est probable que ce Jean originaire de Saxe fut tiré du cloître de l'ancienne Corbie, qu'il vint en Angleterre avec saint Grimbauld, & qu'il y gouverna le monastere d'Athelnei. Jean éleva dans son Abbaye de jeunes étrangers, & leur donna l'habit de la Religion. Deux de ces étrangers dont l'un estoit Prestre & l'autre Diacre ayant conçu de la haine contre luy, au lieu d'éteindre promptement cette passion diabolique, s'y laisserent tellement emporter qu'ils le firent assassiner la nuit dans l'Eglise où selon sa coûtume il alloit faire ses prieres. Alfred bâtit encore un autre monastere à Satesburi pour sa fille Ethelgeofe qui en fut la premiere Abbesse, & qui eut sous sa conduite quantité de Religieuses de maison noble: Il dota richement ces deux Abbayes d'Athelney & de Satesburi.

Vvill. Malmesb. de gestis. Reg. l. 2. c. 4.

Act. sac. 4. part. 2. pag. 506.

XIII. *Jean Scot.*

On dit que sa liberalité attira en Angleterre Jean Scot Erigene homme sçavant, mais qui tomba dans quelques erreurs principalement sur le sujet de l'Eucharistie. Du temps de Guillaume Religieux de Malmesburi, c'est-à-dire vers l'an 1140. on voyoit dans l'Eglise de son monastere un tombeau

A pueris quos docebat graphiis, ut fertur, perforatus. *Vill. Malm. Ibid.*

C.XCIII. avec une inscription qui marquoit qu'un sçavant appellé Jean y avoit esté enterré aprés avoir souffert le martyre, & cet Auteur adjoute que l'on disoit que ce Jean estoit ce mesme Jean Erigene qui avoit esté tué par des enfans qu'il instruisoit. Mais il y a lieu de douter qu'un homme aussi celebre que ce Jean Scot soit passé en Angleterre pour y servir ce Prince, puisque son Historien Asser n'en dit rien. Si toutesfois on veut en croire Malmesburi, qui semble d'autant plus croyable qu'il s'agit d'un fait qui regarde son monastere, nous accorderons aisement que ce Jean Scot fut enterré dans cette Eglise, aprés avoir esté tué par des scelerats, pourveu qu'on ne le confonde pas ny avec Jean Prestre & Religieux qui vint de France avec saint Grimbauld, ny avec Jean Abbé d'Athelnei (si toutesfois on doit distinguer ces deux Moines appellez *Jean.*) Puis qu'ainsi que nous avons déja observé, il n'y a point de preuve que Jean Scot ait esté de l'Ordre monastique, & qu'on peut aussi mettre en question s'il a esté Prestre. Joint qu'il n'est point probable que ce Jean d'Athelrnai ait esté enterré à Malmesburi. Nous ne disons rien de Vverfrid Evesque de Vvorchestre, ny des deux sçavans Ecclesiastiques qui furent employez par le Roy Alfred pour le rétablissement des études, parce que l'on ignore s'ils ont esté Religieux. Ce ne sera pourtant pas nous écarter de nostre sujet si nous observons que Vverfrid traduisit en Anglois par l'ordre de ce Prince les Dialogues de saint Gregoire Pape, dont le second livre contient la vie de saint Benoist. Au reste ce que dit Asser de l'aneantissement de la Profession Monastique se doit principalement entendre du païs habité par les Anglois, qu'il appelle *Saxe*, & qui avoit si fort ressenti la fureur des Danois: car pour le païs de *Galles* qu'il nomme *Bretagne*, & principalement sa partie Occidentale, où ces Barbares ne purent étendre leurs courses, l'état Religieux s'y conserve plus aisément, & il paroît par des Synodes de Landava & particulierement par celui qui fut tenu du temps du Roy Moutic, c'est à-dire vers l'an 860. ou 870. que les Abbayes de Docun, d'Iltut & de Cadoce subsistoient encore.

Act Sac.4.part.2. pag.510.
In linguam Saxonicam. *Ingulf. pag 495.*

Les enfans du Roy Mouric regnoient l'an 880. comme il se voit par l'Historien Asser Conc. tom. 9. pag. 395.

XIV.
Cloître ravagé par les Danois.

Les Danois ou Normans conduits par leur General Turgez se rendirent maistres de l'Irlande vers l'an 818. & la possederent environ trente ans. Selon leur coûtume ils ravagerent les Eglises, ils brûlerent les Livres, & obligerent les gens

de Lettres à s'enfuïr ou à se tenir cachez : On dit qu'ils exterminerent neuf cens Religieux qu'ils trouverent dans l'Abbaye de Benchor. Mais vers l'an 848. ces Payens furent chassez par les habitans du païs. Ch. XCIII. *Vsser antiquit. Britann. pag. 1173.*

FIN.

TABLE
CHRONOLOGIQUE
DU VIII. ET IX. SIECLE.

TABLE CHRONOLOGIQUE.

EVENEMENS QUI REGARDENT l'Histoire generale, & principalement celle de l'Eglise.

HUITIE'ME SIECLE.

Ans de J. C.	*Papes.*	*Empereurs.*	*Rois de France.*	
701	*Serge estoit dans sa 14. année Jean VI. lui succede le 30. d'Octobre.*	Tibere. Apsimare 4. ou 5. an.	Childebert III. 7. an.	VVITIZA regne seul parmi les Vvisigots d'Espagne aprés la mort d'Egica son pere. Il donne d'abord quelques marques de bonté, mais ensuite il s'abandonne au vice, &c. *Marian l. 6. c. 19.* XVIII. Concile de Tolede dont l'on n'a point les Canons. Le petit Liutbert succeda à Cunibert son pere dans le Royaume de Lombardie sous la tutelle d'Ansprand, mais il fut chassé du thrône par Ragunbert Duc de Turin, qui mourut la même année. *Paul Diac. l. 1. c. 18.* L'Angleterre estoit toûjours partagée en divers Etats Vvithred estoit Roy de Kent, Ina d'Vvestsex, Offa d'Essex, Ethelred de Merce, Alfred de Northumbre, Elvvard ou Beornas d'Estangle.
702				Aripert fils de Ragunbert continuë la guerre contre Liutbert & Ansprand, les deffait, & est reconnu pour Roy des Lombards, il fit depuis noyer ou étouffer le petit Liutbert dans un bain.
703				Concile d'Onestrefeld en Angleterre sous saint Berthuvald Archevesque de Cantorberi, où les ennemis de saint Vilfrid veulent l'obliger à quitter son Evesché d'York. Il en appelle au S. Siege. Voyez ci devant Tome 1. pag. 385. Ansprand se refugia en Baviere auprés de Theudebert à qui Theodon son pere donna une partie de son Duché. Theodon avoit encore deux fils, sçavoir Grimoald, & Hugbert qui eurent aussi chacun leur part du Duché de Baviere, mais l'on ne peut pas marquer le temps qu'il en prirent possession.
704				Saint Vilfrid est absous par le Pape Jean VI. qui écrit en sa faveur à Ethelred Roy de Merce, & à Alfred Roy de Northumbre Kenred (ou Cœnred) est fait Roy de Merce aprés la demission de son oncle Ethelred. Aripert rend au Pape le païs appellé (*Alpes Coties*) & envoye à Rome la Charte de la donation écrite en lettre d'or (*hanc donationem aureis exaratam litteris Romam direxit.*) *Paul. Diac. l. 6. c. 28.*
705	Jean VII. 7. Mart.	Justinien pour la 2. fois.		Mort d'Alfred Roy de Northumbre Eadulf, & ensuite Osred



TABLE CHRONOLOGIQUE.

EVENEMENS OV OBSERVATIONS qui regardent l'Ordre monastique.

701 L'ABBAYE d'Aindre au Diocese de Nantes subsistoit dés ce temps-là ayant esté fondée l'an 676. par Paschar Evesque de cette ville, & elle estoit sous la conduite de saint Erbland, ci-devant page 184.

Sainte Odilie estoit Abbesse d'Hombourg au Diocese de Strasbourg fondé par son pere 142.

Fondation d'Auchi au Diocese de Theroüane 160.

Saint Gutlac vivoit alors dans l'Isle de Crouland ou Croyland en Angleterre 286.

702 Le venerable Bede Diacre & Religieux de Jarrou, alors âgé de trente ans, fut ordonné Prestre par Jean Evesque d'Hagustald 316.

Vers les premieres années de ce siecle on tint un Synode en Angleterre qui commit Saint Adelme Abbé de Malmesburi pour écrire contre les erreurs des Bretons : son ouvrage ne se trouve plus tom. 1.404.

Mort de sainte Bertilie Abbesse de Chelles 540.& de saint Bellende Religieuse de Merbeke 602.

Saint Eguin Evesque de Vorcestre fonda vers ce temps-là l'Abbaye d'Evesham 284.

Saint Paldo, saint Tato, & S. Taso qui s'estoient établis prés de la Chapelle de Saint Vincent de Voltorne en Italie, forment une communauté de Religieux dont le premier Abbé fut S. Paldo 26.

703 Vers ce temps-ci Saint Ebbo Religieux de saint Pierre de Sens en fut fait Abbé aprés la mort non pas d'Aghilen, dont il avoit esté peut-estre Disciple, mais de Virailbolde successeur d'Aighilen 22.

704 Saint Bereg's bâtit Andain (ou saint Hubert (au Diocese de Mastrick 636.

Mort de sainte Austreberte Abbesse de Pavilli (Tom. 1. pag. 503)

Le Bien-heureux Ina Roy d'Vvestsex rebâtit Glanstenburi, & acheva Abington 278.

Sainte Cuthburge sa sœur bâtit Vvinbrun au Diocese de Dorcestre & s'y retire 279.

Ethelred Roy de Merce ayant quitté la couronne se fit Religieux à Bardnei (tom 1. pag. 503.)

Saint Vilfrid l'alla voir dans ce monastere l'an 705. & non pas en 707. (car c'est une faute d'impression) t. 1. 389.

705 Saint Vilfrid s'accommode dans le Synode de Nid avec les autres Evesques qui luy estoient contraires, il ceda l'Evesché d'York à saint Jean de Beverlac, & continua de gouverner l'Eglise d'Hagustald, & Rippon t. 1. 386.

Ans de J.C.	*Papes.*	*Empereurs.*	*Rois de France.*	
				lui succedent Synode de Nid en Angleterre. Justinien Empereur se rend maistre de Constantinople, rentre dans le thrône, & fait couper la teste à Tibere, & à Leonce. Il depose Callinique Patriarche, & met en sa place le Bien-heureux Cyrus Moine qui
706				lui avoit predit son retablissement. Il fait couronner son fils Tibere. Ulid Caliphe, c'est à dire, Prince des Sarrazins en Asie oste aux Chrestiens leur belle Eglise de Damas, & ordonne que les Actes publics ne seront plus écris en Grec, mais en Arabe. *Misc. l 20.*
				Pepin exerçoit la charge de Maire du Palais dans toute la France depuis l'an 687.
707				Le Pape Jean VII mourut le 18. d'Octobre. Saint Michel apparut à saint Aubert Evesque d'Avranches du temps du Roy Childebert III. & lui ordonna de bâtir une Eglise sur le Mont de Tombe où est aujourd'hui l'Abbaye de saint Michel, *p.* 182.
708	*Sisinnius* 18. *Ianvier Constantin 7. Mars.*			Theodore officier de Justinien range dans le devoir ceux de Ravenne, arreste & envoye à Constantinople leur Archevesque Felix à qui l'on creva les yeux, & que l'on bannit dans le Pont. Il fut depuis rétabli dans sa dignité aprés qu'il eut rendu ses soûmissions au Pape, il s'acquita tres-bien de ses fonctions, & est qualifié *Saint*.
709				Le Pape Constantin part de Rome, & va à Constantinople y conferer avec l'Empereur Justinien qui l'avoit invité à faire ce voyage. Cœnred quitte le Royaume de Merce, & Offa celui d'Essex & ils vont à Rome. Ceolred fils d'Ethelred succede à Cœnred & Selrede à Offa.
710				Le Pape estant arrivé à Constantinople, y fut reçu avec grand respect par Justinien qui se prosterna devant lui. *Cum regno in capite sese prostravit, pedes osculans Pontificis*, dit Anastase. Justinien confirma les Privileges de l'Eglise Romaine.
711		Philippique Bardanes.	Dagobert III.	Constantin revient à Rome le 24. d'Octobre Indiction x. Justinien qui avoit déja chastié les habitans de Chersonese se preparant à les punir de nouveau, ils proclament Empereur Philippique Bardanes à qui d'autres revoltez envoyent la teste de Justinien.
				Childebert III mourut & fut enterré dans le monastere de saint Estienne de Choisi sur Oise. Dagobert III lui succede Vvitiza s'estant rendu odieux par ses crimes, les Vvisigots se soulevent contre lui, l'attaquent & lui crevent les yeux & mettent en sa place le Comte Roderic.
712				Pepin fit en divers temps la guerre en Sueve ou Allemagne.
				Le Comte Julien irrité contre Roderic qui avoit deshonoré sa fille appelle en Espagne les Maures ou Sarrazins d'Afrique qui avoient alors pour chef Muza Lieutenant d'Ulid. Muza envoye en Espagne des troupes sous la conduite de Tarif le Borgne qui défait les Vvisigots & prend Seville *Marian. l. 6. c. 22.*
				Ansprand secouru des Bavarois (parmi lesquels il avoit demeuré 9. ans) revient en Lombardie, & oblige Aripert à lui abandonner le païs. Ariperd veut se refugier en France, mais passant le Po trop chargé d'or, il se noye. Luitprand succeda à son pere Ansprand *Paul Diac. l. 6. c. 35.*
				Philippique favorise les Monothelites & se declare contre le VI Concile. Il met Jean Monothelite en la place du saint Patriarche Cyrus.
713				Philippique ayant fait un grand festin à quelques Seigneurs la veille de la Pentecoste est attaqué par des rebelles qui lui crevent les yeux & le bannissent. Artemius son Secretaire est élevé

Saint

Saint Hedde Evesque de Dorcestre mourut, tom. 1. 363. Theodore de Cantorberi lui avoit addressé son Penitenciel. Le Diocese de Dorcestre fut partagé en deux qui furent celui de Schirburn confié à saint Adelme, & celui de Vincestre, pour lequel on ordonna Daniel. t. 1. pag. 404.
Mort de saint Bertulfe Abbé de Renti, 608. & de saint Adamnan Abbé de Hi 325.

706 Saint Vulfran qui s'estoit demis de l'Evesché de Sens s'estoit fait Religieux dans saint Vandrille. Il alla plus d'une fois dans la Frise, & y travailla à la conversion des Payens. Les Auteurs ne conviennent point du temps de ses Predications. Quelques-uns mettent sa mort dés l'an 693.
707 Saint Villebrod Evesque d'Utrech mit des Religieux dans l'Eglise de sainte Marie aux Martyrs prés de Treves, mais l'on ignore le temps 58.
Du temps d'Osred Roy de Northumbre, le Duc Edmond fut obligé de quitter la Cour de ce Prince. Il bâtit le monastere de saint Pierre de Lindisfarne & s'y fit Religieux 329
708 Martyre de saint Lambert Evesque de Mastrick tué à Liege qui n'estoit alors qu'un village. Son corps fut porté à Mastrick, & enterré dans l'Eglise de saint Pierre, tom. 1. 636.

709 Mort de saint Vilfrid Evesque d'York tom. 1. p. 358. de saint Adelme Evéque de Schirburn. t. 1. p. 405. de saint Bonet Evéque de Clermont t. 1. p. 461. De saint Tetric Evesque d'Auxerre tom. 1. p. 541.
Saint Bertin Abbé de Sitiu (ou de saint Bertin) mourut âgé de 112. ans t. 1. p. 607. t. 2. p. 163.
Fondation de l'Abbaye de saint Michel (ou Miel) au Diocese de Verdun 213.
710 Mort de saint Vulmer Abbé de Silvi ou de Samer t. 1. p. 511. & de saint Ricmir Abbé dans le Maine t. 1. p. 481.
Le bien-heureux Herlemond Evéque du Mans bâtit le monastere d'Alid 190.

711 S. Ebbo qui avoit esté Abbé de saint Pierre le Vif ne l'estoit plus, mais gouvernoit alors le Diocese de Sens, & Chrodolin avoit la conduite du monastere de saint Pierre, comme il paroist par une donation faite l'an 1. de Dagobert à l'Abbaye de saint Pierre par Ingoare sœur de saint Ebbo, à laquelle souscrivit ce Saint, on y voit aussi les souscriptions de Boso, & de Leotarius Abbez. 221.

712 Saint Paterne Religieux de saint Pair, au Diocese de Constance alla vers ce temps-ci dans le Diocese de Sens, & demeura d'abord dans le monastere de saint Pierre qui estoit alors à Jonne, puis se transporta à l'Abbaye de saint Pierre de Sens, où il vecut sous la direction de l'Abbé Chrodolin.
Le Bien-heureux Cyrus Patriarche fut relegué dans le monastere de Choras prés de Constantinople qui avoit esté fondé par Iustinien. Bolland. 8. Ianuar. & Carol. du Cange Constantinop. Christian. l. 4. pag. 180.

713 Mort de saint Suitbert Evéque & Abbé de Vverd ou Keiservverd monastere qu'il avoit bâti dans une Isle du Rhin au Diocese de Cologne: Le bien-heureux Villeice son successeur est fort loüé dans les Actes de saint Suitbert, mais ces Actes sont supposez & de nulle autorité 62.
Saint Ursmar Evesque & Abbé de Lob mourut vers ce temps-ci, & eut pour successeur saint Erme son Disciple 156.

Ans de J.C.	Papes.	Empereurs.	Rois de France.	
		Anastase II.		au thrône. Il prend le nom d'Anastase & fait profession de la Foy Catholique.
				Le Comte Julien & Tarif retournent en Afrique, puis repassent en Espagne avec une plus grande armée, & défont Roderic qui est tué dans le combat. L'Empire des VVisigots en Espagne fut ainsi éteint & détruit. Les Maures choisirent la ville de Cordouë pour leur capitale.
714	Gregoire II. 21. May, de l'an 714 ou 715.	Theodose III.		Grimoald fils de Pepin & de Plectrude & Maire du Palais dans la Neustrie fut tué à Liege par un Frison. Theudoald son fils qui estoit fort jeune lui fut substitué par Pepin qui mourut la même année.
715				Plectrude sa veuve gouvernant l'Etat sous le nom de son fils Theodoald les Neustriens ou François refusent de lui obeïr, défont les Austrasiens qui estoient du parti de Plectrude, & elisent pour Maire Ragenfroy.
				Mort de Dagobert III. Les François reconnoissent pour Roy Daniel ou Chilperic III. fils de Childeric II.
				Theodose, Receveur des imposts est proclamé Empereur malgré lui. Il va à Constantinople & degrade Anastase qui prend l'habit de Religieux & est banni à Thessalonique. *Hist. Miscell l* 20.
			Chilperic III.	Saint Germain Evêque de Cysique est transferé au siege de Constantinople.
716				Guerre entre les François qui avoient pour Roy Chilperic III. & pour Maire Ragenfroy, & les Austrasiens commandés par Charles-Martel fils de Pepin. Charles défait Ragenfroy à Amblave dans les Ardennes.
				Ethelbald est fait Roy de Merce, & Kenred & Osric regnent dans la Northumbre.
717				Ragenfroy est encore vaincu par Charles à Vinci au territoire de Cambrai.
		Leon Isaurique.		Dom Pelage est élu Roy par les Espagnols qui s'estoient refugiez dans les montagnes d'Asturie.
				Theodose qui n'estoit nullement capable de gouverner quitte l'Empire par le Conseil de saint Germain, & se fait Clerc. Leon Isaurique lui est substitué; il promet d'abord de proteger la Foy Catholique, & ses images furent receuës à Rome selon la coutume.
718				Charles-Martel reconnoist pour Roy un jeune Prince à qui il donne le nom de Clotaire III. On dit que Clotaire mourut un an aprés.
				Les Sarrazins attaquent Constantinople, mais ils furent obligez de lever le siege, & cette victoire des Chrêtiens fut attribuée à l'intercession de la sainte Vierge *Consilium eorum dissipavit Omnipotens per intercessionem castissimæ genitricis ejus Mariæ. Hist. Miscel. l.* 21. *Baron. an.* 718.
				Pelage défait une grande armée de Maures, & en tuë vingt mille *Marian. l* 7. *c.* 2.
				Osric regne seul dans la Northumbre.
719				Chilperic & Ragenfroy fortifiés par les troupes d'Eudes Duc d'Aquitaine attaquent Charles-Martel, mais ils sont encore défaits prés de Soissons.
				Mort de Radbod Duc de Frise.
				Saint Germain de Constantinople baptise Constantin Copronyme fils de l'Empereur Leon.
720				Charles-Martel fait alliance avec Eudes d'Aquitaine & gouverne l'Etat sous l'autorité de Chilperic.
				Leon fait couronner Empereur son fils Constantin le jour de Pasques.

Le bien-heureux Herlemont Evéque du Mans fonde le monastere ou Hospital de S. Ouën 190.
Saint Corbinien alla à Rome avant l'an 714. & y fut sacré Evêque 48.

714 Mort de saint Gutlac Ermite de Croyland 194.

Saint Dodon estoit alors Abbé de Valers, mais depuis il quitta cette charge 157.

715 Saint Gregoire Pape fit rebâtir en divers temps les monasteres qui estoient prés de l'Eglise de saint Paul, & une autre prés de sainte Marie Majeure. 2. Il bâtit dans sa propre maison un monastere à l'honneur de sainte Agathe 2.

Saint Thomas Abbé de Farfe en Italie mourut cette année. Probat lui succeda, mais non pas immediatement 25.

Selon quelques Auteurs saint Sardos Abbé de Calabre a veçu dans le 8. siecle, & fut Evesque de Limoges vers l'an 715. 236.

Mort de saint Mauronte Abbé de Glonne ou de saint Florent le Vieil. Saint Erbland vit monter son ame au Ciel 188.

Donation d'Ermenoare à l'Eglise & aux Moines de saint Benigne de Dijon 226.

716 Saint Egbert Prestre & Anachorete va au monastere de Hi ou de Colmkil & persuade aux Religieux de recevoir la Discipline Romaine à l'égard de la Feste de Pasque & de la Tonsure 326.

Saint Ceolfrid Abbé de Vviremouth quitte sa charge pour aller à Rome, mais il mourut en Bourgogne prés de Langres 314.

Ethelbald Roy de Merce pose les fondemens du monastere de Croyland qui eut pour premier Abbé Kenulphe 296.

717 Le Roy Chilperic accorda des lettres de protection aux Religieux de Glanfeuil sur Loire, à la priere de Ragenfroy Maire du Palais. Saint Hadulphe Abbé de saint Vvast est fait Evesque d'Arras 160.

Mort de saint Vinoc Abbé 164. de saint Eguvin Evêque de Vvorcestre Abbé d'Evesham 284. & De Sainte Hildelite Abbesse de Barking 279.

Saint Jean Evêque d'York met en sa place le bien-heureux Vilfrid le jeune & se retire à Beverlei 304.

718 Vers ce temps-cy saint Gregoire Pape envoya saint Petronax au Mont Cassin pour le rébatir 8.

Mort de saint Rupert Evêque de Saltzbourg 47.

Saint Silvin Evêque mourut aussi & fut enterré dant l'Abbaye d'Auchi 161.

Saint Boniface Religieux Anglois qui s'appelloit encore Vinfrid, va à Rome, & y est bien reçu du Pape 66.

719 Le Pape Gregoire envoye saint Boniface en Allemagne pour y prêcher l'Evangile. Le Saint va trouver saint Vilbrod Evêque d'Utrecht, & l'aide dans son ministere 66.

Turnauld Religieux qui estoit vers ce temps-là Abbé de saint Denis, avoit esté Evêque de Paris 101.

720 Saint Othmar bâtit l'Abbaye de saint Gal & y assemble des Religieux 136.

Mort de saint Erbland Abbé de d'Aindre 188. & de saint Paldo Abbé de saint Vincent de Volturne. Saint Taso succede à saint Paldo. On vivoit fort austerement dans ce monastere 27.

Saint Gennard Abbé de saint Germer mourut & fut enterré dans saint Vandrille 168.

Ans de J.C. | Papes. | Empereurs. | Rois de France.

Ethelbald est fait Roy d'Estangle & regna vingt-neuf ans 726.

721 Concile Romain contre les mariages illegitimes avec des proches parentes ou Religieuses. On y défendit aussi aux Clercs de porter de longs cheveux.

Thierry de Chelles. — Chilperic III. meurt à Noyon. Les François lui substituent Thierri de Chelle âgé de sept à huit ans fils de Dagobert III.

Zama General des Maures assiege Thoulouse, mais il fut défait par les François & par Eudes Duc d'Aquitaine.

722 Jezid II. du nom Caliphe des Sarazins (qui regnoit dans l'Egypte, la Palestine, & la Syrie) ordonne aux Chrêtiens d'effacer ou abattre les Images sacrées qui estoient dans les Eglises : à quoy il fut porté par un Juif qui lui promit que s'il publioit cette loy, il regneroit encore trente ans.

723 L'Empereur Leon fait un Edit qui obligeoit les Juifs à se faire Chrêtiens. Il y en eut qui se firent baptiser, mais qui marquerent bien ensuite par leurs actions qu'ils ne reveroient pas nos Mysteres recevant la Sainte Communion aprés avoir mangé, &c *Hist. Miscel. l. 21 an 6. Leon.*

724 Jesid mourut dix-huit mois (ou deux ans & demi) aprés son ordonnance contre les saintes Images & eut pour successeur Iscam. Ulid fils de Jezid fit mourir le miserable Juif qui avoit trompé son pere. *Conc. tom. 7. pag. 386.*

725 Mort de Rotrude premiere femme de Charles-Martel & mere de Carloman & de Pepin. Charles fait la guerre dans la Baviere & épouse Sonichilde dont il eut Grifon ou Grippon

Les Maures entrent en France, & se repandent dans le Languedoc & l'Aquitaine, mais ils sont repoussez & defaits par le Duc Eudes.

Cette année ou l'année suivante l'Empereur Leon declara la guerre aux images sacrées à la persuasion de Constantin Evêque de Nacolie & de quelques Juifs, ce qui causa un grand tumulte & un grand scandale à Constantinople. Il fit brûler la Bibliotheque du College & même les Bibliothecaires. *Hist. Miscell. l. 21. Baron. ad an 726.*

Vvithred Roy de Kent mourut. Son fils Edbert lui succede. Hubert estoit alors, seul Duc de Baviere.

726 Le Pape Gregoire IV. addresse une Epistre dogmatique à l'Empereur Leon touchant les saintes Images. Il lui écrivit encore depuis une autre lettre sur ce sujet: Ces deux Epistres sont dans les Actes du VIII. Concile general.

Gregoire répond à saint Boniface qui l'avoit consulté sur divers points de Discipline.

727 Saint Germain Patriarche de Constantinople, & saint Jean de Damas Ministre d'Etat d'Iscam Prince des Sarrazins, écrivent contre *les Iconoclastes* ou ennemis des Saintes Images. Les lettres de saint Germain se trouvent dans la quatriéme Session du septiéme Concile, page 290

Ethelard ou Adelard regne dans l'Vvestsex aprés la demission & la retraite du Roy Ina.

Saint Vvilbauld & saint Vvnebaud Anglois vont à Rome, le premier alla ensuite à la Terre-Sainte & le second retourna en Angleterre 110. 111.

Mort de saint Vvlfran qui avoit esté Archevesque de Sens 219. de saint Euremont Abbé de Fontenai 180. de saint Menelée Abbé de Menat 244. de sainte Odilie Abbesse 142.

Saint Eucher Religieux de Jumiege estoit alors Evesque d'Orleans 195.

Celestin Abbé de Blandinberg de Gand est privé de sa charge, la pluspart de ses Disciples se dispersent & demeurent hors de Gand 162.

L'Abbaye de Flavigni au Diocese d'Autun fut bâtie vers l'an 720. par le venerable Vvidrad qui y mit pour Abbé Magoald 24.

721 Vers ce temps-là saint Corbinien commença à prescher dans la Baviere. Il fonda la Cathedrale de Frisingen, il y mit des Religieux & en fut le premiere Evesque 52.

Le Corps de saint Lambert est transferé à Liege par saint Hubert Evesque de Mastrich qui y transfera aussi son siege.

Fondation du monastere d'Honou en Alsace par le Duc Adalbert frere de sainte Odilie 143.

Liutprand Roy des Lombards fonda en divers temps les monasteres de Bercet, de saint Pierre ou de S. Augustin de Pavie, & de saint Anastase d'Olonne, &c. 37.

722 Les Sarrazins s'estant rendus maistres de la Sardaigne, la crainte que l'on eut qu'ils ne prophanassent le tombeau de saint Augustin fut cause qu'on achetast d'eux la liberté de le transferer ailleurs. On le transporta au monastere de saint Pierre de Pavie 38.

723 Saint Boniface va à Rome & y est fait Evesque 68. Les Reliques de saint Bonet furent tirées de l'Abbaye de saint Pierre de Lyon, & transferées à Clermont 228.

724 L'Abbaye de Brugneto (à present Cathedrale) fut bâtie du temps de Luitprand Roy des Lombards. Antoine Abbé de Brandule est fait Patriarche de Grade 45.

Saint Boniface bâtit le monastere d'Ordoff à deux lieuës d'Erford en Thuringe 85.

Mort de sainte Mildrede Abbesse de Tanet 275. & de sainte Cuthburge Abbesse de Vvinbrun 280.

725 Vers ce temps-cy saint Pirmin fonda l'Abbaye de Richenovv au Diocese de Constance.

Mort de S. Sardos Evesque de Limoges (selon ceux qui le mettent dans le huitiéme siecle) 256.

Sainte Berte qui avoit esté Abbesse de Blangi au Diocese de Theroüane, mourut vers l'an 725. pag. 165.

726 Ina Roy d'Vvestsex quitte son Royaume, va à Rome, & s'y fait Religieux 278.

Mort du bien-heureux Martin Religieux de Corbie, Chappelain & Confesseur de Charles-Martel 166

Saint Paterne Religieux de saint Pierre de Sens retournant au monastere d'Ionne fut tué par des scelerats 223.

Saint Vilbrod fit son testament l'an VI. de Thierri, & y donna des Eglises & des terres à son Monastere d'Eternac 58.

727 Le bien-heureux Florbert Abbé de Stavelo succede à saint Hubert son pere dans l'Evesché de Liege 153.

Ans de J.C.	Papes.	Empereurs.	Roys de France.	
728				Leon irrité contre saint Jean de Damas employe un faussaire qui lui addresse une lettre au nom du bienheureux Jean, par laquelle le Saint lui auroit conseillé d'attaquer la ville de Damas, alors possedée par les Sarazins, & il envoye cette lettre supposée au Caliphe qui persuadé de la trahison de Jean luy fait couper la main-droite, mais le Saint ayant eu recours à Dieu par l'intercession de la sainte Vierge fut gueri, &c. *Baron. sur l'an 728.* Celulphe regne dans la Northumbre.
729				Leon tâche d'attirer dans son erreur saint Germain, mais le Saint luy represente que le dessein qu'il avoit d'abolir les saintes Images estoit contraire au serment qu'il avoit fait de maintenir l'ancienne Discipline de l'Eglise. Liutprand Roy des Lombards ayant fait ligue avec Eutyche Exarque, marche avec une armée pour assieger Rome, mais le Pape va au devant de luy & le detourne de son entreprise. Ce Prince mit bas les armes & offrit une Croix d'argent, & une Couronne d'or au tombeau de saint Pierre.
730				Leon tâche encore en vain d'engager saint Germain à condamner les Images. Le Saint (qui avoit alors plus de 90. ans) quitte le Pontificat, & se retire à la campagne dans une maison de sa famille. L'Empereur met en sa place Anastase: Quantité d'Ecclesiastiques, de Religieux, & de pieux Laïques defendent ouvertement la cause de l'Eglise contre les Iconoclastes, & s'exposent à la persecution. *Hist. Misell. l. 21.* Charles-Martel fait la guerre en Allemagne, contre Lanfroy Duc de Sueve, qui mourut cette mesme année, & eut pour successeur son fils Thibauld.
731	Gregoire III. 16. Février.			Eudes Duc d'Aquitaine ayant rompu le traitté fait avec Charles-Martel est attaqué par Charles qui alla deux fois ravager cette Province. Abdiram Chef des Maures (ou Sarrazins qui occupoient l'Espagne.) assiege Arles.
732				Le Pape Gregoire decide plusieurs points de Discipline dans son Epistre à saint Boniface. Synode Romain où le Pape & quatre-vingt treize Evesques condamnent les ennemis des saintes Images. Les Sarrazins rentrent en France, prennent Avignon, Lyon, Mâcon, Châlons, Besançon, Dijon, Auxerre, assiegent en vain Sens, ravagent le Languedoc, défont Eudes Duc d'Aquitaine, sont vaincus dans le Poitou par Charles-Martel & par Eudes. Leur General Abderam fut tué dans la bataille.
733				Charles-Martel se rend maistre de Lyon & chasse les Sarrazins de la Bourgogne. Il porta aussi ses armes dans la Frise, & continua heureusement cette guerre l'année suivante.
734				Leon persecute cruellement les Catholiques qui approuvoient l'usage & le culte des Images Sacrées. L'on ne sçait pas bien en quelle année mourut saint Germain Patriarche de Constantinople. L'Auteur Grec du Livre des Synodes dit que Leon le fit étrangler dans le monastere de Choras *Tom. 6. Concil. pag* 1462. mais il y a lieu d'en douter. On convient qu'il fut enterré dans ce monastere de Choras. *Bolland.* 12 *Maii.*
735				Eudes Duc d'Aquitaine estant mort, Charles-Martel passe la Loire, prend Bordeaux, &c. Il laissa neanmoins le Duché à Hunauld fils d'Eudes, aprés qu'il luy eut promis fidelité. Hunauld avoit un frere nommé Hatto.

Ans de J.C.

Saint Vvilbauld au retour de son voyage d'Orient, se retire au Mont-Cassin, & y passe dix ans dans les exercices reguliers 112.

728 Saint Taso Abbé de saint Vincent de Volturne mourut, & eut pour successeur saint Tato 27.

Mort de saint Haduife Abbé de saint Vast & Evesque d'Arras & de Cambray 160. de saint Bain Evesque de Terouane 168.

Saint Chaffre Abbé de Carmeri fut tué par les Sarrazins cette année ou quatre ans aprés 242.

Gontran qui avoit esté Abbé de saint Martin estoit alors Archevesque de Tours 193.

729 Saint Egbert mourut dans l'Abbaye de Hi aprés avoir celebré la Messe, le vingt-quatriéme d'Avril auquel jour les Moines de Hi persuadez par ses remonstrances celebroient la Feste de Pasques, suivant le Kalendrier de l'Eglise Romaine 326.

Saint Hugues Archevesque de Roüen mourut & fut enterré à Jumiege dont il estoit Abbé 174.

730 On rapporte aussi à cette année la mort du bien-heureux Ina auparavant Roy d'Essex, & alors Religieux 78.

Saint Moran qui avoit quitté l'Evesché de Rennes, mourut dans le monastere de Bercet en Italie 37.

Mort de saint Corbinien Evesque de Frisingen 54.

S. Ioannice fameux Ermite d'Orient naquit l'an 14. de l'Empire de Leon.

731 Jean Archevesque de Ravenne fait une donation aux Moines de saint Apollinaire: cet Acte est considerable 31

Martyre de saint Porcaire Abbé de Lerins & d'un grand nombre de Religieux 245.

Saint Firmin qui estoit passé en Alsace dés l'annee precedente, bâtit l'Abbaye de Morbach au Diocese de Strasbourg, sur un fond qui lui fut donné par le Comte Eberard 129.

Ce Comte eut un frere appellé Maso qui bâtit le monastere de Masmunster prés de la riviere de Tolder où son fils unique âgé de huit ans, voulant se baigner, s'estoit noyé.

732 Les Sarrazins ou Maures rentrent en France, & ravagent quantité de monasteres, & entr'autres l'Abbaye de Luxeuil 227.

Mort de saint Rigobert Archevesque de Reims & Abbé d'Orbais 209.

Sigebauld Evesque de Mets bâtit en divers temps les monasteres de S. Nabor & de Neuvillers 211.

Saint Boniface fonde les monasteres de Fritzlar & d'Omenbourg 70.

Brithuval Archevesque de Cantorberi mourut vers ce temps-cy, & eut pour successeur Tatuin Prestre & Religieux 270.

Egbert est fait Archevesque d'York aprés la demission du bien-heureux Vilfrid le jeune 304.

733 Le Pape Gregoire III bâtit le monastere de saint Chrysogone & rebâtit celuy de saint Pancrace, soit cette année ou en quelque autre de son Pontificat 3.

Estienne (depuis Pape) fut mis dés sa jeunesse dans le monastere de saint Chrysogone, & y reçut l'habit de la Religion 4

Mort de saint Brithun Abbé de Beverlei 305.

734 Sainte Bilhilde donne son bien à un monastere qu'elle avoit fondé à Mayence 84.

Mort de la venerable Adele Abbesse de Palatiole dans Treves. Teutsinde est fait Abbé de S. Vandrille. Sa mauvaise conduite y ruine l'observance. On dit que jusqu'alors il y avoit eu trois cens Religieux dans ce monastere 171.

Sainte Amalberge Religieuse a véçu dans le huitieme siecle 153.

735 Mort du venerable Bede 311. & de sainte Fridesvvi Religieuse d'Oxford 298.

Northelme est fait Archevesque de Cantorberi en 734. ou 735. 270.

Saint Marin Prestre ayant demeuré quelque temps dans le monastere de Candor prés de Maurienne, se retire dans la montagne nommée *la grande*, ou il fut tué par les Vandales, c'est à dire par les Sarrazins 233.

Ans de J. C. | Papes. | Empereurs. | Rois de France.

736 Charles fait la guerre contre Hunault & Hatto, & prend prisonnier celui-ci. Au moins il semble que ce soit-là le sens des Annales de Laurcsham qui disent *Hatto ligatus est*. Ce grand Capitaine a manqué d'Historien qui écrivit ses actions. On ne les connoist que par quelques lignes, ou mesme par quelques mots qui s'en trouve dans les Chroniques par exemple. An 736. *Karolus dimicabat contra filios Eodonis* (Annal. Franc Petavian.) Quelquefois ces steriles Ecrivains marquent en une mesme année ce qui s'est fait en deux ou trois.

Les Auteurs ne conviennent pas du temps des diverses expeditions de Charles contre les ennemis de l'Etat : les Sarrazins prennent Avignon.

737 (Rois de France : Aprés la mort de Thierry IV. il y eut un interregne.)

Childebrand frere de Charles-Martel va les chasser de cette ville. Charles assiege Narbonne occupée par les Sarrazins, défait un de leurs chefs appellé Amor, & prend Agde, Nisme, Beziers.

Thierri IV. mourut âgé de vingt-trois ans, & sa mort fut suivie d'un interregne de six ou sept ans.

Pelage Roy d'Asturie, mourut & eut pour successeur son fils Favila.

Edbert est fait Roy de Northumbre aprés la retraite de Celulfe.

Vers ce temps-ci Odilon succeda à Hubert Duc de Baviere.

738 Charles-Martel passe le Rhin, dompte les Saxons, & leur impose tribut.

Du temps de Favila Roy d'Asturie, Jean Evesque de Seville traduisit en Arabe la Sainte-Ecriture. La langue Latine estoit alors peu commune en Espagne. *Marian l. 7. c. 3.*

739 Charles prend Avignon, va en Provence, & en Languedoc & chasse les Sarrazins que le perfide Mauronte Duc ou Gouverneur de Marseille avoit attirez en France pour appuyer sa revolte. *Res Gallica Martelli virtute stetit, rejectis hostes in Hispaniam. Marian l. 7. c. 4.*

Favila estant à la chasse fut tué par un ours, & eut pour successeur Alphonse le Catholique, gendre de Dom Pelage.

Liutprand Roy des Lombards mal satisfait de la protection que donnoit le Pape à Trasemond Duc de Spolete, assiege Rome, puis se retire aprés que ses troupes eurent pillé l'Eglise de saint Pierre que les Gots avoient autrefois craint de ravager.

Cuthred succede à Ethelard dans le Royaume d'Vvestsex.

740 On ne s'accorda pas cette année pour la determination du jour de Pasques, les uns mettant cette Feste au dix-septiéme d'Avril & d'autres au vingt-quatriéme. L'Empereur Leon persecute les Catholiques. Il arriva à Constantinople un grand tremblement de terre qui renversa des Eglises & des monasteres.

741 (Papes : Zacharie 2. Decem.) (Empereurs : Constantin Copronyme.)

Le Pape Gregoire écrit à Charles Martel pour l'exhorter à secourir le saint Siege contre par Liutprand & Hildebrand Rois de Lombardie qui avoient ravagé les terres de saint Pierre dans le Duché de Rome & dans l'Exarchat de Ravenne. Charles reçut avec grand honneur les Legats du Pape, & envoya vers luy deux Ambassadeurs, sçavoir Grimo Abbé de Corbie, & Sigobert reclus de S. Denis. Il partage l'Etat de France entre ses enfans Carloman & Pepin, preposant le premier pour gouverner la Turinge, la Sueve, & la Baviere, & établissant le second dans la Neustrie, la Bourgogne, l'Aquitaine & la Provence, & peu aprés

l'Abbaye

764 Hariolfe Evesque de Langres fonda le monastere d'Elvangen dans le territoire d'Ausbourg, & quelques années aprés quitta l'Episcopat, & se retira dans cette Abbaye 127.
Fondation de Lessies en Hainault 158.
On transfere les Reliques de saint Austremoine dans l'Abbaye de Mauzac en Auvergne 244.
Saint Chrodegange ou Chrodegand Evesque de Mets obtient du Pape Paul les corps de S. Gorgon, de saint Nabor, & de saint Nazare.

765 Les Evesques & les Abbez du Synode d'Attigni firent entr'eux une societé de prieres 207.
Les Reliques de saint Gorgon furent mises dans l'Abbaye de Gorze, celles de saint Nabor dans le monastere de saint Hilaire ou de S. Nabor sur la Moselle, & celles de saint Nazare dans Lauresheim 148 212.
Mort de saint Valfroy Abbé de Palaciole 35.
Pepin donne l'Ermitage de saint Goar à l'Abbé de Prom 146.
Martyre de saint Estienne reclus du Mont de saint Auxence qui souffrit à Constantinople le 28 Novembre, &c. Voyez ses Actes.

766 Saint Virgile Abbé de saint Pierre de Saltzbourg est fait Evesque de cette ville 121.
De son temps Gontier fonda saint Estienne d'Ottingen pour des Moines, & ce Prelat en dedia à l'Eglise 121.
Mort d'Egbert Archevesque d'Yorck: Elbert lui succede 306.
Copronyme persuade au faux Patriarche Constantin de renoncer totalement au Monachisme, & pour cet effet de manger de la chair & de vivre dans les delices. Ut ex Monacho Stephanites efficeretur, persuasit, & carnibus vesceretur. *Hist. Miscellan. l. 22. an 25. Constantin: ce qui montre que les Religieux estant faits Evesques gardoient l'abstinence, &c. Ce mesme Empereur ordonna que l'habit Monastique fut deshonoré & prophané dans la place publique; Il bannit ce mesme Patriarche qui avoit tant de complaisance pour lui & mit en sa place Nicetas Eunuche.*

767 Mort de saint Emilien Abbé dans le Diocese de Bordeaux.
Heribert Abbé de Murbach (qui avoit déja esté en Ambassade à Rome avec le Comte Dodon) y fut encore envoyé cette année par Pepin. *Annal. S. Nazar. seu Lauresham.*
Copronyme ruine ou prophane les monasteres: celui de saint Dalmace fut donné à des gens de guerre: ceux des bien-heureux Dius, de Callistrate & de Maxime furent détruits. Il fait mourir quelques Soldats ou Officiers de sa maison qui avoient embrassé la vie Religieuse.

768 L'Abbaye de saint Emmeran de Ratisbonne prit grand accroissement par la liberalité de Pepin & de Charlemagne du temps de Simbert Evesque 123.
Angelram Religieux est fait Evesque de Mets.
Le corps de saint Goar fut transferé par saint Lulle Archevesque de Mayence dans l'Eglise bâtie par Asseur Abbé de Prom 146.
Mort d'Edbert Religieux qui avoit esté Roy de Northumbre 308.

769 Le corps de saint Othmar est porté au monastere de saint Gal 138.
Fondation d'Ottenburen au Diocese d'Ausbourg 127.
Lettres de Thassilon Duc de Baviere en faveur de l'Abbaye de saint Pierre de Bauzane au Diocese de Sabione ou de Seben 132.
Vers ce temps-là saint Ludger passa en Angleterre pour se rendre disciple d'Alcuin 654.
Hunauld Duc d'Aquitaine qui s'estoit fait Religieux, quitte le Cloistre, & perit miserablement 254.

770 Mort de sainte Opportune Abbesse de Montreüil 181.
Le Bien-heureux Agilulfe Religieux de Stavelo; & ensuite Evesque de Cologne est tué par des scelerats 153.

Ans de J.C.	Papes.	Empereurs.	Roys de France.	
				mais ce fut pour perdre Christophe, & Serge fidelles Officiers du saint Siege à qui l'on creva les yeux, &c. *Vide Anastas. in Stephan. 3.* Bertrade mere de Charlemagne aggrée l'alliance de Didier dont la fille épousa Charlemagne contre le sentiment du Pape, mais l'année suivante ce Prince la repudia.
771				Synode de Dingolving où l'on fit des Reglemens touchant la celebration du Dimanche, l'observance Monastique, &c. Et une societé de prieres pour les Morts. Le Roy Carloman mourut & fut enterré dans saint Remy de Rheims. Charlemagne devint ainsi Monarque & regna seul en France.
772	Adrien 10. Fev.			Premiere expedition de Charlemagne en Saxe. Il y prit Ersburg, & fit abbatre l'Idole d'Irmensul qui estoit une Statuë de Mars, à laquelle les Payens avoient recours.
773				Charlemagne épouse Hildegarde dont il eut neuf enfans. Il passe en Italie pour secourir le Pape contre Didier Roy des Lombards, & il assiege Pavie où ce Prince s'estoit retiré. Silo Sarrazin beau-frere d'Aurele fut fait Roy d'Asturie ou de Leon en 772. ou 773. & quelque temps aprés à la persuasion de sa femme, il associa au thrône Alfonse le Chaste fils de Froile.
774				Pendant le siege de Pavie Charlemagne va à Rome, y est reçu du Pape avec grand honneur, y celebre la Feste de Pasques, & augmente la donation faite à l'Eglise par Pepin. Le Pape lui fit present du Code ou abbregé des Canons. Charles à son retour dans le camp prend Pavie, & envoye en France Didier, sa femme & sa fille. Alred est chassé & la couronne de Northumbre donnée à Ethelred fils d'Ethevald.
775		Leon Chazare.		Charlemagne va en Saxe & défait en divers combats les ennemis qui furent obligez de se soûmettre à lui, & de donner des ostages. L'Empereur Constantin, Copronyme meurt miserablement d'un charbon qui lui estoit venu aux cuisses protestant avec des cris effroyables, *qu'il avoit esté condamné à brusler tout vif d'un feu qui ne s'éteindroit point, & ordonnant que l'on eut à honorer la sainte Vierge Mere de Dieu, laquelle il avoit attaquée avec une haine si opiniastre. Hist. Miscell. l. 22. sub finem.* Leon son fils lui succede.
776				La revolte de Rotgauld Duc de Frioul oblige Charles à passer en Italie. Aprés que ce rebelle eut esté pris & tué, le Roy alla en Allemagne & accorda la paix aux Saxons, à condition qu'ils se feroient Chrestiens : Plusieurs reçurent le Baptême. Leon associe à l'Empire son fils Constantin qui fut couronné le jour de Pasques. La seconde année de Leon, Teleric Prince de Bulgarie vint à Constantinople, épousa une parente de l'Imperatrice Irene & fut baptizé.
777				Charles aprés avoir tenu son Parlement à Paderborn alla en Saxe avec une grande armée. Plusieurs Saxons se firent baptiser. Les François bâtirent pour eux une Eglise. Vvitichind ne voulant se soûmettre au Roy ny reçevoir le Baptême, se retira en Normandie (*in partibus Normandiæ*) c'est-à-dire en Dannemark.

Vers ce temps-là Flavie Anse femme de Didier fonda l'Abbaye de sainte Julie de Bresse 42.

Lachanodraco Gouverneur d'une partie de l'Asie Mineure, pour se rendre agréable à Copronyme persecute les Moines & les Religieuses. Il les fait tous venir dans un champ prés d'Ephese, & les veut obliger à prendre l'habit blanc, & à se marier sous peine d'avoir les yeux crevez, & d'estre envoyez en exil. Plusieurs demeurerent fermes dans leur devoir, & meriterent la qualité de Martyrs : Mais plusieurs aussi succomberent à la tentation & perirent. Hist. Miscel. l. 22.

771 Opportun Abbé de Mansée, Volbert de Nider-Altaich, Adalbert de Tegernsée & dix autres Abbez se trouverent au Synode de Dingolving 132.

Poto est fait Abbé du Mont-Cassin 15.

Saint Sturme traitte la paix entre Charlemagne, & Thassilon Duc de Baviere 94.

En Orient Lachanodraco vend tous les monasteres du pays, dont il estoit Gouverneur. Il en vend aussi les vases sacrez, & les autres biens, & en envoye le prix à l'Empereur. Il brusle les Livres Monastiques, les Ouvrages des SS. Peres, & les saintes Reliques. Il tuë, aveugle, ou du moins bannit un grand nombre de Religieux ; & enfin il n'en laissa pas un seul dans sa Province. Miscell. l. 23.

772 Saint Villehade passe d'Angleterre dans la Frise, & y presche l'Evangile 150.

Quelques-uns mettent en cette année la mort de sainte Liobe, Abbesse de Bischofhaim 104. & de sainte Amalberge Religieuse de Flandre 154. selon d'autres sainte Liobe mourut six ou sept ans aprés.

773 Saint Virgile dedie l'Eglise de saint Rupert, & y transfere le corps du Saint 123.

Saint Adalard fils de Bernard frere du Roy Pepin se fait Religieux à Corbie 482.

774 Charlemagne au retour d'Italie assiste à la Dedicace de l'Eglise de Lauresheim 148.

Merole Religieux d'Evron & grand Vicaire du Mans est fait Evesque de cette ville 192.

Saint Benoist (depuis Abbé d'Aniane) se fait Religieux dans l'Abbaye de saint Seine en Bourgogne 343.

775 Arichis Duc de Benevent bâtit dans cette ville le monastere de sainte Sophie pour sa sœur & le comble de graces 22.

Saint Siacre fondateur & Abbé de saint Pons prés de Nice fut fait Evesque de cette ville 247.

Saint Adalard sortit de Corbie & alla au Mont-Cassin, mais il n'y demeura pas long-temps, & fut obligé de revenir en France 482.

Le Pape Adrien rebâtit en divers temps quelques monasteres, & repara celuy de saint Anastase qui avoit esté brûlé 6.

Quoique Leon fut de la Secte des Iconoclastes, il ne persecuta point d'abord les Catholiques, il favorisa mesme les Religieux, & choisit les plus dignes pour les placer dans les Sieges Metropolitains. Hist. Miscellan. l. 23.

776 Mort de saint Gregoire Abbé de saint Sauveur d'Utrecht 83.

Saint Theodulphe Evesque & Abbé de Lobes mourut, & eut pour successeur le bien-heureux Anso qui lui avoit dedié les vies de saint Ursmar, & de saint Ermes 157.

Richbold Abbé de Mitlac est fait Archevesque de Treves.

Leonin General d'armée se fit Religieux en Italie du temps du Pape Adrien 6.

777 Vers ce temps-ci la Reine Hildegarde repara & enrichit l'Abbaye de Kempten au Diocese d'Ausbourg : Thassilon Duc de Baviere bâtit Thierhaupten dans le mesme Diocese 127.

On dedia l'Eglise du nouveau monastere de Chrems (ou Chremsmunster) en Austriche 123.

Saint Vvilbauld visite & transfere le corps de son frere saint Vvnebauld 115.

Theodemar est fait Abbé du Mont-Cassin cette année ou l'année suivante, selon le Catalogue de Camille Peregrin 16.

Ans de J.C.	Papes.	Empereurs.	Rois de France.	
778				Le Roy passe les Pyrennées , prend Pampelune , & soûmet à son empire Huesca , Barcelone , Girone , &c. Mais comme il revenoit en France, les Gascons des Pyrenées attaquerent son arriere-garde dans la vallée de Roncevaux , & tuërent quelques-uns de ses Officiers & entre autres Roland Gouverneur d'une partie de la Bretagne : cequi a donné lieu à tant de Fables. Naissance de Loüis le Debonnaire fils de Charles & d'Hildegarde. Les Saxons se revoltent à la persuasion de Vvidichind , & font du ravage vers le Rhin, mais ils furent défaits par les troupes du Roy.
779				Charles tint son Parlement à Herstal & y publia un Capitulaire contenant 24 articles , dont les premiers regardent la Discipline Ecclesiastique ou Reguliere. Les Saxons font une irruption prés de Fulde , mais ils furent repoussez. Ethelred Roy de Northumbre fut deposé par ses Sujets qui mirent en sa place Elfuald fils d'Osulfe.
780		Constantin & Irene.		Le Roy va en Saxe , fait bâtir une Eglise à Paderborn , *& partage le pays entre des Evesques , des Prestres & les Abbez pour y habiter & y prescher l'Evangile.* Il marche en Italie pour secourir le Pape contre les Neapolitains appuyez des Grecs , & il passe l'Hyver à Pavie. Eubald élu Archevesque d'York envoye Alcuin à Rome pour prier le Pape de lui accorder le *Pallium*. Leon toûjours attaché à l'erreur des Iconoclâstes persecute les Catholiques, met sur sa teste une couronne de pierres precieuses que l'on avoit donnée à la Cathedrale , & meurt de charbons qui lui vinrent autour de la teste. Constantin son fils âgé de dix ans lui succede sous la tutelle de sa mere Irene , qui fut aussi reconnuë pour Imperatrice.
781				Charlemagne va à Rome avec sa femme & ses enfans & y celebre la Feste de Pasques. Carloman son fils fut baptizé par le Pape Adrien qui le nomma Pepin. Le Roy donna l'Italie à Pepin & l'Aquitaine à Loüis & ces deux jeunes Princes furent sacrez Rois par le Pape. Rotrude leur sœur fut fiancée à l'Empereur Constantin. Le Roy accorde à la priere des peuples que les Evesques n'iroient plus à l'armée comme ils faisoient auparavant. Thassilon Duc de Bavieres lui jure fidelité dans le Parlement tenu à Vormes & lui donne des Ostages. Vers ce temps-là le sçavant Theodulfe qui estoit veuf passa d'Italie en France.
782				Les Saxons ayant défait quelques troupes Françoises , & tué l'Ambassadeur du Roy & quatre Comtes , Charles va en leur païs , & en un mesme jour fait couper la teste à 4500. de ces rebelles prés de Vverden.
783				Mort d'Hildegarde femme de Charlemagne, & ensuite de Bertrade mere de ce Prince. Hildegarde fut enterrée dans saint Arnoul de Mets. Le Roy va en Saxe, défait les rebelles dans deux Batailles , & à son retour à Vormes épouse Fastrade. Mauregat fils naturel d'Alphonse I. s'empare du thrône & regne en Asturie cinq ans & demi.

778 Elbert Archevesque d'York sacre Eanbald pour remplir sa place, & se retire dans un monastere 306.
Saint Lulle Archevesque de Mayence bâtit l'Abbaye de Bleindestat 98.
Fondation du monastere d'Aschau pour des Religieuses par Hedde Evesque de Strasbourg 145.
Mort du bien-heureux Ambroise Autpert Abbé de saint Vincent de Volterne, dont l'on a un Commentaire sur l'Apocalypse 29.

779 L'Assemblée d'Herstal ordonna des prieres publiques à cause de la famine. Les Religieux, les Religieuses & les Chanoines furent obligées à reciter chacun trois fois le Pseautier. *Monachi & monachæ & canonici unusquisque Psalteria tria.* L'on ne parloit point encore de Chanoinesses.
Mort de saint Sturme premier Abbé de Fulde 95. Et de Gundeland Abbé de Laureshcim 149.

780 Vers ce temps-là saint Haimon & saint Veremond freres bâtirent dans le Diocese de Milan l'Abbaye de Meda pour des Religieuses. Ils embrasserent aussi la vie monastique 44.
Le Duc Gerard fonda une monastere prés de Trevise 42.
Mort de sainte Valpurge Abbesse d'Heidesheim 16.
Bertric Abbé de saint Pierre de Saltzbourg est fait Evesque de cette ville aprés la mort de saint Virgile, & ne gouverna que peu de temps 122.
Saint Benoist aprés avoir demeuré cinq ans huit mois à saint Seine retourne en Languedoc 345.

Selon une autre Chronologie il y revint dés l'an 776. il fonda Aniane en 778. secourut les pauvres dans la famine de l'an 779. & bâtit l'Eglise de saint Sauveur en 782 mais d'autres rapportent ces evenemens à d'autres années que nous marquerons dans la suite.

Saint Iean de Damas mourut vers l'an 780. âgé de cent quatre ans.

781 Fondation de l'Abbaye de saint Vincent d'Oviede en Galice.
Et de celle de sainte Marie d'Obone en Asturie 261.
Mort de Jean Evesque de Constance qui estoit encore Abbé de Richenovv & de saint Gal, 782. Rupert lui succede 139.

782 La guerre ne permettant point à saint Villehade de continuer ses predications, il se retire dans le monastere d'Eternac & y demeure deux ans 151.
Milo Comte de Narbonne donne la terre ou monastere de Caunes à Anian Abbé de saint Jean & de saint Laurent 370.
Le monastere de Nostre-Dame de Sobrade dans la Galice, subsistoit en ce temps-là 261.
Gilbert Evesque de Tournai & de Noyon estant malade, se fit porter au monastere de saint Amand dont il estoit Abbé, y mourut, & y fut enterré.

783 Vvalton est fait Abbé de saint Gal aprés la mort de Rupert 139.
Mort de saint Hippolyte Abbé de Condat ou de saint Claude 230
Vers cette année saint Ludger alla à Rome, & ensuite au Mont-Cassin pour y apprendre la Regle de saint Benoist 655.
On dedia le monastere de Chymsée au Diocese de Saltzbourg: le Duc Thassilon qui l'avoit fondé, y donna plusieurs terres 124.

784 La revolte des Saxons engage encore le Roy à passer dans la Saxe. Charles son fils âgé seulement de huit ans, commande une partie des troupes, & défait les Vvestphaliens ou Saxons Occidentaux, ainsi appellez pour les distinguer des *Ostphales* ou Saxons Orientaux, & des Angariens qui demeuroient entre deux.

Paul Patriarche de Constantinople se demet de sa charge, & se retire dans le monastere de Flore pour faire penitence de la connivence dont il avoit usé envers les Iconoclastes. On met en sa place Tarase Secretaire de l'Empereur.

785 Charlemagne celebre la Pasques en Saxe, & tient son Parlement à Paderborn, il se rend maistre de tout le païs, & le reduit en Province. Vvitichind & Albion le reconnoissent aussi pour Souverain, & le Roy estant en France dans le Palais d'Atigni, ils vinrent lui rendre leurs soûmissions, & se firent baptiser.

Angelram Evesque de Mets fit une nouvelle collection de Canons, mais il y mesla des extraits de fausses Decretales jusqu'alors inconnuës & fabriquées par un Espagnol sous le nom d'Isidore, & apportées d'Espagne en France par Riculfe depuis Archevesque de Mayence.

Elipande Archevesque de Tolede & Felix Evesque d'Urgel renouvellent en quelque sorte l'Heresie de Nestorius en soûtenant que Jesus-Christ consideré entant qu'homme n'estoit que le fils adoptif de Dieu.

Constantin & Irene envoyent au Pape un Ambassadeur avec leur profession de Foy conforme à la doctrine Catholique.

786 Le Seneschal Audulfe va par ordre du Roy en Bretagne, & range dans le devoir les rebelles. On découvrit aussi la conspiration des Turingiens. Le Roy passe en Italie pour s'opposer aux desseins ambitieux d'Arichis Duc de Benevent, qui avoit pris la qualité de Prince. On erigea les Eveschez de Minden & de Vverden en Saxe.

Theodulfe Evesque d'Orleans public son Capitulaire.

Gregoire Evesque d'Ostie & Theophilacte Evesque de Todi Legats du Pape en Angleterre dresserent des Canons pour la Reformation de la Discipline qui furent reçus & souscrits par Alfvold Roy de Northumbre, par Eanbald Archevesque d'York, par saint Gilbert d'Hagulstad, &c. soit cette année ou l'année suivante.

Kinevvlfe Roy d'Vvestsex ayant esté tué, Brictrich fut mis en sa place. Il eloigna de la Cour Egbert Prince du sang Royal dont le merite lui faisoit ombrage. Egbert passe en France.

787 VII. Concile General tenu à Nicée, où il se trouva pour le moins 350. Evesques avec deux Legats du Pape qui estoient Pierre Archi-Prestre de l'Eglise Romaine, & Pierre Prestre, Religieux & Abbé de saint Sabas. Saint Tarase Patriarche de Constantinople y assista avec Jean & Thomas Prestres & Religieux deputez des Patriarches d'Alexandrie, d'Antioche, & de Jerusalem. On y approuva le culte des saintes Images contre l'erreur des Iconoclastes, & l'on y fit des Canons pour la Discipline touchant l'élection, la capacité & l'ordination des Evesques contre l'exaction des presens; & l'alienation des biens des Eglises & des monasteres, contre les Clercs qui ne gardoient pas la modestie à l'égard des habits, ou qui se railloient de ceux qui en portoient de simples & de pauvres, contre ceux qui par interest entreprenoient de desservir deux Eglises, touchant la prohibition des Livres des Iconoclastes, & pour la Discipline des Cloistres. Les Reli-

784 Einhilt qui estoit alors Abbesse de saint Sauveur de Milize au diocese d'Eicstad donna son bien à ce monastere par un acte du 25. Mars de l'an 783 ou plutost de l'an 784. selon nostre maniere de compter 117.

Mort du bien-heureux Fulrad Abbé de saint Denis 205.

Pierre Oldrade Archevesque de Milan établit des Religieux pour deservir l'Eglise de saint Ambroise qui eurent pour premier Abbé le venerable Benoist 43.

785 Saint Benoist aprés avoir demeuré quelques années dans une simple cellule, fonde le monastere d'Aniane dans le diocese de Maguelone (qui estoit sous la Metropole de Narbonne) 345.

Ethere Evesque d'Osme & Beat Abbé d'un monastere dans l'Asturie, soûtiennent la verité Catholique contre la nouvelle Heresie de Felix & d'Elipande 263.

Theodulfe Evesque d'Orleans estoit Abbé de Fleuri avant l'an 786. 199.

Saint Vvillehade aprés avoir demeuré en retraite dans l'Abbaye d'Eternac va trouver Charlemagne à Ersbourg dans la Saxe, & appuyé de la faveur de ce Prince recommence à prescher l'Evangile aux Payens 151

Saint Vvilbauld Evesque d'Eicstat donne des terres à l'Abbaye de Fulde, où il y avoit un grand nombre de Religieux sous la conduite de Baugulfe.

786 Gregoire & Theophylacte Legats du Pape Adrien passerent en Angleterre accompagnez de l'Abbé Vvigod homme de merite que Charlemagne avoit donné à Gregoire pour le servir dans sa Legation Kenulphe regnoit encore dans l'Vvestex quand ils y arriverent.

Selon le Capitulaire de Theodulfe, les Prestres pouvoient envoyer leurs parens faire leurs études au monastere de saint Benoist sur Loire 542. 546.

Manasses Abbé de Flavigni obtient des Lettres du Roy pour bâtir un monastere à Corbigni 225.

Paul Diacre qui demeuroit alors à la cour d'Arichis Duc de Benevent y écrivit quelques ouvrages 17.

Saint Vvilbauld mourut en 786. ou 787. 124.

Saint Ludger sort du Mont-Cassin, & retourne dans la Frise 655.

Saint Suvibert est fait Evesque de Vverden 681.

787 Le second Concile de Nicée deffendit de bâtir à l'avenir des monasteres doubles, c'est-à-dire destinez à servir de retraite à deux Communautez l'une d'hommes & l'autres de filles Il ordonna toutefois que les monasteres doubles qui avoient esté fondez subsisteroient, & que l'on y vivroit selon la Regle de saint Basile, & selon la Discipline établie par ce Saint qui sans doute avoit pourveu à l'exacte separation des deux sexes: laquelle fut encore recommandée par le Concile. De sorte que, quand les Religieux envoyeroient aux filles Regulieres (πρὸς τὰς κανονικάς,) ce qui seroit necessaire pour leur subsistance, ce qu'on leur porteroit, seroit reçu hors la porte par l'Abbesse accompagnée d'une ancienne Religieuse μετὰ γεραιᾶς τινὸς μοναστρίας, où l'on voit que les servantes de Dieu sont designées par les mots de *canonicæ* & de *monastriæ* ou *monachæ*, car en ce temps-là il n'y avoit point en Orient de Communautez de Chanoinesses. Le Concile fit encore d'autres Decrets pour la Discipline Religieuse. Ce Thomas depute des Eglises d'Orient estoit Abbé du Monastere de S. Arsene situé en Egypte au dessus de Babylone. On y parla par occasion d'une Image de S Anastase Religieux & Martyr, & les deux Legats attesterent que cette Image, & le chef du Saint estoient à Rome dans le monastere qui lui est dedié. *Act.* IV. *pag.* 215.

Charlemagne alla par devotion au Mont-Cassin & y accorda des Lettres de protection 19.

gieux y dirent leur avis par une grace que leur accorda le Concile. Sabas Abbé de Stude y requit le rétablissement des saintes Images. On y donna des benedictions à la memoire de saint Germain de Constantinople, de S Jean de Damas, & de George Evesque de Cypre deffenseurs des saintes Images. Concil. tom. 7. pag. 151. 387. 578.

Charlemagne ayant celebré à Florence la Feste de Noël vient à Rome, puis va à Capouë, & fait avancer des Troupes vers Beneven. Le Duc Arichis quitte cette ville & se retire à Salerne. Il fit sa paix avec le Roy & lui envoya pour ostages son fils Grimoald & sa fille Adalgise qui lui fut renvoyée un peu aprés, parce que le Roy se laissa flechir à ses prieres, ainsi que dit *Erchempert.* Arichis mourut cette année. Le Roy alla au Mont-Cassin, & ensuite à Rome où il passa la Feste de Pasques. Il en amena des Chantres, des Grammairiens & des Arithmeticiens & retourna en France. Estant vers Ausbourg, Thassilon, Duc de Baviere lui promit fidelité & lui donna son fils pour ostage.

Gregoire & Theophylacte Legats du Pape en Angleterre tinrent un Concile à Calchut, où leurs Decrets furent reçus & souscrits par Offa Roy de Merce, & par Jambert Archevesque de Cantorberi, par Hugibert Evesque de Lichfeld On dit que le Concile autorisa l'érection de l'Eglise de Lichfeld en Metropole qui estoit une grace que le Roy Offa avoit demandée au Pape, dequoy il n'est pourtant point fait mention dans les Canons du Concile, mais seulement dans le titre ou inscription.

788 Thassilon Duc de Baviere est accusé & convaincu d'infidelité dans le Parlement d'Ingelheim ; Il fut tondu, & eut permission de se retirer dans un monastere. Charlemage accorda pour Duc à ceux de Benevent Grimoald fils d'Arichis. On dit que ce fut à condition que ces Lombards se feroient razer la barbe, qu'il datteroient leurs Chartes, & marqueroient leur monnoye du nom du Roy, & qu'ils demoliroient les fortifications de Salerne *Erchempert. n.* 4.

L'Imperatrice Irene rompt l'alliance qu'elle avoit faite avec les François, & oblige son fils Constantin à épouser Marie Armenienne.

Elvvald Roy de Northumbre fut tué par Siegan l'an x. de son regne.

Cette année ou l'année suivante Vveremond le Diacre petit fils ou neveu d'Alphonse le Catholique succede à Mauregat & regne dans l'Asturie environ deux ans.

789 Capitulaire de Charlemagne fait à Aix la Chapelle pour la Discipline Ecclesiastique & reguliere. Il passe avec une armée dans le païs des Vilses qui habitoient entre l'Elbe & l'Oder, & les assujettit à sa puissance : Il fait son fils Charles Roy de Neustrie.

Broüillerie entre Constantin & Irene qui gouvernoit seule par l'entremise du Patrice Staurace.

Osred fils d'Alred regne dans la Northumbre, mais un an ou deux aprés Ethelred (qui avoit esté deposé) fut mis en sa place.

Fondation

764 Hariolfe Evesque de Langres fonda le monastere d'Elvangen dans le territoire d'Ausbourg, & quelques années aprés quitta l'Episcopat, & se retira dans cette Abbaye 127.

Fondation de Lessies en Hainault 158.

On transfere les Reliques de saint Austremoine dans l'Abbaye de Mauzac en Auvergne 244.

Saint Chrodegange ou Chrodegand Evesque de Mets obtient du Pape Paul les corps de S. Gorgon, de saint Nabor, & de saint Nazare.

765 Les Evesques & les Abbez du Synode d'Attigni firent entr'eux une societé de prieres 207.

Les Reliques de saint Gorgon furent mises dans l'Abbaye de Gorze, celles de saint Nabor dans le monastere de saint Hilaire ou de S. Nabor sur la Moselle, & celles de saint Nazare dans Laures-heim 148 212

Mort de saint Valfroy Abbé de Palaciole 35,

Pepin donne l'Ermitage de saint Goar à l'Abbé de Prom 146.

Martyre de saint Estienne reclus du Mont de saint Auxence qui souffrit à Constantinople le 28 Novembre, &c. Voyez ses Actes.

766 Saint Virgile Abbé de saint Pierre de Saltzbourg est fait Evesque de cette ville 121.

De son temps Gontier fonda saint Estienne d'Ottingen pour des Moines, & ce Prelat en dedia l'Eglise 121.

Mort d'Egbert Archevesque d'Yorck: Elbert lui succede 306.

Copronyme persuade au faux Patriarche Constantin de renoncer totalement au Monachisme, & pour cet effet de manger de la chair & de vivre dans les delices. Ut ex Monacho Stephanites efficeretur, persuasit, & carnibus vesceretur. *Hist. Miscellan. l. 22. an 25. Constantin: ce qui montre que les Religieux estant faits Evesques gardoient l'abstinence, &c. Ce mesme Empereur ordonna que l'habit Monastique fut deshonoré & prophané dans la place publique; Il bannit ce mesme Patriarche qui avoit tant de complaisance pour lui & mit en sa place Nicetas Eunuche.*

767 Mort de saint Emilien Abbé dans le Diocese de Bordeaux.

Heribert Abbé de Murbach (qui avoit déja esté en Ambassade â Rome avec le Comte Dodon) y fut encore envoyé cette année par Pepin. *Annal. S. Nazar. ceu Lauresham.*

Copronyme ruine ou prophane les monasteres: celui de saint Dalmace fut donné à des gens de guerre: ceux des bien-heureux Dius, de Callistrate & de Maxime furent détruits. Il fait mourir quelques Soldats ou Officiers de sa maison qui avoient embrassé la vie Religieuse.

768 L'Abbaye de saint Emmeran de Ratisbonne prit grand accroissement par la liberalité de Pepin & de Charlemagne du temps de Simbert Evesque 123.

Angelram Religieux est fait Evesque de Mets.

Le corps de saint Goar fut transferé par saint Lulle Archevesque de Mayence dans l'Eglise bâtie par Asseur Abbé de Prom 146.

Mort d'Edbert Religieux qui avoit esté Roy de Northumbre 308.

769 Le corps de saint Othmar est porté au monastere de saint Gal 138.

Fondation d'Ottenburen au Diocese d'Ausbourg 127.

Lettres de Thassilon Duc de Baviere en faveur de l'Abbaye de saint Pierre de Bauzane au Diocese de Sabione ou de Seben 132.

Vers ce temps-là saint Ludger passa en Angleterre pour se rendre disciple d'Alcuin 654.

Hunauld Duc d'Aquitaine qui s'estoit fait Religieux, quitte le Cloistre, & perit miserablement 254.

770 Mort de sainte Opportune Abbesse de Montreüil 181.

Le Bien-heureux Agilulfe Religieux de Stavelo; & ensuite Evesque de Cologne est tué par des scelerats 153.

Ans de J.C.	Papes.	Empereurs.	Roys de France.	
				mais ce fut pour perdre Christophe, & Serge fidelles Officiers du saint Siege à qui l'on creva les yeux, &c. *Vide Anastas. in Stephan. 3.* Bertrade mere de Charlemagne aggrée l'alliance de Didier dont la fille épousa Charlemagne contre le sentiment du Pape, mais l'année suivante ce Prince la repudia.
771				Synode de Dingolving où l'on fit des Reglemens touchant la celebration du Dimanche, l'observance Monastique, &c. Et une societé de prieres pour les Morts. Le Roy Carloman mourut & fut enterré dans saint Remy de Rheims. Charlemagne devint ainsi Monarque & regna seul en France.
772	Adrien 10. Fev.			Premiere expedition de Charlemagne en Saxe. Il y prit Ersburg, & fit abbatre l'Idole d'Irmensul qui estoit une Statuë de Mars, à laquelle les Payens avoient recours.
773				Charlemagne épouse Hildegarde dont il eut neuf enfans. Il passe en Italie pour secourir le Pape contre Didier Roy des Lombards, & il assiege Pavie où ce Prince s'estoit retiré. Silo Sarrazin beau-frere d'Aurele fut fait Roy d'Asturie ou de Leon en 772. ou 773. & quelque temps aprés à la persuasion de sa femme, il associa au thrône Alfonse le Chaste fils de Froile.
774				Pendant le siege de Pavie Charlemagne va à Rome, y est reçu du Pape avec grand honneur, y celebre la Feste de Pasques, & augmente la donation faite à l'Eglise par Pepin. Le Pape lui fit present du Code ou abbregé des Canons. Charles à son retour dans le camp prend Pavie, & envoye en France Didier, sa femme & sa fille. Alred est chassé & la couronne de Northumbre donnée à Ethelred fils d'Ethevald.
775		Leon Chazare.		Charlemagne va en Saxe & défait en divers combats les ennemis qui furent obligez de se soûmettre à lui, & de donner des ostages. L'Empereur Constantin, Copronyme meurt miserablement d'un charbon qui lui estoit venu aux cuisses protestant avec des cris effroyables, *qu'il avoit esté condamné à brusler tout vif d'un feu qui ne s'éteindroit point, & ordonnoit que l'on eut à honorer la sainte Vierge Mere de Dieu, laquelle il avoit attaquée avec une haine si opiniastre. Hist. Miscell. l. 22. sub finem.* Leon son fils lui succede.
776				La revolte de Rotgauld Duc de Frioul oblige Charles à passer en Italie. Aprés que ce rebelle eut esté pris & tué, le Roy alla en Allemagne & accorda la paix aux Saxons, à condition qu'ils se feroient Chrestiens : Plusieurs reçurent le Baptême. Leon associe à l'Empire son fils Constantin qui fut couronné le jour de Pasques. La seconde année de Leon, Teleric Prince de Bulgarie vint à Constantinople, épousa une parente de l'Imperatrice Irene & fut baptizé.
777				Charles aprés avoir tenu son Parlement à Paderborn alla en Saxe avec une grande armée. Plusieurs Saxons se firent baptiser. Les François bâtirent pour eux une Eglise. Vvitichind ne voulant se soûmettre au Roy ny reçevoir le Baptême, se retira en Normandie (*in partibus Normandiæ*) c'est-à-dire en Dannemark.

Vers ce temps-là Flavie Anse femme de Didier fonda l'Abbaye de sainte Julie de Bresse 42.

Lachanodraco Gouverneur d'une partie de l'Asie Mineure, pour se rendre agréable à Copronyme persecute les Moines & les Religieuses. Il les fait tous venir dans un champ prés d'Ephese, & les veut obliger à prendre l'habit blanc, & à se marier sous peine d'avoir les yeux crevez, & d'estre envoyez en exil. Plusieurs demeurerent fermes dans leur devoir, & meriterent la qualité de Martyrs : Mais plusieurs aussi succomberent à la tentation & perirent. Hist. Miscel. l. 22

771 Opportun Abbé de Mansée, Volbert de Nider-Altaich, Adalbert de Tegernsée & dix autres Abbez se trouverent au Synode de Dingolving 132.

Poto est fait Abbé du Mont-Cassin 15.

Saint Sturme traitte la paix entre Charlemagne, & Thassilon Duc de Baviere 94.

En Orient Lachanodraco vend tous les monasteres du pays, dont il estoit Gouverneur. Il en vend aussi les vases sacrez, & les autres biens, & en envoye le prix à l'Empereur. Il brusle les Livres Monastiques, les Ouvrages des SS. Peres, & les saintes Reliques. Il tuë, aveugle, ou du moins bannit un grand nombre de Religieux ; & enfin il n'en laissa pas un seul dans sa Province. Miscell. l. 23.

772 Saint Villehade passe d'Angleterre dans la Frise, & y presche l'Evangile 150.

Quelques-uns mettent en cette année la mort de sainte Liobe, Abbesse de Bischofhaim 104. & de sainte Amalberge Religieuse de Flandre 154. selon d'autres sainte Liobe mourut six ou sept ans aprés.

773 Saint Virgile dedie l'Eglise de saint-Rupert, & y transfere le corps du Saint 122.

Saint Adalard fils de Bernard frere du Roy Pepin se fait Religieux à Corbie 482.

774 Charlemagne au retour d'Italie assiste à la Dedicace de l'Eglise de Lauresheim 148.

Merole Religieux d'Evron & grand Vicaire du Mans est fait Evesque de cette ville 192.

Saint Benoist (depuis Abbé d'Aniane) se fait Religieux dans l'Abbaye de saint Seine en Bourgogne 343.

775 Arichis Duc de Benevent bâtit dans cette ville le monastere de sainte Sophie pour sa sœur & le comble de graces 22.

Saint Siacre fondateur & Abbé de saint Pons prés de Nice fut fait Evesque de cette ville 247.

Saint Adalard sortit de Corbie & alla au Mont-Cassin, mais il n'y demeura pas long-temps, & fut obligé de revenir en France 482.

Le Pape Adrien rebâtit en divers temps quelques monasteres, & repara celuy de saint Anastase qui avoit esté brûlé 6.

Quoique Leon fut de la Secte des Iconoclastes, il ne persecuta point d'abord les Catholiques; il favorisa mesme les Religieux, & choisit les plus dignes pour les placer dans les Sieges Metropolitains. Hist. Miscellan. l. 23

776 Mort de saint Gregoire Abbé de saint Sauveur d'Utrecht 83.

Saint Theodulphe Evesque & Abbé de Lobes mourut, & eut pour successeur le bien-heureux Anso qui lui avoit dedié les vies de saint Ursmar, & de saint Ermes 157.

Richbold Abbé de Mitlac est fait Archevesque de Treves.

Leonin General d'armée se fit Religieux en Italie du temps du Pape Adrien 6.

777 Vers ce temps-ci la Reine Hildegarde repara & enrichit l'Abbaye de Kempten au Diocese d'Ausbourg : Thassilon Duc de Baviere bâtit Thierhaupten dans le mesme Diocese 127.

On dedia l'Eglise du nouveau monastere de Chrems (ou Chremsmunster) en Austriche 123.

Saint Vvilbauld visite & transfere le corps de son frere saint Vvnebauld 115.

Theodemar est fait Abbé du Mont-Cassin cette année ou l'année suivante, selon le Catalogue de Camille Peregrin 16.

Ans de J.C.	Papes.	Empereurs.	Rois de France.	
778				Le Roy passe les Pyrennées, prend Pampelune, & soûmet à son empire Huesca, Barcelone, Girone, &c. Mais comme il revenoit en France, les Gascons des Pyrenées attaquerent son arriere-garde dans la vallée de Roncevaux, & tuërent quelques-uns de ses Officiers, & entre autres Roland Gouverneur d'une partie de la Bretagne : cequi a donné lieu à tant de Fables. Naissance de Loüis le Debonnaire fils de Charles & d'Hildegarde. Les Saxons se revoltent à la persuasion de Vvidichind, & font du ravage vers le Rhin, mais ils furent défaits par les troupes du Roy.
779				Charles tint son Parlement à Herstal & y publia un Capitulaire contenant 24 articles, dont les premiers regardent la Discipline Ecclesiastique ou Reguliere. Les Saxons font une irruption prés de Fulde, mais ils furent repoussez. Ethelred Roy de Northumbre fut deposé par ses Sujets qui mirent en sa place Elfuald fils d'Osulfe.
780		Constantin & Irene.		Le Roy va en Saxe, fait bâtir une Eglise à Paderborn, *& partage le pays entre des Evesques, des Prestres & des Abbez pour y habiter & y prescher l'Evangile.* Il marche en Italie pour secourir le Pape contre les Neapolitains appuyez des Grecs, & il passe l'Hyver à Pavie. Enbald élu Archevesque d'York envoye Alcuin à Rome pour prier le Pape de lui accorder le *Pallium*. Leon toûjours attaché à l'erreur des Iconoclastes persecute les Catholiques, met sur sa teste une couronne de pierres precieuses que l'on avoit donnée à la Cathedrale, & meurt de charbons qui lui vinrent autour de la teste. Constantin son fils âgé de dix ans lui succede sous la tutelle de sa mere Irene, qui fut aussi reconnuë pour Imperatrice.
781				Charlemagne va à Rome avec sa femme & ses enfans & y celebre la Feste de Pasques. Carloman son fils fut baptizé par le Pape Adrien qui le nomma Pepin. Le Roy donna l'Italie à Pepin & l'Aquitaine à Loüis & ces deux jeunes Princes furent sacrez Rois par le Pape. Rotrude leur sœur fut fiancée à l'Empereur Constantin. Le Roy accorde à la priere des peuples que les Evesques n'iroient plus à l'armée comme ils faisoient auparavant. Thassilon Duc de Bavieres lui jure fidelité dans le Parlement tenu à Vormes & lui donne des Ostages. Vers ce temps-là le sçavant Theodulfe qui estoit veuf passa d'Italie en France.
782				Les Saxons ayant défait quelques troupes Françoises, & tué l'Ambassadeur du Roy & quatre Comtes; Charles va en leur païs, & en un mesme jour fait couper la teste à 4500. de ces rebelles prés de Vverden.
783				Mort d'Hildegarde femme de Charlemagne, & ensuite de Bertrade mere de ce Prince. Hildegarde fut enterrée dans saint Arnoul de Mets. Le Roy va en Saxe, défait les rebelles dans deux Batailles, & à son retour à Vormes épouse Fastrade. Mauregat fils naturel d'Alphonse I. s'empare du thrône & regne en Asturie cinq ans & demi.

778 Elbert Archevesque d'York sacre Eanbald pour remplir sa place, & se retire dans un monastere 306.
Saint Lulle Archevesque de Mayence bâtit l'Abbaye de Bleindestat 98.
Fondation du monastere d'Aschau pour des Religieuses par Hedde Evesque de Strasbourg 145.
Mort du bien-heureux Ambroise Autpert Abbé de saint Vincent de Voltorne, dont l'on a un Commentaire sur l'Apocalypse 29.

779 L'Assemblée d'Herstal ordonna des prieres publiques à cause de la famine. Les Religieux, les Religieuses & les Chanoines furent obligées à reciter chacun trois fois le Pseautier. *Monachi & & monachæ & canonici unusquisque Psalteria tria.* L'on ne parloit point encore de Chanoinesses.
Mort de saint Sturme premier Abbé de Fulde 95. Et de Gundeland Abbé de Lauresheim 149.

780 Vers ce temps-là saint Haimon & saint Veremond freres bâtirent dans le Diocese de Milan l'Abbaye de Meda pour des Religieuses. Ils embrasserent aussi la vie monastique 44.
Le Duc Gerard fonda une monastere prés de Trevise 42.
Mort de sainte Valpurge Abbesse d'Heidesheim 16.
Bertric Abbé de saint Pierre de Saltzbourg est fait Evesque de cette ville aprés la mort de saint Virgile, & ne gouverna que peu de temps 122.
Saint Benoist aprés avoir demeuré cinq ans huit mois à saint Seine retourne en Languedoc 345.

Selon une autre Chronologie il y revint dés l'an 776. il fonda Aniane en 778. secourut les pauvres dans la famine de l'an 779. & bâtit l'Eglise de saint Sauveur en 782 mais d'autres rapportent ces evenemens à d'autres années que nous marquerons dans la suite.

Saint Iean de Damas mourut vers l'an 780. âgé de cent quatre ans.

781 Fondation de l'Abbaye de saint Vincent d'Oviede en Galice.
Et de celle de sainte Marie d'Obone en Asturie 261.
Mort de Jean Evesque de Constance qui estoit encore Abbé de Richenovv & de saint Gal, 782. Rupert lui succede 139.

782 La guerre ne permettant point à saint Villehade de continuer ses predications, il se retire dans le monastere d'Eternac & y demeure deux ans 151.
Milo Comte de Narbonne donne la terre ou monastere de Caunes à Anian Abbé de saint Jean & de saint Laurent 370.
Le monastere de Nostre-Dame de Sobrade dans la Galice, subsistoit en ce temps-là 261.
Gilbert Evesque de Tournai & de Noyon estant malade, se fit porter au monastere de saint Amand dont il estoit Abbé, y mourut, & y fut enterré.

783 Vvalton est fait Abbé de saint Gal aprés la mort de Rupert 139.
Mort de saint Hippolyte Abbé de Condat ou de saint Claude 230.
Vers cette année saint Ludger alla à Rome, & ensuite au Mont-Cassin pour y apprendre la Regle de saint Benoist 655.
On dedia le monastere de Chymsée au Diocese de Saltzbourg : le Duc Thassilon qui l'avoit fondé, y donna plusieurs terres 124.

784 La revolte des Saxons engage encore le Roy à passer dans la Saxe. Charles son fils âgé seulement de huit ans, commande une partie des troupes, & défait les Vvestphaliens ou Saxons Occidentaux, ainsi appellez pour les distinguer des *Ostphales* ou Saxons Orientaux, & des Angariens qui demeuroient entre deux.

Paul Patriarche de Constantinople se demet de sa charge, & se retire dans le monastere de Flore pour faire penitence de la connivence dont il avoit usé envers les Iconoclastes. On met en sa place Tarase Secretaire de l'Empereur.

785 Charlemagne celebre la Pasques en Saxe, & tient son Parlement à Paderborn, il se rend maistre de tout le païs, & le reduit en Province. Vvitichind & Albion le reconnoissent aussi pour Souverain, & le Roy estant en France dans le Palais d'Atigni, ils vinrent lui rendre leurs soûmissions, & se firent baptiser.

Angelram Evesque de Mets fit une nouvelle collection de Canons, mais il y mesla des extraits de fausses Decretales jusqu'alors inconnuës & fabriquées par un Espagnol sous le nom d'Isidore, & apportées d'Espagne en France par Riculfe depuis Archevesque de Mayence.

Elipande Archevesque de Tolede & Felix Evesque d'Urgel renouvellent en quelque sorte l'Heresie de Nestorius en soûtenant que Jesus-Christ consideré entant qu'homme n'estoit que le fils adoptif de Dieu.

Constantin & Irene envoyent au Pape un Ambassadeur avec leur profession de Foy conforme à la doctrine Catholique.

786 Le Seneschal Audulfe va par ordre du Roy en Bretagne, & range dans le devoir les rebelles. On découvrit aussi la conspiration des Turingiens. Le Roy passe en Italie pour s'opposer aux desseins ambitieux d'Archis Duc de Benevent, qui avoit pris la qualité de Prince. On erigea les Eveschez de Minden & de Vverden en Saxe.

Theodulfe Evesque d'Orleans publie son Capitulaire.

Gregoire Evesque d'Ostie & Theophilacte Evesque de Todi Legats du Pape en Angleterre dresserent des Canons pour la Reformation de la Discipline qui furent reçus & souscrits par Alfvold Roy de Northumbre, par Eanbald Archevesque d'York, par saint Gilbert d'Hagulstad, &c. soit cette année ou l'année suivante.

Kinevvlfe Roy d'Vvestsex ayant esté tué, Brictrich fut mis en sa place. Il eloigna de la Cour Egbert Prince du sang Royal dont le merite lui faisoit ombrage. Egbert passe en France.

787 VII. Concile General tenu à Nicée, où il se trouva pour le moins 350 Evesques avec deux Legats du Pape qui estoient Pierre Archi-Prestre de l'Eglise Romaine, & Pierre Prestre, Religieux & Abbé de saint Sabas. Saint Tarase Patriarche de Constantinople y assista avec Jean & Thomas Prestres & Religieux deputez des Patriarches d'Alexandrie, d'Antioche, & de Jerusalem. On y approuva le culte des saintes Images contre l'erreur des Iconoclastes, & l'on y fit des Canons pour la Discipline touchant l'élection, la capacité & l'ordination des Evesques contre l'exaction des presens ; & l'alienation des biens des Eglises & des monasteres, contre les Clercs qui ne gardoient pas la modestie à l'égard des habits, ou qui se railloient de ceux qui en portoient de simples & de pauvres, contre ceux qui par interest entreprenoient de desservir deux Eglises, touchant la prohibition des Livres des Iconoclastes, & pour la Discipline des Cloistres. Les Reli-

784 Einhilt qui estoit alors Abbesse de saint Sauveur de Milize au diocese d'Eicstad donna son bien à ce monastere par un acte du 25. Mais de l'an 783. ou plutost de l'an 784. selon nostre maniere de compter 117.

Mort du bien-heureux Fulrad Abbé de saint Denis 205.

Pierre Oldrade Archevesque de Milan etablit des Religieux pour déservir l'Eglise de saint Ambroise qui eurent pour premier Abbé le venerable Benoist 43.

785 Saint Benoist aprés avoir demeuré quelques années dans une simple cellule, fonde le monastere d'Aniane dans le diocese de Maguelone (qui estoit sous la Metropole de Narbonne) 345.

Ethere Evesque d'Osme & Beat Abbé d'un monastere dans l'Asturie, soûtiennent la verité Catholique contre la nouvelle Heresie de Felix & d'Elipande 263.

Theodulfe Evesque d'Orleans estoit Abbé de Fleuri avant l'an 786. 199.

Saint Vvillehade aprés avoir demeuré en retraite dans l'Abbaye d'Eternac va trouver Charlemagne à Eisbourg dans la Saxe, & appuyé de la faveur de ce Prince recommence à prescher l'Evangile aux Payens 151.

Saint Vvilbauld Evesque d'Eicstat donne des terres à l'Abbaye de Fulde, où il y avoit un grand nombre de Religieux sous la conduite de Baugulfe.

786 Gregoire & Theophylacte Legats du Pape Adrien passerent en Angleterre accompagnez de l'Abbé Vvigod homme de merite que Charlemagne avoit donné à Gregoire pour le servir dans sa Legation. Kenulphe regnoit encore dans l'Vvestex quand ils y arriverent.

Selon le Capitulaire de Theodulfe, les Prestres pouvoient envoyer leurs parens faire leurs études au monastere de saint Benoist sur Loire 542. 546.

Manasses Abbé de Flavigni obtient des Lettres du Roy pour bâtir un monastere à Corbigni 225.

Paul Diacre qui demeuroit alors à la cour d'Arichis Duc de Benevent y écrivit quelques ouvrages 17.

Saint Vvilbauld mourut en 786. ou 787. 114.

Saint Ludger sort du Mont-Cassin, & retourne dans la Frise 655.

Saint Suvibert est fait Evesque de Vverden 681.

787 Le second Concile de Nicée deffendit de bâtir à l'avenir des monasteres doubles, c'est-à-dire destinez à servir de retraite à deux Communautez l'une d'hommes & l'autres de filles. Il ordonna toutefois que les monasteres doubles qui avoient esté fondez subsisteroient, & que l'on y vivroit selon la Regle de saint Basile, & selon la Discipline établie par ce Saint qui sans doute avoit pourveu à l'exacte separation des deux sexes : laquelle fut encore recommandée par le Concile. De sorte que, quand les Religieux envoyeroient aux filles Regulieres (πρὸς τὰς κανονικάς,) ce qui seroit necessaire pour leur subsistance, ce qu'on leur porteroit, seroit reçu hors la porte par l'Abbesse accompagnée d'une ancienne Religieuse μετὰ γραός τινος μοναστρίας, où l'on voit que les servantes de Dieu sont designées par les mots de *canonicæ* & de *monastria* ou *monacha*, car en ce temps-là il n'y avoit point en Orient de Communautez de Chanoinesses. Le Concile fit encore d'autres Decrets pour la Discipline Religieuse. Ce Thomas depute des Eglises d'Orient estoit Abbé du Monastere de S. Arsene situé en Egypte au dessus de Babylone. On y parla par occasion d'une Image de S. Anastase Religieux & Martyr, & les deux Legats attesterent que cette Image, & le chef du Saint estoient à Rome dans le monastere qui lui est dedié. *Act.* IV. *pag.* 215.

Charlemagne alla par devotion au Mont-Cassin & y accorda des Lettres de protection 19.

gieux y dirent leur avis par une grace que leur accorda le Concile. Sabas Abbé de Stude y requit le rétablissement des saintes Images. On y donna des benedictions à la memoire de saint Germain de Constantinople, de S. Jean de Damas, & de George Evesque de Cypre deffenseurs des saintes Images. Concil. tom. 7. pag. 151 387. 578.

Charlemagne ayant celebré à Florence la Feste de Noël vient à Rome, puis va à Capouë, & fait avancer des Troupes vers Beneven. Le Duc Arichis quitte cette ville & se retire à Salerne. Il fit sa paix avec le Roy & lui envoya pour ostages son fils Grimoald & sa fille Adalgise qui lui fut renvoyée un peu aprés, parce que le Roy se laissa flechir à ses prieres, ainsi que dit *Erchemp.rt.* Arichis mourut cette année. Le Roy alla au Mont-Cassin, & ensuite à Rome où il passa la Feste de Pasques. Il en amena des Chantres, des Grammairiens & des Arithmeticiens & retourna en France. Estant vers Ausbourg, Thassilon, Duc de Baviere lui promit fidelité & lui donna son fils pour ostage.

Gregoire & Theophylacte Legats du Pape en Angleterre tinrent un Concile à Calchut, où leurs Decrets furent reçus & souscrits par Offa Roy de Merce, & par Jambert Archevesque de Cantorberi, par Hugibert Evesque de Lichfeld On dit que le Concile autorisa l'érection de l'Eglise de Lichfeld en Metropole qui estoit une grace que le Roy Offa avoit demandée au Pape, dequoy il n'est pourtant point fait mention dans les Canons du Concile, mais seulement dans le titre ou inscription.

788 Thassilon Duc de Baviere est accusé & convaincu d'infidelité dans le Parlement d'Ingelheim ; Il fut tondu, & eut permission de se retirer dans un monastere. Charlemage accorda pour Duc à ceux de Benevent Grimoald fils d'Arichis. On dit que ce fut à condition que ces Lombards se feroient razer la barbe, qu'il datteroient leurs Chartes, & marqueroient leur monnoye du nom du Roy, & qu'ils demoliroient les fortifications de Salerne *Erchempert.n.* 4.

L'Imperatrice Irene rompt l'alliance qu'elle avoit faite avec les François, & oblige son fils Constantin à épouser Marie Armenienne.

Elvvald Roy de Northumbre fut tué par Siegan l'an x. de son regne.

Cette année ou l'année suivante Vveremond le Diacre petit fils ou neveu d'Alphonse le Catholique succede à Mauregat & regne dans l'Asturie environ deux ans.

789 Capitulaire de Charlemagne fait à Aix la Chapelle pour la Discipline Ecclesiastique & reguliere. Il passe avec une armée dans le païs des Vilses qui habitoient entre l'Elbe & l'Oder, & les assujettit à sa puissance : Il fait son fils Charles Roy de Neustrie.

Broüillerie entre Constantin & Irene qui gouvernoit seule par l'entremise du Patrice Staurace.

Osred fils d'Alred regne dans la Northumbre, mais un an ou deux aprés Ethelred (qui avoit esté deposé) fut mis en sa place.

Fondation

Paul Diacre se fait Religieux au Mont-Cassin aprés la mort d'Arichis Duc de Benevent pour qui il dressa un Epitaphe. Il composa aussi l'Histoire des Lombards, où il reconnoist que dans le VII. siecle, les Reliques de saint Benoist furent transferées en France 17.

Saint Syacre Evesque de Nice mourut & fut enterré dans son monastere de saint Pons 247.

La mort de saint Lulle Archevesque de Mayence arriva la 32. année de son Episcopat : ce qui repond à l'an 786. ou 787. Il fut enterré dans l'Abbaye d'Hirsfeld, dont il estoit Fondateur 99.

Saint Villehade fut ordonné Evesque de Breme, & la Regle monastique fut établie dans la Cathedrale de Breme par ce Saint, ou par son Successeur 152.

Saint Theophane avoit esté marié & avoit gardé la continence avec sa femme. Aprez la mort de son beau pere, il se fit Religieux, & sa femme Religieuse. Il bastit le monastere de Grand-Champ à huit lieues de Cysique & en eu la conduite. Ayant esté appellé au Concile de Nicée, il y alla revestu d'un sac ou cilice & monté sur une anesse, &c. Voyez sa vie à la teste de sa Chronologie ou dans Bollandus 12. Mars pag. 213. Saint Platon Abbé de Saccude monastere situé prés de Constantinople assista aussi au Concile. Ces Abbayes de Stude & de Saccude estoient Imperiales.

788 Thassilon se retira d'abord dans l'Abbaye de Gauresheim, ou dans celle de Fulde, mais on croit qu'ensuite il alla finir ses jours à Jumiege dans le Diocese de Roüen : sa femme, ses deux fils, & ses deux filles entrerent aussi dans divers cloistres 122. 134.

Vers ce temps-là Arnon Archevesque de Saltzbourg dressa un Acte des donations faites à son Eglise, qui fut souscrit par plusieurs Religieux, &c. 122.

Gervold Evesque d'Evreux quitte l'Episcopat & est fait Abbé de saint Vandrille 468.

Le corps d'Elvvold Roy d'Vvestsex fut porté à l'Eglise d'Hagustald accompagné de quantité de Religieux, *cum magnis monachorum cuneis & clericorum cantilenis. Rog. Houeden.*

789 L'Article 77. de ces Capitulaires porte que les Clercs qui feignoient d'estre Moines soit par leur habit, ou parce qu'ils se donnoient ce nom, seroient rangez dans le devoir : en sorte qu'on les obligeroit à vivre en vrais Religieux, ou en vrais Chanoines, *ut vel veri monachi sint, vel veri canonici*, car on ne faisoit point alors de distinction entre la vie Clericale, & la vie de Chanoine, *qui ad clericatum accedunt, quod nos vocamus canonicam vitam.* Ibid. c. 73 Ce qui éclaircit & confirme ce que nous avons dit page 463. & ailleurs.

L'Article 80. ordonne que les Religieux suivront le chant Romain, dans la recitation de l'Office. Theodemar Abbé du Mont-Cassin, envoye à Charlemagne une copie de la Regle de saint Benoist, faite sur l'original du Saint, avec un memoire des usages de son monastere 16.

Testament du Patrice Abbé Fondateur de Novaleze.

790				Constantin est proclamé Empereur par l'armée. Il chasse Stauurace & prend la conduite des affaires. Loüis Roy d'Aquitaine tient une assemblée à Toulouse les Ducs des Sarrazins du voisinage lui demandent la paix, & lui font des presens. Saint Guillaume est fait Comte de Toulouse. Vers ce temps-là Pepin Roy d'Italie fit de nouvelles Loix pour les Lombards, & y marqua son zele pour le bon ordre des monasteres.
791				Charlemagne va dans la Baviere. Il fait faire des Litanies ou Prieres publiques, puis marche le long du Danube vers le païs des Huns, & y fait le ravage jusqu'à la riviere de Rab. Ces Litanies estoient accompagnées de l'abstinence de la chair & du vin; On alloit nuds pieds à la Procession: Surquoy on peut voir la Lettre du Roy à la Reine Fastrade. Concile de Narbonne pour les limites du Diocese. Paulin Patriarche de Frioul y tint cette année, ou plutost trois ou quatre ans aprés un Concile, où l'on fit des Decrets touchant les mysteres de la sainte Trinité, & de l'Incarnation, & des Reglemens pour la Discipline. L'Heresie de Felix & d'Elipande y fut condamnée. Alfonse II. surnommé le Chaste fils de Froile est associé par Veremond & regne en Asturie.
792				Pepin le Bossu fils de Charlemagne & d'Himiltrude conspire contre ce Prince, & pour punition de son crime est confiné dans un Cloistre. Felix & Elipande soûtenoient toûjours leur fausse doctrine, mais Felix fut convaincu d'erreur dans le Synode de Ratisbonne, & mené à Rome où il abjura son heresie. Constantin rappelle sa mere & lui donne part au gouvernement. Il est défait par les Bulgares: L'Astrologue Pancrace, qui lui avoit predit & promis la victoire, fut tué dans le combat. Ofred Roy de Northumbre fut tué & enterré dans le monastere de Tinemuth.
793				Alphonse Roy de Leon & d'Asturie remporte une grande victoire sur les Maures. *Marian. l. 7.7.* Felix retombe dans son Heresie y estant poussé par Elipande. Alcuin passe d'Angleterre en France, & enseigne les Lettres à la Cour. Offa Roy de Merce fait tuër le bien-heureux Ethelbert Roy d'Estangle qu'il avoit attiré à sa Cour pour lui donner en mariage sa fille Alfrede. Alric Roy de Kent estant mort vers l'an 793. cet Estat fut fort affoibli. Ethelbert ou Egbert le gouverna deux on trois ans. Les Danois font une irruption en Angleterre & ravagent Lindisfarne Alcuin en parle dans sa Lettre à Edilred ou Ethelred Roy du païs, & dans une autre qu'il écrivit aux Religieux de Jarovv.
794				Concile de Francfort où l'Heresie de Felix & d'Elipande fut de nouveau condamnée, & où l'on fit des Reglemens pour la Discipline. Ce Concile improuva la decision du septiéme Concile de Nicée touchant le culte des Images, mais ce ne fut que par une erreur de fait, & parce que ces Prelats d'Occident ne connurent cette decision que par une mauvaise traduction Latine qui sembloit dire qu'on devoit deferer aux saintes Images l'adoration souveraine, & l'honneur de Latrie, au lieu que le septiéme Concile avoit seulement ordonné qu'on les revereroit d'un culte Re-

Fondation de l'Abbaye de Charroux en Poitou 253.
Mort de saint Vvillehade premier Evesque de Breme 151.

790 Saint Haimon & saint Veremond Fondateurs de l'Abbaye de Meda moururent vers ce temps-ci 44.
Charlemagne confirme l'établissement du monastere de saint Ambroise de Milan 43. & decide un differend qui estoit entre l'Archevesque de Besançon, & l'Abbé de saint Claude touchant le Prieuré de saint Lupicin 230. Saint Angilbert se retira vers ce temps-ci dans le monastere de saint Riquier.
Saint Sol Ermite de Turinge, meurt dans sa solitude 117.
Offa Roy de Merce confirme les donations que ses sujets avoient faites à l'Abbaye de saint Denis qui estoit alors sous la conduite de Magenar 205.

791 Adelard Evesque de Vvorcestre (qui avoit esté Abbé de Malmesburi) succede à Jambert dans l'Archevesché de Cantorberi (en 791 ou selon d'autres en 794.) 174. Alcuin lui écrit une excellente Lettre touchant le devoir Episcopal. *Epist.* 28.
Itere Abbé de saint Martin de Tours fonde Cormeri 194.
Charlemagne estant à Vormes en Janvier confirme la fondation de Chremsmunster.
Le Concile de Frioul defendit aux Religieuses de sortir de leurs monasteres sous pretexte de Pelerinage, & ordonna que les filles ou les veuves qui auroient promis à Dieu de vivre dans la continence, & qui pour marque de cet engagement auroient pris l'habit noir, selon l'ancien usage, seroient tenuës d'accomplir leur vœu, quoyqu'elles n'eussent point esté consacrées par l'Evesque. *Ob continentiæ signum nigram vestem quasi religiosam, sicut antiquus mos fuit in his regionibus, indutæ fuerint, &c* Can. 11.

792 Saint Benoist d'Aniane bâtit l'Eglise de saint Sauveur l'an 14. ou plutost l'an 24. de Charlemagne, c'est-à-dire l'an 792. ou selon d'autres l'an 797 aprés quoy sa communauté prit grand accroissement 347.
Utho Ermite demeuroit alors dans une solitude du Diocese de Pazzau, & y commença le monastere de Metten par la liberalité de Charlemagne 127.
Saint Angilbert alors Religieux de saint Riquier est envoyé à Rome, & y mene Felix d'Urgel qui y abjura son heresie dans l'Eglise de saint Pierre en presence du Pape 475.
George Religieux & domestique de Tarase Patriarche de Constantinople, écrivit sa Chronologie depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 1. de Diocletien.

793 Pepin en punition de sa conspiration est tondu & relegué dans l'Abbaye de Prom, où il se fit Religieux 147.
Saint Angilbert est fait Abbé de saint Riquier aprés la mort de Symphorien.
Saint Benoist d'Aniane assiste les pauvres dans la famine qui desola cette année le Languedoc, & la Provence.
Martyre de saint Blaitmaic Abbé de Hi ou de Kolmkil 317.
La jeune Princesse Alfrede extremement affligée du meurtre de l'innocent Ethelbert quitte le monde, & se fait recluse dans l'Abbaye de Croilant 300.

794 La Regle de saint Benoist est alleguée dans les 13.14.16 Canons du Concile de Franсford qui regardent la Discipline Monastique. L'Abbé Anian alla au Concile de Francfort, & obtint de Charlemagne des Lettres en faveur de ses deux monasteres 369.
La Reine Fastrade fut enterrée dans l'Abbaye de saint Alban de Mayence. Charlemagne envoye à Rome le saint Abbé Angilbert 476.
Quelques-uns rapportent à d'autres temps les actions de saint Angilbert & pretendent qu'alors il n'estoit point encore, ni Religieux, ni Abbé, & qu'il ne se retira dans le Cloistre qu'en l'année 796.

Ans de J.C.	Papes.	Empereurs.	Rois de France.	
				ligieux par rapport à leurs originaux, & non pas du culte de Latrie qui ne doit eſtre rendu qu'à Dieu, *Vide Act. 7. Conc. VII. pag.* 555. La Reine Faſtrade mourut à Francfort.
795	Leon III. 27. Dec.			Charlemagne conduit ſon armée dans la Saxe, & ravage le païs pour punir la perfidie des habitans. Hadumar eſt fait premier Eveſque de l'Egliſe de Paderborn fondée par ce Prince. Conſtantin ayant repudié & mis dans un Cloiſtre ſa femme Marie, épouſe Theodote : ce qui cauſa un grand trouble.
796				La nouvelle de la mort d'Adrien & de l'election de Leon eſtant venuë en France, Charlemagne envoya vers Leon Angilbert Abbé de ſaint Riquier. Enſuite le Pape envoya au Roy des Legats qui lui porterent les clefs *de la Confeſſion*, c'eſt à-dire du tombeau de ſaint Pierre avec l'étendard de la ville de Rome. Aprés quoy Angilbert retourna encore à Rome pour y recevoir au nom du Roy le ſerment de fidelité des habitans, & y faire des preſens à l'Egliſe de ſaint Pierre. Charlemagne alla cependant en Saxe accompagné de ſes enfans Charles & Loüis. Son autre fils Pepin paſſa le Danube avec une armée, occupa le Palais Royal des Avares ou Huns, & y trouva un threſor qu'il envoya à ſon pere. Arnon Eveſque de Saltzbourg fut deſtiné pour preſcher l'Evangile aux Huns. *Alcuin ep.* 104. Ethelred Roy de Northumbre fut tué : Eardulf fut mis en ſa place. Mort d'Offa Roy de Merce. Il eut pour ſucceſſeur le jeune Egfrid ſon fils, à qui Alcuin addreſſa ſa quarante-huitiéme Lettre. Egfrid mourut la meſme année, & laiſſa la couronne à Kenulfe.
797		Irene ſeule.		Zate Sarrazin qui s'eſtoit emparé de Barcelone rend cette ville à Loüis Roy d'Aquitaine qui aſſiegea celle d'Hueſca. Charlemagne fait encore la guerre en Saxe. Felix ſoûtient opiniaſtrement ſon Hereſie dans une Lettre à Alcuin qui la combattoit. Adelard Archeveſque de Cantorberi va à Rome, & y obtient du Pape la revocation du Privilegé accorda l'Egliſe de Lichfeld au prejudice de celle de Cantorberi cy-devant page 274. Irene fait crever les yeux à ſon fils Conſtantin qui en mourut.
798				Charlemagne punit les Saxons qui avoient tué ſes Ambaſſadeurs. Ildain eſt ſubſtitué à Addon ſon oncle qui eſtoit Archeveſque de Lyon, mais avant que d'eſtre ſacré, il renonça au monde & alla ſe faire Religieux à Lerins. On mit en ſa place Leidrad. Arnon Eveſque de Saltzbourg eſt fait Archeveſque de la meſme ville. Paulin Patriarche de Frioul, & Alcuin écrivent contre Felix. Kenulfe ravage le païs de Kent, & prend priſonnier le Roy Ethelbert ou Edberts Adelard Archeveſque de Cantorberi tint un Concile à Bacanceld, pour maintenir la liberté des Egliſes & des monaſteres contre les entrepriſes des Laïques. Le Roy Kenulfe y aſſiſta.
799				Concile Romain ou Felix fut de nouveau condamné. Horrible conſpiration de Paſchal & de Campule qui attaquerent le Pape

Alcuin fut fait Abbé de Ferriere 437. Il écrivit la vie de saint Vvilbrod & la dedia à Beornred Archevesque de Sens, & Abbé d'Eternac 60.

On peut aussi rapporter à ce temps-ci ou à l'année suivante sa Lettre aux Religieux de Jarovv, où il les exhorte à remplir leurs devoirs, & leur conseille de faire souvent lire en Anglois la Regle de saint Benoist dans leur Chapitre, afin que tous ceux de la Communauté la pussent entendre. *Alcuin. Ep.* 49.

795 Charlemagne & Loüis le Debonnaire fondent à Bourges le monastere de saint Laurent pour des Religieuses dont la premiere Abbesse fut la bien-heureuse Eufrasie 253.

Raddon est fait Abbé de saint Vâst d'Arras. Il en rebâtit l'Eglise & pria Alcuin d'écrire la vie de ce Saint. Alcuin lui addressa cet ouvrage, & dans son Epistre il le qualifie son fils *filio Radoni Abbati* 643.

Saint Ludger bâtit le monastere de Vverden au Diocese de Cologne 655.

Vers ce temps-ci André fut fait Abbé de Palatiol: Il a écrit la vie de saint Valfroy Fondateur de son monastere 36.

Saint Theodore Religieux de Stude & saint Platon Abbé de Saccule (quoique parens de Theodote) improuverent hautement son mariage, &c. Hist. Miscell l. 23. an 6. Constant.

796 Gisulfe succeda à Theodemar dans l'Abbaye du Mont-Cassin l'an 795. ou 797.

Saint Adalard Abbe de Corbie, va en Italie en 796. ou 797. par l'ordre de Charlemagne pour assister de ses conseils, son fils Pepin qui regnoit dans ce païs 483.

Alcuin fut fait Abbé de saint Martin de Tours aprés la mort d'Ithere arrivée vers ce temps-ci.

Saint Suvibert qui estoit Evesque de Vverden bâtit Amarbaric dans son Diocese pour des Moines Hibernois, dont le premier Abbé fut saint Patto. L'on ne sçait pas en quelle année il fit cet établissement 638.

Fondation de saint Vincent de Fistoles en Espagne 267.

797 Saint Benoist Abbé d'Aniane soûtient la doctrine Catholique contre l'Heresie de Felix 548.

Vers la fin du huitiéme siecle saint Namfase servoit Dieu prés de Marcillac, dans le Diocese de Cahors 238.

Vers ce mesme temps saint Nicephore qui avoit esté Secretaire de l'Empereur Constantin, bastit un monastere, & s'y retira sans toutesfois prendre l'habit de Religieux.

798 On attribuë à Charlemagne la fondation des Abbayes de saint Cugat, de saint Felix de Guixoles, de saint Estienne de Baniolles, de sainte Marie d'Amer en Catalogne, & de sainte Marie d'Arles, dans le Roussillon 278.

Saint Benoist d'Aniane bâtit Celleneuve dans le territoire de Toulouse 360.

Il envoye de ses Disciples à l'Isle-Barbe prés de Lyon, & Alcuin leur écrit en 798. ou 799. avant que Leidrad eut esté sacré Archevesque de Lyon 590

Fondation de l'Abbaye de Vvinchelcombe par Kenulfe Roy de Merce. Le jour de la Dedicace ce Prince donna la liberté à Edbrit ou Edbert Roy de Kent (comme dit Guillaume de Malmesburi folio 13.) Simeon de Durham & Roger aprés lui marquent au contraire que le Roy de Merce fit arracher les yeux & couper les mains à Edbert.

Harpsfeld page 138. & M du Chesne page 301 ont suivi Malmesburi.

799 Les trois principales Eglises de l'Abbaye de saint Riquier furent dediées en l'an 798. & 799.

Ans de J.C.	Papes.	Empereurs.	Rois de France.	
				Leon & le laisserent demi-mort sur la place: Ils le trainerent dans le monastere de saint Estienne (fondé par le Pape Paul,) & ensuite dans celui de saint Erasme. Leon s'échappe, va à Spolette, fort d'Italie, vient à Paderborn où il fut reçu avec grand honneur par Charlemagne. Ensuite il revint à Rome. Felix abjure son Heresie à Aix la Chapelle, il fut deposé & relegué à Lyon. Synode de Ratisbonne touchant les Chorevesques tenu cette année ou plutost en 803. Synode de Finchal ou de Pincanhalt, tenu par Eanbald Archevesque d'Yorck pour la Discipline, l'an 3 de Kenulfe c'est-à-dire en 798. ou 799.
800		Charlemagne Empereur d'Occident.		Charlemagne celebre la Feste de Pasques dans l'Abbaye de saint Riquier, puis il va à Roüen, au Mans, à Tours, à Orleans, à Paris. Il retourne à Aix la Chapelle, va à Mayence, puis à Rome où il fut couronné Empereur le jour de Noël par le Pape. Zacharie Prestre & deux Religieux nouvellement venus d'Orient presenterent à Charles les Clefs du Saint Sepulchre, & un étendard de la part du Patriarche de Jerusalem, & du Calife Aaron. Zate s'estant revolté les François assiegerent Barcelone. Loüis Roy d'Aquitaine prit Lerida. Vers ce temps-ci l'on tint un Concile à Cliff touchant le monastere de Cotham

NEUVIE'ME SIECLE.

Ans de J.C.	Papes.	Empereurs.	Rois de France.	
801	Leon III.	Charlemagne en Occident. I. Irene, Auguste en Orient.	Charlemagne 34.	LE Roy va à Spolette, à Ravenne, à Pavie, & fait publier quelques nouvelles Loix pour les Lombards. Grand tremblement de terre en Italie; ce qui donna sujet au Pape Leon d'instituer à Rome les Rogations déja établies en France *Sigonius*. Barcelone fut prise par les François cette année ou selon d'autres en 807. Vers ce temps-ci Egbert revint de France & regna dans l'Vvestsex aprés la mort de Brictrid.
802	Nicephore.			Nicephore s'empare de l'Empire d'Orient & relegue Irene à Lesbos, où elle mourut environ un an aprés. Elle fut enterrée dans un monastere qu'elle avoit bâti dans une des Isles appellées premieres ou du Prince. Assemblée ou Synode d'Aix la Chappelle où l'on fit serment de fidelité à l'Empereur Charles. Saint Ludger est fait Evesque de Mimigardevord, ou de Munster, & y établit un monastere de Chanoines. *Monasterium sub regula canonica.*
803				Concile de Cliff en Angleterre où l'Eglise de Cantorberi fut retablie dans sa premiere dignité, & où l'on fit aussi un Reglement pour la liberté des monasteres l'an septiéme de Kenulfe Roy de Merce. Nicephore envoye des Ambassadeurs à Charlemagne: le Patrice Bardanes est proclamé Empereur contre son gré, mais environ deux mois aprés, il quitta les marques de cette dignité & se fit Religieux dans un monastere qu'il avoit bâti. Nicephore contre la parole qu'il lui avoit donnée, lui fit crever les yeux. Stauracé fils de Nicephores fut couronné Auguste par saint Tarase.
804				Les Saxons se soûmettent tous à l'Empire de Charlemagne &

Il y avoit trois cens Religieux dans ce monastere. On y celebroit du moins trente-deux Messes chaque jour 476.

Saint Benoist d'Aniane assista au Synode tenu à Urgel pour la conviction & la conversion de Felix qui alla ensuite abjurer son heresie à Aix la Chapelle 348.

Atto Evesque de Saintes confirma cette année la fondation de l'Abbaye de Noaille 397.

On bâtit à Sens les deux petits monasteres de saint Maximin, & de saint Hilaire pour des Religieuses 575.

Fondation de l'Abbaye d'Ambronai ou d'Ambornai au Diocese de Lyon, par saint Barnard ou Bernard 611

Paul Diacre Religieux du Mont-Cassin, mourut vers la fin du huitiéme siecle 18.

800 Alcuin écrit la vie de saint Riquier & la dedie à Charlemagne, qui avoit celebré la Pasques dans le monastere du Saint 475.

Mort de Tilpin Archevesque de Reims & Abbé de saint Remy 209.

Le Roy estant à Tours donna des lettres de protection pour Cormeri à la priere d'Alcuin 194.448.

Alcuin écrit quatre Livres contre Elipande & les dedie à Leidrade Archevesque de Lyon, à Nefride de Narbonne, & à saint Benoist d'Aniane 437.

Adelard Archevesque de Cantorberi cede les monasteres de Cotham & de Pectanege, à l'Abbesse Cynedrithe & en échange reçoit des terres.

Societé de prieres entre les Religieux de saint Gal & de Richenovv 140.

Vitolio Abbé fonde saint Martin de Mena en Espagne 834.

NEUVIEME SIECLE.

801 Saint Salve a esté Religieux du Mont-Cassin dans le 8. ou 9. siecle 770.

Infroy ou Sonfroy estoit alors Abbé de la Grasse au Diocese de Carcassonne, comme il paroist pas des Lettres de Charlemagne. On dit qu'il y avoit cent Religieux dans sa Communauté 248.

Saint Aldric estoit Religieux à Ferrieres dés le temps d'Alcuin 577.

Il y a des actes de donations faites au monasteres de Vverden où saint Ludger est qualifié simplement Abbé. *Bolland* 26. *Mart.*

Eda Duc de Northumbre qui s'estoit fait Religieux mourut dans le monastere qu'il avoit fondé 310.

802 Les Abbez & les Religieux qui se trouverent dans l'assemblée d'Aix la Chapelle, firent lecture de la Regle de saint Benoist pour travailler à la reforme. Il paroist par un Capitulaire de Charlemagne publié cette année, que ce Prince vouloit que les Religieux gardassent une exacte & forte observance. *Monachi autem ut firmiter ac fortiter secundum Regulam vivant* 338.

On voit les noms de plusieurs monasteres dans la Charte accordée par ce Prince à Franco Evesque du Mans 489.

Vers ce temps-ci Leidrade Archevesque de Lyon repara l'Isle-Barbe, saint Pierre de Lyon, &c. 598.

Raban alla étudier à Tours sous Alcuin 694.

Saint Ludger Abbé de Vverden fut fait Evesque de Munster 655.

Baugulfe Abbé de Fulde quitte sa charge : Ratgar luy succede 687.

803 Alcuin écrivit aux Freres de saint Ludger, c'est-à-dire aux Moines de Vverden avant l'an 804, & il les exhorta à se bien acquiter des devoirs de leur profession. *Alcuin Ep.* 64.

Vers ce temps-ci saint Bernard se fit Religieux à Ambornai 612.

Le Comte Teydon bâtit Crudas ou Cruas dans le Vivarez 374.

Recho Abbé de Gregorienthal fut fait Evesque de Strasbourg 725.

Mort de saint Anselme Abbé de Nonantule 42.

Les Abbez de chaque Diocese souscrivirent aprés leurs Evesques dans le Concile de Cliff.

Tarase Patriarche de Constantinople abolit les monasteres doubles, & eloigna les maisons des Religieuses de celles Religieux. Bolland. 13. *Mart n.* 22.

804 Vulfred est fait Archevesque de Cantorberi, aprés la mort d'Adelard 846.

Mort d'Alcuin qui avoit esté Abbé de saint Martin de Tours, de Cormeri, de Ferrieres, de saint

Ans de I.C. | Papes. | Empereurs. | Rois de France

ce Prince finit ainsi la guerre de Saxe qui avoit duré trente-trois ans.

Le Pape Leon vint en France, & fut reçu à Reims par le Roy; Il alla en Baviere, & repassa en Italie.

805 Charles fils de Charlemagne fait la guerre aux Bohemes qui estoient encore Idolatres, & outrageoient les Huns alors Chrestiens.

Le Roy fait publier quelques Ordonnances à Thionville.

Baldred succede à Cuthred dans le Royaume de Kent.

806 Charlemagne partage ses Etats entre ses trois enfans Charles, Pepin, & Loüis qui lui estoient nez d'Hildegarde. Il donna à Loüis l'Aquitaine, &c. à Pepin l'Italie, la Baviere, &c. à Charlemagne de la France, la Thuringe, &c.

Mort de Grimoald Duc de Benevent qui eut pour successeur un autre Grimoald.

Saint Nicephore est fait Patriarche de Constantinople aprés la mort de saint Tarase.

807 Le Calife Aron & Thomas Patriarche de Jerusalem envoyerent des presens à Charlemagne & entr'autres choses un Horloge, dont on peut voir la description dans Reginon.

Les Reliques de saint Cyprien furent transferez à Arles & delà à Lyon.

Concile de Saltzbourg touchant les Dixmes.

808 Joseph Archevesque de Thessalonique, le saint Abbé Theodore son frere, & saint Platon refusent de communiquer avec saint Nicephore Patriarche, s'il ne se separoit de Joseph Prestre qui avoit esté le Ministre du mariage de Constantin avec Theodote.

Eardulf Roy de Northumbre ayant esté chassé par ses sujets vient en France & de là va à Rome. Il fut retabli dans son Royaume l'année suivante.

809 Conciliabule de Constantinople en faveur de Joseph Prestre. Joseph de Thessalonique, saint Theodore & saint Platon furent bannis. Theodore écrit contre ce faux Concile. *Baron.*

Synode d'Aix la Chapelle où l'on traitta de la Procession du saint Esprit; & de l'addition (*Filioque*) au Symbole, laquelle estoit en usage en France.

810 Conference entre le Pape & les Ambassadeurs de Charlemagne touchant cette addition.

Pepin Roy d'Italie se rendit Maistre d'une bonne partie des terres des Venitiens, & mourut à Milan. Il fut enterré dans saint Zenon de Verone.

Mort de Godefroy Roy des Danois ou Normans: son neveu Hemming lui succede & fait la paix avec la France.

Loüis Roy d'Aquitaine prend Tortose.

Jost,

Jost, de saint Loup de Troye : & s'en estoit demis pour aller pratiquer la Regle de saint Benoist à Fulde, mais le Roy ne voulut point que ce grand homme sortit de France : Fridugis lui succeda dans saint Martin & dans Cormeri : Sigulfe dans Ferrieres : Varembauld dans saint Jost 440.

Vazzo Abbé de Mithlac est fait Archevesque de Treves 619.

Saint Guillaume Duc d'Aquitaine, fonde Gellone ou saint Guillem dans le Diocese de Lodeve 362.

Saint Leon Pape repara les Monasteres de saint Estienne, de saint Martin, &c. 784.

805 Saint Benoist d'Aniane rétablit l'Abbaye de Menat 349.

Saint Guillaume fonde Caseneuve au Diocese d'Uzez 367.

Hermengauld Evesque estoit Abbé de S. Michel ou Miel 626. Adalonge est fait Abbé de Lorch 716.

Saint Ludger bâtit Hermenstad & le soûmit à Vverden 655.

806 Vvalton est fait Abbé de saint Denis aprés Fardulfe 528.

La terre d'Hebrone fut donnée au monastere de saint Bertin du temps de l'Abbé Nanthaire 647.

Assuer Abbé de Prom mourut vers ce temps-ci 631.

La Charte de Kenulfe ou Cenulfe Roy de Merce pour Croyland parle des miracles de S. Gutlac 858.

Saint Tarase fut enterré dans un monastere des fauxbourgs de Constantinople qu'il avoit bati du propre bien de sa famille, (son corps fut transferé l'an 1018. dans S. Zacharie de Venize, où il y avoit alors deux cent Religieuses. Constantin Christianpo. Car du Cange pag. 190.) Saint Nicephore qui vivoit en habit de laique, dans un monastere qu'il avoit bâti ayant esté élu Patriarche à cause de sa pieté & de son grand sçavoir, se fit revetir de l'habit monastique, & s'engagea à l'Observance de la Regle autant que sa dignité le lui permettroit, puis reçeut les Saints Ordres & le jour de Pasque fut établi Patriarche. Bolland. 13. Mart. pag. 299. ceci a quelque rapport à ce que firent en Occident deux saints Evesques Rambert de Breme & Radbod d'Vtrech.

Saint Bernard est fait Abbé d'Ambronai 602. & saint Ansegise de saint Germer 471.

807 Saint Benoist d'Aniane reforme l'Abbaye de saint Savin en Poitou 350.

Pepin Roy d'Italie & Rothalde Evesque de Verone rétablissent l'Abbaye de saint Zenon 806.

Haiton Abbé de Richenou est fait Evesque de Basle 726.

Meginard Abbé de Tegernsée & d'autres Abbez assisterent au Concile de Saltzbourg 749.

Engelbald ou George Allemand estoit Abbé de Montolivet prés de Ierusalem.

808 Saint Guillaume se fait Religieux à Gellone vers la fin de l'an 807. ou en 808. Loüis Roy d'Aquitaine donne des terres & des Eglises à Gellone, par des Lettres où il fait mention de Guillaume Religieux 361. 364.

Ce Prince bâtit saint Pierre de Barcelone, pour une communauté de filles 836.

Elephas est fait Abbé de saint Guillain 642.

Il y eut des guerres civiles entre les Sarrazins qui occupoient la Terre-Sainte. Les grands Ermitages de saint Cariton, de saint Cyriaque, de saint Sabas & les monasteres de saint Euthyme & de saint Theodose furent ravagez & demeurerent deserts. Histor. Miscell. l. 24.

809 Bernard Evesque de Vvormes (qui avoit esté Abbé de Vveissembourg) & saint Adalard Abbé de Corbie furent envoyez à Rome par Charlemagne pour consulter le Pape, touchant la Procession du saint Esprit, & l'addition *filioque* au Symbole, & lui porterent une Lettre de ce Prince dressée par Smaragde Abbé de saint Miel 626. 484.

Saint Benoist bâtit Goudargues prés de Caseneuve 360. l'Abbaye de Sauvigni subsistoit dés ce temps-ci 595.

Mort de saint Ludger Evesque de Munster 657. & de saint Symbert d'Ausbourg 748.

Raban enseigne les lettres dans l'Abbaye de Fulde.

Saint Bernard Abbé d'Ambronai est fait Archevesque de Vienne 612.

810 Smaragde écrivit les Actes de la conference tenuë à Rome, touchant la Procession du saint Esprit & les envoya au Roy 626.

Norfrid rétablit l'Abbaye de Donzere 374. 609.

Gisle Religieuse sœur de Charlemagne, mourut dans le monastere où elle avoit fait Profession 521. 537.

Otger & Benoist se firent Religieux à saint Faron du temps de Charlemagne 553.

Ans de J. C.	pages.	Empereurs.	Rois de France.	
				Alphonse le Chaste Roy de Leon defait les Maures qui avoient fait une invasion dans la Galice.
				Vers ce temps-là Eanred fils d'Eardulf fut fait Roy de Northumbre, & regna trente-trois ans.
811				Testament ou ordonnance de Charlemagne touchant la distribution de son thresor. Onze Evesques & quatre Abbez y souscrivirent comme témoins.
				Le Roy ordonna entr'autres choses, de vendre sa Bibliotheque & de donner le prix de ses Livres aux pauvres. Il fait trois armées l'une contre les Linons qui habitoient au delà de l'Elbe, la seconde pour marcher en Pannonie, & la troisiéme en Bretagne.
				Charles fils aisné du Roy mourut âgé de trente cinq ans. Le Roy envoye des Ambassadeurs à Constantinople, entre lesquels on marque Hatto Evesque de Basle.
		Michel Curopalate.		Nicephore meurt dans la guerre contre les Bulgares, Staurace son fils & son Collegue y fut fort blessé. Michel Curopalate gendre de Nicephore est proclamé Empereur. Il se declare pour la Foy Catholique, & fait de grandes largesses, Staurace qui estoit malade, entendant le bruit des acclamations se fit revetir d'un habit de Moine. Theophanie sa femme se fit aussi Religieuse.
				Saint Joseph de Thessalonique, saint Platon & saint Theodore furent rappellez d'exil.
812				Michel reçoit les Ambássadeurs de Charlemagne & en envoye au Roy. Tous ces Ambassadeurs vinrent ensemble en France. La paix se fit entre ces deux Princes Charlemagne consulte les Evesques touchant les ceremonies du Baptesme. Amalarius Archevesque de Treves. Theodulphe d'Orleans, & d'autres traitterent ce sujet.
				Assemblée de Constantinople où l'on mit en question, si dans le traité que l'on faisoit avec les Bulgares, on conviendroit de se rendre reciproquement les fugitifs Saint Nicephore Patriarche, & saint Theophane Abbé furent d'avis d'accepter cette condition: à quoy s'opposa saint Theodore de Stude, &c. *Baron.*
813				Michel quitte l'Empire, s'en va avec toute sa famille aux Isles appellées *du Prince*, & s'y fait Religieux avec sa femme & ses enfans.
		Leon l'Armenien.		Leon l'Armenien occupe le thrône, & est couronné. Il reçoit les Ambassadeurs François, sçavoir Amalarius Archevesque de Treves, & Pierre Abbé de Nonantule que le Roy avoit envoyez à Michel. Charlemagne associe à l'Empire Loüis son fils, & fait Bernard (fils de Pepin) Roy d'Italie. Ce fut par son ordre qu'on tint des Conciles à Reims, à Arles, à Châlon, à Tours, & à Mayence.
814		Louis le Debonnaire en Occident.		Charlemagne mourut à Aix la Chapelle le 28. de Janvier âgé de 72 ans. Il y fut enterré dans l'Eglise qu'il avoit bâtie. Loüis son fils qui estoit alors en Aquitaine, se rend à Aix la Chapelle & y tient son Parlement Il envoie en Italie son neveu Bernard, son fils Lothaire en Baviere, & son autre fils Pepin en Aquitaine.
				Amalarius mourut au retour de son Ambassade.
815				Bernard Roy d'Italie range dans le devoir quelques Romains, qui s'estoient soulevez contre le Pape, & avoient ravagez des terres de l'Eglise. Vinigise Duc de Spolete fut employé par Bernard pour appaiser la sedition.
				Loüis Empereur fait la paix avec Leon l'Armenien qui se

811 S. Angilbert Abbé de saint Riquier, Irmino Abbé de saint Germain des Prez, Fridugis Abbé de saint Martin de Tours, Adalunge Abbé de Lauresheim souscrivirent au Testament de Charlemagne.

Mort du venerable Hardoüin Religieux de saint Vandrille 469.

Saint Grat Religieux Grec estoit en ce temps-là Evesque d'Aoust.

Saint Theodore estoit Abbé de Stude où l'on dit qu'il y avoit alors mil le Religieux, dont plusieurs s'occupoient à coppier des Livres. Dans la lxiii de ses Exhortations Monastiques, il parle de 14. Chrestiens Captifs qui aimerent mieux estre tuez par les Bulgares que de manger de la chair en Carême.

812 Vers ce temps-ci Theodulfe Evesque d'Orleans mit la Reforme dans l'Abbaye de saint Mesmin par l'entremise de saint Benoist d'Aniane qui y envoya vingt de ses Religieux 542.

Jean Evesque de Sisteron fonde le monastere de sainte Marie de Baulis 374.

Saint Guillaume Religieux de Gellone (où de saint Guillem du Desert) y mourut cette année ou un peu aprées 367.

Grimald estoit Abbé de Castres 375.

Riculfe Archevesque de Mayence dedie l'Eglise de Bleistad 68.

Vers ce temps-ci les Moines de Fulde presenterent une Requeste au Roy contre Ratgar leur Abbé 688.

Les Eglises & les monasteres de Ierusalem & des environs demeurent deserts sous la cruelle domination des Sarrazins. Il y eut des Religieux qui souffrirent le martyre. D'autres se retirerent à Constantinople & y obtinrent pour retraite un des principaux monasteres. Miscell. l. 24.

813 Il est fait mention de la Regle de saint Benoist dans les Conciles de Reims, de Tours, de Châlon, de Mayence pour la reforme des monasteres 339. 340. Le Concile de Mayence fut tenu dans le Cloistre de saint Alban : il s'y trouva trente Evesques & vingt-cinq Abbez 340.

Premiere origine du monastere de saint George au Diocese de Constance 537.

Michel, Procopie sa femme, Theophylacte & Nicetas leurs enfans n'embrasserent pas seulement la vie monastique quant à l'habit, mais aussi à l'égard de l'Observance (ὐ τῷ σχήματι μόνον, ἀλλὰ ἢ τῷ πράγματι. Leon ne les laissa pas tous ensemble en un mesme lieu, mais les dispersa en divers monasteres. Nicetas qui estoit alors agé de quatorze ans, changea de nom & fut appelé Ignace. Un peu aprés on le fit Eunuche par l'ordre de l'Empereur Leon. C'est cet illustre saint Ignace, dont il sera parlé ci-aprés.

Saint Platon qui avoit esté Abbé de Saccude, mourut & fut enterré dans le monastere de Stude. Saint Theodore son neveu a fait son eloge. Bollandus 4. April.

814 Leidrad Archevesque de Lyon, se fait Religieux dans saint Medard de Soissons 592. Hilduin estoit Abbé de saint Denis, & obtint une Charte de Loüis le Debonnaire, le 1. Decembre p. 529.

Saint Adalard de Corbie est relegué à Nermonstier 484.

L'Abbaye de saint Severin prés de Bordeaux, subsistoit en ce temps-ci.

Saint Benoist d'Aniane met des Religieux & un Abbé à Massai 350.

Hetti Abbé de Mithlac est fait Evesque de Treves aprés Amalarius 629.

815 Vers ce temps-ci Haistulfe Abbé de Vveissembourg fut fait Archevesque de Mayence 721.

Theodemir estoit Abbé de Psalmodi 373.

Le Comte Begon rétablit le monastere de saint Pierre ou de saint Maur des Fossez, & le donna à l'Abbé Benoist 535.

Ans de J.C.	Papes.	Empereurs.	Roy de France.	
				voyant bien affermi dans le thrône se declara pour les Iconoclastes, & entreprit d'abolir les saintes Images. Saint Nicephore Patriarche fut chassé, puis rappellé & enfin renvoyé en exil. Saint Theodore & saint Nicolas tous deux du monastere de Stude, saint Nicetas Abbé de Medicés, S. Theophane, Abbé de Grand-Camp furent aussi persecutez & bannis. *Baron. an* 814. *Bolland.* 4. *Febr.* 3. *April.* 12. *Mart.* Pendant la persecution saint Methodius Prestre, fut envoyé à Rome par saint Nicephore pour soûtenir sa cause.
816	Estienne V.			Estienne V successeur du Pape Leon vient en France accompagné de Bernard, & est reçu par le Roy Loüis à Reims, où il couronna ce Prince & la Reine Irmingarde sa femme. Ensuite il repassa en Italie. Concile de Celchid en Angleterre. L'Empereur Leon persecute les Catholiques, & principalement les Superieurs des monasteres. L'Imperatrice Marie veuve de Constantin qui avoit esté mise dans un Cloître, est bannie pour la Foy.
817		S Paschal I.		Loüis confirme & augmente les donations faites à l'Eglise Romaine par Pepin son ayeul, & par son pere Charlemagne : Il donna au saint Siege la ville & le Duché de Rome, Corse, Sardagne, &c On peut voir sa charte dans Baronius, & ailleurs. Concile d'Aix la Chapelle où l'on dressa une regle pour les Chanoines & pour les Chanoinesses. On y fit aussi des Statuts pour les Religieux. Aprés trois jours de jeûne & de prieres publiques, Loüis qui avoit trois fils, sçavoir Lothaire, Pepin & Loüis, associe le premier à l'Empire, fait Pepin Roy d'Aquitaine, & Loüis Roy de Baviere. Bernard en ayant avis se revolte contre l'Empereur & ses enfans, & veut par force usuper l'Empire, *Chronic. Moiss.*
818				Bernard est abandonné des siens & mené à Loüis qui estoit alors à Châlon sur Saone. L'affaire de Bernard fut jugée à Aix la Chappelle. Pour punition de sa revolte il eut les yeux crevez, dequoy il mourut trois jours aprés. Anselme Archevesque de Milan & Vulfold Evesque de Cremone complices de la conjuration furent releguez dans des monasteres. On imposa aussi cette peine à Theodulphe d'Orleans, mais il soutint toûjours qu'il estoit innocent. Loüis conduit son armée en Bretagne, & arreste la rebellion de ceux du païs qui avoient donné la qualité de Roy à leur chef Marmon. La Reine Irmingarde mourut à Angers.
819				Loüis épouse Judith fille du Comte Velfon, & tient son Parlement à Ingelheim. Il envoye des troupes contre Liudeuvic Duc de Pannonie qui s'estoit revolté. On rapporte à cette année ou à l'autre divers Capitulaires de Loüis. *Vide Capitul. Reg. Franc. edit. Baluz. p.* 619. Kenulphe Roy de Merce mourut vers l'an 819. & eut pour successeur son fils Kenelme que sa sœur fit tuër pour regner en sa place ; mais elle devint aveugle : Celulphe leur oncle entra dans le thrône.
820		Michel le Begue.		Quelques vaisseaux de Danois ou de Normans voulurent entrer dans la Seine, mais ils furent repoussez par les Gardes-Costes. Leon assistant la nuit de Noël à l'Office divin dans l'Eglise du Palais, fut tué par les Partisans de Michel le Begue, qui avoit esté condamné à estre brûlé aprés la feste. Michel ayant encore les fers aux pieds fut placé dans le thrône.
821				Lothaire fils de Loüis épouse Irmingarde fille du Comte Hugues,

L'Abbaye de Farfe avoit sous sa dependance des Eglises & des monasteres 790.
Mort de saint Gemini Religieux de Casentin au Duché de Spolette.

816 Le Concile de Celchid fit un Decret touchant l'Election des Abbez & defendit d'aliener les biens des monasteres 846.
Fondation de l'Abbaye de Brantome dans le Diocese de Perigueux par Pepin Roy d'Aquitaine.
Loüis le Debonnaire confirme le retablissement du Monastere de saint Pierre ou de saint Maur des Fosses, le 2. ou 3. de son Regne. Verdon Abbé de saint Gal eut pour successeur Gozbert 738.
Sigulfe Abbé de Ferriere cede sa charge à Adalbert son Disciple 582.
Le jeune Ignace vivoit fort regulierement dans sa communauté, s'appliquant à l'étude des l'Ecriture & des ouvrages des Saints Peres, & souffrant avec une merveilleuse patience l'extreme severité de son Maistre, qui le traitoit fort durement pour complaire aux Iconoclastes (τοῖς εἰκονομάχοις χαρίζεσθαι) on dit mesme que ce fut Leon qui le soûmit à la conduite de ce cruel Maistre Tom. 8. Concil. pag. 1259. & 1183.
817 Le Pape Paschal avoit esté Abbé de saint Estienne 784.
Saint Benoist d'Aniane : Josuë Abbé de saint Vincent en Italie, Agiulfe de Solignac, Arnou de Nermontier, Apollinaire de Flavigni, Alve d'Andain ou de saint Hubert se trouverent à l'Assemblée d'Aix la Chappelle, où l'on dressa des Articles pour la Reforme des monasteres 354.
Valcande Evesque de Liege avoit déja rétabli Andain, & y avoit mis des Moines sous la conduite d'Alve 636.
Saint Ansegise est fait Abbé de Luxeüil 619.
Toto Abbé d'Ottenburen, mourut en odeur de sainteté 748.

818 Vers ce temps-ci le Bien-heureux Apollinaire fut fait Abbé du Mont-Cassin aprés la mort de Gisulfe.
Ratgar Abbé de Fulde est deposé : on met en sa place le venerable Egil 689.
Vers ce temps-ci on dedia la nouvelle Eglise de saint Guilain bâtie par l'Abbé Elephans 642.
Matmonoc Abbé de Landevenec reçoit la Regle de saint Benoist 424.
On publia à saint Gal le Reglement pour la Reforme.
Saint Theophane Abbé de Grand Champ, que les Iconoclastes avoient mis en prison, fut relegué dans une Isle de Samothrace. Pendant la persecution saint Theodore Studite écrivit plusieurs Lettres pour la defense de la foi, ou pour la consolation des Catholiques, &c.
819 Dedicace de l'Eglise de Fulde : on y fit la Translation du corps de saint Boniface 1. Novembre 691.
Loüis le Debonnaire confirme le retablissement du monastere de Conques en faveur de l'Abbé Medrald 380.
Arnou Abbé de Nermontier fonde le Prieuré de Dée 399.
Einhart ou Eginald estoit Abbé de saint Bavon de Gand.
Vers ce temps-ci Fridugis fut fait Abbé de saint Bertin, &c. 648.
Fondation du monastere de saint Zacharie de Venize & de saint Servule. 805.
820 Saint Aldric Religieux de Ferrieres est ordonné Prestre & établi Precepteur du Palais 577.
Saint Ansegise reforme Luxeuil & en rebâtit l'Eglise 619.
Aigmar retablit l'Abbaye de Figeat 381. Jacob est élu Abbé de Cormeri 448.
Raban compose son traité du Kalendrier en 820. Indiction 13. 695.
Saint Theophane mourut en exil. Bolland. 12. Mart.

821 Saint Benoist d'Aniane mourut dans son monastere de saint Corneille d'Inde prés d'Aix la Chapelle 357.

*f iij

Ans de J.C. | Papes. | Empereurs. | Rois de France.

Theodulphe Evesque d'Orleans estant en exil à Angers, composa l'Hymne *Gloria, laus, & honor*, que l'on chante le Dimanche des Rameaux, *l. 2. carm. 3.* Il y parle des Eglises de cette ville *Plebs venit Albini sancta hac de sede Beati.* Saint Theodore & les autres exilez retournent à Constantinople.

822 Assemblée d'Atigni où Loüis temoigna du regret de la rigueur dont il avoit usé envers Bernard, saint Adalard, & Vala, & fit de lui-mesme une penitence publique.

Capitulaire ou Edit pour la Discipline de l'Eglise.

Lothaire fut fait Roy d'Italie, & il y alla accompagné de Vala & de Gerunge.

Ebbes Archevesque de Reims & Halitgar de Cambrai vont prescher la Foy aux peuples du Nord.

Concile de Cliff tenu (dit-on) l'an 822. Indiction 3. (lesquelles dates ne conviennent pas) Bertulfe successeur de Kenulfe ou Cenulfe Roy de Merce se trouva à ce Concile.

823 Lothaire va à Rome où le Pape le couronna Roy de Lombardie & Empereur, le jour de Pasques. Il alla ensuite à Pavie & arriva à Francfort au mois de Juin.

Naissance de Charles le Chauve fils de Loüis & de Judith.

Michel le Begue persecute les Catholiques.

824 Eugene II. Vihormac Seigneur Breton ayant excité du trouble en Bretagne, Loüis alla avec une armée à Rennes (qui n'estoit pas alors de ce païs-là, mais seulement proche des limites.) Le Roy divisa ses troupes en trois corps qui y firent le ravage, & punit ainsi les rebelles qui luy envoyerent des ostages. Aprés cela Loüis vint à Roüen, & y reçut les Ambassadeurs de Michel & de Theophiles Empereurs d'Orient. Michel ayant parlé du culte des Images dans sa lettre, le Roy souhaitta que l'on tint là-dessus une conference, ce qui fut fait du consentement du Pape cette année ou l'année suivante. L'assemblée se tint à Paris.

Concile de Cliff où assisterent Bernulfe Roy de Merce, & Vulfred Archevesque de Cantorberi.

825 Loüis tint son Parlement à Aix la Chapelle, & envoya son fils Loüis en Baviere.

Egbert Roy d'Vvestsex defit dans une bataille Bernulfe Roy de Merce. Un peu aprés Bernulfe fut tué par ceux d'Estangle, & eut pour successeur Ludecan. Les auteurs ne conviennent pas du
826 temps auquel on doit rapporter ces evenemens.

Jeremie Archevesque de Sens, & Jonas d'Orleans portent au Pape une collection des sentimens des Saints Peres touchant les Images faite dans l'assemblée de Paris.

Concile ou assemblée d'Ingelheim.

Concile Romain pour la Discipline, dont les Canons sont rapportez dans une autre assemblée par le Pape Leon IV.

Heriold Roy de Dannemark & sa femme furent baptisez dans l'Eglise de l'Abbaye de saint Alban de Mayence.

827 Valentin Gregoire IV. Loüis estant à Compiegne au mois de Septembre reçut les Ambassadeurs de l'Empereur Michel, entre lesquels estoit l'œconome de l'Eglise de Constantinople. Cet œconome donna à Hilduin Abbé de saint Denis, les ouvrages grecs attribuez à ce Saint.

Les fils de Godefroy Roy de Dannemark chasserent Heriold de ce païs-là.

Amalarius Diacre (qui avoit fait en 817. la premiere partie de la

Saint Adalard est appellé d'exil & revient à Corbie 485. saint Hildeman son Disciple est fait Evesque de Beauvais 514.

Saint Aldric est fait Abbé de Ferrieres: il alla à saint Amand pour y affermir l'observance 646. Claude de Turin envoya son Commentaire sur l'Exode à l'Abbé Theodemir alors son ami, & deux ans aprés lui adressa un traite sur le Levitique 544.

822 Vala Religieux de Corbie va en Italie pour assister de ses conseils, le jeune Lothaire Roy du païs 490. Il alla à Rome & en rapporta des Antiphonaires, comme dit Amalarius. *Prolog. de ordine Antiphon.*

On fit des Statuts pour maintenir la Discipline dans sainte Croix de Poitiers 398.

La nouvelle Corbie fut fondée dans la Saxe en 822 ou 823. 661.

Raban succede à Egil dans l'Abbaye de Fulde 695.

Fondation du monastere de sainte Marie d'Aguilar en Espagne 844.

823 Saint Ansegise est fait Abbé de saint Vandrille; il reforme & le rebâtir en partie 464.

Saint Adalard dressa vers ce temps-là des Statuts pour l'ancienne Corbie: il va visiter la nouvelle en Saxe 491.

Folrad Abbé de Lob transfere le corps de saint Ursmar 641.

Haito se demet de l'Evesché de Basle & de sa charge d'Abbé de Richenovv, dans laquelle il eut pour successeur Erlebaud 726.

Saint Theodore Studite fut relegué dans une Isle.

824 Loüis le Debonnaire, second Fondateur de Glone ou de S. Florent le vieil y met pour Abbé Florbert qui avoit esté en Italie par son ordre, & il donne des terres, & accorde sa protection au monastere 426.

Le Comte Rorigon commence à rebâtir Glanfeüil ou saint Maur sur Loire 427.

Jeremie Archevesque de Sens bâtit un Prieuré de Neuvi en Aquitaine pour le monastere de saint Pierre le Vif 579.

Frotaire Evesque de Toul & Smaragde Abbé de saint Miel vont à Mithlac, pour mettre d'accord l'Abbé & les Moines 628.

Visions de Guetin Religieux de Richenou 726.

Saint Meinard s'y fait Religieux 731.

L'Abbé Theodomir qui avoit sous lui 140 Religieux, blâme & reprend Claude de Turin qui vouloit abolir les saintes Images 544.

L'Abbaye de saint George en la Forest Noire fut achevée & dediée 737.

Mort de saint Nicetas Abbé de saint Serge de Medice en Bithynie. Bolland. 3. April.

825 Jonas Evesque d'Orleans affermit la Reforme dans saint Mesmin par un privilege qui fut confirmé par le Roy 542.

Hilbold est fait Abbé de Nermontier par la demission d'Arnoul 400.

Hilduin Abbé de saint Medard envoye à Rome pour obtenir le corps de saint Sebastien 518.

Valcand Evesque de Liege accorde le corps de saint Hubert aux Religieux d'Andain 637.

On termina quelques affaires des monasteres dans les Conciles tenus à Cliff 846.

826 Le Concile Romain ordonna que l'on n'établiroit point d'Abbé qui ne fut vertueux & sçavant, & qui n'eust esté ordonné Prestre 787.

Mort de saint Adalard Abbé de Corbie 487. Vala luy succede dans l'ancienne Corbie 492. & Varin dans la Corbie de Saxe 516.

Les Reliques de saint Sebastien furent transferées de Rome à saint Medard de Soissons 516.

Saint Anschaire Religieux de Corbie va prescher la foy en Dannemark 608.

Otgar Abbé de Vveissenbourg est fait Archevesque de Mayence 687.

L'Abbaye de Cuteclar prés de Cordouë subsistoit en ce temps-là 822.

Saint Theodore Studite mourut en exil. A la fin de ses exhortations monastiques, on voit son testament, où s'addressant à l'Abbé que la Communauté devoit élire en sa place, ils l'avertit entr'autres choses de ne point souffrir qu'aucun Religieux possedat rien en propre, de faire la conference trois fois la semaine, & de ne point s'ecarter des Regles des Peres, & principalement de celle de saint Basile.

827 Ansegise Abbé de Luxeuil & de saint Vandrille acheve sa collection des Capitulaires 472.

Ebbes Religieux de saint Remy de Reims en fut établi Abbé vers ce temps-ci par son oncle Ebbes Archevesque 558.

Charte du Roy touchant la Reforme de Montierender. Les Chanoines s'y firent Religieux, & les Moines de Stavelo y allerent établir la pratique de la Regle 571. 639.

Regle des Chanoines, composa son ouvrage de l'Office Ecclesiastique, & le dedia au Roy. Outre la qualité de Diacre on lui donne aussi celle d'Abbé & de Chorevesque de Mets.

Egbert Roy d'Vvestsex chassa du thrône Vvitlaf Roy de Merce, & ensuite lui permit de regner sous sa dependance.

828 Loüis envoye à Constantinople Halitgar Evesque de Cambray, & Ansfroy Abbé de Nonantule. Ces Ambassadeurs furent bien reçus par l'Empereur Michel.

Saint Nicephore Patriarche de Constantinople mourut en l'exil. On a de lui une histoire abbregée des choses passées depuis la mort
829 | Theophile. | de l'Empereur Maurice jusqu'au Regne de Constantin fils d'Irene.

La France ayant esté affligée par la famine & par des maladies contagieuses, on tint quatre Conciles, sçavoir à Paris, à Lyon, à Toulouse & à Mayence pour remedier aux desordres qui avoient irrité la colere de Dieu. On a seulement les Canons de celui de Paris où il y a d'excellentes instructions pour les Princes pour les Ecclesiastiques, & en general pour tous les Chrestiens.

L'Empereur Loüis dans l'assemblée de Vormes donna à son fils Charles une partie de l'Allemagne & de la Bourgogne, en presence de ses deux autres fils Lothaire & Loüis. Il envoya Lothaire en Italie, & retint à la Cour Bernard Duc de Languedoc & le fit son Camerier.

Le corps de saint Marc fut transferé d'Alexandrie à Venize.

Michel mourut de dissenterie. Theophile son fils regne seul. Il fit punir du dernier supplice ceux qui avoient tué Leon & élevé son pere au trône. Il épouse Theodore Princesse fort vertueuse.

830 Loüis ayant donné la qualité de Roy à son fils Charles qui n'avoit que 6 ou 7. ans: les 3. autres, sçavoir Lothaire, Pepin & Loüis eurent de la jalousie. Il se forma aussi un party de mécontens qui attirerent à la Cour Pepin Roy d'Aquitaine. Pepin vient à Verberie. L'Empereur pour dissiper cette orage use de condescendance, mettant Judith mere de Charles dans l'Abbaye des Religieuses de Laon & vient à Compiegne. Judith ne se trouvant pas en seureté à Laon reçoit le voile & est menée au monastere de sainte Croix de Poitiers. Lothaire revient d'Italie & approuve le procedé de Pepin. Loüis n'eut durant quelques mois que le seul nom d'Empereur: on mit auprés de lui un Religieux nommé Gombauld, & quelques autres pour lui persuader de renoncer au siecle. Il envoya secretement Gombauld vers ses deux fils Loüis & Pepin pour leur faire des offres avantageuses. Loüis marcha avec une armée pour le secourir. On tint une assemblée à Nimegue. Lothaire se trouva le plus foible, il demanda pardon à son pere, & ce premier trouble fut appaisé.

Eneco Arista Comte de Bigorre (ou Vicomte de Baigor) est choisi pour chef avec la qualité de Roy, par quelques habitans des confins d'Espagne, afin de resister aux Maures. Et c'est-là la premiere origine du Royaume de Navarre.

En Orient les Catholiques sont persecutez par l'Empereur Theophile à cause du culte des saintes Images.

831 Le Roy rappelle auprés de lui Judith & Conrad & Rodulphe freres de cette Princesse: Il renvoye Lothaire en Italie, Pepin en Aquitaine, & Loüis en Baviere. Le Duc Bernard qui pendant le trouble s'estoit retiré à Barcelone ou aux environs, revient à la Cour, se presente à l'assemblée de Thionville, où il se purge par serment d'un crime dont on l'avoit accusé.

Amalarius est envoyé à Rome par l'Empereur Loüis pour s'in-

L'Abbaye de Vilton en Angleterre fut bâtie sous le regne d'Egbert Roy d'Vvestsex 855.
Vers ce temps-ci Claude Turin écrivit contre Theodemir, & Dungalus, reclus de saint Denis refuta l'erreur de Claude 544.
818 Saint Dieudonné est fait Abbé du Mont-Cassin 759.

Fondation du monastere de saint Genou au Diocese de Bourges 394.
Vers ce temps-cy Agobard Archevesque de Lyon, alla au monastere de Nantua pour y mettre la paix. Bathurad Evesque de Paderborn dedie le nouveau monastere d'Herford en Saxe 664.
Fondation de saint Cyprien de Potiers par Pepin, Roy d'Aquitaine.
Translation des Reliques de saint Marcellin & de saint Pierre à Mulinheim par Eginard 687.

Saint Anschaire Religieux de Corbie va prescher l'Evangile dans la Suede 669.
829 Saint Aldric est fait Archevesque de Sens 577. Hilduin Abbé de saint Germain des Prez qui avoit dans sa Communauté six vingt Religieux, dresse un Reglement pour leur subsistance, & ce Reglement fut confirmé par le Roy 524.
Marcuvard est fait Abbé de Prom & d'Andain ou de saint Hubert, aprés la mort de Tancred 631.
Eginard fonde le monastere de Mulinheim ou de Salingenstad, & en prend la conduite 688.
Vandrille & sa femme fondent le monastere d'Alaon dans le Diocese d'Urgel avec la permission de Barthelmi Archevesque de Narbonne, & de Sisebut Evesque d'Urgel.
Feolgid est fait Archevesque de Cantorberi aprés la mort d'Vulfred, il ne tint le siege que quatre mois & eut pour successeur Ceolnoth 847.

830 Saint Anschaire est fait Achevesque de Hambourg: il va à Rome & obtient *le Pallium*. Le Pape le fait son Legat en Dannemark, en Suede, &c. 670.
Le Comte Erlafroy fonde Hirsauge au Diocese de Spire. L'on y mit des Moines venus de Fulde ou (si l'on en croid Tritheme) il y avoit alors 270, Religieux 719.
Le corps de saint Othmar est transferé dans une des Eglises du monastere de saint Gal dediée à saint Pierre 738.
Loüis le Debonnaire alla faire ses prieres dans saint Riquier, puis fut à saint Valeri (où il donna un privilege pour saint Riquier) ensuite il alla visiter le monastere de saint Omer où il eut nouvelle de la conspiration.
Vala qui estoit venu à Nimegue est renvoyé à Corbie pour y vivre regulierement 496.
Hilduin est relegué à la Corbie de Saxe. Hincmar le suit en exil 495.
Dedicace de Noüaille où l'Abbé Godolen transfere le corps de saint Junien 397.
Les donations d'Alberic ou Aubri Evesque de Langres au monastere de Beze, furent confirmées par le Roy, vray-semblablement à Nimegue, & ensuite par Agobard Archevesque de Lyon, & par d'autres Evesques 606.
Vers ce temps-ci Angilbert Archevesque de Milan s'appliqua à reformer les monasteres de son Diocese 809.
Saint Antonin mourut dans son monastere de Surrente 782.
Saint Ignace fut fait Abbé de sa Communauté aprés la mort de Michel son pere, & de son rigoureux Maistre. On ne sçait pas precisement l'année qu'il entra dans cette charge; il est certain par les Actes de saint Nicetas de Medices que Michel vivoit encore en 828. Bolland. 3. April. n 32. 37.

831 Vala est banni & transferé en divers lieux 496. Hilduin est rappellé d'exil 560.
Vers ce temps-ci Ansegise Abbé de saint Vandrille fit son testament 472.
Un Seigneur Breton donne la terre de Redon à saint Convoion pour y bâtir un monastere 403.
Paschase compose son traité du saint Sacrement & l'addresse à Placide, c'est-à-dire à Varin Abbé de la Corbie de Saxe. Il revit depuis son ouvrage & le dedia à Charles le Chauve 505.
Angilbert donne un privilege au monastere de saint Ambroise de Milan 809.

ſtruire pleinement de quelques points de l'Office Eccleſiaſtique. *Amalar de ordine Antiphon Prolog. & c. 58.*

832 Pepin & Loüis de Bavier ſollicitez par quelques factieux cauſerent encore du trouble L'Empereur alla à Ausbourg où Loüis fut obligé de ſe rendre auprés de lui, & de lui demander grace. Le Roy fut enſuite à Paris, & tint ſon Parlement à Orleans où Pepin ſe rendit, mais il en ſortit un peu aprés pour former ſon parti dans l'Aquitaine : ce qui donna ſujet au Roy d'aller à Joac dans le Limouſin. Bernard ſoubçonné d'intelligence avec Pepin fut privé de ſa charge de Camerier. Pepin fut arreſté, & on eut ordre de le conduire à Treves, mais il s'echappa, & repaſſa en Aquitaine, dequoi ſon pere fut ſi mal ſatisfait qu'il lui oſta enfin cette Province & la donna à Charles.

833 Les mécontens perſuadent à Lothaire & à ſes deux freres Pepin & Loüis de ſe joindre enſemble; & d'appeller le Pape Gregoire en France, ſous pretexte de les reconcilier avec l'Empereur leur Pere. Vers la Nativité de ſaint Jean l'Empereur va en Alſace, & s'arreſte dans une pleine entre Straſbourg & Baſle. Les trois freres y vinrent auſſi avec leurs trouppes. Le Pape eſtant arrivé l'Empereur envoya vers lui Adalunge Abbé de ſaint Vaſt avec des preſens. Gregoire & l'Empereur conferent enſemble : pendant ces conferences, on debaucha ſes trouppes, & elles paſſerent du coſté de ſes enfans. De ſorte qu'il ſe vit preſque ſeul & abandonné. Le Pape voyant cette trahiſon s'en retourna en Italie penetré de chagrin. Lothaire envoya ſon pere à ſaint Medard de Soiſſons Judith à Tortone en Italie, & ſon frere Charles à l'Abbaye de Prom. Pepin s'en retourna en Aquitaine, & Loüis en Baviere. Le premier d'Octobre Ebbes Archeveſque de Reims & quelques Prelats du parti de Lothaire perſuaderent à l'Empereur de renouveller la penitence publique qu'il avoit faite l'an 821. & de quitter ſes armes & les marques de ſa dignité devant le corps de ſaint Medard, de ſe revêtir d'un habit noir, & de ſe retirer dans une cellule. Lothaire le mena enſuite à Compiegne & à Aix la Chapelle. Pendant l'Hyver quantité de Seigneurs François indignez & touchez de cet attentat executé contre leur Prince reſolurent de le retablir. Pepin & Loüis entrerent dans ce meſme ſentiment. Loüis envoya pour cet effet vers Lothaire l'Abbé Goſbauld & le Comte Morhard, & (en Janvier de l'an 834.) l'Abbé Grimold & le Duc Gebehard.

834 Lothaire meue ſon Pere à Paris. Les Comtes Eggebard Varin & Bernard ſe joignent pour rétablir l'Empereur, & ces deux derniers en ſollicitent Lothaire par l'entremiſe de l'Abbé Rebauld & du Comte Gautcelme. Lothaire laiſſe ſon Pere dans l'Abbaye de ſaint Denis & s'en va en Bourgogne. L'Empereur Loüis fut reconcilié à l'Egliſe par le miniſtere des Eveſques & reprit ſes armes dans l'Egliſe de ſaint Denis, le 1. de Mars qui eſtoit le 2. Dimanche du Carême. Il celebra la Feſte de Paſques à Aix la Chapelle où ſa femme Judith lui fut ramenée par Ratold Eveſque de Soiſſons & par le Comte Boniface. Quelques mois aprés Lothaire fut reduit à lui venir demander pardon prés de Blois & il repaſſa en Italie. L'Empereur envoya l'Abbé Ermold vers Pepin, & lui ordonna de faire rendre ce que l'on avoit pris aux Egliſes d'Aquitaine.

Teophile fut defait par les Sarrazins. Il perſecute les Catholiques, & fait enfermer dans un tombeau ſaint Methodius avec deux voleurs.

835 L'Empereur fut de nouveau reconcilié à l'Egliſe dans la Ca-

Fondation du monastere de saint Laurent de Venise 805.

832 La reforme fut mise dans l'Abbaye de saint Denis par l'autorité du Roy & des Evesques, qui reconnurent par les anciens titres que ce monastere avoit esté bâti, dedié, & doté, pour des personnes de l'Ordre Monastique. Le nombre des Religieux fut limité à cent cinquante ; en sorte neanmoins qu'il seroit libre à l'Abbé de l'augmenter 530.

Le Comte Rorigon retablit l'Abbaye de Glanfeüil ou de saint Maur sur Loire 428.

Vala est renvoyé à Corbie pour y vivre en simple Religieux 497.

Saint Anschaire fut ordonné Evesque de Hambourg 670.

Entre ceux qui furent mal-traittez par les ennemis des images sacrées, on marque saint Lazare Religieux & excellent Peintre, à qui l'on brusla les mains avec des lames de fer ardentes. Il fit depuis un tableau de saint Iean Baptiste : & ce tableau guerissoit les malades. Baron an 832.

833 Le corps de sainte Bathilde Reine & ensuite Religieuse de Chelles, y fut transferé dans la nouvelle Eglise de Nostre-Dame 537.

Gauzbert frere du Comte Rorigon & Religieux des Fossez (ou de saint Maur au Diocese de Paris) fut fait Abbé de saint Maur sur Loire sous la dependance d'Engilbert Abbé des Fossez 428.

Saint Ansegise Abbé de saint Vandrille mourut le Dimanche 20. de Juillet 471. & 619.

Aprés sa mort Joseph que l'on dit avoir esté Evesque d'Evreux, possed a l'Abbaye sept mois *dans le devorce*, c'est à-dire pendant le trouble de l'Etat ou du monastere.

L'Abbaye de saint Remi de Sens fut transferé à Vareilles suivant l'Acte ou Privilege dressé dans un Concile tenu en 833 ou 834. page 581.

Charte de Vvitlaf Roy de Merce donnée dans le Concile de Londre en faveur du monastere de Croiland 859. Les Danois descendirent à l'Isle de Scepei, & vray semblablement pillerent le monastere de saint Sexburge 855.

Premiere origine de l'Abbaye de saint Jean de la Pegna en Arragon 835.

Vers ce temps-cy on retablit & reforma le monastere de sainte Julie de Bresse, & c'est pourquoy dans les Chartes il fut depuis appellé *le monastere Neuf* 816. On mit des Religieux dans l'Eglise de saint Pierre de Lodi 818.

Saint Ignace avoit son monastere dans une des trois Isles appellées premieres ou du Prince que l'on nommoit alors Platus, Hyatros & Terebinte. Il lui vint tant de Disciples qu'il fut obligé de batir encore deux monasteres : de sorte qu'il y avoit de ses Disciples dans ces trois Isles comme l'on voit dans sa vie. Tom. 8. Concil. page 1186.

834 Martyre de deux cens Religieux de l'Abbaye de Cardaigne tuez par les Maures 844.

Mort de saint Dieudonné Abbé du Mont-cassin : Hilderic & ensuite Autpert lui succederent cette année ou l'année suivante 760.

Hugues fils de Charlemagne fut fait Abbé de saint Bertin : Il reçut dans son monastere saint Grimbauld âgé de quatorze ans 648.

Translation des Reliques de saint Mesmin par Jonas Evesque d'Orleans à la priere de l'Abbé Henry qui se retira depuis au monastere de Corbion rebâti par le Roy 540 547.

Nominoi vient à Rhedon & y donne une terre Gerfroy Moine de Glanfeüil, ou de saint Maur enseignoit cependant (ou avoit déja enseigné) la pratique de la Regle aux Religieux de cette nouvelle communauté de Rhedon 404.

Fouques succede à Joseph dans l'Abbaye de saint Vandrille, & un autre Fouques occupa aussi la place d'Ebbes Abbé de saint Remy de Reims, qui eut ainsi part à la disgrace de son oncle Ebbes relegué à Fulde.

835 Vala ci-devant Abbé de Corbie mourut en Italie l'an 835. ou 836. & fut enterré dans le mona-

thedrale de Mets, Ebbes Archeveſque de Reims qui l'avoit degradé injuſtement, ſe declara coupable & fut depoſé à Thionville. Enſuite l'Empereur tint ſon Parlement à Vormes où ſe trouverent Pepin & Louïs qui retournerent aprés cela l'un en Aquitaine, & l'autre en Baviere. Leur Pere par le conſeil meſme de Judith envoya vers Lothaire pour l'inviter à une pleine reconciliation. Lothaire qui eſtoit malade deputa vers ſon Pere l'Abbé Vala cette meſme année ou plutoſt l'année ſuivante, ſuivant un ancien auteur. *Annal Bertin ad an 836.*

836 Otgar Archeveſque de Mayence, Marcuvard Abbé de Prom, & d'autres Ambaſſadeurs de l'Empereur allerent auſſi trouver Lothaire pour affermir la paix entre ces Princes. L'Abbé Hugues frere de l'Empereur, Fouques Abbé de S. Vandrille, & Adrebauld Abbé de ſaint Germer furent encore envoyés en Italie pour le meſme ſujet, mais en divers temps.

Concile d'Aix la Chapelle où l'on fit des Decrets pour la Diſcipline. L'on y addreſſa auſſi une remonſtrance à Pepin Roy d'Aquitaine, où entr'autres choſes on l'exhorta à faire rendre ce que l'on avoit pris aux Egliſes.

Egbert Roy d'Vveſtſex mourut vers ce temps-ci, & eut
837 pour ſucceſſeur ſon fils Ethelvulfe.

L'Empereur tint ſon Parlement à Aix la Chapelle au mois de Février & fit reſtituer les biens que l'on avoit uſurpez ſur les Egliſes. Il parut une comete : ce que quelques-uns ayant pris pour un mauvais preſage, ce Prince dit fort ſagement qu'il ne falloit pas craindre la Comete, mais Dieu auteur de la Comete. (*Non alium timere debemus præter illum, qui noſtri & huius ſyderis creator eſt*) C'eſt-là la reponſe qu'il fit à l'Aſtronome qui a écrit ſa vie. Enſuite il fit faire des aumônes aux pauvres, aux Eccleſiaſtiques & aux Religieux (*ſervis Dei tam monachis quam canonicis*.) En Automne il tint un autre Parlement à Chierzi où ſe trouva Pepin. Il donna la Neuſtrie ou France Occidentale à ſon fils Charles, le ceignit d'une épée, & lui mit la couronne ſur la teſte. On fit des plaintes contre Bernard Duc de Languedoc & l'Empereur envoya en ce païs là les Comtes Donat & Boniface, & Adrebauld Abbé de ſaint Germer.

838 Mort de Pepin Roy d'Aquitaine. Il laiſſa deux fils Pepin, & Charles. Lothaire vient en France : l'Empereur ſon Pere le reçoit avec de grandes marques d'affection : il augmente ſon partage & l'engage à proteger Charles Roy de Neuſtrie. Les Sarrazins prennent & pillent Marſeille & en emmenent quantité d'Eccle-
839 ſiaſtiques & de Religieuſes qui perdirent ainſi la liberté.

Louïs de Baviere mal ſatisfait des avantages que ſon Pere avoit faits à Lothaire & à Charles entreprend de ſe rendre maiſtre de tout ce qui reſtoit de l'Empire François au delà du Rhin, mais l'Empereur alla à Mayence aprés Paſques, & obligea ce fils rebelle à lui demander pardon. L'Empereur donne l'Aquitaine à Charles & le fait reconnoiſtre pour Roy dans Clermont. Il celebra la Feſte de Noël à Poitiers.

840 | Lothaire en Occident. | Charles le Chauve. |

L'Empereur eſtant en Poictou eut avis que Louïs de Baviere avoit attaché à ſes intereſts des Saxons & des Turingiens, & s'eſtoit de nouveau ſoulevé contre lui. Pour le ranger dans le devoir il alla en Allemagne, & mourût à Ingelheim, maiſon Royale du Dioceſe de Mayence, aſſiſté de ſon frere Dreux Eveſ-

ſtere de Bobio 500.

Hilduin Abbé de ſaint Denis ayant reçu ordre du Roy d'écrire la vie de ſaint Denis. publia ſes Areopagitiques 532.

Raban Abbé de Fulde reçut pluſieurs Reliques qui furent apportées de Rome en 835. 836. & 838. & les mit à Fulde ou dans d'autres Egliſes de ſa dependance page 697.

L'Egliſe de ſaint Gal fut dediée en 834. ou 835. page 739.

Selon Yepes Alphonſe le chaſte Roy de Leon mit des Eccleſiaſtiques & des Religieux dans l'Egliſe de ſaint Jacques en Galice 840.

Saint Ignace fut ordonné Preſtre par Baſile Eveſque de Paree. On ne ſçait point preciſement le temps de ſon ordination. Eſtant Preſtre il inſtruiſit & baptiſa quantité de perſonnes.

836 Tranſlation des Reliques de ſaint Filbert à Dées ou Granlieu du temps d'Hilbold Abbé de Nermontier. Ermentaire écrivit les miracles du Saint 400.

Selon Ademar Pepin Roy d'Aquitaine fit bâtir ſaint Jean d'Angeli.

Lettres de Frotaire Eveſque de Toul pour l'Abbaye de ſaint Eure qu'il avoit reformée 624.

Charte du Roy pour ſainte Colombe de Sens 580.

Varin Abbé de la Corbie de Saxe y transfere les Reliques de ſaint Guy, qu'il avoit obtenuës de Hilduin Abbé de ſaint Denis 663.

Tranſlation du Corps de ſaint Sever de Savenne à ſaint Alban de Mayence 711.

Marcuvard Abbé de Prom bâtit Eifel au Dioceſe de Cologne & y met des Religieux de ſon monaſtere 633.

837 Saint Aldric Eveſque du Mans fonde l'Abbaye de ſaint Sauveur de Breil & y donne un privilege 455. il bâtit encore où repara d'autres monaſtere en divers temps. Cette année ou l'année ſuivante il gagna ſa cauſe contre les Religieux de ſaint Calais, qui ſoûtenoient que leur monaſtere n'eſtoit pas ſous ſa dependance particuliere, mais ſous celle du Roy 458. ſaint Bernard de Vienne bâtit le monaſtere de Romans 613.

Fondation de l'Abbaye de Monſtierramer 573.

Pachaſe écrit le premier Livre de l'Epitaphe de Vala 510.

Gontrade eſtoit Abbeſſe de la Regle de Limoge 385,

Poſſidonius ou Poſſidere Eveſque d'Urgel fonde le monaſtere de ſainte Grate 837.

Bernvic eſt fait Abbé de ſaint Gal, 739. & Baſſace du Mont-caſſin 760.

838 Dedicace d'Hirſauge : Lintbert en fut premier Abbé 719.

Samuël Abbé de Laureſheim eſt fait Eveſque de Vormes 717.

Societé de prieres entre les Religieux de ſaint Denis & de ſaint Remy de Reims 532.

839 Louïs le Debonnaire eſtant à Bodom Palais Royal le 18. d'Avril donne Adriceel au monaſtere de Kempten dont eſtoit Abbé Hatto 747.

Privilege donné par ſaint Folquin Eveſque de Teroüane aux Religieux de ſaint Bertin pour les retablir dans la direction de l'Egliſe de Noſtre-Dame 648.

Haimo eſt fait Abbé de Herſfeld 684.

Vvandalbert Diacre & Religieux de l'Abbaye de Prom écrivit la vie & les miracles de ſaint Goar 633.

Vers ce temps-ci ſaint Euloge Preſtre de Cordouë alla voir les monaſteres de Navarre & entre autres celui de Leyre, & celui de Saint Zacharie, qui eſtoit celebre par la pureté de l'obſervance, & où il y avoit prés de cent Religieux 832.

840 Atto Vicomte de Beziers bâtit le monaſtere de Lezat en Languedoc 372.

On ne convient pas du temps de la mort de ſaint Aldric Archeveſque de Sens : Les uns la mettent de l'an 836. ſuivant un endroit de ſes Actes & d'autres en 840. page 578.

Fondation de l'Abbaye de Vegennes dans le Limouſin par ſaint Rodulfe ou Raoul Archeveſque

que de Mets. Il fut enterré dans saint Arnou.

Ebbe appuyé de la faveur de Lothaire fut retabli dans le Siege de Reims par ce mesme Dreux, par Otgar Archevesque de Mayence & par d'autres Evesques. Ebbes alla ensuite à Reims & y ordonna quelques Clercs & entre autres Vulfad. Lothaire pretendit devoir estre le Souverain de ses deux freres Louïs & Charles. Il fit treves avec Louïs qu'il voyoit armé & en estat de se defendre. Ensuite il vint attaquer Charles qui fut bien-tost abandonné d'une partie de ses sujets. Estant prés d'Orleans il fit avec lui un projet d'accommodement par lequel Charles ne devoit avoir que l'Aquitaine, le Languedoc, la Provence, & dix Comtez entre la Loire & la Seine. *Nithard l. 2. pag. 366.*

Agobard Archevesque de Lyon mourut en 840 ou 841.

841 Nominoi Duc de Bretagne fait serment de fidelité à Charles qui estoit dans le Maine. Charles va à Roüen où il trouve vingt-huit vaisseaux ou grandes Barques qu'il remplit de soldats. Il monte à Paris, fait ses prieres dans les monasteres de saint Denis & de S. Germain, & celebre la Feste de Pasques à Troye. Il va au devant de son frere Louïs de Baviere qui se joint avec lui. Pepin leur neveu qui pretendoit estre Roy d'Aquitaine suivit le parti de Lothaire & il se fit ainsi une guerre civile. Lothaire & Pepin furent defaits dans la bataille de Fontenai en l'Auxerrois par Louïs & Charles le 25. de Juin. *Voyez Nithard l. 2.*

Les Normans entrent cependant dans la Seine & prennent, pillent & brûlent Roüen le 14. de May, ainsi qu'il est marqué dans la petite Chronique de saint Vandrille écrite par un Religieux qui vivoit en ce temps-là.

842 | Empereurs: Michel le Beuveur en Orient.

Louïs & Charles se trouvent à Strasbourg le 14. de Février, & renouvellent leur alliance. Le premier fit serment en langage Romain ou François, & le second en Theudesque ou Allemand (*Tom. 3. Hist. Franc. Duchesne pag. 382.*) Ces deux Princes marcherent ensuite contre Lothaire qui sortant d'Aix la Chapelle, mit en pieces un bassin d'argent d'un merveilleux ouvrage pour en payer ses troupes, *Discomit magnitudinis ac pulchritudinis argenteo, in quo & orbis totius descriptio, & astrorum consideratio, &c. Ann. bertin.* Les trois freres se virent au mois de Juin prés de Macon, & se reconcilierent : Charles épouse Ermentrude.

Mort de Theophile. Michel lui succede sous la conduite de sa mere Theodore qui procure le retablissement des saintes Images. On assembla pour cet effet un Concile où saint Methodius, qui avoit beaucoup souffert pour la foy, fut fait Patriarche de Constantinople, & l'heresie fut de nouveau condamnée, & enfin éteinte.

843 Lothaire, Louïs & Charles pour affermir entr'eux la paix partagerent la succession de leur pere. Lothaire eut l'Italie, la Provence, & les païs compris entre l'Escaut, la Meuse, & le Rhin, la Saone. Louïs eut la Germanie ou Allemagne jusqu'au Rhin, en quoy l'on comprit Spire, Vvormes & Mayence. Charles eut la France Occidentale jusqu'aux Pyrenées. Pepin tâcha de se maintenir en Aquitaine. Ce partage se fit, ou fut accepté à Verdun, *Anna. Fuld.* L'Imperatrice Judith mourut à Tours.

Les Normans entrent dans la Loire prennent Nantes.

Les Sarrazins appellez en Italie par les Ducs de Benevent qui s'entrefaisoient la guerre, ravagent l'Italie.

844 | Papes: Serge II. 10. Fevrier.

Louïs fils de Lothaire va à Rome, & y est couronné Roy de Lombardie par le Pape Serge.

Bernard Duc de Languedoc fut condamné à mort & decapité

de Bourges qui employa à cet etablissement Silvius Abbé de Solignac 385.
La vie de Louïs le Debonnaire a esté écrite par un auteur anonyme & contemporain, sçavant dans l'Astronomie en partie sur ce qu'il avoit veu & en partie sur les memoires d'un tres-noble & tres-devot Religieux nommé Ademar qui avoit esté elevé & nourri auprés de ce Prince.
Vers ce temps-ci Rambert Evesque de Bresse bâtit ou repara le monastere de saint Faustin & de saint Jovite 815.

841 Le corps de saint Oüen fut transferé à Gani par l'Abbé du monastere de ce Saint. Les Normans brûlerent ce monastere le 15. de May, & celui de Jumiege neuf jours aprés. Le lendemain (sçavoir le 25. de May (les Religieux de saint Vandrille donnerent de l'argent aux ennemis pour se garentir du ravage. Le 28. il vint des Moines de saint Denis qui racheterent 68. captifs. (*tom. 2. Hist. F anc. du Chesne pag 367.)*
Les Religieux de Jumiege se transporterent à Haspres avec les Reliques de saint Aicadre & de saint Hugues 468. 473.
Le Roy Charles le Chauve assista à la translation des Reliques de quelques Saints faite dans S. Medard de Soissons au mois d'Aoust.
Haimo est fait Evesque d'Halberstad 684.
Vers ce temps-ci on fonda Bonneval au Diocese de Chartres 539.

842 Mort de saint Bernard Archevesque de Vienne 615.
L'Abbé Hilduin mourut aussi vers le mesme temps & eut pour successeurs Louïs dans saint Denis & Ebroin dans saint Germain 519.
L'auteur de la petite Chronique de S. Vandrille vint se faire Religieux dans cette Abbaye le 26. de Février, auquel temps Joseph Evesque estoit pour la seconde fois Abbé de ce monastere.
Translation de saint Angilbert par Ricbod Abbé de saint Riquier 478.
Raban Abbé de Fulde se demet de sa charge & Hatto lui succede 702. 709.
Loup fut fait Abbé de Ferrieres en 842. ou 843. page 583.
Redhelme Abbé de Richenou s'estant demis de sa charge, on mit en sa place Vualfroy Strabo âgé de trente-cinq ans 730.

843 Grimald avoit l'administration de saint Gal avec la qualité d'Abbé 739.
Privilege du Concile de Germini accordé à Henri Abbé de Corbion 540.
Ruine de la communauté de saint Per de Chartres du temps d'Elie Evesque 538.
Saint Rodulfe Archevesque de Bourges fonde Deuvre & contribuë à l'etablissement du monastere de saint Genes 386.
Les Normands ravagent & brûlent l'Abbaye d'Aindre 415.
Les Religieux de Verton se retirent à saint Joüin de Marne.
Mort de Fouques Abbé de saint Remy de Reims & Chorevesque.
Charte de Lothaire pour Amaurri Evesque de Cosme & Abbé de Bobio 798.
Fondation du monastere de l'Acension au Diocese d Co me 808.
Siconulfe prend le thresor de Mont-Cassin 761.

844 Charles le Chauve assiegant Toulouse, accorda des Lettres de protection à divers monasteres comme à l'Abbaye de saint Laurent du Diocese de Narbonne 369. à celle de sainte Grate d'Urgel 387. &c.

Ans de J.G. | Papes. | Empereurs. | Rois de France.

comme criminel de leze Majesté. Son fils Guillaume s'empare de Toulouse, & cette ville fut assiegée par le Roy Charles. Pepin defait des trouppes Françoises qui alloient joindre l'armée du Roy qui prit toutesfois Toulouse, & fit quelques reglemens sur la requeste des Prestres du païs. Hugues fils de Charlemagne, & Abbé de saint Bertin, & Ricbold Abbé de saint Riquier furent tuez dans le combat.

Les Normans firent quelque ravage en Guyenne, puis allerent sur les costes d'Espagne. Lothaire, Louïs, & Charles se trouverent à Thionville au mois d'Octobre, & promirent de garder des conventions dressées par Dreux Evesque de Mets, & par d'autres Evesques. *Tom. 7. Concil. pag.* 1800.

Concile de Verneüil en Decembre.

Selon Mariana, Alphonse le Chaste Roy de Leon mourut cette année & eut pour successeur Ramire.

845 Aprés un tres-rude Hyver les Normans entrerent dans la Seine au mois de Mars avec 120 Barques, & vinrent à Paris la veille de Pasques. On leur donna sept mille livres, & ils se retirent, *munere septem milium librarum exhibito. Ann. Bertin.*

Conciles de Beauvais en Avril, & de Meaux en Juin pour le retablissement de la Discipline.

Charles vint à Fleuri sur Loire, & ceda une partie de l'Aquitaine à son neveu Pepin qui lui fit serment de fidelité.

846 Les Sarrazins ou Maures pillent l'Eglise de saint Pierre de Rome. Les Danois ou Normans ravagent la Frise.

Les Loups tuërent quantité de personnes en France. Ils s'assemblerent jusqu'au nombre de trois cens.

Charles fit la paix avec Nominoi Duc de Bretagne. On dit que cette année ce Duc se fit sacré Roy par des Evesques, & qu'il etablit un Metropolitain de Bretagne, qui eut son siege dans le monastere de Dol.

Ramire Roy de Leon defait les Maures en tuë 60000. & cette victoire fut attribuée à l'intercession de saint Jacques.

847 Concile de Paris.

Raban Archevesque de Mayence tint un Concile dans l'Abbaye de saint Alban pour la Discipline, & principalement pour maintenir les Eglises dans la possession de leurs biens.

Leon IV. 12. Avril. — Abderam Roy de Cordouë envoya des Ambassadeurs à Charles qui les reçeut à Reims. Ce Prince estant à Espernai accorda aux Evesques une partie de ce qu'ils lui demandoient en faveur des lieux saints.

Saint Ignace est fait Patriarche de Constantinople aprés la mort de saint Methodius.

848 Les Normans prennent Bordeaux.

Les Aquitains mal satisfaits de leur Roy Pepin se donnent à Charles qui fut sacré Roy de leur païs à Orleans.

Concile de Mayence où le miserable Gothescalc Moine d'Orbais fut condamné.

Le

Le Comte Vivien cede le monastere de Cunault à Hilbod Abbé de Nermontier, avec l'agrément du Roy 400.

Paschase est fait Abbé de Corbie 504.

Loup dressa les Canons du Concile de Verneüil 584.

Raban envoye à Rome son Livre de la Croix qui fut presenté au Pape Serge 704.

Marcuvard Abbé de Prom obtient à Rome les corps de saint Chrysante & de sainte Darie 632.

Cette année ou l'année suivante on tira le corps de saint Theodore Studite de l'Isle où il estoit mort, & on le porta à Constantinople, & on l'enterra dans son monastere de Stude auprés du tombeau de son oncle saint Platon.

845 Louïs le Germanique vient à Hersfeld, y donne des Lettres de protection au monastere: & les Religieux s'accommodent avec Otgar Archevesque de Mayence touchant les dixmes 684.

Hincmar est fait Archevesque de Reims 561.

Mort de saint Hildeman Evesque de Beauvais 514.

Imme fut faite Abbesse de Nostre-Dame de Soissons aprés Theodrade sa mere 522.

Le corps de saint Germain fut porté dans la Brie 526.

Gauzlin Abbé de Glanfeüil y fait la translation des Reliques de saint Maur 431.

Raimond Comte de Limoges fonde le monastere de Rufec dans le Berri. L'observance y fut établie par Dodon Abbé de saint Savin 394.

846 Saint Rodulfe Archevesque de Bourges fonde l'Abbaye de Beaulieu dans le Diocese de Limoges 386.

Rainauld Abbé de Marmontier transfere dans son Eglise les Reliques de saint Gorgone Martyr, qui avoient esté apportées de Rome 449.

L'Abbaye de Caloge en Galice subsistoit en ce temps-là 840.

Saint Ioannice mourut agé de 116. dans une cellule du monastere d'Antidius le 4. de Novembre

Vers ce temps-ci *Basile le Macedonien estant venu à Constantinople pour y trouver dequoy vivre, s'endormit prés du monastere de saint Diomede qui apparut à l'Abbé & luy ordonna de prendre soin de ce jeune homme parce qu'il seroit Empereur, & rebatiroit le monastere. L'Abbé obeyt à cet ordre, & recommanda Basile à un grand Seigneur qui le prit à son service, c'est ce que disent les Grecs Luitprand ne parle point de cette vision, & dit simplement que la pauvreté reduisit Basile à se mettre au service de l'Abbé.*

847 Raban Religieux de Fulde succede à Otgar dans l'Evesché de Mayence 705.

Gothescalc Moine d'Orbais dogmatize sur la matiere de la grace ; ce qui cause du trouble 562.

L'Abbé Paschase obtient du Concile de Paris un Privilege pour son monastere de Corbie 505.

Translation des Reliques de saint Savinien & de saint Potentien dans l'Abbaye de saint Pierre de Sens du temps de l'Abbé Anastase 579.

Les Religieux de Nermontier qui estoient à Grandlieu, y laissent les Reliques de saint Filbert & se retirent à Cunault 400.

Lothaire donne à l'Abbaye de saint Zenon de Verone un monastere dans le Diocese de Trevige 807.

On dit que saint Ignace estoit Abbé de Satyre, lorsqu'il fut fait Patriarche, mais il ne bastit ou retablit ce monastere que sur la fin de sa vie, comme il paroist par ses Actes.

848 Ainard Doyen de saint Martial de Limoges, & les autres Chanoines à la reserve du Thresorier prennent volontairement & par devotion l'habit monastique, s'engagent à garder la Regle, & se mettent sous la direction de Dodon Abbé de saint Savin monastere reformé par saint Benoist d'Aniane 383.

Vers ce temps-là saint Adon Religieux de Ferrieres alla demeurer à Prom 615.

On donne Borbonce & Salege à Agilmar Abbé de saint Claude 595.

Raban Archevesque de Mayence condamne Gothescalc dans un Concile 706.

Le monastere d'Erstein bâti par l'Imperatrice Irmingarde fut enrichi de Reliques sous le Pontificat du Pape Leon IV. 723.

Ans de J.C. — Papes. — Empereurs. — Roy de France.

849 Concile de Kierzi où Gothescalc fut de nouveau condamné, degradé, foüetté publiquement, obligé de brûler ses Livres, & mis en prison.

Concile de Paris où l'on addressa une lettre à Nominoi pour le reprendre de ses excez. L'addresse fut *Nomenoio Priori gentis, Britannicæ*. Concil. tom. 8. pag. 59.

Charles fils de Pepin fut pris, mené à Chartres, & fait Clerc par les Evesques.

Le Pape Leon IV. repara & fortifia Rome, afin que l'Eglise de saint Pierre ne fut plus exposée aux ravages des Sarrazins. Il couronna Empereur Louïs fils de Lothaire du consentement de son Pere. Les Normans pillent & brûlent Perigueux.

Osbert regne dans la Northumbre. Naissance d'Alfred Roy des Anglois-Saxons dont la vie a esté écrite par Asser Evesque de Schirburn.

Concile de Pavie pour la Discipline.

850 Ramire Roy de Leon mourut à Oviede en 850. ou 851. & eut pour successeur son fils Ordonnio.

Abderam Roy des Maures de Cordouë persecute les Chrestiens.

851 Lothaire, Louïs, & Charles conferent ensemble au Palais de Marsne prés de la Meuse, & s'entrepromettent amitié & secours. *Vide Annal. Bertin.*

Mort d'Irmingarde ou Ermingarde femme de l'Empereur Lothaire.

Les Danois ou Normans entrerent dans la Seine le 13. d'Octobre & y furent 8. mois.

Mort de Nomenoi Duc de Bretagne. Erispoi son fils lui succeda, fit serment de fidelité à Charles dans Angers, & ce Prince outre ce qu'on appelloit proprement *Bretagne*, lui donna Nantes, Rennes, & le païs de Retz.

Les Danois ravagerent Londres, & mirent en fuite Bertulfe Roy de Merce, mais ils furent defaits par Ethelvvlfe Roy d'Vvestsex & par son fils Ethelbald *Asser.*

Jean Scot Erigene demeuroit à la Cour de Charles le Chauve. Il écrivit contre Gothescalc.

852 Le Pape Leon dedie la nouvelle ville qu'il avoit bâtie autour de l'Eglise de saint Pierre de Rome.

Saint Prudence Evesque de Troye & Florus Diacre de Lyon, écrivent sur la matiere de la Predestination.

Les Maures prennent Barcelone par la trahison des Juifs. Ils tuënt presque tous les Chrestiens, & se retirent.

Pepin qui avoit esté Roy d'Aquitaine fut pris, livré à son oncle Charles, & tondu dans saint Medard de Soissons.

Saint Aurele, sainte Sabigothe sa femme & d'autres Chrestiens souffrirent le martyre à Cordouë. Mahomet y est fait Roy de Cordouë aprés la mort d'Abderam.

Mort de Berthulfe Roy de Merce. Burred ou Beored lui succede.

849 Saint Anſchaire fut fait Eveſque de Breme aprés la mort de Leuderic & l'année ſuivante repaſſa dans la Suede 673.

Mort de Vvalfroy Strabo Abbé de Richenovv 731.

Charles ayant reçu la tonſure à Chartres fut mis dans Corbie : Paſchaſe Abbé de ce monaſtere aſſiſta au Concile de Kierzi 505. 506.

Le Concile de Paris confirma la fondation des monaſteres de ſaint Agnan & de ſaint Genez bâtis, ou reparez par Herman Eveſque de Nevers 588.

Le monaſtere de ſaint Voluſien fut donné à l'Abbe de ſaint Tiberi par Charles le Chauve 368.

Saint Convoion Abbe de Redon alla à Rome avant la mort du Nominoi Duc de Bretagne, & en rapporta les Reliques de ſaint Marcellin 411.

Le monaſtere de Lehon fut bâti du temps de ce meſme Duc. On y transfera les Reliques de ſaint Magloire 419.

850 Hildegar Religieux de ſaint Denis eſt fait Eveſque de Meaux. Il a écrit la vie de ſaint Faron 556.

Alding Abbé de Montier la Celle en rebâtit l'Egliſe qui fut dediée par ſaint Prudence Eveſque de Troye 574.

Le venerable Leon Abbé de Mantenai qui avoit inſtruit & baptizé ſainte Maure, vivoit en ce temps-là.

Il y avoit alors aux environs de Cordouë pluſieurs monaſteres & entr'autres ceux de Pillemellar & de Tabane qui eſtoient doubles & habitez des deux communautez ſeparées, l'une d'hommes & l'autre de filles 822.

851 Martyre des ſaints Iſac, Pierre, Valabonſe, Sabinien, Vviſtremond, Jeremie, Habence, & Theodomir tous Religieux du Diocese de Cordouë, & de ſainte Marie Religieuſe 824.

L'Imperatrice Irmingarde fut enterrée dans le monaſtere d'Erſtein qu'elle avoit bâti 705.

Aprés ſon decez ſa fille Giſle obtint une Charte des Empereurs Lothaire & Loüis II. qui la maintenoit dans l'adminiſtration du monaſtere de ſainte Julie de Breſſe. (Car cette Charte n'eſt pas de l'an 841. auquel temps Irmingarde vivoit encore, & ſon fils Louïs n'eſtoit pas Empereur, mais de l'an 851.

Vers cette meſme année Aurelien Abbé d'Aiſnai, mit la reforme dans ſon monaſtere par l'entremiſe des Religieux de Bonneval 539.

Les Moines de ſaint Bavon ſe retirent à ſaint Omer avec les Reliques de leur ſaint Patron. Ils allerent depuis à Beauvais & à Neſle 652.

Hetti Archeveſque de Treves fut enterré dans le monaſtere de ſaint Eucher, & eut pour ſucceſſeur Theutgauld Abbé d'Eternac 629.

Les Normans ravagent les Abbayes de ſaint Vandrille, de Jumiege & de ſaint Germer cette année ou un an aprés.

Selon le traitté fait entre Radelchis & Siconulfe le monaſtere du Mont-Caſſin eſtoit ſous la protection de l'Empereur 763.

Charte de Bertulfe Roy de Merce pour Croiland donnée dans le Synode de Kingeſburi, où il eſt parlé des miracles de ſaint Gutlac 860.

852 Saint George Religieux d'Orient, ſaint Chriſtophe, ſaint Leovigilde, ſaint Rogel, ſaint *Servus Dei* ſouffrent le martyre à Cordouë.

Baſſace Abbé du Mont-Caſſin ; & Jacques de ſaint Vincent furent deputez vers l'Empereur Louïs pour le ſupplier de ſecourir leur païs contre les Sarrazins.

Vvenilon Archeveſque de Sens transfere le corps de ſaint Valerien dans l'Abbaye de Vareilies 581.

Thierri Eveſque d'Arras trouva & mit dans une Chaſſe le corps de ſaint Vaſt 644.

Vers ce temps-ci les Reliques de ſainte Vvalpurge furent portées dans le monaſtere des Religieuſes de ſainte Croix d'Eicſtad 715.

Ludolfe Duc de Saxe fonde Gandersheim : ſes trois filles en furent Abbeſſes l'une aprés l'autre 683.

Ans de J.C.	Papes.	Empereurs.	Rois de France.	
853				Le Pape renouvelle les Canons du Concile tenu en 826. sous Eugene & y en adjoute d'autres pour la Discipline.
				Concile de Soissons tenu dans saint Medard en presence du Roy Charles, où l'on confirma la Sentence de suspension prononcée par Hincmar contre Vulfad & les autres Clercs, ordonnez par Ebbes non canoniquement retabli On y publia aussi une Ordonnance du Roy touchant les monasteres, les biens de l'Eglise, &c
				Concile de Chierzi contre Gothescalc : on tint aussi un Concile à Verberie sur le sujet de Herman Evesque de Nevers devenu infirme
				Les Normans ravagent Nantes, l'Abbaye de saint Florent, Tours &c. Le corps de saint Martin fut porté à Cormeri & depuis à Auxerre.
854				La conduite de Charles estant suspecte à Louïs de Germanie, il se purgea de ce soubçon dans deux conferences qu'il eut avec Lothaire.
				Pepin sortit de saint Medard & alla en Aquitaine. Son frere Charles se retira aussi du Cloistre de Corbie. Il estoit déja Diacre Les Normans pillent Blois, & Angers
855				Concile de Valence touchant la matiere de la predestination & de la grace, & pour la discipline, assemblé par saint Remi Archevesque de Lyon. Concile de Pavie pour la reformation des mœurs.
	Benoist III. sacré le 29 Septembre,	Loüis II. seul en Occident.		Le Pape Leon mourut le 17. Juillet : trois ou quatre jours aprés on lui substitua Benoist III. qui ne fut toutefois ordonné que le 29. de Septembre à cause du tumulte excité par Anastase Intrus. Entre Leon & Benoist Marian Scot qui ecrivoit l'an 1080 ou un de ses copistes, a mis une femme Jeanne (*Ioanna mulier*) supposant qu'elle auroit occupé le Siege de saint Pierre mais ce fait ridicule n'est qu'un pure fable *Voyez tom. 8. Concil. pag* 154.
				L'Empereur Lothaire mourut à Prom revestu de l'habit Religieux Il laissa trois enfans Louïs II Empereur & Roy d'Itale, Lothaire Roy de Lorraine, & Charles Roy de Provence & de Bourgogne. Charles Roy de France donne l'Aquitaine à son fils Charles.
				Ethelvulphe Roy d'Vvestsex, accorde à l'Eglise une excemtion de certaines charges dans le Concile de Vincestre presence de Burred Roy de Merce & de saint Edmond Roy d'Estangle.
856				Les Normans ravagent Orleans le 18. d'Avril. Cette mesme année ou plutost l'année precedente, ils entrerent dans la Seine & pillerent des monasteres fort eloignez de cette riviere.
				Le Tibre inonda une partie de Rome, & cette inondation fut suivie d'une maladie contagieuse appellée *Pestilentia faucium.*
				Vers la fin de l'an 856. les Normans brûlerent l'Eglise de sainte Geneviéve & toutes les autres de Paris, à la reserve de celle de saint Estienne, de saint Germain, & de saint Denis qu'ils épargnerent aprés qu'on leur eut donné de l'argent.
				Lothaire Roy de Lorraine épousa Thietberge sœur de l'Abbé Hubert.
				Pepin joint aux Normans ravage Poitiers & d'autres places d'Aquitaine.
				Ethelvvlfe Roy d'Vvestsex au retour de son voyage de Rome

853 Saint Fandille Abbé, saint Anastase & saint Felix Moines, sainte Digne & sainte Colombe Religieuses souffrirent le martyre à Cordouë 826.

Le corps de saint Martin fut transferé à Cormeri, on le porta depuis à Orleans, à Fleuri, & à Auxerre, Audradus Modicus parle de cette translation dans ses revelations écrites cette année. (*Du-chesne hist Franc tome 2. pag. 393.*)

Les Normans pillent Marmontier & y tuent 116. Religieux 451.

Le monastere de saint Mesmin fut ravagé en 853. ou 854.

Egil est fait Abbé de Prom aprés la mort de Marcuvard. Il fut aussi depuis Abbé de saint Hubert 597. 633. 638.

Loüis de Germanie dote richement l'Abbaye de Zurich, & la donne à sa fille Hildegarde pour y maintenir l'observance le 21. de Juillet, l'an 20. de son regne Indiction 1. page 734.

854 Vers ce temps-ci Pardule Evesque de Laon donna aux Religieuses d'Origni un Privilege qu'il dressa sur le modelle d'un autre donné par saint Gregoire Pape à un monastere de filles 523.

Charles le Chauve donne aux Religieux de Nermontier le Prieuré de Troget & la terre de Messai pour s'y refugier 400.

Eardulf est fait Evesque de Lindisfarne l'an 5. du Roy Osbert.

855 Le Concile de Pavie ordonna que l'on retabliroit l'observance dans le monasteres, où l'on devoit garder la Regle de saint Benoist, ou celle des Chanoines 810.

Les Reliques de saint Vincent furent transferées d'Espagne dans l'Abbaye de Castres 376.

Les Religieux de Bonneval revinrent d'Aisnai à leur monastere avec une partie des Reliques de saint Florentin, & de saint Hilaire 539.

Les Normans brûlerent saint Per de Chartres en 855. ou 857. page 538.

Il y avoit alors 216. Religieuses dans l'Abbaye de Nostre-Dame de Soissons [illegible].

Saint Humfroy est fait Evesque de Terovane 649.

Martyre de saint Pierre Moine de Cordouë 827.

856 Mort de Raban Archevesque de Mayence : il fut enterré dans l'Abbaye de saint Alban 707.

Hatto Abbé de Fulde mourut & eut pour successeur Thioton 709.

Mort de Varin (ou Placide) Abbé de Corbie en Saxe. Adalgar lui succede 664.

Du temps de l'Abbé Bassace le dernier d'Aoust, on tenoit au Mont-Cassin un Chapitre, où se trouvoient les deputez des monasteres qui dependoient de cette Abbaye. Bassace mourut en 856. ou 857 & eut pour successeur saint Berthaire 764.

Le different d'entre l'Evesque du Mans & les Moines de saint Calais fut decidé dans le Concile de Boneil, selon la pretention des Religieux 458.

L'Abbaye de saint Germain de Paris fut brûlée par les Normans en 856. ou 857. page 510.

Martyre de saint Isidore, de saint Paul & de saint Argimir Religieux, & de saint Aurée Religieuse de Cordouë 827. & 829.

Ordonio I. Roy de Leon permet à l'Abbé Ofilon de rebâtir le monastere de Samos 841.

Ans de J.C. | Papes. | Empereurs. | Rois de France.

épouse Judith fille de Charles le Chauve.

857 Le Concile de Kierzi écrivit au nom du Roy une Lettre aux Evesques & aux Comtes pour leur marquer ce qu'ils devoient faire pour reprimer l'injustice & la fureur de ceux qui exerçoient des ravages. *Tom. 8. concil. pag* 246.

Erispoi Duc des Bretons est tué par Salomon & par d'autres.

Saint Euloge écrit une Apologie pour les Martyrs de Cordouë.

Ethelvvlfe mourut vers ce temps-ci & eut pour successeurs ses fils Ethelbald dans l'Vvestsex, & Ethelbert dans Kent. On dit

858 qu'Ethelbald épousa Judith sa belle-mere.

S Nicolas I. 24. Avril.

Louïs de Germanie attiré par les mécontens vient en France pour oster à son frere Charles une partie de ses Etats, & donne des Comtez, des terres du domaine Royal, & des monasteres à ceux qui suivoient son parti. Les Evesques des Provinces de Reims & de Roüen assemblez à Kierzi écrivirent à ce Prince pour le detourner de son dessein, & pour l'exhorter à porter plutost ses armes contre les Normans, & à maintenir les lieux Saints dans la possession de leurs biens.

Saint Ignace Patriarche de Constantinople excommunie le Cesar Bardas coupable d'un inceste Bardas pour se venger, le chasse de son Eglise & fait mettre en sa place Photius. En six jours Photius, qui n'estoit que Laïque fut elevé à la dignité Episcopale. Le premier jour il fut fait Moine, le second Lecteur, le troisiéme sou-Diacre, le quatriéme Diacre, le cinquiéme Prestre, le sixiéme Patriarche.

859 Le Concile de Mets dressa une remonstrance pour exhorter Louïs à la paix Un autre Concile tenu à Savoniere prés de Toul ordonna aussi que l'on tâcheroit de reconcilier les Rois, Charles & Louïs. Charles se trouva au Concile de Savonieres avec ses neveux Lothaire & Charles, & se plaignit de l'infidelité de Vvenion Archevesque de Sens, à qui neanmoins ce Prince pardonna cette mesme année. Le Concile approuva les Decrets d'un Concile tenu à Langres, & addressa un avertissement aux Evesques de Bretagne, qui ne reconnoissoient plus pour Metropole l'Eglise de Tours.

Les Normans ravagent le monastere de saint Valeri, Amiens, Noyon, &c.

Martyre de saint Euloge de Cordouë.

860 Le saint Pape Nicolas envoya des Legats à Constantinople pour se plaindre de la deposition de saint Ignace, & de l'intrusion de Photius.

Lothaire Roy de Lorraine cherche un pretexte pour se separer de sa femme Thietberge : on tint deux Conciles à Aix la Chapelle où cette Princesse fut accusée d'un crime supposé.

Louïs de Baviere, Charles le Chauve, & leur neveu Lothaire se trouvent dans le monastere de saint Castor de Coblens & font entr'eux un traité de paix dressé par Hincmar, & par d'autres Prelats, & quelques Seigneurs.

Concile de Tousli prés de Toul pour reprimer les voleries, & contre les Clercs ou Moines vagabonds.

Mort d'Ethelbald Roy d'Vvestsex : Ethelbert son frere lui succede. Les Danois ravagent Vvincestre.

861 Les Danois conduits par leur general Vveland entrent dans la Seine avec deux cent vaisseaux, assiegent les Normans dans le chasteau d'Oissel, les obligent à leur donner 6000. livres & ensuite ils se joignent tous ensemble.

Synode de Soissons où Hincmar proceda contre Rothade

857 Vers ce temps-ci Axene qui avoit succedé dés l'an 855. à Hilbod Abbé de Nermontier tira de Grandlieu les Reliques de saint Filbert, & les transfera à Cunauld 401.

Un furieux orage chasse les Normans qui se preparoient à ravager le monastere de Redon 414. les Religieux de saint Denis payent rançon à ces Barbares

Le monastere de saint Farthelmi de Ferrare fut bâti sous le Pontificat du Pape Benoist 802.

858 Translation du corps de saint George Martyr de Cordouë, & de quelques autres Reliques dans l'Abbaye de saint Germain de Paris 831.

Paschase composa vers ce temps-ci son Commentaire sur Jeremie, où il deplore l'irruption des Barbares dans le territoire de Paris 510.

Jonas Evesque d'Autun fixe le nombre des Religieuses de saint Andoche à soixante & louë leur attachement à la regularité dans un temps où tant d'autres s'en dispensoient sous pretexte des miseres publiques 596

Bernard Abbé de Molosme vient à Langres pour y assister à un Concile 601.

Loüis le Germanique estant à Francfort le 16 d'Avril l'an 26. de son Regne Indiction 6. accorde des Lettres de Protection pour le monastere de Zurich, à la priere de sa fille Hildegarde. Cette Charte est sans doute de l'an 858 & non de l'an 843. page 734.

Mort de Siuvard Abbé de Croyland 861.

859 Testament de saint Aurelien Abbé d'Aisnai touchant la fondation du monastere de saint Benoist de Seyssieu dans le Bugei sur le Rosne 393.

Translation des Reliques de saint Germain d'Auxerre dans un magnifique mausolée par Abbo Evesque, & Abbé 586.

Atto Religieux de saint Germain d'Auxerre est fait Evesque de Verdun 627.

Les Evesques du Concile de Toul supplierent le Roy de maintenir les privileges de l'Abbaye de saint Benoist sur Loire qu'ils avoient confirmez 548.

Eudes Abbé de Corbie est fait Evesque de Beauvais 515.

Le monastere de saint Valeri fut ravagé.

Mort du bien-heureux Probe Religieux de saint Alban de Mayence 711.

Le Siege Episcopal de Pampelune fut transferé dans le monastere de Leyre en 859. ou 870. selon le temps où l'on met le ravage de Pampelune par les Maures 833.

860 Le saint Pape Nicolas repara le Cimetiere de saint Sebastien aux Catacombes, y mit un Abbé & des Religieux, & leur donna dequoy subsister 788. on ne sçait pas l'année de cette fondation.

Hilaire Diacre du Mont-Cassin est fait Evesque de Theane 771.

Vers ce temps-ci Paschase écrivit le second livre de la vie de Vala. Les Religieux de Glanfeüil se refugierent à Seez avec les Reliques de saint Maur 432.

Saint Adon Religieux de Ferrieres est fait Archevesque de Vienne 617.

Egil quitta l'Abbaye de Prom & fut fait Abbé de Flavigni. Il eut pour successeur dans Prom le venerable Ansbald qui estoit un saint Religieux 634.

Hadvvice Abbesse d'Herford y fait transferer les Reliques de sainte Pusine 665.

Le monastere d'Herseroch au Diocese d'Osnabruch fut bâti dans le 9. ou 10 siecle.

Vers ce temps-ci *Les Russes pillerent les monasteres du bien-heureux Ignace & quelques autres prés de Constantinople.*

861 Le corps de saint Germain de Paris fut transferé en Brie par les Religieux de son monastere qui fut ensuite ravagé par les Normans 526.

Ils pillerent aussi l'Abbaye de saint Bertin 649.

L'Auteur de la Chronique de saint Vandrille fut ordonné Diacre le Samedi 20. Septembre par Yvenilan Archevesque de Roüen. *Du Chesne hist. Franc. tom. 2. pag. 387.*

vesque de cette ville, & le priva de la communion Episcopale. Hincmar écrivit un ouvrage touchant le divorce de Lothaire.

Conciliabule de Constantinople où plus de trois cent Evesques approuverent l'injuste deposition de saint Ignace, & l'intrusion de Photius. Un grand Seigneur nommé Theognoste qui s'estoit fait Religieux écrivit une Apologie pour saint Ignace.

862 Gunthar Archevesque de Cologne, Thietgaud de Treves & quelques autres Evesques assemblez à Aix la Chapelle permettent à Lothaire de quitter sa femme Thietberge, & d'epouser une autre femme (sçavoir Valdrade.)

Louïs, Charles, Lothaire se trouverent à Sablonieres pour affermir entr'eux la bonne intelligence & la paix.

Charles va à Pistres, pour y faire bâtir un Chasteau, & empescher par ce moyen que les Normans ne montassent la Seine, &c. *Vide tom.* 8. *Concil. pag.* 737.

Hincmar Archevesque de Reims, Herard de Tours, Vvenilon de Roüen & d'autres Evesques se trouverent aussi à Pistre, & y tinrent un Concile. Herard est ce Prelat du mesme nom, dont l'on a les ordonnances Synodales pybliées en 858.

Mort d'Ordonnio Roy de Leon. Alphonse le Grand lui succede.

863 Rothade Evesque de Soissons est deposé par Hincmar dans un Concile tenu à Senlis ou à Soissons.

Concile de Mets où l'on approuva le mariage illegitime que Lothaire avoit contracté avec Valdrade. Mais le Pape cassa dans le Synode Romain ce qui avoit esté fait à Mets & deposa Gunthar & Teutgaud. Il cassa aussi ce qui avoit esté fait à Senlis ou à Soissons, contre Rothade.

Autre Synode Romain, où le Pape condamna Photius & retablit saint Ignace.

Mort de Charles Roy de Provence. Il fut enterré dans l'Abbaye de saint Pierre de Lyon.

Salomon Duc de Bretagne fait serment de fidelité à Charles, à Entrames qui estoit un monastere de filles. *Ann. l. Bert. n.*

Charles tint son Parlement à Pistres & y fit publier une Ordonnance.

864 Hubert Clerc marié Abbé de saint Martin & de saint Maurice fut tué. Charles donna à Ingelvin Clerc du Palais l'Abbaye de saint Martin, & à Thietberge sœur de Hubert, l'Abbaye d'Avenai.

Rothade qui avoit appellé au saint Siege, va à Rome.

Photius assemble un faux Concile contre le Pape & fait schisme, il publie une Lettre Circulaire où il improuve en quelques points la creance ou la Discipline de l'Eglise Romaine.

865 Concile Romain le jour de saint Agnes où le Pape Nicolas retablit Rothade, surquoy on peut voir diverses Lettres écrites par le Pape.

Les Normans ravagent Orleans. Ils n'y purent brûler l'Eglise de sainte Croix. D'autres Normans joints aux Bretons pillent le Mans. Arsene Legat du saint Siege vient en France, retablit Rothade & persuade à Lothaire de reprendre avec lui Thiet-

Charles Roy de Provence confirma les privileges de l'Abbaye de l'Islebarbe à la priere de saint Remi Archevesque de Lyon 592.

Saint Meinrad Religieux de Richenovv & ensuite Ermite fut tué par des scelerats 734.

Vers ce temps-ci Gisle fille de l'Empereur Lothaire & Abbesse de sainte Julie de Bresse, mourut le 28. de May, & l'administration du monastere fut donnée à sa niece Gisle aussi Religieuse 816.

Le Roy Charles accorde des Lettres de Protection pour l'Abbaye de saint Emeter ou de saint Genes au Diocese de Girone 837.

862 Le Roy estant à Compiegne, & plusieurs Evesques assemblez vers ce temps-ci à Pistres, ou à Soissons confirmerent les Privileges ou Reglemens faits pour le monastere de saint Denis, où il y avoit encore en ce temps-là cent cinquante Religieux 534.

Les Religieux de saint Calais gagnerent leur cause dans le Concile de Pistres touchant la dependance de leur monastere 458.

Le corps de S Filbert fut porté de Cunauld à Maissai 401.

Raymond Comte de Toulouse bâtit le mona ere de Vabres pour Adalgase Abbé de Palmat chasse par les Normans, & le Roy confirma cet établissement l'année suivante 373

Chrestien Druthmar estoit Religieux à Stavelo 640.

863 Premier ravage de l'Abbaye saint Vincent de Voltorne par Seodan Roy des Sarrazins 777.

Les Religieux de Glanfeüil portent les Reliques de saint Maur prés la Saone 433.

Le corps de saint Germain de Paris fut rapporté de Brie dans son Eglise 526.

Charles ayant reçu l'hommage de Salomon lui donna en Benefice le monastere de saint Aubin.

Le Pape Nicolas donne un privilege à Corbie, ainsi qu'avoit fait Benoist III son predecesseur 512.

Les Religieux de saint Calais gagnerent encore leur cause dans le Concile de Verberie 58.

Les monasteres de saint Felix d'Oca, de sainte Marie de Port, & de saint Paul de Truvie subsistoient alors en Espagne. Gradila qui avoit esté Religieux & Abbé de Truvie estoit Archevesque de Brague 834. 844.

Mort de saint Suvithun Evesque de Vvincestre 864.

864 Lothaire fils de Charles le Chauve fit un reglement pour la subsistance des Religieux de saint Germain d'Auxerre, dont il estoit Abbé, & ce reglement fut confirmé dans le Concile de Pistres 587.

Le corps de sainte Reine fut tiré d'Alize & transferé à Flavigni par l'Abbé Egil, & un peu aprés Egil bâtit Corbigni : Saloque Chorevesque assista à cette translation : il estoit ou fut depuis Religieux de Flavigni 598.

Translation du corps de sainte Fauste au Prieuré d'Arnac où estoient les Religieux de Solignac 384.

Le monastere d'Avenai fut donné par Charles le Chauve à Thietberge, afin que cette Princesse eut une retraite aprés la mort de l'Abbé Hubert son frere.

Translation des Reliques de saint Othmar dans l'Eglise de saint Gal 741. & de celles de sainte Lutrude dans le monastere de Corbie en Saxe 664.

865 Mort de saint Anschaire Archevesque de Breme & de Hambourg alors unis : Saint Rembert lui succede & aprés son ordination prend l'habit de Religieux 677.

Rodolfe sçavant Religieux de Fulde & Confesseur de Loüis Roy de Germanie mourut aussi cette année 708. Hincmar Archevesque de Reims transfere les Reliques de saint Basle 566.

Advance Evesque de Mets envoye vers le Pape Regimar Abbé de son monastere.

Mort de saint Paschase Ratbert Abbé de Corbie 511. De saint Loup Abbé de Ferrieres 585. & du bien-heureux Jacques Ermite dans le Berri 364.

Ans de J.C.	Papes.	Empereurs.	Rois de France.	
866				Le Pape excommunie Valdrade : Il envoye Formose Evesque de Port & un autre Prelat vers Michel Roy des Bulgares pour instruire ses peuples dans la Religion Chrestienne.
				Concile de Soissons où les Clercs ordonnez par Ebbes, & depuis deposez par Hincmar furent jugez dignes de leurs degrez. Un d'entr'eux appellé Ufade est fait Archevesque de Bourges. Le Pape retablit pleinement ces Clercs.
				Les Normans viennent à Melun : on leur donne 4000 livres d'argent pour les obliger à se retirer. Ramnulfe & Robert le Fort defirent ceux qui s'estoient joints aux Bretons, mais il furent tous deux tuez dans le combat le premier estoit Abbé de saint Hilaire, & l'autre de saint Martin. Le Roy donna à Hugues Clerc le Comté d'Anjou, l'Abbaye de saint Martin & d'autres monasteres.
				La Reine Hirmintrude fut sacrée & couronnée dans l'Abbaye de saint Medard.
				Charles Roy d'Aquitaine mourut, & fut enterré dans le monastere de saint Sulpice de Bourges.
				Bardas Cesar oncle de Michel & Protecteur de Photius fut tué par l'ordre de Michel qui fit Cesar Basile le Macedonien
				Ethelred frere du Roy Ethelbert lui succeda dans le Royaume d'Vvestsex.
867	Adrien II. 14. Dec.	Basile en Orient.		Le Pape écrit plusieurs Lettres en faveur de Thietberge qui estoit mal-traitée par Lothaire. *Nicol. ep.* 48. *&* 55 *pag.* 425. *&* 441. *tom.* 8. *conc.* 1.
				Les Evesques qui s'estoient trouvez à Soissons, allerent à Troyes & y tinrent un Concile. Ils envoyent au Pape Nicolas une relation exacte de l'affaire des Clercs ordonnez par Ebbes. Mais leur Lettre n'arriva à Rome qu'aprés la mort de Nicolas & fut renduë à Adrien II.
				Les Danois prirent & ravagerent York, & pillerent les Eglises & les monasteres.
				Michel est tué par Basile & par d'autres. Basile fut proclamé Empereur. Il chassa Photius & retablit saint Ignace.
868				Les Legats de Basile & de saint Ignace furent bien receus à Rome. Les Actes d'un faux Concile supposé par Photius contre le Pape Nicolas, & où il y avoit de fausses souscriptions furent brûlez dans le Synode Romain. *Tom. Conc.* 8 *pag.* 888.
				Ella & Osbert Rois de Northumbre furent deffaits & tuez par les Danois qui leur substituerent dans le thrône Egbert.
869				Lothaire va à Rome & revenant en France mourut à Plaisance. On dit qu'il jura faussement qu'il n'avoit point conservé de liaison avec Valtrade depuis qu'elle avoit esté excommuniée, & que sa mort fut la punition de son crime. *An. Bertin. Baron.*
				Charles son oncle se fait reconnoistre Roy de Lorraine dans l'Eglise de Mets.
				Concile de Vvormes pour la Discipline.
				VIII. Concile general qui fut assemblé à Constantinople en 869. & 870. pour éteindre le Schisme de Photius. Le Pape y presida par ses Legats. L'Abbé Anastase Bibliothecaire du saint Siege y assista & en a écrit l'Histoire. Photius y fut condamné & ses écrits brûlez, l'on y fit aussi vingt sept Canons pour l'extinction du Schisme, & pour la Discipline.
				Concile de Verberie où le jeune Hincmar Evesque de Laon fut accusé de diverses choses, &c.

Egil Abbé de Flavigni est fait Archevesque de Sens 599.
Le Monastere de Fleuri fut brûlé par les Normans 549.
Fondation de l'Abbaye de saint Urbain au Diocese de Chalon sur Marne 573.
Le jeune Lothaire fait reparer l'Abbaye de Lobes 641. Saint Humfroy estoit alors Abbé de S. Bertin 649.

866 L'Empereur Loüis II. alla au Mont-cassin l'an 865. ou 866. Il bâtit l'Abbaye de Casaure 765. 776. & donna des Lettres de protection à l'Abbaye de Farfe 772.
Le Concile de Soissons accorda un privilege à l'Abbaye de Solignac 384.
Mort de Lothaire Abbé de saint Germain d'Auxerre qui avoit eu pour Precepteur le sçavant Heri Religieux 587.
Saint Rodulfe Archevesque de Bourges mourut aussi cette année 387.
On transfera à Hautvilliers les Reliques de sainte Helene, & de saint Sindulfe 570.
Saint Humfroy Evesque de Therouane fut privé de l'Abbaye de saint Bertin ; & Hilduin Chanoine en obtint l'administration avec la qualité d'Abbé 650.
Vers ce temps-cy saint Athanase Archevesque de Naples mit des Religieux dans l'Eglise de S. Janvier 775.
Mort du venerable Fremont Ermite Anglois.

867 Loüis Abbé de saint Denis estant mort, le Roy se reserva l'Abbaye & la fit gouverner par un Prieur & un Doyen 535.
Vers ce temps-ci Ratram Religieux de Corbie repondit aux objections des Grecs 514. Altman Moine de Hautvilliers écrivit les vies de saint Nivard de Reims, de saint Memme de Chalon, & de saint Sindulfe 571.
Isac Evesque de Langre retablit & reforma l'Abbaye de saint Benigne de Dijon 604.
Le corps de saint Othmar fut transferé dans son Eglise 741.
Galindle Comte d'Arragon donne la terre de Xaviere à l'Abbaye de saint Pierre de Serasie 833.
L'Abbé Guizande bâtit le monastere de saint Jean d'Orbagnanes 834.

868 Saint Convoyon Abbé de Redon mourut à Plelan & y fut enterré 415.
Translation des Reliques de saint Maur au monastere des Fossez ou de saint Maur au Diocese de Paris 433.
Charles le Chauve accorde diverses graces à l'Abbaye de S. Riquier 480. Les Religieux de saint Vandrille qui avoient transferé en Picardie le corps de ce Saint, & celui de saint Ansbert vers l'an 858. y demeuroient encore 474.
Le monastere de saint Estienne d'Ozan subsistoit en ce temps-là.

869 Trebellius Roy des Bulgares se fait Religieux 756.
Le Roy alla visiter les Reliques de saint Maur dans l'Eglise des Fossez, & y fit une offrande: l'Abbé Eudes écrivit l'Histoire de la translation du Saint 434.
Le Concile de Verberie confirma l'union de trois petits monasteres au monastere de Charoux 397. & un Reglement fait pour l'Abbaye de saint Vast 644.
Il confirma encore une donation faite à l'Abbaye de saint Pierre de Sens 579.
Le monastere des Religieuses de saint Cesaire ayant esté donné à Roland Archevesque d'Arles, il voulut en conserver le bien qui estoit dans la Camargue : mais il fut pris par les Sarrazins qui le vendirent comme vivant & le livrerent mort, il eut pour successeur Rostang Abbé de Goudargue 574. *Annal Bertin. an* 869.
Le Pape alla au Mont-Cassin & y admit à la communion Lothaire qui mourut à Plaisance & y fut enterré dans le petit monastere de saint Antonin 769. *Chronic. Andeg. tom.* 1. *Bibl.* 105. *Lalb. pag.* 285. *& Annal. Bertin.*
Sigehard est fait Abbé de Fulde aprés la deposition de Theoton 709.

Ans de J. C. | Papes. | Empereurs. | Rois de France

870 Il fut de nouveau accusé dans le Concile d'Atigni, & il en appella au Pape pour éviter d'estre jugé. Mais on ne lui permit pas d'aller à Rome.

Charles épouse Richilde & prive de ses Abbayes son fils Carloman, &c. *Annal. Meten.*

Loüis & Charles se trouvent à Marsne, & partagent entr'eux le Royaume de leur neveu Lothaire, Loüis eut Treves, Utrecht Strasbourg, Mets, &c Charles eut Lyon, Besançon, Vienne Cambrai, &c Il est fait mention de plusieurs monasteres dans l'Acte de ce partage. *Annal. Bertin pag* 240.

Saint Edmond Roy d'Estangle fut defait & tué par les Danois.

871 Hinemar de Laon fut deposé dans le Concile de Duzi. L'Empereur Loüis reprit Bari sur les Sarrazins & pardonna à ceux de Capouë, mais s'estant engagé dans Benevent, il fut comme arresté par le Duc Adalgis qui lui fit jurer qu'il ne reviendroit jamais dans ce païs, & qu'il ne se vangeroit point de la violence qu'on lui faisoit *Regin*

Ethelred Roy d'Vvestsex & son frere Alfred combattirent les Danois en plusieurs rencontres & avec divers succez. Ethelred mourut & eut pour successeur Alfred. Un jour Ethelred estant pressé de combattre ne voulut point sortir de sa tante que la Messe ne fut achevée, & il remporta la victoire, &c. *Baron.*

Jean VIII. 14. Dec.

872 Loüis vient à Rome & y est couronné par le Pape le jour de la Pentecoste Quoique le Pape l'eut absous de son serment, il n'alla point dans le Duché de Benevent, mais il envoya l'Imperatrice avec une armée qui mit en fuite le perfide Adalgise *Regin* 872. *Sigon. an* 873.

Saint Athanase Archevesque de Naples mourut vers ce temps-là.

873 Le Concile de Senlis degrada Carloman. Il fut aussi aveuglé & mourut depuis à Eternac

Charles assiege les Normans dans Angers & les oblige de se retirer La France fut ravagée par des Sauterelles qui marchoient comme en corps d'armée. *Regin.*

Concile de Cologne sous Vvilbert Archevesque.

Concile d'Oviede dont l'Eglise fut erigée en Metropole, si toutesfois ce Concile fut celebré du temps du Pape Jean VIII *Vide Tom. Conc pag* 247.

874 II. Concile de Douzi assemblé par Hincmar contre les mariages incestueux & l'usurpation des biens d'Eglise.

Loüis de Germanie va en Italie, & y confere prés de Verone avec le Pape, & avec son neveu Loüis II.

Salomon Duc des Bretons fut livré à ses ennemis qui lui creverent les yeux. Il en mourut le lendemain Pasquitan & le brave Urfand s'entredisputerent le Duché, la bataille se donna prés de Rennes Pasquitan fut defait, les Normans qui estoient venus à son secours se retirerent dans l'Abbaye de saint Melaine, puis rentrerent dans leurs vaisseaux. Pas-

870 Vers ce temps-ci les Danois firent d'horribles ravages dans les monasteres d'Angleterre à Croyland, à Medeshamsted à Coldingham, &c. 856. 862.
Mort de Ceolnoth Archevesque de Cantorberi. Athelred lui succede 848.
Sainte Osythe Abbesse de Chic fut tuée par les Danois 854.
Testament ou Charte de Rossius Evesque de Padouë pour l'Abbaye de sainte Justine qu'il avoit fondée 804.
Charles le Chauve fit quelques graces au monastere de saint Riquier en consideration de Carloman son fils qui en estoit Abbé. Mais Carloman s'estant attiré la disgrace du Roy son Pere fut privé de ses Benefices 480.
Mort d'Egil Archevesque de Sens 600.
Vers ce temps ci on transfera les Reliques de saint Genou dans l'Abbaye de Strade 594.
Manno qui avoit enseigné les Lettres à la Cour estoit alors Prieur de saint Claude. *Act. sec. 5. pag. 25.*
Selon le dernier Canon du 8. Concile un Religieux qui est ordonné Evesque ne doit point quitter l'habit monastique Concil. tom. 8. pag. 1144.

871 Charles le Chauve confirme la fondation du monastere de saint André depuis appellé de saint Michel de Cuzan dans le Diocese d'Elne ou de Perpignan 838.
On donna deux Eglises & quelques terres à l'Abbaye de saint Vincent d'Ocizta en Espagne dont on ignore l'origine 835.
Reglement pour la subsistance des Religieux de S. Medard confirmé par le Concile de Douzi 520.
Ansegise Abbé de saint Miel fut envoyé à Rome en 870. ou 871.
Mort d'Iso sçavant Religieux de l'Abbaye de saint Gal qui a écrit la vie de saint Othmar 743.
Le Duc Elfred fit une donation à la Cathedrale de Cantorberi pour le vestement des Moines qui la deservoient 848.
Saint Ignace dont les trois monasteres avoient esté pillez, en bâtit ou repara un 4. sur la fin de sa vie. Il y fit une fort belle Eglise qui fut dediée à l'honneur de saint Michel. Ce monastere estoit en terre-ferme dans la Bthynie vis à vis de trois autres qui estoient dans les Isles des Princes.

872 Le Roy confirma le Reglement pour le monastere de saint Germain de Paris, où il y avoit encore 120 Religieux 527.
Usuard qui estoit de ce nombre a écrit un Martyrologe 527.
Nos Rois tres-Chrestiens celebroient souvent les Festes de Pasques & de Noël dans les monasteres. Par exemple Charles le Chauve celebra cette année la Feste de Pasques à saint Denis, & Noël à saint Medard.
L'Autheur de la Chronique de saint Vandrille fut ordonné Prestre le 8. de Mars par Adelard Archevesque de Roüen.
Les Reliques de saint Lomer furent transferez au Diocese d'Avranches 541.
Saint Athanase Archevesque de Naples fut enterré dans le Mont-Cassin 775.
Hartmot succeda à Grimald dans l'Abbaye de saint Gal 741.

873 Alfroy Evesque d'Hildesheim fonde le monastere d'Essen pour des Religieuses, & cette fondation fut confirmée par le Concile de Cologne 682.
Charte de l'Empereur Loüis touchant la fondation de Casaure 694
Riculfe successeur d'Adelard dans l'Archevesché de Roüen & Abbé de saint Ouën, alla visiter à Gani les Reliques de saint Ouën, la premiere année de son Pontificat le 16. de Novembre 467.
Leuboin Chorevesque de Lyon & Abbé de l'Islebarbe assista au Concile de Chalon 592.
Translation des Reliques de saint Fraubert dans son Abbaye de Monstier la Celle 574.
Saint Cyrille ou Constantin Apostre des Sclavons estant malade à Rome, reçut l'habit monastique & mourut quarante jours aprés du temps du Pape Adrien ou de Jean VIII. 795.
Le Concile de Douzi cite avec Eloge la regle de saint Benoist 567.

874 Saint Aurelien Abbé d'Aisnai est fait Archevesque de Lyon aprés la mort de saint Remi 594.
Ratbert Evesque de Valence fonda Charlieu en 874. ou 875. p. 610.
Vers ce temps-ci le Comte Badilon retablit l'Abbaye de saint Martin d'Autun & (si l'on en croit les Actes de saint Hugues) il mit des Religieux tirez de l'Abbaye de saint Savin en Poitou 596.
L'Imperatrice Richilde fonda aussi vers le mesme temps l'Abbaye de Juvigni au Diocese de Treves 636.

Ans de J.C.	Papes.	Empereurs.	Rois de France.	
				quitan & Urfan estant morts Judicaël & Alain partagerent le Duché.
				Alphonse Roy de Leon defait une armée de Maures venus de Tolede & de Cordouë *Marian. l. 7. c. 17.*
				Burred Roy de Merce est chassé par les Danois l'an 22. de son regne. Il va à Rome où il mourut & fut enterré dans l'Eglise du College de sa nation. Celulfe lui succede.
875		Charles le Chauve en Occident le 25. Dec.		Charles ayant apris la mort de son neveu Loüis decedé à Milan le 31. d'Aoust alla à Rome, & y fut couronné Empereur par le Pape le jour de Noël.
876				Ce Prince fut reconnu Empereur à Pavie, au mois de Février & y fit une ordonnance en faveur des Eglises, laquelle fut leuë & admise dans le Concile de Pontion en Champagne le 30. de Juin, &c. *Tom. 9. Concil. pag. 284.*
				Le Legat du Pape y presenta des Lettres qui donnoient à Ansegise Archevesque de Sens, la qualité de Primat & de Vicaire du saint Siege dans les Gaules, surquoy Hincmar & d'autres Evesques formerent des difficultez, &c *Annal. Bertin.*
				Le Pape confirma la Sentence du Synode de Duzi contre le jeune Hincmar.
				Loüis de Germanie mourut à Francfort le 28. Aoust, & fut enterré à Lauresham. Il laissa trois enfans; Carloman qui eut la Baviere, Loüis qui regna dans la France Orientale, & dans une partie de la Lorraine, & Charles qui eut le reste de la Lorraine, le païs des Suisses, l'Alsace, &c.
				Anastase le Bibliothequaire envoya à Charles le Chauve la vie de saint Denis écrite ou traduite en Grec par saint Methodius.
877			Loüis le Begue.	Synode tenu à Rome au mois de Février où Charles fut encore reconnu Empereur.
				Charles tint son Parlement à Compiegne. Le Pape lui ayant envoyé des palmes benies, & l'ayant exhorté à venir en Italie pour secourir l'Eglise, ce Prince passa les monts, rencontra le Pape à Verceil & fut avec lui à Pavie, mais ayant appris que son neveu Carloman venoit vers lui avec une armée : il reprit le chemin de France, & mourut à Brios le 6. d'Octobre, & fut enterré dans le monastere de Nantua au Diocese de Lyon, il eut pour successeur son fils Loüis le Begue qui fut sacré à Compiegne par Hincmar, & alla ensuite celebrer la Feste de Noël dans saint Medard de Soissons
				Le Pape tint un Concile à Ravenne pour la Discipline. Les Sarrazins estoient si puissans en Italie qu'ils obligerent le Pape à leur payer tribut. *Iohan. 8. Ep. 89. Baron.*
878				Lambert Comte de Spolette, & Albert Marquis de Toscane entrent dans Rome avec des gens de guerre & font insulte au Pape & aux Evesques. Jean les excommunie, & passe en France Il tint un Concile à Troye, où il couronna de nouveau Loüis le Begue comme Roy, & non pas comme Empereur. Il y renouvella les Reglemens faits dans le Synode de Ravenne & y en ajouta encore d'autres. Le jeune Hincmar alors aveugle y exposa ses disgra-

Les Reliques de saint Lomer furent transferez à Blois 541.

Salomon Prince des Bretons fut enterré à Plelan, où il avoit bâti un monastere & fait transferer les Reliques de saint Maixent 415.

Les Danois ravagerent l'Abbaye de Repton en Angleterre 857.

Le corps de saint Clement estoit alors dans le monastere de Casaure 794.

875 L'Empereur Loüis fut enterré dans saint Ambroise de Milan 810. l'Imperatrice Angelberge se fit Religieuse, se retirant d'abord dans sainte Julie de Bresse, & ensuite dans saint Sixte de Plaisance qu'elle fonda 717.

Mort de saint Adon Archevesque de Vienne 618.

Geilon Abbé de Nermontier s'établit dans le monastere de Tournus qu'il avoit obtenu du Roy avec l'aggrement des anciens Religieux qui y demeuroient 608.

Mort du bien-heureux Altfroy Evesque d'Hildesherm, il fut enterré dans Essen 682.

L'Eglise de Vverden fut dediée par Hildegrim Evesque d'Halberstad 659.

Erdulf Evesque de Lindisfarne & l'Abbé Edred commencerent à porter en divers lieux les Reliques de leur Patron saint Cuthbert, & menerent ainsi une vie errante durant sept ou neuf ans page 897.

Echard qui estoit Comte dans la Bourgogne donna la terre de Pressi ou Pereci à l'Abbaye de Fleuri

876 Adrevald qui a écrit une Relation des miracles de S. Benoist vivoit alors dans ce monastere 549. 550.

Le Concile de Pontion donna un privilege pour le nouveau monastere de Charlieu 610.

Charles le Chauve accorde des Lettres de Protection au monastere de saint Ouën de Roüen 467.

Ce Prince fonda l'Abbaye de sainte Marie (ou de sainte Corneille) de Compiegne d'abord habitée par des Clercs & ensuite par des Religieux, & la mit sous sa protection royalle, ainsi qu'estoient les monasteres de Prom, & de Nostre-Dame de Laon. L'on revere dans cette Abbaye de Compiegne le saint Suaire de nostre Seigneur.

Translation du corps de sainte Benoiste dans l'Abbaye d'Origni 523.

Mort de Vvolon qui demeuroit alors à saint Gal avec le bien-heureux Notker.

Une Charte d'Adelchis Prince de Benevent fait mention du monastere de saint Benoist de Cephalone 773.

877 Charles le Chauve fut enterré dans le monastere de Nantua, mais depuis on porta son corps à saint Denis 93.

Adelme Evesque de Seez écrivit la vie de sainte Oportune un peu avant la mort de ce Prince 464.

Il paroist par une Charte qu'il fut jugé que l'Abbaye de saint Chaffre estoit sous la protection particuliere du Roy & non sous celle de l'Evesque de Pui 395.

Heirad Abbé de Manlieu obtint une semblable Sentence 396.

L'Eglise de Flavigni fut dediée à saint Pierre par le Pape Jean VIII. du temps de l'Abbé Adalgar 600

Ermentrude fille de Charles le Chauve estoit Abbesse d'Hasnon monastere double : tel estoit aussi l'estat de Denaim & de Marchiennes 643.

Fouques Chanoine de saint Omer est fait Abbé de saint Bertin aprés la mort d'Hilduin 650.

Jean VIII. écrit trois Lettres en faveur des Religieux de Nonantule 799.

878 Theotbert Abbé de Fleuri obtient du Pape un Privilege dans le Concile de Troye : cette Charte fait voir que chacun estoit persuadé que le corps de saint Benoist estoit dans cette Abbaye 539.

Le Pape y accorda aussi un Privilege aux Religieux de Tournus 609.

Le Synode d'Autun maintint l'Abbaye de saint Martin dans la possession de ses biens à la recom-

Ans de J.C.	Papes.	Empereurs.	Rois de France.	
				ces dans une Requeste & obtint la permission de celebrer la Messe. On lui accorda aussi une partie des revenus de l'Eglise de Laon,&c. Photius fabrique une fausse genealogie où il faisoit descendre Basile du grand Tirydate Roy d'Armenie, &c. Il obtint par ce moyen la liberté de revenir à Constantinople. Saint Ignace Patriarche mourut un peu aprés & Photius fus mis en sa place. Alfred remporte une victoire sur les Danois, & oblige leur Roy Guthium à se faire Chrestien.
879			Loüis III. & Carloman II.	Loüis le Begue mourut le 10. d'Avril & fut enterré à Compiegne. Il laissa trois enfans, sçavoir Loüis & Carloman de sa premiere femme Ansgarde, & Charles le Simple de sa seconde nommée Alis ou Adeleide Charles naquit le 17. de Septembre environ cinq mois aprés la mort de son pere. Loüis & Carloman furent couronnez Rois dans l'Abbaye de Ferrieres. Jean VIII. en partie par esperance d'obtenir quelque secours des Grecs pour la seureté de Rome, & en partie surpris par ce qu'on lui exposa faussement de la part de l'Empereur, consentit au retablissement de Photius, &c. Photius tint ensuite un faux Concile, où il tâcha d'abroger le huitiéme Concile general, &c. L'on y fit quelques Decrets. *Vide Baron. ad an* 879. Concile de Mantale prés de Vienne, où les Evesques & les Seigneurs de ce qu'on appelloit le *Royaume d'Arles*, defererent le nom de Roy à Boson qui avoit épousé Ermengarde fille de l'Empereur Loüis II.
880		Charles le Gras Empereur en Occident 25 Dec.		Loüis & Carloman fils de Loüis le Begue partagerent l'Etat: Le premier eut la France ou Neustrie, & le second la Bourgogne & l'Aquitaine. S'estant joints à Charles le Gras ils marcherent contre Boson, & assiegerent Vienne: mais Charles les quitta & s'en alla à Rome, où il fut couronné Empereur le jour de Noël. Carloman Roy de Baviere mourut & fut enterré dans le monastere d'Ottingen. Il laissa un fils naturel nommé Arnoul qu'il avoit fait Duc de Carinthie. Loüis frere de Carloman se mit en possession de la Baviere. Le Pape Jean dans sa Lettre 251. aux Empereurs d'Orient declara qu'il n'approuvoit point ce que ses Legats auroient fait à Constantinople contre ses ordres, d'où l'on infere qu'il improuva le Concile tenu par Photius l'année precedente.
881				Les Normans ravagerent Amiens & Corbie, ils entrerent dans le Vaal & brûlerent Nimegue. Concile tenu à Fimes dans l'Eglise de saint Macre au Diocese de Reims le 2. d'Avril où Hincmar & d'autres d'Evesques deplorerent ces ravages, firent des Decrets pour la Discipline, & exhorterent le peuple à la penitence. En Novembre & Decembre les Normans prirent & ravagerent Liege, Mastrich, Cologne, Aix la Chappelle.

mandation du Roy Loüis : ce Prince confirma aussi les graces accordées par son Pere à sainte Croix de Poitiers. 399 & le droit qu'avoit l'Eglise de Toul sur les monasteres de saint Eurre, de saint Germain, & de S. Martin Il celebra la Feste de Noël à S. Medard de Soissons, & Pasques dans S. Denis.

Vers ce temps-ci les Religieux de saint Maur furent reçus à Seissieu comme hostes 594.

Lambert Comte de Chasteaudun donna une terre aux Religieux de Bonneval l'an 1. de Loüis fils de Charles. (Si cette donation fut faite à Gausmar Abbé, il faut que ce Gausmar ait esté autre que le premier Abbé nommé aussi Gausmar 539)

Judith femme de Loüis le Begue possedoit à titre de Benefice ou de protection le monastere de sainte Julie de Bresse. Ermengarde en estoit Abbesse comme il paroist par une Charte de Carloman qui maintint cette communauté dans ses droits & dans ses biens l'an 878. ou 879.

La Charte pour S. Zenon de Veronne faussement attribuée à Carloman fils de Charles-Martel est aussi de ce mesme Carloman 807.

Ce Prince estant à Otting le 10. de Février l'an 3. de son Regne en Baviere, & la 2. de son Regne en Italie Indiction XI. donna une terre à l'Abbaye de Chrems 755.

Mort de saint Ignace Patriarche de Constantinople On dit qu'il fut enterré dans son monastere de saint Michel appellé aussi de Satyre, à cause qu'il estoit proche des ruines d'un temple de Payens nommé Satyre, ainsi qu remarque M. du Cange. ans sa Constantinople Chrestienne page 188.

Le Pape Jean écrivit à Rostang Archevesque d'Arles, & à deux autres Evesques en faveur d'un
879 monastere qui estoit probablement celui de Psalmodi, ou celui de saint Gilles 379

Il recommanda aussi les interests de l'Abbaye de Potiers à un grand Seigneur appellé l'Abbé Hugues, & au Comte Boson frere de l'Imperatrice Richilde 601.

Boson cede des Abbayes à Thierri Chambellan pour avoir le Comté d'Autun *Annal. Bertin.*

Loüis & Carloman furent couronnez dans le monastere de Ferrieres 585.

Ils cederent à Loüis Roy de Germanie une partie du Royaume de Lothaire & l'Abbaye de saint Vast *Regin.*

Hugues fils de Loüis Roy de Germanie fut tué dans un combat contre les Normans & enterré à Lauresheim.

880 L'Abbaye de saint Simplicien de Milan subsistoit sous le Pontificat de Jean VIII. l'on ne marque point en quel temps elle fut bâtie 811.

Gisulfe Abbé de sainte Christine fut commis par le Pape pour prendre soin de la communauté des Religieuses de saint Sixte de Plaisance, & y faire bien garder la Regle de saint Benoist 817.

L'Empereur Charles accorda ses Lettres de protection à l'Abbaye de saint Ambroise de Milan du temps d'Ansbert Archevesque de cette ville. Ce Prelat bâtit l'Eglise de saint Satyre, la dota de son propre bien, & y mit des Religieux 811.

Le Pape écrivit deux Lettres en faveur de deux Religieux de Potiers que l'on avoit mal traitez. Il les y appelle *Monachos nostros*, parce que leur monastere estoit sous la dependance particuliere du saint Siege 601.

Geilo Abbé de Tournus est fait Evesque de Langres 609.

Ebbecstorp monastere de Saxe fut bâti dans le neuf ou dixiéme siecle 683.

Le monastere de saint Serge de Constantinople fut rendu à l'Eglise Romaine. Vide Epist. 251. Johann. VIII.

858 L'Abbaye de saint Laurent fut donnée par Carloman à la Cathedrale de Narbonne à condition d'en nourrir & faire subsister les Religieux 369.

Ce Prince accorda des Lettres de protection au monastere de saint Polycarpe 370.

Les Normans ravagerent les monasteres de saint Riquier de Corbie, de Malmedi, de Stavelo, d'Inde l'an 881. ou 882. page 480. la crainte de ces Barbares obligea de cacher sous terre les Reliques de saint Eucher & de saint Tron.

Les Sarrazins ravagerent l'Abbaye de saint Vincent de Voltorne, & en tuërent les Religieux.

Ans de J.C	Papes.	Empereurs.	Rois de France.	
882				Loüis Roy de Germanie mourut à Francford & fut enterré dans l'Abbaye de Lauresheim. Charles le Gras lui succede. Loüis Roy de France tomba malade à Tours. On le porta en littiere à saint Denis, où il mourut le quatriéme d'Aoust. Son frere Carloman quitte Vienne pour s'opposer aux Normans qui prirent Treves le Jeudi Saint. Vala Evesque de Mets les alla combattre, mais il fut tué dans le combat. Godefroy un de leurs Rois se fit Chrestien à condition qu'on lui laisseroit la Frise, & qu'il épouseroit Gisle fille de Lothaire & de Valdrade.
883				Hugues frere de Gisle tâche de se mettre en possession de la Lorraine & fait de grands ravages. Fouques succede à Hincmar dans l'Archevesché de Reims.
884	Adrien III. 20. Janv.			Carloman mourut d'une blessure qu'il avoit receuë à la chasse. La Couronne appartenoit à Charles le Simple son frere qui n'estoit âgé que de sept ans. Mais en attendant qu'il fut en estat de gouverner, les François (aprés quelque delai) reconnurent pour Roy Charles le Gras, dans la necessité où ils estoient d'avoir un Chef pour combattre les Normans. Son regne en France (*in Gallia*) ne commença qu'en 885. *Io. Mabill. de re Diplomat. pag.* 198. Les Papes Marin & Adrien condamnerent Photius.
885	Estienne V.		Charles le Gras.	Estienne fut orné de toutes les vertus convenables à un successeur de saint Pierre. On louë sur tout sa charité envers les pauvres. Il écrivit à l'Empereur Basile pour l'exhorter à ne point reconnoistre Photius pour Evesque. Son sermon pour la correction de ceux qui causent dans l'Eglise au lieu d'y prier Dieu est tres-edifiant. Godefroy Duc de Frise fut tué dans une conference par le Comte Eurard & par les gens du Duc Henri. Ce Duc qui agissoit par l'ordre de l'Empereur Charles se saisit aussi de Hugues beaufrere de Godefroy, lui creva les yeux, & l'envoya au monastere de saint Gal *Annal. Met. seu Regin.* Henri fut tué dans un combat contre les Normans, & enterré dans saint Medard de Soissons.
886		Leon le Philosophe ou le Sage en Orient.		Concile tenu à Chalons sur Saone par Aurelien Archevesque de Lyon. Les Normans prennent Pontoise & s'approchent de Paris. Charles le Gras y estoit encore le 28 d'Octobre, & y donna ses lettres pour saint Germain d'Auxerre qui marquent que l'Abbé Hugues estoit enterré dans cette Abbaye, & c'est pourquoy il ne faut pas mettre sa mort en 887 ainsi que fait Reginon. Mort de Basile Empereur d'Orient. Il fit plusieurs choses dignes de loüange. Il attira à la foy plusieurs Juifs par ses liberalitez. Il envoya un Evesque pour prescher la foy aux Russiens, & des Prestres & des Religieux pour instruire dans la pieté les Bulgares. Il bâtit ou repara des Eglises & des monasteres & entre-

L'Empereur Charles accorda des Lettres de protection au monastere de Brugnet, & les renouvella encore l'année suivante 798.

882 Selon la Relation de Diederic auteur Allemand les Religieux de Fleuri se retirerent à Orleans, & mirent les Reliques de saint Benoist dans saint Agnan, ou dans saint Benoist : leur monastere fut cependant ravagé, on y tua plus de soixante Religieux, & le 4. de Decembre ils retournerent à Fleuri avec les Reliques 551.

Hincmar Archevesque de Reims mourut à Epernai 567.

Les Religieuses de saint Symphorien de Treves ayant prié Dieu de les retirer du monde, moururent toutes pendant un mois Les Normans ravagent les monasteres de cette ville, & des laïques s'emparerent ensuite de celui de saint Maximin 630.

Le corps de saint Cuthbert fut transferé à Cestre cette année, ou deux ans aprés.

883 Daniel Abbé de Solignac obtint un Privilege du Pape Marin 384.

Geilon Evesque de Langres transfere à Beze les Reliques de saint Prudence 606.

Translation du corps de saint Ragnobert à Quinge en Bourgogne 623.

L'an 882, ou 83. les Religieux de Hautvilliers donnerent leur voix pour l'election de Fouques successeur de Hincmar. Fouques cede l'Abbaye de S Bertin à Radulfe Religieux 742.

Le petit monastere d'Alfe fut donné à Montierramei par Carloman 573.

Radbod Abbé de Mitlac est fait Archevesque de Treves 630.

Hartmot Abbé de saint Gal s'estant demis, Bernard lui succede 742.

Le monastere de Cerret fut soumis ou uni à l'Eglise de Bergome, & celui de Savinion à la Cathedrale de Lodi, à condition d'y entretenir des Religieux & un Abbé 814. 818.

Fondation du monastere de saint Pierre des Roches en Galice 842.

L'Abbaye du Mont-cassin fut ravagée par les Sarrazins l'an 883. ou 884.

884 Saint Berthaire fut tué : les Religieux se retirerent à Teane 769.

Le corps de saint Merri fut transferé par les Archidiacres de Paris 536.

Hugues parent du Roy Carloman obtient de ce Prince la confirmation des Privileges du monastere de saint Germain d'Auxerre dont il estoit Abbé 588.

Libert Prieur fut tué par les Normans prés de l'Autel de saint Tron.

Mort du bien-heureux Eusebe reclus du Mont saint Victor 742.

Charles le Gras confirme les graces que l'Empereur Lothaire avoit faites au monastere de Granfel & y en accorde encore d'autres 725.

Neuf mois aprés Charles estant à Gondouville retablit les Religieux de saint Eure de Toul dans la possession de leurs biens à la priere d'Arnold Evesque de Toul qui avoit mis ou affermi la reforme dans ce monastere.

885 L'Abbaye de Cruas qui avoit esté donnée à Roland Archevesque d'Arles fut aussi accordée à Rostang son successeur à condition d'y maintenir l'ordre monastique 374.

Trouble dans saint Mesmin du temps de Trannin Evesque d'Orleans 543.

Societé de prieres entre les monasteres de saint Gal & de Morbach 725.

Le venerable Reginbold est fait Abbé d'Hirsauge 720.

Erkenbert est fait Abbé de saint Maximin de Treves par l'election des Religieux 630.

886 Les Reliques de saint Germain furent portées dans Paris en 886. ou 887. 527.

L'Eglise de saint Medard de Soissons fut brûlée par les Normans 520.

Emmen Evesque de Nevers bâtit Coussi pour des Religieuses 589.

Charles le Gras accorde Donzere aux Moines de Tournus, & confirme les Privileges du monastere de saint Germain d'Auxerre 609.

autres l'Abbaye de saint Diomede, qu'il combla de graces Orr x un Menologe ou abbregé des vies des Saints dressé par son ordre. Il laissa un instruction pour son fils Leon. Il fit composer un traité ou recueil de droit. Mais flatté & surpris par Photius il contrevint à la decision du VIII. Concile general, auquel il avoit souscrit. Leon son fils chassa Photius & le relegua dans le monastere des Armeniens. Il mit en sa place le Prince Estienne son frere qui avoit esté ordonné Diacre par Photius, mais il obtint là dessus une dispense du Pape.

887 Concile de Cologne sous Vvilbert Archevesque contre ceux qui ravissoient le bien de l'Eglise, & pour empescher les mariages incestueux, &c.

Les Normans assiegent Paris ou continuent le siege qu'ils avoient mis devans la ville dés l'an 886.

Charles le Gras fut deposé ou abandonné de ses sujets. On lui substitua son neveu Arnoul pour regner dans la Thuringe, la Saxe, la Baviere, la Sueve, la Lorraine, &c.

888 Charles les Gras mourut le 12 de Janvier & fut enterré dans le monastere de Richenovv. Reginon louë sa vertu.

[France: Eudes Roy qui regent.]

Concile de Mayence pour la reformation de la discipline. Les Evesques y deplorerent la misere des peuples causée par les ravages des Payens, c'est à dire des Normans, & par la violence d'autres personnes. *Tom. 9. Concil. pag. 401.*

EudesComte de Paris fils de Robert le Fort & d'Adelaide fut fait Roy de France.

Concile de Mets dans l'Eglise de saint Arnoul sous Ratbold Archevesque de Treves & Robert Evesque de Mets, touchant les dixmes, les inhumations (qui doivent estre gratuites) & d'autres points de Discipline.

Les Normans quittent Paris & vont assieger Sens.

Rodolphe on Raoul fils de Conrad II. fut élu Roy de Bourgogne dans un Synode tenu dans saint Maurice.

Mort de saint Estienne de Constantinople. Saint Antoine Cauleas lui succede.

Parmi les Ordonnances de l'Empereur Leon, il y en a d'addressées à S Estienne lesquelles regardent la discipline monastique.

Les Normans ne pouvant prendre Sens reviennent vers Paris,

9 ravagent Meaux, sont deffaits à Monfaucon par le Roy Eudes. Ils prennent & brûlent Troye, vont à Verdun, &c.

Gui Duc de Spolete & Berenger Duc de Frioul s'entre-disputoient le Royaume d'Italie. Berenger vaincu par Gui alla implorer le secours d'Arnoul

Riculfe Evesque de Soissons publie son ordonnance pour la reformation de la Discipline.

890 Concile de Valence où Loüis fils de Boson fut reconnu pour Roy d'Arles.

[Papes: Formose 31. May.]

Les Normans attaquent en vain Paris, ils vont dans le Diocese de Coutance, ils prennent saint Lo, & tuënt l'Evesque du Diocese. Judicael Duc de Bretagne voulant les répousser mourut dans le combat. Mais ils furent taillez en pieces par Alain, & par ses sujets aprés que ceux-ci eurent fait vœu de donner la dixme de leur bien à saint Pierre de Rome. *Annal Met.*

Privilege donné à Charlieu par saint Aurelien, & par d'autres Evesques assemblez à Châlons 610.

Mort du bien-heureux Anspald Abbé de Prom 635.

Fondation du monastere de saint Sauveur de Lerez en Galice, 842. & de l'Abbaye de sainte Croix au Diocese de Ferme 796.

Trouble & contestation dans l'Université d'Oxfort entre les anciens & les nouveaux Maistres, parmi lesquels estoit saint Grimbaud.

887 Vers ce temps-là Heberne Abbé de Marmoutier reporta à Tours le corps de saint Martin qui estoit depuis long-temps à Auxerre 452.

Le monastere de saint Seine fut de nouveau soumis à la Cathedrale de Langres, à condition d'y conserver une communauté de Religieux 610.

L'Imperatrice Richilde se retire dans un monastere qu'elle avoit fondé 724.

Dodilon Prieur de saint Vast est fait Evesque d'Arras.

Les Normans ravagent les Abbayes de saint Amand & de Marchiennes 647.

Alfred Roy des Anglois bâtit le monastere d'Athelnei pour des hommes, & celui de Saftesburi pour des Filles, l'an 887. ou 888.

888 Fouques Archevesque de Reims qui avoit écrit aux Papes Marin & Adrien pour estre plus autorizé à faire executer la volonté de son frere touchant la Fondation d'un monastere écrivit encore sur ce sujet à Estienne V. 568.

Le nouveau monastere de Vareilles prés de Sens fut détruit par les Normans 581.

Mort du tres-pieux Eurard Archevesque de Sens 579.

Robert Evesque de Mets s'applique à reformer les monasteres 616.

Rodolfe Roy de Bourgogne donne à sa sœur Adelais le monastere de Romans habité par des Religieux avec permission de le laisser à ses heritiers 613.

L'Abbaye de Luxeüil fut ravagée & brûlée par des Barbares 610.

Les Normans ruinent celles de Beze & de Flavigni 600. 606.

Les Religieux du Montier saint Jean se refugient à Semur avec les Reliques du Saint 607.

Le Concile de Mayence fit quelques reglemens touchant la Discipline monastique 712.

L'Abbaye de Lobes fut unie à l'Evesché du Liege du consentement des Religieux 642.

Vitgar Religieux d'Ottenburen fut fait Evesque d'Ausbourg 748.

Mort de saint Rembert Archevesque de Breme 681.

Athelred Archevesque de Cantorberi mourut aussi & le siege vaqua prés de deux ans 848.

Fondation de Ripolis par Vvilfroy II. Comte de Barcelone 837.

Saint Antoine Patriarche de Constantinople avoit esté Religieux.

889 Angelar Evesque de Teane & Abbé des Religieux du Mont-cassin qui demeuroient toûjours à Teane, mourut au mois de Decembre 774.

Erchempert Religieux du Mont-cassin vivoit en ce temps-là, & il y finit son histoire.

Le monastere de Nonantule fut ruiné par un incendie 774.

Le corps de saint Germain de Paris fut reporté à son monastere. L'Histoire du siege de Paris a esté écrite en vers latins par Abbo Religieux de cette Abbaye 527.

Les Religieux de Moutier en Der se retirent dans le Diocese de Vienne & obtiennent de Bernois Archevesque le monastere de saint Chef.

Sunzo Religieux de Fulde fut fait Archevesque de Mayence 711.

Sigehard estoit encore Abbé de Fulde en 889 au mois de Janvier. (*Antiq. Fuld. lib. 1. pag.* 490)

890 Aprés 18. mois ou 2. ans de vacance du Siege Episcopale de Cantorberi, on y eleva le venerable Plegmond Ermite en l'an 889. ou 890 page 848.

Vers le mesme temps Heberne Abbé de Marmoutier fut fait Archevesque de Tours 452.

Le Roy Eudes donna à saint Theodard Archevesque de Narbonne & à son Eglise, le monastere de saint Laurent à condition d'en nourrir les Religieux. Sa Charte est du 28. de May l'an 3. de son regne, Indiction 8 ce qui répond, non pas à l'an 888. mais à l'an 890.

On peut voir une pareille datte dans la vie de saint Theodard qui consacra cette année un Autel, & dans des Lettres du mesme Prince qui accorda sa protection, & donna une Eglise au monastere de Joncels le 21. Novembre l'an 3. de son regne Indiction 8. *Steph Baluz. Capitular. Append. tom. 2. pag.* 1519. On voit dans ces deux Chartes que la mesme Indiction qui estoit en May, se contoit encore en Novembre, parce qu'elle commençoit non plus en Septembre (selon l'usage des Grecs) mais en Janvier. *Ioh. Mabill. de re Diplom. pag.* 179.

Ans de J.C.	Papes.	Empereurs.	Roys de France.	
891		Gui en Occident.		Arnoul accorde le Duché de Boheme à Zuentibold Roy des Sclaves. Synode tenu à Meun sur Loire dans l'Eglise de saint Lifard. Gui fut couronné Empereur ou Roy d'Italie par le Pape. Les Normans battent les Allemans vers Aix la Chapelle, & sont ensuite defaits par Arnoul.
892				Concile de Vienne en Dauphiné assemblé par les Legats du Pape contre les usurpateurs des biens de l'Eglise.
893			Charles le Simple	Concile de Reims où Fouques Archevesque couronne Charles le Simple, en quoi il suivit la loy de l'Etat, &c. *Voyez Flodoard. l. 4. c 1.* Charles pour se maintenir contre Eudes son concurrent implora le secours d'Arnoul. Arnoul dompte les Sclaves aidé des Hongrois, & defait Zuentibold. Il ouvrit ainsi les passages aux Hongrois, & contre son intention, il les excita à faire usage de leurs forces, dequoy l'on verra bien-tost d'effroyables suites. *Luitpr. l. 1. c. 5.*
894				Concile de Chalon sur Saone. Arnoul fait la guerre en Lombardie contre Gui qui ne mourut pas cette année, comme dit Reginon, car sa Charte pour Bobio est du 13. Avril 895. mais il n'estoit plus au monde le 25. Juillet de l'an 896. comme il se voit par la Charte de son fils Lambert qui lui succeda, & fut couronné Empereur ou Roy d'Italie.
895				Concile tenu à Tribur qui estoit un Palais Royal situé entre Oppenheim & Mayence, comme dit Tritheme. Le Roy Arnoul s'y trouva. L'on fit des Decrets pour la Discipline. Le dix-septieme Canon deffend d'enterrer les laïques dans l'Eglise, & cite les Dialogues de saint Gregoire. Zuentibold fils naturel d'Arnoul fut reconnu pour Roy de Lorraine. Mort de saint Antoine Patriarche de Constantinople. Il eut pour successeur saint Nicolas le Mystique. *Bolland. 12. Febr.*
896	Estienne VI. ou VII	Arnoul en Occident.		Arnoul entre par force dans Rome, & y est couronné Empereur par le Pape Formose. Il alla assieger Spolette, (ou Camerin selon Sigonius) où Ageltrude femme de Gui s'estoit retirée. On dit que cette Princesse lui fit donner un breuvage qui l'assoupit & lui fit perdre les sens durant quelques jours. Ensuite il repassa en Allemagne. Cependant le Pape Formose mourut le jour de Pas-

Regibold Abbé d'Hitauge se demet de sa charge & vit austerement dans sa vieillesse 721.
Mort du bien-heureux Ventila Ermite de Galice 843.
891 Privilege du Pape Formose pour l'Abbaye de saint Chef 618.
Le Concile de Meun donne un Privilege aux Religieux de saint Pierre de Sens, & les retablit dans leur ancienne liberté d'élire leurs Abbez 580.
Salomon est fait Abbé de saint Gal aprés la deposition de Bernard 843.
Bavon II estoit Abbé de Corbie en Saxe. Il a écrit quelque chose de l'Histoire de son temps. Ce fut sous son administration ou sous celle de Goteschal que l'on transfera dans son Eglise les Reliques de saint Just Martyr.
Hatto Abbé de Richenovv est fait Archevesque de Mayence 712.
Gui qui regnoit en Italie fait une offrande au monastere de saint Vincent, en action de graces de la naissance de son fils Lambert 780
Alfonse le Grand fonde l'Abbaye de Tunion en Espagne 843.
892 Ragempran'l Abbé du Mont-cassin obtient des Lettres de protection du General des Grecs, qui avoient pris Benevent 773.
Charte de Gui pour le monastere de sainte Christine d'Olonne donnée à Pavie le 30. Juin l'an 892. qui estoit la quatriéme année de son regne, & la seconde de son Empire.
Reginon est fait Abbé de Prom par l'election des Religieux.
893 Les Reliques de saint Vast furent transferées de Beauvais dans son Eglise d'Arras en un Dimanche le 15. Juillet 644.
Lettres de Barnoin Archevesque de Vienne en faveur de l'Abbaye de saint Chef données l'an 4. de Loüis Roy d'Arles.
Baudoin Comte de Flandres veut avoir l'Abbaye de saint Bertin aprés la mort de l'Abbé Radulfe 656.
Les Reliques de saint Gentien furent tirées d'Amiens & portées à Corbie du temps de l'Abbé Franco 513.
Le bien-heureux Notker Religieux de saint Gal écrivoit son Martyrologe.
Arnoul donne des terres à saint Agapit, c'est-à-dire à l'Abbaye de Chrems 756.
On porta à Monheim une partie des Reliques de sainte Valpurge 715.
L'Eglise de l'Abbaye de Val-Dieu en Galice fut dediée par sept Evesques 844.
Anselme Archevesque de Milan donne un Privilege aux Religieux de l'Abbaye de saint Ambroise 811
894 Saint Gerauld fonde le monastere d'Aurillac en Auvergne.
Gerfroi Moine de Flavigni se justifie dans le Concile de Chalon 600.
Zuentibold Roy de Lorraine donne en benefice Moyenmontier au Comte Hasume qui en chasse l'Abbé & les Religieux 625.
Aprés la mort de Gerard Abbé de Lauresheim, ce monastere fut confié aux soins d'Adalberon Evesque d'Ausbourg qui avoit esté Religieux d'Elvvangen 718.
Tuto Moine de saint Emmeran est fait Evesque de Ratisbonne.
On dit que Zuentibold Duc de Moravie & de Boheme se fit Religieux 756.
895 Saint Aurelien Archevesque de Lyon mourut vers ce temps-ci 594.
Saint Bernon fonda vers ce mesme temps l'Abbaye de Gigni au Diocese de Lyon, & retablit celle de la Baume 595.
Les Religieux de saint Vandrille qui avoient porté en Picardie les Reliques de saint Vandrille & de saint Ansbert, allerent à Chartres & demeurerent quelque temps dans le monastere de saint Cheron 4-4.
Le Concile de Tever fit un reglement contre les Moines Apostats 7-2.
Ludelin Religieux de saint Martin de Treves est sacré Evesque de Toul. *Regin.*
Les Reliques de sainte Berte furent transferées à Erstein prés de Strasbourg 723.
Hugues estoit Abbé de Fulde l'an 8. du regne d'Arnoul Roy de Germanie. *Antiq. Fuld. p. 571.*
Charte de Gui Roy d'Italie pour le partage des revenus de Bobio entre l'Abbé & les Religieux 798.
896 Le Pape Formose confirme la fondation de l'Abbaye de Gigni.
Loüis Roy d'Arles donne des Lettres de protection à l'Abbé Adalric & aux Religieux de Montier-en-Der qui demeuroient dans le monastere de saint Chef
Grimlaic, auteur de la Regle des Solitaires ou Reclus vivoit vers ce temps-ci 568.
Les Religieux de saint Bavon quitterent Nesle & pendant plusieurs années se refugierent en di-

ques. Boniface & ensuite Estienne s'emparerent du saint Siege. Estienne est conté entre les Papes legitimes, mais il tâcha de deshonorer la memoire de Formose son Predecesseur, dequoy il a esté blâmé. *Tom. 9. Conc. pag. 475.*

Berenger occupe une partie de la Lombardie.

897 Arnoust Archevesque de Narbonne tint un Concile à Port dans le territoire de Nismes où se trouverent sept Evesques & deux Abbez.

Les Comtes Odocar, Estienne, Gerard & Matfroy se broüillent avec Zuentibold Roy de Lorraine, & sont depoüillez de leurs biens ou de leurs Charges par l'Empereur Arnoul. Zuentibold vient à Treves & donne à ses favoris ce que l'on avoit osté à ces Seigneurs, dont les trois derniers se reconcilierent depuis avec lui.

898 Eudes mourut au mois de Janvier, & ensuite Charles le Simple regna seul en France. De sorte que cette année fut pour lui comme un nouveau commencement de regne : c'est ce qu'il appelle dans ses Chartes *redintegrante. Io. Mab. ll. de re Diplom.* 399.

Charles entre en guerre contre Zuentibold Roy de Lorraine.

899 Zuentibold eut une conference dans le Prieuré de saint Goar avec les Deputez de Charles, & d'Arnoul.

Arnoul mourut à Ratisbonne au mois de Novembre & fut enterré dans le monastere de saint Emmeran, selon les annales de Fulde, ou dans Ottingen, comme dit Reginon.

Alfred Roy d'Angleterre mourut en ce temps-ci ou l'année suivante. Il eut pour successeur son fils Edoüard.

Estienne VI. mourut miserablement. *Tom. 9. Concil. p. 476.*

On lui substitua Romain dont le Pontificat ne dura que quatre ou cinq mois.

900 | Romain. | Concile tenu à saint Jacques en Galice en l'Ere 938. où l'Abbé Cesaire fut élu & sacré Archevesque de Tarragone. Mais Arnoust Archevesque de Narbonne & les Evesques Espagnols ses suffragans s'opposerent à l'institution de Cesaire qui en appella au Pape.

Les Seigneurs Allemans assemblez à Forkem au mois de Février reconnurent pour Roy le petit Prince Loüis âgé de sept ou huit ans, qui estoit fils legitime d'Arnoul. Les sujets de Zuentibold s'assujettirent aussi à la domination de Loüis, & quelque temps aprés Zuentibold fut tué prés de la Meuse par les Comtes Estienne, Gerard, & Matfroy. Il fut enterré dans l'Abbaye de Suestre au Duché de Juillers.

Fouques Archevesque de Reims fut assassiné par des scelerats, & eut pour successeur Hervé.

FIN.

vers lieux. Quelques-uns mettent en ce temps-ci la fondation du monastere des Religieuses de Mollenbec au Diocese de Minden en Saxe.

Funeste incendie du Prieuré de Teane où demeuroient les Religieux du Mont-cassin.

Berte fille de Berenger Roy d'Italie estoit Abbesse de sainte Julie de Bresse l'an 9. du regne de son Pere.

897 Ces deux Abbez qui se trouverent au Concile de Port estoient Froya Abbé du monastere de saint Laurent de Vernuprad & Vvitard Abbé d. Julien. Il y vint aussi un Religieux appellé Alvar deputé de Durand Abbé de sainte Marie. George Prestre & Religieux en écrivit la decision. *Modicus Georgius sacerdos indignus, ac monachus exiguus hac supr . &c. Tom. 9 Concil. pag 480.*

Vers la fin du neuviéme siecle les Religieux de la Croix saint Leufroy se refugierent à Paris avec les Reliques de ce Saint, & furent reçus dans l'Abbaye de saint Germain 466.

Zuentibold Roy de Lorraine se reserve les monasteres de saint Pierre de Mets, & d'Oëren de Treves habitez par des Religieuses.

Agilulfe Abbé de Bobio qui en avoit partagé le revenu avec les Religieux, en rebâtit l'Eglise 798.

898 Saint Gennade Religieux du monastere d'Agée repare celui de saint Pierre du Mont au Diocese d'Astorge, & en est fait Abbé, comme il se voit par la Charte d'Ordonnio Roy de Galice.

Charles le Simple accorde des Lettres de protection au monastere de saint Anian au Diocese de Narbonne 369.

Translation des Reliques de saint Marcoul à Corbeni au Diocese de Laon. Le corps de sainte Honorine fut transferé à Conflans (où l'Oise entre dans la Seine) on y bâtit depuis un Prieuré dependant du Bec.

Vers ce temps-ci Jean IX. du nom Archevesque de Ravenne donna un Privilege à l'Abbaye de Palatiole qui fut souscrit de huit autres Evesques 802.

899 Ragemprand Diacre & Abbé du Mont-cassin obtint un Privilege du Pape au mois de Mars Indiction 2. & il mourut le 6. de Novembre en 899. ou 900.

Le Roy Charles confirme la fondation d'Aurillac.

L'Abbaye de Corbie fut ruinée pour la seconde fois. *Tom. 2 Hist Franc. Duchesne pag. 589.*

Saint Rabdod ayant esté fait Evesque d'Utrecht prit l'habit de Religieux.

Richard frere des Comtes Gerard & Matfroy est fait Abbé en la place de Reginon, comme dit Reginon mesme dans sa Chronique. Alphonse le Grand Roy de Leon rebâtit saint Pierre de Cardaigne en 872 ou 899. page 848.

Saint Benoist Evesque d'Albenga mourut vers ce temps-ci : comme aussi Pierre Abbé de saint
900 Ambroise de Milan appellé dans son Epitaphe *un autre saint Benoist.*

Fortunio Roy de Navarre se fit Religieux à Leyre vers l'an 900.

....

..................910. Fondation de l'Illustre l'Abbaye de Cluni.

FIN.

TABLE

Fautes à corriger.

PAge 22. ligne 26. le, *lisez* la. P 23. l. 14. aprés habit, *ajoustez* de religion. P. 37. l. 1. fut, *lisez* eut esté. P. 38. l. 30. Sicile, *lisez* Sardaigne. P. 76 l. 6. *lisez* de recevoir. P. 79. l. 4. *lisez* n'a pas bien. P. 115. l. 22 *effacez* voulant fonder, & *mettez*, ayant resolu de fonder. P. 117. l. 26. *effacez* Saint. P. 135. l. 25. *lisez* dans le Diocese de Coire. P. 158. l. 18 *lisez* il put. P. 137. en marge aprés cuculla, *ajoustez*. Quelques-uns mettent de la distinction entre ces habits. P. 161. l 39. veneration, *lisez* l'honneur. P. 226. l. 14. l'an 1x. *lisez* l'an x. P. 218. l. 15. de foy, *effacez* de. P. 231. l. 21. *effacez* Aigilen qui mourut l'an 704. & *mettez* Virailbold, qui estoit Abbé de S. Pierre dés le temps de Clovis III. P. 228. l. 19. à se, *lisez* de se P 257. l. 30. allegue, *lisez* apporte. P. 287. l. 1. revint, *lisez* repassa. P. 347. en marge au lieu de 782. *mettez* 792. P. 368. l. 22 *effacez* d'Albion fort proche, *lisez* de Toulouse. P. 369. l. 18. *effacez* ainsi que nous dirons. P. 375. l. 23. *effacez* riche & *mettez* precieux. P. 397. l. 12. 798. *lisez* 799. P. 398. l. 2. 778. *lisez* 878. P. 423. l. 19. *lisez* & ayant. P. 427. l 14. *lisez* soutenu. P 45[illegible]. 864. *lisez* 863. P. 532. l. 27. *lisez* 838. P. 539. l. 37. Chasteaudun, *lisez* Bonneval. Pag. 563. l. 18. qu'il avoit, *lisez* qu'ils avoient. P. 582. l. 19. 814. *lisez* 816. P 472. l. 7. Angesise, *lisez* Ansegise, l 21. 835. *lisez* 833. P. 616. l. 17. *lisez* il changea. P. 627. ligne 810. *lisez* 816. P. 632. l. 24. *lisez* éleve ce Prince. P. 650. en marge 885. *lisez* 883. P. 686. l. 34. *lisez* S. Jean Baptiste. P. 732. l. 20. *lisez* & des divertissemens. P. 766. l. 27. *lisez* qui luy fit des protestations de fidelité, & il reprit. P. 769. l. 12 *lisez* qu'elle ne croyoit pas. P. 772. l. 15. sacrez, *lisez* divins. P. 778. l. 7. sans, *lisez* dans. P. 780. Agapit, *lisez* Antonin. P. 788. l. 24. *lisez* de S. Paul. P. 802. en marge *effacez* 856. l. 39. la souscription, *lisez* possession. P. 833. l. 30 *lisez* mais parlant. P. 827. l. 3 *ostez* le. P. 835. en marge, *lisez* Didaco comite. P. 843. l 7. *lisez* Et bien reglée. P. 880. en marge *effacez* cloistre ravage, & *lisez* ravages des Normans en Irlande. P. 59. l. 19. ce Pepin, *lizez* cet illustre Pepin.

ADDITIONS.

PAge 25. devant les Juges. Ce Duc Faroald qui favorisa de sa protection les Religieux de Farfe fonda ou retablit le Monastere de S. Pierre de Suppegne ou de Ferentillo situé dans le territoire de Spolette, & dont quelques-uns attribuent l'origine à la liberalité d'un autre Faroald qui fut Duc du pays dans le sixiéme Siecle. Le premier Abbé fut le Venerable Lazare à qui Jacobille donne la qualité de Saint ; il y a pourtant lieu de douter s'il est honoré du culte public de l'Eglise. Trasimond fils de Faroald II. poussé d'ambition se souleva contre son Pere & l'obligea d'embrasser l'Etat Ecclesiastique. Selon les memoires de l'Abbaye de Ferentillo il y prit l'habit Religieux & y mena une vie fort exemplaire. Aprés y avoir servi Dieu huit ans, il mourut l'an 728. Au reste la justice divine punit Trasimond, & le chastiment fut proportionné à son crime, car s'étant broüillé avec Luitprand Roy des Lombards, il se vit reduit dans la necessité de changer de condition, il reçut la tonsure clericale, & si l'on en croit les memoires de Ferentilo, il s'y fit aussi Religieux. On ajoûte que le Pape l'éleva à l'Episcopat & qu'il eut la conduite du Diocese de Terni en Umbrie.

III. *Monastere de Ferentille.*

Paul. Diac. l. 3. c. 13. l. 6. c. 30. 44. Iacobill. de Sancti è Beat dell'Vmbria 18. 19. Febr. pag. 264. & 266.

Au second Tome Page 624. ligne 7. *aprés* ces mots qui est de l'an 836. effacez la periode l'Eglise de Toul fut privée, & *mettez*. Il accorda encore aux Religieux un *Privilege* qui fut souscrit par d'autres Evesques vray-semblablement dans quelque Concile, & le Roy Louis le Debonnaire confirma le tout par *son precepte*, ou Lettres de protection. Mais ces deux Chartes ne se trouvent plus, ou du moins elles n'ont point encore esté données au public. Leur Monastere fut soustrait à l'Eglise de Toul, & elle en demeura privée durant quelque temps, parce que l'Empereur Lothaire dans la necessité de ses affaires le donna en benefice à une personne de sa Cour, mais étant tombé malade, & croyant n'avoir plus que peu de temps à vivre, il ordonna qu'on le restituât à cette Cathedrale, ce qui fut executé l'an 858. par son fils Lothaire. Vingt ans aprés Louis le Begue maintint Arnold Evesque de Toul dans le droit qu'avoient eu ses Predecesseurs sur cette Abbaye, où cependant il y avoit toûjours une Communauté de Religieux qui gardoient la Regle de saint Benoist sous la direction d'un Abbé. La negligence ou la mauvaise conduite de ceux à qui ils avoient esté soumis leur ayant fait perdre la joüissance de quelques terres destinées pour leur nourriture, Arnold eut recours à l'Em-

De Re Diplom. pag. 533. ad an. 858. 878. & 884. pag. 552.

pereur Charles le Gras, & il obtint de luy des Lettres de protection qui remirent les choses au même état où elles étient sous le Pontificat de Frotaire. De sorte qu'en vertu de cette Charte les Religieux devoient rentrer en possession de tout ce qui leur avoit esté attribué quarante-huit ans auparavant, & demeurer sous la protection & la dépendance de l'Evesque de Toul, sauf la liberté convenable à l'état Religieux. Ce n'a esté &c.

Salva libertate Monastica religionis. Ibid.

Page 473. ligne 34. *effacez* les douze lignes suivantes *& mettez* Le Bienheureux Ansegise eut de suite pour successeurs Joseph Evesque, Fouques Prestre, & Herimbert Diacre. On dit que Joseph gouvernoit le Diocese d'Evreux. Dabord il ne posseda le Monastere que sept ou huit mois, & ce fut *dans le divorce* terme obscur qui marque ou le trouble excité dans l'état par l'injuste entreprise de Lothaire & de ceux de son party qui voulurent obliger Louis le Debonnaire à quitter la Couronne, ou quelque opposition formée par les Religieux qui ne reconnoissoient point Joseph pour Abbé. On luy substitua le Venerable Fouques Prestre que l'on croit avoir esté le même que l'Abbé Fouques qui fut envoyé en Italie par Louis le Debonnaire pour exhorter Lothaire son fils à une pleine reconciliation. Fouques étant mort vers l'an 841. Joseph eut de nouveau l'administration du Monastere, & ce fut de son temps sçavoir l'an 842. que l'Auteur d'une petite Chronique se fit Religieux dans l'Abbaye de saint Vandrille. Car elle subsistoit encore, & les Normans l'avoient épargnée aprés qu'on leur eut donné six mille livres d'argent. Les Religieux se racheterent encore une fois du pillage, mais quelques années aprés une autre armée de Barbares s'étant répanduë dans le Païs, ils ne purent trouver assez d'argent pour contenter l'avidité des ennemis, & leur Monastere fut ravagé aprés la mort du vint-quatriéme Abbé qui estoit Herimbert. Comme de tout ce qu'ils possedoient, rien ne leur étoit plus precieux que les Reliques de leurs Saints, & principalement de saint Vandrille & de saint Ansbert; ils transporterent les corps de ces deux Saints dans le Ponthieu, & ensuite dans le Boulenois où ils étoient encore en 868. La devotion des peuples qui venoit reverer ces ossemens sacrez y obtint du Ciel des graces extraordinaires pour la guerison des malades. Il y a cependant quelque sujet de douter que le Monastere fut desert, & entierement abandonné. Car ce mesme Religieux qui s'y étoit consacré à Dieu l'an 842. du temps de Joseph témoigne que dix-neuf ans aprés il fut ordonné Diacre par Venilon Archevesque de Roüen, & que l'an 872. il reçut l'Ordre de la Prestrise par le ministere d'Adelard successeur de Venilon, les Religieux de S. Vandrille allerent aussi à Blangi, &c.

S Ansegise mourut le Dimanche 20. Iuillet, de l'an 833. & Ioseph fut fait Abbé le 27. d'Aoust. Sept mois, & 12. jours aprés il quitta cette charge, & Fouques lui succeda. Spicil. Tom. 3. pag. 248. 250. Hist. Franc. Duchesne, Tom. 2 pag. L'an 858. & 868.

Page 19. en marge aprés Arichis, ajoutez *Concil Regia-Ticin. an. 850. can. 16.*

Page 276. ligne 13. *effacez* jusqu'au *& ce qui suit & mettez* jusqu'au neufviéme ou dixiéme siecle qu'elle fut reduite sous l'Empire d'un seul Roy, comme l'on verra cy-aprés.

Page 281. vis-à-vis la ligne 18. mettez en marge. Triduanum jejunium, ces mots peuvent aussi marquer le jeûne ordinaire ou il estoit permis de manger une fois vers le soir.

Page 352. ligne 22. aprés desservent, *ajoustez*, il est encore fait mention de cette regle dans un autre Concile tenu à Aix la Chapelle l'an 836. ou il fut ordonné que les Chanoines vivroient selon qu'il estoit prescrit dans le *Livre* composé pour regler *leur vie*, & leur conduite, & que les Religieux meneroient *une vie reguliere* selon la Regle de S. Benoist: où l'on voit encore une preuve de ce que nous avons observé touchant les termes de *vie reguliere*, dont on usoit alors pour marquer la *discipline Monastique*, mais il faut *encore dire* quelque chose sur le sujet de l'observance Canonique qui fut aussi imitée par l'autre sexe.

(*Il faut mettre en marge* ut Canonici secundum id quod continetur in libro qui de eorum vita collectus religiose conversentur: Monachi verò secundum traditam à Beato Benedicto regulam unanimiter, quantumcumque posse est cujusque religionis, regularem vitam in omnibus sectentur *Conc. Aquisgr. II. an. 836. Tom. 7. Concil. pag. 1713.*)

Le Concile de l'an 816. dressa aussi, &c.

Pag. 428. vis à vis la ligne 12. mettez en marge. Saint Diomede Martyr en usa de même envers un Abbé de Constantinople à qui il apparut. *Vita Basil. Imperat. n. 7.*

Page 595. en bas, mettez en marge *Agobard de Insolent. Iudaor. pag. 62. Tom. 1. Edit. Stephan. Baluz. & not. Tom. 2. pag. 18. Nantua est entre Lyon & Geneve.*

Page 755 en marge *lisez* Madalvvinus Notarius ad Vicem Theotmari recognovi datum IV. Idus Februarii, an. 3. regni Karolomanni serenissimi Regis in Bvavvaria, In Italia 2. Indict. x I. Actum ad Oeting curte Regia.

Page 779. ligne derniere au lieu de 891. *mettez* 892 & Page 780. aprés pensat filius, *Ibid.*

ajouſtez l'Indiction x. avoit commencé au premier de Janvier de l'an 892. Voyez la Chronologie ſur l'an 890.

Dans la Table Chronologique, Page 27. ſur l'an 786. aprés 681. *Mettez à la ligne l'Etat Religieux qui avoit eſté ſi fort perſecuté & opprimé par les Iconoclaſtes, refleurit & multiplie heureuſement en Orient ſous l'Empire de Conſtantin, & d'Irene, comme l'on voit par les Actes de S. Nicetas dans Bollandus au 3. d'Avril.*

Sur l'an 806. Page 37. aprés Utrech *ajouſtez*. Il eſt fait memoire de S. Taraſe au 9. de May dans un Diurnal du Monaſtere de S. Zacharie, imprimé à Veniſe l'an 1496.

Sur l'an 809. Page 36. aprés France *ajouſtez* le 25. d'Octobre les oſſemens ſacrez de ſaint Barthelmy qui avoient eſté diſperſez par les Sarrazins dans l'Iſle de Lipari, furent retrouvez miraculeuſement par un Religieux Grec Gardien de l'Egliſe, & transferez cette année à Benevent, comme témoigne S. Theodore Studite dans un Sermon à la loüange du ſaint Apoſtre, *Spicileg. Tom. 3. pag. 22.*

Sur l'an 836. Page 49. avant Tranſlation *aiouſtez* le Concile d'Aix la Chapelle ordonna que les Chanoines ſe conduiroient ſelon le Livre de leur vie, c'eſt à dire ſelon la regle dreſſée pour eux (en 816.) que les Moines obſerveroient, autant qu'il ſeroit en leur pouvoir la Regle de S. Benoiſt, & que les Religieuſes s'aſſujettiroient auſſi avec tout le ſoin poſſible aux loix de la religion, autant que le permettroit la foibleſſe de leur ſexe.

Sur l'an 891. Pag. 75. *oſtez* l'article, Guy qui regnoit, &c. & tranſportez-le en l'an 892.

Page 12. ligne 52 *liſez* gouverner l'Auſtraſie, la.

P. 370. ligne 38. aprés le mot de Monaſtere *mettez.*

Nous n'avons rien à dire touchant l'Abbaye de Joncels que ce qui eſt contenu dans une Charte du Roy Eudes. Ce Prince étant à Senlis le 21. de Novembre 890. reçut favorablement la requeſte d'Audegar Abbé de Joncels, donna à ſon Monaſtere l'Egliſe de ſaint Julien, & maintint les Religieux dans la poſſeſſion de leurs biens, & dans la liberté d'élire leurs Abbez ſelon la Regle de S. Benoiſt.

Page lxv. de la Chronologie ſur lan 877. aprés S. Denys, *mettez* Bertrane (ou Berte) (Abbeſſe d'Avenay) Niece de ce Prince marqua ſa mort dans un Livre de ſon Monaſtere afin que l'on fit tous les ans des prieres pour le repos de ſon ame. *Flodoard.* *Append. Steph. Baluz. ad Cap. pag. 1519.*

TOME I.

Pag. 16. mettez en marge *Steph. Baluz. nova Collect. Concil. pag. 431.*

Page 27. ligne 24. aprés autres Abbez *ajouſtez*, Au reſte ce decret eſt un peu plus ample dans un ancien manuſcrit, & porte encore, que ſi la conteſtation vient à continuer, & qu'il en arrive du ſcandale, le Primat de la Province en prendra connoiſſance, & jugera les autres cauſes des Monaſteres. Il fut auſſi arreſté que l'on ne tiendroit point un Religieux dans une Egliſe pour y faire les fonctions de la Clericature, & que l'on ne l'éleveroit point à un plus haut degré, ſi ſon Abbé ne luy rendoit bon témoignage, & ne conſentoit qu'il entrât dans ces emplois. *Ioh. Mabil. Analect. Tom. 1. p. 2.*

Dans la Chronologie page 3. ligne 27. *ajouſtez*, Cette profeſſion ſainte ſemblable au grain jetté en terre ne parut preſque point pendant la rigueur de l'hyver; c'eſt à dire pendant la perſecution des Payens, mais elle s'accrut & donna du fruit dans une ſaiſon plus douce, c'eſt à dire dans la paix de l'Egliſe, qui fut *le temps determiné pour cela par la preſcience eternelle* de Dieu ſelon la pieuſe & ſolide obſervation de l'Auteur du Traité *de la ſainteté, & des devoirs de la vie Monaſtique*. Tom. 1. Chap. 2.

TABLE DES MONASTERES.

A

Abbendon, 852
Adalonge ou S. George, 144
S. Agnan au Diocese de Nevers, 588
S. Agrippin, 781
Aindre, 183. 415
Aisnai, 539. 589
S. Alban, 149. 300. 711
Albersting ou S. Veran, 144
Les deux Altaic, 130. 753
Altenmunster, 125
S. Amand, 645
Amarbarich, 681
S. Ambroise de Milan, 809
Ambrouai, 611
Amer, 268. 837
Amgresbury, 877
S. Anastase, 7
Andain ou S. Hubert, 636
Andlavv, 724
Sainte Andoche, 596
S. André appellé Barbara, 2
S. André ou S. Michel de Cuzan, 838
S. André de Florence, 797
S. Anian, 369
Aniane, 345. 360
S. Antime, 32. 33. 797
S. Antonin de Plaisance, 770
S. Apollinaire de Classe, 31. 800
Aquilar en Castille, 844
Monasteres d'Aquitaine, 379
Argenteüil, 535
Arnolfesau ou Schvvartvach, 722
Arules ou Arles, 268. 837
L'Ascension, 808
Aschavv, 144
Athelnes, 859
Auchi, 160
Avenai, 571
Aurillac, 595

B

Banioles, 268. 837
Bardnei, 276. 856
S. Barthelmi de Ferrare, 805
La Baume, 620
S. Bavon, 652
Bauzane, 13
Beaulieu, 385
Bellecelle, 350
S. Benigne de Dijon, 226. 603
S. Benoist de Benevent, 19. 773
S. Benoist de Conversane & de Bari, 783
Bercet, 37
Berg, 652
S. Bertin, 162. 647
Besalu, 837
Bese, 226. 230. 605
Beverlei, 303
Bischoffheim, 100
Blangi, 164
Bleindenstat, 98
Bobio, 37. 498. 798
Bonneval, 539. 593
Brandule, 45
Brantome, 379. 396
Breil ou Neuville dans le Maine, 455
Bretigni, 167
Brugneto, 37. 798
Burton, 854
Bussueil, 400

C

Cairate, 44
Calabre, 236
S. Calais, 193. 457
Caloge, 840
Candor, 232
Canigon ou Cougnon, 371
Cathedrale de Cantorbery, 846
Carmeri, ou S. Chaffre, ou S. Theoffroy, 239
Cazaure, 795. 819
S. Cassien, 786
Castres, 248. 375. 3[illegible]7
Caunes, 370
Sainte Cecile de Rome, 784
Celle en Navarre, 832
Cerret, 814
Cersei, 857
S. Cesaire de Rome, 786
S. Chaffre Monastere Royal, 395
Charlieu, 610
Charroux, 253. 397
Chelles, 536
S. Chef, 618
Chic, 854
S. Chignan, 370

Chimsée, 124. 758
S. Estienne de Choisy, 518
Chremsmunster, 126. 755
Sainte Christine d'Olonne, 818
S. Chrysogone, 3
S. Claude, 230
Cluni, 595
Coldingham, 855
Sainte Colombe, 479. 576. 579. 580
Conques, 375. 379. 382
Corabrige, 307
Corbie, 165. 488. 507
Corvei, ou la Corbie de Saxe, 659
Corbigni, 225. 598
Corbion, 539. 540
Cormeri, 194. 360. 448
Corsare, 786
Cosmedin, 802
Cotham, 855
Coüadunge, 258
La Couture du Mans, 453
Sainte Croix au Diocese de Ferme, 796
La Croix S. Leuffroy, 175. 465
Sainte Croix de Poitiers, 398
Croyland, 296. 858
Crudas, ou Cruas, 374
Celle de Fulrad ou S. Cucufat, 144. 268
Cunault, 400
Cuteclar en Espagne, 822
S. Cybar, 396

D

Saint David, 877
S. Dée ou Grandlieu, 399
S. Denis, 201. 528
Deure, 385
S. Donat, 818
Donzere, 374. 379. 609

E

Ebberstorp, 683
Egmond, 652
Eike, 153
Elgegenfort, 310
Eli, 856
Elvvangen, 127. 748
S. Emmeran, 123. 752
S. Emilien au Diocese de Bordeaux, 253
S. Emilien ou Millan en Espagne, 265. 834
Eryffein, 722
Essen, 682
Eternac, 57
S. Estienne de Rome, 784
Etlet, 306
Ettenheim, 144
Evesham, 284
S. Eugene, 31. 33
Sainte Eulalie, 267
S. Evre, 623
Evron, 192. 453
S. André d'Exalade,

F

Saint Faron, 553
S. Faustin & S. Jovite de Bresse, 815
S. Felix de Fronian, 822
S. Felix de Guixoles, 268
S. Felix d'Oca, 834
Ferrieres, 576. 582
S. Feste, 18
Figeac, 236. 380
Flavigni, 224. 596
Fleuri, 546
Fleuri à cinq lieuës de Roüen, 169
S. Florent, 188
S. Florent le Vieux, ou Glone, 426
Fontenai, 179
Fontenelle ou S. Vandrille, 168
Les Fossez, ou S. Maur au Diocese de Paris, 433
Folvverd, 652
Frage, 822
Fravvenmunster, 734
Fritzlar, 84. 69
Fuessen, 748
Fulradovilliers, ou S. Bilt, 144
Fulde, 88. 90. 688

G

Saint Gal, 136. 737
S. Gandersheim, 682
S. Gaudiose, 18
Gengembach, 129
S. Genes, 588. 857
Geomes prés de Langres, 314. 605
S. George de la Couronnée, 36. 808
S. George dans la Forest noire, 737
S. George de Rieti, 790
Gerrisheim, 682
S. Germain d'Auxerre, 586
S. Germer, 168
S. Germini, 793
Gigni, 594
Glanfeüil, ou S. Maur sur Loire, 189
Glastenburi, 277. 851
Sainte Glossine, 625
S. Goar, 146. 631
Godit, 608
Gorze, 211. 625
Goudargne ou Caseneuve, 360. 367

Granfel, 725
La Graffe, 247. 368
Saint Grate, 837
S. Gregoire de Rome, 786
Grez, 456
Gueret, 234
S. Guilain, 642
Gelone, ou S. Guillem, 361

H

Hamanaburg, 84
Hasenried ou Herried, 714
Hasnon, 643
Haspres, 160
Hautvilliers, 571
Heidenheim, 114
Helmenstad, 657
Herford, 664
Hersfeld, 684
Hi, 325
S. Hilaire de Carcassone, 371
Hirsauge, 718
Honovv en Alsace, 143
Hornbac, 131
S. Hubert, v. Andain.
Hurdaspal, 832

I

Jarrou, 855
S. Jean d'Angeli, 396
S. Jean dans le Diocese de Narbonne, 369
S. Jean de la Pegna, 835
S. Jean de Pravie, 260
S. Jean de Sens, 576
S. Janvier de Naples, 774
Igal, 832
Inde, 350
Intramne ou Entrames, 445
S. Josse, 583
S. Ilar de Galiate, 31
Islebarbe, 360. 589
Sainte Julie de Bresse, 42
S. Julien de Monteluco, 794
S. Julien de Samos, 841
S. Julien de Tours, 452
Les deux Jumeaux, 687
Sainte Justine de Padouë, 804
Juvigny, 6,6

K

Kempten, 127. 746
Kitzingen, 104

L

Landevenec, 424
S. Laurent de Bourges, 253
S. Laurent dans le Diocese de Narbonne, 369
S. Laurent de Ravenne, 8[illegible]1
S. Laurent sur la Rize, 369
Lauresheim ou Lorch, 148
Leberavv, ou de S. Alexandre, 144
Lehon prés de Dinan, 419
Lentes en Espagne, 267
Lerins, 245
Leutane, 267
S. Leufroy, v. la Croix,
Leyre en Navarre, 832
Lerat, 3[illegible]2
Liessies, 158
Lindisfarne, 855
Lobes, 155
Lorban, 269
Locedio, 37
S. Lucien de Beauvais, 167
Luel, 867
Lure, 620
Luxeüil, 229. 619. 750. 772

M

Machesbac, 687
Mairé, 397
Malmedi, 152. 638
S. Mames de Ravenne, 801
Mansée ou Lunelach, 130. 750
Mantenai, 574
S. Marc de Rome, 785
S. Marcel de Chalon, 250
Marchienne, 643
Marcillac, 236
Sainte Marie de Cingla, 14
S. Marie de Baulis, 374
S. Marie de Farfe, 290
S. Marie au Lieu-sain, 23
S. Marie aux Martyrs, 57
S. Marie d'Orbonne, 260
S. Marie d'Organ, 807
S. Marie ou Nostre-Dame de Soissons, 502
S. Marie au delà du Tibre, 785
Marmoutier, 449
Marnai dans le Comté de Maurienne, 534
Maroilles, 160
S. Martial de Limoges, 3[illegible]2
S. Martin d'Autun, 599
S. Martin de Coussi, 509
S. Martin d'Escalade, 266
S. Martin de Ferran, 266
S. Martin en Galice, 840

S. Martin de Ravenne, 801
S. Martin de Rome, 784. 786
S. Martin de Sarras, 836
S. Martin de Tours, 193. 434
Massai, 350
Matiée, 785
S. Maur ou Glanfeüil, 427
S. Maur au Diocese de Paris, 536
Mauzi ou Neuvi en Auvergne, 579
S. Maurice, 131
Maurmunster, 350. 722
S. Maximin, 630
Mauzac, 244
S. Medard de Tours, 452. De Soissons, 516
Medeshamsted ou Peterburg, 856. 802
Meldrad, 6 7
Menat, 243 349. 834
S. Mesmin, 358. 360. 541
Menstre, ou sainte Mildrede, 275. 855
Metten, 127. 755
S. Millan, v. Emilien.
Milize, 117
S. Michel de Pedrose, 258
S. Michel, 213. 626
Miteret, 223
Mithlac. 628
S. Modeste, 773
Mottiac, 236
Molosme, 605
Monasteres d'Aquitaine. 349
Monasteres de Benedict-Beurn, Vvesbrun, & huit autres dans le Diocese de Frisingen, bâtis par les Comtes Lanfroy, Vvaldram, & Eliland, 125
Monasteres du Diocese du Mans, 190. 453
Monstier la Celle prés de Troye, 573
Monstierender, 213
Moustier S. Jean, 227. 586
Monstierramei, 573
Monstreüil, 180
Monine, 819
Montamiat, 32. 796
Mont-Cassin, 8. 757
Mont Sainte Marie, 103
Mont S. Michel, 182
Montoliou, 371
Morbach, 129. 725
Moyenmoutier, 925
Murhart, 713

N

Saint Nabor, 211
Nantua, 595
S. Neot, 873
Nermontier, 399
Neuvillers, 111
Nider-Altaic, 130. 753
Noaillé, 396
Nonantule, 42. 799
Novaleze, 44. 819

O

Ober-Altaic, 130
Obermunster, 750
Octra, 835
Mont sainte Odilie, 141
S. Odulphe, 651
Olone en Lombardie, 39
Orbagnane, 835
Orbais, 568
Ordorff, 84
Origni, 522
Otingen, 121
Ottenburen, 748
S. Oüen de Roüen, 467. dans le Maine, 190

P

Palatiole, 33. 802
S. Pancrace, 3
S. Pantaleon, 18
S. Pelage d'Oviede, 261. 840
Peirissas, 372
Perpignan, 839
Pfeffers, 130. 745
S. Pierre d'Alifas, 21
S. Pierre de Barcelone, 836
S. Pere ou Pierre de Chartres, 538
S. Pierre de Cardagne, 844
S. Pierre de Ferentila, 792
Blandinberg ou S. Pierre de Gand, 651
S. Pierre de Liege, 638
S. Pierre de Lindisfarne different de l'Eglise de Lindisfarne, 329
S. Pierre de Lodi, 818
S. Pierre de Lyon, 128. 589
S. Pierre de Nevers, 395
S. Pierre de Pavie, 38
S. Pierre de Port, 844
S. Pierre des Roches, 842
S. Pierre de Saltzbourg, 45. 749
S. Pierre de Sens, 576. 579
S. Pierre le Vif, 220
S. Pierre de Villeneuve, 257
Pinamellar, 822
Pollesvvord, 854
S. Pons, 247
S. Polycarpe, 370
S. Porçain, 608
Potieres, 601
Sainte Praxede, 784
Prom, 144. 631

Psalmodi, 373

R

RAculf & autres Monasteres du Kent, 270
Ranzol, 236. 239
Nostre Dame de la Regle, 379. 385
Rheinavv, 735
S. Remy de Rheims, 209. 558
S. Remy de Sens, 576. 580
Remiremont, 620
Repton, 285. 857
Richenovv, 129. 725
Ripol, 837
S. Riquier, 165. 474
Roche, 835
Roiane, 822
S. Roman de Doniscle, 266
Romans, 611. 612
Rufec, 394

S

SAint Saens au païs de Caux, 176
Sahagun, 257
Salcede, 835
Salone ou S. Privat, 144
S. Salve prés de Valenciennes, 687
Satesbury, 879
S. Satyre, 811
S. Savin, 349
S. Sauveur, 773. 792
S. Sauveur de Leret, 842
S. Sauveur ou Nostre Dame prés le Mans, 455
S. Sauveur de Marseille, 247
S. Sauveur de Sarlat, 396
Sauvigni, 589. 595
Scepey, 855
Schen, 745
Sainte Scholastique, 458
Schauvarts, 129
Schvvartzach, 713
S. Sebastien dans les Catacumbes, 788
S. Seine, 230. 342. 610
Seissieu, 533. 534
Selgenstad, 685. 688
Selsei, 282
Senones, 212. 624
S. Serge de Rome, 784
Serasie, 832
S. Servais, 684
S. Servule, 805
S. Sever, 800
S. Sylvestre & S. Martin de Rome, 785
S. Simplicien de Milan, 811
S. Sixte, 651
Sainte Sixte de Plaisance, 817
Sobrade, 261
Sachabuag, 306
Sogarço, 267
Solignac, 384
S. Sophie de Benevent, 19. 22. 772
Stavelo, 151. 630
Strade ou S. Genou, 394
Streneshal, 856
Subiac, 787
S. Symphorien de Treves, 630

T

TAbane, 822
Tergernsée, 129. 152
Thanet, 275
Thierhaubten, 127
S. Tiberi, ou S. Tuberi, 368
Tillid, 190
Tinemuth, 856
Tolla & autres de Plaisance, 39. 798
Tournus, 607
De Treviste, 42
Troclar, 249
Truvic, 844
Tunion, 843
Turhold, 666

V

VAbres, 372
Val-Dieu au Diocese d'Oviede, 843
S. Valentin de Terni, 788
S. Vannes, 215
Vareilles, 520
Varengeville, 625
S. Vâst d'Arras, 160. 643
Nostre Dame de Veaune, 247
Vegenne, 385
Vertou, 425
Vezelai, 601
Vierzon, 356
Villeloin, 448
S. Martin de Villemagne, 370
S. Vincent de Capouë, 779
S. Vincent de Fistolles, 267
S. Vincent de Laon, 522
S. Vincent du Mans, de Milan, 454 809
S. Vincent d'Oviede, 260
S. Vincent de Voltorne, 26. 775. 778
S. Vital, 800
S. Vital en Alsace, 144
S. Vivant, 607
S. Urbain, 573
Vveissembourg, 721
Vventoch, 275

Vvildsbourg,

Vvildsbourg, 714
Vvilton, 851
Vvinburn, 280. 257
Vvinchelcombe, 330
Vviremouth, 859

Y

YHama, 266
Yrache en Navarre, 834

Z

SAint Zacharie prés des Pyrenées, 832
Saint Zacharie de Venize, 804
Zebro, 840
Saint Zenon de Verone, 45. 805
S. Zoile d'Armillat, 825

Fin de la Table des Monasteres.

TABLE DES MATIERES.

A

Abbez Evesques, 266
Abbez de S. Riquier obligez d'aller à la guerre. Ils gardoient autant qu'il se pouvoit la regle Monastique dans les Armées, 479
Abbo Religieux de S. Germain écrit l'histoire du siege de Paris par les Normans, 527
S. Abel Archevesque de Reims, puis Moine de Lobes, 156
Abstinence, v. Austerité.
Abstinence de vin, 90. 94. 151. 286
S. Acca Evesque d'Hagustald, 306
S. Adalard Abbé de Corbie, 481
Adalberon Evesque d'Ausbourg met la reforme dans Laurtsheim, 718
Adalbert heretique, 73
Adalbert Religieux de Fleury a écrit l'histoire de la translation de S. Benoist, 548
Adalgise Abbé de Vabres, 372
S. Adamnan Abbé de Hi, 325
Adalard Archevesque de Cantorbery, 274
Adeler Religieux de Fleury, 548
Adelme Religieux de S. Calais, & ensuite Evêque de Sez, écrit la vie de sainte Opportune, 464
Adelme Abbé de Castres détrompé de l'Astrologie judiciaire, ne s'applique plus qu'à la contemplation des veritez de la Foy, 575
S. Adon Archevesque de Vienne, 615. Son Martyrologe, 616
Adosinde veuve de Silo Roy d'Asturie se fait Religieuse, 260
Adremar fonde Montierramer, 573
Adrevalde Moine de Fleury continuateur de l'histoire des miracles de S. Benoist, 548
Le Pape Adrien rétablit le Monastere de S. Estienne, celuy de S. André, 6. & celuy de S. Adrien ou de S. Laurent, 6
Agelberge Imperatrice & Religieuse de saint Sixte de Plaisance, 817
Agilulfe Abbé de Stavelo, 152
Agiolfe Abbé de Solignac, 354 384
Translation des Reliques de S. Aicadre & de S. Hugues, 644
Aigmar Prestre rétablit Figeac, & en est fait Abbé, 381
Aimoin Religieux de S. Germain de Paris écrit l'histoire de la translation des Reliques de S. Vincent à Castres, 377. Il est different d'Aimoin de Fleury, 526
Ainard Doyen de S. Martial & les autres Chanoines de son Chapitre se font Moines, 383
Albane & Bertane sœur de S. Guillem, Religieuses, 363
Albert Abbé de Rippon, 310
Albin Abbé de S. Augustin, ami du venerable Bede, 274
S. Alcmont Evesque d'Agustald, 307
Abbayes de S. Martin de Tours, de Ferrieres, de S. Loup de Troye, de S. Josse données à Alcuin par Charlemagne, 435. 438. 439. ses écrits & ses lettres, 123. 442. 591. 644.
Pourquoy la fondation de l'Université de Paris a esté attribuée à Alcuin, 438
Alding Abbé de Monstier la Celle, 575
S. Aldric Religieux de Ferrieres est fait Precepteur du Palais, puis Abbé de Ferrieres, & ensuite Archevesque de Sens, 577. Il fonde & rétablit des Monasteres, 454
Alduvin Abbé de Lindisfarne, 331
Alfonse le Chaste Roy d'Asturie estant enfant fut élevé dans le Monastere de Samos, 258
Alfonse Abbé de Castres, 248
Alfroy Evesque d'Hildesheim, 682
Alman sçavant Religieux de Hautvilliers, 577
Althée Evesque de Syon, 231
S. Alton fonde Altenmuuster, 125
Alveus Abbé de S. Hubert, 354 631
Amalberge Abbesse de sainte Julie de Bresse, 815
Sainte Amalberge Religieuse, 154
Translation de S. Amand, 645
Amaurri Evesque de Spire, 721
Amblulfe offert au Monastere de Novaleze suivant la Regle, 819
Ambroise Autpert Abbé de S. Vincent de Volturne, 28. son Commentaire sur l'Apocalypse, 29
L'amour divin adoucit l'austerité, 437
Anastase le Bibliothecaire, Abbé, 788
S. Anastase Religieux & Martyr, 826
Andegar Abbé de Kempten, 746
Ansroy Abbé de Nonantule, 799
Angelar Abbé de Mont-Cassin, resident à Teane, 771.
Angelome Religieux de Luxeüil, & ses Ouvrages, 620

Angilbert Archevesque de Milan reforme les Monasteres, 809
S. Angilbert Abbé de S. Riquier, 439. Il rebâtit le Monastere, 473. Il va à Rome en qualité d'Ambassadeur de Charlemagne, 476
Anien Abbé au Diocese de Narbonne, 369
Donation d'Anovareth à S. Maur sur Loire, 429
Le Bienheureux Ansbauld Abbé de Prom, 633
S. Anschaire Archevesque d'Hambourg presche la foy en Dannemark & en Suede, 665
Ansegise Archevesque de Sens, 579
Ansegise Abbé de S. Vandrille & d'autres Monasteres: il prend soin de les reparer & d'y faire fleurir le service de Dieu, 469. Il fait une collection des Capitulaires, 471. son testament,
Ansegise Abbé de Luxeüil y rétablit la discipline, 619
S. Anselme bâtit Nonantule & des Hôpitaux. Il défend à ses disciples d'écrire sa vie, 41
Anso Abbé de Lobes, 157
Antiperge fille de Didier Roy de Lombardie, Abbesse de sainte Julie, 42
S. Antonin Abbé de S. Agripin, 780
S. Appian Religieux de S. Pierre au Ciel d'or, 811
Apollinaire Abbé de Flavigni, 354. 565. 606
Le B. Apollinaire Abbé du Mont-Cassin, 759
Apologie des Martyrs de Cordoüe par S. Euloge, 829
Ardon-Smaragde écrit la vie de S. Benoist d'Aniane, 360
Argeric Abbé de Samos, 258
S. Argimir Religieux & Martyr, 816
Arno Archevesque de Saltzbourg dresse un état des donations faites à son Eglise, 122. 749
Arnou Abbé de Nermonstier, 354. 399
Asiuer premier Abbé de Prom, 146
S. Athanase Evesque de Naples enterré dans le Mont-Cassin, 775
Athelred Archevesque de Cantorbery, 848
Attilon ou Atile Solitaire, 345. 348. 369
Atto Evesque de Frisingen, 751
Atto Evesque de Verdun, 627
Atto Abbé de S. Hilaire de Poitiers, & depuis Evesque de Saintes, 377
Aubry Evesque de Langres reforme le Monastere de Beze.
Les Reliques de S. Augustin sont transferées dans le Monastere de S. Pierre de Pavie, 38
Sainte Aure Religieuse & Martyre, 826
S. Aurele Martyr de Cordouë, 825
Aurelien Aunarius Archevesque de Lyon, 593
Ausnarius Abbé de Lezat, 372
Austerité ou abstinence, 16. 27. 142. 147. 180. 152. 234. 392. 384. 343. 356. 404. 407. 446. 475. 486. 490. 525. 560. 249. 567. 676 612. 640. 675. 679. 736. 843.
Azarias Religieux de Corbion, 540

B

Translation des Reliques de S. Babolen, 536
Badilon premier Abbé de Seillieu, 594
Bagga Religieux de S. Vandrille, 170
S. Bain Abbé de S. Vandrille, & ensuite Evêque de Theroüane, 169
S. Balter Ermite, 334
S. Barnard Archevesque de Vienne, 611
Barnoin Archevesque de Vienne établit les Religieux de Montierender dans l'Abbaye de S. Chef, 618
Translation de S. Basle, 566
Bassace Abbé du Mont-Cassin, 760
Translation de sainte Bathilde, 537
Bathuric Evesque de Ratisbonne obtient l'Abbaye de S. Emmeran, qui fut aussi possedée par ses successeurs, 752
Baugulse Abbé de Fulde, 687. 95
Translation des Reliques de S. Bavon à saint Omer & à Nelle, 652
S. Beat Abbé en Asturie défenseur de la foy contre Elipande, 262
S. Bede Prestre Religieux de Jarovv, 316 Il écrit à Egbert Archevesque d'York. 320. Presens faits par Bede aux Prestres de sa Communauté, 323. Saint Bede reveré à Gennes, 820
Reforme de l'Abbaye de S. Benigne de Dijon, 603
Benigne Abbé de S. Vandrille, 170
S. Benoist Evesque d'Albenga, 821
Benoist Evesque de Spire, 721
Translations du corps de S. Benoist pendant les ravages des Normans, 549
Feste de l'Illation de S. Benoist le 4 de Decembre, 550
Eloge de la Regle de S. Benoist par les Peres du Concile de Douzi, 567
Benoist premier Abbé de S. Ambroise de Milan, 43
S. Benoist d'Aniane se fait Religieux à S. Seine 342. Il fonde Aniane, 345. Il combat l'heresie de Felix & d'Elipande, 348. Il est commis pour la reforme des Monasteres de France, 353. sa mort & ses Ouvrages, 357. 358
Benoist Abbé de S. Maur des Fossez, 536
Benoist Religieux de S. Faron, 554
Bernard Evesque de Vvormes, 721
Bernard Abbé de S. Gal, 742
Bernard Abbé de Solignac, 384
S. Bernon fonde Gigni, 394
Bernvvic Abbé de S. Gal, 739
S. Bertaire Abbé du Mont-Cassin, 764

Berte fille de l'Empereur Lothaire Abbesse d'Avenay, 572
Sainte Berte Abbesse de Blangi, 164
Translation des Reliques de sainte Berte, 723
Bertholfe Archevesque de Treves, 629
Bertilon Abbé de sainte Benigne, 604
Bervvard Abbé de Cantorbery, 278
S. Bilfroy Ermite, 315
Sainte Bilhide Religieuse de Mayence, 83
Billets pour recommander l'ame des deffunts, 728
S. Blaitmac Abbé & Martyr, 326
S. Bobin Evesque de Troyes, 214
S. Bonet Evesque de Clermont, 228
S. Boniface Archevesque de Mayence, 63 75. Il sacre le Roy Pepin à Soissons, 76. Son martyre, 77. Ses travaux & son humilité, 76
On tire des Religieux de Bonneval pour mettre la reforme dans Aisnay, 539
Boso Abbé de Fleury, 547
Boton Abbé de Ripon, 310
Bracelet au bras droit ornement Royal, 867
Breguvin Archevesque de Cantorbery, 273
S. Brithun Abbé de Beverley, 302
S. Brithvvald Archevesque de Cantorbery, 269
S. Burchard Evesque de Vvirtzbourg, 106
Bugge Abbesse en Angleterre, 275. 281

C

Cardinaux de l'Ordre Monastique, 789
Carloman Duc des François se fait Religieux au Mont-Cassin, 10. Son humilité & sa patience, 11
Case, 746
Celle Abbé de Maurmunster, 222
Celulfe Roy de Northumbre & ensuite Religieux, 307
S Ceolfrid Abbé de Vviremouth, 311. 312
Ceolnoth Archevesque de Cantorbery, 847
S Chaffre Abbé du Monastere qui porte son nom, 241
Chapitre General du Mont-Cassin, 764
Charité mutuelle & envers les pauvres, 407. 351. 550. 639. 137. 176. 346. 487. 488. 675. 679. 363. 111. 680. 707. 720. 617.
Zele de Charlemagne pour la reforme des Monasteres, 337
Charlemagne se sert d'Alcuin dans ses Etudes, 439
Le Roy Charles le Chauve va reverer les Reliques de S. Maur dans l'Eglise des Fossez, 433
Charles Archevesque de Mayence, 87
Childeric III. renfermé dans S. Bertin, 63
Christian Druthmar sçavant Religieux. Ses ouvrages, 639
Chrestien Evesque d'Auxerre, 568
S. Christophle Religieux & Martyr, 826
S Chrodogange Evesque de Mets met les Reliques de S. Nazare dans Lauresheim, 148
Coadjuteur d'Abbé, 386
Translation du corps de sainte Colombe, 700
Sainte Colombe Religieuse & Martyre, 826
CONCILES où l'on fit des Reglemens pour la discipline, D'Aix la Chapelle, 338. D'Arles, 339. 340 D'Attigny, 207. De Calcut, 299. De Châlons, 339 340. Cliffe en Angleterre, 271. d'Ingolvving, 132. Francfort, 149 535. De Germanie, 171. Germini, 540. De Kingesbury, 861. De Lestines, 72. Mayence, 339 340 Meaux, 556. Pavie, 8 0. De Reims, 340. De Rome, 787. De Saltzbourg. De Savonieres, 566. De Sisteron, 394. De Soissons, 73. De Teuver, 712. Tours, 339 340. De Tousy, 566. De Verneüil, 206. 533.
Condeloc Religieux de Redon, 404
Confession articulaire, 49
Confessor, signifie Religieux Convers ou Penitent dans les Chartes d'Espagne, 261
Conrad Abbé de Kempten, 747
S. Constantin ou Cyrille Apostre des Sclavons, quarante jours avant sa mort il prit l'habit Monastique à Rome, 795
S. Convoion Archidiacre de Vannes se fait Religieux & bâtit Redon, 401
Eloge de l'Observance de Corbie, 505
S. Corbinien fonde l'Eglise de Frisingen, 47. 49
Monasteres de Cordouë, 822
Retablissement & reforme de l'Abbaye de Sainte Croix de Poitiers, 398
Religieux de Croyland qui vécurent cent ans ou plus, 865
Cuthbert Archevesque de Cantorbery, 270
Reliques de S. Cuthbert transferées en divers lieux, 860
Cuthbert Abbé de Vviremouth, 315
Sainte Cuthburge Abbesse de Vvinburne, 278

D

Dadon tres-vertueux Solitaire pose les fondemens de l'Abbaye de Conques, 380
Deo gratias, 314
Diederic Religieux Allemand Auteur de l'Histoire de l'Illation des Reliques de S. Benoist,
S. Dieu-donné Abbé de Mont-Cassin, 759

Sainte Digne Religieuse & Martyre, 826
Disciple d'Alcuin, 439
Reglemens pour la discipline Monastique. *v.* Conciles.
Dixmes, 749
Dodon Abbé de S. Savin, 383. 394
S. Dodon Abbé de Valers, 157
L'Abbaye de S. Donat dans le Diocese de Milan, dépendoit de l'Eglise de Pavie, 818
Donzere donnée à deux Evesques de Viviers: puis unie à Tournus dans le IX. Siecle, 609
Dreux Evesque de Mets & Abbé de Luxeüil se noye en peschant dans la riviere de Loignon, 619
Dreux fils de Charles le Chauve élevé dans le Monastere de S. Amand, 646

E

Eangithe Abbesse Angloise, 275
Epreuve par l'eau boüillante, 571
Ebole Abbé de S. Germain de Paris fait mettre dans une tres-riche chasse les Reliques du Saint, 527
Ebbes Archevesque de Reims, 558
S. Ebbo Archevesque de Sens, 220
Ecolles de Fleury & de Meun, 542
Eda Duc de Northumbre & ensuite Abbé d'Etgegenford, 310
Edbert Roy de Northumbre & ensuite Moine, 308
Edbert ou Edbrits Abbé de Selsei, 282
Edburge Abbesse, 281
Edfrid Evesque de Lindisfarne, 328
Edgithe sœur d'Alfred Roy d'Angleterre & Religieuse, 854
Edilvald Evesque de Lindisfarne, 328
Le Duc Edmond fonde S. Pierre de Lindisfarne, & en est fait Abbé, 329
Edred Abbé de Luel, 867
Edvvold refuse d'étre Roy d'Estangle & se fait Ermite, 857
Egbert Archevesque d'York, 305. 435
S. Egbert Prestre & Moine Anglois, 325
Egil Abbé de Fulde, 659
Egil Abbé de Prom, & ensuite de Flavigny est fait Archevesque de Sens, 52. 597. 598. 634
Eginard Abbé de Blandinberg: de S. Bavon, 651
Eginard fonde Selgenstad & y met les Reliques de S. Marcellin & de S. Pierre, 685
Eglises des Monasteres, 347. 715. 716. 757. 784
Eglises & Monasteres d'Espagne ruinez par les Maures ou Sarrazins, 255
S. Egvvin Evesque de Vvorcestre, 282
Elbert Archevesque d'York eut pour Disciple Alcuin, 306. 435
Elephant Abbé de S. Guilain, 642
Sainte Emere de Banioles, 268
Enbald 1. & 2. Archevesque d'Yorck, 306
Eneé Evesque de Paris porte par respect la chasse de S. Maur, 433
S. Erbland Abbé d'Aindre, 183
Erchempert Historien, 772.
Erdulfe Evesque de Lindisfarne, 867
Erembert Abbé de Corbie, 166
Le B. Erkembold Evesque de Teroüane, 163
Erlebauld Abbé de Richenovve, 729
Erlefroy Abbé de S. Bertin, 162
Ermanric Religieux d'Elvvangen écrit la vie de S. Magne,
Ermentaire écrit l'Histoire des miracles de S. Filbert, 400. 401
S. Ermes Abbé de Lobes, 158
Erpuin Abbé de Lindisfarne, 331
Etha Ermite, 334
Ethelvvolphe Poëte a écrit en vers l'Histoire de son Monastere de Lindisfarne, 334
Ethelvulphe Roy d'Vvestsex fait une riche offrande à l'Eglise Anglicane, 850
Etvvin Roy d'Vvestsex & ensuite Religieux, 277
Le Pape Estienne II. passe l'hyver dans Saint Denys en France, & y est guery par l'intercession du Saint, 203. Decrets faits par luy au Monastere de Bretigny, 167
Le Pape Estienne III. étant encore Religieux de S. Chrysogone fut tiré du Cloistre par le Pape Zacharie. Il succede à Paul, 15
Estienne Archevesque de Naples y bâtit trois Monasteres, 18
Estude des Lettres, 316 317. 643. 693. 708. 711. 719. 742. 438. 95. 729
S. Eucher Evesque d'Orleans, 194
Eudes Abbé de Corbie, 508. & ensuite Evesque de Beauvais, 512. 515
Eudes Abbé des Fossez repolit la vie de Saint Maur, 433. & l'Histoire de la Translation du même Saint, 434
Everard Evesque de Spire, 721
S. Euloge Prestre de Cordouë, 822. 830. Sa Lettre à Vvillesinde Evesque de Pampelone, 832
Eusebie Abbesse de Nostre Dame de Vaune, 246
Eustase Abbé de S. Benoist de Conversane, 783
Evvrard Archevesque de Sens, 579

F

Saint Fandille Religieux Martyr, 826
Fardulfe Abbé de S. Denys, 528

Farvald Duc de Spolete envoye des vivres aux Religieux de Farse, 25
Fastrade femme de Charlemagne enterrée dans S. Alban prés de Mayence, 149
Reliques de sainte Fauste transferées au Prieuré d'Arnac où étoient les Religieux de Solignac, 384
S. Felix Religieux & Martyr, 826
Felix écrit la vie de S. Guthlac, 295
Feolgid Archevesque de Cantorbery, 847
Translation des Reliques de S. Filbert à Dee 400. à Cunault, 401. à Maillay, 401
S. Findan reclus, 735
Le B. Flotbert Abbé de Stavelo, 152
Florus sçavant Diacre de Lyon déplore la desolation des Monasteres, 595
S. Folquin Evesque de Teroüane transfere & cache le corps de S. Bertin, 649
Fondation de Casaure par l'Empereur Louis II. qui le comble de graces, & y mit le corps de S. Clement, 794
Fortunat Abbé de Grade met les Reliques de S. Joseph d'Arimathie dans l'Abbaye de Moyenmontier, 615
Fouques Archevesque de Reims empéche que Baudouin Comte de Flandre, ne s'empare de S. Vast & de S. Bertin : Sa mort, 650. 668
Fouques Abbé de S. Remy de Reims, 559
Translation de S. Fraubert, 573
Fretbert Evesque d'Hagustald, 307
Fremont Ermite : Sa vie a esté écrite par Burcard, 857
Fridegils Religieux de Lindisfarne, 330
Sainte Frideswide Religieuse d'Oxford, 297
Fridugis Chanoine Abbé de S. Martin, & de S. Bertin met des Chanoines dans l'Eglise de S Omer, 646
Fridugis Abbé de S. Martin, 440
La Cathedrale de Frisingen étoit encore deservie par des Religieux dans le IX. Siecle : Ses Evesques, 751. Elle fut dediée à la sainte Vierge & à S. Benoist, 45. 52
Frodoin Abbé de Novaleze, 819
Fromistan Abbé de S. Vincent d'Oviede, 260
Frotaire Evesque de Toul, 624
Le B. Fulrad Abbé de S. Denys, 201

G

Saint Gal Abbé, 135
Garsias Fortunius Roy de Navarre se fait Religieux à Leyre, 833
Gaudence Abbé de S. Ambroise, 810
Gauffroy Abbé de S. Benoist de Bari, 783
Gauzbert Abbé de S. Maur sur Loire, 428
Gauzlin Abbé du méme Monastere, 430
Geilon Abbé de Nermontier s'établit dans S. Valerien de Tournus, 608. Il est fait Evesque de Langres, 609
S. Gemini, 793
S. Genes, 386
Reliques de S. Genou transferées à Strade, 395
Reliques de S Gentien transferées à Corbie, 513
S. George Abbé de S. Sauveur d'Utrecht, 81
S. George Religieux d'Orient vient à Cordouë & y souffre le martyre, 825
Translation de S. George Martyr & Religieux & de quelques autres Reliques dans l'Abbaye de S. Germain de Paris, 831
Gerfroy Ermite qui avoit demeuré à S. Maur sur Loire va enseigner la Regle aux nouveaux Religieux de Redon, 405
Justification de Gerfroy Moine de Flavigny, 600
Translation des Reliques de S. Germain de Paris, 200. 526. 527
Gerunge Abbé d'Hirsauge, 720
Gerunge Abbé de Kempten, 747
Gervolde Abbé de S. Vandrille, 468
Gilbert ou Tilbert Evesque d'Agustald, 307
Gisle sœur de Charlemagne Religieuse bâtit l'Eglise de Chelle, 536
Gisle & Colombe Religieuses de Chelles, 536
Gisle fille Charlemagne Religieuse, 439. 440
Gisle fille de l'Empereur Lothaire Religieuse de sainte Julie de Bresse, 816
Gisle fille de l'Empereur Louis II. Abbesse de sainte Julie, 816
Gisulfe Abbé du Mont-Cassin, 757
Translation de sainte Glossine, 625
Godolen Abbé de Noaillé fait écrire la vie de saint Julien, 397
Goibert donne 33. terres à l'Abbaye de S. Bertin en y offrant son fils Gombert, 648
Gonthier cy-devant Archevesque de Cologne communie parmy les Laïques dans le Mont-Cassin aprés Lothaire Roy de Lorraine, 770.
Gontrad Abbé de Liessies, 158
Gontran Abbé de S Martin & ensuite Archevesque de Tours, 193
Translation des Reliques de S. Gorgone à Marmontier, 449
Gothescalc Moine d'Orbais, 561
Gotzbert Abbé de S. Gal, 737
S. Grat Evesque d'Aoust, 746
Gratien Abbé du Mont-Cassin, 15
Le Pape Gregoire II. rebâtit des Monasteres prés de S. Paul de Rome, & auprés de sainte Marie Majeure, & fonde celuy de S. Agathe, 2
Gregoire III. rebâtit les Monasteres de S. Pancrace & de S. Chrysogone, 3
Grimald Abbé de S. Gal, 739

S. Grimbault Religieux enseigne les Lettres à Oxfort, 875
Grimlaic Prestre compose une Regle pour les Reclus, 570
Translation des Reliques de S. Gui à la nouvelle Corbie de Saxe, 663
S. Guillaume Religieux du Monastere de Gellone ou de S. Guillem, dont il estoit fondateur, 365
Guitmar Abbé de S. Riquier, 165
Gundeland premier Abbé de Lauresheim, 143
Gutier Abbé de Sobrade, Monastere double, 261
S. Gutlac Ermite, 285. 861

H

Saint Haberne Reclus & Martyr, 825
S. Hadeloge, 104
S. Hadulphe Abbé de S. Vast, & ensuite Evêque d'Arras. 168
Haimon Abbé d'Halberstad, 653
S. Haimond & S. Veremond bâtissent le Monastere de Meda, 44
Haistulphe Archevesque de Mayence, 607
Halduin Abbé de Hautvilliers, 570
Hardum Religieux de S. Vandrille, 468
Sainte Harlinde Abbesse d'Eike, 153
Hartmet Abbé de S. Gal 741
Hatta ou Bonose Abbé de Fulde, 709
Hatto Archevêque de Mayence, 687 712
Hauto ou Odo Abbé de Stavelo, met la reforme dans Montierender, 572
Heberne Abbé de Marmoutier puis Archevêque de Tours, 452
Hedda Abbé de Medeshamsted tué avec ses Religieux,
Le bienheureux Heldrad Abbé de Novaleze, 810
Translation des reliques de sainte Helene à Hautvilliers, 570
Helisachar Abbé de saint Maximin, 630
Henri Abbé de Corbion, 540
Heresie de Felix & d'Elipande refutée par Alcuin, 438
Heri sçavant Religieux de saint Germain d'Auxerre, 587
Heribauld Evêque d'Auxerre, 586
Hermefrid s'offre à saint Benoist *par les cheveux de sa teste*, 771
Hermeris Abbé du Montcassin, 15
Herpelin Religieux Grec, 387
Hetti Archevêque de Treves, 629
Hetto Evêque de Basle, 726
Higbald Evêque de Lindisfarne, 328
Hilaire Evêque de Teane, 772
S. Hildeman Evesque de Beauvais, 514
Hildemar Religieux fait un Commentaire sur la Regle de S. Benoist, 809
Hilduin Abbé de S. Medard, 516. & de S. Denys, 518. 529 Et de S. Germain, 514.
Hilduin Abbé de S. Denys écrit un ouvrage touchant la vie de ce saint Evesque, qu'il soûtint estre le même que S. Denys l'Areopagite, 532. Translation des Reliques de S. Denys, 532
Hilduin Abbé de S. Bertin y entre mal, & gouverne bien, 650
Sainte Hiltrude Vierge, 158
Hincmar Religieux de S. Denys & ensuite Archevesque de Reims, 533. 560
Hincmar le Jeune Evesque de Laon, 564. 566
Hitto Evesque de Frizingen, 751
Hormange Abbé de Maroilles, 180
Hospital prés de Jerusalem dans le Champ du Potier dont il est parlé en S. Matthieu, 640
Hubald Religieux de S. Amand enseigne les Lettres à Reims, 567
Hubert Abbé de Vviremouth, 315
Translation du corps de S. Hubert à Andain, 637
S. Hubert Religieux de Bretigny, 167
Hucbaud sçavant Religieux de S. Amand, 646
S. Hugues Archevesque de Roüen, 173
Hugues fils de Charlemagne Abbé de S. Bertin, 646
Hugues fils de Lothaire Roy de Lorraine relegué dans S. Gal, 636
Hugues Abbé de S. Germain d'Auxerre, 588
Hugues Abbé de Conques, 382
S. Humfroy Evesque de Teroüane, 649
Humilité, 346. 365. 42 578. 570. 36. 617. 164. 327. 578. 681
Hunault Duc d'Aquitaine se fait Moine dans l'Isle de Ré, 254
S. Hyppolite Evesque de Bellay & Abbé de S. Claude, 230

I

Jacob Evesque de Toul 213
Reliques de S. Jacques Apostre trouvées à Compostelle, 839
S. Jacques Ermite, 387
Jambert ou Lambert Archevesque de Cantorbery, 274
Jean Archevesque de Ravenne met ou remet des Religieux dans S. Vital & à Palariole 802
Jean Evesque de Constance Abbé de S. Gal & de Richenovv, 238

S. Jean Evesque d'Hagustald fonde Beverlei 312
Jean Abbé de S. Melaine élû Evesque de Dol 415
Jean Religieux enseigne les sciences à Oxford, 876
Jean Diacre écrit la vie de S. Gregoire Pape 789
Jeremie Archevesque de Sens, 576
S. Jeremie Religieux & Martyr, 825
Jeremie Religieux de S. Riquier, 480
Imme Abbesse de Nostre-Dame de Soissons 522
Immine Abbesse du Mont sainte Marie, 108
Ina Roy d'Vvestsexe, & ensuite Religieux, 278
Jonas Evesque d'Orleans affermit la reforme établie dans S. Mesmin.
Iosué Abbé de S. Vincent de Voltorme. 354 755
S. Isac Religieux de Cordoüe & Martyre, 824
Isac Evêque de Langres reforme l'Abbaye de S. Benigne, 605
Pouvoir accordé par les Archevêques de Lyon aux Abbez de l'Islebarbe, 591
S. Isidore Religieux & Martyr, 826
Iso enseigne les lettres dans S. Gal, 743
Reforme de l'Abbaye de sainte Julie de Bresse, 815
L'Imperatrice Richilde fonde Juvigni, & y met des reliques de sainte Scholastique, 636

K

Kenred Roy de Merce, & ensuite Religieux, 276
Kenulfe Roy de Merce fonde Vvincheltombe, & le jour de la Dedicace donne la liberté à un Prince qu'il a fait prisonnier de guerre, 300
Kero Religieux de S. Gal traduit en Allemand la Regle de S. Benoist. 141

L

L'X avec un demy cercle vaut 90. dans les Chartes d'Espagne, 258
Lanfroy, Dalfin & autres Abbez de S. Germain de Paris pendant le VIII. Siecle, 200. 201
Lanfroy Abbé de Mauzac, 244. 355
Lecteurs du Roy, 705
Leidrade Archevesque de Lyon, 589
Leon IV. Pape élevé dans le Monastere de S. Martin de Rome, 786
Leon Abbé de S. Vincent, 779
S. Leovigilde Religieux & Martyr, 826
Leuboin Abbé de l'Islebarbe, 593
S. Leuffroy I. Abbé de la Croix, 175
Translation de son corps dans l'Abbaye de S. Germain de Paris, 465
Leutgar Abbé est appellé dans le Diocese de Milan pour travailler à la reforme des Monasteres, 809
Linbert premier Abbé d'Hirsauge,
Sainte Liobe Abbesse de Bischofsheim, 100
Monastere de Lob rétably par Lothaire Roy de Lorraine, 641
Translation des Reliques de S. Lomer à Blois, 541
Loquutorium, ou Parloir de Croyland, 865
Lotechan Evesque de Spire, 721
L'Empereur Lothaire se retire à Prom & y meurt revestu de l'habit Monastique, 650
Lothaire Roy de Lorraine. Son divorce avec Thiethberge, 774. Il va au Mont-Cassin & y est admis à la sainte Communion par le Pape Adrien, 770. 771
Lothaire fils de Charles le Chauve, est fait Abbé de S. Germain d'Auxerre, 586
Louis le Debonnaire étant Roy d'Aquitaine fonde ou rétablit plusieurs Monasteres, 379. Ce Prince & l'Imperatrice Judith vont à S. Medard pour y visiter les Reliques de S. Sebastien. Il s'y fit 18. miracles en presence de l'Empereur, 518. Il est guery dans saint Goar, 633
Louis le Germanique fait prier Dieu dans les Monasteres pour l'ame de Louis le Debonnaire son Pere; 710. Années de son regne, 754
Louis Abbé de S. Denys, 533
Loup Abbé de Ferrieres, 582. Il assiste au Concile de Verneüil & en dresse les Canons, 533
Guerre aux Loups, 625
S. Ludger premier Evesque de Munster, 653 il va demeurer au Mont-Cassin, 657
Luitbert Archevesque de Mayence, 748
S. Lulle Archevesque de Mayence, 96

M

Magenar Abbé de S. Denys, 205
Magenard Abbé de S. Faustin & de S. Jovite de Bresse, 815
S. Maian Confesseur, 371
Maio Abbé de S. Vincent de Voltorne, 779
Manlieu Monastere Royal, 395
Marc Evesque vit solitaire dans l'Abbaye de S. Medard, 521
Marcel enseigne les Lettres dans S. Gal, 742
Translation des Reliques de S. Marcellin à Redon, 411
Marcuard Abbé de Prom, 630

Sainte Marie Religieuse de Cuteclar & martyre, 825
S. Marin Ermite, 232
Translation des reliques de saint Martin à Auxerre, d'où elles furent rapportées à Tours par l'Abbé Heberne, 452
Le bienheureux Martin Religieux de Corbie, & Confesseur de Charles Martel, 166
Martyrs de Cordouë, 814
Martyre de deux cens Religieux de Cardagne, 844
Translation des reliques de saint Maur dans Glanfeüil par l'Abbé Gauzlin, 431. Autre translation de son corps dans le monastere des Fossez au diocese de Paris, 433
Sainte Maure, 574
Maurice Abbé de S. Benoist de Benevent
S. Mauronte Abbé de Florent, 188
Megingos Evêque de Virtzbourg, 107
S. Meinrad Ermite, 732
S. Me[illegible]elée Abbé de Menat, 242
Merole Religieux d'Evron Evêque du Mans, 192
Translation de saint Merri, [illegible]
[illegible] Abbé de S. Mesmin, 196
Sainte Mildrede Abbesse de Menstre, 275
Trois Abbez de S. Millan qui estoient aussi Evêques, 266
Milon sçavant Religieux de S. Amand, 646
Milon Religieux de S. Vandrille, 170
Miracles arrivez dans Redon, 408. 409. 411. 414
Miracle de sainte Berte Abbesse de Blangi, 480
S. Moduvenne Abbesse de Pollestvvord, 854
Moines reguliers, 802
Moires-Chanoines mis dans l'Eglise de sainte Marie au delà du Tibre, 785
Reglemens de l'assemblée d'Aix-la Chapelle de l'an 802. pour la reforme des Monasteres, 338 354
Decrets des Papes Eugene II. & Leon IV. touchant la discipline Monastique, 787
Reforme de l'Abbaie de S. Denis du temps de l'Abbé Hilduin, 529 De S. Martin d'Autun 595 De Montierender, 572
Monasteres d'hommes & de filles dépendans de S. Denis en France, 535
Monastere sous la protection particuliere des Princes, 19. 21
Monasteres lieux destinez à la pieté & non au divertissement, 271
Monasteres de Navarre visitez par S. Euloge de Cordouë, 832
Ravages des Monasteres par les Danois, 855. par les Hongrois, 751. par d'autres, 190
Faux Monasteres en Angleterre, 309

Monastere de l'Ordre de Cluni au mont Tabor dans l'onziéme siecle, 112
Fondation de Montamiat par Rachis Roy des Lombards, 32
Montcassin, 482
L'Empereur Louïs II. va au Montcassin, 765. On y lisoit à la Messe l'Epistre & l'Evangile en grec & en latin, 764
Munie Abbesse de Sobrade monastere double, 261

N

Antharius Abbé de S. Bertin, 163
S. Neot Abbé, 869
Nithard Abbé de S. Riquier, 476. Il a écrit l'histoire de la guerre civile d'entre les enfans de Louïs le Debonnaire, 478
Nomenoi Duc & Gouverneur de Bretagne, & ensuite Louïs le Debonnaire confirment la fondation de Redon, 405
Ravages des Normans, 450. Les Normans ruinent l'Abbaie de Jumiege, 468
Nothelme Archevéque de Cantorberi, 270
Nugne-belle Abbesse de Pedrose, 258

N

OBeïssance, 12. 372. 509. 540. 590. 440. 668. 694. 442. 812. 438.
Oblation des enfans aux monasteres par les Peres, n'avoit point d'effet si elle n'estoit faite selon la Regle. Exemple sur ce sujet, 744
Observance fort austere dans l'Abbaie de saint Vincent de Voltorne, 28
L'Observance se ruine dans S. Vandrille sous l'Abbé Teutsinde, 171
Sainte Odilie Abbesse, 141
Odoacre Abbé de S. Zacharie dans la Navarre, 452
Odilon Religieux de S. Medard écrit l'histoire de la translation de S. Sebastien, 518
Offa Roy d'Essex, & ensuite Religieux, 276
Office divin chanté par des Religieux dans l'Eglise de S. Pierre de Rome, 6. Dans S. Jean de Latran 3. 6. Dans sainte Marie Majeure, 2. Dans S. Paul, 2
Office selon la Regle de S. Benoist chanté dans la Cathedrale de Cestre ou de Durham, 869
Offrande du Roy ou Empereur Gui au monastere de S. Vincent à cause de la naissance de son fils Lambert, 779
Ofilon Abbé de S. Julien de Samos, 841. Il faisoit des conferences le premier jour de chaque mois où assistoient les Religieux, & mesme les Prestres des Eglises de sa dépen-

dance, 841
Oger Religieux de S. Faron, 554
Sainte Opportune Abbesse, 181. Translation de ses reliques à Carneli, 464. à Paris, 465
Optat Abbé du Montcassin, 15
Oraison, 367. 375. 404. 554. 643. 828
Sainte Osythe Abbesse de Chic, 854
Otfroy Religieux polit & perfectionne la langue Allemande. Il traduit en vers Allemans une partie de l'Evangile par l'ordre de Louis le Germanique, 722
Otgar Archevêque de Mayence, 687
S. Othmar Abbé de S. Gal, 136
Ruine de l'Abbaie de S. Ouen de Roüen par les Normans, 467

P

Saint Paldo Abbé de S. Vincent de Voltorne, 27
S. Pardoux Abbé de Gueret, 234
S. Paschase Ratbert Abbé de Corbie, 501. Son Commentaire sur S. Matthieu, sur Jeremie, & sur le 44. Pseaume, [illegible] Son Traité du S Sacrement, 504 505. Il écrit les vies de saint Adalard & de Vala, fait encore d'autres ouvrages, 504
S. Paschase Pape Abbé de S. Etienne avant son Pontificat, 784
Religieux de Patelaire vendus en Espagne par les Maures, 21
S. Paterne Religieux de S. Pierre le Vif, 221
Patience, 418. 672. 321. 676
S. Patto Abbé d'Amarbaric, 642
Paul Diacre Religieux du Montcassin écrit l'histoire des Lombards, 17
S. Paul Religieux & martyr, 826
Amour de la Pauvreté ou desinteressement, 345. 772. 661. 763. 674. 872 235. 237.
Pectelme Evêque de Vviterne, 335
Penitens ceints de fer, 814. 421. 423. 481
Pepin fils de Charlemagne est fait Religieux dans l'Abbaie de Prom, 147
Pepin neveu de Charles le Chauve relegué à S Medard, 519
Pepin fils de Charles le Chauve élevé dans l'Abbaie de S. Amand, 646
Gregoire II. envoye S. Petronax pour rebastir le Montcassin, 2. 8
S. Petronax rebastit le Montcassin, & en est fait le premier Abbé, 8. Il bastit Cingla, 14.
S. Pierre Religieux de Cordoue & martyr, 816. 824.
Pierre Abbé de saint Ambroise, 810
Pierre Abbé de Nonantule, 799
Sainte Pinnose Abbesse d'Essen, 682
Plegmond Archevêque de Cantorberi, 848
Sainte Pompose Religieuse & martyre, 826
S. Porcaire Abbé de Lerins, 245
Poto Abbé du Montcassin, 15
Predications des Religieux, 29. 55. 94. 215. 643 646. 674. 301
Probat Abbé de Farfe obtient des lettres de Charlemagne en faveur de son monastere, 25
Probe Religieux de S. Alban de Mayence, 711
S. Prudence Evêque de Troye, 574

R

Raban Abbé de Fulde. Il met quantité de saintes Reliques à Fulde & dans les Eglises de sa dépendance, 696. 698 Il fait des Commentaires sur l'Ecriture & d'autres ouvrages, 699. Il quitte sa charge d'Abbé, 702. Il est fait Archevesque de Mayence, 705. Ses Disciples, 708.
Rachis Roy des Lombards se fait Religieux au Mont-Cassin, 15
Radbod Archevesque de Treves,
Radechis Penitent va au Mont Cassin, 758
S. Radulfe ou Raoul Archevesque de Bourges fonde le Monastere de [illegible] autres, 385
Raganbault Abbé de Farfe est maintenu dans la possession du Monastere de S. Ange de Ricti, 25
Ragemprand Abbé de Mont-Cassin resident à Teane, 774
Railleries condamnées, 709
Rainauld Abbé de Marmoutier, 449
Ratgar Abbé de Fulde deposé à cause de son extréme severité, 687
Ratram Moine de Corbie, 506. 509. 513
Reclus. Leur Regle composée par Grimlaic. Ils pouvoient entendre les Confessions des Seculiers, 569
Reformes v. Monasteres,
Reginbaud Abbé d'Hirsauge, 720
Regle de S. Basile, 830
Regle de S. Benoist, 339. 344. 529. 545. 565. 567. 680. 739. 547. 721. Prescrite aux Religieux dans l'ancien Rituel Romain appellé *Ordo Romanus*, 7
Regle des Solitaires ou reclus par Grimlaic, 568
Regles des Chanoines & des Chanoinesses dressées dans le Concile d'Aix la Chappelle, 351. 352
Reglemens du Concile de Cliff touchant les Monasteres, 847
Regle Monastique dans l'Eglise de Breme, 151
Translation des Reliques de sainte Reyne à Flavigny, 598

Reginon Abbé de Prom : Ses ouvrages, 635
Attachement à la regularité, 344. 372, 720. 479. 512. 505 596. 642. 737. 832. 110.
Le mot de *Regulier* signifie *Monastique*, 339.
Sainte Reinule Abbesse d'Eike, 153
Les Religieuses de sainte Andoche d'Autun gardent exactement la Regle même pendant la guerre & dans la desolation du Pais, 595
Religieux de Marmoutier tuez par les Normans, 451
Les Religieux du Mont-Cassin tachent de tirer de Fleury les Reliques de S. Benoist, 197
Reliques ou Translations des Corps Saints. De S. Aicadre & S. Hugues, 644. De saint Amand, 645. De S. Augustin à Pavie, 38. De S. Babolin, 536. De S Base, 266. De Sainte Bathilde, 537. De S. Bavon, 652. De S. Benoist, 549. De sainte Berthe, 723. De sainte Colombe, 780. De S. Cuthbert 867. De sainte Fauste, 384. De S. Filbert, 401 De S. Fraubert, 573. De S. Genou, 395. De S. Gentien, 513. De S. Germain de Paris, 200. 526. 527. De sainte Glossine, 725. De S. Gorgone, 446. De S. Hypotéme, 409 De sainte Helene, 570. De S. Hubert, 637. De S. Guy, 663. De S. Jacques, 839. De S. Leufroy, 466. De S. Lomer, 541. De S. Martin, 452. De S. Marcellin, 411. De S. Maur, 431. 433. De sainte Oportune, 464. De S. Oüen, 467. De S Prudence, 603. De sainte Reine, 568. De S. Sardos, 396. De S. Savinien, 579. De sainte Scholastique, 636. De S. Sebastien, 516. De S. Sindulfe, 571. De S. Sol, 171. De S. Valerien, 580. De S. Vandrille, 473. De S. Vincent à Castres, 375. De S. Ursicin, 580. De sainte Vvalpurge, 714. De S. Zenon, 806
S. Rembert Archevesque de Hambourg, 677
Abbaye de Bercet dédiée à S. Remy, 37
Remy d'Auxerre Religieux enseigne les Lettres à Reims, 567. 588
Ricbod Archevesque de Treves, 629
Ricbod Abbé de Lauresheim, 716
Richarde femme de l'Empereur Charles le Gras se retire dans l'Abbaye d'Andelavv, 724
Richrithe Reine, puis Abbesse, 307
Riculphe appellé Dameras Archevesque de Mayence, 439
Riculfe Archevesque de Roüen & Abbé de S. Ouen, 467
Rictrude fille de Charlemagne Religieuse, 439
Rigobert Archevesque de Reims, 209
Rigran Religieux dans le Diocese du Mans, 458
Ralod Chastelain de Pontcourbe se donne à S. Benoist, 770.
Redolfe Religieux de Fulde & Disciple de Raban, Predicateur & Confesseur de Louis Roy de Germanie, 703
S. Rodulfe Archevesque de Bourges Abbé de Fleury, 548
S. Rogel Religieux & Martyr, 826
Le Comte Norigon rétablit le Monastere de S. Maur, 427
Rotgar Religieux de S. Faron, 555
Rothade Evesque de Soissons, 563
Rotrude Abbesse d'Erstein fait bâtir un Monastere pour les Religieuses de Blangi qui s'enfuyoient avec les Reliques de sainte Berte, 723
Actes de S. Rufin & de S. Valere repolis par Paschase, 505
S. Pierre Salzbourg, 45
S. Rupert I. Evesque de Salzbourg fonde l'Abbaye de S. Pierre, 46. Il bâtit le Monastere de Nunbert pour sa Niece sainte Erentrude, 46
Rutard qui enseignoit les sciences dans Hirsauge refuse l'Evesché d'Halberstad, 720

S

Sainte Sabigothe ou Natalie Martyre de Cordoüe, 825
S. Sabinien Religieux & Martyr, 829
Samuël Evesque de Vvormes, 727
Reliques de S. Sardos transferées à Sarlat, 237. 396
Les Sarrazins ravagent quantité de Monasteres, 229. 767
Saron Abbé de Potieres, 604
Translation des Reliques de S. Savinien dans l'Abbaye de S. Pierre le Vif, 579
Ravage des Sauterelles, 650
S. Sebalde ou Sebauld Ermite, 117
Translation des Reliques de S. Sebastien au Monastere de S. Medard de Soissons, où il se fit un grand nombre de miracles, 516
Sebastien Abbé de Corbie,
Sainte Segolene Abbesse de Troclar, 249
S. *Servus Dei* reclus de Cordoüe & martyr, 825
Translation des Reliques de S Sever, 800. 801
Sicard Duc de Benevent, 759
Ruine des Monasteres de Sicile, 821
Sidonius Evesque de Constance Abbé de Richenovv, 129
Sigbald Abbé de Lindisfarne, 332
Sigehart Abbé de Fulde, 709

Sigred Abbé de Rippon, 310
Siguife Abbé de Ferrieres, 440
Silo Roy d'Asturie bâtit le Monastere de Pravie, 290
S. Silvin Evesque, 161
Sigvvin Abbé de Lindisfarne, 332
Reliques de saint Sindulfe transferées à Hautvillers, 571
Sivvarde Abbé de Crovland, 858
Smaragde Abbé de S. Michel. Ses ouvrages, 626. 628
Societé de Prieres faite au Concile de Savonieres entre les Evesques & les Abbez de cette assemblée, 566 Societé de Prieres entre les Religieux de S. Denis, & ceux de S. Remy de Reims, 532. Entre les Religieux de S. Maur des Fossez & de Seissieu, 394. Ceux de S. Riquier & de sainte Colombe de Sens, 479
S. Sol Ermite, 117
Translation des Reliques de S. Sol, 715
S. Sturme I. Abbé de Fulde, 88. Il va au Mont-Cassin, 91. Son exil, 92. Son retour à Fulde, 93
S. Suidbert Evesque de Vverden, 60, 681
Sunzon Archevesque de Mayence, 687. 712
S. Svvithun Evesque de Vvincestre, 849
Le Pape Paul I. bâtit le Monastere de S. Sylvestre pour des Moines Grecs, 4
S. Symbert Evesque d'Ausbourg, 747

T

Saint Tanco Abbé d'Amarbaric, 682
Tassillon Duc de Baviere meurt dans l'Abbaye de Jumieges, 134
S. Taso & S. Tato Abbez de S. Vincent de Voltorne, 27
Tatbert Abbé de Rippon, 310
Incendie du Prieuré de Teane, où l'on perdit la Regle écrite par la propre main de S. Benoist, 774.
Theganmau Confesseur des Religieux de Richenavv, 728
Tetta Abbé de Vvinburne, 250
S. Tecle Abbesse de Kitzingen, 104
Theodemar Abbé du Mont-Cassin, 15. Sa Lettre à Charlemagne, 16
Theodemir Abbé d'un Monastere inconnu qui avoit 140. Religieux dans sa Communauté, 543
S. Theodomir Religieux d'Espagne & Martyr, 825
Theodore Abbé de Croyland tué dans l'Eglise avec ses Religieux par les Danois, 861
Theodrade Abbesse de Nostre Dame de Soissons, 521
Theodrade fille de Charlemagne Religieuse d'Argenteüil, 535
Theodulfe Evesque d'Orleans remet des Religieux dans S. Mesmin, 542
S. Theodulfe Abbé de Lobes, 157
Theudemir Abbé de Psalmodi, 373
Teutgauld Archevesque de Treves,
Teutsinde Abbé de S. Martin de Tours, 193
Thierry Roy de Dalcasse & ensuite Religieux de Lismor en Irlande, 316
Thioson Abbé de Fulde, 709
Le Bien-heureux Thomas restaurateur & Abbé de Farfe, 24
Thomichis Abbé du Mont-Cassin, 15
Tiedeur & lacheté dans l'Observance déplaist à Dieu, 338
Tillisiole Abbesse de S. Sauveur de Marseille, 247
Tilpin Archevesque de Reims, 209
Translation des Reliques de S. Thuriave dans l'Eglise de S. Germain de Paris, 466
Ruine de l'Observance Monastique dans S. Martin de Tours, 446
Translations. *v.* Reliques,
Trebellius Roy des Bulgares se fait Religieux, 756
Tugar Religieux de Croyland seul épargné par les Danois qui tuerent tous les autres : Il vécut encore, 105. aprés le ravage du Monastere, 865

V

Vala Abbé de Corbie, 487. Il est fait Abbé de Bobio, & il y meurt, 499
Valcande Evêque de Liege fonde ou rétablit l'Abbaie de S. Hubert, 636
Valdrade obtient l'Abbaie de Lure, & en chasse les Religieux : elle se retire à Remiremont, 620
Translation de S. Valerien à Vareille, 580
S. Valfroy Abbé de Palatiole, 33
Valfroy Strabo Abbé de Richenovv,
Vandelbert sçavant Religieux de Prom a écrit un martyrologe en vers, 633
Le B. Vandon Abbé de S. Vandrille, 172
Translation des reliques de S. Vandrille, & de S. Ansbert dans le Boulenois, à Chartres, & ailleurs, 473
Varin ou Placide Abbé de Corbie en Saxe, 504. 662
Vendelmar Abbé de S. Sanctin de Meaux, 556
Le B. Ventila Ermite de Galice, 843
Veomad Archevêque de Treves, 209
Verburge Reine en Angleterre, & ensuite Abbesse, 309
Victerbe Evesque & Abbé de S. Martin de Tours, étant agé de plus de 80. ans il travailloit encore des mains & transcrivoit

des Livres, 193
Victor Evesque de Coire, 745
Devotion envers la sainte Vierge, 105. 283. 332
Quel doit étre le style des Vies des Saints, 505
S. Vigbert Abbé de Fritzlar, 85
Vilbert Prieur de S. Vast est fait Evesque de Châlon : Acte de son ordination, 573
S. Villchade premier Evesque de Bréme, 150
Villicair Archevesque de Vienne se fait Religieux dans S. Maurice, 251
Translation des Reliques de S. Vincent à Castres, 375
Ravage du Monastere de S. Vincent de Volturne par les Sarrazins qui y tuerent un grand nombre de Religieux, 778
S. Virgile Evesque de Saltzbourg, 119
Vision de Guetin ou Vetin, 727
Ultan Religieux de Lindisfarne, 330
Vulsigable de Lindisfarne, 333
Translation de S. Leon & de S Ursicin, dans l'Abbaye de S. Pierre le Vif, 580
S. Ursmar Abbé de Lobes, 154
Usuard Religieux de S. Germain écrit un Martyrologe, 527
Utilité de la lecture des Livres sacrez, 536
S. Vvalabonze Religieux de Cordouë & Martyre, 824
Vvaldemar Abbé des Fossez, ou de S. Maur au Diocese de Paris, 206
Sainte Vvalpurge Abbesse, 116
Translation des Reliques de sainte Vvalpurge, 714
Vvalton Abbé de S. Denis, 529
Vvalton Abbé de S.Gal, 136
Vvidradg Abbé de Flavigni, 224
Vvigard tres-vertueux Abbé, 624
Nouvelle Eglise d'Hersfeid dediée à S. Vvigbert, 684
S. Vvilbaud Evesque d'Eichstad, 109. Il écrit la vie de S. Boniface. 79. Il demeure au Mont-Cassin, 112
S. Vvilbrod Archevesque d'Utrech, 54
Vvilfrid le jeune Archevesque d'Yorch, 305
Vvinbech Abbé de Nutcelle, 278
Vvinfrid Religieux de Lindisfarne, 333
S Vvinoc Abbé de Vvormhould, 163
Vvintre Abbé de Disselburg, 278
S. Vviron, 336
S. Vvidremond Religieux d'Espagne, & Martyr, 825
Vvitgar Evesque d'Ausbourg Apostre des Suisses, 748
Vvitlaff Roy de Merce se tient caché à Croyland dans la cellule de la pieuse Etheldrite recluse : il se monstre fort liberal envers ce Monastere, 859
Vulfar Archevesque de Reims, 558. 563
Vulfin Boëce Evêque écrit la vie de S. Junien, 397
S. Vulfran Archevesque de Sens, 214 Il va prescher dans la Frise, & se fait Religieux dans S. Vandrille, 218
Vvulfred Archevesque de Cantorbery, 849
S. Vvunebauld Abbé d'Heidenheim, 114

Z

Le Pape Zacharie traduit en grec les dialogues de S. Gregoire, 4
Le Pape Zacharie donne aux Moines du Mont-Cassin une Regle de S. Benoist écrite de la propre main du Saint, 5
Zacharie Abbé de S. Benoist de Benevent, 806
Translation de S. Zenon, 806
Apologie de l'Abbé Zoile contre Hostigese Evesque de Malaca qui l'avoit appellé *heretique*, 831
Zuentibold Duc de Moravie se fait Moine, selon les Historiens de Boheme, 756

Fin de la Table des Matieres.

EXTRAIT DU PRIVILEGE DU ROY.

PAR Privilege du Roi donné à ſaint Germain le 4. Février 1677. Signé BULTEAU, il eſt permis à **** de la Congregation de ſaint Maur, de faire imprimer, vendre & debiter un Livre qu'il a composé, & qui a pour titre *Abregé de l'Hiſtoire de l'Ordre de ſaint Benoiſt*, en tel volume, marge & caractere, & autant de fois que bon luy ſemblera, pendant le temps de vingt années entieres & conſecutives, à compter du jour qu'il ſera achevé d'imprimer pour la premiere fois. Et défenſes ſont faites à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer, ou faire imprimer, vendre & debiter ledit Livre, ſans le conſentement de l'Auteur, pendant ledit temps, à peine de trois mille livres d'amende, confiſcation des exemplaires contrefaits, & de tous dépens, dommages & intereſts, ainſi qu'il eſt plus amplement porté par ledit Privilege.

Regiſtré ſur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le 25. Iuin 1677. Signé THIERRY, *Syndic.*

L'Auteur a cedé ſon droit audit Privilege à JEAN-BAPTISTE COIGNARD, Imprimeur & Libraire ordinaire du Roy, ſuivant le traité fait entre eux.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 22. d'Avril 1684.

[illegible] du Privilege du Roy.

[illegible] Livre [illegible] luy semblera, [illegible] de [illegible] tant de fois que bon luy semblera, pendant le temps de [illegible] Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer [illegible] vendre & debiter ledit Livre, [illegible] pendant ledit temps, à peine de trois mille livres d'amende, confiscation des exemplaires contrefaits, & de tous dépens, dommages & interests, ainsi qu'il est plus amplement porté par [illegible]

Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le 15. Avril 1677. Signé Thierry, *Syndic.*

L'Autheur a cedé [illegible] Privilege [illegible] [illegible] suivant l'accord fait entr'eux.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 2[illegible]. d'Avril 1677.


MAR 4 '72

